

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**POUR UNE HISTOIRE DE L'INSTITUTIONNALISATION  
DU FESTIVAL DE MUSIQUE QUÉBÉCOIS :  
L'ÉTUDE DE L'INTERNATIONAL DE L'ART VOCAL DE TROIS-RIVIÈRES (1993-2007)**

**THÈSE PRÉSENTÉE  
COMME EXIGENCE PARTIELLE DU  
DOCTORAT EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES**

**PAR  
JEAN-FRANÇOIS VEILLEUX**

**DÉCEMBRE 2022**

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES  
DOCTORAT EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES (Ph. D.)

**Direction de recherche :**

Maryse Paquin, Ph. D. UQTR.

Directrice de recherche

**Jury d'évaluation**

Maryse Paquin, Ph. D. UQTR

Directrice de recherche

Félix Bouvier, Ph. D UQTR

Président du jury

Aude Porcedda, Ph. D UQTR

Évaluatrice interne

Yves Bergeron, Ph. D UQAM

Évaluateur externe

Thèse soutenue le 30 mai 2023

## RÉSUMÉ

Si les origines du festival remontent à l'Europe du Moyen-Âge, voire à l'Antiquité, le terme festival demeure associé intimement à la musique jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. D'abord européen, le festival s'exporte ensuite à toute la planète et débute lentement son institutionnalisation dans les années 1970. Espaces collectifs de rassemblement et instruments pour cimenter la société, les festivals sont d'abord des « faits sociaux totaux » et des vecteurs culturels qui permettent d'affirmer une identité (sociale, locale, nationale, etc.). Or, l'ensemble des études scientifiques sur les festivals proviennent de disciplines extérieures à l'histoire, en se concentrant sur ceux des grandes villes, dont les festivals montréalais, au Québec. Sur les 1 500 festivals recensés au Québec, en activité au cours des trois dernières décennies, l'International de l'art vocal (IAV) de Trois-Rivières et ses quinze éditions, de 1993 à 2007, attire notre attention. L'étude de son institutionnalisation s'impose puisqu'il se déroule à l'extérieur du cadre de la métropole, en plus de trouver sa source dans un événement étant le plus ancien des 38 festivals de musique en Mauricie, le Festival des trois rivières, tout en s'imposant à titre du plus important événement culturel de la région. Fondé la même année que la première politique culturelle québécoise, en 1992, ce festival est issu d'une création municipale, par la ville de Trois-Rivières, jusqu'à son passage à un organisme à but non lucratif indépendant avec 80 % de financement privé et plus de 120 partenaires, le FestiVoix de Trois-Rivières. Plus précisément, il s'agit d'analyser le festival de musique sous les deux angles suivants : a) la relation entre le festival de musique et l'État, en incluant les sous-angles politique, juridique et économique; et b) la relation entre le festival de musique et les acteurs participant à une même idée de travail, en incluant les sous-angles artistique, culturel et administratif. Les buts de la présente recherche doctorale sont, premièrement, de connaître l'histoire du festival de musique québécois entre le XX<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècles au Québec et, deuxièmement, de comprendre les facteurs d'institutionnalisation du festival de musique québécois, au travers de l'étude de l'IAV. La thèse porte sur le réseau des relations entre l'État, l'évènement festif de masse, les nombreux partenaires et les milliers de festivaliers. Les résultats apportent un éclairage sur les facteurs qui contribuent ou nuisent à son institutionnalisation, en permettant de mieux saisir cet écosystème festivalier, au moment où ses multiples acteurs se rencontrent pour vivre le quotidien et partagent ensemble une expérience musicale collective.

## PRÉFACE

### **L'expérience musicale personnelle**

Plusieurs facteurs m'ont incité à poursuivre des études doctorales sur le festival de musique. Tout d'abord, je tiens à préciser que je proviens d'une famille de musiciens amateurs. Étant donné que ma mère est chanteuse, que mon père est guitariste, que mon grand-père paternel jouait de l'harmonica et que ma grand-mère maternelle jouait de l'accordéon, la musique a toujours été au cœur de ma vie. Mélomane depuis l'enfance, c'est même en lisant la philosophie de Nietzsche (1844-1900) au Cégep et en écoutant toutes les symphonies de Beethoven (1770-1827) que j'ai réalisé que la musique était en quelque sorte comme ma religion ou même ma drogue.

Cette passion profonde m'a d'abord poussé à entreprendre la pratique de la batterie de manière autodidacte à l'âge de 16 ans, en décembre 2000, et ensuite, à étudier l'art musical au Cégep de Drummondville, de 2003 à 2008, où j'ai pu acquérir un diplôme en techniques professionnelles de musique et chanson et une spécialisation d'un an en composition musicale. Multi-instrumentiste (batterie, chant, percussions, piano, orgue, clavecin, flûte irlandaise), j'ai de l'expérience, depuis 2006, dans plus de 200 spectacles professionnels au Québec; d'abord avec des formations métal (Malzera, Frozen, Mortalys, Eclipse Prophecy, Horfixion et Trollheim's), ensuite avec des projets davantage populaires comme Amélie Gagnon Quartet (rock francophone) et Les Sempiternels (trad) qui m'a permis de gagner le concours annuel « UQTR en spectacle ». Mes deux projets musicaux collectifs actuels se polarisent plutôt entre le folk circassien des huit membres du groupe Le Grand Carny-Bal (Trois-Rivières) et le trad métal francophone du quatuor MôdiVerrâ (Montréal), qui raconte l'histoire de la Nouvelle-France avec des textes en français.

De 2011 à 2015, j'ai complété à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) un mémoire en philosophie sur les valeurs du mouvement métal, sous la direction du professeur Claude Thérien, spécialiste en philosophie esthétique allemande, intitulé : « Dionysisme et catharsis dans l'esthétique du concert métal, apogée du moment musical » (Veilleux, 2015, 308 p.)<sup>1</sup>. J'ai notamment pu y développer ma compréhension de la relation entre les artistes et leur public. Par contre, étant donné que ce diplôme de deuxième cycle a dû occulter la dimension québécoise de mon analyse du monde du concert rock et métal, en raison d'une volonté

---

<sup>1</sup> Mémoire de maîtrise de l'auteur disponible en ligne : <http://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/7730/>

d'appréhender globalement ce mouvement planétaire, il a fallu se pencher plus longuement sur la culture musicale au Québec dès le début de notre doctorat en études québécoises à l'hiver 2016. La lecture d'au moins une centaine d'ouvrages sur le système culturel québécois et la naissance de l'industrie musicale au Québec m'a notamment permis de concevoir le développement des infrastructures festivalières. Grâce à plusieurs archives nationales liées à l'histoire du spectacle de musique, conservées à BANQ, il a été possible d'appréhender la relation immédiate des publics avec la musique. Parfois, c'était émouvant de revivre ces concerts mémorables d'un autre temps.

En 2016, j'ai débuté mes études doctorales. En plus de sauter à pieds fermes dans une nouvelle discipline conjointe aux sciences humaines et sociales, l'histoire, l'une des filles de la philosophie, je désirais ouvrir mes perspectives à tous les genres musicaux et à mieux concevoir les spécificités de la culture nationale québécoise. Je me suis spécialisé sur la question des espaces publics que sont les festivals de musique du Québec.

Vers 2017, je suis devenu membre affilié au Laboratoire de recherche sur les publics de la culture (LRPC) du Département de lettres et communication sociale de l'UQTR. Je contribue également aux activités de la Société québécoise de recherche en musique (SQRM) où j'ai d'ailleurs pu présenter mes recherches, en juin 2022, lors d'un concours de conférences. Au fil de mes études doctorales, j'ai aussi publié un article dans la revue *Loisir et Société* et j'ai pu présenter mes recherches à de nombreuses reprises dans divers lieux, que ce soit au concours « Ma thèse en 180 secondes », à l'UQTR, au colloque multidisciplinaire de l'Association générale des étudiants (AGE) de l'UQTR, à l'Université du Troisième Âge (UTA) de l'UQTR, au « Midi-recherche » du LRPC, à la Maison Le Pailleur de Châteauguay (virtuellement, car en temps de pandémie), deux fois au colloque étudiant du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), à la chapelle des Ursulines de Trois-Rivières, une fois au colloque des étudiants en histoire de l'Université d'Ottawa, ainsi qu'aux « Cafés historiques » du Musée de la civilisation de Québec.

En résumé, ma passion pour la musique, depuis plus de trente-cinq ans, mon expérience de musicien professionnel à travers le Québec depuis vingt ans, avec diverses formations musicales et divers genres musicaux, mes pratiques festivalières assidues et ma proximité relative avec le FestiVoix de Trois-Rivières – en tant que festivalier et artiste – me permettent d'avoir un regard sensible d'abord sur le milieu musical québécois, ensuite sur les festivals musicaux, tel que vécus de l'intérieur.

## REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier énormément mes parents au Bas-St-Laurent, Lucie Dumont et Michel Veilleux, qui m'ont toujours encouragé moralement ou financièrement dans mes études post-secondaires et ce, malgré la distance géographique qui nous sépare de plusieurs centaines de kilomètres. En effet, étudier dans une région éloignée de sa famille n'est pas propice aux rapprochements familiaux. Je tiens à les remercier chaleureusement, ainsi que mes ami(e)s proches et les copines qui ont traversé mon univers pendant cette période de mon existence, dont Alexandra B. Giroux, Marie Veillette et Lysandre C. Jutras, pour leur compréhension, leur appui et leur soutien ultime. À titre d'universitaire de première génération, rien ne présageait le prolongement de mes études sur le temps long, encore moins une diplomation de troisième cycle.

Ensuite, je tiens à remercier tous les professeur.es du département des sciences humaines, en particulier ceux du département d'histoire et d'études québécoises, qui ont croisé mon chemin depuis mon entrée au doctorat à l'hiver 2016 et qui m'ont soutenu dans mes travaux ou bien qui ont démontré un intérêt certain pour mes recherches en soulignant leur pertinence sociale. Le personnel du Centre interuniversitaire en études québécoises (CIEQ) de l'UQTR a aussi été très à l'écoute de mes besoins et a su répondre à mes interrogations concernant certains logiciels. Un merci spécial à François Guillemette et Jason Luckerhoff pour leur introduction aux méthodes qualitatives lors de l'école d'été sur la méthodologie de la théorisation ancrée (*grounded theory*).

Ma réussite scolaire repose aussi sur l'appui indéfectible des employés des Services aux étudiants (SAE), notamment Martin Lambert, conseiller aux activités étudiantes, qui m'a toujours appuyé dans tous mes projets parascolaires ou mes multiples démarches de demandes de bourses en me fournissant des lettres de recommandation; le technicien Joël Marchand du service des technologies et de l'audiovisuel de la bibliothèque de l'UQTR; Sébastien Guguy et Diane Faucher du service de l'imprimerie de l'UQTR; puis le doyen au Décanat des études, Adel Omar Dahmane.

Un grand merci au professeur et musicologue Alessandro Arbo du Laboratoire GREAM (Groupe de recherches expérimentales sur l'acte musical) de l'Université de Strasbourg et à toute son équipe du département de musicologie pour son accueil à l'hiver 2018. Merci au sociologue David Le Breton pour son temps lors d'un entretien en privé sur la phénoménologie du spectateur.

Je tiens également à remercier tous mes collègues étudiants-chercheurs qui m'ont aidé au fil des rencontres informelles et festives ou lors de colloques au Québec ou à Ottawa favorisant le questionnement sur la méthode et les sources utilisées par les historiens actuels pour parler des phénomènes sociaux comme celui des festivals de musique et des événements festifs de masse. Un merci sincère aux employés de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), qui est devenu au fil des années un partenaire essentiel, notamment pour leur générosité et leur aide.

Par le fait même, je veux remercier les organisations et les institutions qui m'ont permis de développer ma pensée par l'entremise de conférences sur l'histoire des festivals au Québec : la Maison Le Pailleur, l'Association générale des étudiants de l'UQTR, le concours « Ma thèse en 180 secondes », le Colloque étudiant du CIEQ, le Colloque des étudiants en histoire de l'Université d'Ottawa, la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, Patrimoine Trois-Rivières, le Laboratoire de recherche sur les publics de la culture (LRPC) de l'UQTR, la Société québécoise de recherche en musique (SQRM), l'historienne Catherine Ferland et les Rendez-vous d'histoire de Québec, le Musée de la civilisation de Québec et l'Université du troisième âge de l'UQTR.

Ensuite, un merci tout spécial à toute l'équipe du FestiVoix de Trois-Rivières qui a répondu à toutes mes questions et m'a rapidement mis en confiance en me donnant accès à leurs archives dès ma demande officielle en 2018. En ce sens, merci aussi à tous les chroniqueurs, rédacteurs, journalistes et autres acteurs qui se sont exprimés dans les médias traditionnels, c'est leur parole que j'ai voulu valoriser dans cette thèse. Je tiens également à remercier profondément toutes les organisations festivalières du Québec qui m'ont répondu sur les réseaux sociaux ou par courriel, ce qui m'a permis d'établir un recensement des festivals au Québec au-delà de mes attentes, ainsi que toutes autres personnes qui ont travaillé de près ou de loin à mes recherches sur les festivals.

J'adresse un merci inconditionnel à ma directrice de recherche, Maryse Paquin, qui a su prendre la relève à la suite de mon changement de direction, en janvier 2021, et établir rapidement avec moi un véritable dialogue ainsi qu'une méthode de travail me permettant d'atteindre mes principaux objectifs. Sa patience, sa rigueur, sa complicité et ses idées fécondes ont stimulé mes travaux et je partage avec elle le fruit des résultats et de mon succès. Je la remercie des nombreuses rencontres virtuelles, de son temps pour lire et relire des centaines de pages rédigées pour la thèse, de son aide pour publier un article scientifique dans la revue *Loisir et Société*, de ses corrections et annotations pertinentes, ainsi que sa détermination à assurer ma diplomation. Ses conseils ont

permis de passer à travers les différents obstacles sur mon parcours universitaire, mais ils ont fait de moi un meilleur écrivain en polissant mon usage de la langue française. Ses orientations linguistiques et ses nombreuses recommandations lors de la rédaction vont me suivre toute ma vie d'auteur, d'historien, de professeur, de musicien, de chroniqueur et de conférencier.

En dernier lieu, je remercie les professeurs Serge Lacasse et France Joyal, qui ont également siégé sur mon examen doctoral, et les évaluateurs de la présente thèse, de l'UQAM, le professeur Yves Bergeron, et de l'UQTR, les professeurs Félix Bouvier et Aude Porcedda.

## TABLE DES MATIÈRES

|   |          |
|---|----------|
| Résumé.....   | iv       |
| Préface.....  | v        |
| Remerciements.....  | vii      |
| Tables des matières.....  | x        |
| Liste des tableaux.....   | xxv      |
| Liste des figures.....  | xxvi     |
| Liste des caricatures.....  | xxvii    |
| Liste des abréviations, des sigles et des acronymes.....                                      | xxviii   |
| <b>INTRODUCTION.....</b>  | <b>1</b> |
| <b>CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE.....</b>                                     | <b>3</b> |
| 1.1 Le contexte général de la recherche.....  | 3        |
| À la recherche de l'identité québécoise.....  | 5        |
| 1.1.1 Les facteurs d'institutionnalisation.....   | 6        |
| 1.1.1.1 L'institutionnalisation du festival de musique européen.....                          | 10       |
| 1.1.1.2 L'institutionnalisation du festival de musique au Québec.....                         | 12       |
| Le portrait du festival de musique au Québec.....   | 13       |
| Le portrait de la fréquentation du festival de musique au Québec.....                         | 15       |
| L'angle juridique et l'angle politique.....   | 17       |
| Les retombées économiques du festival de musique québécois.....                               | 20       |
| La spécificité du festival de musique québécois comme vecteur identitaire....                 | 23       |
| 1.1.2 La problématique plus large dans laquelle s'insère l'objet d'étude.....                 | 26       |
| 1.1.2.1 Positionnement de l'auteur dans son champ disciplinaire<br>(interdisciplinarité)..... | 26       |

|  |    |
|--|----|
| 1.1.2.2 Deux approches de développement : de la démocratisation de la culture<br>à la démocratie culturelle.....                                   | 27 |
| 1.1.2.3 La problématique de l'industrie québécoise du spectacle de musique.....  | 30 |
| Les angles et les sous-angles d'analyse.....   | 32 |
| 1.1.2.4 La reconnaissance juridico-politique : un principe loin d'être universel.....  | 37 |
| 1.1.2.5 L'absence d'une fédération nationale : l'oubli systématique<br>des petites organisations.....  | 38 |
| 1.1.2.6 La consécration culturelle : un processus de reconnaissance assez flou.....  | 40 |
| 1.1.2.7 Les aides et subventions au festival de musique québécois : de l'inégalité<br>au sous-financement.....                                     | 41 |
| 1.1.3 Les acteurs de l'écosystème festivalier musical.....   | 46 |
| 1.1.3.1 L'artiste : au cœur du festival de musique.....  | 46 |
| 1.1.3.2 Les nombreux acteurs dans l'ombre.....   | 48 |
| 1.2 Les problèmes de recherche.....  | 55 |
| 1.2.1 Les problèmes d'ordre politique.....   | 55 |
| 1.2.2 Les problèmes d'ordre juridique.....   | 56 |
| 1.2.3 Les problèmes d'ordre économique.....  | 56 |
| 1.2.4 Les problèmes d'ordre artistique et culturel.....  | 58 |
| 1.2.5 Les problèmes d'ordre administratif.....   | 62 |
| 1.3 Les buts, les objectifs et les questions de recherche.....   | 63 |
| 1.3.1 Les buts et les objectifs de la recherche.....   | 63 |
| 1.3.2 Les questions de recherche, générales et spécifiques.....  | 65 |
| 1.3.3 Les questions spécifiques de recherche (ou sous-questions de recherche).....   | 66 |
| 1.4 La pertinence sociale : contribuer à une meilleure connaissance et<br>compréhension de l'historiographie du festival de musique québécois..... | 68 |
| 1.4.1 La rareté d'une historiographie québécoise du festival de musique québécois.....   | 68 |
| 1.4.2 La pertinence scientifique : acquisition de connaissances<br>et amélioration de la compréhension du festival de musique québécois.....       | 69 |
| 1.4.3 Les enjeux actuels des festivals de musique.....   | 71 |
| Les dangers potentiels des espaces musicaux.....   | 71 |
| Les attentats terroristes.....   | 71 |

|   |           |
|---|-----------|
| L'écroulement de scènes musicales.....  | 73        |
| La pandémie mondiale de coronavirus.....  | 75        |
| La palette illimitée d'incidents potentiels.....  | 76        |
| Le cas du Québec : émeutes au menu.....   | 78        |
| De l'abondance du festival de musique à leur saturation.....  | 79        |
| De l'évolution des supports de diffusion de la musique face au concert.....                             | 85        |
| <b>CHAPITRE 2 : LE CONTEXTE HISTORIQUE DES FESTIVALS DE MUSIQUE.....</b>                                | <b>89</b> |
| 2.1 Les origines historiques des premiers festivals.....  | 89        |
| 2.1.1 Des origines européennes et occidentales.....   | 89        |
| 2.1.1.1 Des influences antiques : les festivals de compétition.....                                     | 89        |
| 2.1.1.2 Des influences médiévales : les rassemblements religieux.....                                   | 89        |
| 2.1.2 Le processus d'institutionnalisation du concert musical.....                                      | 92        |
| 2.1.2.1 L'invention du concert public.....  | 92        |
| 2.1.2.2 Le rôle du concert musical.....   | 93        |
| 2.1.3 L'histoire du festival de musique en Europe.....  | 95        |
| 2.1.3.1 Un phénomène européen avant d'être mondial.....   | 95        |
| 2.1.3.2 Le modèle états-unien et l'influence déterminante de Woodstock 1969.....                        | 96        |
| 2.1.3.3 Les années 1970 et l'institutionnalisation du festival de musique populaire....                 | 97        |
| 2.1.3.4 L'instrumentalisation du festival de musique par le politique.....                              | 97        |
| 2.2 L'histoire du festival de musique en Amérique du Nord.....  | 99        |
| 2.2.1 La musique comme élément distinctif de la culture québécoise.....                                 | 100       |
| 2.2.1.1 La musique en Nouvelle-France.....  | 100       |
| 2.2.1.2 La culture latine comme racine d'un peuple festif.....  | 101       |
| 2.2.1.3 Les débuts de l'industrie musicale.....   | 102       |
| 2.2.1.4 Les archives musicales.....   | 102       |
| 2.2.2 Le rôle de l'État dans le soutien à la musique.....   | 103       |
| 2.2.2.1 Les premiers lieux publics de concert musical : parcs urbains<br>et amphithéâtres sportifs..... | 103       |
| 2.2.2.2 Le besoin d'une vraie salle de concert.....   | 104       |
| 2.2.2.3 La vision culturelle d'Athanase David.....  | 105       |

|   |     |
|---|-----|
| 2.2.2.4 Les premières politiques culturelles au Canada.....   | 106 |
| 2.2.3 Les premiers festivals de musique au Québec.....  | 108 |
| 2.2.3.1 Des festivals de fanfares à la musique folklorique.....                                     | 108 |
| 2.2.3.2 La Société des Festivals de Montréal et la musique classique.....                           | 111 |
| 2.2.3.3 Des fêtes traditionnelles aux carnivals d'hiver.....  | 112 |
| 2.2.3.4 L'influence de la prohibition en Amérique du Nord.....                                      | 113 |
| 2.2.3.5 L'âge d'or des Music-Halls et des cabarets.....   | 116 |
| 2.2.3.6 L'émergence du rock et des premiers concours de musique populaire.....                      | 117 |
| 2.2.3.7 Le Québec et la modernité musicale.....   | 118 |
| 2.2.3.8 Le désert festivalier au début de la Révolution tranquille.....                             | 119 |
| 2.2.3.9 La Révolution tranquille comme tremplin<br>à l'affirmation culturelle du Québec.....        | 119 |
| 2.2.4 Les années 1960-70 : l'influence de la contre-culture sur<br>la popularité des festivals..... | 122 |
| 2.2.4.1 L'expo 67 : l'ouverture du Québec sur le monde.....   | 124 |
| 2.2.4.2 L'Osstidcho (1968) : un événement fondateur.....  | 125 |
| 2.2.4.3 De Woodstock (1969) au Festival Pop de Manseau (1970).....                                  | 127 |
| 2.2.4.4 Les grands rendez-vous de la nation québécoise.....   | 129 |
| 2.2.4.5 La SuperFrancoFête (1974).....  | 129 |
| 2.2.4.6 De la Saint-Jean à la Chant' Août (1975).....   | 132 |
| 2.2.4.7 Une contre-culture unique en Amérique du Nord.....  | 133 |
| 2.2.4.8 Bilan sommaire de la Révolution tranquille.....   | 135 |
| 2.2.4.9 La Fête nationale du Québec du 24 juin :<br>le festival de la nation québécoise.....        | 136 |
| 2.2.5 Les années 1980 : solidification des assises de l'industrie culturelle québécoise....         | 138 |
| 2.2.5.1 L'exemple du Festival de Lanaudière.....  | 140 |
| 2.2.6 La première politique culturelle du Québec de 1992.....                                       | 141 |
| 2.2.6.1 Le développement des organismes gouvernementaux.....  | 143 |
| 2.2.6.2 Le ministère de la Culture et des Communications.....                                       | 144 |
| 2.2.6.3 Le ministère du Tourisme.....   | 147 |

|  |     |
|--|-----|
| 2.2.7 Le Québec d'aujourd'hui : le paradis du festival de musique.....     | 149 |
| 2.2.7.1 Le nombre de festivals de musique au Québec.....                   | 149 |
| 2.2.7.2 Le recensement des festivals de musique au Québec.....             | 154 |
| 2.2.7.3 Les organisations festivalières internationales.....               | 156 |
| 2.2.7.4 Les organisations musicales du réseau festivalier québécois.....   | 157 |
| 2.2.7.5 Étude du festival de musique : vingt ans d'incertitudes.....       | 162 |
| 2.2.7.6 Le Québec se démarque grâce à ses festivals de musique.....        | 163 |
| 2.2.7.7 Le Québec se distingue grâce à ses autres festivals culturels..... | 165 |
| 2.2.7.8 Trois-Rivières : une ville d'histoire et de culture.....           | 169 |
| 2.2.7.9 Le Festival des trois rivières.....                                | 174 |

### **CHAPITRE 3 : LE CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE LA RECHERCHE.176**

|   |     |
|---|-----|
| 3.1 Le festival de musique.....   | 176 |
| 3.1.1 Définition du concept de festival de musique.....                               | 176 |
| 3.1.1.1 La genèse et l'étymologie du festival de musique.....                         | 177 |
| 3.1.1.2 De la fête au festival : un temps bref de célébration.....                    | 179 |
| 3.1.1.3 Le festival comme « fait social total ».....                                  | 181 |
| 3.1.1.4 Un espace-temps pour vivre une expérience extraordinaire.....                 | 181 |
| 3.1.1.5 Un concept polysémique.....   | 183 |
| Culture populaire, humour et mésusage du terme « festival ».....                      | 183 |
| Unité d'espace, de temps et de lieu.....  | 196 |
| 3.1.1.6 Le rôle du festival de musique.....   | 197 |
| Le festival de musique. Un événement pour célébrer les arts et la culture.....        | 198 |
| Les critères d'un festival pour le différencier de la fête.....                       | 199 |
| Une vitrine marketing pour parler d'une culture locale ou nationale.....              | 202 |
| Le festival de musique comme intermédiaire pour un dialogue<br>entre les peuples..... | 204 |
| Pour une meilleure catégorisation du festival de musique au Québec.....               | 206 |
| 3.1.2 La manifestation artistique.....  | 209 |
| 3.1.3 Le concert.....   | 210 |

|   |     |
|---|-----|
| 3.1.3.1 Les types de concerts musicaux contemporains.....   | 211 |
| 3.1.4 Le spectacle.....   | 211 |
| 3.1.5 Les arts vivants, un patrimoine immatériel à sauvegarder.....                                 | 212 |
| 3.1.6 La musique québécoise.....  | 213 |
| 3.1.7 La modélisation du concept de festival de musique.....  | 215 |
| 3.1.7.1 Modélisation des sous-concepts selon leur interrelation.....                                | 215 |
| 3.1.7.2 Modélisation du festival selon les genres musicaux.....                                     | 216 |
| 3.2 L'institutionnalisation.....  | 217 |
| 3.2.1 L'institutionnalisation : un concept complexe à définir.....                                  | 217 |
| 3.2.2 La relation entre les institutions et l'État.....   | 218 |
| 3.2.3.1 Sur le plan politique.....  | 220 |
| L'ancrage spatio-temporel.....  | 220 |
| La position géographique du festival de musique au Québec.....                                      | 223 |
| Le festival de musique au service du<br>patrimoine culturel immatériel du Québec.....               | 225 |
| Ce qu'exprime le festival de musique au sujet du<br>patrimoine culturel immatériel québécois.....   | 225 |
| La reconnaissance du patrimoine culturel immatériel<br>par le gouvernement québécois.....           | 227 |
| La doctrine du multiculturalisme.....   | 231 |
| Le scandale des commandites.....  | 233 |
| Les politiques culturelles, pouponnières du festival de musique.....                                | 237 |
| 3.2.3.2 Sur le plan juridique : l'incorporation.....  | 239 |
| 3.2.3.3 Sur le plan économique : les retombées économiques du festival<br>de musique au Québec..... | 242 |
| 3.2.4 La relation entre des acteurs participant à une même idée de travail.....                     | 242 |
| 3.2.4.1 Un premier exemple : l'institutionnalisation des mouvements sociaux.....                    | 243 |
| 3.2.4.2 Sur le plan organisationnel sous l'angle des sciences de la gestion.....                    | 244 |
| 3.2.4.3 Sur le plan social d'après l'angle culturel et artistique.....                              | 245 |
| Les origines historiques de la sociabilité.....   | 246 |
| La sociabilité et ses différents types.....   | 246 |

|  |            |
|--|------------|
| La sociabilité informelle, au cœur de l'expérience du festivalier.....                                   | 247        |
| 3.2.5 Le processus de reconnaissance par l'État de l'idée de travail des acteurs.....                    | 248        |
| 3.2.5.1 Les facteurs d'institutionnalisation.....  | 248        |
| 3.2.5.2 L'exemple de l'institutionnalisation des musiques amplifiées.....                                | 250        |
| 3.2.5.3 L'institutionnalisation des pratiques ludiques et/ou artistiques.....                            | 253        |
| 3.2.5.4 L'institutionnalisation dans le domaine des arts et de la culture.....                           | 255        |
| 3.2.5.5 L'institutionnalisation de la musique.....   | 256        |
| 3.2.5.6 L'institutionnalisation, un processus de reconnaissance.....                                     | 256        |
| 3.2.5.7 De l'institutionnalisation du festival de musique à l'écosystème festivalier...                  | 259        |
| 3.2.6 L'institutionnalisation des festivals au Québec.....   | 260        |
| 3.2.6.1 Le positionnement du festival de musique québécois sur l'échiquier mondial.                      | 261        |
| Le Festival d'été de Québec.....   | 261        |
| Le Festival international de jazz de Montréal.....   | 264        |
| Le Heavy Montréal.....   | 266        |
| 3.2.6.2 Les arts et la culture : un bien essentiel.....  | 268        |
| 3.2.6.3 Les facteurs de l'institutionnalisation du festival de musique au Québec.....                    | 269        |
| 3.2.6.4 De la légitimité d'un festival à sa reconnaissance.....  | 272        |
| <b>CHAPITRE 4 : LA MÉTHODOLOGIE.....</b>   | <b>281</b> |
| 4.1 De l'importance de la méthodologie.....  | 281        |
| 4.1.1 La méthode scientifique.....   | 281        |
| 4.1.1.1 La recherche théorique.....  | 282        |
| L'importance de bien raconter.....   | 284        |
| L'histoire du temps présent (histoire immédiate).....  | 285        |
| La recherche qualitative.....  | 290        |
| L'approche méthodologique retenue.....   | 292        |
| 4.1.2 Le type d'étude.....   | 295        |
| 4.1.2.1 L'analyse de contenu d'un corpus de données documentaires provenant de<br>plusieurs sources..... | 295        |
| 4.1.2.2 La description du corpus.....  | 295        |
| 4.1.2.3 La stratégie de recherche.....   | 298        |

|   |            |
|---|------------|
| 4.1.2.4 Le traitement et l'analyse des données documentaires.....                         | 303        |
| L'exemple retenu : l'International de l'art vocal de Trois-Rivières.....                  | 305        |
| 4.1.3 La description du corpus de données documentaires.....                              | 306        |
| 4.1.3.1 Le festival de musique à l'étude.....   | 306        |
| Le Fonds d'archives de l'IAV de Trois-Rivières.....                                       | 306        |
| La presse écrite.....   | 307        |
| Les sites web.....  | 309        |
| D'autres types d'imprimés.....  | 309        |
| Les monographies ou (auto)biographies d'artistes québécois.....                           | 309        |
| 4.1.3.2 Critères de sélection des documents.....  | 310        |
| 4.1.3.3 Biais du chercheur.....   | 311        |
| Les origines du chercheurs.....   | 311        |
| Les sources imprimées.....  | 312        |
| Les sources numériques.....   | 314        |
| 4.1.3.4 Forces et limites de la recherche.....  | 315        |
| 4.1.4 Précautions éthiques.....   | 319        |
| 4.1.4.1 Processus de consentement libre, éclairé et continu.....                          | 319        |
| 4.1.4.2 L'éthique et la déontologie.....  | 319        |
| 4.1.4.3 La conservation des données.....  | 320        |
| 4.2 Traitement des données.....   | 320        |
| 4.3 Analyse, interprétation et discussion des résultats.....                              | 320        |
| 4.4 Synthèse des résultats et/ou recommandations.....                                     | 322        |
| <b>CHAPITRE 5 : LES RÉSULTATS.....</b>  | <b>324</b> |
| 5.1 Une relation politique tumultueuse.....   | 324        |
| 5.1.1 Au niveau municipal : une relation amour/haine avec la Ville de Trois-Rivières..... | 325        |
| 5.1.1.1 La tension monte entre « les deux solitudes ».....                                | 325        |
| 5.1.1.2 Pour davantage de collaboration.....  | 326        |
| 5.1.1.3 Les conséquences d'un dialogue de sourds.....                                     | 328        |
| 5.1.1.4 Le pouvoir municipal, un monstre géant.....                                       | 329        |
| 5.1.1.5 Le problème de la transparence.....   | 330        |

|   |     |
|---|-----|
| 5.1.1.6 Une mésentente de plus en plus politique.....   | 330 |
| 5.1.1.7 Nominations partisans.....  | 331 |
| 5.1.1.8 Le calendrier estival.....  | 333 |
| 5.1.1.9 La cause de tous les maux.....  | 334 |
| 5.1.1.10 Un congédiement en règle ou un règlement de comptes ?.....                                 | 336 |
| 5.1.1.11 Les rumeurs locales et les humeurs du maire.....   | 339 |
| 5.1.1.12 Une décision fort attendue – Alain Gamelin obtient gain de cause.....                      | 339 |
| 5.1.2 Une difficile reconnaissance par le MCCQ.....   | 342 |
| 5.1.2.1 Une reconnaissance par l’État québécois attendue et méritée.....                            | 344 |
| 5.1.2.2 Des appuis citoyens en soutien au festival.....   | 347 |
| 5.1.3 Une présence moindre du pouvoir fédéral.....  | 350 |
| 5.1.4 Discussion des résultats du sous-angle politique.....   | 351 |
| 5.1.4.1 Relations entre le festival et la ville.....  | 352 |
| 5.1.4.2 Relations entre le festival et le gouvernement du Québec.....                               | 355 |
| 5.2 Une quasi-absence du sous-angle juridique.....  | 357 |
| 5.2.1 Le statut juridique.....  | 357 |
| 5.2.2 Les contre-exemples et la gestion du risque au quotidien.....                                 | 359 |
| 5.2.2.1 Cruauté animale : de Sainte-Perpétue à Saint-Tite.....                                      | 363 |
| 5.2.2.2 Violences au festival western de Saint-Tite.....  | 365 |
| 5.2.2.3 L’International de l’art vocal de Trois-Rivières : un festival de la paix.....              | 366 |
| 5.2.2.4 Le bris de contrat de Good Charlotte.....   | 367 |
| 5.2.3 Le Lobbying.....  | 369 |
| 5.2.4 Discussion sur les résultats du sous-angle juridique.....                                     | 370 |
| 5.2.4.1 L’absence de litiges juridiques<br>comme facteur contribuant à l’institutionnalisation..... | 371 |
| 5.2.4.2 L’absence de lobbying<br>comme facteur nuisant à l’institutionnalisation.....               | 371 |
| 5.2.4.3 Le statut juridique comme facteur contribuant à l’institutionnalisation.....                | 372 |
| 5.3 Pour une économie festivalière forte et diversifiée.....  | 374 |
| 5.3.1 Prix d’entrée : avoir ou ne pas avoir de macaron.....   | 374 |
| 5.3.1.1 De 1993 à 1997 : une lente évolution.....   | 376 |

|  |     |
|--|-----|
| Des plaintes justifiées ?.....   | 382 |
| 5.3.1.2 1998 : l'année charnière.....  | 383 |
| 5.3.1.3 2002 : 10 ans, 10 jours, 10 \$.....  | 386 |
| 5.3.1.4 2004 : des prix abordables grâce à une bonne santé financière.....         | 390 |
| Un traitement de faveur pour les personnes âgées.....                              | 391 |
| 5.3.1.5 2005 : le début de la fin ?.....   | 392 |
| 5.3.1.6 2006 : Simple Plan : de la fièvre au casse-tête.....                       | 393 |
| Des records de vente de passeports.....  | 398 |
| 5.3.1.7 2007 : l'année de la dernière chance.....                                  | 399 |
| 5.3.1.8 Début 2008 : l'oiseau prend son envol définitif.....                       | 401 |
| La gratuité pour les enfants de douze ans et moins<br>accompagnés d'un parent..... | 401 |
| La gratuité pour tous.....   | 402 |
| 5.3.2 Une brochette de partenaires financiers potentiels.....                      | 403 |
| 5.3.2.1 L'autofinancement, une mesure temporaire.....                              | 404 |
| 5.3.2.2 La contribution financière de la Ville de Trois-Rivières à l'IAV.....      | 406 |
| Le Grand Prix et l'IAV : même combat.....  | 410 |
| Quand on se compare : on se console ou on se désole ?.....                         | 414 |
| Le partenariat avec la Société de transport de Trois-Rivières.....                 | 416 |
| La transformation essentielle du Parc portuaire.....                               | 417 |
| La saga du restaurant Portofino.....   | 418 |
| La marmite d'or des festivals et des événements.....                               | 420 |
| Pour un centre-ville dynamique et moderne.....                                     | 423 |
| Vers la signature d'un nouveau protocole d'entente.....                            | 425 |
| L'enjeu du financement public des festivals.....                                   | 428 |
| La nouvelle ronde de négociation.....  | 429 |
| L'opposition citoyenne au renflouement du déficit.....                             | 433 |
| De la résignation à l'espoir.....  | 436 |
| 5.3.2.3 Le gouvernement provincial.....  | 440 |
| Les sociétés d'État.....   | 445 |
| 5.3.2.4 Le gouvernement fédéral.....   | 447 |

|  |     |
|--|-----|
| La Société canadienne des postes.....  | 447 |
| L'École internationale de français.....                                      | 448 |
| Le retour de la Fête du Canada.....  | 449 |
| Vers une nouvelle rupture des relations.....                                 | 450 |
| Le montant des subventions fédérales aux festivals québécois révélé.....     | 452 |
| 5.3.2.5 Les partenariats économiques.....                                    | 454 |
| Les commerçants du centre-ville trifluvien.....                              | 454 |
| Des partenariats pour contrer la concurrence féroce entre les festivals..... | 459 |
| 5.3.3 Un équilibre budgétaire difficile à atteindre.....                     | 462 |
| 5.3.3.1 Les limites du financement public.....                               | 462 |
| 5.3.3.2 De l'équilibre budgétaire aux déficits accumulés.....                | 464 |
| 5.3.3.3 Pour un festival rentable : la question des surplus.....             | 464 |
| 5.3.4 Discussion sur les résultats du sous-angle économique.....             | 467 |
| 5.4 Une direction artistique qui s'adapte.....                               | 470 |
| 5.4.1 La mission de l'International de l'art vocal.....                      | 470 |
| 5.4.1.1 1993 : une première édition qui donne le ton.....                    | 474 |
| 5.4.1.2 1997 : la nouvelle direction de Daniel Gélinas, un vent nouveau..... | 477 |
| Débat par l'entremise des médias : 1) la série lyrique.....                  | 481 |
| 5.4.1.3 2004 : l'arrivée de <i>Kassa</i> , un électrochoc.....               | 483 |
| La prestigieuse liste des 20 plus grands festivals au Québec.....            | 484 |
| Les désavantages de la concurrence entre festivals.....                      | 485 |
| 5.4.1.4 2005 : l'arrivée des petits ensembles vocaux.....                    | 487 |
| 5.4.1.5 2006 : donner la parole à la population.....                         | 488 |
| 5.4.1.6 2007 : un festival vers sa vitesse de croisière.....                 | 490 |
| Débat par l'entremise des médias : 2) l'ADISQ.....                           | 491 |
| 5.4.2 Les concours de chorales.....  | 493 |
| 5.4.2.1 Les concours provinciaux (1993) .....                                | 493 |
| 5.4.2.2 Les concours de chorales (1996-2002).....                            | 494 |
| 5.4.2.3 Le concours Télémédia Mauricie (1998-2001).....                      | 503 |
| 5.4.3.4 Le plus beau rythme de la Mauricie (2006-2008).....                  | 504 |
| 5.4.3 D'autres moyens de diffusion.....                                      | 505 |

|   |     |
|---|-----|
| 5.4.3.1 Les médias traditionnels.....   | 505 |
| Les autres moyens : captation vidéo, programmation portative et<br>enregistrement sonore..... | 509 |
| Le tournant numérique.....  | 510 |
| 5.4.4 Les partenariats entre festivals.....   | 510 |
| 5.4.4.1 Le Festival des fleurs.....   | 510 |
| 5.4.4.2 Le Festival d'été de Québec et le Festival international de Lanaudière.....           | 511 |
| 5.4.4.3 Le Mondial des amuseurs publics.....  | 512 |
| 5.4.4.4 Les engagements caritatifs.....   | 513 |
| 5.4.5 Les scènes musicales.....   | 514 |
| 5.4.5.1 De la chapelle des Ursulines à l'église Saint-James.....                              | 515 |
| 5.4.5.2 Les autres scènes principales et secondaires.....                                     | 515 |
| 5.4.5.3 Le parc Champlain : le poids de la tradition.....                                     | 524 |
| 5.4.5.4 Le stationnement de l'édifice Capital : la scène de la discorde.....                  | 528 |
| 5.4.5.5 L'Agora du Parc portuaire : un tremplin pour l'avenir.....                            | 534 |
| 5.4.5.6 Le jardin des Ursulines : une rencontre du musical et du patrimonial.....             | 543 |
| 5.4.5.7 Les scènes potentielles et les non-lieux.....   | 545 |
| 5.4.6 Décibels et sonorisation.....   | 548 |
| 5.4.6.1 Un système de son qui se démarque.....  | 549 |
| 5.4.6.2 Du son mais pas à n'importe quel niveau.....  | 551 |
| 5.4.7 Discussion sur les résultats du sous-angle artistique.....                              | 554 |
| 5.5 Le festival, un carrefour des identités .....   | 558 |
| 5.5.1 Les fêtes identitaires.....   | 558 |
| 5.5.1.1 Le 4 juillet, l'anniversaire de Trois-Rivières.....                                   | 558 |
| 5.5.1.2 Le 24 juin, la fête des Québécois.es.....   | 567 |
| 5.5.1.3 Le 1 <sup>er</sup> juillet, la fête de la Confédération canadienne.....               | 568 |
| La cérémonie de citoyenneté (2002).....   | 571 |
| Le retour des BB (2003).....  | 574 |
| La rupture (2005).....  | 577 |
| Le retour de la Fête du Canada dans le calendrier de<br>la programmation de l'IAV (2005)..... | 581 |

|   |     |
|---|-----|
| 5.5.2 L'identité culturelle et festivalière de l'IAV.....                                 | 586 |
| 5.5.2.1 Le patrimoine.....  | 586 |
| 5.5.2.2 Les slogans de l'IAV.....   | 587 |
| 5.5.2.3 L'animation de rues.....  | 587 |
| Les petits ensembles vocaux.....  | 588 |
| La rue des arts.....  | 600 |
| Le pavoisement.....   | 601 |
| Le village des artisans.....  | 603 |
| 5.5.2.4 Vers une signature identitaire de l'IAV.....                                      | 605 |
| 5.5.3 La réputation de l'IAV.....   | 616 |
| 5.5.3.1 Les sondages auprès de la population.....   | 616 |
| 5.5.3.2 L'expérience du festivalier.....  | 622 |
| 5.5.3.3 L'achalandage comme mesure du succès de la programmation.....                     | 628 |
| 5.5.3.4 Les prix et récompenses de l'IAV.....   | 647 |
| 5.5.4 Discussion sur les résultats du sous-angle culturel.....                            | 652 |
| 5.5.4.1 La Confédération plutôt que la Saint-Jean-Baptiste.....                           | 656 |
| 5.5.4.2 Les éléments identitaires trifluviens.....  | 658 |
| 5.5.4.3 Le paradoxe de l'achalandage.....   | 661 |
| 5.6 Le monde festivalier, une administration complexe.....                                | 664 |
| 5.6.1 La direction générale.....  | 664 |
| 5.6.1.1 Les bureaux administratifs et le quartier général.....                            | 665 |
| 5.6.1.2 Les coordonnateurs, les DG et les élus municipaux au CA de l'IAV.....             | 666 |
| 5.6.1.3 La réputation du festival (plaintes citoyennes).....                              | 669 |
| 5.6.1.4 La sécurité et la fraude.....   | 677 |
| 5.6.1.5 De l'importance du bénévolat et des contrats d'échanges de services.....          | 683 |
| 5.6.1.6 Environnement et développement durable.....                                       | 691 |
| Les acquis environnementaux.....  | 693 |
| 5.6.2 Discussion sur les résultats du sous-angle administratif.....                       | 696 |
| 5.7 Synthèse des résultats.....   | 698 |
| 5.7.1 Le prix du billet d'entrée comme facteur contribuant à l'institutionnalisation..... | 700 |
| 5.7.2 L'absence de financement public   |     |

|   |            |
|---|------------|
| comme facteur nuisant à l'institutionnalisation.....                                    | 702        |
| 5.7.3 L'importance du bénévolat   |            |
| comme facteur contribuant à l'institutionnalisation.....                                | 709        |
| 5.7.4 Des ressources humaines de qualité  |            |
| comme facteur contribuant à l'institutionnalisation.....                                | 714        |
| 5.7.5 L'étiquette du développement durable  |            |
| comme facteur contribuant à l'institutionnalisation.....                                | 715        |
| 5.7.6 La signature identitaire comme facteur contribuant à l'institutionnalisation..... | 719        |
| <b>CONCLUSION.....</b>  | <b>726</b> |
| Pour une synthèse de l'histoire du festival de musique au Québec.....                   | 726        |
| De l'IAV au FestiVoix : un nom en transformation.....                                   | 728        |
| Le FestiVoix de Trois-Rivières : un modèle gagnant.....                                 | 734        |
| Tout le monde n'apprécie pas le FestiVoix.....  | 745        |
| La désignation de Trois-Rivières comme capitale culturelle.....                         | 752        |
| Le gouvernement fédéral, un partenaire de moins en moins présent.....                   | 756        |
| Bilan du FestiVoix depuis sa création en 2008.....                                      | 762        |
| Des recherches potentielles sur les festivals.....                                      | 766        |
| D'autres pistes éventuelles de recherche.....   | 768        |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>   | <b>772</b> |
| Sources premières : fonds d'archives de l'IAV (1993-2008).....                          | 772        |
| Documents institutionnels (rapports, études, etc.).....                                 | 845        |
| Mémoires et thèses.....   | 847        |
| Monographies  |            |
| Histoire culturelle du Québec.....  | 851        |
| Histoire internationale des festivals.....  | 855        |
| Chapitre d'un ouvrage collectif.....  | 856        |
| Dictionnaires.....  | 857        |
| Articles  |            |
| Histoire culturelle du Québec.....  | 858        |

|  |            |
|--|------------|
| Histoire générale des festivals.....   | 869        |
| Institutionnalisation et politiques culturelles.....                                       | 882        |
| COVID-19 et crise du coronavirus.....  | 886        |
| Méthodologie.....  | 888        |
| Médias vidéo (entrevues, émissions, reportages, documentaires, etc.).....                  | 889        |
| Sites Internet.....  | 892        |
| <b>APPENDICES.....</b>   | <b>900</b> |
| Appendice 1 : Les différentes modélisations des festivals au Québec.....                   | 900        |
| Appendice 2 : Les salles de spectacles ou espaces de musicalité au Québec.....             | 906        |
| Appendice 3 : Les festivals de musique dans les 17 régions du Québec.....                  | 909        |
| Appendice 4 : Lettre de confidentialité signée avec le FestiVoix de Trois-Rivières.....    | 929        |
| Appendice 5 : L’horaire des publicités et diffusion des entrevues avec les médias (2002).. | 930        |
| Appendice 6 : Chiffres d’achalandage des festivals culturels en Mauricie.....              | 931        |
| Appendice 7 : Chiffres d’achalandage des festivals de musique au Québec.....               | 932        |

## LISTE DES TABLEAUX

|  |     |
|--|-----|
| Tableau 1 : Nombre de festivals de musique dans les 17 régions administratives du Québec.....  | 155 |
| Tableau 2 : Synthèse des facteurs d’institutionnalisation du festival de musique entre 1992 et 2020.....   | 274 |
| Tableau 3 : Angles et sous-angles à l’étude.....   | 301 |
| Tableau 4 : Description détaillée du fonds d’archives de l’IAV de 1993 à 2007.....   | 308 |
| Tableau 5 : Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l’institutionnalisation de l’IAV selon le sous-angle politique.....  | 352 |
| Tableau 6 : Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l’institutionnalisation de l’IAV selon le sous-angle juridique.....  | 370 |
| Tableau 7 : Synthèse des contributions financières obtenues des trois paliers de gouvernement.....   | 463 |
| Tableau 8 : Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l’institutionnalisation de l’IAV selon le sous-angle économique.....   | 468 |
| Tableau 9 : Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l’institutionnalisation de l’IAV selon le sous-angle artistique.....   | 555 |
| Tableau 10 : Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l’institutionnalisation de l’IAV selon le sous-angle culturel.....  | 653 |
| Tableau 11 : Chiffres de l’achalandage à l’IAV de 1993 à 2007.....   | 661 |
| Tableau 12 : Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l’institutionnalisation de l’IAV selon le sous-angle administratif.....   | 697 |
| Tableau 13 : Synthèse du nombre de bénévoles dans les principaux festivals au Québec.....  | 709 |
| Tableau 14 : Synthèse des facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l’institutionnalisation de l’IAV selon les deux angles et les six sous-angles de la recherche..... | 717 |

## LISTE DES FIGURES

|  |     |
|--|-----|
| Figure 1 : Modèle de l'écosystème festif de l'IAV et tous les acteurs impliqués.....             | 35  |
| Figure 2 : Modèle des interrelations entre l'IAV de Trois-Rivières et les acteurs du milieu..... | 37  |
| Figure 3 : Modèle de l'angle d'analyse de la relation entre le festival et les acteurs.....      | 47  |
| Figure 4 : Modélisation de l'organigramme du FestiVoix de Trois-Rivières (2018).....             | 48  |
| Figure 5 : Modèle de l'angle d'analyse de la relation entre le festival et l'État.....           | 53  |
| Figure 6 : Modélisation rassemblant les deux angles de la recherche et les six sous-angles.....  | 63  |
| Figure 7 : Modélisation des sous-concepts de festival de musique et leurs interrelations.....    | 215 |
| Figure 8 : Modélisation des genres musicaux des festivals de musique au Québec.....              | 217 |
| Figure 9 : Modélisation des festivals québécois selon la Théorie des éléments.....               | 902 |
| Figure 10 : Modélisation des thématiques des festivals québécois selon les saisons.....          | 904 |
| Figure 11 : Modélisation des festivals selon diverses catégories.....                            | 905 |

## LISTE DES CARICATURES

|              |   |     |
|--------------|---|-----|
| Caricature 1 | Il semble que les jours du directeur général de l’IAV soient comptés.....                   | 332 |
| Caricature 2 | Sous une forme humoristique, l’auteur souligne l’isolement de l’IAV.....                    | 336 |
| Caricature 3 | Les tensions sont vives entre la direction du festival<br>et le gouvernement québécois..... | 346 |
| Caricature 4 | Stéphane Boileau, le DG de l’IAV, s’épuise à éponger un déficit.....                        | 465 |
| Caricature 5 | Les rumeurs suggèrent une programmation réduite de l’IAV.....                               | 476 |
| Caricature 6 | Le DG Stéphane Boileau célèbre les résultats de<br>sa programmation populaire.....          | 489 |
| Caricature 7 | Alain Gamelin doit se résigner à une pluie abondante et des nuages noirs.....               | 723 |
| Caricature 8 | La pluie s’invite comme artiste principal de la programmation de l’IAV.....                 | 724 |
| Caricature 9 | En attendant le bilan de l’édition 2008, Stéphane Boileau transpire.....                    | 742 |

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

|           |  |
|-----------|--|
| AEF :     | Association européenne des festivals   |
| AFIJMA :  | Association des Festivals Innovants en Jazz et Musiques Actuelles                        |
| ADISQ :   | Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo             |
| APASQ :   | Association des professionnels des arts de la scène du Québec                            |
| AQPM :    | Association québécoise de la production médiatique                                       |
| AQTIS :   | Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son                |
| ASSIQ :   | Association des salles de spectacles indépendantes du Québec                             |
| ATSQ :    | Associations touristiques sectorielles du Québec   |
| BAnQ :    | Bibliothèque et Archives nationales du Québec  |
| BRAMS :   | Laboratoire international de recherche sur le cerveau, la musique et le son              |
| CALQ :    | Conseil des arts et des lettres du Québec  |
| CAPACOA : | Association canadienne des organismes artistiques  |
| CDC :     | Corporation de développement culturel de Trois-Rivières                                  |
| CIOFF :   | Conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels |
| CKAC :    | Canada Kilocycle America-Canada  |
| CLD :     | Centres locaux de développement  |
| CMADQ :   | Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec                                   |
| CRÉ :     | Conférences régionales des élus  |
| CMI :     | Collège Marie-de-l'Incarnation   |
| CNBDI :   | Centre national de la bande dessinée et de l'image (France)                              |
| CPCQ :    | Conseil du patrimoine culturel du Québec   |
| CQPV :    | Conseil québécois du patrimoine vivant   |
| DPMQ :    | Développement des Publics de la Musique au Québec  |
| ÉAQ :     | Évènements Attractions Québec  |
| ENAP :    | École nationale d'administration publique à Québec                                       |
| FAME :    | Festivals et événements majeurs Canada   |
| FCMTQ :   | Festivals de la Chanson et des Métiers du Terroir de Québec                              |
| FÉQ :     | Festival d'été de Québec   |

|                    |  |
|--------------------|--|
| FEQ :              | Festivals et Événements Québec   |
| FFCF :             | Fédération des Festivals de Chanson Francophone                        |
| FFFIM :            | Fédération Française des Festivals Internationaux de Musique           |
| FLAVTR :           | Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières                |
| FIBD :             | Festival international de la bande dessinée d'Angoulême (France)       |
| FICG :             | Festival international de la chanson de Granby                         |
| FIFA :             | Festival international du film sur l'art de Montréal                   |
| FIJM :             | Festival international de jazz de Montréal                             |
| FIL :              | Festival international de Lanaudière                                   |
| FIMAV :            | Festival international des musiques actuelles de Victoriaville         |
| FNA :              | Festival nuits d'Afrique de Montréal                                   |
| GAMIQ :            | Gala alternatif de la musique indépendante du Québec                   |
| GMMQ :             | Guilde des musiciens et musiciennes du Québec                          |
| GRAF :             | Groupe de recherche sur l'espace festif                                |
| GRIP :             | Groupe de recherche et d'intervention psychosociale                    |
| GRSH :             | Groupe de recherche en histoire des sociabilités                       |
| GTFAS :            | Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène            |
| IAV :              | International de l'art vocal (de Trois-Rivières)                       |
| IQRC :             | Institut québécois de recherche sur la culture                         |
| OBNL :             | Organisme à but non lucratif   |
| OCCQ :             | Observatoire de la culture et des communications du Québec             |
| OICRM :            | Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique |
| <i>OIF</i> :       | Organisation internationale de la Francophonie                         |
| OTJ :              | Organisation des terrains de jeux                                      |
| <i>MAC</i> :       | Ministère des Affaires culturelles                                     |
| MEPS :             | Modèle d'évaluation des pratiques sociales                             |
| MCCQ :             | Ministère de la Culture et des Communications du Québec                |
| MNBAQ :            | Musée National des Beaux-Arts du Québec                                |
| P <sup>2</sup> M : | Partenariats sur les publics de la musique                             |
| REFRAIN :          | Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants          |
| RÉMI :             | Regroupement des événements majeurs internationaux                     |

|          |   |
|----------|---|
| RIASQ :  | Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec  |
| RMR :    | Régions métropolitaines de recensement  |
| ROSEQ :  | Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est-du-Québec   |
| SAQ :    | Société des alcools du Québec   |
| SATQ :   | Société des attractions touristiques du Québec  |
| SDC :    | Société de développement commercial de Trois-Rivières   |
| SÉMIQ :  | Société des événements majeurs internationaux du Québec   |
| SFFQ :   | Société des Fêtes et Festivals du Québec  |
| SFPQ :   | Société des Festivals populaires du Québec  |
| SIMA :   | Semaine internationale de musique actuelle  |
| SIQ :    | Société immobilière du Québec   |
| SMAQ :   | Scènes de musique alternatives du Québec  |
| SMCQ :   | Société de musique contemporaine du Québec  |
| SPAM :   | Société de la Place des Arts de Montréal  |
| SODEC :  | Société de développement des entreprises culturelles  |
| SQRM :   | Société québécoise de recherche en musique  |
| TRACE :  | Association des travailleuses et travailleurs regroupés<br>des arts, de la culture et de l'événementiel |
| UDA :    | Union des artistes  |
| UdeM :   | Université de Montréal  |
| UNESCO : | Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture                               |
| UQAM :   | Université du Québec à Montréal   |
| UQTR :   | Université du Québec à Trois-Rivières   |

## INTRODUCTION

La présente recherche porte sur l'histoire du festival de musique québécois et son institutionnalisation au XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, au travers de l'étude du Festival international de l'art vocal (IAV) de Trois-Rivières. D'une part, il s'agit d'étudier les relations entre l'organisation festivalière musicale et le milieu politique, que ce soit l'État du Québec, l'État fédéral d'Ottawa ou le représentant municipal. D'autre part, l'étude porte sur les relations entre l'organisation et les acteurs. L'étude de cas tente de mieux comprendre les mécanismes, les pratiques et les conditions de légitimation pour favoriser sa reconnaissance (notamment par les publics, par l'opinion publique incluant les non-publics, par le milieu artistique et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec), plutôt que l'étude de sa hiérarchie interne ou de son fonctionnement institutionnel.

Plus précisément, il s'agit d'analyser le festival de musique sous les deux angles suivants :

a) la relation entre le festival de musique et l'État : en quoi le contexte d'émergence de lois et des politiques publiques permettent-ils la prise en charge de la culture par les différents paliers de gouvernements et les conditions de légitimation du festival de musique au Québec ? Selon cet angle, il s'agit également d'étudier les relations entre les festivals de musique et les différents paliers gouvernementaux (du local à l'international).

Les sous-angles d'analyse touchent aux relations entre le festival de musique et l'État, incluant les sous-angles politique, juridique et économique.

b) la relation entre le festival de musique et les acteurs : en quoi la programmation musicale, la direction artistique, les formes d'expression du festival de musique et ses moyens de diffusion (affiche, programme, radio, disque, télévision, concert, produit dérivé, numérique) concourent-ils à son institutionnalisation aux yeux des publics, des artistes et des partenaires ? Selon cet angle, il s'agit également d'étudier les diverses manières selon lesquelles un festival de musique occupe des espaces collectifs ou communautaires afin d'asseoir sa légitimité; la salle de spectacle ou le lieu du concert devenant des lieux privilégiés d'analyse de son institutionnalisation.

Les sous-angles d'analyse touchent aux relations entre l'organisation et les acteurs participant à une même idée de travail, incluant les sous-angles artistique (musique, programmation, valorisation des talents locaux ou régionaux), culturel (festivals, publics, dilemme identitaire) et administratif (gestion des ressources humaines, financières et techniques).

Un dernier sous-angle est présenté au chapitre 2, soit l'historique. Il sert à établir la manière selon laquelle s'est érigée la culture en domaine d'intervention de l'État québécois et à documenter le phénomène du festival de musique au XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Le sous-angle historique favorise la connaissance et la compréhension du contexte spatio-temporel propre à l'espace nord-américain et québécois, de même que l'inscription du festival de musique dans un continuum temporel, en passant du « temps historique » (succession d'événements entre le passé et l'avenir), en passant par le « temps patrimonial » (volonté de conserver ou de préserver un pan culturel pour la mémoire collective de la société québécoise)<sup>2</sup>, pour terminer par le temps « immédiat », selon l'approche de l'étude du temps présent et de l'historiographie contemporaine de Bedarida (2001).

En vue de dresser le contexte de l'institutionnalisation du festival de musique québécois, la spécificité de l'IAV est analysée. D'emblée, cette spécificité permet de mieux saisir cet écosystème festivalier au moment où ses acteurs se rencontrent pour vivre le quotidien et partager ensemble une intense expérience musicale collective. Que ce soit pour permettre aux publics de s'y rencontrer, pour se défouler ou, simplement, de faire rouler l'économie, car « l'une des fonctions de la fête doit être de cimenter la structure sociale d'une communauté » (Chicoine, 1982, p. 11), leur permettant de reprendre contact avec un héritage, dans une volonté d'affirmer l'identité culturelle des gens d'ici, et de « développer [leur] sentiment d'appartenance à une collectivité » (*Ibid.*)<sup>3</sup>. Selon l'auteure, non seulement « les fêtes et festivals sont évidemment des rassemblements collectifs importants pour promouvoir la fierté nationale » (*Ibid.*, p. 10). Toutefois, leur principale fonction est surtout « d'affirmer l'identité d'un groupe ou d'une communauté [...] » (*Ibid.*, p. 12)<sup>4</sup>. Les salles de concerts et les grands festivals populaires permettent donc à la culture nationale de rayonner, de s'affirmer et de prendre sa place dans l'espace public, en acquérant une certaine autonomie artistique.

---

<sup>2</sup> Guy DI MÉO. « Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques ». *Annales de géographie*, Paris, Éditions Armand Colin, vol. 3, no 643 (2005), p. 242.

<sup>3</sup> Marie CHICOINE (dir.). *Lâchés lousSES, les fêtes populaires au Québec, en Acadie et en Louisiane*. Montréal, VLB Éditeur, 1982, p. 11, 12.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 10-12.

## CHAPITRE 1

### LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

Qui d'entre nous n'a jamais assisté à un festival de musique au Québec, que ce soit à des concerts en plein air pendant la saison estivale ou à des spectacles en salle mettant en vedette des artistes ou des groupes d'artistes. Chaque année, les publics s'y rendent par centaines de milliers, soit par curiosité, soit par habitude, ce qui permet aux événements de masse comme les festivals de se démarquer dans l'offre touristique artistique et culturelle. Souvent, les organisations festivalières se servent des chiffres de l'achalandage pour démontrer à quel point ils rayonnent dans la société qui les accueille, les a vu naître et évoluer. Ainsi, la fréquentation des festivaliers devient l'une des premières caractéristiques de l'institutionnalisation des festivals, une sorte de preuve de leur réussite. Toutefois, il existe de nombreux autres facteurs qui contribuent à cette institutionnalisation. Avant d'aborder ces facteurs, le contexte général de la recherche est présenté.

#### 1.1 Le contexte général de la recherche

L'objet d'étude de la présente recherche doctorale porte sur l'histoire de l'institutionnalisation du festival de musique québécois du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles, au travers du cas du FestiVoix de Trois-Rivières. Le festival musical utilise l'espace *public*, généralement urbain (réseau viaire ou tout espace de circulation comme les lieux de rassemblements; parc, place, etc.), soit l'ensemble des espaces destinés à l'usage de tous, sans restriction, ou l'espace parfois semi-public (un espace qui relève du droit privé mais accessible à tous tel un stationnement ou certains espaces commerciaux)<sup>5</sup>. Par l'entremise de sa programmation et de la valorisation des artistes locaux, le festival culturel, et particulièrement musical, contribue à définir l'identité de toutes les nations. Le Québec n'y fait pas exception. À ce titre, il semble que les Québécois(es) soient des grands amateurs de musique et qu'elle soit la pratique culturelle la plus populaire au Québec. Déjà, en 1994, près de 84 % de la population de 15 ans et plus considérait écouter de la musique très souvent ou assez souvent, un chiffre en hausse depuis les deux enquêtes de 1983 et 1989.<sup>6</sup> En 2004, il s'agit plutôt de 97,2 % des gens qui en écoutait (90 % souvent, 7,2 % rarement), une

---

<sup>5</sup> Définition par l'organisme *Vivre en ville – la voie des collectivités viables*, présent à Québec, Montréal et Gatineau. <https://vivreenville.org/thematiques/espace-public.aspx>

<sup>6</sup> Gilbert GAGNON. « La culture en pantoufles et souliers vernis : rapport d'enquête sur les pratiques culturelles du Québec ». Les publications du Québec, Gouvernement du Québec, MCCQ, 1997, p. 27.

hausse de 10 % en 25 ans. Les statistiques semblent aussi indiquer une hausse de la fréquentation des concerts depuis la fin des années 1990<sup>7</sup>. Cependant, la réalité semble indiquer que cette situation est très variable, car les chiffres cités sont des données globales qui ne semblent pas tenir compte des genres musicaux, ni de la nature des concerts<sup>8</sup>. Par exemple, en témoigne la baisse drastique de la fréquentation québécoise de la musique classique qui indique peut-être la fin de la démocratisation culturelle<sup>9</sup>. Or, l'histoire des festivals de musique au Québec est un champ peu exploré qui a encore beaucoup de secrets à livrer, d'où la pertinence de rendre compte de cet univers pourtant omniprésent dans nos sociétés contemporaines. En 1999, 48 % des Québécois avait participé à au moins un festival dans l'année<sup>10</sup>.

Besançon (2000) avait déjà établi que chaque festival est constitué de diverses logiques mais dans des proportions variées : 1) la « logique artistique », lorsque le festival sert de laboratoire musical, permettant d'établir la crédibilité de certaines esthétiques, tout en rejoignant un public plus large qu'en saison régulière; 2) la « logique économique », qui pousse les organisateurs à gérer leurs activités festives comme une entreprise avec des objectifs de rentabilité (l'art devient une marchandise, le public devient des consommateurs); 3) la « logique de mécénat », lorsqu'une grande compagnie associe son nom à un festival, ce qui lui permet de conserver une grande visibilité dans l'espace public et dans l'esprit des festivaliers; et 4) la « logique politique », soit « lorsqu'un festival est créé pour mousser l'identité socioculturelle d'une région, en général en y exploitant une caractéristique distinctive, afin d'y attirer des touristes » (Rhéaume, 2005)<sup>11</sup>. En conséquence, plus un festival de musique « est équilibré dans ces logiques, plus il sera bénéfique aux artistes, aux commanditaires et autres bailleurs de fonds, au public et à la construction d'une identité culturelle québécoise riche et diversifiée »<sup>12</sup>. Le succès de ces festivals de musique repose notamment sur la présence physique et la gratuité (voire un coût modique qui donne accès à la majorité des spectacles sur les scènes extérieures comme le Festival

---

<sup>7</sup> DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS DE LA MUSIQUE AU QUÉBEC. Document de présentation du projet universitaire *Développement des Publics de la Musique au Québec* (DPMQ), organisme affilié à l'OICRM, 2015, 6 p. <https://p2m.oicrm.org/p2m-recherche/presentation-du-projet/>

<sup>8</sup> Claude FORTIER. « La fréquentation des arts de la scène en 2012 », *Optique culture*, Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), vol. 21, no 28 (septembre 2013), 20 p.

<sup>9</sup> Rosaire GARON. « Les pratiques culturelles du Québec – La fin de la démocratisation ? », *Le Devoir*, 22 novembre 2006, 2 p.

<sup>10</sup> Rosaire GARON. « Vingt ans de pratiques culturelles au Québec », *SURVOL*, no.12 (mars 2004), 16 p.

<sup>11</sup> Martine RHÉAUME. « Réflexions sur les festivals, la musique contemporaine et l'identité culturelle québécoise », Montréal, *Circuit: musiques contemporaines*, vol. 15, no 2 (2005), p. 77.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 77.

d'été de Québec (FÉQ) ou bien le FestiVoix de Trois-Rivières). Il reste maintenant à déterminer ce que ces événements culturels et populaires affirment sur l'identité collective québécoise.

### À la recherche de l'identité québécoise

Outre les symboles nationaux (emblèmes officiels, drapeaux, armoiries, langue locale, etc.), que le pouvoir utilise dans ses symboliques et ses rites de légitimation, selon le sociologue Fernand Dumont (1927-1997), l'identité nationale est aussi clairement définie par les activités et traditions vécues en société. Concernant l'identité de la nation québécoise, on peut se référer à l'histoire culturelle qui confirme l'inscription dans l'espace et le temps d'une civilisation donnée, à une époque donnée, au sens de l'unicité d'une identité sociologique<sup>13</sup>. Au Québec, depuis la Révolution tranquille des années 1960, on défend beaucoup le concept de « société distincte », que les gouvernements successifs ont tenté sans succès de faire inscrire dans la constitution canadienne<sup>14</sup>. Dès 1965, Paul Gérin-Lajoie, alors ministre de l'Éducation, affirmait bien ce qui deviendra une doctrine éponyme à son nom. Sur le continent, le Québec a sa vocation propre et possède son univers culturel unique : « De ce fait, le Québec est plus qu'un simple État fédéré parmi d'autres. Il est l'instrument politique d'un groupe culturel distinct et unique dans la grande Amérique du Nord »<sup>15</sup>. Or, depuis la Conquête britannique de 1760, les thématiques identitaires traversent le grand récit national des citoyens qui habitent le Québec, passant de Canadiens (1763) à Canadiens français (1840) à Québécois (1967-1968) lors de la Révolution tranquille. « L'histoire de la culture québécoise aura d'abord été une très longue quête d'identité. Elle débouche, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, sur un caractère universel qui permet au Québec de participer activement à l'avant-garde artistique mondiale » (Eddie, 2000, p. 21)<sup>16</sup>. En résumé, le caractère de cette quête identitaire ambiguë exprime l'originalité de la culture québécoise, tout au long du XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Au fil des décennies, surtout depuis la Révolution tranquille, la culture québécoise s'est institutionnalisée, notamment par l'entremise des initiatives gouvernementales, que ce soit la création des archives nationales et de collections thématiques, la prolifération des bibliothèques

---

<sup>13</sup> Fernand DUMONT. *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Éditions Boréal, 1993, 393 p.

<sup>14</sup> Jean-Philippe WARREN et Simon LANGLOIS. « Le Québec comme société distincte », 21 décembre 2020, *L'Encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/le-quebec-comme-societe-distincte>

<sup>15</sup> Discours prononcé le 12 avril 1965 à l'occasion que le Québec est l'hôte officiel du Corps consulaire de Montréal. <https://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/Ministere/Historique/Doctrine-Paul-Gerin-Lajoie/allocutions-discours-officiels/pg11965/>

<sup>16</sup> Christine EDDIE. « Le 20<sup>e</sup> siècle de la culture québécoise : la quête d'une identité », Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2000, 30 p. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/50861>

publiques, le financement public des créateurs de diverses disciplines, la fondation de musées ou d'associations culturelles, l'enregistrement ou la production de documentaires et de films, etc. Cette quête identitaire au Québec est intimement liée au contexte de reconnaissance par l'État de l'existence de cette culture émergente, dite québécoise, comme l'expression d'une culture légitime. Néanmoins, il reste encore à déterminer quels sont les facteurs d'institutionnalisation de la culture québécoise, en général et, dans le cas qui nous occupe ici, en particulier ceux du festival de musique comme faisant partie intégrante du patrimoine culturel immatériel.

La présente thèse aborde principalement l'histoire du festival de musique québécois et son institutionnalisation (dynamique avec le pouvoir dans les relations à l'État, statuts constitutifs dans le sous-angle juridique, retombées économiques, et les relations entre les acteurs comme la programmation musicale, l'identification de la part des publics sur le plan culturel, émergence d'une bureaucratie autonome dans son mode administratif), le développement de l'industrie culturelle de la société québécoise, de ses différents espaces de diffusion et de ses plus récentes pratiques. Nous désirons connaître ce qu'implique et signifie un concert musical dans le cadre d'un festival populaire dédié à la musique (qu'il soit payant ou gratuit), tant pour les représentants du pouvoir politique, pour les spectateurs et pour les artistes que pour la communauté qui l'accueille.

### 1.1.1 Les facteurs d'institutionnalisation

Il faut pousser plus loin la réflexion sur les facteurs d'institutionnalisation des festivals de musique au Québec afin d'entrevoir le processus de reconnaissance de ces événements majeurs face à la société civile et face à l'État. Pour la majorité des organisations festivalières, l'acquisition d'une certaine légitimité leur permet d'obtenir un financement récurrent de la part des ministères concernés, mais aussi une reconnaissance de la part des instances locales, régionales et des publics. Cette institutionnalisation du festival de musique sous différents angles (politique, juridique, économique, artistique, culturelle, administrative) est essentielle pour affirmer leur présence, leur expertise et la professionnalisation de ses acteurs, puis pour se démarquer devant la concurrence.

L'institutionnalisation du festival de musique repose sur une multitude de facteurs tributaires du contexte social, politique, local ou régional. Parmi ces facteurs, on peut mentionner la volonté de démocratiser la culture<sup>17</sup>, sur les plans politique et législatif (adoption de lois ou de

---

<sup>17</sup> Dès la publication de sa première politique culturelle officielle, le gouvernement du Québec s'engage notamment à « appuyer les événements et festivals favorisant la promotion et la diffusion d'œuvres et de produits culturels de langue française. Le gouvernement entend encourager la fréquentation d'activités culturelles et la consommation de produits

politiques pour subventionner ce secteur), de même que sur le plan juridique (lettres patentes pour en garantir le statut aux yeux de la loi). Du côté économique, la capacité et les ressources jouent un rôle primordial dans son développement, notamment sur les plans technique (son et lumières), artistique (spectacles exclusifs ou produits d'appel pour créer des attraits touristiques, présence de grands artistes internationaux) et culturel (mesures pour élargir l'accès à la culture, façonner une identité). Il faut également considérer les retombées économiques comme un important facteur d'institutionnalisation, parce que les acteurs et les organisations festivalières peuvent s'appuyer sur cet impact majeur dans leur communauté afin d'exiger un minimum de financement de la part de l'État. De plus, ces retombées se mesurent par la quantité d'argent neuf ajouté dans l'économie, là où les subventions accordées ne permettent pas toujours de produire un surplus fiscal<sup>18</sup>.

Parmi les autres facteurs, on peut penser à la communauté de recherche qui s'intéresse aux pratiques culturelles, à l'accès et à la participation aux arts et à la culture pour certaines franges de la société qui en sont exclues, à la possibilité pour le festival de se réunir en réseau ou dans des organisations qui défendent ses intérêts, à des mouvements internationaux pour la promotion des arts et de la diversité culturelle, puis à la fréquentation indispensable de la population locale à ses spectacles et activités. Ce contact avec le public local est essentiel pour avoir une reconnaissance.

Par ailleurs, il existe aussi des obstacles à l'institutionnalisation du festival de musique et à sa mise en œuvre. Il y a les obstacles juridiques, ceux qui empêchent une petite organisation ou une coopérative d'être reconnue officiellement comme OBNL, en raison du manque de clarté des méthodes et procédures<sup>19</sup>. En plus des obstacles juridiques, des obstacles politiques sont présents comme les définitions restreintes des gouvernements pour la reconnaissance des organisations en tant que festival d'envergure, le manque de sensibilisation quant à la pertinence de subventionner de petits festivals ou la place des arts et de la culture par rapport à d'autres secteurs, comme les événements sportifs qui drainent beaucoup de fonds public. À cela s'ajoute les périodes d'austérité imposées par les gouvernements successifs qui sont parfois obsédés par le « déficit zéro ». Quant

---

culturels de langue française. Pour ce faire, il développera, en collaboration avec les milieux culturels et les médias, de nouveaux outils favorisant la diffusion d'œuvres et de produits culturels de langue française. », *Ibid.*, p. 28-29. Même si le terme « festival » n'est employé qu'à seulement 4 reprises en 168 pages, sa présence est très significative.

<sup>18</sup> Vincent BROUSSEAU-POULIOT. « Quel festival génère le plus de retombées au Québec ? », 3 juillet 2018, *La Presse*.

<sup>19</sup> Jennifer H. LEE, Nathalie RÖBBEL et Carlos DORA. « Analyse transnationale sur l'institutionnalisation de l'évaluation d'impact sur la santé », Organisation mondiale de la Santé, 2014, p. 2.

aux obstacles culturels et artistiques, on peut penser à l'absence relative de collaboration entre les organisations festivières, causée notamment par la compétition pour attirer des artistes ainsi que des touristes et la capacité d'offrir un produit culturel exclusif. Enfin, des obstacles économiques existent, tels que le manque d'évaluation des retombées (directes ou indirectes) dans la communauté locale ou l'insuffisance de fonds et d'outils pour venir en aide aux festivals en leur permettant de mener à terme leur mission. Ces nombreux facteurs, comme le financement, le suivi des données et l'accessibilité de l'information, sont soit distincts, soit parallèles.

Aussi, plusieurs facteurs essentiels sont propres à certains pays<sup>20</sup>. Cependant, partout dans le monde, les festivals musicaux doivent sans cesse se renouveler, se distinguer et être différent des autres organisations pour se démarquer, ce qui est l'une des clés du succès dans l'obtention d'un financement public. Par conséquent, un processus d'institutionnalisation est forcément « tramé de rapports de force et de jeux de pouvoir » (Bazin, 2011, p. 185)<sup>21</sup>.

À titre d'exemple, l'historien Sylvain Lesage analyse les facteurs d'institutionnalisation du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême (FIBD), dans le sud-ouest de la France. Quoiqu'il ne s'agisse pas d'un festival de musique, ce cas est très révélateur pour analyser la place de l'État. Fondé en 1974 grâce à la participation du conservateur du musée municipal qui accepte d'ouvrir les portes de son établissement, c'est seulement à partir de 1978, lorsque le festival fait l'unanimité politique, qu'il assoit définitivement son statut dans le paysage culturel local. Auparavant, on associe plutôt l'événement à une manifestation culturelle parisienne, voire belge. La création d'un embryon de musée de la bande dessinée fait « passer son institutionnalisation de l'échelle de l'action culturelle municipale à la mise en place d'une politique culturelle nationale en faveur de la bande dessinée » (Lesage, 2013, p. 258). D'abord connu sous l'appellation de Salon international de la bande dessinée, c'est en 1996 qu'il prend son nom actuel. La création et l'inauguration, en 1990, d'un pôle dédié à l'image, le Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI) – financé à la fois par le Département de la Charente, par l'État (ministère de la Culture et de la Communication), par la ville d'Angoulême et par la Région Nouvelle-Aquitaine<sup>22</sup> – est la « manifestation la plus évidente de cette politique d'institutionnalisation du festival »

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>21</sup> Yoann BAZIN. *L'institutionnalisation des pratiques organisationnelles : le cas du diagnostic en psychiatrie*. Thèse de doctorat (psychologie), Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, 2011, p. 185.

<sup>22</sup> La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image : <http://www.citebd.org/spip.php?rubrique2>

(Lesage, 2013, p. 261). Sa localisation à Angoulême est en quelque sorte une conséquence directe du festival : s'il n'y avait pas eu le FIBD, le CNBDI aurait sûrement existé, mais plutôt ailleurs.

La relation du festival à la ville obéit donc à des logiques complexes. Objet de méfiances initiales, d'instrumentalisations précoces, le festival a également été l'occasion pour la ville d'élaborer une véritable politique culturelle autour de la bande dessinée. Plus largement, cette politique culturelle a constitué un véritable outil de reconversion économique et de requalification urbaine. (p. 264)<sup>23</sup>

Au final, le décalage entre l'impact de ce festival dans la transformation de l'espace urbain, par une certaine emprise spatiale, mais aussi de l'image de la ville, malgré son implantation fragile, témoigne de tensions réelles. Avec ses 200 000 festivaliers annuels, le FIBD est aujourd'hui le principal festival de bande dessinée francophone et le deuxième plus important d'Europe en termes de notoriété et de taux de participation, après le Salon international des bandes dessinées de Lucques, en Italie<sup>24</sup>. Par contre, cela n'empêche pas d'alimenter des controverses autour de la remise des prix<sup>25</sup>.

Parmi les autres facteurs qui ont contribué à la reconnaissance de ce festival par le politique, outre un lieu muséal comme espace d'ancrage territorial et le désir de la ville de faire de l'image une signature, voire une marque de commerce, on peut nommer les différentes activités offertes (expositions, débats, rencontres, séances de dédicaces, etc.), une variété qui aide certainement le FIBD à se démarquer des autres festivals culturels et artistiques. Nous l'avons déjà souligné, son affluence devient également un marqueur de sa popularité, donc de son large rayonnement. Cette fréquentation, concentrée pendant le festival, peut s'imposer comme la forme la plus aboutie de sa pérennisation. La présence d'artistes de renoms (comme la présidence d'honneur du festival par Hergé, en 1977, qui en profite pour faire le don d'une planche), la volonté de se démarquer dans un créneau particulier (la bande dessinée, les arts visuels), la mise en place d'un embryon de politique nationale d'acquisition d'œuvres, dès 1977, et l'occupation d'une partie de l'espace urbain (murs peints en BD) favorisent aussi cette institutionnalisation. Cela peut mener au désir du politique de l'élever en tant qu'institution reconnue, voire de se l'approprier en partie. Par

---

<sup>23</sup> Sylvain LESAGE. « Angoulême, « la ville qui vit en ses images » ? Politisation de la culture et institutionnalisation du festival » dans Anaïs FLÉCHET (dir.), Pascale GOETSCHER et Sophie JACOTOT. *Une histoire des festivals, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire contemporaine », 2013, p. 264.

<sup>24</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Festival\\_international\\_de\\_la\\_bande\\_dessinée\\_d'Angoulême](https://fr.wikipedia.org/wiki/Festival_international_de_la_bande_dessinée_d'Angoulême)

<sup>25</sup> RADIO-CANADA. « Le Festival de BD d'Angoulême s'ouvre dans un climat de controverse », 30 janvier 2014, *Radio-Canada / Arts*.

exemple, dans les années 1980, sous le mandat de Jean-Michel Bergeron, la ville se dote du slogan « la ville qui vit en ses images »; le FIBD participe par l'entremise de la bande dessinée en tant que « vecteur fort de redéfinition de l'image de la ville et d'élaboration d'un positionnement touristique »<sup>26</sup>. Quand les élites locales trouvent un intérêt au succès d'un événement, ils ont davantage tendance à le défendre, à l'appuyer et à le subventionner, d'autant plus que certains partenariats extrarégionaux du FIBD (Fnac, Bibliothèque publique d'information, etc.) trouvent écho en dehors d'Angoulême.

Selon la recherche néo-institutionnaliste, qui étudie, depuis le milieu des années 1980, la relation entre les conditionnements structurels (niveau macro) et les décisions individuelles (niveau micro), l'adoption d'un modèle de gestion en particulier peut s'expliquer en bonne partie par des facteurs d'ordre institutionnel qui incluent autant des structures formelles et des cadres légaux que des normes, des valeurs et des idées véhiculées par les acteurs, qui tendent à garder une relative stabilité au fil du temps. On peut résumer ce cadre interprétatif selon trois facteurs : « les attitudes des acteurs, la structure des incitatifs et le leadership politique territorial » (Tomàs, 2007, p. 2)<sup>27</sup>.

#### 1.1.1.1 L'institutionnalisation du festival de musique européen

En ce qui concerne l'institutionnalisation du festival de musique européen, très peu de chercheurs québécois se penchent sur son étude. Un livre éclairant en ce domaine est l'ouvrage collectif de Fléchet et al. (2013), sous la direction de plusieurs historiens européens<sup>28</sup>. Même si cet ouvrage ne tient pas compte de la création de structures complémentaires au festival, comme les festivals en dehors de l'événement principal, dits festivals *Off*, les musées ou les fondations, il montre en détails des cas pertinents d'institutionnalisation. Considérant, avec John Wälfer, que le festival peut être un objet sociopolitique, un élément majeur dans une politique culturelle, de nombreux exemples d'institutionnalisation au XX<sup>e</sup> siècle illustrent parfois le détournement de ces événements par les États pour mousser des enjeux stratégiques, tels que le diplomatique (la capacité de se montrer puissant dans d'autres domaines que le militaire), le culturel (l'ambition de

<sup>26</sup> Sylvain LESAGE. *Op. cit.*, p. 264.

<sup>27</sup> Marionna TOMÀS. *Penser métropolitain ? L'institutionnalisation des pratiques de coopération dans la région métropolitaine de Montréal*. Thèse de doctorat (études urbaines), INRS / UQAM, 2007, p. 2, 50.

<sup>28</sup> Anaïs FLÉCHET. *Op. cit.*

faire redécouvrir un patrimoine national) et l'économique (générer des profits et créer des emplois)<sup>29</sup>.

En plus de promouvoir la culture régionale, nationale ou parfois internationale, le festival de musique semble avant tout l'occasion de rassembler des publics en grand nombre à un moment précis. En ce sens, le festival, tel que nous l'entendons, est un événement rassembleur et récurrent (annuel) qui devient un point crucial dans la mise en valeur de la musique, en faisant le pont entre le créateur (producteur) et le spectateur (récepteur), mais aussi pour la commercialisation des œuvres musicales. De plus, de récents travaux en Europe montrent que les festivals musicaux sont des phénomènes de masse, commerciaux, pédagogiques et sociologiques, dont la portée est à la fois nationale, mais aussi internationale<sup>30</sup>.

Assimilables à des foires en raison de la vente de billets ou de leur gratuité, les festivals impliquent divers moteurs, qu'ils soient internes (satisfaction des spectateurs ou des artistes, logique de distinction sociale, présence d'alcool, types de musique, etc.) ou externes (relations des organisateurs avec leurs partenaires financiers, météo, menace terroriste, etc.). Selon les circonstances, certains éléments peuvent devenir des facteurs de cohésion ou de dispersion (absence de publics, fréquentation en baisse, émeute, réchauffement climatique, etc.).

Par exemple, en France, en 2013, les crédits du gouvernement sont séparés de façon équilibrée entre, d'un côté, 272 millions d'euros pour les « opérateurs de l'État » (théâtres nationaux, Opéra national de Paris, Cité de la musique, établissement public de La Villette, Opéra-Comique, Centre national de la danse, etc.), et de l'autre, des crédits déconcentrés sur l'ensemble du territoire, soit 283 millions d'euros répartis entre aide aux structures et aides au festivals<sup>31</sup>. Aujourd'hui, plusieurs festivals ont un caractère anti-économique, ils ne peuvent se passer de la subvention publique, certains sont plus assistés que d'autres, parfois qualifiés de « rentiers »<sup>32</sup>.

En 2006, on compte 306 festivals qui ont bénéficié d'une aide de l'État français, un chiffre considérablement « amputé par la politique de rigueur menée depuis 2003 et que l'alternance

---

<sup>29</sup> Bruno SALGUES. « Anaïs FLÉCHET, Pascale GOETSCHÉL, Patricia HIDIROGLOU, Sophie JACOTOT, Caroline MOINE, Julie VERLAINE, dirs, Une histoire des festivals, XXe-XXIe siècle », *Questions de communication*, no 26 (2014), 5 p.

<sup>30</sup> Anaïs FLÉCHET. *Op. cit.*

<sup>31</sup> Isabelle BARBÉRIS et Martial POIRSON. *L'économie du spectacle vivant*. Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2013, p. 51.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 71.

politique ne remet pas en question (voir la « Cartocrise associative » qui recense les festivals supprimés ou en danger [en janvier 2015]) »<sup>33</sup>. Face aux crises successives qui traversent ce secteur, les acteurs hésitent entre un « paradigme interventionniste »<sup>34</sup>, où l'État donne une prépondérance au financement du secteur public sur le secteur privé, et un « paradigme ultralibéral », qui valorise une concurrence exacerbée dans laquelle les organisations doivent être plus flexibles devant la gestion du risque et de l'incertitude. De plus, la récurrence souvent annuelle de ces événements et leur côté populaire, par la promotion de la musique, deviennent le fondement ultime pour en comprendre son évolution dans le temps. Cependant, qu'en est-il au Québec ?

#### *1.1.1.2 L'institutionnalisation du festival de musique au Québec*

L'apparition du phénomène d'institutionnalisation du festival de musique au Québec émerge avec la création du ministère des Affaires culturelles, en mars 1961. Toutefois, il se développe très lentement par la suite. Il faut attendre la première politique culturelle provinciale, en 1992 – au moment où, selon l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), le nombre de lancements de disques d'artistes québécois en France n'a jamais été aussi élevé qu'au cours des trois années précédentes – pour que l'État du Québec s'implique davantage dans leur gestion, leur financement et leur reconnaissance.

Dès 1992, le festival est alors considéré comme un objet socio-politique. Conscient que la culture québécoise s'exporte plus massivement depuis les années 1970, le Québec reconnaît fortement l'importance de la participation d'artistes d'ici dans les événements internationaux : la culture québécoise « participe à l'évolution des grands courants esthétiques mondiaux et, souvent, elle contribue au rayonnement du Québec, c'est-à-dire qu'elle fait connaître et valoir, à l'extérieur, les éléments les plus importants de l'identité culturelle québécoise »<sup>35</sup>. On voit alors « la diversité, la vitalité et la maturité de la création artistique québécoise » comme un levier, voire un tremplin, soit un atout fondamental pour une plus grande ouverture des marchés. Dès 1992, le gouvernement québécois est conscient que l'art et la culture comptent parmi les facteurs principaux de cohésion d'une société et de son humanisation, comme il l'écrit dans son préambule : « La culture s'avère la référence par excellence pour le citoyen quant à son appartenance et à ses liens avec cette

---

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>35</sup> *La politique culturelle du Québec : notre culture, notre avenir*. Québec, 1992, p. 56.

société »<sup>36</sup>. Certains auteurs, comme le psychologue et ex-ministre péquiste Camil Bouchard, croient d'ailleurs que les événements festifs de masse représentent le dernier rempart pour une vie collective épanouie : « Nous en sommes au point que nos seuls événements de cohésion sociale, ce sont les festivals »<sup>37</sup>. Le sociologue et philosophe Fernand Dumont avait déjà établi que l'institutionnalisation de la culture passe entre autres par trois approches complémentaires : l'institutionnalisation du savoir, de l'imaginaire et de l'apprentissage. Par contre, c'est aussi un obstacle : « L'institutionnalisation de la culture multiplie à l'infini un statut social, un pouvoir, qui croît au même rythme : celui de l'expert. Ce dernier est le titulaire, le symbole de l'institution »<sup>38</sup>.

Dans le cas québécois, outre les critiques artistiques, les chroniqueurs et les spécialistes de la culture québécoise dans les médias traditionnels ou sur les plateaux télévisés, les véritables experts sont précisément les personnes nommées au sein des ministères concernés (de la culture, du tourisme, du patrimoine, etc.). Ce sont eux qui sont les responsables de l'application de critères dans l'octroi de financements publics aux festivals et aux événements touristiques d'envergure<sup>39</sup>. Ainsi, de nombreux facteurs contribuent à l'institutionnalisation des festivals de musique au Québec : l'incorporation, le nombre d'éditions, le nombre de scènes et de jours d'activités, la réputation des artistes invités, la participation des publics, la création d'une identité unique (logo distinctif, porte-parole, slogan, chanson-thème, moyens de communication, présence sur les nouvelles technologies, etc.)<sup>40</sup> dont la présente recherche expose le portrait.

#### [Le portrait du festival de musique au Québec](#)

À partir des années 2000, et particulièrement depuis la décennie 2010, le gouvernement du Québec offre un certain portrait du festival de musique au Québec. La majorité de ces travaux s'appuient sur l'étude réalisée conjointement avec plusieurs pays d'Europe, intitulée FeStudy<sup>41</sup>. À partir d'une liste établie de 65 festivals de musique québécois admissibles, 43 d'entre eux participent à cette enquête, ce qui permet d'avoir une certaine vue d'ensemble du phénomène. Ils se répartissent ainsi : 16 festivals de pop/rock, 10 de jazz/blues, sept de musique classique, sept de

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. VI.

<sup>37</sup> Marie-France BAZZO (dir.), Jean BARBE et Vincent MARISSAL. *De quoi le Québec a-t-il besoin ? Fragments d'un dialogue essentiel*. Montréal, Leméac éditeur, 2011, p. 140.

<sup>38</sup> Fernand DUMONT. « Pour situer les cultures parallèles », *Questions de culture*, IQRC, no 3 (1982), p. 15-34.

<sup>39</sup> Nous y reviendrons un peu plus tard, dans la section 1.1.2.2.

<sup>40</sup> Nous aurons l'occasion de revenir en détails, dans le chapitre trois, sur les différentes conceptions et théories des facteurs d'institutionnalisation.

<sup>41</sup> Emmanuel NÉGRIER, Michel GUÉRIN et Lluís BONET (dir.). *Festivals de musique[s] : un monde en mutation – une comparaison internationale*. Paris, Éditions Michel de Maule, 2013, 333 p.

*world/trad* (musiques du monde et traditionnelles) et trois festivals classés multi styles. Même si seul 66 % des festivals contactés participent à cette vaste étude, l'échantillon permet néanmoins de révéler plusieurs constats sur l'état actuel des festivals québécois. Parmi les résultats présentés, l'étude révèle que les festivals de musique, en 2011, offrent une palette située entre 10 et 600 spectacles, pour une moyenne de 95. De plus, les très gros festivals se concentrent dans les régions centrales et concernent surtout les musiques pop/rock et jazz/blues<sup>42</sup>.

Sur le plan financier, les revenus fluctuent de manière considérable d'un festival à l'autre, tout comme l'importance relative des différentes sources de financement dans l'exercice budgétaire. Si les commandites et le mécénat combinés arrivent en premier, en générant la plus grande portion du revenu total de tous les répondants réunis, la billetterie et les subventions gouvernementales arrivent en deuxième. En moyenne, les subventions représentent 41,3 % des revenus totaux d'un festival, ce qui les place souvent au premier rang des sources de revenus<sup>43</sup>. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) confirme ces chiffres. Pour ce qui est du secteur privé, les commandites d'entreprises contribuent pour environ 33,3 %; le reste étant assuré par des revenus autonomes à la hauteur de 25,4 %. Ces revenus autogérés concernent particulièrement la vente de billets, de souvenirs, de consommation et de nourriture. En réalité, « l'industrie culturelle québécoise ne peut pas survivre sans aide étatique » (Minardi, 2008)<sup>44</sup>. Plus précisément, les subventions et les commandites des sociétés d'État représentent de 16 % à 33 % de l'ensemble du budget des festivals de musique au Québec<sup>45</sup>.

Cependant, selon l'étude de FeStudy (2013), à mesure que le budget du festival augmente, la part relative des subventions tend à diminuer. Par exemple, selon un rapport produit par la firme KPMG sur les retombées économiques générées par 17 des 28 membres du Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI<sup>46</sup>) qui ont attiré 5,9 millions de personnes, en 2016-

---

<sup>42</sup> Diane SAINT-PIERRE et Claudine AUDET. « Les festivals de musique du Québec : résultats d'une enquête », *Survól – bulletin de la recherche et de la statistique*, ministère de la Culture et des Communications du Québec, no 26 (mars 2015), p. 1.

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> Jean-François MINARDI. « La question du financement public des festivals », 10 juillet 2008, *Institut Fraser*. <https://www.fraserinstitute.org/fr/article/la-question-du-financement-public-des-festivals>

<sup>45</sup> Claudine HÉBERT. « Financer les festivals, un casse-tête », 5 juin 2015, *Les Affaires*.

<https://www.lesaffaires.com/dossier/le-quebec-des-grands-evenements/financer-les-festivals-un-casse-tete-/579396>

<sup>46</sup> Fondé en 2000, le RÉMI rassemble les grands événements culturels, sportifs et de divertissement au Québec. Sur leur site web, on indique que « la naissance et l'essor du RÉMI sont étroitement liés à la personnalité du Québec sur l'échiquier touristique mondial. » Or, même si ses membres se concertent pour échanger sur des problématiques qui les concerne afin de faire croître leur industrie et multiplier les retombées sociales, touristiques, culturelles et

2017, seuls 16,7 % des revenus de ces rassemblements proviennent des subventions publiques. Du côté des dépenses, 40 % de ces coûts totaux sont constitués des cachets et des salaires<sup>47</sup>. Plus précisément, les frais artistiques et les honoraires arrivent au premier rang des postes de dépenses des festivals. Certains postes varient également selon le genre musical dominant. Par exemple, dans les festivals de pop/rock et de jazz/blues, les frais techniques pèsent plus lourdement que dans ceux des autres genres musicaux, notamment dans les musiques acoustiques, comme le classique, qui n'exigent pas de sonorisation. L'enquête de Audet et Saint-Pierre (2015) au sein de l'étude FeStudy montre également que la recherche de financement public et de partenaires privés sont les enjeux principaux auxquels les festivals se disent confrontés. Autrement formulé, ce sont les objectifs de nature artistique qui arrivent en tête de leurs priorités. Outre les artistes, les bénévoles et les employés engagés, il faut maintenant se pencher sur le portrait des participants.

#### Le portrait de la fréquentation du festival de musique au Québec

Concernant le portrait de la fréquentation du festival de musique au Québec, les répondants de FeStudy estiment attirer un peu plus de 5,5 millions de spectateurs, en 2011; ce qui représente une moyenne de 128 000 spectateurs par événement. D'un festival à l'autre, la fréquentation oscille entre 3 000 et près de 1,9 millions de spectateurs. Une majorité de festivals au Québec estiment qu'au moins 50 % de leurs spectateurs sont issus de la localité ou de la région dans laquelle ils se déroulent; un pourcentage qui est beaucoup plus élevé pour certaines organisations. En 2011, les entrées gratuites à des spectacles représentent en moyenne 55 % du total des spectateurs des festivals<sup>48</sup>.

Le festival de musique est une occasion incontournable pour permettre aux publics de fréquenter gratuitement des spectacles. « Un peu plus de la moitié de la population participe annuellement à des spectacles à l'occasion de festivals »<sup>49</sup>. Ce taux semble plus élevé dans les régions où il y a davantage de festivals, notamment dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, mais aussi dans les régions de Chaudière-Appalaches, de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Selon Garon (2002), « environ 10 % des Québécois n'assistent pas ou [n'assistent pas

---

économiques qui découlent de leurs activités, cela ne représente qu'une infime fraction de la réalité festivalière québécoise. <https://remi.qc.ca/> et <https://remi.qc.ca/membres/>

<sup>47</sup> Philippe PAPINEAU. « Un regroupement réclame une aide plus généreuse du fédéral aux festivals », 1<sup>er</sup> juin 2018, *Le Devoir*.

<sup>48</sup> Diane SAINT-PIERRE et Claudine AUDET. *Op. cit.*, p. 1.

<sup>49</sup> Rosaire GARON. « Vingt ans de pratiques culturelles au Québec » [2002], *Survolt*, no 12 (mars 2004), p. 7.

davantage] aux spectacles offerts en saison ordinaire et ne vont qu'à ceux qui sont présentés à l'occasion de festivals » (p. 7)<sup>50</sup>.

En 1999, en ayant recours à différentes techniques d'analyse multivariée, Garon (*Ibid.*) classe les Québécois(es) en cinq types de consommateurs culturels. Cette typologie est basée sur une quarantaine d'activités différentes qui montre des pratiques distinctes tant en termes d'intensité que de diversité. Les deux types prédominants sont « l'absent » et le « fêtard », englobant chacun le tiers de la population. Ensuite, en troisième place, vient « l'humaniste » qui équivaut à une personne sur cinq alors que les deux derniers types, « l'inconditionnel » et « l'engagé », ne représentent chacun qu'environ 8 % de la population. Si l'inconditionnel apprécie les concerts de toutes sortes, il ne manque aucun festival, alors que le fêtard est lui aussi un grand amateur de musique et qui fréquente assidûment les festivals<sup>51</sup>. En 2009, Rosaire Garon revoit cette catégorisation : omnivores, traditionnels, numériques, casaniers et distants, alors qu'en 2021, il propose : internautes, radiophoniques, classiques, compulsifs et zombies<sup>52</sup>.

En 2009, la fréquentation des festivals par la population québécoise se maintient. Dans l'ensemble, elle se stabilise à 58,8 %, loin derrière la fréquentation de spectacles professionnels (76,2 %), mais devant les spectacles amateurs (42 %) et spectacles dans d'autres lieux que les auditoriums et les salles habituelles (39,8 %). Sans grande surprise, la fréquentation des festivals sur l'île de Montréal, au centre-ville et dans sa périphérie, obtient un pourcentage supérieur (66,8 %) à l'ensemble du Québec (58,8 %)<sup>53</sup>.

Au-delà de la fréquentation, du financement et de la programmation musicale d'un festival, de nombreuses perspectives permettent de mieux saisir son processus d'institutionnalisation.

#### L'angle juridique et l'angle politique

Le premier angle de l'institutionnalisation des festivals concerne la constitution (civile ou privée) des organisations de festivals, en se dotant d'une identité juridique et légale par leurs lettres patentes. Avant leur reconnaissance officielle par les ministères de la Culture et des Communications ou du Tourisme, la première étape est leur incorporation selon la Loi sur les

---

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 14-15.

<sup>52</sup> Table ronde virtuelle organisée par la Chaire Fernand-Dumont : « Continuité et discontinuité de la recherche publique : le cas des pratiques culturelles au Québec », 29 mars 2022.

<sup>53</sup> Alexandra ROY. « Les pratiques culturelles au Québec en 2009 selon la taille de la population des municipalités », *Surviv*, no 25 (juin 2013), p. 9, 11.

compagnies. Un statut juridique d'organisme privé à but lucratif ou non est délivré par le Registraire des entreprises<sup>54</sup>. Dans le cas des organismes à but non lucratif (OBNL), un conseil d'administration doit être constitué.

Le statut juridique d'un festival permet de mieux appréhender sa personnalité. Quant aux lettres patentes, elles fixent le rôle des administrateurs ou des dirigeants par rapport à celui des membres, mais aussi face à l'appareil législatif qui institue ces règles et met en place certains principes relatifs aux obligations de telles organisations festivalières. Parfois, on peut y préciser l'autonomisation financière et organisationnelle des différents festivals, la distribution des rôles au sein du conseil d'administration ou encore la possibilité de *membership*. C'est également au moment de cette incorporation que le festival peut se fixer une mission sociale.

Au-delà du cadre juridique, l'angle politique détermine également l'attribution des deniers publics ainsi que les subventions aux événements et aux festivals qui valorisent la culture québécoise. En effet, ce sont d'abord les élus québécois (municipaux, provinciaux, fédéraux) qui ont le pouvoir d'accorder de tels subsides pour le développement des organisations festivalières. C'est pourquoi il est important d'analyser le discours public sur la culture, de la part de leurs représentants ainsi que les mesures prises par les gouvernements pour appuyer financièrement ce secteur.

Depuis la Révolution tranquille, la majorité des acteurs politiques s'entendent pour dire que la culture est un facteur d'identification très fort, voire déterminant, au Québec. Cependant, il faut spécifier que c'est surtout pendant la pandémie de COVID-19 qu'on a pu voir les gouvernements affirmer ou réitérer leur vision sur l'importance des festivals dans la communauté. Dans ses premières conférences de presse, au printemps 2020, le premier ministre du Québec, François Legault, précise à plusieurs reprises que la culture demeure parmi les cinq priorités du gouvernement avec la santé, l'éducation, l'environnement et l'économie. On peut d'ailleurs retracer plusieurs affirmations qui confirment l'importance de la culture dans son gouvernement. Entretemps, le gouvernement québécois répond à l'appel de la communauté artistique en rencontrant leurs représentants. Puis, il insiste « sur l'importance pour Québec d'accompagner la

---

<sup>54</sup> <https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/default.aspx>

reprise éventuelle (et graduelle) des activités d'un solide plan de promotion de la culture »<sup>55</sup>. Lors d'entrevues publiques, la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, affirme que « la culture fait partie de qui nous sommes, de ce qui nous distingue »<sup>56</sup>. Lors d'une conférence de presse avec la ministre du Tourisme, le 19 mai 2021, elle affirme également que non seulement les festivals et événements culturels ou récréatifs caractérisent « la joie de vivre des Québécois »<sup>57</sup>, et qu'ils font partie de leur « ADN profond ». De plus, selon elle, l'essence de la culture est de partager quelque chose en commun, de se rassembler, physiquement, dans un lieu précis :

C'est la nature même de la culture, c'est de se réunir, c'est d'être ensemble, c'est l'échange humain avec l'acteur, le chanteur, le danseur, le musicien, nommez-les tous ! [...] Ce cloisonnement nous fait remarquer l'importance de la culture dans nos vies. On est privé de sorties, de théâtre, de cinéma, de grands orchestres, de danse, de tout ce que vous voulez ! Mais on se rend compte jusqu'à quel point ça nous fait du bien, et on en a besoin parce que c'est vers ça qu'on se réfugie. Donc la valeur de la culture on la voit !<sup>58</sup>

Par la suite, les membres des divers gouvernements, en collaboration avec les partis d'opposition, adoptent des budgets spéciaux et significatifs pour les soutenir dans cette crise d'envergure mondiale afin d'en assurer le développement, mais surtout la pérennité. Du côté du gouvernement du Québec, après le début de la pandémie, la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, accorde rapidement aux festivals 80 % du financement prévu pendant l'année 2020 afin de les maintenir, soit plusieurs dizaines de millions de dollars<sup>59</sup>. Le 1<sup>er</sup> juin 2020, lors du deuxième point de presse gouvernemental consacré à la culture depuis le début de la pandémie, François Legault rappelle que « la culture, c'est l'âme du peuple québécois, les Québécois raffolent de culture »<sup>60</sup>. Dans ce contexte, il annonce un « plan » de 33,5 millions pour bonifier les enveloppes du secteur de la musique pour la réalisation de projets innovants et de 5,9 millions pour bonifier les aides

<sup>55</sup> Philippe PAPINEAU et Guillaume BOURGAULT-CÔTÉ. « Rencontre "réjouissante" entre Québec et le milieu culturel », 21 avril 2020, *La Presse*.

<sup>56</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Mise à jour sur la COVID-19 au Québec », conférence de presse, 22 mai 2020, 64 min. <https://www.youtube.com/watch?v=XpxmDtxShyU>

<sup>57</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Règles pour la tenue de festivals d'été au Québec », conférence de presse, 19 mai 2021, 45 min. <https://www.youtube.com/watch?v=19BkSLxIjco>

<sup>58</sup> RADIO-CANADA. Émission « Tout le monde en parle », *Radio-Canada*, 26 avril 2020.

<sup>59</sup> Jean SIAG. « Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications : "On travaille sans relâche" », 18 avril 2020, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/2020-04-18/nathalie-roy-ministre-de-la-culture-et-des-communications-on-travaille-sans-relache>

<sup>60</sup> Marco BÉLAIR-CIRINO et Nathalie WYSOCKA. « Québec promet près de 400 millions de dollars à l'industrie culturelle québécoise », 1<sup>er</sup> juin 2020, *Le Devoir*.

financières existantes pour relancer les festivals et événements artistiques et culturels. Ce plan de relance de la culture est assorti de nouveaux investissements gouvernementaux, soit de 400 millions sur deux ans, dont 250 millions d'argent neuf, à la suite du récent budget, ce qui augmente de 12 % le budget de la culture, en 2021-2021. Le gouvernement vise alors à « remettre au travail » les artistes québécois au temps de la COVID-19. Ainsi, le budget de la culture passe de 600 à 971 millions, soit une hausse de 26 % par rapport aux investissements prévus dans le Plan gouvernemental en culture (2018-2023). Ce plan du gouvernement du Québec repose sur quatre orientations<sup>61</sup> et regroupe pas moins de 34 ministères et organismes de concert avec le ministère de la Culture et des Communications ainsi que son large réseau de treize sociétés d'États. Parmi les 41 mesures du plan, mentionnons sous l'objectif 3.1, intitulé « améliorer la qualité des milieux de vie grâce à la culture », la mesure no 20 soit « améliorer l'attribution du financement public aux festivals et événements en culture »<sup>62</sup>, une responsabilité du MCCQ avec deux partenaires majeurs, le CALQ et la SODEC. Les effets recherchés sont « l'amélioration de l'adéquation entre la date d'octroi du financement public et la date de la tenue d'activités en culture » et la « simplification du travail des organisations culturelles par la signature d'ententes pluriannuelles » (*Ibid.*, p. 17).

Lors du débat restreint sur les crédits budgétaires 2020-2021, Nathalie Roy rappelle que le budget déposé comporte 100 M \$ de plus que le plus haut budget des précédents gouvernements dédié au secteur culturel. Selon la ministre Roy, six millions sont investis pour l'émergence et la chanson francophone. Elle rappelle aussi que toutes les subventions aux festivals sont offertes malgré les annulations et surtout en raison des annulations relatives au contexte pandémique : « La culture est vraiment touchée en son cœur, en son âme, car c'est l'esprit même de la culture et des arts de la scène : se rassembler et là on ne peut pas le faire »<sup>63</sup>. En mai 2021, lors de l'annonce du Plan de relance économique du milieu culturel, Nathalie Roy déclare que :

Nos festivals traduisent la joie de vivre et l'esprit festif qui caractérisent si bien notre peuple. Après cette année difficile que nous venons de traverser, notre gouvernement est heureux de pouvoir soutenir ces événements qui nous permettront enfin,

---

<sup>61</sup> 1) Contribuer à l'épanouissement individuel et collectif grâce à la culture; 2) Façonner un environnement propice à la création et au rayonnement des arts et de la culture; 3) Dynamiser la relation entre la culture et le territoire; et 4) Accroître l'apport de la culture et des communications à l'économie et au développement du Québec.

<sup>62</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. « Le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 ». <https://partoutlaculture.gouv.qc.ca/plan-daction/>

<sup>63</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. « Crédits budgétaires en culture, 2020-2021 ». Vidéo enregistré le 27 mai 2020, publié en ligne le 22 juin 2020, 16 min. 13 sec. [https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=7&v=sKW3A5-Xp\\_U&feature=emb\\_title](https://www.youtube.com/watch?time_continue=7&v=sKW3A5-Xp_U&feature=emb_title)

Québécoises et Québécois, de nous retrouver et d’apprécier le talent d’artistes dont nous sommes fiers. En plus de marquer le retour des « beaux jours », les festivals contribueront à relancer notre culture et notre économie qui en ont bien besoin.<sup>64</sup>

Lors du dépôt du budget 2022-2023, en mars 2022, les festivals n’ont pas été oubliés. En effet, ceux-ci pourront bénéficier d’une partie des 257,9 M \$ octroyés à la culture ainsi qu’une mesure additionnelle de 15 millions en soutien aux festivals et événements touristiques pour la prochaine année. C’est une somme équivalente à celle de 2021-2022, qui est bonifiée en raison de la pandémie. Le maintien de cette bonification du soutien financier aux festivals est une bonne nouvelle considérant le « contexte peu favorable au niveau des revenus autonomes »<sup>65</sup>.

#### Les retombées économiques du festival de musique québécois

En 2018, une étude du journaliste Vincent Brousseau-Pouliot, de *La Presse*, portant sur les retombées économiques globales des touristes locaux et hors Québec pour une douzaine de festivals, qui reçoivent annuellement environ 41 M \$ de subventions, du gouvernement du Québec, permet d’analyser leur « rentabilité », et ce, même s’il ne peut obtenir les documents qui donnent le détail de ses estimations. En effet, les sommes versées par Tourisme Montréal (3,1 M \$ à 58 festivals, en 2017) ne sont pas incluses dans ce calcul.

En moyenne, les gouvernements versent 30 \$ de subventions pour chaque tranche de 100 \$ de retombées économiques réelles<sup>66</sup>. Du point de vue des fonds publics, l’événement le plus rentable est celui qui ne reçoit pas ou peu de subventions, comme la Coupe Rodgers, un tournoi de tennis qui engendre 5,9 M \$ en retombées économiques annuelles. Au deuxième rang, l’International des Feux Loto-Québec, à Montréal, coûte seulement 2 \$ de subventions pour 100 \$ de retombées économiques, si l’on tient compte que les chiffres fournis par l’organisation sont exacts. Vient ensuite dans le palmarès deux festivals de musique :

---

<sup>64</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. « Plan de relance économique du milieu culturel – La ministre Nathalie Roy annonce une aide supplémentaire de 2,5 M\$ pour les festivals de musique et de variétés », 20 mai 2021. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/plan-de-relance-economique-du-milieu-culturel-la-ministre-nathalie-roy-annonce-une-aide-supplementaire-de-25-m-pour-les-festivals-de-musique-et-de-varietes-31587>

<sup>65</sup> Fanny BOUREL et Catherine RICHER. « Budget 2022 : le milieu culturel soulagé d’avoir été entendu », 24 mars 2022, *Radio-Canada* / Arts. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1871423/budget-2022-milieu-culturel-soulage-quebec>

<sup>66</sup> Francis VAILLES. « Les festivals des fonds publics », 5 juillet 2018, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/francis-vailles/201807/04/01-5188317-les-festivals-des-fonds-publics.php>

[Q]ui apparaissent être les plus rentables pour les fonds investis, et de loin. Ainsi, le festival de musique Osheaga, au parc Jean-Drapeau, coûte seulement 10 \$ de subventions pour 100 \$ de retombées réelles nettes, celles venant de touristes hors Québec. Ensuite, le Festival de Jazz coûte aux gouvernements seulement 17 \$ de subventions pour 100 \$ réellement ajoutés au PIB du Québec. Le Carnaval de Québec et Fierté Montréal suivent, à 28 \$ et 33 \$.<sup>67</sup>

Après ces événements qui trônent en haut de la liste, la rentabilité est plutôt discutable. En d'autres mots, le gouvernement ne perçoit pas suffisamment de recettes fiscales pour compenser ses subventions : pour chaque tranche de 100 \$ en retombées venant de touristes hors Québec, le gouvernement ne collecte que 28 \$, en moyenne. Par exemple, les six autres événements de l'étude coûtent plus de 33 \$ par 100 \$ de retombées nettes. Parmi eux figurent des événements montréalais tels que le Festival Juste pour rire, le Grand Prix F1 et les FrancoFolies, dont les subventions par 100 \$ de retombées économiques nettes sont respectivement de 43 \$, 53 \$ et 196 \$. Faut-il pour autant arrêter de subventionner ces festivals ? Poser la question, c'est y répondre, d'autant plus que « l'impact à l'étranger de certains événements sur l'image de Montréal n'est pas pris en compte dans les calculs »<sup>68</sup>. Outre le rayonnement du Québec à l'étranger, d'autres observateurs, comme Francis Vailles, rappellent que ces événements qui font grandir la culture québécoise permettent de solidifier les liens sociaux, de rendre les citoyens plus solidaires par une meilleure cohésion sociale. En conséquence, cette « force culturelle » permet, selon lui, d'être bénéfique pour l'ensemble du développement social et économique au Québec. Néanmoins, le débat reste ouvert à savoir s'il est pertinent d'offrir deux fois plus de subventions que les retombées économiques nettes réelles, soit celles qui proviennent de l'extérieur, surtout lorsque les profits engrangés profitent à des entreprises privées comme Bell Canada Enterprise (BCE) ou le Groupe CH.

Selon la méthode de Tourisme Québec, – qui tient compte tant des touristes québécois provenant d'un rayon supérieur à 40 km du lieu de l'événement que de ceux de l'extérieur du Québec qui sont venus principalement pour assister à l'événement – c'est le Festival international de jazz de Montréal (FIJM) qui est l'événement touristique qui engendre le plus de retombées économiques au Québec, avec 48 M \$<sup>69</sup>. Ensuite, en comptabilisant uniquement les retombées

---

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> Vincent BROUSSEAU-POULIOT. « Quel festival génère le plus de retombées au Québec ? », 3 juillet 2018, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201807/03/01-5188054-quel-festival-genere-le-plus-de-retombees-au-quebec.php>

économiques nettes (touristes hors Québec), le FIJM (29,1 millions) devance de peu le Grand Prix de F1 (27,9 millions), juste devant l'International des Feux Loto-Québec (20,3 millions) et le festival Osheaga (15,2 millions), dont 78 % des retombées économiques proviennent des touristes hors Québec – de loin la proportion la plus élevée des 12 festivals du palmarès, et ce, même devant le Grand Prix (66 %) et le FIJM (60 %), deux festivals dans une classe à part par leur importance sur le plan touristique.

D'ailleurs, le Grand Prix de F1 du Canada est l'événement le plus déficitaire du palmarès. Deux autres festivals présentent aussi de légers déficits fiscaux, soit 0,9 millions pour les FrancoFolies et 0,8 millions pour Montréal en lumière, quoique ceux-ci offrent une importante programmation gratuite. Par exemple, la portion gratuite de la programmation des FrancoFolies représente environ un million de visites par année sur la « place des Festivals », inaugurée en 2009 au coût de 147 M \$, un montant qui risque de prendre 28 ans à être entièrement remboursé par le surplus fiscal du FIJM, en 2017 (5,4 millions)<sup>70</sup>. Même s'il attire principalement des touristes du Québec, c'est le Festival western de Saint-Tite en Mauricie qui arrive au deuxième rang des retombées avec 45 millions, juste devant le Grand Prix de F1. Sur le plan des retombées économiques liées aux touristes hors Québec, avec 2,6 millions, le Festival western de Saint-Tite arrive toutefois au 10<sup>e</sup> rang sur 12 festivals. Par contre, cet événement est le festival le plus rentable auprès des gouvernements. Subventionné à la hauteur d'un million par année, il génère des retombées fiscales de 12,8 M \$, c'est-à-dire un surplus fiscal de 11,8 millions<sup>71</sup>.

Quant aux retombées économiques des festivals québécois, en 2015, on peut citer les chiffres des quelque 150 festivals soutenus par le ministère du Tourisme qui génèrent des dépenses touristiques estimées à 600 millions par année, dont 196 M \$ proviennent de touristes en provenance de l'extérieur du Québec. Enfin, sur les 21,7 millions de festivaliers, près d'un sur quatre provient de l'extérieur du territoire québécois<sup>72</sup>.

La spécificité du festival de musique québécois comme vecteur identitaire

Sous l'angle culturel, on peut aisément associer le festival de musique non seulement à des produits culturels par lesquels les consommateurs recherchent de l'unicité, des temps mémorables

---

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> Claudine HÉBERT. « Financer les festivals, un casse-tête », 5 juin 2015, *Les Affaires*.

<https://www.lesaffaires.com/dossier/le-quebec-des-grands-evenements/financer-les-festivals-un-casse-tete-/579396>

et des moments euphoriques ou inoubliables, mais ils sont également des vecteurs identitaires. Grâce à leur ancrage dans un lieu public (espaces, parcs, rues réservées, panneaux publicitaires, etc.) et par l'entremise de configurations spatiales spécifiques (scènes musicales fixes ou mobiles), ces structures de rassemblement expriment aussi toute une gamme de rites ou de pratiques festives liées à l'expression d'un héritage commun, d'une manière particulière de faire la fête. Que ce soit en tant que vitrines des cités festivalières ou expressions d'un paysage culturel local, le festival musical québécois s'inscrit dans la définition du caractère national de la culture québécoise. Au-delà de la dimension spatiale, en tant que projet commun et processus de consécration culturelle d'un patrimoine culturel immatériel (musical), ces événements accumulent un capital culturel (festif) et finissent par représenter un pays, participant soit à une dynamique de patrimonialisation d'un savoir, soit à la pérennisation de produits culturels de consommation. Dans un festival de musique, on parle avant tout de produits culturels musicaux, dont la musique populaire. Martin Cloonan, professeur en politiques des musiques populaires à l'Université de Glasgow, exprime bien comment ce genre musical joue un rôle constant dans la construction d'une identité nationale, que les artistes représentent dignement. Ainsi, l'État et ses représentants ont besoin d'entretenir ce sentiment d'appartenance et la musique populaire constitue depuis longtemps le lieu par lequel celui-ci est recherché et articulé :

Historiquement, la musique a souvent joué un rôle important dans la construction d'une identité nationale. La plupart du temps, c'est la musique classique et la musique folklorique qui ont contribué à caractériser cette identité nationale, mais on a souvent dit que la musique populaire avait la capacité d'exprimer quelque chose de spécifique de l'État-nation dont elle avait supposément surgi.<sup>73</sup>

Selon l'historienne Catherine Ferland, on ne trouve nulle part ailleurs au Canada, ni aux États-Unis, une concentration de festivals aussi élevée au Québec, qui sont répartis tout au long de l'année. « Les festivals s'avèrent sans contredit un élément constitutif original du patrimoine culturel immatériel du Québec. [...] Cette abondance met en valeur l'importance du caractère festif de l'identité québécoise [...] » (Ferland, 2010)<sup>74</sup>. Environ la moitié de ces rassemblements populaires sont de type saisonnier (festival d'été ou carnaval d'hiver, par exemple) et huit festivals

---

<sup>73</sup> Johanne MELANÇON. « La chanson québécoise, vecteur de l'histoire, de la mémoire et de l'identité », dans *Mémoires canadiennes*. France, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Des Amériques », 2018, p. 197-206.

<sup>74</sup> Catherine FERLAND. « Festivals régionaux au Québec », 2010. [https://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-510/Festivals\\_régionaux\\_au\\_Québec](https://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-510/Festivals_régionaux_au_Québec)

sur dix se tiennent pendant la période estivale<sup>75</sup>. Pas étonnant que l'expression consacrée à propos de l'été soit « la saison des festivals »<sup>76</sup>. « La musique est dans notre ADN. Des festivals musicaux, il y en a partout au Québec, des plus petites communautés aux plus grandes villes »<sup>77</sup>. Les festivals marquent l'identité de la culture québécoise, en général, et l'aura de certaines villes, en particulier. Par exemple, quoiqu'elle ne soit pas la capitale économique et culturelle, la ville de Québec a la réputation d'être parfois la « capitale mondiale de la planche à neige »<sup>78</sup>, parfois une « capitale gastronomique » selon le livre d'Anne L. Desjardins (2008). On peut également penser à Drummondville, « capitale du monde »<sup>79</sup>, grâce à son Mondial des Cultures (1982-2017), d'abord connu sous le nom de Festival des folklores, fondé par la troupe de danse Mackinaw. De son côté, Trois-Rivières est réputée comme la « capitale de la poésie », ce qui n'est pas étranger à son Festival international de la poésie qui fait résonner les rimes depuis l'automne 1985.

Pour ce qui est de Montréal, la métropole québécoise, elle a toujours voulu se démarquer en tant que cité festivalière, en désirant devenir, au tournant du millénaire, une « destination de calibre mondial »<sup>80</sup>, déjà connue au niveau international grâce au festival Juste pour Rire comme étant la « capitale du rire »<sup>81</sup>. La ville se voit également attribuer les titres de « capitale mondiale [de] la danse »<sup>82</sup>, de « grande capitale mondiale de la gastronomie »<sup>83</sup>, de « capitale de l'animation numérique »<sup>84</sup>, de « capitale mondiale du design », etc. Selon Melançon (2009), ces reconnaissances n'empêchent pas de douter de son leadership culturel<sup>85</sup> : « Montréal, la capitale du jeu électronique ? »<sup>86</sup>, « Montréal, capitale culturelle ? »<sup>87</sup>, « Pour que Montréal devienne une capitale mondiale de la culture »<sup>88</sup>. Pourtant, Montréal accueille plus de congrès internationaux

<sup>75</sup> En France, où « 40 % des festivals n'ont pas lieu en été », souffre aussi d'une « estivalisation des arts » qui, selon Négrier et al. (2013), détourne le financement culturel vers la catégorie particulière des touristes, qu'ils soient français ou étrangers.

<sup>76</sup> Gabriel PELLETIER. *Ce qu'il nous reste du printemps*. Montréal, Éditions Somme toute, 2022, p. 154.

<sup>77</sup> MINISTÈRE DU TOURISME. <https://www.bonjourquebec.com/fr-ca/quoi-faire/festivals-et-evenements/concerts-et-musique>

<sup>78</sup> LE DEVOIR. 16 mars 2007, *Le Devoir*, p. B1.

<sup>79</sup> LA PRESSE. 17 juin 2005, *La Presse*, cahier Arts et spectacles, p. 7.

<sup>80</sup> LA PRESSE. 23 mars 2005, *La Presse*, cahier Actuel, p. 4.

<sup>81</sup> Thomas LAFONTAINE. « Comment l'humour juif a contribué à faire de Montréal la capitale du rire », 28 juillet 2021, *Radio-Canada / Arts*.

<sup>82</sup> LA PRESSE. 17 décembre 2003, *La Presse*, cahier Arts et spectacles, p. 3.

<sup>83</sup> LA PRESSE. 3 juillet 2004, *La Presse*, p. A1.

<sup>84</sup> LA PRESSE. 21 août 2006, *La Presse*, cahier Affaires, p. 1.

<sup>85</sup> Benoit MELANÇON. « Capitale(s) », 24 juillet 2009, *Oreille tendue*.

<sup>86</sup> LE DEVOIR. 7 février 2005, *Le Devoir*, p. B7.

<sup>87</sup> LA PRESSE. 3 janvier 2004, *La Presse*.

<sup>88</sup> LE DEVOIR. 10-11 novembre 2007, *Le Devoir*, p. H1.

que toutes autres villes des Amériques<sup>89</sup>. Cinquième ville dans le monde à obtenir la mention de « capitale mondiale du livre »<sup>90</sup>, titre prestigieux décerné par l'UNESCO, la métropole du Québec se démarque avec son « Grand Prix du Canada, le plus grand festival de jazz et le plus gros festival d'humour du monde »<sup>91</sup>. D'après l'étude FeStudy (2013), Montréal s'auto-proclame « capitale mondiale des festivals », en 2005 (Fléchet et al., 2013, p. 11)<sup>92</sup>, en talonnant de près la ville d'Édimbourg. À cet effet, le premier rapport *Thundering Hooves* (2006) recense neuf villes rivales. Montréal se classe alors au deuxième rang derrière Édimbourg (Écosse) et devant Melbourne (Australie) (De Repentigny, 2011)<sup>93</sup>.

Si Montréal maintient sa réputation d'être une ville de festivals, on peut en dire autant du Québec tout entier. Ferland (2010) affirme d'ailleurs que cette profusion de festivals peut être considérée « comme une marque de commerce québécoise, reconnue comme telle sur la scène internationale » (*Ibid.*). Selon la ministre du Tourisme, le Québec se classe comme une destination de calibre mondial<sup>94</sup>. De plus, l'univers de la musique occupe une part très importante dans l'offre festivalière annuelle. En réalité, « les festivals de musique jouent un rôle important dans la diffusion des spectacles [car ils] sont souvent gratuits au Québec » (Saire et al., 2020, p. 22-23)<sup>95</sup>. En tant que manifestation culturelle consacrée, avec un modèle économique spécifique, ils occupent une place importante dans la diffusion de la chanson, tant en France qu'au Québec. Toutefois, contrairement à l'accès généralement tarifé aux spectacles de chanson en Europe, l'accès aux spectacles de chanson francophone est, en revanche, gratuit dans la majorité des festivals et des événements québécois (*Ibid.*)<sup>96</sup>.

---

<sup>89</sup> TOURISME MONTRÉAL. « Montréal accueille plus de congrès internationaux que toute autre ville des Amériques », 2018 <https://congresmtl.com/montreal-accueille-plus-de-congres-internationaux-que-toute-autre-ville-des-ameriques/>

<sup>90</sup> RADIO-CANADA. « Montréal, capitale mondiale du livre », 24 avril 2005, *Radio-Canada*.

<sup>91</sup> Stéphane BAILLARGEON. « La fièvre de l'hyperfestif », 25 juin 2005, *Le Devoir*.  
<https://www.ledevoir.com/societe/84969/la-fievre-de-l-hyperfestif>

<sup>92</sup> Anaïs FLÉCHET (dir.). *Op. cit.*, p. 11; *La Presse*, 22 juin 2005, cahier Arts et spectacles, p. 10.

<sup>93</sup> Alain DE REPENTIGNY. « Les leçons d'Édimbourg », 22 août 2011, *La Presse*.

<sup>94</sup> Caroline PROULX. « Le Québec, une destination de calibre mondial », 27 septembre 2019, *Le Devoir*.  
<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/563583/le-quebec-une-destination-de-calibre-mondial>

<sup>95</sup> Pierre-Olivier SAIRE (dir.), Rosaire GARON, Martin TÊTU, Sophie DUBOIS PARADIS et George KRUMP. « Étude des publics des arts de la scène au Québec », étude réalisée pour le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS), Montréal, décembre 2020, p. 22-23.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 41.

Selon Ferland (2010), « le festival [est un] phénomène social qui s'avère une énorme source de fierté »<sup>97</sup>. En s'ouvrant sur le monde, tout en valorisant les savoir-faire et les talents régionaux, ces rassemblements populaires dynamisent la vie sociale et culturelle des collectivités tout en consolidant le sentiment d'appartenance, un « fort symbole identitaire ». Pour appuyer les propos de l'auteure, un sondage mené par Festivals et Événements Québec (2013) révèle que plus de 90 % des résidents éprouvent un sentiment de fierté et considèrent que les festivals de leur communauté sont le reflet de leur identité<sup>98</sup>. La question « y a-t-il trop de festivals ? » semble ainsi plutôt absurde, car chaque festival a sa raison d'être. Chacun d'eux a la responsabilité de le montrer, de le prouver et de convaincre les partenaires publics et privés, y compris les festivaliers, de prendre part à ce succès.

Les festivals contribuent indubitablement au dynamisme des communautés et constituent un formidable appui à la mise en valeur de l'identité régionale et, plus largement, de l'identité québécoise, dans toute sa diversité culturelle. Si les festivals eux-mêmes évoluent et se transforment, tout indique que le phénomène en soi est bien enraciné dans notre culture et qu'il est là pour rester. (Ferland, 2010, p. 6)<sup>99</sup>

Malgré le calme apparent et l'hétérogénéité qui semblent ressortir de l'écosystème festivalier et de ses acteurs, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, il faut préciser que plusieurs enjeux de société ainsi que de nombreuses problématiques resurgissent lorsqu'on procède à leur analyse.

### 1.1.2 La problématique plus large dans laquelle s'insère l'objet d'étude

#### 1.1.2.1 Positionnement de l'auteur dans son champ disciplinaire (interdisciplinarité)

Plutôt mal connues en France et au Québec, les études culturelles (*cultural studies*) renvoient à un courant de recherche prolifique qui a émergé dans les années 1960 en Angleterre. Cette approche renouvelée de la relation entre la culture et la société repose notamment sur la récuscation des « cloisonnements entre les disciplines », favorisant « le métissage des savoirs »<sup>100</sup>. S'opère ainsi avec les études culturelles un déplacement global de l'attention vers ce qui constitue la culture des groupes sociaux. Le mouvement finit par se mondialiser dans les années 1980. Malgré l'éclatement de la discipline au tournant du millénaire, et son appropriation récente par

<sup>97</sup> Catherine FERLAND. *Op. cit.*, p. 6.

<sup>98</sup> Claudine HÉBERT. « Financer les festivals, un casse-tête », 5 juin 2015, *Les Affaires*.

<sup>99</sup> Catherine FERLAND. *Op. cit.*, p. 6.

<sup>100</sup> Nicolas OFFENSTADT (dir). *Les mots de l'historien* [2004]. Toulouse, PUM, 2009, p. 29-30.

certaines groupes de défense des minorités, la culture reste au centre de l'humanité parce que « l'être humain est essentiellement un être de culture ». En effet, la culture est envisagée dans le domaine de l'histoire globale ou totale comme « le lieu de structuration » des sociétés humaines, d'où son potentiel, selon certains historiens, pour une reglobalisation de l'histoire<sup>101</sup>. En dernière analyse, selon Ory, l'histoire culturelle sera toujours une histoire de la circulation, de la mise en relation<sup>102</sup>.

Notre question fondamentale concerne les facteurs et les conditions d'émergence des festivals de musique en région, comme l'IAV de Trois-Rivières, par le rôle que joue l'État québécois, ainsi que les caractéristiques de leur évolution. Essentiellement, nos travaux s'inscrivent dans le champ général de l'histoire de la musique québécoise, dont fait partie l'histoire du concert musical et plus précisément une histoire des festivals musicaux au Québec, conjointement avec une histoire des fêtes populaires et une histoire de la sociabilité québécoise dans les espaces publics. Notre sujet audacieux s'inscrit donc parfaitement dans les nouvelles tendances depuis vingt ans en histoire culturelle – qui s'intéresse, entre autres, aux codes sociaux, aux pratiques et aux usages collectifs de l'espace public, mais aussi à l'écriture du temps présent, d'où l'importance d'étudier les systèmes culturels et l'écosystème festivalier.

#### *1.1.2.2 Deux approches de développement : de la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle*

D'emblée, la présente étude s'insère dans la problématique de la démocratisation de la culture, telle que prônée par les politiques culturelles des quarante dernières années. Selon Poirrier (2011), la mise en œuvre de politiques publiques de la culture, mieux connues sous le vocable de « politiques culturelles », est « étroitement liée à la construction et à la consolidation des États-nations »<sup>103</sup>. C'est pourquoi en comprendre l'ampleur et la portée, la dimension historique, c'est-à-dire « l'analyse contextualisée de l'évolution dans le temps des processus sociaux, politiques et culturels » (*Ibid.*), est essentiel. Toutefois, même si l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine culturel est d'abord marquée par l'héritage monarchique dans plusieurs pays, notamment au sein de la « vieille Europe », ces pratiques persistent au XIX<sup>e</sup> siècle, tant en Europe qu'au Canada, alors que la politique culturelle est mise au service de la construction de l'État-nation. À l'intervention des pouvoirs publics par rapport aux initiatives privées (mécénat, fondations,

---

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 54-55.

<sup>102</sup> Pascal ORY. *L'histoire culturelle* [2004]. Paris, PUF, 2011, p. 15.

<sup>103</sup> Philippe POIRRIER. « Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde ». Paris, La Documentation française, 2011, p. 13-18.

industries culturelles, etc.), s'ajoute une mise en relation avec des politiques nationales par des discours majeurs sur l'importance de la démocratisation de la culture, le soutien à la création, le rayonnement national, le développement économique, la défense de la diversité culturelle, etc.

Mais « toute politique de la culture n'est pas forcément d'essence démocratique »<sup>104</sup>. Il faut souligner les quatre étapes successives dans les grandes tendances de ces politiques culturelles, d'après l'analyse synthétique de Menger (citée par Poirrier, 2011) : 1) la construction d'une politique systématique d'offre culturelle à partir d'une conception verticale de la démocratisation par conversion; 2) une décentralisation progressive de l'action publique; 3) une révision du champ d'intervention pour rendre caduque la hiérarchie qui séparait la culture savante, à l'écart des lois du marché, et la culture du divertissement, fondée sur les lois de l'économie industrielle; et 4) une justification de la politique culturelle par sa participation à la croissance économique et à « l'équilibre de diversité sociale des nations »<sup>105</sup> qui fonde la légitimité du pouvoir régulateur.

Au Québec, le mandat du ministère de la Culture et des Communications se structure autour des deux grandes approches de développement culturel que sont la démocratisation de la culture et la démocratie culturelle. La première approche émerge pendant la période de croissance économique que l'on surnomme les « trente glorieuses » (1945-1973), en s'étendant de la reconstruction d'après-guerre jusqu'au premier choc pétrolier. On mise alors sur le soutien à la création artistique, le maintien de hauts standards de qualité, la professionnalisation de l'activité culturelle et les formes d'expression que l'on considère comme les plus nobles (musique classique, théâtre, opéra, etc.). Il s'agit d'une « vision de la culture dans son sens le plus restreint » (Santerre, 1999, p. 9)<sup>106</sup>. Avant la création du ministère des Affaires culturelles (MAC), en 1961, il existe peu d'institutions, d'organismes et d'équipements culturels au Québec. Par la suite, les premières politiques s'intéressent d'abord aux disciplines artistiques, aux bibliothèques, à la littérature, au patrimoine, aux médias et, plus tard, aux industries culturelles. On met de l'avant l'idée d'accessibilité à la culture de l'élite pour l'ensemble de la population. Le MAC est « chargé de

---

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> Lise SANTERRE (rédaction) et Micheline COLLIN (édition). « De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle », rapport d'étude produit par la direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique pour le ministère de la Culture et des Communications du Québec, novembre 1999, 31 p.

faciliter l'épanouissement des arts, de protéger et de diffuser la culture » (*Ibid.*, p. 21). Dans les années 1980, cette action étatique s'étend aux secteurs du sport, du loisir et du tourisme<sup>107</sup>.

Au milieu des années 1990, sous l'influence des nouvelles approches de développement culturel de l'UNESCO, les gouvernements occidentaux privilégient plutôt la démocratie culturelle, un axe plus ouvert qui dénonce les formes d'arts élitistes dans le but d'encourager les contacts entre les disciplines et de favoriser les échanges entre les cultures (étrangères, traditionnelles, locales, minoritaires, etc.). On reconnaît alors « la portée sociale de la culture, qui peut contribuer à la revitalisation du lien social, au renforcement de l'identité culturelle, à l'intégration de groupes minoritaires ou des exclus »<sup>108</sup>. En ce sens, on privilégie la participation active à la vie culturelle comme les pratiques en amateur, au profit de l'épanouissement personnel des individus, de la fréquentation des œuvres, de l'expérimentation et de l'innovation. Dans ce contexte où l'on désire le « partage du pouvoir culturel », l'intervention publique est de plus en plus décentralisée<sup>109</sup>. En 1991, le mandat du MAC se précise : « Favoriser le développement et le rayonnement de l'identité et du dynamisme culturel du Québec dans le domaine des arts, des lettres et du patrimoine »<sup>110</sup>. Rendue publique en 1992, la première politique culturelle québécoise propose trois axes : 1) affirmation de l'identité, 2) développement de la création, 3) accès et participation des citoyens. Aussi, la création du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la volonté de renforcer son soutien à la production, tant musicale qu'audio-visuelle, vient confirmer la culture comme une mission sociale et gouvernementale. Sans renoncer aux principes de la démocratisation, on révisé alors le mandat du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), dans le rapport, intitulé : *D'hier à demain* (1996) pour « élargir la perspective d'intervention », car la culture s'insère également dans d'autres secteurs d'activités comme le tourisme et l'éducation.

Quant au soutien de l'État, il s'inscrit dans une démarche cohérente sans laquelle l'action de développement culturel semble difficile à justifier dans un contexte où la population exige de plus en plus de retours directs pour les investissements publics. Accorder des moyens à la diffusion musicale implique que l'activité ainsi générée soit fréquentée par un auditoire plus nombreux.<sup>111</sup>

---

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 9-10.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>111</sup> DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS DE LA MUSIQUE AU QUÉBEC, *Op. cit.*, p. 1.

En publiant le document « Remettre l'art au monde » (1996), le gouvernement du Québec veut ajouter un second volet à la politique culturelle lancée quatre années plus tôt. On y redéfinit le rôle de l'État qui doit ouvrir son action culturelle sur « de nouvelles préoccupations, amorçant ainsi son décroisement vers des enjeux aussi importants que ceux de la création et de la production, mais jusqu'alors considérées comme lui étant davantage périphériques » (*Ibid.*, p. 9)<sup>112</sup>. Il s'agit principalement des conditions de diffusion des arts de la scène au Québec et de la question de l'accessibilité des spectacles, moteur principal de la démocratisation culturelle.

Selon les instigateurs du projet Développement des publics de la musique au Québec (DPMQ), une part considérable du développement des publics est attribuée à un marketing à court terme qui privilégie la « marchandisation » systématique de l'art. En conséquence, les activités de « reconnaissance » du produit culturel sont favorisées par le gouvernement plutôt qu'un « véritable investissement dans les liens sociaux qui nourrissent la fréquentation culturelle dès l'enfance »<sup>113</sup>. Aux deux premières phases d'actions pour une meilleure médiation de la musique, c'est-à-dire par un « marketing traditionnel » (publicités, promotions et réductions, etc.), ce qui provoque une surenchère communicationnelle, vient le « marketing éducationnel » (conférences, concerts commentés, rencontres d'artistes, visites des coulisses, etc.). Ceux-ci n'ont toutefois pas toujours le succès attendu, car il faut y ajouter une troisième phase afin de viser le développement des publics, et ce, dans un contexte où, pour certains, l'œuvre doit surpasser l'artiste qui possède l'essentiel du pouvoir attractif, dans un système de vedettariat.

### *1.1.2.3 La problématique de l'industrie québécoise du spectacle de musique*

Le spectacle de musique doit être situé dans la problématique plus large de la logique de la marchandisation de la culture, processus durant lequel l'industrie culturelle et le tourisme de masse mènent à la festivalisation. On le voit notamment à Montréal, nous sommes « à une époque où les intérêts de l'industrie privée du divertissement de masse priment de plus en plus toute autre préoccupation dans l'aménagement des espaces publics à Montréal »<sup>114</sup>. Alors qu'attirer le plus de gens possible, et toujours plus de masses, devient le gage d'une certaine légitimité, par exemple pour le Grand Prix de Montréal ou le Cirque du soleil, beaucoup de fonds publics sont de plus en

<sup>112</sup> Louise BEAUDOIN. « Remettre l'art au monde : première politique de diffusion des arts de la scène », décembre 1996, p. 9.

<sup>113</sup> DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS DE LA MUSIQUE AU QUÉBEC, *Op. cit.*, p. 2.

<sup>114</sup> Lucie France DAGENAIS. « L'hyperfestif montréalais », 11 mai 2017, *Le Devoir*.

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/498441/1-hyperfestif-montrealais>

plus investis pour faire fructifier des intérêts privés. Les intérêts propres ou les aspects tant économiques que qualitatifs concernant les citoyens eux-mêmes, souvent résidents et parfois pris en otage par les gros événements annuels, sont rarement pris en compte par les autorités et ne pèsent pas beaucoup non plus dans la balance face aux retombées économiques liées au tourisme.

On voit émerger d'immenses manifestations qui ont peu à voir avec les gens qui vivent dans ces lieux au quotidien, forcés de soutenir financièrement ce type d'activités par des taxes et des impôts, « forcés d'en supporter les impacts, parfois même jusqu'à être privés de l'accès à un espace public [...] ou carrément chassés de leurs quartiers par la pression qu'exercent ces *événements* sur eux »<sup>115</sup>. Malgré le discours ambiant qui tente de nous le faire croire, ces événements de masse n'ont rien à voir avec la diffusion de la culture au sens propre. Selon la sociologue Lucie France Dagenais, ces initiatives urbaines sont « la version hypercapitaliste de l'industrie du divertissement dans ce monde marchandisé qu'on tente d'imposer [et elles sont rattachées] à cette « nouvelle mystique contemporaine de la “ville festivée” issue de la grande machine du divertissement, le “pan-festivisme”, qui prétend nous conduire au bonheur suprême »<sup>116</sup>. Oui, c'est très utile pour une métropole de se vanter d'avoir plusieurs « événements majeurs internationaux », mais ce « tapage festivalier »<sup>117</sup> qui résonne partout en Occident conduit de nombreux citoyens à crier à la saturation et, à long terme, peut rendre la ville de moins en moins vivable. Néanmoins, Barette (2011) refuse de parler de Montréal, son terrain d'enquête, comme une « ville ludique », c'est-à-dire « la ville qui elle-même devient divertissement » (Burgel, 1992), car il faudrait « que la dynamique festivo-événementielle s'étale sur un continuum qui représenterait la majorité du temps annuel »<sup>118</sup>.

Considérant que la postmodernité se définit selon le philosophe Philippe Muray comme une ère « hyperfestive », soit la période dans laquelle nous vivons, que devient le sens de la fête dans une société postmoderne comme celle du Québec ? « Au Québec, il est clair que la principale fonction sociale (de la majorité) de ces événements “festifs” est de favoriser le développement

---

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup> *Ibid.*

<sup>117</sup> Stéphane BAILLARGEON. « La fièvre de l'hyperfestif », 25 juin 2005, *Le Devoir*.  
<https://www.ledevoir.com/societe/84969/la-fievre-de-l-hyperfestif>

<sup>118</sup> Yannick BARETTE. *Le Quartier des spectacles à Montréal : la consolidation du spectaculaire*. Mémoire de maîtrise (géographie), UdeM, avril 2011, p. 9-10.

socio-économique et le tourisme »<sup>119</sup>. Si le philosophe allemand Karl Marx (1818-1883) affirme que « la religion est l'opium du peuple »; de nos jours, c'est devenu le sport et le divertissement.

Certains auteurs parlent également d'une relative fracture culturelle, d'un fossé de la connaissance entre les classes sociales. Cognard (2003) accuse les dirigeants d'avoir misé sur une « infrastructure culturelle de qualité inférieure qui remet en question la connaissance, les arts, les médias : festivals du rire, films, chansonnettes sont à la fois le refuge et la perte de notre culture, une sorte de culture sociale à l'image de l'économie sociale que nous avons détournée »<sup>120</sup>. Selon lui, le système d'éducation ne forme plus des citoyens, mais des travailleurs-consommateurs.

Même dans le milieu humoristique, Aird (2004) constate qu'au début des années 1990, l'humour engagé commence à se transformer pour se dissocier des lieux de contestation du pouvoir. Comme leur présence est acquise dans l'espace médiatique et artistique, les comiques s'insèrent dans l'industrie du divertissement, de manière naturelle, perdant leur vocation satyrique. En pratiquant leur art comme un métier, ils font la promotion de la marchandisation de la culture :

La culture devient ainsi une industrie hantée par les chiffres, les retombées économiques, les cotes d'écoute, la rentabilité. La soi-disant démocratisation de la culture a favorisé la mise en place d'un système où de gros bonnets contrôlent l'ensemble des grandes manifestations, en plus de pratiquer un nivellement par le bas.<sup>121</sup>

#### Les angles et les sous-angles d'analyse

Pour exprimer les relations entre tous ces acteurs, un modèle est conçu. Celui-ci comprend deux angles d'analyse. Le premier angle est relatif à la relation entre le festival et l'État, sur le plan juridique et légal (OBNL), politique (municipal, provincial, fédéral, local) et économique. Un axe vertical symbolise les relations de pouvoir et la hiérarchie entre les paliers gouvernementaux. La ligne pointillée exprime la limite atteinte par les entités festivières lorsqu'elles sont reconnues de manière juridique ou légale par l'État. Cet angle comprend trois sous-angles, soit politique, juridique et économique. Le sous-angle politique inclut la reconnaissance par l'État, les relations

---

<sup>119</sup> Janin HUARD. *Fête société et culture, Les festivals comme profil culturel de la société québécoise contemporaine*. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 2001, p. 141.

<sup>120</sup> Alain COGNARD. *La Belle Province des satisfaits*. Montréal, VLB Éditeur, 2003, p. 73.

<sup>121</sup> Robert AIRD. *L'histoire de l'humour au Québec – De 1945 à nos jours*. Montréal, VLB Éditeur, 2004, p. 116-117.

avec la municipalité où s'ancre le festival de musique et les négociations avec les ministères provinciaux ou fédéraux.

Le sous-angle juridique permet d'obtenir des informations pertinentes à l'égard du statut juridique (lettres patentes, OBNL, membres, administrateurs, dirigeants, etc.), pour comprendre les frontières organisationnelles. Et, enfin, le sous-angle économique concerne particulièrement le financement récurrent de certaines organisations de la part des gouvernements à partir du financement soit public, soit privé, sans oublier les retombées économiques et touristiques des festivals sur lesquelles s'appuient entre autres le politique afin d'orienter la distribution des deniers publics, notamment sous la forme de subventions.

Le deuxième angle d'analyse est relié aux relations entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail. Il est représenté par un axe horizontal, en raison des relations qui sont davantage liées à des partenariats (souvent économiques) d'égal à égal plutôt qu'à des contextes d'opposition incluant un rapport dominant / subordonné. Cet angle comprend trois sous-angles, soit : artistiques, culturels (programmation musicale, espaces scéniques, artistes, publics) et administratif, soit la gestion des ressources humaines (des employés et des bénévoles), de même que les nombreux partenaires (fournisseurs, médias, etc.).

Sur le plan du sous-angle artistique, en considérant que les festivals culturels sont des vecteurs identitaires, il faut s'arrêter à l'objet principal de ces événements éphémères, c'est-à-dire au programme, à la musique et parfois à la présence d'autres divertissements. Il s'agit de préciser les modalités entourant le choix par les organisateurs d'un festival de la musique présentée aux publics et aux critères d'élaboration d'une programmation musicale (par exemple : artistes à la mode et popularité auprès des publics, budgets à respecter, disponibilités des musiciens et des espaces musicaux, exclusivité, artistes de la relève, diversité des genres musicaux, notoriété internationale, respect du thème du festival, etc.). Alors que certains festivals musicaux préfèrent, par exemple, crédibiliser les pratiques des musiques traditionnelles, en revalorisant une musique d'abord orale, d'autres se limitent à des répertoires classiques, pourtant beaucoup moins populaires dans la population générale, malgré la récente démocratisation des musiques élitistes<sup>122</sup>. En conséquence, l'étude de la programmation d'un festival de musique permet d'approfondir les

---

<sup>122</sup> En France, la création par Jack Lang de la Fête de la musique, le 21 juin 1982, est une initiative qui va en ce sens. En 2014, plus de 120 pays reprennent la manifestation musicale en organisant un événement d'envergure semblable.

intentions des promoteurs, de définir certains critères de l'esthétisation du concert public, ainsi que de comprendre les différentes (inter)relations dans le triptyque « interprète – auditeur – œuvre ».

Quant au sous-angle culturel, il vise à comprendre l'évolution des publics des festivals au fil du temps et la manière dont les organisations s'adaptent à la volonté de démocratisation de la culture de l'État. Malgré le manque relatif de reconnaissance de la part des instances gouvernementales, les festivals sont au cœur de la démocratisation culturelle et de l'intention du politique de les rendre accessibles au plus grand nombre. S'appuyant sur leur légitimation culturelle, dans l'espoir de fidéliser leurs publics et de développer des rapports interculturels harmonieux entre les citoyens, les festivals de musique mettent en branle des enjeux, tels que l'affiliation. Grâce à ses relations inter-statutaires, individuelles et ses interrelations avec d'autres festivals, mais aussi avec des entités civiles, comme les organismes communautaires et les écoles, les festivals peuvent devenir des moteurs de la cohésion et de la mixité sociales. Considérant que le Québec et le Canada ont des points de vue différents sur la manière d'intégrer les citoyens et les membres de la diversité, par le multiculturalisme ou l'interculturalisme, il devient indispensable de mieux appréhender l'interdépendance des acteurs du milieu festivalier en vue de comprendre la manière dont les festivals développent chez leur public un sentiment d'appartenance et de solidarité.

Le sous-angle administratif (gestion des ressources humaines et des partenaires) énonce la convergence des acteurs issus de l'entrepreneuriat collectif du monde festivalier et permet de définir leur niveau de professionnalisation, leur conscience d'action mais aussi leur crédibilité. Étant donné qu'un festival est une instance de contrôle et de régulation, cette mise à nu de la bureaucratie festivalière permet de réaliser que les festivals sont avant tout des entreprises collectives. Par l'entremise d'un organigramme ou par la compréhension des impacts d'une tutelle financière, il est possible d'éclairer la hiérarchie des agents concernés et mieux délimiter leur structure organisationnelle. Il importe de préciser l'expérience acquise par les acteurs avant, pendant et après leur passage dans les organismes festivaliers, cela permet de comprendre l'origine de leur expertise, puis de saisir en quoi leur gestion d'un festival peut devenir un tremplin pour une carrière dans le secteur public.

Au centre du modèle, se trouve l'IAV de Trois-Rivières, à l'étude pour des raisons de commodité, en raison du fait que l'auteur de la présente thèse a accès à son Fonds d'archives.

Ensuite, à partir de ce cercle concentrique, le Festival est entouré des paliers de gouvernement : local (Trois-Rivières), régional (Mauricie), provincial (Québec), fédéral (Canada) et international, car dès sa création, en 1992, sous le nom de Festival international de l'art vocal, le FIAV se voue à devenir un événement international reconnu. La Figure 1 présente le Modèle de l'écosystème festivalier de l'IAV.

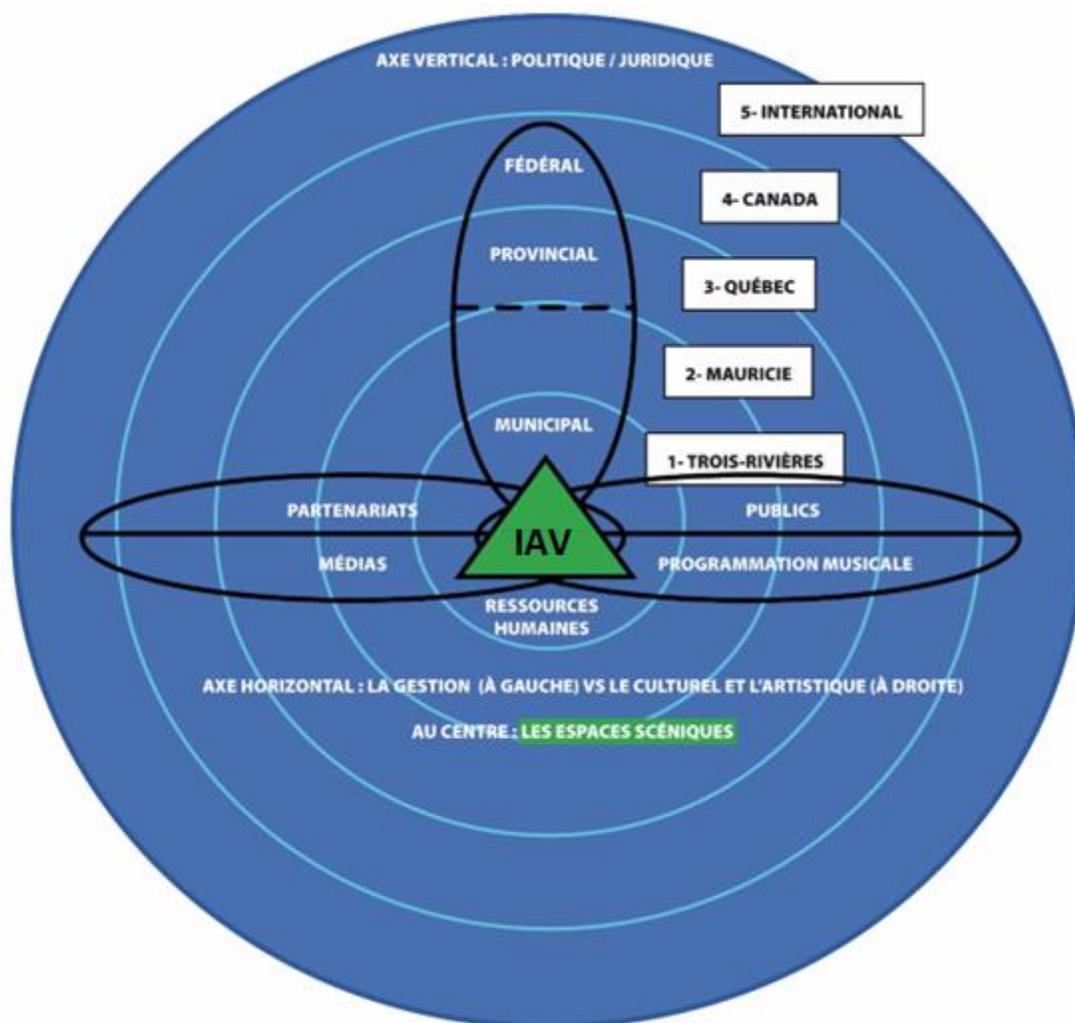


Fig. 1. Modèle de l'écosystème festivalier de l'IAV et tous les acteurs impliqués.

Il est aussi possible, voire favorable d'ajouter un axe économique et touristique, transversal (oblique) puisqu'il faut saisir l'écosystème festivalier comme une sous-relation du système culturel québécois parmi d'autres secteurs. À cet effet, dans ses travaux, Derbas Thibodeau (2014) démontre qu'il y a six domaines culturels généraux dans le système culturel québécois : le

patrimoine, les arts, les médias, les lettres, la communication et les industries culturelles. En amont, les principaux canaux d'influence qui orientent ces domaines sont le politique et l'économique, c'est-à-dire notamment les publics, le privé et la société civile. Par la suite, le système culturel québécois a des impacts et une influence sur les sphères sociales, culturelles et économiques<sup>123</sup>. Les différents espaces occupés par les festivals sont également pris en compte, dans l'optique d'une croissance et d'une évolution continues. Dans le cas de l'IAV, les espaces scéniques sont majoritairement des endroits publics, tels que des parcs, des salles de spectacles (Maison de la Culture) ou des rues, mais sont aussi des endroits privés comme le Parc portuaire, des stationnements et des bars. Il y a une imbrication implicite entre l'espace public et privé. L'espace public est représenté par la couleur, en vue de mieux refléter le contexte de « plein air » dans lequel les spectacles se déroulent.

En ce qui concerne les médias, il est question des journaux locaux, régionaux, nationaux (Québécois ou Canadiens) et internationaux, de même que des chaînes de télévision québécoises (publique pour Radio-Canada, privée pour TVA ou Noovo). Enfin, les partenariats rassemblent à la fois des ministères, des entreprises, des sociétés d'État, des kiosques de ventes (alimentation, alcool, souvenirs, œuvres, etc.), des fournisseurs de matériel technologique (son et lumière), des mécènes, des commanditaires et même d'autres festivals. En effet, les festivals musicaux collaborent plus souvent qu'on ne le pense pour partager l'utilisation de matériel lié à la scène ou pour négocier un prix afin d'attirer chez eux des artistes de calibre national ou international.

Par ailleurs, la présence de flèches vise à comprendre les interactions ou les influences qu'un acteur du milieu peut avoir sur les autres acteurs issus du monde festivalier. Les partenariats économiques ont un rapport direct avec la diffusion des médias par la publicité, dans lesquels les partenaires trouvent une place privilégiée dans le contenu des articles, mais aussi dans les espaces scéniques. Leurs commandites permettent de donner leur nom à une scène. Ensuite, les médias couvrent la programmation musicale, les lieux de diffusion, les artistes et les organisateurs de festivals. En retour, les ressources humaines (employés, bénévoles, musiciens, etc.), en tant que maillons de la réussite des espaces musicaux, trouvent écho dans les médias. Les ressources humaines permettent ainsi au festival une certaine autogestion, à l'interne, par la répartition des

---

<sup>123</sup> François R. DERBAS THIBODEAU. « Stratégies d'intégration du loisir culturel au système culturel québécois ». Mémoire de maîtrise (loisir, culture et tourisme), UQTR, 2014, p. 19.

tâches suggérées par le modèle organisationnel, en sollicitant des ressources à tous les niveaux de l'organisation festivalière. La Figure 2 présente le Modèle des interrelations entre le FestiVoix et les acteurs du milieu à l'intérieur de son propre écosystème festivalier.

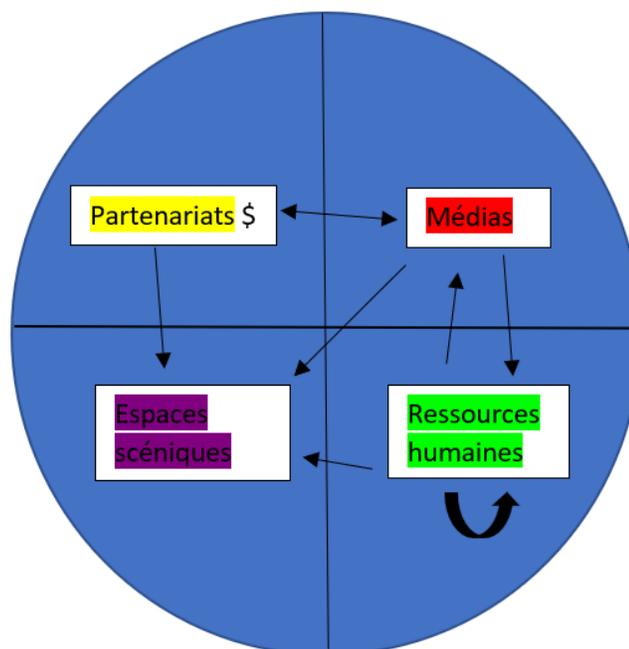


Fig. 2. Modèle des interrelations entre l'IAV de Trois-Rivières et les acteurs du milieu.

Dans ce modèle, les flèches indiquent les rapports entre les protagonistes, qu'ils soient unidirectionnels ou bidirectionnels.

#### 1.1.2.4 La reconnaissance juridico-politique : un principe loin d'être universel

Il semble que ce ne soit pas tous les festivals qui se prévalent d'une telle existence juridique et légale, comme le statut d'OBNL, car il existe de nombreux petits festivals en région qui sont le fruit d'une armée de bénévoles, sans se prévaloir de cette reconnaissance soi-disant essentielle<sup>124</sup>.

<sup>124</sup> Festivals non-inscrits au registre des entreprises du Québec : le Métalfest de Québec, le Jimfest de St-Paulin, le Festival de Lac-à-la-Tortue, le WideWood – Festival de la solidarité musicale à Shawinigan, le Festival International de Musique Universelle de Trois-Rivières, le Trois-Rivières Hardcore Fest de Trois-Rivières, l'Épiphanie Métal Fest, le Noël du Métalleux à Drummondville, le Quévillon Métal Fest, La Grande Guignolée Underground à Montréal, le Drummond Metalfest, le Jean-Marc Fest de St-Hyacinthe, le Grind Your Mind Open Air de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le Vomit Fest de Sherbrooke, la Messe des Morts de Montréal, le Christmas Metal Fest de Sherbrooke, le Jeep Metal Fest de Rivière-Bleue, le Festival crash'N'burn de St-Jean-de-Matha, l'INNERFEST de Jonquière (Saguenay), La Funéraille des Beaux Jours - Carnaval funèbre et festif de Sainte-Rose-du-Nord, le Trailer Thrash Fest de St-Pie, Girls can kick your ass de Montréal, le RockFest de Saint-Pierre-Baptiste, Propulse ta voix de St-Alexandre-de-Kamouraska, le Revolution Fest de Montréal, le Montréal Oi! Fest, Wings of Metal de Montréal, le Thrash Metal Fest de Trois-Rivières, Les Nuits Psychédéliquies de Québec, le Festival Underground de Waterloo, le Rot Fest de Malartic (Rivière-Héva), le Sherbrooke Deathfest, le Punkrock BBQ de Québec, le Gothfest de Montréal, le

Ces festivals se dédient à la cause musicale, surtout des musiques marginales (punk, métal, électro, hippie), mais passent sous le radar des observatoires de la culture, des organismes de regroupement et, même, des statistiques officielles du ministère de la Culture et des Communications ou de celles du ministère du Tourisme du Québec.

Malgré leur omniprésence dans le paysage musical québécois, ces festivals, parfois sans existence juridique et légale, passent également inaperçus dans les médias traditionnels (radio, télévision, presse écrite, etc.) ou dans les travaux universitaires. C'est particulièrement le cas des festivals situés en région centrale ou éloignée. Selon Audet et Saint-Pierre (2015), peu de recherches sont réalisées à ce jour sur les festivals, en général, et plus particulièrement sur les festivals musicaux du Québec<sup>125</sup>. De plus, on note qu'il existe une sorte d'attitude montréalocentriste qui caractérise l'ensemble des travaux de recherche sur les festivals québécois<sup>126</sup>.

#### *1.1.2.5 L'absence d'une fédération nationale : l'oubli systématique des petites organisations*

La prise en charge de la culture par les différents paliers de gouvernement implique nécessairement un enjeu politique pour l'attribution des subventions dans le secteur de la musique. Non seulement la majorité des festivals ne sont pas pris en compte dans les récentes études, avec peu d'analyse comparative, mais il semble persister la difficulté, voire l'impossibilité, de les regrouper dans un registre national proprement québécois. En effet, contrairement à l'Europe, qui possède son Association européenne des festivals<sup>127</sup>, depuis 1952, il n'existe pas d'organisme national chargé d'étudier l'écosystème des festivals au Québec. À preuve, selon son rapport annuel 2020, le RÉMI ne regroupe que les 28 plus importants festivals québécois<sup>128</sup>, répartis dans dix

---

BucketFest de Montréal, le Homefest de Saint-Honoré, le Gaspesian Metal Fest de Matane, le Not Your Babe Fest de Montréal, le Metalelujah Fest de Beaumont, le Gloom Fest de Sherbrooke, le Québec Deathfest, le Born From Death Festival de Québec, l'Apriliis Fest de Montréal, le Skogen Fest de Jonquière (Saguenay), le Breakdown Fest de Montréal, le Demolishit Fest, le Saguenay Fuzz Fest de Chicoutimi, SLUSH de Montréal, le FestEvil de Québec, etc.

<sup>125</sup> Diane SAINT-PIERRE et Claudine AUDET. *Op. cit.*, p. 2, 3.

<sup>126</sup> Comme nous le verrons à la section 1.4.2 lorsque nous aborderons la recension des écrits.

<sup>127</sup> Fondée par quinze membres, elle regroupe aujourd'hui plus de cent manifestations dédiées à la musique, à la danse, au théâtre et/ou combinant d'autres expressions artistiques, réparties sur plus de quarante pays.

<sup>128</sup> En vue d'y être admissible, il faut qu'au cours des deux dernières éditions l'évènement opère un budget d'au moins deux millions de dollars, attire au moins 25 000 spectateurs (billetterie) ou 200 000 visiteurs (site ouvert), attire un achalandage d'au moins 30 000 touristes et excursionnistes ou 15 % de la participation. Les huit critères d'admissibilité excluent les foires, les salons, les expositions et les congrès. Les autres critères sont d'œuvrer dans le domaine du divertissement, être récurrent et présenté au Québec, être limité dans le temps (minimum 3 jours), être reconnu dans son milieu et sa communauté, se démarquer au niveau international (programmation, rayonnement). Cela est plutôt encourageant mais, considérant que le gouvernement du Québec reconnaît qu'il se tient chaque année plusieurs centaines de fêtes et de festivals, partout sur le territoire québécois, cela n'est pas représentatif du patrimoine culturel immatériel qu'évoque l'ensemble de nos festivals de musique. <https://remi.qc.ca/criteres-dadmissibilite/>

municipalités (Gatineau, Joliette, Lévis, Montréal, Québec, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salaberry-de-Valleyfield, Saint-Tite, Tremblant et Trois-Rivières), et six membres affiliés dans trois régions (Montréal, Rouyn-Noranda et Saguenay), dont l'organisme Événements Attractions Québec (SATQ). Parmi les 28 membres du RÉMI<sup>129</sup>, plus de la moitié, soit 15 événements sont des festivals concentrés à Montréal, dont les Francos, Piknic Électronik, Osheaga, FanTasia, le Festival international de jazz, Igloofest et le Festival Juste pour rire. Pourtant, le recensement effectué entre 2016 et 2021 démontre que l'on peut comptabiliser plus de 350 festivals musicaux en activité au Québec dans les deux dernières décennies<sup>130</sup>.

De plus, il existe bien quelques regroupements d'intérêts, mais ceux-ci se dédient à leurs membres, contribuant du même coup à l'absence de données permettant d'obtenir une vision globale de l'écosystème festivalier québécois, de même que l'ampleur de ses retombées économiques ou symboliques ou à leur rôle joué dans chaque communauté. Pourtant, les festivals génèrent des retombées économiques et sociales importantes pour certaines collectivités, particulièrement dans les régions du Québec, où ils ont des répercussions concrètes sur l'économie locale. Ferland (2010) donne l'exemple du rodéo au Festival western de Saint-Tite, en Mauricie, le plus grand événement de ce genre en Amérique du Nord-Est. Grâce à l'affluence touristique, certains marchés d'alimentation de Saint-Tite réalisent jusqu'à 80 % de leur chiffre d'affaires annuel pendant la courte durée de ce festival, en septembre de chaque année<sup>131</sup>. Comme ce type d'événements est presque toujours rentable, l'optimisation des coûts explique également l'augmentation du nombre de festivals.

---

<sup>129</sup> Parmi les 28 membres du RÉMI, on compte 11 festivals à dominante musicale (Igloofest, Montréal en Lumière, Piknic électronique Montréal, Francos de Montréal, FestiVoix, Festival international de jazz de Montréal, Festival de Lanaudière, Festival d'été de Québec, Festivent, Festival d'été de tremblant, Osheaga) et 10 festivals qui incluent des spectacles musicaux (Carnaval de Québec, Festival western de Saint-Tite, Fêtes de la Nouvelle-France, Régates de Valleyfield, Festival de montgolfières de Gatineau, International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, Fierté Montréal, L'International des feux Loto-Québec, Grands feux Loto-Québec, Festival mode et design de Montréal). On compte aussi deux festivals multidisciplinaires (Montréal complètement cirque, Juste pour Rire) et cinq autres festivals qui ne semblent pas liés à la présentation de concerts musicaux (Festival Go Vélo, Omnium Banque nationale, ComédiHa! Fest, Festival international de films FanTasia, Festival du nouveau cinéma). Par contre, le RÉMI a aussi six membres affiliés dont Événements Attractions Québec et cinq autres festivals de musique (Festival International Nuits d'Afrique, Présence autochtone - Montréal First Native Peoples Festival, Festival La Virée Classique de l'OSM, Festival international des rythmes du monde de Saguenay, Festival de musique émergente en Abitibi).

<sup>130</sup> Nous aurons l'occasion de revenir davantage à ce sujet.

<sup>131</sup> Catherine FERLAND. *Op. cit.*, p. 5.

### 1.1.2.6 La consécration culturelle : un processus de reconnaissance assez flou

Étant donné que les festivals permettent à une communauté, un village, une ville ou même une région de rayonner sur la scène tant régionale que nationale, et même parfois internationale, les festivals de musique s'inscrivent dans des enjeux majeurs touchant le sous-angle culturel (identité culturelle). En effet, les festivals permettent non seulement d'affirmer, mais aussi de faire rayonner la culture québécoise, tant chez les touristes qui proviennent de l'extérieur qu'en dehors des frontières du Québec, grâce aux réseaux établis entre les organisations pour échanger des artistes.

Selon le philosophe Thomas de Koninck, partout la culture est l'expression par excellence de l'esprit des nations : « Le dénominateur commun de la vie de chacun des peuples du monde est ainsi leur culture, l'expression fondamentale et unificatrice de leur existence »<sup>132</sup>. Ainsi, c'est la culture qui garantit la croissance des peuples et préserve leur intégrité. La culture, l'histoire et le territoire permettent de contribuer fortement à affirmer voire de pérenniser l'unicité des peuples et c'est pourquoi c'est l'élément au cœur de l'identité québécoise. La langue française – seule langue officielle du Québec, depuis juillet 1974 et langue commune des institutions, « le vecteur principal de l'identité québécoise »<sup>133</sup> – est aussi le ciment social de la société québécoise pour une « culture de convergence »<sup>134</sup>. En 2014, à la veille de l'adoption d'une nouvelle politique culturelle par le gouvernement du Québec, Gérald Grandmont, ancien sous-ministre adjoint au ministère de la Culture et des Communications, plaide pour placer « la culture au cœur du développement collectif pour assurer le bien-être des citoyens »<sup>135</sup>. Selon lui, il faut s'inspirer largement de l'Agenda 21 de la culture<sup>136</sup> puisque « les arts et la culture portent une capacité de changement » (*Ibid.*) dans de nombreux domaines spécifiques, tels que l'aménagement du territoire, la protection de la santé, la prévention du décrochage scolaire, le tourisme et l'intégration des communautés culturelles.

---

<sup>132</sup> Louis-André RICHARD (dir.). *La nation sans la religion? – Le défi des ancrages au Québec*. Québec, PUL, p. 203.

<sup>133</sup> Pierre CLICHE. « L'impasse entre l'identité québécoise et la diversité canadienne », 7 septembre 2022. *Le Devoir*.

<sup>134</sup> Guillaume ROUSSEAU et François CÔTÉ. « Vers une politique de la convergence culture et des valeurs québécoises », Montréal, *Institut de recherche sur le Québec*, octobre 2014, 31 p.

<sup>135</sup> Mélanie LOISEL. « Placer la culture au cœur du développement des Québécois », 28 juillet 2014, *Le Devoir*.

<https://www.ledevoir.com/societe/414548/plint-chaud-placer-la-culture-au-coeur-du-developpement-des-quebecois>

<sup>136</sup> Alors que l'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI<sup>e</sup> siècle adopté par 182 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992, l'Agenda 21 de la culture a été adopté en mai 2004 par des villes et des gouvernements locaux du monde entier afin d'établir les bases d'un engagement en faveur du développement culturel.

<https://www.agenda21culture.net/fr/documents/agenda-21-de-la-culture>

Alors qu'ils sont souvent intégrés à des réseaux émergents permettant de valoriser la relève musicale, les festivals musicaux sont fréquemment réduits à des produits culturels de consommation. Or, considérant qu'ils contribuent non seulement à développer le paysage culturel local et à permettre aux villes et villages la possibilité de s'affirmer parfois comme des cités festivalières, les festivals sont avant tout des régulateurs de l'espace public et des espaces pacifiés. Grâce à leur sens de la fête et leur capital festif, les festivals participent au développement d'une dimension à la fois spatiale, par leur ancrage dans des lieux publics locaux avec des configurations scéniques spécifiques, mais aussi d'une dimension symbolique, pour leur contribution à la dynamique de patrimonialisation d'un savoir (comme la musique traditionnelle ou les chansonniers québécois), de même qu'à l'édification du caractère national de la culture musicale québécoise. Considérés comme un service public utile, à la fois comme régulateurs de l'espace public et comme passeurs culturels, les festivals font du Québec un territoire culturel.

En ce sens, les festivals représentent des supports spatiaux importants pour la pérennisation de la culture québécoise, notamment musicale. Cependant, bien que ces lieux festifs réussissent à prendre leur place, peu d'acteurs reconnaissent la valeur des porteurs de projets et l'importance de ces structures de rassemblement puis de leurs pratiques festives en tant que ferment d'un héritage commun, celui d'une société ouverte sur le monde et dans laquelle l'art musical est important.

#### *1.1.2.7 Les aides et subventions au festival de musique québécois : de l'inégalité au sous-financement*

L'angle économique permet d'aborder un point central dans l'institutionnalisation des festivals de musique. En effet, l'obtention d'un financement récurrent (annuel), souvent après un long calcul des retombées économiques et touristiques d'un événement, par le ministère du Tourisme, est un moment crucial. Cependant, l'écosystème festivalier repose sur une inégale répartition des subventions. En 2014, quoiqu'il soit impossible de connaître le nombre de festivals musicaux, les quelque 150 événements soutenus par Tourisme Québec se partagent 14,59 M \$. Sur ce budget, plus de la moitié est attribué aux événements membres du RÉMI. En 2014, cet organisme représente 25 événements majeurs qui reçoivent chacun plus de deux millions en subventions du gouvernement du Québec, malgré le contexte budgétaire d'austérité lié au « déficit

zéro »<sup>137</sup>. Ils en appellent à une intervention structurante de Québec et d'Ottawa pour faire face à la détérioration de la situation financière des festivals québécois, entraînant leur disparition<sup>138</sup>.

Selon Paul Arsenault, de Festivals et Événements Québec (FEQ), et professeur au département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM, l'événementiel est celui qui touche déjà la plus grande partie de l'enveloppe de Tourisme Québec, soit près de 40 % parmi tous les secteurs touristiques : « Faut-il accorder davantage d'argent ? Est-ce que les festivals demeurent le principal fer de lance du tourisme ? Ils l'étaient il y a 30 ans. J'en doute aujourd'hui »<sup>139</sup>. Néanmoins, pour Pierre-Paul Leduc de FEQ, les festivals « permettent de valoriser les municipalités [et] participent à la qualité de vie citoyenne et apportent des retombées sociales » (*Ibid.*).

Malgré les millions de dollars en subventions publiques, accordées à peu d'organisations, rien ne laisse présager la précarité des festivals. Depuis les années 2015, sinon bien avant, ils réclament aux différents paliers de gouvernements une révision du modèle financier<sup>140</sup>. En 2014, le ministère du Tourisme met en place un moratoire sur son programme d'aide financière aux festivals et événements du Québec. En conséquence, aucun nouveau festival n'est soutenu par la suite et, pendant une période de trois années consécutives, l'année de référence pour les subventions est 2012. À cette époque, le financement public des événements plafonne à 15 M \$ (135 festivals soutenus en 2014-2015, 123 festivals soutenus en 2015-2016)<sup>141</sup>.

En septembre 2015, par l'entremise de son président, Martin Roy, le RÉMI dénonce que plusieurs festivals du Québec pourraient disparaître dans les prochaines années si la situation ne change pas. À l'époque, tous les membres de cette organisation panquébécoise, dont le FIJM, Amnesia Rockfest, le FEQ, Osheaga et Igloofest, ont enregistré un déficit de 1,1 % en 2013. Ils ont également enregistré une perte en 2014 et cela s'enlève pour le même résultat en 2015. Ainsi,

---

<sup>137</sup> Myriam FIMBRY. « Le spectre du déficit zéro plane sur les festivals d'été », 26 mai 2014, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/668833/festivals-ete-deficit-zero-remi-tourisme-dominique-vien>

<sup>138</sup> Martin LABROSSE. « Inquiétudes pour l'avenir des festivals au Québec – Les festivals québécois en difficulté », reportage-vidéo (4min 03), 20 septembre 2015, *La Presse canadienne* via *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/739901/remi-financement-festivals-quebec-disparition>

<sup>139</sup> Claudine HÉBERT. « Financer les festivals, un casse-tête », 5 juin 2015, *Les Affaires*.

<sup>140</sup> LE DEVOIR. « Les festivals demandent une révision du modèle financier », 29 mai 2016, *La Presse canadienne* via *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/472068/quebec-les-festivals-demandent-une-revision-du-modele-financier>

<sup>141</sup> Julie LAMBERT. « Les festivals en arrachent par manque de financement », 3 mars 2016, *Les 2 Rives*. <https://www.les2rives.com/les-festivals-en-arrachent-par-manque-de-financement/>

même en comptant ceux qui font des millions de profit, comme Osheaga, tous les grands festivals sont loin d'être profitables en général. En effet, le programme d'aide financière pour les festivals et événements touristiques diminue d'environ 15 % dans les deux années précédentes<sup>142</sup>. Le financement public pour les événements majeurs internationaux a également diminué de 16 à 24 % dans les dernières années, sans oublier les compressions à la SODEC de l'ordre de 6 à 12 %, en juillet 2015, pour les subventions versées à plusieurs festivals du RÉMI. Par exemple, l'année précédant la sortie du RÉMI, le festival musical Woodstock en Beauce, qui dissout son entreprise enregistrée en décembre 2010<sup>143</sup>, est près de disparaître de nouveau, ayant annoncé sa mort devant les médias, à la mi-octobre 2014, après vingt éditions convaincantes<sup>144</sup>. En 2015, après une apogée lors du 400<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Québec, avec 411 000 festivaliers, en 2008, c'est Expo-Québec qui disparaît définitivement en raison d'un déficit de 700 000 \$, malgré la présence de 171 000 festivaliers<sup>145</sup>.

Pierre-Paul Leduc affirme que les difficultés des organisations proviennent de la disparition entre 2014 et 2016 des Centres locaux de développement (CLD)<sup>146</sup>, des Conférences régionales des élus (CRÉ)<sup>147</sup>, du gel des subventions octroyées par le ministère du Tourisme, ainsi qu'une baisse constante des commandites pour les festivals. Pour le RÉMI, Tourisme Québec doit revoir son programme d'aide financière « afin que les montants soient attribués selon la performance touristique des événements et non en fonction de leur historique ou des pressions effectuées par les élus de la région »<sup>148</sup>. En mai 2016, la ministre du Tourisme, Julie Boulet, annonce la création d'un « comité sur le développement des festivals et des événements touristiques du Québec »<sup>149</sup>

<sup>142</sup> Matt BIBEAULT. « Plusieurs festivals du Québec pourraient disparaître suite aux coupures gouvernementales », 21 septembre 2015, *99 Scene.com* <https://99scenes.com/plusieurs-festivals-du-quebec-pourraient-disparaitre-suite-aux-coupures-gouvernementales/>

<sup>143</sup> Cédric BÉLANGER. « C'EST LA FIN ? L'avenir de Woodstock en Beauce est menacé », 20 décembre 2010, *Canöé.ca*. LE DEVOIR. « Woodstock en Beauce inc. se dissout – l'avenir du festival sera évalué pendant les fêtes », 22 décembre 2010, *Le Devoir* via *La Presse canadienne*.

<sup>144</sup> Matt BIBEAULT. « Woodstock en Beauce tire sa révérence après 20 ans », 17 octobre 2014, *99 Scene.com* <https://99scenes.com/woodstock-en-beauce-tire-sa-reverence-apres-20-ans/> Stéphane MARIN. « Woodstock en Beauce ne reviendra pas », 17 octobre 2014, *La Presse canadienne*.

<sup>145</sup> Matt BIBEAULT. « Le festival Expo-Québec est loin d'être sûr de revenir en 2016 », 28 août 2015, *99 Scene.com* <https://99scenes.com/le-festival-expo-quebec-est-loin-detre-sur-de-revenir-en-2016/>

<sup>146</sup> Abolies en octobre 2014 par Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales du Québec, les 120 CLD disparaissent graduellement jusqu'au 31 décembre 2015, transférant leur pouvoir aux municipalités et aux MRC.

<sup>147</sup> Mises en place en 2003, abolies en novembre 2014, cette disparition des CRÉ devient effective le 31 mars 2016.

<sup>148</sup> Julie LAMBERT. *Op. cit.*

<sup>149</sup> Karl RETTINO-PARAZELLI. « Un nouveau comité s'attaquera à la question du financement », 30 mai 2016, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/472095/festivals-et-evenements-un-nouveau-comite-s-attaquera-a-la-question-du-financement>

afin d'évaluer la situation et de créer un guide permettant d'évaluer les retombées des festivals. Selon elle, « les plus gros festivals trouvent qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent alors que les plus petits trouvent que les plus gros » prennent toute la place. Son rapport est attendu à l'automne.

En janvier 2017, le gouvernement du Québec annonce un important investissement de 110 M \$ lors des cinq années suivantes dans le but de soutenir l'économie et le rayonnement de toutes les régions du Québec afin de maximiser les retombées économiques des festivals dans leurs régions respectives. De plus, les critères d'éligibilité et les paramètres sont également changé afin d'accommoder des événements de différentes tailles, au profit de festivals de taille moyenne tels que le Festif de Baie-St-Paul. En résumé, la bonification de l'aide financière va permettre de financer de nouveaux événements auparavant ignorés ou non soutenus par le programme, d'assurer le financement selon la performance des festivals de musique, de soutenir le potentiel de croissance des événements majeurs et de « favoriser la réalisation de nouveaux projets novateurs visant le développement du produit, soit par l'ajout d'un aspect spécifique à la programmation, soit par une innovation particulière »<sup>150</sup>. Ces mesures permettront d'assurer la pérennité et la croissance des festivals musicaux partout au Québec. Toutefois, ces débats sur le financement public des festivals ne font surface que de manière momentanée, soit à l'occasion de promesses lors de campagnes électorales. Dans les faits, de telles promesses ne se sont encore jamais matérialisées pour faire l'objet de la révision réclamée. Par contre, la récente pandémie de COVID-19 change la donne<sup>151</sup>.

Bref, peu ou pas d'informations sont disponibles sur les transformations de la formule de financement d'un festival de musique, en vue d'assurer la démocratisation de la culture, de pérenniser son ancrage dans l'espace public, ou sur l'évolution des relations que ces nombreuses organisations festivières entretiennent avec l'État, leurs commanditaires et leurs publics.

Bien que les problèmes liés au manque de reconnaissance que les diverses autorités accordent aux festivals soient connus, à savoir : l'incapacité de chiffrer le nombre réel de festivals en activité au Québec, la difficulté pour les festivals d'obtenir des subventions gouvernementales, la quasi-absence d'études sur les retombées des festivals de musique au sens large (pas seulement les plus gros), etc., peu ou pas de recherches sont menées sur les conséquences directes du sous-

---

<sup>150</sup> Matt BIBEAULT. « Le gouvernement du Québec investira 110 M\$ dans les festivals de musique au Québec lors des 5 prochaines années », 16 janvier 2017, *99 Scene.com* <https://99scenes.com/gouvernement-quebec-investira-110m-festivals-de-musique-quebec-lors-5-prochaines-annees/>

<sup>151</sup> Mais nous aurons l'occasion d'y revenir plus tard.

financement des festivals (musicaux) québécois, et ce, malgré l'approche de démocratisation culturelle préconisée par la récente politique culturelle de l'État (MCCQ, 2018)<sup>152</sup>.

Enfin, pour saisir tous les enjeux derrière les pratiques sociales en place, identifier les forces et les faiblesses d'une organisation festivalière dans sa communauté ou comprendre la manière dont elle peut s'être intégrée dans l'économie d'une région, on peut s'appuyer sur la série d'indicateurs dévoilés par SATQ/FEQ, en mars 2013. Ce Modèle d'évaluation des pratiques sociales (MEPS) est un outil standardisé d'évaluation, de valorisation et d'amélioration des pratiques sociales qui permet d'évaluer la performance des pratiques sociales susceptibles de générer des bénéfices auprès des individus et des collectivités<sup>153</sup>.

Par ailleurs, il n'existe aucun portail pour centraliser toutes les données sur les subventions accordées aux festivals. En général, chaque ministère publie des communiqués de presse pour dévoiler les subsides octroyés, mais sans jamais s'inscrire dans un contexte politique plus large. La dernière initiative gouvernementale est l'annonce, en juin 2022, par la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, de l'enrichissement de l'aide financière aux festivals de 35 M \$ sur trois ans<sup>154</sup>, en fonction des sommes prévues au budget 2022-2023, afin d'atteindre un soutien total de 85,2 M \$ jusqu'en 2025. Cela représente une bonification de 15 millions par rapport aux sommes annoncées précédemment, dans le but de soutenir le milieu des festivals qui a dû être « imagitatif, inventif et créatif » pendant la pandémie. De plus, dix millions supplémentaires sont également prévus pour 2023-2024 et 2024-2025, ce qui totalise 25,1 millions de subvention par année, dans le cadre du programme Aide financière aux festivals et aux événements touristiques. Les festivals doivent aussi composer avec la hausse de l'inflation et le manque de main d'œuvre qui constitue

---

<sup>152</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Partout, la culture*. Gouvernement du Québec : <https://partoutlaculture.gouv.qc.ca/politique/>

<sup>153</sup> Les 12 enjeux permettant d'évaluer les impacts des pratiques sociales sont : 1) gestion responsable, 2) gouvernance participative, 3) épanouissement et qualité de vie du personnel (RH), 4) qualité de vie de la population et du milieu, 5) épanouissement des visiteurs, 6) participation sociale et reconnaissance du milieu, 7) engagement de l'attraction/événement auprès de son milieu, 8) accessibilité, 9) identité, authenticité et valorisation culturelle du milieu, 10) diversité culturelle et des expressions culturelles, 11) création et innovation, 12) consommation responsable.<sup>153</sup> Depuis 2016-2017, le MEPS peut aussi s'appliquer aux attractions du tourisme culturel (dites attractions culturelles). [http://meps.attractionsevenements.com/origine\\_projet.php](http://meps.attractionsevenements.com/origine_projet.php)

<sup>154</sup> Catherine RICHER et Fanny BOUREL. « Québec bonifie son aide aux festivals et aux événements touristiques », 10 juin 2022, *Radio-Canada* / Arts. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1890219/quebec-aide-festivals-evenements-touristiques-35-millions>

un casse-tête afin de trouver le personnel technique nécessaire et les bénévoles requis<sup>155</sup>. Selon le RÉMI et le REFRAIN, les gens du ministère ont compris la réalité du milieu et les critères des programmes, qui ont été assouplis plus récemment; ils sont beaucoup mieux adaptés.

Aussi, l’extinction de nombreux festivals québécois ou leur mise sur pause pour une durée indéterminée fait disparaître une énorme quantité de données sur ces organisations trop souvent éphémères. Les raisons de leur disparition, liées soit au manque de bénévoles, soit à celui du manque de collaboration avec les représentants municipaux, sont le plus souvent liées à la baisse d’aide financière ou à des coupes dans les subventions de l’État. Ces informations partagées, parfois, dans certains médias locaux disparaissent rapidement de la mémoire collective.

En s’en tenant seulement aux festivals proprement musicaux, une centaine d’organisations festivalières québécoises sont ainsi forcées de disparaître, entre 2002 et 2017, principalement à la suite d’un manque d’un soutien de la ville-hôte, d’un essoufflement des organisateurs, d’un déficit ou d’une absence de financement chronique. Malgré cette liste non-exhaustive compilée depuis plus de cinq années, il n’existe aucun portrait réel ou un bilan national sur la longévité de ces organisations festivalières et leur capacité à s’adapter aux conditions financières précaires.

Outre cette problématique de l’absence d’un portrait réaliste des festivals, il est également important de braquer les projecteurs de la présente recherche doctorale sur les acteurs derrière ces événements festifs de masse. Il s’agit de mieux connaître l’étendue de ces réseaux humains.

### 1.1.3 Les acteurs de l’écosystème festivalier musical

#### 1.1.3.1 L’artiste : au cœur du festival de musique

Considérant le festival musical comme un puissant moteur social, l’étude du phénomène amène un survol du réseau reliant les organisations, les infrastructures, les institutions et les relations entre les nombreux acteurs du milieu (artistes, spectateurs, organisateurs, partenaires, publicistes, bénévoles, paliers de gouvernements, organismes subventionnaires, etc.). D’emblée, l’artiste se situe au cœur du festival en raison qu’il fait la jonction entre les organisateurs et les publics. Sans artiste musical, il n’y a pas de spectacle de musique ni de festival avec des concerts.

---

<sup>155</sup> Zoé BELLEHUMEUR, Laurence VACHON et Perrine BULLANT. « La pénurie de main-d’œuvre n’épargne pas les festivals de l’Est-du-Québec », 2 juin 2022, *Radio-Canada / Ici Côte-Nord*. Kenza CHAFIK. « Les festivals de la région s’arrachent les techniciens de scène », reportage-vidéo, 7 juin 2022, *Radio-Canada / Ici Saguenay-Lac-St-Jean*.

En 2010, plus de 30 200 artistes sont répertoriés au Québec par la firme Hill Stratégies Recherche, dont 13 400 (40 %) sont installés à Montréal<sup>156</sup>. Selon Emploi-Québec, « il y avait plus de 7 000 musiciennes et musiciens, chanteuses et chanteur, professeures et professeurs de musique ou de chant (*hors-scolaire*) au Québec en 2018 »<sup>157</sup>. De son côté, fondée le 1<sup>er</sup> novembre 1988, la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) compte environ 3 200 membres<sup>158</sup>.

Il est également possible d'opérer une distinction entre les acteurs de l'ombre, reliés à l'organisation même d'un festival musical (niveau interne) et dont on entend moins souvent parler, des acteurs du domaine public, souvent mis en lumière dans l'élaboration de l'espace festif dans le cadre festivalier, mais situés en dehors de l'organisation en tant que telle (niveau externe). La Figure 3 présente le modèle des angles d'analyse.

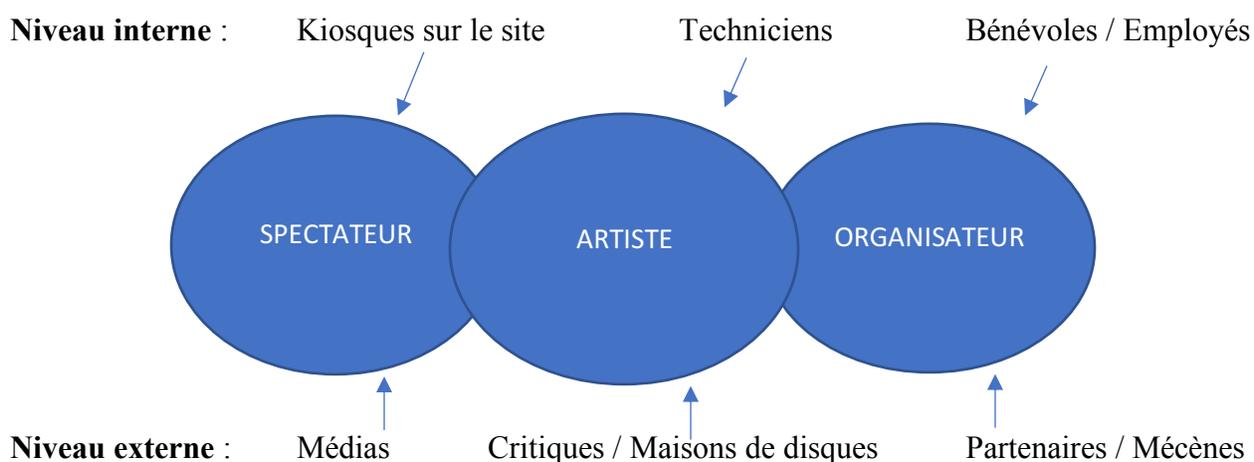


Fig. 3. Modèle de l'angle d'analyse de la relation entre le festival et les acteurs.

L'artiste est au centre, car il fait la jonction entre l'organisation et les publics. C'est le triptyque de base d'un festival. Alors que les techniciens, les critiques et les maisons de disques sont au service des artistes de la musique, l'organisation peut compter sur l'aide de ses employés, des bénévoles, des partenaires financiers ou d'autres mécènes. Du côté des spectateurs, il s'agit des responsables de kiosques présents sur le site d'un festival (alcool, alimentation, souvenirs, etc.)

<sup>156</sup> LA PRESSE CANADIENNE. « Près de la moitié des artistes québécois installés à Montréal », 9 février 2010, *La Presse canadienne*.

<sup>157</sup> Dany SAVARD. <https://www.metiers-quebec.org/arts/musicien.html>

<sup>158</sup> Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec. <https://www.gmmq.com/fr/a-propos/mission-histoire>

qui font le bonheur des publics, ainsi que les médias qui leur permettent de mieux connaître la programmation, afin de faire les meilleurs choix de spectacles auxquels assister.

### *1.1.3.2 Les nombreux acteurs dans l'ombre*

Bien que cette modélisation reflète les interrelations entre les acteurs et les partenaires qui sont aussi parties prenantes de l'organisation, parfois multilatérale, de ces événements, d'autres acteurs sont également impliqués. En effet, la popularisation des spectacles de musique, surtout en région, permet souvent l'émergence de nouveaux emplois requis pour l'exécution d'un groupe de musique lors d'un concert : sonorisation, éclairage, costume, décor, promotion, affichage, publicité, relations de presse, etc. Les festivals de musique permettent ainsi de donner du travail à plusieurs métiers : directeur musical, électriciens, éclairagistes, sonorisateurs, techniciens de scène, réalisateurs et leurs assistants, responsables des décors et de la mise en scène, artisans des costumes, du maquillage et de la coiffure, accessoiristes, portiers, guichetiers, placiers et préposés au vestiaire, barmans, etc. Lorsque les spectacles sont filmés, les prestations impliquent aussi les caméramans, les perchistes et les monteurs. Pour la sécurité des lieux, ils nécessitent de recourir à des secouristes pour assurer les premiers soins ou à des premiers répondants (ambulanciers). Il devient stimulant d'apercevoir ce monde insoupçonné, d'être dans les coulisses du spectacle, de saisir le festival de musique en tant que micro-économie.

Quant aux organisateurs des festivals, ils se partagent diverses tâches. On peut saisir les relations complexes entre ces acteurs grâce à un organigramme. La Figure 4 présente l'organigramme du FestiVoix de Trois-Rivières (2018).

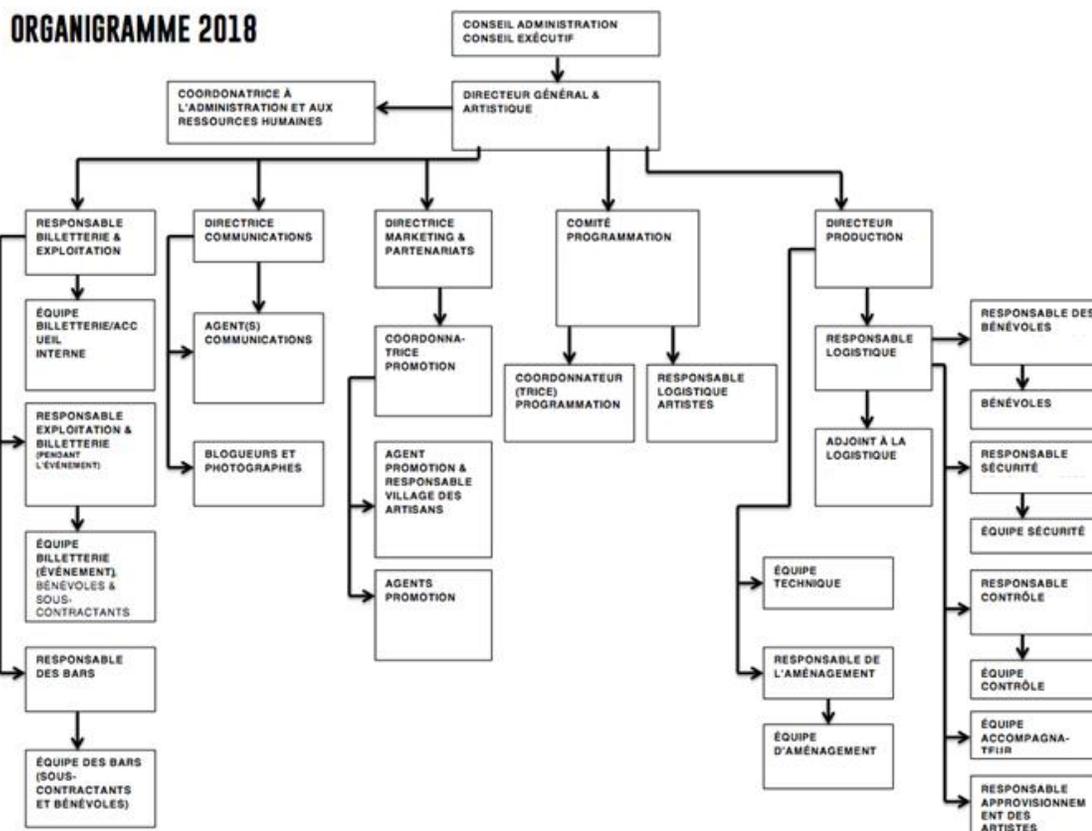


Fig. 4. Modélisation de l'organigramme du FestiVoix de Trois-Rivières (2018).

Outre la coordination à l'administration et aux ressources humaines – qui rassemblent la direction des communications, la direction marketing et partenariats, la promotion, le responsable du village des artisans, des agents de promotion, des blogueurs et photographes officiels, un responsable de la billetterie et de l'exploitation, une équipe pour l'accueil, un responsable des bars et son équipe – l'ensemble des acteurs est sous la supervision d'un directeur général et artistique. De plus, celui-ci soutient directement son comité de la programmation, le coordonnateur de la programmation et le responsable logistique des artistes. Parmi les autres postes-clés, il y a également le directeur de la production, le responsable logistique et son adjoint, le responsable des bénévoles, le responsable de la sécurité, le responsable du contrôle, une équipe technique, un responsable de l'aménagement du site, une équipe d'accompagnement et un responsable des approvisionnements des artistes.

Outre les retombées économiques déjà décrites, ces événements éphémères ont aussi des retombées dans le milieu du travail. Dans une étude réalisée par la firme comptable KPMG, commanditée en 2015 par le RÉMI afin d'identifier de nouvelles formes de financement, on souligne que les 43 répondants réunissent un nombre considérable de travailleurs, estimé à 7 974 personnes au total, dont la moitié travaille dans les régions centrales. Si ce nombre varie beaucoup selon les festivals, en passant de 10 à 1 012 travailleurs, la moyenne se situe autour de 190 personnes. Cependant, ce nombre peut varier selon la taille du budget et la période de l'année pendant laquelle il se déroule, car une grande majorité de personnes ne travaille que pendant la tenue de l'événement. Les festivals de pop/rock et de jazz/blues ont en moyenne des parts plus importantes en termes de travailleurs rémunérés (salariés et indépendants) que ceux des autres genres musicaux. C'est aussi le cas des festivals dans les régions centrales, comparativement à ceux des autres types de régions. Quant aux indispensables bénévoles, ils constituent une part très élevée de la main d'œuvre, puisqu'ils comptent pour plus de la moitié de l'ensemble des acteurs œuvrant dans le secteur, c'est-à-dire 4 280 personnes ou 54 % des acteurs totaux dans les festivals du Québec, selon l'année de référence 2011. En comparaison avec les travailleurs, on parle plutôt de 2 320 salariés (29 %), 919 indépendants (12 %), 64 stagiaires (1 %) et 391 personnes (5 %) mis à disposition par d'autres organisations, selon la même année de référence<sup>159</sup>.

Selon Saint-Pierre et Audet (2015), c'est le festival de musique classique qui a la part de bénévoles la plus importante (78 % en moyenne), comparativement au festival de world/trad, de pop/rock, de jazz/blues (avec respectivement 65 %, 45 % et 31 %). À l'opposé, les autres catégories de festivals musicaux ont une proportion plus élevée de travailleurs rémunérés (salariés et indépendants réunis) parmi leur main d'œuvre. Même si ces travailleurs sont plus nombreux dans les régions centrales, les bénévoles y constituent tout de même le tiers de la main d'œuvre en moyenne. Par ailleurs, cinq festivals sur les 43 festivals répondants à l'étude FeStudy ne mentionnent aucun emploi assigné particulièrement à l'administration et 15 en mentionnent un seul, pour un total de 190 emplois reliés à ce type de fonction. Autrement formulé, les fonctions les plus importantes en nombre sont, dans l'ordre décroissant : les services (sécurité, nettoyage, transport, etc.), la production, la technique, la catégorie « autre » (personnel à l'accueil, l'aménagement du site, la billetterie, le marketing, la coordination des bénévoles, etc.), la

---

<sup>159</sup> Diane SAINT-PIERRE et Claudine AUDET. *Op. cit.*, p. 5, 38.

communication, l'administration. Dans une moindre mesure, il y a la programmation artistique. Selon Festivals et Événements Québec (FEQ) et la Société des attractions touristiques du Québec (SATQ), plus de 96 % des festivals qui en sont membres font appel aux bénévoles, ce qui représente plus de 30 000 personnes impliquées au sein du secteur festivalier québécois<sup>160</sup>.

Les travaux de Diaz (2015) permettent d'entrevoir la complexité des enjeux derrière les réseaux de sécurité propres aux grands rassemblements, qu'ils soient sportifs ou culturels. Membre du Groupe de recherche sur l'espace festif (GREF), à l'UQAM, le chercheur explore depuis quinze ans la relation entre les différents partenaires (public, privé) et l'entre-deux de leurs manières de réagir, de s'imposer ou se concurrencer pour la reconnaissance de leurs compétences exclusives. Dans ce domaine, chacun d'eux (organisateur, gouvernement, etc.) tente de se légitimer en tant qu'acteur idéal pour agir et contrôler soit les mesures de secours, soit les mesures de sécurité, sur les trois plans suivants : l'espace, les biens et les personnes. Il faut ainsi savoir prévenir les risques inhérents aux foules face à une multitude de dangers potentiels, en référant à de plus en plus de cahiers de procédures<sup>161</sup>.

Pour être en mesure de « fractionner le temps » et de « diviser l'espace », il faut également savoir se fier à la structure pyramidale: président, directeur, coordonnateur, superviseur, chef d'équipe, agent, etc.<sup>162</sup>. En ce sens, l'absence ou l'omniprésence de l'État est relative à un risque fort ou faible. Selon Diaz (2015), il faut saisir les jeux de pouvoir entre l'État et le marché, une structure divisée en trois groupes dans laquelle prévalent des actions imposées, négociées ou conseillées. Pour bien délimiter son objet, le chercheur met également en perspective plusieurs concepts qu'il définit comme étant : la notion de pouvoir, de sécurité, d'espace festif, de fête, d'ordre<sup>163</sup>.

À l'ensemble de ces relations s'ajoute l'opacité de celles qui sont nouées avec les différents paliers gouvernementaux (municipal, provincial, fédéral), au fil des diverses lois et politiques culturelles. De plus, le rôle joué par les médias est sous-estimé, notamment par les entrevues avec les artistes, la publicité, la diffusion du bilan des éditions, etc. Qu'ils soient traditionnels (radios, journaux, téléjournal, brochures touristiques, etc.) ou électroniques (blogues, médias sociaux,

---

<sup>160</sup> SATQ-FEQ. *Rapport annuel 2018-2019*, p. 4.

<sup>161</sup> Frédéric DIAZ. *L'ordre et la fête*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2015, p. 98-99.

<sup>162</sup> *Ibid.* p. 34, 111.

<sup>163</sup> *Ibid.* p. 136, 24-25, 55.

internet, radio web, baladodiffusion, etc.), ceux-ci sont des acteurs incontournables, voire essentiels, dans la promotion et la mise en valeur des festivals.

Pour tenter d'éclairer la relation entre les festivals et l'État, un modèle d'analyse est présenté. Sous la houlette du ministère de la Culture et des Communications, une douzaine d'organismes veillent au rayonnement de la culture québécoise. Parmi ceux qui sont près du festival de musique, il y a la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Quant au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), il est davantage près des artistes. En plus des séries de la télévision québécoise, du cirque et du cinéma qui font le tour du monde, il y a des effets spéciaux créés à Montréal qu'on retrouve à Hollywood, des artistes, humoristes et musiciens québécois obtiennent également à l'extérieur du Québec. Selon le CALQ, le nombre de représentations québécoises en arts de la scène offertes en France a augmenté de 59 %, entre 2007 et 2017<sup>164</sup>. De plus, on compte également la contribution de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec), du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ), du Conseil du patrimoine culturel du Québec (CPCQ) et, dans une moindre mesure, de la Société de la Place des Arts de Montréal (SPAM)<sup>165</sup>. Le ministre et la sous-ministre ont trois sous-ministres adjoints qui gèrent chacun un domaine différent : le développement culturel et le patrimoine, les politiques et les sociétés d'État, enfin, le secrétariat à la promotion de la culture québécoise (en remplacement du secrétariat à la politique linguistique qui est présent, en 2018).

Au niveau fédéral, le vis-à-vis de ce poste est le ministère du Patrimoine canadien<sup>166</sup>. Ce dernier a l'appui de diverses personnes dont un sous-ministre adjoint principal aux Affaires culturelles et un sous-ministre adjoint au Sport, événements majeurs et commémorations.

L'autre aspect important entre le gouvernement québécois et le festival de musique est représenté dans la relation avec le ministère du Tourisme<sup>167</sup>. Toutefois, l'organigramme ne permet pas d'entrevoir qui sont les responsables des grands événements majeurs internationaux, outre la

---

<sup>164</sup> Sandra GODIN. « La culture québécoise rayonne à l'international », 24 juin 2017, *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/06/25/la-culture-quebecoise-rayonne-a-linternational> Sandra GODIN, Yves LECLERC et Cédric BÉLANGER. « La touche québécoise », 24 juin 2017, *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/06/24/la-touche-quebecoise>

<sup>165</sup> Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/culture-communications/organigramme/>

<sup>166</sup> PATRIMOINE CANADIEN. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/structure-organisation/organigramme.html>

<sup>167</sup> MINISTÈRE DU TOURISME. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/tourisme/organigramme/>

direction du développement touristique, sous la houlette du sous-ministère au Soutien aux entreprises et aux clientèles. Par contre, sur le site web du Ministère, la Direction des connaissances stratégiques et de l'intelligence marketing propose une liste de firmes qualifiées pour la réalisation d'études de provenance et d'achalandage, selon les exigences méthodologiques des programmes de financement<sup>168</sup>. En plus d'un résumé du programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques<sup>169</sup>, on peut aussi trouver des consignes pour les promoteurs de festivals et événements<sup>170</sup>. De plus, le Ministère peut s'appuyer sur l'équipe numérique de Bonjour Québec, le site officiel qui fait la promotion du tourisme québécois ici et à l'étranger.

En dernier lieu, les régions peuvent compter sur l'appui des ressources municipales au sein des 1 108 municipalités locales constituées selon les régimes municipaux régionaux<sup>171</sup>. Dans le cas de Trois-Rivières, c'est l'organisme de concertation du milieu culturel et gestionnaire des lieux culturels, Culture Trois-Rivières, fondé en 1997, qui gère les affaires culturelles tout en relevant de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de la Ville de Trois-Rivières<sup>172</sup>.

La Figure 5 présente le Modèle d'analyse de la relation entre le festival et les trois paliers de gouvernements (municipal, provincial, fédéral).

---

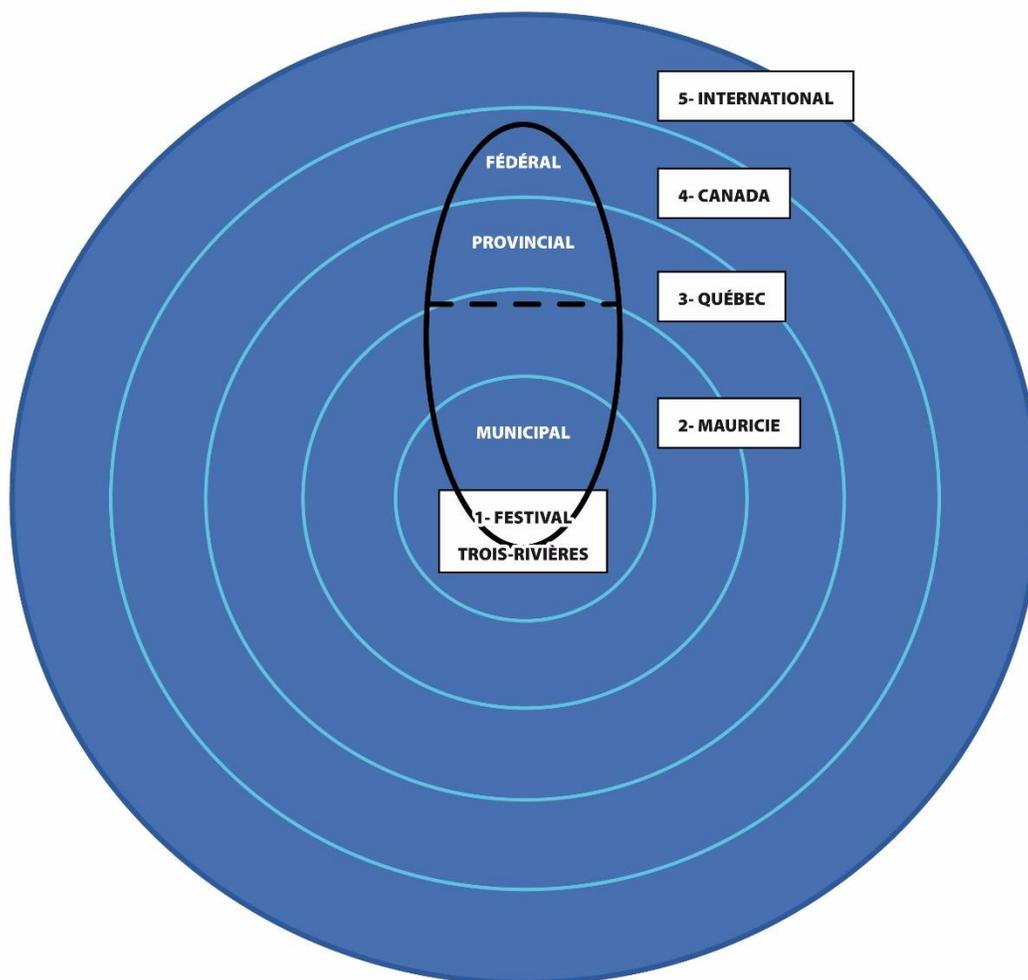
<sup>168</sup> MINISTÈRE DU TOURISME. <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/services-a-lindustrie-touristique/aide-financiere/tenue-festivals-evenements/festivals-evenements-touristiques/firmes-qualifiees>

<sup>169</sup> MINISTÈRE DU TOURISME. <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/services-a-lindustrie-touristique/aide-financiere/tenue-festivals-evenements>

<sup>170</sup> MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. <https://ww.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/plan-deconfinement/festivals-evenements>

<sup>171</sup> MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *L'organisation municipale au Québec en 2018*, Gouvernement du Québec, 2018, 21 p. <https://www.mamot.gouv.qc.ca>

<sup>172</sup> À l'occasion de son vingtième anniversaire, à l'automne 2017, la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières change de nom pour devenir « Culture 3R ». À cette époque, l'organisme supervise quelques 500 événements annuellement et touchent au moins 240 000 spectateurs. <https://www.cultur3r.com/a-propos/>



*Fig. 5.* Modèle de l'angle d'analyse de la relation entre le festival et l'État.

On peut concevoir que le festival de musique est au centre du modèle, car il canalise vers lui toutes les actions ou les énergies permettant son institutionnalisation, et que plus on s'éloigne du centre, les autres cercles concentriques représentent les autres échelons du pouvoir, passant du local à l'international en passant par le cadre provincial et le régime fédéral. Chacun de ces échelons a sa propre politique culturelle pour valoriser le patrimoine musical. Soulignons qu'à l'opposé de la France, il n'y a pas d'échelon décisionnel sur le plan régional au Québec. De plus, à l'opposé de certaines organisations festivalières subventionnées par l'Union européenne, cette relation n'est pas soumise à des organismes politiques internationaux ou supra-étatiques.

Enfin, la coopération est très présente dans la vie de la majorité des festivals de musique québécois, une pratique en croissance<sup>173</sup>. Elle se fait surtout avec d'autres organismes culturels (62 % des répondants), mais aussi, dans une moindre mesure, avec des organismes d'autres secteurs. Il faut saisir le festival de musique concurrent comme un partenaire potentiel, avec qui l'on peut partager des cachets d'artistes lors d'une programmation commune ou même certaines installations comme des scènes musicales, et non comme un compétiteur. Toutefois, il n'existe ni de données à ce sujet ni de diagrammes pour expliquer les relations entretenues entre ces derniers.

## 1.2 Les problèmes de recherche

### 1.2.1 Les problèmes d'ordre politique

Malgré les modélisations illustrées aux Figures 1 à 5, peu ou pas de données existent sur la nature des relations entre une organisation festivalière et les différents acteurs ou agents des paliers politiques, de même que la complexité des relations entre les élus et les administrateurs d'un festival, que ce soit pour négocier l'occupation d'espaces publics ou privés, l'attribution d'un financement adéquat ou la volonté de se faire reconnaître comme un événement touristique majeur.

De plus, on ne connaît pas ou peu les types d'identités culturelles véhiculées ou promues, consciemment ou non, par les nombreux festivals de musique (dans la publicité, la programmation, la clientèle-cible, etc.). Étant donné que le milieu politique est parfois prompt à s'approprier des événements festifs afin de démontrer leur appui à la culture, tout en espérant se rapprocher de la population et des électeurs, les festivals deviennent souvent des rouages dans les initiatives politiques pour pacifier la société. Cependant, nous ignorons souvent comment se traduit cette volonté de défendre une identité culturelle davantage qu'une autre (l'identité québécoise du 24 juin versus l'identité canadienne du 1<sup>er</sup> juillet, par exemple).

Si l'on dispose de quelques données éparpillées sur les publics musicaux de ces festivals, surtout sur leur nature touristique, on ignore complètement l'évolution de la situation des années 1990 à nos jours, dont la période transitoire avant la mise en place d'un financement récurrent des festivals. De plus, la plupart des organisations festivalières qui ne reçoivent aucune subvention gouvernementale, ou n'en font pas la demande (pour diverses raisons), est tout simplement ignorée dans les rapports des organismes culturels ou de ceux des divers ministères québécois concernés.

---

<sup>173</sup> Diane SAINT-PIERRE et Claudine AUDET. *Op. cit.*, p. 1.

Tout porte à croire que les données gouvernementales sous-estiment l'ampleur de l'écosystème festivalier québécois.

### 1.2.2 Les problèmes d'ordre juridique

Les festivals de musique au Québec ont parfois des litiges qui se rendent jusqu'en cours de justice. À cet égard, nous pensons à la saga entre la Ville de Saint-Lambert et la Ville de Montréal au sujet de la pollution sonore occasionnée par le festival métal Heavy Montréal.

De plus, l'incorporation du festival de musique en compagnie privée à but non lucratif (OBNL) permet davantage à une organisation d'obtenir une subvention gouvernementale que lorsqu'il est à but lucratif. Le fait d'être un OBNL permet ainsi de participer aux programmes publics de financement lié aux grands événements touristiques. Par contre, de nombreuses organisations (plus petites ou moins formelles, dites *underground*) ne prennent pas la peine de s'inscrire au registre québécois des entreprises. Le problème soulevé ici est, d'une part, l'absence d'informations relatives aux bienfaits et aux avantages pour un festival de musique d'être incorporé et, d'autre part, au manque de données concernant le pourcentage de ceux qui deviennent un OBNL.

De leur côté, les grands festivals de musique organisés sous forme d'entreprise privée à but lucratif peuvent bénéficier d'importants appuis, tant sur le plan de la logistique que de celui du financement. En fait, ils peuvent même se payer des lobbyistes, notamment auprès des instances politiques. Il faut mieux comprendre de quelle manière le processus d'incorporation d'un festival de musique en OBNL lui permet d'en tirer un avantage. Il faut déterminer de quelle manière et en combien de temps un festival établit sa structure administrative et quels sont les devoirs et/ou responsabilités de leurs organisateurs envers les instances publiques, mais aussi envers les publics.

### 1.2.3 Les problèmes d'ordre économique

Sur le plan économique, de nombreuses questions restent pour l'instant sans réponse. D'emblée, nous savons déjà que le secteur culturel québécois compte pas moins de 170 000 travailleurs, ce qui représente 3,5 % du PIB du Québec<sup>174</sup>. D'autres sources précisent qu'avec ses 659 salles de spectacles québécoises, en 2018-2019, l'industrie culturelle emploie environ 178 000

---

<sup>174</sup> Pierre SAINT-ARNAUD. « Statut de l'artiste – Québec amorce la révision des deux lois », 10 décembre 2019, *Le Nouvelliste*.

travailleurs au Québec, en générant des retombées annuelles de près de 9,4 milliards<sup>175</sup>. À titre comparatif, sur tout le territoire canadien, on parle plutôt de 666 000 emplois rattachés au secteur culturel qui contribue à la hauteur de 53,1 milliards au PIB du Canada<sup>176</sup>. Chaque année, le programme Fonds du Canada pour la présentation des arts appuie environ 600 festivals artistiques et saisons de spectacles professionnels dans plus de 250 villes ou collectivités partout au Canada<sup>177</sup>. Selon la même source, en 2016, les visiteurs internationaux ont dépensé 220 millions en dépenses directes pour des spectacles sur scène au Canada, dont 32 millions pour les festivals et célébrations.

Selon une étude d'IBISWorld (2019), une entreprise fondée en 1971 et située en Californie, les festivals québécois occupent une place très importante dans l'industrie canadienne. En effet, la majorité des établissements canadiens qui organisent des festivals sont situés au Québec (36,4 %)<sup>178</sup>, qui ne représente pourtant que 22,6 % de la population canadienne en 2020<sup>179</sup>. En 2015, une étude révèle que les festivals et événements génèrent au Québec un chiffre annuel de 300 M \$<sup>180</sup>. Par exemple, en 2019, les 6 000 touristes parmi les 15 000 festivaliers du Festival musique du bout du monde, à Gaspé, ont généré 600 000 \$ d'argent neuf<sup>181</sup>. Selon le directeur général de ce festival, Stéphane Brochu, chaque dollar investi dans la région en génère trois autres. Ainsi, l'événement estime rapporter trois millions, soit trois fois plus que son budget de fonctionnement.

De plus, « le tourisme est un secteur économique névralgique pour Trois-Rivières, [en] générant 213 millions en retombées économiques et 4 750 emplois. Près de trois millions de personnes visitent chaque année la ville, selon Statistique Canada »<sup>182</sup>. Cependant, il n'y a peu ou pas d'étude qui analyse l'importance des événements, tel que l'IAV de Trois-Rivières sur une

<sup>175</sup> Philippe PAPINEAU. « Une culture diversifiée, financée, mais fragile et saturée », 9 mai 2020, *Le Devoir*.

<sup>176</sup> Philippe PAPINEAU. « Le milieu culturel québécois réfléchit au-delà de sa survie », 11 mai 2020, *Le Devoir*.

Guillaume BOURGAULT-CÔTÉ. « Au moins 40 % de l'aide d'Ottawa arrivera plus tard », 12 mai 2020, *Le Devoir*.

<sup>177</sup> Association canadienne des organismes artistiques. <https://capacoa.ca/fr/recherche/donnees-statistiques/>

<sup>178</sup> Luisa KRAFT. *Les festivals, réseaux de collaboration et leviers d'internationalisation : une étude de cas des Francos de Montréal en tant que grappe temporaire*. Mémoire (sciences de la gestion), HEC Montréal, 2020, p. 63.

<sup>179</sup> <https://qe.cirano.qc.ca/theme/demographie/population/graphique-proportion-population-quebec-ontario-canada>

<sup>180</sup> RADIO-CANADA. « Impact économique de l'industrie des événements à Québec », 7 août 2017, Radio-Canada / OHdio, entrevue avec Alain Aubut (18 min). <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/radio-canada-cet-apres-midi/segments/entrevue/33819/festivals-evenements-affaires-quebec-aubut>

<sup>181</sup> Martin TOULGOAT. « Des retombées économiques importantes durant le Festival musique du bout du monde », 8 août 2019, *Radio-Canada / Ici Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1253497/festival-musique-bout-monde-retombees-economiques-employes-heures-travillees-gaspe>

<sup>182</sup> L'HEBDO JOURNAL (JC). « Tourisme : Été record à Trois-Rivières », 10 octobre 2018, *L'Écho de Maskinongé* via *L'Hebdo Journal*.

longue période. Or, il est primordial d'analyser si les sommes publiques investies par les gouvernements contribuent à son institutionnalisation.

Sur le plan budgétaire, il faut analyser l'origine du financement d'un festival de musique afin de mieux cerner la participation du gouvernement québécois et de ses diverses sociétés d'État (SAQ, Hydro-Québec, Loto-Québec, etc.). Par exemple, en 2014, la SAQ contribue à la vie collective du Québec, entre autres par le biais de son Programme de dons et de commandites et afin d'être fidèle à ses valeurs, par l'investissement « dans 75 festivals et événements et près de 430 commandites sociales dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'aide humanitaire »<sup>183</sup>. Par contre, même si le RÉMI et le ministère du Tourisme disposent de quelques études, peu ou pas de données sont disponibles sur le plan des retombées économiques du festival de musique au niveau régional.

#### 1.2.4 Les problèmes d'ordre artistique et culturel

Outre le sous-financement chronique par les gouvernements de l'écosystème festivalier, le festival de musique au Québec est touché par différents problèmes d'ordre artistique et culturel. Le Festival d'été de Québec est souvent critiqué pour son manque flagrant d'artistes québécois dans sa programmation<sup>184</sup>, comme les radios commerciales et les producteurs qui s'efforcent de toujours diminuer les quotas<sup>185</sup> à l'encontre des directives explicites données par l'ADISQ<sup>186</sup>. Le Festival international de la chanson de Granby (FICG) fait également controverse lorsqu'il renonce à l'artiste rap Samian parce que son nouveau spectacle est en langue autochtone<sup>187</sup>.

Depuis 2018, on peut aussi penser à la controverse entourant le manque de parité dans les têtes d'affiches dans la programmation musicale des grands festivals de musique du Québec, tels

---

<sup>183</sup> Éric DUHAIME. *La SAQ pousse le bouchon!* Montréal, VLB éditeur, 2014, p. 126.

<sup>184</sup> Christian RIOUX. « Festival d'été de Québec : la polémique est relancée – Charest veut que le Festival d'été programme plus d'artistes québécois », 6 octobre 2011, *Le Devoir*.

<sup>185</sup> Vincent BROUSSEAU-POULIOT. « Pas besoin de quotas francophones dans la loi, disent les producteurs », 7 novembre 2020, *La Presse*.

<sup>186</sup> Catherine LALONDE. « L'ADISQ revendique le respect des quotas francophones », 31 mars 2021, *Le Devoir*. RADIO-CANADA. « Les idées de l'ADISQ pour augmenter la présence de musique francophone sur les ondes », 31 mars 2021, *La Presse canadienne* via *Radio-Canada / Arts*.

<sup>187</sup> RADIO-CANADA. « Quota de chansons françaises : le festival de Granby se dit “désolé” », 1<sup>er</sup> mars 2022, *Radio-Canada / Espaces autochtones*.

qu’Osheaga<sup>188</sup>, le Festival d’été de Québec<sup>189</sup> ou le Festi-plage de Cap d’espoir<sup>190</sup>. Ce contexte, provoqué par le refus d’Émile Bilodeau de jouer sur la programmation du Festi-plage, pousse les sœurs Boulay à fonder le mouvement Femmes en musique (F\*EM)<sup>191</sup> en faveur de la présence féminine dans les festivals, en 2017, et force le populaire chanteur Louis-Jean Cormier à s’excuser pour avoir contesté la parité hommes-femmes dans les festivals de musique au détriment de la qualité artistique<sup>192</sup>. En septembre 2019, un scandale éclate également autour de la campagne publicitaire du magasin Garage à propos de tenues féminines de festival trop sexistes<sup>193</sup>.

En mai 2022, la percussionniste Mélissa Lavergne renonce à être la porte-parole du festival montréalais Nuits d’Afrique en raison de son appartenance à l’ethnie caucasienne, même si elle est approchée par les organisateurs et qu’elle entretient une relation artistique privilégiée avec cet événement depuis plusieurs années<sup>194</sup>. Enfin, comme la pandémie de COVID-19 provoque une énorme pénurie de main d’œuvre, les festivals en région se font la guerre pour des techniciens de scène<sup>195</sup>. L’arrêt quasi-complet du secteur culturel pendant cette période pousse les organisateurs non seulement à se réinventer en créant de nouveaux moyens de diffusion virtuelle, comme des

---

<sup>188</sup> Geneviève BOUCHARD. « Bilan du FEQ : le défi des femmes et du franco », 16 juillet 2018, *Le Soleil*. Noémi MERCIER et Philippe DESROSIERS. « L’inaccessible parité (jusqu’à maintenant) des festivals musicaux – Table ronde sur la place des femmes dans la programmation des festivals », entrevue audio (23 min), 7 août 2019, *Radio-Canada / Ici Première*. RADIO-CANADA. « Femmes en musique : plusieurs organisations réclament une relance inclusive », 16 mars 2022, *Radio-Canada / Arts*. Philippe RENAUD. « La majorité des femmes se sentent dévalorisées dans l’industrie musicale », 29 mars 2022, *Le Devoir*.

<sup>189</sup> Par exemple, les femmes représentent seulement 24 % de la programmation d’Osheaga, soit une seule tête d’affiche sur 12. Laurianne CROTEAU. « Festivals de musique québécois : où sont les femmes ? », 1<sup>er</sup> août 2019, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/info/2019/08/festivals-musique-femmes-programmation-artistes-quebec-osheaga/>

<sup>190</sup> Pierre Chapdelaine MONTVALON et Joane BÉRUBÉ. « Tollé contre la programmation du Festi-Plage de Cap-d’Espoir », 8 mars 2022, *Radio-Canada / Ici Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Perrine BULLANT. « Le Festi-Plage reviendra sur sa programmation pour inclure plus d’artistes féminines », 9 mars 2022, *Radio-Canada / Ici Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*.

<sup>191</sup> Raphaël GENDRON-MARTIN. « Les sœurs Boulay et d’autres musiciennes lancent *femmes en musique* », 1<sup>er</sup> juin 2017, *Le Journal de Montréal / Le Sac de Chips*. Véronique LAUZON. « Festivals de musique : où sont les femmes (bis) ? », 15 mai 2018, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/festivals/201805/15/01-5181879-festivals-de-musique-ou-sont-les-femmes-bis.php>

<sup>192</sup> Philippe MELBOURNE DUFOUR. « Louis-Jean Cormier s’excuse d’avoir tenu des propos jugés sexistes », 10 mars 2018, *Le Journal de Montréal*.

<sup>193</sup> Vanessa DESTINÉ. « Voici tout ce qui cloche avec cette tenue de festival », 11 septembre 2019, *Tabloïd*.

<sup>194</sup> RADIO-CANADA. « Devant le tollé, Mélissa Lavergne renonce à être porte-parole de Nuits d’Afrique », 27 mai 2022, *Radio-Canada / Arts*.

<sup>195</sup> Kenza CHAFIK. « Les festivals de la région s’arrachent les techniciens de scène », reportage-vidéo (2 min), 7 juin 2022, *Radio-Canada / Ici Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Zoé BELLEHUMEUR, Laurence VACHON et Perrine BULLANT. « La pénurie de main-d’œuvre n’épargne pas les festivals de l’Est-du-Québec », 2 juin 2022, *Radio-Canada / Ici Côte-Nord*.

plateformes innovantes ou la présence d'artistes dans l'univers numérique du jeu vidéo<sup>196</sup>, mais aussi à améliorer la « découvrabilité »<sup>197</sup> des festivals.

Dans le cas de l'IAV, nous ignorons, sur les plans artistique et culturel, par exemple, si ce festival tient sa promesse d'être autant un foyer de rayonnement pour les artistes locaux et ceux de la Mauricie, qu'une plate-forme de diffusion pour les artistes internationaux, en permettant l'ouverture du Québec au monde. Ce festival de musique se donne aussi la mission de mettre en valeur la date historique de fondation de Trois-Rivières, le 4 juillet, mais nous ignorons si elle est bien accueillie ou si les célébrations entourant la date de naissance de la ville-hôte sont valorisées.

Nous sous-estimons les difficultés encourues par ce festival pour une reconnaissance de sa légitimité de la part des autorités municipales et ministérielles, tant provinciales que fédérales. Au-delà de la relation avec le politique, l'acquisition de cette reconnaissance peut donner un souffle nouveau à un festival en perte de vitesse ou en recherche constante de légitimité culturelle. Il s'agit de savoir de quelle manière l'IAV de Trois-Rivières réussit à faire sa marque, une signature particulière par l'entremise d'une programmation unique, afin de se distinguer parmi la longue liste des grands événements culturels musicaux ou touristiques au Québec et d'agrandir son public. En tant que projet commun, les organisateurs du festival musical doivent se battre continuellement pour leur reconnaissance et leur pérennisation, dans un marché en forte concurrence.

Enfin, nous méconnaissons les défis liés à l'installation de la scène principale dans des lieux publics urbains, dans des endroits situés tout près d'espaces patrimoniaux. D'ailleurs, à un certain moment, à ses débuts, il existe un flou entourant la délimitation des champs de compétences entre les différents ordres gouvernementaux, comme dans le cas de l'usage du Parc portuaire pour établir la scène principale du festival. Il s'agit de préciser comment ce festival de musique occupe l'espace pour remplir sa mission qui est de faire rayonner les genres musicaux que l'organisation a décidé de mettre de l'avant pour se démarquer des autres organisations festivalières. Par conséquent, il faut vérifier si la mission ou la vision de ce festival de musique a changé au fil des ans.

---

<sup>196</sup> Tanya BEAUMONT. « Un festival de musique de Québec dans le métavers », 25 janvier 2022, *Radio-Canada / Ici Québec*. Charles-Éric BLAIS-POULIN. « À la conquête du métavers », 26 février 2022, *La Presse*.

<sup>197</sup> RADIO-CANADA. « Un nouveau site du REFRAIN pour améliorer la découvrabilité des festivals », 14 mai 2022, *Radio-Canada / Arts*.

Nous désirons également connaître ce qu'il en est des partenariats établis avec ses concurrents majeurs, que ce soit dans le partage des coûts pour la venue d'un artiste international ou la négociation pour un consensus afin d'établir un calendrier estival commun qui satisfait le maximum d'organiseurs.

Tout comme dans le cas de l'étude FeStudy, dans laquelle les chercheurs du ministère de la Culture et des Communications du Québec, Audet et Saint-Pierre (2015), endossent la définition commune et opérationnelle des festivals de musique à enquêter, telle que proposée par le comité scientifique international : la présente recherche se limite à un festival musical qui en est « au moins à la troisième édition en 2011, avoir une programmation à dominante musicale (70 % et plus), avec un minimum de sept spectacles et au moins deux jours de programmation » (p. 5)<sup>198</sup>. L'IAV de Trois-Rivières répond à tous ces critères. Par contre, en considérant qu'une certaine partie des festivals québécois de musique cessent leurs activités après seulement quelques éditions et, parfois, après une seule, il semble que les données gouvernementales représentent peu le panorama réel de l'écosystème festivalier au Québec.

En conséquence, nous croyons qu'il faut relativiser le critère restrictif d'au moins trois éditions afin de prendre en considération tous les festivals de musique qui ne réussissent pas à s'épanouir dans le temps ou sur une longue durée, ce qui est aussi révélateur de la difficulté liée à leur institutionnalisation. Écarter ces festivals ne permet pas de réfléchir aux difficultés qu'ils rencontrent. Enfin, il ne faut pas sous-estimer la complexité de la modélisation des festivals<sup>199</sup>.

Le dernier élément qui constitue un problème dans ce contexte général est l'absence de données fiables reflétant l'ensemble des festivals de musique au Québec, notamment ceux en région, hors des grands centres urbains, d'où la difficulté d'inscrire l'IAV de Trois-Rivières dans une étude comparative avec les autres festivals musicaux de sa région, des autres régions ou du Québec tout entier. Il existe bien plusieurs informations concernant les 28 plus grands événements culturels du Québec, dont plusieurs festivals musicaux, notamment par l'entremise du RÉMI, mais non seulement cette position élitiste laisse de côté des centaines d'organisations, souvent fragiles et plutôt éphémères, la petite taille de cet échantillon réduit considérablement sa valeur, ainsi que les possibilités d'en étudier le processus d'institutionnalisation.

---

<sup>198</sup> Diane SAINT-PIERRE et Claudine AUDET. *Op. cit.*, p. 5.

<sup>199</sup> Nous invitons le lecteur à se référer à l'appendice 1 pour mieux comprendre les différentes avenues potentielles.

### 1.2.5 Les problèmes d'ordre administratif

Le dernier sous-angle d'analyse, administratif, aborde la gestion des ressources humaines internes et externes liées au développement du festival de musique, à son épanouissement et à sa pérennité. Par exemple, à la suite de l'acquisition de 49 % d'Evenko par l'états-unienne Live Nation<sup>200</sup>, en 2019, des employés des Francos de Montréal se plaignent de devoir utiliser l'anglais au travail<sup>201</sup>. En décembre 2022, le premier ministre du Québec s'inquiète de l'usage de l'anglais dans les coulisses du festival. Par conséquent, après une enquête de l'OQLF, un comité de francisation est imposé aux Francos<sup>202</sup>. Ainsi, il s'agit de déterminer qui sont les personnes responsables de la direction de l'IAV de Trois-Rivières et pour quelles raisons ont-elles été sélectionnées pour cet objectif. Ensuite, nous ignorons à peu près tout du profil des centaines de bénévoles présents sur le terrain qui ont une importance considérable dans la bonne gestion et la tenue du festival. Il apparaît intéressant d'analyser l'évolution professionnelle des acteurs principaux de cet événement et la manière dont la prise de décision évolue depuis sa création par la Ville de Trois-Rivières, en 1992.

L'absence de données sur les partenariats pose un problème sur le plan de la connaissance des réseaux techniques (sécurité, sonorisation, éclairage), les réseaux d'alimentation (alcool, nourriture), ainsi que sur les réseaux inter-festivals. Mettre au jour ces nombreux partenariats permet, par exemple, d'analyser l'importance que des entreprises locales ou régionales peuvent jouer dans cette économie festivalière et la place des acteurs régionaux dans le système culturel.

Enfin, le sous-angle administratif fait une place aux nombreux problèmes plus contemporains, tels que les problèmes liés à l'environnement et au développement durable (empreinte carbone, gestion des déchets, etc.), de même qu'au développement stratégique (mondialisation des échanges, concurrence internationale, etc.), à la santé (pollution sonore, hygiène, etc.), et certains aspects de la gestion managériale (utilisation des technologies de l'information), fonctionnelle (logistique, marketing, transport, gestion des ressources humaines,

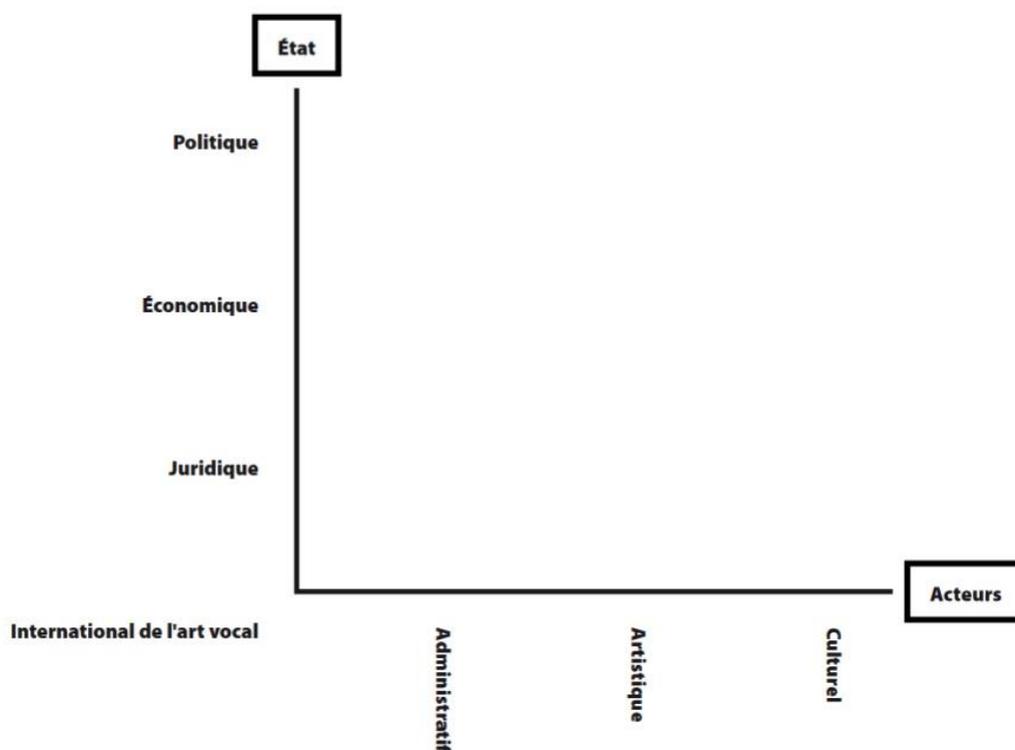
---

<sup>200</sup> Philippe ORFALI. « Divertissement : des Américains mettent la main sur 49 % d'Evenko », 19 décembre 2019, *Le Journal de Montréal*.

<sup>201</sup> Thomas GERBET. « Des employés des Francos se plaignent de devoir utiliser l'anglais au travail », 17 juin 2022, *Radio-Canada / Société*.

<sup>202</sup> Thomas GERBET. « Un comité de francisation aux Francos de Montréal, après une enquête de l'OQLF », 16 décembre 2022, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1941615/comite-francisation-spectra-francos-office-langue-francaise>

etc.) ou éthique (déontologie et légitimité des pratiques et des politiques). La Figure 6 présente la Modélisation des deux angles et six sous-angles de la recherche.



*Fig. 6.* Modélisation rassemblant les deux angles de la recherche et les six sous-angles

### 1.3 Les buts, les objectifs et les questions de recherche

#### 1.3.1 Les buts et les objectifs de la recherche

La présente recherche doctorale comporte deux buts et deux objectifs. Le but premier de notre recherche est de : 1) connaître l'histoire du festival de musique québécois entre le XX<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècles au Québec. Il s'agit de retracer les principaux faits historiques entourant le déploiement et la multiplication des organisations festivalières et les raisons de cette prolifération.

L'objectif qui en découle vise à tracer l'histoire du festival de musique québécois, soit le contexte propre à l'émergence des spectacles de masse au Québec et du star-système québécois, conditions essentielles pour la constitution d'une culture musicale nationale au Québec. Après avoir retracé les principales transformations dans l'industrie québécoise du spectacle de musique, nous saisissons l'importance d'événements majeurs comme Woodstock 1969 sur les festivals du

Québec, puis nous démontrons l'impact des politiques culturelles de l'État québécois, depuis 1992, sur le financement public des organisations festivières jusqu'à son récent désengagement. Outre le nombre de lieux où ils se donnent, le nombre de spectateurs, les types de musiques auxquels ils sont associés, quel est le rôle que les festivals jouent dans l'évolution d'un courant musical ? À quel rythme voit-on l'émergence de nouveaux festivals musicaux dans l'écosystème québécois ? En dehors de Montréal, la métropole et Québec la capitale, quelles sont les régions du Québec pionnières en matière de développement d'infrastructures pour des festivals musicaux de masse ? Est-ce que Trois-Rivières se démarque par rapport aux autres villes de sa région administrative ? Ces éléments sont fondamentaux pour concevoir les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV ainsi que sa position sur l'échiquier national des festivals.

Le deuxième but de la recherche vise à mieux connaître et comprendre les facteurs d'institutionnalisation du festival de musique québécois, soit analyser de quelle manière il réussit à acquérir une certaine renommée (une réputation), puis à être reconnu officiellement par l'État, et ce, jusqu'à l'institutionnalisation du festival de musique québécois, sous les angles suivants : 1) Relation entre le festival et l'État : cet angle se divise en plusieurs sous-angles d'analyse, soit politique (aide étatique, démocratisation de la culture, diplomatie culturelle, dialogue entre les peuples), juridique (statuts constitutifs, loi sur les OBNL, incorporation) et économique (auto-financement, retombées financières, économie touristique, emplois); 2) Relation entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail : cet angle se divise en plusieurs sous-angles d'analyse, soit artistique (programmation musicale, provenance des artistes, professionnalisation des acteurs, création d'un réseau international), culturel (valorisation d'une identité, capital festif, ancrage dans un lieu public, patrimonialisation) et administratif (constitution d'un conseil d'administration, émergence d'une bureaucratie, *membership*, croissance du nombre de bénévoles, organigramme).

L'objectif qui en découle vise à analyser les conditions de possibilités d'émergence du festival de musique québécois, tel que l'IAV, mais aussi de rendre compte des multiples spécificités de ce rassemblement festif. Quoique les sources ont des échelles limitées souvent inhérentes, notre objectif est de rassembler un certain nombre de données, tant qualitatives que quantitatives, qui précisent la popularité des festivals de musique, leurs caractéristiques, leur rôle

identitaire et leur mode de fonctionnement<sup>203</sup>. Le statut de ces organisations festivalières, les raisons de leurs déficits (parfois récurrents) et le nombre d'éditions depuis leur création qui permet d'aborder l'étendue de leur vitalité.

### 1.3.2 Les questions de recherche, générales et spécifiques

La première question générale de recherche est : 1) Quelle est l'histoire du festival de musique québécois du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles au Québec ? La question générale de recherche qui en découle est : Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'émergence du modèle festivalier québécois ?

La deuxième question générale de recherche est : 1) Quels sont les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation du festival de musique québécois, selon les deux angles que sont : les relations entre le festival et l'État et les relations entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail, et les six sous-angles d'analyse qui en découlent (politique, juridique, économique, artistique, culturel et administratif).

Il s'agit de savoir exactement par quel processus les festivals de musique au Québec, en général, et l'IAV de Trois-Rivières en particulier, atteignent avec succès leur reconnaissance institutionnelle. Plus précisément, nous identifions les éléments qui concourent ou composent la légitimation des festivals musicaux québécois. À cet effet, nous traitons des étapes du processus d'institutionnalisation des organisations festivalières. Toutefois, cela suggère que cette mécanique est linéaire, voire téléologique, comme s'il y a une feuille de route préétablie, ce qui est inexact.

En vue d'en connaître davantage sur l'institutionnalisation des festivals de musique au Québec, et sur l'IAV, nous portons notre regard sur le festival de musique de la cité trifluvienne. Misant depuis sa création par la municipalité, en 1992-1993, sur de nombreuses transformations (humaines, spatiales, symboliques), notamment pour pallier le manque de subventions gouvernementales, l'IAV sait développer plusieurs stratégies d'adaptation pour survivre et s'épanouir. Au final, il s'agit de connaître l'état des relations entre le festival et l'État, d'une part, et entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail, d'autre part.

---

<sup>203</sup> Caractéristiques intéressantes : fréquentation, nombre d'artistes par an et leur provenance, identifier les partenaires majeurs ou mineurs, le nombre de bénévoles, chiffrer le financement (subventions, ventes d'alcool, revenus du stationnement), les points de vente, l'évolution des coûts d'entrées des festivals et leur performance économique (profits / pertes), modalités de la sécurité, moyens de communication, les objectifs du festival ou sa mission, profil des publics, occupation de l'espace et des scènes, la composition de l'équipe (conseil d'administration, employés), identifier les festivals concurrents, etc. Ensuite, nous pourrions par exemple comparer entre eux les statistiques sur le nombre d'entrée, la portion d'artistes québécois dans la programmation, les revenus et les sources de financement.

### 1.3.3 Les questions spécifiques de recherche (ou sous-questions de recherche)

Sous l'angle politique, nous visons à dégager de quelle manière l'IAV de Trois-Rivières a-t-il su consolider sa position face aux trois paliers gouvernementaux. Il faut ainsi mettre en valeur les relations des acteurs de cette organisation avec les autorités ou les décideurs en place, leurs liens ou leurs opinions avec la partisanerie ou ses représentations de la citoyenneté pour déterminer la dynamique de ces relations de pouvoir afin de savoir si elles furent conflictuelles. Cette dimension permet de démontrer, sur le plan spatial, de quelle manière le festival négocie avec les différentes autorités l'occupation du territoire public (parc municipaux, stationnement privé du Capitanal, Agora du Parc portuaire, etc.), ainsi que la métamorphose de certains lieux de diffusion musicale.

Sous l'angle juridique, il s'agit aussi de préciser ses statuts constitutifs, la nature exacte de son membrariat (*membership*), ses rapports au légal, formuler de quelle manière ce festival se distingue-t-il des autres festivals de musique au Québec, et tenter de comprendre si l'obtention de lettres patentes est une condition de base qui assure le succès de tels évènements d'envergure.

Sous l'angle économique, il faut déterminer qui sont les principaux bailleurs de fonds de l'IAV et qui sont les partenaires économiques majeurs qui financent les activités de ce festival. En fait, il s'agit également de convenir si ce festival est dépendant du financement public et s'il profite de manière équitable aux subventions diverses dédiées aux grands festivals, tant au Québec qu'au Canada. Est-ce que le coût des passeports est raisonnable ? Est-ce que les exercices budgétaires sont réalistes ? Est-ce que le festival réussit à développer des mesures d'autofinancement ? Toutes ces questions permettent de mieux comprendre les orientations économiques face à ses ambitions.

Sous l'angle artistique, nous désirons connaître par quels processus organisationnels ou quelles actions l'IAV se développe et s'impose dans le cœur des citoyens trifluviens ou mauriciens d'abord, puis au sein de l'industrie musicale et culturelle du Québec. Qui sont les responsables de la direction artistique qui se sont démarqués dans son développement et sa pérennisation ? Quels sont les moyens créatifs (spectacle exclusif, vedettes internationales, artistes locaux, musique québécoise populaire) utilisés ? Quelle est la place réservée aux artistes locaux ou régionaux ? Quelles sont les œuvres les plus marquantes, les interprètes ou les artistes permettant au festival de s'affirmer et de faire ses preuves en tant qu'organisation indépendante et de plus en plus mature ? Concernant les scènes musicales, quels endroits sont privilégiés pour s'ancrer dans

l'espace public et pourquoi ? Par exemple, quels sont les espaces musicaux occupés ou développés par ce festival ? Quels éléments esthétiques et/ou symboles sont utilisés pour le façonnement d'une image de marque (*branding*) dans une volonté de *marketing* territorial ? Cette dernière question fait le pont avec le sous-angle culturel.

En effet, en tant que produit culturel et processus de consécration culturelle, le festival de musique est un vecteur identitaire qui tend à s'inscrire dans le long terme afin de se pérenniser. Quels spectacles, pratiques festives ou autres éléments musicaux, ont permis à l'AIV de se démarquer dans le paysage culturel local et de participer à la construction du caractère national de la culture québécoise ? Est-ce qu'au fil des années l'IAV permet à Trois-Rivières d'être (re)connue internationalement comme une « cité festivalière » ? Par quels acteurs ? Quels sont les éléments (espaces pacifiés, sens de la fête, lieux festifs, réseau) que l'on peut retenir qui lui permettent de s'institutionnaliser et d'obtenir au regard des autres acteurs un certain « capital festif » ? L'aspect de la distinction de l'IAV est central, car ce sont les principales stratégies lui permettant de s'adapter au marché du festif dans un contexte économique difficile, de sa création à sa domination culturelle dans le réseau des festivals. En quoi l'IAV se démarque-t-il des autres festivals par leur approche écoresponsable ou par le respect des populations locales ?

Ensuite, il s'agit de révéler de quelle manière et avec quelle mission l'IAV a-t-il obtenu sa légitimation culturelle et sa reconnaissance de la part des publics tout en cherchant leur fidélisation ? Comment le festival trifluvien sait-il développer, protéger et valoriser un sentiment d'appartenance et de solidarité de la part des citoyens locaux ? Est-ce que les organisateurs du festival mettent en place des initiatives pour favoriser un esprit de cohésion et de mixité dans le sens d'une volonté de rapprochements interculturels ? Si oui, sur quels motifs ou valeurs reposent ces interrelations et cette interdépendance entre différentes cultures musicales ? Concernant les publics musicaux des festivals, quelle est la part des publics venant de l'extérieur du Québec et leur impact sur le tourisme, tant régional que national ? Quelle est la place de la famille, des enfants et des aînés dans ce rassemblement de masse ?

Enfin, sous l'angle administratif, quels sont les défis des différents partenaires (organismes, entrepreneurs, commanditaires, police municipale) et des administrateurs (membres du CA, employés, bénévoles), ainsi que leurs stratégies de planification ou même de survie ? Quelle est la part de chacun des acteurs dans le développement de son aspect économique (revenus autonomes,

subventions gouvernementales, financement privé et autres partenariats) pour se libérer de la tutelle financière et assurer son succès ? Comment se développe sa structure organisationnelle (bureaucratie, hiérarchie des agents, organigramme, convergence des acteurs) ou la conscience des acteurs pour acquérir une crédibilité et une professionnalisation ? Cet aspect concerne également les ressources humaines. Quel rôle joue réellement les centaines de bénévoles et comment cette implication évolue-t-elle au fil du temps ? Il s'agit de démontrer sur le plan humain la somme d'investissement nécessaire à sa mise en place (transformation des partenariats, gestion du bénévolat, recherche d'artistes) et décrire de quelle manière ce festival peut se détacher de la tutelle municipale vers davantage d'autonomisation.

En troisième lieu, il s'agit de démontrer sur le plan symbolique l'attachement des citoyens à l'IAV. Quel type d'identité est promue par ce festival tout au long de son histoire ? En quoi ce festival de musique permet-t-il l'émergence d'identités locales ou nationales ? Que peut nous dire l'IAV de Trois-Rivières sur l'institutionnalisation du festival de musique au Québec, depuis la première politique culturelle québécoise (1992) ?

## **1.4 La pertinence sociale : contribuer à une meilleure connaissance et compréhension de l'historiographie du festival de musique québécois**

### **1.4.1 La rareté d'une historiographie québécoise du festival de musique québécois**

Les premiers chercheurs en musique au Québec s'intéressent au folklore (M. Barbeau, L. Lacourcière), à la radiophonie (P. Pagé), à la phonographie (R. La Rochelle), aux studios d'enregistrements, à la chanson québécoise (R. Giroux, J-N de Surmont) ou aux vedettes – Calixa Lavallée, Emma Albani, Mary Travers, Félix Leclerc, Clémence DesRochers, Gilles Vigneault, Robert Charlebois, Diane Dufresne, Richard Desjardins, Gerry Boulet, Céline Dion, Ginette Reno – et à leurs manifestations artistiques (disques, paroles, affiches, thèmes, discours). Toutefois, très peu d'historiens tentent de comprendre l'institutionnalisation du festival de musique québécois, à savoir les relations avec l'État québécois et avec les acteurs qui évoluent dans cet écosystème. À quoi socialement cette institutionnalisation contribue-t-elle ? Bref, qu'en est-il de l'histoire du festival de musique au Québec ?

La fête est un moyen de contact humain qui permet à la fois de rencontrer des amis et de se sentir chez-soi, accentuant le plaisir de se rassembler ou de se retrouver ensemble. Depuis un siècle, les événements de masse, tels que les festivals, trouvent une place importante au cœur de

la société québécoise. Considérant la multiplicité des fêtes populaires au Québec et surtout la diversité des catégories de festivals, depuis les années 2000, il importe de se pencher sur la fonction précise de ces rassemblements festifs et leur évolution, mais également d’amorcer une critique constructive sur son institutionnalisation. Constatant le manque de cohérence et de rayonnement de l’histoire de la musique québécoise – sans oublier les carences en subventions dont souffre ce domaine – nous désirons combler un vide dans cette historiographie, afin de saisir en particulier les origines de la majorité des festivals de musique au Québec et des pratiques associées.

À l’automne 2016, lors d’un passage à l’UQTR, Claude Martin, chercheur et professeur de l’Université de Montréal, spécialiste de l’économie des industries culturelles et des statistiques de la culture, membre de l’Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), expose que l’ « histoire des festivals au Québec » n’est pas encore écrite et qu’il faut le faire.

#### 1.4.2 La pertinence scientifique : acquisition de connaissances et amélioration de la compréhension du festival de musique québécois

L’histoire du festival de musique au Québec est un champ presque entièrement inexploité, surtout par les historiens, d’où la pertinence de rendre compte de cet univers pourtant omniprésent dans nos sociétés modernes. La majorité de ces études scientifiques se concentrent sur des festivals montréalais, tels que le Festival International de Jazz de Montréal (FIJM), Juste pour Rire ou les événements du Quartier des spectacles. Hormis le Festival de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) et le Festival de musique émergente (FME) de Rouyn-Noranda, les festivals de région sont très peu représentés dans ces travaux.

L’ensemble des thèses et mémoires des universités québécoises, permet de dégager un corpus de 24 recherches totalisant près de 4 700 pages, ce qui démontre d’emblée une certaine popularité des festivals comme objet d’étude au Québec. Ces 24 publications proviennent de cinq universités québécoises : l’Université de Sherbrooke (1), l’Université Laval (3), l’UQTR (3), l’UdeM (6) et l’UQAM (11). On remarque la prédominance des universités montréalaises qui forment la majorité du corpus. Il est clair que l’influence des grands festivals présents à Montréal – ville qui s’autoproclame « capitale mondiale des festivals », en 2005 (Fléchet et *al.*, 2013, p. 11) – n’est pas étrangère à cette domination. Il n’est pas étonnant que le Festival international de jazz de Montréal se taille une place plus grande que les autres dans ce corpus, car cet événement est

sans doute l'un des plus importants festival de musique au monde<sup>204</sup>. En effet, en accueillant au total près de deux millions de festivaliers (1 913 868 personnes) à l'un ou l'autre de ses concerts en salle ou en plein air lors de sa 25<sup>e</sup> édition, en 2004, le FIJM conserve son titre de « plus gros festival de jazz au monde », tel qu'accordé par le Livre des records Guinness<sup>205</sup>.

De ces vingt-quatre travaux, seulement trois ont été réalisées au 3<sup>e</sup> cycle, ce qui illustre la rareté de ces recherches. Précisons que ces trois études sont menées par des femmes à l'Université de Montréal : la première thèse, en sociologie, est celle de Robineau (2004) et porte sur le Festival international des musiques actuelles de Victoriaville (FIMAV), alors que la deuxième, est celle de Julien (2012) sur les festivals franco-ontariens. Une troisième, la thèse en anthropologie est celle d'Audet (2015) et porte sur les dynamiques relationnelles et identitaires dans la scène musicale populaire autochtone, dont le festival autochtone Innu Nikamu.

L'ensemble des travaux universitaires qui sont écrits au Québec sur les fêtes populaires et les festivals, d'ici ou d'ailleurs, provient de disciplines situées en dehors de la science historique. Seulement deux mémoires de maîtrise sont spécialisés en histoire, soit celui de Houde (2014), à l'Université de Sherbrooke, et de Giroux (2015), à l'UQAM. Outre ces deux mémoires en histoire, huit autres domaines issus des sciences humaines et sociales sont repérés, tels que la littérature (1), la géographie (1), l'urbanisme et les études urbaines (2), l'ethnologie et l'anthropologie (2), la gestion et l'administration des affaires (3), la communication (4), la sociologie (4) et, enfin, les études en loisir, culture et tourisme (4).

L'absence relative d'une véritable historiographie québécoise sur le festival de musique québécois oblige à intégrer les divers corpus de données issues de disciplines connexes à l'histoire. La volonté d'avoir une démarche interdisciplinaire est l'une des caractéristiques de la présente thèse doctorale. Cette interdisciplinarité permet de brosser un portrait plus complet des différentes visions que les chercheurs du Québec façonnent depuis plus de deux décennies. Elle permet également de forger notre regard par la complémentarité des sources de données provenant des sciences humaines et sociales. Devant le peu de recherches en histoire sur l'institutionnalisation

---

<sup>204</sup> RADIO-CANADA. « Une 40<sup>e</sup> édition pour le plus grand festival de jazz au monde », 27 juin 2019, *Radio-Canada* / Arts. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1201881/festival-jazz-montreal-anniversaire-archives>

<sup>205</sup> LE DEVOIR. « Le 25<sup>e</sup> Festival de jazz a été « magique » », 13 juillet 2004, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/musique/58890/le-25e-festival-de-jazz-a-ete-magique>

du festival de musique québécois, il devient important d'en connaître et d'en comprendre mieux les facteurs, et ce, sous différents angles et sous-angles.

Identifier et analyser les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation du festival de musique au Québec permet de mieux connaître et comprendre les relations avec l'État québécois et avec les nombreux acteurs qui participent à une même idée de travail. Il s'agit de comprendre en quoi ces fêtes éphémères contribuent à la mission culturelle de l'État et en quoi les facteurs contribuent à leur reconnaissance officielle.

Ainsi, mieux appréhender la complexité derrière l'opacité des réseaux formels et informels d'acteurs du milieu festivalier, l'originalité de notre recherche repose sur la volonté de jeter un éclairage sur le festival de musique, comme lieu de rassemblement tenant un rôle important tant dans le développement économique, social que politique dans nos sociétés contemporaines.

#### 1.4.3 Les enjeux actuels des festivals de musique

Au-delà de la marchandisation de la culture et du phénomène de la spectacularisation de la société ou de sa festivalisation, diverses problématiques concernent les organisateurs de festivals de musique. De nombreux dangers potentiels s'ajoutent à l'esprit face à l'actualité internationale.

##### Les dangers potentiels des espaces musicaux

Les concerts intérieurs posent parfois la question de la sécurité des spectateurs présents. Le 20 février 2003, une pièce pyrotechnique du groupe de hard rock Great White provoque un incendie dans un bar (Station Nightclub) du Rhode Island aux États-Unis. L'endroit s'est enflammé et, en moins de six minutes, l'incendie est la cause d'une centaine de mortalités et de plus de 230 blessés<sup>206</sup>. Les propriétaires déclarent avoir un système d'arrosage interne, ce qui se révèle faux. Plusieurs incidents du genre existent à travers le monde et posent la question pertinente de la sécurité lors des concerts de musique face à une multitude de risques connus ou imprévisibles.

##### Les attentats terroristes

Les festivals ne sont pas épargnés par les diverses menaces terroristes. Même le Carnaval de Québec agit en prévention par l'installation, en février 2018, de barrières anti-véhicules béliers,

---

<sup>206</sup> Florencio ARTIGOT. « La scène s'embrace : un concert de rock finit tragiquement aux États-Unis », 22 février 2003, *Le Temps*. <https://www.letemps.ch/societe/scene-sembrace-un-concert-rock-finit-tragiquement-aux-etatsunis>  
Vidéos de la tragédie. [https://www.youtube.com/watch?v=9e\\_19dUezCQ](https://www.youtube.com/watch?v=9e_19dUezCQ) ou <https://www.youtube.com/watch?v=bknYdprA9ug> Thomas CANTALOUBE. « Polémique après l'incendie de la salle de concerts », 23 février 2003, *Le Parisien*. <https://www.leparisien.fr/faits-divers/polemique-apres-l-incendie-de-la-salle-de-concerts-23-02-2003-2003845820.php>

une première en Amérique du Nord<sup>207</sup>. Parfois, les festivals s'unissent pour penser ensemble la sécurité des lieux contre le terrorisme<sup>208</sup>. Certains festivals européens ont également reçu des prix pour transformer les blocs de bétons anti-terrorisme (pour empêcher les voitures-béliers) par des arbres en pot afin de refuser de vivre en zone de guerre et de nuire à la qualité de leur événement<sup>209</sup>. Il ne s'agit pas toujours d'attaque en lien avec l'islamisme. Par exemple, il est impossible de passer sous silence la récente attaque meurtrière au « Route 91 Harvest », un festival country à Las Vegas, aux États-Unis, en octobre 2017, par un homme qui a ouvert le feu sur la foule de festivaliers avec une arme automatique à partir de sa chambre d'hôtel du 32<sup>e</sup> étage, faisant au moins 59 décès et plus de 527 blessés. Il s'agit de la plus grande tuerie de masse dans l'histoire moderne du pays<sup>210</sup>.

Quelque 2500 personnes - dont des survivants et des familles de victimes - ont poursuivi ou dit vouloir poursuivre le groupe hôtelier pour négligence. MGM Resorts a répliqué par une plainte déposée vendredi dans le Nevada et au tribunal fédéral de Los Angeles, demandant l'abandon des poursuites à son encontre. Disant s'appuyer sur une loi fédérale (le « Safety Act »), le groupe affirme ne pas pouvoir être juridiquement tenu responsable de l'attaque car, avec l'organisateur du concert Live Nation, il a confié la sécurisation de l'événement à l'entreprise CSC, certifiée par le Département de la Sécurité Intérieure<sup>211</sup>.

---

<sup>207</sup> David RÉMILLARD. « Des barrières anti-véhicules béliers installés au Carnaval de Québec », une première en Amérique du Nord, 3 février 2018, *Le Soleil*.

<sup>208</sup> Pascal VIOT. « Quand les festivals pensent ensemble sécurité et urbanité contre le terrorisme », 25 février 2018, *ISSUE*. <https://www.issue.ch/penser-ensemble-securite-et-urbanisme-contre-le-terrorisme/>

<sup>209</sup> Rachel RICHTERICH. « Les festivals adaptent leur dispositif de sécurité aux risques terroristes, de manière parfois discrète », 22 juillet 2017, *La Liberté*. <https://www.issue.ch/penser-ensemble-securite-et-urbanisme-contre-le-terrorisme/>

<sup>210</sup> Sophie LANGLOIS. « Fusillade à Las Vegas : 59 morts et plus de 500 blessés », reportage-vidéo (3min 10), 2 octobre 2017, *Radio-Canada*. Nicolas RACINE. « Festival country Route 91 à Las Vegas : Un tireur fait plus de 50 morts et 200 blessés », 2 octobre 2017, *MusikUniverse*. <https://www.musikuniverse.mu/nouvelles/item/8101-festival-country-route-91-a-las-vegas-un-tireur-fait-plus-de-50-morts-et-200-blesses> Vincent GIBERT. « Chicago : le tireur de Las Vegas, Stephen Paddock, avait réservé une chambre pendant le festival Lollapalooza », 6 octobre 2017, *Agence France Presse* via *Huffington Post France*. [https://www.huffingtonpost.fr/international/article/chicago-le-tireur-de-las-vegas-stephen-paddock-avait-reserve-une-chambre-pendant-le-festival-lollapalooza\\_109559.html](https://www.huffingtonpost.fr/international/article/chicago-le-tireur-de-las-vegas-stephen-paddock-avait-reserve-une-chambre-pendant-le-festival-lollapalooza_109559.html)

<sup>211</sup> AGENCE FRANCE PRESSE. « Le groupe MGM poursuit 1 000 victimes du massacre de Las Vegas », 17 juillet 2018, *Agence France-Presse* à Los Angeles. <https://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201807/17/01-5189905-massacre-de-las-vegas-mgm-demande-labandon-des-poursuites-contre-elle.php>

En septembre 2022, les médias ont d'ailleurs annoncé la sortie d'un documentaire produit par Paramount, intitulé « 11 Minutes », qui va se pencher sur cette tuerie de masse à Las Vegas en donnant la parole à plusieurs témoins du massacre qui, au final, a fait 60 morts et 850 blessés<sup>212</sup>.

On peut aussi mentionner la fusillade en pleine nuit dans un festival nocturne d'art au New Jersey, en juin 2018, qui met en vitrine les artistes et artisans d'arts visuels de la région en plus de présenter des films et des prestations musicales. Même si la raison des coups de feu n'a pas été déterminée exactement, cette fusillade a fait un mort (le principal suspect) et environ 20 blessés<sup>213</sup>. En juillet 2019, en Californie, il y a au moins trois morts et quinze blessés dans une fusillade lors d'un festival culinaire, le Gilroy Garlic Festival<sup>214</sup>. En juillet 2021, un musicien a été blessé par balle lors du Zydeco Bike Fest, un festival aux États-Unis<sup>215</sup>. Par nature, ce genre d'événement isolé est imprévisible et il est donc difficile d'en accentuer la prévention ou de l'empêcher. En 2016, un attentat commandité par le groupe armé Daech et visant un festival de musique a bien été déjoué par les services allemands<sup>216</sup>, mais les mentions de ce genre sont assez rares dans la presse.

#### L'écroulement de scènes musicales

De leur côté, les installations extérieures du festival de musique ne sont pas non plus entièrement sécuritaires. En effet, plusieurs incidents ont eu lieu dans les quinze dernières années. Par exemple, en août 2009, des vents violents ont renversé la scène principale du Big Valley Jamboree, un festival de musique country près de Camrose (Alberta), l'un des plus importants festivals de ce genre musical au Canada, « causant la mort d'un festivalier et forçant l'hospitalisation d'une quinzaine de personnes »<sup>217</sup> auxquels s'ajoutent une soixantaine de blessés. Les musiciens sur scène venaient tout juste d'être avertis de l'arrivée imminente d'un orage violent, mais le temps a manqué pour diffuser le message convenablement et inviter la foule à se

<sup>212</sup> RADIO-CANADA. « Un documentaire se penche sur la tuerie de masse à Las Vegas », 26 septembre 2022, *La Presse canadienne* et *ABC* via *Radio-Canada / Arts*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1919246/las-vegas-11-minutes-paramount-ashley-hoff-route-91-harvest>

<sup>213</sup> RADIO-CANADA. « Fusillade dans un festival d'art au New Jersey : un mort et 20 blessés », 17 juin 2018, *Associated Press Trenton* via *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1107567/fusillade-dans-un-festival-dart-au-new-jersey-1-mort-et-20-blesses>

<sup>214</sup> Michael BALSAMO et Martha MENDOZA. « Plusieurs morts dans une fusillade lors d'un festival culinaire en Californie », 29 juillet 2019, *Agence France Presse* via *Le Devoir*.

<sup>215</sup> LA PRESSE. « Un musicien est blessé par balle lors d'un festival aux États-Unis », 31 juillet 2021, *Associated Press* via *La Presse*.

<sup>216</sup> Claire RODINEAU. « Un attentat commandité par Daech et visant un festival de musique déjoué [en 2016] par les services allemands », 18 octobre 2018, *BFM TV*.

<sup>217</sup> RADIO-CANADA. « Tragédie dans un festival country », 2 août 2009, *La Presse canadienne* et *CBC* via *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/442899/camrose-bilan>

disperser avant la tragédie. Pour des raisons évidentes, les activités suivantes sont rapidement annulées par la direction du festival.

Au printemps 2010, une scène mexicaine devant accueillir un concert d'Elton John s'effondre en cours de montage en faisant trois blessés parmi les ouvriers<sup>218</sup>. En août 2011, aux États-Unis, des vents violents font tomber une scène lors du Indiana State Fair, une foire d'État annuelle à Indianapolis, faisant cinq morts et au moins quarante blessés<sup>219</sup>. Des centaines de personnes attendent la prestation du groupe Sugarland lorsque la tempête arrive. La chute de la scène, dont la séquence est filmée et mise en ligne par un spectateur<sup>220</sup>, a emprisonné plusieurs spectateurs sous les décombres. Plusieurs d'entre eux sont blessés par les débris alors qu'on vient tout juste d'annoncer aux gens présents de se mettre à l'abri dans un édifice avoisinant.

La même histoire se répète lors du Bluesfest (fondé en 1994), à Ottawa, en juillet 2011, alors que la scène principale s'effondre lors d'un violent orage. Trois personnes sont transportées à l'hôpital, dont un employé du Bluesfest qui souffre de blessures sérieuses<sup>221</sup>. L'incident s'est produit lors de la prestation du groupe Cheap Trick, mais les musiciens ont le temps de quitter la scène à temps. Le site est évacué et le programme de la soirée est annulé. Chose curieuse, le concert se poursuit malgré l'avertissement d'Environnement Canada. En effet, en début de soirée, des alertes météo sont émises, car des vents de 90 km/h sont attendus. Habituellement, ce festival de musique accueille 300 000 personnes en dix jours.

En juin 2012, cette fois à Toronto, l'écrasement d'une scène devant accueillir le groupe britannique Radiohead fait un mort (un technicien de scène) et trois blessés, alors que des employés s'affairent aux derniers préparatifs juste avant le concert<sup>222</sup>. Quelques 40 000 personnes sont

---

<sup>218</sup> ELLE.FR. « Concert d'Elton John au Mexique : la scène s'effondre ! », 2 avril 2010, *Elle.fr*

<https://www.elle.fr/Loisirs/Musique/News/Concert-d-Elton-John-au-Mexique-la-scene-s-effondre-!-1205542>

<sup>219</sup> LE DEVOIR. « Cinq personnes sont mortes dans l'affaissement d'une scène en Indiana », 14 août 2011, *Associated Press via Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/329322/cinq-personnes-sont-mortes-dans-l-affaissement-d-une-scene-en-indiana?jwsourc=cl>

<sup>220</sup> Loïc CLASH. Vidéo « Une scène s'effondre sur des spectateurs », 6 août 2016. <https://www.youtube.com/watch?v=Ykct-Y-7OQY>

<sup>221</sup> RADIO-CANADA. « Trois blessés dans l'effondrement de la scène du Bluesfest », 17 juillet 2011, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/523768/bluesfest-scene-degats>

<sup>222</sup> Julie-Anne LAMOUREUX. « Un mort dans l'effondrement de la scène qui devait accueillir Radiohead à Toronto », reportage-vidéo (2min 09), 16 juin 2012, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/566226/downsview-scene-effondrement> Philippe TEISCEIRA-LESSARD. « Une scène s'écroule à Toronto », 18 juin 2012, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/201206/18/01-4535968-une-scene-secroule-a-toronto.php>

attendues, mais le concert est annulé en raison de « circonstances imprévues ». Dans ce cas-ci, la météo est propice et le temps est ensoleillé lors de l'effondrement; les causes sont inconnues.

Plus récemment, en août 2018, lors d'un concert de rap pendant un festival de musique à Vigo, en Espagne, l'effondrement d'une plateforme fait plus de 300 blessés<sup>223</sup>. En août 2022, toujours en Espagne, près de la station balnéaire de Valence, des bourrasques et des rafales de vent provoquent l'effondrement d'une scène dans le festival de musique Medusa, faisant un mort et une quarantaine de blessés, dont trois grièvement, souffrant de blessures multiples<sup>224</sup>. Même si le festival attend quelque 320 000 personnes, les lieux sont évacués par mesure de sécurité.

La pandémie mondiale de coronavirus

Quelques mots sur les dangers reliés à une pandémie mondiale, telle que la COVID-19. Ce n'est pas la première fois qu'un virus se transmet à la planète entière, mais c'est la première fois qu'on peut en mesurer toute la portée, notamment l'influence que peut avoir un rassemblement. Dès le début de la pandémie, aux États-Unis, des chercheurs observent la rapidité de la propagation lors d'un festival comme le Mardi Gras à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane. Considéré comme une bombe à retardement pour l'explosion des cas de coronavirus, le carnaval est tenu responsable de la propagation de l'épidémie dans cet État, deuxième foyer en importance de la maladie après New York<sup>225</sup>. Les festivals sont des lieux potentiels de contagion selon les spécialistes. On l'observe lors d'un rassemblement de motards au Dakota du Sud, lié à plus de 200 000 cas<sup>226</sup>. Au Québec, en septembre 2020, il y a 59 nouveaux cas en trois jours, surtout en raison d'un festival de musique électronique, l'Electrofest, à Cacouna, dans le Bas-St-Laurent<sup>227</sup>.

<sup>223</sup> LA PRESSE. « Espagne: l'effondrement d'une plateforme fait plus de 300 blessés », 13 août 2018, *Agence France-Presse*.

<sup>224</sup> LE JOURNAL DE QUÉBEC. « L'effondrement d'une scène dans un festival fait des blessés et un mort », 13 août 2022, *Agence France Presse* via *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2022/08/13/leffondrement-dune-scene-dans-un-festival-fait-des-blesses-et-un-mort>

<sup>225</sup> TVA NOUVELLES. « Mardi Gras fatal à La Nouvelle-Orléans », 23 février 2020, *Agence QMI* via *TVA Nouvelles*. TVA NOUVELLES. « Le carnaval, probable bombe à coronavirus de La Nouvelle-Orléans », 26 mars 2020, *Agence France-Presse* via *TVA Nouvelles*. COURRIER INTERNATIONAL. « Contagion. À la Nouvelle-Orléans, le carnaval a répandu le coronavirus », 29 mars 2020, *Courrier international*. [www.courrierinternational.com/article/contagion-la-nouvelle-orleans-le-carnaval-repandu-le-coronavirus](http://www.courrierinternational.com/article/contagion-la-nouvelle-orleans-le-carnaval-repandu-le-coronavirus)

<sup>226</sup> LE DEVOIR. « Un rassemblement de motards au Dakota du Sud lié à plus de 200 000 cas », 9 septembre 2020, *Agence France-Presse* (Washington) via *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/monde/etats-unis/585565/un-rassemblement-de-motards-au-dakota-du-sud-lie-a-plus-de-200-000-cas>

<sup>227</sup> Zoé BELLEHUMEUR et Laurence GALLANT. « 59 nouveaux cas de COVID-19 en trois jours au Bas-Saint-Laurent », 12 septembre 2020, *Radio-Canada / Ici Bas-Saint-Laurent*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1733336/eclosion-nombre-combien-bsl-coronavirus-test-party-kamouraska>

La pandémie mondiale, annoncée par l'OMS en mars 2020, est un électrochoc pour le monde culturel et surtout pour les musiciens. Il faut plusieurs études entières pour démontrer l'impact des conséquences de la COVID-19 sur l'écosystème, déjà fragile, des festivals de musique. Soulignons qu'il faut attendre près de huit mois, en novembre 2020, pour qu'un premier festival majeur sans distanciation se tienne<sup>228</sup>. Pourtant, selon une étude allemande, les lieux culturels sont les endroits publics où le risque de contamination est le plus faible<sup>229</sup>. Enfin, c'est seulement en mai 2021, en Angleterre, qu'un festival de musique rassemble environ 5 000 personnes sans masque<sup>230</sup>. Au Québec, il faut attendre le 1<sup>er</sup> août 2021 pour que les festivals puissent recevoir à nouveau 15 000 personnes<sup>231</sup>. De plus, l'absence de précisions par la Santé publique québécoise et le cafouillage entourant un concert-test extérieur avec 20 000 personnes, qui doit se tenir sur les Plaines d'Abraham<sup>232</sup>, finalement annulé pour des raisons obscures<sup>233</sup>, crée une vague de colère et d'incompréhension de la part du milieu des festivals dont les représentants principaux exigent du gouvernement québécois de préciser en quoi les festivals sont des super-propagateurs<sup>234</sup>.

#### La palette illimitée d'incidents potentiels

Outre les attentats terroristes, les dangers de l'écroulement de scènes musicales et les virus, les dirigeants de festivals doivent aussi gérer avec d'autres impondérables. On peut d'abord penser aux fraudeurs et aux vendeurs de faux billets comme l'expérimente le public du festival de musique

<sup>228</sup> Matt BİBEAULT. « Le premier festival majeur sans distanciation de la pandémie s'est tenu ce weekend (vidéo) », 17 novembre 2020, *99 Scenes.com*

<sup>229</sup> Antoine DANHIER. « Coronarivus : Les lieux culturels sont les lieux publics où le risque de contamination est le plus faible, selon une étude allemande », 18 février 2021, *RTBF.be*

<sup>230</sup> RADIO-CANADA. « En Angleterre, un festival de musique rassemble des milliers de personnes sans masque », 4 mai 2021, *Agence France-Presse via Radio-Canada / Arts*.

<sup>231</sup> Matt BİBEAULT. « Les festivals du Québec pourront avoir 15 000 personnes dès le 1<sup>er</sup> août 2021 », 26 juillet 2021, *99 Scenes.com*

<sup>232</sup> David RÉMILLARD. « COVID-19 : Québec annonce un concert-test extérieur de 20 000 personnes », 19 juillet 2021, *Radio-Canada / Ici Québec*. Matt BİBEAULT. « Le gouvernement du Québec et l'Université Laval tiendront un concert test de 20 000 personnes à Québec », 19 juillet 2021, *99 Scenes.com*. Mylène CRÈTE. « Deux grands spectacles tests en vue au Québec cet automne », 20 juillet 2021, *Le Devoir*.

<sup>233</sup> Marissa GROGUHÉ et Hugo PILON-LAROSE. « Québec annule son concert-test », 18 août 2021, *La Presse*. David RÉMILLARD. « COVID-19: Québec annule le concert-test sur les Plaines d'Abraham », 18 août 2021, *Radio-Canada / Arts*. RADIO-CANADA (C'est encore mieux l'après-midi). « L'annulation du concert test sur les plaines d'Abraham – entrevue avec Caroline Proulx (13 min) », 18 août 2021, *Radio-Canada / OHdio*.

<sup>234</sup> David RÉMILLARD. « Les festivals sont-ils des super-propagateurs de la COVID-19? Québec sommé de tranché », 19 août 2021, *Radio-Canada / Ici Québec*.

de Cavendish Beach à l'Île-du-Prince-Édouard<sup>235</sup>. En 2017, l'escroquerie par achat en ligne arrive en tête des pires fraudes au Canada avec une valeur annuelle de plus de 13 M \$<sup>236</sup>.

Parfois, c'est la météo qui ne veut pas collaborer. En Alaska, un festival de sculptures sur glace à North Pole est annulé pour la première fois en 14 ans... par manque de glace<sup>237</sup>. En Allemagne, pendant le festival de musique électronique Parookaville (fondé en 2015), une tornade emporte toutes les tentes !<sup>238</sup> En Indonésie, un concert est submergé par la vague d'un tsunami<sup>239</sup>. En Croatie, 10 000 fêtards sont évacués en raison d'un incendie de forêt<sup>240</sup>. Au Québec, en 2020, le Festival Fauv reporte ses spectacles en raison d'une vague de chaleur<sup>241</sup>. La fragilité de la nature peut aussi devenir un problème : en juin 2018, les préparatifs du Bluesfest, le plus gros festival de musique blues au Canada, est menacé par un nid d'oiseau protégé à l'endroit où la scène principale doit être construite. On le déplace finalement vers un endroit plus approprié<sup>242</sup>.

Lorsque ce n'est pas le contexte climatique, c'est plutôt le danger des mouvements de foule. En Italie, une panique dans une discothèque lors d'un concert de rap fait six morts et des dizaines de blessés<sup>243</sup>. En novembre 2021, au Texas, il y a au moins huit morts et plusieurs blessés durant le festival de musique Astroworld (fondé en 2018), en raison d'un mouvement de foule pour se rapprocher d'un artiste<sup>244</sup>. Pour terminer sur une note plus humoristique, les dirigeants de

---

<sup>235</sup> RADIO-CANADA. « Des fraudeurs ciblent le public du festival de musique de Cavendish », 28 juin 2018, *Radio-Canada / Île-du-Prince-Édouard*.

<sup>236</sup> Eva UGUEN-CSENGE. « L'escroquerie en ligne en tête des pires fraudes de 2017 », 28 février 2018, *Radio-Canada / Colombie-Britannique*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1086390/fraude-arnaque-tromperie-canada-internet-crime>

<sup>237</sup> METEOMEDIA. « Un festival de glace à North Pole...annulé par manque de glace! », 26 novembre 2019, *Meteomedia*.

<sup>238</sup> VIDÉO MOTION. « Une tornade emporte toutes les tentes pendant un festival », vidéo (1min 18), août 2018. <https://www.dailymotion.com/video/x6q54c0>

<sup>239</sup> AGENCE FRANCE-PRESSE. « Tsunami en Indonésie : un concert submergé par une vague », vidéo (18 sec.) 23 décembre 2018, *Agence France-Presse / Carita*.

<sup>240</sup> AGENCE France-PRESSE. « Croatie : 10 000 fêtards évacués en raison d'un incendie de forêt » (Festival Fresh Island sur l'île de Pag), 16 juillet 2019, *Agence France-Presse / Zagreb*.

<sup>241</sup> Luc BOULANGER. « Le Festival Fauv reporte ses spectacles ce week-end », 8 juillet 2020, *La Presse*.

<sup>242</sup> AGENCE FRANCE-PRESSE. « Un nid d'oiseau protégé menace le Bluesfest », 26 juin 2018, *Agence France-Presse (Ottawa)*.

<sup>243</sup> AGENCE FRANCE-PRESSE. « Panique dans une discothèque en Italie : 6 morts, des dizaines de blessés » (concert de rap), 8 décembre 2018, *Agence France-Presse / Rome*.

<sup>244</sup> RADIO-CANADA. « Au moins huit morts et plusieurs blessés durant un festival de musique au Texas », 6 novembre 2021, *Agence France-Presse via Radio-Canada*. François PICARD. « Mouvement de foule mortel au Texas – « On ne pouvait pas bouger » », 6 novembre 2021, *Agence France-Presse via La Presse*. RADIO-CANADA. « Une enquête pour comprendre le mouvement de foule fatal à Houston », 7 novembre 2021, *Associated Press via Radio-Canada*.

festival doivent également gérer des incidents farfelus. À Toronto, lors de l'événement bimensuel *Friday Night Jazz*, des concerts arrosés d'alcool, un homme nu saute dans un bassin de requins<sup>245</sup>.

Le cas du Québec : émeutes au menu

En ce qui concerne les infrastructures, on peut d'abord penser à l'effondrement de la scène extérieure couverte du Grand Rire de Québec, un mardi matin de juin 2009, qui ne fait heureusement aucun blessé<sup>246</sup>. Une tragédie est évitée de justesse, car une heure plus tard, les techniciens de scène doivent s'y trouver pour compléter l'installation du système de son. D'abord, on croit que la cause de l'incident est une accumulation d'eau sur le toit de la structure et des grands vents, mais ce n'est finalement pas le cas. Selon les journaux, la scène est érigée par un sous-contractant du festival d'humour et du Festival d'été de Québec, la compagnie Berger, qui fournit la moitié des scènes extérieures au Québec. À l'heure actuelle, aucun bilan n'existe sur les accidents qui surviennent lors des spectacles québécois, que ce soit en festival ou ailleurs<sup>247</sup>. Néanmoins, trois émeutes historiques dans le domaine de la musique sont relevées à ce jour :

- 8 août 1992 : environ 55 000 personnes sont rassemblées au Stade olympique de Montréal. Après la première partie assurée par le groupe californien Faith No More (1979)<sup>248</sup>, le chanteur de Metallica (1981) est brûlé par la pyrotechnie, ce qui écourte leur performance. La deuxième tête d'affiche aussi célèbre, Guns n' Roses (1985), termine après seulement cinq chansons, près de 40 minutes, ce qui provoque une émeute : on met le feu aux sièges après les avoir arrachés, on pille les kiosques de souvenirs des Expos, on lance des bouteilles de bières et une voiture est renversée. Sur place, les 300 policiers et plus de 400 agents de sécurité (le double du nombre habituel) ne suffisent pas<sup>249</sup>. Au total, sur 10 000 émeutiers estimés par la police, 12 personnes sont arrêtées pour vol ou trouble de la paix.
- 14 octobre 2003 : l'émeute à Montréal qui suit l'annulation du concert punk avec la légende britannique The Exploited (1979), refusée aux frontières canadiennes<sup>250</sup>, auquel plus de

<sup>245</sup> Liam CASEY. « Un homme nu saute dans un bassin de requins à Toronto », 15 octobre 2018, *La Presse canadienne*.

<sup>246</sup> Jean-Luc LAVALLÉE. « Des grues appelées en renfort : La scène du Grand Rire s'effondre », 30 juin 2009, *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2009/06/30/la-scene-du-grand-rire-seffondre>

<sup>247</sup> Nous croyons en fait qu'aucune catastrophe ou tragédie semblable n'ait touché un spectacle musical au Québec.

<sup>248</sup> RADIO-CANADA. « Faith No More de retour à Montréal pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis l'émeute au Stade en 1992 », 22 janvier 2015, *Radio-Canada* / Grand Montréal. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/703394/faith-no-more-heavy-mtl-2015>

<sup>249</sup> John SEMLEY. « Il y a 24 ans à Montréal, le concert de Guns N' Roses avec un Axl Rose chigneux s'est changé en émeute », 21 juillet 2016, *Vice*. [https://www.vice.com/fr\\_ca/article/il-y-a-24-ans-montreal-le-concert-de-guns-n-roses-avec-un-axl-rose-chigneux-sest-changee-en-emeute](https://www.vice.com/fr_ca/article/il-y-a-24-ans-montreal-le-concert-de-guns-n-roses-avec-un-axl-rose-chigneux-sest-changee-en-emeute)

<sup>250</sup> Stéphane BAILLARGEON. « L'émeute qui a suivi l'annulation d'un concert – Punk un jour... », 16 octobre 2003, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/38386/l-emeute-qui-a-suivi-l-annulation-d-un-concert-punk-un-jour>

500 personnes sont attendues. Résultats : quatre fourgonnettes de police en feu, 42 voitures de civils incendiées et 11 vitrines de magasins fracassées par les émeutiers<sup>251</sup>.

- 26 novembre 2016 : environ 40 manifestants forcent l'annulation d'un concert de musique black métal du groupe norvégien Graveland (1992) à Montréal, lors du festival « La Messe des morts », un événement qui « se veut incontournable pour les disciples de l'Art noir » selon les organisateurs, où sont attendues près de 400 personnes venues de partout sur le continent<sup>252</sup>. Cette annulation crée évidemment un scandale concernant la liberté artistique.

Malgré l'existence de réels dangers dans certaines conditions ou contextes, notamment dans la présentation de spectacles à l'extérieur face à une météo non collaborative ou devant la possibilité d'attentats terroristes imprévisibles, l'affluence dans ces événements de masse baisse rarement. Les festivals attirent toujours des millions de personnes et cet engouement prend de l'ampleur.

#### De l'abondance du festival de musique à leur saturation

Malgré les prétentions des politiques culturelles visant à assurer au Québec une plus large fréquentation du festival de musique, les organisations festives doivent toujours se battre pour obtenir davantage de financement public, en l'absence de programmes de subvention leur étant spécifiquement dédiés. On doit souligner la rareté, voire l'absence de programmes de financement des festivals de musique de la part du ministère de la Culture et des Communications du Québec, même si la musique relève pourtant bien de la culture avant d'être un produit destiné aux touristes. Par conséquent, de cette absence des affaires culturelles de l'État dans l'écosystème festivalier découle une réelle carence de reconnaissance du festival musical par le gouvernement du Québec.

Cela, au profit des programmes du ministère du Tourisme qui possède, quant à lui, des objectifs distincts de la culture, notamment afin de faire rayonner le Québec partout dans le monde, mais surtout afin d'attirer des publics étrangers dans les différentes régions du territoire québécois au sein de trois volets : 1) Festivals et événements touristiques majeurs; 2) Festivals et événements

---

<sup>251</sup> Tobias ROCHMAN. « À Montréal aussi, il y a des émeutes », 17 mai 2010, *Vice*. [www.vice.com/fr/article/a-montreal-aussi-il-y-a-des-emeutes](http://www.vice.com/fr/article/a-montreal-aussi-il-y-a-des-emeutes)

<sup>252</sup> LE JOURNAL DE MONTRÉAL. « Le spectacle d'un groupe d'extrême droite annulé après une manifestation », 26 novembre 2016, *Agence QMI* via *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2016/11/26/groupe-de-musique-dextreme-droite-a-montreal-des-militants-antifascistes-manifestent> Voir aussi Bruno MANIACCI. « Annulation de la Messe des Morts : Démocratie, anti-fascisme, amalgames et black métal », 28 novembre 2016, *Sorstu.ca* <https://www.sorstu.ca/annulation-de-la-messe-des-morts-democratie-anti-fascisme-amalgames-et-black-metal/>

d'envergure touristique; et 3) Innovation et opportunités. Ensuite, les critères se précisent s'il s'agit d'une première demande ou s'il s'agit d'un événement à Montréal / Québec ou en région.

En conséquence, seuls les festivals et événements touristiques majeurs ou d'envergure touristique sont admissibles au financement public du ministère du Tourisme du Québec<sup>253</sup>. Ces festivals doivent ainsi contribuer de manière significative, en fonction des critères spécifiques du programme, « à animer les régions, à bonifier l'offre touristique du Québec, et ce, au bénéfice de toutes les clientèles touristiques »<sup>254</sup>, qu'ils soient des « excursionnistes »<sup>255</sup> ou des « touristes »<sup>256</sup>. Sont exclus de cette admissibilité les programmations régulières d'un attrait, les salons, les bourses touristiques, les congrès, les conférences, les spectacles, les foires et marchés (qui ne visent pas le tourisme gourmand) et les expositions. Enfin, les organismes doivent aussi respecter leurs engagements envers le ministère du Tourisme lors de l'attribution d'une subvention précédente.

La multiplication des festivals, depuis les années 1990, est un phénomène présent à la fois au Québec, mais aussi en Europe, et constitue un problème de taille puisqu'elle dilue les ressources financières disponibles. De plus, l'explosion en nombre de cette offre festivalière semble saturer de plus en plus le marché lucratif des « concerts de masse », qu'on peut distinguer des concerts plus intimes, limités par l'espace des salles intérieures. Éventuellement, nous devons préciser davantage les caractéristiques de cette appellation restreinte et ambiguë<sup>257</sup>. Toutefois, pour l'instant, il s'agit plutôt de spectacles accessibles à toute la population, axés sur des musiques davantage populaires (pop, rock, rap, techno) que traditionnelles<sup>258</sup> (classique, jazz, folklore, opéra).

---

<sup>253</sup> En plus d'être produites et tenues au Québec, les manifestations admissibles doivent avoir une durée minimale de 3 jours de programmation, être organisées en fonction d'une thématique et d'une programmation d'activités, avoir eu lieu pendant un minimum de deux éditions consécutives dans un même endroit et susciter un achalandage significatif de visiteurs (excursionnistes et touristes) et qui animent la destination. MINISTÈRE DU TOURISME. « Aide financière aux festivals et aux événements touristiques », Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/services-a-lindustrie-touristique/aide-financiere/tenue-festivals-evenements/festivals-evenements-touristiques#c18804>

<sup>254</sup> *Ibid.*

<sup>255</sup> Personne qui réside au Québec, située à l'extérieur d'un rayon de 40 km de la localité où se déroule l'événement et ayant fait l'aller-retour la même journée; ou personne qui réside à l'extérieur du Québec, sans égard à la distance parcourue, et ayant participé à l'événement lors d'un aller-retour.

<sup>256</sup> « Participant ayant assisté à l'événement dans le cadre d'un voyage d'une nuit ou plus, résidant à l'extérieur de la localité où se déroule l'événement, sans égard à la distance parcourue, et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé. »

<sup>257</sup> Trois exemples de critères significatifs : le bas prix du billet, l'ouverture des portes à toutes les classes sociales (non-intimiste, non-élitiste), la présence ou l'absence de siège réservé à chacun des spectateurs, etc.

<sup>258</sup> Ces musiques peuvent également être considérées comme populaires selon le pays, le lieu ou bien l'époque.

Basée sur une logique commerciale voire capitaliste, l'entrée du concert de masse se veut malgré tout abordable afin de devenir la plus grande manifestation populaire possible, comptant alors les spectateurs par plusieurs dizaines de milliers. En conséquence, nous voulons cerner le « festival » en tant que type de concert musical, d'autant plus que les festivals de musique occupent une place dominante parmi les événements ou festivals culturels. C'est autour de la notion des festivals musicaux que nous désirons resserrer la problématique de notre recherche sur les espaces musicaux du Québec, car nous considérons que ces événements consacrés surtout à la musique mettent en valeur l'aspect collectif de ces « concerts-rencontres » entre les artistes et leur public. Or, chaque ville et chaque village veut profiter de la manne touristique avec son propre festival musical, mais ce désir occasionne une rivalité incessante pour attirer des visiteurs, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs.

Cette marchandisation de la culture est dénoncée par plusieurs depuis des décennies. Dans une publication de 1947, les philosophes allemands Théodore W. Adorno et Max Horkheimer utilisent le terme « industrie culturelle » à propos de la culture de masse, en dénonçant « la standardisation de la chose même [et] la rationalisation des techniques de distribution »<sup>259</sup>. Privilégiant l'assimilation des consommateurs et la quantité sur la qualité, les industries culturelles comme le cinéma dominant déjà, dans les années 1960, en prenant les gens par la main, en traquant les masses, en les trompant, créant une dépendance et une servitude de l'humanité, ce qui nuit au développement de la conscience des individus, selon les auteurs.

Au milieu des années 1960, six mois avant mai 1968, le théoricien français Guy-Ernest Debord (1931-1994) publie son essai *La Société du spectacle* (1967)<sup>260</sup>. Il défend l'idée pessimiste, mais réaliste, que la civilisation occidentale en elle-même n'est qu'un grand spectacle organisé et érigé en système, dénué de toute authenticité et où l'apparence, la manipulation du vrai et la désillusion règnent en maître. S'éloignant du divertissement, le spectacle est alors conçu par Debord (1967) comme une manière de détourner le vrai regard que nous portons sur la vie par l'entremise d'une mise en scène artificielle au travers l'écran de la télévision. Même si cette théorie subversive mérite notre attention, car le festival n'échappe pas à la logique de marchandisation de la culture, nous insistons sur les notions de « festivisme » chez l'écrivain français Philippe Muray

---

<sup>259</sup> Théodore W. ADORNO. « L'industrie culturelle », *Communications*, vol. 3, 1964, p. 12-18.

<sup>260</sup> Guy DEBORD. *La Société du Spectacle*. Paris, Éditions Gallimard, coll. « folio », no 2788, 1992, 213 p.

(1945-2006), qui dénonce dans son ouvrage *Après l'histoire* (1999) cette forte tendance au festivalisme en cette ère « hyperfestive »<sup>261</sup>, et celle d'une « festivalisation » excessive du social, c'est-à-dire une multiplication exponentielle des festivals culturels, ce qui tend à saturer le marché.

Depuis la « prolifération festivalière d'après 1945 »<sup>262</sup>, les organisations culturelles sont soumises à des enjeux politiques d'envergure variable. Aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation des échanges, les économies locales doivent faire face à des enjeux touristiques majeurs. Certains regroupements comme l'Alliance de l'industrie touristique du Québec – porte-voix de 10 000 entreprises touristiques réunies au sein de 40 partenaires associatifs régionaux et sectoriels – invite le monde des affaires à saisir l'opportunité de la croissance mondiale du tourisme et à « faire du Québec une destination touristique de calibre mondial »<sup>263</sup>. Avec environ 35 millions de touristes au Québec, qui génèrent 16 milliards en recettes, quelques 32 000 entreprises et 400 000 emplois dans ce domaine, l'économie touristique est une avenue incontournable pour maximiser ses revenus, faire rayonner une région et/ou obtenir une visibilité internationale. « Au Québec, les touristes hors Québec représentent 24 % de tous les touristes et génèrent 53 % du total des recettes enregistrées. D'ailleurs, le tourisme est le cinquième secteur d'exportation en importance au Québec »<sup>264</sup>. Les festivals deviennent alors des moteurs pour séduire et attirer ici plus de touristes hors Québec, mais aussi pour amener davantage de Québécois à (re)découvrir leur propre territoire national. Les événements festifs font partie des solutions économiques en justifiant la construction d'infrastructures inédites, telle que celle de l'Amphithéâtre de Trois-Rivières, inauguré en juillet 2015, situé sur l'un des plus beaux sites naturels de la région de la Mauricie, à l'angle de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent.

Néanmoins, nombreux sont les auteurs qui dénoncent la saturation du marché des festivals. Même s'il existe peu de statistiques officielles, « tous les spécialistes s'accordent à diagnostiquer une formidable augmentation de l'activité festivalière depuis la fin des années 1980, jusqu'à s'imposer comme une des principales formes d'interaction musicale dans les pays

---

<sup>261</sup> Noé ROLAND. « Du Spectacle au Festivisme : petite histoire de la diversion contemporaine », Paris, *Le Comptoir*, 1<sup>er</sup> décembre 2014, chronique société. <https://comptoir.org/2014/12/01/du-spectacle-au-festivisme-petite-histoire-de-la-diversion-contemporaine/>

<sup>262</sup> Stéphanie-Emmanuelle LOUIS. « Pour une histoire des festivals (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », *1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze* – Revue de l'association française de recherche sur l'histoire du cinéma », vol. 66 (2012), p. 2.

<sup>263</sup> Marc ROCHETTE. « Enjeux touristiques à la CCI3R : « connecter les régions au monde » », 31 octobre 2019, *Le Nouvelliste*.

<sup>264</sup> *Ibid.*

occidentaux »<sup>265</sup>. En se basant sur les manifestations les plus visibles, Yeoman et al. (2004) estiment que le nombre de festivals « culturels » passe de 400 à 30 000 en Europe, au cours des soixante dernières années<sup>266</sup>. Par exemple, l'Organisation finlandaise des festivals d'été, fondée en 1968 autour de dix grandes manifestations, compte 79 membres en 2006, dont plusieurs sont subventionnés par le gouvernement (Tuomisto, 2006). Le pendant norvégien affirme même que sa patrie détient « la plus grande concentration festivalière d'Europe : soit 1 070 festivals dédiés à diverses thématiques (musique, cinéma, arts, théâtre, littérature, danse, nourriture, etc.) »<sup>267</sup>. Abordé sous l'angle de la consommation et de la passivité, voire d'une indifférence, on peut parler d'une « festivalisation » de la vie culturelle et sociale, ou *festivalisering*, une expression officialisée par le Conseil de la langue norvégienne, en 2010, selon Ronström (2014). Toutefois, c'est à partir des années 1990 que les festivals s'imposent « comme [l']une des principales formes de production culturelle dans le monde occidental »<sup>268</sup>. C'est ce développement que des chercheurs de plusieurs disciplines désignent sous le terme de « festivalisation », plus répandu depuis les années 2000, qui ne s'applique pas qu'à la musique, mais aussi à la société dans son ensemble, en incluant le sport, le tourisme, la gastronomie, le développement urbain, le marketing et bien d'autres formes d'expression artistique ou identitaire.

Le phénomène de la « festivalisation » transforme rapidement le mot « festival » en une étiquette générale qui peut s'appliquer à tout ou à n'importe quoi. En conséquence, le mot « festival » tient parfois plutôt du « moyen de communication » (Barth, 1969), en mêlant ainsi toutes sortes de contenus et de contextes. « La conséquence manifeste de cette colonisation du champ sémantique et conceptuel des festivités est la multiplication des festivals, en tous genres, en tous lieux, sous toutes les formes, et pour des raisons sans cesse renouvelées »<sup>269</sup>. Ce concept peut aussi servir à décrire « l'augmentation vertigineuse du nombre de festivals à travers le monde au cours des dernières décennies »<sup>270</sup>, notamment une prolifération sans précédent de festivals musicaux en tous genres au cours du siècle dernier, d'après Young (2001), particulièrement avec

---

<sup>265</sup> Yann LAVILLE. « Festivalisation? Esquisse d'un phénomène et bilan critique », *Cahiers d'ethnomusicologie – Anciennement Cahiers de musiques traditionnelles*, vol. 27 (2014), p. 11-25.

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>267</sup> Owe RONSTRÖM (traduit en français par Youlik Cornman). « Festivals et festivalisations », *Cahiers d'ethnomusicologie – Anciennement Cahiers de musiques traditionnelles*, vol. 27 (2014), p. 34.

<sup>268</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. 35.

une domination des genres pop et rock. Il rappelle aussi que Jaeger, Kvidal et Viken (2012) qualifient cette tendance inflationniste de « festivalisation des festivals » (p. 17). « Aujourd’hui, les festivals de musique appartiennent en effet pleinement à l’industrie touristique »<sup>271</sup> en offrant un contenu attrayant, une promesse de divertissement et une valeur culturelle ajoutée face à la compétition mondiale entre de nombreuses autres destinations. Par contre, leur nombre a tellement augmenté depuis le nouveau millénaire, une hausse assez significative, que plusieurs journalistes mettent désormais en garde contre un danger de saturation. Ensemble, ces festivals réussissent à développer des réseaux transnationaux, un *festivalscape*, selon Ronström (2014), qui s’étend des grandes villes aux petits villages de campagne auparavant isolés.

Par conséquent, en tant qu’ancienne forme de production culturelle, les festivals deviennent un « phénomène emblématique du monde capitaliste contemporain » et la « festivalisation » peut être un outil conceptuel pour désigner le processus de formatage des répertoires et des comportements musicaux, par son potentiel à gérer les grandes foules et redéfinir les espaces de la musique, pour les adapter à un nouveau médium grâce à une acclimatation de la musique et de ses usages aux normes festivalières<sup>272</sup>. On peut même parler de « buffet »<sup>273</sup> musical, une métaphore qui démontre que le festivalier peut choisir ce qu’il désire ou ce qu’il aime à partir d’une offre très variée. De son côté, Getz (2010) défend l’idée que la notion même de « festivalisation » soit conçue pour pointer du doigt et dénoncer « l’exploitation abusive des festivals par l’industrie du tourisme et du marketing régional »<sup>274</sup>. Comme le tourisme est l’une des plus grandes industries du monde, l’obtention de ce type de visibilité constitue de nos jours l’un des enjeux principaux de la production et de la compétition des destinations touristiques, soit un moyen de « convertir le local en produit d’exportation »<sup>275</sup>. Par contre, cela oblige souvent les organisations festivalières à « cultiver leurs spécificités »<sup>276</sup> afin de se promouvoir sur le marché international, notamment grâce au rôle majeur que jouent les médias.

En effet, selon Rhéaume (2005), les médias véhiculent une identité qui devient, peu à peu, un modèle sur lequel se calque l’identité sociale. « C’est-à-dire que les choix que font les médias

---

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 36-38, 43.

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>274</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>275</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>276</sup> *Ibid.*, p. 41-42.

sont modeleurs de l'identité, puisque c'est cette image que le public reçoit de lui-même, pour ensuite s'en laisser imprégner »<sup>277</sup>. Par exemple, les festivals musicaux sont « l'expression la plus flamboyante et génératrice de visibilité » dans le cas de la musique contemporaine. Mais, malgré son public restreint de connaisseurs, ce genre « participe néanmoins de l'identité québécoise »<sup>278</sup>.

#### De l'évolution des supports de diffusion de la musique face au concert

Le présent objet d'étude s'insère également dans la problématique plus large de la transformation des supports de diffusion, occasionnant la dématérialisation de la musique, surtout au tournant du nouveau millénaire, et provoquant alors le déclin de l'industrie du disque. Au départ, on croit que l'émergence de la radio, de la télévision, de la chaîne haute-définition va faire disparaître le secteur de la musique *live*, condamné à s'éteindre au profit des ventes de disques. Au À l'opposé, les récentes enquêtes au Royaume-Uni sur l'industrie musicale suggèrent que « la musique *live* est [l']un de ses secteurs les plus prospères » et que le « marché du *live* [est] le plus important employeur du secteur de la musique »<sup>279</sup>, en 2006. En Écosse, il semble que ce soit même la seule activité qui attire des investissements. Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'aspect économique lié à l'évolution de la technologie donne, dans une moindre mesure, un intérêt accru aux festivals. En effet, le festival de musique devient la principale tribune, voire le premier recours, permettant aux artistes musicaux de se produire afin de se garantir des revenus décents leur permettant de vivre de leur art. Alors que 66 % de la consommation de la musique au Canada est désormais en ligne, les musiciens ne reçoivent que 12 % des parts de l'industrie<sup>280</sup>. Les redevances moyennes reçues par les ayants droits inscrits à la SOCAN, en 2019, atteint seulement 67 \$<sup>281</sup>.

À l'ère du numérique, les mutations culturelles, comme la baisse des ventes de disques en format physique, poussent les artistes à se démarquer davantage et à innover. Les anciens modèles ne tiennent plus la route : les ventes de disques tant physiques que numériques sont en chute libre, depuis une vingtaine d'années. Selon l'Institut de la statistique du Québec, il s'en vend 1,2 millions au 1<sup>er</sup> octobre 2020, soit un nombre en baisse de 42 % comparativement aux chiffres de l'année

<sup>277</sup> Martine RHÉAUME. *Op. cit.*, p. 80.

<sup>278</sup> Martine RHÉAUME. *Op. cit.*, p. 76, 81. Nicolas GILBERT. « Montréal / Nouvelles Musiques : compte rendu », *Circuit musiques contemporaines*, vol. 14, no 2 (2004), p. 46.

<sup>279</sup> Simon FRITH. « La musique live, ça compte... » (traduit de l'anglais par Sébastien François), *Lavoisier*, vol. 2, no 141-142 (2007), p. 182.

<sup>280</sup> LA PRESSE. « Les musiciens reçoivent la plus maigre part des revenus de l'industrie », 7 août 2018, *La Presse*. Stéphanie VALLET. « Comment calculer la popularité d'un artiste? », 1<sup>er</sup> novembre 2018, *La Presse*.

<sup>281</sup> Alexandre SHIELDS. « Les défis de l'industrie de la musique », 28 octobre 2020, *La Presse*.  
<https://www.lapresse.ca/arts/musique/2020-10-28/les-defis-de-l-industrie-de-la-musique.php>

précédente. Le disque n'apparaît plus la principale source de revenus, ni des créateurs, ni des producteurs, ni des distributeurs, ni des détaillants. En 2020, même si l'écoute de la musique en continu progresse de 16 %, les ventes d'enregistrements audio (disque, albums numériques, disques vinyles et pistes numériques) accusent une baisse de 36 % en un an, comparativement à 26 % pour l'année d'avant<sup>282</sup>. « Avec la crise du disque, depuis le début des années 2000, la scène et les festivals ne cesse de se développer comme source de revenus indispensable aux artistes »<sup>283</sup>. Les artistes de la musique n'ont pas le choix de réinventer l'économie de la musique autour du concert *live*. Selon Solange Drouin, directrice générale de l'ADISQ, de 1992 à 2021, « le seul indicateur sonnante et trébuchant c'est le spectacle »<sup>284</sup>. En s'appuyant sur une évaluation faite en 2018-2019 par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), elle précise que les entreprises de l'industrie québécoise de la musique tirent entre 50 % et 60 % de leurs revenus des spectacles et concerts. La pandémie de COVID-19 fragilise tout le secteur artistique en plus d'atteindre, outre les artistes, les musiciens accompagnateurs, les techniciens de scène, les salles de spectacles et leurs employés, les gérances, les *bookers*, les concepteurs de produits dérivés, etc.

Alors que les tournées de concert restent pour les artistes l'un des meilleurs moyens de subsistance, tout en faisant la promotion de leur musique, les festivals musicaux subissent eux aussi l'influence des nouvelles technologies. Il s'agit d'un point crucial puisque les festivals jouent un rôle particulier dans la longévité de la profession artistique. En effet, « le spectacle constitue la pierre angulaire de l'industrie musicale et [...] cette activité joue un rôle plus significatif dans la carrière de l'artiste que la production et la vente de disques » (Patrimoine canadien, 2005; cité dans Saire et al., 2016, p. 9)<sup>285</sup>. Les auteurs de cette étude soulignent également que le lien tissé entre les artistes et leurs publics lors des concerts est « le noyau de l'énergie créatrice » (*Ibid.*).

Inévitable selon les économistes et les sociologues, le déclin de la musique *live* ne se produit pas malgré la taille limitée des auditoires et la hausse constante des coûts de la musique

---

<sup>282</sup> RADIO-CANADA. « Vente de musique : la pandémie provoque la pire chute en 10 ans », 8 juillet 2021, *Radio-Canada / Arts*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1807646/vente-musique-pandemie-pire-chute-10-ans>

<sup>283</sup> Manon CHAPUIS, Anja DIMITRIJEVIC et Quentin THOME. « Festivals de musique : derrière le succès, un modèle économique encore fragile », 15 octobre 2014, *Agence France-Presse via L'Express.fr* [https://www.lexpress.fr/actualites/1/culture/festivals-de-musique-derriere-le-succes-un-modele-economique-encore-fragile\\_1611994.html](https://www.lexpress.fr/actualites/1/culture/festivals-de-musique-derriere-le-succes-un-modele-economique-encore-fragile_1611994.html)

<sup>284</sup> *Ibid.*

<sup>285</sup> « Étude portant sur le secteur de la musique en direct, des festivals et du spectacle au Canada français. » Pollara Inc. et Omnia Communications Inc. pour Patrimoine canadien, décembre 2005, citée par Pierre-Olivier SAIRE et Pascale DAIGLE dans « Profil de l'industrie du spectacle de chanson francophone au Canada », janvier 2016, p. 9.

*live* (au-delà de l'inflation), et ce, pour diverses raisons, selon Frith (2007). Pour lui, « [l]es formes enregistrées de la musique n'ont pas évincé la scène » (p. 190)<sup>286</sup>. En réalité, « la valeur de la musique [...] reste centrée sur l'expérience du *live* » (p. 185)<sup>287</sup>, c'est ce qui compte pour les publics. C'est pourquoi les producteurs choisissent des lieux de plus en plus grands : salles de bal, stades, arénas, centre des expositions, etc. Ces lieux uniques et particuliers contribuent ainsi à leur mythification et ces performances *live* sont importantes pour les artistes afin de cimenter leur base.

Les festivals deviennent une stratégie pour atteindre une plus large audience, « le moyen le plus décisif », notamment pour les producteurs d'Angleterre où « [l]es festivals sont l'actif essentiel des portefeuilles des multinationales » (p. 185) qui dominent la promotion des concerts. Par exemple, l'industrie du rock britannique est aujourd'hui organisée autour de la saison d'été des festivals, contribuant à fournir « de plus en plus un moyen de survie à beaucoup d'artistes » (p. 183)<sup>288</sup>. Les événements *live* permettent d'élargir les revenus potentiels (prix des places, vente de boissons et de nourriture, frais de vestiaire et de stationnement, produits dérivés, etc.). Les artistes reçoivent même plus d'argent des produits dérivés que de la vente même des billets. On exploite désormais les rassemblements de *fans* comme une opportunité de vendre davantage. Par exemple, les maisons de disque offrent quelque chose de nouveau à commercialiser grâce à la captation des concerts sur disque ou DVD. De plus en plus, dans un souci de fidélisation, on y vend « le souvenir d'*avoir été là*, un produit exclusif à cet événement » (p. 186)<sup>289</sup>.

En résumé, « un concert en public [...] symbolise également ce que signifie être fan de musique »<sup>290</sup> et l'industrie tente de maximiser les profits tirés du contexte des concerts qui se veulent des événements uniques mais abordables pour tous et toutes. Considérant que « la valeur de la musique [est] résumée par son exécution sur scène » (p. 184), l'accessibilité aux spectacles *live* devient un enjeu aussi majeur que l'accessibilité aux enregistrements musicaux l'était avant l'émergence du numérique. En ce sens, les festivals de musique deviennent un moment-clé de la programmation musicale des antennes (radio, télé, web) et représentent même dans plusieurs pays le « moment fort de l'année musicale » (p. 188, 192). L'important n'est pas la performance de son groupe préféré, mais la performance en elle-même, « le processus par lequel on devient un artiste »

---

<sup>286</sup> Simon FRITH. *Op. cit.*, p. 190.

<sup>287</sup> Simon FRITH. *Op. cit.*, p. 185.

<sup>288</sup> Simon FRITH. *Op. cit.*, p. 183.

<sup>289</sup> Simon FRITH. *Op. cit.*, p. 186.

<sup>290</sup> Simon FRITH. *Op. cit.*, p. 186.

(p. 198), ce qu'on retrouve beaucoup dans le rock, le jazz, le country ou le folk : « le spectacle *live* est la forme d'expression musicale la plus véritable » (p. 191)<sup>291</sup>. Dans la musique classique, on retrouve également cette idée que :

[L]a performance en public est interprétée comme le moment où la musique elle-même parle le plus directement aux auditeurs. [...] Dans la tradition classique, pour les fans de rock, de jazz et de folk, la performance musicale a de la valeur parce qu'elle nous donne accès à quelque chose de remarquable et d'unique, au génie ou au talent que seule une élite possède [...] (p. 196, 198)<sup>292</sup>.

Bref, pour les amoureux de la musique, le concert continue d'être l'expérience ultime qui « définit leurs valeurs musicales » (p. 191)<sup>293</sup> et l'occasion pour l'artiste de se démarquer dans les enjeux d'authenticité. Il n'est pas étonnant que trois nouvelles formes de spectacle-divertissement émergent au cours des deux dernières décennies : le karaoké, les groupes-hommages (*tribute bands*) et les émissions de télé-réalité, telles que celles présentées au réseau privé TVA, dont Star Académie (2003-2005; 2009; 2012; 2021), La Voix (2013-2020) ou La Voix Junior (2016-2017), des phénomènes devenus incontournables dans l'économie des loisirs et de l'industrie de la musique au Québec.

Le prochain chapitre présente les origines européennes du festival de musique, le contexte historique et les éléments principaux du développement de la culture musicale québécoise depuis la Nouvelle-France, les particularités festives de l'identité latine des Québécois et leur rapport collectif à la musique, ainsi que les premiers grands événements du genre qu'on peut qualifier de « festival » qui ont émergé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et qui se cristallisent pendant le XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>291</sup> Simon FRITH. *Op. cit.*, p. 191.

<sup>292</sup> Simon FRITH. *Op. cit.*, p. 196, 198.

<sup>293</sup> Simon FRITH. *Op. cit.*, p. 193.

## CHAPITRE 2

### LE CONTEXTE HISTORIQUE DES FESTIVALS DE MUSIQUE

#### 2.1 Les origines historiques des premiers festivals

##### 2.1.1 Des origines européennes et occidentales

###### 2.1.1.1 Des influences antiques : les festivals de compétition

On peut sûrement remonter à Athènes dans la Grèce antique pour retracer les origines des premiers festivals, essentiellement politico-religieux, comme les Jeux olympiques, fondés au cours du VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les Panathénées et les Dionysies issues de la Grèce antique et les rites romains étaient autant de formes primitives du festival<sup>294</sup>. Mais c'est surtout dans l'Europe occidentale, entre le XII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, que les festivals commencent à prendre la forme que nous connaissons aujourd'hui. Ces périodes festives, comme le carnaval, le mardi gras ou la fête populaire servaient à « donner forme à la conscience civique et de permettre l'identification des individus avec leur propre ville »<sup>295</sup>. En réalité, « c'est à partir du quinzième siècle que les festivals commencent à prendre une orientation plus professionnelle »<sup>296</sup> (Waterman, 1998, p. 67, cité dans Simard, 2010, p. 120).

###### 2.1.1.2 Des influences médiévales : les rassemblements religieux

Le sociologue Janin Huard cite en exemple les manifestations musicales organisées depuis 1698 par la *Corporation of Sons of the Clergy* et qui se prolongent, avec des œuvres spirituelles de Purcell et de Haendel<sup>297</sup>, jusqu'en 1843. D'autres chercheurs universitaires font remonter les festivals à sa première mention en Angleterre, en 1724, avec le tournoi de musique de chambre, intitulé : « The Three-choirs Festival »<sup>298</sup>, une réunion des cathédrales de Gloucester, Hereford et Worcester, organisée au profit des veuves et des orphelins du clergé anglican. Suivront, de 1768 à 1829, les *Birmingham Musical Festivals* (1768) et les *York Musical Festivals* (1791), presque

---

<sup>294</sup> Vincent AZOULAY. *Périclès : La démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme*. Paris, Armand Colin, 2010, p. 123.

<sup>295</sup> Émilie Julie SIMARD. « Montréal, ville de festivals » entre culture et tourisme culturel : le cas de Montréal en lumière. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 2010, p. 22.

<sup>296</sup> *Ibid.* p. 120. Stanley WATERMAN. « Carnivals for Elites? The Cultural Politics of Arts Festivals ». *Progress in Human Geography*, vol. 22, no 1, 1998, p. 54-74.

<sup>297</sup> Janin HUARD. *Fête société et culture, Les festivals comme profil culturel de la société québécoise contemporaine*. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 2001, p. 114.

<sup>298</sup> Francesca DÉSILETS. *Le festival du cochon de Sainte-Perpétue comme une mise en scène de l'identité*. Mémoire de maîtrise (ethnologie), Université Laval, 2009, p. 9.

exclusivement consacrés aux œuvres de Haendel. En Autriche, il y a aussi les *Académies musicales* de la Société des compositeurs, qui apparaissent en 1772, à Pâques et à Noël, dédiées aux oratorios.

De son côté, l'historienne Pascale Goetschel retrace les origines anglaises du festival contemporain, « dans les années 1770-1790, puis sa diffusion dans les années 1820-1830 et sous le Second Empire dans toute la France (en partant du Nord) sous la forme du mouvement orphéonique [qui compte] des dizaines de milliers de membres »<sup>299</sup>. À ce premier fondement anglo-saxon s'ajoute la « Grande réunion musicale (festival du Nord) », à Lille en France, organisée en juin 1829, puis le « festival de l'Industrie » de Berlioz, en 1844. Ces festivals de musique visent à promouvoir et à valoriser la culture française. À ceux-ci s'ajoutent ceux d'origine germanique avec l'influence du Festival Bayreuth, créé le 13 août 1876, par Richard Wagner (1813-1883), dans son nouveau théâtre édifié en 1872, intitulé *Festspielhaus*, pour son projet d'« œuvre d'art totale » (*Gesamtkunstwerk*) et la présentation de ses propres opéras légendaires. La deuxième édition a lieu en 1882, un an avant la mort du compositeur. Au sens strict, un festival est *un lieu, un propos et un temps singulier*, comme le décrit Wagner : « Le festival : un événement extraordinaire, un espace extraordinaire, un moment extraordinaire »<sup>300</sup>. Le wagnérisme tend alors à l'application comme doctrine de ce concept esthétique issu du romantisme allemand, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quoi qu'il en soit, « [l]es festivals sont nés en Angleterre et resteront particuliers aux peuples anglo-saxons, surtout à l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils furent d'abord restreints et assez rares, mais subirent par la suite un grand développement »<sup>301</sup>. Parmi les autres grands événements musicaux du genre, qui deviennent des étapes incontournables pour les mélomanes européens à cette époque, on peut aussi mentionner le Festival Beethoven de Bonn (1845), les Chorégies d'Orange (1869), le festival de Salzbourg (1920)<sup>302</sup>. Quant au cinéma, il faut attendre les festivals internationaux de Berlin (1951), de Cannes (1946) et la Mostra de Venise (1932, reprise en 1946) qui deviennent des lieux majeurs de

---

<sup>299</sup> Entretien vidéo (45 minutes) avec Pascale GOESCHEL et Julie VERLAINE, co-autrices du collectif sur l'histoire des festivals et leur origine européenne, publié le 3 octobre 2013. <http://publications-chs.eklablog.com/une-histoire-des-festivals-xxe-xxie-siecle-entretien-video-avec-pascal-a100453721>

<sup>300</sup> Emmanuel NÉGRIER (dir.) *et al. Op. cit.*, p. 307.

<sup>301</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 113-114.

<sup>302</sup> Philippe POIRRIER. « Festivals et sociétés en Europe, XIXe-XXIe siècles ». Dijon, Centre Georges Chevrier, coll. « Territoires contemporains », 2012. [http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Festivals\\_societes/Festivals.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Festivals_societes/Festivals.html)

reconnaissance artistique et des événements médiatiques. Pour le théâtre, c'est le Festival d'Avignon (1947) qui triomphe.

Selon la sociologue Émilie Julie Simard, le mot « festival »<sup>303</sup> apparaît en France aux environs de 1850. Emprunté au lexique anglais, le terme « festival » est intégré à la langue en Angleterre dès le XVI<sup>e</sup> siècle, au sens de fête religieuse rituelle. Le festival est alors attaché à une forme de concert périodique (souvent triennal mais parfois irrégulier) ou, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, à des concerts de musique sacrée mobilisant un large public. C'est un événement populaire. D'ailleurs, dans un contexte anthropologique, le festival signifie encore « fête traditionnelle »<sup>304</sup>. En d'autres mots, si l'on s'en tient à sa signification première, « le festival est une activité liée à la fête, qui a un caractère occasionnel et dont la récurrence est limitée au cycle du calendrier »<sup>305</sup>. Alors que le dictionnaire Littré désigne le festival surtout comme « les grandes fêtes musicales allemandes » (*Musikfest*), et accessoirement anglaises et françaises, c'est en 1878 que l'Académie française l'admet comme un néologisme<sup>306</sup>. En France, le mot s'applique alors aux concerts.

Dans la même famille de mots, liés à sa racine latine, on peut trouver le vocable « feste » (dès l'an 1080)<sup>307</sup>, « festeer », qui existe dès le XII<sup>e</sup> siècle et qui devient « festoyer » (faire la fête) ou sa variation de « fétoyer », chez Voltaire. Il y a aussi « festivité » (du latin « *festivitas* » ou *gaieté*), apparu entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle pour parler de réjouissances collectives, et dont le premier sens englobe la joie, la grâce et la courtoisie; un terme plutôt rare avant 1870. Enfin, il y a la notion de « festif », qui est utilisée dès le XV<sup>e</sup> siècle lors de rassemblements religieux<sup>308</sup>, mais celle-ci se répand seulement à partir de 1970. Selon *Le Petit Larousse illustré* (1997), le festival est une « série périodique de manifestations artistiques appartenant à un genre donné et se déroulant habituellement dans un endroit précis »<sup>309</sup>. Toutefois, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, on

<sup>303</sup> Émilie Julie SIMARD. « *Montréal, ville de festivals* » entre culture et tourisme culturel : le cas de Montréal en lumière. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 2010, p. 16.

<sup>304</sup> Anaïs FLÉCHET (dir.), Pascale GOETSCHÉL et Sophie JACOTOT. *Une histoire des festivals, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire contemporaine », 2013, p. 21-22.

<sup>305</sup> DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS DE LA MUSIQUE AU QUÉBEC. <https://p2m.oicrm.org/Lexique/festival/>

<sup>306</sup> Anne-Marie AUTISSIER. « Une petite histoire des festivals en Europe, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours » dans *L'Europe des festivals – De Zagreb à Édimbourg, points de vue croisés*. Toulouse (France), Éditions de l'attribut, 2008, p. 21.

<sup>307</sup> Albert DAUZAT, Jean DUBOIS et Henri MITTERAND. *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*. Paris, Librairie Larousse, 1971, p. 302.

<sup>308</sup> Paul ROBERT. *Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*. Paris, 1977, p. 774.

<sup>309</sup> LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ. Paris, 1997, p. 435.

emploie le terme « festival », notamment dans le milieu musical, afin de désigner toute manifestation musicale qui s’inscrit dans une dynamique, soit en :

[O]pposition à des structures musicales permanentes trop rigides afin de servir une volonté de démocratisation de la musique classique et de diffuser des œuvres peu connues et originales, et afin de prendre des risques en matière de programmation que les grandes salles, pendant la saison, ne pouvaient courir.<sup>310</sup>

## 2.1.2 Le processus d’institutionnalisation du concert musical

### 2.1.2.1 L’invention du concert public

Selon le sociologue David Ledent, le « concert public » est une invention assez récente dans l’histoire de la musique occidentale. La date clé pour l’émergence de représentations musicales accessibles à un large public, moyennant quelques sous, est 1725, lorsque Philidor crée le Concert spirituel, une institution qui offre de nouvelles modalités de diffusion des œuvres musicales. En sortant de l’exclusivité aristocratique, la musique acquiert une autonomisation progressive en devenant l’objet central du spectacle, surtout lorsque son usage se fait en dehors des cadres habituels (politique, religieux, théâtral, militaire ou civil) et des lieux comme la cour royale ou l’Église. Par la désacralisation du Concert spirituel en concert public, ouvert à tous, ce qui en permet « progressivement son institutionnalisation »<sup>311</sup>, une nouvelle forme d’institution musicale voit le jour, au XVIII<sup>e</sup> siècle. De plus, l’individualité de l’auditeur devient également une catégorie centrale dans le dispositif du concert public. En conséquence, émerge une nouvelle forme de sensibilité musicale qui repose sur l’individualisation, le partage et la faculté commune de juger. De 1790 à 1830, selon Ledent (2009), les historiens remarquent à quel point le concert est surtout un lieu de divertissement, de sociabilité et un moyen de marquer la distinction sociale.

En Europe, l’institutionnalisation progressive du concert public mène à la multiplication des salles de concert dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, résultat du développement des sociétés et académies de musique, un siècle plus tôt (Bödeker et Veit, 2007)<sup>312</sup>. On assiste alors à un déplacement du concert de musique classique vers des lieux spécialisés (théâtres, salles de

---

<sup>310</sup> Julien BESANÇON. *Festival de musique : Analyse sociologique de la programmation et de l’organisation*. Paris. L’Harmattan, 2000, p. 10.

<sup>311</sup> David LEDENT. « L’institutionnalisation des concerts publics ». *Appareil*, no 3 (2009), 15 p.  
<https://doi.org/10.4000/appareil.809>

<sup>312</sup> Ingrid LE GARGASSON. *Op. cit.*, p. 2. Hans Erich BÖDEKER et Patrice VEIT. *Les sociétés de musique en Europe 1700-1920. Structures, pratiques musicales, sociabilités*. Berlin, Berliner Wissenschafts-Verlag, 2007.

concert, auditorium). Le triomphe de la bourgeoisie à cette époque permet l'affranchissement de l'aristocratie et « de conquérir un marché sur lequel public et musiciens peuvent désormais se trouver sur un pied d'égalité »<sup>313</sup>. Ce nouveau modèle du concert public permet également d'esquisser « un espace d'écoute qui médiatise trois catégories : l'interprète, l'auditeur et l'œuvre »<sup>314</sup>. Aussi, cela crée un public plus attentif, car le silence est un aspect important, voire fondamental, de l'expérience du concert. L'applaudissement à la fin des œuvres apparaît d'ailleurs à partir des années 1820. Autre exemple, l'entracte est lui considéré comme l'un des divers codes de ritualisation du concert de musique. Par la suite, de nouvelles institutions connaissent un essor considérable, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, car les sociétés de concert se multiplient partout en France. En ce sens, « [l]'idée d'un concert ouvert à tous est loin de s'être pleinement réalisée, mais sa formulation a permis l'institutionnalisation de concerts publics dans un processus de civilisation de l'écoute des œuvres musicale »<sup>315</sup>.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, le sociologue allemand Norbert Elias (1897-1939) souligne le processus de « civilisation des mœurs » (violence maîtrisée) qui, avec le temps, pousse les spectateurs de musique classique à se taire, à s'individualiser, et à honorer le silence. Auparavant, les morceaux de musique sont justement écrits pour susciter les exclamations de joie ou de surprise et les applaudissements<sup>316</sup>. Cette forte expression des publics est l'une des caractéristiques fondamentales du plaisir à percevoir la musique dans la formule offerte par le festival de musique.

#### 2.1.2.2 Le rôle du concert musical

Le rôle du concert musical est d'établir un lien entre un ou plusieurs musiciens (chanteurs ou instrumentistes) avec leur public par l'entremise d'une représentation musicale, gratuite ou non, dans un lieu aménagé à cette occasion (salle, jardin, église, place publique, etc.). Le but est l'audition de la musique par un auditoire<sup>317</sup>. C'est le moment où la musique est prise en charge par des spécialistes pour accentuer sa diffusion devant un auditoire venu précisément pour cela, pour être ensemble afin de l'entendre. D'ailleurs, la salle de concert de musique tient un rôle particulier dans l'existence des œuvres musicales. En effet, tel que défendu par plusieurs philosophes, mais également par les actuels organismes subventionnaires, une œuvre est reconnue comme telle

---

<sup>313</sup> *Ibid*, p. 5.

<sup>314</sup> David LEDENT. *Op. cit.*, p. 7.

<sup>315</sup> *Ibid*, p. 8, 10.

<sup>316</sup> Norbert ELIAS et Eric DUNNING. *Sport et civilisation: la violence maîtrisée*. Paris, Fayard, 1994, 392 p.

<sup>317</sup> Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL). <https://www.cnrtl.fr/definition/concert>

seulement si elle est créée ou interprétée devant des publics. Autrement formulé, le concert musical fait exister l'œuvre lorsqu'elle est présentée devant un auditoire, soit d'un Autre que l'artiste qui performe et reste déterminant pour son exécution. « [D]ans notre contexte occidental, il n'y a de création que si la production artistique est présentée publiquement dans un espace de diffusion homologué »<sup>318</sup>. Et comme la musique est fondamentalement un « art de performance », elle est indissociable du concert. D'après le professeur et musicologue Serge Lacasse, les études de la sociologie de l'art vont également en ce sens, c'est-à-dire que pour exister, « pour qu'il y ait *musique*, toute œuvre doit être présentée publiquement, sortir du cadre privé de l'artiste et entrer en communication avec le public »<sup>319</sup>. Au Québec, dans cette perspective, la salle de concert permet de faire exister la musique québécoise.

Enfin, un autre rôle social et culturel de la salle de concert est révélé par les travaux du sociologue Pierre Bourdieu (1930-2002) dans son ouvrage *La Distinction. Critique sociale du jugement*, publié en 1979. Il précise que la musique permet d'accentuer les divisions dans la société dans le sens où les riches utilisent la salle de concert pour se distinguer par des divertissements luxueux, tels que l'opéra, augmentant leur capital symbolique. En effet, les classes sociales n'ont pas les mêmes goûts musicaux et cette situation peut aussi représenter un danger dans la création d'échelles de légitimité culturelle qui oppose les musiques dites « savantes » aux musiques « populaires ». De plus, au-delà de l'édition du livre ou du disque, la salle de spectacle favorise la rencontre des artistes et de leurs œuvres avec les publics. Par conséquent, l'élitisme musical peut influencer les mœurs, les habitudes et les valeurs, en considérant que les personnes de statut élevé valorisent l'omnivorisisme musical contrairement à l'univorisme des personnes au bas de l'échelle sociale. Selon Picaud (2015), l'existence de salles de musique participe à construire ou renforcer les représentations d'une ville en tant que « capitale culturelle »<sup>320</sup>. L'emplacement géographique des salles, ainsi que des festivals, joue un rôle dans « la (non)captation et les bassins de recrutement de différents types de publics et dans les manières de se percevoir et de programmer »<sup>321</sup>.

---

<sup>318</sup> Sophie STÉVANCE et Serge LACASSE. *Les enjeux de la recherche-crédation en musique – institution, définition, formation*. Québec, PUL, 2013, p. 30, 38.

<sup>319</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>320</sup> Myrtille PICAUD. « Les salles de musique à Paris : hiérarchies de légitimité et manières d'entendre les genres musicaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1-2, no 206-207 (2015), p. 68-89. <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2015-1-page-68.htm>

<sup>321</sup> *Ibid.*

Nous abordons maintenant l'histoire du festival de musique afin de préciser le rôle du concert musical dans cette formule populaire qui appuie sa légitimité et son développement, entre autres, sur la représentation de différents spectacles et de nombreux concerts de musique. Ainsi, « l'éclectisme »<sup>322</sup> dans les festivals de musique et l'occasion pour les participants d'écouter des genres musicaux opposés, comme le rock et le classique, devient une manière de se distinguer socialement et culturellement. Mais, portons d'abord notre regard sur la manière dont les festivals influencent l'écoute de la musique.

### 2.1.3 L'histoire du festival de musique en Europe

#### 2.1.3.1 Un phénomène européen avant d'être mondial

Jusqu'en 1939, selon l'historien français Pascal Ory, le terme « festival » demeure associé intimement à la musique, même s'il naît au XIX<sup>e</sup> siècle. D'abord européen, il s'exporte ensuite rapidement à toute la planète après la Deuxième Guerre mondiale. Selon Ory, dans son extension, et surtout par sa massification, le festival est un phénomène culturel caractéristique du XX<sup>e</sup> siècle, et surtout de la seconde moitié de celui-ci<sup>323</sup>.

Sa vocation populaire associe à l'origine différents éléments : célébration d'un grand maître musical et grande ampleur contribuant à l'invention de lieux, détermination d'un rite. Tournée vers le peuple, la forme festivalière est moderne par essence. Son épanouissement s'inscrit dans un mouvement de substitution de l'art à la religion traditionnelle, il témoigne aussi l'inscription progressive de la souveraineté populaire dans l'espace public. Son augmentation quantitative, sa diversification disciplinaire mais aussi son extension topographique et temporelle, signalent le succès de la forme festivalière, notamment après la Seconde Guerre mondiale. Car, outre sa fonction sociale d'« espace-temps d'identification d'un groupe », le festival revêt une efficacité dans le champ artistique en contribuant à la légitimation d'arts considérés comme mineurs (processus d'artification).<sup>324</sup>

En France, le système du festival de musique est encadré dès l'après-guerre, en 1945. L'économie du spectacle vivant « se caractérise par la production d'un bien ou plutôt d'un service unique et éphémère, impliquant la coprésence simultanée de son (ses) producteur(s) et de son (ses)

---

<sup>322</sup> Philippe COULANGEON. « La stratification sociale des goûts musicaux. Le modèle de la légitimité culturelle en question », *Revue française de sociologie*, vol. 44, no 1 (2003), p. 3-33.

<sup>323</sup> Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 19, 24.

<sup>324</sup> Stéphanie-Emmanuelle LOUIS. « Pour une histoire des festivals (XIXe-XXIe siècles) », *1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze*, vol. 66 (2012), p. 155-159. <https://journals.openedition.org/1895/4478>

consommateur(s) »<sup>325</sup>. Sa nature hautement risquée de la production et des coûts engagés pousse certains auteurs, comme Hubert (2004), à parler d'une « économie festivalière »<sup>326</sup>. Les événements s'inscrivent dès lors dans un large réseau mondial, le « système festivalier international »<sup>327</sup>.

#### 2.1.3.2 Le modèle états-unien et l'influence déterminante de Woodstock 1969

L'ère du festival international de musique populaire débute ainsi dans les années 1960, selon Fléchet (2013), en permettant à des genres plus marginaux ou populaires (non-élitistes) de rayonner et de se commercialiser. Parmi ces hauts lieux de la culture jeune qui rassemble de plus en plus de gens, on peut penser aux 200 000 personnes au Monterey International Pop Festival (16 au 18 juin 1967), aux 400 000 à 500 000 spectateurs du Woodstock Festival (15 au 18 août 1969), aux 300 000 spectateurs du festival californien d'Altamont (6 décembre 1969) ou aux 600 000 personnes pour la troisième édition du Festival de l'île de Wight (26 au 31 août 1970)<sup>328</sup>. De plus, on ne peut passer sous silence l'importance historique du festival mythique « Woodstock : trois jours de paix et de musique » (*Music and Art Fair*), fondé par Michael Lang, John Roberts, Joel Rosenman et Artie Kornfeld. Il se déroule à Bethel, dans le comté de Sullivan, dans l'État de New York aux États-Unis, sur les terres du fermier Max Yasgur (1919-1973), qui loue son domaine White Lake pour 50 000 dollars. Cet exemple démontre l'absence, à l'époque, d'infrastructures existantes ou d'espaces de musicalité en milieu urbain. On s'attend à accueillir environ 50 000 personnes. Finalement, c'est plus de 450 000 qui s'y présentent, forçant les organisateurs à rendre gratuit l'accès au site dès la fin de la première journée, ainsi qu'à transporter les artistes grâce aux hélicoptères fournis par l'armée. On y présente les concerts de 32 groupes et solistes de musiques de genre folk, rock, soul et blues. Les cachets pour les artistes, dont Joan Baez, Jimi Hendrix, Janis Joplin, The Who et Santana, atteignent un total de 200 000 dollars américains. En plus du plus important embouteillage de l'histoire des États-Unis, causé par les vagues de jeunes et moins jeunes qui désirent assister aux concerts, il y a deux naissances et trois décès qui surviennent durant le festival (deux surdoses et une mort naturelle de vieillesse)<sup>329</sup>.

<sup>325</sup> Isabelle BARBÉRIS et Martial POIRSON. *L'économie du spectacle vivant*. Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2013, p. 8-9.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>328</sup> Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 63.

<sup>329</sup> Paul-François SYLVESTRE. « Il y a 40 ans déjà... le premier Woodstock », 18 août 2009, *L-express.ca*. <https://l-express.ca/il-y-a-40-ans-deja-le-premier-woodstock/>

### 2.1.3.3 Les années 1970 et l'institutionnalisation du festival de musique populaire

C'est la décennie 1970 qui permet l'institutionnalisation du festival de musique populaire, en revendiquant un rôle de « passeur culturel » partout à travers le monde. « Entre 1900 et 2005, cinq générations de festivals [de musique] se succèdent en Europe »<sup>330</sup>. Selon Fléchet (2013), les festivals contribuent à diffuser, entre autres, les musiques anglosaxonnes (jazz, rock, pop, rock progressif, métal, punk) et même l'invention de la *world music*<sup>331</sup>. D'autres chercheurs, tels que Caroline Moine, Stefano Pisu, Elina Djebbari et Sarah Andrieu étudient plutôt ces lieux festifs comme des vecteurs identitaires qui permettent d'affirmer une identité (sociale, locale, nationale), notamment dans le cadre de la reconstruction territoriale après la décolonisation de l'Afrique (1950-2011) ou même la chute de l'U.R.S.S. après son effondrement, le 26 décembre 1991<sup>332</sup>.

### 2.1.3.4 L'instrumentalisation du festival de musique par le politique

Dans l'ouvrage collectif de Fléchet (2013), on retrouve plusieurs exemples d'institutionnalisation. Florence Tamagne, spécialiste en histoire culturelle du genre, y traite, entre autres, de l'instrumentalisation des festivals « pop » en Europe. L'instrumentalisation se distingue de l'institutionnalisation par une récupération politique ou partisane d'un événement, c'est-à-dire lorsqu'il y a détournement de son sens initial. Dans ce cas, le festival devient un instrument et il est d'abord considéré pour son aspect utilitaire à d'autres fins que simplement rassembler par la musique. Par exemple, à partir de 1972, le ministre de l'Intérieur bavarois de la RDA décrète une interdiction générale des festivals en Bavière, en raison de problèmes à la sécurité publique au festival de Würzburg. « À la fin des années 1970, la Grande-Bretagne était l'un des rares pays européens où il était légal de tenir un festival « pop » sans qu'il soit nécessaire d'obtenir au préalable l'accord de la police ou des autorités locales, même si cela était fortement encouragé »<sup>333</sup>. Or, le choix britannique de la négociation, du compromis et de la professionnalisation favorise l'institutionnalisation des festivals de musique pop. En Allemagne, il faut toutefois attendre les années 1980, avec la création par une organisation de jeunesse du festival Rock für den Frieden (Rock pour la paix), une sorte de Woodstock de Berlin-Est, pour qu'on puisse parler d'une

---

<sup>330</sup> Anne-Marie AUTISSIER. « Une petite histoire des festivals en Europe, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours » dans *L'Europe des festivals – De Zagreb à Édimbourg, points de vue croisés*. Toulouse (France), Éditions de l'attribut, 2008, p. 22.

<sup>331</sup> Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 63 à 67.

<sup>332</sup> *Ibid.*, p. 41 à 62, 175 à 202.

<sup>333</sup> Florence TAMAGNE. « Les festivals « pop » et « rock » en Europe : débats et enjeux (fin des années 1960-début des années 1980) » dans Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 89 à 97.

véritable institutionnalisation du festival musical. Toutefois, ce festival participe lui aussi à la propagande du régime politique en place alors en pleine Guerre froide (1947-1991). En effet, les groupes autorisés à jouer sont sélectionnés selon leur loyauté aux valeurs du régime.

De son côté, la germaniste Laurence Guillon établit que l'intérêt pour l'univers yiddish commence environ dix ans plus tôt en République démocratique allemande (RDA) qu'en République fédérale d'Allemagne (RFA). En 1988, les deux États allemands se disputent la plus somptueuse commémoration de la Nuit de Cristal (novembre 1938). En conséquence, de nombreux Juifs se sentent instrumentalisés. Deux festivals distincts reflètent la manière dont est perçue la judéité. C'est pourquoi elle s'interroge sur les festivals de culture juive de Berlin qui vont se positionner comme yiddish, en raison que le mot « juif » est interdit en RDA<sup>334</sup>. Par contre, Patricia Hidioglou défend l'idée que cette évolution du festival de musique est liée à l'évolution de la culture juive.

De plus, elle démontre que le passage d'initiatives isolées à des supports associatifs et institutionnels contribue à la pérennisation de celui-ci, en plus d'étendre largement le nombre de propositions artistiques pour les touristes étrangers. Aussi, la fonction ludique du festival de musique se transforme en une programmation plus informative et éducative, s'inscrivant dans un rôle didactique, mémoriel et politique non négligeable. Selon une analyse de la programmation de ce festival, entre 2000 et 2010, les manifestations culturelles se répartissent ainsi : 27 % de concerts, 20 % de conférences et cours, 16 % d'ateliers, 13 % de films, 9 % d'expositions, 5 % de théâtre; le reste, plus de 10 %, étant réparti en séances de dédicaces de livres, rencontres et débats avec des artistes<sup>335</sup>.

Un autre exemple européen de festival de musique démontre toute l'influence que peut avoir une telle organisation dans le développement culturel d'une population nationale. Depuis sa première édition en 1920, le festival de Salzbourg a une vocation universelle de paix. Cependant, pendant la Deuxième Guerre mondiale, le ministre de la Propagande, Joseph Goebbels, en fait le deuxième festival du Reich après celui de Bayreuth. « Au service de l'idéologie nazie, le festival

---

<sup>334</sup> Laurence GUILLON. « La naissance de deux festivals de culture juive dans le Berlin divisé », Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 175 à 185.

<sup>335</sup> Patricia HIDIROGLOU. « Le KlezKamp de New York et le festival de Culture juive de Cracovie : modèles d'une culture yiddish réinventée » dans Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 161 à 174.

nie désormais toute spécificité autrichienne »<sup>336</sup>. Il faut attendre après la guerre, en 1950, pour qu'une loi de financement soit votée, qui engage le gouvernement à le financer de manière récurrente (annuellement), et que le festival acquiert une personnalité juridique autonome. Il devient rapidement le modèle de festival de musique à suivre en Europe. L'originalité du festival de Salzbourg est qu'il convainc les étrangers d'abord, « avant les Autrichiens eux-mêmes, que l'Autriche était distincte de l'Allemagne ». Finalement, ce festival joue un rôle dans la création du concept de « pays culturel », par sa participation à « l'invention d'un héritage commun » : en fournissant à l'Autriche quelques-uns de ses héros nationaux (Mozart et Beethoven), des monuments culturels (la maison de naissance de Mozart et le palais des festivals), des hauts lieux et un paysage typique, de même que des identifications pittoresques, comme le costume du paysan traditionnel que les festivaliers revêtent.

Un dernier exemple est celui des festivals au Cameroun, tels que le Festival national des arts et de la culture (FENAC). Dans ce pays, Bana et Harouna Barka (2013), les festivals remplacent les champs de bataille. Par l'entremise de parades ostentatoires, les diverses communautés ethniques font l'étalage des arguments qu'ils soutiennent pour défendre leur volonté d'hégémonie sur les autres. Désarmés par le gouvernement, ces regroupements s'opposent maintenant avec des arguments tirés de l'archéologie ou de l'histoire, donc de manière culturelle et pacifique; les festivals devenant des cadres de dialogue non violent. Étant donné que les élites administratrices sont les promotrices de ces festivals artistiques, ces rassemblements annuels apparaissent comme des occasions pour le parti au pouvoir de se rallier les populations<sup>337</sup>.

Pour mieux comprendre l'histoire des festivals de musique en Amérique du Nord, notamment au Québec, il faut maintenant revenir au territoire québécois en partant de ses origines.

## **2.2 L'histoire du festival de musique en Amérique du Nord**

Lorsque l'élite européenne colonise l'Amérique, elle apporte avec elle ses traditions, sa culture et, dans la mesure du possible, ses moyens de divertissements. S'il n'existe pas une volonté

---

<sup>336</sup> Amélie CHARNAY. « Au cœur de la construction de l'identité autrichienne : le festival de Salzbourg, 1917-1950 », dans Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 203-216.

<sup>337</sup> Bana BARKA et Harouna BARKA. « Les festivals au Cameroun et leurs enjeux identitaires et politiques : Festik (2000) et Festa (2003) » dans Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 188 à 201.

certaine d'imposer la formule festival dans le Nouveau monde, on peut quand même retracer les éléments importants qui constituent l'évolution de ce mode de diffusion publique de la musique.

## 2.2.1 La musique comme élément distinctif de la culture québécoise

### 2.2.1.1 La musique en Nouvelle-France

L'histoire du festival de musique au Québec passe forcément par l'histoire de sa musique. Au Québec, l'art musical a toujours fait partie des mœurs culturelles, ancrée très tôt dans son histoire nationale : des trompettes de Jacques Cartier sonnées à Hochelaga, en 1535, à la fanfare du régiment Carignan-Salière, arrivé en 1665, en passant par l'« Ordre du Bon Temps »<sup>338</sup> fondé à Port-Royal en Acadie par Samuel de Champlain, à l'hiver 1606-1607, soit le premier club social et gastronomique fondé en Amérique. Il ne faut pas non plus oublier l'évangélisation des Premières nations par le chant sous la supervision des pères Jésuites. La musique fait partie de nos mœurs depuis les origines de la colonie française et sert à rythmer les métiers, égayer les fêtes et souligner les grands événements de la vie des premières familles venues s'établir en Nouvelle-France. Les habitants privilégient la danse, la musique, les bals et la narration de contes ou de légendes. Nos ancêtres apportent des vieux pays leurs chansons et leurs instruments, de même que le métissage avec les cultures autochtones et les peuples d'origine celtique teinte et transforme toutes nos coutumes. La musique devient alors en quelque sorte la pierre angulaire de « notre héritage commun »<sup>339</sup>.

Bien avant la conquête britannique de 1760, l'art musical a une résonance dans la société de la Nouvelle-France, comme une « aventure collective ». Les spécialistes de la musique Élisabeth Gallat-Morin et Jean-Pierre Pinson retracent des centaines de partitions, une soixantaine d'instruments de musique, sans compter les orgues d'église ou les instruments militaires datant du temps de la Nouvelle-France. À cette époque, des professeurs de danse offrent leurs services tant à Québec qu'à Montréal, en permettant aux plus aisés d'afficher leurs talents lors des bals de l'intendant. Le premier bal de la bourgeoisie de Québec est organisé par Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, pour célébrer sa nomination comme lieutenant-général de la prévôté, en 1667. Dès

---

<sup>338</sup> Catherine FERLAND. *Les confréries gastronomiques au Québec, de l'Ordre de Bon Temps à la Chaîne des rôtisseurs*, 14 mai 2019. <https://catherineferlandhistorienne.com/2019/05/14/confreries-gastronomiques-quebec-ordre-bon-temps-chaîne-rotisseurs/>

<sup>339</sup> Philippe GÉLINAS. « Histoire et traditions musicales en Nouvelle-France », *Traces*, revue d'histoire de la Société des professeurs d'histoire du Québec, vol. 54, no 2 (printemps 2016), p. 6 à 8.

le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le concert devient, selon le musicologue Jean-Louis Jam, « l'expression la plus spectaculaire des valeurs et de la morale bourgeoises »<sup>340</sup>. Par la suite, les bals organisés par les gouverneurs anglais successifs sont forts prisés par l'élite tant française qu'anglaise.

#### 2.2.1.2 La culture latine comme racine d'un peuple festif

De nos jours, la popularité et la multiplication des festivals au Québec, depuis quelques décennies, sont des formes de succès qui ne sont pas étrangères au passé où musique et danse ont une place privilégiée. « [D]ans les cultures latines, l'esprit tribal est plus développé et la danse occupe une place importante dans les rapports sociaux. [...] La danse a toujours été un élément important de la vie sociale au Québec, et ce depuis le Régime français »<sup>341</sup>. Dans leur ouvrage sur l'histoire de la danse traditionnelle québécoise, Simonne Voyer et Gynette Tremblay rappellent quelques témoignages historiques. Alors qu'une certaine madame Cooke parle de nous, dès 1767, comme d'une « race de danseurs », malgré toutes les interdictions du clergé, le médecin et l'aventurier Pierre de Sales Laterrière (1743-1815), de passage au Canada vers 1770, affirme : « Jamais je n'ai connu nation aimant plus à danser que les Canadiens »<sup>342</sup>.

Dans sa synthèse historique, parue au début des années 1970, Willy Amtmann décrit les Québécois, en s'inspirant des lettres de madame Bégon, comme une « nation chansonnière »<sup>343</sup>. Selon lui, les voyageurs parlent presque tous de la prédilection du Canadien, seigneur ou habitant, pour la chanson. Nombreux sont les témoignages à propos des coureurs de bois qui parcourent les longues rivières et les kilomètres de portage dans l'allégresse et la gaieté de chansons à répondre populaires. De plus, l'historien accentue les caractères de l'identité des habitants du Québec en misant sur « la joie de vivre du tempérament gaulois », puis le caractère festif, mais aussi dansant des cultures latines. Il rappelle enfin cette citation significative : « Il est peut-être peu de pays où l'on chante autant qu'au Canada, mais il n'en existe pas où le chant soit aussi négligé... »<sup>344</sup> (*La Minerve*, 3 novembre 1842). En résumé, même si la musique sérieuse ne peut se développer, depuis la fondation de Québec, en 1608, quoiqu'on joue les pièces venues de Paris, la musique du peuple,

<sup>340</sup> Élisabeth GALLAT-MORIN et Jean-Pierre PINSON. *La vie musicale en Nouvelle-France*. Québec, Éditions Septentrion, Cahiers des Amériques, 2003, p. 410, 421.

<sup>341</sup> Richard BAILLARGEON et Christian CÔTÉ. *Une histoire de la musique populaire au Québec – Destination Ragou*. Montréal, Éditions Tryptiques, 1991, p. 27 et 43.

<sup>342</sup> Simonne VOYER et Gynette TREMBLAY. *La danse traditionnelle québécoise et sa musique d'accompagnement*. Québec, Éditions de l'IQRC, 2001, p. 37 et 39.

<sup>343</sup> Willy AMTMANN. *La musique au Québec : 1600-1875*. Montréal, Éditions de l'Homme, 1976, p. 194.

<sup>344</sup> *Ibid.*, p. 372.

soit la chanson folklorique, prend son essor. Ainsi, l'esprit festif qui semble caractériser l'identité québécoise est ancrée dans les mœurs, et ce, au moins depuis les débuts de la Nouvelle-France.

#### 2.2.1.3 Les débuts de l'industrie musicale

Le Québec est souvent à l'avant-garde dans le développement de son industrie musicale. Dès 1903, à Montréal, on enregistre pour la première fois des artistes canadiens-français, grâce à Herbert Berliner, fils de l'inventeur allemand Émile Berliner (1851-1929) qui ouvre sa manufacture (RCA Victor) dans le quartier Saint-Henri, le 1<sup>er</sup> janvier 1900. Berliner est le premier à lancer des disques « pressés » au Canada, à en vendre et à en distribuer. Selon Robert Thérien, historien de la chanson québécoise, « Montréal était alors un des dix centres mondiaux de la production discographique »<sup>345</sup>. De plus, le 3 mai 1922, l'acteur étatsunien Douglas Fairbanks et Jacques-N. Cartier fondent à Montréal la première station radiophonique francophone en Amérique du Nord, CKAC (Canada Kilocycle America-Canada), propriété du journal *La Presse*<sup>346</sup>. Elle commence à émettre le 22 septembre 1922, soit moins d'un an après l'ouverture de Radio Tour Eiffel. L'inauguration officielle de CKAC a lieu, le 2 octobre 1922, avec un concert<sup>347</sup>. La diffusion de musique (en direct ou enregistrée) à la radio permet aux musiciens amateurs de se professionnaliser et d'élargir l'audience potentielle des œuvres musicales à de nouveaux publics.

#### 2.2.1.4 Les archives musicales

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement du Québec fait quelques pas dans la prise en charge de la culture, comme la création, en 1920, des Archives de la province de Québec avec la nomination de Pierre-Georges Roy (1870-1953) comme archiviste. Cette institution, qui relève du Secrétariat de la province, emménage en 1933 au nouveau Musée du Québec, aujourd'hui le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ), qui vient alors tout juste d'être inauguré à Québec<sup>348</sup>. C'est la première institution muséologique créée par le gouvernement du Québec.

« La musique occupe depuis toujours une place déterminante et fondamentale dans l'espace culturel québécois »<sup>349</sup>. Cette situation se confirme par un bref tour d'horizon des collections nationales de musique, des multiples supports aux appareils de lecture en passant par les extraits

<sup>345</sup> Jean-Christophe LAURENCE. « Il était une fois les débuts du disque québécois... », 6 février 2010, *La Presse*.

<sup>346</sup> UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. « Ouverture officielle de la station radiophonique CKAC », Bilan du Siècle. Université de Sherbrooke. <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/344.html>

<sup>347</sup> Pierre PAGÉ. « 75 ans de radio », UQAM, 1997. <https://www.phonothèque.org/radio/ckac.html>

<sup>348</sup> Historique de la BANQ. [https://www.banq.qc.ca/a\\_propos\\_banq/historique/](https://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/historique/)

<sup>349</sup> BANQ. Conférence de Patrick DESROSIERS et Myriam GENEST, bibliothécaires à la Collection nationale de musique de BANQ, 2011-2012. [https://www.banq.qc.ca/collections/collections\\_patrimoniales/musique/](https://www.banq.qc.ca/collections/collections_patrimoniales/musique/)

sonores. Du côté des archives, la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), fondée en août 1967, crée des collections spéciales, comme celle sur les partitions musicales, mais il faut attendre 1978 pour que l'organisme fonde une « collection de la musique » (partitions musicales, manuscrits, imprimés et fonds spéciaux) et débute au début des années 1980 une collecte de « documents sonores d'origine québécoise » (environ 38 000 enregistrements)<sup>350</sup>. Par contre, c'est seulement en 1992 que le dépôt légal des phonogrammes et des affiches de spectacles est promulgué par le gouvernement. Puis, en 2003, le dépôt des programmes de spectacles constitue une première « collection nationale de musique » qui rassemble plus de 30 000 documents, dont la moitié concerne spécifiquement la musique. En avril 1996, la Phonothèque québécoise / Musée du son (fondé en 1989) procède à un inventaire des collections québécoises, soit le *Répertoire des institutions détentrices de collections sonores*, qui regroupe 200 institutions possédant des archives et des collections relatives au patrimoine sonore du Québec. Selon Danielle Léger, de Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BANQ), sous ce nom depuis la fusion de 2006 entre les archives nationales et la bibliothèque, le dépôt légal ne représente que 20 % de ce qui est conservé.

## 2.2.2 Le rôle de l'État dans le soutien à la musique

### 2.2.2.1 Les premiers lieux publics de concert musical : parc urbains et amphithéâtres sportifs

Divers lieux font office de salles de spectacle, afin de rassembler le maximum de gens pour écouter des concerts publics, souvent en plein air. Parmi ceux qui sont les plus fréquentés et populaires, à Montréal, on peut mentionner : le Parc du Mont-Royal (24 mai 1876), le Parc Sohmer (1<sup>er</sup> juin 1889, détruit par le feu le 24 mars 1919), fondé par le compositeur Ernest Lavigne (1851-1909) et son associé comptable Louis-Joseph Lajoie<sup>351</sup>; le Monument-National populaire (inauguré le 25 juin 1893), fondé par la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal et son directeur Laurent-Olivier David (1840-1926); l'édifice Robillard (1889, détruit par le feu le 17 novembre 2016), où a lieu la première projection de cinéma en Amérique du Nord par les frères Lumière, le 27 juin 1896. On compte également, un peu plus tard, le célèbre Forum de Montréal

<sup>350</sup> Réal LA ROCHELLE. *Le patrimoine sonore du Québec – la Phonothèque québécoise*. Montréal, Éditions Triptyque, 2009, p. 56, 60, 61.

<sup>351</sup> André MARTINEAU. « Le parc Sohmer, l'idée de génie d'Ernest Lavigne (première partie) », 24 mars 2015, *Radio-Canada*. [http://ici.radio-canada.ca/emissions/a\\_rebours/2013-2014/chronique.asp?idChronique=367308](http://ici.radio-canada.ca/emissions/a_rebours/2013-2014/chronique.asp?idChronique=367308) Voir également Yvan LAMONDE et Raymond MONTPETIT. *Le parc Sohmer de Montréal, 1889-1919 : un lieu populaire de culture urbaine*. Québec, IQRC, 1986, 231 p.

(29 novembre 1924 – 11 mars 1996). Après la Deuxième Guerre mondiale, l'aréna est le point central des grands spectacles au Québec<sup>352</sup>.

#### 2.2.2.2 Le besoin d'une vraie salle de concert

Dans l'entre-deux-guerres, Frédéric Pelletier (1870-1944), dans *Le Devoir*, témoigne du besoin d'avoir une véritable salle de concert et d'un orchestre permanent. Le 14 mars 1936, il déplore le manque de salles de théâtre à Montréal, pouvant également présenter des concerts. Harther (pseudonyme dans *La Presse*) discute déjà, dans les années 1920, de l'importance d'obtenir une salle de concert pour accueillir un orchestre symphonique, de mettre de l'avant les artistes et d'éduquer le public qui a le droit d'assister à des spectacles de qualité<sup>353</sup>. En 1938, Léo-Paul Morin (1892-1941) écrit qu'au Québec, « la culture musicale est encore à l'état embryonnaire », ce qui en dit long sur les difficultés dans la période antérieure à 1950. La même année, il précise que « l'art musical canadien est paralysé ». Ce n'est qu'en 1929 qu'est fondé l'Institut canadien de musique et, par la suite, des organisations dont la création de la Compagnie canadienne d'opéra, en 1930, la Société canadienne d'opérette de Montréal, de 1921 à 1934, et la Ligue canadienne de compositeurs, en 1951<sup>354</sup>.

En octobre 1952, Charles-Émile Gadbois suggère la création à Montréal d'un « Centre musical canadien », qu'on peut apercevoir sur la couverture du premier numéro de la revue *Musique et musiciens*, publiée à Saint-Hyacinthe<sup>355</sup>. Les trois buts du Centre sont 1) Favoriser le développement de l'art musical; 2) Permettre à un plus grand nombre de gens de s'initier et d'accéder à la musique; et 3) Faciliter le travail des musiciens professionnels<sup>356</sup>. Malheureusement, ce projet d'envergure, incluant une salle de concert de 4 000 sièges, ne voit jamais le jour.

Il faut attendre en janvier 1956, pour que Maurice Duplessis, influencé par Ottawa et sa Commission royale sur les arts, les lettres et les sciences (Massey-Lévesque, 1952), adopte une première loi pour autoriser et encadrer la construction d'une première véritable salle de spectacle

<sup>352</sup> Nous invitons le lecteur à se référer à l'appendice 2 concernant les principales salles de spectacles historiques incluant la capacité d'accueil de chacun de ces lieux spécifiques dédiés à la représentation des concerts de musique.

<sup>353</sup> Marie-Thérèse LEFEBVRE (dir). *Chroniques des arts de la scène à Montréal durant l'entre-deux-guerres : Danse, théâtre, musique*. Québec, Éditions Septentrion, Cahiers des Amériques, 2016, p. 26-27, 34, 242.

<sup>354</sup> *Ibid.*, p. 91, 94, 224, 258, 289, 311.

<sup>355</sup> <https://www.chapitre.com/BOOK/charles-emile-gadbois/musique-et-musiciens-n-1-octobre-1952-projet-de-centre-musical-canadien,57018513.aspx>

<sup>356</sup> LE CANADIEN. 4 décembre 1952, *Le Canadien*.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4208781>

au Québec, qui devient la Place des Arts, en 1963, sous le contrôle syndical de l'Union des Artistes (1937)<sup>357</sup>. Auparavant, l'Auditorium Le Plateau, dans le parc La Fontaine, avec ses 1 300 places, est la principale salle de concert de Montréal, soit des années 1930 à 1963<sup>358</sup>.

### 2.2.2.3 La vision culturelle d'Athanase David

Au Québec, la culture devient très tôt au cœur de la question nationale, tout comme celle de la préservation des archives et du patrimoine de la nation québécoise afin d'assurer son avenir. Une personne en particulier joue un rôle central dans le développement des institutions culturelles au Québec : Athanase David (1882-1953), ministre responsable du secrétariat de la Province entre 1919 et 1936, dans le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau. Celui que l'on appelle familièrement « le ministre des Beaux-arts » est un précurseur des politiques culturelles qui sont mises en place lors de la Révolution tranquille, entre 1960 et 1970. Parmi ces acquis institutionnels d'importance en matière de culture, on peut penser à :

[L]'intensification des relations culturelles entre le Canada français et la France, à la bonification des Bourses d'Europe pour les étudiants, à la création des écoles des beaux-arts de Québec [en 1922] et de Montréal [en 1923], ou encore à la mise sur pied de la Commission des monuments historiques [en 1922]. [...] Jamais l'État québécois n'était autant intervenu dans le domaine de la culture.<sup>359</sup>

Le ministre David semble adhérer à l'idée que « la formation d'une élite économique appelle, en complément, celle d'une élite culturelle et artistique »<sup>360</sup>. Pour lui, chaque peuple a le devoir de se faire une place dans le monde et, grâce à l'art et aux œuvres durables, c'est l'intervention de l'État qui permet un développement culturel chez les peuples peu fortunés, tels que les Canadiens français, par la conservation du patrimoine matériel. Ce qu'il nomme « les reliques du passé », qui contribuent à conserver intacte la mémoire des ancêtres et leurs réalisations<sup>361</sup>. L'adoption, en 1922, de la « loi pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique » – elle-même inspirée de la loi française sur le patrimoine (1913) et de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (1919) – a pour mission de « classer nos objets ayant un intérêt historique ou artistique et de protéger toujours ces richesses

<sup>357</sup> Laurent DUVAL. *L'étonnant dossier de la place des arts : 1956-1967*. Verdun, 1988, 427 p.

<sup>358</sup> Frédéric KANTOROWSKI. *En scène ! 1865-1979 – aux limites de la mémoire*. Québec, les publications du Québec, gouvernement du Québec, 2016, p. 84.

<sup>359</sup> Fernand HARVEY. « La vision culturelle d'Athanase David ». Montréal, Del Busso Éditeur, 2012, p. 14.

<sup>360</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>361</sup> *Ibid.*, p. 32.

de notre patrimoine national »<sup>362</sup>. Non seulement on souhaite que l'État fasse l'inventaire minutieux des richesses historiques et artistiques québécoises, mais la fondation de musées et l'acquisition de monuments et d'artefacts représente également un idéal. Soucieux de préserver l'héritage culturel, tel un lègue au patrimoine mondial, Athanase David croit sincèrement que « l'artiste comme l'historien est un façonneur d'avenir en ce qu'il offre aux générations qu'il précède le reflet sensible de son époque »<sup>363</sup>.

Aussi, c'est à lui qu'on doit un Service des archives provinciales, la création en 1922 du Prix David en art et en littérature (l'ancêtre des Prix culturels du Québec), la construction et l'ouverture à Québec, en 1933, du Musée de la province, alors dirigé par l'archiviste Pierre-Georges Roy, ainsi que le soutien financier du secrétariat de la Province pour différentes institutions dans le domaine culturel. Même si Athanase David a le désir de créer un Conservatoire national de musique pour le Québec, ce rêve ne devient réalité qu'en 1942, sous le gouvernement d'Adélard Godbout, avec la collaboration d'Hector Perrier, successeur de David au poste de secrétaire de la Province. Néanmoins, il est très impliqué sur le plan de la musique. Dès 1934, il devient président d'honneur de la Société des concerts symphoniques de Montréal qui devient, par la suite, l'Orchestre symphonique de Montréal. Le couple David joue aussi un rôle important dans la création de cet orchestre qui donne son premier concert à l'Auditorium du Plateau<sup>364</sup>, le 14 janvier 1935.

En résumé, Athanase David doit être considéré, selon l'historien et sociologue Fernand Harvey, comme un « véritable ministre de la Culture avant la lettre »<sup>365</sup>. Il joue un rôle très important sur le plan historique dans ce domaine au Québec, tant et si bien qu'on peut parler d'un « avant » et d'un « après » David.

#### 2.2.2.4 Les premières politiques culturelles au Canada

Après la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux facteurs expliquent un climat favorable et l'engouement pour l'adoption des premières politiques culturelles officielles. Tout d'abord, le souci de la reconstruction s'articule autour d'un idéal d'humanisme, de beauté, de paix et de

---

<sup>362</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>363</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>364</sup> *Ibid.*, p. 257.

<sup>365</sup> Fernand HARVEY. « *La politique culturelle d'Athanase David, 1919-1936* », *Les Cahiers des Dix*, no 57 (2003), p. 31-83. Fernand HARVEY, « *Athanase David, précurseur des politiques culturelles au Québec* », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 21, no 2 (2013), p. 89-106.

sérénité. On croit que les arts peuvent aider l'humanité à se relever. De plus, les nations sont dans un processus pour affirmer ou réaffirmer leur singularité<sup>366</sup>. L'une des manières d'afficher sa supériorité passe notamment par le développement des imaginaires, comme les symboles, ce qui s'accomplit souvent par la production artistique. Au Canada, les élites canadiennes anglaises craignent l'impérialisme culturel de leur voisin, les États-Unis, qui s'infiltré par la radio, les films d'Hollywood et, plus tard, au début des années cinquante, par la télévision.

Le gouvernement de Louis Saint-Laurent (1882-1973) est beaucoup plus ouvert à ce type de discussion que celui de son prédécesseur, William Lyon Mackenzie King (1874-1950). Le 8 avril 1949, Saint-Laurent choisi comme commissaire principal Charles Vincent Massey (1887-1967), très impliqué dans la création de l'ONF en 1939, alors président du CA du Musée des beaux-arts du Canada et chancelier de l'Université de Toronto. Il est aussi gouverneur général, de 1952 à 1959. Les quatre grands axes de réflexion sont la radiodiffusion, la télédiffusion, les institutions culturelles fédérales en place, les relations entre le gouvernement puis les associations culturelles et le financement universitaire (tant les institutions que les étudiants). Entouré de quatre commissaires, dont George-Henri Lévesque, fondateur de l'École des sciences sociales de l'Université Laval, Massey lit quelques 450 mémoires et entend plus de 1 200 personnes qui vont venir témoigner lors de 114 rencontres dans 16 villes canadiennes. Le rapport, déposé le 1<sup>er</sup> juin 1951, dresse tout d'abord un constat alarmiste, notamment au sujet du manque de concertation sectorielle, l'absence de leadership dans plusieurs domaines, le manque d'équipements modernes devenus vétustes, l'offre de formations de qualité inégales selon les disciplines et les régions, etc.

On s'entend sur l'importance de soutenir la vitalité des milieux et de ne pas laisser les artistes à eux-mêmes. On souhaite également donner une impulsion à cette culture qui est en train de naître et de s'épanouir par des recommandations : l'interventionnisme de l'État de manière plus structurée et plus concertée. Notamment, par les aides aux universités, la création de bourses, un soutien plus sérieux aux agences fédérales, la fondation d'une Bibliothèque nationale du Canada (1953)<sup>367</sup>. Il est aussi question de l'idée-phare d'un Conseil des arts du Canada (1957) indépendant, mais financé par le gouvernement qui va prendre ses propres décisions afin d'injecter de nouveaux

---

<sup>366</sup> Alexandre CADIEUX. « La commission Massey et le début de l'affirmation culturelle canadienne », à l'émission *Aujourd'hui l'histoire* avec Jacques Beauchamp (23 min), 19 mai 2021, Radio-Canada.

<sup>367</sup> Marianne SCOTT, Guy SYLVESTRE et Lorraine SNYDER. « Bibliothèque nationale du Canada », *L'encyclopédie canadienne*, 7 février 2006. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/bibliotheque-nationale-du-canada>

fonds dans les organismes culturels. En raison de certaines critiques et du scepticisme des élus face au contrôle accru de l'État, il faut attendre en 1956-1957 pour la mise en place des premières recommandations. Encore aujourd'hui, selon Alexandre Cadieux, cet héritage « se mesure dans les manières, dans les structures par lesquelles l'État canadien, mais aussi les provinces et les villes, vont financer la création, la production, la diffusion et la réception de l'art »<sup>368</sup>.

### 2.2.3 Les premiers festivals de musique au Québec

#### 2.2.3.1 Des festivals de fanfares à la musique folklorique

Selon Janin Huard, il n'existe aucun traité sur l'histoire de la fête au Québec. Dans ce contexte, l'objet principal de notre recherche doctorale – le festival musical au Québec – se justifie d'autant plus qu'on observe un certain vide historiographique sur cette question. Pour comprendre l'émergence du festival de musique, il faut retourner sur les traces des premiers événements du genre. Par exemple, l'historien Claude Galarneau retrace l'existence à Québec d'un festival musical et littéraire, en février 1848, des festivités pour venir en aide au Mechanic's Intitute de Québec. On note également l'existence d'un autre festival, cette fois à l'automne 1850, organisé par la Saint Andrew's Society, une association écossaise<sup>369</sup>. Enfin, nous relevons un discours religieux d'Adolphe-Basile Routhier, prononcé en 1886, intitulé « Festival des fêtes cardinalices », sur l'affirmation de la nation canadienne dans la foi<sup>370</sup>.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au Québec, les concours musicaux sont courants et très populaires, notamment en ce qui concerne les concours de fanfares, qu'on retrouve dans la plupart des municipalités. Par exemple, celui tenu le 25 juin 1878 dans le cadre du Jubilé musical de Montréal, est remporté par Joseph-Désiré Marcoux (1850-1888), un agriculteur-musicien de Beauport<sup>371</sup>.

<sup>368</sup> Alexandre CADIEUX. *Op. cit.*

<sup>369</sup> Claude GALARNEAU. « Sociabilité et associations volontaires à Québec, 1770-1859 », *Les Cahiers des Dix*, no 58 (2004), p. 181, 186.

<sup>370</sup> Adolphe-Basile ROUTHIER. « Festival des fêtes cardinalices », Québec, Éditeurs-propriétaires du journal *Le Canadien*, imprimerie de L.J. Demers, 1886, 13 p. [https://fr.wikisource.org/wiki/Festival\\_des\\_fêtes\\_cardinalices](https://fr.wikisource.org/wiki/Festival_des_fêtes_cardinalices)

<sup>371</sup> Albertine MARCOUX. *Musicien et paysan, fatal destin d'un agriculteur-musicien*. Broché, 1957, 427 p. <https://www.glanureshistoriquesduquebec.blogspot.ca/2016/12/joseph-desire-marcoux-agriculteur-et.html>

Depuis la création par Louis Cyr (1863-1912), réputé « l'homme le plus fort au monde », avec son ami Horace Barré, en 1894<sup>372</sup> ou au début de 1899<sup>373</sup>, du premier cirque canadien-français (québécois), la musique est aussi très présente dans ces événements et rassemblements populaires :

La musique venait créer une atmosphère de fête propre aux divertissements rythmés du cirque. Elle éclairait l'évolution du travail des artistes durant leur numéro. Certains, plus débrouillards que les autres, traînaient même avec eux leur partition musicale, ce qui leur permettait de s'adapter plus rapidement à tout genre de tournée.<sup>374</sup>

Parmi les orchestres et les fanfares, la bande de la Cité, une sorte d'harmonie, faisait fonction de musique régimentaire du 65<sup>e</sup> bataillon, situé à Montréal; elle est à l'origine des célèbres concerts du parc Sohmer, en 1890<sup>375</sup>.

Au Canada anglais, Charles A.E. Harriss (1862-1929), d'origine britannique, met sur pied le *Cycle des festivals de musique du Dominion du Canada*, en 1903, auquel participent plus de 4 000 chanteurs et instrumentistes dans 15 villes, de Halifax à Victoria<sup>376</sup>. Quelques temps plus tard, le 25 août 1907, le « Festival provincial des fanfares municipales » a lieu à Joliette, la capitale régionale de Lanaudière, et attire 6 000 personnes venues entendre 500 musiciens d'au moins neuf fanfares de différentes régions du Québec. De plus, cet événement rapporte plus de 1 400 \$, une importante somme d'argent pour l'époque<sup>377</sup>.

À la fin des années 1920, c'est au Château Frontenac qu'ont eu lieu trois éditions du « Festival de chansons et des arts populaires »<sup>378</sup>. En effet, les Festivals de la Chanson et des Métiers du Terroir de Québec (FCMTQ), tenus en 1927, 1928 et en 1930, constituent une

<sup>372</sup> Matthieu REY. « Cirques québécois : une tradition renouvelée », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*. [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-736/Cirques\\_québécois\\_:\\_une\\_tradition\\_renouvelée.html#.Y\\_zWAh-ZNhE](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-736/Cirques_québécois_:_une_tradition_renouvelée.html#.Y_zWAh-ZNhE)

<sup>373</sup> Paul OHL. « De curiosité à légende d'un peuple », 26 mars 2005, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/78025/de-curiosite-a-legende-d-un-peuple>

<sup>374</sup> Jacques CLAIROUX. « Du spectacle de la force à l'athlétisme théâtral : Louis Cyr et le cirque au Québec », *L'Annuaire théâtral – Revue québécoise d'études théâtrales*, no 4 (printemps 1988), p. 111.

<sup>375</sup> <http://lesfusiliersmont-royal.com/blog/du-65e-bataillon-au-carabiniers-mont-royal/>

<sup>376</sup> À l'époque, les grandes villes sont dotées de plusieurs chœurs de centaines de chanteurs, et la ville de Toronto se voit attribué par l'organisme de Charles A.E. Harriss le titre de « capitale du chant choral en Amérique du Nord ». [https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/musique-histoire-de-la/#h3\\_jump\\_4](https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/musique-histoire-de-la/#h3_jump_4)

Voir aussi l'article de Nadia TURBIDE dans le *Dictionnaire biographique du Canada* (vol. 15).

[https://www.biographi.ca/fr/bio/harriss\\_charles\\_albert\\_edwin\\_15E.html](https://www.biographi.ca/fr/bio/harriss_charles_albert_edwin_15E.html)

<sup>377</sup> Raymond LOCAT. *La tradition musicale à Joliette : 150 ans d'histoire*. Joliette, 1993, p. 266.

<sup>378</sup> COLLECTIF. *Histoire et origines de la ceinture fléchée traditionnelle*. Québec, Septentrion, 1994, p. 78.

plateforme privilégiée de promotion du folklore musical canadien-français. Ces festivals sont mis sur pied par l'anthropologue Marius Barbeau (1883-1969) et ses collègues du Musée national du Canada dans le but de sauver l'héritage canadien-français. Ils s'inspirent du festival de musique qui se déroule déjà en Europe au même moment, ainsi que les festivals populaires pour faire reconnaître les traditions artisanales. En général, les médias appuient fortement ce projet qui fait rayonner la musique du Québec et du Canada français. La compagnie du Canadian Pacifique, qui finance sa mise sur pied, réalise d'importants bénéfices financiers<sup>379</sup>. Pour l'occasion, le festival attire les chanteurs et les artisans traditionnels. Barbeau invite notamment des artisans de la région de l'Assomption qui fabriquent des ceintures fléchées. De plus, pour rendre accessibles des chansons du terroir recueillies en Beauce, dans Charlevoix et au Saguenay, il « offre au public des veillées de folklore où des chanteurs présentent le beau répertoire des chansons françaises recueillies dans les campagnes québécoises »<sup>380</sup> et des danses folkloriques, telles que les cotillons et les rigodons. Ce mouvement de défense de la musique traditionnelle atteint son apogée en 1944 par la création des Archives de folklore par l'abbé Félix-Antoine Savard et Luc Lacoursière à l'Université Laval.

En 1928, le Festival des fanfares rassemble six regroupements musicaux et se tient cette fois à Trois-Rivières, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de leur corps musical. Lors de cette édition, on pense même à fonder une « Association des fanfares amateurs de la province ». Deux ans plus tard, toujours à Joliette, se tient une réunion des membres de la « Fédération des fanfares Amateurs (ou Festival provincial des fanfares) », où l'on décide de tenir annuellement un festival interprovincial. Cependant, nous ne savons pas quelles autres provinces y participent. Le premier de ces festivals de fanfares a lieu à Sherbrooke, en 1930, avec plus de 500 musiciens et le deuxième se tient à Joliette. Alors que la 15<sup>e</sup> édition est établie à Trois-Rivières en 1945, où l'on compte 19 fanfares, l'édition de 1946 atteint son apogée, en rassemblant plus de 40 fanfares dont 2 000 instrumentistes. Mais aucune indication ne mentionne le nombre de personnes qui y assistent<sup>381</sup>.

---

<sup>379</sup> Olivier LAPOINTE. *Le discours de patrimonialisation de la chanson canadienne-française : identité, légitimité, valorisation. L'exemple des Festivals de la Chanson et des Métiers du Terroir de Québec*. Mémoire de maîtrise (littérature), Université Laval, 2009, p. 89.

<sup>380</sup> Serge GAUTHIER. *Marius Barbeau – Le grand sourcier*. Montréal, XYZ Éditeur, 2001, p. 75-76, 128. En 1949, débute le transfert sur bandes magnétiques de la collection de chansons folkloriques du Québec de Barbeau enregistrées à l'aide de rouleaux en cire. En 1957, alors qu'il devient président-fondateur de la Société canadienne de musique folklorique, l'Université Laval transfère sur bande magnétique sa collection complète de chansons françaises.

<sup>381</sup> Raymond LOCAT. *Op. cit.*, p. 277, 279, 280, 286.

Dans les années 1930, les fanfares s'associent régulièrement avec des organismes, d'abord religieux, ensuite municipaux et laïcs, afin de subventionner le transport, leur uniforme ou l'achat de nouveaux instruments. Par exemple, en 1933, on annonce une série de 200 concerts dans la province payés par la brasserie Molson<sup>382</sup>. On est loin des festivals dont la vocation est de valoriser la musique exécutée par des artistes sur scène, devant des publics ayant payé un droit d'entrée.

#### 2.2.3.2 La Société des Festivals de Montréal et la musique classique

C'est le 16 novembre 1934 que le secrétaire de la province de Québec, Athanase David, annonce la création de la Société des concerts symphoniques de Montréal et un orchestre au service du public<sup>383</sup>. Montréal entre dans l'ère des festivals, dès juin 1936, avec le Festival de Montréal ou le Festival de musique de Montréal. Cet événement s'officialise, en 1939, avec la création, par le couple Athanase et Antonia David, d'un organisme pour créer un événement dans la tradition des grands festivals européens. Il s'agit de la société des « Festivals de Montréal » qui donne le ton en parcourant le Québec avec son orchestre, dans le but de rejoindre un public toujours plus large, sous la direction de Wilfrid Pelletier (1896-1982)<sup>384</sup>. Ce dernier incite le gouvernement québécois à créer, dès 1942, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ).

Au cours des premières années d'existence, l'organisme diversifie ses activités : mise sur pied d'un orchestre en vue de présenter, entre autres, des opéras en plein air, une série de concerts populaires au Forum, des saisons de musique de chambre du Quatuor à cordes de McGill (1940-1947), la création d'une série de concerts consacrée à la mélodie française, etc. Dans les années 1950, la société s'intéresse aussi à de nouvelles disciplines, telles que la musique contemporaine, le jazz, le théâtre, la danse et le cinéma<sup>385</sup>. Les Festivals de Montréal / The Montreal Festivals est présidé par madame David (née Antonia Nantel, pianiste et artiste lyrique), jusqu'en 1951-1952. Par la suite, la présidence est occupée par Paul Gouin (1952-1955) et Robert Letendre (1956-1965), l'un des membres de la corporation Centre Sir George-Étienne Cartier qui devient plus tard la Place des Arts. Cet organisme est aboli, le 31 août 1965, pour des raisons d'ordre économique, soit les ressources qui sont mobilisées pour l'organisation du Festival mondial de l'Exposition

<sup>382</sup> Raymond LOCAT. *Op. cit.*, p. 282.

<sup>383</sup> Orchestre symphonique de Montréal. <https://www.osm.ca/fr/histoire-osm/>

<sup>384</sup> Marie-Thérèse LEFÈVRE et Jean-Pierre PINSON. *Chronologie musicale du Québec (1534-2004) : musique de concert et musique religieuse*. Québec, Éditions Septentrion, 2009, p. 266. Voir aussi : [www.osm.ca/fr/histoire-osm/](https://www.osm.ca/fr/histoire-osm/)

<sup>385</sup> Université de Sherbrooke. <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/22860.html>

universelle (1967) et le déficit accumulé pour l'inauguration de la Place des Arts, à Montréal, le 21 septembre 1963<sup>386</sup>.

### 2.2.3.3 Des fêtes traditionnelles aux carnivals d'hiver

Depuis la Nouvelle-France (1534-1763), les fêtes se vivent en famille ou entre voisins (fêtes de quartiers, fêtes communautaires), pour célébrer la fin des travaux aux champs aux grandes occasions, comme la noce ou les cérémonies de piété (fêtes religieuses), en passant par les soirées-bénéfiques pour le bien de la communauté (fêtes de solidarité)<sup>387</sup>. On prend plaisir à fêter en groupe dans un lieu transformé à cet effet; des moments qui donnent envie d'embellir le quotidien.

Par exemple, la tradition des « fêtes d'hiver » persiste et réapparaît avec le carnaval, vers 1880, par une importance avec l'introduction de manifestations sportives. À la suite du Carnaval d'hiver de Montréal, organisé de février 1883 à 1889, c'est au tour de la capitale de se doter d'un événement du même genre, en 1894. C'est la première fois qu'on peut apercevoir des monuments de glace<sup>388</sup>. Ce festival est inséparable de la coutume chrétienne du carême, marquée par le jeûne et les privations<sup>389</sup>. Il s'agit d'un carnaval relativement sobre : courses de canot, de chiens et de raquettes, concerts publics et quelques bals<sup>390</sup>. Selon Janin Huard, pour comprendre le « caractère festif » des Québécois, il faut se pencher davantage sur la question du climat et des hivers vigoureux pour apporter un éclairage anthropologique et sociologique.

Outre la fête du 1<sup>er</sup> mai, célébrée dès 1891 à Montréal par des groupes socialistes et la structuration des loisirs par la création de l'Organisation des terrains de jeux (OTJ), en 1929, la fête est moins présente dans les milieux urbains, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Parmi les premiers spectacles-événements, qu'on peut comparer à des festivals artistiques, on pense à la Semaine de la musique qui a lieu à Montréal, du 28 mars au 4 avril 1925, ou aux compétitions du Dominion Drama Festival, fondé au cours de la saison 1932-1933<sup>391</sup>. Si l'amateurisme domine les pratiques

<sup>386</sup> Émilie Julie SIMARD. *Op. cit.*, p. 23-24.

<sup>387</sup> Marie CHICOINE (dir.). *Lâchés loussets, les fêtes populaires au Québec, en Acadie et en Louisiane*. Montréal, VLB Éditeur, 1982, p. 7-9.

<sup>388</sup> Annie DESROCHERS. « La brève histoire du Carnaval de Montréal », entrevue avec Jean-François NADEAU (7 min), 22 février 2017, *Radio-Canada*. Annie DESROCHERS. « Le carnaval de Montréal, théâtre de luttes entre anglophones et francophones », entrevue avec Jonathan LIVERNOIS (7min 50), 10 février 2020, *Radio-Canada*. Catherine LACHAUSSÉE. « La grande réussite du carnaval de 1894 », 9 février 2020, *Radio-Canada / Ici Québec*.

<sup>389</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 16-17.

<sup>390</sup> Sylvain BEAUDOIN. « Le carnaval et le mardi-gras », UQTR, 2016, 1 p.

[https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa\\_no\\_site=4080&owa\\_no\\_fiche=18](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=4080&owa_no_fiche=18)

<sup>391</sup> Marie-Thérèse LEFEBVRE (dir). *Chroniques des arts de la scène à Montréal durant l'entre-deux-guerres : Danse, théâtre, musique*. Québec, Éditions Septentrion, Cahiers des Amériques, 2016, p. 30, 36, 50, 185.

musicales jusqu'à l'entre-deux-guerres, des associations et des institutions professionnelles émergent dans les années 1940-50. Dans ses travaux sur Trois-Rivières, l'historienne Amélie Mainville élabore une distinction entre la période dominée par des artistes amateurs (1920-1934) et l'essor de la musique de concert (1935-1950) qui précède l'étatisation du domaine culturel au détriment des institutions religieuses<sup>392</sup>.

Jusque vers la fin des années 1950, d'après Marie Chicoine, les fêtes restent principalement liées à l'Église, à la famille et à l'organisation des loisirs<sup>393</sup>. Dans cette décennie, on voit la réapparition du Carnaval de Québec (1955) et du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi (1960). Non seulement le terme « festival » est présent, dès 1955, dans la chanson-thème du Carnaval de Québec<sup>394</sup> – intitulée « Carnaval, Mardi gras » et composée par Pierre Petel, à la demande de Pierrette Roy – mais cet événement, qui tire ses origines de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et peut-être même au début de la colonie, est « le troisième carnaval en importance dans le monde »<sup>395</sup>. En s'appuyant sur Martineau, Gascon et al. (1984), Francesca Désilets affirme que le carnaval d'hiver sert de modèle de base pour la mise en place des autres festivals<sup>396</sup>.

*Carnaval, Mardi gras, Carnaval  
À Québec, c'est tout un festival  
Carnaval, Mardi gras, Carnaval  
Chantons tous le joyeux carnaval*

#### 2.2.3.4 L'influence de la prohibition en Amérique du Nord

C'est à Montréal, en 1825, qu'est inaugurée la première salle exclusivement consacrée au théâtre et aux arts de la scène au Canada : le Théâtre Royal-Molson. Ensuite, les salles de spectacle et les théâtres émergent un peu partout dans la métropole. Entre 1895 et 1915, s'y multiplient tavernes, cabarets, salles de cinéma et autres, soit plus de 400 au total. C'est « le premier âge d'or du divertissement à Montréal »<sup>397</sup>. À proximité, on retrouve des maisons closes, notamment sur la rue Clark, parallèle à l'artère vitale dans un axe nord-sud, le boulevard St-Laurent, surnommé la *Main*. Ces bordels avoisinent souvent des maisons de jeu, des fumeries d'opium et autres endroits

<sup>392</sup> Amélie MAINVILLE. *La vie musicale à Trois-Rivières (1920-1960)*. Québec, Septentrion, 2009, 130 p.

<sup>393</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 20.

<sup>394</sup> Francesca DÉSILETS. *Op. cit.*, p. 11. La chanson-thème: <https://latramesonoredenosvies.ca/carnaval-carnival-fra>

<sup>395</sup> Émilie Julie SIMARD. *Op. cit.*, p. 26.

<sup>396</sup> Claude MARTINEAU et V. GASCON et al. « Une soupe à l'ancienne servie à la moderne: analyse des contenus traditionnels dans les festivals populaires ». Québec, U. Laval, Programme d'arts et traditions populaires, 1984, 52 p.

<sup>397</sup> Normand CAZELAIS. *Boire et déboires – Histoires d'alcool au Québec*. Montréal, Transcontinental, 2014, p. 73.

lugubres qui accrochent une lanterne rouge à leur façade. Ce quartier environnant est surnommé le *Red Light*, qui s'étend jusqu'à la rue St-Denis entre le fleuve et la terrasse de la rue Sherbrooke.

Il y a un moment charnière qu'il faut prendre en considération dans l'évolution de l'offre musicale et le développement des cabarets au Québec. Il s'agit de la prohibition de l'alcool aux États-Unis, c'est-à-dire l'interdiction de fabriquer, de distribuer et de vendre des boissons alcoolisées, en vigueur de 1919 à 1933. Par conséquent, Montréal devient rapidement une plaque tournante de la fête en attirant non seulement de nombreux musiciens jazz et des danseuses, pour pratiquer leur art, ainsi qu'une multitude de fêtards venus des États-Unis afin d'étancher leur soif. Truands et criminels n'hésitent pas à franchir la frontière. La pègre, d'abord new-yorkaise puis montréalaise, prend le contrôle des paris et de la plupart des boîtes de nuit dont les appellations traversent les années : Chinese Paradise, le Frolics Cabaret, le Crystal Palace, la Casa Loma, etc.

Des artistes de grande renommée, tant d'origine européenne qu'américaine, prirent l'habitude de se produire dans les cabarets de Montréal. Dans les années 1930 à 1950, la métropole québécoise avait la réputation d'être une ville ouverte, le Paris d'Amérique du Nord. Jour et nuit, tous les plaisirs illicites étaient offerts : il suffisait d'y mettre le prix.<sup>398</sup>

L'alcool, qui coule alors plus librement que partout ailleurs en Amérique, fait tourner l'industrie des boîtes de nuit. « Au plus fort de la fièvre du jazz, Montréal était devenue la seule grande ville en Amérique du Nord à éviter la prohibition totale sur la vente et la consommation d'alcool »<sup>399</sup>. Cette situation suffit à faire de cette ville une destination attrayante pour les musiciens et artistes en tournée. Selon les travaux de John Gilmore, « il s'est joué plus de jazz à Montréal que nulle part ailleurs au Canada »<sup>400</sup> pendant près d'un demi-siècle, soit des années 1920 jusqu'aux années 1960. Cette vitalité de la musique jazz dans la métropole est « en bonne partie attribuable à la prospérité de l'industrie des boîtes de nuit et à la popularité des spectacles sur scène »<sup>401</sup>. Parmi les plus célèbres musiciens de jazz montréalais, mentionnons le pianiste Paul Bley (1932-2016), le trompettiste Maynard Ferguson (1928-2006) et le pianiste Oscar Peterson (1925-2007), reconnu pour être « la première star internationale du jazz issue de Montréal »<sup>402</sup>. De

---

<sup>398</sup> *Ibid.*

<sup>399</sup> John GILMORE. *Une histoire du jazz à Montréal* [1989]. Montréal, Lux Éditeur, 2009, p. 37.

<sup>400</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>401</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>402</sup> *Ibid.*, p. 129.

plus, « les musiciens noirs et les musiciens blancs avaient la chance de pouvoir travailler ensemble dans les mêmes groupes, une pratique inconnue aux États-Unis à cette époque »<sup>403</sup>. Toutefois, il faut attendre le début des années 1930 pour que la première génération de musiciens de jazz nés au Canada commence à se produire sur des scènes montréalaises<sup>404</sup>.

Il faut rappeler que c'est à Montréal que l'industrie canadienne de l'enregistrement voit le jour et que cette ville est « la seule au Canada où les musiciens peuvent enregistrer jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale »<sup>405</sup>. En 1919, le studio CFCF est reconnu pour faire la première diffusion radiophonique en direct d'une représentation musicale au Canada et diffuse pour la première fois en direct de l'extérieur de ses studios, en 1923<sup>406</sup>. En 1924, l'entreprise Compo est la première compagnie canadienne à faire paraître des enregistrements électromagnétiques et, l'année suivante, la première compagnie à publier des enregistrements d'émissions de radio<sup>407</sup>. Mais, en 1950, Toronto supplante Montréal comme capitale de l'industrie canadienne du disque<sup>408</sup>.

Comme la prohibition restreint la vie nocturne presque partout ailleurs sur le continent, Montréal se fait alors « une réputation internationale de ville où prendre du bon temps »<sup>409</sup>. Dans le reste du Canada, les autres provinces commencent à abroger leurs lois sur la prohibition, entre 1923 et 1926, tout en conservant une réglementation stricte à propos des heures et des lieux où la consommation d'alcool est autorisée. Au milieu du siècle, Montréal est déjà « la ville phare du jazz au Canada »<sup>410</sup>, une ville où l'on aime danser, ce qui était la première fonction de la musique jazz à ses débuts. À Montréal, de nombreux lieux accueillent leur clientèle festive, tels que le Rockhead's Paradise, qui ouvre ses portes en 1928 et demeure la seule boîte de nuit de Montréal à être la propriété d'un Noir, en devenant même le plus célèbre « club noir »<sup>411</sup> au Canada.

Autre exemple, le Cabaret Frolics, situé sur le boulevard St-Laurent de mai 1930 à 1933, devient rapidement un endroit prisé de Montréal pour y faire la fête. Dans cet endroit pourvu d'une superbe piste de danse et d'un éclairage moderne, plusieurs chanteurs et musiciens new-yorkais

---

<sup>403</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>404</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>405</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>406</sup> *Ibid.*, p. 55-56.

<sup>407</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>408</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>409</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>410</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>411</sup> *Ibid.*, p. 65.

viennent se produire, ce qui séduit en grand nombre tant la clientèle montréalaise que les touristes. Parmi les artistes populaires, la chanteuse et actrice de cinéma Texan Guinan, surnommée « La reine de la *main* »<sup>412</sup>, attire une foule nombreuse. Avec la fin de la prohibition, le Frolics ferme ses portes et devient le Connie's Inn, un célèbre club de jazz, en 1934. Situé au 1417, boulevard St-Laurent, l'établissement change souvent de nom et de propriétaire, dont le plus connu est le Faisan Doré (1947-1950). Entrons maintenant dans l'univers des Music-Halls et des cabarets.

#### 2.2.3.5 L'âge d'or des Music-Halls et des cabarets

L'émergence de la radio (1922), au Québec, après la Première Guerre mondiale, et de la télévision (1952), après la Seconde, influence la popularité et les pratiques du concert tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. En vue de préciser les débuts de l'industrie québécoise du spectacle, il faut définir la notion de *music-hall*. Il s'agit d'un 1) établissement spécialisé dans les spectacles de fantaisie, de variétés; et 2) genre de spectacle que présente un tel établissement<sup>413</sup>. Ce sont généralement des chansonniers (trois ou plus, accompagnés ou non) qui animent ce type de concert, l'un à la suite de l'autre, par une « revue » de chansons populaires. Les entractes ou les intermèdes sont animés par des groupes musicaux. Influencés par la culture anglo-saxonne ou française, les *music-halls* sont surtout populaires et se répandent dans les années 1950 et 1960. Ils sont produits dans des établissements de type « cabaret » ayant une capacité d'accueil assez limitée, d'où plusieurs tours de chant pendant la nuit. Au cours de cette période, les cabarets prennent rapidement la relève pour remplacer les cafés et les théâtres. Ils sont ensuite transformés en cinéma<sup>414</sup>.

L'émergence, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, de salles dédiées exclusivement à la présentation de concerts de musique apparaît importante, voire salutaire, pour le développement d'une industrie culturelle typiquement québécoise. Les origines et le contexte relatifs aux principaux lieux de diffusion de la musique, aident à saisir leur mutation en festival de musique. En vue de mieux comprendre ce réseau d'infrastructures, il est nécessaire de déterminer quelles sont les salles de spectacle qui ont façonné le visage musical de l'industrie du concert musical québécois, et plus particulièrement qui sont ceux qui les louent ou les possèdent. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le marché du spectacle à Montréal et, par extension les salles de spectacle, est contrôlé par

<sup>412</sup> Marylène PION. *Le Cabaret* (roman historique). Saint-Jean-sur-Richelieu, Les éditeurs réunis, 2020, 400 p.

<sup>413</sup> *Music-halls* : nom masculin d'origine anglaise. *Le Petit Larousse illustré*, Paris, 1997, p. 685.

<sup>414</sup> Gérard THIBAUT. *Chez Gérard : la petite scène des grandes vedettes (1938-1978)*. Québec (Sainte-Foy), Éditions Spectaculaires, 1988, p. 115.

les Canadiens anglais, les Français et les Étatsuniens, selon Daniel Lemay. Les Québécois (ou les Canadiens-français) ne sont pas décideurs. C'est avec le premier véritable imprésario québécois, Guy Latraverse, que tout change<sup>415</sup>. À partir de la Révolution tranquille, le phénomène festivalier prend de l'ampleur.

#### 2.2.3.6 L'émergence du rock et des premiers concours de musique populaire

La musique québécoise s'invite peu à peu dans les productions culturelles à partir des années cinquante. Par exemple, le film « Les lumières de ma ville » (1950), de Jean-Yves Bigras se démarque dans l'histoire du cinéma québécois comme le premier long-métrage à offrir des chansons québécoises originales. Monique Leyrac y joue le rôle d'une chanteuse de cabaret ambitieuse. À partir des années 1950, le rock'n roll prend de l'ampleur dans la production musicale. On peut penser à la première chanson rock d'André Lejeune (1935-), intitulée : « Qu'est-ce que le rock'n roll ? », en 1956, mais ce genre musical reste marginal. Les festivals musicaux de cette époque qui commencent à se mettre en place font plutôt une place au classique, comme le « premier festival de musique canadienne »<sup>416</sup>, le 11 mai 1950, présenté à Québec par l'Opéra national du Québec, sous la direction artistique du professeur Edouard-J. Woodley et le « patronage d'honneur » d'Omer Côté (1906-1999), secrétaire de la province de Québec, de 1944 à 1956, et de son épouse, Gabrielle Brouillette. On peut aussi penser au Festival d'art dramatique du Québec (1955).

Pour valoriser la musique de la relève, il faut attendre la télévision qui présente le premier Concours de la chanson canadienne (1957), créé par le chanteur et auteur-compositeur Robert L'Herbier (1921-2008)<sup>417</sup>, Rolande Désormeaux et Jean Bertrand. Cette compétition musicale télévisée est fondée « afin de promouvoir la chanson en français et l'industrie du disque »<sup>418</sup> et permet de découvrir plusieurs auteurs, compositeurs et interprètes. On peut également penser à l'émission « Café des artistes », animée principalement par Jacques Normand, de 1953 à 1955; à « Music-Hall » diffusée sur les ondes de Radio-Canada, de 1955 à 1962 et de 1965 à 1966, de

<sup>415</sup> Daniel LEMAY. *Guy Latraverse : 50 ans de showbiz québécois*. Montréal, Éditions La Presse, 2013, 221 p.

<sup>416</sup> Cette première édition est consacrée uniquement à la musique canadienne avec des interprètes canadiens. Le programme de ce festival est dans les archives du CEDEQ de la Bibliothèque de l'UQTR sous la cote +BRO0016402.

<sup>417</sup> Bruno ROY. *L'Osstidcho ou le désordre libérateur*. Montréal, XYZ Éditeur, coll. « documents », 2008, p. 27, 30.

<sup>418</sup> Sophie IMBEAULT. *Une histoire de la télévision au Québec*. Anjou, Éditions Fides, 2020, p. 99-100.

même qu'au jeu-questionnaire sur la chanson française « Clé de sol », animé par Michel Noël et diffusé de 1958 à 1962.

#### 2.2.3.7 Le Québec et la modernité musicale

Loin d'être en retard dans la modernité, le Québec s'ouvre au monde, dès les années 1950. Le 1<sup>er</sup> mai 1954, le premier concert de musique contemporaine au Canada est organisé à Montréal par le pianiste, chef d'orchestre, animateur, professeur et compositeur Serge Garant (1929-1986), avec l'aide des musiciens et compositeurs François Morel (1926-2018) et Gilles Tremblay (1932-2017). Garant est aussi le premier compositeur canadien à introduire la bande magnétique dans une pièce musicale. Dans le même élan, du 3 au 8 août 1961, la Semaine internationale de musique actuelle (SIMA) est organisée par le compositeur Pierre Mercure (1927-1966), dans le cadre des Festivals de Montréal. Elle y présente 37 œuvres récentes<sup>419</sup>.

À la même époque, le projet de la Place des Arts se veut une promesse de l'administration du maire Jean Drapeau (1916-1999), d'abord, et des pouvoirs politiques, ensuite. Il s'agit de faire de Montréal une plaque tournante de la culture internationale et de l'inscrire dans le circuit musical nord-américain. Le 29 avril 1960, un grand spectacle bénéfice pour la Place des Arts, intitulé : « la Grande Nuit », est organisé au Forum de Montréal, par la Société des Festivals de Montréal, qui célèbre son 25<sup>e</sup> anniversaire, par la même occasion. Environ 15 000 personnes y assistent. Débuté en 1956, à l'initiative du maire Drapeau, soutenu par Duplessis, le projet du complexe culturel de la Place des Arts est ponctué de scandales qui sont aujourd'hui tombés dans les oubliettes de l'histoire : le budget prévu pour la construction, en 1958, est de 15 M \$, mais atteint la somme de 25 millions, cinq ans plus tard, lors de son ouverture, en 1963<sup>420</sup>. On note également que lors de la soirée de son inauguration, « se déroule une manifestation réunissant 400 membres du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et d'autres mouvement sociaux et indépendantistes. Les policiers présents éloignent rapidement les manifestants qui réclamaient, entre autres, la nationalisation de la Place des Arts. Au total, la manifestation aura fait une vingtaine d'arrestations et quelques blessés »<sup>421</sup>. Malgré tout, on dresse un bilan positif de cet investissement dans l'enrichissement de la vie artistique québécoise et les « bénéfices socio-

<sup>419</sup> Jonathan GOLDMAN (dir). *La création musicale au Québec*. Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, coll. « PUM », 2014, p. 23.

<sup>420</sup> Laurent DUVAL. *L'étonnant dossier de la place des arts : 1956-1967*. Verdun, Louise Courteau (dir.), 1988, p. 57.

<sup>421</sup> UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. Bilan du siècle.

<https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/1588.html>

culturels » qui en découlent. Le 27 avril 1964, le pianiste et auteur-compositeur-interprète Claude Léveillé (1932-2011) devient le premier artiste québécois à s’y produire en solo<sup>422</sup>.

#### 2.2.3.8 Le désert festivalier au début de la Révolution tranquille

Au début des années 1960, le festival de musique, à proprement parler, n’existe toujours pas et le théâtre d’été est peu abondant. Si l’on exclut la Saint-Jean-Baptiste (juin 1834), fête nationale officielle du Québec depuis 1977, mais aussi un évènement à connotation musicale, et ce, jusqu’à aujourd’hui, l’échantillon de festival de musique débute en 1927. Le plus ancien et toujours actif de nos jours est le « Festival des fanfares », fondé en 1927, mais ininterrompu à partir de 1944. Il existe depuis 1979 sous le nom de « Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec » et a lieu à Sherbrooke, depuis 1988. Ensuite, le Festival Orford Musique (1951) et le Festival & Concours de musique classique de Lanaudière (1962) s’ajoutent au palmarès, mais n’offrent à l’auditoire qu’un répertoire classique.

À peine âgé de 25 ans au début de la Révolution tranquille, Guy Latraverse (1939-) devient le premier producteur à présenter des tournées d’envergure avec un artiste étranger (Guy Béart) dans les petites villes du Québec. Il tente une première expérience, à l’été 1965, avec son collègue de la Comédie-Canadienne, Claude Préfontaine, en installant un chapiteau de 450 places à l’île Goyer, à Carignan, sur le Richelieu : malgré la qualité des artistes invités, tant d’ici que de l’Europe, c’est un échec total<sup>423</sup>. Le projet de « festival musical » n’est pas mûr.

#### 2.2.3.9 La Révolution tranquille comme tremplin à l’affirmation culturelle du Québec

Pour mieux comprendre les origines de la diversité festivalière actuelle, et surtout pour aborder le financement public de ces espaces musicaux festifs, il convient de revenir à la naissance du ministère québécois de la culture, l’un des principaux piliers issus de la Révolution tranquille. Cette période se veut un tournant dans l’évolution de la musique au Québec et de son industrie festivalière.

Malgré la constitution d’archives nationales, dès 1920, et la fondation de la Commission des sites et monuments historiques du Québec, en mars 1922, il faut attendre les décennies 1950

<sup>422</sup> Élisabeth MÉNARD. « Il y a 50 ans : Claude Léveillé, premier Québécois à la Place des arts », 24 avril 2014, *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2014/04/24/il-y-a-50-ans-claude-leveillee-premier-quebecois-a-la-place-des-arts>

<sup>423</sup> Daniel LEMAY. *Op. cit.*, p. 66-67. Selon l’auteur, Latraverse perd autour de 40 000 \$ dans cette aventure et doit déclarer sa première faillite commerciale. Il devient quand même, entre autres, le père du 1<sup>er</sup> gala de l’ADISQ (1979).

et 1960 pour que l'État québécois s'intéresse davantage au domaine culturel. La publication du rapport provincial de la Commission Tremblay (1956), en ce sens, « affirme la nécessité d'une intervention soutenue de l'État dans le domaine culturel »<sup>424</sup>. Alimenté par la grève de 74 réalisateurs de Radio-Canada, du 29 décembre 1958 au 7 mars 1959, le marché du spectacle au Québec se restructure aussitôt autour de producteurs et d'artistes canadiens-français dans l'intention d'affirmer la culture québécoise naissante. Cette grève peut être considérée comme une rupture qui transforme le secteur artistique et culturel au Québec, dans la recherche de son autonomisation<sup>425</sup>.

Par contre, c'est le gouvernement de Jean Lesage, élu en juin 1960, qui met les bases d'une véritable révolution en matière de responsabilisation de l'État face à la culture. En pleine ébullition du sentiment nationaliste, et afin de contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelle québécoise, Lesage met sur pied le premier ministère des Affaires culturelles, créé le 24 mars 1961, dirigé par Georges-Émile Lapalme (1907-1985). Ce dernier affirme qu'il n'est pas vraiment pris au sérieux par ses collègues du Conseil du trésor<sup>426</sup>, ce qui le pousse à démissionner, le 3 septembre 1964. Cette initiative ne survient que deux ans après celui de la France, créé en 1959 par Charles de Gaulle et dirigé par André Malraux. Même si les premières politiques culturelles au Québec remontent aux années 1920, avec Athanase David, le domaine culturel s'institutionnalise progressivement au Québec avec la création de ce ministère dédié à la culture, fondé pour « favoriser l'épanouissement des arts et des lettres dans la province et leur rayonnement à l'extérieur » (1964, chapitre 57, article 2)<sup>427</sup>. Le Québec est ainsi la première province canadienne à se doter d'un tel outil d'épanouissement culturel. En effet, Ottawa n'a que le Conseil des arts du Canada (1957)<sup>428</sup>.

Dès 1964, le gouvernement du Québec est conscient qu'il faut sortir de la « stagnation » et de la « misère musicale »<sup>429</sup> qui touchent le Québec. Un premier *Livre blanc* sur la culture, publié en 1965 et signé par Pierre Laporte (1921-1970), présente l'État québécois comme « l'incarnation

---

<sup>424</sup> Patrice GROULX et Alain ROY. « Les lieux historiques de la région de Québec comme lieux d'expression identitaire, 1965-1985 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 48, no 4 (printemps 1995), p. 534.

<sup>425</sup> Frédéric KANTOROWSKI. *Op. cit.*, p. 200.

<sup>426</sup> Caroline MONTPETIT. « Au seuil de la Révolution tranquille », 24 mars 2021, *Le Devoir*.

<sup>427</sup> Giuseppe TURI. *Une culture appelée québécoise*. Montréal, Éditions de l'Homme, 1971, p. 35.

<sup>428</sup> Denis LESSARD. « Les 60 ans du ministère de la Culture – Un outil d'émancipation pour le Québec », 25 mars 2021, *La Presse*.

<sup>429</sup> Annette LASALLE-LEDUC. *La Vie musicale au Canada français*, Gouvernement du Québec, 1964, p. 7.

politique de la nationalité canadienne-française et comme le mobilisateur des énergies collectives »<sup>430</sup>. L'intervention étatique devient une pressante nécessité. Dès 1966, l'État crée la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ), alors que le ministère des Communications est créé en décembre 1969, par Jean-Jacques Bertrand (1916-1973). Au début des années 1970, le gouvernement Bourassa réaffirme la primauté du fait français au Québec. À cette époque, les intellectuels comprennent rapidement que « [l']État du Québec est, pour l'instant, l'instrument fondamental que les Québécois possèdent pour réaliser leur identité culturelle »<sup>431</sup>. Dix ans après la création du ministère des Affaires culturelles, son budget atteint 17 M \$, pour l'année fiscale 1970-1971, comparativement à un milliard pour l'Éducation. Aussi, il existe « même au Québec, une trentaine de lois culturelles, mais pas autant d'organismes culturels, l'organisation publique culturelle étant très centralisée et très centralisatrice »<sup>432</sup>.

Cette période d'ébullition du nationalisme québécois culmine du côté du gouvernement avec le *Livre vert* de Jean-Paul L'Allier (1938-2016), intitulé : « Pour l'évolution de la politique culturelle » (mai 1976). Ce document reconnaît explicitement le rôle majeur de la chanson québécoise dans la définition de l'identité québécoise, mais aussi canadienne : « On reconnaît cependant avec une satisfaction évidente l'apport essentiel et original de chacun de ses principaux éléments tels le théâtre, la chanson, la littérature, etc. à la *canadian* culture »<sup>433</sup>. Selon l'expression de Bruno Roy (1943-2010), on se rend à l'évidence que le Québec est l'expression politique du Canada français. Même le député-poète Gérard Godin (1938-1994) reconnaît la pertinence des réflexions de L'Allier. Pourtant, à la même époque, l'historien Guy Frégault (1918-1977) publie un ouvrage sur son expérience comme sous-ministre (1961-1966; 1970-1975); un livre consacré à l'ensemble des activités culturelles de son ministère, mais sans jamais mentionner la chanson québécoise<sup>434</sup>. Selon Bruno Roy, les gouvernements n'aident pas de façon tangible le domaine de la chanson québécoise avant la création d'un premier festival, sous l'égide du ministère des Affaires culturelles : la Chant'Août (1975). Or, Guy Frégault reconnaît tout de même que « Québec était conscient du problème », en admettant avoir négligé la chanson par le passé. En

---

<sup>430</sup> Patrice GROULX et Alain ROY. *Op. cit.*, p. 534.

<sup>431</sup> Giuseppe TURI. *Op. cit.*, p. 81.

<sup>432</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>433</sup> Jean-Paul L'ALLIER. « Pour l'évolution de la politique culturelle », ministère des Affaires culturelles, Gouvernement du Québec, document de travail, mai 1976, p. 99.

<sup>434</sup> Guy FRÉGAULT. *Frégault : Chronique des années perdues*. Montréal, LEMÉAC, 1976, 251 p.

mars 1975, ce ministère annonce « toute une politique à l'égard d'un art qu'il reconnaissait alors comme le mode d'expression le plus enraciné et le plus authentiquement québécois »<sup>435</sup>.

Le troisième, le *Livre blanc* du docteur et psychiatre Camille Laurin (1922-1999), en 1978, un an après l'adoption de la Loi 101, vient confirmer l'importance du français en culture et le rôle de l'État dans sa défense. En effet, ce dernier y dénonce aussi la « provincialisation »<sup>436</sup> de la culture québécoise, en exigeant sur le champ le rapatriement intégral de tous les pouvoirs liés à la culture, tels que les communications (radio, télévision), qui restent alors une prérogative fédérale.

#### 2.2.4 Les années 1960-70 : l'influence de la contre-culture sur la popularité des festivals

La contreculture est un mouvement planétaire des années 1960 et 1970 issu principalement des États-Unis, notamment de la côte Ouest, qui prend de l'ampleur durant l'intervention militaire au Viêt Nam. En dehors de son aspect politique, elle s'affirme à travers l'écologisme, le pacifisme, l'autonomisation (*DIY* : le *do it yourself*) ou le féminisme. Selon Warren et Fortin (2015), ce phénomène s'effectue par un retour au corps en tant que « source de connaissance et de jouissance »<sup>437</sup> : exploration de la sensualité, volonté d'une alimentation saine et biologique autant que possible, amplification des perceptions sensorielles par les drogues, etc. Il s'agit d'abord et avant tout d'un retour à la nature.

Or, la transformation de l'industrie québécoise du spectacle s'impose au cours des années 1960, surtout avec l'Expo 67 et avec l'Osstidcho de Robert Charlebois, par l'émergence de multiples salles de spectacles. Celles-ci s'activent à présenter l'œuvre des chansonniers et poètes qui savent parler du pays à naître. Certains n'hésitent pas à parler du rôle important des artistes, au cœur de l'histoire nationale du Québec, comme « accoucheurs de la société québécoise »<sup>438</sup>. C'est à cette époque que pullulent les boîtes à chanson et les cabarets qui prennent la relève pour remplacer les cafés et les théâtres<sup>439</sup>.

<sup>435</sup> Bruno ROY. *Et cette Amérique chante en québécois*. Montréal, Éditions Leméac, 1978, p. 268-269.

<sup>436</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « La politique québécoise du développement culturel », vol. 1, 1978, p. 38.

<sup>437</sup> Jean-Philippe WARREN et Andrée FORTIN. *Pratiques et discours de la contreculture au Québec*. Québec, Éditions Septentrion, 2015, p. 148-149.

<sup>438</sup> Mélissa GUILLEMETTE. « 100 ans de culture au Québec – Le « droit d'exister », du Refus Global à l'Expo 67 », 10 novembre 2010, *Le Devoir*.

<sup>439</sup> Gérard THIBAUT. *Chez Gérard : la petite scène des grandes vedettes (1938-1978)*. Québec, 1988, p. 115.

L'une des plus célèbres boîtes à chanson est « La Butte à Mathieu », située dans le village de Val-David, dans les Laurentides, du 29 novembre 1959 à juin 1976. Elle se veut un lieu de rendez-vous de chansonniers québécois. Elle est considérée comme la première du genre au Québec, avec la salle du groupe Les Bozos, créée en mai 1959, à Montréal<sup>440</sup>. Fondée par l'artiste-peintre et graphiste Gilles Mathieu, cette boîte à chanson se démarque par sa décoration typique et rurale (filets de pêche, nappes à carreaux, chandelles, quelques animaux de ferme). L'endroit mythique, qui ouvre le samedi après-midi et ferme le dimanche en soirée, rassemble les poètes, auteurs, monologuistes, comédiens, interprètes et musiciens, leur permettant de performer dans la langue québécoise. Y font leur début : Tex Lecor, Robert Charlebois, Gilles Vigneault et Jean-Pierre Ferland. Outre les artistes québécois célèbres à l'époque (Claude Léveillée, Raymond Lévesque, Félix Leclerc, Yvon Deschamps, Les Cyniques, Renée Claude, Georges d'Or, Claude Gauthier), les publics peuvent aussi y entendre et voir des artistes, tels que Guy Béart, Claude Nougaro, Barbara et Colette Renard. Étant donné que la salle ne sert pas d'alcool, la majorité des spectateurs sont de jeunes étudiants<sup>441</sup>.

Dès le début de la décennie 1960, on assiste à la multiplication des boîtes à chansons pour entretenir et élargir un nouveau public, beaucoup plus jeune, ainsi que des institutions pour valoriser les artistes de chez-nous, du « Canada français », comme le Festival du disque canadien, créé en 1965, à Montréal par Jacqueline Vézina « pour promouvoir et stimuler l'industrie du disque au Québec au moyen d'une exposition d'une semaine et d'une soirée de gala au cours de laquelle les prix étaient attribués »<sup>442</sup>. Il est tenu de 1965 à 1969, sauf en 1967, pour une raison inconnue, et les prix sont décernés dans diverses catégories. Aussitôt, grâce au mouvement chansonnier, l'identité trouve sa place dans la musique et la chanson se « québécoise ». Mais il reste une dichotomie entre deux modèles culturels qui s'affrontent tout au long de la décennie. Ce conflit

---

<sup>440</sup> RADIO-CANADA. « La Butte à Mathieu, le rendez-vous des chansonniers québécois de 1959 à 1976 », 2 juillet 2021, *Radio-Canada / Arts* (archives).

<sup>441</sup> « Avec l'ouverture de la Place des Arts et la décision du gouvernement de financer les théâtres et maisons de la culture qui présentaient alors des tours de chant, les chansonniers ont délaissé les boîtes à chansons pour les salles de spectacle » (*Ibid.*). Face à un déficit important, et sans possibilité de financement de la part du gouvernement, Gilles Mathieu doit fermer l'endroit en juin 1976, malgré son désir de le transformer en « Musée de la chanson ». Au final, la Butte est démolie en 2006 parce que l'endroit est jugé trop dangereux. Sylvain RIVIÈRE et Gilles MATHIEU. *La butte à Mathieu – un lieu mythique dans l'histoire de la chanson au Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2010, p. 95.

<sup>442</sup> Claire VERSAILLES, Nancy McGREGOR, Patricia WARDROP et Gilles POTVIN. « Récompenses », *L'Encyclopédie canadienne*, 19 mars 2012. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/recompenses>

s'exprime par deux monopoles télévisuels : les chansonniers à Radio-Canada et les interprètes populaires à Télé-Métropole, qui est renommé officiellement Groupe TVA, le 17 février 1998.

#### 2.2.4.1 L'Expo 67 : l'ouverture du Québec sur le monde

Au moment de la tenue de l'Exposition universelle, la contre-culture issue des mouvements sociaux états-uniens est à la base de la conception moderne du festival de musique en tant que phénomène populaire qui exprime les valeurs de la jeunesse. L'historien Alex Giroux défend l'idée qu'Expo 67 : Terre des hommes, du 27 avril au 29 octobre, le plus grand événement parmi les célébrations du centenaire du Canada, en 1967, organisé simultanément et en association avec le Festival mondial des arts<sup>443</sup>, soit « le premier grand événement contre-culturel québécois »<sup>444</sup>. Sur certaines affiches, on voit la mention de « Festival Mondial des spectacles », dont la « Semaine de la chanson »<sup>445</sup>, du 14 au 19 mai, pendant laquelle on présente des artistes québécois. Durant les six mois de l'exposition, près de 6 000 concerts gratuits sont présentés sur le site autant par des amateurs que des professionnels venus de partout. En accueillant, entre autres, 49 groupes assez diversifiés à la discothèque du Jardin des étoiles, entre le 1<sup>er</sup> mai et le 27 octobre, Expo 67 joue un « rôle de catalyseur de la contre-culture québécoise » selon Giroux (2015). Non seulement 62 pays y participent, mais c'est la plus importante exposition jamais tenue en Amérique du Nord. On prévoyait 30 millions de visiteurs. Au total, le nombre d'entrées payantes à Expo 67 dépasse le chiffre de 50 millions de personnes (50 306 648), soit deux fois et demie la population de tout le Canada à l'époque, qui se répartissent ainsi : États-Unis (45 %), Montréal (27 %), Canada (19 %), Québec (5 %) et autres pays (4 %)<sup>446</sup>. Ce nombre ne comptabilise pas les cinq millions de laissez-passer accordés aux artistes, aux journalistes et aux dignitaires. Sans compter tout l'héritage architectural construit, les retombées financières de l'Expo 67 atteignent près du double de ce que coûte l'événement, soit 480 M \$, des revenus colossaux pour l'époque<sup>447</sup>.

<sup>443</sup> Thomas C. BROWN. « La musique à Expo 67 », *L'Encyclopédie canadienne*, 7 février 2006.

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-musique-a-expo-67>

<sup>444</sup> Alex GIROUX. *La musique populaire et la contre-culture au Québec (1967-1973)*. Mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2015, p. 57, 59, 64.

<sup>445</sup> Pauline Julien, Louise Forestier, Claude Gauthier, Les Cailloux, Renée Claude, Michel Conte, Donald Lautrec et Gilles Vigneault.

<sup>446</sup> Johanne MERCIER. *Raconte-moi l'Expo 67*. Montréal, Les Éditions Petit Homme, 2017, p. 117.

<sup>447</sup> François PERRREAULT. *Raconte-moi Montréal*. Montréal, Les Éditions Petit Homme, 2017, p. 102-103.

#### 2.2.4.2 L'Osstidcho (1968) : un événement fondateur

À la suite d'Expo 67, la société québécoise voit grand et sa culture s'affirme de plus en plus. La date à retenir ou plutôt à mettre de l'avant, comme point de non-retour dans l'existence d'une musique proprement québécoise, est l'Osstidcho de Robert Charlebois (1944-). Il y a effectivement un avant et un après 1968 dans l'avènement d'une musique rock moderne. Par l'utilisation novatrice de la guitare électrique, de la provocation par l'humour subversif et de la valorisation du jocal, tout est en place pour lancer une nouvelle génération d'artistes engagés. Selon l'ex-politicien Gilles Duceppe (1947-), qui assiste à ce qui est pour lui « un moment phare de l'évolution du *show business* québécois », il ne fait aucun doute à ce moment que « l'*Osstidcho* est la manifestation la plus spectaculaire d'une nouvelle culture québécoise »<sup>448</sup>.

En fait, ce n'est qu'en 1964 qu'a lieu la première revue musicale au Québec, *Le vol rose du flamant*, de Clémence DesRochers (1933-)<sup>449</sup>. L'industrie musicale est alors dominée par la chansonnette française, les reprises anglosaxonnes traduites en français ou, encore, la domination des groupes yé-yé (1964-1970). Selon l'historien Dominic Houde, c'est surtout le concert de l'Osstidcho que l'on doit considérer comme « la première manifestation musicale contre-culturelle au Québec »<sup>450</sup>. Accompagnée musicalement par le Quatuor de jazz libre du Québec, un groupe de *free jazz*, actif de 1967 à 1974, l'équipe qui réalise et anime le spectacle est composée de Robert Charlebois, les chanteuses Louise Forestier et Mouffe (Claudine Monfette) et de Yvon Deschamps, qui y compose ses premiers monologues. Robert Charlebois et ses camarades changent les choses et provoquent une rupture dans les habitudes musicales au Québec. Le spectacle est présenté d'abord au théâtre du Quat'Sous (28 mai au 20 juin 1968), à la Comédie-Canadienne (3 au 8 septembre 1968) et, enfin, à la Place des Arts (24 au 26 janvier 1969), en passant de 159 sièges à 3 000 places. Selon les estimations de Yvon Deschamps, on parle d'abord d'une salle de 120 personnes pendant trois semaines, soit environ 2 000 personnes qui y assistent à Montréal. En incluant les représentations de la Comédie canadienne et de la Place des Arts, c'est plus de 10 000 personnes qui assistent à ce spectacle à Montréal seulement<sup>451</sup>.

<sup>448</sup> Gilles DUCEPPE. *Question d'identité*. Montréal, Lanctôt Éditeur, 2000, p. 53.

<sup>449</sup> Bruno ROY. *Op. cit.*, p. 152.

<sup>450</sup> Dominic HOUDE. *De Woodstock à Manseau : Manifestations musicales et contre-culture aux États-Unis et au Québec, (1967-1970)*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, février 2014, p. 8, 65.

<sup>451</sup> Mike WARD. « Entrevue avec Yvon Deschamps et Lise Dion », *Sous écoute*, no 347, 14 novembre 2021, 100 min. <https://www.youtube.com/watch?v=aK-R93JOahg>

Avant mai 68, le jocal n'avait pas sa place sur scène. Cette année-là, les Canadiens-français deviennent des Québécois en osant chanter et jouer dans leur langue. La tournée de l'Osstidcho a brisé la glace, suivie par les comédiennes des Belles-Sœurs.<sup>452</sup>

Grâce aux moyens ou aux techniques artistiques – usage d'anglicismes, de sacres et du jocal, spontanéité créative, authenticité scénique jamais vue auparavant, musique « américanisée » et guitare électrique – ce regroupement de jeunes artistes avant-gardistes révolutionne la façon de présenter un spectacle au Québec. Désormais, dans cette vision et la notion d'un « spectacle global », clin d'œil à l'« œuvre d'art totale » de Richard Wagner, le public devient partie intégrante de l'œuvre. Ce spectacle force le spectateur « à reconnaître un nouveau rapport scène-salle »<sup>453</sup>. Brisant toutes les traditions du spectacle québécois, se lançant dans l'inédit, on veut quitter les salles intimes du monde des chansonniers pour aller vers le public, briser le cadre individuel pour donner priorité au collectif et remplacer l'élitisme par le populaire. Donner la primauté à la liberté artistique (improvisation, dévoilement des tabous de la société, dialogue avec la foule) est alors une véritable « révolution culturelle ». Cet « anti-spectacle » avant-gardiste, qui marque l'histoire culturelle québécoise par son énergie et son audace, est considéré par Sylvain Cormier, critique au quotidien *Le Devoir*, comme « le spectacle le plus important de l'histoire de la chanson québécoise »<sup>454</sup>.

Lieu de convergence des formes d'arts et de la subversion des coutumes du spectacle, l'Osstidcho opère une « profonde mutation » dans le *show-business* québécois. Si les réactions négatives des spectateurs viennent surtout de la région (ex. : émeute à Drummondville en raison d'un appel à la bombe), la tournée de ce spectacle fait beaucoup de vagues. En redéfinissant le rôle de l'art, afin d'incarner son époque, en étant « vivant et à l'image de son temps », cette tournée favorise le progrès de la chanson d'ici et sa fusion immédiate avec le populaire. Combattant le colonialisme culturel, tout en intégrant l'apport de la chanson américaine, « [l']*Osstidcho* a détruit

---

<sup>452</sup> Sophie LANGLOIS. « Quand le jocal a pris les devants de la scène québécoise », reportage-vidéo (4 min 58), 16 mai 2018, *Radio-Canada / Le Téléjournal* 22h. <https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-7900512/quand-jocal-a-pris-devants-scene-quebecoise>

<sup>453</sup> Bruno ROY. *Op. cit.*, p. 133, 139, 165.

<sup>454</sup> *Ibid.*, p. 75, 183.

les modèles et les consensus de la culture québécoise »<sup>455</sup>. Ce spectacle favorise ainsi l'éclosion du festival de musique pop dans la décennie suivante.

En vue d'avoir un registre davantage populaire de grands événements, il faut attendre la fin des années 1960, avec la création du Festival folklorique de Baie-Saint-Paul (18 août 1967), « le premier festival de masse au Québec associant urbanisme et culture populaire »<sup>456</sup>, selon son président-fondateur, Cyril Simard, et du Festival d'été de Québec (28 juin 1968), fondé par sept jeunes artistes du milieu du théâtre<sup>457</sup> en collaboration avec un groupe d'hommes d'affaires souhaitant animer les places publiques de la ville afin de promouvoir les arts populaires. On peut également penser au Festival international de la chanson de Granby (8 mai 1969), fondé par Yves Gagnon et Yves Steinmetz « dans le but de promouvoir la nouvelle chanson québécoise, de fournir aux amateurs un atelier de travail permanent et de favoriser les échanges internationaux »<sup>458</sup>.

#### 2.2.4.3 De Woodstock (1969) au Festival Pop de Manseau (1970)

Le festival Woodstock, en août 1969, aux États-Unis est celui qui influence le plus l'industrie du spectacle et encore davantage le festival musical. Sous l'influence du succès de cet événement emblématique, des organisations d'ici tentent l'implantation d'un festival de musique en terre québécoise. On peut notamment penser au Pop Festival de Rouyn-Noranda, qui se déroule du 4 au 5 juillet 1970 au Forum de Rouyn, organisé par deux amis, Daniel Bujold et le regretté Guy Chartier. Ce festival est présenté par l'entreprise montréalaise Donald K. Donald. L'événement rassemble seize groupes rock sur deux jours, dont certaines formations viennent d'aussi loin que Vancouver, San Francisco ou le Texas<sup>459</sup>. Le seul groupe originaire de la région s'intitule Crocus Snow Fall de Val-d'Or. Les travaux de Houde permettent de comprendre cette « période des festivals (1967-1970) », notamment les aventures du festival transcanadien, en

---

<sup>455</sup> *Ibid.*, p. 123, 139, 140, 142.

<sup>456</sup> Cyril SIMARD. « C'était en 1967 à Baie-Saint-Paul », 17 août 2017, Le Soleil.

<https://www.lesoleil.com/2017/08/18/cetai-en-1967-a-baie-saint-paul-c03fa5f461335a26d4f89515beb19739>

<sup>457</sup> Diane Lavoie, Constance Paré, Bernard Pelchat, Louis Ricard, Hélène Savoie, Hélène Trépanier, Michel Viel. <https://www.feq.ca/FEQ/Historique>

<sup>458</sup> Suzanne THOMAS et Benoît L'HERBIER. « Festival de la chanson de Granby ». *L'encyclopédie canadienne*, 2007. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/festival-de-la-chanson-de-granby>

<sup>459</sup> Félix B. DESFOSSÉS. « Le Pop Festival de Rouyn, un petit Woodstock en Abitibi-Témiscamingue », 6 juillet 2020, *Radio-Canada* / OHdio, 12 min. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/region-zero-8/segments/entrevue/187787/pop-festival-rouyn-noranda-mashmakhan-april-wine>

juin/juillet 1970, nommé le Festival Express<sup>460</sup>, dont l'édition montréalaise est annulée à la demande des autorités municipales et provinciales par crainte d'une émeute (Houde, 2014, p. 62-63), et le Festival Pop de Manseau, le premier festival de musique pop au Québec qui souhaite être un Woodstock-Québec.

Situé dans le Centre-du-Québec, le Festival Pop de Manseau a lieu le 1<sup>er</sup> et le 2 août 1970. Il est lui aussi un échec, mais pour d'autres raisons. L'un des commentaires recueillis par le spécialiste des archives, Stéphane Gourde, est : « Mais, j'aimerais pas [sic] qu'ils viennent ici pour briser, pour faire quelque chose. D'abord, je suis armée, pis ils sont certains d'avoir une balle. Je sais pas [sic] à quelle place, mais ils en auront une, certain »<sup>461</sup>. Même si le petit village d'environ 900 habitants tremble pendant deux jours, rien de grave ne s'y passe, ce qui démontre que les craintes et l'hostilité des habitants ne sont pas fondées. La même année, émerge aussi un festival pop à Val-David, au printemps 1970<sup>462</sup>, ainsi qu'un festival à Sainte-Croix, prévu du 7 au 9 août 1970. Toutefois, le gouvernement révoque le permis accordé après l'échec de ce que l'histoire retient davantage sous le nom de Festival « Flop » de Manseau. Des journalistes de l'époque soulèvent que l'échec annoncé de ce festival de musique est peut-être un argument pour le gouvernement Bourassa de ne plus autoriser ce type de manifestation à l'avenir<sup>463</sup>.

Selon Warren et Fortin (2015), l'influence étatsunienne de la contreculture se fait sentir lors de l'organisation du festival pop de Manseau dans le Centre-du-Québec, malgré son échec lamentable. Malgré tout, « l'importance du lien avec le public » devient une valeur centrale dans la scène artistique contre-culturelle québécoise. Ce souci de faire participer les spectateurs engendre une dynamique féconde dans la volonté de dialoguer avec les publics. C'est pourquoi les lieux d'exécution se situent en dehors des cadres habituels de l'art, comme les sous-sols ou les gymnases ou, encore, dans les parcs et les endroits publics<sup>464</sup>. Dans la décennie suivante, de nouvelles manières d'offrir une prestation artistique ou festive élargissent les horizons de

---

<sup>460</sup> Le festival devait débiter à Montréal le 24 juin 1970, à l'Autostade, pour terminer sa tournée à Vancouver les 4 et 5 juillet 1970. Des artistes tels que Grateful Dead, Janis Joplin et Robert Charlebois avaient proposé de voyager à bord d'un train et de s'arrêter dans plusieurs villes canadiennes pour y performer, dont Toronto, Calgary et Winnipeg.

<sup>461</sup> Stéphane LECLERC. « Le fiasco du Woodstock québécois en 1970 », 3 août 2014, *Radio-Canada*.  
[http://ici.radio-canada.ca/emissions/a\\_vos\\_disques\\_et\\_vinyles/2012/chronique.asp?idChronique=345472](http://ici.radio-canada.ca/emissions/a_vos_disques_et_vinyles/2012/chronique.asp?idChronique=345472)

<sup>462</sup> Bruno ROY. *Op. cit.*, p. 167.

<sup>463</sup> Jacques CROCHETIÈRE. *Le Woodstock Pop Festival de Manseau*. Québec, Les Éditions GID, 2020, p. 182.

<sup>464</sup> Jean-Philippe WARREN et Andrée FORTIN. *Op. cit.*, p. 220-221.

possibilités : le *happening*, la performance, la *jam session*, la recherche musicale, le théâtre expérimental, le festival (musical ou non), le rassemblement politique, le super-spectacle, etc.

Les années 1960 annoncent une « société des loisirs », notamment par la possession d'une table tournante, ce qui a un impact majeur sur la culture des jeunes et des adolescents. Par exemple, en 1962, moins de la moitié des foyers québécois en sont équipés<sup>465</sup>. En 1970, cette proportion passe aux deux tiers, puis aux trois quarts, en 1975. Dès les années 1970, les grandes manifestations musicales de masse prennent leur envol dans les grandes villes du Québec.

#### 2.2.4.4 Les grands rendez-vous de la nation québécoise

Au début des années 1970, on assiste aux balbutiements de l'industrie du spectacle musical au Québec qui se structure et réalise de grands rendez-vous historiques pour la nation québécoise : la Nuit de la poésie (27 mars 1970), la « Messe des morts » d'Offenbach à l'Oratoire Saint-Joseph (1972)<sup>466</sup>, la SuperFrancoFête (1974) aux Plaines d'Abraham à Québec, les trois éditions du Festival de musique traditionnelle du Québec qui devient la « Veillée des veillées » (1973-75). On utilise des lieux, tels que le Forum de Montréal et le stade olympique pour y tenir des concerts de masse, sans oublier les grandes fêtes populaires de la Saint-Jean-Baptiste, tant à Québec qu'à Montréal, qui canalisent la ferveur nationaliste à plusieurs occasions, et ce, dès 1973 sur la place Jacques-Cartier dans le Vieux-Montréal. À cette époque, il n'y a toujours pas de festival d'été.

#### 2.2.4.5 La SuperFrancoFête (1974)

Restée dans le cœur de plusieurs comme un événement majeur des années 1970, la SuperFrancoFête – c'est-à-dire le premier Festival international de la jeunesse francophone<sup>467</sup> – accueille des délégations francophones venues de partout dans le monde, du 13 au 24 août 1974. Il s'agit d'un premier rendez-vous à Québec de la Francophonie, avant même que cette organisation mondiale existe officiellement en tant qu'institution. Le Premier ministre Bourassa, qui vient tout juste de voter la Loi 22 qui proclame le français comme la seule langue officielle du

<sup>465</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>466</sup> Le 30 novembre 1972, Offenbach fait fureur avec sa « messe des morts » à l'Oratoire Saint-Joseph devant environ 3 000 personnes. Ce concert va aussi paraître sous forme de disque sous le nom « Saint-Chrone de Néant » (1973).

<sup>467</sup> Par contre, il ne s'agit pas du premier « festival de la jeunesse » au monde. L'année précédente, en juillet 1973, le Festival mondial de la jeunesse et des étudiants (*Weltfestspiele der Jugend und Studenten* – WFS) était à Berlin-Est. C'est une longue tradition il semble car, déjà en 1951, avait aussi lieu à Berlin la troisième édition du Festival Mondial de la jeunesse et des étudiants pour la paix (est-ce le même festival ?) pendant lequel aurait été popularisé le chant révolutionnaire « Bella Ciao » appréciée pour ses paroles unifiant la gauche. Yves Montant fait connaître cette chanson en France en 1963. France culture. <https://www.facebook.com/franceculture/videos/870414843420708/>

Québec (adoptée le 30 juillet, sanctionnée le 31 juillet), discute avec Ottawa pour que le Québec soit considéré comme un « gouvernement participant » et non une province. Sous la direction générale de Pierre Lefrançois, ce festival de la jeunesse francophone est un projet né d'une proposition commune du Québec et du Canada, membre-fondateur de l'Agence de coopération culturelle et technique (1970-1997), l'ancêtre de l'Agence intergouvernementale de la francophonie (1998-2005) et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), sous ce nom depuis 2006.

En 1974, la question francophone est au cœur de l'actualité au Québec. Le mouvement indépendantiste est en plein essor. Et l'Agence de coopération culturelle et technique cherche à créer un événement important pour célébrer la langue française. C'est ainsi que la ville de Québec est choisie pour devenir la terre d'accueil de cette fête que l'on nomme la SuperFrancoFête. Plus de 25 pays envoient des délégations comprenant des artistes et des sportifs qui se manifestent sur plusieurs sites de la ville, mais surtout sur les Plaines. À noter que les journalistes présents constatent une grande fraternité entre les délégués de l'Afrique et ceux du Québec. Mais le point culminant de ce rendez-vous demeure la soirée d'ouverture sur les Plaines où 100 000 personnes se rassemblent pour entendre Félix Leclerc, Gilles Vigneault et Robert Charlebois chanter un message d'amour, de paix et de fraternité.<sup>468</sup>

C'était en 1974 à Québec : la Vieille Capitale était alors envahie par de jeunes francophones venus des quatre coins de la planète pour participer à la SuperFrancoFête. C'était douze jours de chansons et de festivités qui ont attiré 1,2 million de personnes, un événement marquant pour la ville de Québec.<sup>469</sup>

L'animatrice de radio Monique Giroux se bat pour que Radio-Canada filme cet événement international, mais sans succès. « Il y a 3 000 invités outre-mer provenant précisément de 25 pays, qui sont rassemblés à Québec, ville d'une splendeur remarquable, pour onze jours. On a quelque chose à leur dire. On doit être accueillant, hospitalier, on doit avoir le cœur, les bras et l'esprit grand ouverts, ce que nous avons visiblement »<sup>470</sup>. C'est lors de ce Festival de la jeunesse francophone à Québec que le spectacle-événement, intitulé : « J'ai vu le loup, le renard, le lion », comme concert d'ouverture, attire plus de 100 000 spectateurs enjoués. Certaines sources estiment

<sup>468</sup> Francine GAGNÉ. Publication de la Société historique de Québec via leur page *Facebook*.

<sup>469</sup> Valérie CLOUTIER. « L'été magique de la SuperFrancoFête », reportage-vidéo, 12 août 2020, *Radio-Canada*.

<sup>470</sup> Monique GIROUX. « *J'ai vu le loup, le renard, le lion*, un spectacle mythique », à l'émission *Aujourd'hui l'histoire* avec Jacques Beauchamp (23 min), 29 mai 2020, *Radio-Canada / Ici Première*.

qu'il s'agit plutôt de 125 000 à 300 000 personnes présentes, le 13 août 1974, sur les Plaines d'Abraham<sup>471</sup>.

L'organisation du concert est confiée à Guy Latraverse, notamment responsable de *L'Osstidcho* (1968). Le producteur souhaite réunir les 3 géants de la chanson, qui ont chacun 15 ans de différence d'âge : Félix Leclerc a 60 ans; Gilles Vigneault, 45 ans, et Robert Charlebois, 30 ans. [...] Léo Ferré, par la suite, aurait exprimé à Robert Charlebois sa jalousie qu'un événement pareil soit inconcevable en France. Les artistes français, à son sens, se disputeraient trop la tête d'affiche du programme.<sup>472</sup>

Les trois artistes québécois donnent le ton dès l'ouverture de cet événement qui devient mythique. « Leur spectacle extérieur, historique, est une première du genre au Québec »<sup>473</sup>. Selon le journaliste Mario Girard, « la SuperFrancoFête faisait partie d'un vaste et vigoureux mouvement politique et social. Elle était le catalyseur d'un peuple qui n'avait pas peur de se regrouper par milliers pour défendre sa culture »<sup>474</sup>. Dans l'ensemble, malgré quelques manifestations contre la Loi 22, que certains ne jugent pas assez mordante pour l'avenir du français, l'humeur est à la fête :

Un important menu d'activités meuble chaque journée, des événements étant organisés à différents points de la ville mettant en évidence le talent d'artistes, d'artisans et même d'athlètes, puisqu'une compétition d'athlétisme est présentée dans le cadre de la SuperFrancoFête. Avec un budget d'environ 2,5 millions de dollars, les organisateurs auraient réussi à faire déplacer plus de 800 000 spectateurs, dont 100 000 lors de la soirée de clôture le 24 août. Le mélange des cultures et des rythmes a fait de la SuperFrancoFête une aventure mémorable pour les habitants de la Vieille Capitale qui garderont de cette atmosphère festive un souvenir inoubliable.<sup>475</sup>

En 2014, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire du spectacle, plusieurs artistes témoignent de leur expérience<sup>476</sup>. En plus de mettre en vedette de nombreux artistes de renom, ce festival de la jeunesse francophile permet de créer des liens entre les citoyens de la communauté francophone

---

<sup>471</sup> *Ibid.*

<sup>472</sup> *Ibid.*

<sup>473</sup> Catherine LACHAUSSÉE. « L'été magique de la SuperFrancoFête », reportage-vidéo et photos historiques (fonds BAnQ Jean-Marie Villeneuve), 11 août 2020, *Radio-Canada*.

<sup>474</sup> Mario GIRARD. « Accès limité pour la SuperFrancoFête », 23 août 2022, *La Presse*.

<sup>475</sup> LE SOLEIL, 12 août 1974, p. 1, 3; 13 août 1974, p. 36; 14 août 1974, p. 1-3, 62-63; 24 août 1974, p. 1 et 27 août 1974, p. 3, *Le Soleil. Le Mémorial du Québec*, Tome VIII, 1966-1976, Montréal, éd. du Mémorial, 1979, p. 292-309. UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. Bilan du siècle. <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/2647.html>

<sup>476</sup> Josianne DESLOGES. « 40 ans de la SuperFrancoFête : trois géants à la conquête des Plaines », 9 août 2014, *Le Soleil*. Josianne DESLOGES. « Souvenirs de la FrancoFête », 9 août 2014, *Le Soleil*. Isabelle PORTER. « SuperFrancoFête de 1974 : y étiez-vous ? », 15 août 2014, *Le Devoir*. Olivier PARENT. « Une œuvre d'art en souvenir de la SuperFrancoFête », 17 août 2014, *Le Soleil*.

internationale. Enfin, cet événement donne le coup d’envoi à l’internationalisation du FEQ : après la SuperFrancoFête, le Festival d’été de Québec intègre à sa programmation davantage d’artistes francophones d’Europe et d’Afrique et devient le Festival « international » d’été de Québec<sup>477</sup>.

#### 2.2.4.6 De la Saint-Jean à la Chant’Août (1975)

Un an plus tard, le 24 juin 1975, la Saint-Jean-Baptiste est célébrée sur le mont Royal pendant cinq jour dans une grande célébration mémorable organisée par Lise Payette<sup>478</sup>. Si la fête n’est pas encore reconnue officiellement par le gouvernement, c’est le cas le 11 mai 1977. Outre la présence d’Yvon Deschamps, de Gilles Vigneault et de Louise Forestier, on y rend un hommage à Jean-Pierre Ferland, en mettant en vedette Ginette Reno. Furieux, Serge Fiori, leader d’Harmonium, organise un spectacle parallèle, la veille, avec les groupes Aut’Chose, Les Séguin, Gilles Valiquette et d’autres artistes<sup>479</sup>. Selon Line Grenier, la décennie 1970 représente l’apogée de l’industrie du disque au Québec; les artistes québécois dominent alors le marché canadien et francophone<sup>480</sup>. À la Saint-Jean-Baptiste, y rayonnent les pionniers : Félix Leclerc, Robert Charlebois, Yvon Deschamps, Ginette Reno, Harmonium, Diane Dufresne et Offenbach.

En août 1975, un événement festif important est soutenu officiellement par le ministère des Affaires culturelles : le Festival Chant’Août ou « La Chant’août ». Se tenant à Québec, du 10 au 17 août 1975, cet événement réunit plusieurs artistes québécois dont : « Sylvain Lelièvre, Claude Léveillée, André Gagnon, Monique Leyrac, Stéphane Venne, Michel Éthier, Lucien Gagnon, Raymond Lévesque, Pauline Julien, Suzanne Jacob, le duo Breton-Cyr, les groupes Claude Naubert, La Grive et Beau Dommage, Raoul Duguay, Louise Forestier, Yvan Dufresne, Monsieur Pointu, Renée Martel, Willie Lamothe, Christian Gauthier, François Léveillée, Marie Vachon, Andrée Bernard, Jacques Michel »<sup>481</sup>. Au total, 525 artistes participent à cette « gigantesque fête de la musique »<sup>482</sup>, dont Plume Latraverse et Steve Faulkner, en plus de lancer la carrière de

<sup>477</sup> Nicolas LÉGER. « FEQ 68.17 – L’histoire d’un grand festival ». Productions Ciné-Scènes, 2018, 52 min. <https://ici.tou.tv/feq-68-17-l-histoire-d-un-grand-festival> Voir aussi l’historique du FEQ.

[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/saint\\_jean\\_baptiste/interet/festival\\_international\\_ete\\_q\\_uebec.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/saint_jean_baptiste/interet/festival_international_ete_q_uebec.aspx)

<sup>478</sup> ICI ARTV. « Le Grand spectacle de la fête nationale – La célébration mémorable de 1975 », 21 juin 2022, *Ici ARTV.ca* <https://ici.artv.ca/blogue/grand-spectacle-fete-nationale-quebec-1975/>

<sup>479</sup> Louise THÉRIAULT. *Serge Fiori : s’enlever du chemin*. Montréal, Éditions CRAM, 2012, p. 214-215.

<sup>480</sup> Line GRENIER. « « Crise » dans les industries de la musique au Québec ébauche d’un diagnostic », *Recherches sociographiques*, vol. 52, no 1 (2011), p. 27-48.

<sup>481</sup> Réseau canadien d’information archivistique. <https://archivescanada.accesstomemory.ca/la-chantaout>

<sup>482</sup> UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *Bilan du siècle*. <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/2707.html>

Fabienne Thibault. « Cet événement, salué par les uns et décriés par les autres, donne l'occasion à plusieurs jeunes auteurs-compositeurs-interprètes d'attirer l'attention des maisons de disques »<sup>483</sup>. Enfin, ce festival sera immortalisé par l'Office du film du Québec (1922-1976), par le tournage de spectacles, de réceptions, de conférences de presse, de lancements de disques (comme celui de Jacques Normand, au Village de la chanson : « J'ai vu le loup le lion et le renard », de Gilles Vigneault, Félix Leclerc et Robert Charlebois) et des spectacles présentés sur différentes scènes.

#### 2.2.4.7 Une contre-culture unique en Amérique du Nord

Au cours des années 1970, la musique devient une expérience de masse, une activité sociale<sup>484</sup>. Au Québec, l'émergence d'un mouvement nationaliste est sous-jacente à la tenue de quatre grands rendez-vous : la SuperFrancoFête avec le concert inaugural, intitulé : J'ai vu le loup, le renard et le lion; le spectacle de la Saint-Jean Baptiste sur le mont Royal, le 24 juin 1975, au cours duquel Gilles Vigneault chante pour la première fois « Gens du Pays » devant plusieurs centaines de milliers de personnes; et le spectacle de l'année suivante, intitulé : Une fois Cinq de Gilles Vigneault, Claude Léveillé, Jean-Pierre Ferland, Yvon Deschamps et Robert Charlebois, qui est présenté le 21 juin 1976 au Parc du Bois-de-Coulonge, à Québec, devant plus de 150 000 personnes et devant plus de 300 000 personnes deux jours plus tard, à Montréal.

Enfin, le spectacle, intitulé : O.K. Nous V'là!, produit par André Ménard, est présenté, le 25 juin 1976, au lac aux Castors sur le mont Royal devant une foule estimée à 400 000 personnes pour toute la durée des festivités, voire jusqu'à un demi-million de personnes, selon les différentes sources consultées. Ce spectacle présente les groupes québécois Beau Dommage, Contraction, Octobre, Raoul Duguay, Les Séguin et Harmonium en tête d'affiche<sup>485</sup>. Au sujet de ces grands rendez-vous, Houde (2014) écrit que : « Ces quatre concerts, compte tenu des foules présentes et de la qualité des musiciens qui y ont performé, n'ont rien à envier aux festivals de musique pop américains qui ont eu lieu quelques années auparavant. [...] Proportionnellement et musicalement, ces spectacles sont comparables à Woodstock »<sup>486</sup>.

Selon Dominic Houde, par la ferveur nationaliste et les chants uniquement en français, ces concerts confirment l'existence d'une contre-culture proprement québécoise en Amérique du

<sup>483</sup> *Ibid.* Site de la Chanson du Québec. <https://www.chansonduquebec.com>

<sup>484</sup> Documentaire de Pierre-François DIDEK : « la musique du futur », série télé à Explora, 2016, 52 min.

<sup>485</sup> Louise THÉRIAULT. *Op. cit.*, p. 123, 173, 214-215.

<sup>486</sup> Dominic HOUDE. *Op. cit.*, p. 96, 103.

Nord. Selon Warren et Fortin (2015), ces événements sont très importants parce que non seulement « les spectacles se veulent des occasions de réfléchir et d’agir »<sup>487</sup>, mais l’effervescence de ces rencontres permet de nouer une certaine identité collective. Ces « événements-monstres » permettent l’émergence d’une nouvelle sorte de communion : la possibilité de se découvrir. De là découle le rôle de l’artiste en tant que révélateur de la société de l’avenir, celui qui anticipe et qui permet de hausser le niveau de conscience des individus. Bref, ils permettent de « révéler le nouvel homme à lui-même, de l’aider à franchir la prochaine étape de son évolution [...] ». Au-delà du vrai, il faut saisir l’art comme un mode de connaissance. C’est pourquoi l’Osstidcho est fondamental dans le développement d’une culture proprement québécoise, un « événement tirant sa force de sa spontanéité »<sup>488</sup> selon Warren et Fortin (2015). La création en direct et son aspect multidisciplinaire appuient toute sa cohérence. Dans l’esprit de la contre-culture, la fête doit être analysée comme une expérience collective du subversif, une manière d’apprendre la liberté, en raison que le public est convié à participer lui-même<sup>489</sup>. Ces rassemblements populaires, et plus tard le festival de musique émergent, représentent en quelque sorte l’emblème par excellence de la naissance de la nation québécoise<sup>490</sup>.

Leur naissance et leur prolifération [...] sont notamment tributaires d’une politique d’aide au développement régional (à saveur économique) qui date de la fin des années soixante avec, entre autres, les Conseils régionaux de développement (CRD) qui relevaient de l’Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).<sup>491</sup>

Au tournant des années 1970, de nouvelles politiques de développement régional permettent l’émergence de fêtes populaires à caractère profane : fêtes de régions, de municipalités, de quartiers, etc. Tout devient propice à la tenue d’un festival afin de faire la promotion de l’économie des régions et favoriser l’accroissement du tourisme : la crevette à Matane, la gibelotte à Sorel, la galette de sarrasin à Louiseville, l’oie blanche à Montmagny, le lin à Portneuf, etc.<sup>492</sup> L’héritage de la Place des Arts (1963), de l’Expo 67 et des Jeux olympiques de l’été 1976 poussent

---

<sup>487</sup> Jean-Philippe WARREN et Andrée FORTIN. *Op. cit.*, p. 218-219.

<sup>488</sup> Jean-Philippe WARREN et Andrée FORTIN. *Op. cit.*, p. 206, 209.

<sup>489</sup> *Ibid.*, p. 216, 224. Selon les auteurs, c’est pour cette raison que Québec deviendra le premier gouvernement en Amérique du Nord à officialiser la « fête des voisins », le 6 juin 2006, pour développer et stimuler la cordialité et la solidarité des citoyens.

<sup>490</sup> André DUCHESNE. « *1 fois 5 : la naissance d’une nation* », 24 juin 2016, *La Presse*.

<sup>491</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 46.

<sup>492</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 22.

Montréal à « transformer son économie et son image », en permettant à la ville « d’exploiter le domaine festivo-culturel à des fins économique et symbolique. [...] Entre les années 1970 et 1990, plusieurs festivals et événements majeurs, aujourd’hui reconnus mondialement, naquirent »<sup>493</sup>. On peut même considérer que « la musique [est] le principal moteur de la culture populaire moderne »<sup>494</sup>, ce qui mène à l’épanouissement des industries culturelles issues du Québec.

À la fin des années 1970, on note l’existence de festivals en Europe financés par le ministère fédéral des Affaires extérieures afin de mieux faire connaître la musique canadienne en France et en Angleterre. Par exemple, le festival Musicanada, intitulé : « Présence de la musique canadienne contemporaine »<sup>495</sup>, se tient du 4 au 17 novembre 1977 et présente 41 œuvres de 32 compositeurs.

#### 2.2.4.8 Bilan sommaire de la Révolution tranquille

Le bilan du monopole de la culture par l’État, depuis la Révolution tranquille, fait suite au monopole culturel des institutions religieuses et cléricales, ayant duré presque deux siècles (1760-1960). Cette situation illustre sa volonté d’institutionnaliser la culture, de même que l’enseignement de la musique, en créant des conservatoires et des universités. Par sa mission de rendre accessible et d’intégrer les arts à la société<sup>496</sup>, la période de la Révolution tranquille (1960-1980) représente une période-pivot de l’institutionnalisation du festival de musique, au Québec. En effet, les décennies 1960 et 1970 permettent un foisonnement de la culture nationale québécoise, car c’est au cours de ces vingt ans que sont fondés près d’une dizaine des plus grands festivals musicaux toujours en activité de nos jours. C’est également à cette époque que débute une industrie du spectacle proprement québécoise. Depuis ce temps, l’État reconnaît l’importance de la tenue des concerts musicaux dans l’existence des œuvres. La salle de concert – comme le festival – permettent de faire exister et rayonner la culture québécoise, un argument fort pour justifier l’importance de l’étude des espaces musicaux.

---

<sup>493</sup> Yannick BARETTE. *Le Quartier des spectacles à Montréal : la consolidation du spectaculaire*. Mémoire de maîtrise (géographie), Université de Montréal, avril 2011, p. 32.

<sup>494</sup> Richard BAILLARGEON. *Op. cit.*, p. 146.

<sup>495</sup> Université de Sherbrooke. <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/22756.html>

<sup>496</sup> Sophie STÉVANCE et Serge LACASSE. *Les enjeux de la recherche-crédation en musique – institution, définition, formation*. Québec, Presses de l’Université Laval, 2013, p. 51-54.

#### 2.2.4.9 La Fête nationale du 24 juin : le festival de la nation québécoise

En ce qui concerne la Fête nationale du Québec, reconnue en mai 1977 comme la fête officielle du Québec, elle est prise en charge dès 1984 par le Mouvement national des Québécois (MNQ), fondé en 1947 sous le nom de Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, rebaptisé en 1972, et de nouveau en 1991, sous le nom de Mouvement national des Québécoises et des Québécois<sup>497</sup>. Rappelons que cette fête existe au Québec, depuis des siècles, soit au moins depuis juin 1636, tel qu'attesté dans l'ouvrage *Relations des Jésuites*, mais elle n'est institutionnalisée que par la Société Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1834, par l'entremise du journaliste-éditeur Ludger Duvernay (1799-1852). Dans son histoire, les célébrations du 24 juin sont intimement liées à la musique, qu'on pense à l'adoption, en 1878, de la pièce folklorique, intitulée : « À la claire fontaine » comme air national des Canadiens-français par l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ou à la création de l'hymne « Ô Canada », composé par le pianiste et chef d'orchestre Calixa Lavallée (1842-1891) et rédigé par l'écrivain Adolphe-Basile Routhier (1839-1920), puis chanté pour la première fois avec fanfares lors des fêtes de la Saint-Jean, à Québec, en juin 1880.

Depuis le début des grands défilés thématiques de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, en 1924, plusieurs thèmes à saveur musicale imprègnent ces grandes fêtes nationales annuelles : « Nos chansons populaire » (1928), « Vive la Canadienne » (1931), « Le folklore » (1950), « Notre héritage culturel » (1952), « Un clin d'œil à la chanson québécoise » (1993), « Gens du pays » (1994) et même « Hommage aux fêtes et festivals » (2002)<sup>498</sup>. Parfois, une chanson-thème est choisie, telle que « Chantons la Saint-Jean », en 1971. Si le poète et parolier Gilles Vigneault chante « Mon pays » en ouverture du défilé montréalais, en juin 1968, c'est surtout à partir des années 1970 que les chansonniers et artistes populaires sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important lors des célébrations de la Fête nationale du Québec. Dès 1974, celle-ci est célébrée par un feu de joie sur les Plaines d'Abraham, à Québec, et parfois un spectacle musical attire des milliers de personnes. En 1977, le propriétaire des lieux, la Commission des champs de bataille

<sup>497</sup> Mouvement national des québécoises et des québécois. <https://mnq.quebec/historique/>

<sup>498</sup> Daniel CHARTIER et Catherine VAUDRY (dir.). *La fête nationale du Québec : un peuple, une fierté*. Montréal, Michel Brûlé Éditeur, 2007, p. 237-241.

nationaux, interdits les rassemblements pour la Saint-Jean-Baptiste, sous le prétexte des ravages faits au terrain, mais l'institution révisé ensuite sa décision<sup>499</sup>.

À l'été 1977, après le succès du spectacle de la Fête nationale au Stade olympique, on y organise l'un des premiers méga-concerts avec la venue du groupe rock Emerson, Lake & Palmer. C'est le producteur de disque Gilles Talbot qui est le maître-d'œuvre de cet événement<sup>500</sup>. Le 3 avril 1980, alors qu'Offenbach devint le premier groupe québécois à se produire en tête d'affiche au Forum de Montréal, devant une foule de 10 000 personnes, Guy Latraverse y présente Diane Dufresne, la première artiste québécoise en solo au Forum, devant environ 11 000 personnes, le 8 décembre 1980. Cette représentation, pour célébrer ses 36 ans, s'intitule : « J'me mets sur mon 36 ». Le fait de centrer un spectacle de cette ampleur sur son propre anniversaire donne une mesure du statut d'artiste qu'elle atteint au moment de ce concert. Deux ans plus tard, Diane Dufresne récidive avec un spectacle en deux soirs avec une double thématique, intitulée : « Hollywood / Halloween »<sup>501</sup>, en rassemblant 12 000 spectateurs. En 1984, elle devient la première québécoise à se produire en solo au Stade olympique. Ces concerts historiques et les grands moments décrits à la section précédente permettent d'accentuer le caractère collectif de ces manifestations musicales qui contribuent à solidifier l'identité artistique de la société québécoise.

En juin 2009, alors qu'éclate le scandale de L'Autre St-Jean, qui veut faire jouer 40 minutes de musique anglophone<sup>502</sup>, le MNQ reçoit 3,6 M \$ du gouvernement du Québec pour organiser les festivités sur quelque 750 spectacles sur le territoire québécois. En juin 2017, lors du défilé à Montréal, un char allégorique poussé par des membres d'une équipe de football, en majorité « racisés », fait naître une controverse sur les réseaux sociaux<sup>503</sup>. En 2019, un énième scandale éclate lorsqu'une fête montréalaise est renommée le « Festival du solstice d'été », une erreur de jugement selon le premier ministre du Québec, François Legault<sup>504</sup>.

---

<sup>499</sup> Isabelle MATHIEU et Pierre-André NORMANDIN. « Fête nationale : une violence en dents de scie depuis 20 ans », 24 février 2011, *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/2011/02/24/fete-nationale-une-violence-en-dents-de-scie-depuis-20-ans-f527e403bb89dc096a648e65bfee0061>

<sup>500</sup> Daniel LEMAY. *Guy Latraverse : 50 ans de showbiz québécois*. Montréal, Éditions La Presse, 2013, p. 119-121.

<sup>501</sup> *Ibid.*, chapitre huit « magie rose et idées noires », p. 153-166.

<sup>502</sup> RADIO-CANADA. « La Saint-Jean se fêterait aussi en anglais », 15 juin 2009, *Radio-Canada*.

<sup>503</sup> LE DEVOIR. « Une partie du défilé de la St-Jean suscite une controverse sur la diversité », 24 juin 2017, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/502076/une-controverse-sur-la-diversite-au-defile-de-la-fete-nationale>

<sup>504</sup> Guillaume PELLETIER. « Un festival du solstice d'été au lieu de la Fête nationale, la mairesse réagit », reportage-vidéo (2min), 12 juin 2019, *Agence QMI* via *24 heures.ca* LE JOURNAL DE QUÉBEC. « Festival du solstice d'été à Montréal : « Quelle erreur de jugement! » dit François Legault », vidéo (3min), 13 juin 2019, *Agence QMI* via *Le*

De nos jours, la Fête nationale du Québec est toujours aussi populaire, avec une 188<sup>e</sup> édition en 2022. Alors que le MNQ n'effectue pas d'études d'achalandage dans tous les sites où elle se déroule, les résultats publiés sont « très souvent approximatifs », selon Laurence Alberro, responsable des communications pour l'organisme. En 2018, elle précise qu'une « étude de satisfaction » est commandée et les chiffres démontrent que, pour cette édition, 2,5 millions de Québécois fêtent le 24 juin, sur l'un des 716 sites de la Fête nationale. En insistant, et en posant quelques questions supplémentaires sur l'achalandage, Laurence Alberro précise :

Les services de police des différentes municipalités qui ont des sites de Fête pourraient peut-être vous donner des chiffres très approximatifs, mais ce sera le même principe que lors des manifestations, soit très approximatif. À titre d'exemple, pour le site des Plaines d'Abraham à Québec, nous savons que les autorités ferment l'accès au-delà de 80 000 personnes (exemple lors du FEQ). Pour la Fête, nous avons une section de moins que lors du FEQ. L'an dernier (les images des différents médias et la captation télé le prouvent), les Plaines étaient pleines. Nous avons évalué l'achalandage à 60 000 personnes. Mais tel que mentionné, c'est vraiment une « évaluation » d'achalandage. L'an dernier, en plein week-end, des artistes ont tellement été en demande que certains d'entre eux ont même fait parfois deux spectacles dans la même veillée et ce, des fois à 170 km de distance. Par ailleurs, la Fête nationale, c'est plus de 1 100 spectacles en simultané partout au Québec sur deux jours (le 23 et le 24 juin). C'est aussi plus de 15 000 bénévoles sur l'ensemble du territoire, une machine comparable à celle d'une campagne électorale.<sup>505</sup>

#### 2.2.5 Les années 1980 : solidification des assises de l'industrie culturelle québécoise

Il existe quatre grands chocs culturels depuis 1960 : la Révolution tranquille, la contre-culture, la révolution numérique<sup>506</sup> et la mondialisation économique. Si la première période assure la survie de la langue française en Amérique du Nord et l'épanouissement de la culture québécoise, elle permet également, par l'entremise de l'État, un rayonnement de sa culture sur la scène internationale. Ensuite, le cri d'alarme de la jeunesse qu'est la contre-culture place le plaisir et le moment présent au centre des intérêts, dans le but avoué de construire une nouvelle conscience

---

*Journal de Québec*. Philippe TEISCEIRA-LESSARD. « Exit la fête nationale, le Sud-Ouest fêtera le «Festival du solstice d'été» », 13 juin 2019, *La Presse*. Nicolas BOURCIER. « Festival du solstice d'été : Québec et la mairesse Plante rabrouent le Sud-Ouest », 13 juin 2019, *La Presse*.

<sup>505</sup> Entretien par courriel avec le MNQ à la fin août 2018.

<sup>506</sup> La « révolution numérique » (ou plus rarement « révolution technologique », « révolution Internet » ou « révolution digitale ») désigne le bouleversement profond des sociétés par l'essor de l'informatique et du réseau mondial Internet.

collective<sup>507</sup>. Si les années 1960 se caractérisent, entre autres, par la montée des *happenings artistiques*, les années 1980 voient plutôt l'essor des « évènements-spectacles »<sup>508</sup> et la multiplication des festivals prendre le relais.

D'après la sociologue Anne Robineau, le double phénomène de l'institutionnalisation et de la professionnalisation de la culture sont caractéristiques des sociétés occidentales engagées dans un processus de démocratisation culturelle. Au Québec, trois moments charnières rythment ce processus : l'Expo 67, la promulgation de la Loi 101 (1977) et les deux référendums sur la souveraineté (1980; 1995)<sup>509</sup>. Après l'échec référendaire de mai 1980, alors que l'industrie du disque québécois traverse une période difficile, en raison de la crise économique mondiale, de son côté l'industrie québécoise du spectacle s'organise de plus en plus et la transition commence à opérer : l'émergence du festival de musique s'accroît au cours de la décennie 1980. Même si ces années sont marquées par un recul dans l'industrie du disque au Québec, beaucoup de festivals naissent à la même époque, en vue de rendre accessible la musique des artistes d'ici et de valoriser ses créateurs. La création de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), en 1978, est sans doute un déclencheur de cette effervescence.

D'abord, les rares festivals qui existent, depuis dix ou quinze ans (1965-1980), se stabilisent et s'épanouissent : le Festival & Concours de musique classique de Lanaudière (1962), le Festival d'été de Québec (1968), le Festival international de la chanson de Granby (1969), le Festival western de Dolbeau-Mistassini (1972), Saint-Lambert en fête (1973), la Veillée québécoise (1975), l'Outaouais en fête (1976), le Festival écossais de Montréal ou les Jeux Écossais de Montréal (1977), le Festival de musique de Lachine (1977), le Festival de Lanaudière (1978), le Festival international du Domaine Forget (1978), le Festival de l'Inde de Montréal ou Ratha-Yatra (1978), etc. Cette liste ne tient pas compte de tous les festivals de musique nés à cette époque et qui disparaissent rapidement, malgré leur influence majeure sur le patrimoine musical.

---

<sup>507</sup> Serge CABANA. *Le Pari québécois : heureux mais sans projet, le Québec peut-il rêver mieux ?* Montréal, Éditions Québec Amérique, 2017, p. 20. Selon lui, la révolution numérique fut mondiale dès l'émergence de l'ordinateur personnel (1973) et d'Internet (1983) et cela, jusqu'aux réseaux sociaux et technologies intelligentes des années 2000.

<sup>508</sup> Jean-Philippe WARREN et Andrée FORTIN. *Op. cit.*, p. 205.

<sup>509</sup> Anne ROBINEAU. « La scène musicale anglo-québécoise : institutionnalisation, mutations et représentations ». *Recherches sociographiques*, vol. 55, no 3 (septembre-décembre 2014), p. 568. <https://doi.org/10.7202/1028379ar>

À Montréal, on peut penser au premier festival de musique jazz et blues, le Rising Sun Festijazz<sup>510</sup>, fondé en 1978 par Rouè-Doudou Boicel, un Guyanais d'origine et propriétaire du Rising Sun (286, rue Sainte-Catherine Ouest), le seul club de jazz d'envergure internationale dans la métropole, du milieu des années 1970 au début des années 1980<sup>511</sup>. Ce festival dure trois ans, de 1978 à 1980. On peut aussi penser au premier festival de punk rock à la salle de bal de l'Université McGill, le 13 janvier 1979, intitulé : Montreal's First Punk Rock Festival.

Lors de la décennie 1980, on note une explosion des fêtes par la naissance, partout au Québec, d'au minimum une trentaine de festivals de musique; la majorité d'entre eux étant encore en activité de nos jours, soit : le Festival International de Jazz de Montréal (1980), Festival Séfarad (1980), la Veillée de Noël d'Espace Trad (1981), la Fête du lac des Nations (1981), les Veillées du Plateau (1982), la Fête de la solidarité de Saint-Narcisse (1982), le Festivent de Lévis (1982), le Festival mondial du folklore de Drummondville (1982), le Festival country du camping Sainte-Madeleine (1983), le Festival en chanson de Petite-Vallée (1983), Musique de chambre à Sainte-Pétronille (1983), le Festival international de musique actuelle de Victoriaville (1983), le Festival de la chanson de Tadoussac (1984), INNU NIKAMU (1985), le Festival DécouvrArts de Cap-Rouge (1985), le Festi Jazz international de Rimouski (1986), le Festival country du lac William (1987), le Festival International Nuits d'Afrique (1987), Coup de cœur Francophone (1987), le Carrefour mondial de l'accordéon (1989), les FrancoFolies de Montréal (1989), le Festival des musiques de création du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1989), Jonquière en Musique (1989), le Festival des Deux-Rivières de Saint-Stanislas (1989), le Festival d'été de Shawinigan (1990), Buckingham en Fête (1990), etc.

#### 2.2.5.1 L'exemple du Festival de Lanaudière

Parmi les nombreux festivals de musique de cette époque, le Festival d'été de Lanaudière fondé par le père Fernand Lindsay, en 1978, incarne un exemple de l'évolution du phénomène. Ce festival de musique classique atteint une envergure internationale, en 1985, lors du tricentenaire de la naissance de Bach, et devient peut-être alors « le plus grand festival de musique du Québec », à l'égal des festivals du même genre aux États-Unis et en France. Cet événement rayonne depuis

<sup>510</sup> Caroline MONTPETIT. « La vraie histoire du premier festival de jazz de Montréal », 27 septembre 2008, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/lire/207721/la-vraie-histoire-du-premier-festival-de-jazz-de-montreal> Voir Rouè-Doudou BOICEL. *L'Histoire du Rising Sun et ses légendes jazz & blues*. Montréal, Michel Brûlé éditeur, 2008, 263 p.

<sup>511</sup> Alain BRUNET. « Le Rising Sun : Doudou se souvient », 27 septembre 2008, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/musique/entrevues/200809/27/01-24127-le-rising-sun-doudou-se-souvient.php>

l'ouverture de son amphithéâtre, en 1989, payé à 80 % par les trois gouvernements; un bien capital dont dépend « la survie et la croissance du festival ». Malgré les incertitudes économiques et le sous-financement des arts au Québec, un journal local insiste sur l'idée que « les manifestations culturelles, mêmes longues à rentabiliser, sont essentielles à la vitalité, à la santé d'une communauté ». Selon Locat (1993), il faut percevoir le festival comme un « moteur de développement touristique et économique »<sup>512</sup>.

### 2.2.6 La première politique culturelle du Québec de 1992

Au fil du temps, et particulièrement au XX<sup>e</sup> siècle, la musique et le festival de musique s'institutionnalisent progressivement sous les angles politique, culturel et artistique. Mis de l'avant d'abord par les institutions religieuses (1929-1968) et par l'entremise des municipalités, grâce à une politique de soutien aux agents culturels (1964-1972) et leur professionnalisation (1972-1976), le gouvernement du Québec prend ensuite le relai, en transformant le Bureau des sports et loisirs (1965) en Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports (1968), de même qu'en publiant, dix ans plus tard, sa première Politique québécoise de développement culturel (1978)<sup>513</sup>.

Depuis la Révolution tranquille dans les années 1960, le processus d'institutionnalisation du festival de musique traverse plusieurs phases dans le monde des arts et de la culture au Québec. D'abord, l'État québécois se dote d'institutions culturelles et de politiques publiques en culture, à travers la mise en place de programmes de formation en art et de gestion des arts. De ces nouveaux rapports découlent l'émergence de nouvelles catégories professionnelles qui favorisent le développement d'une société de loisirs et une diversification des pratiques culturelles (Bellefleur, 1997; Pronovost, 1997; 2004)<sup>514</sup>. Depuis cinquante ans, l'art musical est toujours utilisé par les syndicats, les associations ou certains groupes communautaires pour regrouper les gens autour d'idéaux. La musique devient de plus en plus au centre de grandes manifestations populaires, en étant l'objet principal de certaines fêtes récurrentes, d'où émerge la forme du festival musical.

En regard des objectifs de « démocratisation de la culture » et de « démocratie culturelle », par l'entremise de nouveaux programmes de soutien public issus des différents paliers de gouvernements occidentaux, à partir des années 1980 et 1990, ou en s'inscrivant dans une logique

<sup>512</sup> Raymond LOCAT. *Op. cit.*, p. 450-460.

<sup>513</sup> Roger LEVASSEUR. *Loisir et culture au Québec*. Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1982, p. 85, 136.

<sup>514</sup> Anne ROBINEAU. *Op. cit.*, p. 567-568.

de développement économique et touristique régional, on assiste à un phénomène de festivalisation qui tend à s'accélérer au tournant du nouveau millénaire<sup>515</sup>. Depuis la Coalition du monde des arts et des industries culturelles (1986-1992), en faveur d'un investissement de 1 % du budget de l'État en culture, les festivals de musique deviennent partie prenante de cette stratégie.

Par ailleurs, il faut attendre le deuxième gouvernement de Robert Bourassa pour voir l'adoption en 1991-1992 d'une véritable politique culturelle québécoise. Même si le terme « festival » est absent des publications officielles, en lui préférant le concept de « diffuseur de spectacles »<sup>516</sup>, c'est à cette époque qu'émerge celui de « souveraineté culturelle » de l'État québécois. Encore en 1989, « environ 40 % de la population trouvait qu'une salle de spectacle ne lui était pas facilement accessible »<sup>517</sup>.

Plusieurs chercheurs, tels que Fernand Dumont, Fernand Harvey, Gérald Grandmont ou William Samson, se penchent sur le bilan de l'effet d'un quart de siècle de politique culturelle québécoise. Selon Chartré (2010), « cette politique s'appuyait sur le principe de reconnaissance de la culture comme préoccupation centrale du gouvernement du Québec »<sup>518</sup>, au même titre que l'économie. Ce « texte fondateur » vient « modifier les structures publiques de gouvernance ».

De son côté, selon Saint-Pierre (2001), « les dépenses publiques consacrées aux arts et à la culture au Québec totalisent environ 900 millions de dollars » (p. 261). À cette époque, la participation du gouvernement québécois (47 %) dépasse le fédéral (31 %) et le municipal (22 %) <sup>519</sup>. La chercheuse rappelle que la première politique culturelle du Québec, de 1992, dépasse le cadre du ministère des Affaires culturelles et s'étend à plus d'une vingtaine de ministères et de sociétés d'État, sans oublier le monde municipal<sup>520</sup>. Ainsi, ces interventions gouvernementales

---

<sup>515</sup> Diane SAINT-PIERRE et Claudine AUDET. « Les défis d'une étude sur les festivals de musique en Europe et au Québec : leçons d'une enquête de terrain ». *Sciences du territoire : défis méthodologiques*, Tome 2, Québec, PUL, 2014, p. 261.

<sup>516</sup> DICTIONNAIRE DES ENTITÉS GÉOGRAPHIQUES AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 1<sup>ère</sup> édition, Québec, juin 1993.

<sup>517</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *La politique culturelle du Québec : notre culture, notre avenir*. Québec, 1992, p. 111.

<sup>518</sup> Danielle-Claude CHARTRÉ. *La politique culturelle du gouvernement du Québec de 1992, un événement phare de l'action du gouvernement du Québec en matière culturelle*, ministère de la Culture, 2010, 9 p.

<sup>519</sup> Diane SAINT-PIERRE. *La Politique culturelle du Québec de 1992 : continuité ou changement ? Les acteurs, les coalitions et les enjeux*. Thèse à l'École nationale d'administration publique, Québec, 2001, p. 254.

<sup>520</sup> Diane SAINT-PIERRE. « Les politiques culturelles au Canada et au Québec : identités nationales et dynamiques croisées » dans *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde (1945-2011)*, Philippe POIRRIER (dir.), La Documentation Française, coll. « Travaux et documents », 2011, 19 p.

sont considérées comme intimement liées à la question nationale, qu'elles soient québécoise pour le provincial, ou canadienne pour le fédéral. Cette capacité des États et des gouvernements à soutenir et à promouvoir la culture s'inscrit dans la reconnaissance internationale de la « diversité culturelle »<sup>521</sup>, tel qu'en témoigne la déclaration universelle de l'ONU (2 novembre 2001).

#### 2.2.6.1 Le développement des organismes gouvernementaux

Même si, depuis une dizaine d'années, l'on assiste au déclin de l'industrie du disque avec l'arrivée des nouveaux supports de diffusion, le Québec la remplace par le développement d'infrastructures permanentes et l'émergence de partenariats entre l'État et le festival de musique, dans une optique de « démocratisation culturelle »; une approche de développement culturel également valorisé par la France. Pour l'aider dans sa tâche, le ministère des Affaires culturelles crée des organisations. Par exemple, le gouvernement du Québec fonde, en 1980, l'Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec (ARMuQ), qui devient la Société québécoise de recherche en musique (SQRM), en 1997, un organisme sans but lucratif ayant pour objectif de favoriser le développement, la promotion, le soutien, la diffusion et la conservation de la recherche en musique du Québec. De manière plus spécifique, la SQRM désire promouvoir le riche patrimoine musical québécois<sup>522</sup>. En 1983, c'est au tour de la fondation de la Société générale du cinéma du Québec (SGC), issue de l'Institut québécois du cinéma (IQC), fondé en 1975. La SGC est l'ancêtre direct de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) qui soutient la production et la diffusion de la culture québécoise dans le champ des industries culturelles. Depuis 1995, son mandat est de promouvoir et soutenir l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, dans toutes les régions du Québec. À cet effet, elle détient une mission de protection et de mise en valeur d'un parc immobilier patrimonial<sup>523</sup>.

Depuis l'adoption de la Politique de diffusion des arts de la scène, en 1996, la responsabilité du soutien financier aux diffuseurs spécialisés, notamment aux festivals, est partagée entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société de développement des entreprises

---

<sup>521</sup> Katérina STENOÛ. *Déclaration universelle sur la diversité culturelle : une vision, une plate-forme conceptuelle, une boîte à idées, un nouveau paradigme*. UNESCO, Série Diversité culturelle no 1 (2002), 61 p.

[https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000127162\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000127162_fre)

<sup>522</sup> Société québécoise de recherche sur la musique. <https://www.sqrm.qc.ca>

<sup>523</sup> Société de développement des entreprises culturelles. <https://sodec.gouv.qc.ca/a-propos/la-sodec-en-bref/mission-vision-valeurs/>

culturelles (SODEC), et ce, en fonction des domaines culturels où ils interviennent. C'est le cas du festival de musique, bien que le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) soutienne certains d'entre eux, surtout ceux de musique traditionnelle ou folklorique et ceux qui ont un volet académique ou un caractère patrimonial<sup>524</sup>.

#### 2.2.6.2 Le ministère de la Culture et des Communications

En 1995, le nouveau Premier ministre Jacques Parizeau fusionne les ministères de la culture et celui des communications, en devenant le MCCQ, une appellation qui existe encore de nos jours. Depuis la création du ministère des Affaires culturelles, en 1961, soit il y a plus de soixante ans, 29 ministres se succèdent à sa tête, soit 15 hommes et 14 femmes<sup>525</sup>. Si les premiers dominent la période d'avant 1985, les femmes sont majoritaires depuis le milieu des années 1980. Depuis Gérald Godin (1985), seul quatre hommes occupent ce poste : Jacques Parizeau (1995), Maka Kotto (septembre 2012 à avril 2014), Luc Fortin (février 2016 à octobre 2017) et Mathieu Lacombe (depuis octobre 2022). À l'opposé, une seule femme occupe ce poste avant 1985 : Marie-Claire Kirkland-Casgrain (1924-2016), de 1972 à 1973, dans le premier gouvernement Bourassa. Cette situation démontre l'évolution de la dynamique des enjeux culturels et une certaine mutation au sein de la représentation de la direction culturelle de l'État québécois.

En 2003-2004, le MCCQ dispose de 502 M \$, sur un budget total de 53 milliards, soit un peu moins que le 1 % généralement attendu pour le secteur culturel. Par contre, la ministre Line Beauchamp souligne « qu'un peu plus de 1 % des dépenses de programmes inscrites au budget sont destinées à la culture »<sup>526</sup>. À titre comparatif, l'enveloppe globale de ce ministère se rapproche de celle des Ressources naturelles, Faune et Parcs qui totalise les 487 M \$. À l'époque, le MCCQ applique le mot d'ordre général du gouvernement Charest, soit d'accorder moins de subventions au secteur privé et à la machine étatique elle-même, tout en maintenant au niveau de l'année 2002-2003, l'aide versée aux artistes. Les compressions de 5 % touchent notamment l'appareil ministériel, les sociétés d'État et l'aide aux entreprises de la culture, tandis que les enveloppes de

<sup>524</sup> Diane SAINT-PIERRE et Claudine AUDET. *Op. cit.*, p. 261.

<sup>525</sup> Liste des ministres du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministère\\_de\\_la\\_Culture\\_et\\_des\\_Communications#Liste\\_des\\_ministres](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministère_de_la_Culture_et_des_Communications#Liste_des_ministres)

<sup>526</sup> Stéphane BAILLARGEON. « Les artistes sont épargnés », 14 juin 2003, *Le Devoir*.

<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/29950/les-artistes-sont-epargnes>

soutien aux organismes sans but lucratif et aux artistes se maintiennent ou se bonifient, comme dans le cas du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Depuis l'adoption en 1992 de la première politique culturelle du Québec, le rayonnement culturel à l'international fait partie des principales orientations des gouvernements successifs. Dès 1999, le gouvernement québécois prend position sur l'enjeu culturel en déclarant que la culture doit faire « l'objet d'un statut particulier à l'égard des accords internationaux de commerce ». C'est en 2005 que le Québec adopte une position ferme, en concordance avec Ottawa, en visant à défendre l'exception culturelle dans le cadre de ses relations internationales. Cette initiative lui permet d'être un leader et de jouer un rôle de premier plan dans l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO (2006). Dans son préambule, on précise que « les activités, biens et services culturels ont une double nature, économique et culturelle, parce qu'ils sont porteurs d'identités, de valeurs et de sens et qu'ils ne doivent donc pas être traités comme ayant exclusivement une valeur commerciale »; une position se situant dans le sillon de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, de l'UNESCO (2001). Pour cette raison, on trouve des exemptions ou des exceptions spécifiques pour protéger les industries culturelles dans la majorité des ententes commerciales. La nouvelle politique internationale du gouvernement québécois, dévoilée le 14 avril 2017, est également formulée ce sens avec ses trois grandes orientations, dont « Promouvoir la créativité, la culture, le savoir et la spécificité du Québec »<sup>527</sup>.

En 2008, la mission du MCCQ est toujours de « favoriser au Québec l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture ainsi que le développement des communications et de contribuer à leur rayonnement à l'étranger »<sup>528</sup>. Conjointement avec le ministre responsable de la langue française, le MCCQ est désormais appuyé par une quinzaine d'organismes ou de sociétés d'État dédiés à la culture ayant leur propre budget<sup>529</sup>. En juin 2018, le gouvernement Couillard adopte la deuxième politique culturelle, 26 ans après la première (1992), notamment afin de

---

<sup>527</sup> William SAMSON. « La stratégie du Québec en matière de rayonnement culturel à l'International », École nationale d'administration publique, Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales (GREFI), 21 avril 2017.

<sup>528</sup> Histoire du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministère\\_de\\_la\\_Culture\\_et\\_des\\_Communications](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministère_de_la_Culture_et_des_Communications)

<sup>529</sup> Le CMADQ, la SMCQ, la SQRM, la BAnQ (sous ce nom depuis 2006), l'IQRC, l'OCCQ, le CALQ, la SODEC et depuis 2012, le Conseil du patrimoine culturel du Québec (CPCQ), etc.

permettre à l'industrie québécoise de faire face aux enjeux du numérique et de la mondialisation. Malgré l'ajout de 600 M \$ d'argent neuf en culture, pour la mise en œuvre de 41 mesures, il est trop tôt pour dresser un bilan au moment d'écrire ces lignes.

En octobre 2018, un nouveau parti prend le pouvoir à l'Assemblée nationale du Québec, la Coalition avenir Québec (CAQ). Dès la première année, un cafouillage marque les destinées du MCCQ. En effet, trois chefs de cabinet se succèdent en 11 mois pour la ministre Nathalie Roy<sup>530</sup>. En conséquence, le Conseil québécois du théâtre, qui chapeaute 43 organismes, exige la mise en place d'un Cadre national d'action pour la culture<sup>531</sup>. Par contre, en mars 2020, la pandémie de COVID-19 bouleverse le monde de la culture, notamment l'industrie du spectacle, en particulier la relation entre le festival de musique et ses publics. Dès le début de la crise, la ministre Roy tente de rassurer les artistes en affirmant que son gouvernement « travaille sans relâche »<sup>532</sup>, et défend plus tard l'idée que la culture n'est pas un divertissement<sup>533</sup>. Cependant, cela n'empêche pas l'opposition de l'accuser d'être une députée-fantôme, trop effacée, certains la surnomme même « la femme invisible »<sup>534</sup>. Les regroupements d'artistes dénoncent collectivement cette lacune<sup>535</sup>.

Malgré une hausse de l'enveloppe culturelle<sup>536</sup>, les partis d'opposition critiquent l'absence d'un plan de relance en culture<sup>537</sup>, qui arrive en juin 2020 avec un montant de 400 M \$ réservés au secteur culturel. En fait, outre l'importance du rôle de l'art révélé par la pandémie mondiale<sup>538</sup>, la

---

<sup>530</sup> LE SOLEIL. « Culture : trois chefs de cabinet en 11 mois pour la ministre Nathalie Roy », 3 septembre 2019, *La Presse canadienne* via *Le Soleil*.

<sup>531</sup> CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE. « Lettre d'appui à la mise en place d'un Cadre national d'action pour la culture », 27 septembre 2019, *Conseil québécois du Théâtre*.

<sup>532</sup> Jean SIAG. « Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications : "On travaille sans relâche" », 18 avril 2020, *La Presse*.

<sup>533</sup> RADIO-CANADA. « La culture n'est pas un divertissement, selon la ministre Nathalie Roy », 29 janvier 2022, *Radio-Canada / Arts*.

<sup>534</sup> Laurence ROYER. « "C'est la femme invisible!" dit Eudore Belzile au sujet de la ministre de la Culture », 27 mai 2020, *Radio-Canada / Ici Bas-Saint-Laurent*.

<sup>535</sup> Guy LANGEVIN (lettre d'opinion d'une artiste). « Y a-t-il une ministre à la Culture ? », 21 avril 2020, *Le Nouvelliste*. COLLECTIF (lettre ouverte). « Musiciens pigistes dans l'incertitude », 25 mai 2020, *Le Devoir*. Raphaël GENDRON-MARTIN. « Annonces en culture : une lettre pour la ministre Nathalie Roy signée par 250 artistes », 26 mai 2020, *Le Journal de Montréal*. RADIO-CANADA. « Les écrivains et écrivaines solidaires du cri du cœur du milieu des arts vivants », 29 mai 2020, *Radio-Canada / Arts*.

<sup>536</sup> Catherine LALONDE. « L'enveloppe de la culture s'épaissit un peu », 5 mai 2020, *Le Devoir*.

<sup>537</sup> Jocelyne RICHER. « Culture : le PLQ dénonce « le vide abyssal » de la ministre Nathalie Roy », 6 mai 2020, *La Presse canadienne* via *Le Soleil*. Caroline PLANTE. « Les partis d'opposition à Québec dénoncent l'absence d'un plan de relance en culture », 7 mai 2020, *La Presse canadienne* via *La Presse*. RADIO-CANADA. « Québec promet que son plan de relance en culture sera annoncé « incessamment » », 7 mai 2020, *Radio-Canada*.

<sup>538</sup> Odile TREMBLAY. « La culture dans les limbes », 30 avril 2020, *Le Devoir*.

culture ne représente que 1 % du budget du gouvernement du Québec<sup>539</sup>. Lors de la dernière élection provinciale, la « Coalition La culture, le cœur du Québec », formée cinq ans plus tôt, en 2017, représentant plus de 100 000 artistes, demande à Québec de doubler son budget en culture, selon l'idée que la culture n'est pas une dépense, mais un investissement pour toute la société<sup>540</sup> : « Seulement 1 % du budget annuel du Québec étant destiné à la culture, nous demandons une augmentation de celui-ci vers une cible fixe de 2 %. Cet engagement important assurerait la pérennité et le développement des arts et de la culture du Québec »<sup>541</sup>.

Cet appui massif à un financement adéquat au secteur culturel, largement partagé par la communauté des artistes et de la majorité des travailleurs du milieu, est d'ailleurs représenté dans le récent film de Mariloup Wolfe, intitulé « Arlette » (2022, 118 min.<sup>542</sup>), scénarisé par l'ancienne attachée de Liza Frulla, dont l'enjeu principal repose sur une chaude lutte entre la nouvelle ministre de la Culture face au ministre des Finances, représentant de l'*establishment*, qui ose taxer les livres. On y défend clairement le principe selon lequel la culture est un enjeu crucial, équivalent à la santé ou à l'éducation, car la culture est ce qui permet au Québec de se distinguer et d'affirmer son identité propre. Par contre, le MCCQ doit partager ses prérogatives avec le ministère du Tourisme.

### 2.2.6.3 Le ministère du Tourisme

Il faut mentionner l'importance du ministère du Tourisme du Québec pour les subventions aux festivals. Créé par Jean Lesage, en avril 1963, il est supprimé, en janvier 1994, à la suite d'une réorganisation gouvernementale opérée par Daniel Johnson. Toutefois, il se réincarne par le décret du 18 février 2005 qui transfère la responsabilité du tourisme du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche à un ministère du Tourisme à part entière. Ce transfert est entériné le 13 décembre 2005 par la sanction du projet de loi 119 qui le recrée officiellement<sup>543</sup>. Or, le mot « festival » n'apparaît pas dans les neuf pages du projet de loi adopté à la majorité des voix.

<sup>539</sup> Alexandre VIGNEAULT. « Culture : Ottawa au front, Québec en retrait », 18 avril 2020, *La Presse*.

<sup>540</sup> RADIO-CANADA. « Une coalition demande à Québec de doubler son budget en culture », 7 septembre 2022, *Radio-Canada / Arts*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1914285/coalition-la-culture-coeur-du-quebec-100-000-artistes-budget-culture-plan-main-oeuvre>

<sup>541</sup> *Ibid.*

<sup>542</sup> Bande annonce officielle par Les Films Opale : <https://www.youtube.com/watch?v=igu-k3VaZUs>

<sup>543</sup> Histoire du ministère du Tourisme. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministère\\_du\\_Tourisme\\_\(Québec\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministère_du_Tourisme_(Québec))

« Projet de loi no 119 », site officiel de l'Assemblée nationale du Québec. <http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-119-37-1.html>

Entretiens, au tournant des années 2000, les compagnies de tabac se retirent des activités sportives et culturelles, en raison de nouvelles lois fédérales qui interdisent leurs commandites. Les principaux membres de l'industrie des grands festivals et événements sportifs se regroupent pour demander son soutien au gouvernement du Québec. Le 14 mars 2000, Bernard Landry, alors ministre des Finances, répond à l'appel lors du discours du budget par la création d'un fonds indépendant et la Société des événements majeurs internationaux du Québec (SÉMIQ), qui regroupe les 12 événements les plus importants du Québec à cette époque : le Carnaval de Québec, les Internationaux de tennis, le Festival international de jazz de Montréal, les FrancoFolies, le Grand prix de Formule 1 de Montréal, le Festival Juste pour rire, le Festival de Lanaudière, le Grand prix de Trois-Rivières, le Festival d'été de Québec, le Festival western de Saint-Tite, le Festival international des films du monde (FIFM) et l'International des Feux Loto-Québec<sup>544</sup>.

Raymond Bréard, directeur du cabinet de Bernard Landry, l'aide à sa mise en place. Son conseil d'administration est composé des sous-ministres des Finances, de la Culture et du Tourisme, de représentants de l'industrie touristique de Montréal, de Québec et des régions. À la demande de Landry, la SÉMIQ, qui est l'ancêtre du RÉMI, est présidée par Pierre-Marc Johnson, qui offre le poste de la direction générale à David Heurtel. Dès sa première année d'organisme sans but lucratif, la SÉMIQ soutient une cinquantaine de festivals et événements sportifs, du Rodéo du camion de Notre-Dame-du-Nord en Abitibi-Témiscamingue, au Festival en chanson de Petite-Vallée en Gaspésie, en passant par les Régates de Valleyfield. « Ce fonds est l'ancêtre de l'actuel programme de soutien aux événements du ministère du Tourisme du Québec, qui a permis l'essor de notre industrie touristique et son impressionnant rayonnement à l'international » (*Ibid.*, p. 54). Cet OBNL temporaire, avec 30 M \$ en poche en trois ans de la part de l'État, vient en appui face aux coupes engendrées par la nouvelle loi sur le tabac, adoptée par le gouvernement d'Ottawa. L'interdiction totale des commandites de tabac entre en vigueur, en 1998, mais la date buttoir est repoussée à octobre 2003 en raison de la pression exercée par l'industrie culturelle<sup>545</sup>.

En 2003, les festivals et les événements majeurs du Québec reçoivent une enveloppe de 7,5 M \$ du ministère du Tourisme, qui rapatrie dans son périmètre comptable les sommes autrefois allouées à la SÉMIQ. L'année précédente, en 2002, la SÉMIQ distribue un peu moins de dix

<sup>544</sup> David HEURTEL. *Journées de ministre*. Montréal, VLB éditeur, 2020, p. 51-55.

<sup>545</sup> Brian MYLES. « L'industrie du festival s'accroche à ses millions publics », 4 juillet 2002, *Le Devoir*. Voir chronologie complète des événements : <https://info-tabac.ca/la-loi-sur-le-tabac-federale-a-un-tournant-decisif/>

millions et en réclame une douzaine par année au gouvernement du Québec. Tourisme Québec accorde aussi 2,5 millions au soutien des festivals et événements régionaux<sup>546</sup>.

C'est en 2009, sous la responsabilité de Nicole Ménard, dans le gouvernement Charest, que le ministère du Tourisme organise des États généraux de l'industrie touristique. Pour l'occasion, afin de la conseiller, la ministre forme un Comité performance de l'industrie touristique, présidé par Gilbert Rozon et avec David Heurtel au secrétariat. Le comité a alors pour mandat de déposer un rapport et de faire des recommandations pour orienter la politique touristique du Québec<sup>547</sup>.

### 2.2.7 Le Québec d'aujourd'hui : le paradis du festival de musique

Dans le Québec d'aujourd'hui, le festival de musique fait partie intégrante du système culturel québécois. Ce dernier repose encore sur la valorisation d'au moins six domaines culturels généraux : les arts, le patrimoine, les communications, les lettres, les médias et les industries culturelles<sup>548</sup>. Alors que les trois canaux d'influence, politique, économique et communicationnel, sont représentés par les publics, la société civile et le privé, les six domaines du système culturel ont des impacts sur la sphère sociale, culturelle et économique<sup>549</sup>. Dès 2004, dans le quotidien *Le Nouvelliste*, la journaliste Linda Corbo parle du Québec comme une « terre de festivals »<sup>550</sup>. Mais quel est le nombre de festivals de musique au Québec ? En l'absence d'un répertoire public les dénombant, plusieurs sources de données permettent d'en dresser la liste, passée et présente.

#### 2.2.7.1 Le nombre de festivals de musique au Québec

Même si les chiffres diffèrent selon les sources de données consultées, selon l'organisme Festivals Événements Québec (FEQ), en 2014, le Québec compte entre 400 et 600 festivals :

De ce nombre, 270 festivals de moyenne ou de grande envergure sont membres de l'organisme. Et parmi ces festivals membres, la musique arrive en tête des thématiques, loin devant toutes les autres. En effet, le quart de ces festivals est avant tout musical ! C'est sans compter les autres, tous ces festivals de légumes, de fruits, de bière ou de montgolfières qui proposent un important volet musical. C'est d'ailleurs le cas de 73 % d'entre eux, ce qui place la musique loin devant le cirque

<sup>546</sup> Stéphane BAILLARGEON. « Les artistes sont épargnés », 14 juin 2003, *Le Devoir*.

<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/29950/les-artistes-sont-epargnes>

<sup>547</sup> David HEURTEL. *Journées de ministre*. Montréal, VLB éditeur, 2020, p. 62.

<sup>548</sup> François R. DERBAS THIBODEAU. *Stratégies d'intégration du loisir culturel au système culturel québécois*. Mémoire de maîtrise (Loisir, culture et tourisme), UQTR, 2014, p. 19.

<sup>549</sup> *Ibid.*

<sup>550</sup> Linda CORBO. « « Comme un chien qui va chercher un canard » – Le défi du Festival d'été de Québec, un confit de canard pour Daniel Gélinas », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 12.

et le théâtre (51 %) comme forme de spectacle privilégiée des festivals en tous genres. Qu'on se le dise: pour attirer le Québécois, il faut de la musique ! Ce phénomène a pour effet de donner un sérieux coup de pouce au talent d'ici, puisque 52 % des artistes qui se produisent dans le cadre de nos festivals sont des artistes locaux et 40 %, des artistes nationaux. C'est dire que les musiciens d'ici voyagent et font le tour du Québec, d'un festival et d'une ville à l'autre.<sup>551</sup>

En évolution constante, ce nombre est toutefois tributaire des événements politiques qui surviennent au Québec, depuis la création du ministère des Affaires culturelles, en 1961. Avec la prise en charge de la culture par l'État, le festival de musique devient une forme consacrée de manifestation culturelle, une « forme de rassemblement collectif à caractère festif et culturel »<sup>552</sup>, officialisée par les institutions sociales et des organismes, dont la Société des festivals populaires du Québec (SFPQ)<sup>553</sup>, qui voit le jour en 1975 et change de nom pour devenir la Société des Fêtes et Festivals du Québec (SFFQ), la Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ), en 1992, ou la Société des événements majeurs internationaux du Québec (SÉMIQ)<sup>554</sup>, en 2000.

En 1973, le ministère des Affaires culturelles mandate la Confédération des Loisirs du Québec pour faire une première étude sur les festivals québécois, avec un échantillon de 98 festivals tous genres confondus. Dès 1974, l'organisme répertorie plus d'une centaine de festivals, d'abord de simples extensions des activités de loisir, mais également de nouvelles attractions touristiques. En 1980, selon Chicoine et al. (1982), on dénombre près de 400 festivals au Québec<sup>555</sup>. Nous ne possédons pas la liste utilisée par Marie Chicoine et ses collègues, ce qui nous empêche d'en préciser combien pour le festival de musique. Par contre, l'ouvrage mentionne près de cinquante fêtes ou festivals populaires dans toute l'Amérique française, dont quarante festivals au Québec. Parmi ces derniers, moins d'une dizaine font la promotion de la musique<sup>556</sup>.

Selon Simard (2010), c'est au cours des décennies 1990 et 2000 que le nombre de festivals explose partout au Québec, dans les petites et moyennes villes. En 1987, la Ville de Montréal met sur pied le Bureau des festivals dans le but de favoriser et d'encadrer la tenue des festivals sur son

---

<sup>551</sup> Caroline RODGERS. « Musique : la reine des festivals », 7 juillet 2014, *La Presse*.

<sup>552</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 28.

<sup>553</sup> Nous n'avons pas encore réussi à mettre la main sur son annuaire de 1977 : « Les fêtes populaires du Québec ».

<sup>554</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 28.

<sup>555</sup> Marie CHICOINE (dir.). *Op. cit.*, p. 10-11, p. 172.

<sup>556</sup> La SuperFrancoFête, le Festival d'été de Québec, les fêtes et les veillées de musique traditionnelle, les galas et concours, les fêtes traditionnelles autochtones tels les pow-wow, le Sweet grass festival de Val-d'Or, le Festival de musique d'Inukjuak. Marie CHICOINE (dir.). *Op. cit.*, p. 318 à 321.

territoire<sup>557</sup>. Yannick Barette, qui travaille à l'analyse de la situation montréalaise, croit que, depuis 1990, « l'émergence d'une nouvelle panoplie de festivals et d'événements vi[e]nt renforcer cette image festivo-festivalière de Montréal ». Selon lui, « le nombre d'événements importants [y] est passé de 11 en 1990 à 36 en 2010, soit une augmentation de vingt-cinq événements »<sup>558</sup>.

L'adoption de la première politique culturelle québécoise, en 1992, joue un rôle central dans la diversification et, surtout, l'accroissement du nombre d'événements festifs de masse au Québec. Au moment de rendre public sa Politique, le gouvernement québécois estime que les événements internationaux existent dans toutes les disciplines artistiques. « Chaque année, au Québec, plus d'une cinquantaine de festivals, concours, carrefours ou rencontres permettent aux Québécois de découvrir des œuvres d'avant-garde, souvent à des prix populaires et presque toujours dans un contexte de fête »<sup>559</sup>. Toutefois, « selon la SFFQ, en 1992, les festivals culturels [sont] moins nombreux (48) que les fêtes populaires (215), mais disposaient de près de trois fois plus de budget que ces dernières »<sup>560</sup>. Depuis trente ans, on peut parler d'une « effervescence des festivals et fêtes populaires, voire un engouement social incontesté pour la *fête* »<sup>561</sup>.

Huard (2001), pour sa part, confirme qu'on dénombre plus de 400 festivals au Québec, au début des années 2000. Il s'agit d'un nombre approximatif, car il n'existe pas de liste « officielle » ou de répertoire global des fêtes et festivals. Il fournit aussi en annexe une liste des 260 membres de la SFFQ, en 1996, (qui contient plus de festivals que l'année 2000, qui n'en comptait que 182), puisée chez Beauchamp, dans son mémoire de maîtrise sur les festivals de Coaticook et de Victoriaville<sup>562</sup>. Bref, le nombre de ces fêtes est croissant depuis les années 1960-70, tout en étant « assez fidèle à la réalité si l'on prend en considération les fêtes et festivals des petites municipalités et des paroisses qui n'apparaissent que très rarement dans les différentes publications sur le sujet »<sup>563</sup>. Ces faits confirment le rôle de leader que tient le Québec, qui a prouvé son expertise dans ce domaine par l'expansion du phénomène, sur le plan du nombre de festivals :

---

<sup>557</sup> Émilie Julie SIMARD. *Op. cit.*, p. 28.

<sup>558</sup> Yannick BARETTE. *Op. cit.*, p. 33-34.

<sup>559</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *La politique culturelle du Québec : notre culture, notre avenir*. Québec, 1992, p. 55.

<sup>560</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 172.

<sup>561</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>562</sup> Anne-Marie BEAUCHAMP. *Le développement socio-économique régional au Québec par les festivals : analyse comparative des festivals comme dynamique économique et mise en valeur locale à Victoriaville et Coaticook, de 1983 à 1997*. Mémoire de maîtrise, UQAM, 1999.

<sup>563</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 4.

« [L]e Québec est vraisemblablement aujourd’hui le plus grand producteur per capita de festivals au monde. Avec une population d’environ 7 000 000 d’habitants, le Québec rivalise, en nombre de festivals, avec la France par exemple qui compte presque huit fois plus d’habitants »<sup>564</sup>.

En 2016, le site touristique Quebecvacances.com recense plus de 275 festivals alors que celui de l’organisme Festivals et Évènements Québec (FEQ) en dresse une liste de 525 à travers le Québec<sup>565</sup>. Selon Festival et Évènements Québec (2015), 65 festivals sont dédiés à la musique, tous genres confondus. Ce chiffre passe à 84 si l’on inclut les festivals de types ethnique/folklorique, country/western et les événements à thèmes (montgolfières, traditions culinaires, etc.). Avec les informations du site QuébecOriginal, dédié au tourisme sur le territoire québécois, on dénombre un peu plus de 150 festivals et événements musicaux au Québec<sup>566</sup>.

Si on dénombre « une centaine de festivals » au début des années 1970, trente ans plus tard on parle d’au moins 400 festivals répertoriés dans le Bottin 2000 des festivals, événements & attractions touristiques au Québec. Or, on y fait seulement mention des fêtes et festivals qui s’y abonnent en échange d’une couverture publicitaire, alors « le nombre réel de fêtes et festivals est difficilement chiffrable au Québec »<sup>567</sup>. En 2017, Pascale Dusseault recense au Canada 298 festivals de musique et 99 festivals de cinéma, grâce aux encyclopédies en ligne, blogues, sites Web touristiques et gouvernementaux puis du moteur de recherche Google. Malheureusement, cette liste n’est pas jointe à son étude<sup>568</sup>. Par ailleurs, la popularité grandissante du festival se reflète dans le nombre de regroupements « solides et efficaces », tels que la SFFQ, la SATQ et la SÉMIQ (ancêtre du RÉMI). De cette manière, cette industrie culturelle et touristique parvient « à promouvoir le Québec tout entier et à favoriser sa reconnaissance à l’intérieur comme à l’extérieur de nos frontières »<sup>569</sup>.

La France constate également une multiplication de ses festivals, au cours des trois dernières décennies. À cet effet, plus de 1 000 festivals sont recensés, en 2015, dans le Guide des

---

<sup>564</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>565</sup> Jean-Marc LÉGER (dir.), Jacques NANTEL et Pierre DUHAMEL. *Le Code Québec – les sept différences qui font de nous un peuple unique au monde*. Montréal, Les Éditions de l’Homme, 2016, p. 54.

<sup>566</sup> Alexis PERRON-BRAULT. *Les festivals de musiques populaires au Québec : des liens entre la programmation musicale d’un festival et ses publics*. Mémoire de maîtrise (loisir, culture et tourisme), UQTR, novembre 2016, p. 7.

<sup>567</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 23.

<sup>568</sup> Pascale DUSSEAULT. *L’impact de l’expérience sur l’attachement au lieu : le cas des festivals*. Mémoire de maîtrise (sciences de la gestion), UQAM, 2017, p. 4.

<sup>569</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 185.

festivals et expositions du ministère de la Culture et de la Communication, et 2 300 sont recensés dans la base de données du trimestriel *La Scène*, en 2016. Wallon (2016) précise que ces derniers chiffres reposent sur un registre déclaratif et, pour cette raison, doivent être considérés avec circonspection<sup>570</sup>. Il affirme aussi que « la prolifération du phénomène défie tout recensement général »<sup>571</sup>. En 1996, l'Association française d'action artistique (AFAA), renommée Cultures France et, par la suite, Institut français, dresse un premier inventaire. Toutefois, celui-ci ne fait l'objet d'aucune mise à jour depuis sa publication. Il faut donc se fier aux centres de ressources du spectacle vivant qui tiennent à jour des annuaires plus complets dans les disciplines qui les concernent : opéra, théâtre, danse, marionnettes, cirque, arts de la rue, conte, musiques dites savantes, populaires ou traditionnelles.<sup>572</sup> En France, c'est près de 2 000 festivals qui sont organisés, en 2013, dont près de 1 500 de musiques actuelles, selon des chiffres dévoilés en avril 2019, au festival musical le Printemps de Bourges. En décembre 2019, l'équipe de « Tous Les Festivals » estime que les 100 plus grands événements de France attirent à eux seuls plus de 7,5 millions de personnes dont 12 % sont des Français, soit presque un Français sur neuf<sup>573</sup>. Cette fréquentation semble en hausse de 5 % par rapport à 2018 et de 10 % depuis 2017.

Selon Nhiêm (2013), le festival est l'un des trois types d'événements spéciaux les plus étudiés aujourd'hui avec les événements commerciaux et les événements sportifs<sup>574</sup>. Par contre, elle confirme la tendance selon laquelle « il est presque impossible d'établir un chiffre précis sur le nombre existant à l'heure actuelle dans le monde entier en raison de sa croissance »<sup>575</sup>. Même les chercheurs du MCCQ s'accordent sur la difficulté ou l'impossibilité de dresser avec certitude une liste exhaustive de festivals de musique en activité, au Québec<sup>576</sup>. Négrier et Jourda (2007)

---

<sup>570</sup> Emmanuel WALLON. « Les enjeux de la reconnaissance publique des festivals », *Observatoire des politiques culturelles*, vol. 2, no 48 (2016), p. 8.

<sup>571</sup> Emmanuel WALLON. « Le festival international : un système relationnel » dans Anne DULPHY (dir.), Robert FRANK, Marie-Anne MATARD-BONUCCI, Pascal ORY. *Les relations culturelles internationales au XXe siècle. De la diplomatie culturelle à l'acculturation*. Bruxelles, Éditions Peter Lang, 2008, p. 363-383.

<sup>572</sup> Nicolas ROMÉAS et Lisa PIGNOT. *Planète Festival, Les grands rendez-vous internationaux*. Paris, Actes Sud-AFAA, 1996.

<sup>573</sup> Emmanuel WALLON. *Op. cit.* (2016).

<sup>574</sup> Công Huyen TônNũY NHIÊM. *L'influence d'un événement sur l'image d'une destination. Le cas du festival de Huế, Vietnam*. Mémoire de maîtrise (tourisme), UQAM, 2013, 218 p.

<sup>575</sup> Công Huyen TônNũY NHIÊM. *Op. cit.*, p. 35.

<sup>576</sup> Diane SAINT-PIERRE et Claudine AUDET. *Op. cit.* 2015, p. 3.

font le même constat pour le territoire européen<sup>577</sup>. Cette tâche est plutôt impossible en raison du terme de « festival » qui englobe des réalités très disparates, voire incomparables.

#### 2.2.7.2 Le recensement des festivals de musique au Québec

Nous souhaitons dresser une cartographie des festivals de musique au Québec selon différentes catégories, afin de répondre à la question de recherche générale. D’abord, il s’agit de créer une carte globale pour déterminer le nombre de festivals en activité pour les 17 régions administratives du Québec. Le but de cette carte est d’apercevoir l’évolution de la présence festivalière sur le territoire québécois selon les décennies ou selon les années d’activités des quelques 1 500 festivals recensés par notre méthode. Selon cette cartographie, nous désirons éventuellement survoler certaines thématiques, telles que les genres musicaux des festivals (*blues*, *jazz*, *métal*, *classique*, *country*, *world*, etc.) ou le nombre d’années d’existence des organisations. Cette perspective met en lumière les festivals en activité, ceux mis en pause ainsi que les festivals de musique qui n’existent plus. Cette carte vise à mieux saisir l’évolution de la présence des genres musicaux depuis un demi-siècle, mais aussi les particularités des forces et des faiblesses dans la représentativité musicale dans l’actuel écosystème festivalier québécois. Elle vise également à tenir à jour la liste des festivals musicaux en activité avant le nouveau millénaire<sup>578</sup>.

Selon notre recensement débuté en 2016, on compte plus de 1 500 festivals au Québec en activité au cours des quatre dernières décennies, dont près de la moitié priorise la musique, soit plus de 680 événements culturels présents dans toutes les régions québécoises. Ceux-ci sont répartis dans au moins 450 municipalités du Québec. Pour les besoins de la thèse, nous avons fourni une liste de 573 festivals de musique (Appendice 3) répartis dans les 17 régions administratives du Québec, excluant des festivals trop underground ou qui n’ont pas plus d’une édition. Le Tableau 1 présente le nombre de festivals de musique dans les 17 régions administratives du Québec, à partir des résultats d’un recensement effectué en date d’août 2022.

---

<sup>577</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals*. Paris, Éditions Michel de Maule, 2007, p. 10.

<sup>578</sup> Cette liste peut fausser en partie notre synthèse de l’évolution des genres ou des festivals en termes de quantité. Cependant, nos résultats reposent sur des chiffres plus précis, particulièrement pour les deux dernières décennies, en raison que les données étaient plus accessibles dans la sphère numérique. Nous sommes également assez certains de la validité de nos chiffres pour la période 2005 à 2021.

Tableau 1

Nombre de festivals de musique dans les 17 régions administratives du Québec

| RÉGIONS DU QUÉBEC                 | EN<br>ACTIVITÉ | DISPARUS   | TOTAL      |
|-----------------------------------|----------------|------------|------------|
| 1) Bas-Saint-Laurent              | 22             | 4          | 26         |
| 2) Saguenay-Lac-Saint-Jean        | 20             | 9          | 29         |
| 3) Capitale-Nationale             | 43             | 12         | 55         |
| 4) Mauricie                       | 25             | 13         | 38         |
| 5) Estrie                         | 21             | 6          | 27         |
| 6) Montréal                       | 95             | 19         | 114        |
| 7) Outaouais                      | 26             | 6          | 32         |
| 8) Abitibi-Témiscamingue          | 14             | 4          | 18         |
| 9) Côte-Nord                      | 9              | 1          | 10         |
| 10) Nord-du-Québec                | 3              | 3          | 6          |
| 11) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 13             | 3          | 16         |
| 12) Chaudière-Appalaches          | 32             | 13         | 45         |
| 13) Laval                         | 2              | 1          | 3          |
| 14) Lanaudière                    | 20             | 13         | 33         |
| 15) Laurentides                   | 25             | 7          | 32         |
| 16) Montérégie                    | 36             | 13         | 49         |
| 17) Centre-du-Québec              | 22             | 18         | 40         |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>427</b>     | <b>145</b> | <b>573</b> |

Depuis le début de ce recensement, effectué de janvier 2016 à août 2022, environ 202 festivals de musique émergent au Québec, soit 42 en 2016, 45 en 2017, 31 en 2018, 36 en 2019, 30 en 2020<sup>579</sup>, 16 en 2021 et au moins deux en 2022. Par contre, on compte plus d'une centaine d'événements québécois qui sont disparus depuis une décennie. Parmi ceux-ci, L'ÉchoFête de Trois-Pistoles (2003-2013), L'Assomption en Fête (1993-2010), le Festival international des musiques militaires de Québec (FIMMQ, 1998-2013), L'International des musiques sacrées de Québec (IMSQ, 1997-2017), le Festival Dédé Fortin de Normandin (2009-2016), Le Mondial des Cultures (MDC, 1982-2017) de Drummondville, Grosse Lanterne - Festival en forêt (2014-2023) à Béthanie, etc.

En marge du nombre total de festivals culturels et d'événements populaires en activité au Québec, qui démontre la grande vitalité du milieu festif, il est pertinent de se pencher sur l'affiliation potentielle à des organisations festivalières internationales et à l'existence de ce réseau.

<sup>579</sup> Tous n'ont pas lieu en raison de la pandémie, mais la majorité sont reportés.

### 2.2.7.3 Les organisations festivalières internationales

Le Québec ne compte pas d'organismes de regroupement de festivals ou d'associations festivalières à l'échelle nord-américaine, comme en Europe, tels que l'Association européenne des festivals (AEF). Cet organisme, fondé à Genève en 1952, est d'abord connu sous le nom d'Association européenne des festivals de musique, jusqu'en 1991. L'AEF réunit une centaine de festivals issus d'une quarantaine de pays. On peut aussi penser à France Festivals<sup>580</sup>, la fédération française des festivals de musique et spectacle vivant, fondée en 1959 et connue jusqu'en 2002 sous l'appellation de Fédération Française des Festivals Internationaux de Musique (FFFIM)<sup>581</sup>. Après un tournant multidisciplinaire, en 2013, elle réunit 81 manifestations nationales, essentiellement dans le domaine de la musique dite classique ou savante<sup>582</sup>.

Il y a aussi le Conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels (CIOFF), fondée en France en 1970 par Henri Coursaget, un célèbre animateur du Festival de Confolens. Cette ONG partenaire officiel de l'UNESCO est désormais présente dans plus de 90 pays et rassemble 250 festivals dans le monde dont 27 en France<sup>583</sup>. Celle-ci organise les Folkloriades, dont la sixième édition en juillet 2021 rassemble plus de 1 000 artistes de 37 pays. La France compte également l'Association des Festivals Innovants en Jazz et Musiques Actuelles (AFIJMA), fondée en 1993, qui regroupe 25 festivals de jazz et musiques actuelles, en 2011. Cependant, l'organisme s'est ouvert, en janvier 2013, à l'ensemble des structures de diffusion du jazz (festivals, scènes conventionnées et nationales, théâtres, centres culturels, clubs) en devenant l'Association Jazzé Croisé (AJC). Avec près de 70 structures françaises et européennes, l'AJC est le premier réseau européen de diffusion et de production de jazz et musiques improvisées, touchant plus d'un million et demi de spectateurs par année. Il existe aussi la Fédération des Festivals de Chanson Francophone (FFCF), fondée en 2010, qui devient la Fédération des acteurs/actrices de la chanson francophone ou Fédéchanson, en 2020, un réseau international de structures qui œuvrent dans le champ des musiciens d'expression francophone. Leurs adhérents se répartissent en trois collèges, dont 11 lieux de diffusion, 26 producteurs et 29 festivals engagés « dans la

<sup>580</sup> <https://www.francefestivals.com>

<sup>581</sup> <https://www.efa-aeu.eu/en/news/86-france-festivals-le-nouveau-nom-et-site/>

<sup>582</sup> Commission des affaires culturelles et de l'éducation, Paris, Assemblée nationale de France, XIVe législature, compte-rendu no 66, séance du 11 septembre 2013 à 9h30 sous la présidence de Patrick Bloche, 16 p.

<sup>583</sup> Charles CONTE. « Sur le Conseil international des organisations des festivals de folklore », 26 juillet 2021, *Mediapart*. <https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite/article/260721/sur-le-conseil-international-des-organisations-de-festivals-de-folklore>

préservation et le développement des musiques francophones »<sup>584</sup>. Il existe aussi Zone Franche, fondée en 1990, qui regroupe 29 festivals de musiques du monde et 204 acteurs de la chaîne musicale dans ce créneau<sup>585</sup>. Enfin, l'organisme De Concert !, une fédération internationale de festivals de musique, d'arts de rue, de multimédias, fondée en 2008, regroupe 28 festivals de France, Suisse, Belgique, Allemagne, Canada<sup>586</sup>, Danemark, Hongrie et Japon<sup>587</sup>.

En Amérique, nous pensons à « Fest300 », une organisation fondée en 2013 par Conley et Art Gimbel, basée à San Francisco, en Californie, qui produit un magazine de festival en ligne et une liste annuelle des 300 meilleurs festivals du monde. Les membres de l'équipe s'engagent à assister à au moins un festival par année. En septembre 2016, l'organisation est acquise par « Everfest », une compagnie fondée en 2014 et basée à Austin, au Texas. Parmi les 16 000 festivals répertoriés sur leur site web<sup>588</sup>, il y a le Festival d'été de Québec, le Carnaval de Québec, le Dîner en blanc de Québec et l'édition québécoise du International Body Music Festival (IBMF), un MiniFest dont la première au Canada se déroule à Tadoussac, en novembre 2017.

#### 2.2.7.4 Les organisations musicales du réseau festivalier québécois

Il existe certains organismes qui s'intéressent à l'évolution de la pratique musicale professionnelle au Québec, et quelques-uns aux festivals. Toutefois, chacun semble ancré dans sa propre dimension. À ce titre, la Guilde des musiciennes et musiciens du Québec (GMMQ), fondée en 1917, sous le nom d'Association des musiciens du Québec et renommée en 1988, représente les intérêts de 3 000 musiciens. Il existe aussi l'Union des Artistes (UDA), créée en 1937 autour de 64 membres sous le nom de Fédération des artistes de la radio, qui défend les intérêts de quelque 3 500 comédiens et 1 000 chanteurs-compositeurs<sup>589</sup>. L'UDA possède aussi plusieurs festivals comme membres<sup>590</sup>. Enfin, l'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles, RIDEAU, créée en 1984, regroupe 170 membres et chapeautent 350 salles de spectacle et festivals au

<sup>584</sup> <https://www.fedechanson.org/adherents/> et <https://www.fedechanson.org/lhistorique/>

<sup>585</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Op. cit.*, p. 12. <https://ajc-jazz.eu/presentation-historique/>  
<https://www.zonefranche.com/fr/qui-sommes-nous>

<sup>586</sup> Le seul membre canadien est le Festival de musique émergente (FME) fondé à Rouyn-Noranda en Abitibi, en 2003.

<sup>587</sup> <http://deconcert.org/>

<sup>588</sup> <https://www.everfest.com/fest300>

<sup>589</sup> Christine EDDIE. « Le 20<sup>e</sup> siècle de la culture québécoise : la quête d'une identité », Ministère de la Culture et des Communications du Québec, date inconnue, p. 20, 25.

<sup>590</sup> Évènements reconnus par l'UDA dont la seconde catégorie concerne directement les concours musicaux et les festivals de musique : le Festival en chanson de Petite-Vallée, le Festival de la chanson de Granby, Les Francouvertes, le Festival de la chanson de Saint-Ambroise, Le Tremplin - Festival de la chanson et de l'humour de Dégelis, le Gala de la chanson de Caraquet ainsi que Ma première Place des Arts. <https://www.uda.ca/devenir-membre>

Québec<sup>591</sup>, de même que le Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est-du-Québec (ROSEQ), fondé en 1978, qui regroupe 32 diffuseurs, en 2019, dont deux festivals musicaux : Petite-Vallée et Tadoussac.

Parmi les autres organismes partenaires ou affiliés aux festivals de musique, notamment pour la captation audiovisuelle, nous pensons à l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM), fondée en 1966 et incorporée en 1971; l'Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS) et ses 7 000 syndiqués et artisans pigistes, fondée en 2004; l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ), reconnue en 1984 par le Gouvernement du Québec, qui regroupe entre autres les concepteurs de coiffures, de costumes, de décors, d'éclairages, d'environnements sonores, de maquillages et de marionnettes<sup>592</sup>; le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ), un OBNL créé en 1995 d'où émanent plusieurs artistes de la scène culturelle du Québec, qui sont notamment responsables sur le plan musical de l'organisation de Cégeps en spectacle, « assurément le plus grand concours de la relève artistique au Québec dans les murs de ses 75 établissements d'enseignement collégial »<sup>593</sup>; le réseau des Scènes de musique alternatives du Québec (SMAQ), une association fondée le 21 décembre 2018<sup>594</sup>; et, le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS), né en 2014 afin de soutenir et promouvoir les arts vivants (musique, théâtre, cirque, humour, danse, spectacle jeunesse)<sup>595</sup>.

Dans ce panorama, on note quelques rares organismes dédiés au monde festivalier. Par exemple, les Festivals et Événements du Québec (FEQ) et la Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ), deux organismes fondés respectivement en 1975 et 1992, dédiés à la promotion des festivals québécois (musicaux et non-musicaux). Ces deux OBNL ont pour mission « de regrouper les festivals, événements et attractions touristiques, de les promouvoir et de leur offrir des services qui favorisent leur développement »<sup>596</sup>. En janvier 2017, l'organisme FEQ compte 300 membres. Au total, les deux organisations regroupent plus de 525 festivals,

---

<sup>591</sup> En 1979, une vingtaine de diffuseurs de spectacles se réunissent sous la bannière Réseau Accès. Mais c'est en 1984 qu'est fondé officiellement RIDEAU, le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, qui change de nom en 2018 pour son quarantième anniversaire. <https://associationrideau.ca/fr/association/a-propos#historique>

<sup>592</sup> <https://apasq.org/portrait-de-lapasq/>

<sup>593</sup> Jacques GAUTHIER. « Deux poids, deux mesures pour la culture et la relève », 22 février 2021, *Le Devoir*.

<sup>594</sup> <https://lessmaq.ca/les-smaq/>

<sup>595</sup> <https://laissezvouséblouir.ca/>

<sup>596</sup> <https://ville.montreal.qc.ca/culture/societe-des-fetes-et-festivals-du-quebec-festivals-et-evenements-quebec>

événements, attractions et corporations touristiques. En 2018-2019, la FEQ compte 295 organisations alors que la SATQ en a 210, pour un total de 505 membres. Ces membres sont des attractions (34 %), des corporations (10,5 %) et surtout des festivals (55,5 %) <sup>597</sup>. À la fondation de la SATQ, les deux entités développent rapidement une alliance stratégique et se réunissent sous une seule image corporative, en 2019. Ensemble, ils organisent, à Laval, la 39<sup>e</sup> édition du Congrès des festivals, événements et attractions touristiques, sous le thème « Défiiez les horizons – l’avenir des attractions et des événements » <sup>598</sup>, en novembre 2014.

Au fil des années, certains organismes sont créés pour promouvoir une alliance entre les festivals, particulièrement à Montréal, sous l’influence de Gilbert Rozon, fondateur de Juste pour rire (1983) et de Zoofest (2009). Il est inspiré par la capitale de l’Écosse, Édimbourg, la « capitale mondiale des festivals », qui crée une véritable grappe industrielle de festivals avec des manifestations en musique, danse, opéra, théâtre pour enfants, sciences, littérature, contes, cinéma, jazz, arts visuels et conférences politiques. En mai 2010, Gilbert Rozon fonde le Collectif de festivals montréalais (CFM) parmi lesquels on compte la participation de Juste pour rire, Zoofest, Nuits d’Afrique, Osheaga, Montréal complètement cirque, le Festival mode et design de Montréal, Divers/Cité, L’International des feux Loto-Québec, le Festival international de films Fantasia, Montréal électronique groove (MEG Montréal) et Présence autochtone. « En 2009, ces événements ont attiré près de six millions de spectateurs et ont contribué à la création de plus de 2 500 emplois » <sup>599</sup>. Par contre, ni le Festival international de jazz de Montréal (FIJM) ni les FrancoFolies ne font partie du Collectif, en raison de leur place dans le calendrier. Le CFM souhaite devenir une organisation pour coordonner les festivals membres dont les activités se déroulent entre le 15 juillet et le 8 août de chaque année <sup>600</sup>. Au printemps 2011, Rozon fonde l’OSBL « Montréal FestiMania » afin d’« agglomérer » les festivals estivaux pour faire de Montréal une destination touristique de calibre mondial, « la ville aux 100 festivals ». Bref, il s’agit d’en faire une véritable plaque tournante nord-américaine pour les festivals. La nouvelle vitrine doit permettre d’offrir aux membres du collectif un support promotionnel susceptible d’attirer

<sup>597</sup> <https://www.evenementsattractions.quebec/devenir-membre>

<sup>598</sup> <https://tourismexpress.com/nouvelles/39e-edition-du-congres-des-festivals-evenements-et-attractions-touristiques>

<sup>599</sup> CFM. « Le Collectif de Festivals Montréalais voit le jour », 31 mai 2010. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-collectif-de-festivals-montrealais-voit-le-jour-544082652.html>

<sup>600</sup> Éric CLÉMENT. « Collectif de festivals montréalais : Montréal sur les pas d’Édimbourg », 31 mai 2010, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et-theatre/festivals/201005/31/01-4285302-collectif-de-festivals-montrealais-montreal-sur-les-pas-dedimbourg.php>

davantage de touristes<sup>601</sup>. Ce projet-pilote de trois ans est financé par le ministère du Tourisme du Québec, la Ville de Montréal et Tourisme Montréal, avec un budget de 600 000 \$ par an, soit 1,8 millions au total<sup>602</sup>.

Selon Gilbert Rozon, le projet est complété à 11 % avec FestiMania<sup>603</sup>. En 2012, à sa deuxième saison d'activité, l'organisme lance la carte gratuite Festi+ afin d'obtenir des avantages (rabais et promotions) pour participer à l'un des onze festivals de la région montréalaise. En 2011 et 2012, Tourisme Québec et la Ville de Montréal investissent chacun 250 000 \$ par année dans le projet. À l'automne 2012, ils demandent à FestiMania de « clarifier ses objectifs » et d'« augmenter substantiellement sa notoriété locale »<sup>604</sup>, pour ramener leurs contributions annuelles à 150 000 \$ chacun, en 2013, et en 2014. De plus, Tourisme Montréal prévoit y investir 35 000 \$, en 2013, et 20 000 \$ en 2014. En 2013, le CFM regroupe 12 festivals montréalais, grâce à l'ajout du festival Heavy Montréal (fondé en 2008), et obtient une subvention de 150 000 \$ grâce à une entente avec le Secrétariat à la région métropolitaine<sup>605</sup>.

Cependant, ces deux organisations semblent être disparues sans laisser de traces. Non seulement le site web (<https://www.montrealfestimania.com>) n'est plus actif, mais la page Facebook (<https://www.facebook.com/MTLFestimania>) est également fermée. En juin 2014, on apprend que la Ville de Montréal retire son financement de 150 000 \$, qui doit leur être versé et que les organismes Tourisme Québec et Tourisme Montréal emboîtent le pas. Malgré l'expérience positive de créer « une qualité d'écoute et de collaboration entre les festivals », selon les organisateurs, le comité exécutif de la Ville y perçoit un conflit d'intérêts : « La stratégie Festimania fait apparaître un conflit de marques; les festivals et événements participants prioriseront toujours leur propre marque par rapport à une bannière intégratrice dont la notoriété est faible, ce qui est compréhensible »<sup>606</sup>. Certains organisateurs espèrent relancer le projet à l'automne 2015. Toutefois, ce dernier ne l'est toujours pas à l'heure actuelle.

---

<sup>601</sup> Jennifer GUTHRIE. « Les réseaux sociaux à la rescousse des festivals », 24 mars 2011, *Journal Métro*.  
<https://journalmetro.com/actualites/montreal/34979/les-reseaux-sociaux-a-la-rescousse-des-festivals/>

<sup>602</sup> Charles-Antoine ROUYER. « Festimania, le festival des festivals de Montréal », 28 juin 2011, *L-express.ca*.  
<https://l-express.ca/festimania-le-festival-des-festivals-de-montreal/>

<sup>603</sup> Daniel LEMAY. « Montréal FestiMania : onze festivals, une carte », 5 juillet 2012, *La Presse*.

<sup>604</sup> André DUCHESNE. « Montréal Festimania forcé de suspendre ses activités », 26 juin 2014, *La Presse*.  
<https://www.lapresse.ca/arts/festivals/201406/25/01-4778897-montreal-festimania-force-de-suspendre-ses-activites.php>

<sup>605</sup> <http://ville.montreal.qc.ca/culture/collectif-de-festivals-montrealais>

<sup>606</sup> André DUCHESNE. *Op. cit.*

Depuis mars 2013, il existe un regroupement d'associations touristiques sectorielles du Québec (ATS Québec) d'une vingtaine d'associations qui défendent les intérêts de « plus de 5 500 membres et génèrent annuellement des revenus de plus de 24 M \$, dont 75 % proviennent de sources non gouvernementales »<sup>607</sup>. Par contre, à partir du moteur de recherche avancé sur leur site web<sup>608</sup>, sur 470 membres répertoriés, seulement 99 événements sont classés dans Événements musicaux et la liste des festivals semble incomplète : il n'y a ni punk, ni opéra, ni métal, mais seulement un festival de rock (le Rockfest de Montebello) qui est dissout, en 2018, pour des raisons financières, et laisse sa place au festival Musika, qui fait plutôt la promotion du jazz et du blues.

Au niveau fédéral, l'organisme Festivals et événements majeurs Canada (FAME) représente plus de 500 événements à travers le territoire canadien, et l'Association canadienne des organismes artistiques (CAPACOA) qui, en avril 2021, valorise les premières statistiques économiques sur les festivals canadiens en révélant que le sous-domaine des festivals, dans les catégories de Statistique Canada, perd davantage d'emplois que celui des arts de la scène<sup>609</sup>.

Récemment, la pandémie permet de nouvelles opportunités, telles que la création de l'Association des travailleuses et travailleurs regroupés des arts, de la culture et de l'événementiel (TRACE), le 30 avril 2020, en permettant la défense des artisans du milieu des arts et de l'événementiel qui ne sont pas représentés par une organisation. En mai 2020, la création de l'Association des salles de spectacles indépendantes du Québec (ASSIQ) permet le regroupement de trente salles privées afin de lutter pour leur survie, dont le Club Soda, l'Olympia, le Gesù, le Lion d'Or, le Fairmount, le MTelus, le Corona, l'Astral et le Théâtre St-Denis, à Montréal, ainsi que le Capitole de Québec, le Zénith de Saint-Eustache et le Vieux-Clocher de Magog<sup>610</sup>. En juillet 2020, est fondé le Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants (REFRAIN), dont plusieurs festivals situés dans l'Est-du-Québec<sup>611</sup>, un outil précieux pour les organisations trop petites pour faire partie du RÉMI<sup>612</sup>. Même si ces regroupements récents sont encourageants

<sup>607</sup> [https://www.evenementsattractions.quebec/satq/communique-presse/communique\\_creation\\_ats\\_quebec.html](https://www.evenementsattractions.quebec/satq/communique-presse/communique_creation_ats_quebec.html)

<sup>608</sup> <https://www.evenementsattractions.quebec/accueil/repertoire/repertoire-des-membres.html>

<sup>609</sup> Catherine LALONDE. « Les festivals malades de la pandémie », 20 avril 2021, *Le Devoir*.

<sup>610</sup> Raphaël GENDRON-MARTIN. « Pandémie : les salles de concert se regroupent », 21 mai 2020, *Le Journal de Montréal* via *TVA Nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2020/05/21/pandemie-les-salles-de-concert-se-regroupent>

<sup>611</sup> Michaële PERRON-LANGLAIS. « Les festivals artistiques indépendants inventent le REFRAIN », 8 juillet 2020, *Radio-Canada* / Ici Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

<sup>612</sup> Daniel CÔTÉ. « Les festivals indépendants se regroupent », 7 juillet 2020, *Le Quotidien*.

<https://www.lesoleil.com/2020/07/08/les-festivals-independants-se-regroupent-88b8ad2a524b11c57e9f43af81ea3118>

pour la valorisation de leurs divers intérêts, ces données offrent une vision partielle et fragmentée du phénomène du festival de musique québécois et son important écosystème. Il est important de survoler les études gouvernementales, scientifiques et universitaires qui sont publiées au Québec sur le monde des festivals de musique, afin de mieux comprendre l'écosystème festivalier québécois. Cette historiographie francophone permet d'obtenir un aperçu des connaissances que nous avons sur l'étendue de ce phénomène et de son importance.

#### 2.2.7.5 Étude du festival de musique : vingt ans d'incertitudes

C'est au tournant du millénaire que sont publiés les premiers écrits s'intéressant au développement de l'industrie musicale au fil des décennies, depuis plus d'un demi-siècle. Cette large production scientifique réussit à définir le passage de la musique traditionnelle à la musique contemporaine – par l'électrification de l'art musical, l'évolution des modes de diffusion (partition, radio, disque vinyle, télévision, disque compact, vidéoclip, spectacle, Internet, etc.) et l'appropriation collective des œuvres. Cependant, elle se limite aux pionniers et aux protagonistes les plus connus de l'histoire musicale, en négligeant l'essentiel, soit leurs publics et la relation avec les adeptes (*fans*) dans les divers espaces musicaux, tel que le festival de musique.

À cette époque, le Québec est marqué par plusieurs grands événements musicaux. Parmi ceux-ci, la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ) décrit la *Symphonie du millénaire* comme « l'évènement musical le plus important de l'an 2000 en Amérique du Nord » : une œuvre collective de 19 compositeurs pour 333 musiciens, 2 000 carillonneurs, 15 clochers, grand orgue, un carillon de 56 cloches et deux camions de pompiers. Le 3 juin 2000 a lieu ce « méga-projet musical », une sorte de concert participatif d'une durée de 90 minutes pour 2 500 instrumentistes<sup>613</sup>, avec un budget de 1,3 M \$<sup>614</sup>. Le site de l'Oratoire St-Joseph est transformé en scène de 1 kilomètre carré et la pièce est jouée devant 40 000 à 70 000 personnes<sup>615</sup>. Il est par ailleurs essentiel de comprendre de quelle manière le Québec se démarque grâce à ces événements, afin de mieux comprendre le rôle joué par les organisations festivalières québécoises.

<sup>613</sup> Société de musique contemporaine du Québec. <https://www.smcq.qc.ca/smcq/fr/symphonie/>

<sup>614</sup> « L'œuvre collective » de Walter Boudreau fut jouée une deuxième fois, le 26 février 2017, dans une version réduite à 72 minutes dans le cadre de la 51<sup>e</sup> saison des concerts SMCQ. Christophe HUSS. « La «Symphonie du millénaire» garde le meilleur pour la fin », 27 février 2017, *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/culture/musique/492714/la-symphonie-du-millenaire-garde-le-meilleur-pour-la-fin?utm\\_source=infolettre-2017-02-28&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=infolettre-quotidienne](https://www.ledevoir.com/culture/musique/492714/la-symphonie-du-millenaire-garde-le-meilleur-pour-la-fin?utm_source=infolettre-2017-02-28&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-quotidienne)

<sup>615</sup> Société de musique contemporaine du Québec. <https://www.smcq.qc.ca/mnm/fr/2017/prog/concert/36800/>

### 2.2.7.6 Le Québec se démarque grâce à ses festivals de musique

Le festival de musique, qui n'est pas exclusivement un phénomène montréalais, et qu'on trouve à la grandeur du Québec, dans toutes les régions, fait une place incontournable à la musique et à ses dérivés dans ses activités ou sa programmation, en permettant de se démarquer tant en Amérique du Nord (pas seulement sur le territoire canadien) qu'au niveau international.

À ce titre, si l'on inclut les festivités de la Saint-Jean-Baptiste (1834) ou de la Fête nationale du Québec, depuis mai 1977, le Québec est depuis longtemps une terre d'accueil pour les grands rassemblements musicaux. Parmi les plus vieux festivals de musique toujours en activité de nos jours, il y a le Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec de Sherbrooke (fondé en 1927, ininterrompu depuis 1944, à Sherbrooke depuis 1988), auparavant nommé le Festival des fanfares, qui est encore « le plus grand rassemblement musical au Canada »<sup>616</sup>.

La région de la Capitale nationale rassemble, pour sa part, d'autres événements musicaux majeurs, tels que les Rendez-vous ès TRAD de Québec (1991<sup>617</sup>), soit le plus grand *happening* de musique traditionnelle au Québec (Bernard, 2006), ainsi que le Festival celtique de Québec (2005), situé au cœur du Vieux-Québec, qui est « le plus grand festival celtique francophone d'Amérique du Nord »<sup>618</sup>.

En raison du fait que la région de Montréal concentre près de la moitié de la population québécoise, cette partie du territoire se taille une place de choix dans la liste des festivals musicaux qui permettent au Québec de se démarquer : le Festival M pour Montréal (2006), qui est « devenu le plus important tremplin québécois dans l'exportation musicale vers le reste de la planète »<sup>619</sup>; le Festival Haïti en Folie de Montréal (2007), « le plus important festival pluridisciplinaire, en dehors d'Haïti, dédié à la culture haïtienne »<sup>620</sup>; le Zoofest de Montréal (2009), le plus long festival en Amérique du Nord<sup>621</sup>; le Gothfest de Montréal (2016), le plus grand festival de musique gothique

---

<sup>616</sup> Anik MOULIN. « Le plus grand rassemblement musical au Canada revient pour une 87<sup>e</sup> année à Sherbrooke », 21 avril 2016, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/777290/festival-harmonies-orchestres-symphoniques-quebec-rassemblement>

<sup>617</sup> Nous indiquons la date de fondation entre parenthèses.

<sup>618</sup> <https://www.evenementsattractions.quebec/fiche-membre.html?id=57523>

<sup>619</sup> L'EXPRESS.FR. « La musique indépendante : reine de l'automne à Montréal », 20 novembre 2018, *L'Express.fr* [https://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/la-musique-independante-reine-de-l-automne-a-montreal\\_2049299.html](https://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/la-musique-independante-reine-de-l-automne-a-montreal_2049299.html)

<sup>620</sup> <https://montreal.haitienfolie.com/a-propos/historique/>

<sup>621</sup> <https://www.narcity.com/fr/montreal/un-mega-festival-avec-plus-de-180-shows-arrive-a-grands-pas-a-montreal>

au Québec<sup>622</sup>; le Festival international Reggae de Montréal (2004), le plus grand festival extérieur de musique reggae au Canada, ainsi qu'à l'Igloofest (2006), qui a lieu de la mi-janvier au début février, réputé pour être « le festival de musique le plus froid au monde ! »<sup>623</sup>. Mentionnons aussi le festival Hip-hop 101 de Pointe-Calumet (2018), organisé par le Beachclub qui prétend être « le plus grand club extérieur en Amérique du Nord »<sup>624</sup>, ou le Heavy Montréal (2008), qui est désormais le plus gros festival de musique métal au Canada depuis la faillite en décembre 2018 du Rockfest de Montebello (2005-2018), un festival qui s'est dit être « le plus grand festival rock au Canada »<sup>625</sup> avec 200 000 amateurs en 4 jours seulement. Enfin, le Festival international de jazz de Montréal (1980) se taille une place très importante dans le répertoire, car il est l'un des plus gros festivals de jazz au monde.

Autour de Montréal, il y a le Festival international du blues de Tremblant (1993), le plus grand festival de musique *blues* au Canada<sup>626</sup>; le Festival Classica de Saint-Lambert (2011), « le plus important festival urbain consacré à la musique classique »<sup>627</sup>; et le Mondial Loto-Québec de Laval (2005-2014), fondé par le compositeur multi-instrumentiste Grégory Charles (1968-), qui est « le plus grand rassemblement de chœurs et d'ensembles vocaux en Amérique » (Huss, 2007).

Enfin, les autres régions du Québec se démarquent à leur tour, que ce soit INNU NIKAMU de Sept-Îles (1985), l'un des plus grands festivals de musique autochtone en Amérique du Nord, connu comme « le plus important festival de musique autochtone du continent » (Bergeron, 2014); Jonquière en Musique au Saguenay (1989), soit « le plus long festival de musique gratuit au Canada »<sup>628</sup>, avec douze spectacles d'envergure en plus de faire de la place à la relève; le FestiVoix de Trois-Rivières (1992), l'évènement musical le plus important en Mauricie avec environ 300 000 spectateurs par année; Mémoires et Racines à Joliette (1995), qui est « le plus ancien festival de musique traditionnelle, de danse et de conte au Québec »; les Grandes Fêtes

<sup>622</sup> <https://m.facebook.com/events/460502954392596>

<sup>623</sup> <https://igloofest.ca/a-propos/>

<sup>624</sup> <https://www.bellmedia.ca/fr/salle-de-presse/presse/beachclub-une-serie-documentaire-sur-le-plus-grand-club-exterieur-en-amerique-du-nord-des-le-27-aout-sur-z/>

<sup>625</sup> Benoît SABOURIN et Yves BERGERAS. « Faillite d'Outaouais Rock : des grands noms pas entièrement rémunérés », 8 mars 2019, *Le Droit*. [www.ledroit.com/arts/musique/faillite-doutaouais-rock-des-grands-noms-pas-entierement-remunerer-9b149e3c3649c87970efb4c8a1aa290d](http://www.ledroit.com/arts/musique/faillite-doutaouais-rock-des-grands-noms-pas-entierement-remunerer-9b149e3c3649c87970efb4c8a1aa290d)

<sup>626</sup> Répertoire des artistes québécois. <https://www.repertoiredesartistesquebecois.org/detailscomp.asp?comp=132>

<sup>627</sup> Festival Classica. <https://jbourbonnais.org/festival-classica/>

<sup>628</sup> LE JOURNAL DE MONTRÉAL. « Le festival Jonquière en musique célèbre ses 25 ans », 3 juin 2014, *Agence QMI* via *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2014/06/03/le-festival-jonquiere-en-musique-celebre-ses-25-ans>

TELUS de Rimouski (2007), soit « le plus grand rassemblement populaire de musique de l'Est du Québec »<sup>629</sup>; le festival SUNSATON de Trois-Rivières (2017), le plus gros festival de musique électronique dans l'Est du Québec; le Festival de l'Outaouais émergent de Gatineau (2008), « le plus important festival urbain, culturel et pluridisciplinaire »; ainsi que le Festival International de Musique Universelle de Trois-Rivières (2004-2015), réputé avec humour comme étant « le festival musical le plus court au monde »<sup>630</sup>.

#### 2.2.7.7 Le Québec se distingue grâce à ses autres festivals culturels

Par ailleurs, plusieurs festivals non musicaux permettent également au Québec d'affirmer son identité culturelle à l'échelle du Canada, de l'Amérique du Nord, mais également à travers le monde. Par exemple, le Carnaval de Québec (1955), qui possède lui aussi une longue tradition de présentation de concerts de musique folklorique et populaire, figure pour la première fois, en 2005, à titre de destination de choix dans la liste de Fodor's, le prestigieux magazine américain de voyage<sup>631</sup>. En mars 2020, il se classe également deuxième parmi vingt concurrents dans un concours organisé par le *USA Today*, afin de connaître le plus grand festival culturel en Amérique du Nord<sup>632</sup>. L'historien Jean Provencher prétend que cet événement est le plus important carnaval hivernal au monde et qu'il est aussi le plus ancien<sup>633</sup>. En réalité, il est plutôt « le troisième carnaval en importance dans le monde » (Simard, 2010, p. 26).

Parmi les autres grands festivals d'envergure, il y a le Festival Western de Saint-Tite (1967) qui, en plus de présenter le seul défilé entièrement à traction animale dans tout l'Est du Canada, est « le plus grand rodéo » et « la plus grande attraction western de l'Est du Canada »<sup>634</sup>. Dès mai 1993, à l'aube de sa 25<sup>e</sup> édition, ce festival populaire gagne le premier prix du tourisme québécois au Gala du Tourisme à Québec. Il est alors appuyé par différents partenaires (la bière Laurentide, *Le Nouvelliste*, CJTR, CKSM). On y fait une grande part à la présentation de concerts de musique *country* et *western* pour 700 000 festivaliers, en 2018. Depuis 1999, il remporte

---

<sup>629</sup> [https://www.quebecvacances.com/danse-musique\\_rimouski](https://www.quebecvacances.com/danse-musique_rimouski)

<sup>630</sup> Myriam LORTIE. « 18<sup>e</sup> édition du Festival International de Musique Universelle (FIMU) : Un éclectisme artistique accessible à tous », 25 septembre 2013, *Zone Campus* (UQTR).

<sup>631</sup> ATTRACTIONS ET ÉVÉNEMENTS (calendrier). « À l'honneur : International de l'art vocal », décembre 2005 / janvier 2006, *Attractions et Événements* – Bulletin de l'industrie, vol. 5, p. 3.

<sup>632</sup> Émilie PELLETIER. « Le Carnaval de Québec deuxième meilleur festival, selon le USA Today », 14 mars 2020, *Le Soleil*.

<sup>633</sup> Clémentine BOUGRAT. « Carnaval d'hiver », 31 janvier 2003.

[https://www.routard.com/mag\\_evenement/113/carnaval\\_d\\_hiver.htm](https://www.routard.com/mag_evenement/113/carnaval_d_hiver.htm)

<sup>634</sup> <https://www.festivalwestern.com/le-festival/historique/>

annuellement le prix du meilleur rodéo extérieur en Amérique du Nord, selon l'International Professional Rodeo Association<sup>635</sup>, sur quelque 300 rodéos annuels. Depuis 2016, il est également membre du « Fest300 », un mouvement mondial rassemblant les 300 plus grands festivals, dont le Carnaval de Rio, le Carnaval de Québec et le Festival du solstice d'été de Stonehenge<sup>636</sup>. À l'Ouest, seul le Stampede de Calgary peut rivaliser avec l'événement populaire de Saint-Tite, un petit village de 3 880 habitants (en 2011). Par contre, le triple événement albertain (rodéo, exposition, festival : plus de 100 spectacles) appelé le Rodéo de Calgary, conçu en 1895 mais réalisé en 1912, prétend être « le plus grand spectacle extérieur du monde »<sup>637</sup>. Chaque année, pendant dix jours au mois de juillet, il attire en moyenne plus d'un million de visiteurs provenant du monde entier. « La musique a toujours fait partie intégrante du Stampede comme elle a contribué au peuplement de l'Ouest »<sup>638</sup>, explique Roderick Tate, chef du service de programmation de cet événement.

Au Québec, on peut aussi nommer le Festival des Couleurs de Vallée-du-Parc (1972), le plus vieux festival du patrimoine asiatique au Canada; le Festival de chasse du Haut Saint-Maurice à La Tuque (1972) qui se dit « le plus important festival de chasse au Québec »; le festival Juste pour rire à Montréal (1983) qu'on reconnaît pour être le plus grand festival d'humour au monde<sup>639</sup>; l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu (1984) qui se veut le plus important festival familial au Québec; le Salon audio de Montréal / Audio Fest (1987) qui est le salon spécialisé en audio le plus ancien en Amérique du Nord; le Festival Québec BD (1988) qui est le plus vieil événement dédié aux bandes dessinées au Canada; le Mondial de la Bière de Montréal (1994) qui est « le plus important festival de bières internationales en Amérique »; REGARD – Festival international du court métrage au Saguenay (1995) qui est « le plus important festival en Amérique du Nord dédié exclusivement aux films courts »<sup>640</sup>; le Festival International des Jardins de Grand-Métis (vers 2000) qui est la plus importante manifestation du genre en Amérique du

<sup>635</sup> Marianne CÔTÉ. « Le festival western de St-Tite en 15 chiffres qui vous feront tomber en bas de votre cheval », 23 août 2019, *Tourisme Mauricie*. <https://www.tourismemauricie.com/article/le-festival-western-de-st-tite-en-15-chiffres-qui-vous-feront-tomber-en-bas-de-votre-cheval/>

<sup>636</sup> Ghislain MORISSETTE. « Le Festival Western de Saint-Tite parmi les meilleurs du monde », 15 novembre 2016, *TVA Nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2016/11/15/le-festival-western-de-saint-tite-parmi-les-meilleurs-du-monde>

<sup>637</sup> Lounan CHARPENTIER. « Ensemble à nouveau: le Stampede a officiellement commencé », 8 juillet 2022, *Radio-Canada / Ici Alberta*. Voir aussi l'histoire du Stampede. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Stampede\\_de\\_Calgary](https://fr.wikipedia.org/wiki/Stampede_de_Calgary)

<sup>638</sup> Amal YASSIR. « La musique au cœur du Stampede annuel de Calgary », 23 juin 2015, *Magazine SOCAN.ca*. <https://www.magazinesocan.ca/features/la-musique-au-coeur-du-stampede-annuel-de-calgary/>

<sup>639</sup> La version anglaise du festival, *Just for Laugh*, existe depuis 1985. L'École nationale de l'humour, la première du genre au monde, est fondée en 1988.

<sup>640</sup> <https://www.unifrance.org/festivals-et-marches/934/regard-festival-international-du-court-metrage-au-saguenay>

Nord et l'un des principaux à l'échelle mondiale; le Spectacle aérien international de Bagotville (vers 1954) qui est le plus gros évènement du genre au Canada; le Festival Mode & Design de Montréal (2001) qui est le plus grand rendez-vous du genre à ciel ouvert en Amérique du Nord; le Festi-Volant de Grandes-Piles (vers 2001) qui est « le festival qui se veut le plus grand rassemblement de cerfs-volistes canadien en hiver »<sup>641</sup>; Otakuthon – Festival d'anime de Montréal (vers 2005) qui est « le plus grand festival d'anime bilingue au Canada »<sup>642</sup>; Turbo418 de Québec (2006) qui est le plus grand festival de jonglerie au Canada; le Festival Stop Motion Montréal (2009) qui est « le premier festival au monde consacré à la diffusion d'œuvres cinématographiques créées exclusivement grâce à l'animation en volume »; Zoom Photo Festival Saguenay (2010) qui est « le plus gros festival de photojournalisme au Canada »; le Festival de la fibre TWIST de Saint-André-Avellin (vers 2012) qui est le plus important festival de la fibre au Canada; JACKALOPE – festival de sport et d'action à Montréal (vers 2012) qui se veut « le plus gros évènement de sports d'action au Canada »<sup>643</sup>; le Festival Montréal Joue (2013) de Montréal qui est le plus important festival du genre – littéraire – au Québec.

Une liste importante de festivals a comme thématique l'identité sexuelle : le Festival Black and Blue (1991) qui est l'un des plus grands rassemblements de la communauté gaie et lesbienne en Amérique du Nord; Divers/Cité ou La fête gaie LGBTQ2S+ de Montréal (1993) qui prétend être le plus ancien festival LGBT au Québec; Festiv'elles – Festival international des femmes de Montréal (2004) qui se veut être « le premier festival multiculturel en Amérique du Nord et à l'étranger où les femmes sont à l'honneur »; et, enfin, le Festival de la fierté gaie (2007) qui prétend être le plus gros festival du genre dans la francophonie mondiale. Au total, le Québec compte une dizaine de festivals reliés aux enjeux de genres et de sexualité, dont huit festivals sur dix sont montréalais, outre le festival de femmes païennes Beltane de Sainte-Catherine-de-Hatley, en Estrie, et l'évènement Fierté Val-d'Or en Abitibi-Témiscamingue, qui s'apparente davantage à un festival de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, fondé pour lutter contre la discrimination ainsi que célébrer les avancements des communautés LGBTQ2S+<sup>644</sup>. Il existe également le Festivulve – le Festival francophone des vulves, fondé à Montréal, en 2018.

---

<sup>641</sup> <https://www.festivolant.com>

<sup>642</sup> <https://monlimoilou.com/activites-evenements/aucune/turbofest-12-convention-de-jonglerie/>

<sup>643</sup> LE JOURNAL DE MONTRÉAL. <https://www.journaldemontreal.com/2016/08/13/jackalope-un-evenement-rempli-dadrenaline>

<sup>644</sup> TOURISME VAL-D'OR. <https://tourismevaldor.com/evenements/fierte-val-dor>

Parmi les autres particularités dans le portrait des festivals de musique québécois, il faut souligner l'existence de nombreux festivals parallèles, dit *OFF*, qu'ils soient marginaux ou populaires : le *OFF* Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec (depuis 2003), le Festival *OFF* de Québec – Festival indépendant de découvertes musicales (depuis 2004<sup>645</sup>); L'*OFF* Festival de jazz ou *OFF* jazz (depuis 2000); L'Autre Saint-Jean (depuis 2009); le *OFF* du Concours Solistes et petits ensembles (depuis 2013); le *OFF* FestiVoix (depuis 2015); le *OFF* du Festivent de Lévis (depuis 2016); l'*OFF* du Festival Just for laugh (depuis 2016); le *OFF* du Festival international des rythmes du monde de Saguenay (depuis 2019); le *OFF* du Piknik Électronik Montréal (depuis 2022); le Pop-Up Karaoké du Festival Grande Tribu; le *OFF* Bivouak du Festival Bivouak'aloosa; etc. La plupart sont fondés pour contester l'absence de relève ou de genres musicaux underground dans la programmation principale d'un festival majeur. D'autres événements possèdent aussi des pré-festival, soit pour se financer ou offrir une programmation alternative, tels que Mémoire et Racines de Joliette, le Wings of Metal de Montréal, le Festival interculturel de Rawdon, le Festival Musique du bout du monde de Gaspé, le Festival Bach de Montréal, le Festival des Gourmands d'Abestos (devenu Val-des-Sources, en 2020), le Festival du cochon de Sainte-Perpétue, etc.

Sur le plan musical, on peut aussi penser à des événements distinctifs et uniques qui mettent en valeur le mouvement féministe dans les musiques underground (punk, métal, *crust*, *hardcore*), tels que le Diva MetalFest (2010-2011) à Drummondville, le FestEvil (2020) à Québec et, à Montréal, le Girls can kick your ass (2013-2017), le Not a babe fest (2017-2020) et le Ride of the Valkyries – Mtl's Female Fronted Bands Fest (2020). Pour les autres genres musicaux, il y a aussi, dans la grande région montréalaise, le Festival International de musiciennes innovatrices (1988); le Festival mondial de musique des femmes d'ici et d'ailleurs (2012), plus axé sur le jazz, le soul, le R & B, l'alternatif et les musiques du monde; et le Festival Stella Musica (2015), à Beaconsfield, qui souhaite « promouvoir et célébrer les réalisations des femmes du monde de la musique »<sup>646</sup>.

Enfin, il y a aussi des festivals de musique québécois qui utilisent des noms humoristiques tels que le Fabuleux Festival international du folk sale (2011) à Sainte-Rose-du-Nord, le Phoque *OFF* (2015) à Québec, le Festi-Frette (2016) à La Baie, le Not a Fest (2017) à Montréal, le Festival

<sup>645</sup> « Né en 2004 d'un certain ras-le-bol des propositions exclusivement radiophoniques des grands festivals ». L'événement devient plus officiel à partir de l'année 2009. En 2020, on le surnomme le « Petit OFF ».

<sup>646</sup> <http://stellamusica.org/>

du Plaisir (2018) à Shawinigan ou des festivals familiaux qui présentent des concerts tels que le Festival du Gras de poulet de Saint-Étienne-de-Lauzon (2007) à Lévis, le Festival des mangeux d'patates (2017) à Sainte-Marie-Salomé et le Festival du gros gras (2018) à Chute-Saint-Philippe.

En résumé, tous les festivals du Québec, qu'ils soient musicaux ou non, participent au rayonnement du Québec dans le monde entier et à la compréhension des multiples richesses de sa culture pluri-centenaire. De plus, ces rendez-vous culturels et festifs lui permettent d'affirmer une bonne partie de son identité culturelle en plus de constituer une part importante de son patrimoine culturel immatériel<sup>647</sup>. Le contenu de ces festivals se veut le reflet des traditions québécoises et témoignent du désir de la population de se rassembler autour de chants et de musique qui lui ressemblent. Nous terminons cette section par la présentation de l'importance des fêtes, célébrations et autres manifestations dans la capitale régionale de la Mauricie.

#### 2.2.7.8 Trois-Rivières, une ville d'histoire et de culture

Si les fêtes de quartier animent depuis longtemps les rues et les parcs urbains, Trois-Rivières voit sa vie culturelle s'enrichir à la faveur du passage occasionnel d'une troupe de cirque ou de théâtre et se dote dès les années 1880 de kiosques à musique pour accueillir les fanfares. Une première fanfare fondée en 1877 sous le nom de Société Sainte-Cécile de Trois-Rivières devient l'Union musicale de Trois-Rivières en 1881. Du point de vue événementiel, la première exposition agricole a lieu à Trois-Rivières en 1856, puis se tient annuellement à compter de 1896. Durant l'âge d'or de l'Expo (1916-1932), le pavillon commercial devient pendant une dizaine de jours, au cours de l'été, le premier « centre d'achats » de Trois-Rivières. Alliant cirque, concours agricoles, courses de chevaux (jusqu'en 1981), sports (hockey, baseball), défilés dans les rues, expositions diverses et parc forain, l'Expo constitue un véritable paradis tant pour les adultes que pour les enfants. Selon l'historien Mario Bergeron, elle « demeure le plus ancien évènement populaire de rassemblement à Trois-Rivières »<sup>648</sup>.

Du côté du septième art, les premières représentations cinématographiques sont données en 1896 par des représentants de la Compagnie des frères Lumière dans un local du restaurant Le National. C'est la grande salle de l'hôtel de ville trifluvien qui accueille les cinéphiles à compter

<sup>647</sup> Nous référons le lecteur à l'Appendice 3 pour mieux connaître les festivals de musique dans les régions du Québec.

<sup>648</sup> Mario BERGERON. « Changements sociaux et culturels du Québec à Trois-Rivières, par la voie d'un évènement rassembleur : le cas de l'exposition de Trois-Rivières de 1896 à 2005 », thèse de doctorat (études québécoises), UQTR, septembre 2006, 464 p.

de 1905, puis six salles de cinéma ouvrent leurs portes à Trois-Rivières entre 1909 et 1928<sup>649</sup>. Enfin, l'année 1968 marque la fondation par l'abbé Léo Cloutier du Ciné-Campus du Séminaire St-Joseph, l'une des plus anciennes institutions du genre au Canada, voire en Amérique du Nord<sup>650</sup>.

La journaliste Louise Plante, du quotidien *Le Nouvelliste*, rappelle que la première politique culturelle municipale adoptée, en 1993, est l'une des premières au Québec, suivie par la création d'un organisme paramunicipal pour la mettre en œuvre, en 1997, Culture Trois-Rivières, dont la mission est « de faire la liaison entre l'administration municipale, les acteurs de la scène culturelle et les citoyens »<sup>651</sup>. Puis, la deuxième politique culturelle, adoptée par la nouvelle ville trifluvienne fusionnée, entre officiellement en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002<sup>652</sup>, honorant ainsi sa prétention d'être une ville « d'histoire et de mémoire ». À cette époque, le conseiller du district no. 6, Alain Gamelin, est également président du conseil d'administration de la Corporation de développement culturel (CDC) de Trois-Rivières. En plus de croire que cette réglementation est « actuelle, moderne et centrée sur la modernité », la journaliste souligne que la force de la culture est de s'appuyer sur « l'implication des artistes, créateurs, organismes artistiques, entreprises culturelles, diffuseurs et producteurs de la ville »<sup>653</sup>. Denis Simard, alors président du CA du festival de musique de Trois-Rivières, défend cette politique en affirmant qu'elle est « très proche de la population, ouverte sur l'acquisition d'une culture chez les jeunes et en même temps, une politique qui permet aux gens de dire leur mot sur la question »<sup>654</sup>.

De plus, cette adoption permet à Trois-Rivières de confirmer son *leadership* régional, tout en reconnaissant les producteurs, les créateurs et les diffuseurs locaux comme de véritables partenaires. La Ville de Trois-Rivières encourage aussi l'acquisition d'œuvres d'art produites par des artistes de la région et insiste sur l'idée qu'il faut favoriser cette mise en valeur. Par exemple,

---

<sup>649</sup> Mario BERGERON. « Publicité et salles de cinémas à Trois-Rivières, le premier film sonore à Trois-Rivières, le premier film français à Trois-Rivières ». <http://mariobcinema.unblog.fr/search/Imp%C3%A9rial>. Jacques BERTRAND. « Les premières salles de cinéma à Trois-Rivières ». <http://public.sogotel.net/ninibe/photos-23/files/page24-1004-full.html>

<sup>650</sup> CINÉ-BULLES. « Hommage à Léo Cloutier : Léo Cloutier, 1915-1993 », *Ciné-Bulles*, vol. 12, no 3 (été 1993), p. 41.

<sup>651</sup> Nancy KUKOVICA. « Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières ». <https://obs.agenda21culture.net/fr/good-practices/politique-culturelle-de-la-ville-de-trois-rivieres>

<sup>652</sup> La fusion des municipalités de Cap-de-la-Madeleine, Pointe-du-Lac, Saint-Louis-de-France, Sainte-Marthe-du-Cap, Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest devient la grande Ville de Trois-Rivières. <https://www.v3r.net/fusion#la-fusion>

<sup>653</sup> Louise PLANTE. « Politique culturelle centrée sur la modernité », 14 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. A-8.

<sup>654</sup> *Ibid.*

le salon du maire à l'hôtel de ville sert désormais de salle d'exposition pour des artistes trifluviens. Il ne faut pas s'étonner de cette importance accordée à la culture, surtout que la ville se proclame « la capitale mondiale de la poésie ». Partout, on retrouve de multiples événements et de nombreuses associations culturelles (théâtre, danse, musique, édition, ciné-campus, improvisation, etc.). Selon Plante, c'est même, en bonne partie, « ce qui fait la qualité de vie à Trois-Rivières »<sup>655</sup>.

Concernant les arts vivants, le Théâtre des Nouveaux Compagnons, fondé en 1920, revendique le titre de plus ancienne troupe amateur francophone en Amérique du Nord, tandis que la Ligue d'improvisation mauricienne (LIM), fondée en 1982, est la troisième plus vieille ligue au monde. Celle-ci est précédée de cinq ans par la Ligue nationale d'improvisation (LNI) – une innovation sur le plan international, fondée en 1977 par le comédien Robert Gravel et l'acteur Yvon Leduc, à Montréal – et devancé d'un an seulement par la Ligue universitaire d'improvisation (LUI) de l'Université Laval, à Québec, ainsi que la Ligue d'improvisation trifluviennne (LIT)<sup>656</sup>.

Du côté littéraire, l'éditeur Les Écrits des forges, fondée en 1971 par le poète Gatien Lapointe (1931-1983), est « la plus ancienne maison d'édition de poésie d'Amérique du Nord »<sup>657</sup>. Dans son article, il est aussi question de plusieurs galeries d'art, de la revue culturelle *Le Sabord*, fondée en 1983<sup>658</sup>, de la Maîtrise des Petits Chanteurs du Cap (1963), de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières (1978) « qui jouit d'une excellente renommée », du très populaire Salon du livre (1989), de l'International de l'art vocal (1992), du festival assez couru Danse encore (1994), de la Biennale nationale de céramique (1983) devenue la Biennale nationale de sculpture contemporaine (2003), de la Biennale internationale d'estampe contemporaine (1999), etc. Selon elle, il n'est pas exagéré d'inscrire Trois-Rivières comme candidate au titre de capitale culturelle canadienne 2003, dans la même catégorie que les villes canadiennes d'Ottawa et de Vancouver.

À l'automne 2002, le colloque « Culture et pauvreté », de la Ville de Trois-Rivières, en collaboration avec l'organisme d'alphabétisation COMSEP, est organisé « dans le but de rapprocher la culture des gens à faible revenu »<sup>659</sup>. L'événement réunit des personnes de partout

---

<sup>655</sup> *Ibid.*

<sup>656</sup> Jean-François VEILLEUX. « Brève histoire culturelle de Trois-Rivières », juin 2019, *Gazette de la Mauricie* <https://gazetteauricie.com/histoire-culturelle-trois-rivieres/> et Jean-François VEILLEUX. « 37 ans pour la Ligue d'improvisation Mauricienne », septembre/octobre 2019, *Gazette de la Mauricie*. <https://gazetteauricie.com/37-ans-ligue-improvisation-mauricienne/>

<sup>657</sup> Louise PLANTE. *Op. cit.*

<sup>658</sup> <https://www.lesabord.qc.ca>

<sup>659</sup> Louise PLANTE. *Op. cit.*

au Québec. L'une de ses retombées directes est « la création d'un comité municipal sur l'exclusion culturelle et la nomination d'un médiateur culturel »<sup>660</sup>. Depuis quelques années, la municipalité prend notamment l'habitude de redistribuer les billets non vendus à des contribuables à faible revenu faisant partie de groupes communautaires, par le biais d'un passeport culturel. Cette pratique permet à ces derniers de mettre les pieds pour la première fois dans un lieu culturel, notamment dans la salle J.-A.-Thompson. Cette initiative est très appréciée par ces organismes. On peut retrouver dans cet exemple de politique municipale un élan de démocratie culturelle.

Michel Jutras, directeur de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, dit que lorsque les gens tombent en amour avec le centre-ville trifluvien, c'est avec la culture et les arts qu'ils ont un béguin, parce que ces formes d'expression ont une place très importante<sup>661</sup>. Une direction présente autant que la sécurité publique, l'urbanisme ou l'administration des finances. La Ville se mérite d'ailleurs une nomination pour le titre de capitale culturelle canadienne, lui permettant d'obtenir une subvention d'environ 100 000 \$ pour promouvoir et célébrer la culture<sup>662</sup>. Trois-Rivières est la septième ville canadienne et la première grande ville québécoise à l'obtenir.

Au tournant du millénaire, la culture (équipements, activités culturelles et historiques) est concentrée dans un kilomètre carré à partir de l'intersection des rues Hart et des Forges. Dans cet espace, on trouve presque tous les musées, des ateliers d'artistes, des salles de spectacles à la fine pointe de la technologie, la plupart des cafés-bistrot ayant un mandat culturel (Zénob, Nord-Ouest, Mot-Dit, Embuscade, etc.), la bibliothèque Gatien-Lapointe, la Maison de la culture et ses centres d'exposition, l'arrondissement historique. Les gens convergent naturellement vers le centre-ville pour se divertir dans les bars et les restaurants, sans oublier l'animation du *nightlife* trifluvien. Au total, en 2003, Trois-Rivières compte 54 organisations ou organismes culturels professionnels accrédités et reconnus par la ville. Plusieurs d'entre elles rayonnent à l'extérieur des limites municipales, contribuant à leur donner « une crédibilité importante »<sup>663</sup>. Michel Jutras mise sur cette grande diversité culturelle, tant sur le plan économique que touristique. L'activité

---

<sup>660</sup> *Ibid.*

<sup>661</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Une ville d'histoire et de culture – La concentration fait la force du milieu culturel », 14 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. A-8.

<sup>662</sup> Marie-Ève LAFONTAINE. « Trois-Rivières affronte Ottawa et Vancouver – En lice pour le titre de capitale culturelle du Canada », 18 février 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1. Ce titre honorifique est décerné annuellement par Patrimoine canadien depuis mai 2002. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Capitale\\_culturelle\\_du\\_Canada](https://fr.wikipedia.org/wiki/Capitale_culturelle_du_Canada)

<sup>663</sup> *Ibid.*

culturelle est présente toutes les fins de semaines. Avec les poèmes sur les murs et les circuits d'interprétation, c'est même devenu une marque de commerce. Selon Jutras : « On a une position d'avenir au Québec au plan culturel. Nous avons beaucoup de notoriété acquise. Il faut la conserver, la développer, entretenir nos équipements, se mettre sur la carte. Il ne faut pas lâcher, et un jour, on va avoir le titre de capitale culturelle canadienne »<sup>664</sup>.

Au début des années 2000, si la popularité des attractions traditionnelles diminue, celle des manifestations culturelles et sportives ne cesse d'augmenter, ce qui permet à la ville de mieux se faire connaître. Selon Marilie Laferté, directrice générale de l'Office de tourisme et des congrès, les principaux événements touristiques organisés dans la capitale régionale lui permettent de se créer une nouvelle image<sup>665</sup>. Les manifestations touristiques sont plus populaires que les attractions traditionnelles à l'exception du musée Pierre-Boucher (fondé en 1882), qui passe en dix ans de 2 800 à 18 100 visiteurs. Toutefois, le talon d'Achille de ces événements est qu'ils reposent sur des fonds publics : « Le marché de la commandite est saturé, les gouvernements revoient leur implication. C'est une épée de Damoclès qui pend au-dessus de la tête du milieu »<sup>666</sup>. Sans oublier que la compétition reste forte entre les régions, avec des stratégies publicitaires et le développement promotionnel. À ce contexte, selon Marilie Laferté, il faut ajouter des facteurs externes sur lesquels Trois-Rivières n'a pas d'emprise et qui influencent grandement le flot de touristes : la guerre en Irak, le Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), la montée du dollar canadien, etc. En 2003, la responsable s'attend même à une baisse du tourisme provenant de l'extérieur du pays pour l'été à venir. Cette situation est similaire dans la majorité des régions du Québec. Celles qui attirent les touristes québécois n'ont rien à craindre et vont bien s'en sortir, mais ceux qui misent plutôt sur des clientèles internationales « sont pas mal sur les nerfs »<sup>667</sup>.

Le 21 février 2008, Stella Montreuil se déplace à Québec pour se voir remettre le prix de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, soit le « Prix Diffuseurs 2008 » décerné par le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU). Ce prix reconnaît l'audace, l'ingéniosité et l'excellence d'un diffuseur dans son travail de direction

---

<sup>664</sup> *Ibid.*

<sup>665</sup> Guy VEILLETTE. « Plus de festivals », 14 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. A-10.

<sup>666</sup> *Ibid.*

<sup>667</sup> *Ibid.*

artistique<sup>668</sup>. Selon elle, cette vision artistique s'inscrit dans la « Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières » dont elle est mandataire. La CDC « a le privilège de pouvoir compter sur quatre salles de spectacle professionnelles pour offrir une vitrine aux arts de la scène. La vérité des spectacles proposés se marie aux cachets particuliers de chacune des salles. Le comité de programmation s'assure de la meilleure utilisation de ces lieux en fonction du pouvoir d'attraction de chaque artiste »<sup>669</sup>. Même si l'IAV ne reçoit pas cette mention, le festival participe au rayonnement culturel de la Ville. En novembre 2017, pour ses vingt ans, Culture Trois-Rivières change d'image et d'appellation pour Cultur3R avec le slogan « Agir pour la culture ». L'organisme supervise alors « quelque 500 événements annuellement qui [ne] touchent pas moins de 240 000 spectateurs »<sup>670</sup>.

De nos jours, un grand nombre d'organismes ou de regroupements animent la vie culturelle<sup>671</sup>. Outre les nombreuses salles de spectacles et les centres de création artistique (Atelier Presse Papier fondé en 1979, Atelier Silex fondé en 1983), s'ajoute les parcours urbains qui font la promotion du patrimoine, les pianos publics, les symposiums, les nombreuses troupes de théâtre, différents ensembles musicaux et instrumentaux, les installations artistiques en plein air, les diverses salles d'exposition, quelques chorales ainsi que la cellule cinématographique Kino 3R.

#### 2.2.7.9 Le Festival des trois rivières

Auparavant, lors du « Festival des trois rivières »<sup>672</sup>, les artistes locaux sont confinés les deux jours les moins achalandés (lundi, mardi). Pour la première édition, ils sont désormais partie prenante de la programmation principale. Comme le Festival des trois rivières existe encore l'année précédente de la première édition de l'IAV, il est « nécessaire de donner un nouveau souffle à l'ancien thème qui boîtaît de la jambe »<sup>673</sup>. En effet, comme il faut « repositionner »<sup>674</sup> la

---

<sup>668</sup> ESPACE CULTUREL. « L'International de l'art vocal et la 36<sup>ième</sup> troupe des Asters tricolores, unis pour la protection de l'environnement », mars 2008, *Espace culturel* - Bulletin annuel de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, année 6, no 40 (mars 2008), p. 19.

<sup>669</sup> *Ibid.*

<sup>670</sup> François HOUDE. « Culture Trois-Rivières : nouvelle appellation, nouvelle image », 22 novembre 2017, *Le Nouvelliste*. <https://www.lenouvelliste.ca/2017/11/23/culture-trois-rivieres-nouvelle-appellation-nouvelle-image-1b3b468a312892b7a1092bad8b21a625>

<sup>671</sup> René BEAUDOIN (dir.). *Rencontrer Trois-Rivières, 375 ans d'histoire et de culture*. Trois-Rivières, Les éditions d'art Le Sabord, 2009, 228 p.

<sup>672</sup> Roland PAILLÉ. « Pour le premier Festival d'art vocal, une programmation agréablement surprenante », 16 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 15.

<sup>673</sup> LE NOUVELLISTE. « Un nouveau festival, un nouveau souffle », 23 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3A.

<sup>674</sup> *Ibid.*

nouvelle formule du festival, le thème de l'art vocal est suggéré par une firme après plusieurs études. Cette nouvelle vocation est annoncée par la Ville de Trois-Rivières, en janvier 1993.

Au départ, l'IAV ne suscite pas l'engouement espéré. En juin 1993, le journaliste Réjean Martin se dit nostalgique des grandes fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire, coordonnées par Claude Lessard<sup>675</sup>, en 1984. Après ce 350<sup>e</sup>, en raison de l'énorme participation populaire que ces fêtes suscitent et tout l'élan qui l'accompagne<sup>676</sup>, la Ville de Trois-Rivières se lance dans le Festival des trois rivières, « avec les bonheurs et les malheurs que l'on sait »<sup>677</sup>. Selon lui, c'est un bien beau festival, mais il est jugé trop « local ». Et qui dit trop local, dit aussi « peu subventionnable par les gouvernements, peu vendable à l'extérieur de la région »<sup>678</sup>.

Réjean Martin fait partie du groupe des journalistes qui voient disparaître le « vieux » Festival des trois rivières « avec passablement de regret »<sup>679</sup>. De son côté, il n'est pas du tout « tombé en pamoison »<sup>680</sup> devant le nouveau thème centré sur l'art vocal. Il ne croit pas non plus nécessaire d'enlever à l'entreprise Specta la responsabilité de cette grande fête. Lors de la première édition de l'IAV, il y a de belles surprises, telles que les formations Bande Magnétik et Zébulon, « où nous n'étions malheureusement qu'une poignée à taper du pied dans le sable et la poussière du stationnement du marché »<sup>681</sup>. Par conséquent, il est prêt à donner une deuxième chance à « notre nouveau festival », une expression qui témoigne de son sentiment d'appartenance. Le journaliste Martin LeBlanc rappelle également que l'IAV est une « suite logique »<sup>682</sup> aux festivités du 350<sup>e</sup> de 1984 et aux Fêtes des Trois-Rivières. Mais est-ce que le nouveau festival fait une place adéquate à l'anniversaire de la ville trifluvienne ? C'est ce que nous allons voir.

Le prochain chapitre présente le cadre conceptuel et théorique avec les différentes notions et concepts utilisés pour définir un festival (de musique), ainsi que quelques théories sous-jacentes à l'institutionnalisation du festival de musique.

---

<sup>675</sup> Roland PAILLÉ. « Festival international de l'art vocal – Plus que du chant ! », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>676</sup> Réjean MARTIN. « On repart à zéro! », 14 octobre 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>677</sup> *Ibid.*

<sup>678</sup> *Ibid.*

<sup>679</sup> Réjean MARTIN (éditorial). « Le cri de l'art vocal! », 27 juin 1994, *L'Hebdo Journal*.

<sup>680</sup> *Ibid.*

<sup>681</sup> *Ibid.*

<sup>682</sup> Roger LEVASSEUR (collaboration spéciale). « Martin Leblanc – Au cœur de l'International de l'art vocal » (page couverture), « Tête d'affiche : Martin Leblanc – Selon son président, l'International de l'art vocal est devenu l'événement rassembleur par excellence en Mauricie », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 17.

## CHAPITRE 3

### LE CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

Dans un premier temps, nous présentons les concepts centraux de la présente thèse, soit le festival de musique et son institutionnalisation. Dans un deuxième temps, nous définissons le réseau de concepts qui en découlent, soit : « fête », « festivité », « célébration », « événement festif », etc. Ces définitions permettent d'en identifier les sous-concepts, soit : « manifestation artistique », « concert », « spectacle », « arts vivants », « musique québécoise », etc. Ces précisions théoriques permettent de mieux comprendre leurs multiples sens afin d'appréhender ensuite le concept d'institutionnalisation du festival de musique au Québec, et ce, sous les différents angles et sous-angles : politique, juridique, économique, artistique, culturel et administratif. Ce chapitre se compose également d'une analyse étymologique du « festival de musique », ce qui le caractérise comme un « fait social total » (Mauss, 1968) et comme un « espace-temps réduit » (Speck, 2015), de même que sa nature polysémique, son inscription dans la culture populaire et les différents rôles joués dans la société.

Nous présentons ensuite les facteurs d'institutionnalisation du festival. Ceux-ci se rapportent à deux types de relation, soit : 1) entre le festival et l'État; et 2) entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail. Ces facteurs mènent à la compréhension du processus de reconnaissance par l'État, de même qu'à l'idée de travail des acteurs, à l'interne et à l'externe. Quelques exemples de l'institutionnalisation de festivals de musique sont également présentés, dans le cadre d'un écosystème festivalier ou festivaesque<sup>683</sup>.

La dernière section porte sur le phénomène de l'institutionnalisation du festival de musique au Québec, notamment son positionnement au niveau international, sur les facteurs favorisant sa légitimité jusqu'à sa reconnaissance ultime. Le chapitre se termine avec la modélisation du concept de festival de musique en fonction de l'interrelation des concepts selon les genres musicaux des différents festivals québécois.

---

<sup>683</sup> « Qui est relatif, qui appartient à un festival ». Le terme est utilisé dès 1869 par le compositeur et chef d'orchestre français Hector Berlioz (1803-1869). <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/festivaesque>

### 3.1 Le festival de musique

#### 3.1.1 Définition du concept de festival de musique

Peu de chercheurs définissent le « festival de musique ». Simple en apparence, en raison que cette manifestation artistique est populaire, il se révèle complexe et plutôt flou<sup>684</sup>. Quelques travaux consultés portent sur des festivals de musique situés hors Québec<sup>685</sup>.

##### 3.1.1.1 La genèse et l'étymologie du festival de musique

Pour mieux connaître et comprendre le concept de festival de musique dans sa forme contemporaine, il faut remonter à sa genèse et à son étymologie. Ceux-ci permettent de se rapprocher de sa signification et de ses nombreux usages. L'origine latine du festival, *festivus*, renvoie à la notion de « fête », de divertissement, c'est pourquoi le festival recouvre un vaste ensemble de manifestations sociales<sup>686</sup>. Le concept de *festival* est également issu de la racine latine *festivus* (où il y a une fête), synonyme de festif, approprié à un festin, amusant, joyeux ou à celle de *fasta / festus* (fête). Ce qui génère le mot « festival » en ancien français, mais dont le sens se perd dans les usages. Il refait toutefois surface, en 1830, dans le mot anglais « festival », désignant une célébration religieuse à vocation musicale, avant d'être réintroduit peu après dans le vocabulaire francophone. Cette interprétation anglaise du mot latin rappelle les « festins de la renaissance et la période baroque, mais remonte aux rites grecs en l'honneur de

---

<sup>684</sup> Évidemment, nous n'avons pas pu mettre en valeur toute la richesse derrière la vingtaine de travaux académiques québécois que nous avons retenus pour notre analyse du processus d'institutionnalisation des festivals. Certains festivals musicaux du Québec font une apparition dans d'autres mémoires ou thèses sans en être le sujet principal, comme Mémoires et Racines de Lanaudière dans les travaux de Marie-Ève Vautrin-Nadeau, le FestiVoix de Trois-Rivières dans la thèse d'Olivier Champagne-Poirier sur les « non-publics » ou des festivals plus *underground* dans les travaux de Mei-Ra Saint-Laurent sur le « métal noir québécois ». Marie-Ève VAUTRIN-NADEAU. *La patrimonialisation au Québec : Ethnographie d'un milieu associatif dédié à la musique traditionnelle*. Mémoire de maîtrise (communication), UdeM, 2017, 92 p. Olivier CHAMPAGNE-POIRIER. *Être non-public d'organismes culturels de la Mauricie : une analyse communicationnelle des raisons de ne pas fréquenter des offres culturelles régionales*. Thèse de doctorat (communication sociale), UQTR, 2019, 282 p. Mei-Ra SAINT-LAURENT. *Le métal noir québécois : l'analyse du récit identitaire d'une communauté black métal marginale*. Thèse de doctorat (musicologie), Université Laval, 2019, 623 p.

<sup>685</sup> Comme le mémoire en communication par Céline France sur la diversité culturelle au sein des festivals internationaux par une étude de cas du cinéma marocain (UQAM, 2008), ou plus récemment le mémoire en sexologie de Mélanie Cormier sur la prise de risques sexuels au festival Burning Man aux États-Unis (UQAM, 2019) et le mémoire en communication de Saida Azzaoui sur la promotion de la diversité et du dialogue dans les festivals culturels comme le Festival de Fès des musiques sacrées du monde, au Maroc (UQAM, 2019). Mélanie CORMIER. *Identification des déterminants de la prise de risques sexuels dans le cadre du Festival Burning Man*. Mémoire de maîtrise (sexologie), UQAM, 2019, 185 p. Céline FRANCE. *La diversité culturelle au sein des festivals internationaux – Étude de cas du cinéma marocain*. Mémoire de maîtrise (communication), UQAM, 2008, 144 p. Saida AZZAOUÏ. *La promotion de la diversité et du dialogue dans les festivals culturels – Étude de cas du festival de Fès des musiques sacrées du monde*. Mémoire de maîtrise (communication), UQAM, 2019, 114 p.

<sup>686</sup> Jean-Baptiste BERTHIER. *La motivation des usagers à participer sur Facebook : étude de la promotion numérique du festival Coup de cœur francophone*. Mémoire de maîtrise (communication), UQAM, 2015, p. 1.

Dionysos »<sup>687</sup>. Dans sa forme substantive, en anglais, le festival signifie une « période de fête » et, plus spécifiquement, une « fête musicale »<sup>688</sup>.

Selon Huard (2001), le concept de « festival » vient d'Angleterre et a pour origine les lettres que les évêques de la « primitive Église » s'écrivent à l'occasion des fêtes, alors appelées « Lettres festives »<sup>689</sup>. Il évoque aussi la définition proposée par François-André Isambert (1924-2017), sous la rubrique « fête », dans l'Encyclopédie Universalis (Paris, 1968) : « Un festival, c'est la célébration symbolique d'un objet en un temps consacré à une multiplicité d'activités collectives à fonction expressive »<sup>690</sup>. Dans le *Dictionnaire des cooccurrences*, on précise qu'un festival touche à un univers semblable à un événement « (très) couru, énorme, populaire, prestigieux »<sup>691</sup> et des verbes, tels qu'accueillir, créer, donner, organiser, présider un festival ou assister à un festival, le décrit.

En conséquence, il apparaît impossible de séparer le festival de l'expérience du spectateur d'un ensemble d'émotions positives comme la joie ou l'euphorie. De plus, l'attitude heureuse entourant cette manifestation artistique rappelle la notion de « festivité », liée d'abord à la « fête », à des « réjouissances », au « festif » (*de la fête*). Bref, il s'agit du besoin d'interaction des individus et du désir humain de partager un moment pour « faire la fête », qu'elle soit organisée par une collectivité, une institution, un groupe religieux, l'État ou un individu.

Depuis le XX<sup>e</sup> siècle, les participants sont qualifiés de « festivaliers.ères », c'est-à-dire la « personne qui assiste à un festival », soit dans un mode passif, soit actif. Un mot à ne pas confondre avec le « fêtard » (qui existe dès l'an 1265, mais qui est recréé au XIX<sup>e</sup> siècle d'après l'expression « faire la fête »<sup>692</sup>), un terme intimement plus près de la noce, du festin ou du festolement (*action de festoyer*)<sup>693</sup>. Dans l'œuvre autobiographique *L'Homme foudroyé* (1945), de l'écrivain français Frédéric-Louis Sauser dit Blaise Cendrars (1887-1961), le participant est

---

<sup>687</sup> Luca DAL POZZOLO et Luisella CARNELLI. « Pour une taxonomie des festivals en Italie – Caractéristiques fondamentales » dans Emmanuel NÉGRIER et al. (dir.). *Op. cit.*, p. 224-225.

<sup>688</sup> Site officiel du projet de recherche *Développement des Publics de la Musique au Québec* (DPMQ). <https://p2m.oicrm.org/Lexique/festival/>

<sup>689</sup> Janin HUARD. *Fête société et culture, Les festivals comme profil culturel de la société québécoise contemporaine*. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 2001, p. 114. *Grand Larousse Encyclopédique*. Paris, Larousse, 1961, vol. 4.

<sup>690</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>691</sup> Jacques BEAUCHESNE. *Dictionnaires des cooccurrences*. Montréal, Éditions Guérin, 2001, p. 153.

<sup>692</sup> NOUVEAU DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE ET HISTORIQUE. *Op. cit.*, p. 302.

<sup>693</sup> LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ. Paris, 1997, p. 435.

également défini comme le « festivant », soit une espèce de festivalier d'été ou un vacancier toujours en fête<sup>694</sup>.

Au Québec, on peut aussi percevoir dans la langue québécoise certains mots relatifs à cette dimension, notamment « fêtege » et « fêteillage », soit l'action de fêter, de fêteiller (fêter), de faire la noce et de participer à une partie de plaisir. On parle alors d'expressions telles qu'un « fêteur » (un noceur), lorsque faire la noce revient à s'enivrer ou « être en fête », ce qui désigne « être saoul »<sup>695</sup>.

### 3.1.1.2 De la fête au festival : un temps bref de célébration

C'est davantage en termes de temporalité que d'étymologie que l'on peut mieux saisir ce qui caractérise le « moment festif » ou la « période festive », car selon Benito (cité dans Berthier, 2015, p. 2), le festival se définit comme « une forme de fête unique, célébration publique d'un genre artistique dans un espace-temps réduit »<sup>696</sup>. Speck (2015) s'appuie aussi sur cette définition<sup>697</sup>. Toutefois, si la dimension temporelle semble importante à ses yeux, les acteurs (organisateur, spectateurs, artistes) qui en font partie le sont également. À ce sujet, Genest (2009) fait une distinction pertinente entre « les parties prenantes essentielles » (l'organisateur et le participant) et « les parties prenantes secondaires » (les prestataires, les fournisseurs, les bénévoles, les commanditaires, les sous-traitants, les donateurs et les subventionnaires)<sup>698</sup>. Outre cette clarification sur les différents acteurs participant à une même idée de travail, le festival demeure une activité éphémère et temporaire malgré sa récurrence périodique. Comme toute fête, le festival a un début et une fin. Il représente une « occasion » délimitée par une durée, de même que par un « avant » et un « après ». C'est la dimension temporelle. Et, en ce sens, le festival constitue souvent le « moment fort »<sup>699</sup> de l'été (ou de la saison) pour les festivaliers des petites municipalités.

---

<sup>694</sup> Lorant DEUTSCH. *Romanesque – La folle aventure de la langue française*. Neuilly-sur-Seine, Éditions Michel Lafon, 2018, p. 366.

<sup>695</sup> Léandre BERGERON. *Dictionnaire de la langue québécoise* [1980]. Montréal, Éditions TYPO, 1997, p. 223.

<sup>696</sup> Jean-Baptiste BERTHIER. *Op. cit.*, p. 2.

<sup>697</sup> Stefano SPECK. *Les grands festivals urbains comme vecteurs de développement durable : le cas des Francofolies de Montréal et du Festival International de Jazz de Montréal*. Mémoire de maîtrise (études urbaines), UQAM, 2015, p. 14.

<sup>698</sup> *Ibid.*, p. 14. Bernard-André GENEST, Tyra W. HILLARD, Cathy BEAUSOLEIL et François BÉDARD. *Gestion d'événements : principes et pratiques*. Laval, Éditions Signal Delta, 2009, 383 p.

<sup>699</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 162.

Pour sa part, Brisson-Duchesne (2014) établit une distinction entre « festival » et « événement », car ce dernier n'est pas récurrent. Selon l'auteure, le festival est la « tenue périodique de manifestations [artistiques] appartenant à un genre donné et se déroulant habituellement dans un endroit précis », contrairement aux événements qui se déroulent « dans un lieu et un temps donnés, un ensemble de circonstances particulières, un contexte remarquable »<sup>700</sup>. C'est pourquoi le « festival » et l'« événement » doivent être traités comme étant d'une seule et même grande famille de manifestations artistiques reliées à la fête, au festif<sup>701</sup>. Quoiqu'ils appartiennent à la même typologie relative aux attractions touristiques, comme des superstructures de loisir faisant partie d'un environnement inclusif, l'événement appartient davantage à la sous-catégorie « loisir et divertissement », alors que le festival fait partie de « culture, histoire et arts »<sup>702</sup>.

Selon Huard (2001), le festival est une fête populaire désacralisée et focalisée, thématique et récurrente, importante et symbolique, organisée et officielle. L'auteur adhère à l'idée qu'il existe deux types de festivals : la fête populaire (moment de réjouissance organisé par et pour la collectivité en raison d'un certain sentiment d'appartenance) et l'événement festif qui est produit par un groupe ou une organisation en particulier avec des intérêts tout aussi spécifiques<sup>703</sup>. Cependant, il exclut l'exposition agricole de la catégorie festivalière car, malgré ses affinités avec le festival, il demeure lié à la production agricole plutôt qu'à « la mise en valeur d'une région par la logique festive »<sup>704</sup>. Pour cette raison, la plupart des festivals sont plutôt des fêtes populaires devenues des événements festifs qui tendent à devenir annuels ou cycliques.

La temporalité des festivals est aussi liée à son contenu ou à ses thèmes. Toujours selon Huard (2001), la fête contient toujours un aspect symbolique car l'« action festive est un jeu »<sup>705</sup>, une dialectique entre le profane et le sacré. En ce sens, le festival est, selon lui, la figure emblématique des fêtes postmodernes, qui se caractérisent par la disparition du sacré depuis la

---

<sup>700</sup> Véronique BRISSON-DUCHESNE. *L'estimation de l'achalandage dans les festivals et événements touristiques du Québec*. Mémoire de maîtrise (loisir, culture et tourisme), UQTR, décembre 2014, p.18. Ces deux définitions sont tirées du *Petit Larousse illustré*, Paris, 2008, p. 385, 415.

<sup>701</sup> Nous nous appuyons sur cette analyse et nous nous inscrivons dans cette ligne interprétative.

<sup>702</sup> Véronique BRISSON-DUCHESNE. *Op. cit.*, p. 25.

<sup>703</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 39.

<sup>704</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>705</sup> *Ibid.*, p. 176.

Deuxième Guerre mondiale<sup>706</sup>, et qui est remplacée plus tard par le « moi » (ego, personne, individu) et l'« internationalité » (mondialisation, village global) sous l'influence du capitalisme<sup>707</sup>. Bref, le festival, en tant que « spectacle de la fête », se situe entre deux pôles symboliques majeurs : l'individualisme et l'universalisme.

### 3.1.1.3 Le festival comme « fait social total »

Selon Huard (2001), le festival doit être considéré dans son organisation et dans sa logistique comme un « art social »<sup>708</sup>. Il n'est pas le seul chercheur à le souligner. En effet, Julien (2012) rappelle que parce qu'il touche à divers secteurs d'activités (démocratique, économique, économie culturelle, touristique, social, culturel, identitaire, politique, etc.), cet événement complexe peut et doit être conçu comme un « fait social total »<sup>709</sup>; expression reprise de Marcel Mauss (1872-1950), en raison qu'il touche à l'ensemble des domaines de la vie sociale. Comme le festival est périodique (généralement annuel), il doit aussi se renouveler constamment, d'où l'importance d'étudier le phénomène<sup>710</sup>. Robineau (2014) souligne aussi que le festival est un vecteur d'identité conçu comme un phénomène social total, en raison qu'il « mobilise toutes les sphères d'activités sociales »<sup>711</sup>.

### 3.1.1.4 Un espace-temps pour vivre une expérience extraordinaire

Dès 1957, cinq années après sa fondation par 52 membres, l'Association européenne des festivals de musique (AEFM) mène une enquête auprès de 84 personnalités européennes du monde musical. Alors que son principal objectif est de démontrer la contribution positive des festivals à la culture européenne, la définition proposée aux interviewés à propos du festival est la suivante :

Un festival est tout d'abord un *événement festif*, un programme complet de représentations artistiques qui transcende la qualité de la programmation habituelle pour atteindre un niveau *exceptionnel* dans un lieu précis. En conséquence, il

<sup>706</sup> Entre 60 et 80 millions de morts, plusieurs millions de blessés, 30 millions d'Européens déplacés.

<sup>707</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>708</sup> Janin HUARD. *Fête société et culture, Les festivals comme profil culturel de la société québécoise contemporaine*. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 2001, p. 191.

<sup>709</sup> Marcel MAUSS. *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris, collection Quadrige (4<sup>e</sup> édition), PUF, 1968, 482 p.

<sup>710</sup> Anne JULIEN. *Les festivals francophones en Ontario : vecteurs de la vitalité culturelle d'une communauté minoritaire – une étude de cas multiples*. Thèse de doctorat (sociologie), UdeM, octobre 2012, p. 244.

<sup>711</sup> Anne ROBINEAU. *Étude sociologique de la musique actuelle au Québec : le cas des Productions Supermusique et du Festival International de Musique Actuelle de Victoriaville*. Thèse de doctorat (sociologie), UdeM, 2004, p. 176.

présente une beauté singulière qui ne peut être atteinte que *pendant une période de temps limitée*.<sup>712</sup>

Le festival est un espace-temps qui se définit par sa réalisation en dehors de la vie courante, soit au-delà de la normalité de la vie. En lien avec son aspect festif lié à une célébration musicale et sa temporalité éphémère, cette manifestation artistique sociale opère une rupture avec la vie ordinaire, en offrant de « l'extraordinairement »<sup>713</sup>. À ce titre, le festival offre de l'inédit, de la rareté.

Wermeille (2008) approuve l'idée d'un événement de temporalité réduite qui s'inscrit dans une dynamique d'unicité, acquise par la création d'un temps différent, propre au festival<sup>714</sup>. De plus, elle précise l'importante notion de « rendez-vous » associée au festival, qui permet de fidéliser les spectateurs, même s'il s'agit bien souvent d'un public-cible. Elle insiste sur le concept du « festivable », résumé dans l'importance de l'expérience du festivalier. Ce concept doit être envisagé comme une expérience de l'espace-temps qui implique la place et le rôle du spectateur en tant qu'acteur-clé dans ce phénomène, incluant la dimension physique matérielle (installation, géographie) du festival et la gestion de la temporalité de l'événement, en dépit de sa périodicité (annuelle)<sup>715</sup>. En d'autres mots, ce qui caractérise le festival ne se limite pas à ce qui est « à voir », mais à ce qui est « à vivre », car on est amené à « vivre les festivals »<sup>716</sup>.

Simard (2010) va dans le même sens, car dans toutes les définitions qu'elle relève, le sens du concept de festival rejoint celui de l'authenticité de la fête et, dans son sens premier, celui d'être « un moment séparé de la vie quotidienne et de son fardeau »<sup>717</sup>. À ce titre, un festival doit sortir de l'ordinaire et de la routine pour s'imposer<sup>718</sup>. De plus, le festival se définit par une « interconnexion » plutôt qu'une autonomie complète. Attraction quasi permanente, il est une mise en scène de la ville misant sur le divertissement, le plaisir et le spectaculaire<sup>719</sup>. Simard traite aussi

---

<sup>712</sup> Anne-Marie AUTISSIER. « Quel rôle pour les associations de festivals ? » dans *L'Europe des festivals – De Zagreb à Édimbourg, points de vue croisés*. Toulouse (France), Éditions de l'attribut, 2008, p. 128-129.

<sup>713</sup> Anaïs WERMEILLE. *Le « Festivable » ou conceptualisation de l'expérience des festivals de cinéma : exemple du Festival du Nouveau Cinéma de Montréal*. Mémoire de maîtrise (communication), UdeM, 2008, p. 51, 101, 113, 130, 132.

<sup>714</sup> *Ibid.*, p. 33, 51.

<sup>715</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>716</sup> *Ibid.*, p. 50, 125.

<sup>717</sup> Émilie Julie SIMARD. « Montréal, ville de festivals » entre culture et tourisme culturel: le cas de Montréal en lumière. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 2010, p. 23.

<sup>718</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>719</sup> *Ibid.*, p. 133.

de « superfestival »<sup>720</sup>, un terme qui englobe les tendances actuelles d’omnivorisme en culture, de pluridisciplinarité et d’éclectisme<sup>721</sup>.

Par contre, elle souligne la complexité de la définition du concept de festival lorsqu’il se déroule dans une grande ville, telle que Montréal, car son omniprésence tout au long de l’année entre en contradiction et rompt avec sa définition ancienne, soit celle d’une période extraordinaire. En effet, le calendrier des événements dans cette ville s’étend sur plus de 250 jours. Les grands festivals « se confondent de plus en plus avec la vie quotidienne », ils sont concentrés à l’extérieur, au centre-ville, et « il devient presque impossible d’y échapper »<sup>722</sup>.

En résumé, il convient de souligner que l’ensemble des auteurs (Huard, 2001; Simard, 2010; Julien, 2012; Robineau, 2014) s’entendent sur le fait que cette « manifestation artistique éphémère » soit conçue comme une rupture par rapport au quotidien; cette caractéristique étant fort importante.

### 3.1.1.5 Un concept polysémique

#### *Culture populaire, humour et mésusage du terme « festival »*

Le concept de « festival » apparaît polysémique, car il possède diverses significations. On le retrouve essentiellement dans la culture populaire, soit dans de multiples expressions idiomatiques, où son usage dépasse les cadres théoriques de la recherche universitaire<sup>723</sup>. Malgré l’aspect anecdotique de certaines de ces utilisations, le concept de « festival » est cité dans divers contextes, allant de l’humour à la politique en passant par la littérature, par la mise en scène de fictions ou lors d’événements non recommandables, dont voici un aperçu :

Le congolais Serge Mienandi peint, en 2016, la toile intitulée « Le Festival des Oiseaux » qui représente onze oiseaux de son pays dans des couleurs plutôt vives<sup>724</sup>. Un autre exemple qui attire l’attention est celui qui est diffusé, en août 2021, sur la chaîne YouTube du podcast québécois Les Films dans le cabanon. Il s’agit d’un trio de cinéphiles shawiniganais, spécialisé dans « le meilleur du pire » du cinéma, qui parle de l’expression des *scam fest* (festival de l’escroquerie),

<sup>720</sup> Richard A. PETERSON « Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives ». *Sociologies et Sociétés*, vol. 36, no 1 (2004), p. 145-164.

<sup>721</sup> Nous reviendrons plus tard sur cette spécificité.

<sup>722</sup> Émilie Julie SIMARD. *Op. cit.*, p. 130.

<sup>723</sup> Dans cette section, nous voulons porter à l’attention du lecteur certaines formulations intéressantes, voire humoristiques qui ont ponctué notre parcours de chercheur depuis le début de notre recherche doctorale.

<sup>724</sup> <https://www.art-kelen.com/galerie-virtuelle-serge-mienandi>

soit les festivals frauduleux dans le cinéma indépendant qui permettent de faire des profits au détriment des cinéastes professionnels. Dans une vidéo sur l'importance de la langue française, publiée en février 2022, l'actrice Catherine Éthier désire « faire de [s]a langue le plus grand des festivals »<sup>725</sup>.

Un autre exemple de représentation populaire du festival réside dans l'épisode 18 de la saison 4 (2011-2012) de l'émission : « Star Wars : The Clone Wars » (la Guerre des Clones), diffusée sur la chaîne Disney+. « Le festival de la lumière » est mis en scène sur la planète Naboo, au même moment où se déroule un attentat politique. Aussi, dans un épisode des Simpson, on utilise l'expression « festival de la paranoïa »<sup>726</sup>. On trouve également dans l'épisode 5 de la saison 2 de la série *Locke & Key* (2021), produite par Netflix, intitulé : « Le passé antérieur », l'intrigue narrative se déroule dans un festival d'hiver (Annual Winter Fest). La série controversée *South Park*, qui dénonce l'actualité politique par un humour grinçant, présente un spectacle de Terrance & Phillip dans le cadre du « Earth Day : Brain Washing Festival » dans l'épisode 5 de la saison 5 (2001). Dans la série « *La Servante écarlate* », basée sur le roman de l'écrivaine Margaret Atwood, l'épisode 5 de la saison 2 (2018), intitulé « Semences », a lieu le « Festivoraïson » (Prayvaganza), une cérémonie de mariages forcés entre les gardiens de la communauté et de jeunes filles. Dans la nouvelle série « *Andor* » (2022), à propos de l'univers Star Wars et diffusée sur Disney+, l'épisode six intitulé « L'œil » se déroule pendant un festival autochtone lié à un phénomène astrophysique. Dans la nouvelle série états-unienne réalisée par Tim Burton (Netflix, 2022), sur le personnage fictif de Mercredi Adams, un festival traditionnel qui existe depuis 74 ans, la Fête des moissons du village de Jericho (Jericho Harvest Festival), est au cœur de l'intrigue dès le premier épisode. Au Québec, c'est dans la première saison de la série « *La Maison bleue* », diffusée à Radio-Canada à l'hiver 2021, que l'on retrouve la mention d'un fictif « Festival de la palourde » à Kennebunk.

On retrouve aussi la mention de festival dans une œuvre littéraire d'octobre 1923, de l'écrivain H.P. Lovecraft (1890-1937), intitulée : « The Festival », et publiée dans *Weird Tales*, en janvier 1925. Il s'agit de la première mention d'une traduction en latin du *Necronomicon*, un grimoire occulte utilisé et adoré par les participants lors de la cérémonie de clôture d'un festival.

<sup>725</sup> 24 HEURES. « La lettre d'amour de Catherine Éthier à la langue française », vidéo (2min 21), 10 février 2022, 24 heures. <https://www.24heures.ca/2022/02/10/la-lettre-damour-de-catherine-ethier-a-la-langue-francaise?>

<sup>726</sup> L'épisode no 584 « Les codes des femmes » (S27, E10) dont la 1<sup>ère</sup> diffusion était le 3 janvier 2016 aux États-Unis.

Dans son ouvrage sur l'histoire de la Nouvelle-France, Guy Giguère intitule l'une de ses chroniques « le Festival de la bêtise humaine »<sup>727</sup> sur une guerre de pouvoir entre M. de Lotbinière et le curé Étienne Boullard lors de la succession du deuxième évêque de Québec, en 1727.

On trouve aussi le « Festival des couilles et autres histoires vraies », de Chuck Palahniuk (2005), l'auteur de *Fight Club*, qui débute avec l'histoire du véritable « Testy Festy, le festival de la couille du Rock Creek Lodge » (p. 25-31), fondé en 1982 par Rod Jackson<sup>728</sup>. Outre l'éloge de la gastronomie autour de la couille de taureau, l'événement offre des spectacles de chair. Le romancier raconte son expérience d'avoir aperçu des extraits charnels de pervers qui aiguisent leur voyeurisme<sup>729</sup>.

Toutefois, c'est le milieu de la chanson qui abonde en références directes au mode de vie du festival musical estival, notamment avec la pièce « Au festival »<sup>730</sup> du groupe punk-rock francophone Comdero (fondé à Joliette, en 2009); l'auteur-compositeur-interprète Keith Kouna parle des festivals dans la deuxième chanson de son album *Du plaisir et des bombes* (2012), dans la pièce « Pas de panique » :

*Sinon, j'fais une sortie publique  
Et un petit scandale  
Quand les radios boudent ma shit  
Ou qu'on m'booke pas d'un festival*

Le chanteur du groupe Bleu Jeans Bleu chante : « Je suis tombé en amour au festival du bœuf » dans leur pièce Fifth wheel, issue de l'album « Franchement WOW » (2016). Le groupe saguenéen Orloge Simard parle d'eux-mêmes avec ironie dans la troisième pièce de leur album rock « À chacun son Waterloo » (2020), intitulée « Seuls contre tous » : « Conseil aux festivals, *bookez pas ces gros sales / Mais pourquoi ça marche leurs affaires, c'est pas clair* ». Enfin, le groupe Québec

<sup>727</sup> Guy GIGUÈRE. *Honteux personnages de l'histoire du Québec*. Montréal, Stanké, 2002, p. 76-82.

<sup>728</sup> <https://fr.yourtripagent.com/9915-what-you-need-to-know-about-testy-fest-montana-s-testicle-eating-festival>

<sup>729</sup> À la boutique de souvenirs, les gens font la file pour avoir des gilets du Festival (11,95 \$), des cache-sexes noirs du Festival (5,95 \$), des godemichets sculptés à la main (15 \$), etc. Comme il y a des femmes et des hommes nus presque partout, on y vend des appareils-photos jetables à 15,99 \$. Chuck PALAHNIUK. *Le Festival de la couille et autres histoires vraies*. Paris, Folio (Gallimard), 2009, p. 25-31.

<sup>730</sup> Une version live au Festival crash'N'burn 2012 à Saint-Jean-de-Matha : [https://www.youtube.com/watch?v=In\\_Pib\\_ZYfl](https://www.youtube.com/watch?v=In_Pib_ZYfl)

Redneck Bluegrass Project fait aussi mention des festivals dans son quatrième album, *Royale Régatine* (2016), plus précisément dans le refrain de la chanson « Vivre su'mon vieux gagné »<sup>731</sup> :

*J'ai pas guère le profil d'la fourmi  
J'ai plus le profil d'la cigale  
Malgré les bars ouverts  
Les chèques de festivals*

Parfois, les chansons servent de tremplin pour valoriser l'esprit festif des Québécois grâce aux nombreux festivals et événements de masse. Par exemple, l'« Hymne à Québec » (2010), du groupe rap Loco Locass, est une pièce dédiée à la capitale, sur l'album *La Série Montréal-Québec*. On y aborde la question du festival : « Carnaval festival fête nationale / L'hiver comme l'été les nuits sont malades mentales ! ». En 2010, la chanson est aussi utilisée dans un esprit touristique<sup>732</sup>.

Une autre chanson qui célèbre un festival québécois est la pièce *Woodstock en Beauce*, de Mononc' Serge (alias Serge Robert), ancien bassiste du groupe Les Colocs, sur le deuxième album de *L'Académie du Massacre*, avec Anonymus, intitulé « Musique barbare » (novembre 2008). Le vidéoclip de cette chanson est réalisé par Mathieu Charest et tourné les 3 et 4 juillet 2009 sur les lieux mêmes du festival beauceron. Il est publié le 20 juillet suivant. De plus, il existe aussi une version acoustique de la chanson dans l'album solo de Mononc' Serge, « Réchauffé 2 » (2020). De leur côté, sur l'album « La Grand-Messe » (2004), Les Cowboys Fringants placent l'action de leur pièce *Camping Sainte-Germaine* « au beau milieu du festival Country ». On trouve également la rime « Au festival de jazz on meurt d'ennui / Pis qui est-ce qui connaît John Pizzarelli ? »<sup>733</sup>, dans la chanson « J'haïs Montréal »<sup>734</sup>, sur l'album « Recrue de l'année » (2010), de l'ancien joueur de hockey sur glace Roberto « Bob » Bissonnette (1982-2016), aussi musicien. Malgré son décès tragique en hélicoptère, en 2016, Bissonnette est réputé par ses adeptes pour l'organisation de son propre « Festival de la *cerveza* » à Puerto Plata, du 22 au 29 janvier 2016.

Par ailleurs, c'est surtout dans le domaine de l'humour qu'on retrouve des références sur l'univers festivalier, au Québec. Lors de son passage à l'émission *Tout le monde en parle*, le 23 mai 2021, l'humoriste Virginie Fortin parle du « festival de la bienveillance sur les réseaux

<sup>731</sup> <https://qrbp.bandcamp.com/track/vivre-sumon-vieux-gagn>

<sup>732</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=Ek5NeEmGvs4&list=WL&index=86>

<sup>733</sup> Mononc' Serge interprète sa pièce « Woodstock en Beauce » : <https://www.youtube.com/watch?v=2UR-gGRFo0>

<sup>734</sup> Bob Bissonnette interprète sa pièce « J'haïs Montréal » : <https://www.youtube.com/watch?v=UOgmQpx5Fsk>

sociaux », en référence aux vagues de haine qui déferlent sur ces plateformes. En 2021, Sam Breton invente, quant à lui, une expression lorsqu'il parle du « festival des toilettes », en raison des céréales trop riches en fibres. Le 28 mai 2020, dans son édition de « L'actu à Louis T », une émission hebdomadaire du lundi au jeudi, l'humoriste fait une blague sur les festivals vers 12 min. 50, à propos de la version virtuelle du Rockfest qui a lieu malgré les mesures de distanciation :

Évidemment l'expérience ne sera pas pareille, c'est beaucoup plus difficile de tomber enceinte d'un inconnu en faisant l'amour dans une toilette chimique... avec les règles de distanciation physique. Mais pour ceux qui voudraient vivre l'expérience Rockfest, à la maison, trouvez-vous un coin de votre terrain, idéalement sans gazon, sur de la terre battue, arrosez-le pendant trois jours, pis mettez une tente dessus après. Bon festival !<sup>735</sup>

De son côté, Mike Ward fait une blague sur le tournage réel d'un film porno sur les lieux du Rockfest de Montebello en disant qu'il faudrait le renommer « Le Cockfest » ou « Le Rockfist ».<sup>736</sup> De passage au balado de Mike Ward, intitulé « Sous écoute », lors de l'épisode 402 (19 décembre 2022), le guitariste Pépé parle de la « festivalite aigüe » à propos de l'artiste Plume Latraverse qui ne veut plus faire la tournée des festivals. Quant à Korine Côté, elle exploite le créneau du festival dans diverses chroniques à la radio<sup>737</sup>. Une mention spéciale peut également être attribuée à Simon-Olivier Fecteau qui parle du « festival du caméo de luxe », à propos de la pub Uber Eat, dans le *making of* du Bye-Bye 2021. Une mention est également adressée à Charles Beauchesne, dans l'épisode 19 de son populaire balado « Les pires moments de l'histoire » (Urbania), qui parle des Jeux olympiques de Berlin de 1936 comme d'un « festival de l'eugénisme et de la supériorité raciale »<sup>738</sup> imaginé par Goebbels, soit un « festi nazi ». Dans l'épisode 22, portant sur le grand incendie de Chicago en octobre 1871, Charles Beauchesne suggère l'expression « le festival de l'incendie »<sup>739</sup> pour parler avec humour de cet événement tragique.

<sup>735</sup> [https://www.facebook.com/watch/live/?v=246013699794722&ref=watch\\_permalink](https://www.facebook.com/watch/live/?v=246013699794722&ref=watch_permalink)

<sup>736</sup> *Mike Ward Sous Écoute* a fait un spécial Rockfest (émission no 68), mis en ligne sur sa chaîne le 13 juin 2016. <https://www.youtube.com/watch?v=y9xalOojoFA>

<sup>737</sup> Outre sa chronique « Les festivals » (août 2016) et « La bienséance – Osheaga » (août 2018), elle fait plusieurs capsules sur de faux événements : la 5<sup>e</sup> édition du Festival d'auteurs et d'autrices de Saint-Viateur et Sainte-Viatrice, le Festival transcontinental de la gougoune de Saint-Césaire, le Festival aquatique de l'eau courante de Gatineau, le Festival légendaire de la p'tite molle de Baie-Saint-Paul, le Festival municipal du cowboy de Saint-Gendron, ainsi qu'une chronique en direct du Festival du beigne et de ses trous. On peut entendre ces sketches sur sa chaîne YouTube.

<sup>738</sup> Charles BEAUCHESNE, « Les Olympiques d'Hitler » : <https://www.youtube.com/watch?v=sfBVDT7OmY>

<sup>739</sup> Charles BEAUCHESNE, « L'incendie de Chicago » : <https://www.youtube.com/watch?v=Iv5qOhM4wP0>

Quant à l'humoriste engagé, Fred Dubé, il écrit sur sa page Facebook, en avril 2020, qu'« il suffit de partir l'expression « Festival de l'école ». Sans doute veut-il dire par là qu'en classant l'école dans la catégorie des festivals, on est sûr qu'ils ne deviennent pas des foyers de contamination lors du prochain déconfinement. En commentaires, Réal Martel suggère un « festival des sports d'été encabanné ! » et Willie Gagnon parle de « School Fest » parce que tous veulent plus d'anglais. Cet exemple amène à réfléchir au fait qu'un festival doit éventuellement porter sur les thèmes suivants : savoir-être/savoir-vivre, partage du savoir (connaissance gratuite), érudition, etc. Le 15 juillet 2021, Fred Dubé récidive avec la phrase « Le festival de Cannes est à la culture, ce que le tourisme spatial est au transport en commun ». Le 10 septembre 2021, l'humoriste publie une réflexion lorsqu'il apprend l'annulation du festival LVL UP<sup>740</sup> : « De “récents événements survenus sur le territoire lavallois” auront eu raison de la tenue du 2<sup>e</sup> LVL UP. Après avoir annulé le *show* du rappeur Loud par “crainte d'incidents par armes à feu dans la foule” causés par des gangs de rue, la police de Laval annule aussi la pièce de théâtre *Les aiguilles et l'opium* de peur que ça attire les manifestants Antivax ». Dans son troisième et plus récent spectacle, intitulé « Les fleurs du tapis » (2023), Rachid Badouri commente l'actualité politique en dénonçant « le festival des attentats terroristes en Europe » qui font bien mal paraître les arabes.

Au chapitre des émissions de télévision à connotation humoristique, on note plusieurs références au festival. Par exemple, à Télé-Québec, les Appendices font un sketch pour vanter le faux « Festival de Rock de St-Roch – du lundi 15 août au mardi 17 août dans le sous-sol du presbytère ». Ce festival fait un retour dans le quatrième épisode de la neuvième saison (2021), ainsi qu'un sketch dédié au « Symposium Estrie-d'Art », dans l'épisode avec le comédien Patrice Robitaille. En mai 2016, dans leur hommage à François Pérusse, le sketch des Appendices précise que leur Gala des prix de la télé communautaire est une présentation du « Festival de la poignée de Macaroni à viande de St-Soda », avec le slogan : « Viande donc faire un tour ! ». De plus, à l'achat d'une deuxième assiette de macaroni, les gens reçoivent... une deuxième fourchette.

À l'émission *Infoman*, pour sa dernière chronique de la dernière émission de la saison, le 18 juin 2020, Chantal Lamarre reprend, en mode distanciation et avec humour, les grands événements annulés de l'été<sup>741</sup>. Le 25 mars 2021, dans leur sondage à la population, Jean-René

<sup>740</sup> Catherine RICHER. « Un festival hip-hop annulé à Laval pour des raisons de sécurité », 10 septembre 2021, *Radio-Canada / Ici Grand Montréal*.

<sup>741</sup> <https://ici.radio-canada.ca/infoman/emission/2020/06/19/les-evenements-annules-de-l-ete-en-mode-distanciation/>

Dufort précise que la situation sera revenue à la normale « quand Mc Gilles va retourner dans les festivals ». Le 8 avril 2021, l'animateur parle alors du « festival du yo-yo », à propos du premier ministre François Legault et sa manie de déconfiner et de reconfiner l'ensemble du Québec. Lors de son spécial télévisé pour l'année 2022, Jean-René Dufort fait référence à un « festival du cocktail molotov » en raison de la guerre en Ukraine. Le 26 janvier 2023 (épisode 16), Jean-René Dufort parle d'un festival en Espagne, dans la ville de Piornal, durant lequel la population lance des navets à une mascotte qui symbolise le mal. Enfin, à l'émission Tout le monde en parle, lors de l'épisode 17 de la saison 4 (2020), l'animateur Guy A. Lepage parle d'un « festival de la connerie », en parlant des conspirationnistes de QAnon. Le même soir, Marie-Michèle Lajoie, une invitée qui est victime de la COVID-19, parle des *gyms* comme du « festival de la gouttelette ». Enfin, le 26 mars 2023, Sandrine Pelletier et Marie-Ève Morin y parlent du fléau du GHB dans les festivals de musique électronique dans lesquels au moins un participant *swipe* à chaque heure<sup>742</sup>.

Les festivals québécois sont capables d'autodérision, tel qu'en témoigne la publication Facebook, en juin 2021, du festival La Noce de Saguenay qui précise que cette appellation fait référence aux légendaires et très populaires (faux) mariages à 10 \$ qui se déroulent durant leur événement musical : « Sans ça, ça s'appellerait peut-être, genre, le Festival International de Musique Wack de Chicoutimi. Le FIMWC, mettons, ou le Festifromage et on mange du fromage saguenéen en écoutant des shows. Ou, tsé, mettons, le Swag Fest ou les Fjordinades ».

Par ailleurs, de nombreux mésusages existent, soit un usage abusif ou détourné (de quelque chose) – sur la manière dont certaines personnalités publiques utilisent le mot « festival », à savoir comme une notion fourre-tout en référence à une panoplie de contextes, d'événements ou d'items rassemblés en grande quantité. Par exemple, dans une publicité, telle que vue lors d'une promenade au centre-ville trifluvien, à l'été 2021, un panneau du Randolph Pub Ludique de Trois-Rivières annonce le « Festival de la Sangria »; la dixième édition de l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde (INM) de Montréal, du 14 au 17 août 2013, est comparée à une « école de citoyenneté aux airs de festival pour les 15 à 35 ans »<sup>743</sup>; lors du Superbowl LIV, le 2 février 2020, une publicité francophone du produit « Coke Extra » est présenté à la télévision canadienne, en situant l'action dans le cadre d'un festival de musique en plein air; la publicité du magasin Léon à RDI, le 12

<sup>742</sup> Épisode 21 de la saison 19, 1h 45 min. : <https://ici.tou.tv/tout-le-monde-en-parle?lectureauto=1>

<sup>743</sup> *Le Monde Ouvrier*, no 103 (septembre-octobre 2013), p. 7.

novembre 2019, fait la promotion d'« économies festives ». Il y a également la publicité du traiteur urbain « Fraîche » qui annonce des « bouchées & canapés festives ». En mars 2020, lors d'une visite à Montréal pour l'exposition d'immersion totale sur Van Gogh, un panneau publicitaire fait la promotion d'un « festival de brochettes » (Nickels)<sup>744</sup>; alors que dans le menu du célèbre restaurant montréalais La Banquise, qui a ouvert ses portes en 1968, on y retrouve la savoureuse poutine « La Festival : steak haché, fromage suisse, piments forts et rondelles d'oignons ».

Le festival peut aussi devenir un argument politique, voire une arme intellectuelle, afin de susciter une polémique ou un scandale, comme le fait le responsable de la controversée chaîne YouTube « Nomos-Tv »<sup>745</sup> Alexandre Cormier, qui fait référence à « un million d'immigrés par année »<sup>746</sup> au « festival du déchet » en parlant d'immigrants violents qui tuent des Canadiens avec un couteau. En juin suivant, il dénonce que la Saint-Jean-Baptiste sur les Plaines d'Abraham à Québec soit passée de 250 000 personnes, en 2009, à 40 000, en 2012. Selon Alexandre Cormier, « la Saint-Jean-Baptiste, c'est devenu le festival du n'importe quoi ! »<sup>747</sup>. Le 7 février 2022, l'organisateur de la manifestation à Québec contre les mesures sanitaires, Kevin Big Grenier, parle de son événement comme d'un « carnaval de la liberté » et d'« un Woodstock de la liberté »<sup>748</sup>.

Même si ces représentants de la droite nationaliste québécoise ne sont pas si connus du grand public, certains chroniqueurs de journaux utilisent leur tribune ainsi que le mot « festival » afin de servir le sens de leur propos. Que ce soit pour parler de la piètre performance de Joël Legendre au Gala des prix Gémeaux en 2012, en coiffant un article par le titre : « Le festival du malaise »<sup>749</sup> ou, encore, pour discuter de l'émission humoristique de Martin Matte, *Les Beaux malaises*, qualifiée de « festival de malaises »<sup>750</sup>. En février 2017, à l'occasion du Mondial prévu en 2018 en Russie, les *hooligans* russes promettent un « festival de la violence »<sup>751</sup>. Le 1<sup>er</sup> juillet

<sup>744</sup> En cherchant un peu sur le web on en trouve un autre du même nom à Amos.

<sup>745</sup> La chaîne et ses 30 000 abonnés est victime de censure et fermée en octobre 2021.

<sup>746</sup> Émission du 3 avril 2021, vers 22 minutes. <https://www.youtube.com/watch?v=eP5INhA7B-s>

<sup>747</sup> <https://nomos-tv.com/emissions/37392>

<sup>748</sup> Sébastien TANGUAY. « “Un Woodstock de la liberté” promis à Québec », 7 février 2022, *Le Devoir*.

[https://www.ledevoir.com/societe/670512/bernard-gauthier-invite-les-manifestants-a-quitter-quebec?utm\\_source=infolettre-2022-02-07&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=infolettre-quotidienne](https://www.ledevoir.com/societe/670512/bernard-gauthier-invite-les-manifestants-a-quitter-quebec?utm_source=infolettre-2022-02-07&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-quotidienne)

<sup>749</sup> Hugo DUMAS. « Le festival du malaise », 17 septembre 2012, *La Presse*.

<https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/hugo-dumas/201209/17/01-4574631-le-festival-du-malaise.php>

<sup>750</sup> Karine TREMBLAY. « Martin Matte : festival de malaises », 27 décembre 2014, *La Tribune*.

<https://www.latribune.ca/2014/12/27/martin-matte--festival-de-malaises-f99f899c867b46313b717a5c74c9c41f>

<sup>751</sup> AGENCE FRANCE-PRESSE. « Mondial 2018 : Les hooligans russes promettent un *festival de violence* », 17 février 2017, *Agence France Presse* via *Le Journal de Montréal*.

2019, dans *La Presse*, Philippe Teiscera-Lessard écrit sur le « festival du déménagement » qui recommence chaque année à l'aube du 1<sup>er</sup> juillet « dans un grand jeu de chaise musicale »<sup>752</sup>. La chaîne L'histoire nous le dira du professeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Laurent Turcot, reprend l'expression en parlant d'un article de l'historien du journal *Le Devoir*, Jean-François Nadeau : « De l'origine du festival du déménagement du 1<sup>er</sup> juillet ! ». Déjà en 2003, Nancy Massicotte écrit un article, intitulé : « Le festival du fast-food » en raison de la stimulation du domaine de la restauration par la période des déménagements, doublant presque le nombre de commandes dans les pâtisseries<sup>753</sup>. Dans *La Presse* du 18 avril 2020, Lysiane Gagnon titre son article sur le scandale de la rémunération abusive en santé : « Médecins spécialistes en CHSLD : le festival de la démagogie »<sup>754</sup>. Cette dernière expression semble d'ailleurs l'une des plus populaires, par sa récurrence, car elle revient souvent, et ce, dans différents contextes. Lors des élections provinciales à l'automne 2022, le journaliste Paul Larocque parle dans son émission « Le Bilan » à LCN, le 7 septembre, du « festival des attaques, le *derby* de démolition sur les idées de Québec solidaire »<sup>755</sup> au sujet de François Legault pendant le débat; alors que la correspondante parlementaire Hélène Buzzetti (Gatineau) discute au Téléjournal de Radio-Canada, le 27 octobre, à propos du « festival des égos blessés » au sujet des candidats élus, mais sans ministères. Le 12 février 2023, au Téléjournal midi de Radio-Canada, on aborde le Super Bowl LVII comme « le festival de la démesure », notamment en raison du coût des publicités. Le 16 février 2023, aux nouvelles du sport au Téléjournal du soir de Radio-Canada, on parle du « festival du trois » concernant le match de hockey opposant les Canadiens de Montréal aux Hurricanes de la Caroline.

Cependant, le meilleur exemple est sans doute celui de Richard Martineau, dans *Le Journal de Montréal*, pour ses mésusages du mot « festival » dans ses chroniques, soit le titre de l'article publié le 4 août 2018, intitulé : « Le Festival des gnochons », à propos de la reconstruction d'une place publique inaugurée par Denis Coderre pour le 375<sup>e</sup> de Montréal, au coût de 142 M \$, en

<sup>752</sup> Philippe TEISCEIRA-LESSARD. « Le Québec déménage », 1<sup>er</sup> juillet 2019, *La Presse*.

<https://www.lapresse.ca/actualites/2019-07-01/le-quebec-demenage>

<sup>753</sup> Nancy MASSICOTTE. « Le festival du fast-food », 2 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>754</sup> « Triste semaine. À une effroyable tragédie humanitaire s'est ajouté un bruyant festival de démagogie. À commencer par le gouvernement qui a ciblé les médecins avec une étrange insistance comme s'ils étaient responsables d'une situation dans laquelle ils n'ont rien eu à voir. C'est sur eux seuls qu'on a mis la pression, comme si le fait d'être les mieux rémunérés les obligeait à s'immoler sur l'autel du bien commun ». Lysiane GAGNON. « Médecins spécialistes en CHSLD : le festival de la démagogie », 18 avril 2020, *La Presse*.  
<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-04-18/medecins-specialistes-en-chsld-le-festival-de-la-demagogie>

<sup>755</sup> <https://www.facebook.com/watch/?v=1482166562206471>

raison que les dalles de béton y sont mal installées. Richard Martineau récidive, le 19 juin 2019, en parlant de la mort tragique, le 20 janvier de la même année, de la mère de l'ex-politicien Gilles Duceppe embarrassée à l'extérieur en plein hiver en lui ayant causé six heures de souffrance : « Un festival d'erreurs et de non-respect des règles de sécurité les plus élémentaires ». Le 9 avril 2020, il intitule sa chronique : « Le festival du tapon » dans laquelle il s'attaque aux antivaccins et aux autres partisans des théories du complot :

Il n'y aura peut-être même pas de festivals, cet été, au Québec ! Vous imaginez ? Le Festival international des arts de la marionnette de Saguenay, le Festival Hommes Forts de Warwick, le Festival du Bûcheux de Saint-Pamphile, la foire du camionneur de Barraute, le Festival du cochon de Sainte-Perpétue, le Festival du Blé d'Inde de Saint-Célestin, le Festival de la galette de sarrasin de Louiseville... Tout ça risque d'être annulé, à cause du Festival du pangolin de Wuhan qui a mal viré ! Maudite mondialisation ! TOUT UN SPECTACLE ! Le seul événement culturel d'envergure qu'il nous reste est le Festival du tapon. Un véritable phénomène ! Ce festival n'en est qu'à sa toute première édition et déjà, il est connu internationalement ! Après Le loup, le renard, le lion [Leclerc, Vigneault, Charlebois] qui ont électrisé les plaines d'Abraham en août 1974, voici Le tousseur, la morveuse et la cracheuse ! On ne peut rêver de meilleurs ambassadeurs pour le Québec !

Même si l'article précédent est désormais supprimé du site du quotidien montréalais, on peut encore retrouver les commentaires des internautes sur la page personnelle du chroniqueur. Dans cet espace virtuel, selon Céline Jean : « Cette année, ce sera le festival de l'arrosage d'asphalte ! ». En janvier 2021, Richard Martineau titre sa chronique quotidienne, qui dénonce un « brouhaha [qui] devient cacophonique » à propos du fait que tout le monde a son opinion sur la meilleure manière d'endiguer la pandémie, notamment à propos du « COVID: le festival des Ti-Joe Connaisseur [...] Je ne savais pas qu'il y avait tant d'experts en épidémiologie au Québec. C'est fou ! Tu donnes un coup de pied dans une poubelle, et il y en a dix qui sortent »<sup>756</sup>. En mars 2022, la journaliste Sophie Durocher, titre sa chronique « Le festival des controverses »<sup>757</sup>, afin de discuter du scandale du moment entourant le départ de l'artiste Émile Bilodeau du Festi-Plage, en

<sup>756</sup> « À l'ère où tous et chacun réclame des excuses au nom d'un ancêtre ou du passé, les vendeurs d'assurances et autres « gosseux » de médias sociaux en font leurs choux gras et se pavanent au festival de la repentance. Ils diront ce qu'il faut, se mettront à genoux tant qu'il faudra. En autant que cela n'implique aucun vrai changement, aucun changement structurel. C'est payant de demander pardon. [...] ». Pierre-Luc BÉGIN. *ANTI-QUÉBEC : La haine du Québec et des francophones de la Confédération à aujourd'hui*. Québec, Les Éditions du Québécois, 2021, p. 121.

<sup>757</sup> Sophie DUROCHER. « Le festival de la controverse », 11 mars 2022, *Le Journal de Montréal*.  
<https://www.journaldemontreal.com/2022/03/11/le-festival-de-la-controverse>

raison qu'il juge la programmation artistique pas assez féminine, et le retrait de l'artiste autochtone Samian, en raison que ces chansons ne sont pas assez en français. Pour remédier à cette controverse, elle imagine la création ironique d'un « festival exemplaire » : « Pour satisfaire toutes les doléances et toutes les exigences de la communauté artistique, je propose qu'on parte un Festival de la rectitude politique qui cochera toutes les cases de l'Équité, la Diversité, l'Inclusion. On l'appellera... le Festival de la perfection »<sup>758</sup>.

L'usage populaire du mot « festival » résonne aussi politiquement chez certains citoyens engagés, tels qu'Alain Cognard qui dénonce, en 2003, le pavage récurrent depuis 1983 d'une rue du Vieux-Montréal à la manière de Sisyphe : « On a instauré une sorte de festival annuel de pose de pavés dans la rue de la Commune »<sup>759</sup>; en 2006, l'humoriste engagé François Parenteau du groupe Les Zapartistes (fondé en 2001) cite Claude Morin de passage à l'émission *Le Point*, pour dénoncer les souverainistes ayant commenté positivement l'œuvre de Trudeau père « comme étant un festival de l'hypocrisie. Et Claude Morin sait de quoi il parle, car c'est un expert en hypocrisie... »<sup>760</sup>. Plus loin, Parenteau parle du Forum social mondial comme « une sorte de Woodstock politique et social de la mouvance de gauche et altermondialiste qui veut faire le contrepois à la rencontre à Davos »<sup>761</sup>. En juin 2021, le militant et auteur Roméo Bouchard dénonce sur sa page Facebook, le « Festival de la diversité », soit le spectacle de la Fête nationale marqué par l'absence de rapport au Québec. Le cinéaste Benjamin Tessier parle du « festival de la repentance »<sup>762</sup> en cette ère de *wokisme*. Le jeune clown humanitaire trifluvien Guillaume Vermette publie sur sa page Facebook, le 17 juillet 2020, une phrase dénonçant la situation des aînés au Québec : « Un CHSLD, déjà en temps normal, c'est le festival de la solitude et de la détresse émotionnelle »; il récidive, le 2 décembre 2021, en dénonçant « le festival de l'injustice humaine », au sujet des camps de réfugiés à la frontière entre le Mexique et les États-Unis où il se rend à l'été 2022.

---

<sup>758</sup> *Ibid.*

<sup>759</sup> Alain COGNARD. *La Belle Province des satisfaits*. Montréal, VLB Éditeur, 2003, p. 123.

<sup>760</sup> François PARENTEAU. *Censure à Radio-Canada. Délits d'opinion : chroniques d'humeur et rien d'autre*. Montréal, Lanctôt éditeur, préface de François AVARD, 2006, p. 26.

<sup>761</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>762</sup> Richard MARTINEAU. « COVID: le festival des Ti-Joe Connaisseur », 14 janvier 2021, *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2021/01/14/covid-le-festival-des-ti-joe-connaissant>

L'internaute Serge Max Vincent commente, en juin 2021, une conférence de presse du gouvernement du Québec, par Nathalie Roy, en parlant d'un « Festival des annonces ». L'avocat François Côté affirme dans son analyse électorale publiée sur sa page Facebook, le 21 septembre 2021 : « Le festival des pétards mouillés – vainqueur : personne » ; Adam Jourdain, ancien joueur de la LHJMQ et issu du peuple Innu, sur sa page Facebook, le 26 septembre 2021, dénonce le découpage des originaux pendant la chasse et leur exhibition sur des voitures ou des quatre roues en ces termes : « Le festival de l'ignorance (désolé l'autre mot utilisé était offensant) commence ! ». Le militant indépendantiste Nic Payne, dans une publication sur sa page Facebook, le 12 juillet 2021, écrit avec humour : « J'apprends à l'instant que Le Grand FoodFest présente Le Grand Poutinefest. Voilà qui me rappelle que le Grand Anglicisationfest bat son plein ». Le 22 novembre 2022, Nic Payne récidive en parlant du « festival du bannissement qui se poursuit dans l'élite néo-progressiste » concernant sa chronique matinale tenue à l'émission radiophonique de Richard Martineau sur le scandale des dénonciations publiques, notamment l'affaire liée aux humoristes Julien Lacroix et Fred Dubé. Le 18 décembre 2022, sur sa page Facebook, Simon Jodoin qualifie la controversée coupe de soccer au Qatar de « festival du ballon rond »<sup>763</sup>.

Les partis politiques ne sont pas, eux non plus, étrangers à la pratique du mésusage du mot « festival ». En septembre 2007, le porte-parole du Bloc Québécois en matière de culture, Maka Kotto, très déçu de l'annonce des conservateurs sur le financement des festivals, affirme : « À la lumière des promesses à *La Presse*, c'est un festival de faussetés, d'attentes déçues et de promesses brisées »<sup>764</sup>. En mars 2014, Philippe Couillard critique Pauline Marois en comparant sa campagne électorale « à un festival de confusion sans précédent »<sup>765</sup>, que ce soit sur la question des frontières ou celle du passeport. Le 9 septembre 2021, le débat des chefs au réseau anglophone CBC fait controverse. Le chef du Parti québécois, Paul St-Pierre-Plamondon, commente l'événement en ces termes : « Ce n'était pas un débat hier, c'était un procès du Québec. C'était un festival de Québec

---

<sup>763</sup> « Bon, ce festival du ballon rond étant terminé, les chroniqueurs socio-sportifs pourront se recentrer sur l'essentiel. Après avoir célébré les exploits du pied sur fond de corruption, négation des droits de l'homme, exploitation des travailleurs et aberrations climatiques, ils pourront revenir aux soucis locaux pour dire à Jean-Claude et Manon qu'ils feraient mieux de confesser leurs privilèges blancs question que l'injustice change de camp ».

<sup>764</sup> Gilles TOUPIN. « Ottawa versera 30 millions \$ pour les festivals », 13 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 26.

<sup>765</sup> Robert DUTRISAC. « La clarté de la question séduit Couillard », 14 mars 2014, *Le Devoir*.  
<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/402642/r>

*bashing*, comme on en voit toujours »<sup>766</sup>. Trois jours plus tard, le 13 septembre 2021, dans une publication Facebook, dans le cadre de la 44<sup>e</sup> élection fédérale, le Bloc québécois s'exprime ainsi : « La nomination des juges sous les libéraux est un festival de nominations partisans pour donner ces postes déterminants à des amis donateurs du parti »; Jean-François Lisée, devenu ex-chef du Parti québécois (2016 à 2018) décrit la période de questions à l'Assemblée nationale du Québec, en février 2022, comme « un véritable festival de la mauvaise foi »<sup>767</sup>. En 2011, cet intellectuel et ancien ministre dans le gouvernement Marois décrit la Confédération canadienne de 1867 comme « un festival de fraude électorale [qui] permet au Parti conservateur de l'emporter de justesse »<sup>768</sup>.

Par ailleurs, les ambiguïtés de la langue française n'aident pas à la simplification de l'usage du concept « festival ». Alors qu'on peut mettre au pluriel des noms, tels qu'animal (animaux), bocal (bocaux), cheval (chevaux), cristal (cristaux), dorsal (dorsaux), estival (estivaux), journal (journaux), marginal (marginiaux), minéral (minéraux), tribal (tribaux), vocal (vocaux), etc., il est toutefois impossible de l'appliquer au mot « festival ». En effet, selon les règles de l'orthographe de la langue française, la majorité des noms qui se termine par *-al* se conjuguent en *-aux* lors de la formation du pluriel. Selon la linguiste Anne-Marie Beaudoin-Bégin, la règle du pluriel en *-aux* de la majorité des mots en *-al* tire ses sources du Moyen-Âge :

La raison pour laquelle on a des mots en *-al* qui prennent un *-s* au pluriel, c'est qu'ils sont apparus dans la langue plus tard [...]. Par exemple, *chacal*, mot d'origine turque, a une date d'attestation de 1646 et *festival*, mot emprunté à l'anglais (qui l'a emprunté au français), date de 1830. *Récital* (1884) vient également de l'anglais. Le seul mot ancien en *-al* qui prend un *-s* au pluriel est *bal*, mais probablement pour éviter la confusion avec *baux*, le pluriel de *bail*.<sup>769</sup>

Sans aucune raison particulière, outre qu'il est introduit tardivement dans la langue française, le mot « festival » fait partie des exceptions, avec carnaval, bal, chacal, récital, régal, cal et serval. Cette situation n'empêche pas certaines personnes d'en faire un mésusage, tel que

<sup>766</sup> Joëlle GIRARD. « Débat en anglais : « La nation québécoise est attaquée », dit François Legault », 10 septembre 2021, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1823160/racisme-yves-francois-blanchet-debat-chefs-anglais-quebec-bashing>

<sup>767</sup> Jean-François LISÉE. « Le podium de la démagogie », 9 février 2022, *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/671604/le-podium-de-la-demagogie?utm\\_source=infolettres-2022-02-09&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=infolettres-quotidienne](https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/671604/le-podium-de-la-demagogie?utm_source=infolettres-2022-02-09&utm_medium=email&utm_campaign=infolettres-quotidienne)

<sup>768</sup> Jean-François LISÉE. *Chroniques impertinentes*. Montréal, Éditions Stanké, 2011, p. 182.

<sup>769</sup> Anne-Marie BEAUDOIN-BÉGIN. *La langue racontée – s'appropriier l'histoire du français*. Montréal, éditions Somme toute, 2019, p. 45-46.

Horacio Arruda, ex-directeur de la santé publique du Québec, ayant de la difficulté à accorder le mot lors de la conférence de presse du Gouvernement du Québec sur le plan de déconfinement post-COVID, le 18 mai 2021, au cours de laquelle il dit souvent « festivaux ». Parfois, il se reprend aussitôt. Sinon, Arruda ne se corrige pas et l’assume complètement en continuant son discours<sup>770</sup>.

D’ailleurs, on retrouve cette formulation précise dans deux pièces musicales québécoises. D’abord, la chanson Les festivaux du centro, qui est la première pièce de l’album La cité des Trois-Rivières, du groupe du même nom, un projet trifluvien réalisé par Nicolas Houde, en 2017. Ensuite, le célèbre groupe québécois Les Cowboys Fringants (fondé en 1997) fait directement référence à cette ambiguïté linguistique, avec beaucoup d’humour, dans le refrain de leur chanson Has been<sup>771</sup>, la huitième pièce de l’album Que du vent (2011), dans laquelle le chanteur Karl Tremblay parle des « festivaux » avant de se faire reprendre par les autres membres en criant :

*Oui c’est vrai qu’on est des vieilles peaux  
Mais on va t’donner un bon show  
Y a rien qui rocke plus que nous autres d’ins festivaux!  
FESTIVALS!*

#### *Unité d’espace, de temps et de lieu*

Dans un réseau notionnel touffu, plusieurs concepts se greffent à celui de « festival » et de « festif », tels que la « festivalisation », associée à la marchandisation de la culture. Le géographe Yannick Barette en dresse une bonne liste, soit : « sphère festive », « festiver », « festivaliser », « festivisateur » ou « festivisation ». Il souligne également qu’une part des auteurs considèrent « fête » et « festival » comme deux activités distinctes (Di Méo, 2005; Garat, 2005; Guibout, 2000), alors que les autres adhèrent à une vision globalisante (Crozat et Fournier, 2005; Kavartzis, 2005; Pradel, 2008)<sup>772</sup>. Néanmoins, ces auteurs s’entendent sur l’idée que « festivisation » se rapporte à une ville ludique divertissante, animée et éclectique. De plus, Barette (2011) souligne que la plupart des chercheurs définissent « éphémérité » comme l’une des caractéristiques principales de l’acte festif. Cela permet de créer des attentes, une rareté temporelle, d’où la discontinuité entre l’ordinaire du travail et l’extraordinaire de la « festivisation »<sup>773</sup>.

<sup>770</sup> Gouvernement du Québec. Conférence sur le plan de déconfinement.

<https://www.youtube.com/watch?v=VtyzElyOkYg>

<sup>771</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=a56YD9\\_S2a4](https://www.youtube.com/watch?v=a56YD9_S2a4) et [www.paroles.net/les-cowboys-fringants/paroles-hasbeen](http://www.paroles.net/les-cowboys-fringants/paroles-hasbeen)

<sup>772</sup> Yannick BARETTE. *Le Quartier des spectacles à Montréal : la consolidation du spectaculaire*. Mémoire de maîtrise (géographie), UdeM, avril 2011, p. 9.

<sup>773</sup> *Ibid.*, p. 10.

En Norvège, le sens commun du concept de « festival » reste relativement vague. Dans le contexte des politiques culturelles, les chercheurs utilisent des critères pour en discuter, soit : une durée minimale de deux jours, la présence de plusieurs activités programmées (concerts, films, représentations théâtrales, etc.), un contenu ou un thème précis, de type culturel (film, jazz, rock, etc.), une programmation d'éditions annuelles ou biennales au même moment de l'année pour chaque saison. En général, le concept de « festival » peut désigner des événements d'un jour ou qui se concentrent sur une thématique non culturelle (gastronomie, commerce, festivités locales, etc.). La Norvège possède aussi le terme *festspill* qui réfère « à des festivals de grande taille, principalement de musique classique mais qui peuvent également viser d'autres disciplines artistiques »<sup>774</sup>.

En vue de s'entendre sur une définition opératoire du concept de « festival », son usage moderne fait référence à une série de représentations où l'on produit, diffuse, présente ou représente des œuvres d'un art ou d'un artiste. Il peut prendre la forme d'une concentration annuelle de concerts et de spectacles dans un lieu donné et un espace limité, souvent sur un thème précis; confirmant l'unité d'espace, de temps et de lieu défini par Richard Wagner, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour l'opéra, mais inspiré de la règle des trois unités : temps, lieu, action (un seul jour, un seul lieu, un seul fait) instaurées par le cardinal Richelieu au XVII<sup>e</sup> siècle pour définir le théâtre classique<sup>775</sup>. En définitive, le festival est la concentration annuelle de concerts et de spectacles dans un lieu et un espace donnés, sur une courte période de temps, souvent en saison estivale et de manière récurrente (annuelle) dans un lieu commun (privé ou public). Une fois ce concept polysémique défini, son rôle apparaît tout aussi varié.

#### 3.1.1.6 Le rôle du festival de musique

D'après Perron-Brault (2016), il n'existe que très peu de recherches au Québec sur le festival de musique, même si quelques auteurs s'y consacrent (Dantas et Colbert, 2016); Audet et Saint-Pierre, 2015; Trottier, 2013; Rhéaume, 2005; Duchesneau, 2004; Bourdeau, Coster et Paradis, 2001)<sup>776</sup>. Les objets d'étude qui retiennent le plus d'attention, et ce, bien souvent dans une

<sup>774</sup> Emmanuel NÉGRIER et al. (dir.). *Op. cit.*, p. 238.

<sup>775</sup> <https://meilleuresquestions.com/archiver/article/read/80337-qui-a-redige-la-regles-des-3-unites>

<sup>776</sup> Alexis PERRON-BRAULT. *Les festivals de musiques populaires au Québec : des liens entre la programmation musicale d'un festival et ses publics*. Mémoire de maîtrise (loisir, culture et tourisme), UQTR, novembre 2016, p. 10.

logique marketing, sont : 1) les motivations des participants à fréquenter un festival de musique; et 2) le profil sociodémographique des festivaliers d'un événement en particulier.

À ce sujet, Getz (2010; cité dans Perron-Brault, 2016) rappelle que les recherches sont menées dans trois principaux axes de recherche, soit : 1) le rôle, le sens et l'impact du festival sur la société et sur la culture; 2) le tourisme festivalier; et 3) la gestion d'un festival<sup>777</sup>. Les études les plus courantes traitent de : l'économie du festival (retombées économiques, développement des économies locales et le développement durable), de l'expérience des festivaliers et de la gestion festivalière (p. 9). En plus de présenter un tableau des motivations à fréquenter un festival de musique, selon sept études (p. 13), l'auteur présente quelques données intéressantes, telles que le format recherché par le grand public du FestiVoix de Trois-Rivières et de celui du Rockfest de Montebello<sup>778</sup>. Ainsi, selon les festivaliers du FestiVoix (proportion de 84 % de locaux et 16 % de visiteurs), la durée idéale d'un festival de musique est de 4 jours et plus, alors que le nombre idéal de spectacles par jour est de plusieurs, mais seulement le soir. Dans ses pites éventuelles de recherche, il suggère d'élargir son enquête à des festivals qui présentent des musiques moins populaires (classique, jazz, *world music*, etc.), en d'autres formats (événement gratuit, promotion et concours, etc.). De plus, il suggère d'avoir un échantillon pour l'ensemble des festivaliers musicaux du Québec. En annexe, il fournit son outil de collecte de données<sup>779</sup>, comprenant trois variables (publics, motivations et programmation) selon dix dimensions et quarante indicateurs<sup>780</sup>. Voici une synthèse des rôles distincts que peuvent tenir de semblables manifestations festives, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde.

#### *Le festival de musique. Un événement pour célébrer les arts et la culture*

La définition classique du concept de « festival de musique » se résume à une série de manifestations artistiques dans un lieu précis, soit un événement public dont le but principal est de diffuser des œuvres culturelles. Pour Dusseault (2017), il s'agit d'une organisation qui « présente des manifestations ou des événements périodiques mettant en scène des représentations musicales, durant généralement plus d'une journée » (p. 77)<sup>781</sup>.

---

<sup>777</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>778</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>779</sup> *Ibid.*, p. 112-117.

<sup>780</sup> *Ibid.*, p. 119-120.

<sup>781</sup> Pascale DUSSEAULT. *L'impact de l'expérience sur l'attachement au lieu : le cas des festivals*. Mémoire de maîtrise (sciences de la gestion), UQAM, 2017, p. 77.

De son côté, Grisel (1993; cité dans Cochard, 2007) apporte une distinction entre quatre catégories de festival : 1) de création, qui soutient la relève; 2) touristique, basé sur un monument ou un cadre prestigieux; 3) d'images, fondé pour façonner l'identité d'une ville; et 4) de diffusion, qui propose des spectacles et des événements culturels en région comme le Festival d'été de Québec, le Festival de Lanaudière ou l'IAV de Trois-Rivières<sup>782</sup>.

Bref, le festival culturel « [met] en scène des domaines artistiques » alors que la fête populaire « [favorise] l'expression et le rassemblement d'une communauté par l'entremise de spectacles et d'activités diverses [...] permettant de mettre en valeur certains traits de leur région, voire également des coutumes ou des traditions locales »<sup>783</sup>. L'objet symbolique mis de l'avant dans un festival apparaît plus souvent comme un prétexte aux activités qu'un vrai symbole culturel.

L'étude de Huard (2001) repose, quant à elle, sur la distinction majeure que fait la Société des Fêtes et Festivals du Québec (SFFP) entre deux catégories de festival centré sur : 1) la célébration d'un art en particulier, dit « festival culturel »; et 2) une spécificité régionale ou un thème générique, dite « fête populaire »<sup>784</sup>. Cette précision est cruciale parce qu'elle met de l'avant le rôle que peuvent jouer ces événements dans la société contemporaine.

Pour Claveau (2005; cité dans Nhiêm, 2013), le festival est autant un « produit d'appel pour inciter la fréquentation touristique, qu'un produit de fidélisation » (p. 36). De plus, le festival constitue un phénomène transversal au secteur culturel (Barthon et al., 2007)<sup>785</sup>. Ces caractéristiques amènent à s'intéresser aux autres dimensions du festival de musique au Québec. Après en avoir précisé les différentes définitions, surtout dans le contexte des recherches universitaires, leur ancrage dans l'histoire proprement québécoise, ainsi que les différents rôles que le festival peut tenir dans une société, s'avère tout aussi révélateur.

#### *Les critères d'un festival pour le différencier de la fête*

L'absence d'études sur le festival ne permet pas de déterminer la source de son succès et la variabilité de ses publics<sup>786</sup>. Par contre, il est possible d'étudier le ou les rôles qu'il joue dans la société contemporaine. Le premier est sa capacité de rapprocher des individus provenant de divers

<sup>782</sup> Magali COCHARD. *Trois-Rivières et le Festival International de la Poésie : l'inscription de la poésie dans la ville industrielle*. Mémoire de maîtrise (urbanisme), UdeM, août 2007, p. 46.

<sup>783</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 41.

<sup>784</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 9.

<sup>785</sup> Công Huyen TônNũY NHIÊM. *Op. cit.*, p. 36.

<sup>786</sup> Alexis PERRON-BRAULT. *Op. cit.*, p. III.

horizons de la société. Le festival doit être considéré comme un rassemblement collectif, mais aussi comme une expérience interindividuelle (Huard, 2001). Selon l'auteur, le « rassemblement collectif » apparaît même comme étant un pilier de l'acte festif et les cinq autres composantes essentielles pour définir un idéal-type, est qu'il doit comprendre : 1) une thématique; 2) une durée déterminée; 3) un lieu défini; 4) une récurrence; et 5) une organisation<sup>787</sup>. Bref, le festival est une fête importante qui rassemble une partie significative de la population locale<sup>788</sup>. Selon Massey (1974; citée dans Huard, 2001, p. 28-29), les critères servant à le distinguer de la fête, du carnaval, de la kermesse, de la foire et des autres manifestations humaines qui procurent de la joie sont :

- Viser des objectifs culturels, sociaux et/ou économiques précis sur le plan de sa raison d'être;
- Exister comme l'expression de l'identité culturelle d'un milieu donné, en tant que manifestation sociale;
- Susciter un large consensus populaire et une solide participation de la part du milieu qui le met de l'avant;
- Être reconnu par d'autres milieux comme étant l'expression de l'identité culturelle du milieu où il se réalise;
- Exister dans un environnement spatio-temporel stable et permanent où il existe une relation étroite entre le milieu et les activités qui y sont promues;
- Tendre à l'expression de la globalité de la culture d'un milieu, tant dans ses formes contemporaines que traditionnelles, en tant que fait culturel.

Dans son étude en communication sur le festival Coup de cœur francophone, Benito (cité dans Berthier, 2015) mentionne que c'est la « motivation de la consommation culturelle » (p. 4) qui est l'essence même du dynamisme du festival, car le festival est d'abord une « expérience culturelle » (p. 6). Cependant, il s'appuie sur Getz (2010, cité dans Perron-Brault, 2016) pour avancer que les interactions sociales sont au cœur même de son élaboration. Le festivalier est plus qu'un simple consommateur culturel car, par son expérience sociale, il dévoile son caractère « producteur et co-constructeur de l'événement ».<sup>789</sup> Les gens assistent aux festivals pour divers motifs, parce qu'ils sont « en quête de nouveauté, de détente, ils souhaiteraient élargir leurs horizons intellectuels, se socialiser, s'identifier aux autres et au festival »<sup>790</sup>. À ce titre, le festival

---

<sup>787</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 31.

<sup>788</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 35.

<sup>789</sup> Jean-Baptiste BERTHIER. *Op. cit.*, p. 4, 6.

<sup>790</sup> Jean-Baptiste BERTHIER, *Op. cit.*, p. 121.

doit être considéré comme un événement qui « contribue à créer du lien social. C'est le véhicule de l'expression d'une relation entre l'identité, l'appartenance collective et le lieu »<sup>791</sup>.

Cette dimension collective d'un festival est aussi accrue par l'implication citoyenne comme le bénévolat : « La forte implication des citoyens ou de la collectivité en général dans l'organisation d'un festival, consolide les liens de solidarités qui existent entre eux ou au contraire, réactive certaines tensions »<sup>792</sup>. Désilets (2009), dans son étude sur le Festival du cochon de Sainte-Perpétue, démontre que le bénévolat permet aux gens d'élargir leur réseau de sociabilité tout en contribuant au développement de la communauté, ce qui permet d'affirmer une appartenance régionale<sup>793</sup>.

Si le festival de musique permet de rassembler beaucoup d'individus en leur faisant vivre une expérience en présence des autres, les travaux d'Aldama (2019) illustrent que le festival multiculturel contribue à bâtir la cohésion sociale, favorise l'engagement communautaire, le développement des réseaux sociaux et la socialisation chez les immigrants de première génération<sup>794</sup>. Au-delà des retombées économiques qu'il entraîne, un festival permet, selon Julien (2012), d'assurer le développement communautaire, en raison de « la capacité à rassembler, à susciter des rencontres, à impliquer les membres dans l'organisation de ces événements » (le bénévolat ou les partenariats), mais aussi d'« actualiser la culture » en présentant des artistes et des genres musicaux<sup>795</sup>. En conséquence, il est impossible de penser le festival de musique en dehors de sa sociabilité, car « pour plusieurs communautés et de nombreux individus, dans divers lieux et espaces où se crée et se reproduit la socialité, il est porteur, il est flambeau, il est symbole, il est une voix, la plus actuelle peut-être, d'un vécu collectif vibrant »<sup>796</sup>. Les journalistes Alexandre Couture Gagnon et Alexandre Sirois ont également écrit à ce sujet à propos de la perte

---

<sup>791</sup> Émilie Julie SIMARD. *Op. cit.*, p. 19.

<sup>792</sup> Anne ROBINEAU. *Étude sociologique de la musique actuelle au Québec : le cas des Productions Supermusique et du Festival International de Musique Actuelle de Victoriaville*. Thèse de doctorat (sociologie), UdeM, 2004, p. 198.

<sup>793</sup> Francesca DÉSILETS. *Le festival du cochon de Sainte-Perpétue comme une mise en scène de l'identité*. Mémoire de maîtrise (ethnologie), Université Laval, 2009, p. 20.

<sup>794</sup> Amada Francisca ALDAMA. *Le sens de la participation sociale chez les immigrants de première génération dans le cadre d'un festival multiculturel durant leur processus d'intégration : le cas des bénévoles de la Fête de la diversité culturelle de Drummondville*. Mémoire de maîtrise (loisir, culture et tourisme), UQTR, 2019, p. 17.

<sup>795</sup> Anne JULIEN. *Les festivals francophones en Ontario : vecteurs de la vitalité culturelle d'une communauté minoritaire – une étude de cas multiples*. Thèse de doctorat (sociologie), UdeM, octobre 2012, p. 211.

<sup>796</sup> *Ibid.*, p. 247.

de contacts sociaux entre les gens en regard de la polarisation, c'est-à-dire une perte de capital social décroissant dans l'ensemble des États-Unis selon le sociologue Robert Putnam.

Les gouvernements ne se perçoivent pas comme créateurs d'identité nationale, surtout dans les États du Sud. Au Québec, il y a des petits festivals ici et là, à longueur d'année; au Texas, le gouvernement ne se mêle pas de culture, alors il n'y a pratiquement aucun évènement public pour favoriser les contacts entre des concitoyens qui ne se rencontrent pas naturellement à l'extérieur du travail ou de l'école. Ajoutons les grandes inégalités sociales qui font que chaque classe sociale a ses propres restos, ses cafés et cela produit une société incapable de se parler au-delà des contacts du travail et de l'éducation.<sup>797</sup>

*Une vitrine marketing pour parler d'une culture locale ou nationale*

Puisque l'une des valeurs fondamentales de la fête est de « faire image et générer le rassemblement d'une communauté au moins dans la fierté »<sup>798</sup>, le festival possède une fonction identitaire. Par exemple, à propos des Festivals de la Chanson et des Métiers du Terroir de Québec (FCMTQ), Lapointe (2009) défend l'idée que même si les intérêts de certains acteurs ne coïncident pas avec les objectifs de Marius Barbeau, au sujet de la patrimonialisation de la chanson folklorique, ils participent à la promotion de la préservation de certaines valeurs de celle-ci. Par son appui au mouvement de patrimonialisation, ce genre musical sait retirer « de ses efforts une certaine légitimité aux yeux d'un bon nombre de membres du milieu culturel canadien-français »<sup>799</sup>. Selon lui, le projet esthétique fondé sur la réappropriation du patrimoine musical du Canada français permet d'asseoir sa légitimité sur les scènes locales et internationales. Toujours selon Lapointe (2009), ces trois éditions agissent « comme des catalyseurs discursifs » en raison qu'ils poussent divers protagonistes à se positionner sur une même problématique avec une pluralité d'opinions.

En tant que vitrine mondiale sur la culture, le festival de musique permet de valoriser certains genres musicaux. Par exemple, la mission du Festival de musique émergente (FME) d'Abitibi-Témiscamingue est de « favoriser et faciliter la diffusion de la musique indépendante

<sup>797</sup> Alexandre COUTURE GAGNON et Alexandre SIROIS. *Le délire de l'empire américain*. Montréal, Éditions La Presse, 2022, p. 84.

<sup>798</sup> Magali COCHARD. *Op. cit.*, p. 135.

<sup>799</sup> Olivier LAPOINTE. *Le discours de patrimonialisation de la chanson canadienne-française : identité, légitimité, valorisation. L'exemple des Festivals de la Chanson et des Métiers du Terroir de Québec*. Mémoire de maîtrise (littérature), Université Laval, 2009, p. 90.

québécoise et canadienne de même que l'émergence de sa jeune relève »<sup>800</sup>. À ce titre, selon Nhiêm (2013), le festival doit être considéré « en tant que constructeur d'image[s] », car il permet la mise en valeur de la culture, du patrimoine, de la communauté d'hôte, un moyen de transfert, de pérennisation et de notoriété de l'identité locale<sup>801</sup>. L'étude du Festival de Hué démontre qu'il apporte des retombées matérielles et immatérielles à la ville, contribue à la construction d'une image positive ainsi qu'à l'image de l'identité de la ville<sup>802</sup>. Ayant démontré son « apport significatif à la vitalité du territoire », le festival de musique a un rôle important à jouer dans l'offre d'une destination, car il reflète son dynamisme social, culturel et touristique. Grâce à lui, plusieurs destinations étirent leur saison touristique, attirent de nouvelles clientèles et peuvent promouvoir une image de marque distinctive<sup>803</sup>. En ce sens, Simard (2010) défend également l'idée que par sa politique culturelle et sa volonté de devenir une « ville de festivals », Montréal démontre à sa manière comment le lien entre culture et tourisme fait désormais partie intégrante du développement et de la promotion des festivals face à ceux de Toronto ou Chicago<sup>804</sup>.

Par ailleurs, le festival de musique peut valoriser certains genres musicaux moins connus. Par exemple, fondé en 1983, le Festival International de Musique Actuelle de Victoriaville (FIMAV) permet aux artistes et diffuseurs d'acquérir une reconnaissance afin de légitimer leur pratique et développer des infrastructures dans lesquelles ils peuvent s'épanouir<sup>805</sup>. Ayant établi de nouveaux types de liens au niveau international, cet aspect est une sorte de « valorisation qui permet de lutter contre l'isolement des villes de régions », en s'inscrivant dans un réseau qui n'a pas besoin de passer par Montréal pour établir des liens avec les autres pays<sup>806</sup>.

Pour Kammer (2006), un festival peut influencer le devenir d'une ville et sa mise en représentation, en accentuant la métamorphose des espaces publics. Dès le milieu des années 1990, les festivals annuels de jazz ou d'humour à Montréal deviennent des « méga-événements »<sup>807</sup>. En

---

<sup>800</sup> Geneviève AUBRY. *Participation et mobilisation dans les événements culturels : le cas du festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue*. Mémoire de maîtrise (gestion de projets), UQAM, 2009, p. 11.

<sup>801</sup> Công Huyen TônNữY NHIÊM. *Op. cit.*, p. 52.

<sup>802</sup> Công Huyen TônNữY NHIÊM. *Op. cit.*, p. 138.

<sup>803</sup> Véronique BRISSON DUCHESNE. *L'estimation de l'achalandage dans les festivals et événements touristiques du Québec*. Mémoire de maîtrise (loisir, culture et tourisme), UQTR, décembre 2014, p. 2

<sup>804</sup> Émilie Julie SIMARD. *Op. cit.*, p. 64-65.

<sup>805</sup> Anne ROBINEAU. *Op. cit.*, p. 152.

<sup>806</sup> *Ibid.*, p. 197-198.

<sup>807</sup> David K. FOOT. *Entre le boom et l'écho – comment mettre à profit la réalité démographique*. Montréal, Éditions du Boréal, 1996, p. 146.

2005, année de la première politique culturelle de la métropole, des acteurs de la scène festivalière, dont Alain Simard, souhaitent faire de Montréal « la ville des festivals », voire la capitale mondiale. Aujourd'hui, le FIJM contribue encore à faire d'une partie du centre-ville montréalais « un espace soumis aux exigences de la mondialisation de la culture et de l'économie »<sup>808</sup>, puisqu'il est « devenu le paradigme des festivals montréalais », en raison de la mission des fondateurs qui est, grâce à lui, de « redonner la rue aux Montréalais ».

Cette transformation de l'espace public est aussi observée par Cochard (2007) dans son étude de cas du Festival International de la Poésie (FIP) de Trois-Rivières. Plus qu'un rôle de faire-valoir, le festival peut aller au-delà du « travail de positionnement d'une ville et participer à la structuration de l'espace urbain »<sup>809</sup>. Rappelons que le FIP est ancré au quotidien de manière physique dans la ville avec des « plaques à poèmes », un « monument au poète inconnu » ou une « boîte à poèmes ». Ces empreintes contribuent à faire du FIP plus qu'un événement, mais un « visage, une lecture possible de la ville », une « locomotive » en tant qu'acteur de dynamisation et de mise en valeur. Son image de marque dépasse les frontières du festif pour s'incarner dans une pérennisation, une présence permanente. Celle-ci permet de sortir de l'éphémère, de constituer un tournant dans l'histoire du FIP et dans sa relation à la ville. Cet enjeu considérable pour sa survie permet une inscription dans le temps long, en rupture avec sa temporalité initiale<sup>810</sup>.

#### *Le festival de musique comme intermédiaire pour un dialogue entre les peuples*

Le festival de musique peut parfois devenir une vitrine pour certaines communautés minoritaires. Ce modèle existe depuis près d'un siècle. Ce type de fête à caractère ethnoculturel émerge parallèlement à l'augmentation des vagues migratoires du début du XX<sup>e</sup> siècle, selon Cristall (2012; cité dans Aldama, 2019). S'appuyant sur Lee (2012), l'auteure démontre les trois rôles principaux de ces festivals multiculturels en fonction des groupes minoritaires ou de la population dominante, soit : 1) la célébration culturelle; 2) l'expression de l'identité culturelle; et 3) l'interaction sociale<sup>811</sup>. En voici deux exemples : 1) le festival Innu Nikamu, fondé en 1985 à l'initiative d'un groupe de jeunes déterminés de Mani-utenam, est plus qu'un prétexte pour rassembler la communauté. Enraciné dans des valeurs fortes (la fierté identitaire, la jeunesse, la

<sup>808</sup> Éva KAMMER. *Usages et représentations de l'espace public urbain dans le contexte du Festival International de Jazz de Montréal*. Mémoire de maîtrise (communication), UQAM, janvier 2006, p. 8, 62, 85, 91.

<sup>809</sup> Magali COCHARD. *Op. cit.*, p. 120.

<sup>810</sup> Magali COCHARD. *Op. cit.*, p. 122, 123, 125.

<sup>811</sup> Amada Francisca ALDAMA. *Op. cit.*, p. 17, 20.

famille intergénérationnelle, la sobriété, etc.), ce festival est aujourd’hui « le plus important rassemblement national actuel des Innus »<sup>812</sup>. C’est dans l’intention des fondateurs, d’avoir un rassemblement annuel innu mais aussi inter-autochtone autour de la musique populaire. À ce titre, il leur permet de se réapproprier leur propre identité, mais aussi de l’ancrer dans la société québécoise et se positionner auprès de la nation québécoise. 2) le Festival Nuits d’Afrique (FNA), fondé en 1987, par le propriétaire du bar montréalais Le Balattou, vise l’objectif de « promouvoir les artistes dont la musique prend ses racines en Afrique ». Le FNA permet aussi d’opérer une rencontre avec les musiciens d’ici et d’ailleurs : « Le FNA est là pour faire partager la musique et le savoir de notre culture : la culture africaine, la culture tropicale, la culture des gens du Sud, à partager avec les gens du Nord, les gens de Montréal »<sup>813</sup>. Si ce festival peut rejoindre différentes clientèles, en occupant différents lieux, sa programmation brise l’idée que la musique africaine est toujours la même en soulignant sa diversité. Ce festival permet une relative ouverture du Québec à la culture africaine.

Les travaux d’Aldama (2019) sur les bénévoles de la Fête de la diversité culturelle de Drummondville, fondée en 2012, démontrent que le festival multiculturel est une pratique privilégiée par les OBNL qui travaillent à l’accueil des immigrants. Son étude confirme la contribution favorable du bénévolat dans un tel festival, car cette participation est déterminante dans la création de liens sociaux, la valorisation du bagage culturel et l’expression de l’identité individuelle, ce qui favorise le développement et la manifestation du sentiment d’appartenance à la communauté d’accueil<sup>814</sup>. En plus de devenir un espace pour valoriser la culture d’autrui, par sa capacité de rassembler, le festival est un outil de dialogue et un acteur dans le processus d’intégration sociale. C’est un élément phare dans le processus de reconnaissance institutionnelle.

Associée au thème d’un festival, Huard (2001) affirme que « la culture devient un symbole d’ouverture au monde, à l’altérité ». Elle donne l’occasion d’apprivoiser et de (re)connaître les autres cultures. Huard (2001) démontre que le festival a une certaine vertu « pédagogique »<sup>815</sup>, près des notions d’identité, de différence, de langue, de pratique, de manières de faire et de dire,

---

<sup>812</sup> Véronique AUDET. *La scène musicale populaire autochtone au Québec – Dynamiques relationnelles et identitaires*. Thèse de doctorat (anthropologie), UdeM, 2015, p. 299, 308.

<sup>813</sup> Sophie MORISSET. *L’exotisme à consommer : tourisme chez soi et identité globale. Le festival nuits d’Afrique à Montréal*. Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université Laval, mars 1997, p. 8.

<sup>814</sup> Amada Francisca ALDAMA. *Op. cit.*, p. 239.

<sup>815</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 169.

etc. Ce « lieu de rassemblement » dans lequel la communauté minoritaire peut s'affirmer et s'afficher dans l'espace public, en agissant comme « force de mobilisation récurrente et de consolidation identitaire »<sup>816</sup>. Au-delà de la valeur marchande et des retombées économiques des événements de masse, le festival peut servir d'intermédiaire pour créer un contact entre plusieurs cultures.

Enfin, non seulement les lieux des festivals culturels sont des vecteurs identitaires qui permettent d'affirmer une certaine identité (sociale, locale, régionale, nationale ou internationale), mais la programmation d'un festival musical devient en quelque sorte une « œuvre collective qui mobilise des acteurs issus de différents mondes : artistes, associations culturelles, personnel politique et administratif, mécènes, public et même hommes d'Église »<sup>817</sup>. Comme chacun d'eux possède ses attentes particulières ou ses intérêts distincts, il faut nécessairement que s'engage un dialogue fécond entre tous les acteurs concernés pour l'émergence et la réussite de ses concerts rassembleurs édifiant la culture artistique. Cependant, il faut encore déterminer comment cette quête d'identité, tant celle des acteurs qui participent à une même idée de travail que celle des publics qui en bénéficient, agit au cœur de l'expérience du festival de musique. En vue de mieux comprendre le concept de « festival de musique », une meilleure catégorisation est proposée.

*Pour une meilleure catégorisation du festival de musique au Québec*

Le festival de musique peut faire l'objet de différentes catégories. On peut aisément concevoir que l'univers des festivals au Québec, en particulier des festivals qui présentent majoritairement des concerts de musique, sont globalement très variés et assez polyvalents. La diversité de ces événements rend plutôt complexe la compréhension du phénomène festivalier.

Selon Négrier et Jourda (2007), le festival défie toute analyse d'ensemble du fait que « la réalité festivalière [est] polymorphe »<sup>818</sup>. Il faut opter pour des catégories permettant de rassembler les genres musicaux sous des appellations simplifiées. Mettant la danse dans une catégorie à part, les auteurs distinguent les « musiques savantes » (classique, lyrique, baroque, contemporaine, etc.) et les « musiques actuelles » (chansonner, jazz, rap, rock, électro, world, métal, etc.). Négrier et al. (2007; 2010; 2013) présentent ainsi le portrait actuel des festivals de France : les festivals de

<sup>816</sup> Anne JULIEN. *Op. cit.*, p. 242.

<sup>817</sup> Julien BESANÇON. *Festival de musique : analyse sociologique de la programmation et de l'organisation*. Paris, Éditions L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2000, 268 p.

<sup>818</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals*. *Op. cit.*, 2007, p. 14.

musique représentent près des deux tiers du total des festivals en France<sup>819</sup>, la majorité d'entre eux bénéficient de partenariats des pouvoirs publics, dont une aide de l'État qui représente en moyenne 40 % des budgets des festivals français. Rarement centrés sur un registre musical exclusif, les festivals musicaux européens sont de plus en plus ouverts au partage des scènes par différents styles et présentent une très grande diversité au sein même d'une seule région<sup>820</sup>.

Pour cette raison, il s'avère nécessaire de diviser le festival de musique en trois catégories, afin de spécifier la place qu'y occupe la musique, soit : 1) les festivals qui réalisent des activités reliées au domaine exclusif de la musique (concerts, spectacles, conférences, rencontres, etc.) ou qui en font leur priorité; 2) les festivals qui font une place mitoyenne réservée à la musique, c'est-à-dire en comptent près de 50 %, tel que c'est le cas pour le Festival International du Film sur l'Art (FIFA) de Montréal; et 3) les festivals qui font un usage de la musique à d'autres fins (valoriser un produit comestible, attirer des gens pour compétition, rôle mineur d'accompagnement, promotion d'un objet ou d'un événement, etc.), principalement comme moteur de mobilisation. On y retrouve surtout des festivals dits de ressources ou des compétitions sportives.

Selon Perron-Brault (2016), un événement peut être considéré comme étant un festival de musique « lorsqu'il est récurrent et qu'il met la musique à l'avant-plan » (p. 9). Cependant, un festival qui présente un certain nombre de spectacles musicaux sans que ces concerts soient au centre de la programmation « ne peut [pas] être considéré comme un festival de musique » (*Ibid.*). Or, une autre manière de catégoriser le festival de musique repose sur sa volonté de rassembler les familles musicales. C'est celle qui est utilisée par le gouvernement du Québec qui regroupe le genre musical dominant par festival en cinq catégories, soit : 1) classique; 2) jazz/blues; 3) pop/rock; 4) *world/trad*; et 5) multi-styles<sup>821</sup>. Audet et Saint-Pierre (2015) se réfèrent à cette dernière catégorisation, dans le cadre de FeStudy, une vaste étude pan-européenne co-dirigée par Négrier et al. (2013)<sup>822</sup>.

---

<sup>819</sup> Emmanuel NÉGRIER (dir.), Aurélien DJAKOUANE et Marie JOURDA. *Les publics des festivals*. Paris, Éditions Michel de Maule, France festival, 2010, p. 41.

<sup>820</sup> Tarification, saisonnalité, localisation, programmation, subventions, partenariats, mécénat, croissance du bénévolat, retombées directes et indirectes, publics extrarégionaux, inter-territorialité, sociabilités, etc.

<sup>821</sup> Claudine AUDET et Diane SAINT-PIERRE. « Les défis d'une étude sur les festivals de musique en Europe et au Québec : leçons d'une enquête de terrain », dans *Sciences du territoire: défis méthodologiques*, Tome 2, Québec, PUL, 2014, p. 249-273.

<sup>822</sup> Cette étude franco-québécoise, qui trouve son apogée dans un colloque international à Lille (France) en novembre 2013 est menée sous la coordination générale de France Festivals, sous la direction scientifique d'Emmanuel Négrier,

Le FeStudy est la plus récente étude du gouvernement du Québec, car elle est mise à jour en 2015. Elle fait mention de 65 festivals de musique québécois, mais de seulement 43 qui acceptent d'y participer, soit environ les deux tiers de l'échantillon (66 %) qui respectent les critères de sélection. Cet ouvrage, en plus d'être la synthèse d'une étude comparative portant sur 390 festivals de 13 pays européens (Bulgarie, Danemark, Finlande, France, Espagne, Irlande, Islande, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, Suède) et de trois régions ou provinces (Québec, Flandre, Wallonie-Bruxelles), contient un chapitre spécifiquement sur la dynamique québécoise.

Par ailleurs, il n'y a pas de séparation ou de catégories étanches entre des festivals musicaux et les autres types de festivals qui peuvent eux aussi offrir des spectacles de musique dans le cadre de leurs activités, en étant souvent l'attraction principale, malgré des thématiques non musicales (cochon, poutine, galette de sarrasin, course de camions, rodéos, etc.). Pour cette raison, nous nous intéressons à un festival de musique en particulier, l'International de l'art vocal (IAV) de Trois-Rivières, bien établi dans sa ville d'origine et sa région, pour aborder ses caractéristiques et ses spécificités ainsi que son évolution pluridimensionnelle dans le temps et dans l'espace.

Toutefois, il faut préciser que la limite est plutôt mince entre ce qui est un festival de musique et ce qui n'en est pas un. À preuve, pour se qualifier à l'enquête FeStudy, le festival de musique doit en être à « au moins la troisième édition en 2011, avoir une programmation à dominante musicale (70 % et plus), avec un minimum de sept spectacles et au moins deux jours de programmation »<sup>823</sup>. Ces critères d'inclusion s'avèrent problématiques, car ils impliquent l'exclusion du festival de musique qui n'en est qu'à deux éditions, qui ne présente que six concerts ou moins et qui s'étend sur toute une journée, une soirée ou jusqu'à très tard dans la nuit. Par exemple, est-ce qu'un événement annuel de musique électronique qui dure environ 24 h ou un métalfest qui présente annuellement un seul spectacle de douze formations musicales en une soirée doivent être exclus ? Poser la question, c'est y répondre par la négative, car cette méthode laisse de côté le festival de musique qui possède une programmation à dominante artistique, pluridisciplinaire ou, encore, sportive, mais qui fait une large place aux spectacles musicaux pour

---

directeur de recherche au CNRS-CEPEL à l'Université Montpellier 1 (France), de Michel Guérin, directeur de l'Observatoire des Politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) et de Lluís Bonet, professeur d'économie à l'Université de Barcelone (Catalogne, Espagne).

<sup>823</sup> Diane SAINT-PIERRE et Claudine AUDET. *Op. cit.*, p. 5.

attirer une clientèle de plus en plus nombreuse. En conséquence, pour mieux évaluer la dynamique et la vitalité du festival de musique québécois, il s'avère important de prendre en considération tous ceux qui sont à dominante musicale, et ce, peu importe leur durée et leur nombre de spectacles, tout en faisant une place aux festivals à dominante non musicale, mais qui présentent eux aussi des concerts musicaux.

Cependant, il apparaît important d'exclure certaines manifestations culturelles récurrentes non artistiques, telles que les marchés publics, les expositions agricoles, les fêtes de quartiers, les salons non musicaux (ex. : Salon Etsy fait au Québec), les compétitions sportives ou de danse (ex. : Hit the Floor), les veillées de danse privées ou non récurrentes, les foires, les galas (ex. : Gala de feu à la TOHU – Cité des arts du cirque), les spectacles-bénéfices ou les formes annuelles de charité (ex. : Grande guignolée des médias) et le « Relais pour la vie », de la Société canadienne du cancer, car même s'ils sont périodiques, ces événements rassembleurs et parfois non festifs ne sont pas des festivals en soi, mais plutôt des événements publics, à vocation commerciale<sup>824</sup>.

Après avoir défini le rôle du festival de musique, il apparaît important d'en définir ses sous-concepts, soit « manifestation artistique », « concert », « spectacle », « arts vivants », « musique québécoise » et « sociabilité ».

### 3.1.2 La manifestation artistique

Que ce soit une expression, un témoignage, une manière de manifester ou un événement organisé à caractère commercial et/ou culturel<sup>825</sup>, la manifestation est d'abord un rassemblement ou un défilé de personnes sur la voie publique pour exprimer une opinion, un mécontentement, un soutien, dont l'objectif est de faire connaître une opinion collective. Les manifestants défilent dans les rues, occupent des places, clament des slogans, brandissent des pancartes, chantent des chansons, etc.<sup>826</sup> Ensuite, la manifestation devient artistique lorsqu'elle offre un contenu lié à la représentation d'œuvres d'arts. Ce terme se rapproche de la définition de la manifestation

---

<sup>824</sup> D'autres exemples d'événements exclus : le Village au Pied-du-Courant à Montréal (5<sup>e</sup> édition en 2018), la foire en ville à Shawinigan (18<sup>e</sup> édition en 2018), la célébration de la Fête des Morts à Montréal (depuis 2011), la Fête du Vieux Marché de Saint-Denis-sur-Richelieu (37<sup>e</sup> édition en 2018), l'exposition extérieure annuelle « Mosaiculture » de Gatineau (2017-2018), la « Nuit MNBAQ » au Musée National des Beaux-Arts du Québec (5<sup>e</sup> édition en octobre 2018), « La folle bastringue » du CQPV (1<sup>ère</sup> édition en octobre 2018), le Marché Casse-Noisette des Grands Ballets (9<sup>e</sup> édition en nov.-déc. 2018), les téléthons comme le Noël du pauvre de Trois-Rivières (63<sup>e</sup> édition en novembre 2021), les bazars, les foires commerciales, les salons thématiques, etc.

<sup>825</sup> <https://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/manifestation+artistique>

<sup>826</sup> <https://www.1jourlactu.com/france/manifestations-a-quoi-ca-sert>

culturelle, qui est une « représentation artistique de tout genre, pour le public »<sup>827</sup>, employé pour définir un événement culturel ou une représentation artistique. On peut retrouver dans la définition de ce mot des termes spécifiques (exposition, festival, spectacle, tournée) et des termes associés (célébration, Maison de la culture). Bref, la manifestation artistique est un « événement attirant un public relativement large (fête, festival, exposition, salon, etc.) organisé dans un but commercial, culturel, publicitaire ou de simple réjouissance »<sup>828</sup>. Par extension, cela englobe aussi tout rassemblement de personnes pour des festivités ou des activités professionnelles ou commerciales.

### 3.1.3 Le concert

Terme d'origine italienne, le concert (*concerto*) est une séance où sont d'abord interprétées des œuvres musicales. On peut aussi l'associer à une séance chorégraphique puisqu'il est parfois question d'un concert de danse. L'interprète – tant musicien que danseur – est le nom qu'on donne à celui qui donne le « récital ». Dans la tradition classique, le concept de « concert » peut aussi s'appliquer à une composition pour ensemble instrumental. L'exécutant sur scène, soit l'instrumentiste qui se fait entendre dans le concert, est nommé un « concertiste »<sup>829</sup>. Cette définition est celle qui rejoint le mieux ce qu'offre le festival de musique, car un concert est l'interprétation d'une œuvre musicale par un artiste professionnel devant des gens attentifs<sup>830</sup>.

Un élément à la fois dynamique et dialectique ressort de cette première définition, à savoir : « Être de concert » qui signifie une « entente » de manière conjointe. Également, la « concertation » désigne cette action commune, en particulier pour la participation dans le domaine politique et social. Le résultat de cette entente ou de ce calcul est qualifié de « concerté » (de l'italien *concertus*), terme utilisé dès 1665. Cette idée se traduit même par un verbe utilisé en

<sup>827</sup> Gouvernement du Québec. <https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=7703>

<sup>828</sup> <https://www.dicolink.com/mots/manifestation>

<sup>829</sup> Dictionnaire *Le Petit Larousse illustré*, Paris, 1997, p. 254. La notion de concert peut avoir une tout autre signification langagière. On peut l'associer à « un ensemble de bruits simultanés », d'où un « concert d'avertisseurs ». Son quatrième sens, littéral, est un « accord » ou une « harmonie », par exemple entre des personnes ou des groupes. On dit alors le « concert des grandes puissances », le « concert des nations », ou encore un « concert d'éloges », un « concert de lamentations ». Un événement se qualifie de « concertant » (ex : « symphonie concertante »), cela se caractérise par l'échange entre différents plans sonores, vocaux ou instrumentaux. Ce qui ramène à la signification première du concerto, ou *concertino*, c'est-à-dire une composition pour un ou plusieurs solistes et orchestres.

<sup>830</sup> Un concert n'est pas la musique qu'on entend dans les ascenseurs, ni la ritournelle dans les publicités, ni les trames sonores cinématographiques, et encore moins celle que des interprètes urbains jouent dans la rue ou dans les nombreux souterrains du métro. À l'opposé, il existe des concerts musicaux sur les plateaux de télévision ou sur les campus.

diplomatie depuis cinq siècles, « se concerter » (Chartier, 1437), c'est-à-dire « projeter en commun »<sup>831</sup> ou lorsqu'on s'entend « pour agir ensemble ».

Par ailleurs, « assister à un concert, c'est convenir que l'on va partager avec d'autres auditeurs le même espace-temps »<sup>832</sup> (Normandeau, 2002, p. 45). Dans les sociétés occidentales, il s'agit de l'un des derniers rituels sociaux à la disposition des individus, soit une expérience commune centrée sur l'œuvre artistique, sur le « rapport scène-salle » et surtout sur la « relation public-interprète ». À ce sujet, le concert se distingue d'une séance de cinéma et se rapproche plutôt de l'expérience de théâtre. À bien des égards, selon le compositeur Robert Normandeau, on y conserve les mêmes attributs de l'office liturgique, dont le respect des conventions, le respect des « auditeurs-spectateurs » devant la sobriété de l'officiant, auxquels s'ajoutent les applaudissements, qui proviennent quant à eux des jeux et du cirque.

#### Les types de concerts musicaux contemporains

Il existe trois types de concerts musicaux : acoustique, amplifié ou, plus rarement, mixte. Pour faciliter la compréhension de l'univers de la représentation musicale, et surtout pour éviter une hiérarchisation des répertoires musicaux, nos réflexions nous ont poussé à créer un prisme d'interprétation neutre afin de mieux discerner les différences entre les fondements techniques de l'art musical à notre époque, soit : 1) les musiques acoustiques; 2) les musiques amplifiées; et 3) les musiques numériques (mixtes), qu'elles soient 100 % virtuelles ou partiellement électroniques (faite avec des ordinateurs ou des machines plutôt que des instruments traditionnels). Ce panorama des origines du concert de musique permet de concevoir que ces événements sont avant tout des occasions de se rassembler, d'être ensemble pour savourer l'art musical. Cet art peut également prendre la forme d'un spectacle.

#### 3.1.4 Le spectacle

À la différence du concert, qui est la présentation d'une œuvre par un interprète à un public captif, religieusement silencieux<sup>833</sup>, le spectacle implique un certain échange avec le public, en général et une mise en scène, en particulier. La personne qui est un témoin oculaire d'un événement

<sup>831</sup> Réjean BEAUCAGE. « Réinventer le rituel du concert : entretien avec Marc Couroux », *Circuit : musiques contemporaines*, vol. 15, no 1 (2004), p. 63. « Le compositeur Martin Arnold parle de la création d'une œuvre comme d'un acte cocréatif, qui sollicite autant l'interprète que l'auditeur ».

<sup>832</sup> Robert NORMANDEAU. « Qu'est-ce concert ? », *Circuit : musiques contemporaines*, vol. 13, no 1 (2002), p. 44, 45, 49.

<sup>833</sup> Par exemple, il est de mauvais goût d'applaudir entre deux mouvements dans un concert symphonique. Toutefois, notre expérience permet de confirmer aussi un certain silence pendant l'exécution de pièces rock.

de ce genre est un « spectateur / spectatrice » (du latin, *spectator*, qui regarde), mais une personne qui assiste à un spectacle dit artistique ou à une manifestation sportive, etc. Inspiré de la racine latine *spectaculum*, c'est-à-dire « ce qui se présente au regard, à l'attention, et qui est capable d'éveiller un sentiment », le spectacle est davantage la représentation scénique d'une œuvre avec d'importants moyens et une mise en scène luxueuse, loin d'être un simple « spectacle de coucher de soleil ». L'adjectif « spectaculaire » clarifie ce « qui frappe l'imagination, qui fait sensation; prodigieux »<sup>834</sup>. Le spectacle ne laisse pas indifférent, car il impressionne plus que le concert. L'ensemble des activités des arts de la scène – comme le théâtre, la *music-hall* et, dans une moindre mesure, le cinéma – est appelée « l'industrie du spectacle ».

En résumé, le concert est un phénomène unique et éphémère où le grand public n'assiste qu'en tant que spectateur passif, alors que le spectacle fait une plus grande place aux auditeurs qui peuvent s'exprimer ouvertement. En d'autres mots, le concert est plutôt intime, la plupart du temps acoustique, avec une attitude réservée de la part des auditeurs, alors que le spectacle est davantage populiste, très théâtral et nécessite la participation de la foule en les invitant à se joindre à la fête.

### 3.1.5 Les arts vivants, un patrimoine immatériel à sauvegarder

Les arts vivants, ou « spectacle vivant » désignent de nombreux modes d'expression artistique, surtout dans le contexte actuel de l'hybridation des formes théâtrales ou de l'essor des « logiques festivières »<sup>835</sup>. La musique et la chanson, tout comme l'opéra, l'opérette, le théâtre, la danse, le conte, l'humour, la poésie, les variétés, les cabarets, les arts de la rue, la performance, l'improvisation, les marionnettes et le cirque, en font partie. Ceux-ci englobent toute représentation artistique ou musicale qui se passe sur scène dans la rue ou sous un chapiteau avec des gens rassemblés pour apprécier l'œuvre. Le festival est un lieu propice à la promotion des arts vivants.

Le concept de spectacle vivant a émergé en France, au début des années 1990, à l'initiative des milieux artistiques et culturels pour décrire « un ensemble de pratiques et de comportements professionnels, économiques, artistiques, sociologiques »<sup>836</sup>. Les arts vivants permettent d'aborder l'importance voire la nécessité primordiale de la coprésence de personnes jouant un rôle bien précis

---

<sup>834</sup> LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ. Paris, 1997, p. 956. Dans le langage courant, se donner ou *s'offrir en spectacle* veut dire lorsqu'on s'affiche en public ou qu'on attire l'attention sur soi. Par contre, il peut aussi qualifier péjorativement lorsque l'on parle de ce qui est organisé pour privilégier l'impact médiatique : « la politique spectacle de Justin Trudeau ».

<sup>835</sup> Isabelle BARBÉRIS et Martial POIRSON. *L'économie du spectacle vivant*. Paris, PUF, 2013, p. 7.

<sup>836</sup> <https://www.marseille.fr/culture/arts-vivants/arts-vivants-presentation>

afin de faire exister une œuvre, que ce soient des danseurs pour de la danse, des comédiens pour du théâtre ou des musiciens pour de la musique. Ceux-ci se donnent à voir et à entendre devant un public bien défini, nommé par un terme plus générique, les spectateurs<sup>837</sup>. Sans ces artistes en chair et en os, présents sur scène, la représentation d'œuvres artistiques devient impossible. De plus, ce concept permet également d'appréhender des formes d'art et des performances artistiques qui, malgré leur présentation dans des espaces dédiés (théâtres, salles de concert, chapiteaux, etc.) ou des lieux publics (monuments, musées, palais, etc.), ne sont pas forcément du domaine matériel comme la sculpture, la peinture, l'architecture, la littérature, etc. C'est l'idée que certaines formes d'art ne laissent pas vraiment de traces, pourtant essentielles pour écrire l'histoire du spectacle. En dehors des partitions, la musique est justement l'une de ces formes très populaires d'art vivant et le festival, avec son auditoire, est aussi une manifestation éphémère à l'apogée du moment musical.

### 3.1.6 La musique québécoise

Si la musique fait partie intégrante de l'identité québécoise, le festival de musique, en tant que miroir des traditions de la société québécoise, participent à la co-construction de son identité culturelle, c'est-à-dire dans le sens d'une collectivité caractérisée par le festif et le spectacle. Des premiers festivals au XIX<sup>e</sup> siècle, tels que les rassemblements de fanfares, jusqu'à leur prolifération au tournant du second millénaire, ces événements de masse participent à valoriser le patrimoine culturel immatériel (PCI) québécois, du fait qu'il existe une « volonté généralisée de faire de la chanson l'expression par excellence de la culture québécoise »<sup>838</sup>. Bref, la « chanson québécoise », sous toutes ses formes, même populaire, est associée de manière ontologique à l'identité et à l'esprit d'appartenance des Québécois face à leurs traditions festives musicales.

Ce générique permet d'entrevoir la spécificité de la musique créée au Québec<sup>839</sup>, car tout au long de son histoire, « la chanson québécoise d'expression francophone a contribué à définir ce que c'est qu'être Québécois »<sup>840</sup>. À ce titre, les musiciens et les chanteurs façonnent une identité

---

<sup>837</sup> <https://www.artsvivants84.fr/>

<sup>838</sup> Pierre LAVOIE. « Qui chante la nation ? La patrimonialisation de la chanson au Québec depuis la Révolution tranquille », *Revue d'études canadiennes*, vol. 52, no 1 (2018), p. 170-171.

<sup>839</sup> Selon notre perception, ce concept aborde la musique créée par des artistes d'origine québécoise ou qui se sont intégrés à la société du Québec, qu'ils soient francophones ou anglophones. Comme nos travaux portent sur les festivals musicaux en général, tous genres confondus, nous nous intéressons à la portion d'artiste québécois dans la sélection finale des groupes et artistes présents sur chacun des événements, notamment les artistes locaux. Il sera possible d'apercevoir la part de la musique d'ici sur le marché de nos festivals de musique, par exemple chez le FestiVoix.

<sup>840</sup> Philippe RENAUD. « Un portrait de la chanson québécoise » présenté dans le cadre du *Forum sur la chanson québécoise* organisé par le Conseil des arts et des lettres du Québec, janvier 2013, p. 3.

québécoise « propre et distincte » dans l’imaginaire collectif. Ce rôle joué par la chanson dans l’émancipation de la nation québécoise permet de faire naître la voix d’un peuple original. L’identité québécoise au travers de sa musique contribue également à faire naître une industrie musicale typiquement québécoise. D’ailleurs, selon Renaud (2013), « l’identité québécoise est elle-même le moteur de l’expression artistique » (p. 3).

Le phénomène de l’imbrication de l’identité et du sentiment d’appartenance par l’expression de la musique est un phénomène documenté par l’historienne Marilyne Lafrenière, pour qui, depuis les années 1970, « la chanson [québécoise] est analysée comme un canal d’expression qui a contribué à définir la nation et à favoriser la conscientisation nationale »<sup>841</sup>. Dès les années 1960, la presse artistique est la première à procéder à la construction d’une chanson « authentiquement » québécoise qui s’accommode plus du *rock’n roll* que du *western*<sup>842</sup>. C’est surtout la musique populaire qui influence les perceptions de l’identité nationale québécoise, servant à diviser les groupes sociaux. Roy (1991) précise à ce sujet que la musique aide grandement le Québec dans la quête de son identité, plus particulièrement au chapitre de la transmission des valeurs dominantes et collectives de la société. En effet, elle contribue notamment à maintenir la distinction entre Québécois et Canadiens. Pour Roy (1991), « [l]’intérêt pour la chanson québécoise, c’est l’intérêt légitime qu’on porte à soi-même »<sup>843</sup>. De plus, on peut soutenir que la musique et la chanson québécoises sont parfois des branches du discours nationaliste permettant d’affirmer un caractère spécifique lié à l’identité unique du Québec, reposant sur une culture métissée issue de la rencontre de plusieurs peuples. En résumé, même si la relation entre musique et identité opère à des échelles multiples (ville, communauté, quartier, région, pays, etc.), on peut affirmer que la musique québécoise est un phénomène collectif qui participe, consciemment ou non, à l’élaboration d’un patrimoine culturel immatériel (PCI).

Après avoir défini les principaux concepts utilisés dans la sphère entourant la présentation de concerts musicaux, ainsi que les modalités et les caractéristiques majeures de l’écosystème

---

<sup>841</sup> Marilyne LAFRENIÈRE. « Les représentations de la femme dans l’œuvre scénique de Diane Dufresne, 1975-1984 ». Mémoire de maîtrise (études québécoises), UQTR, décembre 2008, p. 7.

<sup>842</sup> Caroline DURAND. « Chanson québécoise et redéfinition identitaire, 1960-1980 ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, décembre 2004, p. 1, 23, 90.

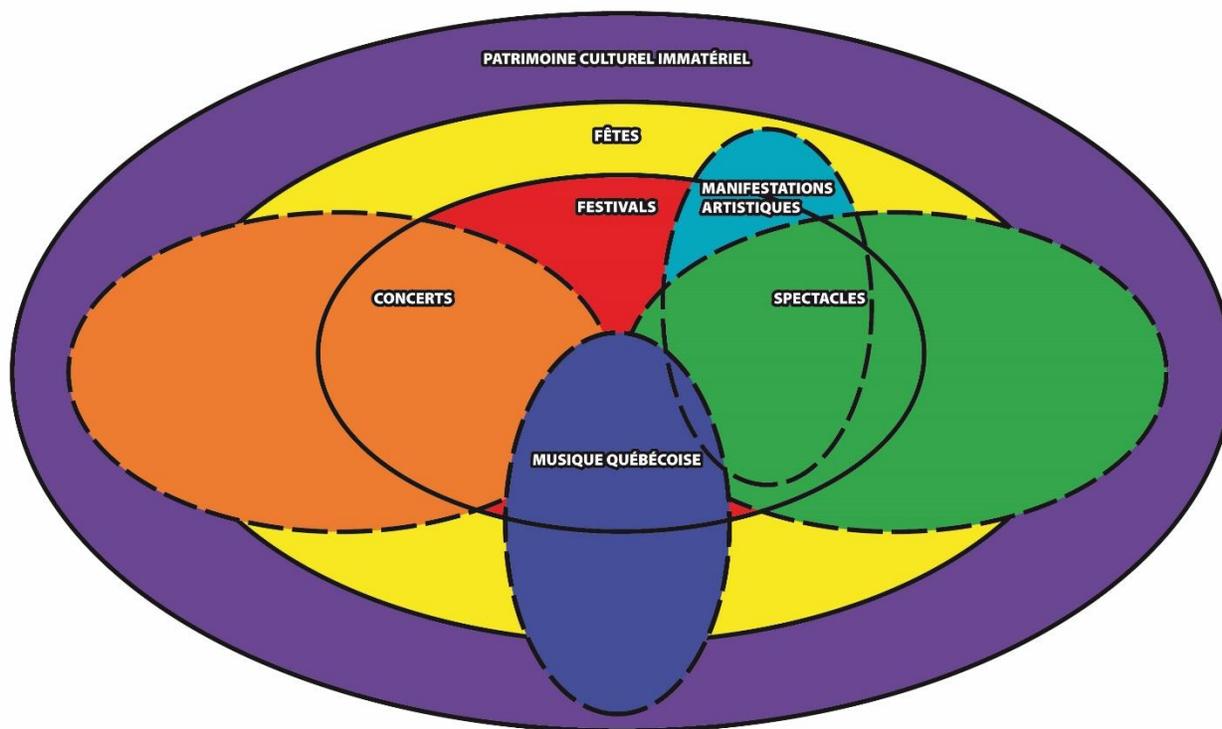
<sup>843</sup> Bruno ROY. *Pouvoir chanter*. Montréal, VLB Éditeur, 1991, p. 433.

festivalier québécois, la complexité et l'hybridation des sous-concepts de « festival de musique » permet de proposer un modèle et ses interrelations, en vue de mieux le comprendre.

### 3.1.7 La modélisation du concept de festival de musique

#### 3.1.7.1 Modélisation des concepts selon leur interrelation

Tous les festivals sont des fêtes, mais ce n'est pas toutes les fêtes qui sont des festivals. De plus, le festival de musique inclut à la fois des concerts et des spectacles mais implique aussi, parfois, une panoplie d'activités intérieures (expositions, foires, rencontres avec les artistes, séances d'autographes, etc.) ou extérieures (parcs pour enfants, défilé, cinéma en plein air, etc.), qui se traduisent par la manifestation artistique. Quant à la musique québécoise, elle traverse les quatre sphères importantes et ne peut être réduite à ce qui est présenté dans le festival de musique au Québec. Elle représente aussi une certaine partie des types de musique présentés dans les festivals de musique au Québec, une programmation musicale qui dépend des orientations et de la mission artistique de chaque organisation. En effet, certains festivals de musique se dédient à 100 % à la musique francophone ou à la musique de la relève québécoise<sup>844</sup>. La Figure 7 présente la Modélisation des sous-concepts de festival de musique et leurs interrelations.



<sup>844</sup> Pour cette modélisation, nous avons laissé de côté les concepts de sociabilité et d'arts vivants parce qu'ils ne sont pas des catégories de spectacles musicaux en soi, mais plutôt des caractéristiques ou des valeurs attribuées au concept de festival et à la participation.

*Fig. 7* Modélisation des sous-concepts de festival de musique et leurs interrelations.

Si la sociabilité déborde largement le domaine de la musique, les arts vivants sont particulièrement valorisés dans certains festivals québécois. En tant que phénomène culturel de masse et identitaire éphémère, la majorité des installations disparaissent après leur usage. Pour cette raison, le festival doit aussi être considéré comme faisant partie du Patrimoine culturel immatériel (PCI). En ce sens, il est possible d'ajouter une autre sphère qui englobe les concepts de la Figure 4, soit celle de la manifestation artistique. En d'autres mots, les festivals, les spectacles, les concerts, la musique québécoise et les fêtes, sans oublier toutes les formes d'arts vivants, sont des sous-ensembles de ce patrimoine.

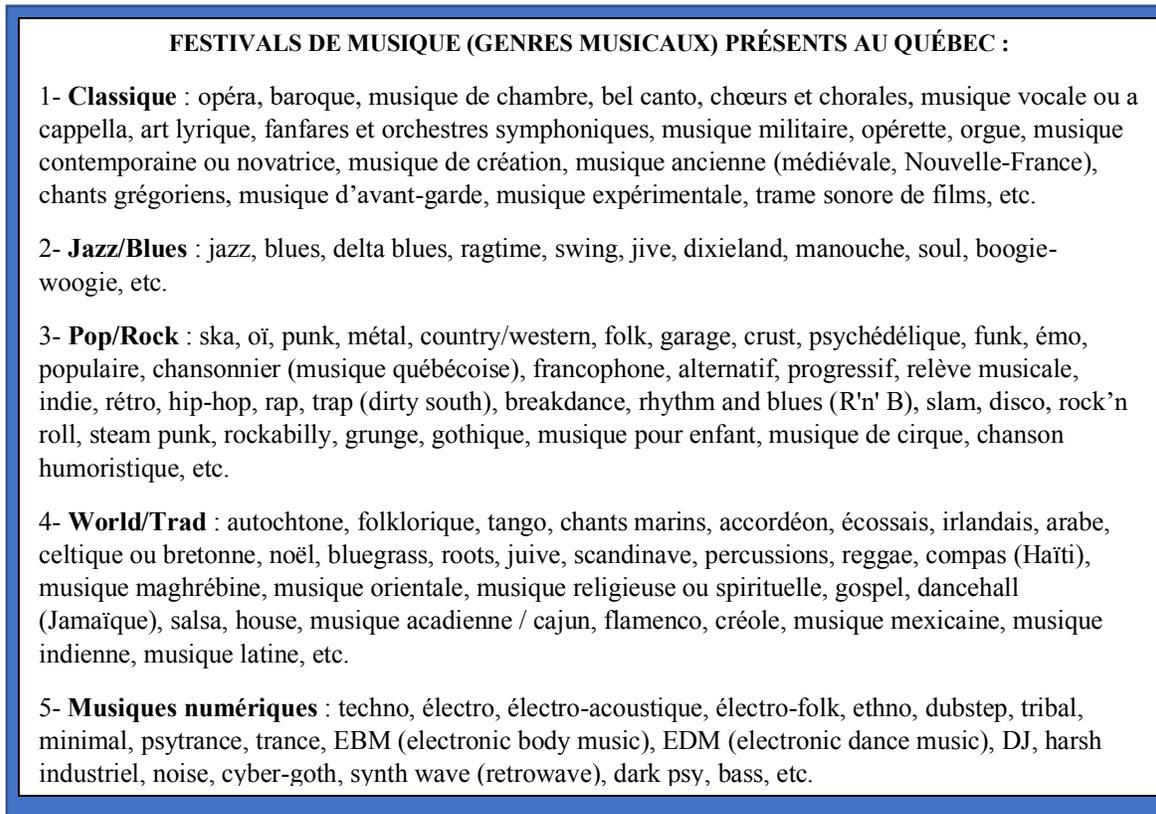
#### 3.1.7.2 Modélisation du festival selon les genres musicaux

Puisque le festival de musique est le concept central de la présente recherche doctorale, il importe de le placer au centre de la modélisation de l'écosystème festivalier. En effet, les concerts et spectacles musicaux débordent de la catégorie des festivals qui promeuvent la musique. Il n'est pas rare que les organisateurs fassent une place à l'art musical pour attirer le grand public. Pour y arriver, les cinq catégories de l'enquête de Saint-Pierre et Audet (2015), présentées dans FeStudy sont reprises, soit : 1) classique; 2) jazz/blues; 3) pop/rock; 4) world/trad; et 5) multi-styles<sup>845</sup>. Toutefois, comme la dernière catégorie n'est qu'un amalgame de plusieurs genres, cette catégorie

---

<sup>845</sup> Claudine AUDET et Diane SAINT-PIERRE. *Op. cit.*, 2015.

rassemble tous les genres de musique, y compris numériques. La Figure 8 présente la Modélisation des genres musicaux présents dans le festival de musique au Québec.



*Fig. 8* Modélisation des genres musicaux des festivals de musique au Québec.

Le festival de musique place la musique au cœur de la manifestation artistique. Lorsqu'il y a recoupement de genres musicaux qui n'appartiennent pas à la même catégorie, dans un festival multi-styles, la modélisation s'en trouve complexifiée. C'est pourquoi, cette figure ne prétend pas à l'exhaustivité, mais présente un portrait réaliste de la situation du festival de musique au Québec (ex. : le terme « métal » englobe près d'une cinquantaine de types différents de musique dite *underground*, une complexité dévoilée par des travaux portant cette musique). Nous nous penchons maintenant sur la définition de l'institutionnalisation.

### 3.2 L'institutionnalisation

#### 3.2.1 Définition de l'institutionnalisation

L'institutionnalisation est un concept polysémique. Alors qu'elle est l'« action d'institutionnaliser », pour d'autres, elle est plutôt ce qui « donne un caractère institutionnel à »

quelque chose. Il faut dès lors s'en remettre à la définition d' « institutionnel » pour en dégager un sens qui soit relatif à : « 1) aux institutions de l'État; 2) à des acteurs participant à une même idée de travail »<sup>846</sup>.

### 3.2.2 L'institutionnalisation : un concept complexe à définir

Le concept d'institutionnalisation émerge au milieu des années 1980 dans la Théorie des situations didactiques de Brousseau (1998)<sup>847</sup>. Mais il suscite peu de travaux et très peu d'études empiriques<sup>848</sup>. Selon Forget (2008), l'institutionnalisation est « l'aboutissement d'un processus de validation » permettant une relative décontextualisation. Quant à Fretel (2014), professeur de science politique à l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, l'institutionnalisation est un :

Processus par lequel une réalité sociale, quelle qu'elle soit, est en train de se faire jour au sein d'une société ou de l'un de ses groupes. Dit autrement, c'est un mécanisme au cours duquel ce qui n'était pas encore perçu comme existant par des agents sociaux prend peu à peu forme par et en leur présence, au travers de leurs activités mentales, de leurs discours et pratiques, et finit par se voir doté d'une extériorité, d'une force ou d'une consistance suffisantes à leurs yeux pour bénéficier du qualificatif de réalité.<sup>849</sup>

Pour Le Gargasson (2018), il s'agit du « processus de reconnaissance et de formalisation d'un savoir donné via l'établissement de structures publiques et privées visant sa promotion, sa diffusion ou sa transmission »<sup>850</sup>. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, ce mouvement prend racine pour certaines formes artistiques dans une dynamique de patrimonialisation d'un savoir. En réalité, l'institutionnalisation est un concept plutôt multidimensionnel dont la définition diffère selon les différentes disciplines, que ce soit la sociologie, la science politique ou la théorie organisationnelle (Banken, 2001)<sup>851</sup>.

Outre l'institutionnalisation, on peut également parler d' « institutionnalisme » lorsqu'on désigne la tendance à multiplier les institutions ou les organismes de contrôle, particulièrement

<sup>846</sup> LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, Paris, Éditions Larousse, 1997, p. 555.

<sup>847</sup> Guy BROUSSEAU. *Théories des situations didactiques*. Grenoble, La pensée Sauvage, 1998.

<sup>848</sup> Alexia FORGET. « Importer le concept d'institutionnalisation en classe de français : peut-on créer les conditions d'une migration heureuse ? ». *Les dossiers des sciences de l'éducation*, no 20 (2008), p. 75-88.

<sup>849</sup> Julien FRETTEL. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/institutionnalisation>

<sup>850</sup> Ingrid LE GARGASSON. *Les enjeux de l'institutionnalisation des savoirs musicaux*. Appel d'articles pour la *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 2018, 5 p. <https://www.socanco.org>

<sup>851</sup> COLLECTIF. « La mise en œuvre de l'institutionnalisation des évaluations d'impact sur la santé en Europe ». *Télescope*, printemps-été 2008, p. 64 à 78. Reiner BANKEN. *Strategies for Institutionalizing HIA*, Bruxelles, Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé, 2001.

dans les domaines politiques et économiques. Bref, l'institutionnalisation renvoie aux relations : 1) entre les institutions et l'État; et 2) entre les acteurs participant à une même idée de travail, voir même, il désigne le processus de reconnaissance par l'État de l'idée de travail des acteurs pour un projet.

### 3.2.3 La relation entre les institutions et l'État

Dans certains cas, la relation entre l'institution et l'État a comme fondement son incorporation dans une institution en particulier. Par exemple, Lepage (2007) rappelle que l'institutionnalisation de la sociologie comme discipline au Québec débute par une reconnaissance officielle comme science sociale, soit par la création, en 1943, d'un premier département de sociologie francophone à l'Université Laval, à Québec<sup>852</sup>. Or, il ne faut pas oublier qu'il existe une sociologie pré-institutionnelle, en émergence, qui se conçoit elle-même aussi légitime que la nouvelle génération. Ce qui amène à user de prudence avant de parler de « rupture » entre ces deux moments charnières.

La relation entre les institutions et l'État peut également référer à un processus visant à asseoir sa légitimité et, éventuellement, obtenir une reconnaissance. Il s'agit de la définition la plus souvent mise de l'avant dans la littérature. En effet, il est assez rare qu'un mouvement institutionnel puisse se passer de l'autorité étatique pour assurer son développement. On peut s'appuyer sur l'adoption des politiques culturelles pour démontrer que la culture nécessite elle-même un long processus d'institutionnalisation au sein du gouvernement, avant d'être pleinement reconnue comme étant vitale à son développement. En se dotant d'outils ou d'instruments propres à ériger la culture en domaine d'intervention de l'État, le gouvernement du Québec sait être un acteur de premier plan. Par exemple, on peut penser au processus qui permet à Radio-Québec (1968-1996) de devenir l'« un des plus importants instruments de souveraineté culturelle du Québec » ou, aux diverses commissions royales d'enquêtes (1951-1987) qui façonnent l'opinion publique et les politiques gouvernementales<sup>853</sup>.

---

<sup>852</sup> Jean-François LEPAGE. « L'institutionnalisation de la sociologie au Québec. Entre rupture et continuité ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 44 (septembre 2007), p. 117-130. <https://doi.org/10.7202/1002493ar>

<sup>853</sup> Nous reviendrons plus tard sur l'historique de ce processus. Diane SAINT-PIERRE. *La « Politique culturelle du Québec » de 1992 : continuité ou changement ? Les acteurs, les coalitions et les enjeux*. Thèse de l'École nationale d'administration publique à Québec, 2001, p. 73.

Selon Saint-Pierre (2001), l'institutionnalisation des politiques culturelles au Canada prend graduellement différentes formes, et ce, tant à Ottawa qu'à Québec, au cours des soixante dernières décennies : « mise en place de structures permanentes et de mécanismes d'intervention, développement d'un appareil normatif, augmentation des budgets, normalisation des rapports avec le milieu, etc. »<sup>854</sup>. Ses travaux sur l'émergence des politiques culturelles démontrent qu'en diversifiant leurs rôles et leurs responsabilités en matière d'art et de culture, le gouvernement fédéral et celui du Québec :

[...] mettent sur pied des ministères et des organismes à vocation culturelle, adoptent des lois et des règlements, allouent de plus en plus de ressources, tout en reconnaissant officiellement les corporations professionnelles du secteur de la culture et des arts et les organismes voués à la défense des intérêts de leurs membres.<sup>855</sup>

Adoptée en décembre 1992 par l'Assemblée nationale du Québec, la première politique culturelle québécoise permet de définir une nouvelle mission du ministère puis de modifier ses pouvoirs et ses responsabilités, notamment en contribuant à la création du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), en 1994, et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), en 1995. Outre la fondation, en 1979, par Fernand Dumont de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), intégré, en 1994, à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), lui-même fondé en 1969<sup>856</sup>, et les premières *Statistiques culturelles du Québec, 1971-1982*, pilotées par Jean-Paul Baillargeon et publiées en 1985, l'État québécois mène huit cycles d'enquêtes quinquennales sur les pratiques culturelles<sup>857</sup>. On peut aussi penser à l'Institut de la statistique du Québec<sup>858</sup>, établi par une loi adoptée par l'Assemblée nationale du Québec, le 19 juin 1998, ou à l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), fondé le 27 juin 2000<sup>859</sup>.

Alors que la première partie de la définition du Larousse renvoi directement aux relations entre un organisme et l'État, c'est surtout la deuxième partie qui retient l'attention, soit l'ensemble

---

<sup>854</sup> *Ibid.* p. 238.

<sup>855</sup> *Ibid.* p. 238.

<sup>856</sup> Jean COURNOYER. *La mémoire du Québec, de 1534 à nos jours*. Montréal, Éditions Stanké, 2001, 1861 p.

<sup>857</sup> 1979, 1983, 1989, 1994, 1999, 2004, 2009, 2014.

<sup>858</sup> <https://statistique.quebec.ca/fr/institut/notre-organisation>

<sup>859</sup> Christine ROUTHIER. *L'Observatoire.com*, vol. 2, no 1 (juillet 2002), Institut de la statistique du Québec, p. 1.

des acteurs participant à une même idée de travail, c'est-à-dire l'ensemble des agents et des acteurs-clés impliqués de près ou de loin dans l'élaboration d'un projet institutionnel commun, tel que celui d'un festival de musique. Nous y reviendrons.

### 3.2.3.1 Sur le plan politique

#### *L'ancrage spatio-temporel*

Comme le festival prend place dans la ville et qu'il occupe l'espace public durant une période temporaire, mais le transforme dans sa durée, il ne faut pas oublier sa dimension spatiale<sup>860</sup>. Par exemple, Taliano-Des Garets (2012) démontre que le festival Sigma de Bordeaux (1965-1996) réussit son institutionnalisation lorsqu'il passe d'une phase de nomadisme à son ancrage dans un lieu public, l'Entrepôt Lainé, une propriété municipale. Parrainé par le maire, « cet ancrage peut être considéré comme la marque de l'institutionnalisation du festival »<sup>861</sup>. À ce moment, la tutelle financière est totale et la ville possède même un droit de regard sur la comptabilité, en tant que première et principale pourvoyeuse de ressources. En effet, sa contribution passe de 230 000 francs, en 1965, à 720 000 francs dix ans plus tard, pour atteindre 2,8 millions de francs, en 1990. « L'État ne se décide que beaucoup plus tardivement à soutenir Sigma » (p. 45). Entretemps, la reconnaissance du festival est parachevée par la signature d'une charte culturelle entre la Ville et l'État, le 23 mai 1975, qui souligne l'apport indéniable que Sigma apporte à la vie culturelle de Bordeaux. Par la suite, le festival Sigma sert à la ville « pour conserver son rôle de grande métropole commerciale, industrielle et culturelle » (p. 45). Néanmoins, cela n'empêche pas son expulsion vers un endroit moins accueillant, les hangars désaffectés du port, mis en concurrence avec d'autres organismes promouvant les arts, jusqu'à sa disparition. Pourtant, l'affirmation des villes et des métropoles passe notamment par des manifestations emblématiques qui permettent de rassembler la population et de communiquer à l'externe : « Un temps fort est en effet apte à renforcer l'identité de la collectivité locale, voire de la région ou du pays tout entier. Les festivals, en particulier de musiques, participent pleinement de ces objectifs par leur nature festive et ouverte à des publics extérieurs »<sup>862</sup>.

<sup>860</sup> Công Huyen TônNũY NHIÊM. *L'influence d'un événement sur l'image d'une destination. Le cas du festival de Hué, Vietnam*. Mémoire de maîtrise (tourisme), UQAM, 2013, p. 36.

<sup>861</sup> Françoise TALIANO-DES GARETS. « Le festival Sigma de Bordeaux (1965-1990) ». *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, no 36 (octobre-décembre 1992), p. 49.

<sup>862</sup> Fabrice THURIOT. « La mise en musique du développement: l'exemple de festivals à Reims », Université de Reims Champagne-Ardenne, conférence au 54<sup>e</sup> colloque de l'ASRDLF (juillet 2017), résumé de la séance, mars 2017, 3 p.

Volontairement ou non, selon Thurio (2017), le festival culturel s'inscrit dans une « stratégie de positionnement des territoires en compétition entre eux ou malgré eux » (p. 1). Sur la scène internationale, les gouvernements peuvent également s'appuyer sur le rayonnement des festivals pour promouvoir leurs valeurs, pour affirmer leur puissance ou valoriser leur image (niveau de développement de ses réseaux, histoire, cohésion sociale, garantie de sécurité, etc.). Cette notion issue des actuels mécanismes de la diplomatie, plus connue en France qu'au Québec, s'incarne dans ce qu'on appelle le *soft power*, c'est-à-dire « la capacité d'un État à influencer et à orienter les relations internationales en sa faveur par un ensemble de moyens autres que coercitifs »<sup>863</sup>. Le *soft power* ou « puissance douce » est un concept qui est forgé en 1990 par Joseph Nye et s'oppose au *hard power*, c'est-à-dire le pouvoir de contrainte comme l'action militaire<sup>864</sup>. « Les gouvernements des provinces, États et préfectures les plus habiles dans l'utilisation du *soft power* seront les mieux placés pour attirer les investissements, touristes, étudiants et personnes de talent, ainsi que pour assurer le leadership sur des questions d'importance mondiale telles que la durabilité environnementale ou, encore, les règles et réglementations transnationales »<sup>865</sup>, fait valoir le cabinet-conseil londonien Sanctuary Counsel, qui classe le Québec au premier rang du pouvoir d'attraction régional dans son étude sur 12 États fédérés. En faisant la promotion du succès de festival de musique québécois, comme l'un de ses facteurs de puissance douce, l'État québécois défend l'ouverture aux autres de sa société. Aussi, il exploite le monde festivalier pour légitimer son action internationale et influencer sur sa capacité de persuasion.

Di Méo (2005), spécialiste mondialement réputé en géographie de la fête, insiste sur l'importance que tient le territoire dans l'autodéfinition des fêtes et des festivals. Il écrit un ouvrage consacré à la sociologie de la fête au sein de la communauté urbaine qui met en scène le lieu, le quartier, la ville ou le village. En s'appuyant sur des exemples de villes françaises ou belges, telles que Bayonne, Malmédy, Caen ou Pau, il met en évidence l'importance de la fête comme élément soudeur d'une communauté et/ou d'une identité communautaire<sup>866</sup>. Outre la reconnaissance par

---

<sup>863</sup> <https://www.vie-publique.fr/fiches/38155-quest-ce-que-le-soft-power>

<sup>864</sup> Marc SEMO. « Le « soft power », une force d'attraction qui se conjugue avec la séduction », 27 novembre 2019, *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/27/le-soft-power-une-force-d-attraction-qui-se-conjugu-avec-la-seduction\\_6020658\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/27/le-soft-power-une-force-d-attraction-qui-se-conjugu-avec-la-seduction_6020658_3232.html)

<sup>865</sup> Marco BÉLAIR-CIRINO. « Le Québec attractif, mais peu pour sa langue », 18 juin 2022, *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/politique/quebec/724530/relations-internationales-le-quebec-attractif-mais-peu-pour-sa-langue?utm\\_source=infolettre-2022-06-18&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=infolettre-quotidienne](https://www.ledevoir.com/politique/quebec/724530/relations-internationales-le-quebec-attractif-mais-peu-pour-sa-langue?utm_source=infolettre-2022-06-18&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-quotidienne)

<sup>866</sup> Guy DI MÉO (dir.). *La géographie en fêtes*. Paris, Éditions GÉOPHRYS, 2001, 270 p.

l'auteur des « plus grandes cités festivalières », telles qu'Édimbourg, Bayreuth, Salzbourg, Avignon, Rotterdam, Venise ou Baltimore, il défend l'idée qu'un festival convoque fréquemment une région dans son ensemble, lorsqu'ils ne s'installent pas à l'échelle nationale ou internationale. Inspirés par le rythme calendaire traditionnel, les festivals le reproduisent eux-mêmes, notamment pour se pérenniser. En effet, la régularité de la date choisie et sa fréquence (annuelle ou biennale) permettent d'acquiescer non seulement « une valeur de rendez-vous »<sup>867</sup>, mais instaure un certain repère auprès d'un large public très sollicité et qu'on souhaite ultimement fidéliser, par habitude.

L'institutionnalisation des activités culturelles s'inscrit souvent dans la volonté d'une municipalité de profiter des formes festives comme des produits culturels de consommation, qui « constituent aussi de solides ressources économiques, politiques et idéologiques pour leurs promoteurs et pour leurs commanditaires : élus, mécènes, responsables associatifs ou marchands, etc. »<sup>868</sup>. Ces entreprises peuvent avoir recours à la création artistique originale ou à la fonction éducative pour leur conférer davantage de sérieux et de légitimité sociale. Par souci de validation sociale, certaines organisations s'impliquent dans la lutte à la délinquance. Parce que la fête devient un discours sur la société et sur la cité, d'autres festivals s'inscrivent plutôt dans un esprit de cohésion et de mixité, à la fois sociale et ethnique. L'ensemble des citoyens participe à cette utopie d'une communauté idéale (élus, animateurs, concepteurs, artistes, travailleurs sociaux, responsables associatifs et humanitaires, professionnels, etc.). Tous confient à la fête, au festival ou à leurs dérivés, « la mission de former le creuset de nouveaux rapports interculturels »<sup>869</sup>.

Étant donné que les rapports géographiques sont, par nature dialectique, le festival de musique s'inscrit dans la dynamique actuelle de « dé-régionalisation » des métropoles et les nombreux courants de la globalisation culturelle. Tout comme les anciens événements festifs, tels que le carnaval au Moyen-âge, les nouveaux cherchent à « s'enraciner dans le temps et dans l'espace », condition impérative de leur reconnaissance collective et de leurs succès. Di Méo (2005) constate que, dans l'esprit des promoteurs, la notoriété de ces fêtes « ne se conçoit pas sans leur pérennité, sans leur reproduction à des rythmes réguliers et en des lieux clairement affichés »<sup>870</sup>. Pour lui, voilà la preuve que l'institutionnalisation l'emporte sur la stricte fonction

---

<sup>867</sup> Guy DI MÉO. « Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques ». *Annales de géographie*, Paris, Éditions Armand Colin, vol. 3, no 643 (2005), p. 228, 234.

<sup>868</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>869</sup> *Ibid.*, p. 233. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Validité\\_sociale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Validité_sociale)

<sup>870</sup> *Ibid.*, p. 242.

autrefois transgressive de ces rassemblements populaires. En un sens, si certains festivals s'inscrivent dans un temps long, en faisant parfois référence à d'anciens rites sociaux, ce « temps patrimonial » plutôt vague ou imprécis, tend à remplacer le « temps historique » très événementiel lié à la commémoration. Pour cette raison, le festif va de pair avec la mutation profonde qui touche la reconfiguration des territoires.

#### *La position géographique du festival de musique au Québec*

Les répondants du Québec à FeStudy précisent se situer dans trois catégories géographiques, soit à : « dominante urbaine » (74 %), « dominante rurale » (12 %) ou, encore, les deux à la fois avec une « diversité de sites » (14 %). S'appuyant sur la typologie définie par Harvey et Fortin (1995), les régions centrales de Montréal et de Québec – les deux seuls grands centres urbains du Québec – et leur périphérie, soit les régions les plus peuplées du territoire québécois, regroupent 70 % des festivals (30/43), dont 33 % sont situés dans la métropole québécoise, en 2011<sup>871</sup>. Les régions intermédiaires sont les moins représentés parmi les répondants (3 festivals), alors que les régions éloignées occupent une bonne place avec 10 festivals (23 %)<sup>872</sup>. Tout comme les festivals européens, l'offre musicale des festivals de l'échantillon québécois est plutôt variée. Par contre, Perron-Brault (2016) est le seul chercheur universitaire québécois à mentionner l'existence du terme *festival space* pour définir l'ensemble des festivals d'une région donnée<sup>873</sup>.

À la suite de l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), en 1968, on délimite 17 régions administratives au Québec<sup>874</sup>. Outre celles-ci, il existe également un total de 22 régions touristiques reconnues par le gouvernement québécois. Il ne semble pas que le réseau festivalier prenne conscience de l'importance de ces régions dans la définition de leur propre événement. En fait, c'est en décembre 1987, par le décret no 2000-87, que l'État québécois révisé les limites régionales pour faire passer le nombre de régions, établies à dix, en mars 1966, à 16 régions reconnues avec un statut juridique. En 1997, la région de Mauricie-Bois-Francs est à son

<sup>871</sup> Diane SAINT-PIERRE et Claudine AUDET. *Op. cit.*, 2014, p. 258. Andrée FORTIN. « L'ancrage improbable de l'international dans le régional: "la musique actuelle" à Victoriaville », dans Fernand Harvey et Andrée Fortin (dir.), *La nouvelle culture régionale*, Québec : Les Éditions de l'IQRC, 1995, p. 153-169.

<sup>872</sup> Les régions périphériques sont à proximité des régions centrales (Monterégie, Laval, Laurentides, Lanaudière, Chaudière-Appalaches), les régions intermédiaires sont situées entre les régions centrales ou périphériques et les régions éloignées (Mauricie, Centre-du-Québec, Outaouais et Estrie), alors que les régions éloignées sont situées à grande distance des deux grands centres urbains, aux limites est, nord et ouest du Québec (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Nord-du-Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean).

<sup>873</sup> Alexis PERRON-BRAULT. *Op. cit.*, p. 10.

<sup>874</sup> Roméo BOUCHARD et André LAROCQUE. « Décentralisons-nous! Pour une sortie de crise digne du Québec ». Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Lambda, 2020, p. 24.

tour scindée en deux, ce qui permet l'émergence de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Si un ministère des régions voit le jour, le 1<sup>er</sup> avril 1998, celui-ci est aboli, en 2003, par le Parti libéral du Québec afin d'être remplacé par le ministère du Développement économique et régional<sup>875</sup>.

Quant aux 22 régions touristiques du Québec, elles sont reconnues par décret, dès 1979. À cette époque, on en compte que 18 et on en crée cinq autres, par la suite : Laval (1989), Mauricie et Centre-du-Québec (2000), Baie-James et Nunavik (2005) et Eeyou Istchee (2007). Chacune est représentée auprès de Tourisme Québec par une association touristique régionale qui regroupe tous les intervenants touristiques d'une même région. Divisées en sous-régions, la plupart correspondent au territoire des municipalités régionales de comté (MRC) et aux principales villes. Le 17 octobre 2005, la Commission de toponymie du Québec agréé le terme région touristique et sa définition<sup>876</sup>, ce qui contribue à l'émergence du festival de musique dans l'ensemble des régions.

*Le festival de musique au service du patrimoine culturel immatériel au Québec*

Même si l'État québécois s'intéresse à la promotion et au financement de la culture depuis plus d'un siècle, il faut attendre 1992 pour qu'une première politique culturelle mise sur les festivals afin de faire rayonner le Québec dans le monde, en permettant à certains d'entre eux de se démarquer sur la scène tant régionale, nationale qu'internationale. Pourtant, le festival de musique contribue à l'identité et au sentiment d'appartenance à la culture québécoise, en permettant à une communauté locale, un village, une ville ou même une région de se démarquer.

*Ce qu'exprime le festival de musique au sujet du patrimoine culturel immatériel québécois*

Le PCI, qui regroupe la langue, la culture, le sentiment d'appartenance à un milieu ou un territoire, est intimement lié à l'édification de l'identité collective d'une société, car il touche à ses traits culturels distinctifs. Étant donné que la forme festive du festival est un « fait social permettant de mettre en relief l'expression culturelle du groupe social qui le met en œuvre » (Huard, 2001, p. 26), le festival de musique participe à la valorisation par la diffusion, mais aussi à la co-construction de la culture québécoise. En faisant une grande place aux chansonniers du Québec et à ses traditions (violoneux, podorythmie, gigue, danses folkloriques, tel que le set carré, aussi appelé le « set callé », etc.), tout en plaçant en tête d'affiche les étoiles locales, régionales ou

<sup>875</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Région\\_administrative\\_du\\_Québec](https://fr.wikipedia.org/wiki/Région_administrative_du_Québec)

<sup>876</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Région\\_touristique\\_du\\_Québec](https://fr.wikipedia.org/wiki/Région_touristique_du_Québec)

nationales qui sont très populaires – qu’ils soient les meilleurs vendeurs de disque ou les artistes les plus prisés – le festival de musique met en valeur le Québec, sa culture et son PCI.

Selon Perron (2009), la chanson québécoise ou dite chanson à texte est le miroir de la nation québécoise : « La chanson sait raconter le Québec, nommer les Québécois, et dire ce que les uns sont aux autres »<sup>877</sup>. Plus que partout ailleurs en Amérique, c’est d’abord la langue française et la manière d’habiter le territoire qui font l’*homo quebecensis*. Ce qui « constitue le vecteur principal de l’identité québécoise, autour duquel se greffent tout ce qui en fait la culture, c’est l’usage d’une langue commune : le français » (*Ibid.*, p. 49). Étant donné que la population québécoise d’expression française ne représente que 2 % de la population d’Amérique du Nord<sup>878</sup>, que le Québec est majoritairement francophone et la plus grande communauté française sur le continent, la langue est au cœur de l’identité du Québec. À ce titre, certains festivals sont plus proactifs que d’autres dans la défense de la langue française et de la culture québécoise, en mettant en valeur exclusivement des artistes francophones<sup>879</sup>. Cette situation n’est pas étrangère au fait que la langue française soit la seule langue officielle du Québec, depuis la loi 22 de juillet 1974, et que la primauté du français soit l’une des valeurs fondamentales promues par le ministère de l’Immigration du Québec, avec l’égalité entre les hommes et les femmes et la laïcité de l’État. Non seulement le français est utilisé pour exprimer la culture québécoise, dont la connaissance est déterminante, mais il représente également « un symbole commun d’appartenance à la société »<sup>880</sup>.

Ce qui nous distingue, c’est bel et bien notre langue; pas en tant que fin en soi, mais en tant que principal symbole et moyen d’expression de notre histoire, de notre culture et de nos valeurs sociales. [...] Un Québécois, c’est aussi quelqu’un qui connaît et intègre la culture du Québec, à laquelle la maîtrise du français est essentielle.<sup>881</sup>

<sup>877</sup> Gilles PERRON. « Le territoire de la chanson québécoise ». *Québec français*, no 154 (2009), p. 48.

<sup>878</sup> Gilles DUCEPPE. « Ne comptons pas sur Graham Fraser, Jean-Marc Fournier et le NPD pour la promotion du français », 12 mai 2015, *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2015/05/12/ne-comptons-pas-sur-graham-fraser-jean-marc-fournier-et-le-npd-pour-la-promotion-du-francais>

<sup>879</sup> Parmi tous les festivals qui valorisent la chanson québécoise, et particulièrement la relève musicale francophone – outre les festivités de la Saint-Jean-Baptiste qui sont dédiées aux nombreux artistes du Québec ou aux artistes qui célèbrent la culture musicale québécoise – on pourrait penser au Festival international de la chanson de Granby, le Festival en chanson de Petite-Vallée, les Francos de Montréal (FrancoFolies jusqu’en 2017), le Festival de la chanson de Tadoussac, Coup de cœur Francophone, Jonquière en Musique, les Francotibi de Val-d’Or, le Festival de la relève indépendante musicale en Abitibi-Témiscamingue, le Festival OFF de Québec – Festival indépendant de découvertes musicales, le Festival international de jazz de Québec, le Show de la rentrée Desjardins, Les Grandes Fêtes TELUS, le Festival des Langues sales, Limoilou en Musique, le FrancoFest Pontmain – Festival de musique francophone, etc.

<sup>880</sup> Ministère de l’Immigration du Québec. <https://www.quebec.ca/immigration/installer-integrer/valeurs-cles#c77767>

<sup>881</sup> Tania LONGPRÉ. *Québec cherche québécois pour relation à long terme – comprendre les enjeux de l’immigration*. Montréal, Éditions Stanké, 2013, p. 42.

Par ailleurs, Perron (2009) défend l'idée que l'identité culturelle est inséparable d'une géographie intime, car « pour être, il faut être de quelque part. Être d'un pays, c'est habiter sa langue, sa culture, son territoire. [...] Toute identité a besoin d'un territoire pour exister, pour se confirmer, puis pour subsister » (*Ibid.*, p. 50). C'est pourquoi s'installe au fil du temps ce désir d'inscrire les lieux de l'identité au cœur des chansons, dans une sorte de nationalisme territorial, mais d'abord et avant tout culturel. Le Québec, par l'entremise de ses propres institutions de légitimation pour « sécuriser sa culture nationale » (*Ibid.*), tels que l'Ordre national du Québec (1984), a cette volonté de « faire de la chanson une extension symbolique de l'identité québécoise, et d'utiliser sa qualité affective pour véhiculer ce sentiment d'appartenance nécessaire à la collectivisation » (Lavoie, 2018, p. 161). Du côté de l'industrie culturelle et de l'Union des Artistes (UDA), le syndicat des artistes québécois, fondé en 1937, c'est l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), fondée en 1978, qui participe à la patrimonialisation des artistes liés au secteur musical et de leurs œuvres en regard de la culture nationale québécoise.

Le festival de musique lui-même fait partie des efforts de patrimonialisation de la société civile. Par exemple, outre un prix spécial donné au FIJM, en 1985, c'est en 2000 qu'une véritable catégorie est créée à l'ADISQ afin de souligner le meilleur festival de l'année<sup>882</sup>. Quant au milieu *underground*, c'est à partir de la 10<sup>e</sup> édition du Gala alternatif de la musique indépendante (GAMIQ), fondé en 2006, qu'on remet le « prix du meilleur festival »<sup>883</sup> au Québec. Selon des propos échangés avec l'organisation, l'initiative voit le jour pour combler le vide de la disparition d'un gala qui donne auparavant ce genre de prix, le Salon des musiques émergentes de Montréal.

Comme les Québécois adorent fêter, en plaçant la danse au cœur de leurs réunions de famille ou de voisinage, celle-ci témoigne du riche apport culturel, notamment de la France, de l'Écosse et de l'Irlande; un apport issu des vagues migratoires française, écossaise et irlandaise.

---

<sup>882</sup> En date du 7 novembre 2021, même si le prix « Événement de l'année » n'a pas été décerné ni en 2016 ni en 2017, on compte au total dix récipiendaires différents parmi les vingt années où le prix a été remis, soit entre 2000 et 2021. Nous indiquons entre parenthèses le nombre de fois qu'un festival a obtenu la récompense : Festival d'été de Québec (3), Coup de cœur francophone (3), Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue (3), Festival en chanson de Petite-Vallée (2), FrancoFolies de Montréal (2), Festival International de Jazz de Montréal (2), Festival de la chanson de Tadoussac, Osheaga – Festival Musique et Arts, Les Francouvertes, Montréal en Lumière.

<sup>883</sup> Les récipiendaires du « festival de musique de l'année » : le Festif (2015), le Festival de Musique Émergente en Abitibi-Témiscamingue (2019), Le Phoque-OFF (2020), le Festival Bleubleu (2021) et La Noce (2018, 2022).

Le festival de musique qui met en valeur les danses traditionnelles, telles que la danse folklorique, fait ainsi la promotion de l'héritage québécois. À ce titre, le festival de musique contribue à mettre en valeur la culture québécoise, notamment par la promotion de la langue française et des artistes francophones, ce qui constitue une large part de son PCI, tel que défini par l'État québécois.

#### La reconnaissance du patrimoine culturel immatériel (PCI) par le gouvernement du Québec

Dès 1982, la déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, sous l'égide de l'UNESCO, déclare que toute culture représente un ensemble unique et irremplaçable de valeurs et que c'est par ses traditions et ses formes d'expression que chaque peuple peut manifester sa présence au monde de la manière la plus accomplie<sup>884</sup>. En septembre 2002, l'UNESCO adopte la déclaration d'Istanbul définissant le PCI, ce qui marque un temps fort au Québec où le rapport Arpin (2000) en fait déjà la mention. Entretemps, le Groupe de travail sur le patrimoine immatériel, réuni par le ministère de la Culture et des Communications, dépose son mémoire sur la question, en octobre 2001<sup>885</sup>. Dans leur ouvrage, Genest et Lapointe (2004) concluent ainsi sur l'intérêt stratégique du PCI : « Facteur vital de l'identité et de la diversité des peuples, le patrimoine immatériel représente, dans le contexte de la mondialisation, un atout de taille pour lutter contre la tendance à l'uniformisation et à la banalisation des cultures » (Lempereur, 2005, p. 109).

Par contre, à Ottawa, malgré son appui en concordance avec le Québec à la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* (UNESCO, 2005, Paris) – visant à défendre l'exception culturelle dans le cadre de ses relations internationales<sup>886</sup> – le Canada fait toujours partie de la courte liste des pays qui refusent à ce jour de signer la *Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* (UNESCO, 2006)<sup>887</sup>, et ce, même si l'on compte seulement 180 des 196 pays membres qui la ratifient, en date du 27 juillet 2020<sup>888</sup>. À défaut, le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV, 2008)<sup>889</sup> publie à Trois-

<sup>884</sup> *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, UNESCO, conférence mondiale du 26 juillet au 6 août 1982. <https://ich.unesco.org/fr/1982-2000-00309>

<sup>885</sup> Françoise LEMPEREUR. « Définir le patrimoine culturel immatériel... une gageure? », *Rabaska*, vol. 3 (2005), 8 p. Bernard GENEST et Camille LAPOINTE. *Le Patrimoine culturel immatériel. Un capital social et économique*. Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2004, 77 p.

<sup>886</sup> Jean-Simon GAGNÉ. « Patrimoine immatériel : les 10 ans d'une convention mal-aimée », 19 mai 2016, *Le Soleil*.

<sup>887</sup> Adoptée le 16 octobre 2003 mais entrée en vigueur seulement le 20 avril 2006.

<sup>888</sup> <https://ich.unesco.org/fr/les-tats-parties-00024>

<sup>889</sup> Cet organisme à but non lucratif a vu le jour en 1993 à la suite des États généraux du patrimoine vivant tenus à Québec, en 1992. C'est seulement en 2015, à la suite des deuxièmes États généraux du patrimoine immatériel, tenus en 2014, que le CQPV a obtenu une reconnaissance officielle à titre de regroupement national pour le patrimoine

Rivières une déclaration québécoise du patrimoine vivant. Le PCI y apparaît comme la conjonction de « valeurs, coutumes, savoirs et savoir-faire artistiques, techniques et scientifiques, langues, littérature orale, récits et témoignages, musique, danse, jeux, mythes, rites, formes traditionnelles de communication et d'information » (Lempereur, 2005, p. 107-108). Le PCI du Québec rassemble les chansons, les traditions orales, tels les contes et les légendes, les recettes de cuisine comme le sirop d'érable, les pratiques festives ou ludiques, etc.

Même si le PCI est intégré à la Loi sur le patrimoine culturel (MCCQ, 2012)<sup>890</sup>, l'organisme dénonce, depuis 2017, le manque d'appui financier et le fait que ce secteur soit dans l'angle mort de la pensée culturelle gouvernementale. Représentant plus de 80 organismes œuvrant en danse et en musique traditionnelles, en contes, en artisanats, en traditions orales, dans les vieux métiers et consorts, le CQPV réclame un traitement équitable en regard du patrimoine matériel<sup>891</sup>.

De son côté, le gouvernement du Québec met en ligne un Répertoire du patrimoine culturel du Québec qui se divise en six catégories : le patrimoine protégé et valorisé (sites, documents, paysages culturels), le patrimoine immobilier, le patrimoine mobilier, les événements, groupes et personnes, le patrimoine immatériel et les plaques commémoratives<sup>892</sup>. Parmi le PCI appartenant à la catégorie musicale, l'on retrouve la veillée de danse, le « câll » de danses traditionnelles, la gigue, la podorythmie, la complainte traditionnelle (type populaire de chanson folklorique), une technique traditionnelle de jeu à l'harmonica, la pratique de la chanson traditionnelle à Saint-Côme et celle dans le nord de Lanaudière, la pratique musicale au couvent de Deschambault, la fabrication artisanale d'accordéons à Montmagny (où existe aussi le Musée de l'accordéon<sup>893</sup>), le jeu d'accordéon diatonique lui-même, une forme d'expression musicale désignée comme PCI par le MCCQ, le 26 août 2021, et, enfin, les 26 Pow-wow et autres rassemblements intertribaux et spirituels entre Premières nations, dans lesquels la pratique du tambour et la danse autochtone leur

---

immatériel par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. <https://www.patrimoinevivant.qc.ca/a-propos#historique>

<sup>890</sup> Adoptée et sanctionnée par l'Assemblée nationale le 19 octobre 2011, la *Loi sur le patrimoine culturel* est entrée en vigueur le 19 octobre 2012 pour remplacer la *Loi sur les biens culturels* (1972). Il s'agissait de l'aboutissement d'un processus incluant des périodes de consultation de la population, amorcé en 2008. Cette loi marque une nouvelle étape dans l'histoire de la protection du patrimoine culturel par l'État. Des modifications sont apportées le 1<sup>er</sup> avril 2021. Gouvernement du Québec. <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i=5121.html>

<sup>891</sup> Catherine LALONDE. « Cri du cœur du patrimoine vivant », 1<sup>er</sup> septembre 2017, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/507004/politique-culturelle>

<sup>892</sup> <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?methode=afficher>

<sup>893</sup> <https://accordeonmontmagny.com/musee-de-laccordeon/>

permettent d'exprimer leur identité millénaire. Dans cette liste consignée au Répertoire du patrimoine culturel, on retrouve d'autres pratiques ludiques qui incluent des chants et la musique, tels que cinq jeux chantés, une vingtaine de rondes chantées ou les festivités de la mi-carême dans quelques régions du Québec (Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

Concernant la chanson québécoise, quelques personnages sont consignés, soit le père de la chanson québécoise, Félix Leclerc (1914-1988), intronisé en 2014, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, mais également sa maison de Vaudreuil-Dorion, le parc à son nom, l'espace Félix-Leclerc, un monument à son effigie à Québec, l'autoroute 40 renommée en 1997 et une plaque sur l'Île-d'Orléans, son lieu favori. Il s'agit de grandes figures québécoises de la musique qui sont hissées au rang de personnages historiques. Elles sont toutefois assez peu nombreuses. Parmi elles, on retrouve les chanteuses Alys Robi (1923-2011), la « première vedette internationale québécoise », et Mary Travers (1894-1941), dite « La Bolduc »<sup>894</sup>, nommée en 2016<sup>895</sup>, qui est reconnue comme la première auteure-compositrice-interprète du Québec à vivre de son métier artistique. Il y a aussi la cantatrice Emma Albani (1847-1930), en 2020<sup>896</sup>. Cependant, les festivals en sont absents.

Dans la définition du PCI (MCCQ, 2012), on inclut les « savoir-faire, connaissances, expressions, pratiques et représentations transmis de génération en génération »<sup>897</sup> (Lalonde, 2016; Montpetit, 2018). Quoique ce concept dépasse largement le patrimoine musical, la musique est un art à la fois immatériel et éphémère, d'où l'importance pour les historiens de s'y intéresser. Près des deux tiers des éléments inscrits sur la liste du PCI de l'UNESCO présentent une composante musicale notable, soit du *reggae* jamaïcain au *fest-noz* breton en passant par le tango du Rio de la Plata. Par ce nouveau paradigme patrimonial fondé sur la participation des communautés et la sauvegarde de pratiques vivantes, c'est « au total, plus de 300 pratiques où la musique, souvent articulée à des fêtes, danses, rituels, poésies ou savoir-faire, [qui] joue un rôle important »<sup>898</sup>.

<sup>894</sup> <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/422.html>

<sup>895</sup> LA PRESSE. « La Bolduc désignée comme “personnage historique” du Québec », 20 février 2016, *La Presse*.

<sup>896</sup> Martine VEILLETTE. « Emma Albani reconnue personnage historique », 15 mars 2020, *Le Journal de Chambly*.

<sup>897</sup> Catherine LALONDE. « L'occasion ratée du Canada », 1<sup>er</sup> décembre 2016, *Le Devoir*.

<https://www.ledevoir.com/culture/485970/clalonde-patrimoine> Caroline MONTPETIT. « Le patrimoine immatériel n'est pas inventorié à Montréal », 25 avril 2018, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/526068/etat-des-lieu-du-patrimoine>

<sup>898</sup> Céline GUILLEUX. *Musique : patrimoine immatériel? XVI<sup>e</sup> journée du patrimoine culturel immatériel dans le cadre du 23<sup>e</sup> Festival de l'imaginaire*, Paris, 2019. <https://calenda.org/701994>

En ce sens, le festival de musique touche à au moins trois des cinq domaines du PCI identifiés par la Convention de l'UNESCO, soit : les « traditions et expressions orales », les « arts du spectacle » et les « pratiques sociales, rituels et événements festifs ». Par conséquent, le festival de musique au Québec participe à la valorisation de ce patrimoine. Or, si le PCI se veut une partie intégrante de l'héritage collectif du Québec, leur absence de reconnaissance par le gouvernement du Québec nuit considérablement à la mise en valeur de la culture québécoise et de son patrimoine culturel immatériel musical. De plus, le fait de ne pas reconnaître certains sites, lieux et personnages historiques québécois sur la liste du PCI de l'UNESCO, prive la culture de la société québécoise de reconnaissance au niveau international, en ne faisant pas partie de la Liste du patrimoine mondial, et ce, en dépit du fait que le festival de musique contribue à la valorisation du PCI depuis ses origines.

Toutefois, même si le gouvernement québécois adopte une Loi sur le patrimoine culturel du Québec (MCCQ, 2012) et met sur pied le Répertoire du patrimoine culturel immatériel, la musique et le festival de musique y sont quasi-absents encore à l'heure actuelle. À ce titre, toutes ces initiatives visant à corriger la situation ne savent que mieux placer la musique et le festival de musique québécois au cœur de la valorisation du PCI du Québec. Le gouvernement peut, entre autres, prendre exemple sur la patrimonialisation des savoirs musicaux sur la liste de l'UNESCO.

« Malgré l'ancienneté de quelques pionniers, le festival est de fait une modalité relativement récente de présentation des œuvres du spectacle vivant »<sup>899</sup> (Négrier et al., 2013, p. 23). Par conséquent, le festival de musique au Québec participe, consciemment ou non, à l'élaboration, à la diffusion et à la valorisation de ce patrimoine. Il reste maintenant à préciser les tenants et les aboutissants de cette identité festivalière québécoise.

#### *La doctrine du multiculturalisme*

Les festivals culturels agissent comme des vecteurs identitaires qui se développent selon la reconnaissance du processus d'institutionnalisation par chacun des paliers politiques. Cependant, le Canada et le Québec possèdent deux visions opposées quant à l'intégration, au sein de la société, des communautés minoritaires et la définition d'une identité commune. D'un côté, depuis le premier ministre canadien Pierre-Elliott Trudeau (1919-2000), Ottawa mise sur la doctrine du

---

<sup>899</sup> Emmanuel NÉGRIER, Michel GUÉRIN et Lluís BONET (dir.). *Festivals de musique[s] : un monde en mutation – une comparaison internationale*. Paris, Éditions Michel de Maule, 2013, p. 23.

multiculturalisme pour l'épanouissement des nouveaux arrivants, par la promotion de la diversité culturelle. Cette situation s'explique par l'abandon officiel du biculturalisme (anglais/français) par la Chambre des communes d'Ottawa avec l'adoption de la Politique canadienne du multiculturalisme, le 8 octobre 1971, un principe permettant d'éviter une primauté des cultures canadienne-anglaise ou française au Canada. Cette adoption se situe dans le cadre d'une vision où toutes les communautés culturelles ont « le droit de préserver et développer leur propre culture au sein de la société canadienne »<sup>900</sup>. D'un autre côté, en juillet 1974, le gouvernement du Québec s'affirme avec la Loi 22, comme un État unilingue, proclamant le français la seule langue officielle du Québec, comme langue collective, confirmée par l'adoption de la Loi 101 par l'Assemblée nationale du Québec, le 26 août 1977, et l'adoption du projet de loi 96, le 24 mai 2022<sup>901</sup>.

Par la suite, après l'échec du premier référendum sur l'avenir politique du Québec, le 20 mai 1980, et la promesse d'un changement significatif par les élites fédéralistes du camp du NON, voire d'une réforme attendue du Canada, cette situation se confirme par le rapatriement unilatéral de la constitution canadienne à Londres, orchestré par P.-E. Trudeau; processus entaché d'irrégularités, tel que le démontre l'historien Frédéric Bastien<sup>902</sup>. À ce contexte s'ajoute l'adoption au Canada d'une nouvelle constitution, en avril 1982, sans jamais obtenir l'appui du Québec et de ses représentants. Non seulement ces initiatives du fédéral sont vues comme une manière d'en finir avec la théorie des « deux peuples fondateurs », un mythe répandu entre autres par Henri Bourassa, chef nationaliste au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>903</sup>, mais elles sont aussi perçues au Québec « par un grand nombre comme la négation du caractère national de la culture québécoise, la reléguant au même rang que celle des communautés issues de l'immigration »<sup>904</sup>.

Selon l'actuel Premier ministre de la Confédération canadienne, Justin Trudeau, fils de l'ancien Premier ministre du Canada, le Canada serait même devenu le premier État « postnational », tel que déclaré dans une entrevue au *New York Times Magazine*, en décembre

<sup>900</sup> <https://quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/la-politique-canadienne-du-multiculturalisme-de-1971>

<sup>901</sup> <https://mcmillan.ca/fr/perspectives/projet-de-loi-96-dates-a-retenir-et-cinq-amendements-notables-au-projet-de-loi/>

<sup>902</sup> Frédéric BASTIEN. *La Bataille de Londres – Dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel*. Montréal, Éditions Boréal, 2013, 480 p.

<sup>903</sup> Stéphane PAQUIN. *L'invention d'un mythe : le pacte entre deux peuples fondateurs*. Montréal, VLB Éditeur, 1999, p. 89-90.

<sup>904</sup> Gilles LAPORTE et Michel SARRA-BOURNET (dir.). *L'autre 150<sup>e</sup> : L'Histoire derrière l'anniversaire*. Montréal, Éditions Québec Amérique, 2017, p. 58.

2015<sup>905</sup>. Puisqu'il n'existe pas d'identité canadienne au sens national du terme, mais seulement des valeurs partagées entre citoyens canadiens et néo-citoyens, à l'opposé, la société québécoise mise sur l'interculturalisme, telle que définie entre autres par Charles Taylor et Gérard Bouchard. Il s'agit d'une philosophie d'échange entre les groupes culturels en vue de valoriser la diversité culturelle; une position qui vise d'abord l'intégration sociale et économique des immigrants tout en s'appuyant sur un dialogue entre les communautés autour d'un socle culturel commun : le français comme langue commune et la valorisation de la culture québécoise<sup>906</sup>.

#### *Le scandale des commandites*

Deux dossiers politiques s'immiscent dans le financement des organisations festivières : la loi fédérale antitabac, ayant provoqué la création de la SÉMIQ pour soutenir les grands festivals et événements sportifs ou culturels du Québec, étant donné la perte d'importants commanditaires cigarettiers, et l'échec du deuxième référendum sur l'indépendance politique du Québec, le 30 octobre 1995, qui s'est soldé par un véritable match nul (49,42 % pour le OUI, 50,58 % pour le NON). Ces dossiers mènent à l'opération Visibilité Canada, dont les véritables objectifs sont cachés aux élus au Parlement d'Ottawa, c'est-à-dire sans directive gouvernementale ni analyse formelle ou plan stratégique, en permettant au gouvernement fédéral de rehausser son image au Québec, en commanditant des événements locaux par l'intermédiaire du Programme des commandites. L'objectif est d'associer le mot « Canada », son drapeau et quelques autres symboles canadiens, à des événements « communautaires, culturels ou sportifs ». En commanditant, soit en donnant de l'argent sans conditions en échange d'une visibilité au sein de ces événements, le Canada est placé en évidence en mettant l'emphase sur :

[U]n pays convivial, près de sa population, capable de vibrer au rythme des festivals régionaux en tous genres, des galas de danse, de théâtre ou de western, des spectacles sportifs, du Festival international du canard (52 000 \$) au Tour du Canada à vélo (1 800 000 \$), en passant par la Fête de solidarité de Saint-Narcisse (1 000 \$) et la Formule 1 de Montréal (900 000 \$), etc.<sup>907</sup>

Les résultats du référendum de 1995 nécessitent d'imposer le Canada au Québec. Le programme relève du ministère des Travaux publics, sous la responsabilité d'Alfonso Gagliano.

<sup>905</sup> Marc-André HOULE. « La dissolution de l'identité canadienne préfigure un triste destin », 20 novembre 2018, *Le Devoir*.

<sup>906</sup> Antoine DIONNE CHAREST. « Qu'est-ce que l'interculturalisme ? », 16 août 2019, *La Presse*.

<sup>907</sup> Jacques KEABLE. *Le dossier noir des commandites – L'industrie de l'unité nationale contre la démocratie québécoise*. Outremont, Lanctôt Éditeur, 2004, p. 44.

Pour atteindre son objectif, ce programme dépense environ 250 M \$, dont 100 millions ou 40 % du total, en frais divers de production et en commissions à des agences québécoises de communication (Everest et sa filiale I.D.A Vision, Gosselin Communication, Groupaction, BCP, Coffin, Lafleur, Polygone), de novembre 1997 à mars 2003<sup>908</sup>. La majorité de ces firmes sont très proches du Parti libéral du Canada (PLC) et en sont également de généreux donateurs. L'objectif stratégique du programme des commandites est d'en donner davantage à ces entreprises pour qu'une partie revienne dans les coffres de la caisse du parti. Par exemple, dès mars 1997, un premier rapport de 42 pages de la firme Groupaction contient une liste de festivals, galas et autres événements « commanditables ». Alors que le deuxième rapport est égaré, portant sur l'impact des commandites dans le secteur des loisirs, de la chasse et de la pêche, et que le troisième est une répétition, cette firme empoche 1,6 M \$ pour son expertise. Selon Keable (2004), c'est 38 000 \$ par page, soit environ 210 \$ du mot<sup>909</sup>. En juillet 2002, accusé de copinage et de favoritisme, le gouvernement fédéral ne fait plus appel à des intermédiaires pour gérer son programme, en mettant fin aux commissions<sup>910</sup>. Jusqu'à cette décision, le gouvernement fédéral octroie : « des sommes d'argent aux organisateurs d'événements, de festivals ou de rassemblements en exigeant d'eux qu'ils placent bien en évidence des symboles canadiens, comme l'unifolié, sur les lieux de leurs activités. L'argent qui est versé transite par des agences de publicité »<sup>911</sup>.

Cette campagne de visibilité coûteuse prend de l'engouement et atteint rapidement son apogée. De 1998 à 2003, selon la vérificatrice générale Sheila Fraser, « le gouvernement fédéral [passe] des contrats d'environ 793 M \$, pour plus de 2 200 activités de publicité, devenant ainsi l'un des plus grands annonceurs au pays »<sup>912</sup>. Dans son rapport déposé en novembre 2003, mais rendu public le 10 février 2004, elle précise que :

[Ce programme des commandites], le gouvernement fédéral l'a mené [...] en faisant peu de cas du Parlement, de la Loi sur la gestion des finances publiques, des règles et des règlements sur la passation des marchés, de la transparence et de

---

<sup>908</sup> LE DEVOIR. « Le rapport de la vérificatrice générale – Commandites : du jamais vu », 11 février 2004, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/non-classe/47150/le-rapport-de-la-verificatrice-generale-commandites-du-jamais-vu>

<sup>909</sup> Jacques KEABLE. *Op. cit.*, p. 52.

<sup>910</sup> Manon CORNELLIER. « Programme de commandites – Ottawa élimine les intermédiaires », 4 juillet 2002, *Le Devoir*.

<sup>911</sup> RADIO-CANADA. « Scandales sans frontières », 17 mai 2011, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/494928/financement-scandales>

<sup>912</sup> Jacques KEABLE. *Op. cit.*, p. 96.

l'optimisation des ressources. [...] C'est un cas flagrant de détournement de fonds publics. C'est profondément troublant. Les mots me manquent.<sup>913</sup>

En mars 2004, après une gestation de deux ans, une association pancanadienne rassemblant les grands événements culturels et sportifs du Canada, c'est-à-dire une cinquantaine de membres ayant chacun un budget annuel d'au moins un million de dollars et attirant 15 % de touristes, est mise sur pied afin de défendre leurs intérêts :

La future association va rassembler la vingtaine d'événements québécois membres du RÉMI, autant de l'Ontario, dont les treize membres de l'association sœur de l'Ontario, la Major International Festival and Events Network, et finalement une dizaine d'autres festivals d'ailleurs au pays.<sup>914</sup>

Selon Michel Gauthier, directeur du Festival canadien des tulipes d'Ottawa-Gatineau et président sortant de Festivals et événements Ontario, il s'agit d'un réseau rassemblant tous les joueurs du secteur, soit 400 membres au total. Selon lui, il faut que les joueurs se regroupent pour que tout le monde en profite : « Si l'industrie des festivals est forte, l'ensemble du secteur va en bénéficier »<sup>915</sup>. Une Association canadienne des festivals et des événements a déjà existé au début des années 1980 à 1992, contribuant à la naissance d'associations provinciales toujours existantes, mais le Québec avait déjà la sienne. Certains festivals comme celui de jazz ou du rire à Montréal sont en tête de leur secteur dans le monde. Selon Michel Gauthier, les deux festivals montréalais figurent d'ailleurs dans la liste des 150 entreprises les plus appréciées des Québécois. Il poursuit ensuite en indiquant qu'ils ne veulent pas être pénalisés par la vision partisane du PLC : « Nous jouissons d'une notoriété certaine, mais nous avons été égratignés au passage par l'affaire des commandites. Nous, les festivals, nous avons livré la marchandise, malgré les dérives du programme. Le marketing événementiel a fonctionné. Il ne faut donc pas nous pénaliser pour les fautes des autres »<sup>916</sup>.

L'objectif pour ces 50 leaders du secteur de cette industrie en développement est de faire consensus autour de problèmes semblables. S'ils souhaitent que les divers ordres de gouvernement

---

<sup>913</sup> *Ibid.*, p. 43, 106.

<sup>914</sup> Stéphane BAILLARGEON. « Scandale des commandites – Les festivals s'organisent à l'échelle canadienne », 10 mars 2004, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/49451/scandale-des-commandites-les-festivals-s-organisent-a-l-echelle-canadienne>

<sup>915</sup> *Ibid.*

<sup>916</sup> *Ibid.*

continuent de financer leurs activités, ils veulent en même temps « refaire leur image publique éclaboussée par le scandale »<sup>917</sup>. Le programme des commandites verse annuellement entre 20 et 25 millions (sur 40) aux événements festifs d'un océan à l'autre. Selon Baillargeon, la nouvelle entité se forme après « la haute saison des festivals », à l'été 2004, et souhaite « absolument » récupérer ces sommes : « L'an dernier, le Québec absorbait environ le tiers du montant, soit six à sept millions, mais ce total était bien supérieur pendant les premières années du programme quinquennal créé précisément pour inonder de symboles canadiens la province aux velléités séparatistes »<sup>918</sup>. Il est vrai qu'en dehors du Québec et de l'Ontario, on retrouve peu d'événements avec un budget annuel dépassant le million de dollars. En 2004, les vingt membres du RÉMI ont un budget annuel combiné de 120 M \$, pour une moyenne de six millions par événement.

Dès le rapport Fraser, le scandale des commandites mène à une commission d'enquête présidée par John Gomery (1932-2021), juge à la Cour supérieure du Québec. Instaurée par le premier ministre du Canada, Paul Martin, elle débute en septembre 2004 et entend 184 témoins. Le premier rapport est remis le 1<sup>er</sup> novembre 2005 et le deuxième est rendu public le 1<sup>er</sup> février 2006<sup>919</sup>. Cette commission coûte 32 M \$ au trésor public, dont environ quatre millions pour les 14 avocats de la commission. À cela s'ajoute 40 millions dépensés par les ministères fédéraux pour répondre aux demandes du juge Gomery afin de fournir des documents<sup>920</sup>. Quatre ministères se partagent cette facture, soit les Travaux publics, la Justice, le Conseil du trésor et le Bureau du Conseil privé (le ministère du Premier ministre).

Au final, seulement quatre hommes sont accusés, Paul Coffin, Jean Brault, Charles Guité et Jean Lafleur, mais ils sont libérés au sixième de leur sentence. Aucun responsable politique n'est puni même si Gomery conclut qu'il y a ingérence politique dans la gestion des commandites, et ce, même si le fonctionnaire responsable du programme se décrit comme celui qui suit les ordres venus de hauts responsables au sein du gouvernement libéral. En octobre 2010, la Cour d'appel confirme la décision de la Cour fédérale rendue publique en 2008 qui annule les réprimandes à

---

<sup>917</sup> *Ibid.*

<sup>918</sup> *Ibid.*

<sup>919</sup> John BOYKO et Andrew McINTOSH. « Scandale du programme des commandites », 30 novembre 2021, *L'Encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/scandale-des-programme-de-commandites>

<sup>920</sup> Alec CASTONGUAY. « Scandale des commandites – Le coût des enquêtes : 75 millions... au bas mot », 12 mai 2005, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/canada/81615/scandale-des-commandites-le-cout-des-enquetes-75-millions-au-bas-mot>

l'endroit de Jean Chrétien et de son chef de cabinet, Jean Pelletier<sup>921</sup>. À partir du 23 janvier 2006, Stephen Harper devient le 22<sup>e</sup> premier ministre du Canada et tourne le dos au programme des commandites en le qualifiant de « catastrophe pour l'unité nationale »<sup>922</sup>. Le 27 novembre 2006, celui-ci fait adopter une motion reconnaissant « que les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni », admettant ainsi l'importance politique et sociologique de la nation québécoise<sup>923</sup>. De son côté, après de longues négociations, l'Assemblée nationale du Québec vote en faveur d'une motion qui « reconnaisse le caractère positif de la motion adoptée par la Chambre des communes et [...] proclame que celle-ci ne diminue en rien les droits inaliénables, les pouvoirs constitutionnels et les privilèges de l'Assemblée nationale et de la nation québécoise »<sup>924</sup>, le 30 novembre 2006.

*Les politiques culturelles, pouponnières du festival de musique*

En 1974, selon Huard (2001), 68 % des subventions publiques du gouvernement du Québec sont attribuées aux fêtes et festivals; les gouvernements municipaux et le fédéral versent respectivement 27 % et 5 %<sup>925</sup>. De nos jours, selon le journaliste Mario Girard, « environ 40 % du budget de la majorité des institutions culturelles québécoise provient de subventions des différents ordres de gouvernement »<sup>926</sup>. Les plus récentes études démontrent aussi que le soutien de l'État est déterminant pour le financement et le développement des industries culturelles du Québec. Non seulement l'aide étatique est jugée incontournable par les partenaires du milieu pour la production et la diffusion de la culture, faisant consensus sur son maintien, mais le succès du « modèle québécois »<sup>927</sup> témoigne de l'équilibre entre les instances publiques et privées. C'est par les aides financières indirectes et grâce à sa politique de décentralisation vers les régions, que l'État québécois subventionne le festival de musique dans le but de favoriser la diffusion des concerts, spectacles et manifestations artistiques québécoises. On peut affirmer que la politique culturelle québécoise est une source d'engouement pour la formule « festival » de musique.

<sup>921</sup> RADIO-CANADA. « Nouvelle victoire de Chrétien contre Gomery », 26 octobre 2010, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/491554/chretien-gomery-cour>

<sup>922</sup> Nathaëlle MORISSETTE. « Les libéraux sont corrompus – Layton », 9 février 2005, *Le Devoir*, p. A-2.

<sup>923</sup> <https://www.sqrc.gouv.qc.ca/secretariat/salle-de-nouvelles/communiques/details-en.asp?id=152>

<sup>924</sup> UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *Bilan du siècle*.

<https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/23776.html>

<sup>925</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 28.

<sup>926</sup> Mario GIRARD. « Quel genre de spectateur êtes-vous ? », 30 janvier 2019, *La Presse*.

<sup>927</sup> Claude MARTIN, Michel de la DURANTAYE, Jacques LEMIEUX et Jason LUCKERHOFF. *Enjeux des industries culturelles au Québec : identité, mondialisation, convergence*. Québec, PUQ, 2011, p. 327, 361.

En 2019, le réseau TVA Nouvelles réalise une enquête à partir d'une centaine de documents publics pour connaître le financement public des festivals au Québec. Cette compilation révèle que les quatre plus grands festivals québécois, tous montréalais, « ont touché à [sic] au moins 311 M \$ de fonds publics, depuis 2012, [...] via des subventions directes : Festival de Jazz (27,6 M \$), Francfolies (11,9 M \$), Juste pour Rire (24,3 M \$), Montréal en lumières (14,5 M \$) »<sup>928</sup>. En vue de déterminer si l'industrie festivalière au Québec souffre de « montréalocentrisme », un croisement des sources de données, qu'elles émanent du ministère de la Culture et des communications ou d'organismes chargés de surveiller l'activité culturelle, semble impératif.

Au printemps 2021, le gouvernement du Québec bonifie toutefois le financement du milieu culturel par un important Plan de relance. Le RÉMI « salu[e] l'ajout de 15 M \$ sur deux ans dans le Programme d'aide aux festivals et événements touristiques; la somme est inscrite au volet touristique des investissements du gouvernement, mais elle aura aussi impact pour le secteur culturel »<sup>929</sup>. Quant à la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, elle lance la campagne publicitaire « Choisissons la culture québécoise »<sup>930</sup>, au coût de 1,3 M \$, en vue de stimuler le dynamisme du milieu culturel.

Même si Ottawa annonce, à l'été 2019, une hausse de 50 % du financement de 389 festivals au Québec, incluant les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, de la Fête du Canada et de plusieurs festivals musicaux et artistiques<sup>931</sup>, il faut attendre deux années supplémentaires, en juin 2021, pour que le gouvernement fédéral précise, dans son budget 2021, son investissement en culture. Cette hausse comprend un programme pancanadien de 200 M \$ sur deux ans afin de soutenir les grands festivals et événements<sup>932</sup>. Cet investissement est plus que nécessaire puisque, selon FeStudy, l'Europe est plus généreuse envers ses festivals comparativement au Québec. En effet,

<sup>928</sup> Pierre-Olivier ZAPPA. « Les festivals demandent 5 millions \$ aux commerçants [du quartier des spectacles] », reportage-vidéo (2min 56), 26 février 2019, *TVA Nouvelles*.

<sup>929</sup> Guillaume BOURGAULT-CÔTÉ. « Québec bonifie le plan de relance du secteur culturel », 26 mars 2021, *Le Devoir*.

<sup>930</sup> Mélissa GAUDREAULT. « Le gouvernement invite les Québécois à encourager la culture québécoise », 28 août 2021, *Hebdo Rive Nord*. <https://www.hebdorivenord.com/article/2021/08/28/le-gouvernement-invite-les-quebecois-a-encourager-la-culture-quebecoise>

<sup>931</sup> L'enveloppe destinée au financement de ces festivals passe de 50 millions de dollars à 75 M \$. Cela signifie une hausse moyenne située entre 10 % à 25 % par festival. Ian BUSSIÈRES. « Ottawa hausse de 50 % le financement des festivals au Québec », 21 juin 2019, *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/actualite/politique/ottawa-hausse-de-50-le-financement-des-festivals-au-quebec-9aa4a195d25c3d6086a76e41cdd338af>

<sup>932</sup> Coralie LAPLANTE. « Relance des festivals et grands événements – Ottawa précise son investissement en culture », 28 juin 2021, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles/2021-06-28/relance-des-festivals-et-grands-evenements/ottawa-precise-son-investissement-en-culture.php>

les festivals européens disposent en moyenne de subventions équivalentes à 45 % de leur budget, comparativement à 39,5 % au Québec et à 23,6 % pour les festivals majeurs<sup>933</sup>. Les deux pays qui sont le plus généreux envers leurs festivals, en subventionnant plus de la moitié de leur budget, sont la Norvège et l'Espagne. Dans ce dernier pays, il y a beaucoup de petits festivals, dont plusieurs d'entre eux sont organisés soit par les pouvoirs publics locaux (les communes), soit par le secteur privé. Si on compte l'ensemble des budgets de tous les festivals, ceux de l'Europe sont globalement financés à 32 % par des fonds publics, alors que ceux du Québec le sont à 24 %. Quant aux festivals majeurs québécois, ce financement se limite à 18 % de leur budget. Selon Négrier et al. (2013), « le phénomène festivalier étant plus récent au Québec, la prise de conscience des pouvoirs publics a été plus précoce en Europe »<sup>934</sup>. Il ajoute aussi qu'en Amérique du Nord, la légitimité d'investir dans la culture est moins évidente. Enfin, plus un festival est important, moins le financement public est présent. Ainsi, le budget moyen d'un festival de musique au Québec est d'environ 2,2 M \$ (1,5 millions d'euros) comparativement à 860 000 euros (1,2 M \$) en Europe.

À long terme, le RÉMI souhaite que les festivals de musique majeurs au Québec obtiennent davantage de subventions que les festivals européens. En 2014, le RÉMI réclame haut et fort une augmentation annuelle des subventions de 5 M \$ (de 17,5 à 22,5 M \$) au gouvernement québécois et un nouveau programme fédéral de vingt millions par année. Selon le PDG du RÉMI, Martin Roy, cette volonté s'explique parce qu'« il y a la spécificité culturelle québécoise. Et d'un point de vue touristique, peu de pays en Europe connaissent un déficit touristique comme c'est notre cas »<sup>935</sup>. Enfin, il faut préciser que les entrées gratuites sont plus importantes au Québec qu'en Europe. Par exemple, en Wallonie, un festival totalement gratuit ne peut pas toucher de subventions publiques.

### 3.2.3.2 Sur le plan juridique : l'incorporation

Sur le plan juridique, les relations entre les institutions et l'État sont de trois ordres, soit sur le plan des structures sociales constituées par la loi ou la coutume. Il s'agit d'institutions nationales, dont la création émane du droit ou des régimes établis politiquement. On parle alors d'institutions démocratiques<sup>936</sup>. Outre la reconnaissance par le gouvernement et les ministères

<sup>933</sup> Vincent BROUSSEAU-POULIOT. « L'Europe plus généreuse envers ses festivals », 27 février 2014, *La Presse*.

<sup>934</sup> *Ibid.*

<sup>935</sup> *Ibid.*

<sup>936</sup> *Juridictionnaire*, Bureau de la traduction du gouvernement du Canada <https://www.btb.termiumplus.gc.ca>

impliqués dans le domaine de la culture, le statut juridique est l'un des fondements du processus d'institutionnalisation.

Au Canada, le concept de l'organisme à but non lucratif (OBNL) incorporé est d'abord ajouté, en 1917, à la loi fédérale générale sur les compagnies. Avant l'adoption de cette loi modifiant la Loi sur les compagnies, les corporations de régime fédéral sans capital-actions sont constituées uniquement par des lois spéciales décrétées par le Parlement canadien, à Ottawa. L'ajout de l'article 7A permet alors au Secrétaire d'État du Canada d'émettre des lettres patentes dans l'optique de créer des corporations canadiennes afin de poursuivre leurs activités sans gain pécuniaire, soit : « des objets d'un caractère national, patriotique, religieux, philanthropique, charitable, scientifique, artistique, social, professionnel ou sportif ou des objets analogues »<sup>937</sup>. Toutefois, il faut attendre au début des années 1970 pour remplacer cette partie par une loi fédérale distincte sur les corporations à but non lucratif. « Sept projets de loi ont été présentés au Parlement et sont morts au Feuilleton jusqu'à la 8<sup>e</sup> tentative qui a complété finalement le processus législatif. Ce projet de loi est entré en vigueur le 17 octobre 2011 »<sup>938</sup>.

Au Québec, c'est en janvier 1994 qu'est créé le Registraire des entreprises, l'organisme de l'État québécois chargé de tenir à jour le registre relatif aux organisations et aux entreprises. En 2022, ce registraire public est sous la direction du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale<sup>939</sup>. La plupart des festivals de musique sont des organismes à but non lucratif (OBNL<sup>940</sup>). Si les organisations n'ont pas le choix de faire des profits pour pérenniser leurs activités, ceux-ci doivent toutefois être réinvestis dans l'organisme. Trois autres façons précisent le nom d'un OBNL incorporé: corporation ou personne morale sans capital-actions, corporation ou personne morale à but non lucratif, association personnalisée ou personnifiée<sup>941</sup>. Lorsqu'un OBNL est incorporé, c'est qu'il a été constitué en personne morale habituellement sous la partie III de la Loi des compagnies. Pour les organismes du Québec, cette loi remonte à 1920, sous sa première forme, ou sous la Loi canadienne sur les OBNL, pour les organismes fédéraux.

---

<sup>937</sup> Document d'information – *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* (Loi BNL).

<https://www.ic.gc.ca/eic/site/cd-dgc.nsf/fra/cs05170.html#bref>

<sup>938</sup> *Ibid.*

<sup>939</sup> Registraire des entreprises du Québec. <https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/default.aspx>

<sup>940</sup> Les OBNL sont aussi nommés des organismes sans but lucratif (OSBL), une appellation utilisée depuis trente ans, mais tombée en désuétude depuis quelques années.

<sup>941</sup> [https://educaloi.qc.ca/capsules/organisme-sans-but-lucratif-incorpore-administrateurs-et-directeur-general-qui-fait-quoi/?fbclid=IwAR1FV2y9HsaF1eAHrr0XJUmORkRvdGAQoixNEI8bEQOg\\_hwOfW6sozjDDs](https://educaloi.qc.ca/capsules/organisme-sans-but-lucratif-incorpore-administrateurs-et-directeur-general-qui-fait-quoi/?fbclid=IwAR1FV2y9HsaF1eAHrr0XJUmORkRvdGAQoixNEI8bEQOg_hwOfW6sozjDDs)

En résumé, les lettres patentes ou les statuts constitutifs informent de quelle manière l'organisme est incorporé. Selon le Règlement sur les noms des personnes morales ou des associations régies par la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, il existe au moins 24 autorités publiques visées par cette définition<sup>942</sup>. Dans le cas d'une incorporation, on fait la distinction entre les administrateurs, les dirigeants et les membres.

Selon le Guide à l'intention des administrateurs des sociétés à but non lucratif, publié par Industrie Canada (2002)<sup>943</sup>, il est important pour une organisation de fixer son mandat en répondant à trois questions : 1) Quelle est la mission ? 2) Quelle est la clientèle ? et 3) À quoi la clientèle attache-t-elle de l'importance ? Ensuite, par l'analyse des résultats, il est possible d'évaluer l'efficacité avec laquelle l'organisation met en œuvre son mandat. Enfin, dans une cinquième et dernière étape, le CA doit élaborer un plan global afin de mieux aider l'organisation à s'acquitter de son mandat<sup>944</sup>.

Selon l'économiste Jean-Martin Aussant, directeur général, de 2015 à 2018 du Chantier de l'économie sociale<sup>945</sup>, la majorité des festivals du Québec sont constitués juridiquement en entreprises collectives<sup>946</sup>. Il estime aussi que la presque totalité des festivals davantage structurés qu'on connaît sont des organismes à but non lucratif. Dans ses travaux, Huard (2001) confirme que « la grande majorité des festivals du Québec sont des organismes privés à but non lucratif »<sup>947</sup>. Ce statut se révèle très important pour le soutien public (subventions) qui n'est souvent pas accessible aux entreprises privées. Bien que le Québec fasse figure de *leader* mondial en entrepreneuriat collectif, comme le confirme l'adoption en 2013 par l'Assemblée nationale du Québec d'une loi-cadre sur l'économie sociale, Jean-Martin Aussant rappelle que seules deux entreprises privées sur dix franchissent le cap des dix ans. Au total, il existe environ 68 000 OBNL au Québec, présents dans différents secteurs, tels que la santé, le sport, la culture, les services aux

<sup>942</sup> <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/c-38>

<sup>943</sup> Guide à l'intention des administrateurs des sociétés à but non lucratif.

<https://publications.gc.ca/site/fra/9.633492/publication.html>

<sup>944</sup> Peter BRODER (dir). *Guide à l'intention des administrateurs des sociétés à but non lucratif – Droits, Fonctions et Pratiques*. Gouvernement du Canada, Industrie Canada, 2002, 130 p. [http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incilp-pdci.nsf/vwGeneratedInterF/h\\_c100020f.html](http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incilp-pdci.nsf/vwGeneratedInterF/h_c100020f.html)

<sup>945</sup> Lors de son assemblée générale de fondation, en avril 1999, le Chantier de l'économie sociale est devenu un OBNL. <https://chantier.qc.ca/chantier/a-propos/>

<sup>946</sup> Jean-Martin AUSSANT. *La Fin des exils : résister à l'imposture des peurs*. Montréal, ATELIER 10 éditeur, no 12, 2017, p. 35, 68.

<sup>947</sup> Janin HUARD. *Fête société et culture, Les festivals comme profil culturel de la société québécoise contemporaine*. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 2001, p. 36.

personnes dans le besoin, etc.<sup>948</sup> La liste exhaustive se trouve au Registraire des entreprises du Québec<sup>949</sup>.

### 3.2.3.3 Sur le plan économique : les retombées économiques du festival de musique au Québec

Récemment, le Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI) crée une polémique en raison de la baisse de fonds publics versés à des festivals. Dès 2004, le RÉMI représente une vingtaine d'organisations majeures (25 000 spectateurs en billetterie ou 200 000 visiteurs pour un site ouvert). À ce moment, les données compilées démontrent que les retombées économiques pour 21 festivals se sont traduites par 8 136 emplois et 71,4 M \$ de revenus en fiscalité et de parafiscalité pour le gouvernement provincial et 49,5 M \$ pour le fédéral<sup>950</sup>.

En 2021, les études du RÉMI affirment que 17 de leurs principaux membres rapportent désormais plus de 290 M \$ en retombées économiques, dont la moitié en tourisme. Ayant investi 15,1 M \$, le gouvernement du Québec reçoit 49,3 M \$ en retombées fiscales. Avec les revenus autonomes, les subventions publiques ne forment plus que 16 % du budget des festivals<sup>951</sup>. Il y a dix ans, ces subventions atteignaient 24 %<sup>952</sup>. En 2018, les 17 membres les plus importants du RÉMI touchent pourtant encore 17 % en subventions publiques, soit 15,1 M \$ provenant du gouvernement provincial et 9,7 M \$ du gouvernement fédéral<sup>953</sup>. Cela ne semble pas assez pour les représentants du RÉMI qui dénoncent la chute des revenus provenant de l'État et exigent un réinvestissement massif dans ce secteur délaissé au profit des nouvelles technologies.

<sup>948</sup> Isabelle DUBÉ. « COVID-19 : financement en péril pour les OBNL », 23 mars 2020, *La Presse*.

<sup>949</sup> Une recherche en date du 18 février 2021 avec les mots-clés « festival de musique » démontre 232 dossiers trouvés mais contenant malheureusement plusieurs doublons. Cela inclut tant les festivals actifs qu'inactifs. En comparaison, on retrouve 242 dossiers avec le mot-clé « carnaval », 45 dossiers pour le mot-clé « festival d'été » et 19 dossiers pour « fête de la musique ». Selon le module de recherche offert par le registraire québécois, les mots-clés « fête » et « festival » sont trop généraux pour être utilisés seuls. Cette banque de donnée est intéressante parce qu'en plus d'inscrire le nom des administrateurs et des différents changements d'appellation pour ces organisations, on mentionne aussi la date de la fin des activités de certaines entreprises.

<sup>950</sup> Michèle LALIBERTÉ. « Les événements ont la vie dure! », 9 décembre 2005, *Réseau Veille Tourisme*.

<https://veilletourisme.ca/2005/12/09/les-evenements-ont-la-vie-dure/>

<sup>951</sup> RÉMI. <https://www.remi.qc.ca>

<sup>952</sup> LE DEVOIR. « Des festivals pourraient disparaître faute de financement », 21 septembre 2015, *La Presse canadienne* via *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/450560/des-festivals-pourraient-disparaitre-faute-de-fonds>

<sup>953</sup> Ulysse BERGERON. « Lutter contre l'exploitation sexuelle, mais pas à n'importe quel prix », 10 août 2021, *Le Devoir*.

### 3.2.4 La relation entre des acteurs participant à une même idée de travail

Certains écrits ou travaux universitaires résument l'institutionnalisation par le « processus par lequel une organisation devient ou est en voie de devenir une institution »<sup>954</sup>. Le premier aspect est économique, soit celui d'une autonomisation financière qui permet une certaine liberté à l'organisation. Selon Fisher (1998), les autres facteurs sont : les types d'action, le rapport aux autres institutions, le caractère formel d'une organisation. Cefaï (2007), directeur d'études à l'EHESS de Paris, ajoute qu'il faut contextualiser ce processus en observant les formes organisationnelles, la conscience des acteurs dans l'action ou dans l'organisation, l'espace et le temps, le statut juridique et mêmes les visées et intérêts. Étant donné qu'une institutionnalisation réussie implique souvent « une forte crédibilité et portée, tant nationale qu'internationale »<sup>955</sup>, il faut considérer le phénomène dans un contexte élargi, une vision ample incluant les interrelations entre les acteurs eux-mêmes et l'étendue de leur réseau pour en comprendre les effets.

#### 3.2.4.1 Un premier exemple : l'institutionnalisation des mouvements sociaux

Il est possible de mieux appréhender cette notion collective de l'institutionnalisation en s'intéressant aux relations entre les mouvements sociaux et l'État. Dans le cas du Brésil, Bergevin-Armand (2016) situe la montée de l'institutionnalisation vers la fin des années 1980, après le début de la transition démocratique et la naissance des nouveaux mouvements sociaux. Elle cite Navarro (2003) qui explique que le rapprochement entre les institutions (l'État ou l'Église) et les organisations peut engendrer une cooptation ou une transformation relative des organisations. L'État encourage la participation de la société civile afin de garantir « l'efficacité, l'effectivité et la durabilité »<sup>956</sup> de ses propres mesures. L'auteure fait l'hypothèse que l'institutionnalisation est une forme d'instrumentalisation des mouvements sociaux. L'institutionnalisation inclut le protocole de financement et la gestion des fonds, la structure décisionnelle, de même que les outils gouvernementaux destinés au contrôle du développement et les capacités d'intervention (Guay, 2005; cité dans Bergevin-Armand, 2016)<sup>957</sup>. Cette tendance à vouloir institutionnaliser la

---

<sup>954</sup> Marilyn BERGEVIN-ARMAND. *L'institutionnalisation des organisations de mouvements sociaux au Brésil. Analyse comparative de deux organisations de lutte à l'habitation à Sao Paulo*. Mémoire de maîtrise (science politique), UQAM, 2016, p. 17-19.

<sup>955</sup> *Ibid.* p.18. Julie FISHER. *Nongovernments: NGOs and the political development of the Third World*, Connecticut: Kumarian Press, 1998. Daniel CEFÁĪ. *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*. Paris, La découverte, coll. Mauss, 2007.

<sup>956</sup> *Ibid.* p.19. Leonardo AVRITZET et Zander NAVARRO. *A inováçiao democrática no Brasil*, Cortez Editora, 2003.

<sup>957</sup> *Ibid.* p.19. Louis GUAY, Pierre HAMEL, Dominique MASSON et Jean-Guy VAILLANCOURT, dir. *Mouvements sociaux et changements institutionnels: l'action collective à l'ère de la mondialisation*, Québec, Éditions PUQ, 2005.

participation populaire dans les projets politiques des partis électoraux ne peut se faire, selon Navarro (2003, cité dans Bergevin-Armand, 2016), sans la création d'une sphère publique autonome afin de respecter le processus de démocratie délibérative. L'autonomisation du secteur tertiaire permet ainsi de contrebalancer le poids de l'État dans les décisions de la sphère sociale.

Ces travaux démontrent qu'il existe plusieurs critères de définition ou de nombreux éléments à prendre en compte dans le processus d'institutionnalisation, sur le plan administratif, des informations qu'on peut déceler dans les sources, tels que les comptes-rendus, les procès-verbaux, les articles, l'actualité, etc. Selon Bergevin-Armand (2016), le premier critère de l'institutionnalisation repose sur la conscience des acteurs dans les actions posées par ou au sein de l'organisation. Ceux-ci doivent connaître le but poursuivi par l'institution.

Le deuxième critère est l'évolution de l'institution, lié au contexte spatio-temporel. Le troisième critère relève des relations internes entre les acteurs découlant du type de structure organisationnelle (hiérarchique, fonctionnelle, décentralisées). Le quatrième critère est le statut juridique de l'organisation et, le cinquième critère, les visées et les intérêts collectifs, c'est-à-dire les buts de l'organisation et ceux des membres qui y participent<sup>958</sup>. Ces éléments sont de nature politique, juridique et administratif.

#### 3.2.4.2 Sur le plan organisationnel sous l'angle des sciences de la gestion

L'autonomie organisationnelle est vitale pour saisir la possibilité d'actions indépendantes ou de décisions versus la structure, ainsi que l'analyse des affiliations avec d'autres organisations. Concernant les types d'actions, comment les festivals de musique procèdent, puis par qui et pour qui ? Ont-ils une liberté d'action, une certaine forme d'indépendance ? C'est dans l'analyse des succès et des échecs de ces organisations que l'on peut comprendre tous les enjeux. De plus, il faut s'intéresser aux indicateurs de formalité/informalité, définis par Freidenberg et Levitsky (2006), telles que les règles internes et les procédures, le locus d'autorité et la prise de décision, les frontières organisationnelles, la hiérarchie, les finances, le membrariat et les obligations. En raison du caractère non formel de certaines organisations, ces éléments peuvent jouer sur sa structure, sa portée, ses actions et son rapport avec les autres acteurs<sup>959</sup>. Ces critères permettent d'évaluer

---

<sup>958</sup> *Ibid.*, p. 22-23.

<sup>959</sup> Marilyn BERGEVIN-ARMAND. *Op. cit.*, p. 24. Flavia FREIBENBERG et Steven LEVITSKY *Informal Institutions and Party Organization in Latin America* dans Gretchen Helmke et Steven Levitsky: *Informal Institutions and Democracy: Lessons from Latin America*. Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2006, p. 178-197.

l'influence des acteurs dans le mode de fonctionnement de ces organisations et la reconnaissance d'enjeux spécifiques dans le rapport entre l'organisation et les autres institutions sociales.

Selon Barette (2011), la plupart des auteurs s'accordent pour dire que « le festif emprunte des logiques de marchandisation afin d'attirer des visiteurs et des capitaux »<sup>960</sup>. En effet, il n'est pas rare qu'on « festivise » les espaces urbains afin d'obtenir un gage de notoriété internationale dans une logique de compétition. Dans le cas de Montréal, le *branding* sert en premier lieu à attirer une clientèle touristique internationale. Les projets de revitalisation, de requalification et de revalorisation permettent aux villes de se positionner sur l'échiquier touristique mondial. Cette position est loin d'être acquise et nécessite l'appui et l'intervention par un « effort soutenu de tous les acteurs »<sup>961</sup>. Selon l'expression de l'architecte James Rouse, reconnu comme le « festivisateur »<sup>962</sup> à l'origine des Festivals Market Places, cette « festivisation » du cœur de la ville, permet de faire émerger un *branding* qui s'inscrit dans un marketing territorial. Ainsi, la multiplication de ces événements renforce « l'image festivalo-festivalière » des grandes villes, selon Duchesneau (2004) :

Aujourd'hui, les festivals de musique ont des programmations variées qui concernent autant les répertoires spécialisés que les mélanges de styles et de genres. Cependant, pour la plupart, leur structure administrative et artistique est devenue permanente. Dans certains cas, et tout particulièrement dans le domaine des musiques nouvelles, le festival peut constituer une activité de développement de public en ce qu'il est susceptible d'attirer un public différent de la saison régulière de l'organisme qui l'organise.<sup>963</sup> Le festival est une manière d'investir la ville ou un espace régional massivement pendant un court laps de temps. Il peut alors jouer un rôle de développement culturel ou touristique.<sup>964</sup>

Quant à Fortin et Rioux (cités dans Robineau, 2014), il y a dans ces événements une « abolition de la distance sociale », afin qu'il y ait fête et sociabilité festive. Ces rencontres dans quelque chose d'englobant, tel qu'un lieu commun ou une culture commune, permet au festival de

---

<sup>960</sup> Yannick BARETTE. *Op. cit.*, p. 10.

<sup>961</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>962</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>963</sup> Michel DUCHESNEAU. « Montréal/Nouvelles musiques : perspectives », *Circuit musiques contemporaines*, vol. 14, no 2 (2004), p. 9-21.

<sup>964</sup> DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS DE LA MUSIQUE AU QUÉBEC. *Op. cit.*

musique d'intensifier le sentiment d'appartenance à une communauté, à un lieu ou à son histoire<sup>965</sup>. En quelque sorte, tous les festivals sont la matrice d'une ou de plusieurs identités sociales.

### 3.2.4.3 Sur le plan social d'après l'angle culturel et artistique

Le concept de festival témoigne de la démocratisation culturelle et d'une volonté de rendre accessible les œuvres artistiques. L'espace-temps élaboré par cette vitrine sur la culture nationale devient un espace identitaire polysémique qui ne fait pas forcément appel au sens d'appartenance nationale, mais repose sur le motif de rassembler une communauté d'intérêts. Basée sur la participation volontaire des individus, la « sociabilité » permet d'entrevoir les manières d'être et d'interagir en société avec ses pairs. Le festival de musique est l'un de ces lieux majeurs de la sociabilité. Pour mieux saisir le phénomène festivalier comme un important espace de « sociabilité » et parvenir à appréhender les relations entre les organisateurs et leurs différents publics, mais aussi les relations entre les acteurs qui portent le projet et leurs divers partenaires, la sociabilité et ses différents types sont présentés.

#### *Les origines historiques de la sociabilité*

S'appuyant sur ce concept de sociabilité, la théorisation de la culture (et des loisirs) par la sociologie redéfinit les pratiques culturelles comme objet en soi. À la fin des années 1960, c'est l'histoire sociale qui s'ouvre à de nouveaux sujets, tels que l'histoire culturelle. C'est l'historien français Maurice Agulhon (1926-2014) qui introduit dans sa thèse la notion de « sociabilité », empruntée à la sociologie, puis intégrée dans le vocabulaire des historiens<sup>966</sup>. Au même moment, à Chicago aux États-Unis, les théoriciens de l'interactionnisme symbolique, comme Howard Becker (né en 1928) considèrent que « le soi est toujours en relation ». Pour eux, il faut impérativement focaliser sur « le rôle de l'interaction dans la construction de soi et les relations avec les autres »<sup>967</sup>.

#### *La sociabilité et ses différents types*

Au Québec, dès les années 1980, Lamonde (1987) souligne que la sociabilité est « une production collective et sociale du sens » (p. 91) et que cette histoire de la sociabilité, qui est une histoire des relations, « permet de conjuguer l'individuel et le collectif » (*Ibid.*)<sup>968</sup>. Cet homo-

<sup>965</sup> Anne ROBINEAU. *Op. cit.*, p. 177.

<sup>966</sup> Nicolas OFFENSTADT (dir). *Les mots de l'historien* [2004]. Toulouse, PUM, 2009, p. 103-104.

<sup>967</sup> David LE BRETON. *L'interactionnisme symbolique*. Paris, PUF, 2004, 4<sup>e</sup> édition (2016), p. 13, 64.

<sup>968</sup> Yvan LAMONDE. « La sociabilité et l'histoire socio-culturelle : le cas de Montréal, 1760-1880 », *Historical Papers*, vol. 22, no 1 (1987), p. 91 à 93.

*sociologicus*, c'est-à-dire la vision sociale qu'un individu porte sur lui-même et son environnement, impliquant ce plaisir du contact, se révèle dans les relations sociales et les « médiations sociales à travers des objets et des pratiques » (*Ibid.*). S'intéressant à la sociabilité associative, Lamonde (1984) affirme qu'il existe aussi une « sociabilité populaire », en particulier dans le cadre des fêtes, des carnivals et des charivaris<sup>969</sup>.

Lors d'un colloque du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), tenu à l'UQTR en septembre 1988, des chercheurs démontrent que la sociabilité – utilisée en psychologie individuelle par Chapelain, dès 1669 – a diverses applications savantes. Celle-ci doit être comprise non seulement en fonction de l'individu, mais également de manière collective, dans une perspective d'« interconnaissance » et d'« inter-reconnaissance », selon les expressions de Levasseur (1990). Cependant, il reste encore à décrire les relations hors du quotidien.

En tant qu'espace relationnel intermédiaire, ces moments ont une multiplicité de sens. Plutôt qu'étudier un seul type de sociabilité, il faut étudier l'ensemble des réseaux de sociabilité, à l'instar d'Étienne et de Reichardt (1987). De son côté, Gauthier (1990), de l'Institut québécois de recherche sur la culture, ajoute qu'il existe des « mécanismes plus formels de sociabilité (mesures gouvernementales, organismes communautaires) »<sup>970</sup> (p. 166). Elle fait même la distinction entre la sociabilité formelle, tels que les syndicats, les partis politiques ou les associations, et la sociabilité non formelle, qu'on retrouve notamment dans le bénévolat et dans les publics du festival de musique. Ory (2004) rappelle à ce sujet que le concept de « public »<sup>971</sup> est une « notion collective dans son essence » (p. 82). En d'autres mots, le festival de musique nécessite une forte sociabilité de ses participants pour affirmer son institutionnalisation, en faisant valider son image publique auprès de ses festivaliers.

#### *La sociabilité informelle, au cœur de l'expérience du festivalier*

Basée sur la participation volontaire des individus, la sociabilité permet d'entrevoir les manières d'être et d'interagir en société avec ses pairs<sup>972</sup>. Le festival de musique est l'un de ces

---

<sup>969</sup> C'est celle qui nous intéresse.

<sup>970</sup> Madeleine GAUTHIER. « La sociabilité des jeunes chômeurs », dans Roger LEVASSEUR (dir). *La sociabilité : spécificités et mutations*. Montréal, Boréal, 1990, p. 153-166. Étienne FRANÇOIS et Rolf REICHARDT. « Les formes de sociabilité en France du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 34, 1987, p. 453-472.

<sup>971</sup> Pascal ORY. *Op. cit.*, p. 82.

<sup>972</sup> L'un des objectifs de notre projet est de mettre en valeur les publics musicaux des festivals et tenter d'élaborer une « phénoménologie du spectateur ».

lieux de sociabilité moderne, soit urbaine, soit rurale. Avoir des « relations sociales » comme objet d'étude pose une difficulté, surtout que les événements festifs de masse soulèvent différents enjeux (moralité, identité, sécurité, hygiène sociale, etc.), à savoir une distance ambiguë : ces événements sont-ils proches ou loin de l'individu ? Or, les relations humaines interpersonnelles sont souvent l'une des premières dimensions de la recherche, l'un des fondements du savoir. Si « le mot sociabilité qualifiait autrefois une personne dont on disait qu'elle est facile et agréable à vivre en société »<sup>973</sup>, le festival de musique est un espace public reconnu pour son accessibilité et les relations sociales sont au cœur de ce phénomène.

Vecteur de réunion ou de rassemblement, le festival de musique est un espace dédié à la création de lieux de rencontres et d'échange pour mettre en lien des individus, forgeant une communauté éphémère d'intérêts. Par des rencontres ponctuelles estivales entre les artistes, mais aussi entre les générations, le festival de musique produit de l'inédit. Par son essence sociabilisante, il doit être envisagé comme une fenêtre sur les mœurs populaires. Selon Fléchet et al. (2013), le festival de musique transforme les formes traditionnelles du concert et du récital, en permettant « l'invention de nouvelles formes de sociabilités »<sup>974</sup>. C'est ce qui incite Bigand et Peretz (2006, cités dans Lapointe, 2011) à considérer la musique comme « une matrice identitaire à la fois individuelle et collective »<sup>975</sup>. Les auteurs affirment aussi que l'art musical permet d'assurer la cohésion d'une société en régulant les émotions, mais qu'il répond également à un besoin biologique d'appartenance. Lieux de circulation et de promotion de l'esthétique nationale, c'est dans ces lieux de sociabilité où l'on peut retrouver ses pairs ou son peuple. En ce sens, les festivals alimentent cette quête de l'entre-soi, dans une sorte d' « art relationnel »<sup>976</sup>.

### 3.2.5 Le processus de reconnaissance par l'État de l'idée de travail des acteurs

#### 3.2.5.1 Les facteurs d'institutionnalisation

L'institutionnalisation est préalablement définie comme le processus permettant la reconnaissance par l'État de la légitimité (politique, juridique, administrative) d'une institution

<sup>973</sup> Claude GALARNEAU. « Sociabilité et associations volontaires à Québec, 1770-1859 », *Les Cahiers des Dix*, no 58 (2004), p. 171-212.

<sup>974</sup> Anaïs FLÉCHET (dir.), Pascale GOETSCHER et Sophie JACOTOT. *Op. cit.*, p. 71.

<sup>975</sup> Marie-Claude LAPOINTE. « L'écoute et la consommation de la musique » dans Claude MARTIN, Michel de la DURANTAYE, Jacques LEMIEUX et Jason LUCKERHOFF. *Op. cit.*, p. 60. Isabelle PERETZ et Pascale LIDJI. « Une perspective biologique sur la nature de la musique », *Revue de Neuropsychologie*, vol. 16, no 4 (2006), p. 335-386.

<sup>976</sup> Nicolas BOURRIAUD. *Esthétique relationnelle*. Dijon, Les Presses du réel, 1998, 123 p.

sociale et de ses acteurs. Fournis (2017) mise plutôt sur le processus dynamique de l'institutionnalisation pour expliquer la relation entre les communautés minoritaires du Canada et le gouvernement fédéral, durant laquelle « l'action collective et l'État se renforcent mutuellement »<sup>977</sup>. Ces communautés sont le résultat de l'interaction entre les dynamiques sociales internes au groupe et les politiques publiques de construction nationale mises en place par Ottawa. Un groupe se voit institutionnalisé lorsqu'il fait usage d'une identité nationale ou communautaire en particulier (par exemple : lors d'un forum national, une scène de débats, de discours et de symbolisation contribuant à son « cadrage » en fixant des enjeux). Selon l'auteur, les communautés peuvent devenir des instruments de politique publique par lesquels l'État, qui assume traditionnellement une mission d'intégration nationale, exerce une influence effective dans la société.

S'il n'y a pas qu'un seul processus d'institutionnalisation, il faut rendre compte des nombreux processus qui renvoient aux éléments qui constituent la formation historique d'une organisation. Ces processus passent par un travail social de mise en forme qui consiste à conférer son sens et sa fonction (formalisation, fonctionnalisation, codification) dans les pratiques de légitimation conduisant à les faire accepter comme nécessaires.

Selon les travaux de Dubois (2001), portant sur l'institutionnalisation du social par l'action publique, ce processus est continu, car il ne s'arrête pas aux premiers moments de l'émergence historique. Il s'agit d'expliquer le point de vue à partir duquel appréhender les objets sociaux. L'auteur mentionne l'existence de formes de « résistance » qui s'y opposent par l'exercice. Ces relations de pouvoir conflictuelles sont multilatérales et non uniquement une simple relation coercitive. Ce qui signifie que l'institutionnalisation se réalise dans une dynamique d'opposition et que le gouvernement peut parfois agir de manière autoritaire en imposant des règles. Pour restituer cette genèse, il faut rendre compte des conditions historiques qui rendent ou non possible cette institutionnalisation. De plus, l'analyse des interactions dans lesquelles se (re)définissent les usages et les pratiques d'une institution s'inscrit dans un tel processus. D'après Dubois (2001), on y retrouve la construction de groupes sociaux, la reconnaissance ou « l'octroi de statuts sociaux »,

---

<sup>977</sup> Yann FOURNIS. « L'institutionnalisation des communautés minoritaires au Canada : des communautés politiques aux politiques communautaires ? ». *Politique et Sociétés*, vol. 36, no 3 (2017), p. 93-114.  
<https://id.erudit.org/iderudit/1042237ar>

et, enfin, la diffusion de représentations sociales et de « catégories de perception » contribuant à créer une « forme sociale cristallisée »<sup>978</sup>; expression du sociologue Émile Durkheim (1858-1917).

Les modèles d'institutionnalisation sont multiples<sup>979</sup>. Dans son étude de la coopération métropolitaine, Tomàs (2007) en révèle trois : 1) gouvernement métropolitain; 2) coopération volontaire; et 3) agence de coordination supra-municipale. Chacun d'eux révèle certaines valeurs particulières : équité, démocratie, efficacité, compétitivité<sup>980</sup>. Selon l'auteure, le changement du modèle d'institutionnalisation de la coopération – l'intercommunalité, la fusion, le partenariat – pousse à l'émergence de visions diverses de la communauté, selon les degrés d'institutionnalisation de la coopération et l'approche des enjeux.

De son côté, Bellegarde (2003) s'appuie sur l'ouvrage *Économie et société* (1922), de Max Weber, pour décrire le processus d'institutionnalisation comme un « balancement entre l'instituant et l'institué ou bien ce rapport étroit et contradictoire avec la loi qu'entretiennent fréquemment les formes sociales dans leur ensemble ». On peut interpréter l'« instituant » comme l'autorité qui a le pouvoir de légitimer une pratique en institution alors que l'« institué » est l'organisme ou le mouvement social qui désire y accéder. L'auteur précise que l'accès d'un mouvement social au titre d'institution ne se fait pas exclusivement par des pratiques légales ou juridiques, car l'institutionnalisation se fait aussi « au travers d'une reconnaissance dans l'opinion »<sup>981</sup>. Pour lui, il s'agit d'une illustration du passage de la règle au règlement, de la conviction à la responsabilité. Ainsi, « l'institutionnalisation est un résultat de cette relation [...] entre l'institué et l'instituant ». C'est une transformation, un passage d'un état à un autre, un mouvement, voire un changement de place dans le rapport avec son environnement.

Le processus d'institutionnalisation est souvent le préambule à une entrée dans l'histoire, dans la conscience collective, « dans la mémoire des sociétés et donc des individus ». Il faut donc le comprendre comme le résultat de la rencontre ou plutôt de la confrontation de « forces sociales dont les intérêts ne sont pas que contradictoires ». C'est pour cette raison que l'émergence d'une

---

<sup>978</sup> Vincent DUBOIS. *Action publique et processus d'institutionnalisation : sociologie des politiques culturelle et linguistique et du traitement bureaucratique de la misère*. Mémoire de maîtrise (sociologie), Université PanthéonSorbonne - Paris I, 2001, p. 9, 24, 158, 255.

<sup>979</sup> Nous avons trouvé assez peu d'exemples concrets, surtout dans le milieu musical ou dans l'écosystème festivalier.

<sup>980</sup> Mariona TOMÀS. *Penser métropolitain ? L'institutionnalisation des pratiques de coopération dans la région métropolitaine de Montréal*. Thèse de doctorat (études urbaines), INRS / UQAM, 2007, 503 p.

<sup>981</sup> Patrick BELLEGARDE. « Institutionnalisation, implication, restitution – Théorisation d'une pratique associative ». *L'Homme & la Société*, Éditions L'Harmattan, vol. 1, no 147 (2003), p. 6-7.

bureaucratie est, selon Bellegarde (2003), un signe fort de l'institutionnalisation, une mise en œuvre nécessaire pour la gestion de ces rapports de domination ou d'opposition. Il peut y avoir une résistance à cette institutionnalisation, mais elle vient plus souvent de l'« institué ». De plus, la distanciation est aussi une condition et une conséquence de cette institutionnalisation.

### 3.2.5.2 L'exemple de l'institutionnalisation des musiques amplifiées

Chez Brandl (2005), l'institutionnalisation se définit comme un processus de « mise en place de règlements d'allure quasi-juridique, d'une division du travail de représentation, de procédures bureaucratisées de prise de décision [...], qui rendent le destin de la personne collective moins dépendant du jeu des actions et des interactions entre acteurs (c'est-à-dire surtout entre porte-paroles ou agents) »<sup>982</sup>. Selon l'auteur, le concept d'institutionnalisation doit se comprendre comme un « processus d'objectivation sociale qui a la particularité de naturaliser ce qu'il objective »<sup>983</sup>. Pour illustrer son propos, il s'appuie sur le processus qui permet l'institutionnalisation des musiques amplifiées en région, un mouvement initié et monopolisé par des acteurs issus du « rock ». Le rock est d'ailleurs le genre musical le plus avancé dans ce processus d'institutionnalisation en France, ce qui explique sa position dominante des champs régionaux des musiques amplifiées. Sa méthodologie repose principalement sur l'observation participante, l'observation dite « in vivo », un travail sur les archives et 22 entretiens approfondis.

En France, l'espace social consacré aux pratiques musicales amplifiées se constitue dès les années 1980, mais en deux temps. D'abord, il y a celui de l'anti-institutionnalisation et ensuite de l'acceptation de l'institutionnalisation. Étant donné qu'il « n'existe pas de lieux objectivement et spécifiquement voués à la pratique musicale amplifiée, juridiquement déclarés », ce deuxième temps s'appuie sur un ensemble restreint d'éléments de distinctions, tels que le Centre d'information du rock (CIR), par la création d'une étiquette, soit le label SMAc (Scène de musiques actuelles), la fondation des Pôles régionaux des musiques actuelles (PRMA), qui sont des structures locales aux fonctions plus larges que les SMAc, regroupant répétition, diffusion, information, prévention et formation. Par la suite, la création de la Fédurok, la Fédération des clubs

---

<sup>982</sup> Emmanuel BRANDL. « L'institutionnalisation des musiques amplifiées : de l'interaction à l'institution ». *OPuS* vol. 1, no 6 (2005), p. 121-153. Cette définition est empruntée au sociologue Luc BOLTANSKI dans son ouvrage *Les cadres. La constitution d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982, p. 235.

<sup>983</sup> *Ibid.*, p. 126.

et salles de rock, en 1994, qui devient plus tard devenir la Fédération des lieux des musiques amplifiées/actuelles, solidifie ce réseau émergent.

Selon Brandl (2005), le processus d'institutionnalisation s'explique par le passage des relations inter-individuelles aux relations inter-statutaires, c'est-à-dire lorsque se développe un souci de gestion et d'administration, soit une manière d'administrer le quotidien, souvent calquée sur le modèle des bureaucraties d'État. Il y a distinction entre les musiciens et les responsables administratifs. Ces derniers instaurent un règlement intérieur, des réunions, des horaires d'ouverture, une gestion rationalisée des locaux, des salaires (incluant des conditions d'accessibilité et de conservation de son poste), un organigramme, un porte-parole, un entretien des lieux, une tenue des comportements exigée, sans oublier un souci de rentabilité économique des équipements. De manière progressive, « c'est le statut ou le poste occupé dans l'institution qui domine et détermine la nature des relations sociales »<sup>984</sup>. Émerge ainsi une certaine forme de hiérarchisation qui transforme des relations entre amis plutôt proches à des relations professionnelles (statutaires). « L'institutionnalisation fait entrer l'institution musicale dans une nouvelle configuration qui redéfinit les conditions d'élaboration des carrières au sein même des lieux ainsi que les conditions d'accessibilité aux postes »<sup>985</sup>. D'après l'auteur, la nature de ces interactions sociales et locales n'est plus dominée par des individus, mais plutôt par des fonctions, objectivées et extériorisées par rapport aux acteurs eux-mêmes. C'est de cette façon que le conseil d'administration devient une instance de contrôle et de régulation.

Dans ce cas-ci, l'institutionnalisation passe par diverses étapes, telle que l'évolution de la structure, la construction de scènes dédiées aux musiques actuelles et la formation professionnelle. Le processus de légitimation culturelle passe aussi par un changement des mots, parce que les acteurs tentent de changer les catégories sociales de perception et d'appréciation des pratiques musicales et, par le fait même, les systèmes de classement. Toujours selon l'auteur, s'appuyant sur Bourdieu, les noms construisent la réalité sociale autant qu'ils l'expriment. En raison que l'État français a le monopole pour octroyer une licence d'entrepreneur de spectacles, ce processus inclut le passage d'une chaîne de coopération inter-« individuelle » à une chaîne de coopération inter-

---

<sup>984</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>985</sup> *Ibid.*, p. 134.

« positionnelle », incluant des rapports de domination issus d'une inégale répartition des compétences.

En résumé, les processus d'institutionnalisation représentent le passage dans un continuum temporel de groupes non formels à l'existence d'institutions aux relations inter-individuelles objectivées dans des positions (des « postes »). Enfin, ces processus participent également à une autonomisation (progressive) des sphères d'activités sociales et musicales des musiques amplifiées, notamment par les changements qui imposent une division des tâches ou, encore, grâce à des infrastructures spécifiques et une meilleure identification des lieux comme les salles. Au final, ce groupe d'acteurs produit de l'émotion, un « capital festif »<sup>986</sup> qui accentue le sens de la fête et son esthétisation.

### 3.2.5.3 L'institutionnalisation des pratiques ludiques et/ou artistiques

La notion d'institutionnalisation est notamment au cœur des travaux sur les sports, pour lesquels on adopte d'ailleurs le néologisme « sportification »<sup>987</sup>. Cet exemple permet de mieux saisir la lente évolution ou les différentes étapes de ce processus. De plus, cet aperçu de l'analyse du processus d'institutionnalisation du ludique permet d'entrevoir celui qui s'applique au festival de musique en tant que forme moderne du loisir culturel. Cette mutation du ludique vers son institutionnalisation se fait en trois étapes parallèles, soit : 1) une diminution de la violence tolérée dans un processus plus large de civilisation des mœurs (Elias et Dunning, 1994); 2) l'organisation de rencontres sportives qui s'autonomise par rapport au temps social et particulièrement religieux (Vigarello, 2009) tout en se dotant d'un « corps de spécialistes »<sup>988</sup> distinct des pratiquants (Bourdieu, 2002), dont une bureaucratie; et 3) l'écriture de règles dans une volonté de transcender les traditions locales et régionales, afin de créer un réseau d'organisations nationales et internationales, responsables du respect des règles élaborées et adoptées, désormais connues de tous les participants. En bref, l'institutionnalisation du sport s'incarne dans une codification, une professionnalisation et une volonté d'établir un cadre mondial.

---

<sup>986</sup> *Ibid.*, p. 140, 141, 144, 152.

<sup>987</sup> Manouk BORZAKIAN. « L'espace de l'institutionnalisation ludique ». *Géographie et cultures*, no 82 (2012). <http://journals.openedition.org/gc/1304>

<sup>988</sup> *Ibid.*, p. 1. Norbert ELIAS et Éric DUNNING. *Sport et civilisation, la violence maîtrisée* [1986]. Paris, Fayard, 1994. Georges VIGARELLO. « Le temps du sport » [1995] dans Alain CORBIN. *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Flammarion, 2009, p. 253-290. Pierre BOURDIEU. « Comment peut-on être sportif? » [1984] dans *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 2002, p. 173-195.

Si la majorité des sports s'institutionnalisent en Angleterre, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, dans un mouvement de normalisation des pratiques des « jeux institutionnels » (Borzakian, 2012), une « mise en ordre » selon Parlebas (1995), il faut attendre 1924 pour la création d'une fédération internationale des jeux d'échecs, la FIDE<sup>989</sup>. C'est à ce moment qu'on précise le temps ludique, les instruments utilisés et les rapports entre les divers protagonistes. Or, selon Borzakian (2012), la dimension spatiale est souvent occultée par les historiens et les sociologues. Particulièrement dans l'étude des « sports de rue » ou des « sports de plein air et de grande nature » qui impliquent une diversité des supports spatiaux (plage, montagne, parcs urbains, etc.), contrairement au caractère normé des stades et des gymnases. Les cadres institutionnels sont trop contraignants, d'où une volonté de caractériser les sports en fonction des « caractéristiques spatiales des espaces de pratique », notamment à travers les déplacements des joueurs (en ligne, en cercle, en rectangle).

L'auteur fait l'hypothèse que l'institutionnalisation est une forme d'idéologie ludique qui génère des espaces spécifiques dans lesquels elle s'inscrit, en s'appuyant sur les consensus des sportifs concernés. Dans ce cas précis, les configurations spatiales spécifiques produisent un certain nombre de normes et suggèrent des « modèles de conduite qui orientent le comportement des hommes en société » dont la transgression amène des sanctions. « L'institutionnalisation correspond à une manière de concevoir les jeux qui s'est imposée dans les sociétés occidentales depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ». Ainsi, la pratique des jeux d'échecs acquiert une légitimation parce qu'elle s'impose à tous les joueurs qui adhèrent au classement mondial Elo. Le fait que personne ne remet en cause la grande uniformité du milieu, ses codes et ses tournois, confirme le faible intérêt des organisateurs à remettre en cause ce qui est perçu par une large majorité comme « normal »<sup>990</sup>.

Le processus d'institutionnalisation des pratiques a des effets à la fois sur les structures elles-mêmes et sur les porteurs de projets. On peut également parler d'une convergence des acteurs avec les collectivités publiques, et notamment territoriales, qui conduit à la première phase d'institutionnalisation, suivie d'une deuxième phase concernant la professionnalisation des acteurs. La jonction de ces deux phénomènes « conduit les porteurs de projets à renforcer leur caractère professionnel, et les associations, à développer des structures proches de l'entreprise de

---

<sup>989</sup> *Ibid.*, p. 2. Pierre PARLEBAS. « La mise en ordre sportive » dans J.-P. AUGUSTIN et J.-P. CALLÈDE (dir.). *Sport, relations sociales et action collective*. Talence, MSHA, 1995, p. 39-46.

<sup>990</sup> *Ibid.*, p. 10-11.

production que des structures de rassemblement, ou de convivialité »<sup>991</sup>. Pour certains responsables, l'institutionnalisation « risque de tuer l'esprit associatif. » Cependant, la peur de l'institutionnalisation peut parfois conduire à une atomisation du secteur culturel, parce qu'on instaure une séparation des pouvoirs au profit des salariés contre les bénévoles. Cette situation institue des rapports uniquement commerciaux entre les professionnels et leurs « clients ». À l'opposé, d'autres préfèrent aborder avec confiance la démarche fédérative.

Au-delà des relations avec l'État, l'institutionnalisation correspond à la codification d'une pratique. Par exemple, l'institutionnalisation du *skateboard* correspond à « l'émergence de règles admises, de figures reconnues et de pratiques généralisées qui définissent l'activité »<sup>992</sup>. Ce processus de légitimation d'une pratique de loisir peut aboutir à un résultat emblématique, dans ce cas, comme l'officialisation du *skateboard* en tant que sport pour les Jeux olympiques de 2020 à Tokyo, particulièrement par l'institutionnalisation de figures, de lieux et de styles nouveaux.

#### 3.2.5.4 L'institutionnalisation dans le domaine des arts et de la culture

Dans le domaine culturel et artistique, l'institutionnalisation est plus complexe en raison qu'il s'agit avant tout d'un enjeu qui concerne l'existence et la viabilité d'un PCI, que ce soient des savoirs musicaux, des traditions orales (danse, tressage et tissage, de textiles, recettes de cuisine, etc.) ou des pratiques festives, tels que des rassemblements dans des événements de masse.

Des recherches se consacrent à l'étude de l'institutionnalisation du *street-art*, à la fin des années 1980, qui entraîne de nouvelles modalités. Cette « relation artiste/environnement complètement remaniée et repensée » impose de nouvelles règles et de nouvelles conditions dans son caractère marchand. Mazenc (2015) se demande si l'institutionnalisation de l'art urbain, par son passage du graffiti dans les métros et de la rue jusqu'à la galerie, est synonyme de perte d'authenticité et de contrôle ou permet-elle, au contraire, de véhiculer des idées de manière plus large ?

Selon l'auteur, l'institutionnalisation de l'art urbain, notamment par l'émergence d'artistes reconnus, implique des « modifications structurelles et sociétales »<sup>993</sup> permettant à un art

---

<sup>991</sup> Fred JUMEL. *Scènes de musiques actuelles et amplifiées : entre institutionnalisation et professionnalisation, quelle place pour le militantisme ?* SMAC, France, DESS, 2002-2003, p. 51, 57, 59, 89.

<sup>992</sup> Renaud ALLAMANO-KESSLER et Anne MIONE. « Qui fixe la norme ? Le genre dans l'institutionnalisation d'une pratique sportive ». *Innovations*, vol. 3, no 57 (2018), p. 85 à 107.

<sup>993</sup> Loïc MAZENC. *Le street-art ou l'institutionnalisation problématique d'une pratique contre-culturelle*. Mémoire de maîtrise (sociologie), Université Toulouse Jean Jaurès, 2015, p. 4, 17, 22, 24-26, 62.

*underground* d'avoir une place reconnue et une certaine légitimation dans le milieu de l'art. Encore une fois, des répondants croient qu'il y a eu des dérives dans ce processus, comme la récupération, qui est un effet pervers de cette reconnaissance. En effet, l'institutionnalisation de la pratique fait hausser les prix de vente de billets, parfois jusqu'à plusieurs millions de dollars. D'un autre côté, certains affirment qu'elle permet à plusieurs artistes de vivre de leur passion, en leur permettant de découvrir de nouveaux supports, de travailler plus longtemps, de façon légale, et d'ouvrir des lieux collectifs. Où sont donc les limites de l'institutionnalisation lorsqu'on perçoit une perte des valeurs premières, voire une trahison par les pairs ? Malgré cette réticence et l'acquisition d'une légitimation, des questions (éthiques, morales, juridiques, etc.) subsistent chez les protagonistes de cette pratique en perpétuel mouvement, que ce soit sur le plan des lettrages, des techniques, de l'évolution des supports ou de l'ancrage dans une mondialisation numérique.

### 3.2.5.5 L'institutionnalisation de la musique

Des travaux à propos de la danse hip-hop montrent que le processus d'institutionnalisation de cette pratique en France, dans les années 1990, s'effectue par des stages de formation avec des chorégraphes professionnels, des scènes publiques lors de manifestations culturelles régionales ou nationales et des actions de socialisation visant les jeunes, dont la création de Maison de jeunes et de la culture (MJC) et des interventions de danseurs confirmés dans les établissements scolaires. Ce processus pousse certains artistes du milieu à se tenir à distance des rapports de domination liés à l'institutionnalisation, en raison que cela fait d'eux des transfuges des groupes populaires sans pouvoir être intégrés pleinement dans le champ de l'art légitime. Selon Faure (2004), le contexte social et politique au début de l'institutionnalisation du hip-hop est très important pour comprendre les attentes de cette jeunesse urbaine. Dans ce cas-ci, l'institutionnalisation « suscit[e] un conflit de valeurs intergénérationnel où se juxtapose un sentiment d'inégalité »<sup>994</sup>. Ce processus d'institutionnalisation du hip-hop a non seulement ses limites, mais il a aussi une influence considérable sur la danse elle-même. En passant « de la rue à la scène », cette culture urbaine subit une certaine forme d'élitisme et, même, une certaine logique d'institutionnalisation basée sur une logique de « paix sociale » dans les quartiers populaires.

Dans les faits, la danse hip-hop doit d'abord faire quelques concessions, notamment en subissant un important processus d'esthétisation. Les danseurs sont fortement incités à incorporer

---

<sup>994</sup> Sylvia FAURE. « Institutionnalisation de la danse hip-hop et récits autobiographiques des artistes chorégraphes ». *Genèses*, vol. 2, no 55 (juin 2004), p. 84-106.

de nouvelles formes de danses (classique, contemporaine, etc.). Ensuite, on tronque sa dimension politique en la séparant de la culture hip-hop qui l'a vu naître. En d'autres mots, « l'esthétisation a conduit à une dépolitisation »<sup>995</sup>. Par conséquent, l'institutionnalisation leur permet d'atteindre le grand public, d'obtenir de nouvelles opportunités professionnelles, la possibilité de se professionnaliser par l'obtention d'un diplôme délivré par l'État et de bénéficier de subventions ou d'aides étatiques. Cependant, cette situation produit plusieurs tensions et oppositions au sein du mouvement, d'où une multitude de positionnements de la part des danseurs hip-hop sur l'identité actuelle du mouvement.

D'autres travaux concernent davantage la musique, mais le concept d'institutionnalisation est souvent cité sans jamais vraiment être défini ou permettant d'en retracer les origines théoriques. Par exemple, Marigny (2005) se contente d'affirmer que « l'entrée des musiques traditionnelles dans les institutions est une façon de crédibiliser les pratiques des musiques traditionnelles et leur répertoire »<sup>996</sup>. Cette entrée permet de mettre fin à certains préjugés ou clichés rattachés à cette pratique dite sauvage, paysanne ou populaire. Bref, elle procure tout ce qu'il faut pour l'opposer à la musique savante. Cette institutionnalisation permet également de montrer que ces musiques ont leur place comme les autres pratiques musicales et qu'elles font partie intégrante des musiques vivantes de la société moderne. Dans ce cas-ci, ce processus vise « l'acceptation d'un passé socio-culturel de l'histoire d'une région », ce qui pousse à remettre au goût du jour cette pratique musicale, entre autres, dans les conservatoires de musique. Selon l'auteur, les enseignants de musique traditionnelle ont un rôle majeur à jouer dans cette revalorisation d'une musique d'abord orale. Le retour à une reconnaissance et à une crédibilité pour ce genre permet la « sauvegarde d'un patrimoine culturel » immatériel, tout en misant sur la pluridisciplinarité et une démocratisation de l'enseignement artistique.

Quant à Robineau (2014), elle démontre que le développement d'institutions et d'organismes artistiques et culturels anglophones au Québec, particulièrement à Montréal, leur

---

<sup>995</sup> Clara PALCZYNSKI. Les enjeux de l'institutionnalisation de la danse hip-hop dans la région Rhône-Alpes. Les modifications identitaires d'un mouvement culturel », Thèse de doctorat (science politique), Université Grenoble Alpes, 2016, 74 p.

<sup>996</sup> Dominique MARIGNY. *L'institutionnalisation des musiques traditionnelles du Centre-France : Quelle place pour le musicien traditionnel dans les institutions ?* France, CEFEDM Rhône-Alpes, promotion 2005-2007, 44 p.

permet de s'inscrire durablement dans le paysage musical montréalais et québécois<sup>997</sup>. L'auteure définit l'institutionnalisation de la scène artistique anglo-québécoise comme « le processus par lequel un ensemble de mécanismes, de lieux et d'acteurs fournissent un cadre d'action favorisant la création, la production, la diffusion et la transmission des arts et de la culture de la communauté anglophone »<sup>998</sup>. Parallèlement, on assiste à un processus de professionnalisation des acteurs d'où émergent de nouveaux champs de pratique et une spécialisation progressive d'activités professionnelles, notamment dans le domaine culturel. Concentrée à Montréal, une ville devenue une plaque tournante de l'industrie musicale bien avant l'arrivée de la télévision, la communauté anglophone sait tirer profit de l'organisation d'événements bilingues afin de mieux s'intégrer à la majorité francophone.

Entre les années 1990 et 2000, plusieurs associations professionnelles artistiques anglophones voient le jour, telles que la *Quebec Drama Federation* (QDF), la *Quebec Writer's Federation* (QWF), l'Association des éditeurs de langue anglaise du Québec (AELAQ) et, en 2005, l'*English Language Arts Network* (ELAN), qui se concrétise peu de temps après par un premier sommet sur les arts et la culture dans la communauté anglo-québécoise, en novembre 2004. Au fil des années, cette scène musicale réussit à se forger un réseau lui permettant d'être associée à un *Montreal sound* par plusieurs acteurs de la scène internationale, notamment en Indie pop. En fait, la réputation de Montréal avec ses cinq universités (dont deux sont anglophones) n'est pas étrangère à la construction de l'identité anglo-québécoise et à la dynamique de son industrie musicale indépendante. De plus, la critique musicale spécialisée favorise ce processus de consécration culturelle. Plusieurs festivals montréalais, tels que Mutek ou Festival Pop Montréal, contribuent aussi à cette effervescence et à l'émergence d'une certaine « sociabilité » générée par un sentiment d'appartenance et de solidarité.

### 3.2.5.6 L'institutionnalisation, un processus de reconnaissance

Le phénomène d'institutionnalisation peut être entendu comme le « processus de reconnaissance et de (ré)agencement d'un savoir donné via l'établissement de structures publiques

---

<sup>997</sup> Anne ROBINEAU. « La scène musicale anglo-québécoise : institutionnalisation, mutations et représentations ». *Recherches sociographiques*, vol. 55, no 3 (septembre-décembre 2014), p. 567-568.

<https://doi.org/10.7202/1028379ar>

<sup>998</sup> *Ibid.*, p. 567.

et privées visant sa promotion, sa diffusion ou sa transmission »<sup>999</sup>. Sur le plan de l'histoire de la musique, que ce soit pour l'institutionnalisation d'un répertoire, d'un genre ou d'une catégorie musicale, il faut remonter assez loin pour en saisir l'évolution. En ce sens, « l'institutionnalisation participe à la redéfinition de l'espace social et géographique d'un répertoire ou d'une pratique »<sup>1000</sup>. Non seulement l'institutionnalisation rime souvent avec urbanisation, mais elle vient souvent de pair avec un nouveau modèle économique, tout en permettant l'expression de nouvelles identités collectives, une « re-sémantisation » des connaissances. Selon Le Gargasson (2020), « l'institutionnalisation musicale peut participer à la revalorisation de modèles de culture savante précoloniaux »<sup>1001</sup>, par la revitalisation, la préservation ou la valorisation sociale. C'est pourquoi il semble difficile de traiter de l'institutionnalisation des savoirs musicaux sans aborder la patrimonialisation. En résumé, l'institutionnalisation agit telle une force de transformation d'une tradition, un moyen d'assurer la continuité d'un savoir tout en s'appuyant sur l'idée de rupture.

### 3.2.5.7 De l'institutionnalisation du festival de musique à l'écosystème festivalier

La notion d'institutionnalisation est un concept très large, malgré ses diverses interprétations selon les domaines ou les divers angles d'analyse. Au-delà des relations entre une organisation et l'État ou sa reconnaissance juridique, il faut saisir ce processus comme une dynamique qui inclut davantage d'acteurs sociaux, dont les artistes eux-mêmes et les différents publics ou citoyens œuvrant au sein des organisations festivières.

En bref, l'élaboration d'une hiérarchie d'agents avec des rôles définis en est la première étape, corrélative à la conscience que ces acteurs culturels peuvent avoir de la place qu'ils occupent dans un ensemble de rapports socio-culturels. Dans le cas des savoirs musicaux, l'institution permet de développer des discours savants inédits. Après avoir acquis une certaine légitimité au regard des autorités en place, mais aussi des personnes liées de près ou de loin, d'abord à sa reconnaissance, ensuite à son développement, c'est la constitution d'un réseau qui permet à une institution d'assurer sa longévité et un certain contrôle sur les éléments qui favorisent sa mission. En conséquence, il faut concevoir l'institutionnalisation comme un phénomène d'interrelations qui s'étend sur une période assez longue pour en percevoir les mutations, du rôle des organisateurs de

---

<sup>999</sup> Ingrid LE GARGASSON, « Les enjeux de l'institutionnalisation des savoirs musicaux ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 14, no 2 (2020), 20 p. <http://journals.openedition.org/rac/6556>

<sup>1000</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>1001</sup> *Ibid.*, p. 8.

fêtes à la reconnaissance des instances politiques pour la poursuite de projets éphémères, mais essentiels.

Aussi, l'institutionnalisation permet un changement d'attitudes au fil des siècles, soit de la part des publics qui contrôlent l'extériorisation de ses émotions au profit des œuvres musicales, soit de la part des acteurs qui se professionnalisent en créant une bureaucratie adaptée à une nouvelle structure instituée, soit de la part des autorités locales, régionales ou politiques qui s'approprient ces espaces pacifiés qu'est le festival de musique pour valoriser ou démontrer la réussite de leurs politiques d'intégration ou identitaires. Ces processus d'institutionnalisation provoquent des transformations sociales à la fois chez les régulateurs de l'espace public et du territoire, chez les organisateurs de rassemblements qui acquièrent une certaine spécialité professionnelle et chez les festivaliers ou publics-cibles par la mission d'une fête musicale.

Enfin, l'institutionnalisation est un processus par lequel un organisme se formalise, se maintient, se perpétue et acquiert un caractère légal afin d'être accepté par la société en tant que nouveau système de relations sociales. On peut rapprocher cette conception de la notion d'« écosystème », soit la combinaison de « système » et d'« écologie »; un concept importé de la thermodynamique, apparu dès 1935, dans un article du botaniste anglais A. G. Tansley, avant même la Théorie des systèmes de Bertalanffy (cité dans Drouin, 1987)<sup>1002</sup>. Dans un processus d'institutionnalisation, tout est en interdépendance constante, en interrelations. André Bougaieff, professeur à la retraite de l'UQTR, définit l'écosystème comme « une unité organique de base formée par le milieu et les organismes animaux, végétaux et bactériens »<sup>1003</sup>. Dans le cas du festival de musique, il s'agit d'un écosystème social, où les personnes, les structures et les organisations constituent un milieu où l'individu doit se développer harmonieusement. Toutefois, comme ce concept est employé surtout en biogéographie, il est beaucoup moins opérationnel qu'on ne pourrait le croire *a priori*. Néanmoins, parce qu'il est associé à un « écosystème », il est souvent utilisé dans les conférences de presse du gouvernement par l'actuelle ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy. Pour cette raison, il est aisé de l'associer à un écosystème festivalier.

---

<sup>1002</sup> Jean-Marc DROUIN. « La naissance du concept d'écosystème », *Recherches en didactique des sciences expérimentales*, no 3 (1987), 9 p. [https://www.persee.fr/doc/aster\\_0297-9373\\_1987\\_num\\_3\\_1\\_907](https://www.persee.fr/doc/aster_0297-9373_1987_num_3_1_907)

<sup>1003</sup> [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw051.afficher\\_texte?owa\\_no\\_site=1869&owa\\_no\\_fiche=19&owa\\_no\\_recueil=&owa\\_no\\_texte=12&owa\\_imprimable=N&owa\\_aperçu=N&owa\\_brouillon=N&owa\\_bottin=](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw051.afficher_texte?owa_no_site=1869&owa_no_fiche=19&owa_no_recueil=&owa_no_texte=12&owa_imprimable=N&owa_aperçu=N&owa_brouillon=N&owa_bottin=)

### 3.2.6 L'institutionnalisation des festivals au Québec

Il y a environ une décennie, l'industrie touristique et le ministère du Tourisme rendent public le Plan de développement de l'industrie touristique (PDIT) 2012-2020, dont le but principal est de transformer ce secteur en un « levier sur le développement économique du Québec ». Ce programme comprend trois volets possédant chacun des critères spécifiques d'admissibilité, soit : 1) Festival et événements touristiques majeurs; 2) Festival est événements d'envergure touristique; et 3) Innovations et opportunités. Par la suite, le Plan d'action 2016-2020 réitère l'importance pour l'État québécois de poursuivre l'aide financière aux festivals et événements touristiques, en vue de les inscrire dans une économie touristique. Selon le Cabinet de la ministre du Tourisme du Québec (2021) : « [L]es festivals et événements génèrent près de 20 millions d'entrées annuelles et des dépenses touristiques substantielles. Ils sont un vecteur de développement économique pour toutes les régions et représentent également un secteur stratégique de la vision économique du Québec »<sup>1004</sup>.

Le gouvernement du Québec reconnaît que les festivals et événements touristiques « font partie de l'image de marque du Québec », qu'ils sont « un vecteur de développement économique pour toutes les régions » et qu'ils sont aussi « une vitrine exceptionnelle pour le rayonnement du Québec »<sup>1005</sup>. Les objectifs de ce plan sont de positionner la destination québécoise sur la scène nationale et internationale en favorisant le développement des festivals et événements touristiques et de stimuler l'économie des régions par l'augmentation du nombre de visiteurs, en permettant ainsi un accroissement des recettes touristiques. Or, cette reconnaissance par l'État n'est pas toujours évidente et voici le portrait de la situation.

#### 3.2.6.1 Le positionnement du festival de musique québécois sur l'échiquier mondial

En général, le festival de musique au Québec est inscrit dans une dynamique internationale et est avantageusement positionné sur l'échiquier des événements festifs et culturels de masse. Grâce à ces événements culturels, le Québec se démarque sur divers plans, tant au Canada que sur la scène internationale. Toutefois, trois exemples concrets en démontrent l'envergure :

---

<sup>1004</sup> Cabinet de la ministre du Tourisme. « Aide financière aux festivals et aux événements touristiques », 2021. <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/services-a-lindustrie-touristique/aide-financiere/tenue-festivals-evenements/festivals-evenements-touristiques#c18804>

<sup>1005</sup> *Ibid.*

*Le Festival d'été de Québec*

Le Festival d'été de Québec (FÉQ), fondé en 1968, possède une capacité maximale de 80 000 personnes sur les Plaines d'Abraham, un parc public fédéral créé le 17 mars 1908. Inauguré à temps pour les 300 ans de la capitale, ce site offre l'une des plus belles scènes à ciel ouvert en Amérique du Nord. Ce dernier n'est exploité en tant que salle extérieure de spectacle que dans les années 1970, notamment lors de la SuperFrancoFête (août 1974) qui rassemble plus de 100 000 personnes. Cet évènement précurseur lance la tradition des grands spectacles sur les plaines<sup>1006</sup>.

Le premier concert du festival doit avoir lieu dans la cour intérieure du Séminaire, mais est déplacé au Palais Montcalm en raison de la pluie. En 1975, un spectacle d'animaux incluant des chiens savants est présenté au Bois-de-Coulonge. En 1984, la programmation comprend un rallye de boîtes à savon. Le laissez-passer obligatoire apparaît en 1995, au coût de 5 \$. En 2009, Ramon Kelvink Jr. marche sur un fil entre le Château Frontenac et l'édifice Price. Il y a aussi différentes controverses au fil de son histoire (interdiction des bouteilles d'eau sur les Plaines, la place du contenu francophone, les modes de ventes des laissez-passer), mais la prestation nue d'un groupe de métal ne fait aucune vague. En date de juin 2017, Plume Latraverse est l'artiste qui y participe le plus souvent (10 fois). Plusieurs groupes métal y performement également : Iron Maiden (2010), Rammstein (2010; 2016), Megadeth (2015), Metallica (2011; 2017)<sup>1007</sup>. Régis Labeaume, l'ancien maire de Québec, est alors directeur du CA lorsqu'on augmente le prix du billet pour attirer de grands artistes internationaux, dont Paul McCartney, lors du 400<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Québec, en 2008. Enfin, précisons que le FÉQ ne fait l'objet d'aucune émeute ou de violence en cinquante ans.

Divers prix sont remis aux artistes. Notamment, en 1989, le FÉQ crée le Prix international de la chanson francophone, afin de « rendre hommage aux créateurs et aux organismes qui par leur travail assurent la vitalité de la chanson »<sup>1008</sup>. Au fil du temps, d'autres récompenses importantes viennent agrandir la réputation du Festival : l'espoir FÉQ (présenté par le Gouvernement du Québec), le Prix miroir de la renommée (rend hommage au parcours exceptionnel d'un artiste), le Prix FÉQ (remis par les programmeurs du festival pour faire rayonner de jeunes musiciens), ainsi

<sup>1006</sup> Catherine LACHAUSSÉE. « Il y a 40 ans, la Super FrancoFête! », 13 août 2014, *Radio-Canada*.

[http://ici.radio-canada.ca/emissions/radio-canada\\_cet\\_apres-midi/2011-2012/chronique.asp?idChronique=346218](http://ici.radio-canada.ca/emissions/radio-canada_cet_apres-midi/2011-2012/chronique.asp?idChronique=346218)

<sup>1007</sup> LE DEVOIR. « Connaissez-vous l'histoire du Festival d'été de Québec ? », 28 juin 2017, *Le Devoir*. Certains artistes arborent ou agitent un fleurdelisé ou font référence aux Nordiques de Québec pour plaire aux spectateurs.

<sup>1008</sup> <https://www.feq.ca/FEQ/Les-laureats-du-FEQ>

que trois prix en collaboration avec trois autres grands festivals; le Prix Tandem Tokyo (festival Tandem de Tokyo), le Prix Ottawa Bluesfest et le Prix Les inouïs du Printemps de Bourges.

Déjà à sa 25<sup>e</sup> édition, en 1992, le FÉQ constitue « la plus grande manifestation francophone des arts de la scène et de la rue en Amérique »<sup>1009</sup>, selon son président de l'époque, Jean-Germain Huot. En 2008, lors du 400<sup>e</sup> de la Ville de Québec, il attire environ 1,7 millions de festivaliers. Rappelons que dans l'étude euro-québécoise FeStudy (2013), portant sur 13 pays européens et trois régions ou provinces, c'est le festival le plus populaire de l'échantillon sur 390 événements. Avec 300 spectacles par an sur dix scènes pendant 11 jours, le FÉQ est encore reconnu comme l'évènement musical extérieur le plus important au Canada<sup>1010</sup>. Non seulement le FÉQ est « le premier festival estival artistique au monde »<sup>1011</sup>, mais il est également « l'un des plus gros événements [culturels] au Canada, voire en Amérique du Nord »<sup>1012</sup>. En effet, en 2016, le FÉQ devient le seul festival canadien à se classer dans le top 10 mondial des meilleurs festivals au monde, sur 250 sélectionnés par Festival Insight, une publication britannique en ligne. Le FÉQ atteint le 7<sup>e</sup> rang de ce classement planétaire, devançant ainsi le grand festival rock allemand, Rock Am Ring (1985), et le Bonnaroo Music & Arts Festival (2002), situé au Tennessee<sup>1013</sup>. En comparaison, le deuxième et seul autre festival québécois de la liste est Osheaga, au 118<sup>e</sup> rang.

Toutefois, il ne peut pas miser sur la publication de spectacles filmés au cours de leur événement en raison d'un enjeu lié aux droits d'auteurs. Cette situation n'empêche pas la sortie du DVD « Gilles Vigneault sur les plaines d'Abraham », capté le 14 juillet 2010, puisqu'il paraît en octobre 2016. Il s'agit du premier spectacle immortalisé de cet artiste considéré depuis les années 1960 comme un poète national au Québec<sup>1014</sup>. Comme de nombreuses organisations festivalières, plusieurs vidéos de spectacles qui ont lieu dans le cadre du FÉQ sont disponibles sur leur chaîne

<sup>1009</sup> Olivier PARENT. « Festival d'été de 1992 : nouvelle salle, récession et exit le six-pack », 4 juillet 2012, *Le Soleil*.

<sup>1010</sup> <https://www.quebec-cite.com/fr/quoi-faire-quebec/evenements/festival-dete-de-quebec>

<sup>1011</sup> Catherine GENEST. « Festival d'été de Québec : une rencontre avec les grands oubliés », 3 juillet 2014, *Voir*. <https://voir.ca/musique/2014/07/03/festival-dete-de-quebec-une-rencontre-avec-les-grands-oublies/>

<sup>1012</sup> Nicolas LÉGER. « FEQ 68.17 – L'histoire d'un grand festival ». Productions Ciné-Scènes, 2018, 52 min.

<sup>1013</sup> Vanessa HÉBERT. « Un gros festival québécois se classe dans le top 10 des meilleurs au monde », 11 octobre 2016. <https://nightlife.ca/2016/10/11/un-gros-festival-quebecois-se-classe-dans-le-top-10-des-meilleurs-au-monde/>

<sup>1014</sup> Alain de REPENTIGNY. « Gilles Vigneault : le bonheur total sur les Plaines », 14 décembre 2016, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/musique/201612/14/01-5051296-gilles-vigneault-le-bonheur-total-sur-les-plaines.php>

*YouTube*<sup>1015</sup>. Au cours de certaines années antérieures<sup>1016</sup>, l'équipe du Festival d'Été de Québec distribue gratuitement aux festivaliers des compilations d'artistes participants au festival.

Pour ses activités, l'organisme 3E – « évènement-expérience-émotion [qui] a comme objectif de mettre à contribution l'expertise de l'équipe du FÉQ, pour la réalisation de divers mandats dans les domaines culturel et événementiel » - reçoit 27 prix et récompenses, entre 1997 et 2019, en lien avec ce Festival, que ce soit le gala de l'industrie de l'ADISQ, les prix d'excellence en tourisme, les prix des médias, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, le gala de la SOCAN, le Grand prix du tourisme québécois, le prix Opus du Conseil québécois de la musique, la SATQ et Festivals et Événements Québec, les Mercuriades, la soirée des Fidèles (la Chambre de commerce et d'industrie de Québec), le réseau de transport de la Capitale, le prix du Choix du Consommateur, le prix Attractions Canada, les Canadian Live Music Industry Awards et la Canadian Music Week<sup>1017</sup>. Ces prix et récompenses contribuent à sa reconnaissance, dans le cadre de son processus d'institutionnalisation.

#### *Le Festival international de jazz de Montréal*

Le Festival international de jazz de Montréal (FIJM), fondé en 1980, est très célèbre à travers la planète pour plusieurs raisons. Étant donné la place centrale qu'occupe Montréal dans la vitalité culturelle québécoise, il n'est pas surprenant que ce soit aussi l'évènement le plus étudié par les chercheurs. La fondation de ce festival fait suite à une effervescence culturelle dans les années 1970, notamment celle de la contre-culture québécoise de cette décennie et un désir pour les citoyens de s'approprier Montréal. Comme le but du festival est « de faire rayonner Montréal sur le plan international »<sup>1018</sup>, le FIJM agit comme mise en représentation de l'identité multiculturelle montréalaise et son ouverture à l'autre. Dès 1976, les fondateurs ont « l'ambition de créer un festival de jazz sur deux jours, mais les disponibilités des artistes dans sa mire ne concordaient pas »<sup>1019</sup>. Le FIJM est organisé par L'Équipe Spectra, une compagnie fondée en 1977 par Alain Simard, André Ménard et Denyse McCann. Dès sa fondation, le FIJM donne à Montréal une identité forte à laquelle les citoyens adhèrent. C'est la première entreprise du secteur culturel

<sup>1015</sup> <https://www.youtube.com/user/infofestival/videos>

<sup>1016</sup> Selon un échange par courriel avec eux en octobre 2021.

<sup>1017</sup> <https://www.experience3e.com/3E/prix-et-distinctions>

<sup>1018</sup> Éva KAMMER. *Op. cit.*, p. 132.

<sup>1019</sup> Félix B. DESFOSSÉS. « Kosmos, Pink Floyd et l'ascension d'Alain Simard vers le FIJM », 29 décembre 2021, *Radio-Canada / Arts*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1850742/kosmos-pink-floyd-alain-simard-fijm-genesis-andre-menard-clef>

à être honorée comme l'une des 50 compagnies privées les mieux gérées au Canada par le *Financial Post* et qui figure au 3<sup>e</sup> rang des 150 entreprises les plus admirées au Québec, en 2005, selon la revue *Commerce*. Ils reçoivent également une centaine de distinctions, d'honneurs et de prix au cours de leurs 40 années de carrière<sup>1020</sup>. Outre trois salles de spectacles, l'Équipe SPECTRA gère d'autres festivals montréalais, tels que les Francos de Montréal et Montréal en Lumières<sup>1021</sup>.

Le FIJM est fondé officiellement le 31 mars 1980. Dans les faits, ce Festival est fondé en 1979, mais les organisateurs ne reçoivent pas de financement public. Le festival ne reçoit d'ailleurs aucune subvention pendant ses quatre premières années d'existence. Toutefois, selon Alain Simard, grâce à la captation par Radio-Québec et à la télédiffusion des concerts musicaux, il réussit à s'autofinancer tout en répondant à sa mission première de « démocratiser le jazz »<sup>1022</sup>. Par la suite, afin d'assurer la pérennité du festival et de ses retombées, les organisateurs persuadent les gouvernements d'investir pour créer des places publiques, afin de continuer à le faire au centre-ville. Sa gratuité est ainsi unique au monde. Montréal devient « la Mecque du jazz », pour laquelle naît la Place des Festivals, inaugurée, en 2009, dans le Quartier des Spectacles (lui-même créé en 2003<sup>1023</sup>), ainsi que la Maison du Festival, inaugurée en 2011 et cédée au FIJM pour trente ans<sup>1024</sup>.

Yves Archambault en est l'affichiste pendant plus de trente années, et en crée la mascotte : le chat, à partir de la note bleue. La première version est un signe simple appartenant au vocabulaire musicale : une double croche. De 1979 à 2004, le FIJM accueille plus de 3 000 artistes provenant de trente pays pour au-delà de 6 000 concerts vus par des dizaines de millions de spectateurs à Montréal, mais aussi par des centaines de millions de téléspectateurs dans le monde, grâce à l'enregistrement vidéo. Selon les organisateurs, la captation pour la télévision permet au Festival d'acquérir assez rapidement une notoriété de calibre international. Au tournant des années 2000, on compte annuellement quelque 800 festivals de jazz partout dans le monde et celui de Montréal

<sup>1020</sup> <https://www.equipespectra.ca/equipe-fr/prix-distinctions.aspx>

<sup>1021</sup> <https://www.equipespectra.ca/equipe-fr/qui-nous-sommes.aspx>

<sup>1022</sup> Entrevue vidéo d'Alain Simard (2min 40) avec BANQ / Grande bibliothèque publiée sur Facebook le 19 septembre 2021 dans la playlist « Fragments d'histoire ». <https://www.facebook.com/banqweb20/posts/10159467760034116>

<sup>1023</sup> <https://www.quartierdesspectacles.com/fr/a-propos/histoire-et-vision/> La création du Quartier des spectacles à Montréal s'inscrit dans une volonté d'avoir une image de marque pour la métropole québécoise. Yannick BARETTE. *Le Quartier des spectacles à Montréal : la consolidation du spectaculaire*. Mémoire de maîtrise (géographie), UdeM, avril 2011, p. 23.

<sup>1024</sup> <https://www.montrealjazzfest.com/fr-CA/About/Maisondufestival>

se taille une place dans ce palmarès : « Sur le continent américain, on peut citer l'éclectique festival de New York [capitale mondiale du jazz après 1918 avec trois grands foyers musicaux : Harlem, Broadway et Greenwich Village], le moderne festival de Chicago, les populaires manifestations de Montréal et de Vancouver. Au Japon, le jazz a sa place avec l'Aurex Jazz Festival »<sup>1025</sup>.

De nos jours, le FIJM est considéré comme « l'un des plus grands événements culturels de l'histoire du Québec »<sup>1026</sup>. Par la gratuité de nombreux spectacles, il réussit d'ailleurs à établir un record mondial, selon Guinness, avec 1 913 868 visiteurs en dix jours pour sa 25<sup>e</sup> édition, en 2004, dont 12 500 personnes au Centre Bell, ainsi qu'une foule record de 205 000 personnes pour son spectacle à grand déploiement, selon la firme Décarie et complices<sup>1027</sup>. Ces audiences en font le plus gros festival de jazz au monde et, possiblement, le plus grand festival de musique.

Malgré sa connotation jazz, le festival s'ouvre de plus en plus à différents genres musicaux comme le *heavy* métal<sup>1028</sup>. Encore à l'été 2019, alors que les deux fondateurs prennent leur retraite après la 40<sup>e</sup> édition<sup>1029</sup>, le FIJM réussit l'exploit de présenter en une seule édition plus de 500 concerts regroupant 3 000 musiciens en provenance d'une trentaine de pays, grâce à ses 10 à 15 scènes musicales dans le quadrilatère montréalais de la Place des Festivals, auxquelles s'ajoutent les cinq salles de la Place des Arts. Enfin, il faut souligner que ce festival offre au moins huit prix aux musiciens<sup>1030</sup>. Ces reconnaissances officielles aident sans aucun doute le FIJM à ancrer sa crédibilité, à promouvoir sa légitimité, sa pertinence et son autorité en matière artistique. En plus de son succès, ces prix participent également, à un certain degré, à son institutionnalisation.

<sup>1025</sup> Jean-Stéphane BROSSE. *Le jazz*. Toulouse (France), Les Essentiels Milan, 1996, p. 48-49.

<sup>1026</sup> Félix B. DESFOSSÉS. « Kosmos, Pink Floyd et l'ascension d'Alain Simard vers le FIJM », 29 décembre 2021, *Radio-Canada / Arts*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1850742/kosmos-pink-floyd-alain-simard-fijm-genesis-andre-menard-clef>

<sup>1027</sup> LE DEVOIR. « Le 25<sup>e</sup> Festival de jazz a été « magique » », 13 juillet 2004, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/musique/58890/le-25e-festival-de-jazz-a-ete-magique>

<sup>1028</sup> Maxime COUTIÉ. « Voïvod : une légende québécoise du métal au Festival de jazz », entrevue vidéo avec Daniel Mongrain et Michel Langevin (11 min, 43 sec), 25 juin 2019, *Radio-Canada*.

<sup>1029</sup> Louis-Philippe OUMET. « Festival de jazz de Montréal : deux fondateurs à la retraite », reportage-vidéo (2min 54), 11 juin 2019, *Radio-Canada*. Alain GRAVEL. « Le dernier Festival de jazz d'André Ménard », entrevue vidéo (10 min, 52 sec), 20 juin 2019, *Radio-Canada* (Émission *Tout un matin*). Alain BRUNET. « Jazz : le dernier festival de deux grands bâtisseurs », vidéo (1min), 22 juin 2019, *La Presse*.

<sup>1030</sup> Outre la récompense « Montréal Jazz Festival Spirit » (créé en 2006), les prix prestigieux du FIJM portent le nom de musiciens réputés qui ont pour la plupart déjà foulé la scène de ce grand festival montréalais (nous mettons entre parenthèses l'année de la création du prix) : Oscar Peterson (1989), Miles Davis (1994), Ella Fitzgerald (1999), Antonio Carlos-Jobim (2004), Bruce Lundvall (2009), B.B.-King (2014) et Oliver Jones (2019). Il est possible de voir la liste complète des récipiendaires sur le site officiel du FIJM. <https://www.montrealjazzfest.com/fr-CA/About/Prix>

### *Le Heavy Montréal*

Le Heavy Montréal, fondé en 2008 sous le nom de « Heavy MTL » (clin d’œil tant à la musique métal qu’à la ville de Montréal), a lieu sur l’île Notre-Dame<sup>1031</sup>, ouverte pour l’Expo 67 avec l’agrandissement de l’Île Ste-Hélène et rebaptisée ensemble « parc Jean-Drapeau », en 1999. Sa capacité atteint environ 100 000 personnes. Ce lieu historique est propre au rassemblement et aux concerts de masse. L’entreprise québécoise Evenko, créée en 2002, l’exploite toujours chaque année en organisant divers festivals à Montréal, mais surtout Heavy Montréal (2008), OSHEAGA (2006), ÎleSoniq (2014), YUL EAT (2014), ’77 Montréal (2017) et LASSO – Festival de musique country (2022). En deux décennies, Evenko devient le plus important promoteur / producteur / diffuseur indépendant au Canada en produisant plus de 1 500 événements musicaux, familiaux ou sportifs partout au Québec, dans les provinces de l’Atlantique et dans le nord-est des États-Unis. « En janvier 2017, Pollstar, le magazine américain le plus respecté de l’industrie du divertissement, class[e] Evenko au premier rang des plus importants promoteurs indépendants au Canada et au 10<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord »<sup>1032</sup>. Détenu aujourd’hui à 51 % par le Groupe CH (Canadiens de Montréal) – qui gère plusieurs salles, dont le Centre Bell, le Théâtre Corona, le MTELUS et la Place Bell – il est acquis à la hauteur de 49 % des actions, en décembre 2019, par Live Nation, un géant étatsunien du divertissement, pour une somme dont la valeur n’est pas dévoilée, mais avec la promesse que le siège social demeure à Montréal<sup>1033</sup>.

Le Heavy Montréal attire 45 000 à 50 000 personnes annuellement, avec un record de 75 000 personnes lors de la venue du groupe Metallica en 2014; c’est autant que le Hellfest, le plus gros festival du genre en France, fondé en 2006. Par contre, c’est moins que le Wacken Open Air, fondé en août 1990, en Allemagne, qui attire 86 000 personnes, en 2011, dans un petit village de seulement 1 800 habitants. En moyenne, entre 2011 et 2018, le festival compte 85 000 participants, dont 75 000 visiteurs payants. En 2016, ce festival d’origine germanique atteint jusqu’à 110 000 visiteurs, selon les rapports de police<sup>1034</sup>. De son côté, depuis sa fondation, le Heavy Montréal accueille plus de 350 000 spectateurs, tant locaux qu’internationaux<sup>1035</sup>. Le Heavy Montréal

<sup>1031</sup> Ville de Montréal. « Le site du patrimoine de l’Île Sainte-Hélène », [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=6377,97025619&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6377,97025619&_dad=portal&_schema=PORTAL)

<sup>1032</sup> [https://www.evenko.ca/fr/page/about\\_evenko](https://www.evenko.ca/fr/page/about_evenko)

<sup>1033</sup> Philippe ORFALI. « Divertissement : des Américains mettent la main sur 49 % d’Evenko » (Live Nation), 19 décembre 2019, *Le Journal de Montréal*.

<sup>1034</sup> [www.wacken.com/en/all-information/history/](http://www.wacken.com/en/all-information/history/)

<sup>1035</sup> [www.evenko.ca/fr/festivals](http://www.evenko.ca/fr/festivals)

devient également le plus gros festival métal au Canada depuis la faillite, en décembre 2018, du Rockfest de Montebello<sup>1036</sup> – qui prétend dans une publicité être « le plus gros festival de rock dans l’Est du Canada » avec 200 000 amateurs en quatre jours, et parfois présenté par les médias comme le « festival rock le plus important en Amérique du Nord »<sup>1037</sup>. En conséquence, le Heavy Montréal peut dorénavant se revendiquer être le « plus important festival métal en Amérique du Nord »<sup>1038</sup>.

C’est notamment par la vente d’objets dérivés (casquette, foulard, gilet, écusson, affiche, tuque, etc.) et par la programmation d’artistes internationaux de ce milieu pourtant *underground* que ce festival réussit à fidéliser ses festivaliers, mais aussi d’autres acteurs musicaux (techniciens, monteurs de scènes, *bookers*, etc.) et certaines instances politiques. Parmi ces quelques exemples d’institutionnalisation, les retombées positives du Heavy Montréal permettent de faire adopter par la Ville de Montréal, en avril 2019, sur une proposition du conseiller Craig Sauvé, une motion faisant de la métropole québécoise « une ville d’excellence mondiale en matière de musique métal »<sup>1039</sup>. On peut aussi penser à la performance du groupe québécois Voïvod, fondé à Jonquière en 1982, pour le numéro d’ouverture du Premier Gala de l’ADISQ, animé par Pierre Lapointe, qui en suggère l’idée<sup>1040</sup>. Malgré 36 ans d’existence, et l’obtention en mars 2019 du prix Juno du meilleur album métal/*hard* rock de l’année au Canada<sup>1041</sup>, il s’agit de leur première présence musicale à ce gala québécois qui n’a pourtant toujours pas de catégorie dédiée à ce genre musical.

---

<sup>1036</sup> Le Rockfest de Montebello a été fondé en 2004, d’abord sous le nom d’Amnesia Rockfest, l’un de ses partenaires principaux. Lors de la première édition, à l’été 2005, 500 personnes étaient présentes devant une scène construite par le musicien-fondateur Alex Martel et son père. Après 160 000 spectateurs en 2013, l’édition 2014 atteint la foule record de 200 000 entrées. Il s’agit d’un nombre assez impressionnant pour ce petit village de 1 000 habitants que des journalistes tels que Mathieu Gohier ont déjà qualifié de « capitale nord-américaine du rock ». Jérémie BERGERON. « Depuis 10 ans, la Petite-Nation vibre au rythme du Rockfest », reportage-vidéo (2min 02), 20 juin 2015, *Radio-Canada* / Ottawa-Gatineau. [ici.radio-canada.ca/nouvelle/726332/rockfest-dix-ans-montebello-petite-nation-festival](http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/726332/rockfest-dix-ans-montebello-petite-nation-festival)

<sup>1037</sup> Louka JACQUES et CBC. « Le Rockfest, un voisin incommodant pour un résident de Montebello », 18 juin 2015, *Radio-Canada*. [ici.radio-canada.ca/nouvelle/726120/rockfest-montebello-resident-otage-festivaliers-vandalisme](http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/726120/rockfest-montebello-resident-otage-festivaliers-vandalisme)

<sup>1038</sup> [www.heavymontreal.com/fr/experience](http://www.heavymontreal.com/fr/experience)

<sup>1039</sup> Pierre-Marc DURIVAGE. « Montréal, ville métal », 16 avril 2019, *La Presse*.

[www.lapresse.ca/arts/musique/2019-04-16/montreal-ville-metal](http://www.lapresse.ca/arts/musique/2019-04-16/montreal-ville-metal)

<sup>1040</sup> RADIO-CANADA. « Ode au groupe métal Voïvod, par Pierre Lapointe », 22 octobre 2019, *Radio-Canada* / *Arts*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1357145/pierre-lapointe-voivod-adisq-animation-premier-gala-prix>

<sup>1041</sup> Cédric BÉLANGER. « Voïvod : les pionniers du métal enfin reconnus », 23 mars 2019, *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2019/03/23/les-pionniers-du-metal-enfin-reconnus>

### 3.2.6.2 Les arts et la culture : un bien essentiel

De nos jours, l'offre culturelle est présente partout au Québec et, sans doute, plus abondante que jamais, selon la journaliste Marie-Andrée Lamontagne<sup>1042</sup>. Les manifestations bruyantes de la culture démocratique vont de la grande exposition au tourisme culturel de masse, en incluant les festivals, ce qui favorise « l'exubérance de la fête »<sup>1043</sup>. Lors d'une enquête sur une possible crise de la culture québécoise, en 2007, le sociologue Gérard Bouchard démontre ce paradoxe, que la diffusion d'une œuvre en particulier est compromise « par un contexte de surproduction et d'affolement festivalier : la surabondance crée un effet de saturation; le foisonnement des œuvres crée une illusion de vitalité »<sup>1044</sup>. Cet excès de festivals est parfois dénoncé comme une des causes de l'actuelle crise de la culture, parce que la marchandisation du culturel et la logique marchande néolibérale, qui transforme la culture sous toutes ses formes en divertissement ou en objet de consommation, empêche de considérer la culture comme une composante essentielle de la vie<sup>1045</sup>. Pendant la pandémie de COVID-19, la majorité des intervenants du milieu artistique plaident publiquement pour que les arts vivants, tels que la musique, le théâtre et le cirque, soient reconnus par le gouvernement du Québec comme un « bien essentiel »<sup>1046</sup>, une priorité sociale. Les recherches sont unanimes à ce sujet, car le secteur des arts et de la culture apparaît essentiel, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, pour son identité, son sentiment d'appartenance, voire son devenir collectif.

### 3.2.6.3 Les facteurs de l'institutionnalisation du festival de musique au Québec

Qu'ils soient déterminants ou non, les facteurs d'institutionnalisation représentent soit les critères, soit les caractéristiques qui sont retenus pour déterminer sa progression. En effet, plusieurs facteurs sont indispensables pour appréhender le cheminement que parcourt le festival de musique au Québec et sa reconnaissance, tant par les gouvernements, les acteurs qui participent à une même idée de travail, que par les publics. L'enquête FeStudy dénombre plusieurs de ces facteurs ou « variables-clés », soit : le genre musical dominant, l'âge du festival (son nombre d'éditions), le

---

<sup>1042</sup> Directrice générale, responsable de la programmation et des communications au Festival littéraire international de Montréal Métropolis Bleu. De plus, elle a dirigé les pages culturelles du journal *Le Devoir* de 1998 à 2003.

<sup>1043</sup> Gérard BOUCHARD et Alain ROY. *La culture québécoise est-elle en crise?* Montréal, Boréal, 2007, p. 183.

<sup>1044</sup> *Ibid*, p. 35.

<sup>1045</sup> *Ibid*, p. 50.

<sup>1046</sup> « Revue culturelle de l'année 2020 » animée par André Robitaille, *Radio-Canada*, janvier 2021. En février 2021, les artisans de la scène vivante ont manifesté à Montréal sur la Place des Arts pour réclamer la reconnaissance de ce statut.

nombre de spectateurs, le volume budgétaire, le nombre de jours de programmation et la saison dans l'année à laquelle il se produit<sup>1047</sup>.

L'angle d'analyse relatif à l'État permet d'abord de préciser la nature des statuts constitutifs de cet OBNL, c'est-à-dire ses lettres patentes; condition juridique de son institutionnalisation. Ensuite, c'est dans les relations avec les trois paliers gouvernementaux qu'un festival de musique se démarque. Premièrement, c'est au niveau municipal que se décide, par exemple, l'urbanisme (revalorisation de monuments, équilibre entre banlieue et ville, réhabilitation de quartiers ou de territoires, etc.), la réinvention des espaces publics et le marketing du territoire.

Deuxièmement, c'est au niveau provincial que l'institutionnalisation du festival permet d'aborder le rayonnement des politiques culturelles qui touchent autant la reconnaissance par les instances ministérielles, l'utilisation des espaces publics qui sont les propriétés du gouvernement québécois, l'implication des sociétés d'État, le développement d'identités locales ou nationales (comme la Fête nationale du 24 juin) et l'intégration sociale, que le positionnement stratégique du Québec sur la scène internationale des festivals. De plus, le ministère du Tourisme base ses subventions sur le nombre de touristes dénombrés<sup>1048</sup>. Troisièmement, c'est au niveau fédéral que le festival de musique entretient des relations afin d'obtenir des subventions complémentaires, notamment pour la présentation annuelle de la Fête du Canada (*Canada Day*) ou Jour de la Confédération, le 1<sup>er</sup> juillet (en référence à l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le 1<sup>er</sup> juillet 1867) ou, par l'entremise de ses contacts chez les élus locaux, pour la négociation du transfert d'espace public sous juridiction fédérale.

Le deuxième angle d'analyse, relatif aux acteurs du festival participant à une même idée de travail, permet une étude d'éléments spécifiques sur le plan culturel et artistique. D'emblée, la dimension temporelle permet d'appréhender l'institutionnalisation d'un festival dans un temps précis, voire une période, que ce soit une saison ou une durée particulière (nombre de jours d'activités, nombre d'éditions), ce qui permet d'inscrire l'événement dans un continuum historique et dans un récit qui lui est propre. En effet, la durée d'existence d'un festival, une donnée comparative dans le cadre national québécois, est un critère permettant de déterminer la

---

<sup>1047</sup> Emmanuel NÉGRIER et al. (dir.). *Op. cit.*, p. 47.

<sup>1048</sup> Dans une entrevue audio dans le cadre du Festival des rythmes du monde, en 2012, c'est à partir du chiffre de 25 000 visiteurs que les organisateurs arrivent à trouver le chiffre de 14 000 nuitées dans la région en extrapolant à partir du nombre de locaux qui l'ont visité.

progression de son institutionnalisation. Selon l'étude FeStudy, c'est le deuxième facteur le plus important, car l'âge d'un festival « explique le bagage et l'expérience, ainsi que le degré de consolidation de l'événement »<sup>1049</sup>.

L'institutionnalisation d'un festival peut ensuite se comprendre aisément par une analyse de la densité de la programmation musicale et sa variété (les genres musicaux représentés). On peut aussi penser à la proportion d'artistes québécois (locaux, régionaux, nationaux) qui s'y produisent, ce qui reflète l'adéquation ou les affinités d'un événement avec la culture populaire ambiante, d'une part et, d'autre part, la participation de cet événement par ses activités à la co-construction d'une identité sociale, qu'elle soit locale, régionale, québécoise ou même canadienne. Si l'analyse des budgets consacrés à la programmation musicale est également un bon indicateur du rayonnement d'un festival et de sa capacité d'attirer des artistes ou des grands noms de la chanson, on peut aussi se fier au nombre de spectacles originaux qui démontrent la capacité créative d'un festival qui tient à offrir des événements originaux et uniques afin de se démarquer dans le circuit des festivals québécois.

Le deuxième élément culturel touche à la dimension spatiale qui caractérise un festival de musique, de l'excellence artistique à l'ancrage territorial en passant par une géographie des espaces scéniques et à sa dimension sociale, soit la définition et la caractérisation des publics musicaux. À ce sujet, il faut prendre conscience du pouls de l'opinion publique, car avant même le politique, l'institutionnalisation d'un festival passe d'abord par sa reconnaissance dans son milieu d'origine. L'acceptation d'un événement par la population locale est déterminante pour son développement. Si un festival de musique provoque des tensions sociales ou fait l'objet de plaintes de la part de la communauté, il y a peu de chance pour que l'événement rayonne si les organisateurs ne modifient pas leur action.

Bien que cette reconnaissance procède à double sens, selon Wallon (2016), c'est-à-dire « entre les structures qui prennent l'initiative des festivals et les tutelles qui sont amenées à les subventionner », un festival « doit d'abord être reconnu par les professions et les publics pour ce qu'il apporte de spécifique dans le champ disciplinaire qui est le sien »<sup>1050</sup>. C'est pourquoi une

---

<sup>1049</sup> Emmanuel NÉGRIER (dir.) *et al. Op. cit.*, p. 48. Considérant que ces informations se perdent dans le temps après la disparition des événements, il devient de plus en plus urgent de procéder à un inventaire systématique de nos fêtes et festivals.

<sup>1050</sup> Emmanuel WALLON. *Op. cit.*, p. 1.

attention particulière doit être portée à l'opinion des artistes, des usagers (festivaliers) et des citoyens. Sur le plan des publics, il importe de considérer la présence sur place (places achetées, places libres d'accès, places *VIP*, places pour personnes handicapées, places réservées aux médias, etc.), sans négliger les biais derrière les différentes méthodes de comptage.

La deuxième partie relative aux acteurs concerne plus précisément les sciences de la gestion, des éléments qui permettent une comparaison entre les événements festifs eux-mêmes. On peut penser au nombre de bénévoles, au nombre de partenariats (fournisseurs, médias, etc.), mais aussi aux ressources humaines (nombre d'employés temps plein ou temps partiel, de stagiaires, etc.). Ces données sur le travail, qu'il soit rémunéré ou non, et leur évolution dans le temps permettent de mieux comprendre l'ancrage et l'influence qu'un festival de musique a dans son milieu. L'étendue du réseau de contacts des organisateurs, tant dans les milieux artistiques, culturels que politiques, peuvent aider à saisir la progression de son processus d'institutionnalisation. En effet, selon Wallon (2016), la crédibilité d'une organisation vient « des relations entre agents opérants ». L'idée n'est pas tant de hiérarchiser le festival de musique selon le développement de ses partenariats, mais d'apercevoir, en partie du moins, le rayonnement social qu'un événement festif peut atteindre.

#### 3.2.6.4 De la légitimité d'un festival à sa reconnaissance

Les étapes de la reconnaissance, telles que définies par Wallon (2016) sont marquées par des passages qui, souvent, impliquent une croissance en volume. En premier lieu, la pertinence d'un festival de musique est validée par un cercle de pairs (des acteurs des milieux professionnels). Ensuite, le succès est lié aux publics que l'événement attire. L'adoption du festival par le grand public, au-delà des initiés, lui permet de s'inscrire dans un « récit de ville ou de territoire », ce qui donne l'opportunité aux spectateurs et aux participants « de se considérer comme les acteurs d'une histoire commune. Le festival passe ainsi de la temporalité brève de l'événement à la temporalité longue de la mémoire collective »<sup>1051</sup>. De plus, si elles ne sont pas liées à la naissance du festival en question, ce sont les « collectivités publiques », c'est-à-dire les mécènes, commanditaires et partenaires qui favorisent la légitimité du processus de reconnaissance par la société civile, à la base de nombreux facteurs d'institutionnalisation.

---

<sup>1051</sup> Emmanuel WALLON. *Op. cit.*, p. 4.

Le dernier élément de la reconnaissance du festival de musique se déroule dans la sphère médiatique (télévision, journaux, radios, web, blogues et autres plateformes en ligne, etc.), lorsqu'un événement devient incontournable, un festival à couvrir dans la longue liste des festivals nationaux. Cette consécration par le milieu journalistique et par la critique est recherchée tant par les organisateurs que les autres catégories d'acteurs (artistes, mécènes, élus, etc.) dont la carrière dépend de ce succès. À ce titre, Wallon (2016) défend l'idée que le festival de musique soit un « carrefour de l'éphémère » et s'appuie sur Max Weber (1864-1920), qui démontre de quelle manière « la reconnaissance sociale sanctionne la légitimité ». Il fait la distinction entre la « reconnaissance » qui s'octroie, de la part des instances d'appréciation, ce qu'il nomme les cinq « P » (professionnels, publics, populations, pouvoirs locaux et nationaux, presse), et la « légitimité » qui se construit : « La légitimation d'un festival s'appuie sur la démonstration en actes ».

Cette faculté d'un festival d'écrire une histoire avec ses publics et d'habiter un territoire entre deux coups d'éclat est déterminante pour asseoir ou renforcer sa propre légitimité. Celle-ci s'appuie sur cinq différents registres, soit : 1) l'excellence esthétique; 2) la professionnalisation des acteurs, soit lorsque « le festival acquiert une place pérenne dans l'organisation d'un milieu, la structuration d'un champ »; 3) la sensibilité à l'environnement, de même que la diversité culturelle et sociale, soit le « pluralisme artistique »; 4) la coopération entre les collectivités; et 5) la construction de réseaux<sup>1052</sup>. En résumé, la légitimité, qui s'acquiert par le développement des cinq secteurs complémentaires nécessaires au bon fonctionnement d'une organisation festivalière musicale, est préalable à la reconnaissance sociale. Cette réputation, pour un festival de musique (ex. : accueil chaleureux, prix abordables, qualité de la bière et de la nourriture, porte-parole associé, proximité avec les artistes, diversité ou complémentarité des genres musicaux, présence d'icônes internationales, signature visuelle, décors enchanteurs, attraction des touristes, présence des publics, etc.) deviennent des facteurs contribuant à sa reconnaissance, favorisant celle de l'État.

Par ailleurs, étant donné que les festivals sont souvent des « instruments des politiques culturelles », ceux-ci se transforment parfois en « laboratoires de partenariat » et peuvent collaborer à des pratiques de co-construction des politiques publiques qui s'inscrivent souvent dans la durée. Pour cette raison, « les festivals franchissent des degrés de légitimité sur ces mêmes

---

<sup>1052</sup> Emmanuel WALLON. *Op. cit.*, p. 5-7.

terrains où ils gravissent les niveaux de reconnaissance, sans que les deux échelles ne se confondent pour autant »<sup>1053</sup>. En expérimentant des solutions de production, de médiation, de transmission et de coopération, les festivals ajoutent de la valeur. Il arrive que certaines initiatives soient également récompensées par des marques de reconnaissance symbolique et matérielle, notamment de la part du ministère de la Culture et des Communications. Toutefois, Wallon (2016) précise que cette considération « se traduit par des gratifications très inégales » entre les organisations festivalières. Chose sûre, l'appui et la signature de l'État vaut comme « certificat de respectabilité ».<sup>1054</sup> « Un grand festival ne mérite pas la reconnaissance seulement parce qu'une page d'histoire de telle discipline s'y imprime, qu'il attire les touristes et fait résonner des émotions collectives, mais parce qu'il contribue à faire évoluer la conception même des politiques publiques »<sup>1055</sup>.

Les facteurs d'institutionnalisation du festival de musique au Québec sont ainsi étudiés selon deux angles d'analyse, soit : 1) la relation entre le festival et l'État; et 2) la relation entre les acteurs participant à une même idée de travail. De ces deux angles, découlent six sous-angles d'analyse, soit : politique, juridique, économique, artistique, culturel et administratif. Ces angles et sous-angles d'analyse permettent de mieux comprendre les facteurs qui contribuent au processus d'institutionnalisation du festival de musique, à savoir sa légitimation, voire sa reconnaissance par l'État et ses différents acteurs. Le Tableau 2 présente la synthèse des facteurs d'institutionnalisation du festival de musique entre 1992 et 2020.

Tableau 2

Synthèse des facteurs d'institutionnalisation du festival de musique entre 1992 et 2020

---

<sup>1053</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>1054</sup> *Ibid.*

<sup>1055</sup> *Ibid.*, p. 8.

| Auteurs                             | Angle politique   | Angle juridique                       | Angle économique  | Angle artistique  | Angle culturel  | Angle administratif   |
|-------------------------------------|---|---------------------------------------|---|---|---|---|
| Françoise Taliano-Des Garets (1992) | Parrainage par le maire de Bordeaux<br><br>La reconnaissance du festival est parachevée plus tard par la signature d'une charte culturelle entre la Ville et l'État   | -                                     | La tutelle financière est totale et la ville possède même un droit de regard sur la comptabilité, en tant que première et principale pourvoyeuse de ressources                            | Les artistes font rayonner et alimentent la vie culturelle de la ville<br><br>Forte concurrence avec d'autres organismes en arts, au détriment du festival qui sera expulsé de son lieu d'ancrage                                 | Le festival Sigma passe du nomadisme à l'ancrage dans un lieu public<br><br>Sert à la ville « pour conserver son rôle de grande métropole commerciale, industrielle et culturelle. »  | -   |
| Vincent Dubois (2001)               | Relations de pouvoir conflictuelles multilatérales, dynamiques d'opposition   | Octroi de « statuts sociaux »         | -   | Diffusion de représentations sociales   | Diffusion de « catégories de perception »   | -   |
| Patrick Bellegarde (2003)           | Dynamique entre l'instituant et l'institué (Weber)  | Pratiques légales en regard de la loi | -   | Distanciation des organisateurs face à l'instituant   | Reconnaissance dans l'opinion (publique)  | Émergence d'une bureaucratie  |
| Sylvia Faure (2004)                 | Logique d'institutionnalisation basée sur une logique de « paix sociale » dans les quartiers populaires<br><br>Résistance de certains artistes à l'institutionnalisation par peur d'être récupérés ou de perdre le contrôle sur le discours (l'esthétisation mène à une dépolitisation) | -                                     | Les artistes de hip-hop sont dorénavant mieux payés<br><br>Potentiel d'obtenir de nouvelles opportunités professionnelles<br><br>Permet de bénéficier de subventions ou d'aides étatiques | Important processus d'esthétisation : incorporation par les danseurs rap de nouvelles formes de danses (classique, contemporaine)<br><br>Professionnalisation des artistes et création d'un diplôme d'État lié à cette discipline | Atteinte d'un public plus large<br><br>Présence des danseurs dans les établissements scolaires<br><br>Coupure du hip-hop d'avec ses racines culturelles et sociales, ce qui pousse à un éclatement de l'identité actuelle de ce mouvement | -   |
| Emmanuel Brandl (2005)              | Passage des relations inter-individuelles aux relations inter-statutaires et hiérarchisation de ces relations professionnelles  | -                                     | Souci de rentabilité économique des équipements   | Distinction entre les musiciens et les responsables administratifs, esthétisation, construction de nouvelles scènes, infrastructures spécifiques et une meilleure identification des lieux (ex : salles)                          | Émergence de nouveaux mots pour concrétiser ou rendre réel une légitimation culturelle<br><br>Production d'une émotion ou d'un « capital festif » qui accentue le sens de la fête   | Division du travail et procédures bureaucratisées (organigramme)<br><br>Présence d'un porte-parole<br><br>Le CA devient une instance de contrôle et de régulation |

|                          |  |  |  |   |  |   |
|--------------------------|--|--|--|---|--|---|
| Dominique Marigny (2005) | Adéquation avec l'objectif politique de réduire l'écart entre les musiques élitistes ou savantes et les musiques populaires (démocratisation de la culture musicale)   | -  | -  | A permis de mettre fin à certains préjugés ou clichés rattachés à cette pratique dite sauvage, paysanne ou populaire<br><br>Permet son entrée officielle dans les conservatoires  | Revalorisation d'une musique d'abord orale<br><br>Permet de crédibiliser les pratiques des musiques traditionnelles et leur répertoire | -   |
| Guy Di Méo (2005)        | Parce que la fête devient un discours sur la société et sur la cité, certains festivals vont s'inscrire dans un esprit de cohésion et de mixité, à la fois sociale et ethnique. Ils ont la mission de former le creuset de nouveaux rapports interculturels.<br><br>Aussi, ils s'inscrivent dans la dynamique actuelle mondiale de « dé-régionalisation » des métropoles | -  | Les festivals constituent de solides ressources économiques, politiques et idéologiques pour les promoteurs et les commanditaires : élus, mécènes, responsables associatifs ou marchands...<br><br>Desir des promoteurs de pérenniser leurs investissements pour s'ancrer dans le temps long | La régularité de la date choisie et sa fréquence (annuelle ou biannuelle) permet d'acquérir une valeur de rendez-vous et d'inscrire la ville parmi les grandes « cités festivalières »<br><br>La création artistique originale / la fonction éducative permet de conférer davantage de sérieux et de légitimité sociale | L'importance de la fête comme élément soudeur d'une communauté et/ou d'une identité communautaire                                      | -   |
| Mariona Tomàs (2007)     | Conditionnements structurels (niveau macro)<br><br>Leadership politique territorial  | Cadres légaux  | Structure des incitatifs   | -   | Stabilité au fil du temps des normes, valeurs et idées véhiculées par les acteurs<br><br>Attitudes des acteurs                         | Les décisions individuelles (niveau micro)                                      |
| Manouk Borzakian (2012)  | Convergence des acteurs avec les collectivités publiques et notamment territoriales  | Codification des règles avec l'accord des pratiquants (instruments utilisés, rapports, temps ludiques), création d'une fédération internationale | -  | Dimension spatiale (lieux dédiés)<br><br>Professionnalisation des acteurs<br><br>L'organisation des tournois/rencontres internationales s'autonomise par rapport au temps social et religieux   | Volonté de transcender les traditions locales et/ou régionales   | Bureaucratie, création d'un « corps » de spécialistes distincts des pratiquants |

|                                    |   |   |  |  |  |                         |
|------------------------------------|---|---|--|--|--|-------------------------|
| Emmanuel Négrier (2013)<br>FeStudy | Subventions étatiques   | - | Tarification (gratuité), partenariats, mécénat, retombées directes et indirectes   | Programmation musicale (vedettes ou artistes internationaux), réseau mondial   | Publics extrarégionaux, inter-territorialité, sociabilités, saisonnalité, localisation   | Croissance du bénévolat |
| Sylvain Lesage (2013)              | <p>Sa création favorise la mise en place d'une politique culturelle nationale en faveur de la bande dessinée</p> <p>La mise en place d'un embryon de politique nationale d'acquisition d'œuvres lui permet de se faire remarquer</p> <p>Cette volonté de se démarquer dans un créneau particulier (la bande dessinée, les arts visuels), pousse la ville de faire de l'image une signature voire une marque de commerce. Cela peut mener au désir du politique de l'élever en tant qu'institution reconnue, voire se l'approprier en partie</p> | - | <p>Le FIBD participe par l'entremise de la bande dessinée en tant que « vecteur fort de redéfinition de l'image de la ville et d'élaboration d'un positionnement touristique »</p> <p>Quand les élites locales trouvent un intérêt au succès d'un événement, ils ont davantage tendance à le défendre, à l'appuyer et à le subventionner</p> | <p>L'inauguration, en 1990, d'un pôle dédié à l'image, le Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI) est la « manifestation la plus évidente de cette politique d'institutionnalisation du festival »</p> <p>La présence d'artistes de renom et les différentes activités offertes (expositions, débats, rencontres, séances de dédicaces, etc.) l'aide à se démarquer des autres festivals culturels / artistiques</p> <p>L'occupation d'une partie de l'espace urbain (murs peints en BD) favorise son institutionnalisation</p> | <p>Fondé en 1974 grâce à la participation du conservateur du musée municipal</p> <p>Lorsque le festival fait l'unanimité politique, il assoit définitivement son statut dans le paysage culturel local.</p> <p>Avec ses 200 000 festivaliers annuels, le FIBD est aujourd'hui le principal festival de bande dessinée francophone et le deuxième plus important d'Europe en termes de notoriété et de taux de participation, c'est un marqueur de sa popularité, donc de son rayonnement</p> | -                       |
| Anne Robineau (2014)               | L'institutionnalisation de la musique des anglophones de Montréal permet une meilleure intégration de la minorité d'origine anglaise à la majorité francophone du Québec  | - | La construction de l'identité anglo-québécoise participe à la dynamique de son industrie musicale indépendante   | <p>Professionnalisation des acteurs</p> <p>Émergence de nouveaux champs de pratique et une spécialisation progressive d'activités professionnelles</p> <p>Établissement de nouveaux réseaux ou d'événements bilingues (festivals), création d'associations professionnelles</p>  | <p>Permet de s'inscrire durablement dans le paysage musical montréalais et québécois</p> <p>Cadre d'action favorisant la création, la production, la diffusion et la transmission des arts et de la culture de la communauté anglophone</p>  | -                       |

|                            |  |  |  |   |   |   |
|----------------------------|--|--|--|---|---|---|
|                            |  |  |  | d'artistes anglophones<br>Élaboration d'un « Montreal sound »   | Processus de consécration culturelle favorisée par la critique musicale spécialisée   |   |
| Bruno Salgues (2014)       | Le diplomatique (la capacité de se montrer puissant dans d'autres domaines que le militaire) | -  | L'économique (générer des profits et créer des emplois)  | -   | Le culturel (l'ambition de faire redécouvrir un patrimoine national)  | - |
| Loïc Mazenc (2015)         | -  | Permet à certains artistes de pratiquer leur art de manière légale | Permet aux artistes de travailler plus longtemps et aussi d'être mieux payé<br><br>Certains dérives possibles :<br>l'institutionnalisation de la pratique de l'art urbain a fait hausser les prix de vente jusqu'à plusieurs millions de dollars | Modifications sociétales permettant une légitimité en tant que forme d'art officielle malgré son côté <i>underground</i><br><br>Passage à de nouveaux lieux de diffusion publique comme la galerie d'art et ouverture de lieux collectifs | Permet à l'art urbain de véhiculer des idées de manière plus large ou de briser certains préjugés<br><br>Permet la sauvegarde d'un certain patrimoine culturel immatériel   | - |
| Ingrid Le Gargasson (2020) | -  | -  | L'institutionnalisation rime souvent avec urbanisation, mais elle vient souvent de pair avec un nouveau modèle économique  | L'institutionnalisation participe à la redéfinition de l'espace social et géographique d'un répertoire ou d'une pratique  | Elle permet l'émergence de nouvelles identités collectives<br><br>Par la « re-sémantisation » des connaissances, l'institutionnalisation musicale peut participer à la revalorisation de modèles de culture savante précoloniaux (patrimonialisation) | - |

Par ailleurs, parmi ces facteurs d'institutionnalisation, le sous-angle juridique apparaît celui qui est le moins souvent cité par les auteurs, que ce soit sur le plan des pratiques culturelles, qu'elles soient ludiques (jeux d'échecs), artistiques (danse hip-hop, *street-art* ou art urbain, festival de bandes dessinées, etc.) ou d'ordre musical (festival Sigma de Bordeaux, enseignement dans les écoles du riche répertoire de musique traditionnelle, institutionnalisation des musiques amplifiées comme le rock dans les régions françaises, etc.). Quant aux sous-angles économique et politique, ils semblent les plus sous-estimés dans le processus d'institutionnalisation. Pourtant, la

municipalité ou l'État sont souvent présents dans les premiers temps de sa légitimation menant à sa reconnaissance. Il est toutefois difficile, voire hasardeux, de calculer toutes ses retombées économiques, car les données sont multiples et assez éparpillées, notamment les dépenses des festivaliers et des touristes (restauration, hébergement, transport, boutique de souvenirs, etc.). Par ailleurs, la professionnalisation des acteurs qui organisent un événement et l'esthétisation d'un festival de musique sont des facteurs primordiaux dans l'affirmation d'une identité festivalière forte. À cet égard, aucun auteur ne mentionne des facteurs essentiels qui contribuent à construire une image de marque unique et propre à un festival de musique (par. ex. : le fait d'avoir une chanson-thème ou un logo original qui inclut un aspect ou un symbole musical, soit un chanteur, un instrument de musique, une portée musicale, une clé de sol, etc.).

D'autres facteurs sont aussi ignorés par les chercheurs, mais peuvent participer à élaborer et à développer la relation avec les publics (par. ex. : une mascotte, un porte-parole, une chanson-thème, un slogan, etc.). Ceux-ci peuvent faire partie des sous-angles artistique et culturel, en raison qu'ils favorisent à la fois une esthétisation du festival de musique concerné, mais aussi une contribution à l'édification d'une identité culturelle, voire un PCI musical lié à la société québécoise. Loin d'être des éléments identitaires ordinaires, ces caractéristiques spécifiques permettent au festival de musique de se forger une identité unique et de faire circuler sa marque de commerce (*branding*). Enfin, les différents produits dérivés créés par le festival de musique favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance, voire d'une reconnaissance des acteurs participant à une même idée de travail, en menant à son institutionnalisation (ex. : verre de bière personnalisé, vêtement, casquette, autre item d'apparat, calendrier, affiche, disque, DVD, etc.).

Concernant les différentes étapes du processus d'institutionnalisation, une attention particulière est portée aux travaux du Congrès de l'Institut des Amériques (2021), sur le thème de « l'institutionnalisation des pratiques festives dans les Amériques ». Les trois aspects privilégiés dans cet atelier, tenu à Paris sont : 1) les processus d'institutionnalisation (les pratiques de légitimation, de fonctionnalisation, de formalisation et de codification); 2) les modalités de la socialisation institutionnelle et leurs conséquences, soit la manière d'apprendre et de s'approprier les directives institutionnelles, notamment dans le rapport au corps dans la pratique, le rapport à soi et aux autres; et 3) la résistance par laquelle des individus ou des groupes entreprennent de

défendre une autre forme d'institutionnalisation, soit la tendance à délégitimer l'institutionnalisation de la fête dans l'espace public via des mouvements individuels ou collectifs qui vont du contournement, de l'évitement ou de la mise à distance des rôles prescrits à la défection et à l'opposition frontale menant à plusieurs comportements distincts confinant par exemple à la désobéissance et à l'indiscipline<sup>1056</sup>. Cette catégorisation oriente favorablement les multiples réflexions à l'égard du processus d'institutionnalisation du festival de musique au Québec.

Le prochain chapitre présente le cadre méthodologique.

---

<sup>1056</sup> Congrès de l'Institut des Amériques. <https://congresida2021.sciencesconf.org>

## CHAPITRE 4

### LA MÉTHODOLOGIE

#### 4.1 De l'importance de la méthodologie

##### 4.1.1 La méthode scientifique

La méthode scientifique est devenue le paradigme de toute connaissance (Doucet, 2002)<sup>1057</sup>, dans le but de développer une compréhension objective sur la base de découvertes empiriques. La méthodologie quantitative, empruntée aux sciences naturelles, a été pendant longtemps la forme privilégiée pour atteindre cette objectivité. Si les sciences de la nature tentent d'expliquer le monde en se posant celle du « comment », les sciences humaines tentent de comprendre la société en y juxtaposant la question du « pourquoi ». Selon Pelletier et Demers (1994), il y a divers types de recherche : expérimentale, descriptive, historique, fondamentale, philosophique, scientifique, théorique, appliquée, dans le cadre d'une approche ethnographique, découlant d'un paradigme interprétatif<sup>1058</sup>. Le comment et le pourquoi se situent aussi à la base des études de cas adoptant une méthodologie mixte. Toutefois, en raison de la grande complexité des faits sociaux, les sciences humaines cherchent à affirmer leur propre scientificité, entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles. Ce domaine se développe en se divisant en diverses disciplines, telles que l'histoire, l'économie, la sociologie, la science politique et l'anthropologie, pour ne nommer que ceux-là. En raison des limites mêmes de la méthode scientifique, il devient nécessaire d'avoir une lecture différente du fait social et de développer de nouveaux outils, voire de nouvelles méthodologies pour tenter d'appréhender la réalité objective, car certains sujets ne sont pas quantifiables ou empiriquement vérifiables.

L'étude des phénomènes trouve son achèvement dans la catégorisation des observations perçues et la concrétisation d'éléments abstraits pour s'approcher d'une explication (interprétation). Toutefois, puisqu'il n'y a pas de faits en histoire, mais que de l'interprétation, les

---

<sup>1057</sup> Hubert DOUCET. *L'éthique de la recherche*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2002, 265 p. Chapitre dix, « la recherche qualitative » (p. 225-248). <https://books.openedition.org/pum/13766?lang=fr>

<sup>1058</sup> Marc. L. PELLETIER et Marthe DEMERS. « Recherche qualitative, recherche quantitative : expressions injustifiées », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 20, no 4 (1994), p. 759.

données sont elles-mêmes des interprétations. C'est-à-dire que toute donnée n'est pas objective en soi, car elle doit être mise dans son contexte. Il faut alors trouver une méthode pour les objectiver, puisqu'elles demeurent subjectives. Sur le plan de la catégorisation, il suffit de transformer les observations perçues en appréhension concrète et de traduire les éléments abstraits en un contenu concret. En identifiant ensuite ses variables, le chercheur peut soit concevoir des relations entre elles (approche qualitative) ou entrevoir des causes possibles aux faits, aux événements ou aux phénomènes (approche quantitative). Il ne s'agit pas d'une explication au sens d'une finalité, mais plutôt d'un potentiel pour créer, inventer, imaginer et saisir une idée nouvelle<sup>1059</sup>.

Quant à la recherche théorique, principalement basée sur des postulats, des déductions (*a posteriori*) ou des principes déjà acquis, elle fait aussi parfois appel à la discussion, à l'intuition et à l'induction. D'après Pelletier et Demers (1994), ce type de recherche se subdivise en deux catégories, soit les recherches philosophiques ou les recherches hypothético-déductives, telle que l'astronomie, une science qui propose des hypothèses à confirmer ou à corriger par l'observation. En sciences humaines, on pourrait se demander par exemple quelle est la relation existante entre les conditions générales de travail et le niveau de production des travailleurs.

#### 4.1.1.1 La recherche théorique

Qu'est-ce qu'une recherche théorique ? En vue de répondre à cette question, de nombreux auteurs, tels que Gohier (1998), de même que Martineau, Simard et Gauthier (2001), en proposent des définitions. Selon la méthodologie utilisée, on peut la classer en diverses catégories : une analyse de pertinence (pour identifier des problèmes ou des questions de recherche non résolus), une analyse conceptuelle (pour la définition de concepts), une synthèse des connaissances (pour réaliser un état des lieux) ou un développement méthodologique (pour élaborer une théorie, voire un modèle d'un processus ou d'un système)<sup>1060</sup>. Selon Raïche et Noël-Gaudreault (2008), même si l'on trouve rarement la description de la méthodologie dans ce type de recherche, l'important est que le chercheur explique sa démarche pour en arriver à ses interprétations et que cette démarche soit reproductible par d'autres.

La recherche théorique ne répond pas aux mêmes critères de scientificité ou d'admissibilité que la recherche empirique. Pourtant, notamment en éducation, l'histoire contemporaine montre

<sup>1059</sup> *Ibid.*, p. 761-763.

<sup>1060</sup> Gilles RAÏCHE et Monique NOËL-GAUDREAU. « Article de recherche théorique et article de recherche empirique : particularités », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 34, no 2 (2008), p. 486.

« que ce sont souvent des réflexions ou encore des énoncés théoriques, sans assises expérimentales, qui sont à l'origine des réformes pédagogiques et curriculaires » (Gohier, 1998, p. 268)<sup>1061</sup>. Par conséquent, même si les énoncés ne peuvent pas tous être vérifiés empiriquement ou l'être dans l'immédiat, ils contribuent tout de même à faire évoluer le savoir, notamment dans le domaine de l'éducation. Les avancées théoriques sont donc aussi importantes que les recherches purement empiriques et les unes et les autres s'inter-influencent constamment comme le prouve l'histoire des idées :

[...] à partir de Dilthey (1947), les sciences de l'esprit ou les sciences humaines revendiqueront leur spécificité, alléguant que l'homme est un objet d'études qu'on ne saurait confondre avec ceux de la nature, que sa connaissance requiert une approche qui ne viserait plus l'explication des phénomènes par la formulation de lois récurrentes et prédictives, mais plutôt leur compréhension par un discours interprétatif. (Gohier, p. 270)

Ainsi, l'axe de l'intentionnalité des recherches théoriques reste le même que celui de la recherche fondamentale, soit « l'intention de connaître, de comprendre, d'expliquer les caractéristiques d'un objet d'étude ou d'un phénomène du monde » (*Ibid.*, p. 271). Néanmoins, la démarche ou le discours théorique s'appuie sur des énoncés qui peuvent faire référence à des données empiriques ou être étayées par elles. Dans le cas des recherches découlant d'un paradigme interprétatif, on parle de certains critères de validité, tels que la crédibilité, la transférabilité, la constance interne et la fiabilité<sup>1062</sup>. Il s'agit du souci d'établir « la validité de signifiante de l'observation », soit un accord entre le langage et les valeurs du chercheur avec ceux de l'acteur, et « la validité de signifiante des interprétations » (*Ibid.*, p. 273), soit la corroboration de l'interprétation du chercheur avec les acteurs eux-mêmes.

Selon Gohier (1998), « on ne peut occulter la difficulté que représente l'étude de l'homme comme objet non fini, non statique, non stable et dont le fonctionnement ne se laisse pas réduire à une conception mécaniste de manifestations objectivées » (*Ibid.*, p. 274). Par conséquent, la « pertinence des données », leur « caractère novateur » et leur « valeur heuristique » sont les critères fondamentaux pour juger du bien-fondé de l'apport d'une recherche de nature théorique. Pour obtenir une argumentation valide, outre le fait de dégager des arguments solides et efficaces,

<sup>1061</sup> Christiane GOHIER. « La recherche théorique en sciences humaines : réflexions sur la validité d'énoncés théoriques en éducation », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 24, no 2 (1998), p. 267-284.

<sup>1062</sup> *Ibid.*, p. 272.

Wenzel (1992) utilise trois perspectives en ce sens : rhétorique, logique et dialectique. L'important est d'être disposé à l'esprit critique, d'être ouvert à la multiplicité des points de vue et que le chercheur repose sa démarche ou sa position épistémologique sur des principes, comme celui de l'efficacité (sur le plan rhétorique), de la cohérence et de la solidité (sur le plan logique), de même que la réciprocité, la transparence et la complémentarité (sur le plan dialectique). Il s'agit, selon Gohier (1998), des clés de voûtes de la recherche théorique. Pour Martineau, Simard et Gauthier (2001), cette méthodologie particulière se résume en trois axes fondamentaux : 1) l'interpréter; 2) l'argumenter; et 3) le raconter. Cette « œuvre intellectuelle » implique trois dimensions (cognitive, discursive, inscrite dans une œuvre)<sup>1063</sup>. Par ailleurs, il existe différentes méthodes pour mettre au jour les éléments significatifs dans ce type de recherche, dont l'analyse conceptuelle et l'analyse de contenu. D'autres approches méthodologiques peuvent également être mises à profit, comme l'herméneutique, la rhétorique et la pratique littéraire. Dans la logique de cette démarche, « le choix de la méthode est lié au problème à élucider »<sup>1064</sup>. Une relation dynamique s'installe entre le problème qui se construit tout au long de la recherche, alors que la méthodologie s'affine simultanément. Ainsi, le problème et la méthode s'inter-influencent.

#### *L'importance de bien raconter*

Selon Martineau, Simard et Gauthier (2001), il existe trois niveaux logiques dans l'action : « 1) la logique des acteurs (leurs décisions, leurs discours, leurs jugements, leurs pratiques, leurs habitus, etc.); 2) la logique des situations (les interactions, les jeux, les rencontres, etc.); et 3) la logique de l'explication ou de la compréhension (la raison théorique, la démonstration, l'argumentation, etc.) » (p. 4)<sup>1065</sup>. De cette rencontre des trois niveaux peut naître le savoir scientifique. L'argumentation repose alors sur différents objectifs, tels que la transmission d'une conviction, la délibération ou la justification. En plus des arguments utilisés, il est important d'ordonner les arguments selon leur force et un agencement qui doit nécessairement être cohérent.

Bien raconter implique une argumentation rigoureuse, mais repose surtout sur l'écriture. D'ailleurs, la discipline historique est d'abord une littérature : « La narrativité constitue un facteur de cohérence discursive [car] problématiser, c'est en quelque sorte raconter une histoire » (*Op. cit.*,

<sup>1063</sup> Stéphane MARTINEAU, Denis SIMARD et Clermont GAUTHIER. « Recherches théoriques et spéculatives : considérations méthodologiques et épistémologiques », *Recherches qualitatives*, vol. 22 (2001), p. 3-32.

<sup>1064</sup> Christiane GOHIER. *Op. cit.*, p. 6.

<sup>1065</sup> Stéphane MARTINEAU, Denis SIMARD et Clermont GAUTHIER. *Op. cit.*, p. 12.

p. 20)<sup>1066</sup>. Dans ce type de recherche, l'écriture n'est pas un médium neutre, c'est le milieu même de la recherche. Comme « le style n'est pas un médium neutre et transparent », l'écriture est partie prenante de la méthode. On peut utiliser certains procédés littéraires, comme le point de vue, la métaphore et l'ironie. Il ne s'agit pas de prétention à la vérité, mais uniquement de vraisemblance.

Quoiqu'il en soit, « les sciences humaines doivent se rapprocher du réalisme symbolique » (*Op. cit.*, p. 22-23)<sup>1067</sup> qui suppose une parenté entre sciences et arts dans l'optique d'adopter les critères esthétiques de cohérence, d'économie et de sens de la progression plutôt qu'insister sur le réalisme scientifique et son critère de correspondance avec le réel. « En cela, la recherche théorique et spéculative est le lieu d'une cohabitation voulue – et non pas escamotée ou reniée – entre les côtés “artistique” et “scientifique” du chercheur »<sup>1068</sup>.

#### *L'histoire du temps présent (histoire immédiate)*

Un tournant historiographique s'est opéré à la fin des années 1970 dans la discipline de l'histoire, notamment par la « réintégration du présent dans le territoire de l'historien »<sup>1069</sup>, c'est-à-dire vers un mouvement conduisant à se tourner vers l'histoire proche, celle du passé le plus récent. La plupart des auteurs s'entendent pour définir le temps présent en partant de la Belle Époque, une période qui débute à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1871, marquée par d'importants progrès sociaux, économiques, politiques et technologiques, et s'achevant en 1914, à l'aube de la Première Guerre mondiale. Selon Timothy Garton-Ash, « la véritable histoire du temps présent démarre avec la chute du mur de Berlin »<sup>1070</sup>, le 9 novembre 1989, lorsqu'il a fallu construire la mémoire des nouveaux pays libres. De plus, selon Michel Poivert, les événements du 11 septembre 2001 sont également un autre « point de bascule dans le traitement de l'actualité » et la prolifération des nouveaux médias de masse qui ont apporté une nouvelle manière de traiter l'information mondiale.

Non seulement cela a permis l'ouverture à l'étude d'une tranche d'histoire jusque-là absente, mais ce renouvellement méthodologique allait donner de nouveaux outils aux chercheurs, tels que les sources orales, les témoins et témoignages, le cinéma, le vidéo ainsi qu'un appel à une

---

<sup>1066</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>1067</sup> *Ibid.*, p. 22-23.

<sup>1068</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>1069</sup> François BÉDARIDA. « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *Vingtième siècle – Revue d'histoire*, Les Presses de Sciences Po, Paris, no 69 (2001), p. 153.

<sup>1070</sup> Valérie SCHAFER. « Aborder l'histoire du temps présent », date inconnue, p. 4.

[https://histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/3\\_Aborder\\_l\\_histoire\\_du\\_temps\\_present.pdf](https://histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/3_Aborder_l_histoire_du_temps_present.pdf)

collaboration fructueuse avec les autres sciences sociales (sociologie, psychologie, anthropologie, droit, etc.), car elles s'occupent principalement du collectif. Cela permet aussi d'approfondir la réflexion épistémologique sur notre rapport au temps passé / présent. En effet, le présent a toujours été l'espace temporel à partir duquel l'historien peut interpréter le passé ou penser l'avenir. « Autrement dit, l'écriture de cette histoire est tout ensemble analyse du passé, mise en perspective du présent et anticipation de l'avenir »<sup>1071</sup>. Puisque le passé est une représentation, une construction sociale, l'historien ne peut dissocier le passé de son présent et c'est toujours à partir du présent, et seulement à travers lui, qu'il peut connaître ou interpréter les traces du passé. Toute connaissance historique s'élabore depuis le présent. De plus, comme l'affirme Guy Pervillé, toute histoire est « médiante », elle se fait indirectement, par intermédiaire, et l'historien doit prendre son temps : le temps de l'enquête, de la réflexion et de la rédaction. Cependant, la relation historien / témoins est hiérarchisée : « l'historien est celui qui croise les sources, soumet les témoignages à l'examen »<sup>1072</sup>.

Certains spécialistes de l'histoire immédiate font remonter aux premiers historiens de l'Antiquité – tels qu'Hécatée de Milet, Hérodote et Thucydide, chez les Grecs, ou Polybe, Tite-Live et Cicéron, chez les Romains – l'engouement pour l'histoire proche ainsi que les balbutiements des méthodes d'enquêtes sur le terrain afin de construire des récits historiques ou des chroniques à partir de témoignages (« établissements de faits historiques, collecte d'informations, enquête orale, critiques de sources et écriture »<sup>1073</sup>). Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Église met au point une science diplomatique et débute l'exploitation critique des documents. En France, dès le 29 juillet 1789, l'Assemblée nationale décide la création d'un service d'archives. Par la suite, on assiste « à une instrumentalisation croissante de l'histoire immédiate par le pouvoir politique »<sup>1074</sup>.

Dans l'entre-deux-guerres, l'École dite des Annales, fondée en France par Lucien Febvre (1878-1956) et Marc Bloch (1886-1944), à la fin des années 1920, mise dès le départ sur l'histoire des minorités ou des marginalisés (immigrants, ouvriers, femmes, pauvres, etc.). Il s'agit d'un

<sup>1071</sup> François BÉDARIDA. *Op. cit.*, p. 157.

<sup>1072</sup> Francis WALSH. « L'historiographie française et le temps présent. Processus de légitimation et remise en question de l'historien », *Tangence – L'histoire littéraire du contemporain*, no 102, 2013, p. 107.

<sup>1073</sup> Nicolas PROGNON. « Évolution et apports de l'histoire immédiate en France depuis les années soixante-dix », *Historiografias*, no 15, 2018, p. 95.

<sup>1074</sup> Joël DROGLAND. Compte-rendu de l'ouvrage de Jean-François SOULET, *L'Histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes* (Armand Colin, 246 p.), 2009. [www.clio-cr.clionautes.org/spip.php?article2593](http://www.clio-cr.clionautes.org/spip.php?article2593)

« moment de transition entre passéisme [...] et présentisme »<sup>1075</sup>, sans nier l'importance que peut prendre la « longue durée » pour mieux saisir un phénomène ou une période historique. On peut aussi penser aux travaux sur « l'histoire des mentalités » par Robert Mandrou (1921-1984), Georges Duby (1919-1996) et Jacques Le Goff (1924-2014) ou tout ce qui concerne « l'histoire culturelle », qui est d'abord une histoire des représentations individuelles et collectives.

En 1957, les articles de René Rémond dans la *Revue française de sciences politiques* sont vus comme le véritable manifeste universitaire de l'histoire immédiate. Beaucoup plus tard, le champ disciplinaire s'est alors institutionnalisé avec la fondation de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP)<sup>1076</sup>, créé en 1978 et inauguré en 1980 par François Bédarida, ainsi que la revue qui y est attachée, *Vingtième siècle, revue d'histoire* (1984), ainsi que le Groupe de recherche en histoire immédiate (GRHI), créé en 1989 à l'Université de Toulouse le Miral, dont le premier directeur, Jean-François Soulet, fut l'initiateur des *Cahiers d'histoire immédiate* (1991).

Au fil du temps, l'histoire du temps présent est devenue un laboratoire pour tenter de résoudre les problèmes de la mémoire, du témoignage (peut-on écrire une histoire avec des « archives vivantes » se demandait Jean Lacouture), de l'objectivité et de la vérité, tout en étant un outil d'interactivité entre l'historien et son objet d'enquête sur le terrain. Désormais, considérant le présent comme un « vecteur d'intelligibilité », l'historien est confronté à une mémoire « vive », d'où la pertinence d'intégrer cette mémoire comme objet d'histoire. L'histoire immédiate redonne ainsi toute sa place à l'événement (qu'il ne faut pas confondre avec le fait divers ou l'anecdote), à l'individu et à la biographie<sup>1077</sup>. Ainsi, « la spécificité de l'histoire du temps présent est de se bâtir avec des témoins vivants »<sup>1078</sup> et, ainsi, « le témoignage s'inscrit dans un réseau de discours, au carrefour de l'événement et du langage »<sup>1079</sup>. Désormais, la réflexion sur l'histoire du temps présent et l'histoire immédiate s'organise autour de six points principaux : 1) la mémoire et les

---

<sup>1075</sup> Francis WALSH. *Op. cit.*, p. 100.

<sup>1076</sup> L'IHTP, désormais unité propre de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CRNS) de France, est également l'héritier direct du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CHDGM), créé en 1951, sous la direction d'historiens comme Georges Lefebvre, Edouard Perroy et Henri Michel qui publient des études rigoureuses.

<sup>1077</sup> Joël DROGLAND. *Op. cit.*, p. 3.

<sup>1078</sup> François BÉDARIDA. *Op. cit.*, p. 158.

<sup>1079</sup> *Ibid.*, p. 159.

témoins; 2) les sources; 3) l'expertise sociale; 4) la place de l'événement, le rapport à l'actualité; 5) la question de la périodisation et des ruptures; et 6) l'histoire européenne et l'histoire globale<sup>1080</sup>.

Au départ, ses détracteurs invoquaient le manque de recul et la non-accessibilité aux archives publiques (mises sous scellés pour plusieurs décennies selon les pays). Or, cette « absence de recul » exige justement de l'historien une grande vigilance pour éviter partialité et subjectivité. De plus, notamment grâce à Internet, l'historien du temps présent a accès à une quantité énorme de documentation qui n'émane pas forcément des archives publiques, ce qui est plutôt appropriée pour l'étude des représentations. Ainsi, « l'historien qui travaille sur le temps présent est davantage menacé par la surabondance que par la pénurie de sources »<sup>1081</sup>. En effet, le chercheur du temps présent ou l'« immédiatiste » peut utiliser de nombreuses sources : les archives, la presse, les sources littéraires, les sources orales, les sources iconographiques et audiovisuelles, les sources numériques, la caricature, la bande-dessinée, la photographie, etc. Ces sources alternatives sont importantes pour l'histoire du contemporain parce que celle-ci « est une histoire qui repose principalement sur le témoignage direct »<sup>1082</sup>. À elle seule, la presse « est une source documentaire qui fournit des informations de deux types : des retransmissions de données brutes émanant de sources externes au journal, des études analytiques et critiques rédigées par les journalistes »<sup>1083</sup>. Néanmoins, la presse n'est qu'une partie des « sources imprimées » à la disposition de l'historien du temps présent et les archives publiques ne constituent pas les seules sources qui valent la peine d'être analysées. Outre les entretiens avec les témoins, qui occupent une place fondamentale dans l'écriture de l'histoire immédiate, il existe aussi tous les fonds privés : archives politiques, archives syndicales et associatives, archives d'entreprises et artisanales, archives religieuses, etc. Ainsi, malgré certaines contraintes législatives sur l'accès public aux fonds d'archives, il existe vraiment beaucoup d'archives publiques ou privées qui sont à la disposition de l'historien d'aujourd'hui.

En l'espace d'une trentaine d'années, l'histoire du temps présent a connu une forte croissance et elle a acquis « une légitimité au sein de la communauté historienne comme au sein des sciences humaines »<sup>1084</sup>. En travaillant sur des processus inachevés, l'histoire du temps présent

<sup>1080</sup> Valérie SCHAFER. *Op. cit.*, p. 6.

<sup>1081</sup> Cécile GONÇALVES. « Qu'est-ce que l'histoire du temps présent ? Tentative de définition ». *Imprensa da Universidade de Coimbra*, no 11, 2011, p. 32.

<sup>1082</sup> Francis WALSH. *Op. cit.*, p. 105.

<sup>1083</sup> Joël DROGLAND. *Op. cit.*, p. 5.

<sup>1084</sup> Cécile GONÇALVES. *Op. cit.*, p. 31.

souhaite « défataliser l'histoire »<sup>1085</sup>, comme le voulait Paul Ricoeur, et réintroduire la dimension de l'explication temporelle avec ses rythmes, ses changements, ses ruptures, ses causes et ses effets. L'histoire du temps présent en tant que « discipline-frontière » devient un lieu d'échanges entre les approches des différentes sciences humaines et de dialogue entre les diverses périodes.

Au fil de l'évolution de cette nouvelle discipline, depuis près d'un siècle, on peut percevoir trois périodes : la mise en place (1945-1977), les manifestes (1978-1992) et les bilans (1992-2006)<sup>1086</sup>. En raison de l'ambiguïté de l'expression d' « histoire contemporaine », le terme « histoire du temps présent » l'a emporté sur son concurrent, soit le terme « histoire immédiate ». Ce récent retournement épistémologique s'applique désormais à des champs très variés et de nombreux objets d'études spécifiques<sup>1087</sup>. L'analyse qualitative de contenu du temps présent vise des formes d'expression humaine de nature esthétique : des productions visuelles et auditives (ex. : affiches, peintures, films, chansons, etc.) ou des productions langagières comme des discours oraux (ex. : entrevues, allocutions, etc.) ou des discours écrits (ex. : journaux, discours politiques, écrits administratifs, journaux intimes, autobiographies, littérature grise, publication des débats parlementaires, recensements, etc.)<sup>1088</sup>. La conception de cette méthode sur l'histoire immédiate envisage ainsi de « considérer les textes comme des objets qui peuvent être saisis et analysés essentiellement comme s'ils avaient les mêmes caractéristiques que les objets matériels »<sup>1089</sup>.

L'histoire du temps présent permet donc d'aborder les problèmes méthodologiques comme les sources, l'histoire orale (née aux États-Unis dans les années 1960 dans un contexte militant), le recul face à « l'histoire vécue », à l'actualité, à l'événement, ou même de la démarche propre à l'historien par rapport à celle du journaliste qui ne ferait que rapporter les faits sans les examiner<sup>1090</sup>. Depuis plus de trente ans, même si l'histoire du temps présent est devenue un

---

<sup>1085</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>1086</sup> Francis WALSH. *Op. cit.*, p. 97.

<sup>1087</sup> L'histoire culturelle, l'histoire économique, l'histoire politique, l'histoire sociale, l'histoire urbaine, l'histoire comparée, la Révolution française, la guerre franco-allemande de 1870, la Commune de Paris, la décolonisation, l'indépendance de l'Algérie, l'histoire de la relation France/Afrique, les traces de la violence (guerre, génocide, ossuaire, essai nucléaire, bombardement sur des populations civiles), les rapports à la sexualité, la quête identitaire liée au genre ou à un peuple, l'histoire de la planification ou des entreprises en relations internationales, l'étude des médias de masse, l'histoire du système communiste et post-communiste, le militantisme environnemental, les relations entre les animaux et les humains, la place des paysages dans la mémoire, etc.

<sup>1088</sup> Paul SABOURIN. « L'analyse de contenu », publié dans M. CANTO-KLEIN et N. RAMOGNINO, *Les faits sociaux sont pourvus de sens* [1974], 4<sup>ième</sup> édition, Presses de l'Université du Québec.

<sup>1089</sup> *Ibid.*

<sup>1090</sup> Valérie SCHAFER. *Op. cit.*, p. 4.

domaine à part entière de la recherche française et internationale, de nouveaux défis attendent l'histoire du temps présent. Dans un rapport publié dès 2005, l'IHTP appelle à entrer dans une histoire européenne partagée (et non plus seulement comparée) et une histoire placée sous le signe de la globalité.

#### *La recherche qualitative*

Depuis les années 1980, la recherche qualitative a connu une formidable croissance dans les sciences humaines. Or, le terme « méthode qualitative » n'a pas de sens précis. Il s'agit d'un vocable général qui désigne une variété de techniques interprétatives ayant pour objet de « décrire, traduire certains phénomènes sociaux qui se produisent plus ou moins naturellement. Ces techniques portent attention à la signification de ces phénomènes plutôt qu'à leur fréquence »<sup>1091</sup>. Le qualitatif cherche à interpréter plutôt qu'à expliquer et son objectif consiste à faire accéder aux phénomènes complexes de l'expérience humaine, étant donné que « la réalité est dynamique, contextuelle et socialement construite » (Devers, 1999, p. 1159). Ce type de recherche met l'accent sur l'exploration en profondeur de ce que vivent les acteurs et permet de mieux dégager leurs difficultés, leur sentiment d'exclusion, voire leur expérience comme victime.

Au milieu des années 1990, certains auteurs comme Marc L. Pelletier, professeur à l'Université Laval, et Marthe Demers, professeure retraitée, déplorent l'usage inapproprié des expressions « recherche qualitative » et « recherche quantitative » en raison qu'elles sont à la fois restrictives et mutuellement exclusives : « Le mode d'expression des données vient du mode d'analyse [...] et se réfère plutôt aux échelles de mesure » (*Op. cit.*, p. 757)<sup>1092</sup>. Ainsi, il faut plutôt parler d'analyse qualitative et de données qualitatives plutôt que d'une méthode qualitative, car ces deux modes d'analyse peuvent être utilisés séparément et conjointement pour tous les types de recherche. En d'autres mots, « on ne peut qualifier la recherche par les modes d'analyse privilégiés »<sup>1093</sup>.

Le qualitatif et le quantitatif sont deux modes d'analyse des données mis à contribution pour optimiser la description de l'objet ou du phénomène à l'étude en en traçant une configuration représentative. Or, les échelles de mesure sont plurielles : en qualitatif, on utilise l'échelle

<sup>1091</sup> Hubert DOUCET. *Op. cit.*, p. 225-248.

<sup>1092</sup> Marc. L. PELLETIER et Marthe DEMERS. *Op. cit.*, p. 757.

<sup>1093</sup> *Ibid.*, p. 770.

nominale, alors qu'en quantitatif, c'est l'échelle ordinale, l'échelle d'intervalle et l'échelle de rapport (*ratio*, en anglais)<sup>1094</sup>.

Malgré l'ambiguïté derrière ces expressions, la recherche qualitative est reconnue, selon Doucet (2002), pour ses caractéristiques : une souplesse d'ajustement pendant son déroulement mais aussi dans la construction progressive de l'objet même de l'enquête. Il s'agit d'une capacité de s'occuper d'objets complexes, comme des institutions sociales, ou d'objets cachés et difficiles à saisir, voire perdus dans le passé, soit une capacité d'englober des données hétérogènes. Il peut également s'agir de combiner différents types de collectes de données qualitatives, soit une capacité de décrire en profondeur plusieurs aspects importants de la vie sociale qui relèvent de la culture et de l'expérience vécue. Ces données permettent au chercheur de rendre compte du point de vue de l'intérieur. Enfin, l'ouverture au monde empirique s'exprime plus souvent par une valorisation de l'exploration inductive du terrain d'observation et par une ouverture à la découverte de « faits inconvenients » (Weber) ou de « cas négatifs » (Pires, 1996, p. 51-52; cité dans Doucet, 2002, p. 157). Par sa volonté de saisir des émotions, du vécu, de l'expérience humaine, la recherche qualitative se consacre à ce qui est différent plutôt qu'à ce qui est semblable ou récurrent.

Le qualitatif est d'abord un acte de communication. Il s'agit de traduire des émotions ou des sentiments en mots, d'appréhender le réel, les processus et les phénomènes sociaux. C'est une approche holistique, située à la périphérie de l'interactionnisme symbolique. Le chercheur qualitatif doit garder une attitude qui favorise la curiosité et l'ouverture à l'autre, afin de donner une signification à son discours par l'exploration des croyances et des représentations, par la compréhension des comportements ou des thématiques.

Bref, les approches qualitatives en sciences humaines privilégient un autre point de vue sur les faits sociaux et d'autres échelles d'observation des acteurs en interaction, dont l'échelle mésosociale (organisations, institutions, filières socioéconomiques, etc.) et microsociale (vie quotidienne, loisirs, travail, mobilité, famille, etc.). Cette démarche n'est pas hypothético-déductive, mais inductive : « Elle n'analyse pas les corrélations statistiques, mais les mécanismes sous-jacents aux comportements et l'interprétation que les acteurs font de leurs propres

---

<sup>1094</sup> *Ibid.*, p. 768.

comportements; elle ne recherche pas la représentativité, mais la diversité des mécanismes »<sup>1095</sup>. En mettant l'accent sur la diversité des occurrences que recouvre un fait social, les approches qualitatives sont mobilisées comme méthodes exploratoires d'un phénomène social émergent et permettent de faire apparaître les mécanismes stratégiques des relations de pouvoir ou de coopération entre acteurs, la dynamique sociale de la construction identitaire, les jeux de pouvoir, les effets d'appartenance sociale, etc.<sup>1096</sup> La force du qualitatif réside dans sa tentative de comprendre la logique sociale de chaque acteur et de mieux montrer que les approches statistiques ne permettent pas toujours d'éclairer l'ambivalence de la plupart des réalités sociales. Trois instances classiques en ethnologie sont prises en compte : matérielle (la place des objets, des espaces, du temps et de l'économie), relationnelle (rapports de pouvoir, mécanismes de régulation, relations d'autonomie et/ou de contrôle, rapports aux normes et les transgressions) et imaginaire (symbolique et représentations des pratiques)<sup>1097</sup>. En vue de mieux appréhender les différentes dimensions d'un phénomène social à l'étude, comme un festival de musique, il convient maintenant de présenter l'approche méthodologique retenue.

#### *L'approche méthodologique retenue*

Notre étude se veut une analyse détaillée et en profondeur d'un nombre limité de sujets qui permet d'explorer, de décrire ou d'expliquer le phénomène de l'institutionnalisation d'un festival dans son contexte réel en recourant à diverses sources de données documentaires (articles de journaux, reportages, publicités, récits de vie, transcriptions d'entrevues, observation participante, etc.). L'approche méthodologique retenue est une recherche qualitative simple à partir d'un corpus de données documentaires qui permet le mieux de recueillir les données, de les traiter, de les analyser, de les interpréter, d'en discuter et de les synthétiser, en vue de répondre à la question générale de recherche suivante : quels sont les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation du festival de musique québécois?

Les deux questions spécifiques de recherche sont : 1) Quels sont les facteurs d'institutionnalisation, selon l'angle de la relation entre le festival et l'État (et des sous-angles politique, juridique, économique) ?; et 2) Quels sont les facteurs d'institutionnalisation selon

---

<sup>1095</sup> Sophie ALAMI, Dominique DESJEUX et Isabelle GARABUAU-MOUSSAOUI. *Les méthodes qualitatives* [2009]. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2019 (3<sup>e</sup> édition), p. 4.

<sup>1096</sup> *Ibid.*, p. 13, 15.

<sup>1097</sup> *Ibid.*, p. 24.

l'angle de la relation entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail (et des sous-angles artistique, culturel et administratif).

En vue de répondre à la question générale et aux questions spécifiques de recherche, une recherche théorique est réalisée au travers d'un exemple concret, et ce, en recourant à l'analyse de contenu d'un corpus de données documentaires provenant de différentes sources (Fortin et Gagnon, 2016, p. 237). Cette méthode se justifie, entre autres, par les limites qu'offrent l'enquête ou les entretiens menés auprès d'acteurs pour répondre aux questions de la présente recherche et ce, en raison de leur réticence à y participer ou de la difficulté à les rejoindre en personne, occasionnée par la récente pandémie. Plus précisément, il s'agit d'une étude qualitative simple, de nature historique, qui procède par l'analyse de contenu d'un corpus de données documentaires sur les facteurs d'institutionnalisation au travers de l'IAV de Trois-Rivières.

À l'aide des discours médiatiques des acteurs en place (politiciens, élus, administrateurs, bénévoles, participants, musiciens, citoyens), nous désirons définir et confronter l'opinion publique et la vision de l'État à propos des différents usages des festivals populaires, dont les festivals de musique. Nous désirons également éclairer le débat concernant son financement et son occupation de l'espace public, deux des principaux facteurs d'institutionnalisation d'un festival de musique, et plus particulièrement de l'IAV de Trois-Rivières, un festival régional dont les racines font partie du paysage festivalier depuis plus de trente ans.

L'IAV de Trois-Rivières s'inscrit dans la continuité du grand succès des festivités entourant la célébration du 350<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Trois-Rivières, en juillet 1984. Il fait également suite à des événements annuels populaires tout au long de la décennie 1980, tels que le Festival du vieux moulin à Trois-Rivières, qui a lieu de 1978 à 1983 sur le terrain de l'UQTR, avec la troupe La Valmongeoise, puis qui est déménagé au centre-ville sous le nom de Festival des trois rivières (sans majuscules ni trait d'union). Voici un aperçu de l'édition de 1983 (nous soulignons) :

C'est sous le signe de la joie et de la gaieté que la société St-Jean-Baptiste de la Mauricie, et plus précisément ses sociétés locales La Cathédrale et St-Sacrement, vous convient à participer à la quatrième édition du Festival du Vieux Trois-Rivières, les 21 et 22 mai prochains. Avec la tenue de cet événement, nous visons à mettre en valeur et promouvoir l'arrondissement historique du Vieux Trois-Rivières, foyer d'une richesse patrimoniale incontestable ; nous voulons aussi donner une nouvelle occasion à nos talents régionaux de se manifester et susciter chez la population une prise de conscience des véhicules culturels présents dans le Vieux Trois-Rivières. L'année dernière, le Festival a connu un vif succès et ce, malgré le peu de moyens financiers et techniques dont nous disposons. En deux

jours, près de 25 000 personnes ont sillonné les rues du Vieux Trois-Rivières ! Nous répétons l'expérience en 1983 parce que nous estimons que la réalisation du Festival du Vieux Trois-Rivières constitue un excellent moyen pour inciter la population à venir découvrir le Vieux Trois-Rivières et à développer la bonne habitude d'y venir s'y promener. Encore cette année, nos activités sont diversifiées et s'adressent à tous : exposition artisanale regroupant une soixantaine de créateurs régionaux, spectacles de tous genres, animation pour enfants, visites guidées, croisière, messe en plein air, encan... Les 21 et 22 mai prochains, une grande fête champêtre se déroulera dans le Vieux Trois-Rivières. On vous y attend et n'oubliez pas : au Festival du Vieux Trois-Rivières, ON S'Y RETROUVE !<sup>1098</sup>

Au début des années 1990, la volonté de la municipalité trifluvienne d'avoir son propre festival d'été, centré sur la valorisation de la musique orale et/ou chorale, comme une signature identitaire, permet la création de sa première édition, en 1993, sous le nom de Festival international de l'art vocal (FIAV) de Trois-Rivières, en 1997, de l'IAV de Trois-Rivières et, depuis mars 2008, de FestiVoix. Encore de nos jours, ce festival de musique est le plus ancien et le plus gros événement culturel sur le territoire de la Mauricie.

Tout d'abord, il s'agit de sortir du cadre habituel des études des festivals de musique de la métropole. Loin d'être un cas « critique », « unique » ou « extrême », nous considérons ce festival comme un cas « représentatif ou typique », peut-être même « révélateur »; un phénomène plutôt inaccessible, voire « longitudinal », pour étudier l'évolution d'un phénomène sur plusieurs périodes temporelles<sup>1099</sup>. En plus d'être le plus vieux des festivals de musique toujours en activité en Mauricie, il est le plus important événement culturel de cette région. Membre du conseil d'administration du Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI) du Québec, depuis 2019, par l'entremise de son directeur général, Thomas Grégoire, le FestiVoix de Trois-Rivières fait désormais partie des 28 plus grands événements majeurs internationaux au Québec. Son festival est aussi membre de l'organisation Festivals et événements majeurs (FAME Canada).

<sup>1098</sup> Odile PARADIS (pour la SSJB). *Le Coteillage*, revue de la SCAP, vol. 2, no 3 (avril/mai/juin 1983), p. 22.

<sup>1099</sup> Dans une volonté d'effectuer une recherche comparative, nous avons d'abord communiqué avec trois grands festivals musicaux présents dans trois villes différentes au Québec (le Festival d'été de Québec, le Heavy Montréal, le FestiVoix de Trois-Rivières). Nous les avons sélectionnés car chacun appartient à une génération différente (1960-1980, 1980-2000, 2000 à nos jours) et nous avons fait coïncider la première période avec le début de la Révolution tranquille, le deuxième avec le premier référendum, puis la troisième avec le nouveau millénaire. Nous aurions aussi pu diviser selon des périodes de quinze années pour obtenir une quatrième génération de festivals : 1965-1980, 1980-1995, 1995-2010 et 2010 à aujourd'hui. Néanmoins, c'est seulement le FestiVoix qui nous a répondu favorablement en nous donnant accès à leurs archives situées à leurs bureaux au centre-ville de Trois-Rivières (800, rue du Fleuve).

Enfin, nous étudions l'IAV de Trois-Rivières pour des raisons de convenance, puisque nous avons accès à son Fonds d'archives, soit de ses quinze éditions, de 1993 à 2007.

#### 4.1.2 Le type d'étude

##### 4.1.2.1 L'analyse de contenu d'un corpus de données documentaires provenant de plusieurs sources

L'analyse de contenu d'un corpus de données documentaires est applicable tant aux facteurs d'institutionnalisation du festival de musique, en général, qu'à celui de l'IAV de Trois-Rivières, en particulier. Le festival de musique québécois laisse différentes traces que l'historien relève. L'analyse mixte des données documentaires permet d'interpréter la signification que le festival et que le public accorde : 1) aux décisions gouvernementales, dans l'étude de la relation qu'il entretient avec l'État; et 2) à celles que le festival est appelé à prendre, dans l'étude de la relation qu'il entretient avec les différents acteurs participant à une même idée de travail.

Pour le chercheur, les avantages de recourir à une telle méthode sont, notamment, d'intégrer la dimension chronologique du temps au traitement et à l'analyse thématique, afin d'évaluer de quelle manière évoluent les décisions et les caractéristiques temporelles liées aux développements du festival (ex. : la signature d'un contrat, la création d'une nouvelle scène, le développement de partenariats, la recherche de commanditaires, la production d'un spectacle unique, la création d'une image de marque, etc.). Cependant, le fait que la perception des acteurs soit déjà inscrite dans ces documents publics constitue une première interprétation dont le chercheur doit tenir compte dans l'analyse des données du corpus.

##### 4.1.2.2 La description du corpus

Le corpus de données documentaires de l'IAV se divise en cinq sources.

La première source de données documentaires rassemble la presse écrite<sup>1100</sup> qui est très utile pour un accès rapide à propos de l'univers du festival de musique québécois (ex. : montant des subventions obtenues, critiques musicales, récits de concert, publicité, programmation d'ouverture ou de fermeture, artistes invités, bilans des éditions, communiqués de presse<sup>1101</sup>, prix du billet, partenaires économiques, statistiques sur la participation, entrevues, etc.). On puise aussi dans les

---

<sup>1100</sup> *Le Devoir, Le Journal de Montréal, Le Journal de Québec, La Presse, Le Nouvelliste, L'Hebdo Journal, etc.*

<sup>1101</sup> Ceux-ci peuvent être considérés comme des sortes de correspondances publiques et non privées.

éditoriaux de ces journaux, le contenu des entrevues avec les organisateurs ou le courrier des lecteurs.

La deuxième source de données documentaires est puisée dans les journaux en ligne, sur le site de BAnQ. L'accès et le croisement des données documentaires qui en sont issus sont facilités. Il est ensuite aisé de les croiser avec celles qui sont disponibles sur les sites web à vocation davantage touristique.

La troisième source de données documentaires est constituée d'autres types d'imprimés, tels que les revues spécialisées<sup>1102</sup>, les rapports annuels d'organismes communautaires, culturels ou ceux de l'État (IQRC, MNQ<sup>1103</sup>, OCCQ) qui surveillent ou dirigent ces festivals, ainsi que les politiques ou directives des milieux citoyens<sup>1104</sup> ou des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial, fédéral). Ces derniers concernent la fréquentation des festivaliers, les ententes avec la municipalité, etc. À ces données s'ajoutent les enquêtes du MCCQ, du CALQ, des rapports du RÉMI, des publications des grands organismes et institutions québécoises dédiés à la recherche sur la musique<sup>1105</sup>, ainsi que celles des organismes s'occupant de la promotion du festival de musique québécois, dans une optique commerciale et touristique<sup>1106</sup>. Ces données permettent d'appréhender les habitudes des festivaliers en matière de consommation culturelle et leurs préférences ainsi que leur positionnement dans le système culturel québécois. C'est dans la vision que les divers acteurs accordent à la place du festival de musique dans la société québécoise que s'incarnent les facteurs de l'institutionnalisation.

---

<sup>1102</sup> *Les Cahiers de la SQRM, Intersections, Fréquences, La Scena Musicale, Circuit, Québec-Rock, Voir*, etc. On peut également ajouter des revues comme *Québec Folklore*, la revue des arts et traditions populaires au Québec.

<sup>1103</sup> Nous avons accès au Fonds d'archives du MNQ pour approfondir les festivités musicales du 24 juin, depuis 1984.

<sup>1104</sup> Les organismes communautaires ou les regroupements de bénévoles ne sont pas autonomes, car la plupart sont dépendants des subventions, mais il ne faut pas négliger leur force sociale et l'étendue de leur réseau.

<sup>1105</sup> Parmi les autres regroupements de chercheurs sur la musique au Québec, on peut penser à divers organismes montréalais : l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM); le Laboratoire international de recherche sur le cerveau, la musique et le son (BRAMS); le Groupe de recherche et d'intervention psychosociale (GRIP), fondé en 1977; la Société québécoise de recherche en musique (SQRM); le Groupe de recherche sur les espaces festifs (GREF) de l'UQAM; le Groupe de recherche en histoire des sociabilités (GRSH); le Développement des publics de la musique au Québec (DPMQ) ou les Partenariats sur les publics de la musique (P<sup>2</sup>M).

<sup>1106</sup> Fondés respectivement en 1975 et en 1992, Festivals et Événements Québec (FEQ) et la Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ) représentent plus de 500 membres répartis dans toutes les régions. Nous avons tenté de les contacter par téléphone, sans succès. Le site web de l'organisation. <https://www.attractionsevenements.com>

La quatrième source de données documentaires se compose du contenu tiré du Fonds d'archives de l'IAV, soit des discours oraux (artiste, public, promoteur) et des multiples archives audiovisuelles – dans différents formats selon les époques – et ce, pour plusieurs genres musicaux.

Enfin, la cinquième source de données documentaires se compose de monographies ou d'(auto)biographies d'artistes québécois qui peuvent éclairer la diffusion de leur spectacle dans tel festival de musique ou instruire sur la valeur qu'ils accordent à certaines scènes<sup>1107</sup>. Cette dernière catégorie permet de donner la parole aux artistes qui profitent des scènes d'un festival de musique au Québec, mais sans le filtre des grands médias. En effet, les ouvrages écrits par les musiciens ou en collaboration avec eux permettent parfois d'approfondir leur expérience d'un festival ou de la réception d'un album auprès d'un public dans un contexte festivalier.

À ce jour, aucun ouvrage ne raconte l'histoire du festival musical trifluvien et peu de biographies en traitent. Nous avons quand même utilisé plusieurs de ces sources dans l'élaboration de notre recensement et de la compréhension du phénomène des boîtes à chansons, tel qu'expliqué dans le chapitre historique. De plus, outre les archives visuelles (ex. : photos, affiches, pochettes d'albums, publicités), nous distinguons les archives sonores, tels que les enregistrements (ex. : vinyle, disque compact, numérisation de bobines magnétiques en mp3<sup>1108</sup>) et les archives audiovisuelles de MusiMax, MusiquePlus, Docu-D, Télé-Québec, Radio-Canada<sup>1109</sup>, TVA (ex. : clip vidéo, films, documentaires sur la musique, extraits des spectacles), concerts *live* filmés, DVD, reportages journalistiques à la télévision, *bootleg*<sup>1110</sup>, etc.<sup>1111</sup>. Ces documents permettent d'élargir la compréhension du chercheur sur des événements culturels de masse qui se déroulent dans un passé dit « immédiat »<sup>1112</sup>.

<sup>1107</sup> Cela a été notre première préoccupation dans l'élaboration du bilan historiographique, surtout que la revue de littérature est un aspect particulièrement important dans les recherches théoriques et spéculatives. Or, la question de la revue de littérature est généralement laissée de côté par les textes portant sur la méthodologie en sciences humaines et sociales. Stéphane MARTINEAU, Denis SIMARD et Clermont GAUTHIER. *Op. cit.*, p. 5.

<sup>1108</sup> Par exemple, à défaut d'avoir des vidéos, BAnQ met à disposition les seuls enregistrements (audio) qui existent, retrouvés chez l'humoriste Yvon Deschamps, sur le spectacle historique de l'Osstidcho au théâtre de Quat'Sous. [https://www.banq.qc.ca/collections/collection\\_numerique/losstidcho/losstidcho/theatre\\_de\\_quatsous.html](https://www.banq.qc.ca/collections/collection_numerique/losstidcho/losstidcho/theatre_de_quatsous.html)

<sup>1109</sup> On peut également trouver des centaines de résultats dans les archives de Radio-Canada. Voir les pages Internet : <https://www.facebook.com/pg/ArchivesRadioCanada/videos> Voir aussi : <https://ici.radio-canada.ca/info/videos>

<sup>1110</sup> Archive illégale d'un amateur.

<sup>1111</sup> Par exemple, dans la zone vidéo de la Fabrique culturelle (Télé-Québec), on retrouve 1 131 vidéos avec le mot-clé « festival », seulement 11 avec le mot-clé « FestiVoix » mais zéro pour l'IAV. <https://www.lafabriqueculturelle.tv/capsules>

<sup>1112</sup> Rappelons que les performances musicales sont parfois soumises à des contrats avec les artistes qui ne permettent pas l'enregistrement ou la captation (audio, vidéo). Au seuil de ces archives se trouve donc l'inarchivé, constitué de

#### 4.1.2.3 La stratégie de recherche

Selon les deux angles retenus que sont la relation entre le festival et l'État et leurs sous-angles politique, juridique, économique, de même que la relation entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail, et leurs sous-angles artistique, culturel et administratif, il s'agit d'établir un codage permettant l'analyse des sources documentaires, notamment de la presse écrite, au moyen de l'analyse de contenu<sup>1113</sup>. En conséquence, nous associons diverses « catégories émergentes » issues des données, elles-mêmes découlant naturellement des thèmes associés à chacune des relations institutionnelles, en lien avec le festival de musique.

Découlant du premier angle, soit la relation entre le festival et l'État, le sous-angle politique concerne l'exercice du pouvoir dans une société organisée, relatif à tout ce qui concerne le gouvernement. Ainsi, l'intervention des différents pouvoirs liés à l'État et se traduit par la relation entre le festival et sa ville hôte, mais s'affirme également dans les marques de reconnaissance du festival par le gouvernement, dont le ministère de la Culture ou celui du Tourisme, en tant que festival majeur ou d'envergure nationale. Le sous-angle politique concerne également la stratégie de rayonnement de la culture québécoise, ainsi que le principe même d'utilisation de la reconnaissance par les diverses instances politiques, du local à l'international.

Quant au sous-angle juridique, il se rapporte au droit ou à ce qui se fait ou s'exerce dans le domaine de la justice, telle que la constitution d'une OBNL, les conflits émanant de l'utilisation des espaces publics, menant à des interactions avec des acteurs ou des citoyens (ex. : plaintes concernant la pollution sonore, les difficultés d'accès à leur résidence, etc.), de même que les contrats signés avec des artistes invités au festival (ex. : clauses, bris, etc.).

Pour ce qui est du sous-angle économique, il concerne la relation entre le festival et les organismes subventionnaires, en vue d'obtenir et de diversifier ses revenus autonomes. Il s'agit également de la place que prend un festival dans l'essor économique local et régional. Ce sous-angle concerne aussi le financement accordé par les divers paliers de gouvernement, notamment par l'entremise de ses sociétés d'État (ex. : Hydro-Québec, SAQ, Loto-Québec) ou par la

---

tout ce qui n'a pas été archivé, ainsi que de l'inarchivable, qui regroupe tout ce qui ne peut être archivé. En d'autres mots, ces archives musicales possèdent certains angles morts abordant les dimensions touchant à l'interdit, à l'absence ou à l'invisible. Annaëlle WINAND. « Exploitation des archives et impensé : pistes de réflexions archivistiques et historiques », conférence virtuelle donnée à l'occasion des « Midis du CIEQ », Université Laval, 18 novembre 2021.

<sup>1113</sup> Laurence BARDIN. *L'analyse de contenu*. Paris, Presses universitaires de France, coll. Quadrige, 2<sup>e</sup> édition, 2013, 291 p.

municipalité. Le sous-angle réfère également à l'élaboration et au développement de partenariats entre les festivals de la région<sup>1114</sup> ou d'ailleurs. Il inclut la réalisation par l'organisation ou par des organismes partenaires d'études sur les retombées économiques, les liens financiers avec des organismes de regroupements (ex. : la Société des événements majeurs internationaux du Québec), l'octroi de subventions par l'État à des festivals concurrents<sup>1115</sup>, le développement des relations avec des commerces à but lucratif (ex. : les commerçants du centre-ville) ou avec d'autres organismes commerciaux et/ou touristiques (ex. : la Société de développement commercial, l'Office de tourisme et des congrès, etc.). Enfin, il inclut des initiatives de financement ou des activités pour davantage de visibilité (ex. : des concours musicaux, des tirages populaires, des promotions ou des rabais).

Déoulant du deuxième angle, soit la relation entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail, le sous-angle artistique touche à la programmation musicale et au volet artistique présent sur scène, c'est-à-dire aux artistes invités et aux raisons pour lesquelles ils sont sélectionnés. Ce sous-angle comprend également les moyens de diffusion au sein et à l'extérieur de l'espace festif. Parmi ces moyens, on retrouve la captation télévisuelle, la sonorisation issue de la haute technologie, les initiatives artistiques (ex. : la constitution d'un chœur du festival, la présence et la valorisation d'artistes locaux, nationaux et internationaux), les espaces scéniques, les collaborations avec des organisations musicales (ex. : Secondaire en spectacle), la conception artistique (ex. : spectacles-concepts, exclusivités).

Quant au sous-angle culturel, il définit les rapports identitaires des individus à la société québécoise ou au territoire où il se déploie (ex. : la Ville de Trois-Rivières). Il se rapporte à l'expression des différentes formes de culture, parmi lesquelles l'animation et le pavoisement des

---

<sup>1114</sup> Même si notre corpus cible le festival d'été de Trois-Rivières, nous avons tout de même, tout au long de notre analyse, inclut certaines données des autres festivals musicaux de la région ou d'ailleurs au Québec présentés dans les petits et les grands médias du fonds, tantôt comme des antagonistes, tantôt comme un comparatif. Cela est important pour comprendre les rivalités entre les festivals ou les enjeux derrière la compétition et le partage du calendrier culturel estival. Nous avons pris beaucoup de notes sur des événements semblables à des festivals musicaux pour bien situer l'IAV dans cet écosystème, mais aussi pour mieux mesurer l'impact négatif que le succès de ce festival a pu avoir sur d'autres festivals en Mauricie et au Centre-du-Québec : le Festival d'été de Shawinigan, le Festival western de Saint-Tite, le Festival de la Lanaudière, le Festival des fleurs de Trois-Rivières, le Mondial des amuseurs publics de Cap-de-la-Madeleine, le Festival des montgolfières de Bécancour, le Festival des Deux Rivières de Saint-Stanislas, le Festival Mondial de Folklore de Drummondville, le Festival du Cochon de Sainte-Perpétue, la Fête de la Solidarité de Saint-Narcisse, le Festival de la galette de sarrasin à Louiseville, le Mondial des cultures de Drummondville, le Festival country-folklorique de Plessisville, le Festival de la truite mouchetée de Saint-Alexis-des-Monts, etc.

<sup>1115</sup> Le Festival international de jazz de Montréal, le Mondial Choral de Laval, le Festival d'été de Québec, etc.

rues, l'expérience proposée (ex. : celle des festivaliers, de la famille, des jeunes et des aînés), l'identité culturelle (ex. : trifluvienne, mauricienne, québécoise, canadienne), les enjeux identitaires autour de fêtes commémoratives soulignant les anniversaires de fondation (ex. : les 24 juin, 1<sup>er</sup> juillet et 4 juillet respectivement pour le Québec, le Canada et Trois-Rivières), l'image de marque (ex. : celle de Trois-Rivières et de sa notoriété internationale), la signature identitaire du festival de musique (ex. : logo, nom, slogan, porte-parole, chanson thème, etc.), les prix reçus par l'organisation festivalière, la valorisation et la promotion du patrimoine local et régional. Enfin, il concerne l'évolution de la participation des citoyens (ex. : achalandage et accroissement de la fréquentation).

Quant au sous-angle administratif, il rassemble les stratégies des organisateurs pour assurer une saine administration de l'événement et la multiplication des revenus autonomes. Par exemple, l'évolution des lieux administratifs (bureaux temporaires, quartier général, loges des artistes, etc.), le développement de partenariats (ex. : artisans, organisations locales, institutions scolaires, maisons pour aînés, radios, volet transport avec la STTR, volet écologique et environnemental pour être un événement responsable et durable, de même que l'atteinte de la carboneutralité pour définir son étiquette verte), le calendrier des festivals de la région, les contrats, les points de vente, la publicité, les conférences de presse, le nombre de billets vendus, le prix du passeport, les places *VIP*, la gratuité pour les enfants, les aspects météorologiques, les problèmes techniques et les quelques imprévus, le règlement des cas de fraude, la gestion des médias sociaux du festival. Ce sous-angle comprend également la gestion des ressources humaines selon des modalités qui évoluent dans le temps et selon les postes occupés par les différents acteurs (ex. : direction générale, présidence, vice-présidence, coordination, programmation, communication, aménagements, opérations, décors et pavoisement, sécurité, gestion des bénévoles, gestion des médias, etc.). Le Tableau 3 présente les deux principaux angles et les six sous-angles à l'étude.

Tableau 3  
Angles et sous-angles à l'étude

| <b>Angle principal /<br/>Sous-angles</b>       | <b>Politique</b>   | <b>Juridique</b>   | <b>Économique</b>  |
|--|--|--|--|
| <b>1) Relation entre le festival et l'État</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaissance de la part des ministères (Culture, Tourisme, Emploi, Patrimoine Canada)</li> <li>- Relation avec la municipalité-hôte</li> <li>- Rayonnement de la culture québécoise à l'étranger (stratégie)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits territoriaux et usage de l'espace</li> <li>- Constitution en OBNL et registre des entreprises</li> <li>- Contrats (bris, clauses spéciales)</li> <li>- Lobbying</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtention de subventions étatiques</li> <li>- Contribution financière des sociétés d'État</li> <li>- Revenus autonomes (ventes de macarons)</li> <li>- Usage de fonds publics (par principe) pour les festivals</li> <li>- Développement de partenariat financier</li> <li>- Budgets, bilans annuels (profits, dettes et déficits)</li> <li>- Activités de financement ou concours populaires</li> <li>- Prix d'entrée</li> <li>- Gratuité 12 ans et –</li> <li>- Prix <i>VIP</i> et rabais pour les partenaires</li> </ul> |

|  | <b>Artistique</b>   | <b>Culturel</b>  | <b>Administratif</b>  |
|--|---|--|---|
| <b>2) Relation entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail</b><br><br><b>À l'interne</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmation et provenance d'origine des artistes</li> <li>- Direction artistique</li> <li>- Exclusivités et concerts uniques</li> <li>- Équipements de sonorisation Hi-Tech</li> <li>- Lieux des scènes</li> <li>- Moyen de diffusion (captation TV, radio)</li> <li>- Place de la famille</li> <li>- Spectacles pour jeunes et adolescents</li> <li>- Originalité créative (chœur du festival, concours musicaux, lieux insolites, etc.)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concurrence de diverses identités (trifluvienne, mauricienne, québécoise, canadienne, etc.)</li> <li>- Étude sur le portrait des festivaliers</li> <li>- Signature officielle du festival (logo, slogan, porte-parole, chanson-thème, etc.)</li> <li>- Animation des rues et pavoisement</li> <li>- Accroissement de l'affluence</li> <li>- Valorisation du patrimoine local</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quartier général</li> <li>- Démission et embauche d'employés permanents</li> <li>- Gestion d'une armée de bénévoles</li> <li>- Commanditaires</li> <li>- Gestion des imprévus techniques</li> <li>- Gestion des caprices météorologiques</li> <li>- Gestion de la fraude et sécurité sur le site</li> <li>- Interactions avec les citoyens (plaintes)</li> </ul> |
| <b>Relation entre le festival et les acteurs participants à une même idée de travail</b><br><br><b>À l'externe</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration avec d'autres festivals (partage d'artistes)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prix obtenus et reconnaissance par les pairs</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration avec d'autres festivals (partage de scènes ou d'équipements)</li> <li>- Calendrier commun des événements</li> </ul>  |

Nous ferons converger les sources internes (la dynamique exprimée par l'organisateur et ses employés) avec les sources externes, de nature politique, (ex. : les rapports indépendants du vérificateur général de la Ville de Trois-Rivières et les rapports d'organismes comme le RÉMI) et

civile (festivaliers, citoyens). Notre volonté est de faire ressortir les facteurs d'institutionnalisation par l'analyse qualitative des représentations à partir du corpus de données documentaires issues des archives médiatiques et publiques, de la production discursive qui est suscitée dans les médias.

#### 4.1.2.4 Le traitement et l'analyse des données documentaires

Le traitement des données documentaires se fait sous forme de grilles de codage. Au cœur de l'analyse, l'arbre de codage qui s'en dégage permet l'opérationnalisation du modèle d'analyse. Il structure les thèmes, les codes, les étiquettes, les sous-catégories et les sous-thèmes (nœuds), et ce, de manière chronologique. En tentant de faire émaner des modèles explicatifs, en vue d'éclairer le processus d'institutionnalisation d'un festival culturel, le chercheur essaie de comprendre les liens qui unissent différents aspects de la situation des acteurs, leur processus mental, leurs valeurs, leurs croyances, leurs objectifs, leurs actions et leurs critères de réussite<sup>1116</sup>. Il s'agit principalement de classifier les mots, les expressions et les idées exprimés par les divers acteurs en catégories interprétatives. Ces résultats ne sont pas nécessairement appuyés par des assises théoriques ou conceptuelles, mais permettent néanmoins de situer le phénomène à l'étude afin de répondre aux principales questions de recherche.

L'analyse repose sur des critères de validité, tels que la crédibilité (interne), la transférabilité (externe) et des critères de fiabilité, tels que la fidélité, la confirmabilité (objectivité) des résultats<sup>1117</sup>. L'établissement de la fiabilité et de la crédibilité des données qualitatives est requis pour la formation des catégories, en vue d'assurer que la subjectivité préside à l'analyse de contenu<sup>1118</sup>. L'objectif est de dégager les significations pour « expliquer les données, relever des régularités et déceler des tendances »<sup>1119</sup>. En attribuant une signification et une cohérence aux thèmes, aux catégories et aux modèles, l'analyse des données va au-delà de la description en dégagant un sens aux résultats. Elles fournissent des explications et permettent de tirer des conclusions sur la volonté et les actions des acteurs en présence. Enfin, cette étape ultime inclut la vérification des conclusions quant à leur vraisemblance, leur rigueur et leur confirmation<sup>1120</sup>.

---

<sup>1116</sup> Marie-Fabienne FORTIN et Johanne GAGNON. *Fondements et étapes du processus de recherche, méthodes quantitatives et qualitatives* [2006]. Montréal, Éditions Chenelière éducation, 3<sup>e</sup> édition, 2016, p. 363.

<sup>1117</sup> *Ibid.*, p. 376-377.

<sup>1118</sup> *Ibid.*, p. 364.

<sup>1119</sup> *Ibid.*, p. 365.

<sup>1120</sup> Précisons qu'il n'y a pas d'étape de validation de l'analyse par le FestiVoix de Trois-Rivières lui-même parce que la majorité, voire la totalité des membres de l'équipe actuelle responsable de l'organisation du festival ne fait pas

Nous utilisons le programme NVivo (version 1.6.1), un logiciel d'aide à l'analyse qualitative des données, développé par QSR International, en vue d'organiser, de visualiser et d'analyser qualitativement les données<sup>1121</sup> extraites des diverses sources répertoriées, pour la période de 1993 à 2007. Ces données sont retranscrites dans un document au format Word, permettant d'être traitées au moyen de NVivo en codant les nœuds-parents (niveau 1), les nœuds-enfants (niveau 2) et les attributs (variables). NVivo ne permet pas d'analyse automatique, mais favorise le stockage dans un même espace, l'organisation et la classification des données importantes (textuelles ou sonores) en fonction des variables afin d'élaborer un arbre de codage et des nœuds tout en les situant sur une échelle temporelle. NVivo facilite le traitement d'une grande quantité de données, comparativement à la méthode manuelle. Ces données issues du corpus documentaire sont d'abord regroupées selon les deux angles de recherche : 1) la relation entre le festival et l'État, puis 2) la relation entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail. Elles sont ensuite regroupées selon les six sous-angles (politique, juridique, économique, culturel, artistique et administratif), ce qui permet de les catégoriser par thèmes, d'identifier tous les acteurs et leurs discours.

Le Fonds d'archives de l'IAV constitue notre corpus principal, avec les rapports du vérificateur général de la Ville de Trois-Rivières et les informations disponibles au sein des ministères concernés au gouvernement du Québec ou auprès des organismes qui gèrent les événements majeurs du Québec comme le RÉMI. Grâce à la triangulation des divers types de données documentaires (articles, entrevues, publi-reportages, lettres d'opinion, éditoriaux, caricatures, communiqués de presse, blogues, sites web, rapports du gouvernement ou d'organismes paramunicipaux, prix et reconnaissances), l'analyse de contenu permet à la fois de comparer et de confirmer les informations recueillies. La triangulation permet également de croiser les types de données, les méthodes, les stratégies, en vue de prélever les différences et les similitudes. Cette confrontation permet d'avancer une troisième voie, un rééquilibrage semblable à la dialectique du philosophe allemand Friedrich Hegel (thèse, antithèse, synthèse), qui ne se veut pas nécessairement une réconciliation, mais un équilibre entre la continuité et la nouveauté pour la compréhension de la réalité.

---

partie de la première cohorte des acteurs entre 1992 et 2008, soit la période qui représente la première phase d'institutionnalisation et sur laquelle nous allons orienter notre analyse.

<sup>1121</sup> <https://ritme.com/software/nvivo/>

Quant à l'analyse des discours des acteurs face aux événements, aux crises et aux différents contextes qu'ils traversent au fil de l'institutionnalisation, il est possible de mieux appréhender la manière dont une organisation festivalière se développe pour s'affirmer au sein de l'écosystème culturel québécois, et ce, en vue de survivre malgré la forte concurrence dans ce domaine. Par conséquent, nous intégrons l'IAV dans une dynamique régionale, autant que possible, en l'inscrivant dans un récit qui inclut d'autres festivals musicaux de Trois-Rivières ou de la Mauricie (Shawinigan, La Tuque, Saint-Tite), voire du Centre-du-Québec (Bécancour, Drummondville).

*L'exemple retenu : l'International de l'art vocal de Trois-Rivières*

L'étude de l'IAV de Trois-Rivières débute par la recension des données documentaires issues du Fonds d'archives, en vue de dégager la relation entre le festival et l'État, d'une part, et celle entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail, d'autre part. À cet effet, l'instance des relations sociales permet d'appréhender la portée du réseau de contacts du festival. Ainsi, l'analyse qualitative des données se justifie par la volonté d'élargir la connaissance sociologique de ce réseau à ce que pense les acteurs eux-mêmes, et ce, grâce à l'analyse de discours qui permet de découvrir les valeurs principales derrière ces interactions<sup>1122</sup>. En résumé, il s'agit non seulement d'identifier les acteurs qui émettent des discours sur l'IAV de Trois-Rivières, mais aussi de saisir la portée de celui-ci tout en appréhendant les représentations élaborées dans une rhétorique de persuasion : les acteurs doivent convaincre leurs partenaires et la population du bien-fondé d'investir dans leur entreprise.

Plus particulièrement, l'analyse qualitative de contenu des données documentaires permet d'aborder la vision du festival en termes de valeurs, de besoins, d'horizon d'attentes, en vue de mieux connaître et comprendre la relation entre le festival et l'État, de même que celle entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail. Il s'agit de découvrir le sens de l'expérience humaine, de déconstruire les propos du corpus original, notamment par l'analyse de la polarité des commentaires (qu'ils soient positifs : remerciements, louanges; ou négatifs : oppositions, critiques virulentes; voire neutres : silence ou indifférence), avant de recontextualiser le tout. Il s'agit de mieux saisir la subjectivité des acteurs du milieu festivalier, qui est d'abord et avant tout reliée à leur intersubjectivité : ils définissent ensemble les critères de la réussite de leur

---

<sup>1122</sup> L'instance de l'imaginaire permet d'aborder la symbolique de cet événement aux yeux des acteurs-clés (situer les objectifs des organisateurs et leurs demandes, où ils voient leur événement dans l'avenir ou dans l'espace culturel québécois) et aux yeux du public, c'est-à-dire les représentations que l'on peut se faire de l'envergure de ce festival.

événement et ce qui est hors de contrôle. Grâce à l'analyse qualitative simple, il s'agit de dégager la mission et les valeurs sous-jacentes à leurs actions et à leurs engagements dans l'élaboration de ce festival de musique, au travers du discours diffusé dans les principaux médias de masse.

#### 4.1.3 La description du corpus de données documentaires

##### 4.1.3.1 Le festival de musique à l'étude

Faire une analyse de contenu de données documentaires sur le festival de musique québécois n'a jamais fait l'objet d'une recherche antérieure. Sans prétendre parvenir à réaliser cette analyse, la présente recherche se limite à l'étude de l'IAV de Trois-Rivières, c'est-à-dire avant sa transformation en FestiVoix. Même les études gouvernementales ou d'organismes touristiques ne peuvent prendre en compte la majorité des centaines d'événements existants et se limitent souvent à quelques dizaines d'organisations festivières, comme les 65 festivals musicaux de l'étude FeStudy (2015), voire beaucoup moins, comme les 28 festivals membres du RÉMI. Pourtant, l'institutionnalisation du festival de musique au Québec est un champ de recherche à élargir, à approfondir et à exploiter pour mieux comprendre l'évolution des relations entre les élus du gouvernement et les organisateurs de festivals au Québec.

Les cinq sources de données documentaires qui sont soumises au dépouillement sont les suivantes : 1) le Fonds d'archives de l'IAV; 2) la presse écrite, composée des journaux, quotidiens, hebdomadaires ou périodiques de langue française; 3) les sites web; 4) d'autres types d'imprimés; et 5) les données issues de monographies ou d'(auto)biographies d'artistes québécois.

##### 1) Le Fonds d'archives de l'IAV de Trois-Rivières

Le Fonds d'archives de l'IAV de Trois-Rivières<sup>1123</sup> pour les années 1993 à 2007 se compose de : programmations officielles, horaires complets des événements, listes des membres du CA et/ou du personnel, textes de présentation sur l'histoire du festival, listes d'horaires prévus pour des entrevues aux médias, listes de publicités payées dans les quotidiens ou dans d'autres grands médias (journaux, radio, télévision), placement publicitaire (publi-reportage), logos, communiqués de presse du gouvernement du Québec (ministère du Tourisme), exemples de

---

<sup>1123</sup> Selon Naomi Rousseau, coordonnatrice aux communications et développement numérique du FestiVoix, très peu de boîtes sont conservées par les employés de la direction, soit environ une dizaine de boîtes conservées au bureau. Par courriel, elle nous explique que la plupart des archives ont été numérisées lors du récent déménagement, mais ils ignorent le nombre de boîtes détruites ou jetées dans ce processus. Quant aux archives photographiques, environ 3 000 photos par édition ont été conservées pour les années 2016 à 2022 et 300 photos par édition pour les années antérieures.

publicités visuelles, guides pour les bénévoles, des promotions ou offres spéciales pour les groupes ou pour les entreprises comme les loges corporatives.

Outre ces documents internes, c'est surtout dans le domaine public qu'on peut appréhender les facteurs d'institutionnalisation de ce festival et son histoire. En effet, la pièce maîtresse de ces archives est le dossier de presse compilé annuellement par l'organisation elle-même au fil des années par des photocopies papiers plus souvent en noir et blanc : articles (éditoriaux, entrevues avec les artistes, les organisateurs ou les participants, caricatures, lettres d'opinions de citoyens trifluviens ou de festivaliers), rapport d'activités de relation de presse, liste des médias présents à une conférence de presse, horaire détaillé des entrevues aux médias, communiqués de presse, liste des placements publicitaires à la télévision ou à la radio, page-couverture d'un quotidien ou d'une revue, calendrier des événements culturels, publicités, études sur la fréquentation et la présence au festival, études sur la provenance des festivaliers et même des sondages à la population (vox pop) ou des récompenses (prix orange, prix citron). Quoique la majorité de ces documents soient déjà publics, le fait qu'ils soient rassemblés permet de limiter les démarches de recherche. Toutefois, ces documents ne contiennent pas les rapports internes ou les bilans annuels déposés au conseil d'administration; des archives qui restent du domaine privé et qui sont inaccessibles au chercheur.

## 2) La presse écrite

La presse écrite constitue sans contredit la source d'information la plus volumineuse. C'est principalement par l'entremise des journaux locaux, régionaux et nationaux que sont contenus les discours, les pensées et les actions des acteurs et des partenaires de l'IAV, ainsi que les dynamiques déployées dans la tenue de cet événement et son rayonnement. En plus des périodiques et revues culturelles disponibles dans le Fonds d'archives de l'IAV<sup>1124</sup>, le corpus est complété par d'autres

---

<sup>1124</sup> *Le Nouvelliste, L'Hebdo Journal, Le Journal du Grand Trois-Rivières, La Gazette populaire, L'Hebdo, L'Appel, Le Courrier de Groulx, L'Hebdo du Saint-Maurice, Le Sorteux, L'Actualité, La Presse canadienne, Le Soleil, La Presse, Le Courrier du Sud (Nicolet), Le Journal de Montréal, Le Journal de Québec, L'Info-Flèche, Le Trifluvien – Bulletin municipal d'information, Le Bel âge – le magazine de notre temps, Loto Hebdo – Bulletin d'information de Loto-Québec, HydroContact – Bulletin d'information de la clientèle d'Hydro-Québec, Femme Plus, Clin d'œil, Châtelaine, La Scena Musicale, Sortir sur le territoire des MRC Bécancour – Nicolet/Yamaska, L'Express (Drummondville), Tourisme, Le Journal Trois-Rivières-Métro, Québec Plus.ca (publi-reportage), Le cyber-reporter, Mag 2000, VOIR, Échos-Vedettes, Allô Vedettes, Sommaire des chroniques, CHANTER – La revue québécoise du chant choral, Trois-Rivières / Shawinigan Métro, Radio-Canada / Mauricie, L'Écho du tourisme, TVA Canoë, TVA / LCN, Tourisme Trois-Rivières, Cyberpresse.ca, Showbizz.net, Attractions et Événements – Bulletin de l'industrie, Magazine Belle Vie, Touring CAA Québec, Version magazine, Quoi faire en Mauricie, Les Rendez-vous Loto-Québec,*

documents qui s’y trouvent, tels que les brochures touristiques, les blogues, les stations régionales radiophoniques ou quelques études sur ce festival. Le corpus de données documentaires tiré de la presse écrite se situe dans une période temporelle qui porte sur les 15 éditions de l’IAV, soit de 1993 à 2007. Toutefois, il comprend plusieurs « vides », surtout depuis le début des années 2000, avec l’émergence de l’ère numérique qui met un terme à l’accumulation de la revue de presse en format papier. C’est pourquoi d’autres sources le complètent, notamment les notes, les mémos et les analyses de plus de 1 500 articles, éditoriaux, rubriques, chroniques, lettres d’opinions et autres textes, qui totalisent 600 pages<sup>1125</sup>. Le Tableau 4 présente la description détaillée du Fonds d’archives de l’IAV et des sources écrites, de 1993 à 2007.

Tableau 4

## Description détaillée du Fonds d’archives de l’IAV et des sources écrites de 1993 à 2007

| Types de sources / ANNÉE                          | 1993    | 1994 | 1995 | 1996   | 1997 | 1998 | 1999   | 2000 | 2001 | 2002   | 2003  | 2004  | 2005   | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|---------|------|------|--------|------|------|--------|------|------|--------|-------|-------|--------|------|------|------|
|   | 1er nom |      |      | 2e nom |      |      | 10 ans |      |      | 15 ans |       |       | 3e nom |      |      |      |
| Programme officiel ou (horaire complet)           | -       | x    | (x)  | -      | x    | -    | -      | -    | -    | x      | x     | x     | x      | x    | x    | x    |
| Liste des membres du CA et du personnel           | x       | -    | x    | x      | x    | -    | -      | -    | -    | -      | -     | -     | -      | -    | -    | -    |
| Texte de présentation / histoire du festival      | -       | x    | x    | -      | -    | -    | -      | -    | x    | -      | -     | -     | -      | -    | x    | x    |
| Liste des horaires d’entrevues aux médias         | -       | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -    | -    | x      | -     | -     | -      | -    | -    | -    |
| Liste des publicités payées dans les quotidiens   | -       | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -    | -    | x      | x     | -     | -      | -    | -    | -    |
| Liste des publicités payées journaux, radio, télé | -       | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -    | -    | x      | x     | -     | -      | -    | -    | -    |
| Revue de presse (dans le fonds d’archives)        | x       | x    | x    | x      | x    | x    | x      | x    | x    | x      | x     | x     | x      | x    | x    | x    |
| Placement publicitaire (publi-reportage)          |         | 3    | 1    | -      | x    | -    | -      | 1    | -    | -      | x (2) | x (1) |        | 1    | 6    | -    |
| Articles - tous médias confondus                  |         | 50   | 36   | 28     | 91   | 71   | 60     | 68   | 41   | 71     | 87    | 65    | 166    | 196  | 223  | 133  |
| Page-couverture d’un quotidien/une revue          | ND      | ND   | ND   | ND     | ND   | ND   | ND     | ND   | ND   | ND     | 5     | 8     | 2      | 8    | 12   | 9    |
| Communiqués de presse (hors du site web)          |         | 1    | -    | -      | -    | -    | -      | -    | -    | -      | 5     | -     | -      | 1    | -    | 1    |
| Exemple visuel de publicité dans un média         |         | 2    | 10   | 1      | 3    | 5    | 8      | 10   | 5    | 1      | 1     | 8     | 11     | 4    | 6    | 26   |
| Offre spéciale pour groupes (11e gratuit)         | -       | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -     | -     | -      | -    | -    | -    |
| Offre spéciale pour les loges corporatives        | -       | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -     | -     | -      | -    | -    | -    |
| Guide des bénévoles                               | -       | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -     | -     | -      | -    | -    | -    |
| Calendrier des événements culturels               | -       | -    | -    | -      | 2    | -    | 1      | -    | -    | -      | -     | 2     | 5      | 2    | 2    | -    |
| Lettres d’opinion de citoyens (tant + que -)      |         | 2    | -    | 1      | 2    | 2    | -      | -    | -    | -      | 4     | 17    | 12     | 14   | 16   | 10   |
| Caricature dans un journal local (*poisson*)      | -       |      | 1    | -      | 2    | -    | -      | -    | -    | -      | -     | 1     | 1      | 2    | 1    | 1    |
| Prix Citron / Prix Orange (Le Nouvelliste)        | -       | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -     | -     | 2      | 7    | -    | -    |
| Sondage à la population ou Vox pop                | -       | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -     | -     | 4      | 2    | -    | 3    |
| Étude sur les quotidiens (présence festival)      | -       | -    | -    | -      | -    | x    | -      | -    | -    | -      | -     | -     | -      | -    | -    | -    |
| Étude de fréquentation et de provenance           | -       |      | 1    | -      | -    | -    | -      | -    | 1*   | -      | -     | -     | -      | -    | FEQ  | -    |
| Regard complet sur les réseaux sociaux            | -       | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -    | -    | -      | -     | -     | -      | -    | -    | -    |

*En Primeur, L’Hebdo Mékinac – Des Chenaux (Saint-Tite), L’Hebdo du Saint-Maurice (Shawinigan), La Revue (Gatineau), MODO, Vacances, Info Centre-ville, Mauricie Express, Transcontinental Mauricie, Les Vivats, La Gazette de la Mauricie, Go-3r.com (blogue), Espace culturel - Bulletin annuel de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, Asters tricolores (pamphlet scout), Le Devoir, L’Écho de La Tuque / Haut Saint-Maurice.*

<sup>1125</sup> 1993 : 20 pages; 1994 : 11 p.; 1995 : 11 p.; 1996 : 22 p.; 1997 : 19 p.; 1998 : 18 p.; 1999 : 16 p.; 2000 : 13 p.; 2001 : 24 p.; 2002 : 33 p.; 2003 : 26 p.; 2004 : 54 p.; 2005 : 104 p.; 2006 : 95 p.; 2007 : 69 p.; et 2008 : 65 p.

### 3) Les sites web

Outre le site Internet officiel de l'IAV et ses différents médias sociaux, de nombreux sites web ont été consultés au fil de notre recherche. Tout d'abord, on peut penser aux sites du gouvernement du Québec et de ses ministères concernés (Tourisme, Culture et Communications) ou au site du gouvernement fédéral et du ministère du Patrimoine canadien, mais aussi aux blogues touristiques, au site du RÉMI, sans oublier les plateformes qui permettent d'avoir accès aux archives des journaux régionaux québécois. Nous reviendrons en détails, dans la section sur les sources numériques, sur ces sites et ces blogues. Enfin, on peut ajouter les pages consacrées aux réseaux sociaux de l'organisation festivalière, car ces récents moyens de communication remplacent dorénavant les sources imprimés.

### 4) D'autres types d'imprimés

Dans cette catégorie, nous avons accès à d'autres types d'imprimés, tels que les brochures touristiques, certaines revues populaires, des calendriers culturels, etc. Nous pouvons également penser aux différentes programmations musicales imprimées pour les publics. La majorité des imprimés sont publiés dans les journaux régionaux ou nationaux. Toutefois, on peut aussi ajouter dans cette catégorie des documents externes propres à une organisation festivalière tels que les rapports et bilans annuels du vérificateur général de la Ville de Trois-Rivières, tout autre document juridique lié aux espaces de diffusion de l'IAV ou des directives et des communiqués de presses des trois paliers de gouvernement<sup>1126</sup>.

### 5) Les monographies ou (auto)biographies d'artistes québécois

Aux fins de la présente recherche, aucune monographie ou (auto)biographies d'artistes québécois n'a fait l'objet de dépouillement.

---

<sup>1126</sup> Nous avons simplement tout pris en photo afin de pouvoir les analyser à notre rythme par la suite. D'ailleurs, il n'y avait pas vraiment de photos imprimées dans ce Fonds d'archives sur format papier, car cette partie de la collection semble avant tout principalement en format numérique. À diverses occasions, entre l'hiver 2019 et l'automne 2021, nous avons également assisté à plusieurs conférences de presse du FestiVoix, en tant que média pour la *Gazette de la Mauricie*, ce qui nous a permis d'obtenir de l'information supplémentaire et de nous rapprocher des acteurs. Par exemple, nous avons été invités à participer au « cocktail des partenaires » du 21 février 2019, à la salle J.-A-Thompson, pour le dévoilement de la programmation estivale du festival trifluvien.

#### 4.1.3.2 Critères de sélection des documents

##### *Inclusion*

Les données documentaires proviennent principalement des journaux, des communiqués de presse, des calendriers culturels, de la programmation musicale annuelle de ce festival, des bilans annuels et des brochures touristiques contenues dans le fonds d'archives de l'IAV. En effet, les documents compilés par l'organisation depuis ses débuts sont utiles et composent l'essentiel du corpus de données documentaires, surtout pour la période 1993 à 2005. S'y ajoutent les rapports d'organismes indépendants, comme le RÉMI, ou d'institutions liées de près ou de loin au gouvernement du Québec, comme l'IQRC ou l'OCCQ, particulièrement ceux commandés par le ministère de la Culture et des Communications et par le ministère du Tourisme.

Quant aux acteurs, nous avons pris la décision de noter chacun des commentaires pertinents (positif ou négatif) au sujet de l'IAV, selon les angles et sous-angles retenus aux fins de l'analyse des données documentaires. Nous incluons un maximum de positions possibles, afin d'élargir les perspectives et les horizons du réseau entourant ce festival. Considérer uniquement les organisateurs, seulement les festivaliers ou prioriser les représentants gouvernementaux peut nuire à la volonté d'obtenir un portrait global de la situation. Dans cette optique, il n'y a pas d'acteurs de moindre importance, car tous participent à l'élaboration de l'événement, que ce soient par des critiques constructives, des insultes, des suggestions d'amélioration pour les années subséquentes ou, simplement, des remerciements ou des éloges. Selon nous, chaque commentaire concernant l'IAV aide à construire l'image sociale qu'on s'en fait. C'est pour cette raison que les médias retenus vont de la brochure communautaire au communiqué de presse gouvernemental, en passant par les rapports du vérificateur général de la municipalité.

##### *Exclusion*

Aucune source primaire n'est mise de côté lors du dépouillement du Fonds d'archives de l'IAV outre, peut-être, certains documents internes liés à la gestion des bénévoles, à la vente de publicités ou à la recherche de commanditaires financiers par l'entremise de loges corporatives. Malgré leur pertinence, ces documents donnent très peu d'informations sur la relation entre l'IAV de Trois-Rivières et ses nouveaux partenaires et, encore moins, sur les résultats de ces partenariats,

de même qu'avec les représentants des trois paliers gouvernementaux (municipal, provincial, fédéral)<sup>1127</sup>.

Enfin, nous avons mis de côté la recherche de reportages vidéo, radiophonique ou télévisuel concernant les premières années du festival. Ces archives sont difficilement retraçables et, encore moins accessibles, en raison du support utilisé à cette époque (VHS, bobines, etc.). Malgré leur aspect éphémère, ces archives méritent notre attention. Toutefois, elles sont exclues à défaut de temps pour les retracer. De plus, nous avons aussi exclu une analyse des publications et des interactions avec les festivaliers sur les réseaux sociaux de l'organisation, en raison de l'abondance de ces données virtuelles. En effet, en seulement une année, elles se chiffrent à des centaines de publications et des milliers de commentaires.

#### 4.1.3.3 Biais du chercheur

##### Les origines du chercheur

Les chercheurs ne peuvent s'extraire de leurs racines, puisque sexe, race et classe sont des déterminants qui fondent la différence dans l'analyse scientifique. Dans un sens, la subjectivité est au cœur de l'entreprise de recherche, mais le chercheur en sciences humaines doit tendre à la neutralité. Dans notre cas, notre premier biais est celui d'être un Québécois d'origine de culture et de langue maternelle françaises, ancré en Mauricie, à Trois-Rivières, depuis l'été 2008. Il est possible qu'un chercheur anglophone s'intéresse à d'autres aspects dans l'analyse de ce festival ou conçoive différemment la place qu'il occupe dans le système culturel québécois.

Enfin, il existe un autre biais, soit celui qui est lié au travail d'interprétation du chercheur en vue de dégager correctement le sens du message contenu dans les discours des acteurs dans les médias. Selon Doucet (2002), l'analyse documentaire demeure un travail exigeant. « L'investigateur doit d'abord évaluer les documents à sa disposition, ce qui implique une connaissance du contexte dans lequel ils ont été écrits. [...] L'investigateur doit aussi dégager les

---

<sup>1127</sup> Nous avons lu, décodé et analysé chacun des articles médiatiques qui nous permettent d'obtenir des informations sur le processus d'institutionnalisation de ce festival musical et son rapport avec les différentes instances des trois pouvoirs politiques. Par contre, nous sommes un peu moins intéressés aux articles concernant la programmation ou la présentation des artistes sauf dans les cas où les artistes prenaient position sur leur vision ou leur expérience au sein du festival de musique. Nous avons mis de côté l'analyse de reportages-vidéos parce que la matière contenue dans les articles était suffisante et tellement riche pour révéler les dynamiques inter-institutionnelles et les interactions plurielles entre les principaux acteurs de ce milieu, qu'ils soient des élus, des employés, des citoyens ou encore des bénévoles. Enfin, rappelons que nous n'avons pas accès aux documents du conseil d'administration ni de l'IAV ni du FestiVoix de Trois-Rivières, étant donné que ces documents sont entièrement de nature privée.

éléments pertinents des documents de diverses natures »<sup>1128</sup>. Ainsi, les précautions d'ordre critique prises par le chercheur doivent confirmer la qualité et la validité d'une recherche théorique. La méthode utilisée est capitale pour la validité, car c'est « la qualité de l'information, la diversité des sources utilisées, des confirmations, des recoupements qui donnent sa profondeur, sa richesse et sa finesse à une analyse » (Cellard, 1997, p. 261; cité par Doucet, 2002, p. 162). Il faut éviter certaines maladresses comme présenter une suite de faits sans les interpréter, présenter des faits infondés ou des jugements de valeur comme des faits, présenter des faits qui s'appliquent à un autre contexte et faire une généralisation hâtive en oubliant de mentionner des données contradictoires.

#### Les sources imprimées

Tout d'abord, l'une des premières difficultés réside dans les démarches en vue de retracer des documents. Même si nous avons accès au Fonds d'archives de l'IAV, elles sont incomplètes. Non seulement le programme de certaines éditions est manquant (1993;1996; 1998-2001), mais la liste des dossiers de presse omet certains documents. Il faut donc compléter le corpus de données documentaires à partir des journaux disponibles en ligne, notamment sur le site de BANQ ou par d'autres moteurs de recherche pour retrouver les sites web d'origine. C'est aussi l'une des raisons pour laquelle l'étude de l'IAV se résume à ses quinze éditions, de 1993 à 2007. De plus, certains articles sont mal identifiés, non datés ou omettent le numéro de la page de journal d'où ils sont extraits. Ils n'affichent pas non plus toujours le nom de la publication ou la date de publication. Enfin, la date de certains manuscrits est erronée, ou ils contiennent des dates sans mentionner le jour précis où ils ont été publiés. Ils contiennent également des erreurs dans les dates en ayant été publiés à une date ultérieure à ce qui est noté (en rappel). Dans de rares cas, soit à deux ou trois reprises, les articles du Fonds sont incomplets en omettant leur fin. Parfois, il est impossible d'en retrouver la trace, notamment ceux qui sont issus d'*Écho-Vedettes*. Néanmoins, nous pouvons supposer une collecte de données plutôt minutieuse, voire systématique, de la part de l'organisation dans la constitution de ses archives.

Une autre difficulté réside dans la multitude de noms attribués au festival musical d'été de Trois-Rivières dans *Le Nouvelliste*, il s'agit par exemple du « Festival des arts vocaux » (24 mars 1993), du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières (25 juin 1993), du Festival d'art

---

<sup>1128</sup> Hubert DOUCET. *Op. cit.*

vocal de Trois-Rivières (30 juin 1994), du Festival de l'art vocal (30 mai 1996), de l'International de l'Art vocal (9 juillet 2000) ou de l'International 2000 (4 juillet 2000). En réalité, on peut diviser l'histoire de cet événement festif en deux périodes distinctes : 1) le Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières (1992 à 1997); et 2) l'International de l'art vocal de Trois-Rivières (1997 à 2007). Si la documentation sur le FestiVoix, de 2008 à ce jour, est abondante, il n'est pas possible de retracer des sources antérieures à la création officielle de l'IAV, qui couvre la décennie 1980, soit sur les festivités organisées dans le cadre du « Festival du vieux moulin » (1978-1983) sur les terrains de l'UQTR, du « Festival des trois rivières », du « Festival du Vieux Trois-Rivières » (1980-1983) et des fêtes entourant le 350<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Trois-Rivières, au cours de l'année 1984. Enfin, les changements de noms fréquents de l'IAV, surtout au cours de ses premières éditions, nuisent à la recherche d'articles associés.

Malgré tout, le biais relatif à la source des journaux imprimés réside dans le manque d'objectivité par rapport au contenu, car il représente le point de vue subjectif d'un individu en particulier (journaliste, organisateur, artiste, financier, festivalier, spectateur, employé ou membre du personnel, représentant du gouvernement, police, voisinage offusqué par le bruit, clergé, etc.). D'une part, il faut s'en remettre à la personne qui s'exprime dans un média, en soutenant qu'elle y expose bien son point de vue et, d'autre part, il faut faire confiance à la personne qui rapporte ces propos, en déduisant que le journaliste fait bien son travail, soit dans une optique de neutralité en rapportant le plus fidèlement possible les paroles de l'acteur.

Outre les sources inconnues, non retraçables et les articles empreints d'erreurs ou d'omissions, un autre biais lié aux sources journalistiques réside dans la problématique reliée à l'anonymat utilisée dans certains médias, tels que Radio-Canada. En effet, plusieurs reportages ou articles tirés de certains journaux régionaux, qui se basent sur les communiqués de presse du festival, ne sont pas signés. C'est le cas, notamment, lorsque les articles sont repris par d'autres médias. Dans cette situation, il est difficile de leur attribuer une valeur scientifique, même s'ils proviennent d'un média officiel de l'État, comparativement à un journaliste<sup>1129</sup> qui suit un festival, depuis 10, 15, voire 20 ans dans le même journal, qu'il soit local, régional, national ou international.

---

<sup>1129</sup> Par exemple, François Houde, Réjean Martin, Stephan Frappier, Linda Corbo ou Martin Francoeur au quotidien *Le Nouvelliste*.

Par ailleurs, la disparition des journaux locaux et régionaux en format papier est un autre obstacle, car cette situation complexifie de plus en plus la sauvegarde de ces archives, par l'entremise de leur site Internet, par exemple. Leur contribution est pourtant essentielle aux travaux des historiens, d'aujourd'hui et de demain, et ils ne sont pas les seuls à souffrir de cette situation délétère. Selon un bilan dressé à l'hiver 2018 par *Influence communication*, plus de la moitié des hebdomadaires existant il y a vingt ans au Québec a déjà disparu, entre juin 2012 et avril 2018, et au moins 34 médias régionaux ont fermé leurs portes, ce qui représente un danger pour la circulation de l'information libre<sup>1130</sup>.

Cependant, il existe certaines sources d'imprimés qui sont relativement plus neutres que les grands médias, principalement celles qui sont produites par les organisateurs de festivals : les affiches, les programmes et les publicités. Les billets de concert peuvent également devenir des documents intéressants, en tant qu'artefact historique. Toutefois, les rapports ou les bilans annuels des organisateurs peuvent être aussi teintés par une approche négative ou positive, dans une optique publicitaire. En vue de contrer ce biais, la consultation et le dépouillement de différentes sources, telles que les quelques études spécialisées ou indépendantes, les mémoires ou les thèses concernant l'histoire du développement de l'industrie musicale au Québec, s'avère utile.

#### Les sources numériques

Des sources numériques sont présentes dans le corpus de données documentaires. Il faut toutefois souligner la difficulté liée à leur pérennité, car plusieurs n'existent plus ou possèdent une durée limitée : les blogues touristiques ou culturels, tels que <http://www.sors-tu.ca/>, les reportages télévisuels des canaux d'informations (RDI, LCN), les documentaires sur les musiciens du Québec ou les émissions disponibles sur des chaînes comme Tou.tv de Radio-Canada<sup>1131</sup>, Télé-Québec<sup>1132</sup> ou Canal-D, la section « festivals » du site <https://www.cyberpresse.ca>, le site <https://www.bonjourquebec.com> du ministère du Tourisme<sup>1133</sup>, la section « histoire » des sites officiels de festivals actifs, le calendrier virtuel du site de l'ADISQ<sup>1134</sup>, les plateformes comme

<sup>1130</sup> Marie-Ève NANTEL. *Extinction de voix – plaidoyer pour la sauvegarde de l'information régionale*. Montréal, Éditions Somme toute, préface de Michel Nadeau, 2018, p. 52, 199-200.

<sup>1131</sup> *Les grands reportages* (depuis 1996), *Tout le monde en parle* (depuis 2004), *En direct de l'univers* (depuis 2009), *Les enfants de la télé* (depuis 2010).

<sup>1132</sup> *Belle et Bum* (depuis 2003), *Cette année-là* (depuis 2018), *Kebec* (depuis 2019).

<sup>1133</sup> <https://www.bonjourquebec.com/fr-ca/quoi-faire/festivals-et-evenements/concerts-et-musique>

<sup>1134</sup> <https://www.adisq.com/agendADISQ/>

Netflix<sup>1135</sup> ou autres<sup>1136</sup> qui diffusent d'excellents documentaires sur les festivals, la zone « Festival et évènements » du site d'AmigoExpress qui appelle cela du « covoiturage évènementiel »<sup>1137</sup>, la section « à propos » des pages Facebook des festivals et les « évènements Facebook » eux-mêmes d'années passées qui témoignent d'éditions antérieures avec les commentaires de divers festivaliers, des groupes Facebook de collectionneurs comme « Montreal Concert Poster Archive », etc. De plus, il ne faut pas oublier les sites très utiles aux chercheurs universitaires tels que BAnQ<sup>1138</sup>, le « Bilan du siècle »<sup>1139</sup> de l'Université de Sherbrooke ou les moteurs de recherche, tels qu'Érudit<sup>1140</sup>, Eurêka<sup>1141</sup> (revues et journaux québécois, canadiens ou d'ailleurs) ou Cairn.info qui rassemble 553 revues de langue française<sup>1142</sup>.

Au final, l'ensemble de ces sources recèlent des difficultés majeures pour l'obtention d'informations historiques sur les festivals québécois, notamment par l'entremise de quelques exemples récents tirés de l'actualité. Tout d'abord, il existe un certain risque pour le chercheur de perdre des données, car le festival de musique qui cesse d'exister (souvent pour une raison financière) doit très souvent fermer son site Internet officiel ou sa page sur les médias sociaux. Quelques sites Internet officiels sont également désuets en datant de plusieurs années, ou ne sont simplement pas mis à jour par les bénévoles ou par les employés. À ces difficultés, s'ajoutent diverses limites.

#### 4.1.3.4 Forces et limites de la recherche

Dans le préambule de cette thèse, nous soulevons notre expérience en tant qu'artiste et participant du FestiVoix. En effet, depuis notre arrivée à Trois-Rivières, à l'été 2008, nous retrouvons dans nos archives personnelles plusieurs programmes et des passeports à titre de festivalier. En plus de souvenirs de différentes éditions (2006; 2009; 2012; 2015; 2017; 2018; 2019; 2022), sans oublier celles où nous n'avons pas de photos personnelles (2013; 2016), nous y

<sup>1135</sup> *FYRE : Le meilleur festival qui n'a jamais eu lieu (The greatest party that never happen)*, réalisé par Chris SMITH, 2019, 97 min. *Chaos d'anthologie : Woodstock 99*, réalisé par Jamie CRAWFORD, Netflix, 2022, 143 min.

<sup>1136</sup> *Coachella: 20 Years In The Desert*, produit et dirigé par Chris PERKEL, 2020, 104 min. *Hellfest : 15 ans de bruit et de fureur*, Olivier RICHARD et Fabrice GERARDI, Arte, 2020, 93 min. *Woodstock 99 : Peace, Love and Rage*, réalisé par Garret PRICE, HBO Max, 2021, 110 min.

<sup>1137</sup> <https://www.amigoexpress.com/events/>

<sup>1138</sup> <https://www.banq.qc.ca/accueil/>

<sup>1139</sup> <https://bilan.usherbrooke.ca/>

<sup>1140</sup> <https://www.erudit.org/fr/>

<sup>1141</sup> <https://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/5301>

<sup>1142</sup> <https://www.cairn.info>

avons aussi participé en tant qu'artiste : nous avons performé quatre fois sur la scène de la relève du FestiVoix, devant le café-bar Le Zénob, avec des récipiendaires d'UQTR en spectacle : Amélie Gagnon Quartet (dimanche le 28 juin 2009 / samedi le 3 juillet 2010), Les Sempiternels (lundi le 1<sup>er</sup> juillet 2013) et La Montagne est Blanche (mardi le 30 juin 2015). Des vidéos ont été produits pour l'occasion que l'on peut retrouver sur la chaîne YouTube du festival d'été trifluvien. De plus, nous avons performé seul avec des chants *a cappella* lors de la première édition du OFF-FestiVoix (Festival OFF de Trois-Rivières), samedi le 4 juillet 2015 à l'Accro Bar (562, St-Georges). Toutes ces expériences permettant de vivre le festival de l'intérieur deviennent certainement une force. Enfin, notre grande connaissance de ce festival au fil des années ainsi que notre ancrage dans la région trifluvienne depuis mai 2008 nous permettent d'aborder notre objet d'étude avec sérieux.

Concernant la méthodologie, les limites du modèle conceptuel et de la grille d'analyse, absents de la littérature scientifique, au sujet de l'institutionnalisation d'un festival de musique, imposent l'utilisation d'une méthode qualitative davantage inductive impliquant la création d'une grille d'analyse découlant de la catégorisation en unités de sens des données documentaires tirées du fonds d'archives de l'IAV.

En termes de forces, le caractère inédit de nos travaux sur l'IAV, surtout dans le domaine de l'histoire, permet également d'entrevoir un nouveau champ d'étude à défricher, ce qui peut encourager d'autres chercheurs à aller dans le même sens, soit celui de raconter l'histoire des festivals de musique au Québec. De plus, considérant ces événements comme faisant partie intégrante de la culture québécoise actuelle, il est possible de soutenir cette industrie par nos résultats et, souhaitons-le, par la formulation de recommandations. Ensuite, notre recherche s'appuie d'abord sur les documents contenus dans le Fonds d'archives de l'IAV. Étant donné que la période temporelle étudiée (1993 à 2007) coïncide avec l'application de la première politique culturelle du gouvernement québécois, il est intéressant de constater l'évolution de l'écosystème festivalier en parallèle avec les domaines politique, économique, juridique, artistique, culturel et administratif du Québec qui, nous le croyons, confirment sa spécificité nationale ou, du moins, accentuent le caractère distinct revendiqué par la société québécoise.

Dans cette recherche, il s'agit de référer à données secondaires, qui sont traitées de manière journalistique, plutôt que de données primaires, telles que des données issues d'entretiens ou d'enquêtes. Cette situation pose une limite étant donné la non-accessibilité directe aux

organisateurs du festival. De plus, et cette situation est hors de notre contrôle, l'une des premières limites de la recherche est celle de la fiabilité de certaines informations provenant du festival de musique lui-même.

Par exemple, le FestiVoix ne semble pas en mesure d'évaluer le nombre exact d'éditions tenues. En effet, en août 2019, nous avons communiqué avec la responsable des communications du FestiVoix, Anne Boucher, pour l'informer qu'il y avait eu une erreur autour de l'année 2012-2013 dans le compte des éditions du festival trifluvien. Ainsi, en 2018, c'était bien les 25 ans du festival, mais c'était en fait la 26<sup>e</sup> édition. En 2020, c'était donc la 28<sup>e</sup> édition plutôt que la 27<sup>e</sup> édition. Elle nous a confirmé que c'est lors du 20<sup>e</sup> anniversaire que le festival a fêté avec une année de retard, mais ils ont décidé de garder cette information et de ne pas adapter la numérotation. En 2022, c'est donc la 29<sup>e</sup> édition du FestiVoix qui est célébrée alors qu'en réalité, c'est la 30<sup>e</sup> édition.

Un autre exemple est dans la mémoire imparfaite des acteurs. En effet, à l'occasion de leur 25<sup>e</sup> anniversaire, le FestiVoix de Trois-Rivières procède à des entrevues avec plusieurs anciens responsables et ils nous ont d'abord offert d'avoir accès à l'intégralité des entretiens. Quelques mois plus tard, nous apprenions avec déception que nous ne pourrions pas avoir accès à ces vidéos et qu'ils ne seront pas rendus publics pour deux raisons : il semble que la qualité soit trop mauvaise et que plusieurs personnes s'attribuent le mérite pour une même activité ou un projet particulier.

Dans certains cas, même si nous communiquons personnellement avec les festivals musicaux, car une information cruciale est souvent absente de leur site Internet officiel, certains d'entre eux sont dans l'impossibilité de répondre adéquatement au sujet de l'année de la première édition ou, même, plus rarement, au sujet de leurs membres fondateurs. Ces difficultés semblent liées aux changements de direction de ces organisations festivalières, au fil des ans, et à la grande place des bénévoles dans ces organismes qui ne contribuent pas toujours à la sauvegarde d'archives. Un autre obstacle réside dans le fait que les festivals changent parfois de nom (et souvent d'image ou d'esthétique, de logo et, par conséquent, de site web<sup>1143</sup>), au gré de leurs plans de développement ou du changement de bénévoles au sein de leurs conseils d'administration respectifs, ce qui complexifie la tâche de les repérer.

---

<sup>1143</sup> Dans notre recensement, environ 8 festivals sur 10 ont un site web officiel alors que 9 festivals sur 10 sont présents sur Facebook, une plateforme gratuite qui offre beaucoup de rayonnement et ce, même jusqu'à l'international.

On note également la difficulté de trouver sur le web des informations fiables, avant les années 2000, car certains festivals laissent très peu de traces dans les moteurs de recherche les plus utilisés. Par exemple, des articles de journalistes pourtant recensés par Google (moteur de recherche fondé en 1998) sont inexistant sur leur site d'origine où leur page est supprimée. Plusieurs liens Internet vers des articles de « blogues touristiques » ou d'articles de journaux (souvent locaux ou régionaux) ne sont plus valides après seulement quelques années et ce, en raison de changements de serveurs ou d'hébergement du site. Les journaux tentent parfois de corriger la situation, s'ils en sont avisés. Par ailleurs, comme le web est une plateforme en constante mutation, il devient parfois difficile de faire des suivis qui s'échelonnent sur des années pour les chercheurs<sup>1144</sup>.

Un autre exemple récent est tiré de l'expérience de la plateforme musicale MySpace (2003), l'équivalent de Bandcamp (2007), un magasin en ligne qui permet aux groupes musicaux et surtout aux artistes indépendants de partager gratuitement leur musique ou même de la vendre. MySpace, qui était le quatrième site le plus consulté au monde, en 2005, devant Facebook, a perdu toutes ses données (fichiers audio, photos, vidéos) pour une période de douze ans (2003 à 2015) en raison d'un problème de migration de serveurs<sup>1145</sup>. On parle alors d'environ cinquante millions de morceaux de musique téléversés par 14 millions de musiciens au cours de ces douze années. On peut aussi penser à la mort des chaînes musicales de la télévision québécoise MusiMax (1997-2016)<sup>1146</sup> et MusiquePlus (1986-2019)<sup>1147</sup> qui limitent les recherches sur l'écosystème musical et culturel du Québec. En effet, nul ne sait ce que vont devenir ces archives tant physiques (bobines, VHS, affiches) que numériques (émissions, documentaires, enregistrements) totalisant près de 35 ans d'informations essentielles pour comprendre le développement du star-système québécois.

---

<sup>1144</sup> Comme en politique, dix ans est une éternité dans l'évolution des festivals et de l'industrie culturelle québécoise, surtout numérique. Nous déplorons la disparition de la section « festival » sur le site *cyberpresse.ca*. En avril 2019, nous avons contacté ce média pour avoir davantage d'explications. Ils me confirment par courriel qu'ils ont modifié la section « Arts et spectacles » en retirant la rubrique « Festivals » (sans raison valable) qui nous permettait depuis trois ans déjà d'être à jour facilement. La personne contact m'indique toutefois l'existence d'un moteur de recherche personnalisé gratuit sur le site. Désormais, les rubriques se lisent comme suit dans la section « Arts » (dans cet ordre) : *Musique, Télévision, Théâtre, Littérature, Arts visuels, Spectacles, Humour, Célébrités*. « Pour des recherches approfondies, notre partenaire Cision offre un service de consultation payant pour l'ensemble des textes publiés dans *lapresse.ca*, *La Presse+* et la version papier. Pour accéder à Eureka, voir : <https://www.publi-c.com> ».

<sup>1145</sup> Kesso DIALLO. « MySpace a perdu 12 ans de morceaux de musique », 18 mars 2020, *Le Figaro*. RADIO-CANADA. « Myspace a perdu 12 ans de musique téléversée sur son site », 19 mars 2019, *BBC via Radio-Canada*.

<sup>1146</sup> Marc-André LEMIEUX. « Musimax n'est plus : la fin d'une époque », 29 août 2016, *Le Journal de Montréal*.

<sup>1147</sup> Marc-André LEMIEUX. « MusiquePlus rendra officiellement l'âme cet été, après 33 ans en ondes », 14 février 2019, *Le Journal de Montréal*. Dominic TARDIF. « MusiquePlus n'est plus », 24 août 2019, *Le Devoir*.

Enfin, en termes de limites de la présente recherche, se trouve l'importance incontournable de documenter le contenu des médias sociaux actuels pour les historiens de l'avenir et les autres chercheurs qui voudront procéder, par exemple, à l'analyse des relations sociales de notre époque. Malgré leur aspect éphémère, il est impératif de s'intéresser aux réseaux ou applications virtuelles qui émergent depuis deux décennies à l'échelle planétaire : Wordpress (2003), Flickr (2004), Facebook (2004), Vimeo (2004), YouTube (2005), Twitter (2006), Instagram (2010), Pinterest (2010), Snapchat (2011), TikTok (2016), etc. Malgré leurs défauts, dont les risques de la sauvegarde en ligne, tous ces outils doivent être considérés pour l'importance qu'ils ont dans la société moderne et surtout pour la diffusion, la mobilisation et le rayonnement du milieu artistique.

#### 4.1.4 Précautions éthiques

##### 4.1.4.1 *Processus de consentement libre, éclairé et continu*

En 2019, au moment où le FestiVoix de Trois-Rivières donne son accord pour donner accès au Fonds d'archives de l'IAV, le directeur général Thomas Grégoire nous fait signer un document d'engagement à ne pas dévoiler d'informations cruciales ou sensibles à des événements concurrents, ni à nuire au festival musical trifluvien étant donné que certaines données ne sont pas nécessairement publiques<sup>1148</sup>. Par conséquent, nous soumettons au préalable nos résultats au FestiVoix pour que l'organisation donne son accord quant à leur diffusion dans la thèse, selon l'entente de confidentialité.

##### 4.1.4.2 *L'éthique et la déontologie*

Le corpus de données documentaires de la présente recherche est de nature publique. Pour cette raison, son dépouillement, son traitement et son analyse ne nécessitent pas d'approbation d'un comité d'éthique de la recherche. Ainsi, aucun certificat éthique n'est requis dans le cadre de la présente recherche. Néanmoins, la rigueur est la même que celle qui est exigée dans le cas de toutes autres recherches.

De plus, dans le cas d'entretiens potentiels, la certification n'est pas requise non plus car ceux-ci ne portent pas sur l'expérience personnelle ou intime des différents acteurs impliqués : « La recherche auprès d'employés autorisés à communiquer des renseignements ou des données, dans le cours normal de leur travail, de l'information au sujet d'organisations, de politiques, de

---

<sup>1148</sup> On peut retrouver à l'appendice 4 une copie de cette entente signée selon la volonté de la direction du FestiVoix.

méthodes, de pratiques professionnelles ou de rapports statistiques » (UQTR, 2015, p. 20) est exemptée d'une évaluation au Comité d'éthique de la recherche auprès des êtres humains.

#### 4.1.4.3 La conservation des données

Considérant que notre corpus de données documentaires est tiré du domaine public, et que nous n'avons pas la possibilité de faire d'entretiens avec des acteurs agissant à titre d'administrateurs de l'IAV, il n'y a pas de nécessité méthodologique d'établir un calendrier pour la conservation des données. Les acteurs identifiés sont déjà connus, comme tels, dans le milieu artistique trifluvien et mauricien. À l'opposé, nous les rendons disponibles dans la présente thèse.

#### 4.2 Traitement des données

Le traitement des données consiste à classifier les données documentaires sur les quinze éditions de l'IAV, ainsi qu'à les coder de manière chronologique et thématique au moyen du logiciel NVivo. Une étape de catégorisation permet d'analyser qualitativement les discours des acteurs. Il s'agit d'une analyse de contenu, qu'elle soit lexicale ou sémantique, par le découpage du corpus en unités de sens. Par la suite, l'encodage est soit descriptif, soit analytique.

#### 4.3 Analyse et interprétation des résultats

L'analyse qualitative de discours (*verbatim* tiré des données documentaires) porte sur les 15 éditions de l'IAV, soit de 1993 à 2007, c'est-à-dire une fois qu'il n'est plus le Festival des trois rivières et avant sa transformation en FestiVoix. Dans chaque cas, il s'agit de classifier chronologiquement et thématiquement les données selon les acteurs en présence, en fonction des angles et des sous-angles. En vue de dégager les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV, selon l'angle de la relation entre le festival et l'État, nous retenons les sous-angles politique, juridique et économique. Cette relation concerne les liens entre les organisateurs et les élus municipaux ou gouvernementaux sur divers enjeux.

Dans le sous-angle politique, on retrouve d'abord tout ce qui concerne la reconnaissance de l'IAV par les trois paliers gouvernementaux selon leur politique culturelle. On peut aussi retrouver des débats publics concernant certaines parties du territoire de la Ville de Trois-Rivières (ex. : parc Champlain, rue des Forges, stationnement privé, Parc portuaire, etc.) afin d'y installer la scène principale du festival.

Dans le sous-angle juridique, il s'agit de constater la manière dont l'IAV s'inscrit au Registraire des entreprises en tant qu'OBNL et si le lobbying fait partie de ses stratégies pour se faire reconnaître. De plus, nous nous penchons sur les conséquences d'un litige juridique.

Dans le sous-angle économique, nous abordons la tarification du festival et comparons cette stratégie avec d'autres organisations concernant le coût d'entrée et les impacts de la gratuité. Il s'agit également d'analyser les revenus autonomes de l'IAV, tels que l'autofinancement, les subventions obtenues de la part des trois paliers gouvernementaux, ainsi que les divers partenariats économiques développés par l'organisation festivalière pour combler le budget. Il s'agit de qualifier en quoi les subventions accordées contribuent à l'institutionnalisation de ce festival.

Notre analyse se consacre à l'étude des pouvoirs politiques et à l'existence de contre-pouvoirs de l'organisation festivalière tout qualifiant en quoi les actions ou les réactions permettent d'obtenir cette reconnaissance. Comme il s'agit d'une relation hiérarchique (c'est toujours le gouvernement qui a le dernier mot), l'analyse qualitative des discours permet d'entrevoir les limites de la collaboration entre festivals, le désir des acteurs subalternes de se faire entendre par les hautes instances et la volonté gouvernementale d'utiliser ou non la culture festivalière, afin de promouvoir la culture trifluvienne ou québécoise. En vue de dégager les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV, selon l'angle de la relation entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail, nous retenons les sous-angles artistique, culturel et administratif.

Sur le plan artistique, nos analyses permettent de qualifier les choix qui marquent l'évolution de la direction artistique de l'IAV, au cours de ses 15 éditions, en fonction de sa mission. Nous observons l'impact des concours musicaux, de la sonorisation et de la technique, des moyens de diffusion de la programmation, des partenariats entre festivals et le choix des espaces des scènes musicales (principales et secondaires).

Sur le plan culturel, il s'agit de rendre compte des diverses identités promues par les différents partenaires et relever les conflits entre eux, qu'ils soient apparents ou non, et définir dans quel contexte ceux-ci se déroulent. On aborde notamment l'image, voire la signature identitaire, que tend à refléter la direction du festival, volontairement ou non, et l'obtention de prix et de récompenses marquant sa reconnaissance par le milieu.

Enfin, le sous-angle administratif, tel que défini dans la section sur la stratégie de recherche, permet de dévoiler les stratégies de l'organisation pour mieux gérer son équipe, saisir la place des bénévoles dans cet écosystème festivalier et leur importance pour la gestion du festival, mais aussi divulguer les conflits ou les tensions qui peuvent émerger entre les nombreux acteurs. Ces conflits entre partenaires se révèlent par les mots utilisés, voire le boycott d'un lieu ou d'un événement ou les représailles mises de l'avant par un groupe pour défendre une position. Il s'agit également de déterminer de quelle manière le festival réagit au niveau de l'enjeu de sécurité. Nos analyses permettent aussi de dévoiler les réussites, lorsque l'entraide bénéficie à tous, révélés par des actions conjointes, des discours positifs ou des gestes réconciliateurs les uns à l'égard des autres.

La présentation des données se fait sous forme de matrices (c'est-à-dire des tableaux), de schémas ou de modèles sur un horizon qualitatif qui oscille entre l'acceptation et la critique pure. Le format de présentation sélectionné vise à répondre aux questions de recherche. Outre la chronologie des événements (données nominales) et les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV (données documentaires), les données sont exposées au travers de l'évolution de la relation entre le festival et l'État québécois, ainsi qu'entre le festival et les acteurs participant à la même idée de travail.

#### 4.4 Synthèse des résultats et/ou recommandations

La période couverte par notre thèse concerne les quinze éditions de l'IAV. En vue de respecter la chronologie des événements, nous analysons une édition après l'autre, ce qui permet de faire des suivis adéquats dans certains dossiers délicats ou plus politisés du festival. Après l'analyse globale de cette période temporelle, nous présentons une brève synthèse des facteurs qui nuisent ou qui contribuent à son institutionnalisation. Cela permet de mettre en valeur les principaux acteurs, leurs décisions, les réseaux d'alliance et de collaboration, ainsi que les actions entreprises qui sont nécessaires, voire essentielles, pour la poursuite du festival. Enfin, nous discutons de l'état de la relation entre le festival et l'État, de même que de la relation entre le festival et les acteurs, sans oublier l'impact ou l'influence de chacun des six sous-angles, en vue de déterminer ce qui concourt à l'institutionnalisation de ce festival.

Notre recommandation principale est donc de continuer nos analyses pour ce festival pour les années subséquentes, de 2009 à nos jours. Fort de ces avertissements, ces intuitions et de la

pertinence de la presse comme l'un des fondements principaux pour écrire l'histoire des temps récents, nous avons démontré dans ce chapitre l'importance que peut avoir une recherche qualitative simple pour mieux comprendre les facteurs d'institutionnalisation d'un festival de musique au Québec. Le prochain chapitre présente les résultats de la recherche découlant de l'analyse qualitative des données documentaires, au moyen du programme NVivo.

## CHAPITRE 5

### LES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats sur les facteurs contribuant ou non à l'institutionnalisation d'un festival de musique, l'IAV de Trois-Rivières, suivis de leur analyse et interprétation<sup>1149</sup>, selon deux angles, soit : 1) la relation entre le festival et l'État, sur le plan des sous-angles politique, juridique et économique. Il s'agit d'une relation hiérarchique dans laquelle la municipalité, le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral jouent un rôle selon les différents enjeux concernés; et 2) la relation entre le festival et les acteurs participants à une même idée de travail, sur le plan des sous-angles artistique, culturel et administratif. Le chapitre se termine par la synthèse des résultats.

#### 5.1 Une relation politique tumultueuse

Les résultats portant sur le sous-angle politique semblent indiquer une relation ambiguë entre l'IAV et les différents paliers gouvernementaux, tant au niveau municipal (local), provincial que fédéral. Alors que l'IAV a beaucoup d'attentes envers les politiciens pour obtenir leur reconnaissance et leur financement, les gouvernements, surtout provinciaux et fédéraux, ne montrent pas beaucoup d'intérêt envers ce festival régional. D'autre part, la relation entre le festival de Trois-Rivières et les instances politiques sont souvent positives et plutôt concluantes, même si certaines tensions existent au cours des quinze premières années d'existence de l'IAV qui parsèment son chemin d'embûches. La présentation débute par l'analyse et l'interprétation des résultats portant sur la relation entre le festival et la municipalité. Nous explorons ensuite la relation entre le festival et les autres acteurs du milieu, ainsi que les citoyens, d'un point de vue local. Nous enchaînons avec la relation entre le festival et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Enfin, nous terminons avec la relation ambiguë entre le festival et le gouvernement d'Ottawa.

---

<sup>1149</sup> Si les sources documentaires sont basées sur l'interprétation journalistique, il n'y a aucune raison de croire que les journalistes n'ont pas rapporté les faits au sujet de l'IAV.

### 5.1.1 Au niveau municipal : une relation amour/haine avec la Ville de Trois-Rivières

La relation entre l'IAV et la Ville de Trois-Rivières témoigne d'une fidélité à toute épreuve malgré les différents observés au cours des années. Étant donné que c'est la Ville de Trois-Rivières qui crée la Corporation du festival, en 1993, cette filiation permet de développer, au fil du temps, un attachement certain, un respect relatif ainsi qu'une responsabilité de la part de la municipalité envers ce festival. Cette relation témoigne d'un engagement afin qu'il atteigne ses objectifs et sa maturité, voire qu'il s'institutionnalise, en devenant un « lieu de rencontre international de cette discipline »<sup>1150</sup> qu'est l'art vocal. Toutefois, leur relation n'est pas toujours harmonieuse ni cordiale, oscillant entre l'amertume et la gratitude. Voici maintenant la présentation de la liste de leurs principaux différents.

#### 5.1.1.1 La tension monte entre « les deux solitudes »

La production de concerts originaux par l'IAV de Trois-Rivières crée parfois des conflits locaux. En juillet 2004, l'éditorialiste du quotidien *Le Nouvelliste*, Jean-Marc Beaudoin, est présent lors du cocktail avant la première médiatique pour le dévoilement de la programmation complète de la 12<sup>e</sup> édition du festival de musique. Une grande partie du gratin trifluvien est conviée « pour péter de la broue, se raconter des histoires, s'envoyer des faux sourires et s'épier pour savoir qui jase avec qui », mais le spectacle à réparer est, selon Beaudoin, deux solitudes. Pour sa part, dans le livret de sa pièce, le directeur artistique du festival Robert Aubin, publie : « la musique a permis la communication, voire la communion entre les hommes de bonne volonté »<sup>1151</sup>.

Le journaliste parle des « deux solitudes » au sein du conseil municipal, car il y existe une division qui ne va pas en s'atténuant, soit deux clans divisés entre celui du maire et celui formé par Alain Gamelin, Jean-François Caron, André Noël ou René Goyette. Quand tout va prendre fin dans une semaine, « peut-être l'Afrique, l'Europe et l'Amérique seront plus que jamais rapprochées dans le cœur des gens »<sup>1152</sup>, mais aucune chance que cela ne survienne au sein du conseil municipal. Selon Beaudoin, aucune probabilité de paix ni à court ni à moyen terme : « Un tel œcuménisme ne se produira pas »<sup>1153</sup>. Ayant reçu plusieurs commentaires incisifs, les camps vont se retrancher d'ici l'élection de novembre 2005. L'éditorialiste termine en écrivant, d'un ton

<sup>1150</sup> LE TRIFLUVIEN. « Le Festival international de l'art vocal – Profil d'un organisme culturel », *Le Trifluvien, bulletin municipal d'information*, vol. 8, no 2 (mai 1997). C'est le premier article récapitulatif de l'histoire de l'IAV.

<sup>1151</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « De Kassa à Guernica », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1152</sup> *Ibid.*

<sup>1153</sup> *Ibid.*

humoristique mais très politique, en faisant référence au principal spectacle régional produit par le festival pour l'édition à venir : « On est loin de Kassa. Ce serait plutôt Guernica »<sup>1154</sup>.

#### 5.1.1.2 Pour davantage de collaboration

Lors de la treizième édition du festival, la situation se complexifie. Un conflit politique résulte de la non-disponibilité de certains documents d'organismes paramunicipaux, dont ceux de l'IAV. Le 29 mars 2005, le conseiller municipal Alain Gamelin s'adresse directement à la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, pour qu'elle intervienne dans le dossier<sup>1155</sup>. Le conseiller suggère une révision ou des amendements à la Loi des cités et villes du Québec. Il signe une lettre au nom de sept autres conseillers municipaux, mais aussi pour les autres municipalités dans le cas où le vérificateur général (VG) refuse de rendre disponible des documents au-delà de son rapport annuel. Même si ce litige est relié principalement aux recommandations concernant l'aéroport trifluvien, Gamelin dépose une plainte à la Commission d'accès à l'information. Le conseil municipal demande à l'unanimité le dépôt de mémoires de vérification de plusieurs organismes. De son côté, le maire Yves Lévesque fait des allusions à plusieurs reprises à des irrégularités commises à la Corporation de développement culturel, où siège Gamelin, en faisant référence au changement du contexte fiscal de la salle Thompson et de la Maison de la culture, en lien avec la TPS et la TVQ. L'entente conclue fait économiser des millions à la ville, selon le conseiller. Les élus veulent en savoir davantage sur les plans de développement de ces organismes, leurs projets d'avenir, leurs difficultés, etc. Or, Gamelin déplore que la Société de développement économique de Trois-Rivières ne figure pas parmi les organismes rencontrés : la Corporation de l'Île Saint-Quentin, la Société protectrice des animaux de la Mauricie, l'Office de tourisme et des congrès, la Corporation de développement culturel, l'IAV, la STTR et l'Aéroport de Trois-Rivières.

Dans ce dossier, il faut attendre jusqu'en janvier 2006 pour que la Commission d'accès à l'information du Québec, par la voix de la commissaire Diane Boissinot, donne raison à Gamelin<sup>1156</sup>. Elle ordonne au responsable de l'accès à l'information de la Ville de Trois-Rivières,

---

<sup>1154</sup> *Ibid.* Dans la sous-section artistique, nous aurons l'occasion de revenir en détails sur la saga du spectacle « Kassa », qui va entacher pendant quelques années les relations entre le festival d'été et le conseil municipal de Trois-Rivières.

<sup>1155</sup> Louise PLANTE. « Gamelin se plaint du vérificateur général – Il écrit à la ministre des Affaires municipales au sujet de la non-disponibilité de certains documents », 30 mars 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>1156</sup> Martin FRANCOEUR. « Alain Gamelin avait raison », 27 janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.

Cet article retrace la chronologie complète des événements entre le 20 août 2004 et le 26 janvier 2006.

maître Gilles Poulin, de donner suite à la demande du conseiller municipal de rendre public le mémoire de vérification de l'IAV<sup>1157</sup>.

Le journaliste François Houde rapporte qu'il n'y a pas de mauvaise volonté, étant donné que le maire appuie le festival, mais que « ça prendrait des directives aux services publics pour faciliter les choses. L'art vocal est l'événement fort de Trois-Rivières et ça ne s'est pas reflété de la part des partenaires municipaux »<sup>1158</sup>. Malgré la présence d'un coordonnateur attiré par la Ville pour faciliter les choses, il reste encore plusieurs irritants à éliminer. Guy Mercure, le DG de l'événement, reçoit l'approbation du président à ce sujet, surtout que le festival n'est pas à sa première édition, ce qui devrait témoigner de certains acquis sur le plan de la collaboration<sup>1159</sup>.

Pour Ginette Gagnon, également journaliste au quotidien *Le Nouvelliste*, il ne fait pas de doute que ce « Festival », avec un grand F, « est appelé à un bel avenir et qu'il a redonné le goût du centre-ville à bien du monde, mais son développement devra reposer sur une meilleure chimie municipale et sur un appui financier des gouvernements supérieurs digne de ce nom »<sup>1160</sup>. La veille, à l'heure des bilans de l'édition 2005, on sent de la désillusion : « Amertume parce que le Festival ne se sent pas appuyé comme il le devrait : la Sécurité publique qui a multiplié les irritants au lieu de faciliter les choses aux organisateurs... »<sup>1161</sup>. Selon elle, l'Office de Tourisme peut également publiciser un peu plus fort le « Festival », la ville peut imposer un calendrier estival d'activités pour éviter qu'ils se nuisent les uns les autres<sup>1162</sup>. Par ailleurs, elle reste abasourdie que l'événement se déclare insatisfait de l'appui municipal, car le Festival « fait la fierté des Trifluviens »<sup>1163</sup>. Pour cette raison, « au contraire, on devrait [lui] dérouler le tapis rouge »<sup>1164</sup>. Selon elle, ce n'est pas une question d'argent, mais de coordination, de solidarité et de volonté politique. La fusion municipale doit faciliter les choses. « Or, on constate que la capitale nationale du chômage s'offre toujours le luxe de travailler en silos »<sup>1165</sup>. Personne ne demande un traitement

---

<sup>1157</sup> Il aurait dû avoir accès aux rapports du vérificateur général après sa demande formelle.

<sup>1158</sup> François HOUDE. « Un bilan parfait... ou presque – Succès sans précédent pour la 13<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal », 13 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 35.

<sup>1159</sup> *Ibid.*

<sup>1160</sup> Ginette GAGNON. « Tous derrière le Festival », 13 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>1161</sup> *Ibid.*

<sup>1162</sup> Durant la semaine qui lui est consacrée, l'IAV est en compétition avec d'autres événements tels que Les Coureurs des bois de Pointe-du-Lac et l'Expo de Trois-Rivières. Des équipements prêtés à l'un faisaient défaut à un autre.

<sup>1163</sup> Ginette GAGNON. « Tous derrière le Festival », 13 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>1164</sup> *Ibid.*

<sup>1165</sup> *Ibid.*

de faveur pour l'IAV, mais que « tous les événements qui sont de nature à nourrir l'économie locale [se déploient] sous les meilleurs auspices, avec le maximum de facilités, de complicités. Après tout, le défi est commun à tous et il s'appelle développement économique »<sup>1166</sup>.

#### 5.1.1.3 Les conséquences d'un dialogue de sourds

Parmi les nombreux irritants de 2005, certains éléments passent inaperçus des publics, comme la technique entourant la préparation et la promotion de l'événement. Guy Mercure avoue qu'ils ont des ennuis du début des préparatifs jusqu'à la fin du festival. Il raconte perdre deux jours pour régler des problèmes de manque de coordination entre les différents services de la ville : « Nous avons connu des difficultés majeures cette année qui ont nui à l'événement »<sup>1167</sup>. Il déplore un manque de collaboration de la part des différents services, dont la Société de développement commercial (SDC) et l'Office de tourisme et des congrès de Trois-Rivières. Guy Mercure renchérit : « Il faut que des directives soient données aux services publics, que l'on dise que l'IAV est maintenant un cheval de bataille et qu'il faut en faire la promotion »<sup>1168</sup>. Comme Gagnon, il suggère aussi que la Ville échange avec les organisateurs d'événements afin d'établir un calendrier des festivités, ce qui éviterait un manque de matériel. Le maire se défend en affirmant qu'il n'est pas au courant des détails. Tout ce qu'il veut c'est simplifier la vie de tout le monde, car il ne faut pas oublier que « cet événement arrive dans un centre-ville qui est déjà très achalandé. On fait des corrections d'année en année »<sup>1169</sup>. À l'été 2005, l'achalandage est intense en raison de la température clémente et la réponse du maire est : « On va continuer de lui donner un appui sans réserve. Ceux qui comparent ce qu'on fait pour l'International par rapport à ce qu'on fait par exemple pour le Grand Prix, ce sont les médias, ce n'est pas moi. Je ne veux pas comparer, je veux les aider tous les deux »<sup>1170</sup>.

La directrice générale de l'Office du tourisme, Marilie Laferté, ne souhaite pas commenter les propos du maire, en préférant attendre le retour des vacances du président du CA, Patrick Charlebois, afin de faire un bilan de leurs interventions. Du côté de la SDC, la présidente du CA, Annie Villemure, rappelle que, depuis deux ans, ils ont une position claire : ils ne financent plus

---

<sup>1166</sup> *Ibid.*

<sup>1167</sup> Lyne VALLIÈRES. « Des embûches qui passent inaperçues – L'International de l'art vocal présente des résultats positifs », 16 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>1168</sup> *Ibid.*

<sup>1169</sup> *Ibid.*

<sup>1170</sup> *Ibid.*

d'événements. Ses membres indiquent qu'ils préfèrent investir dans le développement économique et dans la venue de nouveaux commerçants au centre-ville. La brigade urbaine contribue également de manière significative en communiquant des informations aux touristes. « Il ne faut pas croire que tous les visiteurs viennent au centre-ville strictement pour l'art vocal »<sup>1171</sup>. De plus, normalement, la rue des Forges est fermée le samedi, alors qu'ils en assurent la sécurité durant la semaine<sup>1172</sup>. La présidente indique également qu'aucune demande particulière n'est formulée par la direction à l'intention de son organisme. Le véritable problème, selon elle, réside dans les difficultés de communication qui existent entre les divers organismes. À ce sujet, la Ville peut « faire preuve de plus de leadership » dans ce dossier afin d'assurer un lien entre le festival et les organisations susceptibles de l'aider; un leadership pour coordonner les activités des divers intervenants entre eux. Y a-t-il un ou plusieurs répondants afin d'établir la communication entre les divers intervenants ? Villemure souhaite être mise en courant de ce qu'on espère d'eux et voir dans quelle mesure la SDC peut aider : « Je suis très favorable à l'International de l'art vocal qui est un événement majeur dont la qualité s'améliore constamment. Les gens d'affaires aussi y sont favorables et sont contents de la façon dont les choses se déroulent »<sup>1173</sup>.

#### 5.1.1.4 Le pouvoir municipal, un monstre géant

En 2005, l'éditorialiste Jean-Marc Beaudoin rappelle que Trois-Rivières est la ville du Québec qui possède le plus d'organismes paramunicipaux; des entités qui assument des responsabilités qui pourraient être assumées par la ville ou par des organismes indépendants. L'idée de se dégager en partie de certaines responsabilités de gestion, comme le développement économique, touristique, culturel ou le transport en commun, ou même l'organisation d'événements, tels que l'IAV ou le GP3R, n'est pas mauvaise en soi et comporte un certain nombre d'avantages. Ces organismes ont un conseil d'administration, sont soutenus dans la plupart des cas par des bénévoles et, même, « une armée de bénévoles »<sup>1174</sup>, mais les salaires et les conditions consentis à leurs employés sont inférieurs à ceux que devrait verser la ville si elle en assumait la responsabilité. Le dernier rapport du vérificateur général, Jean-Yves Martin, indique les limites dangereuses d'une telle formule et les possibles risques de dérapage. Il ne faut pas utiliser ces organismes pour « faire indirectement ce que l'on ne peut faire

<sup>1171</sup> François HOUDE. « Un manque de communication – La SDC réagit aux propos de Guy Mercure », 15 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 16.

<sup>1172</sup> Cela n'est pas gratuit, il fallait payer les employés. C'est un apport considérable sachant que la SDC est un OSBL qui fonctionne avec un petit budget et qui arrive à peine à faire ses frais.

<sup>1173</sup> *Ibid.*

<sup>1174</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « La pointe d'un iceberg ? », 9 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.

directement »<sup>1175</sup>. C'est la principale recommandation du rapport du vérificateur général, de faire une enquête plus poussée sur la SDÉ, dont le maire est le président<sup>1176</sup>.

#### 5.1.1.5 Le problème de la transparence

Certaines organisations locales font preuve de peu de transparence. Même des élus, tels que des conseillers municipaux, sont incapables d'obtenir certaines informations, dont leur rapport financier annuel. Sous prétexte qu'ils sont considérés comme des organismes privés à but non lucratif, même la Loi d'accès à l'information ne peut être invoquée pour les forcer à le publier<sup>1177</sup>. Mais lorsque la Ville verse 1,8 millions à la SDÉ, soit les deux tiers de son budget, ce n'est pas semi-privé. Le contribuable doit faire confiance aux personnes nommées par la ville qui siègent sur les CA. Toutefois, ces nominations demeurent partisans, politiques ou basées sur le copinage : « Plusieurs organisateurs politiques du maire siègent ou président de tels organismes. À Trois-Rivières, où l'on détient le record du nombre d'organismes paramunicipaux, c'est 22 millions qui échappent maintenant au regard critique. C'est beaucoup d'argent »<sup>1178</sup>.

#### 5.1.1.6 Une mésentente de plus en plus politique

Le journaliste Stéphan Frappier suggère que la Ville de Trois-Rivières « démontre un peu plus de solidarité envers son événement estival par excellence »<sup>1179</sup>. Le problème n'est pas la subvention de 145 000 \$ à l'IAV qui semble suffisante, mais les instances municipales qui ratent souvent de belles occasions de faire preuve d'un peu plus de considération ou de collaboration envers l'événement. Par exemple, les élus ne se sont pas objectés de la décision de couper une journée lors de la dernière édition, au profit de la Fête du Canada. « Nommez-moi une ville au Québec qui coupe dans l'une de ses principales attractions estivales pour permettre à ses citoyens de célébrer leur fierté d'être canadien. Pas une ! Pourquoi Trois-Rivières ? »<sup>1180</sup>.

En réalité, selon le journaliste, il y a plus de considérations politiques qu'on pense dans ces dossiers. Comme il y a des dizaines d'événements en région, au cours de l'été, il est difficile pour un politicien d'en favoriser un au détriment d'un autre. Toutefois, il remet en question le fait que

---

<sup>1175</sup> *Ibid.* Par exemple, Jean-Marc Beaudoin est scandalisé par le contrat d'architecture accordé par la Ville à l'architecte Michel Pellerin au montant de 24 850 \$ mais finalement réglé 243 336,76 \$, sans aucune signature de contrat, par la Société de développement économique, pour une surveillance de travaux de près de 1,7 millions de dollars pour un immeuble dont la SDÉ n'est pas propriétaire.

<sup>1176</sup> La Ville de Trois-Rivières se soustrait à un appel de soumissions, nécessaire quand le montant dépasse 25 000 \$.

<sup>1177</sup> Comme, par exemple, dans le cas du Festival Danse Encore.

<sup>1178</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « La pointe d'un iceberg ? », *Op. cit.*

<sup>1179</sup> Stéphan FRAPPIER. « Où s'en va l'Art vocal ? », 26 novembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>1180</sup> *Ibid.*

la Ville refuse de dévoiler le contenu du mémoire de vérification évaluant les impacts de chaque manifestation : « [C'est] sûrement pour préserver une certaine latitude politique »<sup>1181</sup>. Il est toutefois plus facile de s'appuyer sur ces données pour donner davantage de moyens aux événements qui ont les meilleures retombées pour la région. L'IAV y voit également des améliorations à apporter, comme trouver une solution pour rentabiliser la vente des laissez-passer. « L'été dernier, les bracelets circulaient à qui mieux-mieux ! »<sup>1182</sup>. Pour le journaliste Stéphan Frappier, les considérations politiques doivent être laissées de côté; cette « guerre politique de coulisses qui ne sert qu'à envenimer les choses »<sup>1183</sup> doit cesser. Puisque les élections municipales sont passées, il faut amener à maturité « notre ado d'événement »<sup>1184</sup>.

#### 5.1.1.7 Nominations partisans

S'appuyant sur l'autobiographie de l'ex-maire de New York, le maire Yves Lévesque défend ses nominations partisans, en parlant de la compétence des personnes attirées aux CA par la ville, en vue d'« asseoir un pouvoir qui ne souffrira plus de contradictions »<sup>1185</sup>. Il n'est pas le premier à vouloir s'entourer d'alliés sûrs à de tels postes stratégiques. Toutefois, avec « le dernier coup de cravache »<sup>1186</sup> qu'il a donné à l'IAV, avec ses prises de position, va-t-il un peu trop loin avec son désir de tout contrôler ? Si Jean Aubé indique son désir de quitter son poste, ce n'est pas tout le monde qui cherche à le quitter, « [s]ans compter qu'il est clair que les jours du directeur général Guy Mercure sont comptés. Le déficit de 32 000 \$ de cet été n'explique pas tout »<sup>1187</sup>.

Le 10 décembre 2005, une caricature est publiée dans *Le Nouvelliste* à ce sujet, relevant tout le malaise derrière cette pression pour une démission forcée du DG de l'IAV :

---

<sup>1181</sup> *Ibid.*

<sup>1182</sup> *Ibid.*

<sup>1183</sup> *Ibid.*

<sup>1184</sup> *Ibid.*

<sup>1185</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Puisque Rudy Giuliani le dit dans *Leadership* », 7 décembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1186</sup> *Ibid.*

<sup>1187</sup> *Ibid.*



Caricature 1. Il semble que les jours du directeur général de l'IAV soient comptés.

Même si le maire prévient, le soir de sa victoire écrasante, en novembre 2005, qu'il ne désire pas rallier ses opposants ou les hésitants, il ne cherche pas non plus à répondre à leur appel. Doivent-ils traverser un « long purgatoire » en s'abstenant de siéger sur des CA durant le mandat du maire ? Jean-Marc Beaudoin croit que l'effritement de l'opposition autorise Yves Lévesque à installer une domination sans ombre sur la ville. En appui aux propos du maire, un article du quotidien *Le Nouvelliste*, sur la même page, précise que le taux de vacances du centre-ville est historiquement bas, ce qui confirme la notoriété du centre-ville, selon la SDC. À l'époque, les

principaux motifs des visites au centre-ville sont le magasinage et le lèche-vitrine (48 %), le divertissement (20 %) et le travail (19 %) <sup>1188</sup>.

« Vendetta politique ou pas, ce qui se passe actuellement dans les coulisses de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières risque de laisser des traces » <sup>1189</sup>. Selon Stéphan Frappier, Guy Mercure sera congédié dans quelques semaines. Il faut soupeser s'il s'agit du bon geste à poser. Cependant, selon lui, il faut également changer la tête dirigeante du CA si c'est l'administration de l'événement qui fait défaut. « Évidemment, le maire de Trois-Rivières préférerait recevoir sa démission » <sup>1190</sup>, car cela lui évite de verser les trois mois de salaires prévus en cas de bris de contrat. Toutefois, l'actuel DG de l'IAV, alors parti en vacances dans le Sud pour un mois et demi, n'a pas l'intention de démissionner. Le temps de retrouver un remplaçant, il y a beaucoup de rattrapage à faire pour l'organisation, car « la majorité des festivals au Québec planchent déjà sur leur prochaine programmation » <sup>1191</sup>.

À l'automne 2005, il est urgent de confirmer la personne à la direction générale de l'IAV, car l'organisme doit prendre plusieurs décisions en très peu de temps : déterminer l'emplacement de la scène principale, choisir une nouvelle formule pour empêcher les festivaliers de transférer les bracelets, développer le concept des ensembles vocaux dans les autobus <sup>1192</sup>, etc. Peut-être que le successeur est déjà au travail, car « le nom de Stéphane Boileau revient souvent dans les discussions » <sup>1193</sup>.

#### 5.1.1.8 Le calendrier estival

Au cours de l'été 2005, plusieurs discussions sont à l'effet de déplacer l'IAV un peu plus loin dans le calendrier ou, même, la possibilité de le tenir en même temps que le Grand Prix. « Est-ce sérieux ? Espérons que non. Est-ce qu'on présenterait le Festival de jazz en même temps que le Grand Prix de Montréal ? » <sup>1194</sup>. On ne réunit pas deux événements qui, en principe, ont le potentiel de se tenir seul. Sauf si l'on mise sur l'ajout de l'un pour justifier l'investissement fait à l'autre. À la fin de son article, le journaliste formule une suggestion à l'IAV : « Espérons maintenant que les

---

<sup>1188</sup> *Ibid.*

<sup>1189</sup> Stéphan FRAPPIER. « Une question de temps ! », 10-11 décembre 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>1190</sup> *Ibid.*

<sup>1191</sup> *Ibid.*

<sup>1192</sup> *Ibid.*

<sup>1193</sup> *Ibid.* Au moment de l'article, ce projet reçoit un prix de la nouveauté de l'année au Québec.

<sup>1194</sup> *Ibid.*

nouveaux dirigeants de l'Art vocal auront le réflexe de les inviter [la cinquantaine de musiciens amateurs du Grand orchestre de la Mauricie qui accompagnent Florent Vollant] sur la scène des chorales lors de la prochaine édition »<sup>1195</sup>. Or, toujours selon le journaliste, les différends sont tels entre l'IAV et le maire Lévesque (ex. : sélection des représentants de la Ville sur le CA du festival, octroi de contrats ou sommes accordées aux organismes culturels municipaux), que le contexte politique marqué par la partisanerie se voit attribué le *Prix citron*, en raison de : « tout ce qui se passe à l'International de l'art vocal actuellement et qui risque de nuire à l'un des plus beaux événements présentés en région »<sup>1196</sup>.

En fin d'année 2005, trois journalistes du quotidien *Le Nouvelliste* résument la vie artistique en Mauricie. « L'irritant de l'année »<sup>1197</sup> fait l'unanimité : « Toute cette « guéguerre » politique entre l'IAV et le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque » (Stéphan Frappier); « Culture et politique, quel mariage irritant, auquel la compétence n'est pas toujours conviée d'ailleurs » (Linda Corbo); « La pollution. Celle du domaine de la culture et des arts par la politique à Trois-Rivières. Les arts ont besoin d'air pour s'épanouir et l'air vicié de la politique leur est très néfaste » (François Houde). Dans une autre publication, outre la mention d'honneur à Fred Pellerin, le conteur de Saint-Élie-de-Caxton, pour ses livres et son dernier spectacle, Robert Aubin souhaite la création dans « une ville d'histoire et de culture » d'un poste de directeur.trice artistique :

Un poste « apolitique » un peu à l'image d'un poète ou d'un compositeur en résidence. Quelqu'un à qui l'on donnerait le temps et les moyens de penser un développement harmonisé des richesses culturelles que recèle Trois-Rivières et de le promouvoir à l'extérieur.<sup>1198</sup>

#### 5.1.1.9 La cause de tous les maux

En région, les intervenants du monde culturel se connaissent parfois personnellement, ils s'apprécient mutuellement, et les médias rendent compte de cette proximité : « L'IAV sera évidemment sur la sellette dans les prochaines semaines »<sup>1199</sup>. Guy Mercure devra-t-il quitter son poste à la direction de l'événement ? Tout le monde sait que Lévesque veut qu'il s'en aille. Il aurait

<sup>1195</sup> *Ibid.*

<sup>1196</sup> *Ibid.*

<sup>1197</sup> Stéphan FRAPPIER. « Souhais pour 2006... », « La vie artistique en Mauricie en 2005 », 31 décembre 2005 et 1<sup>er</sup> janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>1198</sup> LE NOUVELLISTE. « Robert Aubin, directeur artistique de l'International de l'art vocal : De 2005... Pour 2006... », 31 décembre 2005 et 1<sup>er</sup> janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 6.

<sup>1199</sup> Stéphan FRAPPIER. « Les dossiers chauds de 2006 », 7-8 janvier 2006, *Le Nouvelliste*.

même demandé avant Noël une lettre de démission par l'entremise de Denis Simard, président du CA. Guy Mercure refuse et son renvoi « semble donc inévitable »<sup>1200</sup>. Peut-être que le départ forcé de Guy Mercure peut en provoquer d'autres, selon Frappier. Chose sûre, il ne reste pas beaucoup de temps à l'organisation pour préparer l'édition 2006. Dans ce contexte, est-ce que Mercure sera en poste une année de plus ?

Selon Denis Simard, Guy Mercure fait aussi souvent preuve de « manque de souplesse »<sup>1201</sup> et de « manque de diplomatie », en faisant référence à la sortie publique du directeur général qui reproche à la Ville et à certains organismes leur manque de collaboration. « Les relations étaient déjà compliquées, tout ça n'a fait que les complexifier »<sup>1202</sup>, selon le président du CA qui désire ramener l'harmonie entre les intervenants impliqués dans l'IAV : « En fait, ça toujours été mon objectif. Mais ce n'est pas toujours facile en tant que président d'aller s'asseoir avec la Ville, l'Office du tourisme ou la Fête du Canada parce qu'ils ne veulent plus rien savoir de votre directeur général »<sup>1203</sup>. Malgré tous les soupçons évoqués par divers acteurs dans les grands médias, Denis Simard affirme sérieusement qu'il n'y a rien de politique dans cette décision, que c'est « beaucoup plus profond que ça [...] je peux garantir que c'est complètement faux »<sup>1204</sup>. Deux semaines plus tard, il assure encore une fois à Stéphan Frappier qu'il n'y a absolument rien de politique dans ce changement. Le journaliste rappelle pourtant que Guy Mercure est un allié d'Alain Gamelin, reconnu comme « l'un des pires ennemis politiques du maire Lévesque »<sup>1205</sup>, sans oublier que Denis Simard est, quant à lui, l'organisateur de la dernière campagne électorale du maire.

« Le lien de confiance était rompu »<sup>1206</sup>. C'est en ces mots que Denis Simard s'exprime pour expliquer le renvoi du DG de l'IAV : « C'est un problème de souplesse, de doigté, de diplomatie, de communication. Il fallait toujours que j'intervienne dans les relations, par exemple, avec Fêtes Canada, les services de la Ville, l'Office de tourisme, la SDC du centre-ville, etc. C'est une accumulation de plusieurs choses »<sup>1207</sup>. Toutefois, le président admet que Guy Mercure travaille fort pour hisser l'événement à un niveau supérieur. Il précise que même si la rencontre du

---

<sup>1200</sup> *Ibid.*

<sup>1201</sup> Stéphan FRAPPIER. « Guy Mercure officiellement écarté », 20 janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. 22.

<sup>1202</sup> *Ibid.*

<sup>1203</sup> *Ibid.*

<sup>1204</sup> *Ibid.*

<sup>1205</sup> Stéphan FRAPPIER. « Stéphane Boileau succède à Guy Mercure », 2 février 2006, *Le Nouvelliste*, p. 41.

<sup>1206</sup> Réjean MARTIN. « Guy Mercure congédié », 21 janvier 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 3.

<sup>1207</sup> *Ibid.*

18 janvier ne permet pas de choisir un successeur par intérim, « il faudra cependant que ça se fasse avant la fin du mois de janvier »<sup>1208</sup>. Dans *Le Nouvelliste*, Jean Isabelle publie une autre caricature sur l'avenir incertain de l'IAV<sup>1209</sup> :



Caricature 2. Sous une forme humoristique, l'auteur souligne l'isolement de l'IAV.

#### 5.1.1.10 Un congédiement en règle ou un règlement de comptes ?

Le jeudi 2 février 2006, le CA de l'IAV confirme la nouvelle annoncée le 10 décembre 2005 dans *Le Nouvelliste* : Stéphane Boileau devient le nouveau directeur général. De son côté, ce dernier hésite avant d'accepter l'offre, en raison des problèmes « de politique » et « d'argent » qui

<sup>1208</sup> *Ibid.*

<sup>1209</sup> Jean ISABELLE. « Bon ! Astheure quelle direction on prend ? », 21-22 janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. 12.

affligent l'événement depuis plusieurs mois. « La décision de relever ce défi n'a vraiment pas été facile à prendre »<sup>1210</sup>. Il décide toutefois de faire le grand saut pour travailler main dans la main avec les bénévoles, les commanditaires, les services paramunicipaux et, surtout, les artistes d'ici ou d'ailleurs qu'il tient à mettre en évidence durant l'événement : « C'est avec vous et grâce à vous qu'on va assurer le succès de l'Art vocal »<sup>1211</sup>. Stéphane Boileau sait très bien que le défi est difficile à relever, en sachant qu'il doit composer avec un déficit budgétaire au départ. C'est pourquoi l'organisme cogne à la porte du maire pour essayer de « remettre le compteur à zéro » avant la prochaine édition<sup>1212</sup>. À ce sujet, le maire Lévesque affirme qu'il est prêt à tendre l'oreille. Avant de se prononcer, il veut avoir l'heure juste et « [sa]voir où s'arrête le compteur »<sup>1213</sup>.

L'un des administrateurs, Marc Brunelle, repousse toute accusation de nature politique pouvant justifier le congédiement de Guy Mercure : « Je peux vous assurer d'une chose, c'est que le conseil d'administration a évalué cette question avec justesse et impartialité. Et après avoir pris connaissance de tous les chiffres, on n'avait pas le choix d'en arriver à cette décision »<sup>1214</sup>. Stéphane Boileau rejette également les insinuations à saveur politique. Des rumeurs affirment que sa nomination est une récompense du maire qui a reçu son appui lors des dernières élections municipales. Or, l'expérience de Boileau parle d'elle-même : il fait ce métier depuis 15 ans, il a « 2 000 *shows* de programmés depuis le début de sa carrière »<sup>1215</sup>. C'est pourquoi il mentionne que c'est pour ces raisons qu'il obtient le poste.

Lors de la première conférence de presse, le nouveau DG mentionne qu'« [i]l faut arrêter la politisation de l'International de l'art vocal »<sup>1216</sup>, en faisant allusion à mots couverts au litige menant au congédiement de l'ancien DG. « L'implication de Guy Mercure à la campagne du conseiller municipal défait Alain Gamelin et son peu d'affinités avec le maire Yves Lévesque ne seraient aucunement étrangers à ce congédiement »<sup>1217</sup>. Stéphane Boileau entend travailler à finaliser l'édition 2006. Le défi lui semble réalisable. À la fin de son allocution, devant une foule

---

<sup>1210</sup> Stéphan FRAPPIER. « Un gouffre sans fond! Stéphane Boileau confirmé au poste de directeur général de l'International de l'art vocal », 3 février 2006, *Le Nouvelliste*, p. 34.

<sup>1211</sup> *Ibid.*

<sup>1212</sup> C'est le nouvel administrateur, Marc Brunelle, qui va au bâton en l'absence du président et du vice-président.

<sup>1213</sup> *Ibid.*

<sup>1214</sup> *Ibid.*

<sup>1215</sup> *Ibid.*

<sup>1216</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Boileau confirmé à la direction de l'art vocal », 4 février 2006, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1217</sup> *Ibid.*

composée de gens d'affaires et du milieu municipal trifluvien, il demande de scander la devise des Trois mousquetaires : « Tous pour un. Un pour tous »<sup>1218</sup>, afin de marquer l'importance du travail d'équipe dans l'organisation de l'IAV. De plus, lors de la conférence de presse, confirmant la nomination de Stéphane Boileau à titre de DG de l'IAV, plusieurs conseillers municipaux sont présents, selon le journaliste Roland Paillé : « Parmi les élus municipaux, on remarquait Guy Daigle, Michel Veillette, Monique Leclerc, Joan Lefebvre et Michel Bronsard »<sup>1219</sup>.

Selon le journaliste Stéphan Frappier : « Tout ça pour dire que ça prend du culot pour dire que les événements qui ont secoué l'International de l'art vocal au cours des dernières semaines n'avaient aucune connotation politique. On n'a quand même pas une poignée dans le dos ! »<sup>1220</sup>. Alain Gamelin prévoit les événements six semaines plus tôt<sup>1221</sup>, à savoir le renouvellement du mandat de Guy Mercure avant la campagne électorale municipale pour éviter que ce dernier ne se déclare victime de ses opinions dans les médias, ce qui aurait considérablement nuit à la réélection du maire, et qu'une fois les élections passées, le président Denis Simard serait mandaté pour « faire le ménage et jeter dehors »<sup>1222</sup> Guy Mercure, devenu *persona non grata*, bref le congédier. Cette situation ne signifie pas que Mercure n'a rien à se reprocher, car il manque de rigueur dans la gestion de l'événement. Toutefois, selon Stéphan Frappier, le maire Lévesque est plus crédible s'il montre aussi la porte au président Denis Simard, qui doit lui aussi répondre des états financiers de l'IAV. Mais, il ne le fait pas puisque c'est son principal organisateur politique.

Au final, ces enjeux politiques, cette « bouette » partisane selon l'expression de Stéphan Frappier, sont néfastes, mais n'enlèvent rien aux nouveaux administrateurs et au nouveau DG qui tentent « de sauver l'événement avec les moyens du bord »<sup>1223</sup>. La tempête, aussi inutile qu'elle l'a été, laissera-t-elle des marques ? Un jour, il faudra se rappeler que « la chicane politique dont a été victime l'International de l'art vocal [a] été beaucoup plus néfaste que bénéfique »<sup>1224</sup>.

---

<sup>1218</sup> *Ibid.*

<sup>1219</sup> Roland PAILLÉ. « Gens d'ici » (Stéphane Boileau), 4-5 février 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>1220</sup> Stéphan FRAPPIER. « Gamelin avait (encore) raison », 4-5 février 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>1221</sup> Réjean MARTIN. « La porte de sortie pour Guy Mercure – « Le prochain dg de l'International de l'art vocal sera Stéphane Boileau », prédit Alain Gamelin », 10 décembre 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>1222</sup> *Ibid.*

<sup>1223</sup> *Ibid.*

<sup>1224</sup> Stéphan FRAPPIER. « Shawinigan 1, Trois-Rivières 0 », 25 février 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

#### 5.1.1.11 Les rumeurs locales et les humeurs du maire

Selon plusieurs hypothèses, le maire Lévesque ne désire pas terminer son mandat. Beaucoup ne lui pardonnent pas de congédier autant de personnes compétentes. L'opposition n'existe plus, « comme le putsch de l'Art vocal, où les hésitants ou opposants ont été tassés, le maire a l'air désespéré, même désabusé »<sup>1225</sup>. En dépit d'avoir battu son adversaire Guy Julien aux dernières élections, la moitié des électeurs semble ne pas s'être prévalu de son droit de vote, car le maire Lévesque n'est réélu que par le tiers des électeurs inscrits : « Il a été confronté à un mur d'indifférence »<sup>1226</sup>. S'ajoute la « languissante enquête de la Commission des affaires municipales, beaucoup plus longue que prévue, ce qui n'est pas bon signe »<sup>1227</sup>. On le soupçonne aussi de vouloir poser sa candidature comme député du Parti conservateur fédéral dans Berthier-Maskinongé<sup>1228</sup>. Enfin, soulignons que le maire de Trois-Rivières semble éprouver des difficultés de communication avec certains journalistes. À cet effet, il se voit décerner – mention restée anonyme – le *Prix citron* pour avoir *blasté*<sup>1229</sup> *Le Nouvelliste* durant la conférence de presse de l'IAV, qui annonce la venue de Simple Plan, en 2006 :

C'était vraiment pas la place. Et non, M. le maire, je n'étais pas présent à ce point de presse. Pour la simple et bonne raison que nous avons reçu la convocation le matin même de la conférence. Discutable façon de convoquer les journalistes, surtout qu'on sait qu'un membre du conseil d'administration de l'événement occupe une place importante dans un média de la région.<sup>1230</sup>

#### 5.1.1.12 Une décision fort attendue – Alain Gamelin obtient gain de cause

En mars 2006, la requête d'Alain Gamelin obtient gain de cause. Le VG de Trois-Rivières, comme ses homologues, doit remettre au greffier et responsable de l'accès à l'information tout document faisant l'objet d'une demande d'accès<sup>1231</sup>. La commissaire Diane Boissinot rend sa décision le 26 janvier et la version écrite de son jugement fait jurisprudence, rendue par écrit le 17 mars. Selon elle, la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des

<sup>1225</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Les illusions perdues », 16 mars 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>1226</sup> *Ibid.*

<sup>1227</sup> *Ibid.*

<sup>1228</sup> Yves Lévesque reste en poste comme maire jusqu'en décembre 2018, annonçant son départ précipité pour des raisons de santé. Il était en politique municipale depuis novembre 1994, alors qu'il est devenu conseiller pour Trois-Rivières-Ouest. Il devient candidat pour le Parti conservateur du Canada (PCC) lors des élections fédérales d'octobre 2019 et de septembre 2021. Défait à deux reprises, il est déjà confirmé comme candidat PCC pour une troisième fois.

<sup>1229</sup> LE NOUVELLISTE. « Prix citron : Yves Lévesque », 22 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>1230</sup> *Ibid.*

<sup>1231</sup> Martin FRANCOEUR. « Le vérificateur doit fournir ses rapports », 13 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 5.

renseignements personnels a prépondérance sur la Loi sur les cités et villes. Cette question est confirmée par la Cour suprême du Canada dans l'arrêt *Macdonell c. Québec* (2002). La décision, qui tient en une quinzaine de pages, donne raison à Alain Gamelin<sup>1232</sup>.

L'éditorialiste Jean-Marc Beaudoin semble satisfait de la décision visant à réduire l'opacité du processus de production des documents municipaux sur les organismes ou corporations paramunicipales subventionnés par la ville. À Trois-Rivières, c'est plus de 22 M \$, soit environ 15 % du budget municipal, qui échappe au contrôle des citoyens<sup>1233</sup>. Selon lui, on peut comprendre que certaines organisations indépendantes, comme le festival *Danse Encore* ou le Festival international de la poésie (FIP) ne veulent pas dévoiler leurs comptes publiquement, pour la simple raison qu'ils touchent une subvention municipale. Toutefois, il croit que cela devrait devenir obligatoire lorsqu'on parle de l'IAV, la CDC, la SDÉ, la STTR, l'aéroport, etc.

À la veille de l'édition 2006, « plusieurs inquiets se croisent encore les doigts »<sup>1234</sup>. Le maire Lévesque questionne l'éditorialiste Jean-Marc Beaudoin à savoir s'il croit que la 14<sup>e</sup> édition va bien fonctionner, ce qui trahit son incertitude. Bien qu'il soit normal d'entretenir des doutes lorsqu'on investit autant de financement et d'efforts, tout insuccès peut avoir des répercussions politiques. « Si l'International se plantait, le maire le premier en aurait été tenu responsable pour avoir *putsché* [sic] la majorité des membres du conseil d'administration de l'International qui refusaient de congédier l'ancien directeur général Guy Mercure, cela à quelques mois de la tenue de l'événement »<sup>1235</sup>. Une telle situation peut lui être reprochée, soit d'être irresponsable et de manquer de jugement dans le choix d'embaucher Stéphane Boileau, un hyperactif, comme le maire selon le journaliste. Denis Simard peut aussi être accusé de politiser l'organisation du festival. Comme il est un proche du maire en étant son organisateur politique, on peut le pointer du doigt. Le journaliste rassure le maire en disant que la programmation « était vraiment excellente » et que l'événement est un succès. Quant à la direction de l'IAV, elle n'attend pas la fin de l'édition 2006 « pour en tirer l'évidente conclusion : c'est un succès sans précédent »<sup>1236</sup>. Celui-ci ne signifie pas que tout est parfait, qu'il n'y a pas d'améliorations à apporter ou des choses à corriger, des

---

<sup>1232</sup> *Ibid.*

<sup>1233</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Une brèche à élargir », 14 avril 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>1234</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International est relancé », 8-9 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1235</sup> *Ibid.*

<sup>1236</sup> *Ibid.*

habitudes à recréer, mais le festival réagit rapidement en vue de solutionner des problèmes liés à la collaboration avec la Ville de Trois-Rivières :

Il faut dire que l'organisation du festival a pu profiter d'une forte collaboration des différents services municipaux, une collaboration qui avait été lamentable l'an dernier, au point que Guy Mercure s'était demandé si on n'avait pas fait exprès, si on n'essayait pas de torpiller l'International. On ne saura jamais. Ça suffit. Je suis déjà parti m'étourdir à l'International.<sup>1237</sup>

Face au succès de l'édition 2006 de l'IAV, Jean-Marc Beaudoin précise que personne ne veut « trancher la tête »<sup>1238</sup> de Stéphane Boileau, ne souhaite le départ du nouveau DG, ni manifester dans les rues pour ramener Guy Mercure, l'ancien directeur général, même si ce dernier se décrit parfois, selon l'opinion publique dans les médias, tel un « expatrié politique »<sup>1239</sup>.

Par contre, le contexte politico-partisan laisse une forte amertume dans l'esprit de certains citoyens, dont voici deux exemples : 1) Nicole Chiasson se demande ce qui arriverait si les journalistes faisaient un autre sondage sur l'amour des citoyens trifluviens envers leur maire. Pour elle, sa réponse changerait certainement. Le maire Yves Lévesque commence à la « décevoir énormément » en augmentant les taxes alors qu'il aurait pu prendre l'argent qu'il va faire en mettant le ramassage des vidanges aux deux semaines, ce qui est très bien, ou ne pas enlever la neige sur certains trottoirs, ou encore en forçant les propriétaires à fournir des bacs de recyclage à leurs locataires, mais en leur faisant payer. La Ville aurait dû fournir ces bacs gratuitement grâce à l'économie des vidanges. Après avoir parlé de l'obligation de vider les fosses septiques aux deux ans (90 \$), elle termine avec l'ultime question qui connote politiquement le festival en en faisant la question de l'urne : « Une question monsieur le maire : pourquoi moi qui paie des taxes à Trois-Rivières, je payerais le même prix pour les spectacles du Festival de l'art vocal que la personne qui vient de l'extérieur ? Soyez certain que je m'en souviendrai aux prochaines élections »<sup>1240</sup>; 2) Serge Tremblay donne aussi sa version à propos du pouvoir local. Il se questionne au sujet du pourcentage (80 % de la population trifluvienne semble satisfaite de son maire). En fait, il trouve ce taux étrange considérant que la municipalité a une dette de 240 millions, qu'elle gaspille de l'argent pour acheter des terrains pour un « projet grotesque (Trois-Rivières sur St-Laurent qui

---

<sup>1237</sup> *Ibid.*

<sup>1238</sup> *Ibid.*

<sup>1239</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Le temps des vocalises », 17 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1240</sup> Nicole CHIASSON (lettre d'opinion). « Pas mal déçue... », 13 décembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 11.

change de conception à tous les six mois) qui va défigurer à tout jamais le charme du Vieux-Trois-Rivières au lieu de créer un espace vert donnant accès au fleuve et accessible à tous »<sup>1241</sup>. Le maire a-t-il raison de se passer d'un plan stratégique ? Des subventions au Grand Prix, à l'IAV, à l'hôtel Balcer pour sa fenestration et l'achat de terrains dans son voisinage pour réaménager l'accès au centre-ville alors que le projet est tombé à l'eau, sans oublier « l'argent gaspillé dans le 375<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières en compétition avec le 400<sup>e</sup> de Québec »<sup>1242</sup>. L'auteur continue en se demandant comment peut-on couper dans les services aux citoyens, comme le déneigement, mais investir dans un gigantesque arbre de Noël ? « Au début de la colonie, on disait des colons d'ici qu'ils étaient des gens naïfs et des porteurs d'eau. Quatre cents ans plus tard, les gens d'aujourd'hui sont toujours naïfs, mais porteurs d'eau cette fois des élites, politiciens de cette société. Bon compte de taxes municipales 2008 ! »<sup>1243</sup>. Pour lui, le conseil municipal semble « anesthésié ». Il appuie ses dires en citant des cas de fraudes des élites politiques comme les dépenses du lieutenant-gouverneur<sup>1244</sup>.

Nous présentons maintenant les résultats sur l'état de la relation entre le festival et le gouvernement du Québec.

### 5.1.2 Une difficile reconnaissance par le MCCQ

En juillet 1993, une relative frustration, voire certains différents, émerge chez les organisateurs de l'IAV dans sa relation avec le gouvernement du Québec. Pourtant, dès le bilan de la première édition, ceux-ci précisent publiquement qu'une contribution financière du ministère des Affaires culturelles est exigée<sup>1245</sup>. Au printemps 1994, les organisateurs informent que des démarches sont entreprises pour une reconnaissance par ce ministère, mais qu'elles sont loin de porter fruit. Il faudra sans doute attendre davantage avant que cela rapporte, c'est-à-dire que le festival soit reconnu officiellement et appuyé financièrement. Face à cette situation, la priorité est de monter un dossier sur le caractère international de l'évènement : « Il faut que le festival ait fait

<sup>1241</sup> Serge TREMBLAY (lettre d'opinion). « Parlons de nos élites », 19 décembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 17.

<sup>1242</sup> *Ibid.*

<sup>1243</sup> *Ibid.*

<sup>1244</sup> En septembre 2015, l'ex-lieutenante-gouverneure Lise Thibault a été condamnée à 18 mois de prison pour fraude et abus de confiance. De 1997 à 2007, elle a réclamé aux gouvernements 700 000 \$ en remboursement de frais liés à des voyages, des fêtes et des repas. RADIO-CANADA. « Lise Thibault est condamnée à 18 mois de prison », 30 septembre 2015, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/741725/lise-thibault-lieutenante-gouverneure-peine>

<sup>1245</sup> Nancy MASSICOTTE. « Bilan de la première édition du Festival international de l'art vocal – Les objectifs fixés ont été atteints », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

sa marque. On en est à la deuxième édition et on ne peut pas faire une demande en se basant sur huit ans de festival à Trois-Rivières [c'est-à-dire de 1984 à 1992] »<sup>1246</sup>.

La journaliste Ginette Gagnon souligne que « ce qui ferait la différence dans le financement du festival, ce serait une subvention annuelle du ministère de la Culture. L'ancien festival n'y donnait pas droit et le nouveau n'a pas encore fait ses preuves »<sup>1247</sup>. Elle croit que cinq jours, avec la « programmation solide » annoncée, ainsi que les fêtes du 4 juillet, sont essentiels pour célébrer la fondation de Trois-Rivières, ce n'est pas un recul. Toutefois, il faut également des activités autour du 24 juin, pour la Fête nationale du Québec. Aussi, plusieurs acteurs ont bien conscience de l'importance d'une telle subvention, mais il faut d'abord « faire ses preuves »<sup>1248</sup>.

Selon Alain Gamelin, le principal représentant de la Ville de Trois-Rivières au sein du CA de l'IAV, la non-reconnaissance par le ministère québécois de la Culture et des Communications le prive d'environ 25 000 \$, et ce, même si le festival travaille à développer son créneau, ce qui nécessite du temps et des investissements : « On n'a pas encore la crédibilité après une seule édition, mais on espère bien faire de telles démarches l'an prochain. Mais ça dépend surtout du créneau qu'on couvre et qui développe un secteur de l'activité culturelle »<sup>1249</sup>. En vue de se démarquer des autres festivals au Québec, l'IAV songe à organiser des séances d'une même discipline, une sorte de « classe de maîtres » (*masterclass*) ou un concours de chorales, facette majeure de l'art vocal. Même si le « chant populaire » reste la « locomotive au présent festival », on croit que sa reconnaissance et son avenir passe par un autre type de chant. Auparavant, c'est le seul volet du festival, alors qu'il est actuellement l'un parmi tant d'autres. Selon Alain Gamelin, l'organisation du festival trifluvien croit que c'est en développant les autres créneaux, « susceptibles de [leur] procurer la reconnaissance »<sup>1250</sup>, qu'ils peuvent se démarquer auprès du ministère québécois. Par exemple, alors que la deuxième édition débute à peine, Alain Gamelin pense déjà à l'année suivante et compte sur le rassemblement prévu de 2 000 jeunes chanteurs, un évènement « pour distinguer le festival, et peut-être avoir la reconnaissance »<sup>1251</sup>.

---

<sup>1246</sup> Roland PAILLÉ. « Festival d'art vocal – Un autre gros déficit “serait grave” », 12 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1247</sup> Ginette GAGNON. « Trois-Rivières met le pied sur le frein », 14 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>1248</sup> *Ibid.*

<sup>1249</sup> Roland PAILLÉ. « Le Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Une seule inquiétude : le mauvais temps », 30 juin 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1250</sup> *Ibid.*

<sup>1251</sup> *Ibid.*

En mai 1995, à l'aube de la troisième édition, l'IAV n'obtient pas la reconnaissance désirée du MCCQ. Or, les acteurs comprennent toute l'importance que peut avoir cette reconnaissance pour le développement de l'événement festif. Être reconnu officiellement par cette instance permet des avantages non négligeables, tels que des billets d'avion défrayés par les autorités gouvernementales. Néanmoins, le recrutement international reste autonome, une responsabilité du festival. Par ailleurs, les organisateurs revendiquent la liberté et la possibilité d'« aller recruter [eux]-mêmes », tout en incitant les pays étrangers à payer pour les billets de leurs artistes. Selon Alain Gamelin, « c'est l'un des objectifs absolus du festival » que d'obtenir une certaine autonomie : « On ne peut pas toujours se contenter de prendre les produits du Festival d'été de Québec ou ceux du Festival de jazz (de Montréal) »<sup>1252</sup>.

#### 5.1.2.1 Une reconnaissance par l'État québécois attendue et méritée

L'IAV doit patienter pendant une décennie avant d'obtenir une reconnaissance de la part du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Il ne l'obtient, à titre d'événement d'importance par Québec, qu'en 2002. Le député-ministre de Trois-Rivières, Guy Julien, remet une subvention de 50 000 \$ à l'IAV par l'entremise du programme de soutien SÉMIQ, tout juste créé par le ministère des Finances. Selon le ministre du Revenu et ministre responsable de la Mauricie, cette durée est nécessaire pour que l'IAV s'impose suffisamment pour obtenir ses « lettres de noblesse »<sup>1253</sup>. De plus, l'élu mentionne qu'il n'est pas rare qu'un événement prenne vingt ans pour obtenir une telle reconnaissance et que d'autres festivals l'attendent encore, mais sans les mentionner. Même si le journaliste lui rappelle que d'autres festivals réussissent à aller chercher beaucoup plus, selon Guy Julien, ce n'est que le début (« qu'on commence ») et qu'il faut que l'événement se développe davantage.

Cette reconnaissance permet d'ouvrir les portes de d'autres ministères au Québec. On précise que le critère de base est la portée du festival sur le plan international : tant que l'IAV conserve ce créneau, il peut jouir de cette reconnaissance. Selon le président du CA de l'IAV : « les critères de sélection de la SÉMIQ sont excessivement serrés, et le processus de sélection est assez difficile »<sup>1254</sup>. L'IAV fait partie des 39 événements reconnus au Québec. Ils sont

<sup>1252</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – La reconnaissance passe par le développement », 27 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1253</sup> Roland PAILLÉ. « L'International de l'art vocal enfin reconnu – Après dix ans d'attente, Québec lui consent une subvention substantielle », 22 juin 2002, *Le Nouvelliste*.

<sup>1254</sup> *Ibid.*

« extrêmement fiers » d'être dans la cour des grands, un « groupe d'élite » constitué par les festivals d'été ou d'autres événements qui sont « de grands festivals ». Cette reconnaissance permet de renouveler le souhait d'un avenir meilleur pour cette organisation. Martin Leblanc, le président du CA, promet que l'organisation va « commencer à prendre un rythme de croisière beaucoup plus rapide pour avoir un essor important pour promouvoir l'événement. Avec ces lettres de noblesse, ça nous permet d'envisager de grandes années à venir »<sup>1255</sup>. La DG du festival précise au journaliste que l'IAV ne vient pas de gagner à la loterie. Elle pense utiliser la somme pour faire connaître davantage l'événement et créer un achalandage supplémentaire à Trois-Rivières, en procédant à l'achat de panneaux publicitaires, en faisant la promotion de l'événement à l'extérieur de la région et à l'extérieur du Québec « afin d'attirer une clientèle touristique qui rapportera au développement économique régional »<sup>1256</sup>. Par exemple, en considérant les artistes britanniques au programme de la dixième édition, l'agence internationale Reuter délègue un journaliste pendant la durée d'un festival. Le rayonnement international de l'IAV vise à s'élargir au fil des années. De son côté, Alain Gamelin se réjouit de la résolution positive de ce dossier qu'il met en branle dès la deuxième édition, en 1994 : « Ça a pris dix ans. C'est exactement la reconnaissance qu'on recherchait depuis le début »<sup>1257</sup>. Or, le « créneau » international est surtout présent dans les quatre ou cinq dernières années, en permettant d'élargir la provenance de l'assistance.

D'autres sommes peuvent aussi s'ajouter si l'IAV réussit à « convaincre le gouvernement de donner l'accréditation « majeur » à l'événement »<sup>1258</sup>. Pour atteindre ce statut, le festival doit répondre à trois critères précis : un budget qui dépasse le million de dollars, accueillir plus de 200 000 personnes et que 15 % des publics proviennent de l'extérieur. « Bien que très difficile à évaluer, la dernière condition serait plus ardue à remplir dans le cas de l'IAV »<sup>1259</sup>.

À la fin de l'année 2005, les journaux régionaux suivent avec attention la relation tendue entre le festival et le gouvernement du Québec. Dans *Le Nouvelliste*, une caricature de Jean Isabelle témoigne de certaines tensions présentes dans cette relation, mais sans entrer dans les détails du différend avec les élus provinciaux : « Des voix discordantes entre la ministre Julie Boulet et le député André Gabias, dans un dossier de l'International de l'art vocal, a laissé transpirer des

---

<sup>1255</sup> *Ibid.*

<sup>1256</sup> *Ibid.*

<sup>1257</sup> *Ibid.*

<sup>1258</sup> Stéphan FRAPPIER. « De retour en 2005 ? », 1<sup>er</sup> juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>1259</sup> *Ibid.*

tensions susceptibles de s'intensifier dans un éventuel remaniement ministériel »<sup>1260</sup>. Il s'agit d'un enjeu relié à l'endroit où est disposée la scène principale. Il en est question dans le sous-angle artistique.



Caricature 3. Les tensions sont vives entre la direction du festival et le gouvernement québécois.

En juillet 2007, lorsqu'un énorme déficit menace la survie de l'IAV, les élus municipaux s'impliquent et promettent d'aller cogner à la porte des élus fédéraux et provinciaux. Selon Yvan Toutant, l'agent d'information de la Ville de Trois-Rivières, « le conseil va se pencher sur la question à court terme, mais le maire a toujours soutenu ses bénévoles. Mais si Québec et Ottawa n'investissent pas en région, il faudra se poser la question si nous sommes en mesure de présenter

<sup>1260</sup> Jean ISABELLE. 30 décembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6.

des événements aussi grandioses »<sup>1261</sup>. Le DG Stéphane Boileau s'adresse aux deux paliers de gouvernement : « On a besoin d'aide »<sup>1262</sup>. Il se donne également une mission : « On a un travail à faire à l'endroit de ces gens-là. Les lobbys de Montréal et de Québec sont plus près des décideurs. Nous on est loin. On devra peut-être faire des coups d'éclats »<sup>1263</sup>. En comparaison avec l'IAV, le Festival d'été de Québec (FÉQ) évalue son déficit entre 300 000 \$ et 400 000 \$, mais reçoit 18 % en subventions gouvernementales. Pour l'IAV, un événement musical majeur, il s'agit d'un « maigre 4 % »<sup>1264</sup>. À ce titre, Stéphane Boileau déplore que son organisation « reçoiv[ve] 60 000 \$ du provincial et un gros zéro du fédéral »<sup>1265</sup>. En ce qui concerne la relation entre l'IAV et le gouvernement d'Ottawa, les différends semblent moins apparents, sauf en ce qui concerne l'organisation des célébrations entourant la Fête du Canada, le 1<sup>er</sup> juillet<sup>1266</sup>.

#### 5.1.2.2 Des appuis citoyens en soutien au festival

En 2007, deux citoyens écrivent des lettres d'opinions pour exprimer leur désarroi ou leur approbation à tel ou tel contexte entourant l'IAV, surtout afin de défendre cette organisation. La première citoyenne, Judy Lamarche, trouve dommage que certains profitent du déficit du festival pour ressortir de vieilles chicanes avec le maire Lévesque et son organisation. Des personnes, tels que Guy Godin (*Le Nouvelliste*, 21 juillet 2007, p. 21), réclament la prédominance de l'esprit critique et de la compétence, mais sans même savoir de quoi elles parlent. Elle s'appuie notamment sur le succès du Festival de jazz de Montréal qui repose en grande partie sur ses spectacles en salle. « Saviez-vous que les spectacles en salle et en bar, instaurés sous le “régime” de Stéphane Boileau, ont connu un franc succès en 2007 ? Les dirigeants de l'International de l'art vocal ont les compétences nécessaires au développement d'un événement culturel d'importance »<sup>1267</sup>. De plus, ils mettent en place des outils qui permettent dans un avenir rapproché, comme à Montréal, de contrecarrer les mauvaises surprises de Dame Nature. S'il est facile de faire des reproches aux « gens » de l'IAV, la plupart d'entre eux sont des Trifluviens qui s'impliquent bénévolement, souvent « au détriment de leurs loisirs ou de leurs activités familiales ». Si certains chroniqueurs et autres habitués du courrier des lecteurs les considèrent comme des « petits z'amis du maire », à

---

<sup>1261</sup> Éric LALLIER. « Art vocal – Déficit monstre et remises en question » (page couverture), « Les organisateurs dressent le bilan de la quinzième édition », 13 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1262</sup> *Ibid.*

<sup>1263</sup> *Ibid.*

<sup>1264</sup> *Ibid.*

<sup>1265</sup> *Ibid.*

<sup>1266</sup> Il en sera question dans le sous-angle artistique.

<sup>1267</sup> Judy LAMARCHE. « Un événement international chez-nous », 25 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 11.

tort ou à raison, ils sont d'abord des Trifluviens qui ont à cœur le mieux-être des habitants de cette ville et le « rayonnement positif de Trois-Rivières à travers le monde ». Évidemment, l'appellation « International » de l'IAV comporte certaines responsabilités : « Il est important qu'un événement qui se veut international offre un produit du même attribut »<sup>1268</sup>. Si on reproche la venue du plus grand groupe actuel de musique cubaine, pourtant c'est exactement avec des groupes comme celui-là que le festival peut se démarquer. Elle demande aux lecteurs s'ils étaient sur place pendant les spectacles. Outre la pluie et une température exceptionnellement froide pour la saison, « c'était magique ! ». Elle insiste également sur un travail bâclé de la part des médias; elle aurait aimé que *Le Nouvelliste* présente davantage ces groupes avant leurs concerts.

Si certains comparent l'IAV avec le FIJM (22 millions de dollars de budget), « il est étrange de constater que l'on peut faire 120 kilomètres pour se régaler de musique que l'on ne connaît que très peu, mais il est primordial de connaître chacun des spectacles avant de déboursier pour un passeport qui nous donne droit à des spectacles dans notre cour ! ». Ensuite, elle trouve amusant de lire le courrier des lecteurs et que la majorité de ceux qui critiquent sévèrement les spectacles n'y ont pas assisté pour la plupart. « Les spectacles des 11 jours du festival sur les trois principales scènes extérieures sont des spectacles pour lesquels on doit normalement déboursier environ 20 dollars chacun »<sup>1269</sup>. À lui seul, le spectacle de Tragically Hip vaut normalement le prix des Scorpions à Shawinigan (65 \$). Elle s'interroge sur le coût du passeport : « [E]st-il trop cher ? Certainement pas si on compare son prix à celui des spectacles offerts le reste de l'année ou si on le compare avec les autres festivals d'ici ou ailleurs qui proposent souvent pour le même montant une programmation sur une seule scène pendant quatre jours »<sup>1270</sup>. Toutefois, elle accorde à Guy Godin que l'Art vocal doit être mieux épaulé par le gouvernement fédéral et provincial et que le privé doit faire sa part via les commandites. Mais, contrairement à lui, elle pense que le superbe site Desjardins doit rester tel quel, et ce, même s'il faut déboursier une fraction de la valeur habituelle des spectacles pour y avoir droit. Elle termine par des remerciements en disant « Merci aux gens de Trois-Rivières qui s'impliquent dans ce festival »<sup>1271</sup>.

La deuxième citoyenne, Claudia McMahon, ne peut que s'étonner du caractère subjectif de certaines critiques formulées sur l'IAV. Tout d'abord, il faut arrêter de se comparer aux festivals

---

<sup>1268</sup> *Ibid.*

<sup>1269</sup> *Ibid.*

<sup>1270</sup> *Ibid.*

<sup>1271</sup> *Ibid.*

de Montréal ou de Québec. « L'Art vocal ne dispose pas des mêmes ressources financières (à la fois publiques et privées) que ces événements et surtout d'un bassin de population équivalent »<sup>1272</sup>. Elle trouve aussi que les comparaisons de fréquentation entre ces événements sont douteuses<sup>1273</sup>. Autrement, il ne faut pas oublier que le FÉQ a un déficit de 400 000 \$ cette année. Ainsi, il faut donc considérer que le budget de l'Art vocal est beaucoup moins important que celui de ces gros événements. Plusieurs suggèrent d'attirer suffisamment de gros noms (forcément plus onéreux) tout en proposant un passeport moins cher, à un prix modique, afin de réussir le festival. Cette spectatrice ne peut que se réjouir de l'édition 2007 marquée avant tout par « le sceau de la qualité »<sup>1274</sup>. La programmation offre des dizaines de spectacles d'une rare qualité à différents types de clientèles, tout en laissant une place aux artistes de la relève et aux artistes locaux, québécois, internationaux. Cette volonté de s'adresser à tous les publics est une prise de risque, notamment financière, « mais cette exigence est un gage de réussite pour l'avenir et démontre le dynamisme et l'ouverture d'un événement qui souhaite s'adresser à tous les citoyens et pas seulement à leur porte-monnaie »<sup>1275</sup>.

Comme les autres festivals, l'IAV n'est pas une manifestation commerciale. Le réduire à une colonne de chiffres est fort dommageable. Pourtant, ses réussites sont nombreuses : « mise en valeur de sites d'exception, mobilisation de nombreux bénévoles (350 environ) et des lieux de diffusion, magnifique diversité d'une programmation proposée dans des conditions techniques exceptionnelles... »<sup>1276</sup>. De plus, selon Claudia McMahon, les retombées directes et indirectes d'un événement culturel de cette ampleur sont « trop souvent sous-estimées. La culture dans son ensemble permet à une ville, à une région de se valoriser, de marquer son identité et de démontrer sa compétence »<sup>1277</sup>. C'est à nous de choisir entre l'investissement ou le repli sur soi, donc « entre un festival ambitieux ou une manifestation pour Baby-Boomers en proie à une nostalgie chronique »<sup>1278</sup>. Bien sûr, il est indispensable de s'interroger sur les causes du déficit financier et sur les solutions à apporter pour y remédier. Le déséquilibre de cette année ne doit pas devenir récurrent. Comme les bases de l'événement sont plus solides, il est temps de réaliser un bilan

---

<sup>1272</sup> Claudia McMAHON. « Longue vie à l'Art vocal », 27 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>1273</sup> Un enjeu sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans la section sur l'affluence des participants.

<sup>1274</sup> *Ibid.*

<sup>1275</sup> *Ibid.*

<sup>1276</sup> *Ibid.*

<sup>1277</sup> *Ibid.*

<sup>1278</sup> *Ibid.*

objectif après trois ou quatre ans d'activités, incluant les 15 000 spectateurs de Simple Plan, en juin 2006. Enfin, elle espère que le choix ambitieux de la qualité, le pari de la curiosité et de la diversité seront maintenus en 2008, pour qu'elle puisse de nouveau être fière de sa ville et de son audace. Claudia McMahon termine également sa lettre avec une formule de politesse accentuée sur le remerciement : « Bravo et merci pour cet Art vocal 2007 et longue vie au Festival »<sup>1279</sup>.

Ces deux lettres de citoyennes démontrent non seulement l'importance que peut avoir le succès d'un festival pour le rayonnement de la culture et des retombées économiques majeures dans la région, mais ils réitèrent également leur confiance envers les dirigeants de l'IAV de Trois-Rivières. Malgré certains déficits, le triomphe de cette organisation à plusieurs égards (affluence des participants, programmation musicale qui plaît à tous, rayonnement de la capitale régionale partout au Québec, présence d'artistes internationaux, etc.) dépasse largement les coûts investis par la municipalité, quoique les pertes récurrentes sont un danger à surveiller, une réalité qui existe aussi chez d'autres grands festivals québécois. De plus, il faut faire attention lorsqu'on compare les festivals en raison que les réalités urbaines et régionales, voire rurales, ne sont pas équivalentes. Nous présentons maintenant les résultats sur la relation entre l'IAV et le gouvernement fédéral.

### 5.1.3 Une présence moindre du pouvoir fédéral

Pour la période de 1993 à 2007, les résultats de la présente recherche semblent montrer que le gouvernement fédéral ne s'impose pas comme un interlocuteur privilégié, selon les dirigeants de l'IAV. Deux dossiers politiques (multiculturalisme et scandale des commandites) expriment la dualité culturelle Québec / Canada au sein du comité organisateur des célébrations entourant la fête de la Confédération canadienne du 1<sup>er</sup> juillet et de quelques controverses suscitées à cette occasion<sup>1280</sup>. Concernant l'octroi de subventions à des festivals de musique au Québec, dans le cadre du Programme des commandites, nous ne connaissons pas les événements en particulier qui en profitent. Or, tout porte à croire que l'IAV n'en bénéficie pas, car les subventions provenant du fédéral se comptabilise au compte-goutte. À l'inverse, l'IAV semble exclu du financement fédéral des festivals et événements<sup>1281</sup>.

---

<sup>1279</sup> *Ibid.*

<sup>1280</sup> Nous y reviendrons plus tard dans le sous-angle culturel.

<sup>1281</sup> Étant donné que ces données sont davantage de nature économique, nous avons déplacé notre analyse dans le sous-angle économique et la sous-section réservée aux relations avec le gouvernement canadien.

#### 5.1.4 Discussion des résultats du sous-angle politique

Les résultats du sous-angle politique nous en apprennent davantage sur la relation entre le festival et le pouvoir local, alors que les relations avec les gouvernements provinciaux et fédéraux sont quasi inexistantes dans les médias, du moins durant la première décennie. Néanmoins, ces résultats nous permettent d'identifier les divergences d'opinion ou d'avis de certains acteurs et offrent un premier élément de réponse concernant les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV.

Parmi les facteurs qui nuisent à l'institutionnalisation de l'IAV, la trop grande proximité entre l'IAV et le pouvoir politique municipal provoque des tensions entre les élus au sein de ce palier du pouvoir politique au sujet du festival d'été trifluvien. Au cours des premières années, un manque, voire une absence de collaboration entre l'IAV et les services municipaux marque négativement les relations entre le festival et sa ville-hôte, ce qui occasionne quelques tensions entre le festival et le maire Yves Lévesque, comme en témoigne le congédiement forcé du DG de l'IAV, Guy Mercure, pour avoir critiqué cette situation concernant le manque de services au festival. Cet imbroglio dégénère en bataille sur le plan électoral qui voit le départ, en novembre 2005, du conseiller Alain Gamelin, principal artisan de la création et du développement de l'IAV. Toutefois, d'autres facteurs contribuent à son institutionnalisation, soit l'importance que le festival d'été acquiert à titre d'organisme paramunicipal par l'accroissement de ses responsabilités.

Sur le plan provincial, l'absence de reconnaissance de la part du MCCQ pendant dix ans devient le frein principal à l'institutionnalisation de l'IAV. On peut également remarquer des tensions entre les députés provinciaux de la région au sujet de l'emplacement de la scène principale, après l'éviction du parc Champlain. Cependant, la brève reconnaissance de la SÉMIQ, en 2002, permet de changer le ton des discussions entre le festival et le gouvernement du Québec, permettant de s'affirmer de plus en plus comme un festival de musique d'envergure nationale. Par la suite, cette reconnaissance permet à l'IAV de se positionner comme un des événements majeurs au Québec et de concurrencer les plus grands festivals de musique de Québec ou de Montréal.

Sur le plan fédéral, l'absence de reconnaissance par le ministère du Patrimoine canadien est également un facteur qui nuit à l'institutionnalisation de l'IAV, et ce, malgré l'appui du comité organisateur des célébrations entourant la fête de la Confédération canadienne, le 1<sup>er</sup> juillet, qui trouve sa place année après année dans la programmation du festival. Cependant, face au silence

des élites politiques et aux relations plutôt froides entre le festival et le pouvoir fédéral, l'appui de la population locale en faveur de l'existence, voire de la survie de leur festival d'été vient stimuler l'ardeur des organisateurs qui réussissent malgré tout à favoriser son épanouissement.

Le Tableau 5 présente les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV, selon le sous-angle politique :

Tableau 5  
Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV  
selon le sous-angle politique

| Sous-angle à l'étude               | Facteurs qui nuisent à l'institutionnalisation   | Facteurs qui contribuent à l'institutionnalisation   |
|------------------------------------|--|--|
| I) Relations entre l'IAV et l'État |  |  |
| Politique                          |  |  |
| a) municipal                       | - trop grande proximité entre l'IAV et le pouvoir politique municipal;<br>- tensions au sein du pouvoir politique municipal au sujet de l'IAV;<br>- absence de collaboration entre l'IAV et les services municipaux; | - responsabilité accrue à titre d'organisme paramunicipal;<br>- transparence des rapports annuels; |
| b) provincial                      | - tensions entre l'IAV et le maire;<br>- absence de reconnaissance par le MCCQ;  | - reconnaissance de la SEMIQ;  |
| c) fédéral                         | - tensions entre l'IAV et les députés provinciaux sur l'emplacement de la scène principale   | - appui du comité organisateur des célébrations entourant la fête de la Confédération canadienne   |
| d) local                           | - absence de reconnaissance par le MDPC;   | - appui citoyen;   |

#### 5.1.4.1 Relations entre le festival et la ville

Découlant de la présentation des résultats du sous-angle politique, portant sur les relations entre le festival et le palier municipal, une première analyse permet de déduire qu'un bris de confiance s'amorce entre l'organisation et les élus, vers les années 2004-2005. Cette situation mène à la démission forcée du DG de l'événement. La majorité des journalistes, voire de certains citoyens qui s'expriment dans la presse locale, conclut qu'il s'agit d'un cas de vengeance politique de la part du maire de Trois-Rivières contre un dirigeant qui dénonce publiquement le manque de collaboration de la Ville avec son festival d'été. On peut également parler de tensions politiques

entre l'IAV et la municipalité, soit d'une relation de proximité trop grande avec l'organisation qui, au final, nuisent à son institutionnalisation. À cet effet, des dossiers de nature administrative, comme l'élection d'un DG ou de sa mise à pied, deviennent des dossiers politiques. Lorsque ceux-ci sont exposés sur la place publique, cette situation provoque du mécontentement dans la population qui exige une reddition de comptes de la part de la municipalité ou du festival. Les tensions occasionnées brisent l'image d'un festival autonome, capable d'assumer pleinement sa mission et ouvre la porte à un débat sur l'avenir du financement public de ces événements.

Le manque d'appui de la municipalité dans la vision du spectacle Kassa, que l'IAV veut transformer en produit d'appel pour la région, est aussi un facteur qui provoque la rupture des relations entre les deux parties. Certains commentateurs n'hésitent pas à parler de deux camps, de « deux solitudes » à l'intérieur du conseil municipal. Or, l'IAV investit une somme importante et des moyens considérables pour développer ce spectacle-concept qu'on souhaite vendre par la suite à d'autres municipalités. Mais la compétition avec le spectacle Showtime est à son désavantage.

Par ailleurs, l'enquête exigée au gouvernement du Québec par le conseiller Alain Gamelin, afin que le vérificateur général de la Ville de Trois-Rivières rende publics ses rapports internes concernant des organismes, tels que l'IAV, se termine en défaveur de la municipalité. Toutefois, non seulement Alain Gamelin n'est pas réélu à son poste de conseiller municipal, en novembre 2005, après avoir consacré une dizaine d'années au développement de ce nouveau festival, mais le climat de confiance qui règne entre le conseil municipal, la SDC et l'IAV est désormais brisé. Ce différend affecte l'institutionnalisation de l'IAV en raison des clans qui se forment parmi les élus municipaux, un contexte qui connote négativement la perception publique de cette relation.

À ce sujet, quelques auteurs décrivent le lien particulier entre la proximité d'un festival avec les pouvoirs locaux. Par exemple, Taliano-Des Garets (1992) souligne l'importance du parrainage par le maire de Bordeaux de son festival, ce qui est aussi le cas, en quelque sorte, pour l'IAV, avec le maire Yves Lévesque, mais l'absence de la signature d'une charte culturelle entre la Ville de Trois-Rivières et le gouvernement local ne permet pas au conseil municipal de financer adéquatement ses activités culturelles. L'étude de l'IAV rejoint aussi les travaux de Dubois (2001) qui témoigne de l'existence de relations de pouvoir conflictuelles multilatérales et des dynamiques d'opposition, ce qui est exactement le cas pour le festival trifluvien. Cette relation complexe entre l'instituant et l'institué (Weber), selon Bellegarde (2003), reflète bien les diverses situations

problématiques révélées entre le festival et le conseil municipal, qui se divise en « deux solitudes » dans l'attitude à adopter face à l'IAV.

Même si l'IAV ne rejoint pas les travaux de Faure (2004) sur l'institutionnalisation basée sur une logique de « paix sociale » dans les quartiers populaires, la résistance de certains artistes à l'institutionnalisation par peur d'être récupérés ou de perdre le contrôle sur le discours sur l'art, participe au passage des relations inter-individuelles aux relations statutaires et pousse vers une hiérarchisation de ces relations professionnelles, tel que l'exprime Brandl (2005). En effet, en rejoignant des associations nationales, telles que la SÉMIQ et le RÉMI, l'IAV s'allie avec d'autres festivals pour développer une force événementielle face à l'État et les divers partenaires politiques.

Par ailleurs, selon Marigny (2005), la décision de l'IAV de réduire l'écart entre les musiques élitistes ou savantes et les musiques populaires, en présentant ces deux genres musicaux sur ses scènes, entre en adéquation avec l'objectif politique de l'État au sujet de la démocratisation de la culture musicale. En ce sens, par cette décision artistique, l'IAV contribue à son institutionnalisation. Tel que souligné par Di Méo (2005), en étant perméable à tous les genres de musique, mais aussi, et surtout, à toutes les catégories de la population, l'IAV s'inscrit dans un esprit de cohésion et de mixité, à la fois sociale, politique et ethnique. En proposant une fête en tant que discours sur la société et sur la cité (ouverture d'esprit, respect des autres cultures, intégration à la société québécoise, etc.), l'IAV s'inscrit dans la dynamique actuelle mondiale décrite par Di Méo de la « dé-régionalisation » des métropoles, à laquelle participe le festival de Trois-Rivières.

Enfin, la survie de l'IAV n'en tient qu'au leadership politique territorial, tel qu'exprimé par Tomàs (2007), et confirme la convergence des acteurs avec les collectivités publiques, notamment territoriales, selon les travaux de Borzakain (2012). De plus, sa volonté de se démarquer dans un créneau particulier ne pousse pas la Ville de Trois-Rivières à faire de cette image une signature, voire une marque de commerce de la municipalité. Aussi, contrairement aux résultats de Robineau (2014) concernant l'institutionnalisation de la musique chez les anglophones de Montréal, l'IAV ne permet pas une meilleure intégration de la minorité anglophone à la majorité francophone du Québec. La composition du tissu social trifluvien explique que l'IAV ne se situe pas dans cette dynamique, sans que cela lui nuise véritablement.

#### 5.1.4.2 Relations entre le festival et le gouvernement du Québec

Quelques tensions sont palpables au sein même du groupe des ministres québécois de la région trifluvienne au sujet de l'emplacement de la scène principale du festival. Toutefois, c'est sur le plan de la reconnaissance officielle comme un événement majeur, voire international, que l'IAV souhaite que le MCCQ se positionne. Dès la première édition, les attentes sont assez hautes et tous les espoirs sont permis d'être enfin reconnu par les instances gouvernementales du Québec. Cependant, il faut attendre la création de la SÉMIQ, au tournant des années 2000, pour que la question du financement public des festivals soit reliée à une enveloppe budgétaire substantielle. Par contre, les critères de sélection sont très stricts et minent les possibilités d'avenir du festival.

Malheureusement, il n'existe pas d'étude concernant le nombre d'années requises en moyenne pour qu'un festival de musique obtienne une reconnaissance de la part du gouvernement, contribuant à son institutionnalisation. Dans le cas de l'IAV, l'événement attend une décennie complète avant d'obtenir la reconnaissance tant attendue, se classant parmi les 39 événements reconnus sur le territoire québécois par le gouvernement, en 2002. Une programmation de quelques artistes internationaux, ainsi qu'un créneau unique dédié aux types de voix et de chants ne semblent pas suffisants pour faire advenir plus rapidement cette reconnaissance. De plus, pendant cette période, peu d'élus semblent défendre publiquement le dossier de l'IAV et promouvoir son importance dans l'échiquier des festivals québécois, tant dans la région que sur le plan national. En ce sens, l'attente prolongée pour obtenir cette reconnaissance et tous les avantages qu'elle procure (ex. : billets d'avion aux artistes internationaux payés par le gouvernement québécois) est un facteur qui nuit à son institutionnalisation.

Par ailleurs, en se comparant aux autres grands événements, tels que le FIJM ou le FÉQ, les dirigeants de l'IAV constatent que les deniers publics ne sont pas attribués de manière égale ou équivalente. Les grands centres urbains que sont Québec et Montréal reçoivent un pourcentage plus élevé de fonds provenant des coffres du gouvernement. Par conséquent, la reconnaissance tardive du MCCQ n'est pas une panacée pour l'événement qui souhaite augmenter son budget afin d'accroître son rayonnement et de proposer une programmation artistique audacieuse. Le cri à l'aide lancé par le DG de l'IAV, en 2007, attire l'attention sur sa disparition potentielle. Si les élus locaux entendent cet appel, le silence est complet du côté du gouvernement du Québec, peu enclin à soutenir le festival. Ce constat du déséquilibre du financement entre les régions est un facteur supplémentaire qui nuit à l'institutionnalisation de l'IAV de Trois-Rivières.

Selon Négrier et Jourda (2007), dans leur étude sur les festivals européens, entre 2002 et 2005, l'État n'est qu'un partenaire minoritaire des festivals de musique et de danse en France. Malgré quelques exceptions à la règle, il faut surtout comprendre que « les festivals sont les fils adoptifs de la décentralisation »<sup>1282</sup> des pouvoirs culturels qui a lieu au cours des années 1980 ainsi qu'une seconde vague à partir d'une loi adoptée, en août 2004. Même si cette dernière ne concerne pas directement les festivals. « L'intervention de l'État a toujours été considérée comme cruciale, dès les prémices de l'essor des pouvoirs locaux dans les politiques culturelles »<sup>1283</sup>. Sa seule présence est significative pour les professionnels et sa reconnaissance officielle accentue un « effet de levier sur la décision des élus »<sup>1284</sup>, une influence que les conseillers du ministère peuvent exercer, même de façon minoritaire, sur la prise de risque artistique et la pertinence des choix de programmation. « Bien qu'il ait aujourd'hui perdu le monopole de l'expertise artistique, pour les festivals comme pour d'autres domaines de la culture, l'État reste attendu et son rôle, sa place et l'éventualité de son effacement est toujours l'objet de vifs débats »<sup>1285</sup>. Ce retrait de l'État depuis deux décennies, notamment en France, est le spectre qui hante la France et ses politiques culturelles. Les spécialistes avancent des preuves de ce retrait, voire de ce recul, de même que sa présence aux côtés des équipes. « Pour les festivals, la chose semble d'autant plus inéluctable que l'État lui-même, par sa Directive nationale d'orientation (2003), a déclaré ne plus tenir les festivals comme une priorité du ministère »<sup>1286</sup>. En contrepartie, l'État soutient indirectement les intermittents du spectacle par l'entremise d'un fonds de soutien et met à disposition des lieux patrimoniaux qui lui appartiennent, dans un esprit de gratuité ou d'échange.

Bref, les résultats du sous-angle politique tendent à s'éloigner des travaux de Lesage (2013), qui aperçoit dans la création d'un festival de BD la mise en place d'une politique culturelle nationale en faveur de la bande dessinée. En effet, malgré ses efforts pour valoriser le chant, l'IAV ne permet pas de lancer une politique culturelle nationale semblable à l'égard des musiques vocales ou des chorales.

Enfin, pour la période étudiée, l'IAV n'est pas un outil diplomatique de « soft power » pour l'État du Québec, ni même du Canada, c'est-à-dire la capacité de se montrer puissant dans d'autres

---

<sup>1282</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals*. Op. cit., 2007, p. 86.

<sup>1283</sup> *Ibid.*

<sup>1284</sup> *Ibid.*

<sup>1285</sup> *Ibid.*, p. 86-87.

<sup>1286</sup> *Ibid.*

domaines que le militaire, comme le démontre Salgues (2014). Sans doute que la dépendance du Québec à l'égard du Canada, en tant que province d'un ensemble fédéral, ainsi que les dynamiques d'opposition entre les compétences provinciales et fédérales depuis la Révolution tranquille y jouent pour beaucoup. Cette situation se prolonge malgré l'existence de la doctrine Gérin-Lajoie (1965), c'est-à-dire que le Québec possède une souveraineté politique relative dans ses relations internationales et qu'il peut s'exprimer dans ses champs de compétence (santé, éducation, culture, etc.), ce qu'on appelle le « prolongement international des compétences internes du Québec ».

## 5.2 Une quasi-absence du sous-angle juridique

Les résultats portant sur le sous-angle juridique sont les moins éloquents en comparaison des cinq autres sous-angles de la présente recherche. En effet, rien de notable ne ressort du sous-angle juridique, car l'IAV semble respecter toutes les règles de l'art en cette matière. Néanmoins, il est possible d'obtenir des données sur le statut juridique, la gestion du risque et le lobbying. Le statut juridique est l'un des six fondements du processus d'institutionnalisation. Dans plusieurs secteurs, la reconnaissance comme OBNL vient de pair avec l'aide financière au fonctionnement. Différentes facettes construisent l'identité juridique d'un festival, de son statut juridique et son inscription au Registraire des entreprises du Québec (RDEQ) jusqu'aux poursuites civiles qui peuvent affecter sa réputation auprès de l'opinion publique et des commanditaires et, par le fait même, auprès de son audience. Tous ces éléments concourent à diminuer, voire miner sa crédibilité auprès des instances gouvernementales. La présentation débute par l'analyse et l'interprétation des résultats portant sur la relation entre le festival et les diverses instances juridiques avec lesquelles l'IAV transige au cours de ses 15 années d'existence. Nous enchaînons avec la relation avec les litiges juridiques. Enfin, nous terminons avec la relation avec le lobbying.

### 5.2.1 Le statut juridique

Dans le cas de l'IAV, il s'agit d'un organisme privé, enregistré à titre d'OBNL depuis le 13 mars 1995 selon la troisième partie de la Loi sur les compagnies<sup>1287</sup>. Il possède des lettres patentes et un numéro d'entreprise québécoise (1143558329), en étant inscrit au Registraire des entreprises du Québec (RDEQ). Il possède aussi un numéro d'entreprise fédérale pour les taxes et

---

<sup>1287</sup> Sur leur site web, c'est d'ailleurs la première date inscrite dans la chronologie des événements sur l'histoire de ce festival trifluvien, suivie du changement de nom en mars 2008 pour celui de FestiVoix de Trois-Rivières.  
<https://festivoix.com/fr/a-propos/>

les impôts, mais le festival n'est pas inscrit au registre des entreprises fédérales puisqu'il ne produit pas dans une province autre que le Québec. Pour cette raison, seule une inscription au RDEQ est requise<sup>1288</sup>. Aussi, selon ses statuts juridiques, l'IAV ne possède pas de structure avec des membres extérieurs (*membership*) qui votent, par exemple, lors d'une assemblée générale annuelle.

La forme juridique inscrite est : « Personne morale sans but lucratif », et la date de la constitution initiale est le 13 avril 1993. Le premier secteur d'activité reconnu porte le code d'activité économique 9639, soit : « Autres théâtres et spectacles ». Parmi les autres informations inscrites au registraire, l'IAV « a pour mission d'organiser un festival estival de musique et de promouvoir la voix sous toutes ses formes »<sup>1289</sup>. Il est aussi indiqué qu'il n'y a pas de « fondé de pouvoir », c'est-à-dire qu'il n'y a pas de personne chargée d'agir au nom d'une autre ou d'une société, notamment dans le cas d'une négociation, ou qui ont reçu le mandat de conclure des opérations importantes. Enfin, le répertoire public indique le nom et les coordonnées des membres du CA et leur date d'entrée en fonction.

L'aspect juridique semble le sous-angle le plus négligé, selon la littérature recensée, même si ce processus de reconnaissance sociale et étatique représente le socle sur lequel s'édifie un OBNL. Peu d'auteurs l'envisagent comme essentiel, à l'exception de Dubois (2001) qui souligne qu'il octroie des « statuts sociaux ». Quant à Bellegarde (2003), il l'aborde dans le cadre de pratiques légales au regard de la loi. Pour ce qui est de Tomàs (2007), il traite des cadres légaux légitimant de telles associations. Borzakian (2012), pour sa part, se concentre plutôt sur la codification des règles avec l'accord des pratiquants et la création d'une fédération internationale, comme exemples juridiques d'institutionnalisation. Enfin, Mazenc (2015) souligne que l'institutionnalisation permet à certains artistes issus de l'art de rue (*street art*) de le pratiquer de manière légale.

Non seulement le sous-angle juridique est absent des processus d'institutionnalisation des festivals, mais cette situation concorde également avec celle de l'IAV. À preuve, pour la période de 1993 à 2007, seules quatre données réfèrent au domaine juridique, et ce, pour un sujet en particulier. Plus précisément, un seul conflit est relevé entre l'IAV et un groupe d'artistes, qui

---

<sup>1288</sup> Informations transmises par courriel par Naomi Rousseau, coordonnatrice aux communications et développement numérique au FestiVoix de Trois-Rivières, en mars 2021.

<sup>1289</sup> [https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/RQAnonymeGR/GR/GR03/GR03A2\\_19A\\_PIU\\_RechEnt\\_PC/PageEstatRens.aspx?T1.JetonStatic=41bba6c2-9a30-405c-b747-003d4e0989f6&T1.CodeService=S00436](https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/RQAnonymeGR/GR/GR03/GR03A2_19A_PIU_RechEnt_PC/PageEstatRens.aspx?T1.JetonStatic=41bba6c2-9a30-405c-b747-003d4e0989f6&T1.CodeService=S00436)

aborde la dimension judiciaire et concerne un bris de contrat. Avant d'entrer en détails dans cet exemple touchant l'IAV, voici quelques contre-exemples tirés de l'actualité.

### 5.2.2 Les contre-exemples et la gestion du risque au quotidien

À l'opposé d'un contexte favorable, de nombreux festivals sont aux prises avec des poursuites judiciaires impliquant des événements tragiques ou controversés (festivaliers blessés, conflits territoriaux entre deux ordres de gouvernement, attentats terroristes, fusillades, manifestation politique, etc.) qui nuisent à leur institutionnalisation, voire occasionnent leur disparition, par des torts irréparables à leur réputation. On peut penser au célèbre festival Woodstock, dont l'édition du 30<sup>e</sup> anniversaire, en juillet 1999, surnommée « le festival-cauchemar », se termine par plusieurs viols, des incendies allumés par les festivaliers, des pillages et des émeutes, en raison d'un déluge d'alcool et de drogues, de l'insalubrité du site, ainsi que de la nourriture et des bouteilles d'eau trop chères<sup>1290</sup>. Pour l'occasion, on parle de 10 000 demandes de soins médicaux pendant la durée de ce festival<sup>1291</sup>.

Autre exemple, en Europe où une série de viols dans les festivals font les manchettes, en juillet 2017<sup>1292</sup>, soit lors du plus grand et le plus populaire festival de musique en Suède, Bravalla (fondé en 2013). Après ces révélations concernant une série de viols et d'agressions sexuelles sur son site imputées à de jeunes migrants et à la suite de cette mauvaise presse, l'organisation annonce qu'elle ne revient pas l'année suivante<sup>1293</sup>. En juillet 2019, le festival Hellfest (France) fait scandale dans la communauté métal et les associations féministes pour des viols survenus sur son site<sup>1294</sup>.

---

<sup>1290</sup> AGENCE FRANCE-PRESSE. « Incendies et pillage mettent fin à Woodstock 99 », 27 juillet 1999, *Agence France-Presse* via *La Presse*. RADIO-CANADA. « Chaos et violence : un documentaire à venir sur Woodstock 1999 », 8 juillet 2021, *Associated Press* et *Rolling Stone* via *Radio-Canada / Arts*. Philippe GRELARD. « Woodstock 99, le festival-cauchemar », 22 septembre 2022, *Le Soleil*. [www.lesoleil.com/2022/09/22/woodstock-99-le-festival-cauchemar-fd251f7b28a92405ff455654e11d294d](http://www.lesoleil.com/2022/09/22/woodstock-99-le-festival-cauchemar-fd251f7b28a92405ff455654e11d294d)

<sup>1291</sup> Emma GARLAND. « En Mémoire de Woodstock 1999, le pire festival de tous les temps », 31 octobre 2017, *Vice*.

<sup>1292</sup> Romain GEOFFROY et Brice LAEMLE. « Dans les festivals, « tous les ans, il y a un mec pour me peloter pendant un concert » », 14 juillet 2018, *Le Monde*. Romain GEOFFROY et Brice LAEMLE. « Harcèlement sexuel dans les festivals : ils et elles témoignent » », 20 juillet 2018, *Le Monde*.

<sup>1293</sup> LE DEVOIR. « Un grand festival de musique annulé après des viols en Suède », 1<sup>er</sup> juillet 2017, *Agence France-Presse* via *Le Devoir*. Sandra LORENZO. « Bravalla, le plus grand festival de musique de la Suède, annulé après des viols », vidéo (52 sec.), 4 juillet 2017, *Agence France-Presse* via *Le Huffington Post Québec*. [https://www.huffingtonpost.fr/life/article/bravalla-le-plus-grand-festival-de-musique-en-suede-annule-apres-des-viols\\_103873.html](https://www.huffingtonpost.fr/life/article/bravalla-le-plus-grand-festival-de-musique-en-suede-annule-apres-des-viols_103873.html) Romain GEOFFROY et Brice LAEMLE. « Dans les festivals, « tous les ans, il y a un mec pour me peloter pendant un concert » », 14 juillet 2018, *Le Monde*.

<sup>1294</sup> LE MONDE. « Hellfest : violée pendant le festival, une jeune femme lance un appel à témoins », 29 juin 2019, *Le Monde*. Jean-Baptiste ROCH. « Accusation de viol au Hellfest : des associations féministes critiquent une communication déplacée », 4 juillet 2019, *Télérama.fr*.

Enfin, le triste cas de la chanteuse Barbara Weldens, 35 ans, dont l'autopsie confirme le décès par électrocution sur scène, le 19 juillet 2017, lors du Festival Léo Ferré à Gourdon (France)<sup>1295</sup>.

Au Canada, on recense également des poursuites à la suite de scènes qui s'écroulent et qui causent plusieurs blessures, voire des mortalités dans certains cas. Au Québec, quelques événements de cette nature viennent à l'esprit, par exemple l'incendie qui survient à la salle communautaire de Chapais dans le Nord-du-Québec, le 31 décembre 1979, lorsqu'une guirlande de Noël en sapin séché du club Opémiska est enflammée par un jeune participant de 21 ans. L'événement se solde par 48 morts, une cinquantaine de blessés et une quarantaine d'orphelins<sup>1296</sup>. Le pyromane est condamné à purger huit ans de prison pour homicide involontaire, mais sa peine est ramenée à deux ans moins un jour en appel. Il y a également l'événement « Jam des Neiges » sur les Plaines d'Abraham à Québec, en décembre 1999 et en janvier 2000, dont les organisateurs sont blâmés pour leur irresponsabilité sur le plan sanitaire, dans le rapport de la Direction régionale de la Santé publique. Cet événement pour la jeunesse donne lieu à 19 cas d'hypothermie, sans compter plusieurs engelures et une épidémie de grippe touchant quelques 200 scouts sur les 2 600 participants<sup>1297</sup>.

Si ces quelques rares cas existent au Québec, ils ne débouchent pas sur des actions judiciaires, même s'ils influencent la perception négative chez les publics. Que ce soit des feux d'artifice qui blessent deux personnes, dont un enfant, au festival de musique Mont-Carmel en fête, à l'été 2018<sup>1298</sup>, la demande d'action collective contre le festival Osheaga en raison du retard de l'artiste Travis Scott<sup>1299</sup>; l'empalement d'un homme sur une clôture en quittant les Plaines d'Abraham après un spectacle au Festival d'été de Québec, en juillet 2019<sup>1300</sup>, la journaliste Valérie-Micaela Bain embrassée par un festivalier lors d'un direct pendant Osheaga, en août

<sup>1295</sup> Coline CHAVAROCHE. « Mort de Barbara Weldens en plein concert : La cause du décès révélée », 22 juillet 2017. [https://www.purepeople.com/article/mort-de-barbara-weldens-en-plein-concert-la-cause-du-deces-revelee\\_a244843/1](https://www.purepeople.com/article/mort-de-barbara-weldens-en-plein-concert-la-cause-du-deces-revelee_a244843/1)

<sup>1296</sup> Mélanie MARQUIS. « Le drame de Chapais, il y a 40 ans », 31 décembre 2019, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/regional/2019-12-31/le-drame-de-chapais-il-y-a-40-ans>

<sup>1297</sup> TVA NOUVELLES. « Jam des Neiges à Québec : des organisateurs irresponsables », 24 mai 2000, *TVA Nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2000/05/24/jam-des-neiges-a-quebec-des-organisateur-irresponsables>

<sup>1298</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Mont-Carmel en fête: de malheureux incidents », 17 juillet 2018, *Le Nouvelliste*.

<sup>1299</sup> Louis-Samuel PERRON. « Retard de Travis Scott : demande d'action collective contre Osheaga », 9 août 2018, *La Presse*.

<sup>1300</sup> Dominique LELIÈVRE. « FEQ : un retour à la maison chaotique », reportage-vidéo (2min 23), 14 juillet 2019, *Le Journal de Québec*. Dominique LELIÈVRE. « FEQ : un homme s'empale sur une clôture en quittant les Plaines », 14 juillet 2019, *Le Journal de Québec*.

2022<sup>1301</sup> ou un septuagénaire emporté par le courant du fleuve à Bécancour et décédé par noyade après un concert du festival Quai en fête, en juillet 2021<sup>1302</sup>.

Quelques autres exemples tragiques surviennent au cours des cinquante dernières années : la Saint-Jean-Baptiste, fête des Québécois, du 23 juin 1991, un jeune de 25 ans, fortement intoxiqué par l'alcool, s'immole en sautant dans le feu de joie. Le même soir, « un homme est mort sur le site après avoir été poignardé au thorax par un adolescent »<sup>1303</sup>. En 1994 et 1995, le climat dégénère à la Place D'Youville, alors que des dizaines de jeunes affrontent les forces policières. Mais la première « vraie » émeute remonte à 1996 et mène à 80 arrestations et les dommages aux édifices et aux commerces sont considérables. Évaluées à 240 agents, les forces policières sont rapidement débordés face à une foule de 2 000 personnes qui attaquent l'Assemblée nationale du Québec<sup>1304</sup>. L'année suivante, une deuxième émeute éclate encore à la Place D'Youville : une centaine d'arrestations mais moins de dommages matériels. La nouvelle stratégie des organisateurs est de prolonger le spectacle sur les Plaines d'Abraham pour éviter que la foule se déplace en masse. Dans les années 2000, la fête reprend ses droits, mais les policiers rapportent chaque année moins d'une vingtaine d'arrestations. En 2007, un jeune homme est poussé en bas de la Citadelle par un touriste français et subit une grave blessure au dos. Deux ans plus tard, en 2009, un groupe d'une dizaine de jeunes agresse d'autres jeunes fêtards à coup de pistolet électrique et de poivre de Cayenne. En 2010, un total de 27 arrestations est signalé et une agression au couteau fait un blessé grave sur la rue Grande Allée. La victime poignardée à 11 reprises réclame 2,4 M \$ en dommage à ses trois assaillants pour les diverses séquelles laissées par l'agression<sup>1305</sup>.

Enfin, à lui seul, le Rockfest de Montebello compte plusieurs controverses : les rivières d'urine en 2013<sup>1306</sup>, le film porno tourné illégalement en 2015 par AD4X<sup>1307</sup>, les deux festivaliers

<sup>1301</sup> Laila MAALOUF. « Une journaliste embrassée en direct à la télé dénonce le geste », 5 août 2020, *La Presse*.

<sup>1302</sup> Magalie MASSON. « Un septuagénaire emporté par le courant du fleuve à Bécancour », 2 juillet 2021, *Radio-Canada / Ici Mauricie-Centre-du-Québec*.

<sup>1303</sup> Isabelle MATHIEU et Pierre-André NORMANDIN. « Fête nationale : une violence en dents de scie depuis 20 ans », 24 février 2011, *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/2011/02/24/fete-nationale-une-violence-en-dents-de-scie-depuis-20-ans-f527e403bb89dc096a648e65bfee0061>

<sup>1304</sup> *Ibid.*

<sup>1305</sup> Olivier PARENT. « Un homme poignardé à la St-Jean 2010 réclame 2,4 millions \$ », 2 juillet 2013, *Le Soleil*. [www.lesoleil.com/a9aab280ac3a57ea61531e794309fea1](http://www.lesoleil.com/a9aab280ac3a57ea61531e794309fea1)

<sup>1306</sup> Yves BERGERAS. « «Un océan d'urine» à la marina de Montebello », 17 juin 2013, *Le Droit*. [www.ledroit.com/2013/06/17/un-ocean-durine-a-la-marina-de-montebello-4d4242b64e6a656a4a4da5c53919065b](http://www.ledroit.com/2013/06/17/un-ocean-durine-a-la-marina-de-montebello-4d4242b64e6a656a4a4da5c53919065b)

<sup>1307</sup> Geneviève GARON. « Un film porno tourné lors du Rockfest suscite une controverse », reportage vidéo (2min 48), 14 avril 2015, *Radio-Canada*. [ici.radio-canada.ca/nouvelle/715928/film-porno-rockfest-montebello-pamela-kayne-ad4x-videos](http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/715928/film-porno-rockfest-montebello-pamela-kayne-ad4x-videos) Claudine RICHARD. « Film porno au Rockfest : le producteur salue l'approche du maire

tombés de la grande roue<sup>1308</sup>, le citoyen réclamant de sa municipalité qu'on clôture sa résidence pour éviter le vandalisme<sup>1309</sup>, le décès d'un Ontarien de 60 ans, en 2017<sup>1310</sup>, le kiosque des Hell's Angels chassé du festival, en 2018<sup>1311</sup>, le décès d'un festivalier de 25 ans possiblement par surdose<sup>1312</sup>, etc. En plus d'une pétition mise en ligne sur le site Avaaz.org, dès juin 2013, baptisée « pour un festival Rockfest qui respecte ses engagements », qui réclame une « compensation » pour les festivaliers, alors que deux ans plus tard deux voisins du festival réclament 7 000 \$ chacun en dommages moraux<sup>1313</sup>.

Les dirigeants d'un festival de musique au Québec doivent prévoir une panoplie de situations mettant en péril la sécurité et pouvant entraîner des poursuites judiciaires. Que ce soit un bénévole du Festival d'été de Québec qui subit un malaise sans raison apparente<sup>1314</sup>, le scandale autour d'une campagne publicitaire du magasin Garage sur des tenues de festival beaucoup trop osées<sup>1315</sup>, le Festibière de Gatineau qui doit déménager son événement à la Place des Festivals Zibi, en raison d'inondations massives au printemps 2019<sup>1316</sup>, le suicide d'un technicien pendant le montage des scènes sur le site du festival des Francos de Montréal, en septembre 2021, provoquant l'annulation du concert de pré-ouverture StudioFest<sup>1317</sup> ou le cafouillage entourant le décès par

---

de Montebello », reportage vidéo (2min 33), 30 avril 2016, *Radio-Canada*. [ici.radio-canada.ca/nouvelle/778907/film-porno-nouveau-montebello-rockfest-ad4x-vidéo](http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/778907/film-porno-nouveau-montebello-rockfest-ad4x-vidéo)

<sup>1308</sup> Frédérique GIGUÈRE. « Rockfest : deux festivaliers tombent de la grande roue », 21 juin 2015, *Le Journal de Montréal*.

<sup>1309</sup> Louka JACQUES et CBC. « Le Rockfest, un voisin incommode pour un résident de Montebello », 18 juin 2015, *Radio-Canada*. [ici.radio-canada.ca/nouvelle/726120/rockfest-montebello-resident-otage-festivaliers-vandalisme](http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/726120/rockfest-montebello-resident-otage-festivaliers-vandalisme)

<sup>1310</sup> Audrey RUEL-MANSEAU. « Rockfest : le festivalier décédé a été identifié », 24 juin 2017, *La Presse*. RADIO-CANADA. « Un Ontarien de 60 ans est mort au Rockfest », 24 juin 2017, *Radio-Canada* / Ottawa-Gatineau.

<sup>1311</sup> Simon-Pier OUELLET. « Le kiosque des Hells est chassé du Rockfest », 15 juin 2018, *Le Journal de Montréal*.

<sup>1312</sup> Benoit SABOURIN. « Triste journée au Rockfest », 15 juin 2018, *Le Droit*. Simon-Pier OUELLET. « Un spectateur [de 25 ans] meurt d'une possible surdose », 15 juin 2018, *Le Journal de Montréal*. RADIO-CANADA. « Un jeune homme d'Oshawa meurt au Rockfest de Montebello en Outaouais », 15 juin 2018, *Radio-Canada* / Ottawa-Gatineau. L'ACTUALITÉ. « Un jeune homme [de 25 ans] est mort vendredi au festival Rockfest de Montebello », 15 juin 2018, *La Presse canadienne* via *L'Actualité*. Paul HOUDE. « Un jeune homme est mort vendredi au festival Rockfest de Montebello », entrevue audio avec un médecin (8 min), 15 juin 2018, *La Presse canadienne* via le 98,5 FM.

<sup>1313</sup> Louis-Denis EBACHER. « Le désastre du Rockfest 2013 refait surface », 7 janvier 2015, *Le Droit*.

<sup>1314</sup> RADIO-CANADA. « Un bénévole subit un malaise au Festival d'été de Québec », 5 juillet 2019, *Radio-Canada* / Ici Québec.

<sup>1315</sup> Vanessa DESTINÉ. « Voici tout ce qui cloche avec cette tenue de festival », 11 septembre 2019, *Tabloïd*.

<sup>1316</sup> RADIO-CANADA. « Inondations: le Festibière de Gatineau déménage à la Place des Festivals Zibi », 10 mai 2019, *Radio-Canada* / Ici Ottawa-Gatineau.

<sup>1317</sup> Matt BIBLEAULT. « Un technicien des Francos s'est suicidé sur le site du festival pendant le montage des scènes », 9 septembre 2021, *99 Scenes.com*. Jean-Louis BORDELEAU. « Les Francos de Montréal annulent leur concert de pré-ouverture », 9 septembre 2021, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/musique/630759/les-francos-de-montreal-annulent-leur-concert-de-pre-ouverture>

arrêt cardiaque d'un coureur, au Marathon de Montréal, en septembre 2019, en raison du manque « d'intervenants médicaux »<sup>1318</sup> de manière proportionnelle au nombre de coureurs.

Toutefois, des situations sont parfois occasionnées par la faute du festival lui-même. Par exemple, le remplacement à la dernière minute par la direction du Festibièrre de Gatineau du groupe rock montréalais Les Deuxluxes par un DJ, une décision critiquée et non professionnelle<sup>1319</sup>; l'annulation à Laval de LVL UP, un festival hip-hop, pour des raisons de sécurité en raison des menaces provenant des luttes entre *gang* de rues, en septembre 2021<sup>1320</sup>; l'annulation le matin même du défilé de la fierté gaie, en août 2022, en raison d'un manque de 96 bénévoles pour assurer la sécurité lors du déroulement<sup>1321</sup>, etc. Ces trois exemples témoignent pour ces festivals d'un processus d'institutionnalisation déficient, en raison de torts irréparables à leur réputation. Ainsi, tant les accidents tragiques et/ou mortels que les poursuites civiles ou « morales » nuisent à l'institutionnalisation et à leur légitimation sociale auprès des publics ou de la population.

#### 5.2.2.1 Cruauté animale : de Sainte-Perpétue à Saint-Tite

Le Festival du cochon de Sainte-Perpétue se voit tenter une poursuite morale par des militants de la SPCA de Montréal, en août 2016, à propos de la cruauté animale auprès des cochons et des sangliers soumis à un stress et à la souffrance au nom du divertissement<sup>1322</sup>. Déjà, en 2014, l'ex-joueur de hockey Georges Laraque manifeste son opposition à ce festival en invitant la population à le boycotter. Le festival, qui fournit des emplois (4 permanents et 10 saisonniers), tout en recevant l'aide de plus de 350 bénévoles, se défend en affirmant qu'en 36 ans, aucun cochon n'y a subi de blessures<sup>1323</sup>. Cette poursuite nuit à l'organisation au point de forcer l'organisation à mettre fin à la traditionnelle « course au cochon graissé », en mai 2019; activité contribuant pourtant à la popularité de ce festival, par la vente de 3 000 « passeporcs », ce qui

<sup>1318</sup> Ariane LACOURSIÈRE. « Marathon de Montréal : autopsie d'un cafouillage », 9 octobre 2019, *La Presse*.

<sup>1319</sup> Éloïse LÉVEILLÉ-CHAGNON. « Les Deuxluxes contraints d'annuler un concert au Festibièrre de Gatineau », 19 août 2021, *Le Canal auditif*. Ani-Rose DESCHATELETS. « Les Deuxluxes contraints d'annuler leur prestation au Festibièrre de Gatineau », 19 août 2021, *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/2021/08/19/les-deuxluxes-contraints-dannuler-leur-prestation-au-festibièrre-de-gatineau-46cdf658d5131bfa391d8907b52d37f3>

<sup>1320</sup> Catherine RICHER. « Un festival hip-hop annulé à Laval pour des raisons de sécurité », 9 septembre 2021, *Radio-Canada / Ici Grand Montréal*.

<sup>1321</sup> RADIO-CANADA. « Annulation du défilé de Fierté Montréal : les dirigeants mis devant le fait accompli », 5 octobre 2022, *Radio-Canada / Ici Grand Montréal*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1922606/montreal-annulation-defile-fierté-gaie-rapport-schnobb-gouvernance>

<sup>1322</sup> TVA NOUVELLES. « Le Festival du cochon de Sainte-Perpétue à nouveau dénoncé », 6 août 2016, *Agence QMI* via *TVA Nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2016/08/06/le-festival-du-cochon-de-sainte-perpetue-denonce>

<sup>1323</sup> L'ÉCHO DE MASKINONGÉ. « Le Festival du cochon répond à Laraque », 30 juin 2014, *L'Écho de Maskinongé*. <https://www.lechodemaskinonge.com/actualites/le-festival-du-cochon-repond-a-laraque/>

correspond au triple de la population locale, en plus d'accueillir plus de 35 000 festivaliers<sup>1324</sup>. Selon le maire Guy Dupuis, l'abolition de cette compétition internationale fait disparaître un emblème, mais il comprend que le festival ne peut survivre à une telle polémique sans changer. Le journaliste Martin Francoeur qualifie cette décision de « geste lucide, responsable et judicieux »<sup>1325</sup>, en témoignant de la sensibilité des organisateurs face à des préoccupations contemporaines :

Il faut comprendre que beaucoup de festivals, au Québec, ont vu le jour dans les années 70 et 80, à une époque où chaque municipalité se cherchait un événement touristique distinctif. On a créé des festivals ayant pour thème le cochon, le blé d'Inde, la tomate, la truite mouchetée, la sauterelle, le chapeau, la mouche noire, la patate, la solidarité, le cerf-volant, le bateau illuminé, les amuseurs publics, la galette de sarrasin, les hommes forts, les moissons, les gros camions modifiés, la pétanque ou la gibelotte. Tout devenait prétexte à créer un festival thématique. Évidemment, si on créait un festival du cochon, il fallait des activités en lien avec le thème.<sup>1326</sup>

Plus récemment, en mai 2022, le Festival western de Saint-Tite est également aux prises avec une poursuite civile pour maltraitance animale, notamment des veaux et des bouvillons lors de ses rodéos<sup>1327</sup>. En se basant sur la récente Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (Loi BÊSA), en vigueur depuis 2015, et qui interdit de compromettre le bien-être et la sécurité d'un animal pour du divertissement, l'organisme Communauté Droit animalier Québec (DAQ) demande une injonction permanente afin d'interdire l'utilisation de ces animaux, preuves vidéo à l'appui. Selon l'organisme, les chevaux et les taureaux sont exposés à la détresse et au stress pendant le rodéo. De son côté, par communiqué de presse, le festival affirme attendre le rapport du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, mais offre son entière collaboration pour la suite et la mise en place de comités structurels pour protéger les animaux.

---

<sup>1324</sup> RADIO-CANADA. « C'est fini pour la course au cochon graissé à Sainte-Perpétue », 1<sup>er</sup> mai 2019, *Radio-Canada* / Ici Mauricie-Centre-du-Québec. Marc ROCHETTE. « Festival du cochon de Sainte-Perpétue : 700 billets vendus de plus », 1<sup>er</sup> août 2019, *Le Nouvelliste*.

<sup>1325</sup> Martin FRANCOEUR. « Un geste lucide et judicieux », 1<sup>er</sup> mai 2019, *Le Nouvelliste*.

<https://www.lenouvelliste.ca/2019/05/01/un-geste-lucide-et-judicieux-f9d069ed05dc2c61b64d30db39c956fe?nor=true>

<sup>1326</sup> *Ibid.*

<sup>1327</sup> TVA NOUVELLES. « Maltraitance animale : une poursuite civile contre le Festival western de St-Tite », 20 mai 2022, *Agence QMI* via *TVA Nouvelles*. <https://www.journaldequebec.com/2022/05/20/maltraitance-animale-une-poursuite-civile-contre-le-festival-western-de-st-tite> Paule VERMOT-DESROCHES. « Saint-Tite : les opposants seront discrets », 6 septembre 2018, *Le Nouvelliste*. <https://www.lenouvelliste.ca/2018/09/06/saint-tite-les-opposants-seront-discrets-e9e4b8eb14c17a98a5cb99a2a919908a>

Le célèbre Festival western de Saint-Tite n'en est pas à sa première poursuite pour maltraitance animale. En mai 2017, le professeur de droit de l'Université de Montréal, Alain Roy, le poursuit pour ces raisons, en lien avec un rodéo organisé dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal<sup>1328</sup>. Selon Radio-Canada, il semble qu'une entente de règlement à l'amiable soit intervenue entre les parties. Par ailleurs, en septembre 2017, plusieurs manifestants sont présents à Saint-Tite pour protester concernant la cruauté animale dans les rodéos de ses événements<sup>1329</sup>. Dans ce cas, dès le printemps 2018, la direction du Festival western de Saint-Tite clame qu'il s'agit d'un rapport biaisé et ne donne pas suite aux revendications des manifestants<sup>1330</sup>.

#### 5.2.2.2 Violences au festival western de Saint-Tite

Une autre poursuite civile est liée au Festival western de Saint-Tite, au montant de 230 000 \$, pour des violences homophobes ayant eu lieu en septembre 2015<sup>1331</sup>. Au cours de la 48<sup>e</sup> édition de ce festival, au moins trois agressions violentes surviennent entre festivaliers, notamment en raison d'homophobie. Notamment, un jeune homme de 21 ans, Mathieu Grégoire, se fait défigurer, en se faisant frapper au visage à six reprises à l'aide d'une bouteille de bière en verre. Son agresseur est condamné à une sentence de huit mois de prison. Cette violence est aussitôt dénoncée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec<sup>1332</sup>.

Une autre agression, la plus connue des publics, concerne une altercation survenue lors du festival. Martin Caron, 33 ans, reçoit un violent coup de pied au visage de Marc-André Paquin, alors qu'il ramasse au sol sa peluche gagnée, le plongeant dans un coma de sept jours après une opération au cerveau<sup>1333</sup>. Ces agressions poussent la direction du festival de Saint-Tite à revoir sa

<sup>1328</sup> Julien VAILLES. « Un prof de droit dépose une injonction contre le rodéo du 375<sup>e</sup> [de Montréal] », 24 mai 2017, *Droit-inc.* <https://www.droit-inc.com/article20387-Un-prof-de-droit-depose-une-injonction-contre-le-rodéo-du-375e>

<sup>1329</sup> Cette situation n'a pas empêché le célèbre festival d'atteindre un achalandage record de près de 700 000 personnes pour sa 50<sup>e</sup> édition et d'obtenir un taux de 96 % de satisfaction selon un sondage chez les festivaliers. RADIO-CANADA. « Une 50<sup>e</sup> édition record pour le Festival western de Saint-Tite », 30 novembre 2017, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1070346/une-50e-edition-record-pour-le-festival-western-de-saint-tite>

<sup>1330</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Un rapport biaisé, clame le Festival western de Saint-Tite », 11 avril 2018, *Le Nouvelliste*.

<sup>1331</sup> Gabriel DELISLE. « Festival western : les organisateurs dénoncent la violence », 16 septembre 2015, *Le Nouvelliste*. RADIO-CANADA. « Agression violente au Festival western de St-Tite », 20 septembre 2015, *Radio-Canada*.

<sup>1332</sup> Marie-Ève COUSINEAU. « Un jeune gai tabassé au Festival western de Saint-Tite », 20 septembre 2015, *Radio-Canada*. Marie-Ève COUSINEAU. « Agression à St-Tite : « J'en veux à l'homophobie en général », dit Mathieu Grégoire », reportage-vidéo (1min 38), 21 septembre 2015, *Radio-Canada*. Alexandre DUVAL. « L'Assemblée nationale dénonce l'agression de Mathieu Grégoire à Saint-Tite », 23 septembre 2015, *Radio-Canada*.

<sup>1333</sup> Olivier GAMELIN. « Un crime homophobe au Festival western de Saint-Tite », 20 septembre 2015, *Le Nouvelliste*. <https://www.lenouveliste.ca/2015/09/20/un-crime-homophobe-au-festival-western-de-saint-tite-420ffc0648e853ced26f44cd2ce36f22?nor=true>

règlementation sur la vente de bières en devançant la fermeture de ses bars d'une heure, soit de 2h30 à 1h30 AM. De son côté, la police revoit ses politiques de consommation d'alcool, en limitant dorénavant à quelques rues le périmètre autorisé de consommation, alors que la consommation est auparavant permise dans tout le village<sup>1334</sup>. Hospitalisé pendant 70 jours et en arrêt forcé de travail pendant un an et demi, la victime vit encore aujourd'hui avec des séquelles importantes découlant de cette agression, sans parler de lourds préjudices subis par sa famille. En septembre 2019, Martin Caron dépose officiellement une plainte contre son agresseur au Palais de justice de Shawinigan et obtient gain de cause par la condamnation de son agresseur à lui verser 230 000 \$<sup>1335</sup>. Auparavant, ce dernier avait déjà été condamné à la prison pour voies de fait graves<sup>1336</sup>. Ce genre d'événements isolés, mais non anodins, contribue à une perception sociale négative et terni la réputation d'une organisation festivalière même si aucune poursuite judiciaire n'a l'a visée directement.

De récents éléments de l'actualité continuent d'alimenter la réflexion sur la responsabilité morale d'un festival. Par exemple, en septembre 2019, un homme de Québec est drogué à son insu au Festival western de Saint-Tite. En dix jours, 59 hospitalisations sont dénombrées lors de l'événement<sup>1337</sup>. En comparaison, pour l'édition 2014 du Rockfest, qui atteint en quatre jours la foule record de 200 000 personnes, on rapporte 68 appels d'urgence et 37 transports à l'hôpital<sup>1338</sup>.

#### 5.2.2.3 L'International de l'art vocal de Trois-Rivières : un festival de la paix

Tout au long de son histoire, l'IAV ne fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire ou de menace directe, ce qui constitue un facteur contribuant à son institutionnalisation. La seule manifestation politique connue lui faisant ombrage est postérieure à la période étudiée (1993-2008) et concerne une manifestation de la droite identitaire organisée par la « Vague bleue » et le mouvement Storm Alliance. Le 29 juin 2019, tout le Québec est invité à venir marcher dans les

<sup>1334</sup> Matt BIBEULT. « Le Festival western de Saint-Tite change sa réglementation de bière après les incidents de 2015 », 8 mai 2019, *La Presse* via *99 Scenes.com* <https://99scenes.com/le-festival-western-de-saint-tite-change-sa-reglementation-de-biere-apres-les-incident-de-2015/>

<sup>1335</sup> TVA NOUVELLES. « Frappé violemment au Festival de Saint-Tite, il obtiendra 230 000\$ de son agresseur », 28 novembre 2018, *TVA Nouvelles*. <https://www.journaldemontreal.com/2019/11/28/frappe-violemment-au-festival-de-saint-tite-il-obtiendra-230-000-de-son-agresseur-1>

<sup>1336</sup> RADIO-CANADA. « Agression à Saint-Tite : l'accusé plaide coupable », 23 janvier 2018, *Radio-Canada / Ici Mauricie-Centre-du-Québec*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1079817/festival-western-saint-tite-agression-2015>

<sup>1337</sup> Judith DESMEULES. « Un homme de Québec aurait été drogué à son insu au Festival western de Saint-Tite », 18 septembre 2019, *Le Soleil*.

<sup>1338</sup> RADIO-CANADA. « Rockfest 2014 : concerts d'éloges malgré les fausses notes », reportage vidéo de Jérôme Bergeron (2min 03), 22 juin 2014, *Radio-Canada*.

rues de Trois-Rivières<sup>1339</sup>. Selon les conseils de la police municipale, avec qui les organisateurs du FestiVoix ont des discussions à ce sujet, selon Radio-Canada, la manifestation est reportée d'un mois pour ne pas entrer en conflit avec le festival<sup>1340</sup>. Toutefois, elle cause tout de même des heurts avec la gauche radicale lors d'une contre-manifestation organisée par des citoyens contre la xénophobie<sup>1341</sup>. Dans cet exemple, le festival trifluvien réagit promptement pour s'en dissocier.

#### 5.2.2.4 Le bris de contrat de Good Charlotte

Lorsqu'un festival de musique programme un groupe, les artistes signent un contrat qui stipule plusieurs conditions. Parmi celles-ci, outre la durée et le lieu du spectacle, le cachet pour la prestation, les perdiem (nourriture, alcool) par musicien, etc., il comprend généralement une clause d'exclusivité, surtout lorsque le groupe fait partie des têtes d'affiche d'un événement. À ce titre, Good Charlotte est la tête d'affiche de l'année 2007<sup>1342</sup>. Le populaire groupe punk d'origine états-unienne est accompagné pour l'occasion de trois autres populaires formations punk : Alexisonfire, Guttermouth et Feber Drive. À la mi-juin, *Le Nouvelliste* indique que l'IAV vient de lancer une large campagne publicitaire montréalaise. Pour faire ses frais, le concert de Good Charlotte du 30 juin 2007 doit attirer environ 7 000 spectateurs selon le DG Stéphane Boileau, qui se dit confiant d'atteindre l'objectif de vente de billets fixé à 10 000<sup>1343</sup>.

Toutefois, à lui seul, ce spectacle est dans le rouge à une hauteur de 75 000 \$, malgré 3 000 billets vendus, soit près de trois fois moins qu'espéré. L'annonce d'une représentation en août à Montréal par le groupe est l'élément identifié par le DG nuisant le plus à la vente en juin à Trois-Rivières : « Je pense que nous aurions eu un minimum de 1 000 à 2 000 personnes de plus sans ça »<sup>1344</sup>. Le contrat signé avec le groupe empêche les producteurs d'annoncer avant le 1<sup>er</sup> juillet toute prestation dans un rayon qui inclut Montréal et Québec. Pour cette raison, Stéphane Boileau

<sup>1339</sup> Un événement semblable s'est déjà tenu à Montréal, le 4 mai, en appui notamment à la Loi 21 sur la laïcité.

<sup>1340</sup> Pierre MARCEAU. « Pas de manifestation ultranationaliste pendant le FestiVoix », 11 juin 2019, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1181043/festival-rivieres-la-meute-storm-alliance-contre>

<sup>1341</sup> Alexandre MARTEL. « Laïcité : deux manifestations en même temps à Trois-Rivières », reportage-vidéo (1min 21), 27 juin 2019, *TVÀ*. <https://www.tvanouvelles.ca/2019/07/27/laicite-deux-manifestations-en-meme-temps-a-trois-rivieres>

<sup>1342</sup> Les organisateurs de l'IAV sont allés chercher cette formation musicale afin de plaire à la jeunesse et répéter le coup d'éclat (et très lucratif) de l'année précédente avec la venue du groupe montréalais de pop punk Simple Plan.

<sup>1343</sup> Mathieu LAMOTHE. « Art vocal : la programmation enfin complète », 16 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 22.

<sup>1344</sup> Josiane GAGNON. « De grands souliers à chausser – Good Charlotte n'a pas réussi à attirer la même foule que Simple Plan l'an dernier », 2 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.

espère s'entendre avec le groupe en vue d'arriver à un règlement : « Ça se passe entre les avocats. S'ils sont *fairs*, ils vont faire quelque chose. Mais il n'est pas question d'une poursuite »<sup>1345</sup>.

Le 13 juillet 2007, d'après l'article d'Éric Lallier dans *Le Nouvelliste*, l'IAV en a « gros sur le cœur » en raison de l'annonce surprise du concert du groupe en première partie de Justin Timberlake, faite trois semaines avant l'événement de la Mauricie et deux semaines après la tenue de celui-ci. Pour cette raison, les dirigeants entament des discussions avec le groupe et leur *manager* en vue de récupérer une partie du cachet négocié : « On va leur demander de faire leur part. J'espère que l'on peut aller chercher 25 000 \$ »<sup>1346</sup>. Cet événement laisse un goût amer et remet en question le concept des spectacles à la billetterie, selon Boileau : « On ne peut plus se permettre de faire un spectacle du genre si on n'a pas l'exclusivité au Québec ». Deux semaines plus tard, lorsque les chiffres finaux sur des ventes totales de passeports et de laissez-passer journaliers sont connus des médias et du public, c'est sans surprise que la Ville de Trois-Rivières avance 175 000 \$ à l'IAV, « comme en catastrophe »<sup>1347</sup>, pour combler son déficit de l'édition 2007. Néanmoins, il reste à éponger le 75 000 \$ de Good Charlotte en lien avec le concert, qui fait monter « la bouée de sauvetage » de l'organisation festivalière à 250 000 \$ si le festival ne réussit pas à obtenir une compensation en lien avec le bris de la clause d'exclusivité.

Le 28 février 2008, une citoyenne, Carmen Nadeau, vient à la défense du festival par l'entremise de la section Opinion du quotidien *Le Nouvelliste* : « Je trouve dommage qu'on critique les organisations du Festival de l'art vocal. Je ne pense pas qu'ils aient voulu un déficit »<sup>1348</sup>. Bien qu'ils reconnaissent l'erreur de Good Charlotte, « ils ont été lésés par le groupe qui était supposé se produire en exclusivité à Trois-Rivières alors qu'ils ont joué à Toronto avant » (*Ibid.*). Elle appuie ainsi l'idée que la faute réside sur le groupe qui n'a pas respecté la signature de son contrat, mais passe sous silence ou ignore la venue du célèbre groupe punk dans la métropole en août. Encore aujourd'hui, nous ne connaissons pas la manière dont ce litige est solutionné, puisqu'il fait partie des informations confidentielles détenues par le festival trifluvien. À première vue, il semble que ce dossier n'ait pas été une difficulté dans son processus d'institutionnalisation.

---

<sup>1345</sup> *Ibid.*

<sup>1346</sup> Éric LALLIER. « Art vocal – Déficit monstre et remises en question » (page couverture), « Les organisateurs dressent le bilan de la quinzième édition », 13 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.

<sup>1347</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Dans la chaleur de l'été », 28-29 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1348</sup> Carmen NADEAU (lettre d'opinion). « Longue vie à l'Art vocal », 28 février 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.

### 5.2.3 Le lobbying

Considérant l'interrelation entre la création d'un OBNL et son financement potentiel par le gouvernement, le dernier élément du sous-angle juridique concerne l'existence d'un Registre des lobbyistes du Québec (RLQ). Alors que l'IAV n'a jamais eu recours à ce type de représentation auprès des instances gouvernementales, certaines organisations festivalières profitent de leur position parmi les événements majeurs du Québec pour recourir au lobbying intensif en vue de bénéficier de nombreuses retombées, dont un financement accru qui se compte en millions de dollars.

La création du RLQ remonte au 28 septembre 2002, après l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying, le 13 juin précédant<sup>1349</sup>. Cet outil privilégié pour favoriser la transparence des activités de lobbying est accessible sur Internet. On y trouve, entre autres, un historique pour chacune des organisations (en règle), ainsi que la déclaration des montants obtenus annuellement de la part des différents paliers de gouvernement. Avec le mot-clé « festival », en date du 7 mai 2022, quatre lobbyistes-conseils et 16 lobbyistes d'entreprises ou d'organisations y sont répertoriés<sup>1350</sup>. En date du 17 octobre 2022, les quatre lobbyistes-conseils n'en font plus partie, ainsi que le Grand Prix de Trois-Rivières, mais il comprend encore 18 lobbyistes d'entreprises liées au monde du spectacle (avec leur date d'inscription), dont Québécois inc. (juin 2008), le Festival Juste pour rire (août 2013), le Zoofest (août 2013), l'Équipe Spectra (août 2013), le Festival international de jazz de Montréal (janvier 2014), les FrancoFolies de Montréal (janvier 2014), Evenko (juillet 2020), SBM Productions (2021), l'Incubateur de musique francophone (2022), etc. La majorité d'entre elles sont inscrites au RLQ au cours de la dernière décennie, ce qui signifie qu'il s'agit d'un phénomène récent.

Parmi les divers partenaires professionnels dont on trouve la trace au RLQ, pour les festivals mentionnés, il y a le ministère du Tourisme du Québec, le Secrétariat à la région métropolitaine, Tourisme Montréal, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère des Finances et de l'Économie, le ministère de la Culture

<sup>1349</sup> Gouvernement du Québec. <https://lobbyisme.quebec/a-propos/organisation/historique/>

<sup>1350</sup> Avant le 13 octobre 2022, l'ancienne mouture était disponible en ligne et accessible à toutes les personnes : <https://www.lobby.gouv.qc.ca/servicespublic/informationnel/Accueil.aspx> Dorénavant, soit depuis l'élection de la CAQ le 3 octobre 2022, le nouveau portail ne permet plus les recherches aux non-membres : <https://www.carrefourlobby.quebec/>

et des Communications, le ministère du Conseil exécutif, le Conseil du statut de la femme, l'Institut national de santé publique du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles, la Société des alcools du Québec, la Société des loteries du Québec, Hydro-Québec, Montréal Centre-ville, la Ville de Montréal, la Ville de Québec, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, etc. On peut y remarquer une prédominance d'institutions proprement montréalaises. Toutes ces organisations contribuent financièrement à des festivals par des charges publiques.

#### 5.2.4 Discussion sur les résultats du sous-angle juridique

Hormis l'absence d'un membrariat (*membership*), peu d'éléments juridiques permettent de qualifier de manière concluante les relations entre le festival et l'État. En effet, malgré l'incorporation de l'organisation festivalière, l'existence de lettres patentes et l'inscription au Registraire des entreprises du Québec, c'est-à-dire des facteurs qui contribuent à son institutionnalisation, l'absence de lobbying auprès des gouvernements provincial et fédéral ne permet pas au festival trifluvien de tirer son épingle du jeu. On peut également affirmer que les lettres patentes ne sont pas une condition de base qui assure le succès d'un événement de cette envergure. À elle seule, l'assise juridique n'est pas suffisante pour assurer l'institutionnalisation d'un festival de musique. Cependant, outre le bris de contrat avec le groupe Good Charlotte, l'absence de poursuites légales contre l'IAV – comme le subissent d'autres festivals, tels que celui de Sainte-Perpétue ou celui de Saint-Tite – devient un facteur qui contribue à son institutionnalisation. En effet, l'absence de conflits juridiques permet à l'IAV de sauvegarder son aura de festival paisible. Le Tableau 6 présente les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV, selon le sous-angle juridique :

Tableau 6  
Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV  
selon le sous-angle juridique

| Sous-angles à l'étude              | Facteurs qui nuisent à l'institutionnalisation  | Facteurs qui contribuent à l'institutionnalisation  |
|------------------------------------|---|---|
| I) Relations entre l'IAV et l'État |   |   |
| Juridique                          | - bris de contrat avec un groupe musical (entente hors-cour);<br>- absence de lobbying; | - incorporation de l'organisation (lettres patentes) et inscription au Registraire des entreprises du Québec;<br>- absence de poursuites légales; |

Le sous-angle juridique est l'angle mort dans les différentes théories sur l'institutionnalisation des pratiques culturelles, festives et ludiques. Même si Dubois (2001) souligne l'octroi de « statuts sociaux », que Bellegarde (2003) écrit sur les pratiques légales en regard de la loi et que Tomàs (2007) parle des cadres légaux, peu de chercheurs accordent de l'importance à la dimension juridique. Mis à part Borzakian (2012), qui témoigne dans ses travaux de la codification des règles d'une pratique ludique et de la création d'une fédération internationale comme facteurs contribuant à l'institutionnalisation, et Mazenc (2015) qui croit que l'aspect juridique permet à certains artistes du graffiti de pratiquer leur art de manière légale, ces exemples ne peuvent être appliqués ni à l'IAV, ni aux organisations festivalières de manière générale.

#### 5.2.4.1 L'absence de litiges juridiques comme facteur contribuant à l'institutionnalisation

L'absence de litiges juridiques qui caractérise l'IAV dénote qu'il est à l'avantage des organisateurs et de leurs partenaires financiers que l'événement ne perde pas de crédibilité dans de tels conflits, souvent très longs et de nature publique. Par ailleurs, outre le bris de contrat de Good Charlotte, l'absence de litiges juridiques constitue un facteur qui contribue à son institutionnalisation, c'est-à-dire à sa reconnaissance par les autres acteurs, et ce, en dépit du peu d'informations publiques disponibles sur le sujet. Cependant, dans ce cas précis, il faut connaître davantage les efforts requis (argent investis, ressources humaines, etc.) et leurs résultats lorsque des causes sont devant les tribunaux.

On peut affirmer que l'absence de litiges juridiques est une démonstration de force. Cette situation illustre qu'aucune perte de contrôle n'est projetée sur l'image de l'IAV, ce qui peut arriver dans le cas d'une poursuite judiciaire. À cet effet, les dirigeants d'un festival de musique craignent « une instrumentalisation de la médiation par le droit et l'institution judiciaire »<sup>1351</sup> qui peuvent venir perturber l'aura sociale d'un événement et déstabiliser la confiance des publics à son égard.

#### 5.2.4.2 Le lobbying comme facteur nuisant à l'institutionnalisation

Tout porte à croire que l'IAV n'utilise pas le lobbying comme un outil lui permettant une meilleure reconnaissance de la part des instances gouvernementales ou un meilleur accès à des élus provinciaux ou fédéraux. Constatant, par exemple, l'absence de données sur les relations du festival avec le gouvernement fédéral ou la longue attente pour obtenir une reconnaissance de la

---

<sup>1351</sup> Philippe CHARTIER. « Institutionnalisation de la médiation et pratiques des magistrats français », juillet 2019, Forum Mondial de la médiation, 10 p.

part du MCCQ, tout indique que l'absence de lobbyistes est un facteur qui nuit à son institutionnalisation. À l'opposé, d'autres grands événements majeurs, la plupart à Montréal, travaillent avec des lobbyistes qui réussissent à obtenir d'importants financements octroyés aux festivals et grands événements.

En fait, les grandes associations ou les fédérations de festivals, comme l'organisme France Festivals, représentent « une aide fiscale, un conseil, un appui en termes de lobbying notamment auprès de l'État »<sup>1352</sup>. Au Québec, c'est la SÉMIQ et son successeur, le RÉMI, qui représentent les festivals majeurs, mais l'IAV n'en devient membre que tardivement, ce qui nuit à son institutionnalisation.

#### 5.2.4.3 Le statut juridique comme facteur contribuant à l'institutionnalisation

Selon Huard (2001), la plupart des festivals culturels au Québec se dote d'un statut officiel (juridique) par l'incorporation ou l'enregistrement<sup>1353</sup>. Cependant, aucun élément théorique ne laisse croire que le statut juridique influence le processus d'institutionnalisation d'un festival de musique. Lorsqu'ils expérimentent des processus juridiques, plusieurs festivals désirent rester dans l'anonymat, notamment à l'extérieur des grandes villes. Ils ne souhaitent pas s'incorporer, surtout en raison qu'ils ne demandent aucune subvention aux pouvoirs politiques, par exemple. De plus, l'incorporation au RDEQ nécessite la production annuelle d'états financiers vérifiés par une firme comptable, ce qui représente des coûts parfois trop importants pour les petits festivals. Aussi, le statut d'OBNL ne garantit pas automatiquement un financement à partir de fonds publics. À tout le moins, ce statut permet à un festival d'échapper aux règles d'imputabilité et au contrôle des élus. On le constate dans le cas de la SÉMIQ qui doit gérer un fonds public de 30 M \$ en trois ans, mais qui perd la confiance du gouvernement pour cette gestion opaque qui manque de transparence.

De plus, certains événements, tels que le Festival Juste pour rire, à Montréal, possèdent des structures doubles, reposant à la fois sur un statut d'OBNL, mais aussi d'entreprise privée. Selon le professeur François Colbert, professeur titulaire à HEC Montréal, grand spécialiste de la gestion des industries culturelles, ce double chapeau porté par certains festivals est « une anomalie éthique fondamentale au cœur du modèle »<sup>1354</sup>. L'entreprise à but lucratif tire nécessairement avantage de

<sup>1352</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Op. cit.*, p. 175.

<sup>1353</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 39.

<sup>1354</sup> Marie-Claude LORTIE. « Les festivals, le beurre et l'argent du beurre », 20 janvier 2018, *La Presse*.  
[https://plus.lapresse.ca/screens/3a92ceb7-fe05-4c88-b6e3-27e98214f9f1%7C\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/3a92ceb7-fe05-4c88-b6e3-27e98214f9f1%7C_0.html)

l'existence de l'entité subventionnée. En d'autres mots, les contribuables financent la croissance d'entreprises privées et leur développement. Pourtant, « au tout début des festivals estivaux, dans les années 80, ce sont les gouvernements qui avaient sommé les organisateurs d'événements de créer des unités sans but lucratif si elles voulaient pouvoir obtenir des subventions »<sup>1355</sup>. Au départ, les entreprises privées collaborent financièrement avec ces festivals, en permettant d'avoir « un univers festivalier en santé ». Or, Colbert souhaite l'imposition d'une limite au financement par les fonds publics lorsqu'un projet est lancé et qu'il atteint sa viabilité, comme le Cirque du soleil le fait à l'époque, en se détachant de ce système. En résumé, il existe un flou concernant cet aspect juridique du statut d'OBNL d'un festival; un flou qui bénéficie à certains d'entre eux, mais surtout aux plus grands événements qui ont davantage de moyens et de poids pour obtenir un important soutien public.

Quoi qu'il en soit, le statut d'OBNL n'empêche pas la vente de la partie privée. Par exemple, le Groupe Juste pour rire, malgré 35 années de subventions par les différents gouvernements, soit environ 5 M \$ par année sur un budget total annuel de 35 M \$<sup>1356</sup>, est vendu officiellement à l'entreprise étatsunienne ICM Partners, à un coût réduit, en mars 2018<sup>1357</sup>. Certains suggèrent de renommer juridiquement ces entités comme des « festivals subventionnés sans but lucratif »<sup>1358</sup>. En effet, sur les quatre plus grands événements montréalais, trois d'entre eux sont gérés par le secteur privé qui s'octroie des pourcentages sur les revenus, soit le Groupe Juste pour rire et l'Équipe Spectra (achetée par le Groupe CH, en décembre 2013) pour la gestion du Festival international de jazz de Montréal, des FrancoFolies et de Montréal en lumière. Toutefois, les administrations municipales, voire les citoyens, doivent pouvoir consulter les états financiers de ces OBNL, en vue de connaître les fonds publics qui leur sont affectés. À ce titre, la victoire du conseiller Alain Gamelin, à l'effet que la ville de Trois-Rivières rende disponible le rapport annuel des OBNL partenaires, représente un bon pas dans cette direction.

---

<sup>1355</sup> *Ibid.*

<sup>1356</sup> Mario GIRARD. « La vente de « notre » entreprise », 4 novembre 2017, *La Presse*.

<https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201803/22/01-5158251-un-prix-reduit-pour-juste-pour-rire.php>

<sup>1357</sup> Denis LESSARD et Isabelle MASSÉ. « Un prix réduit pour Juste pour rire », 22 mars 2018, *La Presse*.

<https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201803/22/01-5158251-un-prix-reduit-pour-juste-pour-rire.php>

<sup>1358</sup> Le Minarchiste (pseudonyme). « Les festivals subventionnés sans but lucratif ? », 3 juin 2016.

<https://minarchiste.wordpress.com/2016/06/03/les-festivals-subventionnes-sans-but-lucratif/>

Après ce survol de la dimension juridique, nous présentons le sous-angle économique lié au financement des festivals au Québec, au-delà des chiffres et des subventions promises, espérées ou obtenues. Ces résultats permettent de mieux connaître et comprendre dans quelle mesure la relation entre l'IAV et ses nombreux partenaires financiers, qui s'appuie notamment sur la négociation et le marchandage, représente un facteur qui contribue à son institutionnalisation.

### **5.3 Pour une économie festivalière forte et diversifiée**

Les résultats portant sur le sous-angle économique sont révélateurs à différents niveaux. On peut qualifier plutôt positivement la reconnaissance locale et municipale par l'entremise des subventions accordées, mais le peu d'appui financier de la part des paliers provincial et fédéral ne permet pas de conclure à une relation positive entre l'IAV et les deux échelons supérieurs de l'État. Le financement (public ou privé) d'un festival de musique est l'une des questions les plus importantes chez les organisateurs de ce type d'événements festifs. Sans ressources économique forte et diversifiée, il n'y a ni de programmation musicale attirante, ni d'installations, ni d'infrastructures adéquates pour accueillir un maximum de festivaliers. D'ailleurs, la disparition des festivals est souvent liée à un financement inadéquat ou à un déficit accumulé important. La présentation débute par l'analyse et l'interprétation des résultats portant sur la relation entre le festival et les diverses sources de financement, notamment par la tarification. Nous enchaînons avec la relation entre les employés et les élus au sujet des budgets et des déficits. Nous terminons avec la relation entre le festival et ses partenaires financiers (commanditaires et ses donateurs).

#### 5.3.1 Prix d'entrée : avoir ou ne pas avoir de macaron

Dès 1993, le nouveau festival de musique de Trois-Rivières n'est pas entièrement gratuit même si plusieurs activités le demeurent, à l'image du précédent festival. À cet effet, l'IAV met en vente des panneaux publicitaires et présente des spectacles de style comédie musicale payants à la salle J.-Antonio-Thompson pendant la durée du festival, de même qu'une « participation populaire » via la vente des macarons. Au départ, le prix du macaron « Accès-fierté »<sup>1359</sup> est au coût de 5 \$. Les organisateurs s'inspirent de la formule en usage au Festival de la gibelotte de Sorel. Ces macarons donnent accès pendant toute la durée du festival aux spectacles

---

<sup>1359</sup> Ginette GAGNON. « Un passeport-macaron pour le festival de Trois-Rivières », 2 avril 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

professionnels, au parc Champlain, ceux présentés à l'Agora du Parc portuaire et aux manifestations de rock pour les jeunes qui se tiennent sur la terrasse du garage étagé.

La plupart des festivals de musique au Québec adoptent la formule du macaron ou du passeport qui donne accès à la majorité des concerts. En comparaison, le Festival d'été de Québec a son premier macaron arborant son image, dès 1973, sur lequel on peut voir la fleur du FÉQ qui « demeure le symbole officiel de l'événement durant 16 ans »<sup>1360</sup>. Il faut attendre 1996 pour l'introduction du macaron lumineux, un laissez-passer qui donne accès à tous les spectacles présentés durant le festival. Depuis 2019, le macaron du FÉQ est dessiné par des artistes québécois.

Dans le cas de l'IAV, le festival rompt avec la gratuité pour la première fois, en 1993, si l'on inclut les éditions antérieures du festival, dans les années 1980, même si la fréquentation est gratuite chez les douze ans et moins. Sans macaron à 5 \$, le spectateur doit déboursier 1 \$ par spectacle. Les auteurs parlent de « l'impératif de rentabiliser l'évènement »<sup>1361</sup>, tout en maintenant un coût d'entrée accessible. À cet effet, les organisateurs de l'IAV comparent la baisse continue de l'accessibilité au domaine culturel comme celle qui touche le secteur de la santé et des services sociaux.

Au début juin 1993, c'est devant la presse qu'on dévoile le macaron « Accès-fierté »<sup>1362</sup>, qui donne droit à trois sites à accès contrôlé : le parc Champlain, l'Agora du Parc portuaire et la Place des jeunes située sur la rue Saint-Georges, dans l'espace de stationnement de la Cité Champlain. Ces trois endroits sont clôturés mais sans couper la vue ni le son à ceux qui sont à l'extérieur du périmètre « protégé »<sup>1363</sup>. Le président croit au « sens civique des gens de la région » et croit que ça vaut la peine de payer pour passer d'un endroit à l'autre afin d'assister « au *happening* qui se déroule sur la scène »<sup>1364</sup>. On précise que les autres endroits sont gratuits, sauf la salle J.-A.-Thompson. Emballé, Jacques Lessard est fier de son « passeport-macaron » en

---

<sup>1360</sup> <https://macaronquebec.com/blogs/nouvelles/macarons-festival-ete-quebec>

<sup>1361</sup> Michel HÉROUX et Lynn PAGÉ (lettre d'opinion). « Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières – rentabilité VS gratuité », 21 juin 1993, *La Gazette populaire*.

<sup>1362</sup> Réjean MARTIN. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières : Une programmation qui enchante », 21 juin 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1363</sup> Roland PAILLÉ. « Pour étudier la faveur populaire – Le Festival d'art vocal adopte un plan triennal », 4 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>1364</sup> *Ibid.*

précisant aux médias l'offre extraordinaire que son festival fait : « 30 *shows* divisé par 5 \$, ça fait pas cher la tonne ! »<sup>1365</sup>.

Selon la journaliste Nancy Massicotte, la réaction face aux macarons est « étonnante »<sup>1366</sup>. La majorité acceptent de payer le 5 \$ afin de « participer au financement » de l'IAV, en plus de donner du travail aux jeunes. Néanmoins, seulement quelques-uns avouent se faire avoir. Une dame se confesse : « On peut tout voir de la rue. On n'a donc pas besoin de payer »<sup>1367</sup>. Autrement, les Trifluviens semblent bien contents de savoir qu'ils ne sont pas seuls à payer pour accéder aux sites protégés. Massicotte précise que le macaron lui-même ne fait pas controverse, sachant que c'est pour encourager l'organisation du festival et pouvoir profiter de plusieurs sites<sup>1368</sup>. Toutefois, on assiste sur place à quelques cas de fraudes (des échanges entre les festivaliers par les clôtures). Par ailleurs, l'achat du macaron peut devenir obligatoire; selon le président, si celui-ci devient un « symbole de fierté »<sup>1369</sup>, l'ensemble de la population y gagne. De plus, la vente du macaron devient la première source assurée de revenus pour les dirigeants de l'IAV, mais son coût et sa rentabilité sont souvent remises en question publiquement.

#### 5.3.1.1 De 1993 à 1997 : une lente évolution

En 1993, « [l]e Festival de Trois-Rivières est, pour bien des familles qui n'ont pas les moyens de s'offrir des vacances à l'extérieur, leur seul oasis estival. Ces familles à faible revenu représentent un public important et fidèle »<sup>1370</sup>. L'IAV suggère un macaron au coût de 2 \$, une « solution plus équitable pour une première ». Par contre, d'autres hésitent à vouloir déboursier, mais certains sont conscients que cette dépense assure le retour du festival l'an prochain : « Il faut bien payer si on veut que le festival se poursuive »<sup>1371</sup>.

Le 4 juillet 1993, quelques jours avant la fin de l'événement, la direction du festival est déjà satisfaite de la vente de macarons (12 000) et des entrées simples (6 000)<sup>1372</sup>. Pour la première édition de l'IAV, un peu plus de 14 000 macarons à cinq dollars sont vendus (valeur totale de

<sup>1365</sup> LE NOUVELLISTE. « Un nouveau festival, un nouveau souffle », 23 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3A.

<sup>1366</sup> Nancy MASSICOTTE. « Moins d'ambiance... mais plus de diversité », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>1367</sup> *Ibid.*

<sup>1368</sup> Nancy MASSICOTTE. « En cette dernière journée – Enfin la fête au festival ! », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>1369</sup> Nancy MASSICOTTE. « On s'attend à essayer un léger déficit », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>1370</sup> Michel HÉROUX et Lynn PAGÉ (lettre d'opinion). « Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières – rentabilité VS gratuité », 21 juin 1993, *La Gazette populaire*.

<sup>1371</sup> Nancy MASSICOTTE. « Un début lent mais prometteur », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1372</sup> Réjean MARTIN. « Un festival en mutation », 5 juillet 1993, *L'Hebdo Journal*.

70 000 \$). Les trois entrées payantes à un dollar totalisent, quant à elles, plus de 24 000 \$<sup>1373</sup>. Faut-il éliminer les billets à 1 \$ pour favoriser la vente à 5 \$ ? Cette élimination ferait-elle vendre 10 000 ou 15 000 macarons supplémentaires ? Ce supplémentait comblerait-il la perte des ventes de bière ?<sup>1374</sup>. Selon la citoyenne Julie Gravel, il semble que le coût de 1 \$ crée « un léger remous »<sup>1375</sup> chez beaucoup de citoyens, qui préfèrent s'abstenir de l'acheter.

En 1994, pour la deuxième édition, les dirigeants croient que le macaron à 5 \$ permet d'aller chercher une recette nette de 70 000 \$<sup>1376</sup>. Quelques mois plus tard, l'objectif de vente est toutefois fixé à 25 000 macarons pour une recette nette de 77 000 \$<sup>1377</sup>. Enfin, l'édition 1994 se termine sur « un agréable succès »<sup>1378</sup>. Tout d'abord, il s'agit d'un succès financier, car l'objectif de 25 000 macarons vendus est atteint. Selon les chiffres globaux qui paraissent l'année suivante, ces 25 000 macarons représentent le tiers des 75 000 personnes présentes sur le site du festival, puisque l'on dénombre 100 000 visiteurs au centre-ville en cinq jours<sup>1379</sup>. De plus, il s'agit d'un « [s]uccès en terme[s] d'appriovissement par le public d'un thème qui, jusqu'à il y a quelques semaines encore, était loin d'avoir conquis la population »<sup>1380</sup>. Selon Gagnon, c'est toutefois la Ville qui impose l'achat obligatoire du macaron à cinq dollars. On souhaite déjà en vendre 20 000 avant la tenue de l'évènement pour avoir un « coussin financier »<sup>1381</sup>. Cette vente est « une contribution raisonnable du public »<sup>1382</sup>, dont une bonne partie ne provient pas de Trois-Rivières et « reste un virage dans les habitudes des amateurs de festivals populaires »<sup>1383</sup>. Ce macaron est vendu dans les succursales de la Banque Nationale en Mauricie, aux bureaux de la Société canadienne des Postes ou sur le site du festival. Pour la deuxième édition de l'IAV, il n'y a pas de

---

<sup>1373</sup> Nancy MASSICOTTE. « Bilan de la première édition du Festival international de l'art vocal – Les objectifs fixés ont été atteints », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>1374</sup> Réjean MARTIN. « Mot à mot : Un festival à part », 12 juillet 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1375</sup> Julie GRAVEL (lettre d'opinion). « Le festival n'a pas enchanté tout le monde », 15 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>1376</sup> Roland PAILLÉ. « Festival international d'art vocal – Un rassemblement de 2 000 petits chanteurs pour l'édition 1995 », 11 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1377</sup> Roland PAILLÉ. « Le Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Une seule inquiétude : le mauvais temps », 30 juin 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1378</sup> Roland PAILLÉ. « Le Festival d'art vocal – Un succès d'équipe », 6 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1379</sup> Réjean MARTIN. « Le Festival de l'art vocal du 29 juin au 4 juillet – Une grande fête pour tous! », date inconnue [1995], *L'Hebdo Journal*.

<sup>1380</sup> Roland PAILLÉ. « Le Festival d'art vocal – Un succès d'équipe », 6 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1381</sup> Ginette GAGNON. « Trois-Rivières met le pied sur le frein », 14 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>1382</sup> *Ibid.*

<sup>1383</sup> *Ibid.*

billet journalier à 1 \$, mais la gratuité est toujours de mise chez les enfants de 12 ans et moins accompagnés de leurs parents<sup>1384</sup>.

« Cinq dollars pour cinq jours est vraiment une belle formule », selon Réjean Martin dans son éditorial, et surtout très abordable, car tout ce qui est gratuit peut rimer avec une absence de qualité des services offerts par un organisme public. La gratuité, c'est seulement du « déguisement »<sup>1385</sup>, car ce sont les taxes municipales qui supplément à tous les déficits de l'IAV : « Alors, j'aime mieux le savoir et payer pour de vrai. Et si l'évènement ne prend pas, on l'arrêtera au lieu de nous le rentrer de force dans la gorge »<sup>1386</sup>.

En 1994, le principe du macaron obligatoire pour accéder à tous les sites, sauf à la scène lyrique de l'Église Saint-James – où l'on offre des billets individuels à 8 \$ ou un forfait à 25 \$ pour la série<sup>1387</sup> – « est de plus en plus accepté »<sup>1388</sup>. Certains souhaitent obtenir deux spectacles pour le prix d'un, sinon « l'idée semble faire son chemin »<sup>1389</sup>, selon le journaliste. « C'est autour du Parc Champlain qu'on remarque le plus de réticents à se plier à cette petite participation monétaire »<sup>1390</sup>. Sur la rue Bonaventure, là où est permis le stationnement de motos, on compte plusieurs centaines de personnes. Selon Gamelin, « On étudie la possibilité de mettre la clôture de l'autre côté de la rue (Bonaventure) pour intégrer le parvis de la cathédrale et de l'évêché, quitte à déplacer le stationnement des motos sur Hart »<sup>1391</sup>. L'organisation observe ce « problème » depuis l'année précédente, car « les gens ne veulent pas comprendre »<sup>1392</sup>. En les refoulant au-delà du terrain, ils sont obligés d'acheter le macaron pour faire partie de la fête et avoir accès à tous les sites. Autrement, selon Massicotte, l'ensemble des festivaliers semble en avoir « pour le prix de son macaron »<sup>1393</sup>. À ce titre, puisque la contribution de 5 \$ sert à renflouer le déficit du festival, elle semble justifiée aux yeux des festivaliers, car ceux qui ne l'acceptent pas n'y participent pas.

---

<sup>1384</sup> Denis HINCE. « Festival international de l'art vocal – Pour une chanson! », 27 juin 1994, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1385</sup> Réjean MARTIN (éditorial). « Le cri de l'art vocal! », 27 juin 1994, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1386</sup> *Ibid.*

<sup>1387</sup> Marc ROCHETTE. « Avec les Charlebois, Jalbert et Bélanger – Le Festival de l'art vocal prend une saveur populaire », 13 mai 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1388</sup> Roland PAILLÉ. « Début du Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Sous le signe de l'enthousiasme », 1<sup>er</sup> juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1389</sup> *Ibid.*

<sup>1390</sup> *Ibid.*

<sup>1391</sup> *Ibid.*

<sup>1392</sup> *Ibid.*

<sup>1393</sup> Nancy MASSICOTTE. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – Le public se laisse transporter par la musique », 4 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

Parfois, des billets se vendent jusqu'à la toute fin de la soirée. À preuve, la vente se produit jusqu'à 22h15, soit à la fin de la première partie de Robert Charlebois, qui ne déçoit pas son auditoire par la foule qu'on estime à 20 000 personnes. On peut également citer la vente des billets pour Garou jusqu'à la fin de son spectacle aux différentes portes d'accès au parc Champlain<sup>1394</sup>. Cependant, selon la journaliste, on observe qu'au coin de la rue Hart, près de l'autogare de l'hôtel de ville, certains revendent leur macaron au prix de deux dollars.

En 1995, pour la troisième édition, le prix du macaron est fixé à 7 \$ avec un objectif de prévente de 8 000 macarons à 5 \$. Le prix est haussé de 2 \$ notamment en raison de la durée de l'IAV de cinq à six jours, qui occasionne un déboursé supplémentaire de 70 000 \$<sup>1395</sup>. Au total, il y a 26 000 exemplaires du macaron (dont les 8 000 premiers en prévente), ce qui représente 40 000 \$ en prévente à 5 \$ et 126 000 \$ à 7 \$, pour un total d'environ 166 000 \$<sup>1396</sup>. De plus, tel que discuté l'année précédente, le stationnement des motocyclettes sur la rue Bonaventure, entre Hart et Royale, auparavant gratuit, devient payant. Les festivaliers doivent se procurer le macaron, car Gamelin considère cet espace comme un privilège de la part de la Ville<sup>1397</sup>. La seule scène où le macaron n'est pas exigé est celle de la rue Badeaux<sup>1398</sup>, qui a beaucoup de succès d'années en années. Concernant la hausse de 2 \$, plusieurs citoyens critiquent ce choix, mais selon Gamelin : « À 7 \$ le macaron, c'est encore donné pour un festival de cette importance »<sup>1399</sup>. Les résultats de l'édition 1995 lui donne raison : les macarons en prévente sont écoulés avant même le début du festival<sup>1400</sup>. Par ailleurs, Martin Francoeur précise que les vendeurs de macarons gardent 1 \$ sur les sept dollars. Au total, ceux-ci sont plus de 200 à travailler à la prévente et les contrats sont donnés à des OBNL, une source de financement intéressante pour ces associations<sup>1401</sup>. Au final, selon Lanvegin, c'est 3 000 macarons vendus de plus que l'année précédente, soit 24 000 au total. Par contre, pour une question de rentabilité, la prévente est amenée à évoluer. Par exemple, pour

<sup>1394</sup> Roland PAILLÉ. « Clôture du Festival de l'art vocal – Charlebois soulève ses 20 000 fans », 5 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1395</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal – La SIDAC se retire mais le centre Les Rivières prend le relais », 18 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1396</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal – L'année des Pueri Cantores », 26 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1397</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – La reconnaissance passe par le développement », 27 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1398</sup> Roland PAILLÉ. « La vocation internationale du Festival d'art vocal – Sauvée par les Pueri Cantores », 7 juin 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1399</sup> Denis FOUCAULT. « Festival international de l'art vocal », 11 juin 1995, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1400</sup> Réjean MARTIN. « Le Festival de l'art vocal du 29 juin au 4 juillet – Une grande fête pour tous! », date inconnue [1995], *L'Hebdo Journal*.

<sup>1401</sup> Martin FRANCOEUR. « De l'action à toute heure du jour », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

estimer le nombre de billets pour un seul concert, on peut citer le spectacle de Marie Carmen où 15 000 personnes sont présentes et 1 000 nouveaux macarons sont vendus. Pour la chorale internationale les Pueri Cantores, on parle de 3 500 personnes et autant de macarons vendus<sup>1402</sup>. Selon le citoyen Jacques Tétrault, qui s'exprime dans une lettre d'opinion, « [l]e succès de la prévente des macarons démontre que le Festival a atteint sa vitesse de croisière. Bravo! »<sup>1403</sup>.

En 1996, par souci de rentabilité, l'IAV agrandit la section des sièges situés à l'avant-scène du parc afin de permettre au grand public d'y avoir accès. Jusque-là, cette partie est réservée aux commanditaires majeurs du festival. L'espace prévu est doublé pour accueillir une soixantaine de personnes. Ces accréditations spéciales sont disponibles soit en participant à un concours dans *L'Hebdo Journal*, car quelques-unes seront tirées au hasard, soit en achetant une carte pour les six concerts au coût de 125 \$<sup>1404</sup>, donnant droit à des sièges à l'avant-scène et au traitement *VIP*. On souhaite attirer beaucoup de festivaliers, notamment pour le spectacle de la cantatrice Natalie Choquette dont « la popularité de la Diva est incontestable »<sup>1405</sup>. Quant au macaron, limité à 8 000 exemplaires, il est en prévente exclusive, au coût de 5 \$<sup>1406</sup>, dans les restaurants Subway de Trois-Rivières, de la Mauricie et du Centre-du-Québec<sup>1407</sup>. Lorsqu'ils achètent leur macaron, les clients reçoivent un Subway kaiser gratuit pour leur prochaine visite, d'une valeur de 2 \$<sup>1408</sup>. Outre cette prévente d'une valeur de 40 000 \$, le prix régulier du macaron est de 8 \$ et il reste gratuit pour les douze ans et moins accompagnés d'un parent.

Cependant, les citoyens qui ont l'habitude de placer leur chaise tôt le matin doivent cesser cette pratique, car « la section des sièges réservés sera installée sur les dalles de béton tout juste à l'avant de la scène »<sup>1409</sup>. Selon Gamelin, un coût de 125 \$ pour six soirs de spectacles, avec le service de bar inclus, est une tarification bien raisonnable<sup>1410</sup>. Certains se demandent si la vente de

---

<sup>1402</sup> Éric LANGEVIN. « Bilan provisoire d'Alain Gamelin – Pas de déficit pour le Festival de l'art vocal », 7 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1403</sup> Jacques TÉTRAULT (lettre d'opinion). « Un bien beau spectacle », 9 juillet 1995, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1404</sup> Nancy MASSICOTTE. « Art vocal de Trois-Rivières – Natalie Choquette présente le concert d'ouverture du Festival », 14 mai 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>1405</sup> Réjean MARTIN. « Déjà des billets en vente », 19 mai 1996, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1406</sup> Roland PAILLÉ. « L'objectif du Festival de l'art vocal : une percée en région », 30 mai 1996, *Le Nouvelliste*, p. 5A.

<sup>1407</sup> Trois-Rivières Ouest, Cap-de-la-Madeleine, Grand-Mère, Victoriaville et Drummondville.

<sup>1408</sup> L'HEBDO DU SAINT-MAURICE (culturel). « Art vocal », mai 1996, *L'Hebdo du Saint-Maurice*.

<sup>1409</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Festival de l'art vocal – Meilleur accès pour le grand public / Des artistes à découvrir », 9 juin 1996, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*, p. 22.

<sup>1410</sup> *Ibid.*

sièges remet en question l'aspect « populaire » de l'évènement, mais selon le conseiller municipal, ce ne sont pas 1 000 places, car l'espace n'est pas suffisant. En incluant les sièges réservés aux commanditaires et aux personnalités, il y a un total de 120 places. On peut encore accueillir 12 000 ou 15 000 festivaliers qui achètent un macaron, car le parc peut en accepter plus de 15 000<sup>1411</sup>. Autrement, la recette suggérée par le festival, celle de la variété, est très appréciée par les festivaliers même si les têtes d'affiches sont encore responsables de la majorité des ventes de macarons<sup>1412</sup>. Toutefois, pour la cinquième édition, les macarons disparaissent au profit d'une nouvelle formule d'entrée moins propice aux fraudes.

Dans le budget de l'année 1996, on prévoit 24 500 macarons vendus<sup>1413</sup>. Les journaux précisent qu'il va disparaître et que les organisateurs discutent avec « d'autres festivals pour connaître leur façon de faire »<sup>1414</sup>. Le macaron cède sa place à l'« ÉcusSon », une carte plastifiée à poinçonner chaque jour et à estampiller à l'encre invisible. L'organisation croit pouvoir exercer un meilleur contrôle des allées et venues sur les différents sites du festival avec celui-ci<sup>1415</sup>. À cet effet, 25 000 écussons sont disponibles, dont 8 000 en prévente dans les restaurants Subway participants de la Mauricie/Centre-du-Québec, soit une prévente accompagnée d'une promotion de coupons-rabais pour mousser la vente<sup>1416</sup>, d'une valeur totale de 36 \$<sup>1417</sup>. De plus, un rabais de 10 % est offert sur les billets du Maquisart sur présentation de l'écusson de l'IAV. En vente à partir du 5 juin, le coût ne change pas pour l'écusson et reste fixé à 8 \$, un prix qui n'est « vraiment pas cher pour six jours de fête » selon les acteurs<sup>1418</sup>.

En 1997, un spectacle spécial est conçu par l'IAV, avec David Palmer (ex-claviériste du groupe Yes) et l'OSTR. Le DG de cet orchestre, Daniel Gélinas, caresse ce rêve depuis des années

---

<sup>1411</sup> *Ibid.*

<sup>1412</sup> Martin FRANCOEUR. « Un festival qui n'aura duré que trois jours – La pluie est devenue synonyme de déficit », 3 juillet 1996, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1413</sup> Nancy MASSICOTTE. « Finis les macarons – Le Festival international de l'art vocal veut éliminer les fraudes », 16 octobre 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>1414</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Le macaron disparaîtra », 19 octobre 1996, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*, p. 8.

<sup>1415</sup> Roland PAILLÉ. « Les spectacles auront lieu à la nouvelle salle Le Maquisart – Une programmation en salle inspirée », 16 mai 1997, *Le Nouvelliste*, p. 31.

<sup>1416</sup> Réjean MARTIN. « Le Festival de l'art vocal adopte l'écusson », mai 1997, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1417</sup> LE SORTEUX. « Événements à venir en Mauricie », « Le Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières : Le rendez-vous musical de l'été » (couverture), « L'écusson », « Lancement au Maquisart », du 1<sup>er</sup> au 30 juin 1997, *Le Sorteux* (vol. 2, no. 1), p. 3, 5 et 22.

<sup>1418</sup> Roland PAILLÉ. « L'OSTR et le chœur : nouvelles locomotives du Festival de l'art vocal », 29 mai 1997, *Le Nouvelliste*, p. 9-A.

à l'effet de se produire au parc Champlain avec 1 800 places assises<sup>1419</sup>. Assis (20 \$, 25 \$ et 35 \$) ou debout (15 \$)<sup>1420</sup>, chaque spectateur doit payer son billet. Ceux-ci seront mis en vente le 12 avril. Quant aux concerts lyriques, le prix est de 15 \$ chacun ou 45 \$ pour l'ensemble alors que les billets des concerts au Maquisart sont en vente à 10 \$ plus les taxes<sup>1421</sup>. Parfois, les journaux participent à mousser la prévente, notamment lorsque Corbo indique qu'il reste encore des places debout pour le grand soir et qu'on applique le principe du « premier arrivé, premier servi »<sup>1422</sup>. Pour cette raison, on totalise 70 000 entrées (120 000 en 1995, 75 000 en 1996), mais seulement 16 000 écussons vendus (une perte de 24 000 \$), alors que les prévisions sont d'en vendre 19 000. Selon Paillé, en 1995, c'est 26 000 macarons vendus<sup>1423</sup>, soit 1 000 de plus que les chiffres déjà évoqués. Plus précisément, 15 500 écussons sont vendus, soit 3 500 de moins que prévu. Par rapport à ces résultats, la direction du festival songe à offrir des billets donnant accès au site pour un seul soir et à réduire le nombre de sites, mais à les activer tout au long de la soirée<sup>1424</sup>.

#### Des plaintes justifiées ?

En 1996 et en 1997, deux citoyens s'expriment dans *Le Nouvelliste* au sujet des prix des billets de l'IAV. Le premier, Alain Gagnon, est surpris et déçu d'apprendre qu'il y a des billets en première loge à 125 \$. Ces billets exclusifs, non mentionnés dans le programme officiel, créent « le privilège d'avoir les meilleures places, d'être assis bien confortablement en plus d'un service de bar fourni »<sup>1425</sup>, ce qui divise les « gens ordinaires » et les autres. Il dénonce que cette mesure ne rapporte que 4 % du budget total (7 000 \$) et décide de boycotter le festival, non pas en raison du coût, mais pour protester « du fait que le festival est supposé être un festival populaire et qui doit le rester »<sup>1426</sup>. Il pense à ceux « dont le festival demeure pour eux le seul évènement abordable, leur permettant de voir leurs artistes préférés, à eux aussi, faute de se payer la salle J.-A.-Thompson déjà trop chère, ce qui n'est pas le lot des autres qui peuvent se la payer n'importe quand »<sup>1427</sup>. Il

<sup>1419</sup> Roland PAILLÉ. « Concert Queen avec David Palmer et l'OSTR – Un grand coup du Festival de l'art vocal », 14 février 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>1420</sup> Roland PAILLÉ. « Classique Queen : les billets en vente demain », 11 avril 1997, *Le Nouvelliste*, p. 25.

<sup>1421</sup> Suzanne GAUTHIER. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – De David Palmer à Natalie Choquette, en passant par Marie-Denise Pelletier », 25 juin 1997, *Le Journal de Montréal*, p. 52.

<sup>1422</sup> Linda CORBO. « Avis aux festivaliers », 26 juin 1997, *Le Nouvelliste*.

<sup>1423</sup> Roland PAILLÉ. « Menacé de disparaître – « L'an prochain, c'est une année de vérité », clame Alain Gamelin » (couverture), 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>1424</sup> Réjean MARTIN. « “Si les gens n'en veulent pas du Festival, on ne va pas leur rentrer dans la gorge!” - Alain Gamelin », 6 juillet 1997, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>1425</sup> Alain GAGNON (lettre d'opinion). « Le festival n'est plus populaire », 24 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 4.

<sup>1426</sup> *Ibid.*

<sup>1427</sup> *Ibid.*

est mal à l'aise et dénonce avec frustration (ou jalousie ?) ces gens « bien » qui prennent ces places « et pourront faire claquer leurs bijoux assis bien à part pour applaudir un spectacle sensé s'adresser à tout le monde. À tout le monde... Vraiment ? Un chausson avec ça ? »<sup>1428</sup>. Le deuxième citoyen, Pierre-Paul Piché, critique le prix des billets, les grosses voitures et les grosses fortunes qui se cachent de la « populace trop curieuse »<sup>1429</sup>. Pour lui, on est assez loin du temps où tout le monde pouvait assister gratuitement aux concerts de fanfares dans les kiosques des parcs publics : « Tout comme semble passé le temps des festivals où l'on pouvait, sans mettre trop souvent la main dans la poche, se divertir, découvrir tout à fait “populairement” »<sup>1430</sup>. Ce citoyen se montre heureux que le Festival de Blues qui succède l'IAV soit accessible aux moins nantis. Il pose la question : devrait-on « réinventer » l'IAV d'une manière plus « démocratique » ? Cynique, le citoyen termine sa lettre en disant que là où jadis se dressait le kiosque de la fanfare, c'est devenu « un énorme trou qu'en puisant dans les goussets, l'on recouvre à chaque festival »<sup>1431</sup>.

#### 5.3.1.2 1998 : l'année charnière

En mars 1998, le Festival international de l'art vocal (FIAV) de Trois-Rivières change officiellement de nom<sup>1432</sup> pour celui de l'International de l'art vocal (IAV) sous l'impulsion de Daniel Gélinas, qui porte le double chapeau de DG de l'IAV et de l'OSTR. Pour la sixième édition, la prévente de l'écusson augmente à 6 \$ (plutôt que le tarif habituel de 8 \$). Cependant, la grande nouveauté est la hausse à 5 \$ du laissez-passer quotidien<sup>1433</sup> pour compenser la baisse de ventes de l'écusson. Lors de cette édition, le festival mise sur le chanteur belge et néerlandophone Helmut Lotti avec l'OSTR avec des billets au coût de 12 \$ (debout) ou 25 \$, 30 \$ et 40 \$ (assis)<sup>1434</sup>.

Au final, Daniel Gélinas se déclare satisfait de la participation, car il n'en espère pas autant avec la météo annoncée pour le premier soir : « La formule de billet à 5 \$ pour une seule soirée a semblé avoir beaucoup de succès. Tout ça augure très bien pour la suite de l'événement »<sup>1435</sup>. La vente d'écussons et de macarons est un succès : en trois jours, 100 % de l'objectif de prévente est

<sup>1428</sup> *Ibid.*

<sup>1429</sup> Pierre-Paul PICHÉ (lettre d'opinion). « L'or vocal... », 28 juin 1997, *Le Nouvelliste*.

<sup>1430</sup> *Ibid.*

<sup>1431</sup> *Ibid.*

<sup>1432</sup> Roland PAILLÉ. « Karen Young sera de la partie – Le 3<sup>e</sup> Concours des petits ensembles vocaux aura lieu du 23 au 25 avril », 25 mars 1998, *Le Nouvelliste*, p. 29.

<sup>1433</sup> Roland PAILLÉ. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières – Alannah Myles, Pagliaro, Dubmatique et cie », 20 mai 1998, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1434</sup> Réjean MARTIN. « International de l'art vocal – Tout est dévoilé ou presque... », 24 mai 1998, *L'Hebdo Journal*, p. 20. Réjean MARTIN. « Au tour d'Helmut », 21 juin 1998, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1435</sup> François HOUDE. « Un Piché chaleureux dans une soirée frisquette », 27 juin 1998, *Le Nouvelliste*.

atteint, soit 14 000. Cependant, la vente des billets à 5 \$ dépasse l'objectif : « C'est une révélation, incompréhensible encore, mais on va l'analyser. Toutefois, je pense que c'est parce qu'on a des produits qui s'adressent à une clientèle précise »<sup>1436</sup> selon Gélinas. Pour l'ensemble du festival, les prévisions de vente sont de 1 500 billets, mais elles atteignent plus de 2 000 vendus en trois jours. En ce qui concerne les écussons à 8 \$, la vente est d'environ 15 000<sup>1437</sup>.

En 1999, étant donné les travaux à la billetterie de la salle J.-A.-Thompson jusqu'au 5 mai, les billets pour la série lyrique ne sont disponibles qu'à partir du 8 mai<sup>1438</sup>. La série complète coûte 45 \$ alors que les billets à l'unité (12 \$) ne sont offerts qu'à partir du 29 mai<sup>1439</sup>. La prévente des écussons débute à la fin mai, avec une quantité limitée à 6 000 au coût de 7 \$, toujours dans les restaurants Subway de la région. Le coût régulier est de 10 \$, mais on peut aussi se procurer des billets d'un soir pour 5 \$. L'année précédente, en 1998, on parle plutôt de 143 000 entrées<sup>1440</sup>. « Curieusement, la vente des écussons est moins forte que l'an dernier »<sup>1441</sup>. En effet, 10 000 sont vendus en 1999, comparativement à 14 000 en 1998. Par contre, plus de billets par soir sont vendus, soit environ 3 200 après quatre soirs. À cet effet, Paillé précise qu'il reste encore des billets à vendre, assis à 25 \$ et debout à 12 \$.

En l'an 2000, le festival mise gros avec la venue du Chœur de l'Armée rouge. Les 2 800 billets sont mis en vente dès la fin du mois de mars, soit 12\$ (debout) ou 25 \$, 30 \$ et 40 \$ (assis)<sup>1442</sup>. Pour ce spectacle, il reste « un peu de chaises vides »<sup>1443</sup> et le festival vend 900 places debout. Concernant l'art lyrique, la série de cinq concerts est offerte à 45 \$ et on peut se procurer

<sup>1436</sup> Roland PAILLÉ. « Au-delà des espérances », 29 juin 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>1437</sup> François HOUDE. « Un bilan positif et enthousiaste – Surplus budgétaire de 50 000\$ pour l'International de l'art vocal », 7 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1438</sup> Roland PAILLÉ. « Des Boky, mère et fille, à Karina Gauvin et Daniel Taylor – L'International de l'art vocal dévoile sa série lyrique », 29 avril 1999, *Le Nouvelliste*.

<sup>1439</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Mise en vente de la série Lyrique », 9 mai 1999, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1440</sup> Linda CORBO. « Dubois, Gagnon, Les Colocs, Gowan et compagnie – L'International de l'art vocal complète son menu estival », 20 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>1441</sup> Roland PAILLÉ. « Il a plu sur la grande scène – La programmation de l'International de l'art vocal a dû subir des modifications », 29 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>1442</sup> Roland PAILLÉ. « Hélène Ségara en exclusivité – Elle sera la vedette du spectacle-événement de l'International de l'art vocal », 22 mars 2000, *Le Nouvelliste*.

<sup>1443</sup> Réjean MARTIN. « Mardi 27 juin, grand soir au Parc Champlain », 26 mars 2000, *L'Hebdo Journal*, p. 33.

des billets à l'unité, mais seulement après le 2 juin<sup>1444</sup>, au coût de 12 \$<sup>1445</sup>. L'écusson donne droit aux spectacles extérieurs (sauf celui d'Hélène Ségara, le spectacle-événement) et il est disponible à la mi-mai au coût de 8 \$ dans les restaurants Subway de la région et à 10 \$ à partir du 24 juin. Les billets pour un soir sont à 7 \$<sup>1446</sup>. Le port de l'écusson (10 \$) est obligatoire sur tous les sites, sauf le 1<sup>er</sup> juillet, pour la Fête du Canada. L'entrée à un concert lyrique est de 12 \$. Au final, la prévente de macarons est meilleure que l'année précédente (8 000 contre 6 000)<sup>1447</sup> et le total doit atteindre 12 000 ou 13 000, en plus des 4 000 billets d'un soir vendus à 7 \$, soit une valeur de 28 000 \$. Selon les commentateurs, même si le public peut connaître de nouveaux talents lors de ce festival, ceux-ci ne sont pas une force d'attraction suffisante pour vendre des macarons<sup>1448</sup>. Aux 8 000 vendus en prévente s'ajoutent environ 5 000 macarons à 10 \$ (une valeur de 50 000 \$).

En 2001, le prix de l'écusson demeure inchangé à 8 \$ jusqu'au 26 juin. Ensuite, il se vend 12 \$ soit 2 \$ de plus que l'année précédente. Le billet d'un jour est vendu plus cher, pour atteindre 8 \$ : « La direction du festival ne s'en cache pas : elle veut inciter le public à acheter son écusson en pré-vente [sic] »<sup>1449</sup>. La tradition continue : les billets sont en vente dans les restaurants Subway de la Mauricie<sup>1450</sup>. Autour de la Fête nationale, on indique qu'environ 11 000 écussons sont vendus sur les 25 000 en circulation pour l'édition 2001. Après le 26 juin, il est à 12 \$<sup>1451</sup>.

À cet effet, l'IAV se dit fier d'avoir les billets de festival les moins chers au Québec. Selon les organisateurs, les citoyens doivent prendre conscience qu'ils ont un élément culturel de très grande envergure à un prix des plus populaires. En divisant le prix de l'écusson de 8 \$ par le nombre de spectacles, on obtient 33 cents pour Diane Dufresne, selon Martin LeBlanc, président du CA et comptable : « À nulle part ailleurs vous pourrez trouver un pareil rendement sur votre

<sup>1444</sup> Linda CORBO. « Des voix de toutes les couleurs pour la Série lyrique 2000 – Les « incontournables » de l'International de l'art vocal, 5 mai 2000, *Le Nouvelliste*, p. 25. Roland PAILLÉ. « “Une brochette exceptionnelle” – Suzie LeBlanc, Marie-Nicole Lemieux, Odette Beaupré et Robert Marien enchanteront le public », 8 mai 2001, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>1445</sup> L'HEBDO JOURNAL. « L'International branché », 25 juin 2000, *L'Hebdo Journal*, p. 13.

<sup>1446</sup> Roland PAILLÉ. « Une programmation diversifiée – Kévin Parent, Éric Lapointe, Platinum Blonde et Marc Dupré seront de l'International de l'art vocal », 19 mai 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1447</sup> Roland PAILLÉ. « “On va équilibrer le budget” – Un bilan provisoire satisfaisant pour l'International de l'art vocal », 4 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>1448</sup> Roland PAILLÉ. « Talentueux, mais pas toujours connu », 5 juillet 2000, *Le Nouvelliste*.

<sup>1449</sup> Roland PAILLÉ. « International de l'art vocal: dévoilement de la programmation extérieure », « Programmation pour tous les goûts – Les spectacles extérieurs de l'International de l'art vocal », 25 mai 2001, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>1450</sup> Trois-Rivières, Trois-Rivières Ouest, Cap-de-la-Madeleine, Nicolet, Shawinigan, Shawinigan-Sud et La Tuque. QUÉBEC PLUS (publi-reportage). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières », 5 juin 2001, *Québec Plus.ca*

<sup>1451</sup> Réjean MARTIN. « Un International qui pourrait passer à l'histoire », 23 juin 2001, *L'Hebdo Journal*.

investissement »<sup>1452</sup>. Pour Daniel Gélinas, le directeur général de l'OSTR de 1989 à 1998 et de l'IAV de 1997 à 2001 : « Ça demeure, et de loin, l'événement culturel le moins cher au Québec »<sup>1453</sup>.

Même si les 1 000 billets dans la section A pour le grand concert exclusif sont de plus en plus rares, selon Daniel Gélinas, la hausse du prix est justifiée, car c'est le plus important spectacle du festival, en plus d'être une première mondiale, avec l'un des plus grands claviéristes qui existent<sup>1454</sup>. Les ventes vont assez bien : le spectacle de Robert Marien affiche complet et presque complet pour Marie-Nicole Lemieux, à la fin juin. La vente des billets de la série lyrique va aussi mieux que l'année précédente. La chaîne Subway écoule la première série de 5 000 passeports et doit en demander une deuxième. La prévente est un succès, même sans avoir de chiffres précis, car 3 000 de plus que l'an dernier sont en circulation selon Gélinas<sup>1455</sup>. On précise que la série lyrique 2001 n'a jamais autant vendu dans le passé<sup>1456</sup>, car la vente de billets a doublé depuis un an<sup>1457</sup>. À ce propos, l'organisation souhaite qu'on offre des billets pour la série lyrique dans la cadre de la fête des mères (en série seulement jusqu'au 4 mai)<sup>1458</sup>. Même si le chiffre n'est pas encore final, la vente de l'écusson, en 2001, oscille entre 13 000 et 16 000<sup>1459</sup>.

### 5.3.1.3 2002 : 10 ans, 10 jours, 10 \$

L'année 2002 présente la dixième édition de l'IAV. L'écusson (ÉcusSon) est en prévente jusqu'au 27 juin au coût de 10 \$, dans les restaurants Subway de la Mauricie<sup>1460</sup>. Par la suite, le passeport pour les sites extérieurs est en vente à 15 \$ et le billet à la journée est à 10 \$. Tous les spectacles sont au coût de 15 \$, en excluant le dernier récital (Quilico), qui est à 35 \$<sup>1461</sup>. Ce concert

<sup>1452</sup> *Ibid.*

<sup>1453</sup> *Ibid.*

<sup>1454</sup> Roland PAILLÉ. « La fraîcheur d'une nouvelle et un rebelle d'expérience – L'International de l'art vocal prend son envol », 27 juin 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>1455</sup> *Ibid.*

<sup>1456</sup> Roland PAILLÉ. « L'International de l'art vocal obtient son impact... international », 2 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1457</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Art vocal : Le festival a maintenant atteint sa maturité » (page couverture), « Un rayonnement exceptionnel – L'International de l'art vocal fait le bilan de la neuvième édition », 10 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.

<sup>1458</sup> Roland PAILLÉ. « L'International de l'art vocal – Une place au talent régional » (page couverture), « La série lyrique élargit sa voix – L'International de l'art vocal réserve une place au talent régional », 26 avril 2002, *Le Nouvelliste*, p. 22.

<sup>1459</sup> Roland PAILLÉ. « Investir pour rayonner », 5 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>1460</sup> Trois-Rivières, Trois-Rivières Ouest, Cap-de-la-Madeleine, Nicolet, Grand-Mère, Shawinigan, Shawinigan-Sud et La Tuque. Geneviève DEMONTIGNY (communiqué de presse). « 10<sup>e</sup> édition, 10 jours, 10 thèmes, 10\$ », 22 mai 2002.

<sup>1461</sup> Geneviève DEMONTIGNY (communiqué de presse). « Une série lyrique envoûtante! », 22 mai 2002.

n'est pas compris dans la série lyrique, dont la série complète est au coût de 75 \$, pour une valeur totale de 95 \$. Malgré le coût de 35 \$ plutôt que 15 \$ pour Quilico, la salle Anaïs-Allard-Rousseau est presque comble<sup>1462</sup>.

Pour l'événement de l'année, Sylvain Cossette chante les Beatles avec l'OSTR. Les billets sont en prévente à partir du 14 mai au coût de 15 \$ (debout), et à 10 \$ jusqu'au 24 juin – pour les 10 ans de l'événement – ou à 25 \$, 35 \$ et 45 \$ pour des places assises<sup>1463</sup>. Avec un passeport en prévente au coût modique de 10 \$, assister à chaque concert reviens à moins de 25 cents, selon la nouvelle directrice générale Jacinthe Ouellette<sup>1464</sup>. Et, en divisant le prix de l'écusson par le nombre total de spectacles, c'est 20 cents chacun<sup>1465</sup>. Selon elle, la prévente d'écussons est en avance sur l'année précédente : « Le fait que le festival chevauche deux fins de semaine est un gros avantage »<sup>1466</sup>. On arrive à environ 8 000 à 9 000 écussons vendus, dont la grosse partie en prévente à 10 \$<sup>1467</sup>. Sur les 3 000 billets d'un soir vendus en dix jours, 500 sont pour le guitariste Steve Hackett. Il s'agit d'un résultat intéressant considérant la présence de 4 000 festivaliers pour une soirée de mauvais temps. Ouellette, la DG, tente d'établir un sentiment de communauté par le port de l'ÉcusSon :

On veut développer le sentiment de fierté, d'appartenance, pour l'événement. On voudrait que les gens, en se procurant l'écusson, contribuent au succès du festival, car on est un organisme à but non lucratif. J'aimerais que, d'année en année, on travaille l'image de l'événement et que les gens se promènent fièrement avec leur écusson.<sup>1468</sup>

En 2002, 11 000 écussons sont mis en circulation, dont 9 500 sont vendus<sup>1469</sup>. Aussi, 3 200 billets d'un jour sont achetés. Concernant la série lyrique, malgré la hausse considérable, peu de

---

<sup>1462</sup> Roland PAILLÉ. « Clôture en force », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.

<sup>1463</sup> Geneviève DEMONTIGNY (communiqué de presse). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières : Sylvain Cossette / Beatles en symphonie, un spectacle unique », 22 mai 2002.

<sup>1464</sup> Maxime DEMERS. « L'art vocal ratisse large », 25 mai 2002, *Le Journal de Montréal*, p. 17.

<sup>1465</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Nouvelle scène pour l'art vocal » (scène mobile au centre-ville), 1<sup>er</sup> juin 2002, *Le Nouvelliste*.

<sup>1466</sup> Roland PAILLÉ. « TOUT UN SON ! » (page couverture), « L'International de l'art vocal étrenne un nouveau système de son », 28 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 19.

<sup>1467</sup> *Ibid.*

<sup>1468</sup> Roland PAILLÉ. « L'Art vocal a dépassé ses objectifs – L'organisation de l'événement crie "succès" », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 25.

<sup>1469</sup> Roland PAILLÉ. « Clôture en force », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.

mélomanes achètent toute la série, soit seulement 37 sur une possibilité de 282 sièges. Néanmoins, les prix abordables de la série lyrique sont parmi les points positifs de l'IAV<sup>1470</sup>.

En 2003, les billets du grand spectacle, qui stagnent à un faible prix (15 \$ debout, 25 \$, 35 \$, 45 \$ pour les places assises), et ceux de la série lyrique (15 \$ par spectacle) sont en vente dès le 1<sup>er</sup> mai à la billetterie de la salle J.-A.-Thompson. C'est la première fois qu'on mentionne ce lieu comme un point de vente. Par contre, il n'y a aucune mention au corpus d'un prix pour la série lyrique<sup>1471</sup>. Les laissez-passer sont en prévente à 10 \$ et passent à 15 \$ à partir du 26 juin, une différence substantielle, alors que le billet d'un soir est vendu à 10 \$<sup>1472</sup>. Pour l'occasion du grand spectacle-événement, une section privilégiée de 2 000 places assises est aménagée au parc Champlain, disponible pour 10 \$ supplémentaire par siège aux détenteurs des bracelets ou des billets d'un jour. Ces billets sont en vente dès le 27 juin aux postes d'entrée des divers sites de l'IAV<sup>1473</sup>. Bref, en plus de l'ÉcusSon, il faut payer 10 \$ de plus pour être assis confortablement<sup>1474</sup>.

En dépit qu'il n'y a pas davantage d'écussons vendus (10 000 en prévente), il s'agit d'une hausse de 20 % par rapport à l'année précédente. Un billet à 10 \$ permet d'assister à 40 spectacles : « On ne connaît pas d'équivalent au Québec où les billets sont si bon marché »<sup>1475</sup> selon Guy Mercure, le nouveau directeur général de l'événement. À un prix de 25 cents le spectacle, on doit faire beaucoup mieux dans les résultats de la vente. Certains déplorent qu'il semble que cela soit une tendance de profiter uniquement de ce qui est gratuit dans un festival ou en s'étirant un peu le cou ou l'oreille pour profiter des spectacles à partir de la rue.

Le bilan 2003 est « très positif », selon les organisateurs<sup>1476</sup>. Tous les objectifs sont atteints et certains sont même dépassés. Les chiffres d'achalandage et de vente de billets sont envoyés à

---

<sup>1470</sup> Réjean MARTIN. « L'International de l'art vocal a attiré 175 000 personnes – Les organisateurs tracent un bilan positif de l'édition 2002 », 13 juillet 2002, *L'Hebdo Journal*, p. 17.

<sup>1471</sup> Roland PAILLÉ. « International de l'art vocal – Jean-Pierre Ferland et cie chanteront Brel » (page couverture), « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières vent rendre hommage à l'illustre disparu », 1<sup>er</sup> mai 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.

<sup>1472</sup> Émilie VALLÉE. « L'ÉTÉ EN FÊTE » (page-couverture), « Les chorales à l'honneur – L'International de l'art vocal réserve plusieurs nouveautés », 31 mai 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

<sup>1473</sup> Roland PAILLÉ. « International de l'art vocal - Un rare spectacle d'André-Philippe Gagnon », 12 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 26.

<sup>1474</sup> L'HEBDO JOURNAL. « André-Philippe Gagnon s'ajoute à l'International », 14 juin 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 16.

<sup>1475</sup> LE NOUVELLISTE. « Rita Mitsouko à l'International de l'art vocal », 7 juillet 2003, *Le Nouvelliste*.

<sup>1476</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Tous les objectifs sont atteints – 200 000 personnes ont participé à l'International de l'art vocal », 8 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 20.

une équipe de sondeurs de l'UQTR pour une compilation exacte. Malgré trois jours de mauvais temps, les ventes d'écussons, de billets de soirée et de produits de consommation augmentent d'environ 10 %. En tout, 12 500 écussons sont vendus. Pour l'organisation, c'est comme si 15 % de la population trifluvienne en achète un : « Nous en sommes vraiment fiers »<sup>1477</sup> fait remarquer Denis Simard, le président du CA. La location de chaises à 10 \$ sur le site du parc Champlain compte également parmi les nouveautés de l'année. L'idée d'une section réservée découle de l'organisation du spectacle de l'humoriste André-Philippe Gagnon et, ayant fait son chemin, est reprise chaque soir.

En 2004, le grand spectacle est remplacé par une création originale d'artistes trifluviens. Huit représentations de la pièce *Kassa* sont prévues et les billets sont disponibles, dès février, au coût de 25 \$, 32 \$ ou 39 \$<sup>1478</sup>. On peut aussi obtenir un rabais de 10 % si on l'achète avant le 31 mai<sup>1479</sup>. Quelques temps plus tard, on parle de seulement sept soirs de représentation pour *Kassa*. L'écusson, fixé à 15 \$, est en prévente dans 23 lieux dans la région<sup>1480</sup>. En avril, on précise que la prévente a lieu jusqu'au 30 juin dans une soixantaine de points de vente en Mauricie<sup>1481</sup>. Par la suite, le prix de l'ÉcusSon passe à 20 \$ alors que le billet pour un soir atteint la somme de 10 \$<sup>1482</sup>. On précise que les billets sont en vente au Salon du voyage, un « forfait incluant l'une des huit [sic] représentations de *Kassa* »<sup>1483</sup>, pour 50 \$. Pour assister uniquement au concert des Russes, le 8 juillet, le coût est de 10 \$. L'achat du passeport de l'IAV permet également de participer à cet événement.

<sup>1477</sup> *Ibid.* Réjean Martin parle de 11 000 ÉcusSons vendus l'an dernier, ce qui réfère plutôt à la quantité mise en circulation, plutôt que les 9 500 vendus, mais confirme le chiffre de 12 500 écussons vendus pour l'édition 2003. Réjean MARTIN. « UN FESTIVAL EN MUTATION », 12 juillet 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

<sup>1478</sup> Stéphan FRAPPIER. « *Kassa* ou l'histoire musicale d'un continent – L'International de l'art vocal dévoile les grandes lignes du mégaspectacle présenté cet été à la salle J.-Antonio-Thompson », 11 février 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>1479</sup> Réjean MARTIN. « Pour redéfinir l'art vocal », 14 février 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>1480</sup> Les restaurants McDonald's de la Mauricie, les épiceries IGA/Tradition de la Mauricie, les pharmacies Jean-Coutu de la Mauricie, les dépanneurs Couche-Tard de la Mauricie, la Librairie Poirier, la Librairie Morin Trois-Rivières et Shawinigan, la Librairie l'Exèdre, le Colimaçon, Archambault, l'Hôtel des Gouverneurs, l'Hôtel Delta, le Centre commercial Les Rivières, l'Hôtel du Roy, l'Hôtel-motel Coconut, le dépanneur Godefroy (rive-sud), le dépanneur 55 (rive-sud), le dépanneur Rosemont, le Marché du Boisé, la Tabagie Robert Catro, la Tabagie Le Reflet Catro, le Café Van Houtte, Don Quichotte et la Tabagie Fusey. LE NOUVELLISTE (publi-reportage). « *Kassa*... parce que tout naît d'une rencontre », revue inconnue, section « arts et culture », date inconnue [2004], p. 20.

<sup>1481</sup> Stéphan FRAPPIER. « Moffat, Parent, Charles, Boucher, LeBouthillier et compagnie – L'International de l'art vocal dévoile sa programmation principale », 21 avril 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>1482</sup> Réjean MARTIN. « ANIMÉS PAR L'AMBITION » (page-couverture), « Dans le peloton des 20 grands événements du Québec ? – Les dirigeants de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières pleins d'ambition », 6 mars 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 5.

<sup>1483</sup> Richard BIRON. « International de l'art vocal : Le Chœur de l'Armée rouge répond présent », 22 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

Quant à la location de chaises, au coût de 10 \$, elle est possible pour les spectacles de Grégory Charles et celui du Chœur de l'Armée rouge. Deux mille places sont mises à la disposition des détenteurs de passes ou de billets de soirée<sup>1484</sup>. Les réservations débutent le 2 juillet. Lors des autres spectacles de la grande scène, la location des chaises à 3 \$ demeure disponible. On vend 13 700 ÉcusSons, ce qui correspond à 25 % de plus que l'année précédente<sup>1485</sup>. On estime une progression semblable de 25 % cette année, car on constate une adhésion plus facile des commanditaires qui veulent se joindre à la fête. En avril, on confirme sept représentations de Kassa, une production au coût d'environ 250 000 \$, et qu'il n'est pas prévu de faire des supplémentaires. De plus, Réjean Martin parle désormais de quelque 70 points de vente, soit dix fois plus qu'en 2003<sup>1486</sup>.

#### *5.3.1.4 2004 : des prix abordables grâce à une bonne santé financière*

En 2004, pour connaître les points de vente, on invite les gens à se rendre sur le site web ou bien à appeler au 372-4635. Par exemple, l'entrée au Foyer Gilles-Beaudoin est de 10 \$ (5 \$ si on a déjà le passeport) et débute à 21h<sup>1487</sup>. Plus de 3 000 places sont déjà réservées pour les débuts de Kassa, dont 700 à 800 billets réservés pour la première de cette « mégaproduction »<sup>1488</sup>, le 30 juin, offerte en exclusivité aux médias, aux commanditaires et le gratin politique. Une salle d'environ 800 personnes est considérée comme une salle remplie à sa pleine capacité. Normalement, c'est un peu plus de 1 000 spectateurs. De plus, les personnes assises au deuxième balcon ou sur les côtés peuvent avoir davantage de difficultés à percevoir les projections prévues pendant le concert. C'est aussi pourquoi le prix est fixé à 25 \$ pour cet espace<sup>1489</sup>. C'est 39 \$ pour les rangées centrales ou au premier balcon alors que sur les côtés, c'est 32 \$ par personne.

Guy Mercure semble fort satisfait de la réponse des publics. Il invite les spectateurs à réserver tôt un bon siège, car il rappelle qu'il n'y a pas de supplémentaires. Si l'on parle de sept représentations pour le grand public, c'est environ 2 400 billets à vendre. Pour l'instant, toutes les salles sont remplies

<sup>1484</sup> Pascale GILBERT. « L'International de l'art vocal se dévoile », 24 avril 2004, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 19.

<sup>1485</sup> Réjean MARTIN. « ART VOCAL : La métamorphose se poursuit » (page-couverture), « L'International dévoile sa programmation principale : Arianne Moffat, Daniel Bélanger, Kevin Parent, Grégory Charles et Wilfred s'ajoutent à Daniel Boucher et au Chœur de l'Armée rouge déjà annoncés », 24 avril 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 22.

<sup>1486</sup> *Ibid.*

<sup>1487</sup> Réjean MARTIN. « On met le paquet pour l'International de l'art vocal – Du 2 au 10 juillet, le centre-ville va vibrer », 29 mai 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>1488</sup> Stéphan FRAPPIER. « La vente de billets va bon train – Plus de 3 000 places sont déjà réservées pour les débuts de Kassa », 21 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. 29.

<sup>1489</sup> *Ibid.*

à moitié de leur capacité pour chacun des spectacles. Mercure ne s'inquiète pas, car « traditionnellement les gens de Trois-Rivières achètent leurs billets à la dernière minute »<sup>1490</sup> et c'est un spectacle-concept que personne ne connaît. Le décor sera installé le 22 juin. Puis, à compter du mercredi suivant, toute la distribution du spectacle fait le dernier *sprint* de répétitions. En fait, c'est la bonne santé financière de l'IAV qui permet d'offrir des prix raisonnables<sup>1491</sup>. En 2004, le bilan est assez positif : les ventes d'écussons et de billets d'un soir connaissent une légère augmentation, les ventes de produits de consommation se maintiennent et l'achalandage est comparable à la 11<sup>e</sup> édition, en 2003, avec plus de 14 000 laissez-passer vendus et 200 000 festivaliers dénombrés sur des sites payants ou gratuits<sup>1492</sup>.

#### Un traitement de faveur pour les personnes âgées

Dès 2004, afin d'élargir sa clientèle, l'IAV fait une offensive auprès des personnes âgées qui habitent dans des résidences de la région de Trois-Rivières auxquelles le festival offre du transport<sup>1493</sup>. De plus, les personnes de 50 ans et plus qui adhèrent à la FADOQ – Mouvement des aînés du Québec, obtiennent 2 \$ de rabais sur l'écusson (la passe d'accès)<sup>1494</sup>. On parle d'un traitement *VIP* « depuis quelques années déjà » pour les personnes âgées<sup>1495</sup>, qu'elles soient en résidences ou non, mais c'est la première mention d'un tel partenariat pour les aînés.

Suzanne Bordeleau, animatrice culturelle auprès des aînés, se rend auprès d'eux pour leur offrir l'écusson. Pour la somme de 2 \$ par soir, ils ont accès à un service de transport pour tous les spectacles, incluant des chorales<sup>1496</sup>. Une section « chaises » leur est réservée aux premiers rangs, devant la scène Loto-Québec. De plus, l'IAV offre un rabais spécial de 2 \$ aux membres de la FADOQ qui commandent leur écusson par l'intermédiaire de l'un des 80 clubs de la section mauricienne ou directement au bureau régional de la FADOQ auprès de Manon Béland<sup>1497</sup>.

---

<sup>1490</sup> *Ibid.*

<sup>1491</sup> Jean-René PHILIBERT. « L'International de l'art vocal – Un départ en force » (page couverture), 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>1492</sup> Catherine BILODEAU. « Tous les objectifs atteints – La 12<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal couronnée de succès », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 31.

<sup>1493</sup> Réjean MARTIN. « ART VOCAL : La métamorphose se poursuit » (page-couverture), « L'International dévoile sa programmation principale : Ariane Moffat, Daniel Bélanger, Kevin Parent, Grégory Charles et Wilfred s'ajoutent à Daniel Boucher et au Chœur de l'Armée rouge déjà annoncés », 24 avril 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 22.

<sup>1494</sup> LE NOUVELLISTE. « J'ai ma carte de la FADOQ » (2\$ de rabais), 18 mai 2004, *Le Nouvelliste*, p. 7A.

<sup>1495</sup> BELLE VIE (publi-reportage). « L'International pour les 50 ans et plus » (membres de la FADOQ), *Magazine Belle Vie*, vol. 1, no 1 (mai-juin 2005), p. 24.

<sup>1496</sup> *Ibid.*

<sup>1497</sup> Pascale GILBERT. « L'International pense aux aînés », 25 juin 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*.

### 5.3.1.5 2005 : le début de la fin ?

Pour l'année 2005, l'écusson est en prévente à 15 \$ dans les Jean-Coutu, IGA, Couche-Tard, les librairies et autres endroits communs. Après le 30 juin, le coût du passeport est haussé à 20 \$<sup>1498</sup>, mais l'entrée unique par soir reste à 10 \$. Malgré un succès d'achalandage, la vente d'écussons connaît une baisse importante. On parle d'une perte de revenus d'environ 30 000 \$, soit 130 000 \$, en 2005, contre 170 000 \$, en 2004<sup>1499</sup>. Pour les organisateurs, le phénomène de transfert de bracelets est, malheureusement, encore très « populaire »<sup>1500</sup>. « Il faut effectivement trouver une façon positive d'augmenter la vente de billets pour que la population participe en grand nombre et que notre événement puisse continuer à prospérer »<sup>1501</sup>, selon le président Denis Simard, qui précise que le public doit se considérer privilégié d'avoir accès à toute une série de spectacles de grande qualité à un prix aussi modique : « À 15 \$, ça [ne] revient même pas à 2 \$ du show. [Ce n'est] vraiment pas cher pour des Gilles Vigneault, Richard Desjardins, etc. »<sup>1502</sup>.

En 2006, l'IAV réalise un sondage auprès des usagers de l'agglomération concernant sa politique de tarification. Même si les résultats ne sont connus que quelques semaines plus tard, il faut déjà s'attendre à une augmentation. Comme la durée de l'IAV passe de 8 à 11 jours de programmation, les organisateurs utilisent ce prétexte pour justifier la hausse. Le nouveau directeur général, Stéphane Boileau, est le premier à annoncer l'augmentation<sup>1503</sup>. De plus, il faut porter le macaron de l'IAV pour entrer gratuitement à tous les spectacles prévus dans les bars, mais l'organisation n'indique pas encore combien il coûte, ce qui est connu le mercredi 24 mai. Toutefois, les concerts au Zénob, au Temple et au Nord-Ouest n'exigent pas le macaron, mais un prix d'entrée de 5 \$, alors que l'Embuscade et le P'tit Pub ne demandent ni prix d'entrée ni macaron<sup>1504</sup>. Autrement, c'est 5 \$ au Nord-Ouest, au Zénob et au Temple, ou 10 \$ au Maquisart et

<sup>1498</sup> Réjean MARTIN. « Toutes les voies de l'art vocal – Riche programmation des petites scènes de l'International », 28 mai 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 14.

<sup>1499</sup> Stéphane FRAPPIER. « La vente d'écussons en baisse – L'International de l'art vocal se dirige vers un autre léger déficit », 27 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>1500</sup> *Ibid.*

<sup>1501</sup> *Ibid.*

<sup>1502</sup> *Ibid.*

<sup>1503</sup> Stéphane FRAPPIER. « Vers une tarification plus élevée – L'Art vocal fait un sondage sur sa politique de prix », 30 mars 2006, *Le Nouvelliste*. En comparaison, Shawinigan offre six soirs d'activité à 20 \$ l'unité en prévente. Après le 4 juin, le passeport passe à 30 \$. C'est gratuit pour les enfants de moins de 10 ans accompagné d'un adulte. L'an passé, c'était aussi gratuit pour les 12 ans et moins pour les sites extérieurs à l'IAV. Au Mondial des amuseurs publics, c'est sept spectacles pour 8 \$ pour les adultes ou 3 \$ par enfant de moins de 10 ans (prévente du 19 juin au 24 juillet, ensuite c'est 12 \$ et 5 \$). Pour le spectacle de Garou, c'est un tarif spécial : 15 \$ en prévente ou 22 \$ après le 22 juillet.

<sup>1504</sup> Réjean MARTIN. « Prolongation de l'International en fin de soirée – Des spectacles dans les bars jusqu'aux petites heures », 18 mai 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 29.

à la Maison de la culture. Les autres concerts sont offerts gratuitement par l'IAV et ses partenaires<sup>1505</sup>. Pour avoir une programmation diversifiée et de qualité, le festival augmente le prix du passeport à 20 \$ en prévente. L'année précédente, son coût est de 15 \$, mais ne donne accès qu'à huit événements. Cette année, c'est dix soirs de spectacles qui est offert. Le passeport est disponible à partir du 31 mai dans les Couche-tard, les IGA et les pharmacies Jean Coutu de la région<sup>1506</sup>.

Concernant le spectacle-événement, le groupe montréalais d'envergure internationale Simple Plan : « Ça doit coûter un bras et une jambe pour faire déplacer une aussi grosse machine »<sup>1507</sup>, soit entre 100 000 et 150 000 \$ selon les estimations. On souhaite que les billets « se vend[ent] comme des petits pains chauds<sup>1508</sup>. Même en demandant 20 \$, l'IAV doit rentrer dans ses frais et ne pas hypothéquer le reste de sa programmation. Si certains rechignent à payer ce montant en plus du « traditionnel macaron qui donne droit à tous les spectacles »<sup>1509</sup>, Frappier aurait payé « dix fois plus pour voir les Beatles »<sup>1510</sup>, mais il conçoit qu'il s'agit d'un spectacle équivalent aux yeux des jeunes d'aujourd'hui, c'est le « deal du siècle »<sup>1511</sup>. Les billets sont en vente à 20 \$ plus taxes et frais de services (25 \$) à compter du 22 avril, mais il faut attendre à la mi-mai pour le dévoilement de la programmation complète<sup>1512</sup>.

#### 5.3.1.6 2006 : Simple Plan, de la fièvre au casse-tête

La mise en vente de 15 000 billets pour Simple Plan nécessite une planification rigoureuse de la part de la billetterie de la salle J.-A.-Thompson<sup>1513</sup>. À cet effet, on dispose des barrières de sécurité au cas où une file importante se forme à l'entrée. On veut éviter que les citoyens n'encombrent la rue des Forges. Par le biais de la Place de l'Hôtel de ville, la file est orientée en direction du parc Champlain. On prévoit l'ajout de six ou sept employés de plus à la billetterie de manière à les accueillir, à assurer une certaine sécurité et à gérer un accès raisonnable au hall d'entrée de la salle, tout en évitant la cohue. Selon le responsable de la diffusion de la salle, Claude Marchand, on doit s'attendre à ce qu'il y ait foule à la billetterie. Il affirme que les jeunes ont plus

<sup>1505</sup> Stéphan FRAPPIER. « Art vocal: un véritable feu roulant », 19 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 40.

<sup>1506</sup> Stéphan FRAPPIER. « Un passeport de 20 \$ pour dix soirées », 25 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.

<sup>1507</sup> FRAPPIER, Stéphan. « Les Beatles de l'an 2000 ! », 21 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1508</sup> *Ibid.*

<sup>1509</sup> *Ibid.*

<sup>1510</sup> *Ibid.*

<sup>1511</sup> *Ibid.*

<sup>1512</sup> Réjean MARTIN. « Simple Plan, pour rajeunir l'art vocal », 22 avril 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 3.

<sup>1513</sup> Linda CORBO. « Un corridor est aménagé pour l'achat des billets », 22-23 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 5.

tendance à se rendre sur les lieux puisqu'ils n'ont généralement pas de cartes de crédit et qu'ils paient en argent. On s'attend à ce que des adeptes arrivent dans la soirée pour y passer la nuit. La vente est limitée à six billets maximum par personne : « Selon les prévisions, il est possible que la totalité des billets s'écoulent en une seule journée »<sup>1514</sup>. Ça va se dérouler vite parce qu'il n'y a pas de sièges réservés à choisir et c'est ce qui prend le plus de temps habituellement aux guichets.

Selon la journaliste Paule Vermot-Desroches : « La fièvre Simple Plan s'est définitivement emparée de la population »<sup>1515</sup>. Près de 10 000 billets sont vendus en moins de 17 heures à la première fin de semaine, du jamais vu à Trois-Rivières, « du jamais vu dans l'histoire trifluvienne ! »<sup>1516</sup>. Cette vente, qui représente tout près de 250 000 \$ en billets, a de quoi réjouir. Quelques 300 personnes attendent à l'ouverture des guichets. Le jeune Tommy Richard-Janvier profite de l'affluence pour divertir le public avec de la jonglerie et amasser un peu d'argent. Selon Boileau, le concert devrait être complet d'ici vendredi, car il ne reste que 5 000 billets disponibles. Il suggère aux gens de la région qui tiennent à voir ce concert de ne pas perdre de temps. C'est de la folie furieuse pour acheter un billet par le réseau Ovation sur Internet, qui représente 60 % des ventes, ou par les deux autres moyens, soit par téléphone ou aux guichets (40 %). « Malgré une demande très forte, tout s'est déroulé rondement »<sup>1517</sup>. Outre des problèmes normaux le samedi matin, « car tout le monde tentait de se brancher en même temps »<sup>1518</sup>, tout entre rapidement dans l'ordre.

Certains se lèvent très tôt pour s'assurer d'une bonne place dans la file d'attente devant la billetterie<sup>1519</sup>. Les premiers arrivent à 4h du matin, notamment trois filles qui ont hâte de voir leurs idoles, Pamela Lemire-Piché, Audrey Chauvette et Paige Patry-Grenier. Le premier à avoir des billets en main, pour ses filles Mylène et Laurence, est Richard Vézina, arrivé à 4h AM, armé de son thermos à café. Il accepte de bon gré de faire la file, en raison qu'il le fait déjà pour les groupes qu'il aime. Il rappelle au journaliste la fois où il a passé une nuit à Montréal pour voir Pink Floyd,

---

<sup>1514</sup> *Ibid.*

<sup>1515</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Du jamais vu à Trois-Rivières : 10 000 billets pour *Simple Plan* vendus en moins de 17 heures » (page couverture), « Trois-Rivières attrape la fièvre Simple Plan », 24 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.

<sup>1516</sup> *Ibid.* Voir aussi LE JOURNAL DE MONTRÉAL. « Simple Plan à Trois-Rivières : près de 10 000 billets vendus », 24 avril 2006, *La Presse canadienne* via *Le Journal de Montréal*, p. 61.

<sup>1517</sup> *Ibid.* Voir aussi TVA / LCN. « Les billets de Simple Plan s'envolent en 17 heures », 24 avril 2006, *TVA / LCN*.

<sup>1518</sup> *Ibid.*

<sup>1519</sup> Josiane GAGNON. « En file dès 4 h du matin », 24 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.

en 1994, ou Rush, en 2004. Sur place, il fait la connaissance de Michel Laneuville, qui s'est aussi laissé convaincre par ses trois filles de se lever tôt. Comme c'est moins compliqué que d'aller à Montréal, c'est une belle activité pour ses enfants, selon lui. Certaines groupies chantent des extraits dont Audrey Chauvette, 12 ans, qui a ramassé de l'argent en distribuant *Le Journal de Montréal* : « J'ai vraiment hâte, j'ai rêvé à ça toute la nuit »<sup>1520</sup>. Elle a déjà vu ses idoles à Québec l'an dernier, le 9 juillet, une date « bien ancrée »<sup>1521</sup> dans sa mémoire. Son amie Paige n'a pas encore eu cette chance et attend ce moment de rêve depuis l'âge de huit ans.

Ce n'est pas le cas ni pour Madonna ni pour un match de hockey, mais la file s'étire de la porte principale jusqu'à l'avant de la Maison de la culture de Trois-Rivières. Ils sont environ 300, mais « personne n'a campé sur place pour obtenir les meilleures places. Les gens seront debout pour assister au concert »<sup>1522</sup>. À l'ouverture des portes de la billetterie, à 11h, une vingtaine de personnes s'y engouffrent : « En silence, ils ont formé trois lignes en attendant de pouvoir acheter les précieux laissez-passer, six par personne au maximum »<sup>1523</sup>. Certains attendent sept heures. Mais comme le billet ne réserve pas une place en particulier, ces gens doivent aussi s'armer de patience à l'ouverture du concert s'ils veulent voir leurs idoles de près... sinon il faut prévoir des jumelles. Dès le 25 avril, le cap des 12 500 billets vendus pour le spectacle Simple Plan est atteint<sup>1524</sup>.

Est-ce en raison du beau temps du *week-end* que les ardeurs du public sont refroidies ou du plafond de spectateurs potentiels qui est atteint ? Néanmoins, la direction de l'IAV songe à déplacer le spectacle plus près du fleuve afin d'avoir le plus grand espace possible disponible<sup>1525</sup>. Environ 13 000 personnes réservent leur laissez-passer. Environ 500 billets sont écoulés au cours de cette fin de semaine. Boileau est bien conscient que le marché mauricien n'est pas sans limites. Surtout qu'on sait que 80 % des billets vendus sont achetés par des citoyens de la région, qui « ont très bien répondu »<sup>1526</sup>. C'est pourquoi une campagne de publicité dans les autres régions du

---

<sup>1520</sup> *Ibid.*

<sup>1521</sup> *Ibid.*

<sup>1522</sup> *Ibid.*

<sup>1523</sup> *Ibid.*

<sup>1524</sup> Stéphan FRAPPIER. « Woodstock en Beauce bon joueur – Plus de 12 500 billets vendus pour Simple Plan », 26 avril 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>1525</sup> Stéphan FRAPPIER. « Simple Plan à Trois-Rivières en juin – La vente de billets connaît un ralentissement – L'Art vocal songe encore à déplacer la scène principale au Parc portuaire », 2 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 18.

<sup>1526</sup> *Ibid.*

Québec serait bénéfique, selon Frappier, pour donner un nouveau souffle à la vente, surtout dans la région de la Capitale Nationale où la nouvelle n'est pas tellement répandue : « Mais une telle offensive serait injustifiée si la scène principale de l'Art vocal n'est pas déplacée du stationnement Capitanal [d'une capacité de 7 000 personnes] au Parc portuaire pour augmenter considérablement la capacité d'accueil »<sup>1527</sup>. Le DG attend de voir comment ce dossier délicat – sur lequel nous reviendrons dans la sous-section artistique concernant les scènes musicales – évolue avant de mettre de l'avant quelque changement que ce soit. Toutes les possibilités sont étudiées par la Ville. Une semaine plus tard, on décide de mettre en vente 5 000 billets supplémentaires au cours des prochains jours afin d'atteindre le cap des 20 000 spectateurs<sup>1528</sup>. Simple Plan contredit l'idée qu'il est difficile de vendre des billets à Trois-Rivières<sup>1529</sup>.

Depuis le matin du 19 mai, selon une décision conjointe de l'IAV et de la CDC, 5 000 nouveaux billets sont émis pour Simple Plan considérant le déménagement officiel de la scène Hydro-Québec<sup>1530</sup>. Or, environ dix jours plus tard, le 31 mai, alors que les passeports sont désormais disponibles dans les Couche-Tard, les IGA et les pharmacies Jean Coutu de la région au coût de 20 \$ (25 \$ après le 29 juin), Frappier apprend que l'IAV surévalue la capacité d'accueil pour la venue de Simple Plan<sup>1531</sup>. Pour l'instant, un peu plus de 15 000 personnes ont en main leur billet au coût de 20 \$ (25 \$ avec les taxes et les frais de services) pour Simple Plan. Devant l'engouement, 5 000 autres billets sont annoncés le 18 mai. Mais, l'IAV est sur le point de faire marche arrière puisque, en dépit des récentes modifications, l'organisation n'est pas certaine que l'endroit puisse recevoir 20 000 spectateurs. La direction tente d'évaluer précisément la capacité d'accueil « pour éviter de se retrouver avec des centaines de visiteurs frustrés »<sup>1532</sup>. Pour eux, l'important est d'avoir la certitude que ceux qui assistent au spectacle en aient « pour leur argent ». « On veut qu'ils voient bien, qu'ils entendent bien, qu'ils circulent bien et qu'ils soient en toute sécurité »<sup>1533</sup>, selon le DG. Pour cette raison, l'IAV songe à retirer 5 000 billets du marché. Il faut s'assurer que ceux qui vont venir voir le *show* vont passer une belle soirée. Il en va de la réputation

---

<sup>1527</sup> *Ibid.*

<sup>1528</sup> Stéphane FRAPPIER. « “Une opportunité en or” - Le groupe trifluvien The New Cities fera la première partie de Simple Plan », 4 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 36.

<sup>1529</sup> Stéphane FRAPPIER. « Pas seulement pour les jeunes », 13 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>1530</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Simple Plan : 5 000 nouveaux billets en vente », 19 mai 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>1531</sup> Stéphane FRAPPIER. « 5 000 billets de trop pour le Parc portuaire ? » (page couverture), « Trop petit pour 20 000 personnes ? » 31 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.

<sup>1532</sup> *Ibid.*

<sup>1533</sup> *Ibid.*

du festival, et surtout, de la sécurité de cette immense foule massée le long du St-Laurent. Le journaliste est plutôt pessimiste pour la suite : « Des centaines de spectateurs déçus pourraient être suffisants pour provoquer du désordre public et, au pire, déclencher une émeute »<sup>1534</sup>.

Le 30 mai, certains festivaliers contactent les bureaux de l'IAV pour savoir s'ils doivent exiger un remboursement. Après certaines vérifications, le DG annonce qu'il reste encore 1 000 billets à vendre sur la première tranche de 15 000 laissez-passer. « Explication : on aurait surestimé l'offensive faite auprès des entreprises de la région »<sup>1535</sup>. De plus, les actuels détenteurs de billets n'ont pas à se faire rembourser contrairement à ce que certains médias véhiculent : « C'est seulement si l'Art vocal juge que le Parc portuaire ne peut pas contenir plus de 15 000 spectateurs que les 5 000 billets supplémentaires, dont la vente a été annoncée le 18 mai dernier, seront retirés du marché »<sup>1536</sup>. Une décision finale dans ce dossier est attendue dans les prochains jours. Pour l'instant, il est clair qu'on ne veut pas courir le risque de monter jusqu'à 20 000 billets. Pour ceux qui ne veulent pas manquer le concert, il faut se dépêcher<sup>1537</sup>. Outré de la situation et de son sentiment de manque de contrôle, le journaliste offre carrément son prix citron à l'IAV « qui semble avoir de la difficulté à comptabiliser le nombre de billets vendus pour le show de Simple Plan. De 15 500, on est passé à 14 000 cette semaine. Un décompte plus serré aurait peut-être permis d'éviter la mise en vente de 5 000 billets supplémentaires pour finalement les retirer parce que le Parc portuaire n'est pas assez grand pour accueillir 20 000 personnes »<sup>1538</sup>.

Le 14 juin, la décision est publiée : les 5 000 billets supplémentaires mis en circulation le 18 mai sont retirés du marché : « La direction de l'Art vocal en est arrivée à cette décision après avoir étroitement évalué la capacité d'accueil du nouveau site réaménagé du Parc portuaire de Trois-Rivières »<sup>1539</sup>. Seulement 15 000 personnes assistent au « concert historique »<sup>1540</sup>. Au moment où arrive cet imbroglio, il reste seulement une centaine de billets à vendre. « Une chose est sûre : les 15 000 personnes vont entrer aisément sur le site » selon Boileau, qui se veut rassurant. Le DG de l'IAV préfère jouer de prudence dans ce dossier : « Selon nos calculs, on aurait pu recevoir 16 000,

---

<sup>1534</sup> *Ibid.*

<sup>1535</sup> Stéphane FRAPPIER. « Simple Plan – Encore 1000 billets à vendre! », 1<sup>er</sup> juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 37.

<sup>1536</sup> *Ibid.*

<sup>1537</sup> *Ibid.*

<sup>1538</sup> Stéphane FRAPPIER. « Prix citron : l'Art vocal », 3 juin 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>1539</sup> Stéphane FRAPPIER. « Simple Plan : 5 000 billets en moins », 14 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 38.

<sup>1540</sup> *Ibid.*

même 17 000 spectateurs. Mais on a voulu se garder une marge de manœuvre pour être certain que tout le monde va être bien et en sécurité durant le spectacle »<sup>1541</sup>.

#### Des records de ventes de passeports

Pour l'année 2006, plus de 4 000 passeports sont déjà vendus à la Fête nationale (23 juin), soit plus que la moitié des ventes enregistrées l'année précédente. Selon Stéphane Boileau, « c'est vraiment au-dessus de nos attentes »<sup>1542</sup>. Pour Claude Aubry, qui s'occupe des ventes à l'IAV, c'est la première fois qu'il voit ça, car « [n]ormalement, c'est durant le dernier *week-end* et la semaine juste avant l'événement que ça sort le plus. Le meilleur est donc à venir »<sup>1543</sup>. Les festivaliers ont encore jusqu'au premier jour du festival, le 29 juin, pour se procurer le passeport à 20 \$ qui ne donne pas accès au spectacle de Simple Plan, car les 15 000 billets pour cette représentation sont déjà tous vendus. Il est aussi possible d'assister à des spectacles assis sur des chaises, qui sont louées sur place. Toutefois, les festivaliers sont debout pour Nelly Furtado, Simple Plan et Quiet Riot.

Pour la vente record, Stéphane Boileau explique qu'ils ne cessent pas d'aller en porter dans les différents points de vente. Le DG assure que la marque de 8 000 passeports vendus l'année précédente est fracassée<sup>1544</sup>, en raison qu'il reste encore quelques billets à vendre pour les intéressés. Cette « ferveur populaire » se manifeste par la vente de 10 000 billets en 17 heures à la fin du mois d'avril<sup>1545</sup>.

Le soir du 12 juillet 2006, selon le bilan provisoire déposé, le défi lancé à l'IAV est relevé avec succès. La vente de passeports est presque doublée, passant d'une valeur de 105 000 \$, en 2005, à 205 000 \$ pour l'édition 2006<sup>1546</sup>. La valeur des ventes de passeports journaliers bondit de 36 450 \$ à 52 000 \$ par rapport à 2005, tandis que les passeports *VIP* rapportent 8 000 \$ en 2006, comparativement à 2 500 \$ en 2005, soit presque quatre fois plus. Si les ventes d'alcool atteignent

---

<sup>1541</sup> *Ibid.*

<sup>1542</sup> Stéphane FRAPPIER. « Art vocal : plus de 4 000 passeports vendus », 23 juin 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>1543</sup> *Ibid.*

<sup>1544</sup> Stéphane FRAPPIER. « Ne manque que le beau temps ! Samantha Fox au Festival d'été de Shawinigan et Mes Aïeux à l'Art vocal de Trois-Rivières », 29 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 31.

<sup>1545</sup> Stéphane FRAPPIER. « Spectacle de Simple Plan : 15 000 personnes sont attendues », 30 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 32.

<sup>1546</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Une édition mouvementée mais intense – Les ventes de passeports ont presque doublé par rapport à 2005 » 13 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 30.

34 000 \$ en 2005, les préposés de bars sur les sites encaissent plus de 114 000 \$ en 2006, soit plus du triple<sup>1547</sup>. Cette édition permet alors tous les espoirs d'un développement du festival.

#### 5.3.1.7 2007 : l'année de la dernière chance

En 2007, pour la quinzième édition de l'évènement, les dirigeants de l'IAV ont plusieurs projets en tête. Les billets sont en vente dès le début mai à la billetterie de la salle J.-A.-Thompson et sur le réseau Ovation. Le prix des billets, qui « respecte le budget des jeunes de 15 ans »<sup>1548</sup> est de 21,94 \$ (plus les taxes et les frais de services). La conférence de presse du 16 mai annonce le coût des passeports à 25 \$, mais il ne donne pas accès au spectacle de Good Charlotte, l'évènement-phare organisé pour plaire de nouveau à la jeunesse<sup>1549</sup>. À la mi-mai, on confirme la présence de Tragically Hip alors que la vente de passeport n'est pas débutée<sup>1550</sup>. Dans les salles de spectacles, c'est 5 \$ pour les détenteurs d'un passeport ou 10 \$ pour les autres. Les spectacles dans les bars sont à 5 \$. Il y a aussi des forfaits pour huit spectacles au Maquisart ou à la Maison de la culture pour 30 \$ (avec passeport) ou 60 \$ (sans passeport), incluant un rabais de 25 % sur le prix des passeports, ou le forfait incluant une représentation de Showtime<sup>1551</sup> et un passeport pour l'IAV au coût de 55 \$. Le festival invite les citoyens à visiter le site pour obtenir davantage de détails sur les artistes<sup>1552</sup>.

Après le 18 juin, le passeport passe de 25 \$ à 35 \$. Les laissez-passer sont en vente, entre autres, dans les supermarchés IGA de la région, les pharmacies Jean-Coutu les Couche-Tard, les succursales de la Caisse Desjardins des Trois-Rivières et la salle J.-A.-Thompson<sup>1553</sup>. Concernant la série lyrique, le coût est de 33,35 \$ (plus taxes et frais de service) en vente au Maquisart ou à la

<sup>1547</sup> Réjean MARTIN. « “Je suis épuisé” – Stéphane Boileau met en doute son retour à l'Art vocal l'an prochain », 15 juillet 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>1548</sup> Marie-Ève PROULX. « Coup de maître pour l'International de l'art vocal : Good Charlotte » (page couverture), « Good Charlotte pour les 15 ans de l'International », 5 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 23.

<sup>1549</sup> Mathieu LAMOTHE. « Une programmation solide et diversifiée », 5 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*.

<sup>1550</sup> Mathieu LAMOTHE. « La présence de The Tragically Hip confirmée », 12 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 20.

<sup>1551</sup> Showtime est une revue musicale créée au Maquisart de Trois-Rivières. En 2006, plus de 7 000 billets sont vendus en vue des 27 représentations, du 6 juillet au 2 septembre. On parle déjà de sept salles à guichet fermé et il reste encore deux mois avant la première. Tourisme Mauricie n'a même pas encore débuté sa campagne de publicité pour mettre en valeur la revue musicale à la grandeur du Québec : « Parions que d'autres supplémentaires seront ajoutées et que le spectacle campera à la salle Thompson pour encore quelques étés. Enfin, Trois-Rivières l'a son produit d'appel! ». Stéphan FRAPPIER. « Pas seulement pour les jeunes », 13 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>1552</sup> François HOUDE. « Une année plus rock à l'International », 17 mai 2007, *Le Nouvelliste*, p. 35.

<sup>1553</sup> Marie-Ève PROULX. « Trois-Rivières frémira au rythme de l'art vocal – Du 28 juin au 8 juillet, ça va rocker au centre-ville », 19 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 25.

Mercerie Diamond<sup>1554</sup>. Les autres concerts sont accessibles avec un passeport ou par l'achat d'un billet de 5 à 10 \$ pour une entrée<sup>1555</sup>. Comparativement à Simple Plan, les billets pour Good Charlotte trouvent preneur moins rapidement. À la fin du mois de juin, le DG ne sait pas où en est la vente des billets mais, selon le dernier décompte, il estime entre 2 500 et 3 000 le nombre de billets vendus en billetterie<sup>1556</sup> pour ce spectacle qui met en vedette les formations Alexisonfire<sup>1557</sup>, Guttermouth<sup>1558</sup> et Feber Drive<sup>1559</sup>. À la fin de cette édition, les chiffres officiels seront connus, mais on estime déjà entre 6 000 et 7 000 personnes au total qui ont acheté un billet<sup>1560</sup>. Il y a quelques semaines, le DG a fixé à 9 000 le nombre de billets à vendre pour atteindre l'équilibre budgétaire. Même si l'objectif n'est pas atteint, la situation n'est pas dramatique : « Nous réussirons à couvrir le coût des *bands*, à quelques milliers de dollars près »<sup>1561</sup>. Boileau ne remet pas en question la formule du spectacle en billetterie : « Peut-être que l'an prochain, le concert sera destiné à une clientèle plus âgée. Sur la grande scène, il pourrait y avoir un spectacle pour jeunes accessible avec le passeport. Ça reste à voir »<sup>1562</sup>. C'est seulement deux semaines plus tard que les chiffres finaux sur les ventes totales de passeports et de laissez-passer journaliers sont rendus publics<sup>1563</sup>. Par contre, les prix des passeports journaliers sont revus, potentiellement à la baisse. Actuellement au coût de 20 \$, « faut-il les ramener à 15 \$, peut-être », ce qui permet de laisser souffler les familles, car, selon Stéphane Boileau, « [i]l faut en faire plus pour [elles], c'est certain »<sup>1564</sup>.

Le journaliste Éric Langevin ne voit pas davantage son lectorat dans les bars, son « coup de cœur »<sup>1565</sup>, mais certains festivaliers manifestent leur frustration sur le prix : « Tu me disais

<sup>1554</sup> François HOUDE. « Art lyrique et chorales au menu », 29 mai 2007, *Le Nouvelliste*, p. 29.

<sup>1555</sup> Mathieu LAMOTHE. « Art vocal : la programmation enfin complète », 16 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 22.

<sup>1556</sup> François HOUDE. « Des shows d'été... bien emmitouflés » (page couverture), « La vedette de la soirée : Environnement Canada – Au tour de la pluie de gâcher la deuxième soirée de l'art vocal », 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 9.

<sup>1557</sup> Groupe post-hardcore fondé en Ontario, au Canada, en 2001, dissous en 2012 puis reformé en 2015.

<sup>1558</sup> Groupe punk rock / skate punk fondé aux États-Unis, en 1988.

<sup>1559</sup> Groupe rock fondé en Colombie-Britannique, au Canada, en 2004.

<sup>1560</sup> Josiane GAGNON. « De grands souliers à chausser – Good Charlotte n'a pas réussi à attirer la même foule que Simple Plan l'an dernier », 2 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1561</sup> *Ibid.*

<sup>1562</sup> *Ibid.*

<sup>1563</sup> Éric LALLIER. « Art vocal – Déficit monstre et remises en question » (page couverture), « Les organisateurs dressent le bilan de la quinzième édition », 13 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1564</sup> Éric LALLIER. « Des changements à prévoir – La scène Desjardins et les spectacles en salle sont devenus des incontournables », 13 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1565</sup> Éric LANGEVIN. « Lettre à toi, mon lecteur », 8-9 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

aussi que tu n'avais pas aimé payer dans certains bars et en salles »<sup>1566</sup>. En effet, certains déplorent, voire trouve odieux de faire payer un surplus aux détenteurs d'un passeport du festival, alors que ce dernier connaît une majoration de son coût. Comme il aime sa région et sa ville, cette situation n'empêche pas Éric Langevin de répondre présent l'an prochain.

#### 5.3.1.8 Début 2008 : l'oiseau prend son envol définitif

Si pendant son mandat Guy Mercure vend 8 000 bracelets à 10 \$, Stéphane Boileau, son successeur, en vend 3 000 à 25 \$; c'est la même somme à 5 000 \$ près (75 000 \$ vs 80 000 \$)<sup>1567</sup>. Au début 2008, on rompt avec l'habitude des dernières années et il n'y a pas de grand spectacle en billetterie, car c'est trop risqué, selon le nouveau DG. Dès janvier, il affirme au quotidien *Le Nouvelliste* que la question revient dans les discussions à l'interne et que le CA va prendre la décision finale<sup>1568</sup>. Ainsi, contrairement aux deux années antérieures, la programmation, qui est dévoilée partiellement au début du mois d'avril, ne comprend pas de spectacles en billetterie. Questionné à ce sujet, le président du CA indique que les dirigeants désirent que tous les spectacles du festival soient accessibles à l'achat d'un simple passeport. Marc Brunelle, président du CA, précise qu'il n'y a pas de hausse de coût du passeport cette année<sup>1569</sup>. Cette décision plait au citoyen Lawrence Dufresne qui souhaite enlever les concerts en billetterie qui n'avantagent pas « Monsieur Tout-le-Monde qui grognait avec son passeport et qui devait déboursier un surplus »<sup>1570</sup>. Dans *Le Nouvelliste*, Ginette Gagnon confirme que « [l]a fin des grands spectacles en billetterie éliminera aussi un irritant et devrait stimuler la vente des passeports »<sup>1571</sup>. Outre les quelques dollars à déboursier pour les concert dans les bars ou à la Maison de la culture, la nouvelle politique tarifaire est mieux acceptée dans l'ensemble : « Tout indique jusqu'ici que le conseil d'administration du FestiVoix a pris acte des erreurs passées et s'active à renouer avec son public »<sup>1572</sup>.

#### La gratuité pour les enfants de douze ans et moins accompagnés d'un parent

Une seule politique de prix traverse l'histoire de l'IAV / FestiVoix de Trois-Rivières sans changement, soit la gratuité offerte aux enfants de douze ans et moins accompagnés d'un parent.

<sup>1566</sup> *Ibid.*

<sup>1567</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Le temps des vocalises », 17 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1568</sup> Éric LANGEVIN. « C'est trop, c'est pas trop... », 26-27 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>1569</sup> Mathieu LAMOTHE. « Place au FestiVoix de Trois-Rivières – L'International de l'art vocal de Trois-Rivières change de nom », 5 avril 2008, *Journal de Trois-Rivières*, p. 14.

<sup>1570</sup> Lawrence DUFRESNE (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « En avant le FestiVoix », 8 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>1571</sup> Ginette GAGNON (section opinion). « La recette populaire », 9 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 14.

<sup>1572</sup> *Ibid.*

Considérant l'importance de cette mesure tarifaire, en termes d'accessibilité, il est plutôt inusité que le festival ne mousse pas davantage cette promotion exclusive destinée aux jeunes. En 1993, les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un parent peuvent accéder gratuitement à l'ensemble des sites du festival<sup>1573</sup>. Dès la deuxième année, ce principe semble déjà acquis, car « la gratuité est de mise pour les enfants de 12 ans accompagnés de leurs parents »<sup>1574</sup>. S'enchaîne ensuite les annonces de gratuité au fil des années : « Gratuit pour les moins de douze ans »<sup>1575</sup>, en 1996; « Les activités extérieures sont encore gratuites pour les 12 ans et moins »<sup>1576</sup> dès les années 2000. Curieusement, en 2008, François Houde mentionne cette gratuité comme une « autre nouveauté »<sup>1577</sup> dans *Le Nouvelliste* alors que la mesure est en place sans arrêt depuis la première édition de l'IAV. Cette situation démontre que la mesure n'est pas très bien connue des publics. La même année, Romain Genod explique sur son blogue que chaque enfant âgé de 12 ans et moins et accompagné d'un adulte peut accéder gratuitement aux sites, car c'est « une belle occasion de vivre le FestiVoix en famille ! »<sup>1578</sup>. Parfois, une simple mention anonyme publiée dans *L'Hebdo Journal* rappelle que les enfants âgés de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte ont accès gratuitement aux sites de l'événement<sup>1579</sup>. En règle générale, cela concerne uniquement les sites extérieurs de l'IAV. En 2008, l'IAV songe à essayer d'« augmenter le nombre de spectacles gratuits destinés à la famille, une innovation de cette année »<sup>1580</sup>. Nous reviendrons sur la programmation familiale.

#### La gratuité pour tous

À certaines occasions, l'IAV donne accès gratuitement à certains lieux de spectacles prévus dans la programmation. En 1993, ce qui est accessible sans aucun frais est notamment une nouvelle

<sup>1573</sup> Ginette GAGNON. « Un passeport-macaron pour le festival de Trois-Rivières », 2 avril 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>1574</sup> Denis HINCE. « Festival international de l'art vocal – Pour une chanson! », 27 juin 1994, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1575</sup> L'HEBDO DU SAINT-MAURICE (culturel). « Art vocal », mai 1996, *L'Hebdo du Saint-Maurice*.

<sup>1576</sup> L'HEBDO JOURNAL. « L'International de l'art vocal – Une cuvée 2000 variée et... complètement branchée », 21 mai 2000, *L'Hebdo Journal*. Pascale GILBERT. « L'International pense aux aînés », 25 juin 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*. Stéphan FRAPPIER. « Vers une tarification plus élevée – L'Art vocal fait un sondage sur sa politique de prix », 30 mars 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>1577</sup> « Autre nouveauté, un enfant de 12 ans et moins sera admis gratuitement sur tous les sites si accompagné d'un parent ». François HOUDE. « Le Festivoix quitte la rue des Forges – La scène McDonald's s'installe au parc de Niverville », 28 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. 30.

<sup>1578</sup> Romain GENOD. « Le passeport qui rapporte ! », 30 avril 2008, *Go-3r.com* (blogue). « Beaucoup de bonnes raisons donc de vous procurer dès cette fin de semaine votre passeport 2008 pour le FestiVoix. Un passeport vers la musique, la danse, le divertissement... et l'économie finalement ! ».

<sup>1579</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Le FestiVoix double sa prévente de passeport », 28 juin 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 19.

<sup>1580</sup> François HOUDE. « Thomas Grégoire devient directeur adjoint à FestiVoix », *Op. cit.*

place de spectacles pour chorales aménagée sur la rue Des Forges, entre Craig et Du Fleuve, la scène de la Place Niverville pour des prestations d'artistes de chez nous, les spectacles d'amateurs au Centre culturel, les expositions d'artisans à la Cité Champlain, à la Place du Flambeau et sur la rue des Ursulines, ainsi que les manifestations de troubadours à la Place du Flambeau et sur des Ursulines<sup>1581</sup>. Ces endroits sont gratuits, sauf la salle J.-A.-Thompson, comme la scène installée au bout de la rue des Forges, près du fleuve, ou celle au Flambeau, où se tient une semaine plus tard la 3<sup>e</sup> édition du Festival de blues<sup>1582</sup>. L'année suivante, l'accès à la Terrasse Badeaux est gratuit, sinon il faut le macaron obligatoire<sup>1583</sup>. Le cas du 1<sup>er</sup> juillet, jour pendant lequel toutes les activités sont gratuites, devient la seule journée offerte pendant toute la programmation de l'IAV, et ce, grâce à un partenariat avec le gouvernement fédéral, à partir des années 2000<sup>1584</sup>. En 2002, on peut affirmer que 80 % des 66 spectacles offerts sur cinq scènes différentes sont gratuits<sup>1585</sup>. En 2006, si le passeport est nécessaire pour assister aux spectacles à l'édifice Capitanal, l'accès à la scène McDonald's, située à la place d'accueil du Parc portuaire vibre gracieusement au nom de rythmes et d'ambiances différents<sup>1586</sup>. L'année suivante, cet accès à l'entrée du Parc portuaire est encore gratuit<sup>1587</sup>. Parfois, les journaux précisent la gratuité pour certains concerts à l'IAV en salle intérieure, tels que les prestations à l'Embuscade et à De la coupe aux livres<sup>1588</sup>.

### 5.3.2 Une brochette de partenaires financiers potentiels

La recherche de nouveaux commanditaires ou de partenaires financiers est l'un des dossiers importants d'un festival de musique afin de soutenir sa programmation, surtout lorsqu'elle est internationale. Parmi les différents acteurs qui contribuent au financement de l'IAV, certaines relations sont plus fécondes que d'autres, alors que plusieurs partenariats, ne sont que temporaires. Ils peuvent même parfois devenir des sources de conflits ou des obstacles aux attentes des dirigeants du festival ou au déroulement d'une saine collaboration. Les principaux partenaires sont

<sup>1581</sup> Ginette GAGNON. « Un passeport-macaron pour le festival de Trois-Rivières », 2 avril 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13. Article trouvé en dehors du Fonds d'archives de l'IAV.

<sup>1582</sup> Roland PAILLÉ. « Pour étudier la faveur populaire – Le Festival d'art vocal adopte un plan triennal », 4 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>1583</sup> Marc ROCHETTE. « Avec les Charlebois, Jalbert et Bélanger – Le Festival de l'art vocal prend une saveur populaire », 13 mai 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1584</sup> Karine PARENTEAU. « L'International de l'art vocal – Branché sur tous les âges », juin 2000, *Le Sorteux*, p. 7.

<sup>1585</sup> Roger LEVASSEUR (collaboration spéciale). « Martin Leblanc – Au cœur de l'International de l'art vocal » (page couverture), « Tête d'affiche : Martin Leblanc – Selon son président, l'International de l'art vocal est devenu l'événement rassembleur par excellence en Mauricie », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 17.

<sup>1586</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Deux scènes et sept sites », 14 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 38.

<sup>1587</sup> Mathieu LAMOTHE. « Programmation diversifiée pour l'International de l'art vocal », 19 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 21.

<sup>1588</sup> Mathieu LAMOTHE. « Art vocal : la programmation enfin complète », 16 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 22.

notamment la Ville de Trois-Rivières, le gouvernement du Québec et ses sociétés d'État, le gouvernement fédéral, ainsi qu'une multitude d'autres acteurs (petits ou grands) du secteur économique local et régional. Après la présentation de l'autofinancement comme une mesure temporaire, nous présentons un survol des relations entre l'IAV et ses divers partenaires financiers.

*L'autofinancement, une mesure temporaire*

En vue de palier la baisse de la vente de macarons, et surtout le manque de subventions de la part de commanditaires externes, les organisateurs de l'IAV pensent à d'autres mesures pour combler ces lacunes par de l'autofinancement. Le festival de musique met en place un concours lié à la vie culturelle trifluvienne. En décembre 1995, pour mousser la quatrième édition à venir, l'IAV instaure le concours Passeport Culturel avec 400 billets à 25 \$, pour une valeur totale de 10 000 \$. Cette promotion permet d'avoir la chance de gagner un passeport afin d'assister à tous les spectacles présentés pendant un an à la salle J.-A.-Thompson et au Centre Culturel de Trois-Rivières. Le tirage au sort a lieu le 5 décembre et la gagnante pose fièrement avec sa paire de billets dans *Le Nouvelliste*<sup>1589</sup>. Organisé par le « mouvement Art vocal de Trois-Rivières »<sup>1590</sup>, il se déroule au Pub en Ville. Il s'agit de deux billets donnant accès à tous les spectacles de l'année, d'une valeur de 3 000 \$ chacun. Lors du tirage, sont présents sur la photo : Alain Gamelin, Patricia Powers et Robert Aubin. Les gagnants sont Sylvie Lepage et Jacques Tremblay de Sainte-Marthe-du-Cap.

En 1997, à l'aube de sa cinquième édition, un autre tirage dont les trois prix totalisent plus de 3 000 \$ est mis sur pied comme nouvelle activité de financement. Le premier prix consiste en un passeport culturel pour deux personnes d'une valeur de 2 500 \$, donnant accès à tous les concerts présentés à la salle J.-A.-Thompson et à la salle Anaïs-Allard-Rousseau. Les autres prix sont un bon d'achat de 500 \$ en disques ou cassettes au magasin Le Colimaçon, une soirée comprenant un repas pour deux au restaurant Gaspard (une valeur approximative de 120 \$) et une paire de billets pour un spectacle au choix du gagnant. Encore une fois au coût de 25 \$ chacun, les 400 billets sont disponibles à la billetterie de la salle J.-A.-Thompson. Les gagnants sont connus seulement deux mois plus tard<sup>1591</sup>. L'IAV élabore également un concours pour la communauté

<sup>1589</sup> LE NOUVELLISTE. « Gagnante du passeport culturel Festival Art Vocal », 20 décembre 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1590</sup> LE NOUVELLISTE. « Gagnants du concours de l'Art vocal », 12 décembre 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1591</sup> Roland PAILLÉ. « Passeport culturel », 12 novembre 1996, *Le Nouvelliste*. Il s'agit de Denis Cantin de Trois-Rivières, de Diane Hudon de Trois-Rivières-Ouest et de Michel Grégoire. Sur la photo, on aperçoit aussi Soula

universitaire par l'entremise du journal *En Tête* : quatre billets pour assister gratuitement au festival. Selon des publicités de la Ville, il s'agit d'un cadeau idéal pour le temps des fêtes<sup>1592</sup>.

Dans *Le Nouvelliste*, une publicité précise que l'achat en prévente de l'ÉcusSon, donnant accès gratuitement à l'IAV permet de courir la chance de gagner un voyage à Cuba. Ce concours estival est établi en collaboration avec l'agence « Voyages arc-en-ciel »<sup>1593</sup>. Le quotidien publie ensuite le gagnant<sup>1594</sup>. Mais le choix de la destination n'est pas unanime dans la population, surtout au niveau politique. L'ami de l'éditorialiste Jean-Marc Beaudoin, Gaétan Bouchard, s'indigne entre autres parce que le festival fait tirer un voyage à Cuba, un pays qui envoie en prison 78 personnes pour un simple délit d'opinion : « Guantanamo, les cigares, la Sala et les cubaines, ça peut aller. Mais Cuba, no »<sup>1595</sup>. Finalement, Martine Bellemare de Trois-Rivières est la gagnante du voyage à Cuba. Elle apparaît sur une photo en compagnie de Denis Simard et d'Yves Bordeleau de Voyages Arc-en-ciel<sup>1596</sup>. En 2005, le tirage d'un autre voyage à Cuba, relié à la vente de billets à l'entrée du festival, se conclut dès juillet. La Trifluvienne Liliane Turner se mérite ce voyage<sup>1597</sup>.

En juin 2007, pour sa quinzième édition, l'IAV innove avec un nouveau concept et invite les gens à voter pour leur spectacle coup de cœur par l'intermédiaire d'un coupon de participation présent dans le passeport ou dans la brochure promotionnelle qui est distribuée dans le Public-sac. Les gagnants de ce concours remportent un forfait comprenant deux passeports *VIP* pour l'édition 2008, un souper pour deux au restaurant Rouge Vin et une nuitée à l'Hôtel Gouverneur<sup>1598</sup>. Il s'agit de la dernière mention d'un tel concours organisé par l'IAV. Si ces rares initiatives génèrent de la publicité pour le festival, les organisateurs orientent la recherche de fond davantage du côté des subventions majeures, auprès des instances politiques ou des partenaires financiers de la Mauricie.

---

Pelletier, administratrice de l'IAV. Le tirage a lieu le 9 janvier à 17h au Centre Culturel de Trois-Rivières. Les billets sont en vente au Colimaçon et aux bureaux du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières (FIAVTR).

<sup>1592</sup> LE NOUVELLISTE. « La vie régionale en images » (tirage concours), 10 janvier 1996, *Le Nouvelliste*. Il faut déposer son billet de participation au local 1251 Albert-Tessier de l'UQTR, pour un tirage prévu le 13 décembre.

<sup>1593</sup> LE NOUVELLISTE. « Gagnez un voyage à Cuba (10 \$) », date inconnue (1996), *Le Nouvelliste*.

<sup>1594</sup> LE NOUVELLISTE. « Voici le numéro gagnant du voyage à Cuba : 24 389 », 10 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 4. Il faut téléphoner au 372-4635 pour réclamer le prix auprès du festival.

<sup>1595</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Enfin, un International éclaté », 7 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1596</sup> LE NOUVELLISTE. « Elle partira pour Cuba », 11 novembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 23.

<sup>1597</sup> L'HEBDO JOURNAL (*sur la sellette*). « Félicitations », « Gagnant », 16 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 8.

<sup>1598</sup> Marie-Ève PROULX. « Yann Perreau, Pépé et sa guitare et la Volée d'Castors débarquent en ville », 16 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 17.

*La contribution financière de la Ville de Trois-Rivières à l'IAV*

De 1993 à 2007, puisque l'IAV est une création de la Ville de Trois-Rivières, qui est en quelque sorte le père biologique du festival de musique de Trois-Rivières, la relation entre l'événement et le gouvernement local témoigne des multiples aides financières consenties, de même que des conflits sur le financement public ou de ceux de d'autres projets à vocation culturelle et des débats entre élus sur les déficits budgétaires.

Au printemps 1995, la Ville de Trois-Rivières négocie « une entente globale » pour toutes ses activités culturelles qui prévoit 25 000 \$ pour l'IAV. On précise qu'il s'agit d'une mesure temporaire, car on attend toujours la reconnaissance officielle du festival par le gouvernement du Québec. Le Conseil municipal doit « cibler davantage le créneau du festival et le développer. Ce développement pourrait s'opérer localement, mais aussi inter-nationalement [sic] »<sup>1599</sup>.

En 1996, la municipalité est plus généreuse et contribue au budget du festival pour un montant de 125 000 \$<sup>1600</sup>. Cette aide financière correspond à 25 % du budget total de 500 000 \$, soit 125 000 \$. Le conseiller Alain Gamelin convainc le conseil municipal de donner une nouvelle chance au festival, le temps que les commerçants et la population signifient leur intérêt à y contribuer financièrement. Selon le conseiller municipal : « Si la ville coupe les vivres au festival, bye bye ! le festival »<sup>1601</sup>. En 1999, considérant la multiplication des partenaires, la Ville diminue la contribution de sa subvention annuelle, de 112 500 \$ à 100 000 \$. Celle-ci correspond dorénavant à moins de 20 % des revenus inscrits au budget total du festival<sup>1602</sup>.

En 2000, la contribution financière de la ville à l'IAV s'élève à 100 000 \$. Ce montant n'est pas remis en question, selon le maire Guy LeBlanc. Toutefois, avec la multiplication des activités offertes, notamment touristiques, telle que la reconstitution historique de la milice coloniale, il faut s'assurer qu'elles remplissent le mandat confié par la ville : « Faire connaître la ville, être différent de ce qui se fait ailleurs »<sup>1603</sup>. Les élus souhaitent un festival qui se démarque des autres et qui se situe dans la foulée du credo du maire : « Trois-Rivières : ville d'histoire et de

<sup>1599</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – La reconnaissance passe par le développement », 27 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1600</sup> Réjean MARTIN. « La pluie et la fraude mettent l'Art vocal dans le rouge », 7 juillet 1996, *L'Hebdo Journal*, p.36.

<sup>1601</sup> Roland PAILLÉ (éditorial). « L'art vocal manque de voix », 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>1602</sup> François HOUDE. « Surplus de 70 000 \$ – L'International de l'art vocal en remet une bonne partie à la Ville de Trois-Rivières », 9 janvier 1999, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>1603</sup> Roland PAILLÉ. « L'éventail culturel sera passé en revue », 7 juillet 2000, *Le Nouvelliste*.

culture ». C'est pourquoi le partenariat avec l'IAV est assuré pour l'année d'ensuite. À titre de comparaison, l'aventure avec le Cirque Éloize<sup>1604</sup> représente un peu moins de 300 000 \$ pour la Ville, qui veut varier son éventail estival de produits culturels. LeBlanc veut s'assurer d'obtenir le maximum de retombées avec les ressources injectées dans ces activités.

Dans un publi-reportage, soit une publicité payée par l'organisme dont on fait la promotion, un remerciement témoigne de la relation sincère entre la municipalité et son festival, car « l'apport indispensable de la Ville de Trois-Rivières qui s'avère un partenaire privilégié de longue date »<sup>1605</sup>, lui permet de jouer pleinement son rôle. Le journaliste Roland Paillé reconnaît également que la ville, à titre d'important partenaire, souhaite des résultats concrets, que les événements aient une portée et qu'ils entraînent des retombées économiques et touristiques, comme le Cirque Éloize<sup>1606</sup>.

Prévue en 2001, la fusion attendue de la nouvelle Ville de Trois-Rivières laisse présager à Richard Tremblay, membre du CA de l'IAV, un événement ayant une grande visibilité et un succès retentissant. Par contre, rappelant l'existence des autres festivals de la ville, l'administration de l'organisation est complexe. Selon lui, la direction de la nouvelle ville doit conserver l'organisation actuelle<sup>1607</sup>. En tant qu'organisme reconnu depuis sa fondation par la Ville de Trois-Rivières, « l'International de l'art vocal bénéficie des infrastructures, des services et du support financier de cette dernière »<sup>1608</sup>. En plus de cet appui fondamental, dont il ne peut se passer, l'IAV fait preuve de notoriété auprès des acteurs de la région. C'est pourquoi il doit être financé à sa juste valeur.

En 2002, dans un communiqué de presse émis par la direction de l'IAV, le festival est présenté comme « l'événement culturel le plus rassembleur en Mauricie ». Cet état de fait est reconnu par Roger Levasseur, dans une collaboration spéciale avec *Le Nouvelliste* : l'IAV est « l'événement rassembleur par excellence » qui attire le plus grand nombre de citoyens dans la région. Même si les autorités municipales remettent en question à quelques reprises l'aide financière accordée, elles se demandent si le festival parvient à faire connaître la ville trifluvienne.

---

<sup>1604</sup> Fondé en 1993 par Daniel Cyr, Claudette Morin et Jeannot Painchaud, le Cirque Éloize est une compagnie montréalaise de cirque contemporain désormais reconnue internationalement. <https://www.cirque-eloize.com/fr/a-propos/>

<sup>1605</sup> QUÉBEC PLUS (publi-reportage). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières », 5 juin 2001, *Québec Plus*.

<sup>1606</sup> Roland PAILLÉ. « Investir pour rayonner », 5 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>1607</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Art vocal : Le festival a maintenant atteint sa maturité » (page couverture), « Un rayonnement exceptionnel – L'International de l'art vocal fait le bilan de la neuvième édition », 10 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.

<sup>1608</sup> LE TRIFLUVIEN. « 10<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières », mars 2002, *Le Trifluvien*.

Selon le président de l'IAV, la nouvelle administration semble reconnaître l'importance du festival, en augmentant de 100 000 \$ en 2001 à 150 000 \$ sa contribution financière pour l'année 2002, à l'occasion de sa dixième édition<sup>1609</sup>.

Parmi les points positifs de l'édition 2002, le journaliste Réjean Martin mentionne : l'affluence du 1<sup>er</sup> juillet, les prix abordables de la série lyrique, la qualité du système de son, ainsi que « l'appui du conseil et du maire Yves Lévesque »<sup>1610</sup>. En effet, en plus de la contribution financière de la Ville de Trois-Rivières, celle-ci fournit des services aux organisateurs et aux festivaliers<sup>1611</sup>. L'aide et l'encouragement du maire Lévesque mènent à ces réalisations positives qui sont visibles par tous les citoyens de la capitale régionale de la Mauricie. Dans une lettre d'opinion, le citoyen André Chaput précise que c'est avec fierté qu'il y participe et il invite les membres de sa famille de l'extérieur à fréquenter cet événement. Chaput donne aussi une mention honorable au député libéral André Gabias, de 2003 à 2007, pour sa « belle ouverture d'esprit », car il se montre prêt à travailler conjointement avec le maire pour « le bien collectif »<sup>1612</sup>.

Jean-René Philibert précise que les coupes dans les subventions aux organismes municipaux n'ont heureusement pas affecté l'IAV. Selon Guy Mercure, le DG de l'événement, avec la récente fusion municipale, la contribution de la ville procure « des avantages concurrentiels pour aller chercher des artistes de renommée »<sup>1613</sup>. Les commentateurs de l'actualité sont de plus en plus unanimes à ce sujet : « Finalement, ce festival gagne en popularité partout au Québec »<sup>1614</sup>. En 2004, si Tourisme Québec lui accorde la somme de 25 000 \$, la Ville de Trois-Rivières offre une contribution financière de 145 000 \$. L'IAV possède toutes « les ressources nécessaires pour survivre et se faire voir. À l'an prochain! »<sup>1615</sup>.

---

<sup>1609</sup> Roger LEVASSEUR (collaboration spéciale). « Martin Leblanc – Au cœur de l'International de l'art vocal » (page couverture), « Tête d'affiche : Martin Leblanc – Selon son président, l'International de l'art vocal est devenu l'événement rassembleur par excellence en Mauricie », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 17.

<sup>1610</sup> Réjean MARTIN. « L'International de l'art vocal a attiré 175 000 personnes – Les organisateurs tracent un bilan positif de l'édition 2002 », 13 juillet 2002, *L'Hebdo Journal*, p. 17.

<sup>1611</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Tous les objectifs sont atteints – 200 000 personnes ont participé à l'International de l'art vocal », 8 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>1612</sup> André CHAPUT (lettre d'opinion). « Bravo Trois-Rivières! », 15 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>1613</sup> Jean-René PHILIBERT. « L'International de l'art vocal – Un départ en force » (page couverture), 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>1614</sup> Émilie DESMARAIS-GIRARD. « Art vocal : bilan positif » (page couverture), « Mère nature n'aura pas eu le dessus – Un bilan positif pour l'International de l'art vocal », 17 juillet 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 15.

<sup>1615</sup> *Ibid.*

En 2002, outre son festival, et en appui à sa programmation, la municipalité finance l'animation des rues du centre-ville trifluvien. D'après Jean-Marc Beaudoin, la contribution de 100 000 \$ de la ville dans l'animation améliore l'ambiance par rapport aux années précédentes<sup>1616</sup>. Toujours selon Beaudoin, plusieurs événements attirent des milliers de personnes chaque année à Trois-Rivières : le festival Danse Encore, l'IAV, le Petit Monaco, le Grand Prix, le rallye national des Harley Davidson, le Mondial des amuseurs publics, la Neuvaine mariale, la finale de la Classique de canots et le célèbre Festival international de la poésie. Pour certains de ces événements, l'aide de la ville est cruciale, un appui « très décisif »<sup>1617</sup> en permettant l'atteinte de leurs objectifs, que ce soit l'IAV ou « le sauvetage et la relance »<sup>1618</sup> du Grand Prix de Trois-Rivières. En plus de l'animation au centre-ville, l'IAV et le Mondial des amuseurs publics, qui présente les « saltimbanques », se partagent environ 100 000 \$. À cette contribution, il faut ajouter la prestation du Théâtre de rue et les frais reliés aux fermetures de rue, « car les bollards, ces barrières de métal qui devaient surgir de la chaussée pour fermer la rue des Forges ne fonctionnent pas »<sup>1619</sup>. Au final, selon l'éditorialiste, leur coût correspond à la contribution accordée à l'IAV ou au Grand Prix. Cependant, il se demande pourquoi les événements ne suffisent pas : « Doit-on présenter des groupes vocaux ou musicaux sur la rue pendant même que se tient l'International ? Du gratis d'un bord et du payant de l'autre »<sup>1620</sup>. Enfin, il questionne le fait que la ville supporte financièrement le coût du feu d'artifice, lors du Grand Prix.

En septembre 2004, le vérificateur général Jean-Yves Martin remet son rapport. Sa tâche est d'être un rouage essentiel à l'administration efficace de la Ville de Trois-Rivières. Il vise à l'optimisation des ressources humaines, financières et matérielles, afin de fournir les biens et services nécessaires à la population. Son rapport annuel formule 74 recommandations aux huit organismes municipaux pour qu'ils améliorent les contrôles et leur capacité de produire des états certifiés<sup>1621</sup>. Il insiste notamment sur l'imputabilité, les indicateurs de gestion et la reddition de

---

<sup>1616</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Un downtown [sic] effervescent », 17 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1617</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Est-ce qu'on s'amuse trop ? », 18 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1618</sup> *Ibid.*

<sup>1619</sup> *Ibid.*

<sup>1620</sup> *Ibid.*

<sup>1621</sup> Réjean MARTIN. « Les terrains de Tripap à la ville le 20 septembre – Le maire veut un Centre de foire coûte que coûte », 11 septembre 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

comptes. Dès septembre 2005, il précise que les villes du Québec doivent publier annuellement des indicateurs de région, soit un bulletin de notes.

#### Le Grand Prix et l'IAV : même combat

Au début de septembre 2004, la contribution financière de la municipalité à l'IAV ne fait pas l'unanimité. Dans une lettre d'opinion, le citoyen Pierre Gélinas s'insurge : « Pour aider l'IAV, la Ville a même épongé une vieille dette de 2001 au montant de 54 298 \$ »<sup>1622</sup>. De plus, la Ville accepte de défrayer le déménagement de la scène principale (20 000 \$), une somme qui apparaît justifiée en termes de sécurité. Toutefois, selon le maire Lévesque : « On ne pourra pas toujours combler le manque à gagner »<sup>1623</sup>. C'est pourquoi il se montre de plus en plus réticent à cautionner l'événement, ne serait-ce que pour lui permettre de bénéficier d'une plus grande liquidité. Pour cette raison, il attend le plan de redressement de l'IAV.

Comme le festival attire des touristes, il ne doit pas être au-dessus du politique selon Jean-Marc Beaudoin. Toutefois, le fait de financer l'IAV avec une contribution annuelle de 145 000 \$ est un geste politique. Il est un « événement de masse, populaire, qui rejoint directement des dizaines de milliers de citoyens, donc des électeurs, on en prend un plus grand soin. L'International n'est pas vraiment international. Mais il rejoint plus de monde du milieu que n'importe quel autre événement »<sup>1624</sup>. L'éditorialiste étoffe sa pensée avec l'exemple du Grand Prix de Trois-Rivières, qui est lui aussi est très politique, puisqu'on le nomme « le Grand Prix du Maire »<sup>1625</sup>. Ce dernier suit des cours de pilotage et possède une combinaison rouge Ferrari.

En septembre 2004, le Grand Prix déclare un déficit de 150 000 \$ et la Ville verse 125 000 \$ pour l'éponger. À cette contribution s'ajoutent des services municipaux, tels que ceux des travaux publics ou d'organismes paramunicipaux. Si la SDE se réserve une loge à 20 000 \$, c'est bien, mais cela demeure une subvention municipale indirecte. Selon Beaudoin : « Comme tout cela reste opaque, les rumeurs pointent des montants cachés faramineux »<sup>1626</sup>. Pour le journaliste, l'équipe de bénévoles de Jacques Deshaies fait son possible dans les circonstances, au-delà du raisonnable, mais il faut faire un examen de conscience. Est-ce que cet événement justifie en retombées économiques, en rayonnement, les efforts et les sommes que la ville y consent ? On diffuse cette course dans 143 pays,

---

<sup>1622</sup> Pierre GÉLINAS (lettre d'opinion). « Les contribuables n'ont pas à éponger ça! », 14 septembre 2004, *Le Nouvelliste*.

<sup>1623</sup> Stéphan FRAPPIER. « Kassa se dirige vers un cul-de-sac », 23 septembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>1624</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Il faudra un peu plus de clarté », 21 octobre 2004, *Le Nouvelliste*.

<sup>1625</sup> *Ibid.*

<sup>1626</sup> *Ibid.*

mais on en parle à peine dans les journaux montréalais. Il faut que la contribution financière de la ville au Grand Prix soit transparente, car il subsiste « de grandes zones d'ombre »<sup>1627</sup>.

En novembre 2004, le Comité arts et culture accepte le plan de redressement de l'IAV, déposé par Mercure et Simard. Ce rapport fait suite à celui du vérificateur général Jean-Yves Martin, et sa recommandation que le festival assainisse son financement. Cet exercice a aussi pour objectif d'éviter que la Ville de Trois-Rivières puise à chaque année dans les deniers publics pour effacer d'éventuels déficits. Le dépôt du plan de redressement de l'IAV lui permet de recevoir un « don »<sup>1628</sup> d'environ 80 000 \$ de la Ville de Trois-Rivières. Cette dernière accepte également, le 1<sup>er</sup> novembre, de verser à l'avance une partie de sa contribution financière de l'année d'ensuite, soit 75 000 \$ sur un total de 145 000 \$, afin de solutionner un problème de liquidité. Ce plan de relance ne prévoit aucun changement majeur : le festival s'étale sur dix jours et le spectacle Kassa, une originalité du festival, est de retour. Quant à la scène principale, son emplacement dans le stationnement de l'édifice Capitanal n'est pas confirmé.

Toutefois, le plan de redressement prévoit 4 ou 5 scénarios à court terme pour éviter : 1) l'augmentation du prix des billets; 2) la disparition de l'animation sur la rue des Forges; 3) l'annulation de Kassa; et 4) la réduction de la durée ou d'activités. Michel Jutras affirme que les membres du CA font « leur travail dans le dossier »<sup>1629</sup>. Le plan de redressement est jugé satisfaisant. Ce résultat mène à l'attribution d'une subvention de 10 000 \$ à l'IAV pour compenser la perte de revenus de locations résultant des agrandissements des terrasses des restaurants rendus possibles par le réaménagement de la rue des Forges<sup>1630</sup>. Cette contribution financière de la Ville de Trois-Rivières s'ajoute aux 20 000 \$ versés pour payer les frais de déménagement de la scène principale du parc Champlain à l'édifice Capitanal et aux 54 000 \$ consentis pour l'annulation d'un prêt datant de 2001<sup>1631</sup>. De plus, « [l]e conseil a aussi accepté de prêter une somme de 75 000 \$ sans intérêt à la corporation, payable au plus tard le 31 janvier 2005 »<sup>1632</sup>.

---

<sup>1627</sup> *Ibid.*

<sup>1628</sup> Stéphan FRAPPIER. « L'International de l'art vocal sur la bonne voie – Le plan de redressement de l'événement a été accepté par le Comité arts et culture », 2 novembre 2004, *Le Nouvelliste*.

<sup>1629</sup> *Ibid.*

<sup>1630</sup> Cette contribution financière était conditionnelle au dépôt du plan de redressement de l'IAV.

<sup>1631</sup> *Ibid.*

<sup>1632</sup> LE NOUVELLISTE. « International de l'Art vocal », 13 novembre 2004, *Le Nouvelliste*.

Par contre, la Ville montre son insatisfaction à l'égard du Grand Prix qui n'est pas favorable à l'obligation de lui fournir annuellement ses états financiers vérifiés. Un groupe de conseillers municipaux<sup>1633</sup> dénoncent par communiqué de presse cette attitude de chantage de la part des dirigeants de ce qu'on nomme « le Grand Prix de la discorde ». Selon eux, la Ville doit disposer des états financiers vérifiés par une firme comptable avant d'aller plus loin avec l'octroi de subsides publics. La Ville désire évaluer les retombées économiques actuelles, et non celles des éditions passées, et le rayonnement de l'activité à l'extérieur du Québec. Ces demandes font également partie des exigences du ministère du Tourisme du Québec pour verser la deuxième moitié de la subvention de 300 000 \$ accordée en 2004<sup>1634</sup>. Le déficit probable de 304 000 \$ doit prévoir un plan de redressement sur trois ans, tel que déposé par l'IAV. Les conseillers assurent vouloir soutenir le Grand Prix de Trois-Rivières dans un esprit d'équité avec les autres organisations gravitant autour du palier municipal. Le comité exécutif (Lévesque, Leclerc, Ayotte, Fernand Lajoie et Claude Lacroix), dont les pouvoirs se limitent à des dépenses de moins de 100 000 \$, prend une décision, mais pas à n'importe quel prix, ni à n'importe quelles conditions.

Finalement, le conseil de ville vote majoritairement pour revoir l'entente avec le Grand Prix<sup>1635</sup>. Bref, la Ville subventionne diverses organisations paramunicipales jusqu'à un maximum de 15 % de leur budget total, dont 150 000 \$ à l'IAV, sur un budget total de 900 000 \$. Le maire Lévesque souligne que personne ne crie quand ils effacent le déficit de 54 000 \$ et avancent 75 000 \$ à l'IAV, ni quand ils absorbent le déficit de 100 000 \$ de la Corporation de développement culturel, tout en signant un protocole garantissant que la Ville couvre les

---

<sup>1633</sup> Alain Gamelin, Sylvie Tardif, André Noël, René Goyette et Jean-François Caron.

<sup>1634</sup> Louise PLANTE. « Ultimatum du Grand Prix – « Un chantage injustifié », dénoncent des conseillers », 4 novembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>1635</sup> Robert MARTIN. « La Ville dit oui au Grand Prix », 6 novembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3. Ils rencontrent les représentants dont Joël St-Pierre, le futur président, et Jacques Black, vice-président aux finances du GP3R, afin de fixer les détails de ce protocole d'entente d'une durée de trois ans, et renouvelable annuellement, rétroactive à la dernière édition du GP3R. Tout d'abord, la ville consent à un prêt de 129 000 \$, pour éponger le déficit 2004, et verse une subvention supplémentaire de 175 000 \$, somme qui s'ajoute aux 125 000 \$ déjà versés. Pour 2005 et 2006, les promoteurs reçoivent une subvention de 300 000 \$. Selon une clause de l'entente avec l'Association du sport motorisé de la Mauricie, pour retirer son appui au GP3R, la Ville aurait dû en informer ses dirigeants vers le mois d'août. Ils auraient seulement pu renoncer à la majoration de la subvention. Dans ce cas-ci, la Ville impose deux conditions : l'embauche d'un DG et deux conseillers municipaux assignés à cet organisme plutôt qu'un seul. Cependant, écorché dans le dossier, le conseiller Jean-François Caron ne sera pas l'un d'eux. Au final, le maire Lévesque parle de justice et d'équité, s'appuyant sur l'historique de cette course et sur l'étude du professeur DeGrandpré de l'UQTR selon laquelle le Grand Prix est l'événement qui rapporte le plus de notoriété au niveau international à la Ville de Trois-Rivières comparativement aux autres événements qui s'y tiennent. Les dirigeants du Grand Prix lancent un ultimatum à la Ville lors d'une récente conférence de presse : ils sont bien heureux de l'entente pour la 36<sup>e</sup> édition qui a lieu les 5, 6 et 7 août 2005. Selon Black, il faut investir pour présenter « un événement qui fait rouler l'économie locale ».

déficits<sup>1636</sup>. Et la Ville de Trois-Rivières verse 100 000 \$ au Festival international Danse Encore pour assurer sa survie<sup>1637</sup>.

En juin 2005, la journaliste Ginette Gagnon souligne que le Grand Prix de Trois-Rivières reçoit la plus importante contribution financière de la Ville, car c'est l'activité qui a les prétentions économiques et touristiques les plus élevées, mais « ce n'est pas le rendez-vous préféré des gens de la région »<sup>1638</sup>. Ce n'est pas non plus celui auquel ils s'identifient le plus, ni celui dont ils sont le plus fier lorsqu'ils recommandent à leurs amis ou parents de se déplacer en Mauricie. Elle s'appuie sur les résultats du sondage : « Le divertissement culturel et populaire davantage que l'attrait des courses »<sup>1639</sup>. Par exemple, l'année précédente, le maire de Trois-Rivières a mis tout son poids pour rescaper l'événement en injectant un million sur trois ans. En comparaison, l'IAV « qui attire les foules et semble jouir d'une solide reconnaissance populaire »<sup>1640</sup> ne reçoit que 145 000 \$ par année. « Même si le Festival western et l'International de l'art vocal sont les chouchous des vacanciers de la région, tous les événements qui se déroulent chez nous ont leur place et leur public. Ils ne sont pas en compétition. Ils sont complémentaires »<sup>1641</sup>. De son côté, le Festival international de la poésie (FIP) « jouit d'un rayonnement et d'une grande crédibilité même s'il n'attire pas 250 000 personnes au centre-ville. Même chose pour le Festival de danse Encore qui a connu ce mois-ci un gros regain de popularité avec sa formule revampée »<sup>1642</sup>. Selon la journaliste, dans ce calendrier des activités régionales populaires, toutes les manifestations qui ont du talent et du potentiel doivent faire l'objet d'une contribution municipale. Toutefois, chacune doit faire ses preuves et justifier raisonnablement les investissements publics qu'on y consent.

---

<sup>1636</sup> Éric MALTAIS. « “Si on « flush » le grand prix, est-ce qu'on va « flusher » toutes les autres activités ?” – Yves Lévesque », 6 novembre 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 5. Quand ils cessent de présenter le Cirque Éloize en 2003, ils payent 270 000 \$, soit une politique de soutien en finançant 51 % du budget d'opération total de 521 000 \$. Comme le budget du GP3R est de 2,3 millions de dollars, la subvention se situe à 350 000 \$ par souci d'équité. Selon Éric Maltais, c'est 35 ans d'histoire qui nous positionne dans le monde. La Maison de la culture coûte 11 millions de dollars, l'événement Danse Encore demande 100 000 \$ pour équilibrer son budget et l'avenir de l'OSTR est fragile.

<sup>1637</sup> RADIO-CANADA. « Le spectacle Kassa et le Festival de danse Encore seront de retour en 2005 », 9 novembre 2004, *Radio-Canada* / Mauricie. Ce festival s'oriente vers un nouveau virage : plutôt qu'une semaine, il s'étale sur 4 jours, soit du 9 au 12 juin, et il présente davantage d'événements destinés au grand public afin de doubler son achalandage.

<sup>1638</sup> Ginette GAGNON. « La galette et les bolides », 28 juin 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>1639</sup> *Ibid.*

<sup>1640</sup> *Ibid.*

<sup>1641</sup> *Ibid.*

<sup>1642</sup> *Ibid.*

En septembre 2005, le député trifluvien André Gabias s'appuie, quant à lui, surtout sur des critères touristiques pour justifier son évaluation du dossier<sup>1643</sup>. Pour lui, l'IAV s'adresse davantage à un public régional que touristique, contrairement au Grand Prix ou au FIP. Alors que le FIP vient d'obtenir une subvention de 30 000 \$, le Grand Prix bénéficie d'un appui de 300 000 \$. Selon Gabias, une valeur historique est attachée à cette course, en considérant que la subvention actuellement versée est dans un contexte de relance et qu'elle est évaluée selon les résultats obtenus. Le député ne « croit pas » que l'IAV rejoint les autres festivals sur le plan touristique<sup>1644</sup>.

Quand on se compare : on se console ou on se désole ?

Pour l'année 2005, la Ville de Trois-Rivières accorde à ses événements 14 subventions totalisant 600 000 \$ à autant d'organismes culturels, soit 47 040 \$ de plus que l'année précédente<sup>1645</sup>. L'OSTR reçoit 50 000 \$ (2005), 55 000 \$ (2006) et 60 000 \$ (2007). Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Ville met à la disposition de l'Orchestre la salle J.-A.-Thompson., le foyer Gilles-Beaudoin et des espaces de bureaux situés au premier étage de l'immeuble de la rue des Forges. La Fondation Les Forges inc., qui dirige le Festival international de la poésie, peut compter sur les mêmes sommes que l'OSTR, aussi sur trois années de suite, en plus de locaux et des salles à l'intérieur de la Maison de la culture. De son côté, le Festival international de danse Encore se voit garantir 55 000 \$ pour les trois prochaines années, mais doit rembourser un montant de 20 000 \$ dans le cadre d'une entente spéciale, car la Ville doit l'aider à rééquilibrer ses finances.

De 2005 à 2007, le Musée québécois de culture populaire voit passer sa subvention de 125 000 \$ à 130 000 \$, puis à 140 000 \$ et à 150 000 \$. À Pointe-du-Lac, le Moulin seigneurial voit aussi sa subvention augmenter : 5 000 \$ en 2005, 7 500 \$ en 2006 et 10 000 \$ en 2007. Le Cercle des Tourbillons de la Mauricie (Coupe d'art) aura une subvention majorée : 5 000 \$ en 2005, 6 000 \$ en 2006 et 7 000 \$ en 2007. La Corporation du parc des Chenaux et des événements culturels se voit remettre une subvention de 40 000 \$ en 2005 qui passe à 41 250 \$ (2006) et 42 500 \$ (2007). Elle dispose également du Centre culturel Pauline-Julien sur la rue Fusey, au Cap-de-la-Madeleine. La Biennale internationale d'estampe contemporaine, fondée en 1999, la plus importante du genre au Canada, reçoit pour la première fois une subvention de 10 000 \$ par

---

<sup>1643</sup> Stéphan FRAPPIER. « International de l'art vocal – Gabias juge la subvention de Québec « honnête » », 28 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 15.

<sup>1644</sup> *Ibid.*

<sup>1645</sup> Louise PLANTE. « Trois-Rivières : 600 000 \$ pour les organismes culturels » (page couverture), 24 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 24.

année pour les trois années suivantes. La subvention est versée immédiatement même si le prochain événement est prévu seulement dans deux ans, ce qui lui permet de mieux se préparer. La Corporation du salon national d'histoire et de patrimoine, en réorganisation, peut compter sur 5 000 \$ à chaque année pendant trois ans. Ils peuvent aussi profiter d'espaces mis à disposition par la Ville de Trois-Rivières comme le premier étage de la maison Hertel-de-la-Fresnières sur la rue des Ursulines. Le Salon du livre de Trois-Rivières reçoit 5 000 \$ par année pendant trois ans. Cette corporation profite aussi des bureaux dans la maison ancestrale Hertel-de-la-Fresnières, car ces deux derniers organismes ont fusionné leurs services administratifs. C'est le statu quo du côté du Mondial des amuseurs publics, dont la subvention s'élève à 60 000 \$ par année pendant trois ans, en plus des bureaux situés dans l'immeuble de la rue Saint-Malo. Le Musée militaire, responsable de la milice coloniale, recevra 10 000 \$ cette année pour ses différentes apparitions. La Ville signe ainsi un contrat de service avec cet organisme qui peut aussi donner des spectacles ailleurs. Enfin, en 2005, la revue culturelle d'art Le Sabord reçoit 10 000 \$. Toutefois, l'IAV voit ses subventions geler : il reçoit 145 000 \$ pour les trois prochaines années. Le festival a aussi accès aux salles de la Maison de la culture et au foyer Gilles-Beaudoin. La Ville lui prête également divers services de même que des biens meubles et des immeubles<sup>1646</sup>.

On peut également faire le même exercice pour l'année 2006, qui permet de comparer les résultats aux subventions obtenues préalablement. Martin Francoeur dénote que les déficits sont plus courants qu'on pense<sup>1647</sup>. Par exemple, l'Office de tourisme et des congrès réalise un surplus de 79 086 \$ alors que la contribution de la Ville a atteint 512 050 \$. La Corporation de développement culturel enregistre un déficit de 326 948 \$, mais la Ville a versé des frais de gestion nets de 788 075 \$, en plus d'avoir cautionné des emprunts totalisant 826 877 \$ pour cet organisme. Quant à l'IAV, l'organisation a un déficit de 31 862 \$ pour l'édition 2005 et la Ville fait une contribution totale de 145 000 \$. Pour les autres organismes, les données 2005 ne sont pas encore connues à ce moment. Il faut donc puiser dans les chiffres de 2004 pour avoir un aperçu de la situation<sup>1648</sup>. Cet état de fait met l'emphase sur l'importance des subventions pour la survie de plusieurs organismes.

---

<sup>1646</sup> *Ibid.*

<sup>1647</sup> Martin FRANCOEUR. « Excédents et déficits dans les sociétés paramunicipales », 4 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p.8.

<sup>1648</sup> *Ibid.* La Société de développement économique a réalisé un surplus de 313 531 \$ en 2004 et la contribution de la Ville atteint 781 460 \$ pour 2005. La STTR fait un déficit de 214 329 \$ à la fin 2004 et la Ville a versé une contribution

### Le partenariat avec la Société de transport de Trois-Rivières

En 2006, pour souligner son 25<sup>e</sup> anniversaire, sous la direction générale de Guy Montigny et la présidence du conseiller municipal Claude Lacroix, la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) veut en faire profiter sa clientèle. Le billet d'autobus, qui remplace le tramway en 1915, passe de 7 cents à 2,75 \$<sup>1649</sup>. Outre une journée porte-ouverte avec un spectacle de marionnettes et un livre-souvenir à tirage limité sur l'histoire du transport en commun, la STTR désire offrir des avantages à sa clientèle pour la remercier de sa fidélité.

En avril 2006, trois journées correspondant à de grands événements sont sélectionnées pour offrir les journées « Faites le chemin à deux », c'est-à-dire des deux pour un. Les journées choisies sont le 30 juin, dans le cadre de l'IAV, le 29 juillet (le Mondial des amuseurs publics) et le 5 août (le Grand Prix de Trois-Rivières). Puisqu'à cette date, en raison de la tête d'affiche du festival, le manque de stationnement constitue un phénomène inévitable<sup>1650</sup>, l'IAV, en collaboration avec la STTR, annonce que le transport en autobus de la ville est offert gratuitement durant toute la durée du festival sur présentation du passeport, du billet de Simple Plan ou d'une accréditation, à compter de 17h pour toute la soirée, selon l'horaire habituel. Ce partenariat semble très apprécié par la population malgré le peu de mentions à ce sujet dans les médias. En juin 2008, selon la Trifluvienne Rollande Thériault :

Il y a deux ans, les détenteurs d'un passeport pour le Festival de l'art vocal pouvaient utiliser gratuitement le transport en commun pour s'y rendre. Cet avantage permettait de libérer les espaces de stationnement pour les visiteurs venant de l'extérieur. Nous en avons profité et nous avons beaucoup apprécié. Nous espérons que la Ville répétera cette belle initiative cette année encore lors du FestiVoix.<sup>1651</sup>

Monique Leclerc, présidente de la STTR et conseillère municipale, Guy Montigny, DG de la STTR et le DG du FestiVoix, apparaissent dans une photo publiée dans *Le Nouvelliste*. Ils

---

de 2 848 566 \$ pour assurer le transport en commun sur son territoire. L'Aéroport de Trois-Rivières a réalisé un déficit de 221 270 \$ en 2004 et la Ville a cautionné des emprunts pour un montant total de 4 750 000 \$ au 31 décembre 2005. La Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin enregistre en 2004 un surplus de 4 610 \$. La Société protectrice des animaux de la Mauricie réalise un déficit de 7 162 \$. Enfin, l'Association du sport motorisé de la Mauricie, qui gère l'organisation du GP3R voit son année financière 2004 se solder par un déficit de 607 \$.

<sup>1649</sup> Louise PLANTE. « De 7 cents à 2,75\$ », 18 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 20. Lyne VALLIÈRES. « Le transport en commun de Trois-Rivières fête ses 25 ans », 20 mai 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

<sup>1650</sup> François HOUDE. « Concours *Le plus beau rythme de la Mauricie* », 28 juin 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>1651</sup> Rollande THÉRIAULT (lettre d'opinion). « Transport gratuit », 5 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 13.

« croient que le partenariat qu'ils ont conclu sera bénéfique pour leurs organisations respectives »<sup>1652</sup>. Un service semblable est offert en 2006 pour Simple Plan et la réponse positive des festivaliers lors de cette soirée mémorable motive les organisateurs et les dirigeants de la STTR à développer ce partenariat. Selon Boileau : « C'est le partenariat le plus significatif de l'histoire du festival. Nous offrons plein de petits services mais celui-là est majeur. Ça va aider pour la vente de passeports »<sup>1653</sup>. Les automobilistes peuvent se stationner au Cégep de Trois-Rivières, au coin des rues Papineau et Marguerite-Bourgeoys, et utiliser le service de navettes qui est en fonction pour les quatre journées les plus achalandées de l'IAV, soit les 27-28 juin et les 4-5 juillet. Cet endroit sert de stationnement incitatif pour l'occasion. Un service de transport entre les différents sites de spectacle est aussi offert à chaque soir à compter de 20h. Les festivaliers peuvent se déplacer entre les différentes scènes plus rapidement à bord de navettes qui fonctionnent à l'électricité. Selon Kathy Béliveau, la responsable aux communications de l'IAV, « nous avons reçu beaucoup de demandes pour un tel service, notamment en raison de l'aménagement de la scène Caisse Desjardins des Trois-Rivières dans la cour arrière du Monastère des Ursulines »<sup>1654</sup>.

#### La transformation essentielle du Parc portuaire

En 2007, parmi les nombreux investissements municipaux pour le développement et le succès de l'IAV, le Parc portuaire est à lui seul un dossier majeur. Le contrat de construction pour un pavillon de services au Parc portuaire n'est accordé par la municipalité qu'en mars 2008, pour un montant de 772 450 \$ à l'entreprise Construction G. Therrien<sup>1655</sup>. La Ville souhaite qu'il soit érigé à l'extrémité est du Parc portuaire, non loin de la sortie du tunnel donnant du côté où est située la scène principale de l'IAV au cours des deux années précédentes. Le bâtiment sert de loges, d'entrepôt et de quartier général pour certains événements ou activités se tenant à cet endroit, comme l'IAV ou d'autres événements ponctuels (les Nuits polaires, les Délices d'automne, etc.). On y retrouve les points d'eau et les entrées électriques nécessaires à la tenue d'événements majeurs. La construction est entreprise tôt au printemps suivant pour que le bâtiment soit prêt et disponible à accueillir les événements estivaux. Le montant nécessaire est puisé à même le budget

<sup>1652</sup> Mathieu LAMOTHE. « Le transport en commun gratuit pour les festivaliers – Le FestiVoix et la STTR s'associent », 20 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>1653</sup> *Ibid.* Le service est offert de 18h à 00:10 du lundi au vendredi, de midi à minuit les samedis et de 10h45 à 18h10 les dimanches.

<sup>1654</sup> *Ibid.*

<sup>1655</sup> Martin FRANCOEUR. « Parc portuaire – Le pavillon de service sera construit au coût de 772 450 \$ », 4 mars 2008, *Le Nouvelliste*, p. 10.

de 4 millions associée à la cession du Parc portuaire par le gouvernement fédéral, versé pour des travaux d'entretien ou d'infrastructures. Selon le maire, la préoccupation est de s'assurer que cette construction ne vienne pas gâcher l'apparence du Parc portuaire : « Ce sera une continuité de la construction existante »<sup>1656</sup>. Sans révéler davantage de détails, la Ville rejette des soumissions trop élevées pour réaliser ce projet et doit retourner en appel d'offres.

#### La saga du restaurant Portofino

Le 6 avril 2006, l'administration municipale adresse au propriétaire du restaurant Portofino, Aldo Piazza, une mise en demeure le sommant de payer des aréages de taxes d'affaires, foncières et des cotisations à la Société de développement commerciale du centre-ville de Trois-Rivières. Le montant réclamé d'un peu plus de 53 000 \$ doit être payé en un seul versement dans son entièreté dans un délais de 30 jours<sup>1657</sup>. À défaut de versement, le propriétaire du restaurant est évincé et le bail en cours jusqu'en septembre est invalidé. La Ville reprend ensuite possession des espaces dont elle est propriétaire. Les serrures et les codes d'accès sont changés. Cette annonce survient quelque deux mois après la fermeture du restaurant pour cause de rénovations. Le propriétaire annonce avoir trouvé de nouveaux partenaires et espère rouvrir les portes de son restaurant dans un intervalle de quelques semaines. Le maire Lévesque exprime toutefois son choix d'un nouveau restaurateur : « Nous voulons que cet espace demeure ouvert au public »<sup>1658</sup>, ce qui infirme la rumeur selon laquelle le bureau de tourisme et des congrès est appelé à y déménager. Cinq ou six intéressés de Trois-Rivières et de Shawinigan manifestent leur volonté en ce sens. Certains réalisent même une visite des lieux par des responsables à la Ville qui priorise le projet capable d'ouvrir dès la saison estivale. « On souhaite ainsi pouvoir mettre en valeur ce site lors des événements estivaux, tels l'International de l'art vocal et la venue de Simple Plan, le Petit Monaco et les Délices d'automne »<sup>1659</sup>.

En mai 2006, trois promoteurs se montrent intéressés, même si le maire confirme que le loyer double, passant d'un bail annuel avec le gouvernement fédéral d'environ 35 000 \$ à 70 000 \$ avec la Ville de Trois-Rivières. Selon le maire Lévesque, le nouvel établissement doit être ouvert pendant les grands événements locaux. Toutefois, plus d'un an après la fermeture du restaurant

---

<sup>1656</sup> *Ibid.*

<sup>1657</sup> Myriam BACON. « La Ville reprend les locaux du Portofino », 10 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>1658</sup> *Ibid.*

<sup>1659</sup> *Ibid.*

Portofino, la situation n'est pas réglée. Le site privilégié, « l'un des joyaux de la Ville »<sup>1660</sup>, est confié à Daniel-Yves Durand qui veut ouvrir le restaurant de haute qualité *Le Poivre Noir*. Selon le maire Yves Lévesque : « C'est important de ne pas faire n'importe quoi à cet endroit-là. Touristiquement, c'est un des endroits les plus stratégiques à Trois-Rivières »<sup>1661</sup>. Durand estime que son restaurant respecte les priorités régionales de marketing et de développement touristique, en offrant aux Trifluviens, aux Québécois et aux touristes une raison supplémentaire de faire escale à Trois-Rivières. Trois types de restauration sont offerts avec l'objectif de se démarquer par son originalité et l'excellence de sa cuisine : « Nous visons à créer une ambiance qui rendra justice à la qualité exceptionnelle du site, ainsi qu'une table où la fine cuisine sera à l'honneur, tout en demeurant accessible »<sup>1662</sup>. Son restaurant peut accueillir près de 400 personnes réparties dans la salle à manger, la terrasse et le bar-lounge, et vise à « renforcer Trois-Rivières en termes de pôle fort de la restauration »<sup>1663</sup>. Les travaux impliquent un investissement de 300 000 \$ mais l'inauguration est en août suivant, beaucoup trop tard pour l'édition 2006 de l'IAV.

Le 20 septembre 2007, lors de l'inauguration du nouveau restaurant *Poivre Noir*, l'un des principaux propriétaires, Daniel-Yves Durand le décrit comme un « enrichissement » permettant de contribuer à l'accroissement de la masse touristique critique que doit tendre à atteindre Trois-Rivières pour s'inscrire dans une vision internationale du tourisme. Selon l'éditorialiste Beaudoin, la Ville doit permettre une offre variée, distinctive et supérieure pour attirer des voyageurs et organisateurs de tours internationaux, afin que Trois-Rivières soit inscrite dans leurs recommandations<sup>1664</sup>. Même si son image s'est améliorée et que le centre-ville trifluvien est cité en exemple et accumule les distinctions, Trois-Rivières ne peut prétendre être une destination de renommée mondiale ni se définir comme une destination incontournable, au Québec. Ces investissements le positionnent sur la bonne voie, mais la ville ne suscite pas « la folie touristique du Québec »<sup>1665</sup>.

---

<sup>1660</sup> Marie-Ève PROULX. « Le Parc portuaire accueille un nouveau restaurant » (page couverture), 7 juillet 2007, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 14 et 15. Outre le propriétaire, l'équipe compte le chef principal, José-Pierre Durand, Minerve Arriega, responsable de l'établissement et Sébastien Madani, associé.

<sup>1661</sup> *Ibid.*

<sup>1662</sup> *Ibid.*

<sup>1663</sup> *Ibid.*

<sup>1664</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Il faut ressouffler sur le centre-ville », 21 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1665</sup> *Ibid.*

Dans le bilan de l'édition 2007, parmi les réussites, il y a le spectacle Showtime qui remplit son mandat de produit d'appel et qui attire autant de visiteurs que l'exposition Passe-Partout du Musée québécois de culture populaire. Selon l'éditorialiste Beaudoin : « Certes, on s'est un peu enfargé avec l'International de l'art vocal, mais d'autres grands événements estivaux comme le Festival de danse Encore, le Grand Prix de Trois-Rivières, les Délices d'automne ont provoqué des affluences monstres au centre-ville »<sup>1666</sup>. Pourtant, il est question d'un « sentiment d'essoufflement, ou à tout le moins de faire du surplace ou de plafonner »<sup>1667</sup>. Même si le climat n'est pas idéal, est-il suffisant pour expliquer un certain désenchantement perceptible chez plusieurs commerçants du centre-ville ? Les affaires ne vont pas mal, mais elles semblent difficiles à faire progresser. Lorsqu'un commerce ouvre, un autre ferme. « La croissance stagne »<sup>1668</sup>. Le centre-ville a besoin d'un nouveau souffle pour se développer davantage. Même si le nouveau restaurant dépasse les frontières régionales, avec un décor inspiré et signé par le designer Michel Lemay, le nombre d'attraits touristiques ne semble pas suffisant. C'est pourquoi Beaudoin pense que le projet Trois-Rivières sur Saint-Laurent qui doit être incessamment dévoilé peut permettre de palier à ce manque. Les Trifluviens peuvent fouler les lieux le 6 octobre. « Il est plus que temps que le projet d'ensemble sorte de l'imaginaire ou de la rêverie collective. Il est plus que temps que cela se concrétise, que Trois-Rivières éclate, si l'on veut que tous ceux qui ont investi pour faire la distinction actuelle du centre-ville de Trois-Rivières confirment ce qu'ils étaient... des visionnaires »<sup>1669</sup>.

#### La marmite d'or des festivals et des événements

Au début de mars 2005, les élus municipaux cautionnent une marge de crédit de 75 000 \$ à l'IAV, car l'organisation manque de liquidité<sup>1670</sup>. Il appartient à l'IAV de rembourser cette marge obtenue à la Banque Nationale, qui n'affecte en rien sa situation financière en prévision de son édition 2005<sup>1671</sup>. Selon l'éditorialiste Beaudoin, l'année précédente, la Ville éponge le déficit de 50 000 \$ et ajoute 30 000 \$ à sa subvention régulière de 145 000 \$, mais pour le maire Lévesque : « Cette année, ça va s'arrêter là. L'International est prévenu »<sup>1672</sup>. La Ville ne désire plus palier

---

<sup>1666</sup> *Ibid.*

<sup>1667</sup> *Ibid.*

<sup>1668</sup> *Ibid.*

<sup>1669</sup> *Ibid.*

<sup>1670</sup> L'automne précédent, le festival a fait une telle demande, mais la municipalité a décidé d'avancer une partie de la subvention annuelle promise évaluée à 145 000 \$, dont le budget total est légèrement supérieur à un million de dollars.

<sup>1671</sup> Stéphan FRAPPIER. « Marge de crédit à l'International de l'art vocal », 9 mars 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>1672</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International de l'art... électoral ? », 15 avril 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.

aux déficits du festival, en dépit que l'IAV compte « parmi les grands événements culturels de l'été »<sup>1673</sup>. Ces projets permettent de faire « rayonner » la Ville, mais il ne suffit que d'un mauvais soir pour occasionner des pertes financières importantes : « Il faut du nerf, il faut surtout de la volonté politique »<sup>1674</sup>. Par contre, Beaudoin souligne que « les rapports entre l'International et la Ville semblent de plus en plus ambigus et ombragés »<sup>1675</sup>. L'IAV doit même amputer une journée à sa programmation en raison de la Fête du Canada, mais cette situation ne semble pas affecter le conseil municipal. Est-ce en raison de l'élection municipale à venir à l'automne, le 6 novembre ? Le journaliste conclut : « L'important, c'est peut-être plus le monde dans la rue, des électeurs à qui on peut donner des poignées de main, que la renommée du festival. Une idée comme ça »<sup>1676</sup>.

En juillet 2005, Selon le citoyen Trifluvien Claude Roussin, qui s'exprime dans une lettre ouverte dans *Le Nouvelliste*, il s'agit d'une élection où s'affronte deux styles de gestion : « l'un spectaculaire et centralisé et l'autre effacé et décentralisé »<sup>1677</sup>. Il pense aussi que deux sujets seront dans les débats : « la disparition de Kassa du paysage trifluvien et l'appui massif accordé par la municipalité au Grand Prix de Trois-Rivières »<sup>1678</sup>. Il croit que la décision de la Ville de ne pas appuyer Kassa est « prématurée »<sup>1679</sup>. Par respect pour leur travail, les artisans de cette production primée « mérit[ent] qu'on leur accorde l'opportunité de présenter une version revue et corrigée. Il est fort à parier qu'on y aurait alors trouvé ce produit culturel ayant l'appel touristique tant recherché »<sup>1680</sup>. Le spectacle Showtime et le Grand Prix sont des enjeux électoraux au détriment de l'IAV accusé de prendre la décision de mettre fin au spectacle de Kassa : « Avoir la capacité de réussir est une chose... être condamné à le faire c'est une autre histoire. Ce n'est pas très

---

<sup>1673</sup> *Ibid.*

<sup>1674</sup> *Ibid.*

<sup>1675</sup> *Ibid.*

<sup>1676</sup> *Ibid.*

<sup>1677</sup> Claude ROUSSIN (lettre d'opinion). « Un été de réflexions », 12 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>1678</sup> *Ibid.*

<sup>1679</sup> *Ibid.*

<sup>1680</sup> *Ibid.* Comme grand amateur, Claude Roussin serait déçu de la disparition du Grand Prix, mais « cet engouement ne peut effacer le profond malaise que je ressens face au climat qui a entouré ces deux dossiers » (l'IAV et le GP3R). Selon lui, la « personnalisation des débats, la présence d'éléments partisans et une émotivité déplacée » soutiennent le cynisme que la population entretient déjà envers la classe politique. Deux événements qui auraient dû « galvaniser » les citoyens de Trois-Rivières sont devenus des sources de division. Même si on suppose que les décisions prises sont les bonnes, l'impression que c'est pour des mauvaises raisons reste : « Et c'est tout aussi dommageable qu'une décision erronée ». Il s'indigne du manque d'informations sur la vision des dirigeants de la Ville sur les paramètres d'un produit culturel d'appel, sur son caractère distinctif. « Nous n'en savons pas davantage sur la place que doit occuper le Grand Prix sur l'échiquier changeant de la course automobile », surtout si Nascar réussit à implanter ses courses à Montréal dans un avenir rapproché. « Quelqu'un devra bien porter le blâme pour ce manque de courage ! ».

sain... »<sup>1681</sup>. Ce citoyen rêve que Trois-Rivières se dote du « meilleur gouvernement municipal possible »<sup>1682</sup>. Enfin, il souhaite que la Ville appuie sans réserve le spectacle unique créé par l'IAV et des élus plus sensibles.

En juillet 2005, du côté de la direction du festival, le DG se dit pleinement satisfait du montant de la subvention accordée par la Ville<sup>1683</sup>. Évidemment, un appui plus soutenu de l'Office du tourisme est souhaité pour faire connaître l'événement à l'extérieur de la région : « On souhaite ça depuis plusieurs années. Peut-être que c'est sur le point de se concrétiser... »<sup>1684</sup>. En attendant, la Ville de Trois-Rivières doit faire preuve de souplesse afin de permettre à l'IAV de souffler un peu plus et d'être à l'aise financièrement<sup>1685</sup>. Rappelons qu'en septembre 2005, l'IAV demande à la Ville de 1) retarder le dépôt d'une caution à verser sur la marge de crédit de 75 000 \$ et 2) devancer le versement de la subvention annuelle pour avoir plus de liquidité. L'année précédente, la Ville renonce également à une créance de 54 298 \$ afin de permettre à l'IAV de boucler son budget<sup>1686</sup>.

Alors que la population trifluvienne vieillit, le nombre de jeunes diminue, « [l]es organisateurs d'événements ont de plus en plus de difficultés à boucler le budget, le soutien financier gouvernemental n'existe plus et les bénévoles deviennent de plus en plus difficiles à recruter »<sup>1687</sup>. Même si le citoyen cherche toujours à payer de moins en moins de taxes, la collectivité s'appauvrit et possède de moins en moins d'argent public pour financer les activités culturelles ou sportives. En tant que payeur d'impôts et de taxes, le journaliste Éric Maltais s'attend à ce que la ville offre le minimum pour une qualité de vie en soutenant les promoteurs d'événements. Or, la fusion de cinq villes vient compliquer la tâche de la redistribution, car il est impossible de supporter cinq fois plus d'organisations ou d'organismes qui rayonnent au Québec, au Canada ou dans le monde. Il se désole aussi des conflits et des doublons : « À titre d'exemple, j'ai toujours à la bouche ce goût amer alors que, l'été dernier, les organisations de

---

<sup>1681</sup> *Ibid.*

<sup>1682</sup> *Ibid.* Il termine sa lettre avec trois suggestions d'autres enjeux majeurs pour la Ville comme les centaines de milliers de dollars de fonds publics mis dans d'ultimes fiascos (OMG Aviation, Qualitynos).

<sup>1683</sup> François HOUDE. « Un bilan parfait... ou presque – Succès sans précédent pour la 13<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal », 13 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 35.

<sup>1684</sup> Stéphan FRAPPIER. « L'International de l'art vocal – Où aboutira la grande scène ? », 5 août 2005, *Le Nouvelliste*, p. 17.

<sup>1685</sup> Stéphan FRAPPIER. « La vente d'écussons en baisse – L'International de l'art vocal se dirige vers un autre léger déficit », 27 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>1686</sup> *Ibid.*

<sup>1687</sup> Éric MALTAIS. « Ménage à venir en loisir et culture », 11 février 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

l'International de l'Art vocal et de la Fête du Canada n'avaient pu s'entendre pour monter une seule scène de spectacles, entraînant une dépense inutile dans des équipements plutôt que de servir en services aux citoyens »<sup>1688</sup>.

Selon ce journaliste, le temps presse en vue de convenir d'un règlement : « Si l'organisation de l'International de l'Art vocal peut s'entendre avec les mandataires de la Fête nationale des Québécois (un samedi) et de la Confédération (le samedi suivant) en laissant la scène à ces deux organisations, l'Art vocal pourrait bénéficier d'un soutien financier indirect allégeant d'autant son mandat »<sup>1689</sup>. Il reste à prévoir des spectacles d'ouverture et de fermeture ainsi qu'à compléter la programmation de festivités pour la semaine. Mais peut-on s'imaginer une ville sans festivals ?

#### Pour un centre-ville dynamique et moderne

En février 2006, Patrick Létourneau, ex-président du Mondial des amuseurs publics Desjardins de Trois-Rivières, publie une lettre ouverte dans *Le Nouvelliste* où il invite les citoyens à imaginer un été sans festivals ni événements. « Plus d'Art vocal avec son histoire et l'habitude d'une majorité de Trifluviens « d'aller faire un tour » »<sup>1690</sup>. Ni Grand Prix, ni FIP, ni Mondial des amuseurs publics avec ses centaines de prestations et de spectacles pour quelques dollars. Qui peut dire qu'il ne connaît pas une personne impliquée dans l'une de ces activités ? Il n'y a pas que ces quatre événements, car il y en a des dizaines à Trois-Rivières. Son message s'adresse aux citoyens qui critiquent l'administration de l'un ou la programmation de l'autre. Il souhaite leur dire d'arrêter de chercher des problèmes et les invite à s'investir dans une organisation ou de s'abstenir de commentaires négatifs : « Trois-Rivières a besoin de ces activités pour divertir sa population, créer des retombées pour ses commerçants et attirer une clientèle extérieure »<sup>1691</sup>. Il invite les lecteurs à attirer des touristes de l'extérieur de la région pour leur faire connaître la région trifluvienne : « Au lieu de marcher sur la tête du voisin, ne pourrait-on pas agir comme des adultes sensés et participer à l'essor de notre patelin avec fierté ? »<sup>1692</sup>.

Pourtant, pendant l'année 2005, l'affluence sur la rue des Forges profite d'une autre initiative de la Société de développement commercial (SDC) du centre-ville trifluvien, la brigade

---

<sup>1688</sup> *Ibid.*

<sup>1689</sup> *Ibid.*

<sup>1690</sup> Patrick LÉTOURNEAU (lettre d'opinion). « Que ferez-vous cet été ? », 20 février 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>1691</sup> *Ibid.*

<sup>1692</sup> *Ibid.*

urbaine, soit des jeunes souriants armés de balais et de cartes touristiques. Ceux-ci interviennent auprès de 615 touristes :

Outre cet atout pour en faire une destination accueillante, le centre-ville est mis en valeur par la tenue de nombreuses festivités : Art vocal, Grand Prix, Danse encore et, évidemment, la Poésie, pour ne nommer que celles-là. À cela s'ajoute l'animation régulière en période estivale, une initiative à laquelle tient le maire Yves Lévesque.<sup>1693</sup>

Ce citoyen informe de la création d'une nouvelle fête à saveur italienne au mois d'août de chaque année. Une étude publiée en 2005 démontre les bienfaits d'une telle attraction au centre-ville : le taux de vacances historiquement bas, une meilleure mixité des places d'affaires et un bon bassin de travailleurs-consommateurs. Pour des villes comme Trois-Rivières, le centre-ville constitue un endroit de choix<sup>1694</sup>. En comparaison, selon un article de Marc Rochette, Trois-Rivières affiche la plus forte hausse au Québec des permis de construction avec un bond de 104 % en avril 2008. La région trifluvienne figure parmi les 24 régions métropolitaines de recensement (RMR) ayant enregistré une telle progression au Canada, alors que dix autres connaissent une baisse<sup>1695</sup>.

Selon le citoyen trifluvien Pierre Frigon, la municipalité prend un virage au cours de la dernière décennie « qui lui donne un visage urbain qui nous offre une qualité de vie exceptionnelle. Trois-Rivières se distingue par son centre-ville très animé, son Parc portuaire, ses festivals comme ceux de l'Art vocal et de la Poésie et son Grand Prix »<sup>1696</sup>. Puisqu'il voyage souvent par affaires au Québec, mais aussi en Ontario et aux États-Unis, il se dit apte à comparer Trois-Rivières avec les autres régions du Québec : « Je peux vous certifier que très peu de villes offrent autant d'attraits à sa population »<sup>1697</sup>. Selon lui, « la majorité (70 %) semble avoir remarqué que ce réveil coïncide avec l'arrivée du maire Lévesque »<sup>1698</sup>. Toujours selon ce citoyen, cet homme politique n'a pas

---

<sup>1693</sup> Marc ROCHETTE. « Un bon c.v. », 17 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 16. En avril 2006, se tient à Drummondville le 28<sup>e</sup> congrès national sur les centres-villes du Québec, sous le thème « au centre des affaires ». L'année précédente, l'hôtesse est la SDC du centre-ville trifluvien. En 2002, celle-ci crée le concours Séduction Design pour promouvoir auprès des gens d'affaires les bénéfices d'investir dans l'aménagement de leur place.

<sup>1694</sup> *Ibid.*

<sup>1695</sup> LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du FestiVoix », 7-8 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 24.

<sup>1696</sup> Pierre FRIGON (lettre d'opinion). « Un maire qui va dans la bonne direction », 17 septembre 2007, *Le Nouvelliste*.

<sup>1697</sup> *Ibid.*

<sup>1698</sup> *Ibid.*

peur de défendre ses opinions, ses décisions et ses actions. Le maire semble une personne accessible et transparente alors que « [l]es maires de la majorité des villes ne [le] sont pas »<sup>1699</sup>.

Il s'agit d'une question de vision, non seulement d'additionner des chiffres, pour être un bon gestionnaire municipal, car : « [b]ien gérer la destinée d'une communauté c'est aussi avoir une vision d'ensemble qui englobe aussi l'intangible ; comme le bonheur et le bien-être de la population »<sup>1700</sup>. Il dit percevoir cet « intangible » sur le visage de plusieurs centaines de personnes âgées lors du spectacle *Hommage à Blanchard et Gignac*, au parc des Ursulines, dans le cadre de l'IAV. Pour certains citoyens âgés, c'est la seule occasion pendant l'année de fraterniser ou d'accéder à une manifestation artistique. Pour cette raison, l'auteur se dit heureux d'y consacrer une partie de ses taxes, car « le bonheur de nos aînés n'a pas de prix »<sup>1701</sup>. Enfin, ce citoyen se dit étonné de lire que la ville fait fausse route sur les plans culturel et économique, selon un texte publié par Pascal St-Pierre : « Ironiquement, le journal du lendemain annonce que Trois-Rivières est devenue la sixième meilleure place au pays pour brasser des affaires. De plus, deux jours auparavant, *Le Nouvelliste* nous annonçait que Trois-Rivières s'était classée première au Québec au palmarès de la vitalité des centres-villes »<sup>1702</sup>.

Ces propos font perdre « beaucoup de crédibilité [à son] texte qui veut discréditer le maire Lévesque »<sup>1703</sup>. Le citoyen poursuit en soulignant la qualité de visionnaire présente chez les élus trifluviens : « Notre Parc portuaire était à l'origine (pour certains) un projet farfelu. Si nos officiers municipaux cessent d'avoir des rêves, des projets novateurs, nous sommes condamnés à stagner »<sup>1704</sup>. Cependant, le financement public accordé par les élus aux organismes ne semble pas faire l'unanimité.

[Vers la signature d'un nouveau protocole d'entente](#)

En juillet 2007, en plus d'investir 175 000 \$ pour renflouer les coffres de l'IAV, la municipalité entend renouveler le protocole d'entente avec le festival, dans l'objectif de le financer

---

<sup>1699</sup> *Ibid.*

<sup>1700</sup> *Ibid.*

<sup>1701</sup> *Ibid.*

<sup>1702</sup> *Ibid.*

<sup>1703</sup> *Ibid.*

<sup>1704</sup> *Ibid.* Par conséquent, selon lui, on ne doit pas évaluer la pertinence des projets comme la salle de concert extérieure et Trois-Rivières sur St-Laurent, un chantier lancé en 2007, dans un contexte réducteur, mais en considérant l'impact que ces infrastructures ont sur les créateurs d'emplois et sur les jeunes diplômés courtisés par les autres grandes villes. C'est nécessaire pour les garder dans la région et même en attirer d'autres. En résumé, nous avons selon lui la chance d'avoir un maire qui voit plus loin que demain, « ce qui est de plus en plus rare », et qui a des rêves et des projets.

davantage. Le 27 juillet, lors du vote final, Françoise Viens, du district des Vieilles-Forges, est la seule conseillère qui vote en défaveur de cette résolution : « Je ne me sentais pas à l'aise de donner 175 000 \$ comme ça. Pas avec les explications qu'on a eues. On aurait pu y aller avec une marge de crédit jusqu'en octobre, le temps qu'on ait restructuré et fait le travail qu'il faut »<sup>1705</sup>. La semaine précédente, quelques conseillers annoncent leur intention de poser des questions sur la vocation de l'événement et sa gestion financière. Toutefois, selon le maire Lévesque, les vérificateurs de la Ville qui sont chargés d'analyser les données financières arrivent à la conclusion que la gestion de l'IAV est irréprochable. Il réitère donc sa confiance au DG de l'IAV : « Stéphane Boileau a fait un excellent travail. Ce n'est pas un problème de gestion cette année »<sup>1706</sup>.

En dépit de l'administration de l'IAV en place, il y a toujours des impondérables (imprévisibles) à gérer, dont la météo. C'est pourquoi le maire, qui propose un nouveau protocole d'entente à signer d'ici la mi-octobre, incluant une hausse de financement, se dit prêt à financer 20 % du budget total de l'événement : « On va actualiser notre subvention en fonction des besoins »<sup>1707</sup>. Or, comme une première tranche de financement de 20 % ayant déjà été versée au festival, une deuxième résolution adoptée par le conseil municipal demande aux deux ordres de gouvernement d'en faire davantage pour soutenir l'événement. Ce qui a pour conséquence de réduire le déficit de l'IAV : « Avec 175 000 \$, on considère que l'organisation pourra respecter ses engagements »<sup>1708</sup>. Selon l'éditorialiste du quotidien *Le Nouvelliste*, Jean-Marc Beaudoin, c'est « comme en catastrophe »<sup>1709</sup> que la Ville de Trois-Rivières avance 175 000 \$ à l'IAV : « Cela n'est pas encore très clair, mais rien ne l'est vraiment en ce moment. Comme la position d'un certain nombre de conseillers municipaux »<sup>1710</sup>. À cet effet, plusieurs contestent en coulisses le déficit épongé, en souhaitant échanger davantage sur la question, tout en favorisant d'autres formes

---

<sup>1705</sup> Éric LALLIER. « Art vocal – La Ville épongera le déficit et augmentera le financement » (page couverture), « La Ville passe l'éponge – Subvention de 175 000 \$ accordée et hausse du financement à prévoir », 28-29 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 5.

<sup>1706</sup> *Ibid.*

<sup>1707</sup> *Ibid.*

<sup>1708</sup> *Ibid.* Concernant le 75 000 \$ supplémentaire, Lallier précise que le spectacle à Montréal était « deux semaines » avant l'IAV, mais les dirigeants ont plutôt refusé de commenter le dossier. Sur ce dernier sujet, il n'y a pas davantage d'éléments pour éclairer notre compréhension des faits ni de connaître de quel spectacle il parle exactement.

<sup>1709</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Dans la chaleur de l'été », 28-29 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1710</sup> *Ibid.*

de règlements du problème. Cependant, « quand le maire parle, on se couche et c'est le maire qui a parlé hier matin à la séance de "travail" [ayant] précédé l'assemblée spéciale du conseil »<sup>1711</sup>.

Si une seule conseillère vote contre la résolution, les autres demandent de tenir un lac-à-l'épaule dans les mois à venir en impliquant le conseil municipal et l'IAV. Toutefois, il semble y avoir un consensus sur l'idée que la Ville a une responsabilité envers le festival : « Personne ne veut qu'il disparaisse et tout le monde reconnaît que sous certains aspects, l'édition 2007 a été une réussite »<sup>1712</sup>, en dépit du mauvais temps. Quoiqu'il en soit, conscients des sommes nécessaires à sa réalisation, les élus municipaux semblent vouloir s'impliquer dans son orientation. Cet intérêt est pour mieux justifier l'investissement des contribuables, car le DG Stéphane Boileau fait presque doubler le budget du festival en une année, soit de 800 000 \$ à 1,4 M \$. De plus, l'année précédente, la Ville dépense 100 000 \$ pour réaménager le Parc portuaire afin d'accueillir la grande scène. À ce montant s'ajoute, pour l'année en cours, un investissement de 1,5 M \$ par la municipalité. Toutefois, ce réaménagement ne sert pas qu'à l'IAV, car une bonne partie des travaux servent à moderniser les infrastructures requises pour les besoins de la grande scène, tels que le réseau électrique.

En juillet 2007, la Ville de Trois-Rivières alloue un budget spécial aux travaux publics pour soutenir ses grands événements. Dans les faits, certains d'autres eux, tels que l'IAV et le Grand Prix « peuvent être plus demandants [sic] que d'autres »<sup>1713</sup>. Par exemple, la subvention accordée au festival est haussée de 145 000 \$ à 210 000 \$ lorsqu'ils accordent 60 000 \$ additionnels à des fins de *marketing*, en février de la même année, une dépense jusque-là assumée par le budget de l'IAV. Ce budget additionnel semble faire l'objet de convoitise chez les autres acteurs du milieu : « Plusieurs organisations de grands événements ne cachent plus qu'ils veulent profiter de la part de la Ville de la même philosophie et du même traitement consenti à l'International »<sup>1714</sup>. En ce sens, comment refuser de doubler la subvention au FIP, seul festival permettant à la Ville de recevoir un prix international ou, encore, effacer « la petite ardoise accidentelle de l'an dernier »<sup>1715</sup> du Mondial des amuseurs publics, le premier déficit en quinze ans depuis sa fondation. « L'International, c'est comme un joueur de hockey qui a fait sauter la

---

<sup>1711</sup> *Ibid.*

<sup>1712</sup> *Ibid.*

<sup>1713</sup> *Ibid.*

<sup>1714</sup> *Ibid.*

<sup>1715</sup> *Ibid.*

banque. Tout le monde s’aligne ensuite sur lui pour établir sa nouvelle valeur »<sup>1716</sup>. Malgré les volontés de la Ville d’éponger le déficit de l’IAV, les critiques fusent de toutes parts pour dénoncer cette décision.

#### L’enjeu du financement public des festivals

En août 2007, le Trifluvien Fernand Pagé se porte à la défense des élus : « Alors, soyons donc fiers de pouvoir garder chez nous ce qui nous appartient, et non de les perdre comme ça été le cas dans d’autres villes »<sup>1717</sup>. Avant de critiquer les décisions conseil municipal, il rappelle l’importance de souligner les choses grandioses qu’il fait pour la Ville, qui démontrent qu’ils « tiennent à garder ce qui a été construit ici chez nous »<sup>1718</sup>. Si le maire ne fait rien pour venir en aide à l’IAV, on le lui reproche, mais puisqu’il « a fait ce qu’il devait faire, on lui reproche de l’avoir fait »<sup>1719</sup>. Il semble difficile de satisfaire l’ensemble des citoyens, lorsqu’il est question des fonds publics. « Vaut-il mieux perdre ce que nous avons pour sauver quelques sous ou payer un peu plus pour sauvegarder ce que nous avons présentement ? [...] Est-ce vraiment la mentalité des Québécois de tout vouloir avoir, mais ne jamais vouloir rien payer ? »<sup>1720</sup>. Toujours selon ce citoyen, il faut apprécier la qualité de vie que procure la ville sans toujours remettre en question le coût qui lui est reliée. Un deuxième appui vient du Trifluvien Jean-Guy Baribeau, qui souhaite rendre hommage aux personnes qui croient aux bienfaits des activités estivales et sociales de Trois-Rivières alors que plusieurs n’en voient pas l’importance.

Dans le bilan de l’édition 2007, puisque l’IAV n’a pas le succès escompté en raison de mauvaises conditions météorologiques, contrairement au Mondial des amuseurs publics, il faut espérer un succès l’année suivante, « quand Dame nature s’y prêtera »<sup>1721</sup>. Il termine sa lettre en remerciant et en félicitant ceux qui ont une vision à long terme pour la survie du festival, pour « croire à l’épanouissement de notre grande cité par ces grands événements, malgré quelques fois de petites embûches qui sont normales »<sup>1722</sup>.

---

<sup>1716</sup> *Ibid.*

<sup>1717</sup> Fernand PAGÉ (lettre d’opinion). « Très facile de critiquer », 4-5 août 2007, *Le Nouvelliste*, p. 12.

<sup>1718</sup> *Ibid.*

<sup>1719</sup> *Ibid.*

<sup>1720</sup> *Ibid.*

<sup>1721</sup> Jean-Guy BARIBEAU (lettre d’opinion). « Belles activités », 24 août 2007, *Le Nouvelliste*, p. 10.

<sup>1722</sup> *Ibid.*

### La nouvelle ronde de négociation

L'arrivée de l'automne 2007 coïncide avec une nouvelle ronde de négociations en lien avec le financement des événements trifluviens et, par le financement octroyé à l'IAV, les élus créent un précédent. « Ça change la donne »<sup>1723</sup>, selon Gaston Bellemare, le président du FIP. Même son de cloche du côté du festival Danse Encore ou du Mondial des amuseurs publics. Selon le journaliste Éric Lallier, le financement municipal est une « question-clé » qui revient à chaque année. Mais cette fois, la fin de l'entente triennale qui lie Trois-Rivières à ses organisations culturelles prend fin, ce qui ouvre la voie à un débat ayant une forme plus soutenue<sup>1724</sup>. C'est dans ce contexte que toutes les organisations crient au manque de financement. Le précédent créé « a fait couler beaucoup d'encre cet été »<sup>1725</sup>. Surtout que, pour l'année 2007, outre les 150 000 \$ investis par la Ville sur un budget évalué à 1,4 million de dollars, en plus du déficit épongé de l'organisation de 175 000 \$, occasionne un dépassement au critère de financement limité à 20 % du budget total d'un organisme. De plus, il peut laisser croire que le financement de l'année suivante soit du même ordre<sup>1726</sup>. Pour nombre d'autres organisations culturelles trifluviennes, dont Claude Alarie, président des Amuseurs publics, le financement doit être équitable : « Si la Ville considère que l'Art vocal doit recevoir 20 % de son budget, on risque de demander le même traitement »<sup>1727</sup>. Selon Claire Mayer, les élus municipaux doivent contribuer davantage : « C'est officiel que pour le prochain triennal, c'est sûr que la Ville va devoir augmenter les sommes », car « l'écoute est bonne »<sup>1728</sup> habituellement. Sans prendre position, le maire Lévesque affirme qu'il tend l'oreille aux demandes de diverses organisations et se dit être ouvert à hausser le financement.

Le 15 octobre 2007, le conseil municipal accepte de verser une avance de fonds de 100 000 \$ à l'IAV sur la subvention octroyée pour l'année 2008. Ce n'est pas la première fois que

---

<sup>1723</sup> Éric LALLIER. « Ça va changer la façon de parler » - Après l'épisode de l'Art vocal, d'autres organisations souhaitent un traitement équitable à Trois-Rivières », 10 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 19. À la fin juillet, lors d'une réunion extraordinaire, la Ville annonce son intention de majorer le soutien à l'IAV jusqu'à concurrence de 25% l'enveloppe budgétaire totale. Le maire évoque la barre du 20 % permise par les normes préétablies par la Ville.

<sup>1724</sup> *Ibid.*

<sup>1725</sup> *Ibid.*

<sup>1726</sup> *Ibid.* La situation est différente pour les autres conseils d'administration : le Mondial des amuseurs publics reçoit 60 000 \$ des élus municipaux sur un budget total de 450 000 \$ (soit 13 %) et Danse encore reçoit une subvention qui représente 10 % du budget d'opération de 550 000 \$. « Ce n'est pas beaucoup » soutient la DG de l'événement, Claire Mayer. Quant au FIP, il ne reçoit qu'environ 65 000 \$ sur un investissement global dépassant un million de dollars. Ces trois gestionnaires s'entendent pour dire que leurs demandes vont aller dans le sens d'une augmentation, un point à aborder dans les prochaines réunions pour la signature d'un nouveau protocole d'entente. Cependant, ces événements et festivals populaires ne se comparent pas, en raison de leur mission respective et de leur statut, qui les distinguent.

<sup>1727</sup> *Ibid.*

<sup>1728</sup> *Ibid.*

la Ville recourt à une avance pour aider l'IAV, qui en bénéficie à deux reprises dans le passé<sup>1729</sup>. Selon Michel Jutras, directeur des arts et de la culture : « Dans le cas de l'IAV, ils font face à un manque de liquidités. Ils traînent un déficit accumulé d'environ 190 000 \$ et ils ont une marge de crédit de 150 000 \$. On leur fait une avance de fonds pour leur permettre de continuer à rouler et à payer ce qui est dû »<sup>1730</sup>. Le maire Lévesque rappelle également que ce n'est pas la première fois : « On se doit de supporter nos événements. Il y a des gens qui travaillent fort et pour nous, ce n'est pas de l'argent supplémentaire. C'est simplement une avance sur leur subvention de 2008 »<sup>1731</sup>. Pour l'année financière 2007, l'IAV reçoit 200 000 \$, déterminé par un protocole d'entente qui détermine la proportion du budget de financement par une analyse et du pointage. À ce montant s'ajoute le 175 000 \$ voté en juillet. De plus, la Ville se porte garant pour 95 000 \$ de la marge de crédit de 150 000 \$ de l'IAV<sup>1732</sup>.

Au printemps 2008, les états financiers vérifiés 2007 de l'IAV sont acheminés à la Ville. À cette date, les protocoles d'entente triennaux entre la Ville et les organismes et événements subventionnés viennent à échéance. Une partie des pertes est notamment attribuable au mauvais temps et à la performance mitigée du spectacle de Good Charlotte quant à la vente de billets. Selon l'éditorialiste Jean-Marc Beaudoin, la dernière édition de l'IAV coûte aux contribuables autour d'un demi-million de dollars dont la subvention « statutaire »<sup>1733</sup> de 200 000 \$. Il évalue également que « [s]'il fallait mettre les comptes à zéro en effaçant le déficit accumulé et en remboursant la marge de crédit, il en coûterait donc 340 000 \$ additionnels »<sup>1734</sup>. Enfin, il soulève le fait que si la moitié de la subvention 2008, soit une avance de 100 000 \$, est déjà utilisée pour payer les comptes en souffrance de 2006, que reste-t-il pour l'année suivante ?

Est-ce qu'il est réaliste de demander aux responsables du festival d'organiser l'an prochain, avec un budget réduit, un événement d'un impact tel qu'il renflouerait les coffres d'une façon vertigineuse en dégagant un surplus qui ferait fondre de moitié l'endettement réel accumulé ? S'attendre à un tel exploit, c'est de l'utopie. On peut

---

<sup>1729</sup> Martin FRANCOEUR. « La Ville accorde une avance de 100 000 \$ à l'Art vocal – L'organisation du festival recevra un [sic] part de sa subvention de 2008 », 16 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>1730</sup> *Ibid.*

<sup>1731</sup> *Ibid.*

<sup>1732</sup> *Ibid.*

<sup>1733</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Le temps des vocalises », 17 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1734</sup> *Ibid.*

difficilement croire qu'on condamne réellement l'International à un tel corset financier.<sup>1735</sup>

Le journaliste soulève également la question des déficits récurrents de l'IAV : « [l]e festival est affligé d'une maladie chronique, les déficits »<sup>1736</sup>. Cependant, Beaudoin reconnaît que le financement de l'événement est injuste à certains égards, puisqu'il ne reçoit pratiquement rien ni de Québec, ni d'Ottawa. Cette situation crée, selon lui, des iniquités par les avantages consentis aux grands événements de Montréal et de Québec et, parfois, d'ailleurs, « pour des raisons qui restent souvent obscures »<sup>1737</sup>. Or, en 2008, même avec des subventions généreuses, l'IAV ne peut pas respecter son budget et ne peut pas non plus abaisser son endettement. Cette situation d'endettement chronique doit susciter une « réflexion majeure [...] sur ce que devrait être l'événement, sur sa facture, sa taille et aussi sur ce que les Trifluviens en attendent réellement et sont prêts à payer pour en soutenir la tenue »<sup>1738</sup>. En attente de ce débat, la facture incombe aux contribuables sous diverses formes, tout en les éloignant de la réflexion, « comme si cet aspect ne les concernait pas, comme s'ils n'avaient rien d'intelligent à soumettre, comme si l'International ce n'était pas de leurs affaires »<sup>1739</sup>. Pourtant, avec leur taux de taxation, les Trifluviens ont un droit de regard, un droit de parole. « Rien n'indique qu'il y aura une inévitable remise en question de l'International dans sa forme actuelle, même si cela apparaîtrait sain et essentiel et que la conclusion d'un tel remue-méninge pourrait constituer le meilleur endossement que puisse recevoir l'International, son meilleur gage de durabilité »<sup>1740</sup>. Enfin, pessimiste, Beaudoin se questionne sur l'avenir de l'IAV afin de demeurer « une belle fête pour les Trifluviens, pour qu'il atteigne ses cibles de rayonnement et d'intérêt touristique et pour qu'il reste à l'intérieur d'un périmètre financier acceptable »<sup>1741</sup>. Pour ces raisons, l'éditorialiste estime que l'IAV est promu à un avenir sombre : « Une autre petite enfarge l'an prochain, ce qui est la tradition, et on atteindra bien le million en déficit, marge de crédit allongée et dettes accumulées »<sup>1742</sup>.

---

<sup>1735</sup> *Ibid.*

<sup>1736</sup> *Ibid.*

<sup>1737</sup> *Ibid.*

<sup>1738</sup> *Ibid.*

<sup>1739</sup> *Ibid.*

<sup>1740</sup> *Ibid.*

<sup>1741</sup> *Ibid.*

<sup>1742</sup> *Ibid.*

En octobre 2007, Martin Francoeur apprend que le montant des subventions versées en fonction des budgets réels de chacun des organismes et événements de Trois-Rivières est indexé pour 2008<sup>1743</sup>. Le maire Lévesque croit que cette mesure permet un financement plus équitable, même si l'IAV est absent de la liste des 14 organismes qui en profitent<sup>1744</sup>. Signées en 2005, ces ententes en vigueur viennent à échéance le 31 décembre 2007<sup>1745</sup>. Le réajustement permet à plusieurs organismes, dont l'IAV, d'avoir une aide financière bonifiée et d'améliorer davantage le système d'évaluation des subventions mis de l'avant en 2005 par la Ville, qui a fait ses preuves en corrigeant la distorsion entre les chiffres de l'année de référence et ceux de l'année des opérations.

Le maire Lévesque est catégorique : non seulement les administrateurs de l'IAV doivent restructurer les finances de l'organisme, afin d'éviter que d'éventuelles éditions se concluent avec un déficit, mais ils doivent aussi résorber le déficit accumulé : « L'International de l'art vocal ne doit pas devenir un gouffre sans fond et il n'est pas question que l'administration municipale éponge un déficit à chaque année »<sup>1746</sup>. Puisque cet événement est en difficulté financière depuis les cinq dernières années, il faut solutionner durablement la question de ses déficits récurrents :

On va continuer de supporter l'Art vocal comme on se doit. On va respecter nos engagements de financement. Par ailleurs, on doit aussi faire des représentations auprès des gouvernements provincial et fédéral pour que notre festival obtienne les mêmes avantages que d'autres événements semblables.<sup>1747</sup>

En effet, la patience du maire semble atteindre sa limite :

On se rend compte qu'on n'est pas capable sans l'aide des gouvernements, d'avoir un événement à la hauteur de ce que l'on veut. Devant cela, si les démarches avec les gouvernements ne fonctionnent pas, on devra faire un événement à la hauteur de l'argent disponible. Si au bout d'un an on voit que ça ne fonctionne toujours pas,

---

<sup>1743</sup> Martin FRANCOEUR. « Trois-Rivières indexera les subventions aux événements – L'International de l'art vocal pourrait se retrouver avec une contribution de la Ville plus élevée », 17 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 15.

<sup>1744</sup> Soit trois organismes (OSTR, Moulin seigneurial, Musée québécois de culture populaire) et onze événements (Amuseurs publics, Danse Encore, Festival international de la poésie, etc.).

<sup>1745</sup> *Ibid.* Il y a sept critères de performance pour analyser les projets soumis, ce qui donne un pointage sur 1000 qui correspond à un pourcentage des dépenses admissibles. En raison de ces deux ans d'écarts, la Ville modifie le montant des subventions si le budget de l'organisme varie de plus de 20 % par rapport à 2006, l'année spécifique de référence.

<sup>1746</sup> Éric LANGEVIN. « International de l'art vocal – La Ville exige un plan de redressement : aucun déficit ne sera toléré » (page couverture), « Une grosse commande pour l'Art vocal – L'organisation doit garantir l'équilibre budgétaire et résorber le déficit accumulé en trois ans », 20-21 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.

<sup>1747</sup> *Ibid.*

on va devoir penser à autre chose. On ne peut pas continuer comme ça éternellement.<sup>1748</sup>

Selon le journaliste Éric Langevin : « c'est une grosse commande »<sup>1749</sup> pour l'IAV qui, jusqu'à maintenant, est incapable d'atteindre l'équilibre budgétaire. Le défi est double : il faut augmenter les revenus et résorber les déficits accumulés, soit 195 000 \$. Ce montant n'inclut pas celui de l'édition 2007, qui est également déficitaire. Seul point positif : tant que le CA de l'IAV que le maire sont persuadés que « tout le monde veut travailler dans le bon sens pour que l'événement continue »<sup>1750</sup>. Le journaliste Éric Langevin conclut avec un plaidoyer sur l'importance d'un événement de l'envergure de l'IAV et l'urgence de le financer adéquatement :

C'est certain que je veux un événement qui va faire parler de Trois-Rivières, qui soit fait pour les gens de chez nous et même attirer les gens de l'extérieur. Si on mettait fin à l'Art vocal, il faudrait le remplacer par autre chose. On l'a vu à Shawinigan, il y a eu des pressions de partout pour qu'on maintienne le Festival de théâtre de rue, mais la Ville a dû financer l'événement à 45 %. C'est pour ça que c'est important de donner toutes les chances aux organisations qui ont l'expertise. Mais ce n'est pas éternel tout ça.<sup>1751</sup>

#### L'opposition citoyenne au renflouement du déficit

En juillet 2007, certains citoyens se questionnent à propos de la capacité financière de la municipalité à assumer les déficits récurrents de l'IAV et des organismes culturels au nom du divertissement. Dans une lettre publiée dans *Le Nouvelliste*, le Trifluvien Gaétan Yelle fait allusion à la devise romaine « du vin et des Jeux [sic] » en référence au déficit de 250 000 \$ du « Festival de l'art vocal » qui sera épongé par le conseil municipal<sup>1752</sup>. Il propose de transformer cette devise par : « des bars et des attractions » ! Il remet en question l'importance des festivals par rapport à l'ensemble des services municipaux : « À entendre les responsables jeter le blâme du déficit sur le manque de subventions de Québec et d'Ottawa, on en serait à se demander si les festivals de toutes sortes, même les plus farfelus, ne sont pas devenus des services essentiels »<sup>1753</sup>. Outre la météo, le citoyen se questionne sur l'importance de maintenir des activités extérieures, puisqu'il « considère

---

<sup>1748</sup> *Ibid.*

<sup>1749</sup> *Ibid.*

<sup>1750</sup> *Ibid.*

<sup>1751</sup> *Ibid.*

<sup>1752</sup> Gaétan YELLE (lettre d'opinion). « Romains et Trifluyiens », 20 juillet 2007, *Le Nouvelliste*.

<sup>1753</sup> *Ibid.*

que les infrastructures et l'envergure que l'on veut donner à l'événement sont exorbitantes en regard du caractère incertain des rentrées de fonds sans parler de l'intérêt du public pour la formule actuelle »<sup>1754</sup>. Toujours selon Yelle, il y a une limite à y investir des deniers publics : « On devrait peut-être mettre à contribution ceux qui en profitent. À mon avis, ces activités devraient s'autofinancer »<sup>1755</sup>. De plus, les projets créateurs d'activités économiques ne doivent pas se concentrer uniquement dans le centre-ville, car il faut favoriser les autres centres de commerce des secteurs fusionnés.

Un deuxième citoyen trifluvien, Lawrence Dufresne, appuie l'idée que la Ville ne doit pas éponger le déficit de l'IAV : « Après l'Art vocal, ce sera le déficit du Grand Prix de Trois-Rivières, car il y a toujours déficit là aussi. Ben coudon, on va envoyer ça à l'entreprise privée »<sup>1756</sup>. Il donne en exemple le concert du trio Gruppeto qui se tient à l'intérieur (une décision prise le matin même), alors qu'il ne pleut pas de la journée, occasionnant une file d'attente à l'extérieur composée de personnes âgées. Pourquoi ne pas l'annuler ? Enfin, le citoyen remet en question la qualité de la programmation : « La qualité du spectacle se dégrade d'année en année. On est loin des spectacles qui se donnaient au parc Champlain. [...] Espérons que les spectacles au parc Victoria (qui sont gratuits) auront un succès comme les années précédentes »<sup>1757</sup>.

Un troisième citoyen, Bernard Gélinas, accuse la Ville de gaspiller les fonds publics en épongeant le dernier déficit de l'IAV : « le guichet est ouvert »<sup>1758</sup>. Il se questionne également sur l'imputabilité de l'organisation, puisque la Ville rembourse tous les déficits : « c'est carte blanche »<sup>1759</sup>. Il croit que le Québec a de très bons talents en chanson, mais ne sont pas invités à se produire à Trois-Rivières, car « la programmation était désuète ! »<sup>1760</sup>. Enfin, l'auteur suggère de renouveler la formule en termes de festival d'été, car « L'Art vocal doit se remettre en question et cesser de faire payer tout le monde »<sup>1761</sup>.

---

<sup>1754</sup> *Ibid.*

<sup>1755</sup> *Ibid.*

<sup>1756</sup> Lawrence DUFRESNE (lettre d'opinion). « Pas questions d'éponger ça! », 20 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>1757</sup> *Ibid.*

<sup>1758</sup> Bernard GÉLINAS (lettre d'opinion). « Un scandale! », 21 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>1759</sup> *Ibid.*

<sup>1760</sup> *Ibid.*

<sup>1761</sup> *Ibid.*

La référence romaine est de nouveau citée par le citoyen Claude Trudel : « Donnez au peuple du pain et des jeux et il vous sera soumis »<sup>1762</sup>. Selon lui, le vieil adage romain s'applique à la municipalité trifluvienne qui injecte dans l'IAV autant de fonds publics, soit plus de 570 000 \$ en une année : « Je crois que les citoyens sont en droit d'exiger des explications. Sur quelles valeurs se base-t-on pour dépenser ainsi, sans compter, l'argent de nos taxes pour un événement si mal administré ? »<sup>1763</sup>. Trudel avance que le rôle des gouvernements et de la municipalité doit en être un de soutien et d'aide technique plutôt que contributeur financier. Pour ce citoyen, il semble que la Ville de Trois-Rivières accorde aux événements culturels « une importance exceptionnelle »<sup>1764</sup>. Selon lui, il faut se questionner si les fonds publics investis le sont de manière pertinente : « 570 000 \$ c'est beaucoup d'argent pour plaire à une bien petite partie de la population. Ce ne sont pas tous les citoyens qui participent à cet événement. À voir les déficits annuels et les ventes de billets anémiques, ce ne sont certainement pas tous les citoyens qui apprécient les choix d'artistes qui s'y exécutent »<sup>1765</sup>.

Le citoyen termine sa lettre par deux suggestions, car il croit que le rôle des gouvernements et des municipalités doit être un de soutien et d'aide technique plutôt que « subventionner à tout prix les festivals à grand coup d'argent ». Il s'attaque ensuite aux organisateurs d'événements majeurs « (on comprendra que ce n'est pas le cas de l'Art vocal) »<sup>1766</sup> qui roulent en Mercedes « payées à même les subventions de leurs festivals ». Selon lui, les organisateurs de festivals ont-ils vraiment besoin de l'argent public pour se payer un salaire ? Si ces personnes croient tellement à leurs événements, pourquoi ne pas l'administrer avec leur propre compagnie et le soutien de la municipalité ? Par exemple, les dirigeants de Woodstock en Beauce « ont compris l'avantage qu'ils avaient à créer leur propre compagnie de production. Un exemple à suivre »<sup>1767</sup>. Est-ce que les contribuables sont prêts à accepter que des personnes payées par les taxes administrent l'argent public en accumulant des pertes, année après année ? Pour lui, le choix est clair et moins onéreux :

---

<sup>1762</sup> Claude TRUDEL (lettre d'opinion). « Il faut privatiser les festivals – Trois-Rivières y consacre trop de fonds publics », 20-21 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 17.

<sup>1763</sup> *Ibid.* La Ville de Trois-Rivières injecte encore 100 000 \$, auquel s'ajoute la contribution de 200 000 \$ de l'année précédente, une subvention spéciale de 175 000 \$, et elle est responsable de 95 000 \$ de la marge de crédit de l'IAV. « Avec un calcul rapide, on peut affirmer que la Ville a dépensé plus de 570 000 \$ pour ce festival depuis un an ».

<sup>1764</sup> *Ibid.*

<sup>1765</sup> *Ibid.*

<sup>1766</sup> *Ibid.*

<sup>1767</sup> *Ibid.*

« La Ville de Trois-Rivières doit revoir sa politique de subventions aux festivals et faire en sorte de privatiser le plus rapidement possible ces entreprises »<sup>1768</sup>.

#### De la résignation à l'espoir

À l'automne 2007, du côté du président de l'IAV, Marc Brunelle, le fait d'atteindre l'équilibre budgétaire tout en résorbant les déficits accumulés sont les deux défis de l'organisation : « On se doute bien que la Ville ne peut pas éponger des déficits tout le temps. C'est à nous à voir comment manœuvrer dans tout ça. On a des idées. On va préciser le tout d'ici quelques semaines »<sup>1769</sup>. C'est pourquoi une remise en question s'impose au sein de l'IAV : « On va devoir avoir un événement qui soit simplement à la hauteur de nos moyens »<sup>1770</sup>. Le président admet que le moral des troupes est à son plus bas depuis l'édition 2007. Cependant, une activité de réflexion d'une fin de semaine lui permet de faire le point, en vue que l'équipe poursuive son mandat. Pour atteindre l'équilibre budgétaire, l'IAV doit faire des profits lui permettant de sortir de sa situation déficitaire. À cet effet, l'organisation doit revoir sa vision : « Si on a les moyens de faire un événement régional, c'est ce qu'on va faire. C'est fini les idées de grandeur trop risquées »<sup>1771</sup>. La direction du festival comprend tant l'enjeu que le contexte : « Les difficultés de la dernière édition, oui elles sont conjoncturelles (le mauvais temps), mais il y a une partie structurelle aussi. J'entends ici que des gros spectacles en billetterie, c'est assurément à repenser »<sup>1772</sup>. La prise de conscience est de nature existentielle : « Tout le monde s'entend qu'il faut un événement du genre à Trois-Rivières. Ce serait une énorme perte pour la région. En même temps, la *business* ne peut pas continuer tout le temps comme ça. Une mauvaise année, ça arrive. Quand c'est le cas, faut travailler encore plus fort les années suivantes si on veut survivre »<sup>1773</sup>.

Le 19 novembre 2007, le VG de la Ville de Trois-Rivières publie, dans son rapport, que le déficit de l'IAV de 2005, de 20 736 \$ s'élève plutôt à 170 1763 \$<sup>1774</sup>. Il ajoute une note en annexe indiquant qu'il existe un doute important concernant le bien-fondé de l'hypothèse de la continuité

---

<sup>1768</sup> *Ibid.*

<sup>1769</sup> *Ibid.*

<sup>1770</sup> Éric LANGEVIN. « Un événement à la hauteur des moyens – Pas question de baisser les bras, dit Marc Brunelle », 20-21 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1771</sup> *Ibid.*

<sup>1772</sup> *Ibid.*

<sup>1773</sup> *Ibid.*

<sup>1774</sup> Martin FRANCOEUR. « Un rapport sans réserve pour l'International de l'art vocal – Le vérificateur note que la survie de l'événement dépend d'un support continu de la Ville », 20 novembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 2. Au 30 septembre 2006, les résultats de l'IAV font état de revenus de 1 450 455 \$ et de dépenses de 1 747 218 \$, ce qui donne un déficit d'exploitation de 20 763 \$. Au total, l'organisme a un actif de 173 600 \$ et un passif de 340 443 \$.

de l'organisme : « Compte tenu de l'accumulation de déficits au cours des cinq derniers exercices et d'un fonds de roulement négatif, la capacité de l'organisme à réaliser ses actifs et s'acquitter de ses dettes dépend d'un support continu de la Ville. La direction a bon espoir d'obtenir le financement nécessaire à son exploitation au cours des prochains exercices »<sup>1775</sup>.

En 2006, l'IAV modifie la fin de son exercice financier pour faciliter la consolidation avec la Ville. Malgré le fait que la direction de l'IAV a bon espoir d'obtenir le financement nécessaire à son exploitation, au cours des prochains exercices, elle plaide comme défense que l'événement est sous-financé au niveau des gouvernements provincial et fédéral : « Selon les responsables, la contribution des gouvernements supérieurs est essentielle à la consolidation de l'événement »<sup>1776</sup>. Dans la même veine, le journaliste Martin Francoeur publie que le VG suggère à la Ville d'adopter un code d'éthique : « un moyen efficace pour éviter l'ingérence, les conflits d'intérêts, l'utilisation abusive des biens, des ressources et des services de la Ville »<sup>1777</sup>.

Selon le journaliste Langevin, non seulement le VG a raison de remettre en question la capacité de l'IAV à atteindre l'équilibre budgétaire sans le soutien de la Ville de Trois-Rivières, mais : « [l']organisme [en] bénéficie plus que jamais »<sup>1778</sup>. En réaction, le maire Lévesque souligne que la Ville se doit de soutenir les événements lorsqu'ils sont en difficulté. Pour Langevin, « [s]on attitude avec l'International de l'art vocal va le forcer à la tolérance pour les autres organismes municipaux. Il envoie un message aux autres conseils d'administration : il en faut beaucoup pour exaspérer le maire »<sup>1779</sup>.

Selon le maire Lévesque, les montants sont déterminés en fonction d'une grille d'analyse qui permet d'éviter de prendre des décisions arbitraires, car ce sont les mêmes critères pour tous les organismes. Parmi ceux-ci, on note le développement des clientèles, la notoriété de l'événement ou du produit, les retombées économiques, le professionnalisme, la qualité de la programmation, des infrastructures, des services et de l'accueil, la complémentarité et la synergie avec le milieu, le niveau de prise en charge par rapport à la contribution de la Ville et d'autres

---

<sup>1775</sup> *Ibid.*

<sup>1776</sup> *Ibid.*

<sup>1777</sup> *Ibid.*

<sup>1778</sup> Éric LANGEVIN. « Vérificateur et Art vocal », 24-25 novembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>1779</sup> *Ibid.* Il mentionne l'exemple de l'OSTR qui, lors de sa dernière saison, a réussi à effacer le déficit accumulé, mais aussi à dégager un surplus d'un peu plus de 25 000 \$. Cela a été permis par le chef d'orchestre Jacques Lacombe et le travail de la direction avec Thérèse Boutin et Louis Vanasse. Pour lui, « Trois-Rivières mérite un orchestre en santé ».

indicateurs de performance<sup>1780</sup>. Une nouvelle clause permet d'indexer le montant de la contribution financière. Également, on précise que si les revenus d'un événement ou d'un organisme augmentent de plus de 20 %, la Ville peut hausser le montant de sa contribution. Satisfait de l'entente, le maire tente de se faire rassurant : « le but est de bonifier nos événements, de les rendre plus performants et de souligner les bons résultats »<sup>1781</sup>. Au total, ce sont vingt subventions de la Ville totalisant 1 126 000 \$ qui sont distribuées. Le maire Lévesque indique que, par rapport à 2001, toute juste avant la création de la nouvelle ville, la contribution de la Ville a presque quadruplé. En effet, il s'agit d'une hausse de 830 940 \$, soit 3,8 fois plus qu'en 2001<sup>1782</sup>.

À l'automne 2007, même si les organismes culturels se réjouissent de l'augmentation consentie, plusieurs demeurent perplexes en regard de la hausse substantielle accordée à l'IAV, de 200 000 \$ à 322 000 \$. Comment ce festival ayant accumulé un tel déficit peut-il obtenir la plus importante contribution financière de la Ville ?<sup>1783</sup> L'ensemble des organisations contactées souligne que le soutien de la Ville en matière de culture demeure constant et que la signature récente des ententes triennales confirme la volonté de l'administration municipale de poursuivre dans cette voie.

Selon la journaliste Ginette Gagnon, il s'agit la « fièvre culturelle »<sup>1784</sup> en raison du titre de capitale culturelle canadienne, obtenue en 2008, qui pousse la Ville de Trois-Rivières à hausser son soutien à l'IAV, une contribution financière qui passe à 322 000 \$. « En aurons-nous pour notre argent ? »<sup>1785</sup>. À 145 000 \$ par année, plus la subvention de 200 000 \$ ainsi que le « 175 000 \$ d'urgence pour éponger le flop de la dernière édition »<sup>1786</sup>. On a déjà essayé auparavant de faire de l'IAV le produit d'appel touristique avec « l'aventure Kassa qui a tourné

---

<sup>1780</sup> *Ibid.*

<sup>1781</sup> *Ibid.*

<sup>1782</sup> *Ibid.* Le Musée québécois de culture populaire reçoit 160 000 \$ en 2008 (soit 10 000 \$ de plus qu'en 2007); le FIP voit sa subvention passer de 60 000 \$ à 105 000 \$; le Festival international de Danse Encore dont la subvention passe de 55 000 \$ à 94 000 \$, l'OSTR passe de 60 000 \$ à 90 000 \$; le Mondial des amuseurs publics voit sa subvention passer de 60 000 \$ à 75 000 \$; les Nuits polaires reçoivent 20 000 \$ de plus, leur subvention passant de 30 000 \$ à 50 000 \$.

<sup>1783</sup> *Ibid.* Le président du CA du Mondial des amuseurs publics, Claude Alarie, est surpris autant par la subvention accordée à l'Art vocal, mais aussi à d'autres événements plus jeunes, comme les Nuits polaires qui obtiennent 66 % d'augmentation alors que son festival doit se contenter de 25 %. Après avoir posé des questions, on lui dit « parce que c'est un mandat confié par la Ville pour l'organisation d'un carnaval. Il semble que ça fait une différence ».

<sup>1784</sup> Ginette GAGNON (section opinion). « Pas droit à l'échec », 23 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>1785</sup> *Ibid.*

<sup>1786</sup> *Ibid.*

court »<sup>1787</sup>. Tous ces éléments concourent au questionnement étant donné la fragilité financière de l'IAV, en dépit du soutien indéfectible de la Ville. « Mener à bien un gros festival régional très couru, ce n'est pas un échec »<sup>1788</sup>. La stratégie municipale compte également sur le tourisme régional. Toutefois, « [a]vec l'aide accrue de la Ville de Trois-Rivières, le Festival n'aura pas droit à l'échec cet été. Il est l'événement culturel le plus subventionné, il ne peut pas prétendre à davantage »<sup>1789</sup>. La Ville doit aussi tenir compte des autres activités et événements culturels sur son territoire qui méritent d'être soutenues, et ce, en fonction de leur importance, en raison qu'elles contribuent à son dynamisme culturel. « Trois-Rivières se fait extrêmement généreuse envers son principal festival. À lui de livrer la commande, sans quoi la Ville sera justifiée de fermer le robinet »<sup>1790</sup>.

Face à la hausse de la contribution financière municipale de l'IAV, une question demeure : « Est-ce que l'événement reçoit sa juste part ou en reçoit trop? »<sup>1791</sup>. Cette question est légitime puisqu'à elle seule, l'IAV reçoit un peu plus de 28 % du budget total dédié aux organismes et événements culturels. On s'interroge de plus en plus « sur la nécessité de le maintenir en dépit d'éditions déficitaires... »<sup>1792</sup>. Selon le maire Lévesque, l'IAV est là pour rester. Par contre, les déficits font sourciller certains élus municipaux. Le journaliste Éric Langevin comprend l'exaspération des autres organismes qui « se serrent la ceinture »<sup>1793</sup>, mais dont la contribution financière est majorée dans une proportion beaucoup moindre que celle de l'IAV.

Selon Michel Jutras, directeur du Service des arts et de la culture, l'IAV reçoit sa juste part selon les critères établis par la municipalité et qui s'appliquent à tous les organismes/événements. Cependant, une nouvelle question qui reste sans réponse émerge : « Est-ce que la performance des administrations ne doit pas être prise en compte dans l'évaluation? »<sup>1794</sup>. C'est le vœu exprimé par l'ensemble des acteurs, de même que celui de l'IAV de ne pas accumuler de nouveaux déficits.

---

<sup>1787</sup> *Ibid.*

<sup>1788</sup> *Ibid.*

<sup>1789</sup> *Ibid.*

<sup>1790</sup> *Ibid.*

<sup>1791</sup> Éric LANGEVIN. « C'est trop, c'est pas trop... », 26-27 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>1792</sup> *Ibid.*

<sup>1793</sup> *Ibid.*

<sup>1794</sup> *Ibid.*

### *Le gouvernement provincial*

De 1993 à 2003, la reconnaissance de l'IAV par le gouvernement provincial est ardue. Toutefois, certains éléments permettent de mieux comprendre le financement que le festival obtient au cours de cette période. Dès 1993, le gouvernement provincial ne finance pas l'organisation qui soumet sa demande en retard. Seul le député libéral Paul Philibert y contribue de manière discrétionnaire, pour un montant de 5 000 \$. Par contre, selon Denis Lessard, les représentants gouvernementaux sont invités à assister au festival « parce qu'il y avait une prétention dans le passé de dire qu'on n'avait pas de caractère spécifique »<sup>1795</sup>. En ce sens, l'identité festivalière de l'IAV est un enjeu dès le départ pour obtenir des subventions. La deuxième année, la seule subvention reçue du ministère de la Culture et des Communications est 1 200 \$<sup>1796</sup>. En 2002, soit neuf ans plus tard, le président du CA, Martin Leblanc, annonce un premier financement de 50 000 \$ de la SÉMIQ<sup>1797</sup>, qui vient d'être créée. Toutefois, tout porte à croire qu'il s'agit d'une subvention non récurrente.

En 2003, malgré la réduction des subventions, la 11<sup>e</sup> édition de l'IAV présente un budget équilibré. Une journaliste précise que l'ex-député Guy Julien lui accorde un budget discrétionnaire, chaque année, en plus des subventions provinciales. En avril 2003, le nouveau gouvernement élu suspend toutefois ce financement<sup>1798</sup>. L'IAV ne reçoit rien ni du gouvernement Charest, ni du nouveau député trifluvien André Gabias. Si le solde de la subvention de la SÉMIQ accordée l'année précédente est versé à l'IAV, l'avenir de cette société est mis sur la glace par l'État provincial<sup>1799</sup>.

---

<sup>1795</sup> Roland PAILLÉ. « Pour étudier la faveur populaire – Le Festival d'art vocal adopte un plan triennal », 4 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>1796</sup> Roland PAILLÉ. « Le Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Une seule inquiétude : le mauvais temps », 30 juin 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1797</sup> Roger LEVASSEUR (collaboration spéciale). « Martin Leblanc – Au cœur de l'International de l'art vocal » (page couverture), « Tête d'affiche : Martin Leblanc – Selon son président, l'International de l'art vocal est devenu l'événement rassembleur par excellence en Mauricie », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 17.

<sup>1798</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Tous les objectifs sont atteints – 200 000 personnes ont participé à l'International de l'art vocal », 8 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>1799</sup> À l'hiver 2002, le DG du Parti québécois, Raymond Bréard, est forcé de démissionner de son poste en raison d'activités de lobbyiste pour le RÉMI par sa firme Oxygène 9 qui aurait reçu des ristournes d'environ 400 000 \$ à même les subventions obtenues par le biais de la SÉMIQ. Brian MYLES. « L'industrie du festival s'accroche à ses millions publics », 4 juillet 2002, *Le Devoir*. [www.ledevoir.com/culture/musique/4744/1-industrie-du-festival-s-accroche-a-ses-millions-publics](http://www.ledevoir.com/culture/musique/4744/1-industrie-du-festival-s-accroche-a-ses-millions-publics)

En 2004, la contribution du gouvernement québécois est de 25 000 \$, « une pitance »<sup>1800</sup> selon le journaliste Jean-Marc Beaudoin, qui dénonce cette « injustice »<sup>1801</sup>. Dans ce contexte, l'éditorialiste du quotidien *Le Nouvelliste* publie : « L'International est à l'image de la Ville de Trois-Rivières. L'événement ne reçoit pas du tout ce qu'il mérite. On peut faire plus, on peut faire mieux, on peut au moins faire autant qu'ailleurs, mais quand ça touche Trois-Rivières, on se fait prendre de haut. J'ose pas dire avec mépris, mais je le pense »<sup>1802</sup>. Malgré ce contexte, le président Denis Simard estime que grâce à l'IAV, « la vision de Trois-Rivières s'est élargie »<sup>1803</sup>. Toutefois, à la fin de l'édition 2004, on attend toujours la subvention de 25 000 \$ que Tourisme Québec lui accorde<sup>1804</sup>. En conséquence, l'IAV compte surtout faire une « offensive promotionnelle plus marquée afin d'attirer les spectateurs de l'extérieur. À ce chapitre, une plus grande implication gouvernementale serait la bienvenue »<sup>1805</sup>. Rappelons que la seule participation financière du gouvernement provincial est 25 000 \$. On estime que l'IAV pourrait en avoir un peu plus<sup>1806</sup>.

Le DG Guy Mercure souhaite que le gouvernement du Québec fasse davantage sa part : « On ne reçoit presque rien comparativement à des événements de même envergure »<sup>1807</sup>. Le gouvernement met 800 000 \$ sur trois ans à Laval contre seulement 25 000 \$ à Trois-Rivières<sup>1808</sup>. Or, pour concrétiser tous ses projets, le DG est d'avis que l'IAV doit obtenir un appui davantage significatif de la part des gouvernements fédéral et provincial : « Si on compare avec d'autres événements du même niveau que nous, c'est 175 000 \$ de moins qu'on reçoit. Disons qu'avec cet argent, on aurait moins de casse-tête »<sup>1809</sup>.

<sup>1800</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Perdue dans les trous des manches-à-air », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1801</sup> En comparaison, Drummondville reçoit des deux gouvernements plus de 200 000 \$, le Festival de Lanaudière profite de plus de 300 000 \$ et le Festival western de Saint-Tite reçoit 250 000 \$ des deux paliers gouvernementaux.

<sup>1802</sup> *Ibid.*

<sup>1803</sup> *Ibid.*

<sup>1804</sup> Émilie DESMARAIS-GIRARD. « Art vocal : bilan positif » (page couverture), « Mère nature n'aura pas eu le dessus – Un bilan positif pour l'International de l'art vocal », 17 juillet 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 15.

<sup>1805</sup> Stéphan FRAPPIER. « Kassa résistera à la critique – Le spectacle sera de toute évidence de retour l'été prochain », 21 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 21.

<sup>1806</sup> *Ibid.*

<sup>1807</sup> Stéphan FRAPPIER. « “Notre événement est en bonne santé” – Le vérificateur général recommande aux dirigeants de l'International de l'art vocal de présenter un plan de redressement », 10 septembre 2004, *Le Nouvelliste*.

<sup>1808</sup> Linda CORBO. « Trois-Rivières avait déjà pensé au Mondial Choral », date inconnue [2005], station CHEM.

<sup>1809</sup> Stéphan FRAPPIER. « L'International de l'art vocal – Où aboutira la grande scène ? », 5 août 2005, *Le Nouvelliste*, p. 17.

Les organisateurs espèrent ainsi que « les deux paliers gouvernementaux seront éventuellement plus généreux »<sup>1810</sup>. Le volet régional de l'IAV est toutefois un facteur pouvant nuire à l'obtention d'un meilleur financement, même si l'événement se veut d'envergure internationale : « L'énergie touristique est donc mise sur cet événement, avec justesse et raison. Chaque événement doit être capable de défendre son produit et aller chercher ce dont il a besoin »<sup>1811</sup>. Selon le député trifluvien André Gabias, la subvention de 25 000 \$ provenant de Tourisme Québec à l'IAV est à la fois « honnête [et] correcte »<sup>1812</sup>. C'est pourquoi les dirigeants de l'IAV envisagent de se tourner vers d'autres instances que le gouvernement du Québec pour se donner une plus grande marge de manœuvre financière. Selon le député, les festivals du Québec doivent être soutenus majoritairement par les publics : « Je pense que ce genre d'activités doit être payée par les utilisateurs. Il y a une limite à l'amusement gratuit, surtout quand tu paies des artistes quand même à bons prix. Dans ce contexte, je pense que 25 000 \$ est une contribution correcte et honnête. Je dirais même qu'il s'agit d'un montant appréciable sur un budget de 900 000 \$ »<sup>1813</sup>.

Toujours selon André Gabias, la direction de l'IAV doit améliorer son attractivité : « Ce n'est pas au gouvernement à payer si, une année, les utilisateurs sont moins nombreux à acheter des bracelets »<sup>1814</sup>. En 2006, le député André Gabias, entouré de Louis Rousseau, directeur des partenariats à CFOU et Barbara Fenton, marguillière à l'église Saint-James, annonce ou confirme des subventions totalisant 415 980 \$. Parmi les 14 montants dévoilés par *L'Hebdo Journal*<sup>1815</sup>, 54 763 \$ sont réservés à l'IAV, dont 29 763 \$ proviennent d'Emploi Québec.

<sup>1810</sup> Stéphan FRAPPIER. « La vente d'écussons en baisse – L'International de l'art vocal se dirige vers un autre léger déficit », 27 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>1811</sup> *Ibid.* Si le gouvernement du Québec verse 25 000 \$ via Tourisme Québec à l'IAV, en 2005, Denis Simard refuse de commenter les 300 000 \$ offerts par Tourisme Québec au GP3R, qui possède une visibilité « plus nationale ».

<sup>1812</sup> Stéphan FRAPPIER. « International de l'art vocal – Gabias juge la subvention de Québec « honnête » », 28 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 15.

<sup>1813</sup> *Ibid.*

<sup>1814</sup> *Ibid.*

<sup>1815</sup> On parle de 20 000 \$ au Ciné-Campus pour son projet « Retour vers le futur » visant la rencontre entre auteurs et cinéastes, 49 000 \$ au Festival international de Danse Encore de la part du Conseils des arts et des lettres du Québec (40 000 \$), du ministère de la Culture et des Communications (4 000 \$) et du ministère du Tourisme (5 000 \$), 1 500 \$ à la radio universitaire CFOU 89,1 FM, 30 000 \$ au Festival international de la poésie, 9 282 \$ à la Galerie du Parc par Emploi Québec, 12 482 \$ à Presse papier par Emploi Québec, 9 315 \$ à la Biennale nationale de sculpture contemporaine par Emploi Québec, 18 636 \$ au Musée québécois de culture populaire par Emploi Québec, 16 146 \$ à Corpus Rhésus Danse par Emploi Québec, etc. L'HEBDO JOURNAL. « Quelles richesses culturelles à Trois-Rivières! – André Gabias. Le député dévoile un éventail de subventions », 8 juillet 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 18.

En février 2007, le journaliste François Houde publie le « cri du cœur [du DG de l'IAV] pour dénoncer le sous-financement dont les régions sont victimes dans le cas d'événements culturels »<sup>1816</sup>. L'IAV ne reçoit qu'une subvention de 25 000 \$ alors que le Mondial des Chorales de Laval reçoit 800 000 \$. Selon l'évaluation du DG Mercure, l'IAV doit recevoir un minimum de 150 000 \$ en subvention annuelle, soit entre 10 % et 15 % de son budget, une norme, selon lui.

Or, pour aller chercher davantage de financement, l'IAV peut « prendre des couleurs louisianaises »<sup>1817</sup> si le projet d'André Gabias se concrétise, car le député et candidat libéral de Trois-Rivières propose d'engager des musiciens de la Nouvelle-Orléans, afin de reproduire « l'esprit festif qui caractérise la célèbre Bourbon Street [...] La rue des Forges se prêterait bien à ça »<sup>1818</sup>. Gabias participe la même année à une mission commerciale en Louisiane, il dit avoir établi des contacts : « Il y a beaucoup de musiciens là-bas. Il me semble qu'on pourrait avoir cette connotation dans l'art vocal. »<sup>1819</sup>. Il propose également de jumeler le passage des musiciens avec un séjour à l'École internationale de français (ÉIF), de l'UQTR. Ceux-ci peuvent apprendre le français le jour et jouer de la musique pendant la soirée : « Des musiciens dans les rues, dans les bars, ce serait pour créer une ambiance »<sup>1820</sup> ajoute-t-il. Pour y arriver, Gabias entend profiter d'une enveloppe supplémentaire de 5 M \$ du ministère du Tourisme, pour l'année 2007-2008. Il prend l'engagement de participer activement à bonifier le financement de différents événements trifluviens dont l'IAV, Danse Encore, le FIP ou la BIEC. Selon André Gabias, ce financement peut ainsi se transformer en programme d'échange d'artistes québécois et louisianais.

L'idée d'un tel programme d'échange est bien reçue par la direction de l'IAV. Selon Stéphane Boileau, André Gabias échange à ce sujet avec le président Marc Brunelle. Toutefois, aucune décision n'est prise avant de déterminer les modalités de réalisation. Selon le DG, il faut d'abord bonifier le financement public du festival :

C'est catastrophique à ce niveau-là. En moyenne, les festivals reçoivent en subventions 15 % de leur budget. À l'art vocal, on reçoit 25 000 \$ du ministère du Tourisme pour un budget de 1,5 million de dollars. C'est moins de 2 %. Et on ne

---

<sup>1816</sup> François HOUDE. « Stéphane Boileau en poste pour trois ans – Déficit de 13 965\$ pour l'édition 2006 de l'International de l'art vocal », 2 février 2007, *Le Nouvelliste*, p. 36.

<sup>1817</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Art vocal – Des airs de Bourbon Street ? – André Gabias propose de faire appel à des musiciens louisianais », 9 mars 2007, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>1818</sup> *Ibid.*

<sup>1819</sup> *Ibid.*

<sup>1820</sup> *Ibid.*

reçoit rien du ministère de la Culture ni du gouvernement fédéral. C'est le bon vieux débat sur les régions.<sup>1821</sup>

Selon Stéphane Boileau, les subventions du gouvernement québécois sont versées prioritairement à Montréal et à Québec et la région trifluvienne n'en bénéficie pas<sup>1822</sup>. Selon André Nollet, DG de Tourisme Mauricie, l'industrie touristique génère des retombées économiques de 300 M \$ pour la région de Trois-Rivières. C'est pourquoi il faut inciter « les gouvernements à investir dans ce secteur d'activité qui procure de l'emploi à un grand nombre de Mauriciens »<sup>1823</sup>. Investir dans le tourisme régional n'est pas une dépense pour le Québec, car cela bénéficie aux économies régionales, trop souvent occultées par les grands centres urbains et, par conséquent, aux populations qui y habitent. Selon Stéphane Boileau : « À Montréal, plusieurs événements sont déjà subventionnés ce qui n'est pas notre cas. Je répète aux autorités que nous devrions simplement recevoir la part du budget qui nous revient »<sup>1824</sup>.

En mai 2007, un mois avant la tenue de l'IAV, le DG mentionne qu'il n'a toujours pas reçu la subvention de 25 000 \$ promise par la ministre libérale Françoise Gauthier : « N'oublions pas qu'avec notre budget qui joue entre 1,5 et 1,6 M \$ annuellement, nous sommes parmi les gros événements culturels au Québec »<sup>1825</sup>. Le DG dénonce également l'iniquité dans la distribution du financement provincial :

Nous recevons à peine 1 % de notre budget en subventions alors que d'autres événements majeurs à Québec ou Montréal en reçoivent jusqu'à 13 % ou 14 % ! Pour l'instant, on espère quelque 225 000 \$ de Tourisme Québec et du ministre; j'attends simplement le signal à l'effet qu'on va recevoir ce qui nous revient de droit.<sup>1826</sup>

Le 10 juillet 2007, soit après la tenue de la 15<sup>e</sup> édition, le gouvernement du Québec publie un communiqué de presse pour annoncer une subvention à l'IAV de 60 000 \$<sup>1827</sup>. Concernant les

---

<sup>1821</sup> *Ibid.*

<sup>1822</sup> *Ibid.*

<sup>1823</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Un Rendez-vous et des Prix », 15 mars 2007, *Le Nouvelliste*, p. 38.

<sup>1824</sup> François HOUDE. « Traiter les régions équitablement – L'International de l'art vocal souhaite recevoir son dû en subventions », 29 mai 2007, *Le Nouvelliste*, p. 29.

<sup>1825</sup> *Ibid.*

<sup>1826</sup> *Ibid.*

<sup>1827</sup> MINISTÈRE DU TOURISME (communiqué de presse). « 60 000\$ pour l'International de l'art vocal de Trois-Rivières », Gouvernement du Québec, 10 juillet 2007. <https://www.tourisme.gouv.qc.ca/medias/communiqués/60-000-pour-international-art-vocal-trois-rivieres-567.html?page=86>

retombées économiques du festival à l'échelle de la région, une étude estime à 41,7 M \$ pour dix événements de la Mauricie, alors que Trois-Rivières comptabilise à elle seule près de 14 M \$<sup>1828</sup>, soit plus du tiers du total. Ces résultats sont accueillis avec satisfaction par les organisateurs de l'IAV, puisque ces chiffres permettent de réactualiser les statistiques. Selon Kathy Béliveau : « Actuellement, on se basait encore sur une étude de 2003 réalisée par l'UQTR qui indiquait des retombées économiques de 3 M \$ »<sup>1829</sup>. Concernant les retombées pour les gouvernements, il s'agit de calculer les taxes (TPS et TVQ) et les impôts perçus sur les salaires versés. Cet argument semble devenir un élément crucial qui participe à la conversation entre l'IAV et le gouvernement provincial.

#### Les sociétés d'État

Le gouvernement du Québec peut également financer indirectement des événements festifs par l'entremise de ses sociétés d'État. Même si cette réalité est peu documentée, l'IAV tente de développer sa relation avec les diverses sociétés d'État. La première mention dans les journaux remonte à 1997, lorsque Hydro-Québec et Loto-Québec s'impliquent financièrement dans l'IAV. Les sociétés d'État affirment que c'est logique, pour elles, de s'inscrire dans cette locomotive et font mention d'un meilleur désir de « visibilité nationale »<sup>1830</sup>. Selon Alain Gamelin, « le spectacle d'inauguration propose cette locomotive nationale »<sup>1831</sup>. Leur soutien financier est obtenu par diverses publicités annuelles, publiées dans le programme officiel, en plus d'offrir des rabais de 2 \$ sur le prix du passeport à l'IAV<sup>1832</sup>. Hydro-Québec donne aussi son nom à la scène du parc Champlain qui devient le « théâtre des Soirées branchées d'Hydro-Québec »<sup>1833</sup>. Au même moment, Loto-Québec fait la promotion de plusieurs festivals au Québec et en Ontario<sup>1834</sup>, mais les informations sont trop faibles ou manquantes pour bien prendre acte de son implication financière au sein de l'IAV.

---

<sup>1828</sup> Linda CORBO. « Étude favorable pour l'Art vocal », 22 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>1829</sup> *Ibid.*

<sup>1830</sup> Roland PAILLÉ. « L'OSTR et le chœur : nouvelles locomotives du Festival de l'art vocal », 29 mai 1997, *Le Nouvelliste*, p. 9-A.

<sup>1831</sup> *Ibid.*

<sup>1832</sup> HYDRO CONTACT (publicité). « Rabais de 2 \$ », *HydroContact – bulletin d'information de la clientèle d'Hydro-Québec*, no 4 (mi-mai / mi-juin 1997).

<sup>1833</sup> Roland PAILLÉ. « Tout à fait dans son créneau – 5<sup>e</sup> Festival international de l'art vocal », 4 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 23.

<sup>1834</sup> LOTO HEBDO. « Festivals », *Loto Hebdo – bulletin d'information de Loto-Québec*, vol. 14, no 12 (22 juin 1997).

En 2005, Loto-Québec verse « 20 000 \$ par année »<sup>1835</sup> à l'IAV, sur un budget total de 750 000 \$ sur trois ans, grâce à une enveloppe réservée au financement aux festivals. Selon Claude Dufour, directeur des commandites d'un partenariat sous la signature Les Rendez-vous Loto-Québec, ces initiatives « visent à soutenir et à promouvoir, dans les différentes régions du Québec, une série d'événements rassembleurs qui bénéficient à la collectivité. Tout le long de l'année, Les Rendez-vous Loto-Québec contribuent à une foule de festivités populaires »<sup>1836</sup>. Loto-Québec qualifie positivement la nature de sa relation : « La Société est ravie d'offrir à tous et chacun une si belle variété de prestations vocales et félicite le comité organisateur de l'événement pour son remarquable travail. Ainsi, les gens auront la chance de participer à un festival qui met à la fois en valeur des voix magnifiques et la belle région de la Mauricie »<sup>1837</sup>. L'édition 2005 de l'IAV s'avère « un succès exceptionnel » grâce à la collaboration de Loto-Québec. Selon le DG Guy Mercure, étant donné que Les Rendez-vous Loto-Québec « contribuent à rassembler les collectivités, ce partenariat avec l'IAV apporte un appui considérable »<sup>1838</sup>.

L'année suivante, le 31 mai 2006, c'est à Montréal que la programmation des Rendez-vous Loto-Québec est lancée, à laquelle assistent une multitude d'acteurs du milieu tels que Luc Arvisais et André Boulet, DG et président du Festival western de Saint-Tite, François Bordeleau et Joël St-Pierre, DG et président du GP3R, Isabelle Durette, coordonnatrice de la Pêche aux petits poissons des chenaux. Ce lancement officiel a lieu en présence d'une cinquantaine de promoteurs d'événements commandités par Loto-Québec et accompagnés d'amuseurs publics. Parmi les 100 événements qui font partie des *Rendez-vous Loto-Québec*<sup>1839</sup>, on compte en Mauricie notamment le Festival de théâtre de rue de Shawinigan, le Festival de la Galette de sarrasin de Louiseville et l'IAV de Trois-Rivières.

Tout au fil de l'histoire de l'IAV, Loto-Québec, Hydro-Québec et la SAQ sont des partenaires essentiels qui laissent leur nom aux scènes principales. La présence d'Hydro-Québec

---

<sup>1835</sup> Linda CORBO. « Trois-Rivières avait déjà pensé au Mondial Choral », date inconnue [2005], station CHEM.

<sup>1836</sup> Jean-Pierre ROY (communiqué de presse). « Loto-Québec s'associe à l'International de l'art vocal de Trois-Rivières », 24 mai 2005, *Loto-Québec.com*

<sup>1837</sup> *Ibid.*

<sup>1838</sup> L'HEBDO JOURNAL (publi-reportage). « Les Rendez-vous Loto-Québec », 16 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 13.

<sup>1839</sup> L'HEBDO MÉKINAC. « Loto-Québec appuie les cowboys et les pêcheurs », 10 juin 2006, *L'Hebdo Mékinac – Des Chenaux* (St-Tite), p. 12.

comme « partenaire officiel »<sup>1840</sup> de ce festival est de mise depuis 1994. Toutefois, très peu d'informations sont disponibles pour dégager une vue d'ensemble des pratiques et des relations entre le festival et les sociétés d'État québécoises<sup>1841</sup>.

#### *Le gouvernement fédéral*

Dès 1993, 29 partenaires, institutions ou organismes sont remerciés par la direction de l'IAV. Parmi eux, deux concernent directement le gouvernement fédéral, soit le Comité des néo-Canadiens de Trois-Rivières et Média Événementiel (Société canadienne des postes). Ceux-ci apparaissent sur la liste des partenaires principaux. Outre le gouvernement du Québec (ministère de la Culture et des Communications), il y a diverses entités du gouvernement du Canada, tel que le ministère du Patrimoine canadien et le Secrétariat d'État à l'Emploi et à l'Immigration. À l'occasion de cette première édition, Ottawa verse 48 115 \$ à l'IAV par l'entremise de ses programmes d'emploi, 15 000 \$ du ministère fédéral et 10 000 \$ des Fêtes du Canada<sup>1842</sup>.

#### *La Société canadienne des postes*

En 1993, dans *Le Nouvelliste*, une photo présente Jacques Lessard, le premier président de l'IAV, avec Guy LeBlanc (maire de Trois-Rivières, de novembre 1990 à avril 2001, et fils de l'ancien maire Léo LeBlanc, de 1953 à 1955), et de Michel Labrecque, directeur des ventes à la division du Québec de la Société canadienne des postes. Grâce à une entente avec Postes Canada, 200 000 programmes des activités sont distribués dans autant de « foyers de la région 04 » (Mauricie), entre le 19 et le 20 juin<sup>1843</sup>. L'année suivante, des pourparlers sont entamés par la direction de l'IAV avec diverses organisations, comme la Société canadienne des Postes, au sujet d'un potentiel spectacle sur le terrain du Parc portuaire, une propriété du gouvernement fédéral<sup>1844</sup>.

En 1994, la Société canadienne des postes est le principal commanditaire de la scène située sur la Terrasse Turcotte, sous le thème « Chœurs et Chorales ». Les bureaux de la Société

<sup>1840</sup> Conférence de presse du FestiVoix de Trois-Rivières à l'Église anglicane St-James, 13 mars 2021.

<sup>1841</sup> À titre comparatif, Hydro-Québec soutient 94 événements au Québec, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août 2019, dont huit événements en Mauricie tels que le FestiVoix de Trois-Rivières, le Festival western de St-Tite, le Festival de la truite mouchetée, les Jeudis centre-ville de La Tuque, Mont-Carmel en fête, la Fête nationale du Québec, la Cité de l'énergie et les 5@7 de St-Élie-de-Caxton. <https://www.hydroquebec.com/activites.html>. On peut apercevoir sur leur site web une liste des événements commandités dans la section « vitalité des régions du Québec » dont au moins 40 festivals en 2019 : <https://www.hydroquebec.com/dons-commandites/contributions-accordees/dons-commandites-2019.html>

<sup>1842</sup> Roland PAILLÉ. « Pour étudier la faveur populaire – Le Festival d'art vocal adopte un plan triennal », 4 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>1843</sup> Roland PAILLÉ. « Pour le premier Festival d'art vocal, une programmation agréablement surprenante », 16 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 15.

<sup>1844</sup> Marc ROCHETTE. « Surplus de 100 000 \$ envisagé », 9 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 3.

canadienne des Postes sont aussi l'un des deux points de vente principaux avec les succursales de la Banque Nationale de la Mauricie<sup>1845</sup>. Grâce à une subvention fédérale de 5 610 \$, dans le cadre du programme Défi, des jeunes au volant d'un triporteur se promènent au centre-ville pour informer les citoyens sur la programmation et les lieux de l'IAV<sup>1846</sup>.

En 1995, lors de la troisième édition, les six partenaires majeurs sont la Banque Nationale, la Brasserie Molson O'Keefe, la Société canadienne des postes, Hydro-Québec, La Crèmerie des Trois-Rivières et le centre commercial Les Rivières<sup>1847</sup>. Le gouvernement fédéral fait partie des partenaires généraux avec des sommes moindres ou, parfois, dérisoires, mais utiles. Les deux autres paliers gouvernementaux sont également des partenaires financiers. En effet, on mentionne spécifiquement le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et la Ville de Trois-Rivières qui fête les 150 ans de son incorporation (1845-1995). À ceux-ci s'ajoutent 26 collaborateurs que la direction du festival remercie dans un encart publié dans *Le Nouvelliste*, lui-même l'un des quatre partenaires en communication, soit CHLN AM 55, CHEM Télé 8 et CHEY FM 94,3<sup>1848</sup>. Par contre, en juin 1996, les journaux publient que les subventions gouvernementales sont désormais plus minces quand elles ne sont pas carrément supprimées, comme la contribution annuelle de 10 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien<sup>1849</sup>.

#### L'École internationale de français

En juillet 1998, deux ans après avoir bénéficié de l'aide financière du gouvernement fédéral, la journaliste Linda Corbo publie que sept étudiants à l'École internationale de français (ÉIF) de l'UQTR, provenant d'Alberta, d'Ontario, de Saskatchewan et de Terre-Neuve, étirent leur séjour au Québec afin de se joindre à l'équipe de l'IAV<sup>1850</sup>. Après cinq semaines de session intensive en langue seconde élargie à l'ÉIF, ils ajoutent trois semaines en milieu de travail. Cet ajout est réalisable grâce à un programme du ministère du Patrimoine canadien qui leur octroie une bourse. Sur les quelque 800 étudiants de l'ÉIF, 22 boursiers profitent de ce programme qui est

<sup>1845</sup> Denis HINCE. « Festival international de l'art vocal – Pour une chanson! », 27 juin 1994, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1846</sup> Marc ROCHETTE. « Nouvel outil d'information touristique cet été – Trois-Rivières s'enrichit d'un triporteur », 4 juin 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1847</sup> Fonds d'archives du FestiVoix pour l'année 1995.

<sup>1848</sup> LE NOUVELLISTE. « Remerciements à tous nos partenaires, à tous nos bénévoles », 5 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1849</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Festival de l'art vocal – Meilleur accès pour le grand public / Des artistes à découvrir », 9 juin 1996, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*, p. 22.

<sup>1850</sup> Linda CORBO. « Sept anglophones se joignent à l'équipe de l'International », 1<sup>er</sup> juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 17.

testé depuis l'année précédente comme projet-pilote avec un résultat concluant, notamment de meilleures notes à l'examen final. Les étudiants réalisent des tâches attribuées par le coordonnateur aux aménagements des sites de l'IAV, Jean-Pierre Désy : peinture des arches, du mobilier du festival et des kiosques d'information; décoration des bars, préparation et installation des drapeaux, agrandissement du périmètre des terrasses sises sur la rue Des Forges.

À l'EIF, pour se mettre dans l'ambiance, on écoute de la musique québécoise : Paul Piché, Harmonium, Richard Séguin, Les Colocs, Beau Dommage, la Bottine souriante, Céline Dion et Roch Voisine. Avant leur retour, certains étudiants travaillent également au Festival international de jazz de Montréal. D'autres pensent à revenir pour terminer leurs études ou s'installer à Trois-Rivières. Daniel Lavoie, répondant de ce programme à l'IAV, mentionne que « lorsqu'ils retournent [chez eux], ils sont nos meilleurs ambassadeurs »<sup>1851</sup>.

#### [Le retour de la Fête du Canada](#)

En 1998, la participation fédérale avec un budget de 100 000 \$ pour la fête du Canada, permet de s'offrir un feu d'artifice « franchement électrisant »<sup>1852</sup> et d'attirer de grandes noms. Cette situation est possible puisque le financement fédéral des célébrations du 1<sup>er</sup> juillet est distinct du financement fédéral de l'IAV.

En 2001, la participation financière du gouvernement fédéral est mentionnée pour la première fois dans la liste des partenaires. Le comité des Fêtes du Canada offre 40 000 \$ pour les activités du 1<sup>er</sup> juillet. L'apothéose de cette soirée est de nouveau le feu d'artifice au Parc portuaire<sup>1853</sup>. Rappelons que cette fête est organisée par Célébrations Canada, un organisme présidé par Serge Savard, qui dépense au Québec 60 % du budget national du ministère du Patrimoine canadien pour le 1<sup>er</sup> juillet<sup>1854</sup>.

En 2003, aucune subvention n'est accordée à l'IAV par le gouvernement fédéral. La journée de la Fête du Canada, le 1<sup>er</sup> juillet, devient la seule journée déficitaire du festival. Pourtant, la Fête du Canada assume la location des scènes, le cachet des artistes et l'achat de l'espace publicitaire<sup>1855</sup>. En 2004, même si l'IAV devient un événement majeur, « il est boudé des fonds

---

<sup>1851</sup> *Ibid.*

<sup>1852</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International : un retour en force », 4 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.

<sup>1853</sup> Réjean MARTIN. « Un *International* qui pourrait passer à l'histoire », 23 juin 2001, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1854</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Des B.B. au génie du chef Bellemare », 1<sup>er</sup> juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1855</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Tous les objectifs sont atteints – 200 000 personnes ont participé à l'International de l'art vocal », 8 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 20.

publics »<sup>1856</sup>. Jean-Marc Beaudoin dénonce le fait que le ministère du Patrimoine canadien ne lui verse aucun subside et que la contribution du gouvernement québécois ne soit que de 25 000 \$, « une pitance » selon le journaliste. Il se demande aussi pourquoi le gouvernement fédéral ne finance pas l'IAV, comme le Festival western, le Mondial des cultures à qui il verse 100 000 \$ ou le Festival international de Lanaudière à qui il octroie 250 000 \$<sup>1857</sup>. Cette situation crée un sentiment d'iniquité.

En 2005, André Aubert, le responsable local de la présentation des activités fédérales, précise que le comité trifluvien n'est pas affecté par la réduction substantielle de l'aide accordée par Célébrations Canada, l'entité chargée d'organiser et de financer les activités de la Fête du Canada, au Québec. Malgré tout, le gouvernement fédéral annonce une réduction importante du budget de l'organisation, de 5 à 3,7 M \$ par année<sup>1858</sup>. Selon Aubert, cette coupe n'affecte pas le comité trifluvien, qui bénéficie d'un budget de 60 000 \$.

#### Vers une nouvelle rupture des relations

En septembre 2005, Stéphan Frappier publie que le gouvernement fédéral est aux prises avec le scandale des commandites. Malgré tout, l'IAV garde espoir de maintenir la contribution du ministère du Patrimoine canadien, car « [il] vient de consentir 55 000 \$ au Festival international de poésie après avoir passé son tour une année à la suite du scandale des commandites »<sup>1859</sup>. Le président de l'IAV, Denis Simard, se demande : « Est-ce qu'on en mérite nous aussi? Je crois que oui et c'est à nous à le démontrer »<sup>1860</sup>.

Après le balayage bloquiste dans la région, aux élections de l'été 2004, dans la foulée du scandale des commandites, la nouvelle députée fédérale « Paule Brunelle veut trouver un moyen de redonner aux événements touristiques et culturels les subventions perdues avec l'abolition du programme des commandites »<sup>1861</sup>. Évoquant l'IAV et le GP3R, à l'occasion d'un rassemblement de près de 200 militants bloquistes, elle affirme que : « [p]lusieurs festivals et événements se

<sup>1856</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Perdue dans les trous des manches-à-air », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1857</sup> Éric MALTAIS. « Fête du Canada ou art vocal? », 9 avril 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

<sup>1858</sup> Stéphan FRAPPIER. « Pas d'entente en vue – L'International de l'art vocal officiellement amputé d'une journée », 14 avril 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>1859</sup> Stéphan FRAPPIER. « International de l'art vocal – Gabias juge la subvention de Québec « honnête » », 28 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 15.

<sup>1860</sup> Stéphan FRAPPIER. « La vente d'écussons en baisse – L'International de l'art vocal se dirige vers un autre léger déficit », 27 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>1861</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Paule Brunelle en piste dans Trois-Rivières », 8 décembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 13.

retrouvent en difficultés à cause de la disparition des commandites. [...]. Nous devons garder nos gros événements chez nous. Tout ne peut pas toujours se passer uniquement à Montréal ».

En mai 2007, lors de son passage à Trois-Rivières pour annoncer la création d'un comité aviseur pour la Mauricie dont l'objectif sera de l'informer sur l'état de l'économie de la région, le ministre du Travail et du Développement économique du Canada, Jean-Pierre Blackburn (député du comté de Jonquière-Alma), annonce que les demandes refusées par les responsables du programme Emplois d'été Canada font l'objet d'une révision, même s'il ne sait pas combien de demandes seront acceptées, au final. Il prend conscience que les nouveaux critères de sélection et d'évaluation n'avantagent en rien les organismes en région, même si ceux-ci y sont admissibles depuis plusieurs années<sup>1862</sup>. Sur une photo publiée dans *Le Nouvelliste*, on aperçoit plusieurs représentants d'organismes de la région qui manifestent contre les coupes et contre les critères qui favorisent les organisations festivières des grands centres. Selon Lamothe, certains organismes reçoivent une réponse positive après révision. Le directeur général Boileau exprime sa position et sa mince lueur d'espoir : « À la lumière de ce que j'ai appris d'un organisme de Sorel-Tracy qui a vu sa demande au deuxième tour acceptée avec une cote de 31 sur 66, je m'attends à avoir une réponse positive avec la cote 33 que nous avons reçue. Si la réponse n'est pas positive, ça voudra dire qu'il y a quelque chose qui cloche »<sup>1863</sup>. Non seulement il espère que la contribution soit versée par les autorités fédérales, mais il précise qu'un second refus aura un impact financier sur l'organisation de l'IAV. Boileau espère que les trois programmes d'emplois, dont le festival bénéficie depuis de nombreuses années, seront octroyés à la suite de la demande de révision, mais celle-ci est négative : « La situation est inacceptable. On nous avait assuré que nous ne serions pas touchés. Ce n'est pas ce qui est arrivé. Je suis très déçu de cette situation, d'autant plus que nous avions prévu ça à notre budget »<sup>1864</sup>.

Le 28 mai 2007, la ministre du Patrimoine canadien, Bev Oda, répond négativement à la proposition du ministre québécois des Finances, Raymond Bachand, à l'effet que le gouvernement fédéral donne directement au gouvernement provincial le budget de 30 M \$ promis aux festivals québécois. Une réponse négative est également donnée à sa proposition d'adopter les règles

---

<sup>1862</sup> L'enveloppe budgétaire consacrée à ce programme atteint 20,9 M \$ pour le Québec. Mathieu LAMOTHE. « Emplois d'été Canada : les demandes seront révisées – Les critères font jaser », 26 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 4.

<sup>1863</sup> *Ibid.*

<sup>1864</sup> *Ibid.*

québécoises pour l'attribution des subventions. Pour cette raison, la contribution financière du gouvernement fédéral à l'IAV demeure inchangée. Selon Stéphane Boileau : « Je ne peux que suggérer au ministre Bachand de considérer ce qui se fait en région. Heureusement, de mon côté je n'ai pas mis au budget l'argent que j'attends en subvention alors c'est moins dramatique mais il reste qu'avec cet argent-là en moins, je ne peux pas faire de développement ni de commercialisation de mon produit »<sup>1865</sup>.

#### Le montant des subventions fédérales aux festivals québécois révélé

C'est ensuite sous la plume du journaliste Gilles Toupin que l'on prend la véritable mesure de l'implication du gouvernement fédéral dans le financement des festivals de musique. Le 12 septembre 2007, à Halifax, la nouvelle ministre du Patrimoine canadien, Josée Verner, annonce que le gouvernement fédéral procède à la distribution des 30 M \$ par année promis pour appuyer les festivals artistiques ou activités patrimoniales, au Canada<sup>1866</sup>. Ayant accédé au portefeuille le mois d'avant<sup>1867</sup>, la ministre confirme également que les subventions seront attribuées dès l'hiver 2008 dans trois catégories d'événements : les grands festivals professionnels (7,4 M \$), un nouveau programme destiné aux petites communautés, des festivals d'arts et des événements patrimoniaux locaux (18 M \$) et un programme réservé aux communautés qui entreprennent des travaux d'infrastructures pour célébrer l'anniversaire d'événements ou de personnages d'importance historique locale (4,6 M \$). Ces programmes se situent dans la foulée de consultations menées au pays par le biais de tables rondes. La ministre précise que ces trente millions sont une « bonne nouvelle parce que c'est accessible à l'ensemble des festivals, aussi bien les petits que les grands »<sup>1868</sup>.

Du côté du parti de l'opposition et des dirigeants de festivals, la nouvelle est accueillie avec déception, voire avec beaucoup de scepticisme. Luc Fournier, porte-parole de la Coalition des festivals canadiens, affirme que ses membres réclament 50 M \$ : « Nous pensions que ces 30 millions étaient pour les festivals »<sup>1869</sup>. Or, les 7,4 M \$ supplémentaires annoncés pour les

---

<sup>1865</sup> François HOUDE. « Traiter les régions équitablement – L'International de l'art vocal souhaite recevoir son dû en subventions », 29 mai 2007, *Le Nouvelliste*, p. 29.

<sup>1866</sup> Gilles TOUPIN. « Ottawa versera 30 millions \$ pour les festivals », 13 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 26.

<sup>1867</sup> Après le scandale des commandites du PLC, les conservateurs s'engagent dès leur accession au pouvoir à redéfinir la stratégie et le processus d'attribution des subventions gouvernementales fédérales aux festivals. Ce processus traîne toutefois en longueur en occasionnant des soucis financiers aux organisateurs de festivals.

<sup>1868</sup> *Ibid.*

<sup>1869</sup> *Ibid.*

grands festivals, dans le cadre du programme déjà existant Présence des arts, s'ajoutent aux subventions déjà versées à quelque 353 événements, pour une enveloppe totale d'environ 20 M \$.

Ottawa annonce aussi que certains événements, plafonnés à 200 000 \$, peuvent recevoir à l'avenir, « dans des circonstances exceptionnelles »<sup>1870</sup>, jusqu'à 1 M \$. « C'est un grand geste d'engagement du gouvernement canadien pour la culture », selon Josée Verner. Pour le président du Festival Juste pour rire, Gilbert Rozon, c'est « un pas dans la bonne direction »<sup>1871</sup>. Le porte-parole du Bloc Québécois en matière de culture, Maka Kotto, qualifie l'annonce fédérale de « grosse déception, [car à] la lumière des promesses à *La Presse*, c'est un festival de faussetés, d'attentes déçues et de promesses brisées. Il y avait 30 millions de promis pour les festivals et aujourd'hui on apprend qu'il n'y aura rien de plus avant l'hiver 2008 »<sup>1872</sup>.

Bien que les responsables des événements majeurs de la région se réjouissent d'une telle nouvelle, tous demeurent prudents avant d'obtenir les modalités exactes permettant de se qualifier pour accéder à ces subventions. La déception concerne aussi la division du 30 M \$ en trois programmes distincts et non seulement réservés exclusivement aux festivals. Selon Stéphane Boileau, puisqu'il s'agit de 7,4 M pour tout le Canada, il souhaite connaître le montant exact pour le Québec et « pour des régions comme la Mauricie qui n'ont pas de lobby des grands centres »<sup>1873</sup>. L'IAV demande 225 000 \$ au ministère du Patrimoine canadien, mais par prudence, il n'inclut pas cette somme dans son budget<sup>1874</sup>. Le Festival western de Saint-Tite est également très heureux du retour du programme. Par contre, sa directrice générale, Danielle Saint-Amand, s'attriste de voir qu'il ne s'applique pas à son festival pour l'année en cours : « On attend impatiemment les critères de la ministre ». Au départ, la ministre Oda affirme que le programme est réservé aux festivals des grandes villes, telles que Montréal ou Québec, ou pour supporter les petits événements en région : « On espère qu'elle va tenir compte qu'il y a aussi de grands événements en région, comme le nôtre »<sup>1875</sup>.

---

<sup>1870</sup> *Ibid.*

<sup>1871</sup> *Ibid.*

<sup>1872</sup> *Ibid.*

<sup>1873</sup> Éric LANGEVIN. « Soulagement et réserves en région », 13 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 26.

<sup>1874</sup> Le DG avait d'ailleurs vu juste puisque le programme, absent depuis trois ans, ne s'applique pas avant l'hiver 2008.

<sup>1875</sup> *Ibid.*

### *Les partenariats économiques*

Au cours de ses 15 éditions, pour pallier l'absence de subventions gouvernementales provinciales et fédérales, l'IAV développe des partenariats à l'extérieur des réseaux politiques et étatiques. Dès 1993, le président du CA, Denis Lessard, procède à huit rencontres et recueille 200 000 \$, sur la base d'ententes verbales, car l'IAV en est à sa première édition. Pour les années subséquentes, « il anticipe une participation financière importante de Québec ainsi que du secteur corporatif »<sup>1876</sup>. Les commerçants du centre-ville comptent parmi les premiers partenaires financiers à être sollicités.

### *Les commerçants du centre-ville trifluvien*

En juin 1993, en plein festival, les commerçants se disent déçus du peu d'affluence qui règne dans la journée et le manque d'animation dans les rues. Ils ressentent les effets de la récession. Selon Claude Baribeau, copropriétaire de Gauthier Sports de la rue des Forges, « c'est vraiment pire que les autres années. Les gens n'ont pas d'argent. Et le peu qu'ils ont, ils le dépensent dans les restaurants et les tavernes »<sup>1877</sup>. Selon madame Martine Neault, gérante de la boutique Cité, les ventes diminuent de moitié. Les commerçants espèrent pourtant réaliser un important chiffre d'affaires durant le festival. Or, l'affluence n'est présente qu'à partir de 21h., soit l'heure à laquelle les commerces ferment, selon France Duhaime, propriétaire de la boutique Club Mode. Même constat, selon Ronald Boumansour, de la boutique Profil, qui propose d'ouvrir plus tard le matin pour fermer à 23h : « Ce n'est pas comme d'habitude par rapport aux autres festivals »<sup>1878</sup>. Le nouveau président de la SIDAC, Phil Goyette, souhaite de l'animation dans le centre-ville dès le printemps et espère le recouvrement partiel de la rue des Arts pour accueillir des kiosques d'artisanat, d'alimentation et autres, devant les anciennes Terrasses du Platon. Selon eux, l'animation du centre-ville est une priorité : « Nous voulons une clientèle qui vienne de partout pas seulement de Trois-Rivières »<sup>1879</sup>.

En juillet 1993, au terme de cette première édition, seuls les restaurants semblent satisfaits de leurs recettes, même si les terrasses sont vides. Il n'y a que le gouvernement qui pense que la récession est terminée, selon un commerçant anonyme. Autrement, la plupart des acteurs

---

<sup>1876</sup> Roland PAILLÉ. « Festival international de l'art vocal – Plus que du chant ! », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>1877</sup> Nancy MASSICOTTE. « Le Festival de l'art vocal ne réussit pas à faire augmenter leurs ventes – Les commerçants du centre-ville sont très déçus », 29 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>1878</sup> *Ibid.*

<sup>1879</sup> Isabelle LÉGARÉ. « Le président de la SIDAC veut de l'animation », 24 mars 1993, *Le Nouvelliste*, p.11. Article trouvé en dehors du Fonds d'archives de l'IAV.

s'entendent pour affirmer que « le festival est un plus pour les visiteurs »<sup>1880</sup>. Selon le président Denis Lessard :

Nous ne voulions pas faire du Festival de l'art vocal un festival de bières. L'an prochain, la demande à l'entreprise privée sera primordiale. Et nous irons chercher un commanditaire majeur qui pourrait bien être Du Maurier d'Imperial Tobacco. Nous voulons aussi que les comités de la Fête nationale et de la Fête du Canada s'impliquent davantage dans le scénario de ces journées.<sup>1881</sup>

En 1994, le temps est doux, propice aux déplacements. Quelques commerçants, comme Denis Landry, propriétaire de la boutique Bizart, ferment leurs portes plus tard. Selon lui, sa décision de rester ouvert jusqu'à minuit quarante-cinq lui apporte au moins un millier de personnes supplémentaires dans son commerce, ce qui lui permet de faire, en un jour, le chiffre d'affaires d'une semaine en hiver<sup>1882</sup>. Au centre-ville, les commerces (galeries, boutiques, tabagies) font des affaires d'or, sans oublier les rencontres diverses avec les vendeurs de t-shirt et autres babioles<sup>1883</sup>. Les festivaliers ont de nombreuses dépenses complémentaires à l'entrée de l'événement : frais de transport, nourriture et petites gâteries d'usage dont la vente fait la joie des commerçants locaux.

En 1995, la relation développée entre l'IAV et la Société d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC), qui représente les commerçants du centre-ville, semble remise en question. Invoquant un budget diminué et des relations difficiles avec la Ville de Trois-Rivières, la SIDAC retire sa commandite de 9 000 \$, un montant réservé pour la scène de la rue Badeaux<sup>1884</sup>. Le nœud du problème repose sur la demande faite par la SIDAC à la municipalité, à l'effet de baisser le coût du stationnement municipal (garage étagé). Or, le président de l'organisme, Phil Goyette, rappelle que le budget de l'organisme est diminué de 50 000 \$, soit de 325 000 \$ à 275 000 \$. En vue de compenser la baisse, il s'engage à acheter 500 macarons du festival en plus d'une publicité dans le programme des activités, d'une valeur de 1 200 \$. Selon lui, peu d'entreprises trifluviennes ou locales peuvent se vanter d'en faire autant<sup>1885</sup>.

---

<sup>1880</sup> *Ibid.*

<sup>1881</sup> Nancy MASSICOTTE. « On s'attend à essayer un léger déficit », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>1882</sup> Guy VEILLETTE. « Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Les rues du centre-ville volent la vedette », 2 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1883</sup> Nancy MASSICOTTE. « Artistes connus ou pas, les spectacles valent le détour », 4 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>1884</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal – La SIDAC se retire mais le centre Les Rivières prend le relais », 18 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1885</sup> *Ibid.*

Pour remédier au retrait de la commandite de la SIDAC, le festival se tourne vers centre commercial Les Rivières qui désire commanditer un événement sur le terrain de leurs concurrents et agir en « bon citoyen corporatif »<sup>1886</sup>. Selon François Desjeans, directeur du marketing au centre commercial, il s'agit d'une belle manière de s'impliquer dans la communauté. Ce dernier entrevoit une association à long terme, considérant que l'achalandage, la circulation du programme, la couverture médiatique du festival et la mise en place d'une bannière installée dans le centre-ville.

Selon le conseiller municipal Alain Gamelin, les échanges avec les commerçants du centre-ville pour obtenir leur collaboration sont difficiles : ils répondent souvent par la négative aux demandes de sollicitation financière, de vente de macarons ou de décor des vitrines. L'accueil est plutôt froid, même si l'IAV « se passe dans leurs murs »<sup>1887</sup> et que l'on dénombre 104 000 spectateurs au centre-ville, dans le bilan de l'édition 1995. Ni la SIDAC, ni les commerçants, « ne veulent s'associer au festival. Ça carrément pas d'allure »<sup>1888</sup>. Alain Gamelin espère que la SIDAC centre-ville ne va pas faire « la même gaffe l'an prochain »<sup>1889</sup>.

En 1997, dès la cinquième édition, les résultats de l'IAV ne laissent pas une grande marge de manœuvre aux organisateurs<sup>1890</sup>. Selon Alain Gamelin : « sans le public, le festival n'a plus sa raison d'être »<sup>1891</sup>. Malgré douze mois d'efforts pour offrir un produit de qualité, si les Trifluviens n'achètent pas assez d'écussons, il va falloir tirer la « plug »<sup>1892</sup>. Il avance même un ultimatum concernant le festival : « L'an prochain, c'est une année de vérité »<sup>1893</sup>. Le conseiller municipal accuse aussi les commerçants du centre-ville trifluvien de profiter des retombées du festival, mais de ne pas investir ou contribuer à leur juste mesure à son financement.

Les organisateurs déploient de nombreux efforts pour établir un partenariat avec les commerçants du centre-ville, en vue de pallier le manque de soutien de la population et des partenaires financiers. Un déficit pousse l'IAV à « réorienter sa quête de soutien financier »<sup>1894</sup> en

---

<sup>1886</sup> *Ibid.*

<sup>1887</sup> *Ibid.*

<sup>1888</sup> *Ibid.*

<sup>1889</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Festival international de l'art vocal – La participation a augmenté de 15 % », 9 juillet 1995, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1890</sup> Roland PAILLÉ. « Menacé de disparaître – « L'an prochain, c'est une année de vérité », clame Alain Gamelin » (couverture), 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>1891</sup> *Ibid.*

<sup>1892</sup> *Ibid.*

<sup>1893</sup> *Ibid.*

<sup>1894</sup> *Ibid.*

demandant aux commerces qui profitent de l'achalandage de faire leur part. Pour Alain Gamelin, afin d'augmenter les chances de survies de l'IAV, il faut développer davantage ce « sentiment de solidarité »<sup>1895</sup>.

Pour les organisateurs, les résultats financiers sont décevants, car ils mettent beaucoup d'efforts et de temps, afin que l' « évènement [soit] reconnu nationalement »<sup>1896</sup>. À Sorel, on vent pourtant 30 000 écussons pour le festival de la gibelotte dans les commerces locaux. Alain Gamelin est définitif à ce propos : « sans la participation des commerçants et du public, c'est fini le festival »<sup>1897</sup>. C'est pourquoi, l'IAV sollicite les tenanciers de bars et de restaurants du centre-ville, en plus des commerçants<sup>1898</sup>.

En 1998, les propriétaires de bars et de restaurants du centre-ville versent 5 000 \$ à l'IAV de même 5 000\$ par la SIDAC. Les échanges reprennent avec les commerçants, sur cette « base de négociation »<sup>1899</sup>. Selon Alain Gamelin, il est « essentiel que nous ayons les moyens de nos ambitions »<sup>1900</sup>. Pour Stéphane Hill, propriétaire de la boutique Don Quichotte, située à cent pieds de la Place de l'hôtel de ville, lieu de la grande scène : « Je peux évaluer une édition du festival par rapport à une autre »<sup>1901</sup>. Il attend impatiemment Daniel Boucher et le grand soir de clôture, le 4 juillet, fête de Trois-Rivières, pour se prononcer à savoir « si le festival sera un grand ou un moyen cru »<sup>1902</sup>. Quant aux restaurants, ils sont les premiers gagnants de l'achalandage de milliers de festivaliers au centre-ville. Au restaurant Le Comic, on affirme que l'augmentation de la clientèle dépend beaucoup des spectacles présentés. Par exemple, Jean Leloup attire davantage que des concerts de musique hip-hop<sup>1903</sup>. Claude Beaupré, propriétaire du Comic, remarque beaucoup de nouveaux visages pendant la durée du festival<sup>1904</sup>. Si les clients réguliers s'abstiennent de venir à leur restaurant préféré, c'est en raison du manque de stationnement. Il augmente ses effectifs, surtout le soir, pour répondre à la demande. Il ferme aussi ses cuisines plus tard qu'à l'habitude,

---

<sup>1895</sup> *Ibid.*

<sup>1896</sup> Roland PAILLÉ (éditorial). « L'art vocal manque de voix », 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>1897</sup> *Ibid.*

<sup>1898</sup> Réjean MARTIN. « « Si les gens n'en veulent pas du Festival, on ne va pas leur rentrer dans la gorge! » - Alain Gamelin », 6 juillet 1997, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>1899</sup> François HOUDE. « Un bilan positif et enthousiaste – Surplus budgétaire de 50 000\$ pour l'International de l'art vocal », 7 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1900</sup> *Ibid.*

<sup>1901</sup> *Ibid.*

<sup>1902</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International à maturité », 3 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>1903</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Retombées importantes pour le centre-ville », 4 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>1904</sup> *Ibid.*

car les gens affluent vers minuit, à la sortie des concerts. Au restaurant Souvlaki, on affirme que les clients vont d'abord sur les terrasses, très populaires, ou à l'intérieur en dernier recours. Même situation au bar le D'Artagnan, qui remarque une hausse de sa clientèle sur les terrasses. Les ventes d'alcool dans cet établissement augmentent, mais pas considérablement.

La SIDAC centre-ville profite du festival pour organiser une vente-trottoir, car on constate une augmentation de la fréquentation des commerces, notamment Le Shopping, Inti-Raymi, mais de manière non significative. « Les gens viennent au festival pour se divertir et écouter les concerts. Ils viennent visiter les différentes boutiques mais n'achètent pas. Ils ne sont pas là pour ça [magasiner] »<sup>1905</sup>. Quant au propriétaire de la Boîte à coupe, Patrick Dupuis qui ouvre ses portes la nuit lors du dernier vendredi de l'IAV, et ce, pendant au moins sept années consécutives, il ne prend pas de rendez-vous à cette date, car 11 coiffeurs(ses) attendent environ 60 clients<sup>1906</sup>. Il apprécie cette collaboration avec l'IAV. La fréquentation s'améliore d'année en année, puisqu'il doit désormais refuser des clients.

En 2005, la Boite à coupe est ouverte de 21h à 4h du matin dans la nuit du vendredi 8 juillet pour faire non seulement des mises en plis, mais aussi coupes et teintures. Le magasin est muni d'un « système de son enviable »<sup>1907</sup>, soit près de 5 000 watts qui enchantent les oreilles des passants sous les scintillements d'une boule disco. Le premier objectif reste marketing, mais il s'agit d'une performance : « ça va se passer *live* et c'est un *show* »<sup>1908</sup>. Au cœur des festivités, un gardien est également prévu à l'entrée de son commerce « pour filtrer les curieux et les fêtards »<sup>1909</sup>. Enfin, ils offrent un peu d'alcool à leurs clients, sans en consommer par professionnalisme : « c'est le *feeling* d'être présent dans cette ambiance-là ! »<sup>1910</sup>.

---

<sup>1905</sup> *Ibid.*

<sup>1906</sup> Pascale GILBERT. « Se faire couper les cheveux... à 3h du matin! », 2 juillet 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 6.

<sup>1907</sup> *Ibid.*

<sup>1908</sup> *Ibid.*

<sup>1909</sup> *Ibid.*

<sup>1910</sup> *Ibid.*

### Des partenariats pour contrer la concurrence féroce entre les festivals

Dès 1993, pour tenter de résorber les éventuelles pertes, le président du CA de l'IAV se dit prêt à solliciter des partenaires financiers autres que la municipalité<sup>1911</sup>. Selon Réjean Martin, on souhaite que les commanditaires appuient le développement de l'IAV face à ses concurrents :

Les festivals se bousculent, on le sait. Mais gageons que celui de Trois-Rivières saura aller se chercher la part du lion chez les commanditaires de prestige et les autres. C'est du moins l'objectif avoué, tout ça à cause de son thème, du centre-ville magnifique, etc... Et d'une foule de gens qui désirent mettre la capitale régionale sur le circuit des leaders de la province et du pays ! Et vive la mégalomanie !<sup>1912</sup>

À l'été 1995, des démarches sont entamées avec une demande de commandites acheminée à Vancouver. Si certaines entités hors-Québec démontrent leur intérêt pour l'IAV, cette situation démontre que l'évènement a acquis « une certaine notoriété »<sup>1913</sup>. En 1999, le Conseil des arts du Maurier appuie financièrement l'IAV pour un montant de 6000 \$. La représentante du CA du Maurier, Marie Lambert, s'inquiète toutefois de l'entrée en vigueur imminente de la loi anti-tabac : « Ce que j'espère, c'est de pouvoir continuer encore bien des années à aider les artistes : c'est ça qui est mon mandat »<sup>1914</sup>.

En 2001, se proclamant « événement d'envergure », l'IAV remercie ses partenaires majeurs, essentiels pour leur « apport considérable »<sup>1915</sup> : Hydro-Québec, les Brasseries Molson, la Banque Nationale, Loto-Québec, Kruger-Wayagamack, les Arts du Maurier, Subway et la Société des alcools du Québec. Selon Richard Moisan, directeur d'*Évènements et commandites – Molson Québec*, « Molson Dry est fière de s'associer à la présentation de spectacles qui créent tant d'ambiance et d'animation au cœur même de la ville. Le succès de l'International de l'art vocal de

<sup>1911</sup> Réjean MARTIN. « Mot à mot : Un festival à part », 12 juillet 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1912</sup> *Ibid.*

<sup>1913</sup> Éric LANGEVIN. « Bilan provisoire d'Alain Gamelin – Pas de déficit pour le Festival de l'art vocal », 7 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1914</sup> Roland PAILLÉ. « Le Conseil des arts du Maurier distribue 1,9 million \$ », 29 avril 1999, *Le Nouvelliste*, p. 18. Cet organisme subventionnaire existe depuis 1971. Il a accordé à cette époque treize subventions totalisant 200 000\$. Incluant l'année 1999, on parle dans les médias de 400 organismes soutenus au fil des ans pour un total de 52 millions. Cette année-là, les organismes bénéficient d'un total de 1,9 M \$, une somme record distribuée à 234 organismes œuvrant dans le domaine artistique au Canada dont quatre proviennent de la région Mauricie-Bois-Francs : l'OSTR (8 000 \$ pour une soirée de concert), le Festival international de la poésie (5 000 \$), le Festival de musique actuelle de Victoriaville et l'IAV. L'HEBDO JOURNAL. « Mise en vente de la série Lyrique », 9 mai 1999, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1915</sup> QUÉBEC PLUS (publi-reportage). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières », 5 juin 2001, *Québec Plus*.

Trois-Rivières des années précédentes démontre à quel point la population régionale et les touristes raffolent de ces festivités extérieures »<sup>1916</sup>.

La direction de l'IAV affirme que les commanditaires sont prêts à investir encore davantage pour la réussite de la prochaine édition<sup>1917</sup>. En plus de la Ville, l'organisme doit son succès à des ententes de commandites avec quelques partenaires majeurs, dont Hydro-Québec et Les Brasseries Molson. Ces ententes lui permettent d'offrir une vaste programmation à prix populaire. Au fil des ans, ces partenariats avec l'IAV, qui est voué à un avenir des plus prometteurs, lui fait gagner en notoriété, tant auprès des artistes que du milieu touristique. Il génère « d'importantes retombées économiques pour les commerçants et les restaurateurs du centre-ville et du grand Trois-Rivières »<sup>1918</sup>.

En 2002, les « principaux commanditaires et partenaires » de l'IAV sont Hydro-Québec, Molson, SAQ, Industrielle Alliance, Kruger-Wayagamack, Loto-Québec, Banque nationale, Ville de Trois-Rivières, Subway, Gouvernement du Canada, Gouvernement du Québec, Les Arts du Maurier. Plusieurs médias sont également dénombrés : Le Nouvelliste, La Presse, Le Soleil, Radio-Canada (CKTM), TQS-Mauricie, Radio-Média (CHLN), ROCK Détente (CHEY). La direction de l'IAV recherche des commanditaires pour les différentes scènes (lyrique, auteurs-compositeurs) ou des collaborateurs. On mentionne la possibilité d'être un présentateur de spectacle-concept (possibilité de captation télé) et d'être associé à la programmation pour enfants (10 spectacles sur 5 jours). D'autres commanditaires potentiels mentionnés sont les artistes en magasin, les concours et les tirages à développer<sup>1919</sup>. Enfin, selon le DG : « Dans le contexte du désengagement des gouvernements, il faut que le privé supporte davantage les événements pour qu'ils survivent. Dans cette même voie, il faut s'attendre à une majoration du prix de l'ÉcusSon dès l'an prochain »<sup>1920</sup>. En 2003, d'autres partenaires principaux se joignent à l'IAV, au travers de

---

<sup>1916</sup> *Ibid.*

<sup>1917</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Art vocal : Le festival a maintenant atteint sa maturité » (page couverture), « Un rayonnement exceptionnel – L'International de l'art vocal fait le bilan de la neuvième édition », 10 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.

<sup>1918</sup> LE TRIFLUVIEN. « 10<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières », mars 2002, *Le Trifluvien*.

<sup>1919</sup> Communiqué de presse de l'International de l'art vocal (2002) trouvé dans le Fonds d'archives de l'IAV.

<sup>1920</sup> Réjean MARTIN. « UN FESTIVAL EN MUTATION », 12 juillet 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

la publicité : Hydro-Québec, Benjamin Moore – les experts de la peinture, Peinture Louis Gince (Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Cap-de-la-Madeleine)<sup>1921</sup>.

En 2004, l'IAV profite d'une rue des Forges fraîchement rénovée, un attrait non négligeable. Pour l'édition 2005, selon Denis Simard, les organisateurs veulent s'assurer de pouvoir paviser la rue des Forges et récolter une « taxe volontaire »<sup>1922</sup> de la part des propriétaires de terrasses; une taxe qui rapporte la somme de 12 000 \$ l'année précédente. L'IAV invite également les entreprises à acheter des billets pour leurs employés<sup>1923</sup>. L'Offensive est mise sur les touristes de l'extérieur de la région pour qu'ils séjournent trois soirs consécutifs, notamment lors des concerts de Kassa, le Chœur de l'Armée rouge et Daniel Boucher, en déboursant la somme de 50 \$. L'IAV se tourne vers les hôteliers pour soutenir cette promotion. La mise à contribution tant du milieu des affaires que des citoyens se généralise :

Les commanditaires, les gens d'affaires, les industriels peuvent supporter à leurs niveaux les divers conseils d'administration composés de bénévoles, mais l'achat de billets de spectacles, d'articles promotionnels, de rafraîchissements sur les sites constituent des SOURCES DE FINANCEMENT NÉCESSAIRES au maintien de ce patrimoine récréo-touristique et culturel.<sup>1924</sup>

Selon le journaliste Éric Maltais, l'IAV mise sur le développement de nouveaux partenariats, car le potentiel de commanditaires devient de plus en plus restreint : « Entre la Fête nationale, payée par Québec, et la Fête du Canada, payée par Ottawa, il ne suffit qu'à bâtir un pont pour l'Art vocal et se donner une marge financière pour le reste... »<sup>1925</sup>. Pour leur part, les bars contribuent au financement de la publicité du festival, par « une entente qui semble séduire les tenanciers puisqu'elle leur permet de tenir des spectacles et de s'offrir beaucoup de visibilité à peu de frais »<sup>1926</sup>. Selon Annie Villemure, membre du CA de la Société de développement commercial du centre-ville de Trois-Rivières : « [l]e festival aura des retombées intéressantes pour les

<sup>1921</sup> LE NOUVELLISTE (publicité). « L'IAVTR se poursuit... », 16 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 17.

<sup>1922</sup> Réjean MARTIN. « ANIMÉS PAR L'AMBITION » (page-couverture), « Dans le peloton des 20 grands événements du Québec? – Les dirigeants de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières pleins d'ambition », 6 mars 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 5.

<sup>1923</sup> Réjean MARTIN. « ART VOCAL : La métamorphose se poursuit » (page-couverture), « L'International dévoile sa programmation principale : Ariane Moffat, Daniel Bélanger, Kevin Parent, Grégory Charles et Wilfred s'ajoutent à Daniel Boucher et au Chœur de l'Armée rouge déjà annoncés », 24 avril 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 22.

<sup>1924</sup> Éric MALTAIS. « Chanceux de vivre à Trois-Rivières en été... », 25 juin 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>1925</sup> Éric MALTAIS. « L'International de l'art vocal : un concept à développer », 9 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1926</sup> Julien BOUDREAULT. « Les tenanciers de bar profitent du festival », 8-9 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 5.

tenanciers. Ça crée une nouvelle affluence, avec des gens qui ne viennent pas dans les bars normalement mais qui vont sortir pour aller voir des artistes. Et puis ça permet de créer un engouement pour le festival même lorsqu'il pleut »<sup>1927</sup>.

Au P'tit Pub et au Nord-Ouest, on ignore si le festival permet réellement d'attirer de nouveaux clients, mais on s'entend sur l'impact très positif de l'événement. Le gérant du Nord-Ouest, Éric Labrecque, se dit fatigué après une semaine pendant laquelle il produit quatre spectacles, dont Greg MacPherson de Toronto. Ce dernier remplit sa salle à plusieurs reprises.

Pour la direction de l'IAV, le volet des spectacles de bars est amené à prendre encore plus d'ampleur dans les années subséquentes. Quatre autres établissements sont intéressés à produire de tels spectacles. Par contre, il est plus difficile d'évaluer les impacts ou les retombées chez les restaurants et les commerces de détails. Selon Annie Villemure, ex-présidente de la SDC, « Je ne crois pas que le festival ait beaucoup d'impact sur nos restaurateurs. Ni sur les commerces de détails : ils préfèrent rester fermés en soirée même s'ils peuvent ouvrir jusqu'à minuit. C'est probablement parce que ça ne vaut pas la peine »<sup>1928</sup>. Elle suggère de réaliser une étude sur les retombées du festival, car elle n'en voit pas.

Selon la citoyenne Ginette Gagnon, le contexte économique entourant l'IAV de Trois-Rivières est d'envergure régional : « Cessons de rêver en couleur : notre festival, qui est très apprécié du public régional, est justement d'envergure régionale et non provinciale ou internationale ce qui ne le qualifie pas pour de très généreuses subventions des paliers supérieurs de gouvernement »<sup>1929</sup>. Dans les circonstances, selon elle, il ne faut pas tenter de concurrencer le FIJM. Il faut plutôt organiser un événement à la hauteur de nos moyens financiers, avec le concours de commanditaires privés.

### 5.3.3 Un équilibre budgétaire difficile à atteindre

#### *Les limites du financement public*

Les contributions financières de la Ville de Trois-Rivières permettent à l'IAV de garder la tête hors de l'eau face aux différents déficits chroniques. Cette dépendance aux fonds publics municipaux peut se chiffrer lorsqu'on synthétise la somme des contributions financières d'origine

---

<sup>1927</sup> *Ibid.*

<sup>1928</sup> *Ibid.*

<sup>1929</sup> Ginette GAGNON (section opinion). « Pas droit à l'échec », 23 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 8.

publique (trois paliers de gouvernement) reçues au cours de la période. Le Tableau 7 présente la synthèse des contributions financières obtenues des trois paliers de gouvernement.

Tableau 7

Synthèse des contributions financières obtenues des trois paliers de gouvernement.

| Année \ Palier politique | Municipal    | Provincial  | Fédéral   |
|--------------------------|--------------|---|---|
| 1993                     | N.D.         | -   | 5 000 \$ (par le député libéral Paul Philibert)<br>+ 48 115 \$ (emploi) +<br>15 000 \$ (ministère)<br>+ 10 000 \$ (1 <sup>er</sup> juillet) |
| 1994                     | N.D.         | 1 200 \$ (MCCQ)   | 5 610 \$ (programme Défi pour les jeunes)   |
| 1995                     | 25 000 \$    | -   | -   |
| 1996                     | 125 000 \$   | -   | -   |
| 1997                     | N.D.         | -   | -   |
| 1998                     | 112 500 \$   | -   | 100 000 \$ (1 <sup>er</sup> juillet)  |
| 1999                     | 100 000 \$   | -   | -   |
| 2000                     | 100 000 \$   | -   | -   |
| 2001                     | 100 000 \$   | -   | 40 000 \$ (1 <sup>er</sup> juillet)   |
| 2002                     | 150 000 \$   | 50 000 \$ (SÉMIQ)                                       | -   |
| 2003                     | N.D.         | -   | -   |
| 2004                     | 145 000 \$   | 25 000 \$ (Tourisme Québec)                             | -   |
| 2005                     | 145 000 \$   | 20 000 \$ (Loto-Québec)                                 | 60 000 \$ (1 <sup>er</sup> juillet)   |
| 2006                     | 145 000 \$   | 54 763 \$ (dont 29 763 \$<br>provenant d'Emploi Québec) | -   |
| 2007                     | 200 000 \$   | 60 000 \$   | -   |
| Total                    | 1 347 000 \$ | 210 963 \$  | 293 725 \$  |

Outre ces sommes annuelles, la municipalité offre des services en prêts d'équipements, paie le déménagement de la scène principale (valeur de 20 000 \$), éponge en 2004 une vieille dette datant de 2001 (valeur de 54 298 \$), offre une subvention supplémentaire de 10 000 \$ pour compenser une perte de revenus de locations, éponge en 2007 le déficit de l'année précédente à la hauteur de 175 000 \$, se porte garant d'un prêt octroyé à l'IAV par les banques, investi plusieurs milliers de dollar dans l'aménagement du Parc portuaire, etc. Les chiffres démontrent que c'est la générosité de la Ville de Trois-Rivières, comparativement au financement rachitique des deux autres paliers politiques, qui permet véritablement à l'IAV de s'ancrer et de se développer de façon adéquate pour viser une permanence dans le paysage culturel des festivals de musique au Québec.

#### *De l'équilibre budgétaire aux déficits accumulés*

Les données sont trop fragmentaires pour analyser entièrement la gestion financière de l'organisation en fonction de sa vision qui ne correspond pas toujours à celle des citoyens. En effet, certains citoyens s'insurgent de voir autant d'argent public provenant des coffres de la municipalité servir à renflouer les nombreux déficits consécutifs de l'IAV. S'il est pertinent de synthétiser le manque d'adéquation entre la vision et l'identité culturelle trifluvienne, c'est plutôt la question des surplus qui vient motiver les acteurs à poursuivre leurs activités malgré les embûches successives.

#### *Pour un festival rentable : la question des surplus*

Au fil des années, notamment grâce aux bouées de sauvetage de la municipalité, l'IAV se rapproche de justesse de la rentabilité, oscillant entre les déficits récurrents et de légers surplus. Ainsi, en 1994, le président de l'IAV, Denis Lessard, est optimiste et enthousiaste à l'effet de générer un surplus budgétaire évalué à 100 000 \$. La programmation abrégée est appelée à prendre de l'ampleur. L'organisation espère reverser certains bénéfices à des OBNL, tel qu'à l'organisme Prévention-suicide<sup>1930</sup>. En 1998, le bilan financier annuel de l'IAV génère un surplus budgétaire de 50 000 \$.

En janvier 1999, ce surplus se chiffre finalement à 70 000 \$. Un déficit accumulé fait déjà toutefois l'objet d'une contribution financière spéciale assumée par la Ville de Trois-Rivières. C'est pourquoi, le surplus de l'année en cours est plutôt reversé à la municipalité. Selon la direction du festival, le principal facteur de réussite sur le plan financier est l'augmentation du coût des

---

<sup>1930</sup> Marc ROCHETTE. « Surplus de 100 000 \$ envisagé », 9 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p.3. Il a quitté ses fonctions à l'automne précédant en raison de ses activités professionnelles, toujours directeur de l'école secondaire Sainte-Ursule.

billets journaliers à 5 \$. Alors qu'on prévoit en vendre 1 500, 5 000 trouvent preneurs. Cette hausse engendre une vente supplémentaire de 15 000 \$ de bière<sup>1931</sup>. Les assistances plus importantes que prévues permettent de dégager un surplus supérieur à ce qui est prévu : « La centralisation des activités sur un nombre limité de sites liée à une gestion plus serrée des dépenses a permis ce surplus »<sup>1932</sup>. En 1999, un « léger surplus » est possible au budget total de 560 000 \$<sup>1933</sup>. En 2001, Roland Paillé rappelle qu'il y a déjà un surplus de 45 000 \$ grâce à l'édition de 2000<sup>1934</sup>. Par la suite, une série de déficits touche l'organisation et provoque plusieurs changements internes.

En juillet 2007, le caricaturiste Jean Isabelle souligne de manière humoristique que le DG de l'IAV risque d'éponger de nouveau un déficit et qu'il est prêt à tout pour y parer :



Caricature 4. Stéphane Boileau, le DG de l'IAV, s'épuise à éponger un déficit.

<sup>1931</sup> François HOUDE. « Un bilan positif et enthousiaste – Surplus budgétaire de 50 000 \$ pour l'International de l'art vocal », 7 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1932</sup> François HOUDE. « Surplus de 70 000\$ – L'International de l'art vocal en remet une bonne partie à la Ville de Trois-Rivières », 9 janvier 1999, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>1933</sup> Isabelle LÉGARÉ. « Une 7<sup>e</sup> édition concluante pour ses organisateurs – L'International de l'art vocal continuera de mettre l'accent sur la diversité », 8 juillet 1999, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>1934</sup> Roland PAILLÉ. « Investir pour rayonner », 5 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

Ce n'est qu'en 2008 que l'IAV renoue avec l'équilibre budgétaire, absent « depuis un bon bout de temps »<sup>1935</sup>. Même si les résultats sont fragmentaires, cette édition semble couvrir ses frais et engendrer un surplus. On prévoit consacrer cette somme à la réduction du déficit accumulé que le DG évalue à environ 300 000 \$<sup>1936</sup> : « Je crois que nous avons trouvé une recette gagnante qui plaît à toutes les générations. Bien qu'il soit trop tôt pour dévoiler le bilan financier final, je peux tout de même affirmer, à la lumière des chiffres que nous avons en ce moment, qu'il n'y aura pas de déficit et même, peut-être un surplus »<sup>1937</sup>. Selon l'éditorialiste Jean-Marc Beaudoin : « De mémoire, pour la première fois depuis que le festival existe, l'événement fera ses frais et pourrait même dégager un léger surplus »<sup>1938</sup>.

Deux années auparavant, en 2006, il faut attendre le mois de janvier suivant l'édition pour prendre connaissance du bilan financier du festival, dont un déficit « que tout le monde savait plus élevé »<sup>1939</sup>. En 2008, la direction ne tarde pas à produire son bilan, soit à peine une semaine après la fin du festival et peut « prédire immédiatement un léger surplus, le premier de son histoire »<sup>1940</sup>. Le festival est empressé d'annoncer la prévision de surplus budgétaire, après deux années de « tirailage et de mauvaises nouvelles »<sup>1941</sup>. Notamment, le fait de renouer avec l'équilibre budgétaire représente « un réel exploit » :

C'était tout un défi que de partir d'un déficit de plus de 200 000 \$ pour en arriver en une seule édition à équilibrer les comptes sans dénaturer l'événement ou sans l'affadir »<sup>1942</sup>. [...] C'est 100 000 \$ qui ont glissé comme ça des mains du FestiVoix. Oui, le surplus aurait pu être dans les six chiffres. C'aurait été plus qu'une douce revanche pour les organisateurs de l'événement, tellement critiqués l'an dernier. Disons que les choses sont réparties dans le bon sens.<sup>1943</sup>

---

<sup>1935</sup> Linda CORBO. « Le FestiVoix se paye un surplus de 50 000 \$ », 1<sup>er</sup> novembre 2008, *Le Nouvelliste*

<sup>1936</sup> François HOUDE. « « Le FestiVoix a trouvé sa voix » – Stéphane Boileau dresse un bilan très positif de l'édition 2008 », 8 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 32.

<sup>1937</sup> Martin SYLVESTRE. « Succès inespéré du FestiVoix » (page couverture), « Une recette gagnante », 12 juillet 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

<sup>1938</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Les charmeuses voix du FestiVoix », 12-13 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>1939</sup> *Ibid.*

<sup>1940</sup> *Ibid.*

<sup>1941</sup> *Ibid.*

<sup>1942</sup> *Ibid.*

<sup>1943</sup> *Ibid.*

#### 5.3.4 Discussion sur les résultats du sous-angle économique

Dans le cas de l'IAV, plusieurs facteurs économiques contribuent à son institutionnalisation. En effet, l'appui indéfectible de la municipalité, en tant que principal bailleur de fonds, permet au festival de contourner l'absence de subventions significatives de la part des gouvernements provincial et fédéral. De plus, la contribution financière des sociétés d'État québécoises (SAQ, Loto-Québec, Hydro-Québec), dès les premières années d'existence de l'IAV, mais aussi celle de commanditaires (entreprises privées) et des commerces locaux (SIDAC) permettent au festival de se maintenir une relative bonne santé financière avec un budget conséquent. Les partenariats avec des organismes locaux et, même, avec certains festivals sont aussi des facteurs qui y contribuent. De plus, le choix d'une basse tarification, en vue d'augmenter l'accessibilité à ses activités permet à l'IAV de se démarquer des autres festivals québécois par des prix d'entrées raisonnables et l'un des coûts du passeport le plus faible au Québec par rapport au nombre de concerts présentés. Grâce à un coût abordable d'accès aux spectacles payants, mais aussi par la gratuité de certaines activités publiques et des tarifs réduits pour les aînés, l'IAV fait le choix d'une démocratisation de la culture, ce qui contribue à son institutionnalisation. Enfin, les investissements majeurs sur le site principal de l'IAV, notamment au Parc portuaire, par la Ville de Trois-Rivières, ainsi que la signature d'un protocole d'entente jugé plus égalitaire entre la municipalité et ses différents festivals, contribue à l'institutionnalisation de ces événements.

À l'opposé, plusieurs autres facteurs économiques nuisent à son institutionnalisation en venant contrebalancer les effets positifs évoqués ci-haut. Tout d'abord, le financement public inadéquat, tant au provincial qu'au fédéral, voire sa quasi-absence, alimente non seulement la jalousie des organisateurs envers les autres festivals, notamment dans les grands centres urbains (Québec, Montréal), mais témoigne aussi d'une iniquité pour les festivals en régions sur le plan du financement public de ces événements culturels. Ce sous-financement, ainsi que le manque de revenus autonomes, provoquent un endettement chronique de l'organisation. Par conséquent, la trop grande dépendance de l'IAV aux fonds publics municipaux et la timide contribution des commanditaires locaux s'ajoutent aux facteurs qui nuisent à son institutionnalisation. Aussi, la faible croissance des coûts d'entrées ne permet pas de palier à cette carence en subventions publiques, ce qui provoque un manque de liquidités et une absence de régularité dans les entrées de fonds qui ne lui permettent pas ou difficilement d'obtenir l'équilibre budgétaire recherché. Cette situation conjuguée à l'important déficit accumulé à deux reprises, notamment en 2001 et en 2007,

brise la confiance des publics envers son festival. La rareté voire l'absence d'appui citoyen au financement public de l'IAV devient un important facteur qui ne lui permet pas d'obtenir la reconnaissance, comme un festival qui mérite d'être pleinement appuyé financièrement par les pouvoirs publics, ce qui nuit à son institutionnalisation. Le Tableau 8 présente les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV, selon le sous-angle économique :

Tableau 8  
Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV  
selon le sous-angle économique

| Sous-angle à l'étude               | Facteurs qui nuisent à l'institutionnalisation   | Facteurs qui contribuent à l'institutionnalisation  |
|------------------------------------|--|---|
| I) Relations entre l'IAV et l'État |  |   |
| Économique                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- financement public inadéquat;</li> <li>- manque de revenus autonomes;</li> <li>- endettement chronique;</li> <li>- trop grande dépendance aux fonds publics municipaux;</li> <li>- quasi-absence de subventions provinciales et fédérales;</li> <li>- faible croissance des coûts d'entrée (macarons, passeports, écussons, billets, etc.);</li> <li>- manque de liquidités;</li> <li>- absence d'équilibre budgétaire;</li> <li>- important déficit accumulé;</li> <li>- timide contribution des commanditaires locaux;</li> <li>- absence d'appui citoyen au financement public;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- appui indéfectible du principal bailleur de fonds;</li> <li>- contribution financière de sociétés d'État, de commanditaires et des commerces locaux;</li> <li>- partenariats avec des organismes locaux;</li> <li>- gratuité des activités publiques;</li> <li>- coûts abordables d'accès aux spectacles payants;</li> <li>- tarifs réduits aux aînés;</li> <li>- investissements majeurs sur le site principal de l'IAV (Parc portuaire);</li> <li>- signature d'un protocole d'entente;</li> </ul> |

Les résultats du sous-angle économique confirment les travaux de Taliano-Des-Garets (1992), selon lesquels la tutelle financière est totale pour l'IAV, car la Ville possède un droit de regard sur la comptabilité, en tant que première et principale pourvoyeuse de ressources. En établissant des critères spécifiques à ses prêts, à son endossement auprès d'institutions bancaires et à son obligation de résultats financiers positifs afin d'éviter les déficits récurrents (épongés par la Ville), la municipalité garde en partie les rênes de la situation économique du festival. En effet, un échec financier retombe directement sur la table des élus municipaux qui doivent décider de

l'avenir du festival en octroyant ou non du financement public pour la suite de ses activités. Selon Faure (2004), ce rapprochement permet de bénéficier de généreuses subventions et d'obtenir de nouvelles opportunités professionnelles, tant pour le secteur culturel et artistique trifluvien que les partenaires municipaux. En investissant dans l'aménagement de nouvelles scènes, telles que le Parc portuaire, la Ville de Trois-Rivières agit par souci de rentabilité économique de ses équipements, ce qui est mis en valeur par Brandl (2005) dans le processus d'institutionnalisation.

Par ailleurs, l'étude des facteurs qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV va dans le même sens que celle de Di Méo (2005) qui constate que les festivals constituent de solides ressources économiques, politiques et idéologiques pour les promoteurs et les commanditaires : élus, mécènes, responsables associatifs ou marchands, etc. Les partenaires financiers sont d'accord pour contribuer à l'événement, mais essentiellement dans l'optique des contributeurs qui veulent pérenniser leurs investissements pour s'ancrer dans le temps long. C'est en quelque sorte un cercle vicieux selon lequel les partenaires investissent à la seule condition que le festival possède des perspectives à long termes. Toutefois, un festival ne peut avoir d'avenir que s'il est adéquatement financé et qu'il possède les moyens économiques de ses ambitions et de sa mission.

Selon Tomàs (2007), l'institutionnalisation des festivals permet de structurer des incitatifs, comme l'IAV le fait avec les commerçants du centre-ville et de la SIDAC ou en signant un protocole d'entente avec la Ville, en 2005. Par contre, selon Négrier (2013), c'est surtout en raison du plan de la tarification (bas coût du passeport, gratuité pour enfants, rabais pour aînés, etc.), des partenariats et des retombées économiques directes et indirectes que se cristallise l'institutionnalisation. Les travaux de Lesage (2013) viennent appuyer cette idée puisée dans les résultats que l'IAV participe, notamment par l'entremise du chant vocal, en tant que « vecteur fort de redéfinition de l'image de la Ville et d'élaboration d'un positionnement touristique ». Au fil des années, les élites locales trouvent un intérêt économique au succès de leur événement et ils ont davantage tendance à le défendre, à l'appuyer et, en dernier lieu, à le subventionner.

Quant à la dynamique de l'industrie musicale québécoise, l'IAV y participe, selon Robineau (2014), qu'elle soit indépendante ou non, car ce festival génère de l'économie en rapportant des profits pour les entreprises locales, en plus de créer des emplois tant chez les artistes que sur le plan technique (Salgues, 2014). L'IAV permet aux artistes de travailler plus longtemps

et d'être mieux payés, sans tomber dans la surenchère comme le démontre les travaux de Mazenc (2015) sur le *street-art*.

Enfin, pour Le Gargasson (2020), l'institutionnalisation rime souvent avec urbanisation, comme c'est le cas pour l'IAV, mais elle vient souvent de pair avec un nouveau modèle économique, qui se développe surtout après les années 2005, notamment grâce aux efforts du RÉMI, par une intervention accrue du gouvernement québécois dans le rayonnement de ces événements touristiques. Par contre, la part octroyée aux événements des grandes villes comme Montréal et Québec, nuit aux efforts des festivals en région de se démarquer et d'obtenir leur juste part des subventions.

Nous nous penchons maintenant sur les résultats pour la deuxième question spécifique de cette recherche, soit : Quels sont les facteurs d'institutionnalisation selon l'angle de la relation festival/acteurs (et des sous-angles artistique, culturel et administratif).

#### **5.4 Une direction artistique qui s'adapte**

Les résultats portant sur le sous-angle artistique sont davantage tangibles que l'aspect juridique et permettent d'appréhender les éléments qui fondent la direction artistique de ce festival. Lorsque les dirigeants d'un festival cherchent à établir la crédibilité d'un nouvel événement, ils tentent de se démarquer par rapport à l'offre festivalière, tant dans la région que dans les autres régions québécoises. Ainsi, la direction artistique est très importante, voire cruciale, pour tailler sur mesure une identité et une signature propres au festival de musique, en vue qu'il soit reconnu. La présentation débute par l'analyse et l'interprétation des résultats portant sur la relation entre le festival et les acteurs sur le plan de sa mission, de sa vision. Nous enchaînons avec la relation entre le festival et les acteurs de la sonorisation. Enfin, nous terminons avec la relation avec les médias traditionnels, ses partenariats avec d'autres festivals et l'emplacement des scènes musicales.

##### **5.4.1 La mission de l'International de l'art vocal**

Au début des années 1990, la Ville de Trois-Rivières cherche « à transformer [sa] fête estivale en un événement culturel majeur capable de se démarquer dans la multitude des offres de festivals du Québec »<sup>1944</sup>. Selon Robert Aubin, « l'observation du tissu familial » permet d'arriver

---

<sup>1944</sup> Robert AUBIN. « Trois-Rivières, ville ouverte sur le monde », *CHANTER – La revue québécoise du chant choral*, vol. 30, no 3 (printemps 2004).

au même constat : il n'y a probablement aucune famille trifluvienne qui ne compte pas dans ses rangs au moins un membre qui ait chanté ou qui chante encore dans l'une des nombreuses chorales de Trois-Rivières. La ville compte alors de 10 à 20 formations vocales différentes, toujours actives à l'heure actuelle, et davantage qui ont marqué la ville ou qui ont laissé leur place. Trois-Rivières possède ses chanteurs ou chefs de chœur qui amène à la ville une reconnaissance nationale ou même, parfois, internationale : Pauline Julien (chanson populaire), Claude Thompson (Pueri Cantores), Claudine Côté (opéra), Steve Hill (blues), Steve Diamond (humour en chanson), Jacques Lacombe (chef d'orchestre), etc. « Voilà ce qui explique sans doute l'aisance musicale du public trifluvien qui assiste nombreux aux manifestations chorales »<sup>1945</sup>. Trois-Rivières, que l'on dit « ville d'histoire et de culture », ajoute une « corde à sa harpe »<sup>1946</sup> par la création du Festival international de l'art vocal (FIAV) de Trois-Rivières, dont le nom devient officiellement l'IAV, en 1997. Dès sa création, en 1992, il entend devenir un événement d'envergure au Québec, voir à l'international, plutôt que rester un événement local et régional.

En 1993, selon Ginette Gagnon, il s'agit d'une « édition de transition entre le festival qu'on connaissait et celui vers lequel la ville de Trois-Rivières se dirige en espérant en faire une manifestation touristique et culturelle d'envergure »<sup>1947</sup>. Ce festival doit-il « être populaire ou ne pas être populaire ? »<sup>1948</sup>. Telle est la question. Mais, il est plutôt difficile d'y répondre, d'après la journaliste Nancy Massicotte, car les facteurs d'institutionnalisation sont ombreux : « si le Festival des trois rivières s'inscrivait davantage dans la lignée populaire, le festival d'art vocal est beaucoup plus adapté aux goûts de tous et chacun »<sup>1949</sup>. L'objectif principal pour les organisateurs est de donner une « coloration internationale »<sup>1950</sup> à cette première édition.

En 1993, selon les commentaires des publics, il s'agit d'une réussite. Denis Lessard rappelle que le temps de l'organiser est assez court. En effet, le travail débute à la fin de février jusqu'à sa tenue en juin, soit durant quatre mois. Or, les trois premières éditions sont des « années d'expérimentation »<sup>1951</sup>, selon le président du CA : « Nous sommes donc bien conscients qu'il y a

---

<sup>1945</sup> *Ibid.*

<sup>1946</sup> *Ibid.*

<sup>1947</sup> Ginette GAGNON. « Un passeport-macaron pour le festival de Trois-Rivières », 2 avril 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>1948</sup> Nancy MASSICOTTE. « Un début lent mais prometteur », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1949</sup> *Ibid.*

<sup>1950</sup> Nancy MASSICOTTE. « Bilan de la première édition du Festival international de l'art vocal – Les objectifs fixés ont été atteints », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>1951</sup> *Ibid.*

des éléments à améliorer »<sup>1952</sup>. De plus, l'organisation entend « toujours faire du Festival de l'art vocal un événement d'importance nationale »<sup>1953</sup>. Pour y arriver, il faut développer la thématique de l'art vocal, en vue de permettre au festival de grandir au cours des prochaines éditions. À l'été 1993, la fierté est au rendez-vous, une position confirmée notamment par la présence des citoyens. Le mandat initial de l'IAV est de plaire à un large public, une formule à consolider<sup>1954</sup>. Bref, un groupe s'unit pour organiser l'événement et pour l'enregistrer en une compagnie privée sans but lucratif, dont le premier président est Jacques Lessard. Sa mission est de mettre de l'avant le concept de l'art vocal. Au départ, il est surtout question de « chant choral »<sup>1955</sup>. Puis, les voix lyriques et les voix du monde sont développées dans le but de faire découvrir de tels artistes. À partir de 1994, on adopte l'idée du mégaspectacle. Par exemple, la première mondiale de Rick Wakeman, en 2001, donne le ton à la reconnaissance de l'IAV et à sa relative institutionnalisation, car : « les retombées médiatiques, touristiques et économiques [...] furent largement supérieures à celles des autres années »<sup>1956</sup>. Au cours de ces deux premières années, le festival s'active à « promouvoir et expérimenter les différents créneaux reliés à l'art vocal, favoriser la poursuite de l'excellence dans ce domaine tout en développant des marchés cibles »<sup>1957</sup>. L'emphase est d'abord mise sur le chant choral, le chant classique, le chant populaire et les voix du monde.

Cinq ans plus tard, en 1997, le festival se démarque par des spectacles concepts pour lesquels il acquiert une « certaine maturité ». Ce créneau le distingue nettement des autres événements culturels du Québec. Au cours des quatre années subséquentes, soit de 1998 à 2002, le festival atteint des sommets en termes d'achalandage et confirme les souhaits anticipés par ses fondateurs de doter la région trifluvienne d'un événement culturel et touristique majeur. La huitième édition, en 2000, est fidèle aux mot d'ordre de l'organisation, selon le président, soit « évolution »<sup>1958</sup>. Il s'agit de passer d'un festival éparpillé à celui de plus en plus concentré dans

---

<sup>1952</sup> *Ibid.*

<sup>1953</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Le macaron disparaîtra », 19 octobre 1996, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*, p. 8.

<sup>1954</sup> François HOUDE. « Alain Gamelin quitte son poste de président – Son successeur sera nommé plus tard », 9 janvier 1999, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>1955</sup> Roger LEVASSEUR (collaboration spéciale). « Martin Leblanc – Au cœur de l'International de l'art vocal » (page couverture), « Tête d'affiche : Martin Leblanc – Selon son président, l'International de l'art vocal est devenu l'événement rassembleur par excellence en Mauricie », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 17.

<sup>1956</sup> *Ibid.*

<sup>1957</sup> Communiqué de presse anonyme de l'IAV, 2002.

<sup>1958</sup> Roland PAILLÉ. « Une programmation diversifiée – Kévin Parent, Éric Lapointe, Platinum Blonde et Marc Dupré seront de l'International de l'art vocal », 19 mai 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3.

l'espace, qui présente des exclusivités et des spectacles internationaux mettant en valeur la « diversité », en touchant à tous les aspects de l'art vocal, soit pour tous les goûts et tous les âges.

En 2002, dans les communiqués de presse de l'IAV, notamment celui diffusé dans le cadre de son dixième anniversaire, le festival fournit plusieurs informations fondamentales, voire essentielles, à la compréhension de l'événement chez les publics et les partenaires, en établissant la distinction entre sa vision, sa mission et ses particularités. La vision du festival est d'en faire un événement qui dépasse les frontières régionales : « L'IAV [est] considéré comme le rendez-vous estival et la destination touristique par excellence pour les amateurs régionaux, nationaux et internationaux de l'art vocal »<sup>1959</sup>. Sa mission est de « faire connaître et apprécier toutes les disciplines de l'art vocal »; « offrir des spectacles uniques »; « divertir et offrir des spectacles à un prix abordable »; et « stimuler le tourisme et participer ainsi au développement économique régional »<sup>1960</sup>. Il est également question de « faire découvrir et apprécier divers types de chants »; et de « donner une tribune à la relève pour se faire valoir »<sup>1961</sup>. Les dirigeants du festival s'appuient sur l'idée qu'il s'agit du « plus important événement consacré à l'art vocal au Québec »<sup>1962</sup>, grâce au concours national de chorales Chorus, au concours d'auteurs-compositeurs-interprètes et le concours Découverte de jeunes talents. Avec plus de 40 spectacles par édition avec divers artistes (auteurs, compositeurs et/ou interprètes, chorales, etc.), l'IAV est largement médiatisé et attire une clientèle importante, tel qu'en témoigne une étude PMB. Concernant ses particularités, il s'agit d'un festival de musique qui présente les types suivants : le chant sacré (gospel, grégorien), le chant classique (répertoire baroque, lieds, opéra, opérette), le chant choral (classique et populaire), mais aussi le chant populaire (rock, jazz, blues), de même qu'une programmation pour enfants.

En 2002, les chorales deviennent la signature principale du festival et permettent d'accentuer sa mission, qui repose sur trois éléments essentiels, soit : « l'offre de spectacles exclusifs correspondant au créneau de l'événement », « la capacité de se démarquer de tous les autres événements culturels au Québec » et « la capacité d'atteindre les marchés extra-régionaux »<sup>1963</sup>. Le développement des grandes productions avec chœur, orchestre symphonique

---

<sup>1959</sup> Communiqué de presse anonyme de l'IAV, 2002.

<sup>1960</sup> *Ibid.*

<sup>1961</sup> *Ibid.*

<sup>1962</sup> *Ibid.*

<sup>1963</sup> *Ibid.*

et chanteurs populaires/classiques, ainsi que l'offre de produits en périphérie, incluant de grands noms de l'art lyrique ou du chant choral, lui permet de « prétendre devenir d'ici quelques années le rendez-vous par excellence de l'art vocal au Québec »<sup>1964</sup>. En 2004, selon les dirigeants, l'ambition de l'IAV à l'effet de devenir la « terre d'accueil des chorales du Québec »<sup>1965</sup> est en voie de réalisation. On annonce qu'une chorale de l'Ouest canadien, soit la chorale Saint-Jean, d'Edmonton, est confirmée pour l'édition 2005. Au fil des éditions, les genres musicaux se diversifient.

#### 5.4.1.1 1993 : une première édition qui donne le ton

En mai 1993, la version finale de la première programmation musicale de l'IAV est diffusée. Trois genres musicaux sont écartés : le *western*, en raison que le créneau est déjà développé par le Festival western de Saint-Tite; le jazz, en raison du festival d'envergure qui se tient à Montréal chaque année; et le *blues*, en vue de ne pas nuire à l'organisation du festival trifluvien<sup>1966</sup> : « La nouvelle version du festival essaiera donc de se tailler un avenir du côté du chant choral, populaire, des chants traditionnels et ethniques, du style comédie musicale, opérette et peut-être même opéra. Il devrait aussi faire une large place à la relève et aux jeunes qui s'impliquent en musique au niveau scolaire »<sup>1967</sup>.

Le plan triennal est présenté à la presse, à savoir les genres musicaux retenus aux fins des trois premières éditions : 1) spectacles populaires professionnels au parc Champlain; 2) chant classique à la salle J.-A.-Thompson; 3) rock à la Place des jeunes; 4) chant ethnique au Parc portuaire; et, enfin, 5) chant choral au Flambeau. Par la suite, l'organisation évalue l'achalandage et la satisfaction du public<sup>1968</sup>. Les dirigeants misent aussi sur des artistes locaux qui sont en tournée internationale. Par exemple, en tournée européenne du 11 juin au 5 juillet 1993, les Petits chanteurs de Trois-Rivières sont nommés ambassadeurs de l'IAV sur le territoire de l'Europe : « Leur mission : répandre la bonne nouvelle et faire connaître le festival de Trois-Rivières aux artistes étrangers »<sup>1969</sup>. Le président de l'IAV est conscient que pour « internationaliser le

---

<sup>1964</sup> *Ibid.*

<sup>1965</sup> Catherine BILODEAU. « Tous les objectifs atteints – La 12<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal couronnée de succès », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 31.

<sup>1966</sup> Ginette GAGNON. « Un passeport-macaron pour le festival de Trois-Rivières », 2 avril 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>1967</sup> *Ibid.*

<sup>1968</sup> Roland PAILLÉ. « Pour étudier la faveur populaire – Le Festival d'art vocal adopte un plan triennal », 4 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>1969</sup> *Ibid.*

festival »<sup>1970</sup>, il faut attirer des artistes de d'autres pays sur nos scènes. Au menu de sa première édition, l'IAV mise principalement sur cinq formes de chant : « classique, populaire, ethnique, choral et rock »<sup>1971</sup>. La première édition vise à atteindre le succès grâce à « une programmation agréablement surprenante, par la variété des artistes qui s'y exécuteront et par le nombre de prestations [offertes] au public »<sup>1972</sup>.

Toutefois, dès le départ, le thème de l'art vocal ne fait pas l'unanimité au sein de la population, ce à quoi répond Alain Gamelin qu' « on ne peut pas plaire à tout le monde »<sup>1973</sup>. Pour le journaliste Roland Paillé, ce qui est important est « qu'un des volets de l'art vocal se démarque et devienne la locomotive de l'événement. À ce moment-là, le festival se donnerait une image plus précise »<sup>1974</sup>.

En mars 1994, le caricaturiste Jean Isabelle représente de manière humoristique les rumeurs courantes dans la région concernant des coupes potentielles dans la durée des activités de l'IAV :

---

<sup>1970</sup> *Ibid.*

<sup>1971</sup> *Ibid.* Dans d'autres sources, les genres musicaux au programme sont davantage diversifiés : chant choral, chant sacré, chanson populaire, opérette, opéra, comédie musicale, rock, musique folklorique, etc. On précise que trois genres sont exclus du festival. Le country, le jazz et le blues sont laissés de côté à cause de l'existence du Festival western de Saint-Tite, du Festival international de jazz à Montréal et du Festival du Blues de Trois-Rivières (8 au 11 juillet). Comme ces créneaux font déjà l'objet de festivités particulières en région et au Québec, les dirigeants de l'IAV choisissent de ne pas compétitionner directement avec ses homologues dont deux festivals de musique dans leur région, en Mauricie. LE NOUVELLISTE. « Un nouveau festival, un nouveau souffle », 23 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3A.

<sup>1972</sup> *Ibid.* Voir également Roland PAILLÉ. « Pour le premier Festival d'art vocal, une programmation agréablement surprenante », 16 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 15.

<sup>1973</sup> Roland PAILLÉ. « Festival international d'art vocal – Un rassemblement de 2 000 petits chanteurs pour l'édition 1995 », 11 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1974</sup> *Ibid.*



Caricature 5. Les rumeurs suggèrent une programmation réduite de l'IAV.

Finalement, la durée de six jours est reconduite pour « conserver une programmation plus dense et tout aussi intéressante »<sup>1975</sup>. Néanmoins, les organisateurs de l'IAV songent déjà à y intégrer d'autres genres musicaux, une orientation qui semble de plus en plus inévitable<sup>1976</sup>. Selon Alain Gamelin, le créneau ethnique et traditionnel semble « nécessairement la tangente qu'on va devoir prendre »<sup>1977</sup>. Aux yeux du conseiller municipal, il faut épurer le festival et ne garder que ce qui répond aux attentes des citoyens : « On ne peut pas se contenter de multiplier les scènes, il faut cibler »<sup>1978</sup>. De plus, si le chant sacré reste toujours à guichets fermés, les dirigeants de l'IAV veulent y investir davantage.

<sup>1975</sup> Éric LANGEVIN. « Bilan provisoire d'Alain Gamelin – Pas de déficit pour le Festival de l'art vocal », 7 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1976</sup> *Ibid.*

<sup>1977</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – La reconnaissance passe par le développement », 27 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>1978</sup> *Ibid.*

En 1995, malgré le succès de la troisième édition, la direction artistique de l'IAV croit qu'il s'agit encore d'une « année-test »<sup>1979</sup>. Alain Gamelin confirme que l'organisation se donne cinq années pour statuer définitivement sur la formule. Par exemple, il n'écarte pas la possibilité de produire éventuellement de la musique country sur la grande scène. En 1996, l'IAV introduit une nouveauté, soit un « concert de préouverture »<sup>1980</sup> qui met en vedette la cantatrice Natalie Choquette. Cette innovation s'inscrit désormais dans le calendrier, car il est important pour les organisateurs que « le pas de plus posé chaque année revienne dans les éditions subséquentes »<sup>1981</sup>. Par exemple, l'année auparavant, c'est le cas de Fabiola Toupin. Alain Gamelin « confirme [aussi] que le festival entend développer deux types de programmation : à l'extérieur et en salle »<sup>1982</sup>.

#### 5.4.1.2 1997 : la nouvelle direction de Daniel Gélinas, un vent nouveau

En 1997, l'IAV prend le virage d'un événement élitiste plutôt qu'un festival populaire. Il innove par la création d'un chœur spécialement constitué pour le festival, soit le « Chœur du festival ». Outre une section rythmique, ce regroupement est constitué de 60 voix sur dépôt de candidatures<sup>1983</sup>. On ajoute également du cinéma en plein air chaque soir du festival, sur la Terrasse Turcotte, en y présentant « un film relié au créneau du festival »<sup>1984</sup>. Parmi les films sélectionnés, on compte : *West Side Story* (1957), *Les parapluies de Cherbourg* (1964) dans sa dernière version, *Farinelli* (1995), *Madame Butterfly* (1995) et le classique *Woodstock* (1970). Grâce à ce nouvel ajout, les cinéphiles peuvent ainsi visionner des comédies musicales américaines et françaises, des concerts rock, classique et de grands opéras<sup>1985</sup>. Les projections de cinéma en plein air sont inspirées de celles qui ont lieu à Montréal, au Festival des films du monde, très appréciées et qu'on « importe ici »<sup>1986</sup>. Cette nouveauté repose sur « la projection de grands classiques du cinéma musical. [...] Une façon originale de mixer voix et pop-corn! »<sup>1987</sup>.

<sup>1979</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Festival international de l'art vocal – La participation a augmenté de 15 % », 9 juillet 1995, *L'Hebdo Journal*.

<sup>1980</sup> Roland PAILLÉ. « L'objectif du Festival de l'art vocal : une percée en région », 30 mai 1996, *Le Nouvelliste*, p. 5A.

<sup>1981</sup> *Ibid.*

<sup>1982</sup> *Ibid.*

<sup>1983</sup> Roland PAILLÉ. « Concert Queen avec David Palmer et l'OSTR – Un grand coup du Festival de l'art vocal », 14 février 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>1984</sup> *Ibid.*

<sup>1985</sup> Roland PAILLÉ. « Tout à fait dans son créneau – 5<sup>e</sup> Festival international de l'art vocal », 4 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 23.

<sup>1986</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Des voix locales sur la grande scène » (page couverture), « Tout est en place pour le Festival de l'art vocal », 8 juin 1997, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 11.

<sup>1987</sup> Claudine HÉBERT. « Festival Voix multiples », 26 juin 1997, *La Presse*, p. D2.

En février 1997, l'arrivée d'un nouveau directeur général à l'IAV, Daniel Gélinas, membre du CA au moins depuis janvier 1996, amène des changements substantiels dans la gestion de l'événement, telles que la disposition des scènes, la vision d'une programmation élaborée et l'ajout de spectacles exclusifs. On parle même de « l'ex-Festival de l'art vocal »<sup>1988</sup>. Le nouveau DG étudie les dossiers des années précédentes (aspect artistique, gestion des ressources financières et humaines) et fait une analyse du marché visé. Il propose ensuite certaines mesures de redressement au CA de l'IAV. L'un des problèmes identifiés est qu'il y a trop de spectacles en même temps, soit 7 ou 8, ce qui fragmente l'auditoire disponible. Avoir un concert au parc Champlain et, en même temps, aux Voix du monde, c'est « se tirer dans le pied »<sup>1989</sup>, parce que cette situation oblige les spectateurs à faire un choix entre les deux. Comme Trois-Rivières n'a pas le bassin de population de Montréal, soit 143 000 vs 3,3 millions de personnes, il faut « rationaliser au niveau de la géographie et de la structure de diffusion des spectacles »<sup>1990</sup>. Une scène est rapatriée « pour créer un esprit de fête dans les alentours du parc Champlain et de la rue des Forges »<sup>1991</sup>. Le DG croit que la centralisation des scènes permet d'inciter davantage les publics à s'arrêter.

L'abandon par l'IAV du terme « festival » dans son nom officiel, « utilisé à outrance »<sup>1992</sup>, vise à se démarquer des autres événements du même genre. L'IAV fait également le choix de ne pas inclure dans ses productions d'artistes qui sont en tournée ailleurs au Québec ou présents dans d'autres festivals populaires. On vise 100 000 festivaliers. Selon le journaliste Roland Paillé : « La programmation a été établie en fonction de la variété, pour aller chercher plusieurs clientèles à la fois. De plus, on s'est assuré que la grande majorité des artistes présentés à Trois-Rivières ne reviendront pas dans la région 04 cet été, pour des raisons d'exclusivité »<sup>1993</sup>.

Du côté de la musique country, les résultats à ce test ne sont pas concluants. Malgré une belle performance, Georges Hamel n'attire que 2 500 personnes au total. L'idée d'insérer un créneau aussi spécifique que le country n'est pas très lucratif. Selon Alain Gamelin, « le public est

---

<sup>1988</sup> Roland PAILLÉ. « Tout à fait dans son créneau – 5<sup>e</sup> Festival international de l'art vocal », 4 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 23.

<sup>1989</sup> Roland PAILLÉ. « Programmation variée dans un cadre plus centralisé », 28 mai 1998, *Le Nouvelliste*, p. 6-A.

<sup>1990</sup> *Ibid.*

<sup>1991</sup> *Ibid.*

<sup>1992</sup> *Ibid.*

<sup>1993</sup> *Ibid.*

de plus en plus sélectif »<sup>1994</sup>. Les festivaliers se déplacent de moins en moins d'un site à l'autre comme lors des années précédentes. Une semaine plus tard, il précise qu'il n'y aura pas de soirée country l'an prochain, car seulement 242 écussons sont vendus sur place lors du concert de Hamel. Le genre musical est abandonné, car « le message est clair »<sup>1995</sup>. On mise plutôt sur les figures sacrées de la musique québécoise, tels que le « monstre du rock québécois »<sup>1996</sup>, Michel Pagliaro, qui ne fait pas de concert depuis « des lustres »<sup>1997</sup>, Alannah Myles et Anthony Kavanagh (qui est finalement remplacé par Marc Dupré) sont aussi exclusifs.

En 1998, les deux objectifs visés sont : 1) que l'événement soit aimé des publics; et 2) qu'on puisse dégager un surplus financier. De son côté, constatant l'ampleur de ses efforts, Daniel Gélinas confie que sa tâche jusqu'au « jour J » est « de s'assurer que toute la région et la province connaissent la teneur de cette manifestation et prenne la résolution d'y venir en grand nombre »<sup>1998</sup>. La stratégie de l'IAV est de ne pas négliger le bassin local de spectateurs, car il considère celui-ci comme « un allié, un ambassadeur »<sup>1999</sup>, en permettant d'élargir la provenance géographique des spectateurs. Selon le DG, le sentiment de confiance doit d'abord s'établir avec la population locale, fière de son unicité et de son importance, avant de promouvoir l'événement à l'extérieur. Si l'IAV supprime le terme « festival », c'est justement parce que, pour la direction, le spectacle n'est pas qu'un moyen pour attirer des gens à une activité célébrant quelque chose en particulier comme un thème. Le spectacle est la fin en soi de l'IAV : « Les gens l'ont compris et adopté »<sup>2000</sup>.

En 1999, selon Daniel Gélinas, ce qui caractérise l'IAV est la « diversité »<sup>2001</sup> de ses concerts : « Nous avons pu toucher à tous les publics et nous avons encore présenté autant de vedettes établies que de musiciens prometteurs encore peu connus. Les gens sont habitués à la

<sup>1994</sup> Martin FRANCOEUR. « Une belle et noble tentative – Georges Hamel n'attire que 2 500 personnes au parc Champlain », 1<sup>er</sup> juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>1995</sup> Réjean MARTIN. « “Si les gens n'en veulent pas du Festival, on ne va pas leur rentrer dans la gorge!” - Alain Gamelin », 6 juillet 1997, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>1996</sup> *Ibid.*

<sup>1997</sup> *Ibid.*

<sup>1998</sup> Réjean MARTIN. « De grands noms à *L'international* » (page couverture), « L'International, l'incontournable ! », 20 juin 1999, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 30.

<sup>1999</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Des compliments qui font plaisir », 21 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 3. Cette stratégie de l'IAV est opposée à celle de la Cité de l'énergie de Shawinigan, qui tend d'abord à augmenter le bassin des visiteurs de la région, une stratégie de développement qui est de conquérir entre 15 et 20 % de clientèle de l'extérieur.

<sup>2000</sup> *Ibid.*

<sup>2001</sup> François HOUDE. « Foule record » (page couverture), « Les plus grands y étaient – André-Philippe Gagnon clôture l'International de l'art vocal », 2 juillet 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.

formule et l'apprécie. Nous avons atteint nos objectifs »<sup>2002</sup>. Il souligne également sa devise est « un peu plus haut, un peu plus loin »<sup>2003</sup>. Les organisateurs, dont Martin Leblanc, restent discrets concernant la prochaine l'édition, qui est celle de l'an 2000 : « Soyez prêts, on vous réserve encore plein de choses exceptionnelles »<sup>2004</sup>. L'IAV se démarque nettement des autres festivals avec son concept d'art vocal. On y retrouve « le ténor et le rockeur, la chanteuse pop et la soprano, le choriste et l'humoriste »<sup>2005</sup>. Selon Daniel Gélinas, le succès de tels spectacles réside dans le jumelage de différentes catégories de voix. L'IAV présente des « spectacles-concepts »<sup>2006</sup>, pour lesquels on souhaite marier les genres musicaux dans le but de se distinguer.

Selon la journaliste Marie-Ève Lafontaine, il y a une volonté de jumeler des voix qui n'ont pas la même origine. Selon Daniel Gélinas : « Il faut faire preuve d'originalité parce qu'il y a énormément de festivals. Ce sont des événements qui n'ont pas la culture comme fin en soi. Le spectacle devient un moyen d'attirer les gens, alors que pour nous, le spectacle est une fin en soi »<sup>2007</sup>. L'IAV se veut un événement tant de la haute culture que de la culture populaire : « On veut que ce soit un événement qui attire les foules pour des questions aussi *basiques* que la rentabilité et on veut en faire un événement de culture avec des éléments plus pointus »<sup>2008</sup>.

Selon Daniel Gélinas, le festival doit affirmer son identité, car l'art vocal est loin d'être un thème populaire, en dépit qu'il soit un « concept très large. C'est tout dans le fond. On avait de tout mais rien de spécifique »<sup>2009</sup>. Un artiste, tel que David Palmer, prouve que « le spectacle unique pouvait connaître encore plus de succès que le spectacle de tournée »<sup>2010</sup>. C'est pourquoi : « Le grand nombre de festivals a un effet de rétention sur les marchés. Mais si les spectacles sont

---

<sup>2002</sup> *Ibid.*

<sup>2003</sup> Isabelle LÉGARÉ. « Une 7<sup>e</sup> édition concluante pour ses organisateurs – L'International de l'art vocal continuera de mettre l'accent sur la diversité », 8 juillet 1999, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>2004</sup> *Ibid.*

<sup>2005</sup> Marie-Ève LAFONTAINE. « La grande ouverture de la 8<sup>e</sup> édition » (page couverture), « La fusion des genres – L'International de l'art vocal débute aujourd'hui », 27 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.

<sup>2006</sup> *Ibid.* L'année précédente, deux spectacles de ce type sont présentés, en 1999, c'est plutôt trois.

<sup>2007</sup> *Ibid.*

<sup>2008</sup> *Ibid.* Il n'est pas toujours facile de convaincre les artistes de laisser leur répertoire habituel, ce n'est pas tout le monde qui veut changer leur spectacle de tournée, car cette situation les oblige à faire des numéros spéciaux et des répétitions. Toutefois, le DG précise qu'ils sont toujours contents après, car c'est une bonne expérience pour eux.

<sup>2009</sup> *Ibid.*

<sup>2010</sup> *Ibid.*

différents et assez forts, c'est ça qui va faire la différence »<sup>2011</sup>. À ce titre, les différents genres musicaux réunis à l'IAV visent à ce qu'il soit reconnu comme un festival pluridisciplinaire.

En 2000, l'IAV prend une tangente davantage pointue, en vue d' « éduquer les gens, les amener à voir des choses différentes »<sup>2012</sup>. Dorénavant, l'attention artistique est portée sur les découvertes musicales, les artistes moins connus du festival. L'organisation invite les citoyens à lui faire confiance, même si les festivaliers doivent acheter leur macaron sans nécessairement connaître l'ensemble de la programmation. Leur principale attente à l'endroit de l'IAV est d'assister à un événement comme il ne s'en fait pas ailleurs.

En 2001, les dirigeants promettent encore des exclusivités qui font de l'IAV « un événement qualifié d'unique »<sup>2013</sup>. Dans ses publi-reportages, le festival met l'accent sur les « 800 artistes qui participent à cet événement culture qui se compare facilement aux plus importants événements culturels du Québec, dont le Festival d'été international de Québec et les Francofolies, pour la qualité de sa programmation »<sup>2014</sup>. En plus de s'affirmer comme l'événement culturel « le plus important en Mauricie »<sup>2015</sup>, l'IAV se caractérise en ses propres mots par sa capacité à « préserver cette unique touche de distinction : l'aspect international de sa programmation »<sup>2016</sup>. Outre les cinq pays qui y participent, on insiste également sur le coût de « 33 [cents] pour voir Diane Dufresne »<sup>2017</sup>. Dans le communiqué de presse, les artistes à l'affiche sont qualifiés d' « excellente brochette d'invités ». Il s'agit d'une « preuve » que l'IAV est « définitivement digne de figurer parmi les plus grands événements culturels du Québec »<sup>2018</sup>.

#### *Débat par l'entremise des médias : 1) la série lyrique*

En mai 2003, les paramètres de la série lyrique sont élargis pour mettre fin à l'exclusivité du chant classique et ouvrir la porte au jazz et à la chanson française<sup>2019</sup>. Dans la presse locale, on peut lire le plaidoyer de certaines voix discordantes. Le citoyen Philippe Gingras, de Saint-Louis-

---

<sup>2011</sup> *Ibid.*

<sup>2012</sup> Roland PAILLÉ. « L'accent mis sur le talent – Le défi de l'International de l'art vocal est d'équilibrer la programmation », 7 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>2013</sup> François MORIN. « Bilan positif pour l'International de l'Art vocal », 9 juillet 2000, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>2014</sup> QUÉBEC PLUS (publi-reportage). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières », 5 juin 2001, *Québec Plus*.

<sup>2015</sup> *Ibid.*

<sup>2016</sup> *Ibid.*

<sup>2017</sup> *Ibid.*

<sup>2018</sup> *Ibid.*

<sup>2019</sup> Roland PAILLÉ. « International de l'art vocal – Jean-Pierre Ferland et cie chanteront Brel » (page couverture), « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières vent rendre hommage à l'illustre disparu », 1<sup>er</sup> mai 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.

de-France, exprime sa grande « déception » face à la nouvelle programmation de la série lyrique. Il pense notamment que les « responsables » de l'IAV « induisent la population en erreur sur la définition de ce qui est vocalement lyrique, par rapport à la composition de la série lyrique « élargie » qu'ils nous proposent »<sup>2020</sup>. Selon lui, il faut s'appuyer sur la définition de l'art vocal qui est pratiqué par les chanteurs d'opéra ou d'opéra-comique.

Aussi, seulement trois concerts sur sept du volet lyrique répondent à ces critères. Les quatre autres sont une soirée jazz, une chanteuse *has been* populaire, un quatuor de gospel et une chorale (œuvrant habituellement dans le classique) jouant pour l'occasion sa « **pute du** populaire *swingnant* »<sup>2021</sup>. Étant donné que le résultat s'éloigne sur la nature du sujet principal, l'auteur accuse de « propagande »<sup>2022</sup> et de « désinformation » la volonté « absurde » de l'IAV d'élargir sa programmation en art lyrique. On dénonce que les « nobles dirigeants »<sup>2023</sup> de l'IAV utilisent une terminologie inexacte. Il s'agit pour ce citoyen d'une question de « respect » envers les artisans de cet art. C'est pourquoi il invite l'IAV à caractériser plus justement ses différents genres musicaux.

Le nouveau président du CA de l'IAV répond à la lettre ouverte en indiquant qu'il s'agit d'« un virage pour cette 11<sup>e</sup> année d'existence »<sup>2024</sup>. Ce qui explique le ton de la publicité concernant les spectacles en salle. Ces concerts sont variés en raison qu'il s'agit de l'« un des principes de l'art vocal »<sup>2025</sup>. Selon lui, le directeur artistique, Robert Aubin, propose une série classique et jazz avec l'accord des membres du CA de l'IAV. Dans le cadre de ce projet, ces genres se recoupent ou se prolongent les uns des autres. Et si « le jazz est devenu classique »<sup>2026</sup>, le gospel suscite des émotions et fait participer les spectateurs de manière différente. Il s'appuie sur l'idée que les « spectacles hommages sont actuels »<sup>2027</sup>, comme celui de Vocalys et du Trio MacMahon pour les Swingles Singers qui, dès 1962, popularisent et vulgarisent un nombre important de pièces de Bach ou d'autres baroques de cette époque. Même en jazz, ils contribuent à faire connaître ce génie de la musique en Angleterre, aux États-Unis et au Canada. À la même époque, le guitariste André Bénichou et le pianiste Jacques Loussier font la même chose avec leur trio en France. Y

---

<sup>2020</sup> Philippe GINGRAS (lettre d'opinion). « Série lyrique élargie ? », 14 mai 2003, *Le Nouvelliste*, p. 10.

<sup>2021</sup> *Ibid.*

<sup>2022</sup> *Ibid.*

<sup>2023</sup> *Ibid.*

<sup>2024</sup> Denis SIMARD (lettre d'opinion, en réponse). « Heureux mariage des genres », 16 mai 2003, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>2025</sup> *Ibid.*

<sup>2026</sup> *Ibid.*

<sup>2027</sup> *Ibid.*

revenir pour un hommage semble naturel, en plus de privilégier des artistes de chez nous. Renée Claude, quant à elle, fait la promotion du répertoire musical et poétique de Léo Ferré. Elle ne peut pas être considérée comme *has been*, en raison que cette définition s'applique à ceux qui refont la même chose d'années en années.

Selon le président, la mission de l'IAV « est de promouvoir l'art vocal, en privilégiant le chant choral »<sup>2028</sup>. Les choix de programmation sont la responsabilité des organisateurs tout en gardant à l'esprit « la vision de faire de Trois-Rivières le rendez-vous et la destination des amateurs de voix et de chant choral »<sup>2029</sup>. À partir de l'année 2003, l'IAV adopte une vision triennale pour « faire de Trois-Rivières la destination et le rendez-vous privilégié des amateurs d'art vocal sous toutes ses formes »<sup>2030</sup>. La nouvelle équipe vise à atteindre un important objectif : « La qualité des spectacles qui y ont été présentés a ajouté à la renommée de l'événement et à sa reconnaissance comme événement culturel majeur »<sup>2031</sup>. Selon l'éditorialiste Jean-Marc Beaudoin, avec ses 200 000 visiteurs : « Le meilleur serait donc à venir. Il faut le croire »<sup>2032</sup>.

#### 5.4.1.3 2004 : l'arrivée de Kassa, un électrochoc

En 2004, l'IAV mise sur l'innovation d'un spectacle-concept conçu entièrement dans la région. Selon Robert Aubin, le leitmotiv pour monter ce spectacle « c'est de n'avoir jamais vu ça à Trois-Rivières »<sup>2033</sup>. L'équipe entend trouver les moyens de le réaliser. « Avec *Kassa*, on veut défoncez les portes » en misant sur la ligne directrice du spectacle : la rencontre. Toutefois, il s'agit d'une collaboration à établir entre « [t]ous les milieux culturels de Trois-Rivières, des artistes plus expérimentés aux jeunes talents prometteurs. *Kassa*, c'est aussi la rencontre des différents partenaires privés et publics (ces principaux partenaires sont Hydro-Québec, les brasseries Molson et la Ville de Trois-Rivières) qui permettent la réalisation de ce projet »<sup>2034</sup>.

---

<sup>2028</sup> *Ibid.*

<sup>2029</sup> *Ibid.*

<sup>2030</sup> Émilie VALLÉE. « L'ÉTÉ EN FÊTE » (page-couverture), « Les chorales à l'honneur – L'International de l'art vocal réserve plusieurs nouveautés », 31 mai 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

<sup>2031</sup> LE NOUVELLISTE. « Rita Mitsouko à l'International de l'art vocal », 7 juillet 2003, *Le Nouvelliste*.

<sup>2032</sup> *Ibid.*

<sup>2033</sup> Stéphan FRAPPIER. « Kassa ou l'histoire musicale d'un continent – L'International de l'art vocal dévoile les grandes lignes du mégaspectacle présenté cet été à la salle J.-Antonio-Thompson », 11 février 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>2034</sup> *Ibid.*

S'ajoute aussi la rencontre avec les publics de l'extérieur de la région, voire de l'extérieur du Québec, qui vont venir à Trois-Rivières pour voir ce spectacle. « Bref, *Kassa*, c'est la rencontre de tous les possibles »<sup>2035</sup>. Selon le journaliste Stéphan Frappier, les organisateurs cherchent la pérennité de l'événement. Ils souhaitent que « ce spectacle devienne à court terme un élément incontournable dans le décor culturel trifluvien »<sup>2036</sup>. En mettant davantage l'emphase sur le spectacle plutôt que sur les artistes qui en font partie, on souhaite assurer sa viabilité, comme dans l'exemple du pageant historique de « La Fabuleuse Histoire d'un Royaume » présentée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, depuis 1988<sup>2037</sup> : « Tout cela paraît incroyable, mais c'est exactement ce qu'on a recherché : faire l'impossible, pour surprendre, pour étonner, pour éblouir, pour épater »<sup>2038</sup>. L'IAV veut faire de *Kassa* « le fer de lance des prochaines éditions » de l'IAV. Remplacer le spectacle prestige, par un spectacle « essentiellement trifluvien », mais de portée internationale. Son unicité et son exclusivité visent à faire accourir les touristes pendant huit soirs.

*La prestigieuse liste des 20 plus grands festivals au Québec*

Au printemps 2005, le nouveau DG Guy Mercure émet l'hypothèse que l'IAV puisse faire partie des vingt manifestations culturelles d'envergure du Québec. Il souhaite que le festival soit « la terre d'accueil des chorales »<sup>2039</sup>, en s'appuyant sur deux principes à l'effet que Trois-Rivières devienne : 1) le site permanent du Congrès annuel de l'Alliance des chorales du Québec, qui compte de 300 à 400 participants; 2) accueille le séminaire de formation des chefs de chœur du Québec. Selon Denis Simard, le spectacle *Kassa*, qui se vend déjà bien au guichet, « constitue un attrait touristique majeur en Mauricie »<sup>2040</sup>. Selon le président : « L'International sera de plus en plus un élément de fierté et de capacité artistique de la ville »<sup>2041</sup>. Selon Robert Aubin, en plus de la pluridisciplinarité de l'événement, les artistes accomplis y convergent, car l'un des objectifs principaux est de présenter chaque soir un programme choral et une animation des rues, terrasses et parcs du centre-ville<sup>2042</sup>. Le directeur artistique va plus loin, il souhaite que l'IAV étende ses

<sup>2035</sup> *Ibid.*

<sup>2036</sup> *Ibid.*

<sup>2037</sup> <https://fabuleuse.com/>

<sup>2038</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Trois-Rivières décomplexée », 11 février 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2039</sup> Réjean MARTIN. « ANIMÉS PAR L'AMBITION » (page-couverture), « Dans le peloton des 20 grands événements du Québec ? – Les dirigeants de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières pleins d'ambition », 6 mars 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 5.

<sup>2040</sup> *Ibid.*

<sup>2041</sup> *Ibid.*

<sup>2042</sup> Robert AUBIN. « Trois-Rivières, ville ouverte sur le monde », *CHANTER – La revue québécoise du chant choral*, vol. 30, no 3 (printemps 2004).

activités lors de la semaine Formation pour chefs de chœur, de l'Alliance des chorales du Québec, en août, avec Automnie, en octobre, en incluant le prestigieux Colloque des chefs de chœur, en février. C'est à ce titre que le festival devient un « incontournable »<sup>2043</sup> à inscrire à son agenda. Robert Aubin termine son article avec une citation du compositeur Hongrois Zoltan Kodaly (1882-1967) à l'effet que « les chants du peuple sont les messagers de la vie »<sup>2044</sup>. Toutefois, quelques facteurs nuisent à l'institutionnalisation de l'IAV, soit les rénovations à la Maison de la culture qui visent à donner « l'occasion à la région de se valoriser sur le plan culturel »<sup>2045</sup>. Enfin, selon le DG : « Il s'agit d'un festival qui gagne à être connu davantage pour se faire apprécier à sa juste valeur »<sup>2046</sup>. On cherche toujours des enfants de 4 à 10 ans pour offrir une prestation devant un auditoire au Jardin des Ursulines, les 2-3-8 ou 9 juillet<sup>2047</sup>.

#### *Les désavantages de la concurrence entre festivals*

En 2005, une mauvaise nouvelle ébranle l'organisation de l'IAV : « Trois-Rivières s'est fait ravir, par Laval, son idée d'avoir un festival exclusivement axé sur le chant choral »<sup>2048</sup>, un événement qui débute sous peu. « Pour tourner le fer dans la plaie, il a reçu un très généreux soutien du gouvernement et de Loto-Québec, un soutien auquel Trois-Rivières n'aurait même pas osé rêver »<sup>2049</sup>. Or, l'IAV n'est pas un événement entièrement consacré au chant choral. Si Laval et son fondateur, Grégory Charles, prenne cette direction, cette situation « fait bouillir l'ancien responsable trifluvien des affaires culturelles, Alain Gamelin »<sup>2050</sup>. Puisque le chant choral constitue 30 % de la programmation trifluvienne<sup>2051</sup>, l'organisation de l'IAV estime qu'il est « suicidaire de mettre tous les œufs dans le même panier, celui du chant choral »<sup>2052</sup>. Le président Denis Simard, qui se trouve à Laval pour le dévoilement du Mondial Choral, y voit quant à lui davantage un événement complémentaire que concurrent à Trois-Rivières : « Il y a un bout de temps qu'on avait dans l'idée de créer ici un feu d'artifice accompagné de chant choral. Ça se fera

---

<sup>2043</sup> *Ibid.*

<sup>2044</sup> *Ibid.*

<sup>2045</sup> Jean-René PHILIBERT. « L'International de l'art vocal – Un départ en force » (page couverture), 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2046</sup> *Ibid.*

<sup>2047</sup> Jean-François PARÉ (*Les arts en bref*). « Jeunes talents recherchés », 23 juin 2005, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>2048</sup> Linda CORBO. « Trois-Rivières avait déjà pensé au Mondial Choral », date inconnue [2005], station CHEM.

<sup>2049</sup> *Ibid.*

<sup>2050</sup> *Ibid.*

<sup>2051</sup> *Ibid.*

<sup>2052</sup> *Ibid.*

bel et bien finalement, mais à Laval. L'art vocal se dit quand même que ce festival de chant choral devra faire ses preuves. Ici, on fait tout ce qu'on peut avec les moyens qu'on a »<sup>2053</sup>.

Pour se démarquer, l'IAV possède des hôtesse pour accueillir les dignitaires, les invités de marque et pour guider les publics lors de la grande fête trifluvienne<sup>2054</sup>. Toutefois, son caractère international « n'est pas toujours évident ». Le festival persiste dans cette désignation et cette situation devient même une prétention, comme avec les Grandes voix bulgares, qui parcourent effectivement le monde : « La portée de l'International n'est même pas nationale et elle dépasse un peu les frontières locales et régionales. C'est ce qui l'empêche encore d'obtenir un statut de grand événement qui lui ouvrirait la voie des grasses subventions qu'obtiennent d'autres événements pas nécessairement plus marquants »<sup>2055</sup>. Or, l'IAV doit être reconnu à sa juste valeur, en vue qu'on lui accorde « ce qui lui revient de mérite »<sup>2056</sup>. Selon Jean-Marc Beaudoin, l'IAV réussi à devenir « le deuxième événement en importance de l'été mauricien, juste après le Festival western de Saint-Tite »<sup>2057</sup>. Guy Mercure sait s'entourer d'une équipe talentueuse et il mobilise tous ses membres malgré « des moyens en déclin »<sup>2058</sup>. Selon Jean-Marc Beaudoin : « En trois ans, avec son président, Denis Simard, l'International a été redressé et relancé vers des sommets qu'on n'osait concevoir »<sup>2059</sup>.

La variété musicale qui est présentée sur scène à Trois-Rivières est une orientation importante du festival, même sur la scène principale, aussi dite « la grande scène ». Guy Mercure pense notamment aux Grandes voix bulgares qui ont reçu une qualité d'écoute exceptionnelle de la part du public. Il parle également de Muna Mingole, beaucoup moins connu, mais qui attire une bonne foule. Si un tel spectacle avait été présenté sur la scène du parc Champlain, la place aurait été « noir de monde »<sup>2060</sup>. Par ailleurs, le succès du festival réside tant dans la grande scène que

---

<sup>2053</sup> *Ibid.*

<sup>2054</sup> Sur la photo publiée avec un article, on reconnaît de gauche à droite : Jocelyne Béliveau, Johanne Bellemare, Denise Asselin, Suzanne Comeau, Francine Dion, Valérie Lessard-Masson, Joane Beaudin, Nicole Marchand, Marie-Claude Dubillard et Carol Maltais. Absentes : Louise Houle et Anne Beauchamp. *LE NOUVELLISTE*. « Les hôtesse à l'Art vocal », 25 juin 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2055</sup> *Ibid.*

<sup>2056</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International s'éclate et fait s'éclater le monde », 5 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2057</sup> *Ibid.*

<sup>2058</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Un festival qui restera inoubliable », 9 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2059</sup> *Ibid.*

<sup>2060</sup> François HOUDE. « Succès sans bavure – Le directeur général Guy Mercure trace un premier bilan enthousiaste de la 13<sup>e</sup> édition », 11 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

dans les petites : « Notre personnalité unique elle nous vient des chorales et des petits ensembles vocaux »<sup>2061</sup>.

#### 5.4.1.4 2005 : l'arrivée des petits ensemble vocaux

En 2005, la « qualité Trois-Rivières »<sup>2062</sup> se confirme de nouveau. Après des échanges avec les artistes, les directeurs de chorales et d'autres qui lui permettent d'attester que l'encadrement est adéquat et la qualité sonore est au rendez-vous. Il souhaite que le festival déborde du cadre de sa dizaine de jours grâce à des manifestations qu'on peut qualifier de « parallèles »<sup>2063</sup>, tels que des rassemblements de chorales. Denis Simard souhaite aussi le retour du spectacle à grand déploiement Kassa : « Tout est sur la table »<sup>2064</sup>. Selon le président, il s'agit d'une « idée de génie »<sup>2065</sup> de Robert Aubin de transformer la présentation des petits ensembles vocaux en théâtre chantant. Il s'agit d'un concept déjà présent au sein du milieu des petits ensembles vocaux. De son côté, Guy Mercure souligne le professionnalisme de son équipe, lui qui exige « la perfection »<sup>2066</sup> : « On peut parler d'une édition parfaite »<sup>2067</sup>. Selon le journaliste François Houde, le coup de cœur c'est le festival dans son ensemble, pas seulement les nouveautés ou les spectacles de la grande scène.

Un autre appui public à l'IAV vient de la part de Jacques Lachapelle, le coordonnateur du Programme de formation des chefs de chœur de l'Association des chorales du Québec (ACQ) qui se déroule à Trois-Rivières « avec la généreuse collaboration »<sup>2068</sup> du festival. Selon lui, les deux formateurs, Johanne Ross et Guy Lavigne, donnent les moyens nécessaires pour développer une direction chorale : communication avec les choristes, gestuelle précise, écoute attentive, etc. Les treize stagiaires ont la chance et le privilège de diriger un chœur témoin d'une trentaine de voix chaque après-midi de la semaine pour terminer avec un concert « devant un public chaleureux et

---

<sup>2061</sup> *Ibid.*

<sup>2062</sup> Réjean MARTIN. « L'art vocal en liesse – *On va certainement défoncer les prévisions* », 11 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2063</sup> *Ibid.*

<sup>2064</sup> *Ibid.*

<sup>2065</sup> Réjean MARTIN. « L'art vocal en liesse – *On va certainement défoncer les prévisions* », 11 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2066</sup> François HOUDE. « Un bilan parfait... ou presque – Succès sans précédent pour la 13<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal », 13 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 35.

<sup>2067</sup> *Ibid.*

<sup>2068</sup> Jacques LACHAPELLE (coordonnateur). « Formation pour les chefs de chœur » (Alliance des chorales du Québec), *CHANTER*, vol. 34, no 4 (automne 2005).

réceptif »<sup>2069</sup>. Enfin, l'auteur remercie le DG Guy Mercure et Louise Dessureault de l'IAV « qui ont chaleureusement veillé sur nous »<sup>2070</sup>, ainsi que Frank Prud'Homme, chargé de projets à l'ACQ.

À l'automne 2005, le directeur artistique de l'IAV publie son point de vue dans la revue *CHANTER*. Pour ceux qui appartiennent au monde choral, l'automne est un deuxième printemps, la saison du renouveau : « Ainsi en va-t-il de l'*International de l'art vocal de Trois-Rivières* qui passe en 14<sup>e</sup> vitesse après le succès colossal remporté par sa 13<sup>e</sup> édition »<sup>2071</sup>. Il suggère de demander la preuve de ce succès aux choristes de la Chorale St-Jean d'Edmonton, aux Florilèges de Sherbrooke, au Chœur interculturel gospel de Montréal et à plusieurs autres. Pour cette occasion, pas moins de 500 choristes provenant du Québec, du Canada et de l'étranger viennent à Trois-Rivières.

#### 5.4.1.5 2006 : donner la parole à la population

En 2006, un sondage permet de savoir à quel genre de spectacle les citoyens s'attendent de voir au cours de l'événement, une préoccupation de la nouvelle direction qui veut exploiter encore plus sa vocation « internationale »<sup>2072</sup>. La nouveauté des spectacles dans les bars et les petites salles ravissent autant les publics que les tenanciers. Selon le DG par intérim, Stéphane Boileau, « non seulement ça va revenir, mais on va élargir le concept »<sup>2073</sup>. Il énumère une série de recommandations à appliquer au festival, dans le contexte de la démission forcée de l'ancien DG, « dans un contexte plus ou moins harmonieux »<sup>2074</sup>. Avec sa nouvelle équipe, ils se lancent dans l'élaboration de la programmation, l'aménagement et le réaménagement des sites et le développement de nouveaux concepts, tels que les spectacles dans les bars et les salles, que les publics ont apprécié. « Nous sommes très satisfaits, parce que la population a été satisfaite. On voulait présenter un événement accueillant, éclatant et envoûtant, et je pense qu'on l'a fait »<sup>2075</sup> affirme Denis Simard, président du CA. Stéphane Boileau parle quant à lui d'« une édition

---

<sup>2069</sup> *Ibid.*

<sup>2070</sup> *Ibid.*

<sup>2071</sup> Robert AUBIN. « Trois-Rivières en 14<sup>e</sup> vitesse! », *CHANTER* (vol. 34, no 4 (automne 2005)).

<sup>2072</sup> Stéphan FRAPPIER. « Vers une tarification plus élevée – L'Art vocal fait un sondage sur sa politique de prix », 30 mars 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>2073</sup> Josiane GAGNON. « Toute bonne chose a une fin – Mario Pelchat clôture l'International de l'art vocal », 10 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 17.

<sup>2074</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Une édition mouvementée mais intense – Les ventes de passeports ont presque doublé par rapport à 2005 » 13 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 30.

<sup>2075</sup> *Ibid.*

mouvementée et intense »<sup>2076</sup>. Il salue aussi le travail de toutes les équipes qui contribuent au succès du festival<sup>2077</sup>. Il mentionne également les membres de Simple Plan qui se disent « emballés »<sup>2078</sup> de l'accueil, les Temptations qui veulent revenir à Trois-Rivières et Amadou et Mariam qui placent la ville parmi les endroits où ils sont accueillis le plus chaleureusement. Même l'entourage de Nelly Furtado, très exigeant, apprécie le soin des hôtes de l'IAV. Selon Denis Simard : « Pour 2007, on va continuer à s'appropriier les sites, améliorer la logistique, augmenter les partenariats et développer le côté des bénévoles »<sup>2079</sup>. Quant à Stéphane Boileau, il semble très fatigué, mais heureux et satisfait de relever le défi qu'on lui propose. Le 14 juillet 2006, une caricature de Jean Isabelle montre le directeur général en train de festoyer la réussite de l'IAV :



Caricature 6. Le DG Stéphane Boileau célèbre les résultats de sa programmation populaire.

<sup>2076</sup> *Ibid.*

<sup>2077</sup> Les responsables des communications, de la technique, des opérations, des bénévoles, des bars, de l'accueil aux artistes.

<sup>2078</sup> *Ibid.*

<sup>2079</sup> *Ibid.*

Selon l'expression de la journaliste Marie-Josée Montminy, l'IAV semble être « un nouvel événement »<sup>2080</sup> : un CA renouvelé (sauf deux membres), un nouveau DG, un site déplacé au Parc portuaire, l'ajout de spectacles dans les bars, etc. Selon Guy Mercure, le bilan est ponctué d'aspects tant positifs que négatifs : « Je vous parlerai des forces et des faiblesses de l'International »<sup>2081</sup>. Les dirigeants de l'IAV rappellent l'essence de leur festival ayant été mis sur pied en 1993, mais qui connaît une évolution en près de quinze ans. Ils insistent sur les caractéristiques artistiques de l'événement : « Il faut aussi jouer sur nos forces soit l'imagination dans les concepts artistiques avec un accent marqué sur l'aspect international de notre événement. Il faut aussi accentuer la proximité avec notre public tout en conservant et en insistant sur les créneaux comme le folklore, l'art lyrique et les chorales »<sup>2082</sup>.

#### 5.4.1.6 2007 : un festival vers sa vitesse de croisière

C'est en 2007 que l'IAV atteint un développement plus rapide et de manière plus sérieuse. En effet, avec la venue d'un groupe d'envergure internationale, « [l]'événement trifluvien vient consolider sa place de choix au sein de la liste des festivals de premier plan de la province. Les commentaires élogieux des dirigeants de plusieurs autres festivals d'importance constituent la preuve selon le DG que l'événement trifluvien jouit maintenant d'une réputation enviable »<sup>2083</sup>.

En 2008, quelques changements sont apportés<sup>2084</sup>. Selon le DG, l'organisation envisage un changement de date : « C'est une question à se poser sérieusement ». L'échec du spectacle de Good Charlotte teinte la réputation de la programmation musicale de l'IAV, car des 10 000 spectateurs attendus, seuls « 4 500 ont bravé la température »<sup>2085</sup>. Selon Marc Brunelle, la formule de l'événement est remise en question : « Cette défaillance n'est pas acceptable. La situation est donc mise sur table »<sup>2086</sup>. En conséquence, « on va donc faire l'an prochain un festival à la mesure des moyens dont on dispose »<sup>2087</sup>. Selon Jean-Marc Beaudoin, le cadre financier imposé par la

<sup>2080</sup> Réjean MARTIN. « “Je suis épuisé” – Stéphane Boileau met en doute son retour à l'Art vocal l'an prochain », 15 juillet 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>2081</sup> *Ibid.*

<sup>2082</sup> François HOUDE. « Condamné à faire mieux que l'an dernier – Le spectacle de Simple Plan s'est soldé par un profit de quelque 30 000 \$ », 2 février 2007, *Le Nouvelliste*, p. 36.

<sup>2083</sup> Mathieu LAMOTHE. « Une programmation solide et diversifiée », 5 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*.

<sup>2084</sup> Éric LALLIER. « Des changements à prévoir – La scène Desjardins et les spectacles en salle sont devenus des incontournables », 13 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2085</sup> Marie-Ève PROULX. « Réflexion à l'International – La prochaine édition ressemblera à celle de 2006 », 27 octobre 2007, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>2086</sup> *Ibid.*

<sup>2087</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Une revocalise incertaine », 23 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.

Ville, qui ne veut plus de déficit, est étouffant. Concernant la demande d'un plan de redressement en trois ans, elle s'impose puisque celle-ci est exigée aux autres organismes de la ville. Toutefois, le journaliste se montre sceptique au sujet de la durée de vie de l'IAV : « Ce n'est pas si sûr que cela. On m'a raconté que le maire Lévesque, hors de lui à la vue des résultats qu'on lui présentait, voulait guillotiner l'International sur-le-champ »<sup>2088</sup>. Jean-Marc Beaudoin va plus loin en disant qu'une seule « année de plus, pas davantage »<sup>2089</sup>, fait l'affaire de la municipalité, puisqu'en 2009, c'est le 375<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières. Il est « facile de greffer toute l'activité festivalière venant normalement de l'International »<sup>2090</sup> à défaut d'organiser de réelles célébrations entourant le 375<sup>e</sup> anniversaire de la ville. De plus, la date de fondation du 4 juillet se situe à l'intérieur du calendrier du festival. Toutefois, un renouveau est souhaité, car il s'agit d'un « bon moment pour annoncer un nouveau grand événement estival à Trois-Rivières pour 2010 »<sup>2091</sup>.

*Débat par l'entremise des médias: 2) l'ADISQ*

En octobre 2007, le journaliste Éric Langevin critique la programmation musicale de l'IAV. Il espère qu'il n'est pas seul à regarder le gala de l'ADISQ le lendemain. « Je pense que les dirigeants de l'IAV devraient y être aussi. C'est dans leur intérêt ! »<sup>2092</sup>. Considérant l'imposition d'un budget équilibré, « la prochaine édition du festival trifluvien risque d'être beaucoup moins internationale et un peu plus locale »<sup>2093</sup>. Par le terme local, il ne faut pas lui attribuer un sens péjoratif, car il s'agit que le festival trouve un écho plus important du côté des artistes populaires, d'où l'intérêt de voir qui se démarque à ce gala, « souvent révélateur des tendances qui s'animent dans le milieu musical québécois. Je soupçonne les programmeurs du Festival d'été de Shawinigan d'y être, eux, branchés depuis quelques années »<sup>2094</sup>. Par contre, Shawinigan n'a pas de créneau particulier comme l'art vocal. C'est une fête populaire et les spectacles en sont le reflet. À Trois-Rivières, on sent que « la spécificité du mandat est embêtante »<sup>2095</sup>. Selon le journaliste, l'assurance de la réussite réside dans des spectacles populaires sur la grande scène qui attirent des spectateurs aux scènes secondaires, où l'on peut découvrir des artistes internationaux « plus

---

<sup>2088</sup> *Ibid.*

<sup>2089</sup> *Ibid.*

<sup>2090</sup> *Ibid.*

<sup>2091</sup> *Ibid.*

<sup>2092</sup> Éric LANGEVIN. « Occupé doublement », 27-28 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p.E2.

<sup>2093</sup> *Ibid.*

<sup>2094</sup> *Ibid.*

<sup>2095</sup> *Ibid.*

marginiaux, plus *underground*, plus risqués »<sup>2096</sup>. Il en va de la pérennité du festival et de l'appui de son principal bailleur de fonds : la municipalité. Une autre difficulté réside dans le fait que l'administration actuelle gruge une partie importante de sa subvention de l'an prochain pour payer les comptes de l'année en cours. Malgré tout, cet « ultimatum »<sup>2097</sup> de la Ville semble être lancé et reçu dans un contexte de relative harmonie.

Kathy Béliveau, l'une des responsables de l'IAV, répond au journaliste Éric Langevin que ses souhaits sont réalisés. En fait, ses devoirs sont faits depuis longtemps. Depuis 2006, 29 artistes ayant participé à l'IAV sont nominés ou récompensés aux éditions 2006-2007 de l'ADISQ<sup>2098</sup>. En 2007, lors de la dernière édition, 14 de ces artistes ou groupes sont présentés, dont quatre gagnants sur la scène principale. Ces statistiques sont inégalées en Mauricie, ce qui prouve que les choix effectués par le comité de programmation sont justes. C'est aussi pourquoi, dès l'automne 2007, l'équipe de programmation est au travail pour prévoir ces tendances et présenter au public des artistes nominés et qui sont récompensés par la suite, au cours de l'année, dans le cadre de différents galas musicaux québécois et canadiens. Le défi du festival n'est pas de produire des artistes qui gagnent lors des galas des années précédentes, mais « plutôt de faire preuve d'avant-gardisme, d'aller au-devant du marché et de présenter les artistes de l'heure au moment de leur prestation au Festival »<sup>2099</sup>. Par exemple, le groupe Les Trois Accords, qui remporte le Félix dans la catégorie « Album rock 2007 » est « peut-être moins *hot* en 2008 »<sup>2100</sup>. En conséquence, le prix confirme que ce groupe est en vogue lors de son passage à l'IAV. Selon elle, Éric Langevin suggère d'adopter une programmation plus distinctive des autres festivals, tout en formulant le désir d'y voir des artistes populaires, ce qui semble antinomique. Toutefois, selon le journaliste Éric Langevin : « Ce n'est pas moi qui demande à votre organisation de se distinguer, c'est votre mission propre liée à « l'art vocal » qui l'impose »<sup>2101</sup>. Le gala de l'ADISQ n'est qu'un prétexte pour revenir sur l'IAV et le défi de la prochaine année avec le resserrement budgétaire imposé par la municipalité. Bref, il exprime son souhait que des artistes populaires soient présentés sur la grande scène, car il s'agit d'une excellente manière de faire découvrir aux publics les scènes

---

<sup>2096</sup> *Ibid.*

<sup>2097</sup> *Ibid.*

<sup>2098</sup> Kathy BÉLIVEAU (en réponse). « Nos choix étaient justes », 5 novembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>2099</sup> *Ibid.*

<sup>2100</sup> *Ibid.*

<sup>2101</sup> Éric LANGEVIN (en réponse). « Madame Béliveau », 5 novembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9. Il termine sa lettre en signant en tant qu'adjoint au directeur de l'information et responsable des arts et spectacles.

secondaires avec des choix plus audacieux. Il termine en souhaitant que prochaine édition, soit celle de « la fréquentation des scènes »<sup>2102</sup>. Le 10 novembre 2007, un auteur anonyme publie dans *L'Hebdo Journal* :

Suite au déficit enregistré par la dernière édition de l'International de l'art vocal, une foule de questions circulent dans le milieu concernant les raisons de ce triste bilan. Convaincus de la justesse de leur choix quant à la sélection des artistes, les organisateurs affichaient un large sourire à la constatation des artistes qui se sont démarqués à la 29<sup>e</sup> édition du gala de l'ADISQ. 29 artistes qui ont foulé les planches de l'International depuis 2006 ont été nominés ou récompensés aux éditions 2006 et 2007 du gala, dont entre autres la formation trifluvienne Tricot Machine, qui vient d'être couronnée *Révélation de l'année*.<sup>2103</sup>

#### 5.4.2 Les concours de chorales

Parmi les moyens identifiés pour mousser le festival, l'organisation de concours de chorales est l'un des outils privilégiés de l'IAV, au cours de ses premières années. En juillet 1993, le citoyen Léo Côté est le premier à faire mention aux dirigeants du festival d'un potentiel concours de musique, une suggestion pour l'avenir : « Dans le but d'assurer la relève avec des produits régionaux, je suggère que dès 18h30, tous les dix jours du Festival, un concours d'amateur soit tenu pour les jeunes de 6 à 15 ans »<sup>2104</sup>. Il s'agit d'un concours en trois catégories : A) 6 à 9 ans, B) 10 à 12 ans et C) 13 à 15 ans. Selon ce citoyen, le talent en Mauricie est bien présent : « Tous les grands artistes ont été découverts de cette façon, à la télévision ou dans les Festivals »<sup>2105</sup>. Nous présentons les résultats portant sur les concours de chorales organisés par l'IAV, de même que ceux liés à un cas dans lequel le festival soumet la candidature d'un artiste pour le représenter dans un autre concours.

##### 5.4.2.1 Les concours provinciaux (1993)

En 1993, Sébastien Johnson est l'artiste de la région retenu pour représenter l'IAV lors de la grande finale provinciale, de l'automne suivant, lors de l'émission du Club des 100 Watts diffusée à Radio-Québec<sup>2106</sup>. Ce concours se déroule dans une quarantaine de municipalités

<sup>2102</sup> *Ibid.*

<sup>2103</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Des artistes de qualité à l'International », 10 novembre 2007, *L'Hebdo Journal*, p. 19.

<sup>2104</sup> Léo CÔTÉ (lettre d'opinion). « Suggestion pour le Festival de Trois-Rivières », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2105</sup> *Ibid.*

<sup>2106</sup> Claude A. PROULX (communiqué de presse). « La tournée des étoiles du lipsync » (1993), sans date.

québécoises pour dénicher les talents locaux âgés entre 6 et 14 ans. L'animateur Marc-André Coallier présente chaque année la personne gagnante dans son émission.

La « Tournée des étoiles *lipsync* Smarties / 100 Watts », dont le commanditaire principal de l'émission est un fabricant de pastilles chocolatées, présente une dizaine des meilleurs espoirs du Québec. Le spectacle musical est suivi par les Trifluviens qui fondent de l'espoir qu'il s'agisse du candidat de la région. Le gagnant a « le privilège et le plaisir de produire sa propre vidéo-clip qui sera présentée à la télévision »<sup>2107</sup> et reçoit « un système laser karaoké et 1 000 \$ en argent pour se procurer ses disques lasers préférés »<sup>2108</sup>. Sébastien Johnson ne remporte pas ce concours.

#### 5.4.2.2 Les concours de chorales (1996-2002)

En 1995, la venue des Pueri Cantores est un succès sur lesquels l'IAV désire miser. En mai 1995, *Le Nouvelliste* publie que l'IAV organise son propre concours de chorales, avec des ateliers de formation aux gagnants. Selon le journaliste Roland Paillé, un tel concours est nécessaire « pour être reconnu comme un événement majeur »<sup>2109</sup>. Une première édition est attendue à l'hiver 1996. De son côté, Bernard Champoux croit que même si l'on se penche sur un concept de concours de chorales, « on ne pourra plus s'en tenir dorénavant au seul spectacle de fin de soirée, au parc Champlain, pour attirer les foules au centre-ville »<sup>2110</sup>.

À l'été 1995, les publics présents au festival font la preuve « qu'ils aiment la belle chanson et la belle musique »<sup>2111</sup>. Le journaliste Éric Langevin écrit dans *Le Nouvelliste* que l'IAV rêve toujours d'un « concours provincial de chant choral »<sup>2112</sup>. Selon Alain Gamelin : « Les chorales, c'est un créneau intéressant, révélateur »<sup>2113</sup>. La Ville de Trois-Rivières montre un grand intérêt à instaurer un concours de chorales et un commanditaire anonyme verse une contribution financière de 50 000 \$ pour son organisation<sup>2114</sup>.

---

<sup>2107</sup> *Ibid.*

<sup>2108</sup> *Ibid.*

<sup>2109</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – La reconnaissance passe par le développement », 27 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2110</sup> Bernard CHAMPOUX. « Un événement qui doit avoir des suites », 5 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2111</sup> *Ibid.*

<sup>2112</sup> Éric LANGEVIN. « Bilan provisoire d'Alain Gamelin – Pas de déficit pour le Festival de l'art vocal », 7 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2113</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Festival international de l'art vocal – La participation a augmenté de 15 % », 9 juillet 1995, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2114</sup> *Ibid.*

En 1996, le « Concours des petits ensemble vocaux »<sup>2115</sup> s'adresse à des groupes de deux à douze interprètes, de tous les styles de chant (classique, jazz, blues, rock, rap, a capella, populaire, folk, sacré, religieux, grégorien, barber shop, etc.) et se compose de deux volets : 1) formation et 2) compétition. Il se compose de deux catégories, soit A) d'étudiants ou B) de personnes qui ne représentent pas une institution d'enseignement. Ces catégories sont séparées en trois niveaux, soit débutant, intermédiaire et avancé. Trois bourses de 1 000 \$ sont offertes par l'Association des Caisses populaires de Francheville. L'ensemble gagnant de la catégorie B reçoit une bourse de 3 000 \$. Les gagnants se méritent également une classe de maîtres de trois heures avec la soprano Claudine Côté, afin de parfaire leur technique vocale. Enfin, ils sont invités à se produire l'été suivant sur l'une des scènes de l'IAV. Selon la journaliste Nancy Massicotte, c'est « la plus déterminante et significative des nouvelles activités mises sur pied par le Festival »<sup>2116</sup>. Sur la photo, le directeur artistique Robert Aubin est présenté comme le « chanteur ténor du groupe OPUS 3 et membre du conseil d'administration du Festival »<sup>2117</sup>. Selon Alain Gamelin : « [C]e concours vient confirmer à peu près la place que souhaite occuper Trois-Rivières dans l'esprit de ceux qui s'intéressent ou cherchent à parfaire cette forme d'art. Trois-Rivières ne sera plus reconnue uniquement comme la capitale de la poésie mais comme une ville où l'on chante »<sup>2118</sup>.

Le formulaire d'inscription fait l'objet d'une campagne publicitaire, Il circule notamment au sein des écoles du Québec, des maisons de culture et des centres culturels. Ce concours est mis sur pied grâce à l'entente de développement culturel entre le MCCQ et la Ville de Trois-Rivières. L'IAV retient 12 ensembles pour la catégorie A et huit pour la catégorie B. La pré-sélection pour la grande finale est publique. Les grands gagnants sont déterminés en avril par un jury présidé par Grégory Charles, lors d'une finale qui se tient à la salle Rodolphe-Mathieu du Pavillon Michel-Sarrazin (UQTR)<sup>2119</sup>. Dans les médias, Grégory Charles est décrit comme un « musicien de formation et directeur d'un chœur de garçons depuis dix ans »<sup>2120</sup>. L'artiste québécois louange de

<sup>2115</sup> Nancy MASSICOTTE. « Une initiative du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières – Premier concours des petits ensembles vocaux », 19 janvier 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>2116</sup> *Ibid.*

<sup>2117</sup> *Ibid.*

<sup>2118</sup> *Ibid.* La limite pour s'inscrire au concours est le 16 février, à 17h. L'inscription coûte 100 \$, mais 75 \$ est remboursé si l'ensemble n'est pas retenu. On peut se procurer le formulaire en contactant directement l'IAV.

<sup>2119</sup> Les mêmes informations sont reprises également dans *La Presse* et dans *Le Journal de Montréal*. LE JOURNAL DE QUÉBEC. « Grégory Charles, président [du premier Concours des petits ensembles vocaux] », 19 janvier 1996, *La Presse canadienne* via *Le Journal de Québec*, p. 35. Voir article du 31 janvier de la *Gazette populaire*.

<sup>2120</sup> Linda CORBO. « En prévision du Festival international de l'art vocal – Le premier Concours des petits ensembles vocaux débute ce soir », 19 avril 1996, *Le Nouvelliste*.

tels évènements, en précisant qu'il consacre sa jeunesse, de 7 à 20 ans, à ces concours annuels. Selon lui, « de toute façon, la vie elle-même est un concours »<sup>2121</sup>. Dans les journaux et les médias, Grégory Charles est présenté comme « l'omniprésent et *multitalentueux* »<sup>2122</sup>, ainsi qu'« animateur, comédien et musicien »<sup>2123</sup>.

En 1996, lors de la première édition du concours, sur les 16 ensembles sélectionnés dans les trois niveaux, six proviennent de la Mauricie<sup>2124</sup>. La pré-sélection n'est pas facile, selon le *Courrier du Sud*, qui précise que le groupe Ambiance est appuyé par la Ville de Bécancour. Au sein du niveau avancé, on trouve : Ambiance, de Saint-Grégoire; Da Capo et Voix publique, deux groupes de Trois-Rivières; Canticum Novum, de Charlesbourg; Folie en 5, de Boisbriand; Jazzoka de Sainte-Foy<sup>2125</sup>; le Trio Trois, de Montréal; et Semper Fidelis, de Saint-Colomban. Dans le niveau débutant, l'Ensemble vocal Paul-Lejeune, de Saint-Tite, fait face aux représentants du campus Notre-Dame-de-Foy de Saint-Augustin-de-Desmaures, l'école Henri-Bourassa et Saltarella du collège Notre-Dame de Montréal et le collège Notre-Dame-de-Lourdes, de Longueuil. Dans ce niveau, aucun des ensembles ne provient de la région de la Mauricie / Centre-du-Québec. Enfin, le niveau intermédiaire présente l'ensemble Jazz Vocal de la polyvalente Sainte-Ursule, l'école des Petits chanteurs de Trois-Rivières et l'ensemble Voix de femmes du campus Notre-Dame-de-Foy de St-Augustin-de-Desmaures<sup>2126</sup>. Ils interprètent Bach, Claude Le Jeune et Schumann. La première classe de maîtres a lieu vendredi soir, le 19 avril, mais se tient à huis clos. Tout juste avant la finale, toutes ces formations musicales reçoivent des conseils de la soprano Claudine Côté.

---

<sup>2121</sup> *Ibid.*

<sup>2122</sup> L'APPEL. « Le CNDF chante juste pour des débutants », 28 avril 1996, *L'Appel*.

<sup>2123</sup> LE SOLEIL « Premier Festival International de l'Art Vocal : Le Campus Notre-Dame-de-Foy remporte la palme en classe débutante », 22 avril 1996, *La Presse canadienne* via *Le Soleil*, p. C12.

<sup>2124</sup> Roland PAILLÉ. « Premier Concours des petits ensemble vocaux – Les finalistes sont connus », 27 février 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>2125</sup> Jazzoka de Sainte-Foy est fondé à l'Université Laval, en septembre 1994, sous la gouverne de Pierre Lessard. Un an plus tard, le groupe est uniquement *A capella*, oscillant entre le jazz et le populaire. Les autres musiciens sont : Mélanie Demers, Lucie Naud, Alexandra Albert, Jule De Grandpré, Jean-François Lambert, Frédéric Côté et Daniel Normand. L'APPEL. « Les plus belles voix du Québec sont-elles ici ? », 14 avril 1996, *L'Appel*. Dans l'article du 28 juin, dans *Le Nouvelliste*, on écrit plutôt Jazzooka.

<sup>2126</sup> LE SOLEIL. « Premier Festival International de l'Art Vocal : Le Campus Notre-Dame-de-Foy remporte la palme en classe débutante », 22 avril 1996, *La Presse canadienne* via *Le Soleil*, p. C12. L'ensemble vocal CNDF est dirigé par Carole Cyr et accompagné au piano par Caroline Fortin avec des étudiants : Annie Couture, Dominic Haerinck, Marie-France Nadeau, Julie Perron, Carl Saint-Jacques et René Valcourt.

Le 20 avril 1996, la finale de la catégorie A<sup>2127</sup> et B se déroule. Les billets sont en vente au coût de 5 \$ et sont disponibles en prévente aux bureaux de l'IAV ou à la porte. Il est possible de payer 8 \$ pour assister aux deux volets compétitifs. La remise des prix est suivie de la classe de maîtres. Ce volet performatif est gratuit et permet aux publics d'entendre en direct l'amélioration des musiciens grâce aux conseils de la soprano. Grâce à ces concours de chorales, l'IAV se donne « le mandat de faire connaître les talents de l'heure et de susciter la découverte de nouveaux auteurs-compositeurs, [et] offre maintenant une tribune aux petits ensembles »<sup>2128</sup>. L'ensemble Jazz Vocal de l'école secondaire Sainte-Ursule obtient la faveur du jury pour le niveau intermédiaire de la catégorie A<sup>2129</sup>. De son côté, composé de Christian Bouchard, Paul-André Bellefeuille, Patrice Thompson et Guy Leclerc, l'ensemble trifluvien Da Capo séduit le jury avec trois pièces, dont l'interprétation d'un pot-pourri de thèmes musicaux d'émissions pour enfants. Selon le journaliste Martin Francoeur, cette première édition du concours remporte « un vif succès »<sup>2130</sup>. L'ensemble vocal de Saint-Augustin, qui se spécialise dans le chant classique, remporte le niveau débutant dans la catégorie A. Le président du jury commente chaque performance au terme de la journée. Pour les participants, ces conseils et encouragements sont très utiles. La classe de maîtres est ce qui « ravi le plus »<sup>2131</sup> les jeunes. Selon Alain Gamelin, il s'agit d'« une bonne formule »<sup>2132</sup> qui est amenée à se développer. La réussite de ce concours repose aussi sur l'implication d'étudiants en Technique de tourisme du Collège Laflèche<sup>2133</sup>, qui sont reconnus pour leur sens de l'initiative et leur dynamisme. Dans le cadre de l'IAV, les trois lauréats sont présentés sur la scène du Centre culturel. Par ce concours, l'objectif visé est d'élargir l'intérêt des citoyens pour l'art vocal.

La venue des Pueri Cantores, en 1995, et le premier Concours des petits ensembles, en 1996, sont des succès sur lesquels l'IAV mise. En 1997, la deuxième édition du Concours des

---

<sup>2127</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Concours des petits ensemble vocaux », 14 avril 1996, *L'Hebdo Journal*. Cet article apporte aussi des spécifications sur la provenance ou les noms des divers ensembles.

<sup>2128</sup> LE COURRIER DE GROULX. « Folie en 5 parmi les finalistes », 14 avril 1996, *Le Courrier de Groulx*.

<sup>2129</sup> LE NOUVELLISTE. « Jazz vocal, Sainte-Ursule et Da Capo raflent les honneurs », 22 avril 1996, *Le Nouvelliste*, p. 3. Parmi les dix élèves membres de cette formation, on retrouve Claudine Paquin, Maude Larivière, Claude Ménard, Louis-Philippe Meunier et Amélie Guilbert.

<sup>2130</sup> Martin FRANCOEUR. « Doublé trifluvien au concours des petits ensembles vocaux », 22 avril 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>2131</sup> *Ibid.*

<sup>2132</sup> *Ibid.*

<sup>2133</sup> Karine Trudel, Isabelle Barabé, Josée Beaudoin, Mélanie Bibeau, Anne Thiffault, Julie Durette, Frédéric Brunelle et Valantia Béland. L'INFO-FLÈCHE. « Festival de l'art vocal », 29 avril 1996, *L'Info-Flèche*.

petits ensembles vocaux se déroule à nouveau, à la salle Rodolphe-Mathieu de l'UQTR. Des billets sont en vente à la porte ou sur réservation<sup>2134</sup>. Cette deuxième édition est présidée par Edgar Fruitier et Natalie Choquette et cette dernière offre une classe de maîtres aux finalistes<sup>2135</sup>.

En 1998, pour la troisième édition, la chanteuse montréalaise Karen Young dispense les trois classes de maîtres : deux privées pour les participants de chaque niveau et une publique ouverte à la population. Le concours se déroule à la salle de concert du pavillon des Humanités du Cégep de Trois-Rivières<sup>2136</sup>. Le jury est formé du contrebassiste Michel Donato, Gilles Bellemare (directeur artistique de l'OSTR), Odette Beaupré (professeure de chant à l'UQTR) et Richard Hébert (vice-président région Mauricie de la Banque Nationale (partenaire de l'événement)). Il y a deux prix de 3 000 \$ à gagner, un par catégorie. Seize formations (huit pour chacune des deux catégories, A et B) sont retenues. Quatre proviennent de Trois-Rivières : l'école secondaire Sainte-Ursule, les Petits Chanteurs de Trois-Rivières, Jazz vocal du Cégep de Trois-Rivières et le quatuor Da Capo (gagnant de 1996). La forte participation oblige l'IAV à mettre des groupes sur une liste d'attente : « Le concours gagne en notoriété et le volet formation commence à porter fruit »<sup>2137</sup>. Da Capo (catégorie B) remporte 3 000 \$ face à ses sept rivaux provenant de l'extérieur de la région et Jazz vocal du Cégep de Trois-Rivières (catégorie A) remporte 1 000 \$ pour sa performance<sup>2138</sup>. Ils se produisent sur scène dans le cadre de l'IAV, en juin de la même année. Outre les deux ensembles vocaux trifluviens gagnants du concours, l'ensemble vocal Atmosphère de Québec, le Christ Church Greenwich des États-Unis, Gospangels de Drummondville et l'ensemble vocal Ganymède de Montréal sont également de la programmation musicale 1998 du festival<sup>2139</sup>.

En 1999, pour la quatrième édition du Concours des petits ensembles musicaux, c'est la formation La Bande Magnétik (fondée en 1987<sup>2140</sup>) qui anime les deux classes de maîtres, en mai. Pour y attirer davantage le public, ce que l'IAV juge ne pas avoir réussi auparavant lors de la classe

<sup>2134</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Classique Queen », 6 avril 1997, *L'Hebdo Journal*, p. 12.

<sup>2135</sup> LE TRIFLUVIEN. « Le Festival international de l'art vocal – Profil d'un organisme culturel », mai 1997, *Le Trifluvien – bulletin municipal d'information* (volume 8, numéro 2).

<sup>2136</sup> Roland PAILLÉ. « Karen Young sera de la partie – Le 3<sup>e</sup> Concours des petits ensembles vocaux aura lieu du 23 au 25 avril », 25 mars 1998, *Le Nouvelliste*, p. 29.

<sup>2137</sup> *Ibid.*

<sup>2138</sup> Roland PAILLÉ. « Trois-Rivières se distingue – Deux formations l'emportent au Concours des petits ensembles », 29 avril 1998, *Le Nouvelliste*.

<sup>2139</sup> Roland PAILLÉ. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières – Alannah Myles, Pagliaro, Dubmatique et cie », 20 mai 1998, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2140</sup> [https://disqu-o-quebec.com/Artistes/B/bande\\_magnétik\\_la.html](https://disqu-o-quebec.com/Artistes/B/bande_magnétik_la.html)

ouverte, l'organisation met l'accent sur les groupes vocaux pour les populariser<sup>2141</sup>, ouvertes au public. Lors de la présentation devant médias, on retrouve Anne-Marie Lambert de la Banque Nationale, Robert Aubin (responsable de l'événement), Martin Leblanc et le musicien Victor-Jacques Ménard. Ce dernier estime qu'il est enrichissant de rencontrer d'autres artistes qui partagent sa passion de la voix et de l'harmonie. Les membres de la quintette *A capella*, la Bande magnétik, possèdent des formations diverses (théâtre, musique) qui misent sur la création jumelant le classique et le populaire. La formule du concours, avec ses deux catégories, est reprise comme tel. Huit groupes sont présélectionnés pour se produire à la salle Rodolphe-Mathieu de l'UQTR. Les classes de maîtres sont en après-midi et la compétition est en soirée. Des bourses totalisent 5 000 \$. Les formations de la catégorie A qui décrochent les deux premières places se « méritent le droit de se faire valoir cet été à l'International de l'art vocal »<sup>2142</sup>. Outre une bourse de 2 000 \$, le gagnant de cette catégorie a la chance de se produire au concert de Noël de l'OSTR, les 12 et 13 décembre. Il s'agit de l'ensemble Prochant, de Montréal, suivi de Dam'déridé, de Sainte-Mélanie<sup>2143</sup>. Sur le plan scolaire, la formation Jazz vocal de l'école secondaire Sainte-Ursule de Trois-Rivières l'emporte alors que les Burps de Drummondville, un quatuor, arrive premier au niveau intermédiaire. Les gagnants du groupe Jazz vocal, sous la responsabilité de Claude Ménard<sup>2144</sup>, sont en spectacle vers le 28 ou le 30 juin, lors de l'IAV. Il est également question d'une prestation musicale<sup>2145</sup> en première partie du groupe Les Gitans<sup>2146</sup>.

Les gagnants du 4<sup>e</sup> concours font leur spectacle dans la salle Anaïs-Allard-Rousseau du Centre culturel, en raison que la salle J.-A.-Thompson est occupée par Natalie Choquette pour sa répétition avec le Chœur de l'Armée rouge. Selon Roland Paillé, parce qu'on passe d'un auditoire

---

<sup>2141</sup> Roland PAILLÉ. « Expérience « Magnétik » - Le Concours des petits ensembles vocaux sera encore plus ouvert au public », 31 mars 1999, *Le Nouvelliste*, p. 26. Il en coûte 5 \$ pour assister aux classes de maîtres et au concours, selon l'article du 25 avril 1999. Parmi les ensembles trifluviens, on compte l'Ensemble vocal Sainte-Ursule et Jazz 5 Sainte-Ursule, dans la catégorie scolaire, et Les Nodules et Coda de Sainte-Marthe-du-Cap, dans la catégorie adulte.

<sup>2142</sup> *Ibid.*

<sup>2143</sup> LE NOUVELLISTE. « La vie culturelle en images : gagnants du 4<sup>e</sup> Concours des petits ensembles vocaux », 4 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 26.

<sup>2144</sup> Émilie Walhs, Marie-Ève St-Germain, Kristel Robitaille, Geneviève Painchaud, Marie-Christine Pelchat, Geneviève Hébert, Amélie Véronneau, Véronique Bussière et Josée Galarneau. L'HEBDO JOURNAL. « Jazz vocal », 9 mai 1999, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2145</sup> Linda CORBO. « Dubois, Gagnon, Les Colocs, Gowan et compagnie – L'International de l'art vocal complète son menu estival », 20 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2146</sup> Roland PAILLÉ. « Les Gitans sèment leur entrain contagieux – Le mauvais temps pourrait perturber les prochains jours de l'International de l'art vocal », 28 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

potentiel de 2 000 mélomanes à une salle de moins de 300 places, « plusieurs adeptes du chant choral [sont obligés d'] écouter le concert debout depuis le foyer de la Maison de la culture »<sup>2147</sup>.

En 2000, le concours « national » des grandes chorales, de 35 voix et plus, change de nom pour celui de « Chorus 2000 »<sup>2148</sup>. L'IAV entend relever le défi de regrouper plus de 600 choristes de partout au Québec<sup>2149</sup>. Les compétitions se déroulent publiquement sur la scène de la salle J.-A.-Thompson avec 18 chorales présélectionnées. Les trois finalistes se produisent ensuite sur la scène des chorales au Parc de l'évêché. Pour cette édition, des bourses d'une valeur de 5 000 \$ sont décernées, de même que des engagements avec l'OSTR pour l'édition 2001 de l'IAV. Les finalistes du concours se produisent au Foyer Gilles-Beaudoin, du 28 juin au 3 juillet, à 19h. Les Petits chanteurs de Trois-Rivières le remporte (2 000 \$, Stéphane Leroux), suivis des ensembles vocaux Nuance, de Montréal (1 500 \$, Daniel-G. Hébert), et Voxapella, de Saint-Jean-sur-Richelieu (1 000 \$, Paul-André Bellefeuille)<sup>2150</sup>.

Le comédien et chanteur Robert Marien est le porte-parole du deuxième concours Chorus 2001 destiné aux chorales, qui attire 450 choristes répartis dans quinze formations en compétition : 9 dans la catégorie populaire et 6 en classique<sup>2151</sup>. Il est présent au dévoilement des artistes de la série lyrique : la jeune sensation de renommée internationale, Marie-Nicole Lemieux, Suzie LeBlanc, la mezzo-soprano Odette Beaupré, le Français Gérard Lesne et l'ensemble Il Seminario musicale. Sur les quinze formations du concours Chorus, sept proviennent de l'extérieur de la région, ce qui répond aux objectifs fixés par l'IAV<sup>2152</sup>. Le concours Chorus 2001 attire 300 participants<sup>2153</sup>. Quinze chorales se disputent les bourses. Selon le journaliste Réjean Martin, l'achalandage est « extra-régional »<sup>2154</sup>. Par ce concours, l'IAV rayonne tant dans les médias nationaux qu'internationaux. On estime que 400 personnes provenant de partout au Québec

<sup>2147</sup> Roland PAILLÉ. « Il a plu sur la grande scène – La programmation de l'International de l'art vocal a dû subir des modifications », 29 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>2148</sup> LE SORTEUX. « Chorus 2000 : Concours national de chorales », mars 2000, *Le Sorteux*, p. 5. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 avril. Il faut faire parvenir le formulaire (disponible aux bureaux de l'IAV, de l'Alliance des chorales du Québec et de Chansons Nouvelles), une bande audio et trois exemplaires des partitions.

<sup>2149</sup> Karine PARENTEAU. « L'International de l'art vocal – Branché sur tous les âges », juin 2000, *Le Sorteux*, p. 7.

<sup>2150</sup> Roland PAILLÉ. « Rideau sur l'International 2000 », 4 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2151</sup> Roland PAILLÉ. « “Une brochette exceptionnelle” – Suzie LeBlanc, Marie-Nicole Lemieux, Odette Beaupré et Robert Marien enchanteront le public », 8 mai 2001, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>2152</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Achalandage extra-régional et envoûtante Série lyrique », 13 mai 2001, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2153</sup> Roland PAILLÉ. « International de l'art vocal: dévoilement de la programmation extérieure », « Programmation pour tous les goûts – Les spectacles extérieurs de l'International de l'art vocal », 25 mai 2001, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>2154</sup> Réjean MARTIN. « Un *International* qui pourrait passer à l'histoire », 23 juin 2001, *L'Hebdo Journal*.

résident pendant deux jours à Trois-Rivières. Ces deux éléments concourent positivement à l'institutionnalisation de l'IAV, car il s'agit du « levier pour le rayonnement national qu'on a toujours voulu avoir »<sup>2155</sup>. En juillet 2001, devant un parterre « rempli à pleine capacité »<sup>2156</sup>, l'Ensemble vocal de l'UQTR l'emporte sur le chœur Pro-Musica. Selon le directeur Raymond Perrin (aussi DG de l'OSTR), le principal attrait de cette victoire est de souder le groupe. Le directeur du département arts et musique de l'UQTR, Pierre-Simon Doyon, est présent pour encourager la formation universitaire. Parmi les chanteurs il y a peu d'étudiants, surtout des membres du personnel. Cette situation illustre le fait qu'il n'y a plus d'inscriptions en musique à l'UQTR depuis deux ans : « C'est sûr que [ce concours,] c'est un plus pour la musique. Ça devient un peu gênant de dire qu'on laisse tomber. Toutefois, on ne peut pas se prononcer à la place des dirigeants »<sup>2157</sup>. Claude Godbout, directeur de Pro-Musica, un chœur de 35 ans d'expérience, précise que c'est la première fois que l'ensemble participe à ce genre de concours. Cette finale démontre que la musique classique est bien vivante à Trois-Rivières. Dans la catégorie populaire, The Lyric Theater Singers (TLTS) devance Voxapella qui participe au concours depuis deux ans. Selon le journaliste Roland Paillé, l'intérêt des festivaliers pour ce concours augmente à chaque année, ce qui fait plaisir aux organisateurs, car environ 400 choristes répartis dans 15 formations participent à l'édition 2001<sup>2158</sup>. Dans le Parc de l'évêché, les Petits Chanteurs de Trois-Rivières se produisent grâce à leur victoire à Chorus 2000<sup>2159</sup>. Depuis sa création, la popularité du concours augmente jusqu'à doubler la capacité d'accueil de la scène des chorales, soit environ 2 000 places. Daniel Gélinas confirme que cette scène, auparavant au Parc portuaire, est déplacée afin de permettre aux festivaliers de se déplacer moins loin. La finale du concours Chorus atteint sa capacité maximale<sup>2160</sup>. Plus tard, le DG précise que c'est 480 choristes pour 15 formations vocales. Malgré la complexité de l'organisation d'un tel concours, il vante les mérites de son équipe, dont la débrouillardise de la responsable de son organisation, Véronique Saint-Antoine<sup>2161</sup>. La présence

---

<sup>2155</sup> Roland PAILLÉ. « L'International de l'art vocal obtient son impact... international », 2 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2156</sup> Roland PAILLÉ. « L'Ensemble vocal de l'UQTR l'emporte », 3 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>2157</sup> *Ibid.*

<sup>2158</sup> *Ibid.*

<sup>2159</sup> Roland PAILLÉ. « La foule a adopté Justin Boulet », 4 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 26.

<sup>2160</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « La scène des chorales toujours plus grande », 4 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>2161</sup> *Ibid.* De plus, il est très satisfait de son équipe cette année, principalement composée de jeunes et d'étudiants qui démontrent le sens des responsabilités et inspirent une grande confiance.

de ces chorales québécoises contribue à l'économie de la région. Une chorale en provenance de Chicoutimi est citée comme ayant investi plus de 10 000 \$ lors de sa visite dans la région. « Les dirigeants ont tenu à souligner la grande implication de Robert Marien à travers le concours Chorus et la motivation qu'il a manifesté envers cette activité »<sup>2162</sup>.

En avril 2002, on annonce les participants pour le concours national Chorus 2002. La demi-finale se déroule à l'église Sainte-Cécile, le dimanche 30 juin, à 13h. Pour le stationnement, les médias soulignent aux publics l'existence de l'espace réservé à cette fin sur le terrain de la Tripap<sup>2163</sup>. Quant à la finale, elle est présentée sur la scène du parc de l'Évêché, lundi le 1<sup>er</sup> juillet, à 19h, lors de l'IAV<sup>2164</sup>. En tout, huit chorales participent<sup>2165</sup>. Trois y participent pour la troisième fois : Voxapella, l'Ensemble vocal Nuance et La Maîtrise du Cap-de-la-Madeleine. Selon les organisateurs, cette troisième édition vient confirmer la notoriété du concours national puisqu'il s'agit d' « une des plus importantes compétitions de chorales au Québec »<sup>2166</sup>.

L'ensemble de Grégory Charles « déclar[e] fortait, préférant présenter au public un programme de pièces populaires au lieu d'un programme classique »<sup>2167</sup>. L'Ensemble vocal Nuance emporte le 1<sup>er</sup> prix, devant Voxapella. Le jury, présidé par Martin Dagenais, fait des recommandations quant au déroulement de cette compétition et déplore les conditions dans lesquelles les chœurs évoluent, soit dans une église et en plein air, avec une sonorisation qui n'est pas optimale. C'est pourquoi l'IAV songe à la déplacer à l'intérieur<sup>2168</sup>. L'IAV souhaite également que le concours Chorus change de scène et soit présenté en mai, soit lorsque les chorales sont en production de leur spectacle de fin d'année<sup>2169</sup>. Selon le président du jury, la scène est

<sup>2162</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Art vocal : Le festival a maintenant atteint sa maturité » (page couverture), « Un rayonnement exceptionnel – L'International de l'art vocal fait le bilan de la neuvième édition », 10 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.

<sup>2163</sup> Roland PAILLÉ. « L'International de l'art vocal – Une place au talent régional » (page couverture), « La série lyrique élargit sa voix – L'International de l'art vocal réserve une place au talent régional », 26 avril 2002, *Le Nouvelliste*, p. 22.

<sup>2164</sup> Geneviève DEMONTIGNY (communiqué de presse). « 10<sup>e</sup> édition, 10 jours, 10 thèmes, 10\$ », 22 mai 2002.

<sup>2165</sup> On compte cinq chorales dans la catégorie populaire : Voxapella de Saint-Jean-sur-le-Richelieu, Les Voix de chez nous de Drummondville, L'Orphéon de Trois-Rivières, l'Ensemble vocal Nuance de Montréal et la chorale Cœurs Amis de Bécancour, et trois dans la catégorie classique : le Chœur de Radio-Canada de Montréal, l'Ensemble vocal Enchor de Grégory Charles de Montréal et La Maîtrise du Cap-de-la-Madeleine.

<sup>2166</sup> Geneviève DEMONTIGNY (communiqué de presse). « Concours CHORUS 2002 – Un avenir très prometteur ! », 22 mai 2002, *Sommaire des chroniques*.

<sup>2167</sup> Roland PAILLÉ. « Un week-end plutôt satisfaisant – L'International de l'art vocal attend de grosses foules ce soir et demain », 2 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.

<sup>2168</sup> *Ibid.*

<sup>2169</sup> Roland PAILLÉ. « Clôture en force », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.

« inappropriée pour une telle compétition »<sup>2170</sup>. La salle J.-A.-Thompson apparaît un meilleur choix. L'IAV veut aussi renforcer les règlements pour des disqualifications, telles que celle de Grégory Charles<sup>2171</sup>. Comme le premier prix en chant classique est aboli, le Chœur de Radio-Canada obtient la 2<sup>e</sup> place. En s'inscrivant en classique, cette situation prive la Maîtrise du Cap d'une participation en finale<sup>2172</sup>.

#### 5.4.2.3 Le concours Télémédia Mauricie (1998-2001)

En 1998, un autre concours de musique fait concurrence à l'IAV. Des spectacles de nouveaux talents avec des bourses de 1 500 \$ et 500 \$, sont offertes par Télémédia Mauricie (qui regroupe les stations CHEY rock détente et CHLN 550). Les artistes se produisent sur la scène Télémédia (rue Hart) devant public et jury. Deux artistes sont retenus<sup>2173</sup>. Selon Jean Caron, vice-président de la SIDAC, la réponse des commerçants est positive, notamment pour le concours Télérâma avec huit finalistes<sup>2174</sup>. Le jury est formé de cinq personnes et décerne deux bourses de 1 000 \$ : « Selon M. David Crête, directeur de la programmation à CHEY-FM, voilà une activité qui risque de devenir annuelle si l'on se fie à la participation qui a dépassé les attentes pour cette première édition »<sup>2175</sup>. Le concours pour la bourse Télémédia connaît son dénouement par la victoire de Nancy Jalbert de Trois-Rivières-Ouest (1 500 \$) contre le groupe Pragma (500 \$)<sup>2176</sup>. Beaucoup d'ambiguïtés marquent les différents concours parallèles à ceux de l'IAV. En 1999, pour le concours des auteurs-compositeurs, on parle du prix Radiomédia<sup>2177</sup>. On précise aussi que le concours Télémédia d'auteurs-compositeurs est ouvert à tout le Québec<sup>2178</sup>, alors que ce concours s'adresse aux artistes « de la région »<sup>2179</sup>.

<sup>2170</sup> *Ibid.*

<sup>2171</sup> *Ibid.* L'ensemble vocal Encore se qualifie pour la finale en chant classique, mais décide de présenter un programme populaire, se disqualifiant par le fait-même, en plus de dépasser le temps alloué de vingt minutes.

<sup>2172</sup> *Ibid.*

<sup>2173</sup> Véronique MARCOTTE. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières » (couverture), « L'International de l'Art Vocal en pleine forme », *Le Sorteux* – 30 000 exemplaires, vol. 3, no 1 (1<sup>er</sup> au 30 juin 1998), p. 1, 5.

<sup>2174</sup> Benoît Vaudrin, Marc Piché, Pierre Chaîné, Alain Cyr, Stéphane Larivière, Nancy Jalbert et les groupes Pragma et Sacrilège.

<sup>2175</sup> Linda CORBO. « Des Forges convertie en allée piétonnière – L'International de l'art vocal se propage du côté des bars », 10 juin 1998, *Le Nouvelliste*.

<sup>2176</sup> Roland PAILLÉ. « Sous le charme » / « La plus grosse foule – La Torontoise Alannah Myles était en vedette à l'International de l'art vocal », 2 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2177</sup> LE NOUVELLISTE. « Un été bien rempli à Trois-Rivières – De l'International de l'art vocal au Grand Prix Player's » 27 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. A11.

<sup>2178</sup> Karine PARENTEAU. « Évènement : À l'International de l'art vocal – L'Art vocal exploité sous toutes ses facettes », *Le Sorteux*, vol. 4, no 1 (juin 1999).

<sup>2179</sup> François HOUDE. « Un mariage à quatre réussi », 26 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 3.

En 2000, l'animateur Gilles Forcier à CHEY, propriété de Télémédia Radio Inc., est présent au dévoilement pour présenter le retour du concours qui remet deux bourses : 2 000 \$ et 1 000 \$. Pour cette troisième édition, le concours est étendu à l'ensemble du Québec, mais uniquement de langue française<sup>2180</sup>. Onze finalistes sont retenus pour une prestation de 30 à 45 minutes. Toutefois, seuls trois musiciens ou chanteurs peuvent être accueillis sur scène et ni les percussions ni les fonds sonore ne sont admis. Marie-Josée Létourneau, de Drummondville, gagne à l'unanimité du jury<sup>2181</sup>. Amélie Veilleux, de Saint-Georges-de-Beauce, obtient la deuxième place<sup>2182</sup>.

En 2001, un autre concours s'intitule les Bourses CHEY-CHLN et s'adresse aux auteurs-compositeurs-interprètes puis aux interprètes ou humoristes<sup>2183</sup>. La finale se déroule au foyer de la salle J.-A.-Thompson<sup>2184</sup>. Les bourses sont remises à Geneviève Bournival de Saint-Barnabé-Nord, à Mélody Pilon de La Tuque et à Marie-Michèle Rivard de Shawinigan-Sud. Dans la catégorie des auteurs-compositeurs, Pragma de Saint-Mathieu-du-Parc remporte le premier prix (1 000 \$). Quant à Stéphane Roy de Trois-Rivières et Patrick Houle de Saint-Alexis-des-Monts, ils remportent respectivement le deuxième (600 \$) et troisième prix (300 \$)<sup>2185</sup>.

#### 5.4.2.4 *Le plus beau rythme de la Mauricie (2006-2008)*

En 2006, l'IAV, Rythme-FM et TQS Mauricie présentent le concours Le plus beau rythme de la Mauricie. Celui-ci recherche de jeunes talents qui constituent la relève du cœur du Québec. Le critère est d'être un artiste qui n'a jamais endisqué ou produit de chanson ayant tourné à la radio. Ils peuvent être musiciens, compositeurs ou interprètes. Cinq participants se produisent sur

<sup>2180</sup> Linda CORBO. « Des voix de toutes les couleurs pour la Série lyrique 2000 – Les « incontournables » de l'International de l'art vocal », 5 mai 2000, *Le Nouvelliste*, p. 25. Il faut faire parvenir son CV et un démo à l'une des deux stations de Télémédia Radio à Trois-Rivières, avant le 2 juin 2000 à 16h30.

<sup>2181</sup> Marie-Pierre SIMONEAU. « Ses compositions ont fait l'unanimité - Marie-Josée Létourneau : grande gagnante de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières », 9 juillet 2000, *L'Express Drummondville*, p. 22.

<sup>2182</sup> Roland PAILLÉ. « Rideau sur l'International 2000 », 4 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3. Les juges sont Richard Hébert, Jean-Pierre Guindon, Gilles Bellemare et Raymond Perrin. Pierre De Mondehare, directeur de la programmation à CHLN est sur place. Marie-Josée Létourneau amène deux guitaristes complices, Jean-Claude Paquet et François Chartrand, pour interpréter huit de ses compositions, une performance acoustique du style folk-rock.

<sup>2183</sup> LA PRESSE CANADIENNE. « L'International de l'art vocal dévoile sa programmation extérieure », 24 mai 2001, *La Presse canadienne*.

<sup>2184</sup> Karine PARENTEAU. « Événements : L'International de l'art vocal se surpasse », juin 2001, *Le Sorteux*.

<sup>2185</sup> Roland PAILLÉ. « La foule a adopté Justin Boulet », 4 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 26.

la scène du Maquisart, dans le cadre du festival de l'IAV, pour obtenir 10 000 \$ en bourses<sup>2186</sup>. En 2008, le concours est de nouveau organisé<sup>2187</sup>, mais il s'agit de la deuxième et dernière édition.

#### 5.4.3 D'autres moyens de diffusion

L'IAV mise sur différents moyens de diffusion pour se faire connaître et, surtout, pour élargir son auditoire à la grandeur du Québec. Parmi ces moyens, il y a la captation et la diffusion de spectacles. Dès la première édition, en 1993, une émission de télévision, *La vie en Mauricie*, est tournée par CHEM. De plus, la station CJRT 114 produit plusieurs émissions en direct pendant le festival et *Le Nouvelliste* aménage un kiosque sur le site<sup>2188</sup>. À l'occasion du bilan de la première édition, le président de l'IAV reconnaît que l'envoi postal des programmes musicaux est tardif, que l'affichage de l'événement est déficient et qu'il y a trop peu de médiatisation à l'extérieur de la région (et ce, même si Alain Gamelin se déplace jusqu'à Rimouski pour un maigre cinq minutes d'antenne)<sup>2189</sup>.

En 1994, l'IAV diffuse sa programmation au centre-ville trifluvien par l'entremise de nouveaux canaux interactifs. Un tricycle de fabrication locale, muni d'un présentoir de dépliants touristiques, déambule dans les rues. Quatre étudiants du Cégep de Trois-Rivières et du Collège Laflèche sont engagés à ce poste. Selon Marilie Laferté, commissaire touristique, un tel véhicule est rare au Québec<sup>2190</sup>. Les deux autres partenaires du dossier sont Jean Perron, responsable de l'accueil et des renseignements et Patricia Blais, agente de développement touristique.

##### 5.4.3.1 Les médias traditionnels

En 1996, outre les médias traditionnels (journaux, radios, télévisions, etc.), plusieurs stratégies de diffusion sont envisagées pour faire connaître l'IAV. Le CA délègue le dossier à une sous-contractante ayant le mandat de le faire connaître à l'extérieur du Trois-Rivières et d'inciter les touristes à s'y déplacer. L'agente doit notamment faire connaître l'IAV à Montréal avec un

<sup>2186</sup> François HOUDE. « Concours *Le plus beau rythme de la Mauricie* », 28 juin 2006, *Le Nouvelliste*. Une bourse de 5 000 \$ et deux bourses de 2 500 \$.

<sup>2187</sup> François HOUDE. « Le FestiVoix quitte la rue des Forges – La scène McDonald's s'installe au parc de Niverville », 28 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. 30.

<sup>2188</sup> L'HEBDO JOURNAL. « L'union fait la force – le Festival des fleurs change de nom » (et s'incorpore dans le Festival International de l'art vocal de Trois-Rivières), 21 juin 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2189</sup> Réjean MARTIN. « Mot à mot : Un festival à part », 12 juillet 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2190</sup> Marc ROCHETTE. « Nouvel outil d'information touristique cet été – Trois-Rivières s'enrichit d'un triporteur », 4 juin 1994, *Le Nouvelliste*.

« affichage sauvage »<sup>2191</sup>, qui consiste à placarder la ville d'affiches et à distribuer le dépliant dans les café-terrasses et les bars montréalais. Les villes intermédiaires limitrophes sont ciblées pour y mousser la publicité et y vendre des macarons. Selon Alain Gamelin : « On a un bassin à desservir, et c'est pour cela qu'on va être plus présent à Victoriaville, Drummondville et Berthier »<sup>2192</sup>. Sans identifier les têtes d'affiche de calibre international qui sont invitées à l'IAV, le président désire rivaliser avec la programmation des festivals de Montréal et de Québec : « Ça fait partie d'un plan à moyen terme de faire en sorte que le festival devienne une attraction nationale, au niveau du Québec »<sup>2193</sup>.

Pour l'occasion, on imprime 150 000 copies du programme qui sont distribués dans la région de la Mauricie et de Montréal<sup>2194</sup>. Cette offensive publicitaire est jugée négativement. Selon le journaliste Roland Paillé : « Du côté de la mise en marché, c'est raté sur toute la ligne. On a pris la population de Trois-Rivières pour acquise, et on s'est lancé à l'assaut des régions en périphérie : Victoriaville, Drummondville, Berthier, etc. »<sup>2195</sup>. Engager une firme de communication pour cette stratégie, incluant la grande région de Montréal, semble une mission ratée, car on passe à côté du blitz publicitaire qui envahit habituellement la ville hôte. En d'autres mots, cette situation peut compromettre l'IAV, car la population locale n'est pas « entraînée dans le tourbillon que devrait créer le festival »<sup>2196</sup>. En 1997, la publicité extérieure à la région est axée sur la soirée d'ouverture, c'est-à-dire le grand spectacle-événement impliquant musique symphonique et chœur, « en conformité avec cette nouvelle direction »<sup>2197</sup>. De 1998 à 2000, il y a peu de nouveautés.

En 2001, 110 000 copies du programme sont imprimées et distribuées à grande échelle. La publicité sur l'IAV est présente à Montréal et à Québec, dans les quotidiens et les hebdomadaires. Une opération de distribution massive de feuillets publicitaires est réalisée sur les parebrises des automobiles lors de spectacles, tel que celui de « Depeche Mode » au Colisée de Québec<sup>2198</sup>.

---

<sup>2191</sup> Roland PAILLÉ. « L'objectif du Festival de l'art vocal : une percée en région », 30 mai 1996, *Le Nouvelliste*, p. 5A.

<sup>2192</sup> *Ibid.*

<sup>2193</sup> *Ibid.*

<sup>2194</sup> Réjean MARTIN. « Festival international de l'art vocal – Quatre scènes extérieures bien animées pendant six soirées », 9 juin 1996, *L'Hebdo Journal*, p. 36.

<sup>2195</sup> Roland PAILLÉ. « Le Festival doit rebondir plus musclé », 11 juillet 1996, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>2196</sup> *Ibid.*

<sup>2197</sup> Roland PAILLÉ. « L'OSTR et le chœur : nouvelles locomotives du Festival de l'art vocal », 29 mai 1997, *Le Nouvelliste*, p. 9-A.

<sup>2198</sup> Réjean MARTIN. « Un *International* qui pourrait passer à l'histoire », 23 juin 2001, *L'Hebdo Journal*.

En 2002, pour les dix ans de l'IAV, 200 000 programmes sont distribués à plusieurs endroits en Mauricie, dans Lanaudière et le Centre-du-Québec. Différents médias nationaux sont également mis à contribution (*La Presse*, *Le Soleil*, *VOIR*). Quelques 150 000 napperons sont distribués dans diverses régions : Centre-de-la-Mauricie, Haute-Mauricie, Centre-du-Québec et Lanaudière. Parmi les autres moyens habituels de promotion<sup>2199</sup>, il y a toujours les EcusSons, les billets, le site web, le pavoisement sur les sites, un kiosque promotionnel, le guide touristique de la Mauricie et des forfaits offerts par le biais de l'Office de tourisme et congrès de Trois-Rivières. Des efforts sont déployés dans le but d'être présent dans les médias et sur leurs diverses plateformes pour lesquels un « rapport d'activités de relations de presse » totalise vingt pages.

Le 22 mai 2002, une conférence de presse se tient à Montréal, à la Brasserie Molson, à laquelle assiste 10 médias, dont cinq journalistes, deux caméramans et trois photographes<sup>2200</sup>. À cette fin, une firme de communication est embauchée, Roy & Turner, ce qui permet d'être présent dans la programmation des diverses émissions nationales de radio et de télévision. Les médias absents reçoivent la pochette de presse (16 journalistes de 14 médias différents<sup>2201</sup>) alors que six pochettes supplémentaires sont réservées pour la radio de Radio-Canada.

Enfin, une liste comprend l'horaire des publicités et diffusions des entrevues avec les médias entre le mercredi 22 mai et le lundi 17 juin<sup>2202</sup>. En tout, on dénombre 881 diffusions (341 sur quatre chaînes télévisuelles différentes et 540 dans cinq radios différentes) et 24 placements publicitaires dans neuf médias différents<sup>2203</sup>. De plus, l'IAV achète 22 panneaux Médiacom sur le bord des autoroutes, aux quatre coins du Québec. L'impression du dépliant passe de 100 000 à 130 000 copies, dont 110 000 sont distribués dans le Publisac des villes de Sherbrooke, Montréal

<sup>2199</sup> Parmi les placements dans des médias traditionnels, on retrouve surtout : *Le Nouvelliste*, *La Presse*, *Le Soleil*, *Le Devoir*, Radio-Canada (CKTM, CKSH), TQS (CFKM), Radio-Média (CHLN, CHLT, CKAC, CHRC), ROCK Détente (CHEY), Radio-Énergie (CIGB), FM 93, Rythme FM.

<sup>2200</sup> Maxime Demers (*Journal de Montréal*), Julie Lamontagne (*TQS – Flash*), Valérie Leboeuf (*Info 690*), Valérie Guibbaud (*Rythme FM*), Carole Ménard (*Échos Vedettes*), Caméra (*Radio-Canada*), Caméra (*TQS – Flash*), Caméra (*TVA*), Photographe (*Journal de Montréal*), Photographe (*La Presse*), Photographe (*Échos Vedettes*).

<sup>2201</sup> Alexandre Vigneault (*La Presse*), Sylvain Cormier (*Le Devoir*), Nicolas Tittley (*VOIR*), Patrick Baillargeon (*ICI*), Dimitri Katadotis (*HOURL*), Steve Martin (*7 Jours*), Isabelle Boulerisse (*TVA – Salut Bonjour*), Isabelle-Anne Bélanger (*TQS – Nouvelles*), Pedro Barbosa (Musique Plus – Musimax), Isabelle Lacoste (*CKOI*), Julie Craighero (*CKMF*), Gilles Forcier (*Cité Rock Détente*), Érick Rémy (*Cité Rock Détente*), Nathalie Petrowski (*CKAC*), pochettes, Marc-Yvan Coulombe (*CKAC*) et sept pochettes pour Andrée Gendron (*Radio-Canada radio*).

<sup>2202</sup> On peut consulter cette liste à l'appendice 5.

<sup>2203</sup> Répartis dans quatre régions du Québec : 1) Radio-Canada CKTM et TQS Mauricie, 2) Québec : Radio-Canada, CBV, 3) Sherbrooke : Radio-Canada, CKSH, 4) Mauricie : CHEY, CHLN, 5) Montréal : CKAC, 6) Québec : CHRC et 7) Sherbrooke : CHLT.

et Québec, tout en mettant l'accent sur Drummondville et Victoriaville<sup>2204</sup>. On connaît l'ampleur des entrevues (radio/télé) pour le festival en 2002<sup>2205</sup> ainsi que la « grille de placement publicitaire » pour l'IAV<sup>2206</sup>. Selon le DG Guy Mercure : « L'événement a atteint un niveau exemplaire. Il ne reste plus qu'à le faire connaître à la grandeur du pays »<sup>2207</sup>.

En 2003, la « grille de placement publicitaire »<sup>2208</sup>, la liste du « placement de publicités télévisées »<sup>2209</sup> et celle du « placement de publicités radio ASTRAL »<sup>2210</sup> permet d'entrevoir l'impact. Ces rares listes permettent de chiffrer ces apparitions à plus de 432 occasions en moins de deux mois pour la télévision et près de 700 occasions dans les radios collaboratrices. En 2004, pour la 11<sup>e</sup> édition, l'IAV se fixe à nouveau l'objectif d'utiliser les médias traditionnels pour la promotion du festival au niveau national, en vue de répéter les apparitions dans les médias. Le programme de l'IAV est posté plus tôt qu'auparavant dans les foyers, accompagné d'un feuillet de commande de billets<sup>2211</sup>. En 2005, le programme est inséré dans le Publisac de *L'Hebdo Journal*<sup>2212</sup>. De chroniqueurs culturels, telle qu'Alexandra Caron, suggère d'assister à l'IAV dans le cadre de sa chronique Sortir<sup>2213</sup>.

<sup>2204</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Dix ans de rayonnement – L'art vocal attire de plus en plus les gens de l'extérieur », 1<sup>er</sup> juin 2002, *Le Nouvelliste*.

<sup>2205</sup> 26 mai (1), 6 juin (2), 12 juin (6), 19 juin (1), 20 juin (1), 25-26-27-28 et 2-3-4-5 juillet (1), 27 juin (3), 28 juin (3), 29 juin (1), 30 juin (2), 2 juillet (5), 3 juillet (8), 4 juillet (4) et 5 juillet (3).

<sup>2206</sup> *Le Nouvelliste* (6), *Le Sorteux* (1), *Hebdo Journal* (1), *Quoi faire en Mauricie* (1), *Voir Québec* (1), *Voir Montréal* (1), *Hour* (1), *Hebdo du Saint-Maurice* (1), *La Parole* (1), *La Tribune* (1), *Le Journal de Québec* (1), *Le Soleil* (2), *Échos de Maskinongé* (1).

<sup>2207</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Tous les objectifs sont atteints – 200 000 personnes ont participé à l'International de l'art vocal », 8 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>2208</sup> Cinq publicités à formats différents (200 à 800 lignes) totalisant 2 800 lignes dans *Le Nouvelliste* entre le 10 mai et le 28 juin. Une publicité d'une page dans *Le Sorteux* du mois de juin. 400 lignes de police agathes publiées les dimanches 8, 15, 22 et 29 juin 2003 dans ces neuf hebdomadaires : *Le Courrier du Sud* (Nicolet), *L'Hebdo Journal* (Trois-Rivières), *L'Hebdo Mékinac des Chenaux*, *L'Hebdo du Saint-Maurice*, *L'Avenir de l'Érable* (Plessisville), *L'Écho de D'Autray et de Maskinongé*, *L'Écho de La Tuque*, *La Nouvelle* (Victoriaville), *L'Express* (Drummondville).

<sup>2209</sup> Radio-Canada et TQS Mauricie : cinq périodes de diffusion pour 240 occasions entre le 14 mai et le 26 juin. Ainsi que CHEM (TVA) : quatre périodes de diffusions entre le 26 mai et le 29 juin pour 192 occasions au total.

<sup>2210</sup> CHEY FM : 9 périodes entre le 14 mai et le 3 juillet pour 299 occasions, CHLN AM : 5 périodes entre le 13 mai et le 3 juillet pour 185 occasions, Énergie : 4 périodes de diffusion entre le 13 mai au 3 juillet pour 150 occasions, Boom FM, CKAC, CHRC, CHLT : Parc portuaire, 23 juin au 3 juillet (30 occasions).

<sup>2211</sup> Réjean MARTIN. « ANIMÉS PAR L'AMBITION » (page-couverture), « Dans le peloton des 20 grands événements du Québec ? – Les dirigeants de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières pleins d'ambition », 6 mars 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 5.

<sup>2212</sup> L'HEBDO JOURNAL (*cahier spécial*). « La programmation officielle de l'International de l'art vocal dans votre publisac », 25 juin 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2213</sup> CHEM (PSY). « L'Internationale [sic] de l'art vocal : un succès », date inconnue (2005), station CHEM.

En 2006, selon le DG Stéphane Boileau, la distribution des 100 000 programmes sous forme de dépliant, inséré dans les Publisacs, doit se faire plus tôt : « Mais nous avons eu seulement quatre mois pour monter l'International »<sup>2214</sup>. En 2007, une campagne publicitaire montréalaise accompagne la programmation complète du festival<sup>2215</sup>. Bref, entre 1997 et 2007, l'IAV ne ménage aucun effort publicitaire en vue d'accroître la fréquentation des publics extra-régionaux.

#### 5.4.3.2 Les autres moyens : captation vidéo, programmation portative et enregistrement sonore

Même si la diffusion de concerts semble un atout pour un festival musical, tel que le FIJM, ce qui lui permet de rayonner et de s'auto-financer, l'IAV recourt peu à la captation vidéo. Seuls quelques cas sont répertoriés. En 1995, les deux concerts de clôture de l'IAV à la cathédrale font néanmoins l'objet d'une captation télévisée, par Radio-Canada, pour une diffusion ultérieure à l'émission « Les Beaux dimanches »<sup>2216</sup>. Les Pueri Cantores chantent également à la cathédrale de Trois-Rivières. L'émission enregistrée est télédiffusée éventuellement dans les onze pays représentés au Congrès international de cette association de jeunes chanteurs<sup>2217</sup>.

En 2002, la DG Jacinthe Ouellette envisage « la captation de l'événement qui [peut] être diffusée à l'automne sur une chaîne nationale »<sup>2218</sup>. Par contre, même si certains partenaires médiatiques sont recherchés, aucun n'appuie ce projet qui semble ne jamais avoir lieu. Des citoyens font des suggestions à l'IAV. La première consiste à plier en trois le programme du festival, dans le but de le mettre en poche<sup>2219</sup>. Dans une autre lettre d'opinion, publiée dans *Le Nouvelliste*, le citoyen trifluvien Jean-Pierre Gaudette appuie les décisions du DG de l'IAV : « Stéphane Boileau a eu raison de programmer un spectacle [d'ouverture] d'une telle qualité. Ce serait bien de penser dans le futur à explorer la possibilité d'enregistrer le spectacle principal du Festival d'art vocal avec un son aussi exceptionnel et d'en faire un produit sous forme de CD ou de DVD pour en faire profiter un plus large public »<sup>2220</sup>. Il est l'un des rares citoyens à suggérer

<sup>2214</sup> Josiane GAGNON. « Nous avons écrit l'histoire de la ville » - L'International de l'art vocal flotte sur un nuage » (page couverture), « Un départ en lion – Le spectacle de Simple Plan a donné un élan à l'Art vocal », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>2215</sup> Mathieu LAMOTHE. « Art vocal : la programmation enfin complète », 16 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 22.

<sup>2216</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal – L'année des Pueri Cantores », 26 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2217</sup> Denis FOUCAULT. « Festival international de l'art vocal », 11 juin 1995, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2218</sup> Émilie VALLÉE. « De grands projets pour l'International de l'art vocal – Jacinthe Ouellette entre en poste en janvier », date inconnue (2002), *L'Hebdo Journal*, p. 3.

<sup>2219</sup> Roland PAILLÉ. « La nouveauté fait son effet – Le maire Lévesque et le centre-ville sont imprégnés de l'art vocal », 29 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2220</sup> Jean-Pierre GAUDETTE (lettre d'opinion). « C'était exceptionnel! », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 13.

d'enregistrer un disque lors d'un concert du festival; une pratique qui existe pourtant chez d'autres organisations festivalières québécoises.

#### 5.4.3.3 Le tournant numérique

En 2001, un communiqué de presse réfère au site internet de l'IAV, <https://www.artvocal.com>, pour y consulter les détails de la programmation et y faire jouer des extraits sonores<sup>2221</sup>. En 2002, le site comprend des extraits de 12 secondes de la plupart des artistes inscrits à la programmation<sup>2222</sup>. En mai 2007, soit cinq ans plus tard, l'IAV moule son nouveau site Internet avec toute l'information pertinente sur la programmation<sup>2223</sup>. En 2008, l'IAV, alors devenu le FestiVoix, axe sa stratégie de communication vers les réseaux sociaux émergents en publiant officiellement, le 31 octobre 2008, sur sa page Facebook, le « bilan de la première édition du FestiVoix ».

#### 5.4.4 Les partenariats entre festivals

L'IAV collabore avec d'autres festivals québécois, qu'ils soient de la région ou d'ailleurs au Québec. Voici un aperçu de ces principaux partenariats entre festivals.

##### 5.4.4.1 Le Festival des fleurs

En 1992, le « Festival des fleurs » accueille 32 000 personnes « sans avoir une couverture médiatique et une campagne publicitaire importante ». En s'unissant à l'IAV, il devient l'année suivante « Les fleurs du Festival »<sup>2224</sup>. Misant sur les 200 000 programmes imprimés, ce festival souhaite attirer 100 000 personnes dans le complexe multifonctionnel de la Cité Champlain, comprenant l'Hôtel et le Centre des congrès Delta, la Résidence La Sittelle et le centre commercial Les Halles de la Cité. Outre les concerts choraux, on y trouve une vingtaine d'exposants sur la terrasse extérieure : bijoux, tricots, poteries, gaminets, tissage, cuir, etc. L'exposition principale est à l'intérieur (kiosques de fleurs, plantes, montages floraux) grâce à l'union des Serres Stéphanoise et La Vie Fleurie. « Durant les deux fins de semaine, clowns, ballounes et magiciens viendront amuser les petits comme les grands de midi à 5 heures »<sup>2225</sup>. Même si les médias ne précisent pas le nombre d'éditions de ce festival des fleurs, c'est grâce au DG de la Cité Champlain,

<sup>2221</sup> QUÉBEC PLUS (publi-reportage). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières », 5 juin 2001, *Québec Plus*.

<sup>2222</sup> Réjean MARTIN. « Un dixième anniversaire sous le signe de la nouveauté – L'international de l'art vocal barre la rue des Forges, offre des « 5 à 7 » et des shows du Casino de Montréal », 22 juin 2002, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2223</sup> François HOUDE. « Art lyrique et chorales au menu », 29 mai 2007, *Le Nouvelliste*, p. 29.

<sup>2224</sup> L'HEBDO JOURNAL. « L'union fait la force – le Festival des fleurs change de nom » (et s'incorpore dans le Festival International de l'art vocal de Trois-Rivières), 21 juin 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2225</sup> *Ibid.*

Yvan Toutant, que le complexe pour aînés « fait les choses en grand afin de s'harmoniser aux partitions du Festival international d'art vocal de Trois-Rivières »<sup>2226</sup>. Par contre, « malgré les efforts de décentralisation qu'a déployés l'organisation, les gens n'ont pas afflué au site des Fleurs du festival »<sup>2227</sup>. Selon les exposants, leur emplacement est trop éloigné du noyau central des autres activités. Selon l'un d'eux, Stéphane Devault, « l'endroit a tout simplement été mal choisi »<sup>2228</sup>. Un dernier facteur nuit à la fréquentation de ce festival, il n'y a pas d'animation sur la Place du marché, en dépit d'une diversité de kiosque : vêtements importés du Guatemala, bijoux de la Thaïlande, possibilité de se faire un tatouage sur place, etc. Avoir des musiciens et des artistes entre midi et 20h peut être une solution. En ce qui concerne les fleurs, on peut les admirer, les sentir ainsi que les acheter, mais même si le festival y est lié, elles y prennent peu de place<sup>2229</sup>. Cette collaboration n'est pas renouvelée et le Festival des fleurs disparaît.

#### 5.4.4.2 Le Festival d'été de Québec et le Festival international de Lanaudière

En 1994, Alain Gamelin « veut voir ce que va offrir le Festival d'été de Québec, pour peut-être aller y chercher un ou deux éléments »<sup>2230</sup>. Toutefois, il faut attendre cinq autres années pour qu'un véritable partenariat se mette en place avec le FÉQ. En 1999, le « mégaspectacle » du Chœur de l'Armée rouge est le fruit d'une collaboration entre l'IAV, le Festival international de Lanaudière (FIL) et le producteur de Québec, Michel Brazeau, ayant déjà présenté deux fois cet ensemble vocal russe réputé pour être « le plus important ensemble vocal de la planète »<sup>2231</sup>.

Selon le père Fernand Lindsey, fondateur et directeur administratif du FIL, « chacun, on n'aurait pas pu le présenter. Mais ensemble, on va pouvoir le faire »<sup>2232</sup>. Le Chœur de l'Armée rouge offre trois concerts, un dans chaque festival<sup>2233</sup>. Fernand Lindsay ne veut pas faire du FIL un événement pluridisciplinaire, mais lorsqu'une telle collaboration est possible, il se montre

---

<sup>2226</sup> *Ibid.*

<sup>2227</sup> Jacinthe LAFRANCE. « Aux Fleurs du festival – Peu de monde, et pas plus de fleurs », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2228</sup> *Ibid.*

<sup>2229</sup> *Ibid.*

<sup>2230</sup> Roland PAILLÉ. « Festival international d'art vocal – Un rassemblement de 2 000 petits chanteurs pour l'édition 1995 », 11 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2231</sup> Roland PAILLÉ. « Trois-Rivières accueillera le Chœur de l'Armée rouge – L'International de l'art vocal en fait son mégaspectacle », 8 avril 1999, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2232</sup> *Ibid.*

<sup>2233</sup> Le 29 juin à l'IAV, le lendemain au FÉQ à Québec, et en concert d'ouverture du Festival de Lanaudière, le 2 juillet.

ouvert<sup>2234</sup>. Outre la musique classique, la 22<sup>e</sup> édition du FIL présente du cirque, du théâtre et de la danse. Leur nouveau chef de chœur est Raymond Perrin, « très connu dans la région »<sup>2235</sup>.

En 2000 et les années suivantes, l'IAV attire environ 200 000 personnes et a des retombées économiques annuelles de 3 à 4 millions de dollars pour la région. Cependant, l'exploit d'amener des formations internationales « ne serait possible sans une concertation avec d'autres festivals »<sup>2236</sup>. En 2004, selon le DG Guy Mercure : « [Il y a] des progrès dans le dialogue entre les différents organisateurs d'événements qui, avant, ne se parlaient pas »<sup>2237</sup>. En 2005, l'événement Desjardins symphonique est présenté à deux reprises au Grand Théâtre de Québec, dans le cadre du FÉQ. C'est le chef d'orchestre de l'OSTR Gilles Bellemare qui adapte le répertoire et dirige les musiciens de l'OSQ<sup>2238</sup>. Roger D. Landry, nouveau DG de l'OSTR, rejette toutefois ce projet risqué et onéreux : « L'IAV aurait tenté d'attirer à Trois-Rivières l'événement Desjardins symphonique. D'ailleurs, il n'est pas rare que les dirigeants des deux festivals de Québec et de Trois-Rivières s'entendent pour présenter aux deux endroits des spectacles d'envergure internationale »<sup>2239</sup>. Selon le journaliste Stéphan Frappier, l'entente ne peut se réaliser en raison des coûts importants reliés au déplacement d'un orchestre symphonique.

#### 5.4.4.3 Le Mondial des amuseurs publics

En 2004, le Mondial des amuseurs publics de Cap-de-la-Madeleine présente des clowns, équilibristes, saltimbanques et autres jongleurs au centre-ville de Trois-Rivières pendant l'IAV<sup>2240</sup>. En 2005, le partenariat est de retour<sup>2241</sup>. De plus, l'IAV aide ce festival à recruter des artistes. Le Mondial s'ouvre en musique avec le chœur de jeunes filles des Petits Chanteurs de Lyon, présent au Québec pour une tournée de trois semaines. Elles sont hébergées par des familles

<sup>2234</sup> Roland PAILLÉ. « De la musique, du cirque, du théâtre et de la danse – Le Festival international de Lanaudière en est à sa 22<sup>e</sup> présentation », 10 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 22.

<sup>2235</sup> *Ibid.* Le FIL se termine le 1<sup>er</sup> août avec l'Orchestre mondial des jeunes qui célèbre le 50<sup>e</sup> anniversaire des Jeunesses musicales du Canada, co-fondée par la trifluvienne Anaïs Allard-Rousseau. L'OMJ regroupe une centaine de jeunes musiciens provenant d'une quarantaine de pays dont le Canada.

<sup>2236</sup> Jean-René PHILIBERT. « L'International de l'art vocal – Un départ en force » (page couverture), 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2237</sup> *Ibid.*

<sup>2238</sup> Stéphan FRAPPIER. « Desjardins symphonique au Festival d'été de Québec », 4 avril 2005, *Le Nouvelliste*, p. 25. Cet événement devait initialement être présenté à Trois-Rivières par l'OSTR, de concert avec le FIP, en lever de rideau de la saison 2005.

<sup>2239</sup> *Ibid.*

<sup>2240</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Un downtown [sic] effervescent », 17 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2241</sup> VOIR MAURICIE. « Rue des Forges : une rue piétonne animée comme jamais! », 23 juin 2005, *VOIR Mauricie*.

trifluviennes<sup>2242</sup>, par le biais d'une collaboration avec les Petits Chanteurs et l'IAV<sup>2243</sup>. Le Mondial des amuseurs publics se révèle un « festival très attendu des familles et des amateurs d'animation de rues »<sup>2244</sup>. Selon le journaliste Éric Maltais : « [d]es organisations comme le Mondial des amuseurs publics et l'Art vocal n'auraient[-elles] pas intérêt à s'entendre pour travailler ensemble[?]. Les scènes pour les uns, la rue pour les autres »<sup>2245</sup>.

#### 5.4.4.4 Les engagements caritatifs

En mars 2005, un concert est présenté par Moisson-Mauricie-Centre-du-Québec, en collaboration avec l'IAV<sup>2246</sup>. L'Ensemble vocal Soinninkajo de Finlande se produit à l'église St-Pie-X de Trois-Rivières, sous la présidence d'honneur de Pauline Daneault<sup>2247</sup>. Puis, le 29 juillet 2005, l'IAV et l'Alliance des chorales du Québec présentent un concert réunissant des chefs de chœur. Une formation est offerte aux choristes sur la direction de chœur<sup>2248</sup>. Le concert se déroule à la salle Rodolphe-Mathieu de l'UQTR.

Le 15 avril 2006, l'œuvre caritative Le Bon Citoyen, en collaboration avec l'IAV, reçoit le Jireh Gospel Choir dans le cadre d'un concert-bénéfice<sup>2249</sup>. En août 2006, le Ciné-Campus et l'IAV s'unissent pour présenter un événement « dans le but de rapprocher des gens »<sup>2250</sup>. Toutefois, aucune suite n'est donnée à ce partenariat. Enfin, en novembre 2006, un 5 à 7 au profit de la

<sup>2242</sup> La veille, elles sont accueillies à l'École des Petits Chanteurs de Trois-Rivières. Les jeunes filles sont heureuses de visiter le site des Forges du Saint-Maurice. Elles devaient aller au Parc de la Mauricie, mais la température était mauvaise. Habituees de faire ces tournées, elles partent en voyage au moins une fois par année. Avoir recourt à des familles d'accueil permet d'alléger le budget et de leur faire vivre une expérience enrichissante, en vivant à la manière des gens du pays explique le chef de chœur Robert Hillebrand qui connaît déjà très bien l'abbé Thompson par le biais de la Fédération internationale des Petits Chanteurs, qui leur permet d'être accueillis partout où ils passent.

<sup>2243</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Une visite toute musicale – Les Petits Chanteurs de Lyon au Mondial des amuseurs publics », 28 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>2244</sup> *Ibid.* Il y a également un spectacle Hommage à CCR, à 20h30, et le lendemain c'est Éric Lapointe, à 22h. Plus tôt dans la journée, les comédiens de Ramdam sont sur place pour une séance d'autographes vers l'heure du dîner. À 13h30, Fredo le magicien présente son spectacle. Samedi, Boom Desjardins est sur la scène principale, à 22h. Le festival se termine le dimanche avec un spectacle pyrotechnique à 22h15 suivi de la prestation du groupe Sandra and the Latin Groove. Il faut voir leur site web pour toute la programmation : <https://www.mondialamuseurspublics.com>

<sup>2245</sup> Éric MALTAIS. « L'International de l'art vocal : un concept à développer », 9 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2246</sup> LE NOUVELLISTE (*Les arts, en bref*). « Passage de l'ensemble vocal Soinninkajo de Finlande », 16 mars 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2247</sup> LE NOUVELLISTE. « LES ARTS EN IMAGES », 19 mars 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2248</sup> LE NOUVELLISTE (*les arts, en bref*). « Concert des chefs de chœur », 29 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>2249</sup> LE NOUVELLISTE. « Salle J. Antonio-Thompson », 13 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 30.

L'admission est 27 \$, on peut réserver ou acheter par téléphone.

<sup>2250</sup> Lyne VALLIÈRES. « Une plongée dans le temps avec Ciné-Campus », 26 août 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 28.

Fondation du centre Le Havre se déroule sous la présidence d'honneur de Stéphane Boileau<sup>2251</sup>. Ces engagements caritatifs se multiplient, après 2008.

#### 5.4.5 Les scènes musicales

En 1993, l'IAV accueille 500 artistes provenant de huit pays<sup>2252</sup>. En plus de l'animation générée par les commerces, restaurants, bars et terrasses, on compte cinq scènes, dont les « voix du monde » au Parc portuaire et « chants d'ici »<sup>2253</sup> sur la rue des Forges. La scène de la Place Niverville située sur la rue des Forges, entre Craig et du Fleuve, présente les artistes de la région<sup>2254</sup>. L'année précédente, il n'y a que deux sites à surveiller (le parc Champlain et le Parc portuaire). Selon Guy Veillette, l'IAV compte sept sites dont la rue des Forges, la Place du Flambeau, le Vieux-Port et la rue St-Georges en plus de la cathédrale, le centre culturel et la salle J.-A.-Thompson<sup>2255</sup>. Deux scènes semblent appréciées des publics : la Place du Flambeau et celle sur la rue des Forges<sup>2256</sup>. Le DG de la Cité Champlain, Yvan Toutant, commanditaire de la Place du Flambeau, se dit très satisfait de cette dernière<sup>2257</sup>.

En 1994, on annonce deux nouveaux sites : la chapelle des Ursulines (1722) et la Cathédrale de Trois-Rivières (1858)<sup>2258</sup>. Toutefois, la Place des jeunes disparaît. La chapelle des Ursulines est remplacée par l'église Saint-James. Quant à la scène de la Place Niverville, elle est réservée aux auteurs-compositeurs-interprètes. Au total, l'IAV réunit une quarantaine de spectacles et plus de 300 artistes provenant d'une dizaine de pays<sup>2259</sup>. Les scènes ont un thème et

---

<sup>2251</sup> LE NOUVELLISTE. « 5 à 7 au profit de la Fondation du centre Le Havre », 25-26 novembre 2006, *Le Nouvelliste*. Sur la photo, outre Stéphane Boileau, on retrouve Michel Simard, Jocelyn Bellemare et François Proulx. Parmi les autres invités prestigieux : Jean Panneton, Claude Lefebvre, François Beauchesne, Suzanne Lacourse, Paul Dumas, Jean Pellerin, Rock Prince Jr., Carol Beaudry, Denis Chapdeleine, Pierre Charron, Christian Bélisle, Annie Villemure, Benoît Marquette, Jean Poliquin, François Bellemare, le maire Yves Lévesque, Robert Leblanc, Lise Guy, Jean-Marie Dumoulin et Philippe Gabias. « Jean Bouchard de la maison Réso a été très gâté par Daniel Simard et Stéphane Boileau qui lui ont ouvert des huîtres tout le temps de cette activité... ».

<sup>2252</sup> Roland PAILLÉ. « Pour étudier la faveur populaire – Le Festival d'art vocal adopte un plan triennal », 4 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>2253</sup> Réjean MARTIN. « Festival International de l'art vocal de Trois-Rivières : toute une semaine! », 21 juin 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2254</sup> LE NOUVELLISTE. « Un nouveau festival, un nouveau souffle », 23 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3A.

<sup>2255</sup> Guy VEILLETTE. « Surveillance policière serrée durant le festival », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2256</sup> Roland HÉROUX (collaboration spéciale). « Le Chœur classique de Montréal au festival – L'évocation de tout un monde de souvenirs / Festival en images », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>2257</sup> Stéphane RATELLE. « À la Place du flambeau – La musique comptait davantage que la fête de la Confédération », 2 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2258</sup> Roland PAILLÉ. « Festival international d'art vocal – Un rassemblement de 2 000 petits chanteurs pour l'édition 1995 », 11 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2259</sup> Marc ROCHETTE. « Avec les Charlebois, Jalbert et Bélanger – Le Festival de l'art vocal prend une saveur populaire », 13 mai 1994, *Le Nouvelliste*.

un commanditaire respectif<sup>2260</sup> : 1) la bière Laurentide présente les « Soirées enchantées » au Parc Champlain; 2) la Banque nationale et Hydro-Québec (50 ans d'énergie) présentent « Les Voix du monde » à l'Agora du Parc Portuaire; 3) la Crèmerie des Trois-Rivières présente les « Auteurs-Compositeurs » (« Chants d'ici ») à la Place Niverville; 4) la Société canadienne des postes présente les « Chœurs et Chorales » à la Terrasse Turcotte; 5) la pharmacie Jean Coutu présente « Concert de chant sacré et lyrique » à l'Église Saint-James; 6) COKE est le commanditaire de la Terrasse du fleuve au Parc portuaire; 7) la SIDAC centre-ville Trois-Rivières présente un DJ à la Terrasse Badeaux; 8) l'exposition d'œuvres artisanales « Artisans en métiers d'art » à la Terrasse Turcotte; et 9) le Comité d'animation du Vieux-Trois-Rivières collabore aux « Artisans et artistes régionaux » au Parc de Tonnancour. À quelques reprises, la chapelle des Ursulines et la Cathédrale accueillent des concerts de chant sacré<sup>2261</sup>.

#### 5.4.5.1 De la Chapelle des Ursulines à l'église Saint-James

En 1994, la nouveauté est la série de spectacles payants à l'église Saint-James (1754). Les billets sont vendus d'avance, témoignant de la qualité des artistes qu'on y présente<sup>2262</sup>. Les spectateurs doivent s'y prendre plus vite pour réserver leur place l'année suivante. En 1995, les billets se vendent encore plus rapidement. La soprano trifluvienne Claudine Côté s'y produit devant une salle remplie à pleine capacité. L'IAV doit refuser des dizaines de spectateurs, faute de place<sup>2263</sup>. Selon Roland Paillé, la chapelle des Ursulines apparaît une solution pour en accueillir davantage : « Avec sa grande gentillesse, elle a expliqué le sujet des différents chants au programme, ce qui a été apprécié des moins avertis »<sup>2264</sup>. Toutefois, la chaleur et l'humidité nécessitent une tenue davantage estivale à cet endroit : « Oubliez les lainages et les tuxedos. De toute façon, l'ambiance est très décontractée »<sup>2265</sup>.

#### 5.4.5.2 Les autres scènes principales et secondaires

Dès mai 1995, selon le journaliste Roland Paillé : « Si une scène est appelée à disparaître, c'est celle de la place Niverville »<sup>2266</sup>. L'Agora du Parc Portuaire est la scène des « spectacles

<sup>2260</sup> Ginette GAGNON. « Trois-Rivières met le pied sur le frein », 14 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>2261</sup> Denis HINCE. « Festival international de l'art vocal – Pour une chanson! », 27 juin 1994, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2262</sup> Nancy MASSICOTTE. « Artistes connus ou pas, les spectacles valent le détour », 4 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2263</sup> Roland PAILLÉ. « Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Claudine Côté enchante « sa ville » », 1<sup>er</sup> juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2264</sup> *Ibid.*

<sup>2265</sup> *Ibid.*

<sup>2266</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – La reconnaissance passe par le développement », 27 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

ethniques »<sup>2267</sup>. Cet endroit permet aux centaines de spectateurs de faire connaissance avec des artistes inconnus jusque-là, tel que Zap Mama. Selon Roland Paillé, l'IAV pense alors à incorporer une scène musicale qui met en valeur le chant jazz<sup>2268</sup>.

En 1996, la scène change de nom pour « Voix du monde »<sup>2269</sup>. Selon le journaliste Martin Francoeur, si la Place Niverville est « plus intime », c'est à la Terrasse Badeaux que « ça brasse en masse »<sup>2270</sup>. Selon lui, la salle Anaïs-Allard Rousseau est sous-exploitée malgré ses nombreuses possibilités. Son système de climatisation est attrayant<sup>2271</sup>. Selon Alain Gamelin, il faut trouver une nouvelle salle pour les chants sacrés et lyriques, en raison du manque d'espace et des problèmes de climatisation<sup>2272</sup>. La Chapelle des Ursulines se révèle également trop exigüe. Aussi, l'IAV souhaite promouvoir d'autres spectacles en salle<sup>2273</sup> et réalise que les scènes de la Terrasse Turcotte puis de l'Agora du Parc Portuaire sont situées trop près l'une de l'autre. La scène de la rue Badeaux n'est toutefois pas de retour<sup>2274</sup>. Par conséquent, le budget qui lui est alloué sert à améliorer le choix des artistes qui se produisent sur les autres scènes.

En 1997, il y a ouverture au centre-ville d'une nouvelle salle : le Maquisart remplace la scène de la place Niverville. Ce sont les dirigeants de cette nouvelle salle qui concoctent la programmation musicale<sup>2275</sup>. À défaut du Maquisart, la scène des auteurs-compositeurs-interprètes était vouée à disparaître. Les scènes lyriques, auparavant à la chapelle des Ursulines et à l'église St-James, déménagent au Centre culturel, rebaptisé Maison de la culture. Tous les spectacles d'art

---

<sup>2267</sup> Roland PAILLÉ. « Clôture du Festival de l'art vocal – Charlebois soulève ses 20 000 fans », 5 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2268</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – La reconnaissance passe par le développement », 27 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2269</sup> Nancy MASSICOTTE et Linda CORBO. « Ouverture du Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Prêt à accueillir une marée humaine », 29 juin 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2270</sup> Martin FRANCOEUR. « Festival international de l'art vocal – Les foules déjà au rendez-vous », 30 juin 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2271</sup> Martin FRANCOEUR. « Deuxième journée du Festival international de l'art vocal – La peur de la pluie, sans doute... », 1<sup>er</sup> juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2272</sup> Éric LANGEVIN. « Bilan provisoire d'Alain Gamelin – Pas de déficit pour le Festival de l'art vocal », 7 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2273</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Festival international de l'art vocal – La participation a augmenté de 15 % », 9 juillet 1995, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2274</sup> Roland PAILLÉ. « L'objectif du Festival de l'art vocal : une percée en région », 30 mai 1996, *Le Nouvelliste*, p. 5A.

<sup>2275</sup> Roland PAILLÉ. « Les spectacles auront lieu à la nouvelle salle Le Maquisart – Une programmation en salle inspirée », 16 mai 1997, *Le Nouvelliste*, p. 31.

lyrique s’y tiennent, soit à la salle Anaïs-Allard-Rousseau<sup>2276</sup>. Cette salle, équipée de 300 sièges, est également climatisée<sup>2277</sup>.

Au bord du fleuve Saint-Laurent, la scène de l’Agora devient le « lieu de prédilection des voix du monde »<sup>2278</sup>. Avec pas moins de 200 artistes, 100 000 spectateurs se présentent à ce « vrai marathon du chant ». Selon le journaliste Martin Francoeur, un vide est créé par la disparition de la scène de la place Niverville, une « halte naturelle au trajet qui relie le Parc portuaire et le parc Champlain »<sup>2279</sup>. Ce qui a pour effet de polariser les festivaliers en deux endroits.

En avril 1998, la scène des Voix du monde est déplacée de l’Agora au Maquisart. Sa programmation est dorénavant dédiée au *world beat*<sup>2280</sup>. L’IAV abandonne également l’idée de présenter des spectacles au Parc portuaire et sur la scène des chorales de la Terrasse Turcotte, qui est relocalisée. De plus, le festival entend se déployer dans les bars : la Broue en Ville et Le Carabin. La nouvelle scène force le réaménagement de l’artère principale du centre-ville en avenue piétonnière pour une durée de 4 jours (26 au 28 et 1<sup>er</sup> juillet)<sup>2281</sup>. La scène du Maquisart devient le lieu de convergence des « Voix du monde ». Sur les huit spectacles prévus, deux proviennent de la région<sup>2282</sup>.

La programmation lyrique, présentée à la Maison de la Culture, fait salle comble chaque soir. La petite scène de la rue des Forges est aussi un grand succès, car les festivaliers doivent tous l’emprunter pour se rendre à l’un ou l’autre des sites. C’est la première fois qu’on bloque la rue des Forges, entre Royale et Notre-Dame, permettant la circulation piétonnière. Cela encourage les gens à s’y concentrer, sans oublier le rapprochement des entrées sur les différents sites. Toutefois, le reste du centre-ville, en dehors du couloir Forges/Hart, devient un « lieu désert »<sup>2283</sup>. Réduire le

<sup>2276</sup> Roland PAILLÉ. « Tout à fait dans son créneau – 5<sup>e</sup> Festival international de l’art vocal », 4 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 23.

<sup>2277</sup> Roland PAILLÉ. « “Une brochette exceptionnelle” – Suzie LeBlanc, Marie-Nicole Lemieux, Odette Beaupré et Robert Marien enchanteront le public », 8 mai 2001, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>2278</sup> Claudine HÉBERT. « Festival Voix multiples », 26 juin 1997, *La Presse*, p. D-2.

<sup>2279</sup> Martin FRANCOEUR. « Une belle et noble tentative – Georges Hamel n’attire que 2 500 personnes au parc Champlain », 1<sup>er</sup> juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2280</sup> Roland PAILLÉ. « L’International de l’art vocal dévoile une partie de sa programmation – Helmut Lutti [sic], Dubmatique, Éric Lapointe et Paul Piché en grande vedette », 24 avril 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2281</sup> Linda CORBO. « Des Forges convertie en allée piétonnière – L’International de l’art vocal se propage du côté des bars », 10 juin 1998, *Le Nouvelliste*.

<sup>2282</sup> Les Gorilles aux mains rouges avec les percussionnistes Christian Laflamme et Michel Martel, récipiendaires des Grands Prix culturels (arts de la scène). Ce « spectacle-concept » est présenté pour la 8<sup>e</sup> fois avec Conga et Djembe.

<sup>2283</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L’International : un retour en force », 4 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.

périmètre affecte l'ambiance de l'IAV : « Trop concentrée, la fête devient courte »<sup>2284</sup>. La lassitude risque de s'y installer. Par ailleurs, y revenir par le même chemin limite l'originalité et provoque le « sentiment de tourner en rond »<sup>2285</sup>. Le Parc portuaire est également moins fréquenté, en raison du mauvais temps et parce qu'il n'y a rien pour y retenir les festivaliers.

En 1999, le seul changement est le déplacement de la scène Télémedia. Les auteurs-compositeurs-interprètes se produisent sur une scène située à la Place du poète inconnu (entre le foyer de la salle J.-A.-Thompson et l'Hôtel de ville)<sup>2286</sup>. En 2000, toujours dans le cadre du concours Télémedia, les auteurs-compositeurs-interprètes sont déplacés au Foyer de la salle J.-A.-Thompson<sup>2287</sup>. En 2002, pour ses dix, l'IAV innove avec une nouvelle scène : le Bistro du parc Champlain par Industrielle Alliance où l'on présente des spectacles lors de « 5 à 7 enlevants, allant du jazz au blues, en passant par le pop, le swing et la bossa-nova »<sup>2288</sup>. Cette édition présente aussi une nouvelle scène mobile : la scène Hydro-Québec sur la rue des Forges grâce à la fermeture de la rue des Forges au centre-ville, qui devient piétonnière entre la rue Royale et le fleuve durant les dix soirs de l'événement. « Une place importante [est réservée] aux artistes de la région, une nouveauté qui [connaît] un grand succès auprès de la communauté artistique trifluvienne »<sup>2289</sup>.

Ces deux nouvelles scènes s'inscrivent dans la stratégie visant à « étirer »<sup>2290</sup> les heures d'activités du festival en incitant les festivaliers à se déplacer avant le repas du soir, tout en retenant ceux qui sont sur place dès la fin d'après-midi. L'idée d'une scène mobile offrant 90 minutes de musique avec des artistes de la relève de la région met en scène un « nombre incroyable de démos envoyés au festival »<sup>2291</sup>. En tout, 80 spectacles sont offerts durant l'IAV. La nouvelle scène Bistro

---

<sup>2284</sup> *Ibid.*

<sup>2285</sup> *Ibid.*

<sup>2286</sup> Linda CORBO. « Dubois, Gagnon, Les Colocs, Gowan et compagnie – L'International de l'art vocal complète son menu estival », 20 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2287</sup> Roland PAILLÉ. « Une programmation diversifiée – Kévin Parent, Éric Lapointe, Platinum Blonde et Marc Dupré seront de l'International de l'art vocal », 19 mai 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2288</sup> Geneviève DEMONTIGNY (communiqué de presse). « 10<sup>e</sup> édition, 10 jours, 10 thèmes, 10\$ », 22 mai 2002. Stéphane Larivière, Vincent Vallières, Mike et les Roméos, Les Patriotes, La Baronne de France, Mayra Caridad Valdès de Cuba, Mississippi Heat des États-Unis, Bia du Brésil et Big Joe Turner and His Memphis Band des États-Unis donnent « un air de fête ».

<sup>2289</sup> À cet endroit, les artistes prévus sont ROY, Ambiance, Frédérique Granger (Saint-Louis-de-France), Amélie Vallières, Sophie Beauchemin, Frédéric Pothier, LadyBug, Longue Distance, Steve Normandin (Trifluvien), Caïman Fu (dont les trois membres sont aussi Trifluviens) et le groupe UN.

<sup>2290</sup> Roland PAILLÉ. « De l'art vocal pour tous les goûts – Steven Hackett, Zachary Richard, Pag, Nanette et Yelo Molo à Trois-Rivières du 28 juin au 7 juillet », 23 mai 2002, *Le Nouvelliste*, p. 26.

<sup>2291</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Nouvelle scène pour l'art vocal », 1<sup>er</sup> juin 2002, *Le Nouvelliste*.

prend la relève du Festival de Blues ayant cessé ses activités. Outre les nostalgiques de ce festival, la stratégie consiste également à retenir les familles sur le site pendant l'heure du souper<sup>2292</sup>. La scène mobile est déplacée chaque soir selon les artistes qui s'y produisent<sup>2293</sup>. Quant à la scène Bistro (renommée scène bistro Champlain), elle s'adresse aux festivaliers qui apprécient cette « ambiance de bistro »<sup>2294</sup>. L'objectif visé par cette scène est de leur permettre de prendre un apéro dans un cadre agréable<sup>2295</sup>. Selon la journaliste Paule Vermot-Desroches, l'endroit « est spécialement conçu pour venir écouter un spectacle »<sup>2296</sup>, soit dans une ambiance plus intimiste et sobre qu'au parc Champlain. Selon Martin Leblanc, la scène mobile est une bonne idée, car « les artistes la vivent comme un tremplin »<sup>2297</sup>.

Selon la DG Jacinthe Ouellette, la scène mobile entend créer de « nouvelles habitudes »<sup>2298</sup>. L'organisation est heureuse de son attrait sur la rue des Forges, fermée pour l'occasion. Le fait de déplacer le Bistro du parc à la cathédrale, vers un lieu moins ensoleillé, et pour agrandir l'espace de la scène des chorales, attire beaucoup de gens : « C'est une amélioration »<sup>2299</sup>. Quant à la scène mobile, elle « contribue à augmenter l'esprit de fête dans le centre-ville »<sup>2300</sup>, car elle permet de miser davantage sur le blues, apprécié des publics.

Pour faire davantage de place aux publics des chorales, la scène est déplacée à l'Agora du Parc portuaire, en permettant d'offrir 3 000 places assises, avec bands, estrades, chaises ou pelouse, en plus de l'environnement naturel exceptionnel<sup>2301</sup>. Les spectacles sont aussi présentés

<sup>2292</sup> Karine GÉLINAS. « Tout sur les festivals » (page couverture), « Évènements : L'International de l'art vocal se déchaîne » (Tourisme Été 2002), juin 2002, *Le Sorteux* - Tourisme et culture en Mauricie, p. 9.

<sup>2293</sup> Réjean MARTIN. « Un dixième anniversaire sous le signe de la nouveauté – L'international de l'art vocal barre la rue des Forges, offre des « 5 à 7 » et des shows du Casino de Montréal », 22 juin 2002, *L'Hebdo Journal*. La scène, qui mesure 20 pieds par 30 pieds, est installée à une cinquantaine de pieds de l'angle des rues Bonaventure et Hart pour ROY, Ambiance, Frédéric Granger, Amélie Vallières, Sophie Beauchemin, Frédéric Pothier, Steeve Normandin.

<sup>2294</sup> Roland PAILLÉ. « TOUT UN SON ! » (page couverture), « L'International de l'art vocal étrenne un nouveau système de son », 28 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 19.

<sup>2295</sup> Roland PAILLÉ. « La nouveauté fait son effet – Le maire Lévesque et le centre-ville sont imprégnés de l'art vocal », 29 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2296</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Un air de jeunesse à l'Évêché – Gospangels déborde d'énergie, malgré un public un peu froid », 1<sup>er</sup> juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 2.

<sup>2297</sup> Roland PAILLÉ. « Un week-end plutôt satisfaisant – L'International de l'art vocal attend de grosses foules ce soir et demain », 2 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.

<sup>2298</sup> Roland PAILLÉ. « L'Art vocal a dépassé ses objectifs – L'organisation de l'événement crie "succès" », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 25.

<sup>2299</sup> Roland PAILLÉ. « Clôture en force », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.

<sup>2300</sup> Réjean MARTIN. « L'International de l'art vocal a attiré 175 000 personnes – Les organisateurs tracent un bilan positif de l'édition 2002 », 13 juillet 2002, *L'Hebdo Journal*, p. 17.

<sup>2301</sup> Linda CORBO. « L'International de l'art vocal affiche ses couleurs – Le festival prépare une ambiance de fête multicolore », 27 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

en continu les fins de semaine. La nouveauté qu'offre le site est un chapiteau avec traiteur, avec vue sur l'eau. Les festivaliers peuvent également y louer des chaises à 3 \$ au parc Champlain (sauf les 29 et 30 juin). Ces petits changements se révèlent de grandes réussites : scènes où l'on présente des chorales vers l'Agora du Parc portuaire, la scène Kruger, est très fréquentée. Il faut rapidement y ajouter des estrades, car les chœurs présentés font toujours salle comble. De plus, l'intégration du Parc portuaire au périmètre de l'IAV « ont permis de débloquent le festival, qui faisait jusque-là un peu court et plutôt coincé »<sup>2302</sup>.

Par contre, la vue sur le fleuve est parfois obstruée par des immenses bateaux, ce qui explique pourquoi « l'International avait tourné le dos au Parc portuaire et au fleuve »<sup>2303</sup>. Selon Jean-Marc Beaudoin, le déménagement d'une scène peut solutionner un problème pour en occasionner un autre : « Quand on donne la rue aux gens, la fête se démocratise, devient populaire, mais elle peut perdre en prestige »<sup>2304</sup>. Avec la scène de l'Agora, celle du bistro, des kiosques de vente d'objets de toutes sortes, le Parc portuaire se réanime. Selon Guy Mercure, même si seul le tiers du Parc portuaire est utilisé, aucun autre spectacle ne peut s'y tenir. De plus, en raison des travaux entrepris à la Maison de la culture, la grande scène du Parc portuaire est amenée à déménager, car « l'amphithéâtre est plus naturel que le parc Champlain »<sup>2305</sup>. Toutefois, « le défi [est] relevé »<sup>2306</sup>, soit celui de relever l'événement en l'amenant vers d'autres sommets.

En 2003, il s'agit d'une édition « charnière » et « cruciale », car les nouvelles scènes du Parc portuaire « constitu[ent] de véritables révélations tout au long du festival ». L'Agora semble le « coup de cœur » de Denis Simard. Par contre, l'IAV connaît quelques ratés, comme la livraison en retard de la scène pour le premier spectacle<sup>2307</sup>.

Malgré la popularité du Parc portuaire, la température du site est beaucoup moins confortable, voire non-fréquentable, car beaucoup plus frais et venteux en raison de la proximité du fleuve. Or, il est le « cœur de l'International »<sup>2308</sup>, en reléguant le parc Champlain au rang de

---

<sup>2302</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Des B.B. au génie du chef Bellemare », 1<sup>er</sup> juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2303</sup> LE NOUVELLISTE. « Rita Mitsouko à l'International de l'art vocal », 7 juillet 2003, *Le Nouvelliste*.

<sup>2304</sup> *Ibid.*

<sup>2305</sup> *Ibid.*

<sup>2306</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International : le meilleur est à venir », 8 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2307</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Tous les objectifs sont atteints – 200 000 personnes ont participé à l'International de l'art vocal », 8 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>2308</sup> Réjean MARTIN. « UN FESTIVAL EN MUTATION », 12 juillet 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

scène secondaire, en raison de ses limites : il faut refaire constamment la surface gazonnée et des arbres obstruent la vue.

Au printemps 2004, la programmation est dévoilée et présente une nouveauté : un spectacle-croisière de l'Orphéon à bord du M/S Jacques Cartier<sup>2309</sup>. L'ensemble vocal Polyphonia présente son concert à la Cathédrale de Trois-Rivières, dans un site « plutôt vaste »<sup>2310</sup> : les petits ensembles le long du fleuve et dans les rues, ainsi que quatre amphithéâtres et chapiteaux donnent « une ambiance magique au centre-ville »<sup>2311</sup>. Au Foyer Gilles-Beaudoin, l'IAV reconstitue une boîte de jazz d'une autre époque, un univers souvent méconnu, mais très apprécié des publics<sup>2312</sup>. Selon Christian Bélisle, l'ambiance de la salle se prête à ce type de spectacle. D'après Catherine Bilodeau, les costumes sobres (*smoking*, robe noire) permettent de créer une atmosphère idéale.

La rénovation de la salle Anaïs-Allard-Rousseau semble plaire unanimement aux artistes locaux. Selon Jean Marois, responsable de l'équipe technique de l'IAV, « c'est probablement la plus belle salle de dimension moyenne au Québec »<sup>2313</sup>. Fabiola Toupin est la tête d'affiche du spectacle d'inauguration. Pour Jacques Crête, il s'agit de sa salle préférée à Trois-Rivières. La salle de répétition est aussi un très beau théâtre de poche. Selon Guy Mercure, la nouvelle salle, « c'est un plus pour tout le monde. De notre côté, nous avons une portion de programmation qui est destinée à cette salle. Les artistes vont apprécier les nouveaux aménagements, l'acoustique a été améliorée et elle est plus agréable pour les spectateurs. Tout le monde y gagne »<sup>2314</sup>. Selon le musicien trifluvien Robert Saint-Laurent, « on était en retard [pour avoir une salle de ce calibre] »<sup>2315</sup>. Avec celle-ci, « on est en avance »<sup>2316</sup>.

En 2005, « [t]ous les soirs, au Parc portuaire de Trois-Rivières, en bordure du Saint-Laurent, trois scènes sont occupées par des chorales locales, nationales et internationales, de jeunes

---

<sup>2309</sup> Stéphan FRAPPIER. « Beaucoup... pour tous les goûts – L'International de l'art vocal dévoile sa programmation complète », 27 mai 2004, *Le Nouvelliste*, p. 16.

<sup>2310</sup> Jean-René PHILIBERT. « L'International de l'art vocal – Un départ en force » (page couverture), 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2311</sup> *Ibid.*

<sup>2312</sup> Catherine BILODEAU. « International de l'art vocal – À chaque spectacle son ambiance » (page couverture), « International de l'art vocal – À chacun son ambiance », 8 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 23.

<sup>2313</sup> François HOUDE. « La nouvelle salle fait l'unanimité – Les créateurs apprécient la rénovation de la salle Anaïs-Allard-Rousseau », 11 septembre 2004, *Le Nouvelliste*.

<sup>2314</sup> *Ibid.*

<sup>2315</sup> *Ibid.*

<sup>2316</sup> *Ibid.*

auteurs-compositeurs-interprètes et de grands noms de la chanson »<sup>2317</sup>. L'agencement des scènes musicales semble plaire aux publics : « Là où l'International gagne et charme tout le monde, c'est dans son esprit, dans l'environnement qu'il crée, dans l'ambiance générale de dilettante qui s'en dégage »<sup>2318</sup>. Que ce soient grâce aux scènes secondaires, aux rencontres intimistes au foyer de la salle J.-A.-Thompson, à la Place du flambeau, aux animations de rue ou aux petites scènes, telles que l'Impasse Montmartre ou la scène de la rue des Ursulines : « Le festival s'est décoincé de la rue des Forges et Hart où l'on compressait tout le monde comme du bétail et s'est éclaté dans tout le centre-ville, au Parc portuaire, au flambeau sur la rue des Ursulines »<sup>2319</sup>.

En 2006, le nouveau volet « en salle » attire les publics dans les bars du centre-ville : « Cette année, le festival a un impact positif pour nous »<sup>2320</sup>. Par exemple, le Temple présente à guichet fermé le spectacle Pépé et sa guitare. Les tenanciers apprécient le déménagement de la scène principale au Parc portuaire. Les deux années précédentes, lorsqu'elle était située dans le stationnement de l'édifice Capitanal, « c'était catastrophique pour nous. On était isolés. Aujourd'hui, la nouvelle configuration amène les festivaliers sur la rue des Forges, à nos commerces »<sup>2321</sup>. Selon cette nouvelle formule, l'IAV défraie le cachet des artistes dans les six établissements participants et, en contrepartie, empêche le prix du billet d'entrée.

En 2007, les spectacles du centre-ville débordent des bars, tels que le Temple, le Nord-Ouest Café et le Maquisart. Ceux-ci se déroulent également au café-galerie l'Embuscade, à la Coupe aux livres et à la Librairie Clément-Morin, sans oublier ceux de la Maison de la culture, « [u]nique en son genre au Québec »<sup>2322</sup>. La Promenade des ensembles vocaux Loto-Québec sur la rue des Forges, où cinq scènes circulaires sont installées, « permet aux Trifluviens de se balader tout en se laissant bercer par les différents ensembles vocaux »<sup>2323</sup>. La programmation en salle connaît également un grand succès. Selon Stéphane Boileau : « Certains soirs, nous étions à 98 % du taux d'occupation. C'était incroyable »<sup>2324</sup>. Parmi les artistes, on souligne, entre autres, les

<sup>2317</sup> CAA QUÉBEC (publicité). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières », été 2005, *Touring CAA Québec*.

<sup>2318</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International s'éclate et fait s'éclater le monde », 5 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2319</sup> *Ibid.*

<sup>2320</sup> Julien BOUDREAULT. « Les tenanciers de bar profitent du festival », 8-9 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2321</sup> *Ibid.*

<sup>2322</sup> Marie-Ève PROULX. « Yann Perreau, Pépé et sa guitare et la Volée d'Castors débarquent en ville », 16 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 17.

<sup>2323</sup> *Ibid.*

<sup>2324</sup> Éric LALLIER (ÉLA). « Des changements à prévoir – La scène Desjardins et les spectacles en salle sont devenus des incontournables », 13 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.

prestations de Pascale Picard, Yan Perreau, Tricot Machine et Antoine Gratton. Le propriétaire et le gérant du café-bar l'Embucasde, Guy Lambert et Louis Milette Jr, se sentent « reconnus et respectés » par les dirigeants de l'IAV. Ils écrivent une lettre de remerciements aux organisateurs :

Non seulement nous nous sentons plus impliqués dans ce festival, mais, qui plus est, cela entre dans notre mission d'entreprise que de promouvoir l'art sous toutes ses formes. Non seulement l'International de l'art vocal nous a inclus dans sa programmation, mais il nous a aussi impliqués dans le choix et la programmation des groupes retenus pour se produire chez nous.<sup>2325</sup>

Ils tiennent à souligner le « grand succès » des artistes entre leurs murs et en font la liste : Uberko, Paul Cargnello, Benwèla, Tricot Machine (Trifluvien, 300 personnes), Yann Perreau (accompagné d'Alex McMahan, Trifluvien, près de 400 personnes) et Call Poupée. Tous ces groupes sont de la relève québécoise : « Entre nos quatre murs, quel succès ! ». Les festivaliers assistent à des spectacles d'artistes émergents « au chaud, et au sec »<sup>2326</sup>, malgré les caprices de Dame nature. « Notre seule déception : ces spectacles n'ont presque pas eu de couverture journalistique »<sup>2327</sup>, ni pour Tricot Machine, pourtant un « phénomène pan-québécois originaire de Trois-Rivières » ni pour Yann Perreau, « le meilleur *showman* au Québec »<sup>2328</sup>. Cette absence de promotion n'est pas seulement décevante pour les bars, mais surtout pour tous les groupes d'artistes qui « se débattent pour se faire connaître et reconnaître »<sup>2329</sup>. Enfin, ils rassurent les publics : « Soyez assurés [sic], chère clientèle, que nous répéterons l'expérience l'an prochain, car découvrir de tels talents est un plaisir inassouissable. Merci à l'International de l'art vocal »<sup>2330</sup>.

En septembre 2007, « c'est avec beaucoup de déception que les artistes et les publics »<sup>2331</sup> apprennent la fermeture de la salle de spectacles Le Maquisart. Il s'agit d'une grande perte pour l'IAV et le milieu culturel trifluvien. Selon une lettre anonyme, Yvon Laplante et Stéphane Boileau, les exploitants depuis 1998, « ont baissé les bras devant les difficultés à obtenir les

---

<sup>2325</sup> Guy LAMBERT et Louis MILETTE Jr. « On va remettre ça l'an prochain ! », 14-15 juillet 2007, *Le Nouvelliste*.

<sup>2326</sup> *Ibid.*

<sup>2327</sup> *Ibid.*

<sup>2328</sup> *Ibid.*

<sup>2329</sup> *Ibid.*

<sup>2330</sup> *Ibid.*

<sup>2331</sup> LE NOUVELLISTE (rétrospective culturelle en images). « L'art vocal dans le rouge », « Le Maquisart n'est plus », 5-6 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

subventions pour procéder aux rénovations nécessaires à la mise aux normes du bâtiment de la rue des Forges »<sup>2332</sup>. Cette fermeture imprévue bouleverse la programmation du festival.

#### 5.4.5.3 Le parc Champlain : le poids de la tradition

Le parc Champlain est au cœur de l'IAV depuis ses origines, mais aussi de toutes les fêtes trifluviennes tenues auparavant. En 1995, la grande scène est localisée à proximité de la bibliothèque municipale et du Centre culturel. Une structure temporaire est érigée pour couvrir l'agora, situé au centre du parc Champlain : « Cette plate-forme permettra à un plus grand nombre de spectateurs d'assister de façon plus confortable et plus sécuritaire aux différents événements »<sup>2333</sup>. Des ouvriers, dont René Pichette et Jean Lacoursière, travaillent chaque année à cet aménagement qui, selon un citoyen, doit être retiré définitivement<sup>2334</sup>.

Quant à la citoyenne Lise Gauthier, elle est attirée par les concerts du parc Champlain en raison de leur « accessibilité » et « la sensation de convivialité qu'on y trouve »<sup>2335</sup>. En 1997, cette même citoyenne se dit étonnée de constater qu'on le ceintre et l'entoure de draps noirs, dans le but de cacher la vue aux citoyens qui n'achètent pas le macaron : « Ouvrons le parc, dégageons les abords, libérons les troupeaux de cèdres en pot »<sup>2336</sup>. Il s'agit de la seule solution afin de pousser les certains curieux à y entrer, selon elle, car le parc Champlain est la vitrine de l'IAV. Selon elle, en ouvrant les rideaux, on a l'impression de moins déranger, car ce ne sont pas les gens qui assistent gratuitement au concert du parvis de la cathédrale qui incommode les organisateurs. Autrement, « l'état d'esprit du festival populaire fiche le camp »<sup>2337</sup>.

En 1998, la grande nouveauté est le déplacement de la scène des chorales au parc de l'évêché, afin de la rapprocher de la scène principale du parc Champlain<sup>2338</sup>. La scène des artistes de la relève est installée sur la rue des Forges, coin Hart. Cette situation entraîne la fermeture de la rue des Forges du 26 au 28 juin et le 1<sup>er</sup> juillet. De son côté, la scène du parc Champlain est agrandie pour une surface de 40 pieds par 60 pieds<sup>2339</sup>. Selon Véronique Marcotte, avec sa scène

---

<sup>2332</sup> *Ibid.*

<sup>2333</sup> LE NOUVELLISTE. « Métamorphose », 14 juin 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2334</sup> Jacques TÉTRAULT (lettre d'opinion). « Un bien beau spectacle », 9 juillet 1995, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2335</sup> Lise GAUTHIER (lettre d'opinion). « Ouvrez tous les rideaux », 5 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>2336</sup> *Ibid.*

<sup>2337</sup> *Ibid.*

<sup>2338</sup> Roland PAILLÉ. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières – Alannah Myles, Pagliaro, Dubmatique et cie », 20 mai 1998, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2339</sup> Réjean MARTIN. « International de l'art vocal – Tout est dévoilé ou presque... », 24 mai 1998, *L'Hebdo Journal*, p. 20. Réjean MARTIN. « Au tour d'Helmut », 21 juin 1998, *L'Hebdo Journal*.

agrandie, il s'agit d'un « tout neuf parc Champlain »<sup>2340</sup>. Pendant huit jours de fêtes, un « esprit festif » est créé par le rapprochement des scènes.

Le 22 juin 1998, à l'occasion de son inauguration, de la tourbe fraîche est installée au nouveau parc Champlain. Il est question de repousser son installation et de recouvrir le sol d'une grande toile, mais les estimations sont trop élevées<sup>2341</sup>. Après le festival, aucune activité ne se tient au parc Champlain, car le festival Trois-Rivières en Blues est déplacé à l'Agora du Parc portuaire. Même si l'on vient de rénover les entrées électriques pour obtenir la qualité sonore requise par des spectacles à grand déploiement, les arbres constituent toujours des obstacles visuels. C'est pourquoi l'IAV souhaite déplacer la scène principale dans le stationnement de l'édifice Capitanal ou celui de la Place du marché. Malgré le nouvel aménagement des scènes et des entrées électriques, moins de festivaliers que les 12 000 prévus sont présents en raison de la froide température<sup>2342</sup>.

Le déplacement d'une scène dans le parc de l'Évêché permet d'ajouter 30 % de sièges supplémentaires, ce qui permet de remplir les gradins, par environ 1 500 spectateurs à l'occasion des 50 ans de l'ensemble des Petits chanteurs<sup>2343</sup>. Selon Jean-Marc Beaudoin, cet ajout d'une petite scène des chorales est l'une des belles trouvailles<sup>2344</sup>. Dès la fin de l'édition, l'IAV pense à reculer la scène sur le terrain de l'Évêché pour accueillir davantage de spectateurs et étirer la zone des kiosques d'artisans jusqu'à l'Auberge des Gouverneurs<sup>2345</sup>. Comme l'IAV souhaite garder les spectacles dans le même quadrilatère du parc Champlain<sup>2346</sup>, on veut essayer d'augmenter la capacité de la scène des chorales. Selon l'éditorialiste Jean-Marc Beaudoin, pour renouer avec le succès des premières années, il faut « que l'action soit davantage répartie au centre-ville, même si

---

<sup>2340</sup> Véronique MARCOTTE. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières » (couverture), « L'International de l'Art Vocal en pleine forme », *Le Sorteux* – 30 000 exemplaires, vol. 3, no. 1 (1<sup>er</sup> au 30 juin 1998), p. 1, 5.

<sup>2341</sup> Réjean MARTIN. « Barrer la rue Des Forges rapporte 10 000\$ à l'International de l'art vocal », 21 juin 1998, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2342</sup> François HOUDE. « Un Piché chaleureux dans une soirée frisquette », 27 juin 1998, *Le Nouvelliste*.

<sup>2343</sup> Linda CORBO. « Sites comblés et publics charmés – Claudine Côté et les Petits Chanteurs de Trois-Rivières en simultané à l'International de l'art vocal », 27 juin 1998, *Le Nouvelliste*.

<sup>2344</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International : un retour en force », 4 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.

<sup>2345</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Succès de foule – L'International de l'art vocal a atteint ses objectifs », 6 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2346</sup> François HOUDE. « Un bilan positif et enthousiaste – Surplus budgétaire de 50 000\$ pour l'International de l'art vocal », 7 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 5.

les scènes sont concentrées. Que peu importe la rue qu'on emprunte, l'atmosphère soit à la fête. De sorte que les gens n'aient pas tout vu au bout d'une petite heure »<sup>2347</sup>.

En 1999, malgré le réaménagement récent du parc Champlain, qui laisse entrevoir la fin des rassemblements de masse à cet endroit, la scène principale y demeure<sup>2348</sup>. Les nouvelles dispositions, telles que des scènes plus rapprochées, séduisent les publics et les artistes<sup>2349</sup>. Même si la question est soulevée lors de la rénovation du parc au coût de 750 000 \$, le conseil municipal demande au festival de « songer à changer de site principal l'an prochain, d'évaluer d'autres endroits »<sup>2350</sup>. Selon le DG Daniel Gélinas, l'espace asphalté du stationnement de l'édifice Capitanal fait perdre le cachet environnemental du Parc Champlain. Pour Guy LeBlanc : « Si le parc Champlain, c'est pour les festivals, pourquoi ne pas avoir tout simplement fait un grand carré d'asphalte ? »<sup>2351</sup>. Pour l'avocat Daniel Perreault, conseiller municipal du quartier, les citoyens sont privés pendant un mois du parc Champlain en raison de la préparation, du montage et du démontage des scènes, etc. C'est pourquoi, il faut « évaluer la pertinence de l'événement et son site »<sup>2352</sup>. Selon Réjean Martin, l'événement doit se tenir au parc Champlain, car l'IAV « appartient un tant soit peu à la ville qui le subventionne et l'appuie plus étroitement »<sup>2353</sup>. Quant à l'IAV, il lui est difficile de prendre la décision de quitter le parc Champlain, puisque c'est un « site majeur »<sup>2354</sup>.

En 2000, grâce à l'ajout de bancs au parc de l'évêché, la scène des chorales passe de 1 500 à 2 000 places<sup>2355</sup>. Richard Moisan, responsable des commandites de Molson au Québec, présent au concert d'Éric Lapointe, est enchanté par le site et par la manière dont l'installation de la scène

<sup>2347</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International : un retour en force », 4 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.

<sup>2348</sup> Roland PAILLÉ. « Développer davantage l'exclusivité – L'International de l'art vocal présente son nouveau président du conseil d'administration », 4 mars 1999, *Le Nouvelliste*, p. 23.

<sup>2349</sup> Réjean MARTIN. « De grands noms à *L'international* » (page couverture), « L'International, l'incontournable ! », 20 juin 1999, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 30.

<sup>2350</sup> Réjean MARTIN. « Un dernier festival au parc Champlain ? », 27 juin 1999, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>2351</sup> *Ibid.* Le DG est bien conscient que d'autres festivals sont jaloux du privilège de l'IAV pour l'utilisation du parc Champlain, comme Trois-Rivières en blues et le Grand Prix. Il s'engage à réparer l'endroit après usage en prévoyant un poste au budget. Toutefois, considérant que l'IAV est le deuxième attrait touristique en importance dans la région selon la population, la Ville de Trois-Rivières est un peu mal placée pour le déloger.

<sup>2352</sup> *Ibid.*

<sup>2353</sup> *Ibid.* Réjean Martin écrit cet article alors qu'ils sont « au cœur de l'événement, c'est le temps d'en profiter ». Il invite aussi ses lecteurs à aller voir les têtes d'affiches dont « le groupe World Beat de l'heure » (Gitans de Sarajevo).

<sup>2354</sup> Roland PAILLÉ. « Une programmation diversifiée – Kévin Parent, Éric Lapointe, Platinum Blonde et Marc Dupré seront de l'International de l'art vocal », 19 mai 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2355</sup> Roland PAILLÉ. « *“On va équilibrer le budget”* – Un bilan provisoire satisfaisant pour l'International de l'art vocal », 4 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

et du parc est aménagée. Après le festival, les scènes sont démontées en premier<sup>2356</sup>. Les chapiteaux des concessions et les kiosques des artisans le sont ensuite dans le souci de redonner la priorité aux automobilistes à partir de midi.

En juillet 2000, l'hypothèse du déménagement de la scène principale est toujours soupesée et alimente les inquiétudes. Les artistes désirent y rester, car il s'agit d'un très beau site. Selon Martin Leblanc, « [n]ous souhaitons demeurer là. Le parc appartient à la population. La population devrait peut-être décider là-dessus »<sup>2357</sup>. Le journaliste Roland Paillé suggère de refaire le même aménagement : « Comme les années antérieures, le parterre du parc Champlain est divisé en quatre : 1 000 sièges dans la section A; 1 500 dans la B; 1 500 dans la C; tandis que la section D accueillera les spectateurs debout »<sup>2358</sup>.

En 2001, pour la quatrième année consécutive, l'IAV conserve sa formule de trois scènes de spectacles dans un court périmètre<sup>2359</sup>. C'est la première fois que le spectacle d'ouverture est présenté un samedi. Les sites et la technique sont aménagés dans les délais impartis<sup>2360</sup>. Selon l'IAV, l'amphithéâtre du parc Champlain, dont la billetterie croît en popularité, permet au festival d'établir sa crédibilité auprès des médias nationaux et des publics<sup>2361</sup>. Le site du parc de l'Évêché est bondé de festivaliers, soit plus de 3 500 personnes. C'est à cet endroit qu'on présente les spectacles pour enfants. Le festival mise sur ce « site enchanteur au centre-ville de Trois-Rivières »<sup>2362</sup> avec trois scènes extérieures et deux scènes intérieures, en bénéficiant de la proximité du fleuve, de même que d'un quadrilatère de rues piétonnières.

---

<sup>2356</sup> Roland PAILLÉ. « Rideau sur l'International 2000 », 4 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3. Tôt le matin, l'équipe technique démonte les scènes dont celle du parc de l'évêché. La scène du parc Champlain, une remorque de 53 pieds une fois fermée, quitte à ce moment. Tout le quadrilatère monopolisé par le festival doit être libéré le lendemain après-midi. Une vingtaine de personnes réalisent l'exploit de ne pas laisser de traces avec 10 à 12 heures de travail par jour.

<sup>2357</sup> François MORIN. « Bilan positif pour l'International de l'Art vocal », 9 juillet 2000, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>2358</sup> Roland PAILLÉ. « Première mondiale à Trois-Rivières – Présentation de « Return to The Center of The Earth » », 3 mai 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1-2. Le prix des billets oscille entre 55 \$ (A) et 15 \$ (debout) + taxes et frais de services (soit de 19 à 65 \$).

<sup>2359</sup> Réjean MARTIN. « Un International qui pourrait passer à l'histoire », 23 juin 2001, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2360</sup> Roland PAILLÉ. « La fraîcheur d'une nouvelle et un rebelle d'expérience – L'International de l'art vocal prend son envol », 27 juin 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>2361</sup> Communiqué de presse anonyme de l'IAV, 2002.

<sup>2362</sup> *Ibid.*

#### 5.4.5.4 Le stationnement de l'édifice Capitalan : la scène de la discorde

En raison des travaux importants au centre culturel, à l'été 2004, une transformation en prévision de ses 40 ans en 2008<sup>2363</sup>, l'IAV doit déménager la scène principale « qui sera assurément situé[e] au centre-ville ou à proximité »<sup>2364</sup>. Selon Denis Simard : « Ce n'est pas la première fois que le déménagement de la scène du parc Champlain est envisagé. La Ville ne pleurera vraisemblablement pas son départ »<sup>2365</sup>. Selon Alain Gamelin, l'endroit n'est pas idéal. À chaque édition, il faut faire des réparations, ce qui occasionne des coûts importants : remplacer la tourbe et les fleurs. Il faut même « déplacer et couper des arbres »<sup>2366</sup>. De plus, la population perd la possibilité d'utiliser le parc pendant près d'un mois et demi. Par contre, depuis les débuts de l'IAV, les grands spectacles ont lieu au parc Champlain, tout comme le festival qui le précède. Selon Denis Simard :

Ça ne nous cause pas vraiment de problème ou de difficulté. On saisit l'occasion positivement. C'est une occasion qui nous permet de continuer le virage qu'on a commencé et de tabler sur les choses qui ont bien réussi cette année comme l'animation au centre-ville avec les petits ensembles et les chorales au bord du fleuve.<sup>2367</sup>

En décembre 2003, le nouvel emplacement de la grande scène Hydro-Québec n'est toujours pas réglé. Une décision finale est attendue au début de l'année 2004<sup>2368</sup>. L'organisation prend ensuite la décision de déménager la scène principale dans le stationnement de l'édifice Capitalan. Les négociations sont en cours avec le gouvernement du Québec, propriétaire du site, mais rien n'est acquis selon Denis Simard, qui a aussi d'autres sites en tête. Cet espace est le premier choix de l'IAV, tant « pour sa superficie que pour sa localisation »<sup>2369</sup>. L'achalandage est

<sup>2363</sup> ESPACE CULTUREL. « Trois-Rivières, Capitale culturelle du Canada 2009 », *Espace culturel* - Bulletin annuel de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, année 6, no 39 (février 2008), p. 1, 20-21.

<sup>2364</sup> Marie-Ève LAFONTAINE. « La fin d'une tradition – Les spectacles de l'International de l'art vocal ne seront plus présentés au parc Champlain », 2 octobre 2003, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2365</sup> *Ibid.* Simard explique les facteurs principaux : le périmètre de sécurité pour la construction, on ne sait pas si le parc va être prêt l'été prochain, les artistes n'auront plus accès facilement au centre culturel en raison de la nouvelle manière qu'il se construit. Les organisateurs de l'IAV sont conscients que ce changement doit être définitif, car cela permet de faire connaître la ville et contribue à l'esprit festif qu'ils commencent à créer et qu'ils veulent continuer à améliorer.

<sup>2366</sup> *Ibid.*

<sup>2367</sup> *Ibid.*

<sup>2368</sup> Stéphan FRAPPIER. « Un spectacle estival de grande envergure – De la nouveauté pour la 12<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal », 11 décembre 2003, *Le Nouvelliste*.

<sup>2369</sup> Linda CORBO. « Du parc Champlain à la cour de l'édifice Capitalan – L'International de l'art vocal y présenterait des spectacles », 18 février 2004, *Le Nouvelliste*.

équivalent au parc Champlain, soit quelque 10 000 festivaliers, et peut-être davantage, en considérant qu'aucun arbre n'affecte la vue. On désire accentuer le regroupement susceptible de favoriser l'ambiance de fête souhaitée par la proximité avec la petite scène du bistro et la scène de l'Agora, en permettant de se retrouver rapidement aux installations du Parc portuaire. Encadré par les rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier, l'endroit donne en fond de scène le monument classé de la Vieille prison<sup>2370</sup>. Selon le président Denis Simard, tout doit être réglé pour la mi-mars et l'IAV se trouve à un « tournant avec l'abandon du parc Champlain comme site principal »<sup>2371</sup>.

En mars 2004, la réponse du gouvernement du Québec se fait attendre<sup>2372</sup>, ce qui place l'IAV dans « une situation précaire pour la relocalisation des spectacles à grand déploiement »<sup>2373</sup>. À deux reprises, la Société immobilière du Québec (SIQ), responsable de la gestion du site, refuse d'accéder à la requête : « Après deux tentatives infructueuses à ce niveau, l'organisation s'est tournée vers le député de Trois-Rivières, André Gabias, dans l'espoir de faire changer cette décision »<sup>2374</sup>. Guy Mercure fait pression tant auprès du député que la ministre Julie Boulet, députée de Laviolette et ministre déléguée aux Transports et responsable de la région, considérant les retombées économiques de l'événement et du fait qu'il se déroule au moment des vacances estivales. « C'est l'événement le plus gros à Trois-Rivières, et un moteur économique très important »<sup>2375</sup>. Le site apparaît incontournable en raison de sa superficie et sa proximité avec le Parc portuaire « pour conserver l'esprit de fête de cet événement et éviter le dispersement des sites »<sup>2376</sup>. Pour la SIQ, il s'agit toutefois d'un stationnement de 225 places qui représente un service à ses membres qui sont des payeurs mensuels. L'édifice loge les employés de 22 ministères et organismes, en plus de véhicules gouvernementaux.

---

<sup>2370</sup> Construite en 1822 par l'architecte François Baillargé, classée immeuble patrimonial en 1978.

<sup>2371</sup> Réjean MARTIN. « ANIMÉS PAR L'AMBITION » (page-couverture), « Dans le peloton des 20 grands événements du Québec ? – Les dirigeants de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières pleins d'ambition », 6 mars 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 5.

<sup>2372</sup> Richard BIRON. « International de l'art vocal : Le Chœur de l'Armée rouge répond présent », 22 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2373</sup> Linda CORBO. « L'International de l'art vocal s'inquiète pour la cour de l'édifice CapitanaI – Les organisateurs fondent leurs espoirs en la ministre de Julie Boulet », 25 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>2374</sup> *Ibid.*

<sup>2375</sup> *Ibid.*

<sup>2376</sup> *Ibid.*

Le 25 mars 2004, le député André Gabias informe qu'il ne réussit pas à infléchir la décision<sup>2377</sup>. L'imbroglie repose sur l'idée que ce dernier transmet à la SIQ une information erronée, selon laquelle la scène principale du festival est permanente. Or, la direction de l'IAV maintient qu'elle ne souhaite s'y installer que pour une saison. Selon André Gabias et la ministre Julie Boulet une décision favorable doit être rendue pour le bien de « l'International de l'art vocal »<sup>2378</sup>. Selon le citoyen Claude Bolduc : « Quelle merveilleuse idée que le stationnement de l'édifice Capitanal »<sup>2379</sup>. Toutefois, les délais forcent l'IAV à gérer des problèmes de logistique. Déjà qu'une telle organisation prend beaucoup de « temps » et d'« énergie »<sup>2380</sup>. L'auteur de la lettre d'opinion comprend que les délais peuvent être longs lorsque des services gouvernementaux sont impliqués « mais il [lui] semble qu'il y a des dossiers qui pourraient se régler plus facilement que d'autres ! »<sup>2381</sup>. Selon Julie Boulet, le « caractère ponctuel de ce déménagement pourrait finalement jouer en faveur »<sup>2382</sup> de l'IAV. Toutefois, le festival ne peut s'y installer à long terme. « Mais comme il s'agit d'un événement d'une grande importance pour notre capitale régionale, il faut essayer de trouver une avenue pour l'année qui s'en vient »<sup>2383</sup>. Pour l'IAV, il s'agit d'une « mesure transitoire »<sup>2384</sup>. Cependant, rien n'indique le festival sera de retour au parc Champlain l'année suivante. « Récemment acquis par la Ville de Trois-Rivières, le Parc portuaire pourrait bien être réaménagé pour augmenter sa capacité d'accueil et ainsi devenir le site majeur de l'International de l'art vocal »<sup>2385</sup>. Le DG Guy Mercure suggère également de déplacer la scène principale à la Cité l'Émérillon, puisque la capacité d'accueil du Parc Portuaire de 5 000 places n'apparaît pas suffisante. Pour les organisateurs, il faut un site pouvant accueillir au moins 10 000 festivaliers, pour être « l'endroit idéal »<sup>2386</sup>. Entretemps, la SIQ accepte d'accueillir l'IAV : « Il y a juste les fous qui ne changent pas d'idée »<sup>2387</sup>.

---

<sup>2377</sup> Marie-Ève LAFONTAINE. « International de l'art vocal – Gabias affirme avoir bien fait son travail », 26 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2378</sup> *Ibid.*

<sup>2379</sup> Claude BOLDUC. « L'International de l'art vocal au centre-ville », 26 mars au 23 avril 2004, *Trois-Rivières Métro*, p. 5.

<sup>2380</sup> *Ibid.*

<sup>2381</sup> *Ibid.*

<sup>2382</sup> Stéphan FRAPPIER. « Un « non » qui se transforme en « peut-être » - Le dossier de l'édifice Capitanal n'est pas clos », 26 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2383</sup> *Ibid.*

<sup>2384</sup> *Ibid.*

<sup>2385</sup> *Ibid.*

<sup>2386</sup> *Ibid.*

<sup>2387</sup> *Ibid.*

Le 25 mars 1998, en après-midi, le journaliste François Houde fait une petite tournée dans l'édifice de la rue Laviolette dont le stationnement a pris beaucoup de valeur depuis quelques jours. Les employés des divers bureaux gouvernementaux ne sont pas consultés par la SIQ, propriétaire du stationnement en question<sup>2388</sup>. Sylvie Bouchard dit oui à l'alternative, comme des places au stationnement Badeaux. Marie-Josée Champagne, directrice du bureau régional du ministère de la Culture et des Communications, indique que, personnellement, elle n'a aucune objection. Ils ne subventionnent pas le festival, mais elle affirme qu'il s'agit d'un « événement important dans le portrait culturel trifluvien »<sup>2389</sup> et souhaite que l'IAV trouve un site adéquat. Tous les employés interrogés estiment qu'ils doivent être consultés avant de prendre une décision finale. Le gestionnaire Michel Jean, un ancien festivalier de l'IAV, désire que le stationnement reste accessible à sa clientèle. Il souhaite aussi la quiétude nécessaire dans la journée, contrairement au dérangement par les tests de son en après-midi. En soirée, c'est autre chose, il n'y a pas de problèmes.

Le 27 mars 1998, Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor et ministre de l'Administration gouvernementale, responsable de la SIQ, donne son accord. Pour Julie Boulet, la requête de l'IAV est « juste et raisonnable »<sup>2390</sup>. Selon André Gabias, la confirmation par la Ville que la demande n'est pas permanente pèse dans la balance. La Ville de Trois-Rivières obtient cette « dérogation temporaire »<sup>2391</sup> de la SIQ en s'engageant à relocaliser le festival dès l'année suivante. Le directeur général de la SIQ, Denis Marceau, communique sa décision le 26 mars. Guy Mercure s'assure que le dérangement soit le moins grand possible, notamment en laissant libre si possible des stationnements, et il rencontre les voisins immédiats, surtout les professionnels qui ont des bureaux à proximité, pour s'assurer de la quiétude. Les délais de la cession du Parc portuaire à la Ville ne permettent pas de s'y installer dès cette année. La direction de l'IAV s'assoie dans les jours suivants avec la Ville « pour regarder les plans potentiels pour le réaménagement du site »<sup>2392</sup>. En résumé, il ne faut pas trop s'habituer au stationnement du Capitanal parce que ce site

---

<sup>2388</sup> François HOUDE. « Les employés veulent être consultés – Les opinions sont partagées chez les usagers du stationnement de l'édifice Capitanal », 26 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2389</sup> *Ibid.*

<sup>2390</sup> Linda CORBO. « La SIQ donne son accord – L'International de l'art vocal s'installera dans le stationnement de l'édifice Capitanal », 27 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2391</sup> *Ibid.*

<sup>2392</sup> *Ibid.*

est temporaire<sup>2393</sup>. Selon Jean-Marc Beaudoin, le déplacement de la scène principale dans le stationnement de l'édifice Capitalan permet d'élargir la fête, car le fait d'être situé dans un petit périmètre, « pouvait devenir démoralisant après une heure ou deux de marche »<sup>2394</sup>. Ce changement permet aussi au Parc portuaire d'être beaucoup plus fréquenté, à la rue Notre-Dame de reprendre de la vigueur et à la Place du Flambeau de se réanimer. L'éditorialiste du quotidien *Le Nouvelliste* espère que la vieille prison, cachée derrière la grande scène, sera mise en valeur.

Le déplacement de la scène principale et la production du spectacle Kassa nécessitent des investissements importants pour l'IAV, soit entre 20 000 et 25 000 \$<sup>2395</sup>. Cette nouvelle configuration requiert un nouvel équipement électrique. Le bilan de l'édition est toutefois une réussite, selon Guy Mercure, Robert Aubin et Denis Simard, qui se disent « fiers et satisfaits »<sup>2396</sup>. En 2005, « la scène principale devrait être déménagée du stationnement de l'édifice Capitalan, où elle a été érigée cet été par mesure transitoire, à l'Agora du Parc portuaire »<sup>2397</sup>. Toutefois, la municipalité doit investir « un peu d'argent pour permettre une plus grande accessibilité près du fleuve »<sup>2398</sup>. Selon Guy Mercure, c'est aussi le premier choix de l'organisation, puisque l'aménagement de la scène principale dans le stationnement de l'édifice Capitalan a « moins dérangé que prévu »<sup>2399</sup>, alors que « le taux de satisfaction a vraiment été élevé »<sup>2400</sup>.

C'est la remise en question « perpétuelle »<sup>2401</sup> du choix du site de la scène principale qui semble poser davantage problème. Or, la décision finale et surtout définitive tarde à venir. Même si les rénovations sont terminées à la Maison de la culture, l'IAV ne souhaite pas retourner au parc Champlain, en raison des nombreuses lacunes techniques (arbres, sonorité, etc.). Cette décision choque les résidents et des commerçants du quartier Marie-de-l'Incarnation, qui redoutent le bruit et l'achalandage. Des citoyens du secteur se sont plaints lors de la dernière édition du festival.

---

<sup>2393</sup> Richard BIRON. « Une température *caliente* pour Kevin Parent – Le Gaspésien attire une importante foule à l'International de l'art vocal », 5 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>2394</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Enfin, un International éclaté », 7 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2395</sup> Richard BIRON. « ART VOCAL : Un bilan qui s'annonce encourageant » (page couverture), « Un bilan qui s'annonce encourageant – L'International de l'art vocal a pris fin samedi », 12 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 25.

<sup>2396</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Tous les objectifs sont atteints – 200 000 personnes ont participé à l'International de l'art vocal », 8 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>2397</sup> Stéphan FRAPPIER. « Où ira la scène principale ? », 21 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>2398</sup> *Ibid.*

<sup>2399</sup> *Ibid.*

<sup>2400</sup> *Ibid.*

<sup>2401</sup> Stéphan FRAPPIER. « International de l'art vocal – Où sera la scène principale en 2005 ? », 25 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 15.

« Des psychologues ont même été obligés de fermer leurs bureaux pendant une semaine »<sup>2402</sup>. Il faut l'avis des employés qui doivent se stationner ailleurs, comme à celui du CMI pendant les dix jours du dernier festival. Julie Boulet doit intervenir auprès de la SIQ pour le déménagement de la grande scène pour « une seule année »<sup>2403</sup> avant de prendre le chemin du Parc portuaire dès l'été 2005. Selon Michel Jutras, il y a beaucoup d'étapes à franchir avant de concrétiser le déménagement de la scène principale au Parc portuaire<sup>2404</sup>. Le président Denis Simard se dit prêt à réaménager la scène principale une année supplémentaire dans le stationnement de l'édifice Capitanal : « Je pense que les gens ont bien aimé cet endroit lors de la dernière édition. En plus, les contacts sont déjà faits et il sera possible de trouver un terrain d'entente plus vite que l'an passé alors que le dossier s'était réglé au printemps »<sup>2405</sup>. C'est pourquoi des démarches officielles sont de nouveau entamées auprès de la SIC au sujet du retour de la scène principale à cet endroit, d'ici à ce que le projet de l'Agora au Parc portuaire devienne réalité. Selon Michel Jutras, deux possibilités s'offrent à l'IAV pour tenir Kassa, son spectacle-phare : louer la salle J.-A. Thompson durant tout l'été ou cohabiter avec l'humoriste en résidence pour la prochaine saison estivale. Les deux suggestions sont rapidement écartées, car l'IAV n'a pas les moyens financiers nécessaires pour procéder à cette location d'environ 50 000 \$<sup>2406</sup>.

En mars 2005, une entente est signée avec la SIQ « pour que les spectacles d'envergure de l'événement trifluvien soient présentés à cet endroit stratégique pour un deuxième été consécutif »<sup>2407</sup>. La SIQ contacte ses clients occupants et locataires et les commentaires sont « assez positifs concernant l'expérience de l'an passé »<sup>2408</sup>. De plus, « s'il y a eu des irritants, les utilisateurs peuvent encore nous les communiquer et ils seront considérés dans le prochain protocole d'entente »<sup>2409</sup>. L'IAV envisage de « dédommager »<sup>2410</sup> les employés de l'édifice Capitanal et les résidents du quartier Marie-de-l'Incarnation. L'année précédente, ils reçoivent des

---

<sup>2402</sup> *Ibid.*

<sup>2403</sup> *Ibid.*

<sup>2404</sup> La Ville n'a pas encore acquis les titres de propriété des lieux avant de pouvoir le louer, une technicalité qui doit être formellement remplie le 8 septembre 2004 lors de la séance du conseil des ministres. Michel Jutras attend le plan triennal (2005-2006-2007) de l'IAV et rappelle que la Ville souhaite justement une esplanade où l'on peut recevoir des événements d'envergure. Toutefois, il est impossible de donner des milliers de dollars aux deux projets simultanés.

<sup>2405</sup> *Ibid.*

<sup>2406</sup> Stéphan FRAPPIER. « Kassa se dirige vers un cul-de-sac », 23 septembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>2407</sup> Stéphan FRAPPIER. « L'art vocal de nouveau à l'édifice Capitanal », 17 mars 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2408</sup> *Ibid.*

<sup>2409</sup> *Ibid.*

<sup>2410</sup> *Ibid.*

billets pour assister aux différents spectacles présentés durant les neuf jours du festival. Cette compensation est reconduite : « L'international de l'art vocal semble avoir résolu d'abandonner le parc Champlain puisque pour une deuxième année consécutive, la grande scène [est] installée sur le terrain de l'édifice Capitanal de Trois-Rivières »<sup>2411</sup>. Selon le journaliste Éric Maltais, le site du Capitanal « répond aux attentes. La sécurité est facile à assurer, les accès sont multiples, l'aménagement peu coûteux et la proximité du centre-ville permet de se situer au cœur de l'action [...] »<sup>2412</sup>. Pour l'année suivante, tout dépend du réaménagement du Parc portuaire. Le président de l'IAV se demande si une grande scène leur permet de se passer du site de l'édifice Capitanal<sup>2413</sup>.

#### 5.4.5.5 L'Agora du Parc portuaire : un tremplin pour l'avenir

En août 2005, la « préoccupation principale des organisateurs »<sup>2414</sup> demeure la localisation du site de la scène principale : « tout est sur la table »<sup>2415</sup>. Or, les étapes à franchir sont nombreuses pour déterminer où sera localisée la scène principale. Rappelons qu'il en coûte annuellement 25 000 \$ à l'IAV pour l'installer dans le stationnement de l'édifice Capitanal. Ce montant correspond au récent déficit évalué à 32 000 \$. Il est plus profitable d'investir cet argent dans le développement<sup>2416</sup>. Selon Stéphane Boileau, pour s'y installer une fois de plus, il faut négocier<sup>2417</sup>. C'est pourquoi l'IAV espère que les démarches entreprises par la Ville de Trois-Rivières auprès du gouvernement fédéral, concernant l'acquisition du Parc portuaire, soient fructueuses. Toutefois, elles traînent en longueur. Ce qui a pour conséquence de retarder son utilisation aux fins de la 14<sup>e</sup> édition. Après le succès de la précédente édition, les dirigeants de l'IAV « ont tout en main pour envisager un futur prospère et sans anicroches majeurs »<sup>2418</sup>. Ils sont toutefois confrontés à des décisions importantes pour les années à venir, soit de trouver une solution durable à l'emplacement de « scène principale »<sup>2419</sup>. Il faut également aménager un endroit pour recevoir des invités de marque. Selon le DG Guy Mercure : « C'est sûr qu'on souhaite avoir un site permanent le plus tôt

<sup>2411</sup> AC (?). « Treizième édition de l'International de l'art vocal », 14 avril 2005, *TVA Canoë*.

<sup>2412</sup> Éric MALTAIS. « L'International de l'art vocal : un concept à développer », 9 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2413</sup> Réjean MARTIN. « L'art vocal en liesse – On va certainement défoncer les prévisions », 11 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2414</sup> François HOUDE. « Un bilan parfait... ou presque – Succès sans précédent pour la 13<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal », 13 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 35.

<sup>2415</sup> *Ibid.*

<sup>2416</sup> Stéphane FRAPPIER. « Où s'en va l'Art vocal ? », 26 novembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>2417</sup> Stéphane FRAPPIER. « Des nouvelles dates ? », 3 février 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>2418</sup> Stéphane FRAPPIER. « L'International de l'art vocal – Où aboutira la grande scène ? », 5 août 2005, *Le Nouvelliste*, p. 17.

<sup>2419</sup> *Ibid.*

possible »<sup>2420</sup>. Par ailleurs, l'installation d'une scène sur le bord du fleuve amène son lot d'inconvénients : le temps plus frais, le vent qui peut emporter les écrans géants, etc. Toutefois, les points positifs, telle que l'appréciation des publics pour ce lieu déjà utilisé pour la scène des chorales. Il s'agit d' « un site enchanteur »<sup>2421</sup>. Peu importe l'endroit choisi : « Une scène permanente [...] permettrait de sauver encore plus d'argent en n'ayant pas à louer une scène à chaque édition »<sup>2422</sup>. Selon le DG, le stationnement de l'édifice Capitalan est :

[U]n beau site, mais ce n'est pas une solution à long terme. Les activités peuvent déranger les résidants. Il y a également les employés du Capitalan qui doivent se stationner au CMI. Il nous faut donc payer pour des navettes Il faut aussi payer pour avoir l'électricité nécessaire. Ce sont toutes des dépenses qu'on pourrait épargner en ayant un site permanent.<sup>2423</sup>

En août 2005, « tout est sur la table »<sup>2424</sup>. Or, les étapes à franchir sont nombreuses pour déterminer enfin où sera installée la scène principale<sup>2425</sup>. Pour régler le litige, Stéphane Boileau souhaite installer la scène principale dans le stationnement de l'édifice Capitalan une fois de plus, mais il faut négocier<sup>2426</sup>. Le 29 mars 2006, le transfert du Parc portuaire à la Ville de Trois-Rivières par le gouvernement fédéral est officialisé<sup>2427</sup>. L'entente met fin à une saga qui dure depuis quinze ans<sup>2428</sup>. Michel Jutras, directeur Arts et culture et DG de la CDC de Trois-Rivières, désormais chargée de la gestion du Parc, invite ses principaux utilisateurs, tel que l'IAV, les Délices d'automne ou le Petit Monaco « à faire preuve d'encore plus d'imagination et d'audace »<sup>2429</sup>. Dans ce contexte, l'installation permanente de la scène principale fait que « [n]ous allons devenir les gestionnaires des installations intérieures et extérieures et nous seront plus à même de mieux gérer

---

<sup>2420</sup> *Ibid.*

<sup>2421</sup> *Ibid.*

<sup>2422</sup> *Ibid.*

<sup>2423</sup> *Ibid.*

<sup>2424</sup> *Ibid.*

<sup>2425</sup> Stéphane FRAPPIER. « Où s'en va l'Art vocal ? », 26 novembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. E 2. Rappelons qu'il en coûte annuellement 25 000 \$ à l'IAV pour s'installer à l'édifice Capitalan. Enlever ce montant et le récent déficit évalué à 32 000 \$ est pratiquement effacé. Il est davantage profitable d'investir cet argent dans le développement.

<sup>2426</sup> Stéphane FRAPPIER. « Des nouvelles dates ? », 3 février 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>2427</sup> Louise PLANTE. « Cure de beauté au Parc portuaire – Trois-Rivières entreprendra une réflexion sur son avenir », 29 mars 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2428</sup> *Ibid.*

<sup>2429</sup> *Ibid.* Michel Jutras est responsable de la cérémonie protocolaire de juillet 1988 au moment de l'inauguration du parc en présence du ministre P.H. Vincent. Il jouera sûrement ce rôle de nouveau lors de la cérémonie officielle de session de la propriété. Ce n'est pas lui qui est responsable de déterminer la vocation de ce nouvel espace, c'est le conseil municipal, mais au moins cela permet des interventions plus importantes (en pavoisement par exemple).

nos affaires. Maintenant, on peut sérieusement penser à l'avenir »<sup>2430</sup>. Mais le réaménagement doit tenir compte du projet de Trois-Rivières sur Saint-Laurent qui prévoit une promenade publique et un amphithéâtre. À ce sujet, la conseillère Monique Leclerc, présidente du groupe de travail Arts et culture, confirme que rien n'est définitif, même s'il est projeté de faire du Parc portuaire un lieu de grand rassemblement : « On souhaite que ce ne soit pas seulement un endroit pour faire une balade. Ce sera le trait d'union avec le site de Trois-Rivières sur Saint-Laurent »<sup>2431</sup>.

Toujours selon la conseillère, les deux sites doivent se développer en complémentarité. Toutefois, l'aménagement du Parc portuaire est réalisé en premier, puisqu'il faut accommoder les grands événements, tel que l'IAV, qui s'y installe rapidement. Selon le directeur général de la ville, Michel Byette, les travaux de rajeunissement nécessitent des coûts de 450 000 \$: « On veut changer les bancs, les lampadaires, réparer le pavé uni, l'asphalte, planter des arbres et des fleurs. On veut remettre ça beau, très beau. Nous ajouterons beaucoup de couleur pour cet été »<sup>2432</sup>. D'ici là, le transfert de la gestion, l'entretien, la responsabilité de mécanique des bâtiments et du chauffage doit être officialisé, pour se consacrer ensuite aux besoins des utilisateurs du Parc portuaire.

En avril 2006, pour l'IAV, il s'agit d'aménager l'endroit en ayant en tête une vision à long terme, car : « [c]'est maintenant devenu une tradition : à chaque printemps, on se demande à quel endroit sera érigée la scène principale de l'International de l'art vocal. Drôle de récurrence pour un événement qui se targue d'être LE festival musical de l'été en région »<sup>2433</sup>. À ce titre, le Parc portuaire est « le meilleur endroit pour établir pour de bon une scène majeure en mesure d'accueillir des événements d'envergure »<sup>2434</sup>. La « solution transitoire »<sup>2435</sup> du stationnement de l'édifice Capitanal, qui perdure pendant trois ans, a atteint ses limites. Selon le journaliste Stéphan Frappier, même si la Ville est officiellement le propriétaire du Parc portuaire, ce ne sont ni les idées ni le financement qui manquent, mais il s'agit d'investir entre un espace pouvant accueillir 20 000 spectateurs ou un aménagement pouvant en recevoir entre 5 000 et 15 000. La décision semble appartenir à « *celui-dont-on-ne-doit-pas-prononcer-le-nom*, [qui opte pour un espace]

---

<sup>2430</sup> *Ibid.*

<sup>2431</sup> *Ibid.*

<sup>2432</sup> *Ibid.*

<sup>2433</sup> Stéphan FRAPPIER. « Dans la cour du maire », 8 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>2434</sup> *Ibid.*

<sup>2435</sup> *Ibid.*

intermédiaire si un jour le projet de Trois-Rivières sur Saint-Laurent devient réalité »<sup>2436</sup>. Ce deuxième projet d'aménagement représente « le nœud du problème »<sup>2437</sup>, car on y prévoit un lieu de rassemblement pour des spectacles, qui ne doit pas compromettre les possibilités offertes par le Parc portuaire. « Ce n'est donc pas demain la veille qu'on y verra un [sic] nouvel agora »<sup>2438</sup>. Le deuxième projet n'est pas davantage sur le point de se concrétiser.

Le 25 avril 2006, à la suite de l'engouement suscité par la venue de Simple Plan, la municipalité souhaite entreprendre plus rapidement des travaux de réaménagement au Parc portuaire, afin d'augmenter sa capacité d'accueil<sup>2439</sup>. Si la vente de billets ne dérougit pas, le maire Lévesque souhaite démarrer la première phase des travaux, afin de permettre au groupe de se produire devant potentiellement 30 000 spectateurs. Les 4,7 millions versés à la Ville de Trois-Rivières par le gouvernement fédéral, pour assurer l'entretien et la viabilité du Parc portuaire permettent d'y investir 500 000 \$ à court terme<sup>2440</sup>. L'aménagement complet doit cependant être complété pour le printemps 2007. Selon le maire, « [v]isiblement, l'Art vocal s'en va dans les ligues majeures et on va avoir besoin d'encore plus d'espace »<sup>2441</sup>. En prévision du spectacle, l'IAV souhaite doubler le nombre de billets, qui s'élèvent à 11 000 : « Imaginez un spectacle de Simple Plan avec les bateaux sur le bord du fleuve. Ça serait super »<sup>2442</sup>. En s'installant définitivement au Parc portuaire à l'occasion du spectacle, l'IAV estime pouvoir atteindre ses objectifs de vente, en plus d'y assurer plus facilement la sécurité : « Vraiment, on serait mieux au Parc portuaire »<sup>2443</sup>.

Le 27 avril 2006, la municipalité donne son aval « au réaménagement partiel du site du Parc portuaire afin d'y installer une scène temporaire »<sup>2444</sup>. La venue de Simple Plan motive le

---

<sup>2436</sup> *Ibid.*

<sup>2437</sup> *Ibid.*

<sup>2438</sup> *Ibid.*

<sup>2439</sup> Stéphan FRAPPIER. « Simple Plan sur le bord du fleuve devant 30 000 spectateurs ? – Trois-Rivières songe à entreprendre les travaux au Parc portuaire dès cette année », 25 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.

<sup>2440</sup> *Ibid.*

<sup>2441</sup> *Ibid.*

<sup>2442</sup> *Ibid.*

<sup>2443</sup> *Ibid.*

<sup>2444</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Feu vert aux travaux au Parc portuaire – La Ville donne son aval même si le transfert du spectacle de Simple Plan n'est pas confirmé », 27 avril 2006, *Le Nouvelliste*. L'architecte Michel Pellerin obtient le contrat. Ces travaux qualifiés de mineurs par la ville coûtent 40 000 \$, soit remodeler les buttes de terres comprises entre le hangar et l'agora pour augmenter la capacité d'accueil. Les fonds sont puisés à même le montant de 4,7 millions versé par le gouvernement fédéral lors du transfert de propriété. Selon Monique Leclerc, des travaux de mise à niveau de l'ordre de 500 000 \$ sont prévus pour l'année suivante, mais la venue de Simple Plan les motive.

début de ces travaux pour lesquels l'IAV souhaite augmenter le nombre de billets de 15 000 à 25 000. Pour l'instant, le transfert du spectacle au Parc portuaire est à l'état de discussion au sein du CA de l'IAV<sup>2445</sup>. Yves Lévesque et la direction de l'IAV souhaitent déplacer la scène principale de l'événement au Parc portuaire : « Cet endroit deviendra assurément l'un des plus beaux sites de spectacles au Québec. Il aura fallu Simple Plan pour nous le faire comprendre... »<sup>2446</sup>.

Les instances politiques veulent établir avec justesse le nombre de spectateurs qui peuvent prendre place sur le site. Selon Stéphane Boileau : « Je pense qu'on pourrait recevoir entre 20 000 et 25 000 personnes »<sup>2447</sup>. D'autres chiffres sont également avancés : « On pourrait en accueillir plus en allant sur les terrains du port, mais il faudrait alors s'entendre avec les autorités portuaires. Pour commencer, il faudrait peut-être y aller pour une vingtaine de milles de spectateurs et mettre l'importance sur l'aménagement pour bien accueillir les gens »<sup>2448</sup>.

Le 3 mai 2006, le conseil exécutif de l'IAV approuve le transfert de la scène Hydro-Québec au Parc portuaire<sup>2449</sup>. Le maire Yves Lévesque confirme que les travaux d'aménagement sont devancés pour permettre à l'événement d'aller s'établir sur le bord du fleuve Saint-Laurent. Les travaux pour aménager « un vaste espace public destiné à la présentation de spectacles au Parc portuaire »<sup>2450</sup> débutent le 17 mai. Les coûts sont estimés à environ 85 000 \$ pour permettre d'y installer temporairement la scène principale de l'IAV. Selon le maire, « l'objectif est de nous permettre d'accueillir au moins 20 000 personnes à cet endroit-là » et confirme que les travaux débutent par la suppression des buttes et dénivellations qu'on peut observer dans la partie est du Parc portuaire, là où se trouve déjà une petite scène dos au fleuve. D'autres grands événements vont profiter de ce nouvel aménagement. Une fois l'IAV terminé, un post-mortem est prévu avec des intervenants de différents organismes. Le maire précise qu'au début ce n'est peut-être pas très beau, mais au moins c'est fonctionnel et ce nouvel espace répond aux besoins de tout le monde. Si la Ville n'a que six semaines pour réaliser les travaux, il est « confiant de pouvoir y arriver »<sup>2451</sup>.

---

<sup>2445</sup> *Ibid.*

<sup>2446</sup> LE NOUVELLISTE. « Prix orange », 29 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>2447</sup> Stéphane FRAPPIER. « Simple Plan à Trois-Rivières en juin – La vente de billets connaît un ralentissement – L'Art vocal songe encore à déplacer la scène principale au Parc portuaire », 2 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 18.

<sup>2448</sup> *Ibid.*

<sup>2449</sup> Stéphane FRAPPIER. « “Une opportunité en or” - Le groupe trifluvien The New Cities fera la première partie de Simple Plan », 4 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 36.

<sup>2450</sup> Martin FRANCOEUR. « Parc portuaire : Des travaux dès le 17 mai », 11 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.

<sup>2451</sup> *Ibid.*

La firme Lionel Deshaies s'affaire à créer un espace pour accueillir des milliers de spectateurs. Le coût de l'opération est de 96 000 \$. En à peine quelques heures, des paliers sont aménagés. En plus des buttes naturelles gazonnées, une rangée de « pins matures »<sup>2452</sup> est sacrifiée. Les travaux s'étirent jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste. Selon le maire Yves Lévesque : « Ça va nous donner non seulement un espace adéquat pour des grands rassemblements, mais aussi une vitrine sur le fleuve exceptionnelle »<sup>2453</sup>. Des barrières métalliques temporaires sont installées le long du fleuve pour des raisons de sécurité. Le maire ne connaît pas encore tous les détails de l'aménagement de l'esplanade, mais « [c]e qu'on veut, c'est que ce soit beau »<sup>2454</sup>. C'est pourquoi il est essentiel de tout mettre en œuvre pour rendre cet endroit attrayant. « On va toujours essayer de faire en sorte d'améliorer l'aspect visuel de cet endroit-là »<sup>2455</sup>. Ces travaux n'ont pas d'impact sur le parc des Ursulines, situé un peu plus haut. Selon le maire, des spectateurs installés à cet endroit peuvent avoir une vue sur la grande scène adossée aux terrasses principales du Parc portuaire, car la scène fait « face en direction du hangar no 1 des installations portuaires trifluviennes »<sup>2456</sup>. On retire également la scène qui se trouve déjà dans ce secteur. La nouvelle scène temporaire est beaucoup plus grande et reçoit des équipements techniques plus nombreux et plus importants que ce qu'on peut installer sur l'ancienne scène de l'Agora. « J'ai tellement hâte de voir 20 000 personnes rassemblées ici. On ne pouvait pas trouver un meilleur lieu pour présenter des gros spectacles »<sup>2457</sup>.

En juin 2006, la scène anciennement située à l'est du Parc portuaire est déménagée dans le stationnement de l'édifice Capital sous le nom de scène Caisse Desjardins des Trois-Rivières. Chaque soir, entre 3 000 et 4 000 personnes peuvent assister aux spectacles<sup>2458</sup>. Par contre, le journaliste Stéphan Frappier s'interroge : « Est-ce que le Parc portuaire est assez grand pour recevoir en même temps 15 000 spectateurs ? »<sup>2459</sup>. Toujours selon le journaliste, en faisant référence au concert de Simple Plan : « C'est la première fois qu'on accueillera sur ce site autant de spectateurs pour un seul spectacle. Une belle réussite qui comporte sa part de risques et

---

<sup>2452</sup> Martin FRANCOEUR. « Sens dessus dessous ! », 19 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 2.

<sup>2453</sup> *Ibid.*

<sup>2454</sup> *Ibid.*

<sup>2455</sup> *Ibid.*

<sup>2456</sup> *Ibid.*

<sup>2457</sup> *Ibid.*

<sup>2458</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Deux scènes et sept sites », 14 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 38.

<sup>2459</sup> Stéphan FRAPPIER. « Trop petit pour 15 000 personnes ? », 17 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

d'inquiétude »<sup>2460</sup>. Il est aussi question des coûts de la scène principale installée provisoirement au Parc portuaire, pour laquelle l'IAV avance différents chiffres : d'abord 30 000 \$, puis 20 000 \$ et, enfin, 15 000 \$, pour la version finale. En dépit que la superficie du site est de plus de 11 000 mètres carrés, soit plus du double du stationnement de l'édifice Capitanal qui est de 4 500 mètres carrés, l'IAV retire la vente de 5 000 billets : « [Cela] démontre que les responsables impliqués préfèrent jouer de prudence plutôt que de se retrouver devant une situation potentiellement explosive le 30 juin au soir »<sup>2461</sup>. Puisqu'il s'agit d'une première, « [e]spérons maintenant que cette expérience ne se terminera pas en catastrophe. Il en va de la réputation d'un événement qui est sur le point de prendre un envol provincial pour le moins phénoménal. Ce serait dommage qu'une mauvaise évaluation ne vienne tuer dans l'œuf cette intéressante progression »<sup>2462</sup>. Norman Houle, directeur régional du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec (MAPAQ), se dit satisfait de la nouvelle configuration du Parc portuaire de Trois-Rivières, avec la disparition de l'Agora pour la tenue de l'IAV<sup>2463</sup>.

En juillet 2006, si le nouveau site demande quelques ajustements techniques, tout se règle rapidement<sup>2464</sup>. Selon la photo publiée dans *Le Nouvelliste*, « [l]e nouveau site de la scène principale [de] l'International de l'art vocal a visiblement séduit le public trifluvien et battra sans doute des records de vente de passeports aux tourniquets, comparativement à l'an dernier »<sup>2465</sup>. Pour Stéphane Boileau, « toutes les conclusions sont positives »<sup>2466</sup>. La citoyenne Francine Payette, originaire de Brossard, s'exprime dans une lettre d'opinion pour remercier et féliciter le maire Yves Lévesque et tous les responsables de l'aménagement du site de la scène Hydro-Québec : « Des spectacles sous les étoiles avec l'onde du Saint-Laurent et la musique en surplus

---

<sup>2460</sup> *Ibid.* L'IAV fait ses calculs avec une scène installée en angle face au parc des Ursulines et aux hangars des espaces portuaires. Les artistes sont dos au pont Laviolette, incluant une zone de sécurité de dix mètres aux abords du fleuve.

<sup>2461</sup> *Ibid.*

<sup>2462</sup> *Ibid.*

<sup>2463</sup> LE NOUVELLISTE (lettre d'opinion). « Norman content » (N. Houle), 30 juin 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>2464</sup> Josiane GAGNON. « Nous avons écrit l'histoire de la ville » - L'International de l'art vocal flotte sur un nuage » (page couverture), « Un départ en lion – Le spectacle de Simple Plan a donné un élan à l'Art vocal », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>2465</sup> LE JOURNAL DE TROIS-RIVIÈRES. « Une semaine de rêve pour l'International de l'art vocal », 8 juillet 2006, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 18.

<sup>2466</sup> Josiane GAGNON. « Toute bonne chose a une fin – Mario Pelchat clôture l'International de l'art vocal », 10 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 17.

m'ont fait vivre des moments magiques et j'étais chaque fois en compagnie de plusieurs milliers d'autres... »<sup>2467</sup>.

À l'automne 2006, la Ville de Trois-Rivières poursuit les travaux amorcés au Parc portuaire, dont le coût total est de 1,3 M \$. Il s'agit d'y construire un « pavillon de services »<sup>2468</sup> de 200 mètres carrés, qui joue le rôle de « centrale administrative pendant les événements. Ça va pouvoir servir de loges pour les artistes En hiver, ça servira d'abri pour les patineurs qui utilisent la patinoire du Parc portuaire »<sup>2469</sup>. Ce bâtiment est nécessaire en dépit du projet d'amphithéâtre à être éventuellement construit à l'angle de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, car le Parc portuaire « va continuer d'être un pôle important pour nos événements ». L'emplacement exact du pavillon de services, « dont l'architecture s'harmonisera avec l'ensemble du parc portuaire »<sup>2470</sup>, n'est pas encore déterminé. C'est pourquoi un bureau temporaire est aménagé. « La présentation des grands spectacles de l'IAV au Parc portuaire, l'été dernier, a été suffisamment concluante pour qu'on répète l'expérience en attendant, peut-être, un nouvel amphithéâtre »<sup>2471</sup>. D'ici là, « pour présenter de tels spectacles, il faut une alimentation électrique adéquate »<sup>2472</sup>. Selon Yves Toutant, il faut éliminer les poteaux des installations temporaires « et s'assurer d'avoir ce qu'il faut en termes d'énergie pour la présentation des spectacles »<sup>2473</sup>.

Ce n'est qu'en avril 2008, qu'une scène temporaire est aménagée sur le lieu du futur amphithéâtre. De plus, la scène Molson Dry est renommée la scène des « voix populaires »<sup>2474</sup> afin de plaire à un large éventail de la population avec une diversité d'artistes et plusieurs styles musicaux. L'ex-chanteur de Styx, Dennis DeYoung inaugure cette nouvelle série. Selon Éric Maltais, plus de 160 000 \$ sont dépensés pour aménager le site<sup>2475</sup>. Puisqu'il n'a plus à investir dans des scènes temporaires. Mais ici s'achève le mandat de l'IAV qui est officiellement devenu le FestiVoix. Fort des réalisations de son prédécesseur, ce dernier peut dorénavant dépenser ou

---

<sup>2467</sup> Francine PAYETTE (lettre d'opinion, Brossard). « Showtime et Art vocal : une formule gagnante », 11 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>2468</sup> Martin FRANCOEUR. « 1,3 M \$ pour le Parc portuaire » (page couverture), 16 mars 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.

<sup>2469</sup> *Ibid.*

<sup>2470</sup> *Ibid.*

<sup>2471</sup> *Ibid.*

<sup>2472</sup> *Ibid.*

<sup>2473</sup> *Ibid.*

<sup>2474</sup> Sandra JACOB. « Le FestiVoix dévoile ses voix populaires », 12 avril 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

<sup>2475</sup> Éric MALTAIS (*section opinion*). « Un été pour nostalgiques ou un été de transition ? », 12 avril 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

risquer davantage dans une programmation plus pointue avec des infrastructures adéquates<sup>2476</sup>. De plus, le projet Trois-Rivières sur Saint-Laurent le séduit à plusieurs égards : « On ne tiendrait plus le FestiVoix sur la place du Parc portuaire mais dans un amphithéâtre ultramoderne qui permettrait alors aux spectateurs d'assister à des déploiements jusqu'à aujourd'hui inexplorés »<sup>2477</sup>.

Selon Éric Langevin, la vocation de chacune des scènes semble désormais plus limpide : « Si, de façon générale, le programme semble moins éclatant, il a le mérite d'être mieux défini cette année. [...] On a procédé à quelques ajustements physiques qui seront assurément bénéfiques »<sup>2478</sup>. Par exemple, le déplacement de la scène des voix de la relève vers le parc Niverville « va certainement être profitable autant pour les artistes que le public. On n'aura plus cet effet d'éparpillement des spectateurs comme c'était le cas au Parc portuaire »<sup>2479</sup>.

Les festivaliers pourront bénéficier d'un meilleur « confort » et d'une vue améliorée à la scène Molson Dry. Selon Stéphane Boileau : « Ce n'est pas un gros changement. On a peut-être déplacé la scène de 40 pieds, mais c'est l'angle qui a changé. On a voulu être dans la pente naturelle du terrain »<sup>2480</sup>. Cette modification de l'angle de la scène pour harmoniser son orientation avec la pente naturelle du site ne limite pas le nombre de spectateurs qui peuvent assister aux dix spectacles prévus sur cette scène : « De toute façon, avec l'ancienne orientation de la scène, il y avait un point mort qu'on ne pouvait utiliser »<sup>2481</sup>. Auparavant, la scène était installée à angle droit par rapport au fleuve et au parc des Ursulines. On fait donc pivoter l'axe de façon à ce qu'elle soit davantage orientée vers le parc des Ursulines. Les publics devant la scène ont aussi une belle vue sur le fleuve. Les festivaliers semblent enchantés de la nouvelle disposition de cette scène<sup>2482</sup>. Le festival atteint une certaine maturation. Selon Stéphane Boileau, pour la prochaine édition :

Ce sera une édition de consolidation pour les choses qui ont été mises en place en 2008. Il y a peut-être le parc Champlain qu'on aimerait exploiter davantage avec les petits ensembles vocaux, par exemple. On va les conserver sur la rue Hart mais essayer de les positionner pour tirer avantage du parc Champlain et améliorer

---

<sup>2476</sup> *Ibid.*

<sup>2477</sup> *Ibid.*

<sup>2478</sup> Éric LANGEVIN. « Banana Split : FestiVoix / La tournée en France des Petits chanteurs de la Maîtrise du Cap / La fin de l'église Sainte-Cécile », 31 avril – 1<sup>er</sup> mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>2479</sup> *Ibid.*

<sup>2480</sup> Marie-Josée MONTMINY. « La scène principale change d'angle », 26 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 34. L'article donne un aperçu des artistes prévus sur cette scène et publie une photo du site avant son ouverture.

<sup>2481</sup> *Ibid.*

<sup>2482</sup> Martin SYLVESTRE. « « Nous avons été bénis des dieux » - Stéphane Boileau. La première édition du Festivoix se dirige vers un immense succès », 5 juillet 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

l'acoustique pour les différentes formations vocales. Il nous a fallu deux ans pour apprivoiser le site de la scène Molson Dry mais là, on a trouvé sa disposition optimale. Il y a beaucoup de petites choses qu'on va essayer d'améliorer comme la signalisation pour indiquer les emplacements des diverses scènes.<sup>2483</sup>

Outre le climat favorable et l'affluence des publics au-delà des attentes, des points marquent significativement la première édition sous le nouveau nom, comme les scènes en périphérie de la scène principale : la relève sur la rue Bonaventure, la Promenade des ensembles vocaux sur la rue Hart et « la Voie des métiers d'art »<sup>2484</sup> au parc des Ursulines. De plus, le changement de scène au Parc portuaire et l'entente avec la STTR font partie des commentaires positifs.

#### 5.4.5.6 Le jardin des Ursulines : une rencontre du musical et du patrimonial

En mai 2007, l'IAV « a redonné tout son sens à son appellation » avec l'annonce de sa programmation. Le nouvel emplacement de la scène Desjardins, érigée dans la cour arrière du Monastère des Ursulines est « un magnifique endroit de verdure entouré d'arbres matures sur un espace gazonné dont on nous dit qu'il devrait accueillir entre 3 500 et 4 000 spectateurs assis. La scène [est] orientée vers le sud, dos à la rue Hart »<sup>2485</sup>. De plus, cet endroit est doté d'une excellente acoustique, car le périmètre végétal absorbe le son, ce qui évite la réverbération des murs des édifices environnants. Selon Stéphane Boileau, il s'agit d'une salle « à l'italienne » qui rassemble les gens de tous les âges. Non seulement la scène « est deux fois plus grosse que l'an dernier avec ses 40'x 35', [mais] le stationnement à proximité sera apprécié des personnes âgées »<sup>2486</sup>. Par contre, elle met en évidence son gros défaut : elle n'a pas de toit. Les Moonlight Girls reçoivent une averse dès la deuxième chanson; c'est seulement le dernier tiers de « leur impeccable et sympathique prestation »<sup>2487</sup> qui peut être joué au sec, devant un public restreint.

<sup>2483</sup> François HOUDE. « "Le FestiVoix a trouvé sa voix" – Stéphane Boileau dresse un bilan très positif de l'édition 2008 », 8 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 32.

<sup>2484</sup> Martin SYLVESTRE. « Succès inespéré du FestiVoix » (page couverture), « Une recette gagnante », 12 juillet 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

<sup>2485</sup> François HOUDE. « Art lyrique et chorales au menu », 29 mai 2007, *Le Nouvelliste*, p. 29.

<sup>2486</sup> Jean-François HINSE. « Présenter l'art vocal sous toutes ses formes », 2 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 21.

<sup>2487</sup> François HOUDE. « Des shows d'été... bien emmitoufflés » (page couverture), « La vedette de la soirée : Environnement Canada – Au tour de la pluie de gâcher la deuxième soirée de l'art vocal », 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 9.

Le 4 juillet 2007, parmi les citoyens qui s'expriment, Hélène Beauchesne et son mari achètent des passeports pour l'IAV, comme les années précédentes. Quand ils lisent dans le programme que la scène Desjardins est déplacée du stationnement de l'édifice Capital au Collège Marie-de-l'Incarnation (CMI), ils croient qu'il s'agit d'un autre stationnement. La surprise est totale lorsqu'ils constatent que « la cour des Ursulines est un décor enchanteur. Avec tous les gradins, chacun a sa place assise, ce qui évite d'avoir un voisin debout qui se tortille de tous les côtés »<sup>2488</sup>. Il faut voir « la concentration des spectateurs, le silence de la foule venue écouter ce spectacle dans ce décor sublime. Nous sommes entourés d'arbres avec un coucher de soleil en arrière-plan, un [sic] oasis de paix »<sup>2489</sup>. Voilà la manière dont ils perçoivent le lieu et la prestation : « Cette soirée a valu le prix de notre passeport. Félicitations aux organisateurs de l'Art Vocal »<sup>2490</sup>. Selon le journaliste François Houde, l'apparition de la scène Desjardins est une « excellente nouvelle » et, même, « la très grande réussite de cette édition »<sup>2491</sup>. Un site superbe, une acoustique irréprochable et des dimensions parfaites : « Voilà un endroit fait sur mesure pour la clientèle des gens de 35, 40 ans et plus, les habitués de l'événement »<sup>2492</sup>. Son seul défaut est d'être « quelque peu excentrique »<sup>2493</sup>. L'an prochain, il faut assurer l'animation et ajouter des aides à l'orientation. Quant aux spectacles dans les bars, ils sont un énorme succès : « La programmation y était fort intéressante. La Maison de la culture est aussi un site trop méconnu du grand public »<sup>2494</sup>. On y présente des spectacles « exceptionnels », dans le « délicat créneau de l'art lyrique, il est vrai, mais voilà : les expériences les plus gratifiantes sont souvent celles qu'on craignait le plus »<sup>2495</sup>.

Le bilan de l'édition 2007 est une belle réussite, selon Stéphane Boileau, avec la scène Caisse Desjardins : « Les gens ont capoté sur ce site-là »<sup>2496</sup>. Les spectacles en salle suscitent également beaucoup d'enthousiasme : « C'était plein tout le temps »<sup>2497</sup>. Parmi les incontournables

---

<sup>2488</sup> Hélène BEAUCHESNE (lettre d'opinion positive, Trois-Rivières). « Décor enchanteur », 4 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>2489</sup> *Ibid.*

<sup>2490</sup> *Ibid.*

<sup>2491</sup> François HOUDE. « International de l'art vocal – Des acquis mais du travail à faire », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 10.

<sup>2492</sup> *Ibid.*

<sup>2493</sup> *Ibid.*

<sup>2494</sup> *Ibid.*

<sup>2495</sup> *Ibid.*

<sup>2496</sup> Éric LALLIER. « International de l'art vocal : Une fin magistrale avec Claude Dubois – Déficit anticipé de 250 000 \$ » (page couverture), « Déficit anticipé de 250 000 \$ : Quelques moments faibles et une météo peu collaboratrice », 9 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 14.

<sup>2497</sup> *Ibid.*

de cette 15<sup>e</sup> édition, la scène du CMI « risque de prendre encore de l'ampleur l'an prochain »<sup>2498</sup>. Si l'IAV libère le Parc Champlain pour ne pas nuire à la pelouse, le citoyen Guy Godin remercie les Ursulines pour leur générosité. Tout le monde dit que c'est « sa » réussite de l'année, mais il trouve désolant que le festival offre aux passants, visiteurs et touristes circulant sur la rue Hart un derrière de grande scène, une grosse génératrice bruyante et deux roulottes<sup>2499</sup>. Il n'a jamais vu autant d'efforts pour cacher une scène aux passants. Les Ursulines doivent aussi exprimer leur exigence. Selon lui, il est préférable de monter la scène complètement au côté opposé de la cour des Ursulines, ce qui garde l'aire ouverte sur la rue et sur la ville : « Des gens pourraient voir le spectacle sans payer ? Et puis après ? Le 1<sup>er</sup> juillet, la cour des Ursulines débordait, le Parc portuaire également, et c'était beau à voir : mais c'était gratuit ! Tant mieux pour les Trifluviens »<sup>2500</sup>. De son côté, le journaliste Réjean Martin suggère de mettre sur pied une scène « vitrine », pour mieux prendre connaissance spectacles et des artistes qui se produisent. Que ce soit sous la forme d'entrevues, à l'image de la scène centrale d'un salon du livre et, pourquoi pas, être diffusé sur le web<sup>2501</sup>. Par exemple, il a vu Antoine Gratton au Temple, qui était plutôt vide, du moins l'endroit mérite d'être « plus bourré de monde ». À l'opposé, le citoyen trifluvien Lawrence Dufresne publie une lettre plutôt très négative :

Beaucoup de facteurs ont tué l'International de l'art vocal. Il existait depuis plusieurs années, avec de très bons commanditaires, le parc Champlain était plein à craquer et on y a vu défiler de super noms pendant des années : Dubois, Charlebois, Leloup, etc. C'est certain que le gazon du Parc était à refaire. C'est sûr que les quelques personnes qui n'en avaient pas les moyens pouvaient écouter le spectacle sur les marches de la Cathédrale, mais les sites de spectacles qu'on a essayés par après, ce n'était pas idéal non plus.<sup>2502</sup>

#### 5.4.5.7 Les scènes potentielles et les non-lieux

Dès 1993, tout au long des éditions de l'IAV, divers endroits sont suggérés pour combler certaines lacunes, notamment quant à l'aspect sécuritaire. Selon Phil Goyette, nouveau président de la SIDAC : « Nous pourrions utiliser le toit du garage pour les spectacles rock. Et aucune

<sup>2498</sup> Éric LALLIER (ÉLA). « Des changements à prévoir – La scène Desjardins et les spectacles en salle sont devenus des incontournables », 13 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2499</sup> Guy GODIN (lettre d'opinion). « Des remises en question », 21 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>2500</sup> *Ibid.*

<sup>2501</sup> Réjean MARTIN (lettre d'opinion). « Redonner de l'espoir à l'Art vocal », 27 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>2502</sup> Lawrence DUFRESNE (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « En avant le Festivoix », 8 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 8.

boisson ne montera là »<sup>2503</sup>. C'est pourquoi l'IAV organise des manifestations de rock pour les jeunes se tenant sur la terrasse du garage étagé, qui devient la Places des jeunes<sup>2504</sup>. Toutefois, cet endroit est sous-utilisé au cours des années subséquentes et disparaît.

En 1995, Alain Gamelin avance l'idée d'une décentralisation des concerts, tout en rappelant que 60 % de la population habite dans le nord de la ville trifluvienne<sup>2505</sup>. Le représentant du Centre commercial Les Rivières est d'accord avec l'idée d'accueillir l'IAV dans son stationnement. Le président de la SIDAC, Phil Goyette, n'est pas en désaccord avec cette idée de décentralisation, surtout que le festival appartient à toute la ville.

À l'automne 2003, les endroits alternatifs au parc Champlain sont peu nombreux : le Parc portuaire, le stationnement de la Place du marché, le stationnement de l'édifice Capitanal, la cour du Séminaire Saint-Joseph où celle de la Maison Carignan où son spectacle-bénéfice est présenté<sup>2506</sup>. Selon le citoyen trifluvien Lawrence Dufresne : « Les spectacles de la Maison Carignan dans la cour du Séminaire avec des milliers de personnes bien assises sur leurs chaises, de la place en masse et surtout un son formidable et des chanteurs de haut calibre. Comme vous pouvez le constater, ce n'est pas toujours le coût, mais la façon dont vous le présentez »<sup>2507</sup>.

En 2004, Guy Mercure doute que la SIQ soit au courant des autres possibilités offertes à l'IAV, car outre le Séminaire St-Joseph et le stationnement du CMI, il n'y a pas d'autres scénarios<sup>2508</sup>. Selon Claude Bolduc, la cour du Séminaire est « un plan B »<sup>2509</sup>, mais c'est un site éloigné du centre-ville. Parmi les autres options, il y a le stade de baseball, qui est très loin du centre-ville trifluvien. Selon Guy Mercure, pour garder le festival au centre-ville, les commerçants doivent s'y impliquer : « C'est justement à eux de prouver qu'ils sont prêts à s'impliquer pour

---

<sup>2503</sup> Isabelle LÉGARÉ. « Le président de la SIDAC veut de l'animation », 24 mars 1993, *Le Nouvelliste*, p.11. Article trouvé en dehors du Fonds d'archives de l'IAV.

<sup>2504</sup> Ginette GAGNON. « Un passeport-macaron pour le festival de Trois-Rivières », 2 avril 1993, *Le Nouvelliste*, p.13. Article trouvé en dehors du Fonds d'archives de l'IAV.

<sup>2505</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – La reconnaissance passe par le développement », 27 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2506</sup> Marie-Ève LAFONTAINE. « La fin d'une tradition – Les spectacles de l'International de l'art vocal ne seront plus présentés au parc Champlain », 2 octobre 2003, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2507</sup> Lawrence DUFRESNE (lettre d'opinion). « Pas questions d'éponger ça ! », 20 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>2508</sup> Linda CORBO. « L'International de l'art vocal s'inquiète pour la cour de l'édifice Capitanal – Les organisateurs fondent leurs espoirs en la ministre de Julie Boulet », 25 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2509</sup> Claude BOLDUC. « L'International de l'art vocal au centre-ville », 26 mars au 23 avril 2004, *Trois-Rivières Métro*, p. 5.

préserver l'animation centrale du centre-ville »<sup>2510</sup>. Pour maintenir le rythme du festival, « il faudra que l'implication des gens soit aussi grande »<sup>2511</sup>. Par contre, la cour du Séminaire Saint-Joseph et le stade de baseball sont des lieux potentiels écartés d'emblée en raison que pluie forcerait l'IAV à refaire les terrains après l'événement<sup>2512</sup>. En attendant l'éventuel site Trois-Rivières sur Saint-Laurent, l'IAV cherche encore les bonnes idées. Parmi les autres scénarios : déplacer la scène de l'Agora, dos aux hangars, et éliminer les talus qui existent pour maximiser l'espace. Selon Guy Mercure, c'est idéal de doter Trois-Rivières d'un « amphithéâtre permanent, qui servirait à l'International mais aussi à plusieurs autres organismes »<sup>2513</sup>. Le terrain du Séminaire Saint-Joseph est intéressant, mais on ne souhaite pas trop s'éloigner du centre-ville. La troisième option est le terrain du CMI, mais puisque c'est une zone résidentielle, les citoyens ont plusieurs réserves<sup>2514</sup>. En septembre 2004, l'IAV ne peut pas compter sur un espace adéquat pour sa scène principale, qui doit retourner dans le stationnement de l'édifice Capitanal. Selon le journaliste Éric Maltais, « [r]ien n'empêche l'Art vocal de monter une scène au Cap-de-la-Madeleine, ou aux Amuseurs du Cap de prendre d'assaut la rues des Forges »<sup>2515</sup>. Or, cette proposition n'est pas soutenue par l'IAV.

Les formalités de prise de possession du Parc portuaire par la ville des mains du gouvernement fédéral sont sur le point d'être complétées. On va bientôt commencer à payer la partie publique du projet Trois-Rivières sur le Saint-Laurent, soit 750 000 \$ par année pendant dix ans<sup>2516</sup>. Par contre, il n'est pas question d'y investir des sommes importantes pour le réaménagement de l'Agora comme il en a été question à un moment. On souhaite plutôt aménager une « surface pour accueillir des manifestations de masse »<sup>2517</sup>. Ainsi, l'IAV ne pourra pas compter sur un espace adéquat pour sa grande scène pour les quelques années à venir. Il faudra retourner, temporairement, au Capitanal. Selon le journaliste Éric Maltais, « [r]ien n'empêche l'Art vocal de

---

<sup>2510</sup> Stéphane FRAPPIER. « Où ira la scène principale ? », 21 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>2511</sup> *Ibid.*

<sup>2512</sup> Stéphane FRAPPIER. « International de l'art vocal – Où sera la scène principale en 2005 ? », 25 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 15.

<sup>2513</sup> Linda CORBO. « La SIQ donne son accord – L'International de l'art vocal s'installera dans le stationnement de l'édifice Capitanal », 27 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2514</sup> Linda CORBO. « Du parc Champlain à la cour de l'édifice Capitanal – L'International de l'art vocal y présenterait des spectacles », 18 février 2004, *Le Nouvelliste*.

<sup>2515</sup> Éric MALTAIS. « L'International de l'art vocal : un concept à développer », 9 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2516</sup> Réjean MARTIN. « Les terrains de Tripap à la ville le 20 septembre – Le maire veut un Centre de foire coûte que coûte », 11 septembre 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>2517</sup> *Ibid.*

monter une scène au Cap-de-la-Madeleine, ou aux Amuseurs du Cap de prendre d'assaut la rues des Forges »<sup>2518</sup>. Or, cette idée n'est pas retenue par l'IAV et ne revient pas dans le corpus médiatique.

En avril 2006, le journaliste Stéphan Frappier émet diverses hypothèses concernant des scènes potentielles<sup>2519</sup>. Selon le journaliste : « [Si] on assure que la scène principale ne sera pas de retour à l'édifice Capital à l'été 2007. Mais où s'en ira-t-elle alors ? Au Séminaire ? Au stade de baseball ? Dans la cour arrière du maire ? »<sup>2520</sup>. En 2007, le citoyen Alain Gaudet imagine une sorte d'enclos à bateaux près du spectacle :

Le potentiel récréo-touristique de notre ville est un filon inépuisable si on laisse l'imagination nous guider. Je vois très bien une foule immense remplir le site du Parc portuaire pour un U2 ou un AC/DC! Et pour ceux qui craignent un manque d'espace sur nos berges, le fleuve est un endroit magique et énergisant où greffer au port une barge temporaire pour 5 000, 10 000 ou 25 000 personnes ou amarrer un gigantesque paquebot rempli de *VIP* en face de la scène!<sup>2521</sup>

#### 5.4.6 Décibels et sonorisation

Tout au long de ses 15 éditions, l'IAV mise sur l'excellence de sa sonorisation pour plaire aux spectateurs, mais aussi aux artistes. À cet effet, il développe différentes stratégies pour assurer la qualité sonore de ses spectacles. En 1995, selon le journaliste Martin Francoeur, il y a « de la vibration que provoque le son sur le plafond du stationnement souterrain »<sup>2522</sup>. En 1996, on prévoit au parc Champlain un système de son de 26 000 watts de façade et de 10 000 watts sur la scène principale. En décibels, on parle d'une variation entre 105 et 115 décibels (dB) : « À titre de comparaison, on retrouvera davantage de décibels dans quelques bars de la ville, parfois même davantage que le seuil de douleur, dit-on »<sup>2523</sup>. Selon Roland Paillé, l'humidité, la température, le vent et la rosée sont des facteurs qui influencent la vitesse du son, qui nécessite une dizaine de techniciens du son uniquement pour la scène principale<sup>2524</sup>.

<sup>2518</sup> Éric MALTAIS. « L'International de l'art vocal : un concept à développer », 9 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2519</sup> Stéphan FRAPPIER. « Dans la cour du maire », 8 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>2520</sup> *Ibid.*

<sup>2521</sup> Alain GAUDET (lettre d'opinion). « L'homme de la situation », 8 février 2007, *Le Nouvelliste*.

<sup>2522</sup> Martin FRANCOEUR. « De l'action à toute heure du jour », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2523</sup> Linda CORBO. « Gestion en coulisses au Festival – Jean Marois dans le tourbillon technique », 29 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>2524</sup> Roland PAILLÉ. « « Classique... Queen » fait des petits – Le spectacle sera présenté à Montréal et Québec », 24 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 23.

En 1997, pour son concert-événement, l'IAV recoure à plus de 80 microphones (un sur chaque instrument), soit plus de 40 000 watts, avec une quarantaine de haut-parleurs, huit robots d'éclairage, douze appareils pour opérer les changements de couleurs, quelques 250 projecteurs, dont certains sont installés directement sur les arbres du parc Champlain, c'est-à-dire 180 000 watts de lumières pour une palette de 200 à 300 couleurs, des kilomètres de fils, etc.<sup>2525</sup> Selon Linda Corbo, le son n'est pas assez puissant lors du spectacle d'ouverture « pour faire vibrer les cordes émotives »<sup>2526</sup>, Les 110 artistes sur scènes sont à la hauteur devant 4 000 spectateurs, malgré « l'insuffisance des décibels »<sup>2527</sup>, ce qui contraste avec le plaisir de célébrer à l'extérieur. La veille, la répétition générale à la salle J.-A.-Thompson était mieux, d'où l'importance d'un bon système de son va de pair, surtout en plein air, avec une bonne équipe de techniciens pour s'en occuper<sup>2528</sup>.

En 2000, lors du concert de Geneviève Charest, en première partie d'Éric Lapointe, de Boum Desjardins et de Dan Bigras, on note « un déluge de décibels et un train d'enfer »<sup>2529</sup> qui comblent les quelque 20 000 spectateurs. Un programme de 26 chansons leur est proposé. Selon Roland Paillé, « la foule en a eu plus que pour son argent »<sup>2530</sup>. En 2001, par contre, lors du spectacle de Jean Leloup, la basse est trop dominante dans la balance de son qui est trop « flou, lourd et sourd »<sup>2531</sup>. Toutefois, pour Diane Dufresne, « la place était aux décibels. Et ils ont déferlé à la tonne »<sup>2532</sup>.

#### 5.4.6.1 Un système de son qui se démarque

En 2002, pour son dixième anniversaire, l'IAV fait l'acquisition d'un nouveau système de son « unique au pays »<sup>2533</sup>. Ce modèle, fabriqué chez Adamson, de Toronto, occupe le tiers du

<sup>2525</sup> Linda CORBO. « Vaste orchestration technique – Plus de 100 artistes enveloppés de 180 000 watts de lumière et de 40 000 watts de son », 24 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 23.

<sup>2526</sup> Linda CORBO. « Sous le charme – « Classique... Queen », une chic célébration de l'art vocal » (couverture), 27 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2527</sup> *Ibid.*

<sup>2528</sup> Roland PAILLÉ. « Des foules qui suscitent des interrogations – Leloup et Bélanger n'ont pas attiré autant de spectateurs que souhaité au Festival international de l'art vocal », 30 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2529</sup> Roland PAILLÉ. « À un train d'enfer – [Éric] Lapointe, Bigras et compagnie soulèvent la foule au parc Champlain », 1<sup>er</sup> juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>2530</sup> *Ibid.*

<sup>2531</sup> Roland PAILLÉ. « Leloup n'a pas réussi à transmettre son énergie », 28 juin 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>2532</sup> Roland PAILLÉ. « Art vocal : Diane Dufresne, bête de scène » (page couverture), « La reine Diane trône toujours – Dame Nature fait des siennes », 5 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.

<sup>2533</sup> Roland PAILLÉ. « TOUT UN SON ! » (page couverture), « L'International de l'art vocal étrenne un nouveau système de son », 28 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 19.

volume de l'ancien, mais il est deux fois plus efficace. Il compte 24 cabinets ou boîtes (12 de chaque côté de la scène) pour les médiums et les hautes fréquences et six cabinets par côté pour les graves. Selon le journaliste Roland Paillé, c'est la première fois que ce système de son est utilisé au Canada. Fabriqué chez Adamson à Toronto, au Canada, l'IAV est le premier à l'acheter, en septembre 2001. Même si la puissance est similaire, c'est la qualité du son qui est meilleure : « Le son est égal peu importe où on se trouve dans le parc. On ne se sent pas agressé »<sup>2534</sup> et la voix reste toujours au premier plan. Hormis cette nouvelle enceinte acoustique, l'IAV fait également l'acquisition d'une nouvelle console de 52 entrées, de marque Midas, qui vient d'Angleterre. Selon Daniel Hardy, propriétaire de l'entreprise Audi-C, qui réalise le son du festival : « C'est la Ferrari des consoles »<sup>2535</sup>. La valeur approximative de cet équipement technique utilisé pour les spectacles sur la scène principale est évaluée à 1, 25 M \$. Toutes les scènes extérieures de l'IAV sont gérées par L'Audi-C, qui fait partie de la famille Adamson depuis longtemps<sup>2536</sup>.

Selon le journaliste Roland Paillé, la nouvelle sonorisation du parc Champlain est « extraordinaire »<sup>2537</sup>. Le nouveau système de son est testé avec de l'opéra, du rock (Led Zeppelin et compagnie) et du R&B : « La foule en délire en a redemandé à la fin »<sup>2538</sup>. Présent au concert de Mississipi Queen et ses meilleurs succès du Southern rock, le journaliste Roland Paillé constate que la sonorisation est très équilibrée, ce qui permet d'éviter à la foule « une surdose de basse »<sup>2539</sup>. Selon le journaliste Réjean Martin, parmi les cinq principaux points positifs de l'IAV, notons « la qualité du système de son »<sup>2540</sup>. Pour Paule Vermot-Desroches : « Le concert était d'une rare qualité sonore, du moins pour un concert en plein air. L'aménagement de l'Agora permet une diffusion uniforme et claire des voix et de la musique, et la sonorisation ne vient qu'ajouter à

---

<sup>2534</sup> *Ibid.*

<sup>2535</sup> *Ibid.* Il précise que c'est la même compagnie qui a fabriqué les consoles pour les premières tournées de Pink Floyd. Ce matériel fait partie des hauts standards de qualité selon le sonorisateur de l'humoriste André-Philippe Gagnon.

<sup>2536</sup> L&SI ONLINE. « Adamson featured at international art festival », date inconnue, *L&Si Online*. Dans cet article en anglais rédigé par la compagnie Adamson, fabriquant du système de son de l'IAV, on y décrit les détails techniques.

<sup>2537</sup> Roland PAILLÉ. « La nouveauté fait son effet – Le maire Lévesque et le centre-ville sont imprégnés de l'art vocal », 29 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2538</sup> *Ibid.*

<sup>2539</sup> Roland PAILLÉ. « Une journée aussi active qu'enlevante », 6 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 12.

<sup>2540</sup> Réjean MARTIN. « L'International de l'art vocal a attiré 175 000 personnes – Les organisateurs tracent un bilan positif de l'édition 2002 », 13 juillet 2002, *L'Hebdo Journal*, p. 17.

l'uniformité »<sup>2541</sup>. Quant au citoyen trifluvien Denis Dupuis : « La sono au stand Hydro-Québec est fantastique : pas de réverbération, pas d'écho, pas de distorsion. Que de l'énergie ! Électrisant ! »<sup>2542</sup>.

En 2006, le chef sonorisateur Daniel Savoie et ses techniciens font les dernières vérifications sonores, un défi quotidien pour l'équipe de sonorisation d'Audi-C et les techniciens de Gestion en coulisses<sup>2543</sup>. Les deux organisations travaillent en équipe depuis longtemps et l'équipe se compose de près de 35 techniciens qui travaillent sur l'un ou l'autre des sites de l'IAV. Le déménagement au Parc portuaire implique un nouveau lieu de travail, soit un nouveau défi de sonorisation. Selon Daniel Savoie, la nouvelle scène a avantage à être déplacée à gauche, puisque le terrain est en pente. Ce contexte influence le son, sans oublier les vents qui arrivent du fleuve<sup>2544</sup>. Selon lui, il faut placer la scène à cet endroit plutôt qu'en face, près des hangars, ce qui fait voyager le son avec les vents dominants.

Par contre, le site permet une meilleure sonorité que le stationnement de l'édifice Capitanal : « C'est toujours mieux d'avoir un espace ouvert, ce qui permet d'éviter l'écho sur les bâtiments situés autour »<sup>2545</sup>. Ce modèle d'Adamson est sorti environ trois ans et demi plus tôt. Selon Daniel Savoie, ce système de son est « l'un des meilleurs au monde »<sup>2546</sup>. Il faut toutefois le recouvrir avec une housse dessinée spécialement pour ce système en cas de pluie. Cet équipement est « un gros plus »<sup>2547</sup> pour l'IAV qui, malgré un budget serré, « cherche à offrir une sonorisation de qualité »<sup>2548</sup>.

#### 5.4.6.2 Du son mais pas à n'importe quel niveau

Une sonorisation de haut niveau peut être perçue par la population comme de la pollution sonore. En mars 2004, une pétition circule dans le quartier pour contester la tenue de l'événement au Capitanal, lancée par des résidents qui s'inquiète pour le bruit<sup>2549</sup>. La conseillère Sylvie Tardif

<sup>2541</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « L'International de l'art vocal – La pluie écourte la soirée de filles » (page-couverture), « Une soirée de filles... arrosée – Le mauvais temps a eu raison de la finale du spectacle de Marie-Chantal Toupin », 3 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1, 21.

<sup>2542</sup> Denis DUPUIS (lettre d'opinion). « Bob Walsh », 5 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 10.

<sup>2543</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Les artistes de l'ombre – Un défi quotidien pour les sonorisateurs et techniciens à l'International de l'art vocal », 7 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>2544</sup> *Ibid.*

<sup>2545</sup> *Ibid.*

<sup>2546</sup> *Ibid.*

<sup>2547</sup> *Ibid.*

<sup>2548</sup> *Ibid.*

<sup>2549</sup> Stéphan FRAPPIER et François HOUDE. « Et les citoyens ? », 26 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

explique qu'elle reçoit des appels de personnes du quartier, craignant la tenue du festival de musique, dès que la nouvelle est sortie. Elle fait aussitôt part de ses commentaires à son collègue Alain Gamelin et au député André Gabias. Parallèlement, elle prend une offensive de « porte-à-porte » pour tâter le pouls réel de ses citoyens. D'une part, certains ont peurs d'être limités dans leurs déplacements ou ont des craintes reliées à leur sécurité. Et « les plus fortes réticences venaient des professionnels établis dans le coin ». De l'autre côté, les gens sont contents que cela puisse mettre de la vie dans le quartier, dont étonnamment « un grand nombre de personnes âgées ».

Sylvie Tardif suggère une rencontre d'information avec la population pour préciser que c'est une mesure temporaire d'une année seulement. Si la direction de l'IAV peut assurer qu'il n'y aura pas de débordements sur les terrains privés et que la sécurité sera sans faille, cela peut apaiser ou limiter certains irritants. Un sondage effectué à la résidence Le Jardin pour retraités, située sur la rue St-Pierre, indique des avis partagés. Si le bruit occasionné constitue un désagrément certain, d'autres ne pensent pas que ça a de l'importance. La présentation de spectacles est un moindre mal en comparaison du bruit engendré par la circulation des milliers de spectateurs dans les environs, notamment sur la rue St-Jean, surtout que les fenêtres sont normalement ouvertes à cette période.

Sylvie Groleau fait partie des personnes dont la municipalité est fusionnée à Trois-Rivières. Elle habite tout près d'une artère principale avec des commerces, des restaurants et un parc bien connu. L'année précédente, un *pub* situé sur l'artère principale de son quartier envoi de la musique aussi forte que celle de l'IAV. Après plusieurs plaintes aux policiers, le problème nocturne est rapidement réglé. Mais le problème se répète, cette fois le jour et les fins de semaine. Cela dérange deux paroisses, une bonne dizaine de rues, et c'est encore aussi fort en décibels que le Festival de l'art vocal : « Même si le Festival est à contrat, je sympathique grandement avec tout le monde qui est dérangé par cette musique là aussi. Et quand on y pense bien, faire le Festival si près d'un centre hospitalier (Saint-Joseph) n'est pas vraiment intelligent, les malades ont besoin de repos et de tranquillité »<sup>2550</sup>. Selon elle, se plaindre du bruit dans son quartier est une perte de temps, pure et simple. Elle dénonce cette « indifférence envers toute cette cacophonie » qui démontre encore une fois l'immense manquement de la force constabulaire du grand Trois-Rivières et de la mairie.

---

<sup>2550</sup> Sylvie GROLEAU (lettre d'opinion). « Le respect d'autrui », 12 août 2005, *Le Nouvelliste*.

En juillet 2007, dans ses articles, le journaliste François Houde vante à plusieurs reprises la qualité du système de son de la scène principale de l'IAV, « la bombe H des systèmes de son »<sup>2551</sup>. Selon lui, ce système fait « [p]lusieurs millions de fois la puissance de la bombe d'Hiroshima mais traduit en décibels. Le spectacle a probablement été entendu depuis la Lune. Et pas le moindre soupçon de distortion [sic] »<sup>2552</sup>. Avec humour, il raconte que le spectacle est présenté malgré l'injonction déposée par l'Association des ORL du Québec – s'ils ne l'ont pas fait, ils doivent le faire – tant pour les oreilles des spectateurs que pour la gorge des chanteurs. Il songe à déposer des plaintes à la DPJ aux parents qui ont amené leurs enfants « pour cruauté auditive »<sup>2553</sup>. En première partie, le groupe montréalais Priestess fait patienter les 1 500 spectateurs, un véritable « derby de démolition de tympons »<sup>2554</sup>. Le son est tellement élevé que des tuiles du toit du Sanctuaire se décollent sous la pression. L'extrait qu'il entend, avant que ses « osselets ne se désagrègent dans [s]on oreille moyenne »<sup>2555</sup> lui semble plein d'énergie et de rageuse protestation. Selon lui, Vince Neil chante comme la voix d'une personne qui aspire de l'hélium : « Feue mon ouïe »<sup>2556</sup>.

Le 12 juillet 2007, au sujet de cette soirée rock à la scène Molson Dry, la citoyenne Guylaine Bouchard écrit qu'elle est « surprise et déçue »<sup>2557</sup>. C'était « du vrai rock métal. Si des parents ont emmené leurs enfants, j'avoue que ce n'était pas leur place. Sonorité beaucoup trop forte »<sup>2558</sup>. La première partie provient de la relève, qui était là pour Vince Neil : « Ça m'a rappelé ma jeunesse. Ce fut un excellent spectacle avec de très bons musiciens »<sup>2559</sup>. Il s'agit d'un groupe international et non régional. « Avec des articles comme ça, pas surprenant que l'Art vocal soit à la baisse. Merci aux organisations de l'Art vocal, car j'ai passé de bons moments »<sup>2560</sup>. Bref, peu de personnes ou de festivaliers semblent avoir une opinion négative de la sonorisation à l'IAV.

---

<sup>2551</sup> François HOUDE. « Une soirée fortissimo – Vince Neil n'a pas attiré une grosse foule », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>2552</sup> *Ibid.*

<sup>2553</sup> *Ibid.*

<sup>2554</sup> *Ibid.*

<sup>2555</sup> *Ibid.*

<sup>2556</sup> *Ibid.* Même s'il a bien aimé le rock alternatif français de Xavier Caféine, il n'a pas tellement aimé Priestess, contrairement aux fans qui se régalaient clairement de ses plus grands succès.

<sup>2557</sup> Guylaine BOUCHARD (lettre d'opinion). « Quelle critique ! », 12 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>2558</sup> *Ibid.*

<sup>2559</sup> *Ibid.*

<sup>2560</sup> *Ibid.*

Toutefois, en 2007, selon les citoyens trifluviens René et Lise Hamel : « Nous avons moins aimé la musique rock et rap : trop fort, trop fort »<sup>2561</sup>.

#### 5.4.7 Discussion sur les résultats du sous-angle artistique

Les résultats du sous-angle artistique permettent d'avoir une meilleure compréhension de l'essence de l'IAV, soit sa capacité d'augmenter son aura auprès des personnes qui performant et leurs publics. L'organisation cherche la réputation d'un festival qui offre des spectacles de qualité pour le plus grand nombre, par la présentation d'artistes en concert sur diverses scènes pour divers publics. Ces éléments concernent la direction artistique, l'emplacement des scènes musicales, les concours de chorales, les moyens de diffusion et la meilleure sonorisation possible. Ces éléments permettent au festival de musique de Trois-Rivières non seulement de s'épanouir et de rayonner, mais également de se créer une image de marque, voire une identité esthétique. À lui seul, le sous-angle artistique témoigne de la vitalité et de la créativité de ce festival local pour se démarquer.

Sous l'angle artistique, de nombreux facteurs contribuent à la reconnaissance et à l'affirmation de la légitimité de ce festival. Le choix de dates stratégiques pour le déroulement de l'événement dans le calendrier estival, soit au début de l'été, ses partenariats avec d'autres festivals, événements et bars au centre-ville permettent d'ancrer le festival dans les habitudes des citoyens trifluviens et mauriciens. Plusieurs processus organisationnels permettent à l'IAV de se développer et de s'imposer dans le cœur des citoyens, ainsi que dans l'industrie musicale et culturelle québécoise. Parmi ceux-ci, la mission et la vision pluridisciplinaire axée sur l'art vocal sous toutes ses formes et une programmation de qualité, mais abordable, permet de se démarquer des autres festivals de musique québécois. Les questions de recherche qui en découlent se rapportent au fait de mieux connaître la direction artistique qui s'est le plus démarquée dans cette pérennisation et quels moyens créatifs sont utilisés. Les concours de chorales et le spectacle Kassa créés par Robert Aubin, le créneau unique de spectacles-concepts développé par Daniel Gélina et les petits ensembles vocaux élaborés par Robert Aubin sous la gouverne de Guy Mercure, mais poursuivis par son successeur, Stéphane Boileau, sont les directions artistiques qui contribuent le plus à l'institutionnalisation du festival. Par la suite, le développement ciblé de scènes et la présence d'artistes variés, souvent internationaux, conjuguées à l'augmentation du nombre de

---

<sup>2561</sup> René HAMEL et Lise HAMEL (lettre d'opinion). « Il y avait beaucoup de bons spectacles », 14-15 juillet 2007, *Le Nouvelliste*.

scènes musicales et à leur rapprochement, à la localisation durable de la scène principale, ainsi qu'à la qualité des équipements sonores par l'achat du système de son le plus moderne du Canada sont les facteurs qui contribuent le plus à l'institutionnalisation de l'IAV.

Toutefois, plusieurs facteurs artistiques nuisent à son institutionnalisation, en vue d'obtenir une légitimité en tant qu'événement culturel majeur au Québec. Premièrement, l'approche artistique davantage élitiste, c'est-à-dire centrée sur les chorales, l'art lyrique ou les chants ethniques, au détriment du volet populaire est le principal facteur qui nuit à l'institutionnalisation de l'IAV. Ensuite, l'abandon du concours de chorales et des classes de maîtres, appréciées des publics, ainsi que l'abandon du spectacle unique Kassa, conçu par le festival pour devenir un « produit d'appel », nuisent à la crédibilité de l'événement. De plus, la création du Mondial choral de Laval vient nuire à l'identité de l'IAV, qui se veut l'unique festival au Québec consacré aux chorales et au chant vocal, en plus d'établir une concurrence sur le plan des subventions, au désavantage de l'IAV. D'autres facteurs viennent également nuire à l'élan de son institutionnalisation, dont l'absence de captation vidéo des spectacles exclusifs et la dépendance aux médias traditionnels. Le Tableau 9 présente les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV, selon le sous-angle artistique.

Tableau 9  
Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV  
selon le sous-angle artistique

| Sous-angle à l'étude   | Facteurs qui nuisent à l'institutionnalisation   | Facteurs qui contribuent à l'institutionnalisation   |
|--|--|--|
| II) Relation entre l'IAV et les acteurs participant à une même idée de travail |  |  |
| Artistique   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- approche artistique davantage élitiste que populaire;</li> <li>- abandon du concours de chorales et des classes de maître;</li> <li>- abandon du spectacle conçu par l'IAV (Kassa);</li> <li>- concurrence avec le Mondial choral de Laval;</li> <li>- absence de captation vidéo;</li> <li>- dépendance aux médias traditionnels;</li> <li>- abandon du site central de l'événement (parc Champlain);</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- dates stratégiques du déroulement de l'événement;</li> <li>- mission et vision pluridisciplinaire qui se démarquent des autres festivals de musique québécois;</li> <li>- créneau unique de spectacles-concepts;</li> <li>- programmation de qualité;</li> <li>- développement ciblées de scènes;</li> <li>- présence variée d'artistes (de la relève, locaux, professionnels, etc.);</li> <li>- partenariats avec d'autres festivals, événements et bars du centre-ville;</li> </ul> |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- déménagements fréquents des scènes avec localisation temporaire;</li> <li>- dispersion des scènes;</li> <li>- concentration des espaces scéniques au centre-ville;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation du nombre de scène;</li> <li>- localisation durable de la scène principale;</li> <li>- qualité des équipements sonores;</li> </ul> |
|--|--|--|

Pour développer ses publics et s'adapter aux désirs de ses festivaliers, les organisateurs d'un festival de musique doivent miser juste dans l'établissement d'une programmation musicale, qui est, en quelque sorte, le « nerf de la guerre », selon l'expression utilisée par les dirigeants de l'IAV. Les défis de la programmation artistique reposent sur l'idée de « trouver la note juste », soit un équilibre entre la présence d'artistes internationaux et locaux, ainsi que l'offre d'espaces musicaux accueillants et adaptés à une foule nombreuse et mélomane. Lorsque la recette trouvée est la bonne, la programmation diversifiée plait à tous les goûts et à toutes les générations. Il faut également que les liens ou les voies de circulation qui relient les scènes musicales soit dynamiques.

Certaines mesures prises dès 1997, tels que le cinéma en plein air et la création de concerts uniques, permettent de diversifier l'offre artistique de l'IAV et d'inciter les festivaliers à soutenir leur festival qui tend à se démarquer des autres événements, par des exclusivités musicales.

En 2002, l'achat d'un système de son à la fine pointe de la technologie, soit l'un des plus modernes au Canada, représente un autre facteur qui permet de contribuer à son institutionnalisation. Par cet achat, l'IAV s'impose comme l'un des festivals les mieux équipés du pays sur le plan de la sonorisation. Cet équipement accélère la reconnaissance de sa maturité, tant par ses pairs que par les partenaires. Sa collaboration avec divers festivals, tel que le Festival des fleurs, ou des organisations musicales d'envergure, tels le Festival d'été de Québec et le Festival international de Lanaudière, permettent à l'IAV d'améliorer l'offre artistique de sa programmation musicale. Ces partenariats évoluent dans leur structuration<sup>2562</sup>, en passant d'une simple collaboration avec un festival local à des contacts privilégiés avec des festivals majeurs de d'autres villes québécoises. Ces partenariats tendent à hisser le festival trifluvien parmi les meilleurs événements du genre et facilitent sa reconnaissance par les autorités politiques qui financent les événements internationaux.

<sup>2562</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals. Op. cit.*, 2007, p. 84.

À l'opposé, l'incertitude concernant la localisation de la scène principale et les coûts associés à ses nombreux déménagements, après le déménagement du parc Champlain, constitue un facteur nuisant à l'institutionnalisation de l'IAV. En plus de fragiliser l'opinion positive de la population locale, incluant ses commanditaires, au sujet de ce festival, en l'exposant à divers débats houleux des milieux politiques et du mécontentement lié au choix de certaines scènes temporaires, cette ambiguïté vient ternir la réputation d'un festival qui prétend être parmi les 20 événements majeurs au Québec, dès 2004, mais qui n'arrive pas à s'imposer véritablement auprès des autres acteurs, tels que les élus politiques. Cette instabilité crée des remous au sein des organisateurs et bouscule la direction artistique. Néanmoins, le côté positif de la recherche de nouveaux territoires par l'IAV coïncide, en partie, avec la recherche de nouveaux publics : « La construction d'une programmation sur un territoire aux lieux changeants suppose aussi une réflexion de fond sur les relations entre esthétique, espace et temps »<sup>2563</sup>.

C'est seulement à compter de 2005-2006, avec le choix durable d'un emplacement pour la scène principale, que l'IAV peut construire sa programmation sur une perspective à long terme en ayant conscience du nombre total de personnes potentielles, qui se chiffre à plusieurs centaines de milliers. Ainsi, lorsque le Parc portuaire devient définitivement le cœur du festival, cette décision, qui est appuyée par la municipalité, le principal bailleur de fonds, devient un fer de lance pour la suite, et contribuant à son institutionnalisation. Auparavant, l'IAV fait du vagabondage entre le parc Champlain et le stationnement de l'édifice Capital sans pouvoir assurer sa survie à longue échéance. Toutefois, pendant la période étudiée, l'IAV n'est pas en mesure d'accentuer une logique de décentralisation des spectacles, qui vont de pair avec les enjeux liés à la programmation, en raison du manque d'assises liées à la localisation temporaire de la scène principale.

Enfin, l'abandon du site central de l'événement (parc Champlain), les déménagements fréquents des scènes et leur localisation temporaire, leur dispersion dans l'espace du centre-ville et la concentration des espaces scéniques dans une seule partie de la nouvelle ville fusionnée, au détriment des autres quartiers, s'ajoutent comme des facteurs ayant nuit à son institutionnalisation.

## **5.5 Le festival, un carrefour des identités**

---

<sup>2563</sup> *Ibid.*, p. 160.

Généralement, la tenue d'un festival de musique est l'occasion de célébrer d'autres fêtes identitaires prévues au calendrier, parfois ancrées dans la tradition. Les résultats portant sur le sous-angle culturel sont à la fois substantiels et avarés de détails. La complexité inhérente à la description des référents identitaires des organisateurs ainsi que des festivaliers ne permet pas de cerner la relation identitaire entre l'IAV et ses partenaires. La présentation débute par l'analyse et l'interprétation des résultats portant sur la relation entre le festival et la Fête de Trois-Rivières (4 juillet). Nous enchaînons avec la relation entre le festival et la Fête nationale du Québec (24 juin). Nous terminons avec la relation entre le festival et fête de la Confédération canadienne (1<sup>er</sup> juillet).

### 5.5.1 Les fêtes identitaires

#### 5.5.1.1 Le 4 juillet, l'anniversaire de Trois-Rivières

En 1993, lors de sa première édition, l'IAV fait une place de choix à la fête de Trois-Rivières dans sa programmation : « Pour la première fois, le Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières fera une place toute spéciale au 4 juillet, fête des Trifluviens. Il y a pour l'occasion du chant sacré à la cathédrale et toute une programmation spéciale gratuite à la terrasse Turcotte »<sup>2564</sup>. Le journaliste Roland Paillé souligne que la fête de la ville, le 4 juillet, « a toujours été le prétexte à la tenue du festival »<sup>2565</sup>. Il est emballé par le concert de chant sacré prévu à l'occasion d'une célébration eucharistique. En effet, le 4 juillet, une messe prévue à la cathédrale est célébrée par Mgr Martin Veillette, évêque auxiliaire du diocèse de Trois-Rivières, suivie d'un concert de chant sacré avec l'ensemble de l'UQTR et de nombreux solistes qui interprètent du Vivaldi et du Bach. Une parade de marionnettes géantes de l'Éléphant théâtre, est également prévue dans les rues du centre-ville, ainsi que deux spectacles de la Compagnie franche de la marine. Enfin, la programmation comprend un pique-nique familial, une fête kermesse et le souk international animé par le Comité d'accueil des Néo-Canadiens de Trois-Rivières.

La fête du 4 juillet 1993 est célébrée un dimanche, avec des activités prévues de 11h à 21h, en collaboration avec la SIDAC Centre-ville<sup>2566</sup>. Après une cérémonie officielle à l'hôtel de ville (10h), c'est la messe à la cathédrale (10h30). Au même moment, on procède à des démonstrations

<sup>2564</sup> Ginette GAGNON. « Un passeport-macaron pour le festival de Trois-Rivières », 2 avril 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13. Article trouvé en dehors du Fonds d'archives de l'IAV.

<sup>2565</sup> Roland PAILLÉ. « Pour étudier la faveur populaire – Le Festival d'art vocal adopte un plan triennal », 4 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>2566</sup> Michel HÉROUX et Lynn PAGÉ (lettre d'opinion). « Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières – rentabilité VS gratuité », 21 juin 1993, *La Gazette populaire*.

militaires à la place d'accueil du Parc portuaire, avec une deuxième représentation à 14h. À la kermesse sur la rue des Forges (11h à 16h) s'ajoute un pique-nique familial à la Terrasse Turcotte et un souk international. Le concert de chant sacré à la cathédrale par l'ensemble vocal de l'UQTR (11h30) précède le défilé de marionnettes géantes qui paraden dans les rues de la ville, dont le départ est le Parc portuaire (14h30). En soirée, « la tournée des Étoiles *lipsyng* Smarties et du Club des 100 Watts » a lieu au Flambeau, alors que la scène du parc Champlain s'appelle « Les soirées enchantées ».

Dans ses communications, l'IAV rappelle que « Trois-Rivières s'anamera au rythme de son Festival international de l'art vocal » et que « Cet été, Trois-Rivières bourdonnera d'activités ». L'IAV souhaite établir une continuité avec les activités des années précédentes : « Comme par les années passées, l'animation populaire dans les rues, soit par les clowns, les amuseurs publics, les jongleurs, sera privilégiée à la grande joie des plus petits ». Plus précisément, on insiste sur le fait que « La fête de Trois-Rivières, le 4 juillet, a toujours coïncidé avec la tenue du festival »<sup>2567</sup>. Outre cette filiation, le nouveau festival et les diverses activités entendent faire « de Trois-Rivières une ville à inscrire à votre carnet estival ».

Selon le journaliste Roland Paillé, la place du 4 juillet à l'intérieur de l'IAV est très importante, comme en 1984, car un sentiment de fierté émane symboliquement de cet anniversaire, pour lequel il faut une programmation majeure, afin de « redonner à l'ensemble régional une fierté autour de Trois-Rivières »<sup>2568</sup>. Pour lui, la fête de la ville sert de « prétexte premier » au festival. Selon le président Denis Lessard : « D'après moi, le mot le plus important dans le titre du festival est Trois-Rivières, et la vocation du festival est : faire en sorte, au plan de la situation géographique de la ville, au plan de l'évènement touristique majeur, que ça tourne autour de Trois-Rivières ». La ville doit être au centre des festivités.

Le 359<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières est célébré avec deux œuvres : le Gloria de Vivaldi et le Magnificat de Bach. En plus de l'ensemble vocal de l'UQTR, dirigé par Céline Dussault, l'organiste Raymond Perrin offre le prélude musical à l'entrée des choristes. « La cathédrale de Trois-Rivières, dans sa quête pour redevenir le haut-lieu privilégié de la musique sacrée qu'elle

<sup>2567</sup> LE NOUVELLISTE (publi-reportage). « La fête au centre-ville : Bonne fête Trois-Rivières! », 23 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2568</sup> Roland PAILLÉ. « Festival international de l'art vocal – Plus que du chant ! », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

n'eût jamais dû cesser d'être, avait superbe allure, enchâssée dans ses merveilleux vitraux »<sup>2569</sup>. Il semble que l'audience est assez nombreuse, sans jamais chiffrer la participation des publics. Le tout se termine dans une grande ovation, démontrant leur appréciation de l'art sacré.

Le 4 juillet 1994, à l'occasion du 360<sup>e</sup> anniversaire de la ville, la programmation de clôture fait un clin d'œil direct à l'Année internationale de la famille avec plusieurs activités gratuites : maquillage, dessins, dîner champêtre, amuseurs publics, animation musicale, jeux, *lipsync* Smarties/100 Watts, acrobaties et marionnettes, etc.<sup>2570</sup> À cette occasion, l'IAV offre des activités réservées à la famille, un dîner champêtre au Parc Champlain, le duo Cyclofolies avec acrobaties et jongleurs, la caravane Dragonne-Tambour et leurs marionnettes géantes, un « concours de dessins sur le thème de la famille et des jeux coopératifs avec mille-pattes, parachutes et ballons géants »<sup>2571</sup> à la Terrasse Turcotte, sans oublier la tournée lypsinc 94 en après-midi à la Terrasse Badeaux. Toutefois, des gens se plaignent que la journée du 4 juillet, fête de la ville et réservée à la famille, donc la seule activité dédiée aux enfants, se tiennent un jour de semaine, un lundi<sup>2572</sup>.

Les célébrations entourant l'anniversaire des 360 ans de la ville trifluvienne débutent à midi par l'« Hymne à Trois-Rivières » écrit par l'abbé Claude Thompson<sup>2573</sup>. Le maire Guy Leblanc qualifie sa ville de « petite patrie »<sup>2574</sup>, de ville grande, malgré un territoire modeste. Il salut ensuite les Trifliviens de naissance ou d'adoption. Alain Gamelin enchaîne « sur le même ton, mentionnant aussi que de tous temps, Trois-Rivières est un lieu de ralliement privilégié pour toutes sortes de festivités »<sup>2575</sup>. Sa collègue conseillère municipale, Chrystiane Thibodeau, présidente du comité des fêtes, rappelle que c'est l'année internationale des familles et poursuit en rendant hommage aux familles trifliviennes. Après cette brève cérémonie, un pique-nique a lieu au parc Champlain auquel participent plus de 1 000 jeunes provenant des différents terrains de jeux de la ville. Ils peuvent se faire maquiller sur place par des clowns. Le quatuor vocal « Voix publiques » agrémenté le dîner. Le président Alain Gamelin « se dit très satisfait de la participation

---

<sup>2569</sup> Roland HÉROUX (collaboration spéciale). « Vivaldi et Bach: œuvres d'une sublime festivité », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2570</sup> Marc ROCHETTE. « Avec les Charlebois, Jalbert et Bélanger – Le Festival de l'art vocal prend une saveur populaire », 13 mai 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2571</sup> LE NOUVELLISTE (publi-reportage). « Trois-Rivières, ta voix m'enchanté – Festival international de l'art vocal », 29 juin 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2572</sup> MASSICOTTE, Nancy. « Artistes connus ou pas, les spectacles valent le détour », 4 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2573</sup> FRANCOEUR, Martin. « Trois-Rivières a 360 ans », 5 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2574</sup> *Ibid.*

<sup>2575</sup> *Ibid.*

et de l'organisation »<sup>2576</sup>. La foule du vendredi soir au centre-ville est estimée à près de 40 000 personnes. Selon Martin Francoeur, Alain Gamelin croit qu' « idéalement, le festival pourrait se dérouler sur une période de 11 jours, du 24 juin au 4 juillet »<sup>2577</sup>. De son côté, le maire se dit très heureux des résultats du festival : « Je me suis promené sur les sites; les commentaires sont très positifs. On ne peut pas être plus heureux! »<sup>2578</sup>.

Dans *Le Nouvelliste*, Roland Paillé croit qu' « [i]l n'est pas obligatoire que le 4 juillet soit la date de clôture des festivités. Comme la fête de Trois-Rivières est le prétexte au festival, qu'on l'intègre avec un éventail intéressant et varié d'activités, comme ce fut le cas cette année »<sup>2579</sup>. Pour lui, il ne faut pas considérer le 4 juillet comme une barrière, car le festival peut aussi débiter le 2 juillet.

Le mardi 4 juillet 1995, deux concerts galas sont organisés par l'OSTR, un en après-midi, l'autre en soirée<sup>2580</sup>. Jusqu'à ce jour, selon Roland Paillé, la fête de Trois-Rivières est un « prétexte de base à la tenue d'un festival depuis 1984 »<sup>2581</sup>. En 1996, l'idée est abandonnée en raison de contraintes budgétaires, en raison que la journée tombe un jeudi. Alain Gamelin est pourtant l'un des premiers à dénoncer l'ancien festival lorsque la date du 4 juillet n'est pas intégrée à la programmation. « Mais le budget du festival ne permet pas d'avoir une programmation de six gros noms »<sup>2582</sup>. Par contre, comme le lundi 1<sup>er</sup> juillet est un jour férié, cela fait une fin de semaine de quatre jours d'activités festives pour terminer l'IAV en force. À ce moment, Alain Gamelin affirme au journaliste qu'il n'exclut pas de réintégrer le 4 juillet dans l'horaire officiel des autres années.

En 1997, dans son éditorial, Roland Paillé souligne l'importance de ramener les célébrations de l'anniversaire de Trois-Rivières pour être davantage rassembleur. Si l'on veut « vraiment développer un sentiment d'appartenance, la solution serait peut-être de réintégrer la fête du 4 juillet dans les festivités »<sup>2583</sup>. Selon lui, cette situation permet de s'éloigner dans le

---

<sup>2576</sup> *Ibid.*

<sup>2577</sup> *Ibid.*

<sup>2578</sup> *Ibid.*

<sup>2579</sup> Roland PAILLÉ (commentaire). « Le Festival d'art vocal – Un succès d'équipe », 6 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2580</sup> Réjean MARTIN. « Le Festival de l'art vocal du 29 juin au 4 juillet – Une grande fête pour tous! », date inconnue [1995], *L'Hebdo Journal*.

<sup>2581</sup> Roland PAILLÉ. « Le festival finira le 1<sup>er</sup> juillet », 27 février 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>2582</sup> *Ibid.*

<sup>2583</sup> Roland PAILLÉ (éditorial). « L'art vocal manque de voix », 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 6.

calendrier des festivals et d'être moins en concurrence avec le FIJM à Montréal ou le Festival de Shawinigan-Sud qui attire 20 000 personnes avec Kevin Parent contre 12 000 pour Daniel Bélanger, le même soir au parc Champlain.

En 1998, les organisateurs souhaitent inclure la date du 4 juillet, qui tombe un samedi, mais l'Expo régionale débute le 3 juillet et l'IAV ne veut pas entrer en conflit avec d'autres activités prévues et organisées par la Ville de Trois-Rivières<sup>2584</sup>. Toutefois, la compagnie théâtrale de François Poisson présente l'histoire de Trois-Rivières sous formes de saynètes, un projet en collaboration avec l'Office de tourisme et des congrès. Ce spectacle dans le Vieux Trois-Rivières est présenté du 4 juillet à la mi-août par des comédiens, des chanteurs et des musiciens. On y mentionne du feu qu'on allume à la « Fontaine du Diable » aux Vieilles Forges qui, il y a deux-cents ans, est une manière de s'amuser l'été « même sans festivals »<sup>2585</sup>.

En 2002, l'IAV renoue avec l'intégration du 4 juillet dans sa programmation. La fête de Trois-Rivières est célébrée avec Allan Théo et le groupe Les Tubes, avec la reprise des chansons françaises célèbres des années 1960 et 1970<sup>2586</sup>. Des danseurs montés sur des piliers au parc Champlain entraînent les festivaliers à bouger sur les airs « à gogo » datant de l'époque.

Le vendredi 4 juillet 2003 est consacré pour une première fois aux artistes trifluviens : le Duo Impromptu, Vocalys, Bet.e & Stef, Steve Hill en compagnie de Claude Lamothe et Manon Brunet, Mad Caps et la Chorale Pro-Musica<sup>2587</sup>. Ainsi, la ville de Trois-Rivières fête son 369<sup>e</sup> anniversaire en compagnie de trois ex-Trifluviens qui réussissent bien à Montréal et ailleurs : la chanteuse Manon Brunet, le violoncelliste Claude Lamothe, qui a fait la musique de Bouscotte, et le guitariste de blues Steve Hill<sup>2588</sup>.

En 2004, la fête du 4 juillet est de nouveau célébrée avec une programmation principalement axée sur le talent trifluvien, dont Manon Brunet, qui prépare la sortie d'un nouvel album pour l'automne. Celle-ci a donné son premier spectacle en 1984 « dans le cadre des Fêtes

---

<sup>2584</sup> Roland PAILLÉ. « Karen Young sera de la partie – Le 3<sup>e</sup> Concours des petits ensembles vocaux aura lieu du 23 au 25 avril », 25 mars 1998, *Le Nouvelliste*, p. 29.

<sup>2585</sup> Lucie LAVIGNE. « Les nuits sont courtes à Trois-Rivières », 23 mai 1998, *La Presse*, p. H-15.

<sup>2586</sup> Geneviève DEMONTIGNY (communiqué de presse). « 10<sup>e</sup> édition, 10 jours, 10 thèmes, 10\$ », 22 mai 2002.

<sup>2587</sup> Émilie VALLÉE. « L'ÉTÉ EN FÊTE » (page-couverture), « Les chorales à l'honneur – L'International de l'art vocal réserve plusieurs nouveautés », 31 mai 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

<sup>2588</sup> Réjean MARTIN. « UN AIR D'ÉTÉ » (page-couverture), « Un petit bijou de festival – L'International de l'art vocal agite le centre-ville toute la semaine », 28 juin 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

du 350<sup>e</sup> »<sup>2589</sup> anniversaire de Trois-Rivières. Vingt ans plus tard, c'est un honneur pour la Trifluvienne de revenir dans sa ville natale, surtout avec des gens qui sont là depuis le début de sa carrière, comme Robert Aubin (directeur artistique) et Pierre Verville (directeur musical). Dorénavant installée à Montréal, elle fait aussi partie de la distribution du spectacle Kassa<sup>2590</sup>.

Le 4 juillet 2004, le blues est à l'honneur dans le spectacle du 370<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières, dans lequel Manon Brunet interprète ses propres pièces et quelques standards de blues. Elle est accompagnée des chanteurs Fabiola Toupin, Julie Massicotte, Paule Landry, Breen Leboeuf et Marie-Luce Béland, dont plusieurs font aussi partie de Kassa. Même Robert Aubin peut venir chanter sur scène, selon Manon Brunet. Certes, les souvenirs sont nombreux, car « il y a vingt ans, elle avait chanté au même endroit pour les 350 ans de la capitale mauricienne »<sup>2591</sup>.

Stéphan Frappier écrit que malgré un éventail de choix, Kassa doit être dans la liste des priorités, même par simple « esprit de solidarité envers les membres de cette équipe qui sont tous originaires de la région »<sup>2592</sup>. Il faut profiter de l'IAV pour valoriser les talents locaux : « En ce sens, les événements estivaux sont une excellente tribune pour mettre en valeur le talent régional »<sup>2593</sup>. Par conséquent, le 4 juillet devient « une belle occasion d'affirmer sa fierté d'être trifluvien »<sup>2594</sup>.

Tous les ingrédients sont en place pour un moment important de l'IAV : « une température chaude à souhait, un auditoire impatient de renouer » avec des artistes de la région. Bref, il s'agit d' « une occasion en or de se réunir pour festoyer »<sup>2595</sup>. « Plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblé [sic] le plus près possible de la grande scène Hydro-Québec, sur le site de l'édifice Capitanal, afin de célébrer leur fierté d'être trifluviens »<sup>2596</sup>. Dès les premiers accords, les bras des

---

<sup>2589</sup> Stéphan FRAPPIER. « Moffatt, Parent, Charles, Boucher, LeBouthillier et compagnie – L'International de l'art vocal dévoile sa programmation principale », 21 avril 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2590</sup> La « diva du blues » mène trois autres projets importants : son disque *live* « Ma blues band » d'ici l'automne (en français parce que ça « pogne » en France, mais aussi en anglais « pour pas dénaturer le blues »), une adaptation théâtrale de King Size à Montréal à l'Halloween (bâti à partir des compositions de ses deux derniers opus). Manon Brunet doit sortir son quatrième album en novembre 2004.

<sup>2591</sup> Karine GÉLINAS. « Kassa – Manon Brunet : Terre-Mère » (page couverture), 1<sup>er</sup> au 7 juillet 2004, *VOIR Mauricie*, p. 1, 5.

<sup>2592</sup> Stéphan FRAPPIER. « Un été musical haut en couleur », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>2593</sup> *Ibid.*

<sup>2594</sup> *Ibid.*

<sup>2595</sup> Catherine BILODEAU. « Le public trifluvien sous le charme – Manon Brunet et ses invités ont envoûté l'International de l'art vocal », 5 juillet 2004, *Le Nouvelliste*.

<sup>2596</sup> *Ibid.*

spectateurs s'élèvent dans les airs, emportés par le tourbillon créé par Brunet, celle que les Français surnomme affectueusement « la bombe québécoise »<sup>2597</sup>. Parmi les moments forts du spectacle, le duo mémorable de Brunet et Béland, l'intense interprétation de la chanson « Déchaînée » (de Manon Brunet) par Fabiola Toupin et la performance de Julie Massicotte qui donne « des frissons au public »<sup>2598</sup>. La « diva du *blues* en français » s'approprie des classiques tels que « You can leave your hat on » et la version française de « The thrill is gone » du légendaire BB King, devenu « L'amour est mort ». Guy Marchand à l'harmonica, avec « l'enflammée » Paule Landry, Julie Massicotte, Marie-Luce Béland, Fabiola Toupin, Breen Leboeuf et le « Ma Blues Band » font vivre des émotions fortes au public complètement médusé devant les prouesses vocales et physiques.

Le 4 juillet 2005 met en vedette Le trip des Triplettes qui « va mettre sur la sellette des voix féminines d'ici », des gens qui « promettent un *party* »<sup>2599</sup>. Pour la fête de Trois-Rivières, on respecte le mandat local avec la présentation d'artistes d'ici qui reviennent cette fois d'Europe avec Les Triplettes de Kassa, un trio qui a vu le jour l'année précédente en marge du défunt spectacle<sup>2600</sup>. Jusqu'à ce jour, les trois femmes donnent un spectacle au Studio Ricard de Louiseville, mais celui-ci est fort différent, en plus des invités-surprises. Dans les médias, on rappelle que l'anniversaire de Trois-Rivières fait partie de l'une des missions de l'IAV : « Pour la fête de Trois-Rivières, le 4 juillet, on a respecté le mandat local que l'on s'est donné pour célébrer les artistes de la région de Trois-Rivières »<sup>2601</sup>. C'est pour cette raison que « la soirée sera consacrée aux talents trifluviens »<sup>2602</sup>. D'ailleurs, Chantal Hallé, la présidente du Regroupement des diplômés de la Mauricie, lance une invitation pour le concert « Le Trip des triplettes de Kassa » avec une section réservée de 200 places<sup>2603</sup>. Dès le lendemain, cette idée fait boule de neige, car tous les billets disponibles sont déjà écoulés<sup>2604</sup>.

---

<sup>2597</sup> *Ibid.*

<sup>2598</sup> *Ibid.*

<sup>2599</sup> Réjean MARTIN. « Tour de chant attrayant à l'International – Corneille, Vigneault, Loco Locass et Desjardins au programme », 14 et 16 avril 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2600</sup> Linda CORBO. « Une palette de couleurs chaudes », 15 avril 2005, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>2601</sup> LA PRESSE CANADIENNE. « L'International de l'art vocal présente sa programmation estivale », 21 avril 2005, *La Presse canadienne* via *Showbizz.net* et/ou *Canoe*.

<sup>2602</sup> Karine PARENTAU. « Diversité et musiques festives », 2 juin 2005, *VOIR Mauricie*, p. 5.

<sup>2603</sup> Roland PAILLÉ. « Une invitation VIP », 23 juin 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2604</sup> LE NOUVELLISTE. « Chantal Hallé », 24 juin 2005, *Le Nouvelliste*.

Le journaliste François Houde écrit que s'il faut 371 ans à Trois-Rivières pour accoucher d'autant de talent, ça valait la peine d'attendre. En ce jour de l'anniversaire de Trois-Rivières, l'IAV offre un cadeau en présentant « Le trip des Triplettes de Kassa »<sup>2605</sup>. Ce spectacle rempli d'amitié, d'énergie et de plaisir met à contribution plusieurs de leurs amis : « Talent trifluvien pur à 100 % »<sup>2606</sup>. La seule exception est la présence de Linda Lemay qui prend des vacances à son chalet du Lac des Piles pour offrir une fleur à ses interprètes d' « Un éternel hiver ». Elle y présente trois chansons. Le public est « nombreux à se lever de leur chaise de parterre pour l'applaudir à la fin de sa prestation »<sup>2607</sup>. Elle quitte en présentant l'artiste trifluvien Manu Trudel, l'indéfectible comparse musical de Fabiola Toupin. Bref, cette « soirée-concept » est réussie, comme « un party entre amis, sans prétention, mais sous le sceau d'une qualité rare »<sup>2608</sup>. Les hôtesse offrent de tout : chanson à rythme, chanson à texte, soul, jazz, ballade, funk, etc. Elles peuvent tout faire. Parmi les autres collaborateurs, il y a Francine Dufour au violon, le groupe vocal 3-4, André Chiasson à l'harmonica, les Petits Chanteurs de Trois-Rivières, Manu Trudel et Jean-Guy Lacroix.

Ainsi, dès la troisième soirée de l'IAV, le festival confirme son succès avec la présentation de son « magnifique » spectacle mettant en valeur des talents « locaux »<sup>2609</sup>. En fin de soirée, le groupe Premier ciel, qui propose un voyage dans le répertoire d'Harmonium, est chaleureusement applaudi. « Les triplettes de Kassa, Manon Brunet, Julie Massicotte et Fabiola Toupin, furent remarquables sur la grande scène de l'édifice Capital »<sup>2610</sup>.

En 2006, l'anniversaire trifluvien devient une habitude dans la programmation de l'IAV. « Le 4 juillet revient souvent, évidemment parce que cette date coïncide avec la fête de Trois-Rivières »<sup>2611</sup>. Afin de « prolonger la fête le plus longtemps possible », la plupart des représentations sont prévues en fin de soirée, de 21h30 à 23h, soit après la fin des principaux spectacles extérieurs. Les organisateurs veulent offrir un beau cadeau aux Trifluviens avec un spectacle exclusif pour inciter les gens d'ailleurs à venir célébrer : « On veut que les gens de l'extérieur viennent fêter avec nous à Trois-Rivières et je pense qu'un show de cette ampleur va

---

<sup>2605</sup> François HOUDE. « Trois fois le plaisir pour le même prix – Les Triplettes de Kassa fêtent l'anniversaire de Trois-Rivières avec éclat », 5 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>2606</sup> *Ibid.*

<sup>2607</sup> *Ibid.*

<sup>2608</sup> *Ibid.*

<sup>2609</sup> Réjean MARTIN. « Un festival à succès », 5 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2610</sup> *Ibid.*

<sup>2611</sup> Stéphan FRAPPIER. « Art vocal: un véritable feu roulant », 19 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 40.

les attirer chez nous »<sup>2612</sup>. La formation ParHasardJazz présente un spectacle inédit pour la fête de Trois-Rivières, dès 20h30 à la scène McDonald's, sur le thème de la *fiesta latina* avec les poètes Lucien Francoeur et Jean-Paul Daoust : « Ce spectacle musique-chanson-poésie réservera plusieurs surprises dont la participation de la nouvelle chanteuse de ParHasardJazz, Alexandra Joyal. L'entrée est gratuite »<sup>2613</sup>.

Le 4 juillet 2007, Manon Brunet est de nouveau « la vedette dans le cadre de la fête de Trois-Rivières »<sup>2614</sup>. Les artistes de la région occupent la grande scène, dont Fabiola Toupin, mais ceux-ci se démarquent aussi les jours suivant, avec le « très coloré imitateur d'Elvis Presley », le 5 juillet, et Steve Hill en première partie d'un groupe international, le 7 juillet. Ce dernier est présent lors de la présentation de la programmation, où « l'as de la six cordes trifluvien s'est dit extrêmement honoré de faire la première partie d'un tel *groupe* »<sup>2615</sup>.

Malgré les 373 ans de Trois-Rivières, les autorités n'insistent pas vraiment sur cette fête, mais l'IAV fait sa part : « La Maîtrise du Cap, Manon Brunet et Fabiola Toupin, trois Trifluviennes pures pâtes et papiers ont occupé avec une indomptable fierté les scènes extérieures de l'événement »<sup>2616</sup>. La météo continue « son travail de sape assez bien entamé depuis le début de l'International »<sup>2617</sup>. À l'heure prévue, « il crachinait », « il crachouillait », mais « qu'ils crachouillonne » n'empêche pas environ 2 000 personnes, peut-être 2 500, d'aller entendre Fabiola Toupin. D'abord présentée dans la peau de Carmen (Bizet), Toupin étonne un peu tout le monde « en manifestant un talent encore inconnu pour l'opéra » dans son interprétation de deux airs ou arias de cette œuvre avec l'OSTR. En deuxième partie, elle revient pour le répertoire de Piaf, « plus émouvante encore »<sup>2618</sup>. C'est une très belle soirée musicale, avec l'impression que « c'était une soirée événement »<sup>2619</sup>. « Une teinte d'opéra qui ne lui allait pas mal du tout. De toute évidence, elle a beaucoup travaillé pour relever le défi et ce fut réussi. Les défis, elle aime. Le public aussi,

---

<sup>2612</sup> Stéphan FRAPPIER. « Variété, audace et renommée – L'Art vocal dévoile sa programmation principale », 25 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.

<sup>2613</sup> François HOUDE. « ParHasard Jazz à l'Art vocal », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 22.

<sup>2614</sup> François HOUDE. « Une année plus rock à l'International », 17 mai 2007, *Le Nouvelliste*, p. 35.

<sup>2615</sup> Mathieu LAMOTHE. « Programmation diversifiée pour l'International de l'art vocal », 19 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 21.

<sup>2616</sup> François HOUDE. « Deux Fabiolas pour une soirée d'exception – Des airs de Carmen en plus des chansons de Piaf avec l'OSTR », 5 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 22.

<sup>2617</sup> *Ibid.*

<sup>2618</sup> *Ibid.*

<sup>2619</sup> *Ibid.*

et il le lui a fait savoir »<sup>2620</sup>. On l'attendait surtout pour Piaf et là encore, elle ne déçoit pas. En lui donnant sa couleur sans tenter de l'imiter, l'artiste se démarque : « Elle n'a pas entamé avec le répertoire le plus connu de la grande dame alors, on ajoute la découverte aux vertus de cette soirée exceptionnelle »<sup>2621</sup>. Après Padam, tout le monde s'est mis à « Padamer » avec la chanteuse qui entonne les classiques : Milord, L'Hymne à l'amour, Non je ne regrette rien, etc. Même si l'interprète est seule face à l'orchestre, elle s'en sort très bien. Les arrangements « étaient très beaux sans audaces superflues et le son, toujours exceptionnel sur la grande scène. Un moment fort dans la programmation de l'International »<sup>2622</sup>. Tout juste avant, la « prodigieuse énergie » de Manon Brunet chasse presque toutes les intempéries et les nuages. La *blueswoman* trifluvienne gagne en maîtrise de son art avec les années et en énergie. « En fait, c'est le blues qui est inscrit en elle, viscéralement. Elle lui rend, à chaque fois, un hommage bien personnel »<sup>2623</sup>. En ouverture de soirée, le répertoire populaire québécois est à l'honneur dans la prestation offerte par la Maîtrise du Cap et plusieurs jeunes solistes tous impeccables, accompagnée sur scène de six musiciens et un comédien pour revisiter de manière originale les classiques québécois : Harmonium, Ferland, Desjardins, etc. « Espérons que malgré son âge vénérable, Trois-Rivières a pu apprécier tout ça »<sup>2624</sup>. La citoyenne Pauline L. Boileau félicite Fabiola Toupin. Selon elle, pour la fête de Trois-Rivières, « le Festival international de l'art vocal nous a fait le cadeau inestimable de ta prestation : Piaf en symphonie »<sup>2625</sup>.

#### 5.5.1.2 Le 24 juin, la fête des Québécois(es)

Si l'anniversaire de Trois-Rivières est l'une des activités centrales de la programmation de l'IAV, la Fête nationale du Québec (24 juin) est délaissée par l'organisation festivalière. Lors de la deuxième édition, Ginette Gagnon souligne dans *Le Nouvelliste* qu'il « faudrait des activités autour du 24 juin »<sup>2626</sup>. Selon le journaliste Martin Francoeur, Alain Gamelin admet que « idéalement, le festival [de l'IAV] pourrait se dérouler sur une période de 11 jours, du 24 juin au

---

<sup>2620</sup> *Ibid.*

<sup>2621</sup> *Ibid.*

<sup>2622</sup> *Ibid.*

<sup>2623</sup> *Ibid.*

<sup>2624</sup> *Ibid.*

<sup>2625</sup> Pauline L BOILEAU (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Divine Fabiola », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>2626</sup> Ginette GAGNON. « Trois-Rivières met le pied sur le frein », 14 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 6.

4 juillet »<sup>2627</sup>. Roland Paillé est aussi d'avis qu'un tel spectacle pour la fête des Québécois(es) peut permettre au festival de se financer assez facilement, et ce, à une semaine du début de l'IAV :

Pour ce qui est de la Saint-Jean, la région regorge tellement de beaux talents qu'on aurait de la misère à tous les insérer dans une programmation d'un jour au parc Champlain, ou ailleurs. Et pourquoi pas à l'Agora, près du fleuve, qui est la raison de la fondation de la ville ? D'ailleurs, festivités ou pas, les gens s'y dirigent tout naturellement, comme sous l'effet d'une irrésistible attirance dont les origines remontent à maintenant 360 ans.<sup>2628</sup>

Or, il faut attendre la septième édition de l'IAV, qui s'étend du jeudi 24 juin au vendredi 2 juillet 1999, soit une durée de neuf jours pour que soient englobées, pour une première fois dans son histoire, les deux fêtes nationales, c'est-à-dire celle du Québec et celle du Canada. Le journaliste Roland Paillé mentionne une collaboration de financement de la Fête nationale avec la SSJB-Mauricie<sup>2629</sup>. Pour le grand spectacle de la Saint-Jean-Baptiste, la tête d'affiche est le groupe rock/trad Garolou, d'origine québécoise, qui fait un retour sur scène, en 1993, après dix ans d'absence<sup>2630</sup>. Après les discours de circonstances et le salut au drapeau du Québec, le célèbre quintette des années 1980 renoue avec son public avec ses thèmes folkloriques, ses arrangements électriques et ses harmonies vocales, qui font sa renommée, grâce à des vieux succès, mais aussi avec des titres plus récents<sup>2631</sup>.

#### 5.5.1.3 Le 1<sup>er</sup> juillet, la fête de la Confédération canadienne

Les célébrations entourant les fêtes du Canada font les manchettes de la programmation de l'IAV, quoiqu'elles soient très discrètes dans les premières éditions. En 1993, selon Stéphan Ratelle, si l'organisation du festival ne distribue pas de drapeaux canadiens à ses kiosques, outre les discours de Jacques Lessard, le président du festival, et du député de Trois-Rivières et ministre

<sup>2627</sup> Martin FRANCOEUR. « Trois-Rivières a 360 ans », 5 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2628</sup> Roland PAILLÉ (commentaire). « Le Festival d'art vocal – Un succès d'équipe », 6 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2629</sup> Roland PAILLÉ. « Développer davantage l'exclusivité – L'International de l'art vocal présente son nouveau président du conseil d'administration », 4 mars 1999, *Le Nouvelliste*, p. 23.

<sup>2630</sup> Linda CORBO. « Dubois, Gagnon, Les Colocs, Gowan et compagnie – L'International de l'art vocal complète son menu estival », 20 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2631</sup> Roland PAILLÉ. « 10 000 personnes pour entendre Garolou – Début torride de l'International de l'art vocal », 25 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 4.

de l'environnement Pierre-H. Vincent, « on ne l'aurait pas su »<sup>2632</sup>. Par contre, l'hymne national est chanté avant le spectacle du Claude Allaire pop à la Place du Flambeau.

En 1994, Roger Tabra termine son spectacle sur la scène de la place Niverville avec une composition spéciale : « Parlant de ça, les élans patriotiques se sont très discrètement mêlés au festival. En début de soirée, quelques bénévoles offraient des drapeaux à feuille d'érable aux passants, avec plus ou moins de succès ». En fait, selon Manon Deshaies, les jeunes en veulent bien, mais pas vraiment les parents. Des épinglettes sont en vente, mais ça ne se vend pas beaucoup : « On s'est fait demander si nous n'avions pas de drapeaux du Québec »<sup>2633</sup>.

En mai 1997, des négociations non complétées, mais grandement avancées, laisse entrevoir une finale avec la chanteuse Terez Montcalm, le 1<sup>er</sup> juillet 1997<sup>2634</sup>. En 1998, grâce à Serge Savard, l'ancien joueur et DG du Canadien de Montréal<sup>2635</sup>, homme d'affaires et président du comité de la Fête du Canada pour la région du Québec<sup>2636</sup>, l'IAV obtient 50 000 \$ du comité de la fête du Canada<sup>2637</sup>. On programme du maquillage pour les enfants à 13h, juste avant le spectacle « Opérassimo » de Natalie Choquette, à 14h, qui réussit à « dérider un auditoire confronté aux caprices de Dame nature », un public composé surtout de jeunes enfants. Depuis le début de l'édition (après cinq jours de beau temps l'année précédente), la météo se fait clémente à chaque début de spectacle sur la grande scène. On parle de « miracle » lorsque la pluie disparaît après une journée pluvieuse. De 18h à 21h, deux auteurs-compositeurs-interprètes de la région animent les terrasses sur la scène de la rue des Forges. En soirée, c'est l'artiste Lili Fatale à 20h, le groupe rock québécois Refuel, à 21h, et la chanteuse Alannah Myles « dont la voix résonnera pour la première fois à Trois-Rivières »<sup>2638</sup>. L'IAV espère que le public trifluvien soit présent pour qu'il y ait d'autres éditions « de ce festival bien à nous », une formulation qui suggère un sentiment

---

<sup>2632</sup> Stéphan RATELLE. « À la Place du flambeau – La musique comptait davantage que la fête de la Confédération », 2 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2633</sup> Guy VEILLETTE. « Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Les rues du centre-ville volent la vedette », 2 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2634</sup> Roland PAILLÉ. « Les spectacles auront lieu à la nouvelle salle Le Maquisart – Une programmation en salle inspirée », 16 mai 1997, *Le Nouvelliste*, p. 31.

<sup>2635</sup> Réjean MARTIN. « International de l'art vocal – Tout est dévoilé ou presque... », 24 mai 1998, *L'Hebdo Journal*, p. 20.

<sup>2636</sup> Roland PAILLÉ. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières – Alannah Myles, Pagliaro, Dubmatique et cie », 20 mai 1998, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2637</sup> *Ibid.*

<sup>2638</sup> Véronique MARCOTTE. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières » (couverture), « L'International de l'Art Vocal en pleine forme », *Le Sorteux* – 30 000 exemplaires, vol. 3, no 1 (1<sup>er</sup> au 30 juin 1998), p. 1, 5.

d'appartenance. La Torontoise attire la plus grande foule depuis le début des festivités annuelles, soit près de 20 000 spectateurs. Elle est habillée d'une robe rouge très « sexy »<sup>2639</sup>. La rockeuse est fière de chanter au Québec en ce jour de la Confédération canadienne, affirmant que sans Leonard Cohen (1934-2016), il n'y aurait pas eu ni elle, ni Joni Mitchell, ni Neil Young ou K.D. Lang. Elle aime les francophones. C'est le Comité des Fêtes du Canada qui paie la note pour cette soirée de spectacle. Après le « mégaspectacle de rock en soirée », c'est le grand feu d'artifice, une activité populaire et très attendue. En effet, outre l'installation de kiosques d'artisans le long de la rue Hart, les feux d'artifices sont salués comme de « bonnes décisions »<sup>2640</sup>.

En 1999, Jean-Guy Doucet est le représentant du comité régional des Fêtes du Canada<sup>2641</sup>. C'est la deuxième année consécutive que la fête est intégrée à la programmation officielle de l'IAV. En après-midi, la scène des chorales présente deux spectacles pour la famille. D'abord Arthur le coureur des bois, à 13h, entouré de ses amis Fripon le loup et Hectar le sapin, avec son spectacle sur le thème de l'environnement avec chansons, théâtre et légendes. À 14h, Caillou est sur scène. En soirée, ont lieu deux spectacles, d'une durée de 90 minutes chacun, par deux artistes canadiens : Sass Jordan, à 20h, et Gowan, très populaire au Québec. La soirée du 1<sup>er</sup> juillet s'achève par les traditionnels feux d'artifices, à 23h30, qui illuminent le ciel pour le 133<sup>e</sup> du Canada<sup>2642</sup>. Cette journée est aussi marquée par les spectacles des récipiendaires de la bourse Télémedia, la chanteuse Jacynthe et le groupe Platinum Blonde<sup>2643</sup>.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2000, les médias précisent que, « encore une fois, toutes les activités seront gratuites pour la journée »<sup>2644</sup>, mais aucun article n'en fait mention les années précédentes. Malgré les drapeaux unifoliés, la fête est discrète, même si Trois-Rivières est parée de banderoles aux couleurs du Canada. On estime de 7 000 à 8 000 personnes le nombre de participants aux activités du samedi après-midi. En soirée, les jeunes sont au rendez-vous pour la québécoise Jacynthe. Selon

---

<sup>2639</sup> Roland PAILLÉ. « Sous le charme » / « La plus grosse foule – La Torontoise Alannah Myles était en vedette à l'International de l'art vocal », 2 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2640</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Succès de foule – L'International de l'art vocal a atteint ses objectifs », 6 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2641</sup> François HOUDE. « La Fête du Canada en musique – L'International de l'art vocal y consacre une journée », 15 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 2.

<sup>2642</sup> LE NOUVELLISTE. « Un été bien rempli à Trois-Rivières – De l'International de l'art vocal au Grand Prix Player's » 27 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 11-A.

<sup>2643</sup> L'HEBDO JOURNAL. « L'International de l'art vocal – Une cuvée 2000 variée et... complètement branchée », 21 mai 2000, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2644</sup> Karine PARENTEAU. « L'International de l'art vocal – Branché sur tous les âges », juin 2000, *Le Sorteux*, p. 7.

la journaliste Karine Parenteau, la superficialité du pop n'empêche pas des centaines de jeunes filles de s'agglutiner autour d'une barrière pour avoir un autographe. Quant à Platinum Blonde, il s'agit d'un groupe frôlant la mort depuis la crise qui frappe le rock canadien depuis les années 1980. Il se produit après dix ans d'absence sur scène au Québec. Le groupe vend 800 000 exemplaires de leurs deux premiers albums. Même s'il n'y a pas beaucoup de monde, en raison de la pluie, le groupe performe bien. Le chanteur Mark Holmes n'a rien perdu de sa voix et s'adresse aux publics en français, en les remerciant de rester malgré la pluie. Certains sont descendus de Québec pour entendre la formation. Le groupe prépare un nouvel album et en profite pour jouer une nouvelle pièce lors du concert. Les policiers estiment entre 15 000 et 20 000 la foule présente au centre-ville au cours de la journée<sup>2645</sup>. Le feu d'artifice, qui ne déçoit pas, est spectaculaire, coloré et très bruyant.

#### *La cérémonie de citoyenneté (2002)*

En mai 2002, une conférence de presse a eu lieu au Café Morgane du boulevard Royal pour discuter de la cérémonie de citoyenneté qui a lieu à Trois-Rivières. Pour l'occasion, Soula Pelletier, membre du CA de l'IAV, est présente avec le maire Yves Lévesque, Martin Leblanc, Pierre Soucy et Jacinthe Ouellette<sup>2646</sup>. Les années précédentes, un grand gâteau à l'effigie du drapeau canadien est servi. On le remplace par de la tige d'érable sur neige de l'hiver précédent, congelée par Gaétan Lefebvre, propriétaire d'une érablière à Saint-Louis-de-France, et maintenue froide par des couvertures en aluminium. Le 1<sup>er</sup> juillet, la programmation rassemble plus de 12 heures d'activités consécutives. Les artistes sont Cercamon (musiciens ambulants), François Poisson, Sophie Beauchemin, Les Patriotes, Blou, Polly-Esther et La Volée d'Castors<sup>2647</sup>. Les feux d'artifice ont lieu à 23h15 ou à 23h25<sup>2648</sup>.

Dans le communiqué de presse officiel de l'IAV, on promet « la plus impressionnante Fête du Canada de son histoire »<sup>2649</sup> avec 12 heures d'activités sans relâche dans une véritable ambiance de fête. Les organisateurs de l'IAV ont « bien rempli la commande de Célébrations Canada en

<sup>2645</sup> Marie-Ève LAFONTAINE. « Résurrection du pop à la fête du Canada – Platinum Blonde et un feu d'artifice étaient au menu », 3 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>2646</sup> Roland PAILLÉ. « Une fête du Canada à saveur traditionnelle – On mangera de la tige sur la neige le 1<sup>er</sup> juillet dans le parc Champlain », 17 mai 2002, *Le Nouvelliste*, p. 14. En 2005, Soula Pelletier retourne à ses premiers amours, le Comité aux néo-Canadiens. Roland PAILLÉ (*vie de star... d'ici*). « Soula Pelletier », 12 mars 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2647</sup> Geneviève DEMONTIGNY (communiqué de presse). « 10<sup>e</sup> édition, 10 jours, 10 thèmes, 10\$ », 22 mai 2002.

<sup>2648</sup> Selon l'article de *L'Hebdo Journal* du 25 juin.

<sup>2649</sup> Geneviève DEMONTIGNY (communiqué de presse). « 12 heures d'activité à la Fête du Canada », 22 mai 2002.

représentant le Canada dans le choix des artistes ». L'Est avec Blou (Maritimes), l'Ouest avec Polly-Esther (Saskatchewan) et La Volée d'Castors (lauréat de l'album traditionnel au dernier gala de l'ADISQ) et la région avec Les Patriotes. Cercamon, un groupe de musiciens ambulants, des amuseurs publics et le spectacle pour enfants, sans oublier Arthur. Pierre Soucy, président du comité des Célébrations du Canada de Trois-Rivières, est fier du travail accompli par son comité « grâce à l'implication majeure de l'IAV (et) à la générosité des bénévoles », en permettant ce spectacle mémorable<sup>2650</sup>.

Les activités pour la famille débutent à 11h30 par une messe en plein air au Parc portuaire suivie d'un pique-nique familial. Par la suite, l'ambiance du temps des sucres est recrée, accompagnée de la musique acadienne de Blou. Au cours de l'après-midi, les néo-canadiens de la région trifluvienne sont accueillis lors d'une courte cérémonie à leur intention. Aussi, les festivaliers peuvent entendre le conteur trifluvien François Poisson sur l'origine et l'histoire des grands trifluviens ayant marqué le Canada et inspiré le nom des rues. Sophie Beauchemin de Cap-de-la-Madeleine, finaliste aux récentes auditions de « Roméo et Juliette » entonne l'hymne national de Calixa Lavallée à diverses occasions au cours de la journée. Le communiqué indique que les fêtes du Canada connaissent un « essor fulgurant » : « En 1997, 500 000 personnes participaient directement à l'une ou l'autre des activités alors qu'elles étaient 2,7 millions l'an dernier. Vingt-cinq des plus grandes villes québécoises ont organisé des célébrations l'an dernier. Elles seront vingt-huit villes cette année à faire de même »<sup>2651</sup>.

Pierre Soucy décrit la fête du Canada comme étant « devenue une célébration familiale, apolitique, des plus agréables où règne l'harmonie et la bonne humeur ». Lors de la célébration protocolaire, moment unique pour souligner la citoyenneté, l'Ordre de la Fête du Canada est remis à un compatriote trifluvien, une nouvelle initiative créée par le comité provincial s'adressant à toutes les villes participantes aux Célébrations du Canada. Ce « certificat de reconnaissance » est remis annuellement à un citoyen qui se distingue dans la communauté, que ce soit pour son dévouement à une cause, pour son bénévolat ou pour une réalisation extraordinaire.

---

<sup>2650</sup> Célébrations Canada est un organisme provincial sans but lucratif fondé en 1999 pour promouvoir la fête du Canada au Québec. Il est régi par un CA composé de cinq membres et reçoit du financement du gouvernement fédéral et de commanditaires. Il vient en aide à 28 comités régionaux au Québec.

<sup>2651</sup> *Ibid.*

La cérémonie spéciale se tient au Foyer de la salle J.-A.-Thompson pour l'assermentation de 21 néo-Canadiens provenant de 13 pays différents : la Roumanie, l'Algérie, l'Allemagne, la Bosnie, le Pérou, le Brésil, le Venezuela, le Togo et Hong Kong. Ils prêtent serments en présence de Pierre Soucy (président de la Fête du Canada), de la greffière Louise Collins, d'un policier de la Gendarmerie royale du Canada et du maire Yves Lévesque : « La main droite levée, ils ont promis allégeance à la reine d'Angleterre, ils ont juré de respecter les lois du Canada et de remplir leurs devoirs de citoyen canadien. Par la suite, ils ont reçu leur certificat et des cadeaux provenant de la Ville de Trois-Rivières ». Ils ont tous choisis de vivre à Trois-Rivières, où plusieurs ont déjà de la famille. Jean Fournier, membre de l'Ordre du Canada et président de la cérémonie, vante les valeurs canadiennes dans son allocution : la liberté de religion, de parole et politique<sup>2652</sup>. Cette cérémonie s'inscrit au nombre de quelque soixante autres prévues dans l'ensemble du pays dans la cadre des célébrations de la Fête du Canada et de Canada en fête. En tout, 4 000 nouveaux citoyens canadiens issus de 120 pays sont assermentés ces derniers jours<sup>2653</sup>.

Sophie Beauchemin chante l'hymne national canadien trois fois au cours de la journée. Le lendemain, elle a son propre spectacle sur la scène de la rue des Forges. Elle offre 90 minutes de chansons en compagnie de Sylvain Sauvageau, Anik Belisle, Sébastien Lebel et Mathieu Lajoie. Au menu : chanson française, anglaise, rock, pop, country. Après avoir terminé troisième aux auditions de « Roméo et Juliette », sur environ 2 500 jeunes filles, elle entreprend de consacrer sa carrière à la chanson<sup>2654</sup>. Cette expérience réveille en elle le goût de la scène. Elle, qui aime mélanger théâtre et chanson, fait partie du spectacle « Showtime » dans lequel elle est la doublure de Chantal Mongrain. L'audition à Montréal lui permet de rencontrer des gens du milieu. Elle espère sortir son album pour 2003-2004.

Finalement, des centaines de personnes bravent la canicule pour venir fêter le 135<sup>e</sup> du Canada<sup>2655</sup>, tel Roch Labrecque venu de Kingsey Falls avec sa famille. Il est venu pour les nombreuses activités et pour l'air frais du fleuve Saint-Laurent. Concernant la tire sur neige, servie entre 14h et 16h, les plus surpris sont les touristes et les immigrants, tels que des réfugiés du Burundi ayant fui la guerre. Ils habitent le Québec depuis moins d'un an et goûtent à la tire d'érable

<sup>2652</sup> Nancy MASSICOTTE. « 21 nouveaux citoyens canadiens assermentés », 2 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.

<sup>2653</sup> *Ibid.*

<sup>2654</sup> Émilie VALLÉE. « Une trifluviennne réalise son rêve – Sophie Beauchemin, pour l'amour de la scène », 1<sup>er</sup> juin 2002, *L'Hebdo Journal*, p. 27 et 29.

<sup>2655</sup> Nancy MASSICOTTE. « De la tire sur la neige pour la Fête de la Confédération », 2 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.

pour la première fois. Comme l'organisation souhaite mettre l'emphase sur les tendances culturelles de tout le Canada, le groupe Blou<sup>2656</sup> offre de la musique folklorique acadienne et Les Patriotes font revivre les soirées canadiennes d'antan. Le soir, la musique traditionnelle du Québec est à l'honneur avec Polly-Esther et La Volée d'Castors. La fête familiale est toutefois marquée par du temps froid et pluvieux. La journée se termine à nouveau avec les feux d'artifice, à 23h30. Parmi les principaux points positifs de l'édition 2002, Réjean Martin souligne l'affluence du 1<sup>er</sup> juillet<sup>2657</sup>.

#### *Le retour des BB (2003)*

Après un retrait de huit années de la scène musicale, le trio les BB (anciennement les Beaux Blonds) – composé de François Jean, Alain Lapointe et Patrick Bourgeois – fait son retour au parc Champlain. Amenés à travailler de nouveau ensemble lors du Festival chansons en fête, de Saint-Ambroise, les membres du groupe sont présents lors du dévoilement des activités du 1<sup>er</sup> juillet en présence de maître Jacques Lacoursière, maître Pierre Soucy et André Aubert, le président. Le spectacle de Trois-Rivières a une signification de « renaissance <sup>2658</sup> ». Les BB présentent des succès mais aussi des nouvelles chansons récemment écrites, car un nouvel album doit sortir à l'automne. Le célèbre groupe est au premier d'une dizaine de spectacles offerts au cours de la période estivale.

Se produire à la Fête du Canada n'est plus considéré comme un acte politique comme par le passé, car pendant longtemps, si un groupe jouait le 24 juin, il ne pouvait pas faire le 1<sup>er</sup> juillet. Selon François Jean, « [m]aintenant, ces fêtes sont apolitiques »<sup>2659</sup>. C'est la cinquième année que la journée est sous la responsabilité du comité régional. Selon André Aubert, l'événement sera plus rassembleur que jamais. Les activités ont lieu dans différents lieux plutôt qu'un seul comme l'année précédente. Pendant la journée, une dizaine d'activités familiales sont proposées gratuitement à la population, dont du maquillage pour les enfants, des tournois de baseball et des concours de toiles au parc Pie XII (présidé par le peintre trifluvien Claude Mattheau), réunissant une dizaine d'artistes de la région. La première partie du spectacle est assurée dès 20h par Lynda Thalie, une chanteuse d'origine algérienne, interprète du rôle de la Rose dans la comédie musicale

<sup>2656</sup> Pour en savoir davantage sur Blou : <https://www.blou.ca/fr-biographie.php>

<sup>2657</sup> Réjean MARTIN. « L'International de l'art vocal a attiré 175 000 personnes – Les organisateurs tracent un bilan positif de l'édition 2002 », 13 juillet 2002, *L'Hebdo Journal*, p. 17.

<sup>2658</sup> Josiane GAGNON. « La fête du Canada à Trois-Rivières : Les B.B. sur la scène du parc Champlain », 11 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 10.

<sup>2659</sup> *Ibid.*

Le Petit Prince. Elle est accompagnée par le trifluvien Nicolas Bellefleur-Bondu. Les feux d'artifice ont lieu à 23h. L'année précédente, 20 000 personnes sont présentes au concert du parc Champlain. « Expression en liberté »<sup>2660</sup> est le thème de l'édition 2003. Parmi les autres activités, un tournoi de baseball-poche et pétanque a lieu au parc Pie XII, un rallye automobile familial et un rallye vélo prend son départ du Club de curling Laviolette, à 8h30. On attend 100 voitures pour le rallye et le coût est de 30 \$ par automobile, mais il faut s'informer auprès de Sergio Brunelle.

Parmi les artistes en vedette lors de l'exposition, on compte Claude Mattheau, Serge Cadorette, François Schmouth, Myriam Dionne, Lisette Lefebvre et plusieurs autres, en plus de l'animation pour les 5-12 ans, entre 11h et 15h, par la 36<sup>e</sup> Troupe des Éclaireuses Asters Tricolores. Le bateau M/V Le Draveur accueille une croisière animée et le bistro du Parc portuaire présente l'artiste Maryse Letarte<sup>2661</sup>, tout juste avant les feux d'artifice de 23h.

Jean-Marc Beaudoin est surpris du retour des BB après une période de 8 à 9 ans, et encore plus qu'on promette une « renaissance » alors qu'il ne sait pas que le groupe n'existe plus. Il imagine que Trois-Rivières est « gâté sans bon sens de devenir le lieu privilégié de ce retour fulgurant »<sup>2662</sup>, Toutefois, le journaliste doute que la prestation fasse vibrer la corde fédéraliste canadienne, car « l'événement n'est pas encore parvenu à susciter au Québec une ambiance de grande fête nationale, pas même à en donner l'illusion »<sup>2663</sup>. Sa proximité dans le calendrier avec la Saint-Jean-Baptiste ne l'aide pas non plus lorsqu'il s'agit de les comparer. Enfin, l'éditorialiste souligne malgré tout que les Québécois.es envoient des libéraux au pouvoir fédéral et, récemment, au gouvernement du Québec. Chose certaine, « [l]a Fête du Canada va profiter de l'ambiance mise en place par l'International de l'art vocal »<sup>2664</sup>.

Les BB entrent en scène à 9h15<sup>2665</sup>. Ironiquement, selon Linda Corbo, c'est davantage la devise « Je me souviens » qui colle avec ce grand spectacle, car les publics dont majoritairement

---

<sup>2660</sup> Réjean MARTIN. « Gros programme pour la fête du Canada – Rallye, baseball-poche, peinture, B.B. et feux d'artifices », 28 juin 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>2661</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Place à un géant » (page couverture), « Un géant à l'International – Le parc Champlain plein à craquer pour André-Philippe Gagnon », 1<sup>er</sup> juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1, 12.

<sup>2662</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Des B.B. au génie du chef Bellemare », 1<sup>er</sup> juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2663</sup> *Ibid.*

<sup>2664</sup> *Ibid.*

<sup>2665</sup> Linda CORBO. « Fête du Canada – Les B.B. sous le thème du « Je me souviens » » (page-couverture), « Les B.B. sous le thème « Je me souviens » - La Fête du Canada prend les couleurs de l'arc-en-ciel », 2 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.

constitués d'adultes, remplissant la moitié du parc Champlain, bien que certains jeunes en connaissent tous les paroles. Certains adeptes revêtent leurs habits de groupies avec des pancartes en mains pour saluer le retour du « trio fétiche »<sup>2666</sup>. Mais certaines chansons doivent abaisser leur tonalité, car la voix de Patrick Bourgeois connaît des ratés dans l'aigu.

L'énergie semble au rendez-vous, mais l'assurance fait défaut, car il y a trop de nervosité dans l'air. Avec une heure de retard, à 19h, Maryse Letarte brave la pluie pour faire entonner son répertoire. « L'attente en valait le coup »<sup>2667</sup>. Talentueuse autant à la guitare qu'au piano, elle aborde des thèmes comme la différence, l'amitié, l'amour, l'absurdité du matérialisme, parfois en compagnie d'une violoniste et d'un guitariste. À 20h, Thalie est présente au parc Champlain pour chanter son Algérie natale. Nicholas Bellefleur-Bondu, son collègue de la mélodie musicale, fait une seule apparition pour la pièce « Puisque c'est ma rose ». La jeune femme de 24 ans y fait plusieurs démonstrations de danse Baladi. Malgré la pluie, les gradins de la populaire scène des chorales sont remplis pour le spectacle « La mi-temps », une chorale d'une centaine de personnes retraitées de l'enseignement.

Selon l'éditorialiste Jean-Marc Beaudoin, le retour des BB peut être interprété comme un symbole de réconciliation nationale<sup>2668</sup>. Selon lui, la populaire chanson « Donne-moi ma chance » peut devenir un slogan pancanadien pour sonner le ralliement des deux solitudes. Ce jour-là, au téléjournal midi à TVA en direct, Pierre Falardeau accuse tous les artistes ayant accepté de jouer le 1<sup>er</sup> juillet d'insignifiants ou de « trous de cul »<sup>2669</sup>. Kevin Parent, Plume Latraverse et la Bottine souriante sont sur cette liste. À Ottawa, Beaudoin dit que le spectacle est « franchement plate »<sup>2670</sup> malgré la présence des Guess Who. Selon lui, ce n'est pas différent des années passées, c'est surtout mince comme spectacle parce que la mission multiethnique du Canada transforme le besoin de refléter la mosaïque canadienne en un spectacle folklorique plutôt que moderne. Selon Raymond Villeneuve, le président du Mouvement de libération nationale du Québec (MLNQ), un regroupement militant pro-indépendance, il ne se passe rien du tout à Trois-Rivières. Mêmes les banderoles et les drapeaux canadiens installés par l'équipe d'André Aubert « n'ont pas provoqué

---

<sup>2666</sup> *Ibid.*

<sup>2667</sup> *Ibid.*

<sup>2668</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Une grande gueule et un fêlé », 3 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2669</sup> *Ibid.*

<sup>2670</sup> *Ibid.*

de révolte et personne n'a tenté de les décrocher »<sup>2671</sup>. Les BB débute leur spectacle sans entonner le Ô Canada. Ceux qui les aiment continuent de les aimer. Puis, la fête se termine par les feux d'artifice.

#### *La rupture (2005)*

En 2005, c'est en recevant la liste officielle des activités culturelles qui sont présentées à Trois-Rivières que les dirigeants de l'IAV apprennent que leur festival est amputé d'une journée en raison de la fête du Canada. L'IAV se tient sur huit jours plutôt que neuf, tel que prévu, soit du 1<sup>er</sup> au 9 juillet. La situation est dénoncée par les responsables de l'événement qui tentent d'en arriver à un consensus avec les porte-parole de « la fête des Canadiens en Mauricie »<sup>2672</sup>.

Historiquement, le comité local de la fête du Canada et le conseil d'administration de l'International de l'art vocal unissaient leurs forces pour éviter les dédoublements. En moyenne, l'organisation de la fête du Canada versait un montant d'environ 45 000 \$ pour intégrer la programmation de l'art vocal et ainsi profiter de la structure organisationnelle déjà en place.<sup>2673</sup>

En 2003, à sa première année comme président local de la fête du Canada, André Aubert loue quelques services à l'IAV, comme de l'équipement technique et la scène, pour une somme d'environ 20 000 \$. Il a ainsi le loisir de présenter des activités sur d'autres plateaux à travers la ville. Une rencontre a lieu entre les différents intervenants impliqués dans le dossier afin de trouver un terrain d'entente. C'est Michel Jutras, directeur général de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, qui dirige les débats. En février 2005, ce dernier confirme qu'aucune solution n'est trouvée. L'IAV commence officiellement le 2 juillet.

Selon Jutras, « des traces de relations difficiles »<sup>2674</sup> semble être la source du conflit, même s'il souhaite que les deux événements parviennent à transcender cette situation afin d'arriver à « une nouvelle forme de partenariat »<sup>2675</sup>. Selon le journaliste Stéphan Frappier, une mise en commun est encore possible. Toutefois, Michel Jutras anticipe des problèmes pour 2006, car le 1<sup>er</sup> juillet est un samedi, le premier de l'IAV : « Notre seul angle d'action est de concerter le monde

---

<sup>2671</sup> *Ibid.*

<sup>2672</sup> Stéphan FRAPPIER. « L'art vocal amputé par la fête du Canada », 24 février 2005, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>2673</sup> *Ibid.*

<sup>2674</sup> *Ibid.*

<sup>2675</sup> *Ibid.*

ensemble »<sup>2676</sup>. Il ne peut imaginer dire à la fête du Canada d'aller ailleurs ou obliger l'IAV à perdre une journée de programmation, car la collaboration entre les deux fonctionne plutôt bien.

Selon Aubert, son équipe préfère y aller avec leurs idées et faire leur « propre fête », car « [o]n trouvait qu'on était trop dilué dans cet événement-là par le passé. On ne voulait pas non plus aller à la vieille prison pour que les gens n'aient pas à se déplacer après le spectacle pour regarder les feux d'artifice »<sup>2677</sup>. Une entente commune est de moins en moins possible, en raison de l'avancement de la programmation, grâce aux cinq millions de dollars consentis par Patrimoine Canada. L'année précédente, le groupe Flying Adventure et David Usher sont sélectionnés, mais des pluies diluviennes empêchent leur performance.

Du côté de l'IAV, on fait preuve d'une grande prudence dans ce dossier très politique. Denis Simard souhaite « essayer de s'arranger »<sup>2678</sup>, mais tout pointe vers un début du festival le 2 juillet. « Que voulez-vous qu'on fasse s'ils veulent fêter la fête du Canada sans partager avec nous certains plateaux comme on l'a déjà fait par le passé »<sup>2679</sup>. Le président ne comprend pas pourquoi le comité de la fête du Canada veut faire cavalier seul. Ce contexte ne favorise pas l'obtention d'une fin de semaine complète de trois jours pour attirer des touristes de l'extérieur. Le journaliste rappelle que depuis quelques années, l'IAV perd une journée de programmation, le dimanche de la deuxième semaine de festivités, pour ne pas nuire à l'Expo de Trois-Rivières. L'imposante programmation de l'IAV provoque malgré tout quelques chevauchements, ce qui fait débat : « Il y a évidemment le 1<sup>er</sup> juillet qui suscite la controverse et les dirigeants de l'IAV et de la fête du Canada devront s'entendre au cours des prochains jours pour trouver une solution. Sinon, on le sait, l'art vocal sera amputé d'une journée »<sup>2680</sup>.

Au cœur du litige, se trouve une querelle entre les promoteurs d'événements estivaux depuis quelques années. Alors que le Parti libéral du Canada est empêtré dans les révélations de la Commission Gomery sur le scandale des commandites, le comité des Fêtes du Canada et l'IAV ont tout avantage à solutionner leur différend. Mais, à défaut de celui-ci, en avril 2005, deux scènes

---

<sup>2676</sup> *Ibid.*

<sup>2677</sup> *Ibid.*

<sup>2678</sup> *Ibid.*

<sup>2679</sup> *Ibid.*

<sup>2680</sup> Stéphan FRAPPIER. « Du trafic et de la nouveauté – Une programmation culturelle 2005 bien remplie à Trois-Rivières », 24 février 2005, *Le Nouvelliste*, p. 25.

seront montées au centre-ville en même temps : « Cela n'a absolument aucun bon sens! »<sup>2681</sup>. Le journaliste croit plutôt qu'il faut investir le budget de 45 000 \$ que met en moyenne habituellement Ottawa dans les célébrations de Trois-Rivières, de la même manière que celui de la Fête nationale, incluse dans le calendrier de l'IAV : « D'ailleurs, on me dit que, historiquement, la Fête nationale et la Confédération marquaient l'ouverture et la fermeture de l'Art vocal »<sup>2682</sup>. Toutefois, cette remarque d'Éric Maltais ne concorde pas avec la réalité. Quoi qu'il en soit, le but d'une entente est d'éviter la concurrence entre les deux organisations, en dilapidant une partie du budget de l'un et de l'autre. Pour toutes ces raisons, le Parti libéral fédéral favorise un compromis dans l'actuelle situation : « J'ajouterai que, en organisant la première soirée de l'International de l'art vocal sous le sceau de la Fête du Canada, les libéraux soutiendraient financièrement cette organisation et la replaceraient peut-être sur le chemin de la viabilité économique. Fête du Canada ou Art vocal ? LE GROS BON SENS SVP ! »<sup>2683</sup>.

Enfin, les deux organisations ne réussissent pas à s'entendre. Le festival est amputé d'une journée, le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, afin de laisser sa place à la Fête du Canada. Ce qui a pour conséquence que le spectacle de David Usher est présenté sur la place d'accueil de la rue des Forges, dos au Parc portuaire, sur une scène et des équipements fournis par son organisation. Au même moment, l'IAV monte sa propre scène principale dans le stationnement de l'édifice Capitaneau<sup>2684</sup>. Selon Aubert, les deux organisations perdent des revenus, à défaut d'un terrain d'entente : « Mais des subtilités organisationnelles et des traces de relations difficiles dans le passé n'ont pas permis d'en arriver à un compromis »<sup>2685</sup>. Pourtant, les deux organismes « ont déjà travaillé main dans la main pour éviter ce genre de dédoublements »<sup>2686</sup>. Notamment, pendant quelques années, la Fête du Canada verse un montant à l'IAV afin de bénéficier des équipements déjà en place. La dernière collaboration remonte à 2003, en lien avec le spectacle des BB, au parc Champlain. L'année précédente, la Fête du Canada fait cavalier seul pour le spectacle de David Usher, au Parc portuaire. Toutefois, le conflit horaire ne se présente pas en raison que la célébration a lieu le jeudi, la veille du premier jour du festival : « Sans démentir que les relations sont

---

<sup>2681</sup> Éric MALTAIS. « Fête du Canada ou art vocal ? », 9 avril 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

<sup>2682</sup> *Ibid.*

<sup>2683</sup> *Ibid.*

<sup>2684</sup> Stéphan FRAPPIER. « Pas d'entente en vue – L'International de l'art vocal officiellement amputé d'une journée », 14 avril 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2685</sup> *Ibid.*

<sup>2686</sup> *Ibid.*

passablement tendues entre le comité local de la fête [sic] du Canada et le directeur général de l'art vocal Guy Mercure, André Aubert avance d'entrée de jeu des considérations d'ordre organisationnel pour justifier cette difficulté à s'entendre »<sup>2687</sup>. Selon Aubert, l'organisation « préfère avoir [leur] scène sur le bord du fleuve »<sup>2688</sup>. En fait, il ne veut pas que les publics se déplacent après le spectacle afin de profiter du feu d'artifices présenté au même endroit juste après. « On dirait que c'est toujours plus compliqué avec certaines personnes de l'art vocal. En nous occupant nous-mêmes de nos affaires, on va être sûr de ne pas avoir de mauvaises surprises et d'avoir toute la visibilité que mérite cette fête »<sup>2689</sup>. Aubert spécifie qu'une deuxième tribune parallèle est utilisée à la place de l'hôtel pour présenter d'autres activités dans la journée comme des spectacles pour enfants et des manifestations mettant en valeur la citoyenneté canadienne. Du côté de l'IAV, on désire s'entendre avec le comité de la Fête du Canada. Toutefois, les résultats ne sont pas concluants. Un journaliste se demande si la Ville de Trois-Rivières doit s'en mêler. Selon Michel Jutras, le DG de la Corporation de développement culturel, les deux événements doivent travailler ensemble à trouver une solution, ce qui n'a pas encore le cas.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2005, le comité de la Fête du Canada présente l'ex-leader du groupe Moist, à l'extérieur de la programmation de l'IAV<sup>2690</sup>. Pour l'ex-chanteur de Moist, il s'agit de tenir sa promesse de revenir à Trois-Rivières, à la suite de l'annulation de son spectacle, en raison des orages, l'année précédente. Certains spectateurs viennent de Toronto pour le voir. À l'avant, beaucoup de jeunes filles sont présentes, arrivées assez tôt pour la plupart. Ces inconditionnels sont « armés d'appareils photo et de caméras »<sup>2691</sup>. Au cours de la première partie, le groupe trifluvien Big Bear Blues Band est retardée en raison de la pluie, ce qui débute mal la soirée. Selon André Aubert, 15 000 personnes sont présentes malgré la mauvaise température. Toutefois, le charisme de l'artiste séduit la foule. L'investissement dans la soirée est de l'ordre de 60 000 \$, sans possibilité de partage des coûts avec l'IAV. Pour cette raison, selon Robin Aubert, les deux organisations doivent travailler à nouveau ensemble dans un avenir rapproché.

---

<sup>2687</sup> *Ibid.*

<sup>2688</sup> *Ibid.*

<sup>2689</sup> *Ibid.*

<sup>2690</sup> LE NOUVELLISTE. « Fête du Canada » (David Usher), 28 mai 2005, *Le Nouvelliste*, p. C2.

<sup>2691</sup> Josiane GAGNON. « Un charisme envoûtant – David Usher était à Trois-Rivières hier dans le cadre de la Fête du Canada », 2 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.

L'année suivante, le 1<sup>er</sup> juillet 2006 est un samedi : « Nous avons eu des rencontres avec les responsables du Festival et ça augure bien »<sup>2692</sup>. Selon le journaliste Stéphan Frappier, la ville de Trois-Rivières veut profiter de cette réorganisation pour faire des « changements majeurs dans la structure »<sup>2693</sup> de l'IAV. L'une des hypothèses est de déplacer le festival plus tard dans la saison estivale, afin de régler le « problème de cohabitation » entre l'IAV et la Fête du Canada.

*Le retour de la Fête du Canada dans le calendrier de la programmation de l'IAV (2006)*

En 2006, Stéphane Boileau souhaite intégrer le comité de la Fête du Canada dans l'organisation de l'IAV<sup>2694</sup>. Les négociations se poursuivent en ce sens avec les responsables du comité<sup>2695</sup>. Le changement de direction à l'IAV est accueilli favorablement par les membres du comité de la Fête du Canada, après quelques années de tensions entre les deux organismes. Le but visé est de présenter un concert conjoint sur la scène principale de l'IAV<sup>2696</sup>, ce qui implique un déplacement des publics, du stationnement de l'édifice Capitanal au Parc portuaire pour voir le traditionnel feu d'artifice; une situation constituant un irritant : « Évidemment, tout le monde serait heureux si la scène principale de l'événement était déplacée sur le bord du fleuve dès cette année »<sup>2697</sup>. La formation montréalaise Mobile est pressentie pour faire le spectacle. En première partie, on souhaite accorder une place prépondérante aux artistes locaux. Le groupe Val Salva, accompagné par les musiciens du Grand orchestre de la Mauricie, revient souvent dans les discussions. En mai 2006, le spectacle du 1<sup>er</sup> juillet n'est pas encore connu publiquement. C'est le comité de la Fête du Canada qui doit en faire l'annonce, avant la fin du mois<sup>2698</sup>. Un *Prix citron*, octroyé dans *Le Nouvelliste* de manière anonyme, dénonce cette situation :

À l'organisation locale de la fête du Canada qui est allée foutre le groupe The Stills au beau milieu de l'excellente programmation de l'Art vocal. Comment peut-on aller mettre un spectacle d'un groupe plus ou moins connu le samedi soir de l'événement, entre les shows de Simple Plan le vendredi et celui de Nanette Workman le dimanche. Me semble que ce n'est pas du même niveau. On dit que la paix est revenue entre les deux organisations, mais à quel prix ? Si la Fête du

---

<sup>2692</sup> *Ibid.*

<sup>2693</sup> Stéphan FRAPPIER. « Ménage à l'International de l'art vocal », 6 décembre 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2694</sup> Stéphan FRAPPIER. « Des nouvelles dates ? », 3 février 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>2695</sup> Linda CORBO. « Virage marqué du côté des jeunes – « L'International de l'art vocal » s'étendra sur 11 jours cet été », 10 mars 2006, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>2696</sup> Stéphan FRAPPIER. « Fini la brouille – Fête du Canada présentera son spectacle sur la même scène que l'Art vocal », 25 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>2697</sup> *Ibid.*

<sup>2698</sup> Stéphan FRAPPIER. « Un passeport de 20 \$ pour dix soirées », 25 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.

Canada n'a pas assez de budget, elle devrait verser le montant à sa disposition à l'équipe de l'Art vocal et laisser celle-ci prendre toutes les décisions artistiques.<sup>2699</sup>

Pour le citoyen Martin Cossette, de Saint-Maurice, le journaliste fait erreur, car The Stills est un groupe montréalais, soit l'une des formations québécoises les plus en vue en dehors du Québec : « Je suis un jeune de 20 ans et ce groupe est le seul qui me donne vraiment envie d'aller à l'art vocal. Le reste de la programmation est vraiment sans intérêt ou bien l'intérêt est si peu présent que si j'y vais, ça sera parce que je ne me suis pas trouvé mieux à faire »<sup>2700</sup>. De plus, le citoyen croit qu'il n'est pas le seul à penser que la programmation « touche seulement la génération baby boomer [sic] »<sup>2701</sup>. Pour la grande majorité des 25 ans et moins, Nanette Workman « est classée dans le répertoire québécois »<sup>2702</sup>. Ainsi, la présence du groupe The Stills :

fait monter d'un cran la qualité de la programmation. Non seulement, ce groupe vise un nouveau public qui se déplace rarement pour l'événement mais aussi, les organisateurs aident une formation québécoise qui devrait être mieux connue dans sa province natale. Ce n'est pas en jouant trop conservateur que l'événement va grossir et avoir de la visibilité en dehors de la région.<sup>2703</sup>

De plus, selon le citoyen, David Usher ne doit pas être réinvité chaque année à la Fête du Canada, car il faut « dépoussiérer des vieilleries. Un spectacle gratuit en plein air avec comme invité un groupe en pleine ascension, c'est une bonne formule, une formule à garder »<sup>2704</sup>. Dans sa lettre d'opinion, il termine en s'adressant au « citron qui donne les prix citrons [sic] »<sup>2705</sup>, en le mettant au défi de comparer l'ambiance entre les spectacles donnés par The Stills et Nanette Workman.

Le journaliste Stéphan Frappier répond qu'il est bien heureux d'apprendre que le lecteur aime The Stills<sup>2706</sup>, une formation qui a subi des changements majeurs depuis l'année 2003. À

<sup>2699</sup> LE NOUVELLISTE. « Prix citron : organisation de la Fête du Canada », 17 juin 2006, *Le Nouvelliste* p. E2.

<sup>2700</sup> Martin COSSETTE (lettre d'opinion, Saint-Maurice). « Prix citron au *Nouvelliste!* » suivie d'une réplique sans titre de Stéphan FRAPPIER, 24 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 15.

<sup>2701</sup> *Ibid.*

<sup>2702</sup> *Ibid.*

<sup>2703</sup> *Ibid.*

<sup>2704</sup> *Ibid.*

<sup>2705</sup> *Ibid.*

<sup>2706</sup> Marie-Hélène POITRAS. « Chaises musicales : The Stills », 29 juin 2006, *VOIR Mauricie*. The Stills réalise une tournée canadienne pour mousser leur nouvel album, intitulé : *Without Feathers*, un clin d'œil au film de Woody Allen et à la pochette du premier opus du groupe *Logic will break your heart*. Leurs influences sont Bob Dylan, Fleetwood

l'époque, le magazine Rolling Stone inscrit ce groupe dans sa liste des dix groupes à surveiller. Il réitère qu'il n'a jamais dit que cette formation est mauvaise, même qu'il est heureux de pouvoir aller les entendre. Mais il remet en question que le spectacle soit programmé le samedi, soit le soir le plus important de l'événement. Selon lui, il faut le déplacer en semaine et programmer un artiste ou un groupe plus connu le samedi. Et, surtout, il faut viser à réunir le plus grand nombre de festivaliers, en évitant les différends intergénérationnels sur les choix musicaux.

Parmi les activités pour accompagner le groupe montréalais The Stills, on mentionne des exercices militaires, des danseurs et danseuses africaines, des personnages pour les enfants, un numéro de percussion et des feux d'artifice à 23h. André Aubert croit que le thème « Diversité canadienne »<sup>2707</sup> est pertinent en regard de l'éventail des activités qui rejoignent un large public.

En collaboration avec le Rendez-vous des coureurs des bois de Trois-Rivières, un festival fondé en 1999 à Pointe-du-Lac, on procède à des exercices militaires historiques de la Nouvelle-France (11h), suivis de trois « conteux » d'histoires de la Nouvelle-France (11h30). À midi, c'est la distribution gratuite de fèves au lard avec la présence de personnages militaires et d'habitants du régime français. Après les démonstration de danses africaines en compagnie du groupe Africa, formé d'une vingtaine de jeunes danseurs dirigés par Marie-Claire Mutombe (13h), suivent des chansons et de l'animation en compagnie de Banane et du Capitaine Luke, personnages connus des 5-12 ans, avec quatre musiciens (14h). Sur la grande scène, l'hymne « Ô Canada » est chanté par Karine Cossette (19h45), juste avant le Grand orchestre de la Mauricie et le groupe Val Salva

---

Mac, The Band et des projets solo de John Lennon. Les notes de piano et d'orgue Hammond B3 se font entendre grâce à la présence de Liam O'Neil, collaborateur de longue date et membre officiel du groupe. Auparavant, le batteur Dave Hamelin compose le piano. Ce dernier se trouve maintenant au micro et chante la majorité des chansons dont il réalise l'écriture. Greg Paquet est parti et Julien Blais est le nouveau batteur, originaire de Rimouski et qui accompagne aussi Melissa Auf Der Maur. C'est le meilleur *line-up* du groupe qui tient le moral grâce à cette excellente entente entre les musiciens, même s'ils trouvent ça parfois difficile, déchirant et aliénant de quitter blondes et amis pour poursuivre leur grand rêve. Après les deux premières parties, les cinq musiciens de The Stills entrent sur scène à 21h45, enchaînant quelques succès connus de leur public comme *Lola Stars and Stripes*. « Sympathiques et chaleureux, ils se sont adressés à plusieurs reprises aux spectateurs, dans un langage parfois purement québécois ». Remarqué il y a quelques années par des publications tels que le *New York Times* et *Rolling Stone*, le groupe est connu tant aux États-Unis qu'en Europe. Il est formé du bassiste Olivier Corbeil, Tim Fletcher, Dave Hamelin, Liam O'Neil et Julien Blais. Quelques employés et anciens du magasin HMV du centre commercial Les Rivières se donnent rendez-vous, déplorant que le groupe reste peu connu au Québec. Selon Philippe Roy, qui se dit surpris de voir autant de gens ici alors que leur musique ne tourne pas à la radio, ils sont très populaires en Angleterre et sont invités dans les gros festivals européens.

<sup>2707</sup> Réjean MARTIN. « Rejoindre tout le monde pour la fête du Canada – Militaires, musiciens, amuseurs et feux d'artifices au Parc portuaire », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

(20h). Ensuite, Les batteurs atomiques (21h), un spectacle de percussions sous la direction de Christian Laflamme, est suivi du groupe The Stills (21h30) et des feux d'artifices (23h).

L'entrée est gratuite sur le site de la scène Hydro-Québec et pour les autres activités. Le comité de la Fête du Canada réintègre la programmation et les installations de l'IAV, après plusieurs années : « Avec les changements à la direction générale du festival, cet hiver, une entente a finalement pu être conclue afin de partager la scène principale »<sup>2708</sup>, ce qui permet de travailler conjointement à la programmation. Le grand responsable de la Fête du Canada, André Aubert, n'a que de bons mots à l'endroit de Boileau, Béliveau et Simard de l'IAV. Au départ, le groupe Mobile est pressenti mais n'est pas disponible. Pour cette raison, l'IAV offre la première partie à Simple Plan. André Aubert se déclare satisfait de cette nouvelle collaboration<sup>2709</sup>. Les deux organisations réussissent un « mariage parfait qui a connu son apothéose samedi dernier »<sup>2710</sup>. Pendant que joue The Stills, des milliers de festivaliers s'amassent sur la rue des Forges. Les feux d'artifice se déroulent toutefois sous une pluie légère, sous le regard de 25 000 personnes au centre-ville ainsi que sur la Rive-Sud qui offre une vue extraordinaire.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2007, une « brochette d'artistes, chargée de faire *swingner* [sic] le centre-ville »<sup>2711</sup> dont Les Bebeats, Askley Maclsaac et Édith Butler, est programmée : « De style ethnique-urbain, [Les Bebeats] qui arrime[nt] percussions et voix, s'inscri[ven]t dans une démarche artistique professionnelle, festive, contagieuse et contemporaine. L'artiste rebelle, exubérant et non conventionnel Ashley Maclsaac poursuivra la soirée en alliant l'héritage de son violon à des éléments plus contemporains, tels le punk, l'électronique et le hip-hop »<sup>2712</sup>. En fin de soirée, Édith Butler fait « vibrer » la foule « avec les sonorités à la fois planantes, amérindiennes, celtiques et maures de son plus récent matériel »<sup>2713</sup>. Selon André Aubert, cette célébration organisée « par et pour les gens de Trois-Rivières, fait appel à divers talents locaux »<sup>2714</sup>. La

---

<sup>2708</sup> *Ibid.*

<sup>2709</sup> Josiane GAGNON. « Célébrations de la fête du Canada: Fidèles et curieux pour voir les *Stills* – Quelques milliers de personnes ont assisté à leur spectacle », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>2710</sup> L'HEBDO JOURNAL. « L'International et la fête du Canada, un mariage réussi », 8 juillet 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 8.

<sup>2711</sup> Marie-Ève PROULX. « Édith Butler, les Bebeats et Ashley Maclsaac pour la Fête du Canada », 26 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 19.

<sup>2712</sup> *Ibid.*

<sup>2713</sup> *Ibid.*

<sup>2714</sup> *Ibid.*

formation trifluvienne Voxart fait aussi une performance lors de la Fête du Canada<sup>2715</sup> en début de soirée et attire pas moins de 4 000 personnes dans la cour du CMI malgré la gratuité des activités.

Des milliers de personnes se déplacent vers le centre-ville pour célébrer la Fête du Canada, qui se déroule pour une deuxième année consécutive à l'intérieur de la programmation de l'IAV. « Une première vraie belle soirée pour cet événement qui a été victime des caprices de la météo depuis le début de ses activités, jeudi dernier. Pas moins de 8 000 personnes se sont rendues au Parc portuaire pour entendre Édith Butler, le violoniste Ashley MacIsaac [de la Nouvelle-Écosse] ainsi que pour voir le traditionnel feu d'artifice »<sup>2716</sup>. Ils célèbrent les 140 ans de la Confédération canadienne. Vers 21h, on estime la foule à 8 000 personnes. En ouverture, le groupe trifluvien Les Bebeats réchauffe la foule au rythme des percussions.

Pendant la journée, l'incertitude météorologique plane, ce qui illustre la difficulté de tenir de grands rassemblements extérieurs à cette date au Québec (spectacle annulé en 2004, retardé en 2005 et sous la pluie en 2006). Finalement, toutes les activités ont lieu : animations à la scène McDonald's, milice coloniale avec levée de l'unifolié et hymne national, démonstration avec coups de fusil et marche militaire. Mentionnée pour une première fois, « [l]a culture autochtone était également à l'honneur, avec des chants, des danses et des contes »<sup>2717</sup>.

La boulangerie Guay de Pointe-du-Lac sert ses fameuses fèves au lard au nombreux participants, alors que le Théâtre Espresso offre deux représentations sur la scène McDonald's. Pas moins de 1 500 personnes, la plupart de jeunes enfants, viennent applaudir Océane en après-midi. Selon Aubert, c'est un nombre respectable : « La pluie a probablement freiné les gens à venir, mais nous n'avons rien annulé. Et dans de telles conditions, c'est une excellente affluence »<sup>2718</sup>.

En conclusion, on peut se demander si la Fête du Canada est appréciée des publics ou si ces derniers y assistent pour profiter d'activités gratuites en famille. Selon André Aubert, les citoyens s'identifient pleinement à la fête de la Confédération canadienne : « Nous avons distribué des petits drapeaux et des épinglettes durant la journée, et les gens se les arrachaient. Tout le monde

<sup>2715</sup> François HOUDE. « Art lyrique et chorales au menu », 29 mai 2007, *Le Nouvelliste*, p. 29.

<sup>2716</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « ART VOCAL : Une première vraie belle soirée! » (page couverture), « Enfin une belle soirée! », 2 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>2717</sup> *Ibid.*

<sup>2718</sup> *Ibid.*

en voulait »<sup>2719</sup>. D'après la journaliste Paule Vermot-Desroches, on peut voir l'enthousiasme des citoyens à accrocher de petits drapeaux aux poussettes des bébés, sur un sac à dos ou même de se coiffer de l'un de ces drapeaux du Canada.

## 5.5.2 L'identité culturelle et festivalière de l'IAV

### 5.5.2.1 Le patrimoine

Au cours des 15 éditions de l'IAV, le patrimoine ne semble pas y tenir une place prépondérante. En 1993, on mentionne notamment l'exposition au centre Raymond-Lasnier sur les « vitraux de la cathédrale »<sup>2720</sup>, une exposition de photos par Guido Nincheri, au Centre culturel, qui attire tous les âges, grâce à l'animation de Jeanne d'Arc Tessier. On y invite les festivaliers de l'IAV<sup>2721</sup>. En 1999, Trois-Rivières présente divers grands spectacles culturels, dont l'« Événement Duplessis, ombre et lumière » à l'occasion des quarante ans de la mort de Maurice Duplessis, député trifluvien et ancien premier ministre du Québec. Toutefois, rien n'indique un lien avec l'IAV<sup>2722</sup>. À quelques occasions, les journalistes dans les médias régionaux témoignent du patrimoine architectural à proximité des sites de l'IAV, mais de manière accessoire. Par exemple, Roland Paillé fait un clin d'œil au patrimoine bâti lorsqu'il écrit que « [M]ême la cathédrale faisait partie du décor lors d'une certaine chanson connue... », en référence à la populaire pièce « Le temps des cathédrales » chantée par les têtes d'affiches québécoises de l'édition 2000 de l'IAV<sup>2723</sup>. Parmi les autres exemples, en 2004, Jean-Marc Beaudoin espère que la vieille prison, cachée derrière la grande scène, puisse être mise en valeur<sup>2724</sup>.

Selon l'éditorialiste du quotidien *Le Nouvelliste*, la poutine, qui est un plat qui exprime une grande spécificité québécoise, n'est même pas encore un produit bien exporté hors du Québec, comme on l'a fait avec Céline Dion ou le Cirque du Soleil : « Même au Québec, la poutine n'a pas vraiment franchi la rue Saint-Laurent, à Montréal »<sup>2725</sup>. Au-delà de ces références anecdotiques, le patrimoine n'est pas vraiment mis en valeur par l'IAV.

---

<sup>2719</sup> *Ibid.*

<sup>2720</sup> LE NOUVELLISTE. « Un nouveau festival, un nouveau souffle », 23 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. A3.

<sup>2721</sup> Linda CORBO. « Le soleil a fait fondre la patience de certains », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2722</sup> LE NOUVELLISTE. « Un été bien rempli à Trois-Rivières – De l'International de l'art vocal au Grand Prix Player's » 27 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. A11.

<sup>2723</sup> Roland PAILLÉ. « Soirée magique » (page couverture), « Une soirée parfaite – L'International de l'art vocal prend son envol », 28 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.

<sup>2724</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Enfin, un International éclaté », 7 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2725</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Un downtown [sic] effervescent », 17 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

### 5.5.2.2 Les slogans de l'IAV

Entre 1993 et 2007, peu de slogans sont utilisés par l'IAV pour tenter d'établir sa signature. Dès la première édition, en 1993, l'organisation retient « Au cœur de ma région : Trois-Rivières, ta voix m'enchanté ! ». On compte sur la campagne « Je supporte mon festival ! »<sup>2726</sup> pour stimuler le sens de l'appartenance de la population face au nouvel événement. Ce slogan est utilisé pendant trois années, de 1994 à 1996. En 1997, l'événement devient l'International de l'art vocal. En 2000, c'est sous le thème « Complètement branché »<sup>2727</sup> que l'IAV lance sa programmation, mais pour une année seulement. En 2003, le festival utilise le slogan « L'International sur tous les tons ».

### 5.5.2.3 L'animation de rues

En mars 1994, la journaliste Ginette Gagnon suggère à l'IAV d'organiser de l'animation de rues les fins de semaine au centre-ville<sup>2728</sup>. L'année suivante, dans une publicité, le festival fait la promotion de sa vitalité : « Pendant six jours, le centre-ville vivra au rythme de la vie culturelle trifluvienne »<sup>2729</sup>, sans préciser que la programmation contient ladite animation. Quoique les parcs et les rues deviennent des scènes extérieures pour diverses activités, l'animation de rues se résume à une « vente-trottoir »<sup>2730</sup> organisée par les commerçants, lors de la fête du Canada.

En 1995, une large foule se rassemble autour des rampes et des planches à roulettes. Les pratiquants du sport sont assez gênés de recevoir les commentaires en direct, disant qu'ils veulent se pratiquer, pas donner un spectacle. Parmi eux, Éric Boissonneault, Bernard Mailhot, dit le King, François Gaudet et Mike Lemay. Le nombre de personnes double tous les jours à cet endroit depuis le début du festival<sup>2731</sup>. Le citoyen Jacques Tétrault suggère d'y organiser de l'animation à l'entrée du parc Champlain<sup>2732</sup>.

<sup>2726</sup> LE NOUVELLISTE (publicité). « Au cœur de ma région : Trois-Rivières ta voix m'enchanté ! », 12 et 19 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2727</sup> L'HEBDO JOURNAL. « L'International branché », 25 juin 2000, *L'Hebdo Journal*, p. 13. L'HEBDO JOURNAL. « L'International de l'art vocal – Une cuvée 2000 variée et... complètement branchée », 21 mai 2000, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2728</sup> Ginette GAGNON. « Trois-Rivières met le pied sur le frein », 14 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>2729</sup> LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières », 25 juin 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2730</sup> Nancy MASSICOTTE et Linda CORBO. « Ouverture du Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Prêt à accueillir une marée humaine », 29 juin 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2731</sup> Nancy MASSICOTTE. « Le centre-ville de Trois-Rivières une fois de plus envahi – Le Festival sur la voie d'un grand succès », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2732</sup> Jacques TÉTRAULT. « Un bien beau spectacle », 9 juillet 1995, *L'Hebdo Journal*.

En 1996, Roland Paillé annonce qu'il y a de l'animation pour les gens de tous les âges<sup>2733</sup>. Sont notamment présents au festival Tristan Demers, le créateur de la BD « Gargouille », les caricaturistes de la revue mensuelle satyrique *Safarir* (octobre 1987-juillet 2016), le poète Francis Pelletier et le sculpteur Claude Desrosiers.

En 2002, le cirque Éloïze est présent dans le même quadrilatère que le festival, pour la première fois au même moment. L'IAV espère pouvoir profiter de leur présence pour accroître l'achalandage. En effet, 40 % de la clientèle du cirque provient de l'extérieur de la région<sup>2734</sup>. En sortant de la salle J.-A.-Thompson, les spectateurs se retrouvent en plein festival. Cependant, il faut attendre l'arrivée des petits ensembles vocaux pour que l'IAV offre une véritable animation musicale dans les rues.

### *Les petits ensembles vocaux*

En 2003, une nouveauté est insérée dans la programmation de l'IAV. De petits ensembles vocaux font de courtes prestations à différents endroits du centre-ville, en début de soirée, pour animer la rue des Forges et ajouter une ambiance aux terrasses à l'heure du souper. Selon le DG Guy Mercure, il s'agit de : « créer un esprit festif »<sup>2735</sup>. Après l'animation du centre-ville et l'ambiance du bord du fleuve, les spectateurs peuvent se déplacer vers le parc Champlain pour les concerts de musique populaire<sup>2736</sup>. La mobilité des ensembles vocaux permet aussi le même esprit festif grâce à l'animation un peu partout sur les divers sites du festival<sup>2737</sup>. Pour la première fois, six ensembles se baladent d'un site à l'autre, s'arrêtant selon les rassemblements de foule ou près des terrasses afin de donner spontanément des séances de quinze minutes de prestation. L'IAV mise sur la diversité des ambiances musicales : de Dixie Band jusqu'aux chants bavarois, en passant par des *mariachis* ou du groupe de musique trifluvienne Da Capo, chacun des six ensembles se produit six fois à six endroits différents, pour un total de 36 prestations de quinze minutes.

<sup>2733</sup> Roland PAILLÉ. « 45 artistes et artisans et 99 spectacles », 20 juin 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>2734</sup> Roland PAILLÉ. « TOUT UN SON ! » (page couverture), « L'International de l'art vocal étrenne un nouveau système de son », 28 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 19.

<sup>2735</sup> Émilie VALLÉE. « L'ÉTÉ EN FÊTE » (page-couverture), « Les chorales à l'honneur – L'International de l'art vocal réserve plusieurs nouveautés », 31 mai 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

<sup>2736</sup> Bruno Pelletier (27 juin), Les Respectables (28 juin), Brel en symphonie (29 juin), Les BB avec Lynda Thalie (1<sup>er</sup> juillet), Marie-Chantal Toupin avec Gabrielle Destroismaisons, Andrée Waters et Catherine Durand (2 juillet), la Montreal Jubilation Choir (3 juillet), Steve Hill (4 juillet) et Les Rita Mitsouko (5 juillet).

<sup>2737</sup> Linda CORBO. « L'International de l'art vocal affiche ses couleurs – Le festival prépare une ambiance de fête multicolore », 27 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

Au total, neuf heures de spectacles sont présentées en trois heures, de 18h à 21h. Près de 20 personnes de la région sont engagées afin de veiller à cette animation de la rue des Forges. À cette occasion, la direction de l'IAV demande aux personnes bénévoles, en charge des barrières, d'agir comme des informateurs touristiques<sup>2738</sup>. On veut ainsi transformer le centre-ville, endroit névralgique de la ville, en un endroit le plus agréable possible où il règne une ambiance comme nulle part ailleurs. Selon Guy Mercure, l'ajout d'une animation musicale avec des petits ensembles musicaux ou vocaux dans les rues, au coût de 25 000 \$, offerte gracieusement, atteint de bons résultats et contribue au succès du festival, depuis son ouverture<sup>2739</sup>. L'année suivante, au lieu d'en soustraire, Mercure songe plutôt à en ajouter. L'effet « carnavalesque » ou festivaesque recherché se produit avec les petits ensembles qui déambulent en faisant une quarantaine de concerts chaque soir<sup>2740</sup>. Les organisateurs espèrent que l'IAV devienne l'activité la plus lucrative pour les commerçants locaux, mais il faut attendre les résultats d'une étude réalisée durant le festival.

En 2004, afin de répondre à la demande, les petits ensembles vocaux ambulants sont plus nombreux que l'année précédente : Cercamon, Da Capo, Dixie Band François Boutin, Duo Impromptu, Ensemble vocal Coda, Galant tu perds ton temps, Haute-Section de la Maîtrise du Cap, High-Shop, Jazzofun, La Bande sonore, Les Bebeats, Les Cory-Fées, La famille Beaudoin, Les Zalarmes, Manana et Résonnances Jazz. De plus, la durée de leur concert est allongée<sup>2741</sup>. Les prestations ont lieu chaque soir entre 18h30 et 22h, du 2 au 10 juillet. En tout, il y a seize petits ensembles vocaux, soit neuf en même temps par soir<sup>2742</sup>.

En plus d'animer le centre-ville pendant ses neuf jours d'activités, l'IAV organise de l'animation les 6, 7, 13 et 14 août, ainsi que les 3, 4 et 5 septembre, avec quatre petits ensembles vocaux entre 19h et 21h, ainsi qu'un spectacle de 12h30 à 23h sur une scène spécialement aménagée sur la rue des Forges<sup>2743</sup>. Grâce à la quinzaine de petits ensembles vocaux, « on se sent

---

<sup>2738</sup> Émilie VALLÉE. « Animation et ambiance estivale – La Rue des Forges fermée jusqu'au 31 août », 28 juin 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 9.

<sup>2739</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Des B.B. au génie du chef Bellemare », 1<sup>er</sup> juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2740</sup> LE NOUVELLISTE. « Rita Mitsouko à l'International de l'art vocal », 7 juillet 2003, *Le Nouvelliste*.

<sup>2741</sup> Stéphan FRAPPIER. « Beaucoup... pour tous les goûts – L'International de l'art vocal dévoile sa programmation complète », 27 mai 2004, *Le Nouvelliste*, p. 16.

<sup>2742</sup> Réjean MARTIN. « On met le paquet pour l'International de l'art vocal – Du 2 au 10 juillet, le centre-ville va vibrer », 29 mai 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>2743</sup> Louise PLANTE. « Un centre-ville plus animé que jamais », 4 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. 9.

toujours pleinement participant à la fête »<sup>2744</sup>. Les organisateurs de l'IAV semblent avoir retrouvé la recette des premières éditions du festival, soit celle qui génère les plus grands succès.

L'heure du souper n'est plus la même au centre-ville grâce à ces petits ensembles. Coda se démarque avec deux membres d'origine trifluvienne, Bruno Blouin-Robert et Laurent Aubry, alors que les deux autres viennent de Montréal, Jonathan Dagenais et Yves Gélinas. Ils sont sélectionnés à la suite de l'envoi d'un démo aux organisateurs de l'IAV. À partir de 19h, ils font six haltes de 15 minutes en une soirée, avec une pause de dix minutes entre chaque représentation<sup>2745</sup>. Selon Gérard Guillemette, un commerçant de la rue des Forges : « C'est plaisant. Ça désennuie les gens. C'est jamais de trop ». Cependant, selon les artistes, dont Bruno Blouin-Robert, il y a quelques désagréments : « c'est dur pour la voix parce que c'est à l'extérieur, à cause du bruit ambiant de la circulation notamment qui fait une concurrence sonore ». Quant à Karine Gélinas, elle publie une entrevue avec la chanteuse Alexandra Pineault-Arsenault (16 ans), membre depuis huit ans du groupe Les Zalarmes, dont l'objectif premier est « de faire réfléchir les gens »<sup>2746</sup>. Les chanteuses sont dirigées par Nathaly Pasieczny et elles pratiquent au minimum deux heures et demie par semaine. À Trois-Rivières, elles chantent en bulgare, en polonais et en langue autochtone. Le groupe interprète un large répertoire, composé tant d'œuvres légères que de textes engagés (protection de l'eau et de l'environnement, violence faite aux femmes, etc.). C'est leur toute première performance de rue lors de l'IAV, une formule intéressante qui permet l'interaction et de prendre le pouls des publics. L'animation de rues semble grandement appréciée par des passants<sup>2747</sup>.

En août 2004, l'IAV anime pour une deuxième année le centre-ville les 13 et 14 août avec les Petits ensembles vocaux<sup>2748</sup>. Le dimanche, on retrouve les Bebeat, la Famille Beaudoin, Amanha, Fred Dowd duo et Touche la nature. Le groupe vocal Humana clôture à 21h15 alors qu'un autre article de journal annonce un spectacle de Skarazula à la même heure. Les Bebeat, l'Ensemble vocal Coda, les Cory-Fées, le Duo impromptu sont présents entre 19h et 21h sur la rue

<sup>2744</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Enfin, un International éclaté », 7 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2745</sup> Catherine BILODEAU. « De la chanson « itinérante » – L'ensemble vocal Coda anime le centre-ville de Trois-Rivières », 9 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 15.

<sup>2746</sup> Karine GÉLINAS. « Les Zalarmes : Performance de rues », 8 au 14 juillet 2004, *VOIR* Mauricie.

<sup>2747</sup> André BEAUCHESNE. « Trifluveries... », 17 juillet 2004, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 14.

<sup>2748</sup> LE NOUVELLISTE (*Les arts, en bref*). « Les Petits ensembles vocaux de retour au centre-ville », 6 août 2004, *Le Nouvelliste*.

des Forges. Le groupe Galant tu perds ton temps est en spectacle dès 21h30 à la place d'accueil du Parc portuaire. Le samedi, on entend l'Ensemble vocal Coda, Les tireux d'roches, la Famille Beaudoin et le Fred Dowd duo. Les Cory-Fées sont en vedette au Parc portuaire à 21h15<sup>2749</sup>.

Au bistro L'Essentiel, au bout de la rue des Forges, selon Jean-Marc Beaudoin, il y a « de l'esprit de fête douce qui régnait dans la ville »<sup>2750</sup>, notamment grâce aux groupes vocaux qui se produisent avec le fleuve en arrière-scène. Il en parle comme une révélation, donnant à la soirée une « ambiance inédite ». Il n'a rien contre le rock, mais cette musique rend les conversations inaudibles. Selon lui, les groupes vocaux plus légers, au ton plus classique, sont mieux adaptés et relèvent le niveau de la ville, comme dans les villages réputés de villégiatures au Vermont et au nord de l'État du New Hampshire, autour du lac Champlain. Le montant de 100 000 \$ investi par la ville dans l'animation modifie l'ambiance un peu courte des autres années. Le Mondial des amuseurs publics fournit les clowns, équilibristes, saltimbanques et autres jongleurs. Cet investissement semble faire toute la différence, car tout l'été, on voit des gens venus d'autres régions du Québec : « L'ambiance de fête et de convivialité qu'ils y découvriraient faisait tomber tous leurs vieux préjugés, s'ils en avaient »<sup>2751</sup>. Les gens découvrent une ville dont ils ne soupçonnaient pas l'effervescence : « Trois-Rivières n'est pas une véritable destination touristique. On y vient pour un événement ou c'est une étape sur le chemin des vacances. On pourrait désormais y revenir pour le simple plaisir de se retrouver à Trois-Rivières plutôt qu'ailleurs »<sup>2752</sup>. Selon Beaudoin : « On doit conclure que l'expérience a été extrêmement heureuse et qu'elle a transformé le centre-ville de Trois-Rivières en un véritable lieu de fête »<sup>2753</sup>. Un ami lui fait remarquer que pour la première fois depuis la fusion des municipalités, le centre-ville devient le centre-ville de la grande nouvelle ville, pour tous : « Tout le monde s'y sentait chez soi »<sup>2754</sup>.

Jean-Marc Beaudoin rappelle l'adage « Du pain et des jeux » des Grecs et des Romains « pour rendre heureux le monde, ou au moins prévenir des montées de mécontentement »<sup>2755</sup>. À Trois-Rivières, le pain commence à manquer en raison du contexte économique peu favorable,

---

<sup>2749</sup> LE NOUVELLISTE (*Les arts, en bref*). « Les Petits ensembles vocaux de retour », 10 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>2750</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Un downtown [sic] effervescent », 17 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2751</sup> *Ibid.*

<sup>2752</sup> *Ibid.*

<sup>2753</sup> *Ibid.*

<sup>2754</sup> *Ibid.*

<sup>2755</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Est-ce qu'on s'amuse trop ? », 18 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

notamment dans les statistiques d'emplois. « Mais des jeux, ça, on en a. On en a même beaucoup. On s'amuse sans arrêt. Trop ? ». Alors qu'il vante la « grande réussite » de l'animation de rues pendant l'été, le conseil municipal se questionne « sur la pertinence de maintenir un si haut niveau d'activités ». Or, grâce à l'initiative de l'IAV, la ville se transforme en « fête permanente ». Toutefois, on y retrouve parfois beaucoup d'activités qui se concurrencent entre elles. La grande question est de savoir si Trois-Rivières doit plutôt miser sur un certain nombre d'événements de masse pour attirer des visiteurs et permettre à l'industrie touristique de se positionner « comme un endroit où c'est la fête continue » grâce à l'animation de rues. Selon Beaudoin : « Il fallait sans doute un électrochoc pour remuer l'indolente Trois-Rivières. Et puis, l'an prochain, c'est une année d'élection. Pas le moment de distraire moins le bon peuple ».

À la fin août 2004, quelques cinquante artistes se relayaient pendant onze soirées pour présenter au public de la région 176 représentations dans le cadre d'une initiative conjointe de la CDC et le Mondial des amuseurs publics. Le responsable du projet est Martin Veillette. « Cette ambiance de fête était perceptible partout au centre-ville »<sup>2756</sup>. Les citoyens apprécient arpenter le centre-ville en toute liberté alors que la rue des Forges est fermée à la circulation. Cela a des retombées importantes pour la ville de Trois-Rivières. Avec ces rénovations, selon Myriam Bacon, on peut maintenant dire que Trois-Rivières est vraiment une ville d'histoire et de culture.

Les organisateurs du Mondial des amuseurs publics, dont Catherine Pellerin est la responsable, a aussi senti l'impact positif. Ils y vendent quelques passeports. Toutefois, l'impact sur les entrées est plus difficile cette année en raison du mauvais temps. Les spectacles sont organisés en collaboration avec l'IAV qui partage le calendrier estival avec les amuseurs publics. Le bilan définitif arrive en décembre et la ville doit alors statuer sur son avenir. Pour la dernière fin de semaine de spectacles les 3, 4 et 5 septembre 2004, les artistes sont sélectionnés par l'IAV.

Au printemps 2005, le retour des petits ensembles vocaux au centre-ville est confirmé<sup>2757</sup>. La liste exhaustive fournie par Robert Aubin permet de rajouter des noms sur la liste des petits

---

<sup>2756</sup> Myriam BACON. « Une formule gagnante au centre-ville », 31 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>2757</sup> CHANTER. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières : Ils préparent leur invasion... ils vous en feront voir de toutes les couleurs... les petits ensembles vocaux de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières... débarquent en ville ! », *CHANTER*, vol. 31, no 3 (printemps 2005).

ensembles vocaux : Les Cory-Fées, Galant tu perds ton temps, Les Tireux d'roches, Skarazula, Humana, Jazzofun, Le Duo Impromptu, l'Ensemble Vocal Coda :

Depuis maintenant trois ans, cet événement culturel majeur se distingue en consacrant une bonne partie de sa programmation aux petits ensembles vocaux œuvrant dans les courants musicaux les plus divers. Envahissant le centre-ville, on les retrouve sur les terrasses, dans la rue, les parcs, au [V]ieux-port, enfin partout où les festivaliers déambulent et la formule des mini-spectacles d'une quinzaine de minutes permet une multitude de rencontres toujours plus intéressantes les unes que les autres.<sup>2758</sup>

En 2005, l'IAV va plus loin encore en présentant *Sur les voix publiques* : « Prenant d'assaut tous les moyens de transport, les petits ensembles animeront le centre-ville en transformant, par exemple, un autobus en maison d'opéra, un taxi en guide voyage, un train en *beach party*, un camion réfrigéré en igloo, etc. ». Le tout est mis en scène par Jacques Crête, fondateur de la compagnie de théâtre L'Eskabel. On lui doit le grand succès des Troyennes à l'Amphithéâtre au cœur de la forêt de Saint-Mathieu-du-Parc. L'année précédente, avec le spectacle-concept *Kassa*, Crête est derrière l'élaboration du scénario, la scénographie et la mise en scène. « Poursuivant son expérience de metteur en scène, il nous reviendra cet été avec un véritable petit festival de théâtre de rue chanté ». Selon le journaliste Réjean Martin, les spectacles offerts à l'intérieur d'une camionnette n'offrent que six places<sup>2759</sup>, mais deux autobus de la STTR font également partie des sept lieux retenus par l'IAV. Sur une photo publiée dans *L'Hebdo Journal*, on aperçoit un autobus théâtralisé en présence du clown Ronald McDonald, la responsable des ressources humaines et des relations publiques pour McDonald's Mauricie, Johanne Grenon, Denis Simard et Patricia Saint-Cyr, responsable de la Place de la famille.

Selon Stéphan Frappier, le concept des petits ensembles vocaux est déjà « novateur »<sup>2760</sup>. Mais « les maîtres à penser du festival » décident d'aller encore plus loin cette année « en donnant une dimension théâtrale à cette initiative fort populaire auprès du public ». On transforme des

---

<sup>2758</sup> Robert AUBIN. « Sur les voix publiques ». *CHANTER*, vol. 31, no 3 (printemps 2005). Un encadré invite les lecteurs à lui envoyer des dossiers de presse d'artistes : « L'expérience vous intéresse ? Vous aimeriez bénéficier du regard et des conseils d'un metteur en scène ou tout simplement chanter dans les rues comme des saltimbanques ? Visitez notre site et faites-moi parvenir sans tarder votre dossier de presse. <https://www.artvocal.com> ».

<sup>2759</sup> Réjean MARTIN. « Théâtre chantant pendant l'International – « Sur les voix publiques » dans les rues gratuitement », 13 juin 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2760</sup> Stéphan FRAPPIER. « « Sur les voix publiques » - Les ensembles vocaux se produiront dans une ambiance théâtrale durant l'International de l'art vocal », 14 juin 2005, *Le Nouvelliste*, p. 2.

véhicules en « salles de représentations », selon la vision artistique de l'artiste-peintre Lise Barbeau, aussi mandatée pour confectionner les costumes que portent les directeurs qui animent les sites ainsi « théâtralement » aménagés. Ils sont « secondés par McDonald's dans ce dossier ». Un autobus aux couleurs du nouveau concept est présent lors de la conférence de presse de l'IAV donnée dans la cour arrière de la STTR. Parmi les autres styles non mentionnés ailleurs de ces petits ensembles : musique brésilienne, répertoire de la Renaissance, chansonniers, folklore, etc.

Selon Réjean Martin, le dévoilement de ce dernier volet de la programmation permet de montrer que l'IAV entend occuper les voix publiques « de façon inusitée »<sup>2761</sup>. Parmi la pléiade d'artistes, une quinzaine de petits ensembles vocaux : Coda, Classikascat, Soul Sisters, la Bande sonore, High-Stop, Noir et Blanc, Trois Quatre, Imagin'Air, Cercamon, Amanha, Les Zalarmes, la famille Beaudoin ainsi que Francis et Émilie. D'autres sont encore à confirmer. Ils performant dans divers lieux dont une sorte de caveau, un autobus de la STTR et un cabaret reconstitué.

Ces 17 ensembles vocaux proviennent d'un peu partout au Québec, dont Laval, Montréal et Sherbrooke. Ils sont venus dans les dernières semaines avant l'IAV pour passer trois ou quatre heures en compagnie du metteur en scène à l'Eskabel<sup>2762</sup>. La remorque qui les présente sur le coin de la rue Hart, à la hauteur de l'ancien Van Houtte, est d'une longueur de 53 pieds. La mini-fourgonnette est à la Place de la Mauricie. La plage de sable au Flambeau est clôturée. Ces lieux sont mis en scène par l'artiste en arts visuels Lise Barbeau qui propose des aménagements particuliers afin d'attirer les festivaliers qui peuvent les entendre chaque soir, entre 19h et 22h. L'atmosphère est différente à chaque endroit. Les organisateurs prévoient un décalage entre chaque spectacle pour permettre aux gens de se déplacer d'un site à l'autre. Robert Aubin rappelle que personne au Québec ne s'occupe des petits ensembles vocaux : « C'est probablement à Trois-Rivières que tout cela va naître. En tout cas ça semble très bien parti [...] ». L'IAV veut développer cet aspect dans les années à venir, donc « l'édition 2005 devrait être révélatrice ».

Les Grandes voix bulgares, un ensemble qui réussit à se hisser parmi les plus grandes chorales, comprend un chœur masculin, un chœur de femmes et un chœur mixte<sup>2763</sup>. Le public a

<sup>2761</sup> Réjean MARTIN. « Des spectacles mobiles pendant l'*International* – Camionnette, remorque et deux autobus en guise de scènes », 18 juin 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2762</sup> Linda CORBO. « La visite de la 13<sup>e</sup> édition s'en vient – Les chanteurs mettent le cap sur l'*International* de l'art vocal », 1<sup>er</sup> juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 7.

<sup>2763</sup> La vingtaine d'hommes et de femmes sont logés à l'Hôtel des Gouverneurs alors qu'une cinquantaine de Petits chanteurs de Charlesbourg sont hébergés au Collège Marie-de-l'Incarnation.

le choix entre une quarantaine de spectacles au quotidien, gratuitement. Dans les rues, il n'a qu'à suivre un directeur musical costumé. Les artistes de cette 13<sup>e</sup> édition de l'IAV logent un peu partout à Trois-Rivières, certains à l'hôtel et d'autres en familles d'accueil. Quelques artistes proviennent de loin, comme cette chorale de la Belgique : une quarantaine de Belges demeurent dans 22 familles d'accueil. Ils arrivent un soir plus tôt en se logeant dans une auberge de jeunesse.

Selon Ginette Gagnon, il y a quinze ans, l'été à Trois-Rivières se résume à l'Expo agricole et au Grand Prix. Maintenant, on a accès à un centre-ville rénové et accueillant, des restos, cafés et bars qui se multiplient : « La capitale régionale est beaucoup moins statique qu'avant. Beaucoup plus grouillante. Beaucoup plus fiévreuse »<sup>2764</sup>. Avoir un produit d'appel touristique représente l'objectif à atteindre par l'industrie locale qui constate « une nouvelle fébrilité artistique et culturelle à Trois-Rivières ». Celle-ci nourrit au moins l'activité économique et la qualité de vie, à défaut de générer de grandes retombées touristiques : « Trois-Rivières souffre peut-être de l'étiquette de capitale nationale du chômage qui lui colle à la peau comme une sangsue, il n'en reste pas moins que la ville est plus belle et de plus en plus dynamique à bien des égards. L'été, elle est devenue particulièrement invitante ».

Quant aux théâtres vocaux, ce projet est le fruit du metteur en scène Jacques Crête et la peintre Lise Barbeau. Ces lieux inusités sont souvent « magiques »<sup>2765</sup>, notamment l'impasse Montmartre près d'un escalier entre le bureau de poste et un ancien restaurant chinois de la rue Notre-Dame. Une plage est aussi aménagée du côté du Flambeau. Les autres théâtres sont présents dans un autobus, une remorque et une voiture familiale. Enfin, un petit boisé offre un environnement charmant près du Manoir de Tonnancour, rue des Ursulines, où se produit notamment l'ensemble Noir et Blanc du Cégep de Trois-Rivières.

L'édition 2005 de l'IAV, selon Jean-Marc Beaudoin, « a surpris et épaté » avec ses théâtres de rue (deux autobus, une remorque de camion, une fourgonnette). Même si l'on y accepte que 20 à 25 spectateurs à la fois, il s'agit d'une : « [e]xpérience mémorable garantie. Un coup de génie. L'International a fait jaillir la fête dans toute la ville, avec inspiration et simplicité, et c'est peut-être pour cela que l'enchantement des visiteurs est aussi unanime »<sup>2766</sup>. Selon François

<sup>2764</sup> Ginette GAGNON. « Le nouveau *swing* des Trifluviens », 2 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>2765</sup> Réjean MARTIN. « Affluence à l'International – Les petits ensembles vocaux font fureur », 4 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2766</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International s'éclate et fait s'éclater le monde », 5 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

Houde, le « hit »<sup>2767</sup> de cette 13<sup>e</sup> édition de l'IAV se trouve peut-être dans la rue, notamment dans sept mini-théâtres sous la formule, intitulée : « Sur les voix publiques », des lieux tels des autobus, une minifourgonnette, une boîte de camion, sur la « plage », etc. Les files d'attentes sont nombreuses à ces sites qui présentent des spectacles de 15 minutes par 17 ensembles vocaux, à raison de quatre soirs pour chaque formation. « Le concept est sympathique, il faut l'admettre; il n'en faut souvent pas plus »<sup>2768</sup>. Si les petits ensembles vocaux font partie de l'IAV depuis deux ans, c'est le directeur artistique, Robert Aubin, qui en a l'idée originale. Selon le journaliste, l'IAV a tenté d'obtenir un wagon de train comme lieu de spectacle, mais ça n'a pas marché.

La formule plaît aux organisateurs qui veulent la renouveler pour les prochaines éditions. Selon Robert Aubin : « C'est viable et il est souhaitable de la conserver sous sa forme actuelle. Si on y change quelque chose, ce serait simplement de multiplier les petits théâtres »<sup>2769</sup>. Toutefois, chacun de ces sites ne peut accueillir que 20 à 30 spectateurs à la fois. Il est donc difficile de voir les sept groupes qui se partagent les sites à chaque soir, dès 21h30, sur la scène McDonald's située au Parc portuaire au bout de la rue des Forges. Les spectacles ont lieu entre 19h et 21h dans quelques rues du centre-ville. L'heure du prochain concert est indiquée à l'entrée de chacun des petits théâtres. Le groupe trifluvien Bebeats s'y produit quotidiennement. Selon le DG Guy Mercure, l'un des grands atouts de cette formule est son côté unique : « On est le seul événement au Québec à mettre l'accent sur les petits ensembles vocaux, un genre qui se développe beaucoup. [...] C'est un produit susceptible d'attirer beaucoup de monde notamment parce qu'il combine l'art vocal et le théâtre de rue. C'est certainement un des coups de cœur de cette 13<sup>e</sup> édition »<sup>2770</sup>.

De son côté, Robert Aubin souhaite développer davantage ce créneau avec du classique et du jazz : « On va essayer de faire des démarches pour créer une association regroupant les petits ensembles vocaux à l'automne. Ça nous permettrait notamment d'élargir notre bassin d'éventuels participants à l'International ». Deux autobus, un camion, une fourgonnette et quelques recoins du

---

<sup>2767</sup> François HOUDE. « La rue chante aussi – Les petits ensembles vocaux ont trouvé leurs théâtres bien à eux à l'International », 7 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2768</sup> *Ibid.*

<sup>2769</sup> *Ibid.*

<sup>2770</sup> *Ibid.*

centre-ville sont transformés en petits théâtres de rues pour les petits ensembles vocaux<sup>2771</sup>. Les gens très curieux attendent en ligne pour y entrer.

Pour cette raison, Jean-Marc Beaudoin témoigne de son « expérience enveloppante unique »<sup>2772</sup> avec vingt personnes dans une boîte de camion transformée en genre de théâtre de marionnettes, au « spectacle déstabilisant » des Trois Quatre, huit belles voix masculines. Ces petits ensembles sont réfugiés dans des impasses (Notre-Dame), des coins perdus (Place du Flambeau), sous les arbres (des Ursulines) et surprennent les citoyens. Cet éclatement du festival au centre-ville coûte à peine 35 000 \$. Les artistes, les créateurs et les techniciens travaillent pratiquement de manière bénévoles. Chaque soir, Jacques Crête et Lise Barbeau déballent et remballent eux-mêmes les décors des petits théâtres de rues. La présence inattendue de Linda Lemay ou l'inédit de Gilles Vigneault et les Charbonniers : « La fête s'est installée dans la rue avec une chaleur inhabituelle. Les Trifluviens sont contents, leurs invités, les visiteurs, transportés »<sup>2773</sup>. Selon Éric Maltais : « Comment développer un concept qui pourrait faire durer ce plaisir ? »<sup>2774</sup>. Dans les coulisses, certains s'interrogent au sujet de la durée de la fête. Pourquoi ne pas faire des spectacles à toutes les fins de semaine de l'été ? Si certains répondent que ça coûte trop cher, le journaliste répond pourquoi pas. Plusieurs organisations profitent de ce volet culturel, que ce soit le Petit Monaco (le Grand Prix de Trois-Rivières) ou les organisateurs de championnats sportifs (soccer, baseball, tennis, etc.), pour recruter des participants.

Bref, « Voix publiques » représente le coup de cœur de l'été<sup>2775</sup>. Véritable festival de théâtre de rues, il met en vedette de petits ensembles vocaux, tels que Trois Quatre, Les Zalarmes, Cercamon, Soul Sisters, le Quatuor Amédée, Noir et Blanc, etc. : « Transformés en petits théâtres de poche, des autobus, des camions et des parcs proposaient aux festivaliers des mini-spectacles de 15 minutes [...]. Encore aujourd'hui, on en redemande ». Dans la revue *CHANTER*, Robert Aubin invite les citoyens à demander au responsable des communications d'inscrire leur chœur ou leur petit ensemble à l'IAV, au moment de planifier la prochaine saison chorale. L'inscription consiste à fournir un dossier de presse, un enregistrement et une personne ressource.

---

<sup>2771</sup> Pascale GILBERT. « Des foules record pour l'International de l'art vocal », 9 juillet 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 11.

<sup>2772</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Un festival qui restera inoubliable », 9 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2773</sup> *Ibid.*

<sup>2774</sup> Éric MALTAIS. « L'International de l'art vocal : un concept à développer », 9 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2775</sup> Robert AUBIN. « Trois-Rivières en 14<sup>e</sup> vitesse ! », automne 2005, *CHANTER* (vol.34, no.4).

En 2006, selon Karine Gélinas, l'IAV continue de donner une grande place aux petits ensembles vocaux, ce qui forme « sa signature »<sup>2776</sup>. Il s'agit de formations qui offrent des prestations à l'intérieur de deux semi-remorques et dans quelques recoins du centre-ville. La rue des Forges prend un air de fête à partir du samedi 3 juin. Pour tous les samedis soir de l'été, notamment lors d'événements spéciaux (l'IAV, Danse encore, le GP3R), la rue des Forges est piétonnière avec clowns, jongleurs, percussionnistes, mimes, chansonniers et autres<sup>2777</sup>. La Bridage urbaine de la SIDAC se charge de la gestion et de la sécurité de l'espace piétonnier. De plus, les organisations du Mondial des amuseurs publics et des Sages Fous sont responsables de l'embauche des artistes de rues. Selon le maire Lévesque, « [ç]a divertit non seulement les touristes mais le monde de chez nous »<sup>2778</sup>. Il rappelle que le service de transport en commun est réassuré le samedi soir. Sur une photo, il accompagne deux membres de la brigade, Jessie Grignon-Tomas et Mariane Pélissier, de même que les responsables du Mondial et des Sages Fous, Julie Dumont et Sylvain Longpré.

Douze petits ensembles vocaux sont de retour dans un circuit intitulé « Parcours des Rendez-vous Loto-Québec ». Les formations chantent tour à tour dans deux semi-remorques sur la rue des Forges et dans cinq autres sites dont le parc de Tonnancourt, la Maison Hertel-de-La-Fresnière et le Manoir Niverville<sup>2779</sup>. La liste des formations musicales comprend : La Famille Beaudoin, les Brunet (dont Manon), Versus Band, la Tite fille à Baptiste, Francis Courtemanche, Coda, le Duo Impromptu, l'ensemble vocal Imaginaire, Quartes justes, les Batteurs atomiques (avec Christian Laflamme), Bye Bye Nuage et l'ensemble médiéval Cercamon, fondé en 2000 par le compositeur et multi-instrumentiste Pierre-Alexandre Saint-Yves<sup>2780</sup>.

Selon le citoyen trifluvien Stéphan Desrochers, l'IAV a « peut-être marqué l'histoire »<sup>2781</sup> de la cité trifluvienne avec le concert de Simple Plan, mais ce n'est pas l'édition 2006 qui marque l'histoire de l'événement. Lors de son arrivée à Trois-Rivières il y a deux ans, l'IAV est le premier événement auquel il assiste. Il est alors charmé par l'ambiance qui règne sur la rue des Forges et

<sup>2776</sup> Karine GÉLINAS. « Les étoiles de l'International », mai 2006, *VOIR* Mauricie.

<sup>2777</sup> Réjean MARTIN. « Des Forges, piétonnière et animée », 3 juin 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 22.

<sup>2778</sup> *Ibid.*

<sup>2779</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Deux scènes et sept sites », 14 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 38.

<sup>2780</sup> [www.ledevoir.com/culture/musique/494618/musique-inspiration-ancienne-vision-moderne](http://www.ledevoir.com/culture/musique/494618/musique-inspiration-ancienne-vision-moderne)

<sup>2781</sup> Stéphan DESROCHERS (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « L'âme de l'art vocal », 5 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 11.

tout autour. Les petits ensembles vocaux entre les rues Du Fleuve et Royale y contribuent. En y retournant cette année, le citoyen constate qu'il n'y a pas de musique sur la rue des Forges, en dépit de l'affluence. Il demande à une bénévoles sur la rue des Ursulines, mais elle n'est pas au courant. Plus tard, il apprend à un kiosque d'information que pour voir les petits ensembles, il doit suivre le parcours, en vue de se « délecter » de ce qui, à son sens, est « l'âme de l'International de l'art vocal »<sup>2782</sup>. Mais il se désole de la difficulté de les trouver : « Les sites pour les entendre sont si bien cachés que seulement quelques personnes, passant par hasard, assistent aux spectacles. Des bénévoles doivent même interpeller les gens qui passent pour les informer du petit spectacle »<sup>2783</sup>. Pour une personne handicapée, âgée ou à mobilité réduite, ces parcours sont beaucoup trop longs, il faut marcher beaucoup pour en faire le tour. Le plus inaccessible est celui du Manoir Niverville, un lieu loin des autres et situé sur la rue Bonaventure où les véhicules circulent : « La rue des Forges procurait une ambiance musicale et c'est ce qui manque à l'art vocal, édition 2006 »<sup>2784</sup>. La musique est masquée par le son des fourchettes et des assiettes sur les terrasses des restaurants : « C'est décevant de ne pas entendre de la musique, peu importe où on se trouve sur le site »<sup>2785</sup>. Quant aux spectacles sur scène, il les trouve réussis, mais beaucoup moins en ce qui concerne l'ambiance générale. Il semble que le volet « ensembles vocaux » est organisé à la dernière minute et que l'organisation préfère mettre l'énergie sur les grands concerts : « M. Boileau, s'il-vous-plaît, revoyez cette facette de l'International de l'art vocal, les ensembles vocaux sont pour moi, et sûrement pour d'autres, l'âme de votre festival, prenez-en soin »<sup>2786</sup>. Selon Jean-Marc Beaudoin, si la rue des Forges est « devenue moins pétillante en l'absence des amuseurs publics »<sup>2787</sup>, il semble qu'il s'agisse d'une demande des commerçants du centre-ville. D'où l'idée de les déplacer vers le Parc portuaire.

En 2007, la Promenade des ensembles vocaux est de retour. Le parcours de « ce volet très populaire »<sup>2788</sup> de l'IAV est composé de cinq scènes, dont quatre qui sont installées sur la rue des Forges. Selon Stéphane Boileau, ce changement a pour effet de rapprocher les ensembles vocaux

---

<sup>2782</sup> *Ibid.*

<sup>2783</sup> *Ibid.*

<sup>2784</sup> *Ibid.*

<sup>2785</sup> *Ibid.*

<sup>2786</sup> *Ibid.*

<sup>2787</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International est relancé », 8-9 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2788</sup> Mathieu LAMOTHE. « Art vocal : la programmation enfin complète », 16 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 22.

des festivaliers : « Les ensembles vocaux seront dans le monde. Plusieurs visiteurs se demandaient où se produisaient les ensembles vocaux l’an dernier. Ça sera beaucoup plus facile pour eux cette année »<sup>2789</sup>. Pour François Houde, Stéphane Boileau parle d’une animation le long de la rue Saint-François-Xavier, des Ursulines, qui passe par la scène McDonald’s puis vers la rue des Forges. Il s’agit d’une « [b]onne idée », car c’est là que les petits ensembles vocaux prennent de l’importance : « Ils sont un élément d’animation essentiel qui participe à la personnalité de l’événement trifluvien »<sup>2790</sup>. Il y en a quatre sur la rue des Forges et un autre au Flambeau : « Il en faut davantage »<sup>2791</sup>. Il faut aussi régler le son, car l’acoustique ne suffit pas à couvrir le bruit sur la rue des Forges : « le bruit ambiant les enterre. Ils ont besoin d’espaces qui assurent un minimum d’acoustique ou alors d’un environnement plus calme. Il faudra que l’organisation planche sur la formule pour la prochaine édition »<sup>2792</sup>.

Réjean Martin, en collaboration avec Luc Kenline et Cindy Rousseau coordonnent la présentation des ensembles vocaux Loto-Québec sur la rue des Forges et au Flambeau<sup>2793</sup>. Il s’agit d’animation axée sur la chanson, le plaisir de chanter, l’envie de parler de ses chansons « coup de cœur » et même l’opportunité d’accueillir des artistes hors-circuit, mais qui possèdent des dons d’interprétation exceptionnels pour une ou plusieurs pièces en particulier. Selon Boileau, ce projet est avant-gardiste, mais il faut le repousser à l’année suivante. Pour le journaliste : « l’Art vocal pourrait bien être sur la bonne voie de se renouveler »<sup>2794</sup>, mais le grand public doit se l’approprié. Puisque les citoyens de Trois-Rivières aiment se prononcer publiquement, l’IAV songe à se doter d’un « forum » pour favoriser le dialogue entre « critiqueux/critiqueuses »<sup>2795</sup>.

#### *La rue des arts*

En 1993, malgré une baisse de l’achalandage sur la Rue des arts par rapport à l’année précédente, elle connaît du succès pour sa deuxième année d’existence. Selon Christine Bordeleau, coordonnatrice de la Rue des arts, comme la situation économique ne s’améliore pas, les ventes diminuent : « Mais on a accueilli un bon nombre de visiteurs, surtout pendant le Festival

---

<sup>2789</sup> *Ibid.*

<sup>2790</sup> François HOUDE. « International de l’art vocal – Des acquis mais du travail à faire », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 10.

<sup>2791</sup> *Ibid.*

<sup>2792</sup> *Ibid.*

<sup>2793</sup> Réjean MARTIN (lettre d’opinion, Trois-Rivières). « Redonner de l’espoir à l’Art vocal », 27 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>2794</sup> *Ibid.*

<sup>2795</sup> *Ibid.*

international d'art vocal »<sup>2796</sup>. Malgré son état embryonnaire, cet espace permet d'admirer les œuvres de onze artistes régionaux et d'échanger avec eux, ce qui leur permet de se faire connaître de publics plus larges que ceux qui fréquentent les galeries d'art. Quelques artistes collaborent à sa mise en œuvre, en 1992, dont Louise Ruelland. Selon elle, il y a moins de touristes que l'année précédente et les artistes vendent moins d'œuvres : « Mais la rue semble néanmoins appréciée par les Trifluviens ». Selon une citoyenne de Cap-de-la-Madeleine, c'est une excellente initiative qui permet à la population de découvrir des talents du coin.

En 1994, Normand Boucher reste confiant parce qu'il croit qu'un aménagement prend quelques années avant de s'implanter avec succès dans une ville. Toutefois, quatre endroits différents permettent de regarder les tableaux et les œuvres d'artistes de la région<sup>2797</sup>. Les artisans des métiers d'art sont situés sur la Terrasse Turcotte et conçoivent sur place des créations originales. D'autres artisans mettent leur kiosque devant la place Niverville, sans oublier la « Rue des arts », sans davantage de détails à ce propos de la part des médias.

#### *Le pavoisement*

En 1993, malgré l'envoi par la SIDAC de communiqués aux marchands pour qu'ils décorent leur commerce avec les couleurs officielles du festival, le rouge et le vert, seule la boutique Club Mode s'y conforme<sup>2798</sup>. La gérante Andrée Bouchard et son employée Gisèle Bouchard mettent beaucoup de temps et d'énergie à découper des notes de musique et à décorer la vitrine avec des partitions, des lutrins, des instruments de musique, etc.

En 1995, Trois-Rivières affiche partout les couleurs officielles du festival. On peint les bancs du Parc portuaire pour l'occasion. On trouve aussi des fanions et des sièges aux couleurs du festival sur la Terrasse Turcotte<sup>2799</sup>. Au cours des journées de montage, où l'on s'active à monter les scènes, placer les clôtures, hisser les bannières, etc., les curieux peuvent observer et « saisir peut-être un avant-goût de la fête. L'art vocal à s'en époumoner ! »<sup>2800</sup>.

<sup>2796</sup> Isabelle LEWIS. « La Rue des arts - Un succès satisfaisant », 11 août 1993, *Le Nouvelliste*, p. 11. Article trouvé en dehors du Fonds d'archives de l'IAV.

<sup>2797</sup> Nancy MASSICOTTE. « Artistes connus ou pas, les spectacles valent le détour », 4 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2798</sup> Nancy MASSICOTTE. « Le Festival de l'art vocal ne réussit pas à faire augmenter leurs ventes – Les commerçants du centre-ville sont très déçus », 29 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2799</sup> Nancy MASSICOTTE et Linda CORBO. « Ouverture du Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Prêt à accueillir une marée humaine », 29 juin 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2800</sup> Réjean MARTIN. « Le Festival de l'art vocal du 29 juin au 4 juillet – Une grande fête pour tous ! », date inconnue (1995), *L'Hebdo Journal*.

En 2000, le « théâtre du parc Champlain »<sup>2801</sup> est décoré amplement pour les circonstances. En 2002, selon Roland Paillé, « le festival gagnerait à afficher ses couleurs sur la scène mobile »<sup>2802</sup>. Si l'intention est de capter l'attention des publics, il faut pavoiser à l'image de l'IAV. En juin 2003, les banderoles multicolores commencent à apparaître au centre-ville, signe précurseur à l'ambiance de fête qui s'en vient. La coordonnatrice du décor, Chantal Hallé, s'occupe du parc Champlain, en installant des arches multicolores aux diverses entrées, de la rue des Forges avec la décoration qui s'élève jusqu'au troisième étage pour donner l'impression d'une longue allée colorée et de quelques bâtisses, dont l'hôtel Delta, l'Hôtel de ville et l'édifice Aneau, « pour que la fête soit visible depuis l'autoroute »<sup>2803</sup>. Selon la journaliste Linda Corbo, l'IAV veut entraîner les festivaliers « dans un esprit festif », au-delà des choix de programmation. Pour l'occasion, même les barrières anti-émeutes sont décorées. Selon Guy Mercure, « s'il y a eu un manque jusqu'ici, c'est d'annoncer la fête ». Le DG prévoit un montant de 30 000 \$ pour présenter une édition plus colorée que jamais. Les commerçants sont mis à contribution en leur fournissant des foulards aux couleurs du festival. On encourage les propriétaires à décorer leur commerce. Jean-Marc Beaudoin félicite l'IAV pour le pavoisement de la rue des Forges avec de grands fanions rectangulaires aux couleurs multicolores, ce qui donne un « véritable air de ville en fête »<sup>2804</sup>. Le maire Lévesque demande à l'IA de les laisser pour l'été.

En 2004, pour s'acquitter des frais reliés au pavoisement de la rue des Forges, les organisateurs de l'IAV réclament une « taxe volontaire »<sup>2805</sup> aux propriétaires de terrasses, qui rapporte la somme de 12 000 \$ l'année précédente. Ce qui permet de décorer à nouveau la rue des Forges, ainsi que l'édifice Capitanal et son stationnement, nouveau site de la grande scène Hydro-Québec<sup>2806</sup>.

---

<sup>2801</sup> L'HEBDO JOURNAL. « L'International branché », 25 juin 2000, *L'Hebdo Journal*, p. 13.

<sup>2802</sup> Roland PAILLÉ. « La nouveauté fait son effet – Le maire Lévesque et le centre-ville sont imprégnés de l'art vocal », 29 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2803</sup> Linda CORBO. « L'International de l'art vocal affiche ses couleurs – Le festival prépare une ambiance de fête multicolore », 27 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2804</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Des B.B. au génie du chef Bellemare », 1<sup>er</sup> juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2805</sup> Réjean MARTIN. « ANIMÉS PAR L'AMBITION » (page-couverture), « Dans le peloton des 20 grands événements du Québec ? – Les dirigeants de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières pleins d'ambition », 6 mars 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 5.

<sup>2806</sup> Réjean MARTIN. « ART VOCAL : La métamorphose se poursuit » (page-couverture), « L'International dévoile sa programmation principale : Ariane Moffatt, Daniel Bélanger, Kevin Parent, Grégory Charles et Wilfred s'ajoutent à Daniel Boucher et au Chœur de l'Armée rouge déjà annoncés », 24 avril 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 22.

Selon Jean-Marc Beaudoin, les décorations de la rue des Forges « donnent un spectaculaire air de fête à la ville »<sup>2807</sup>. L'année précédente, la responsable Chantal Hallé installe des fanions qui ont tendance à s'enrouler, alors que des porches procurent plutôt du volume et forment une voûte éclairée au-dessus de la rue. Selon lui, pour redynamiser la rue Hart, il faut la pavoiser un peu plus, de même qu'accentuer la décoration sur la rue Notre-Dame pour inciter les festivaliers à la fréquenter.

À la fin de cette édition, le journaliste Beaudoin se dit déçu, voire déstabilisé, que le pavoisement mis en place par l'IAV soit retiré en moins de 24 heures, soit plus rapidement que des affiches électorales. Il souhaite qu'on exploite davantage les grandes oriflammes multicolores<sup>2808</sup>. Il invite les organisateurs à les laisser plus longtemps, voire pour le reste de la période estivale, lors des prochaines éditions. Si l'année précédente les longs fanions ont le défaut de s'enrouler, l'IAV décide de les laisser en place. Après quelques critiques, c'est la Ville qui somme l'organisation du festival de les retirer, de même que pour l'édition en cours. Pourtant, la plupart des commentaires à ce sujet sont positifs, confirmant l'appréciation du pavoisement : « On envoyait comme un signal qu'à Trois-Rivières, c'est une place en vie, qui bouge, une place joyeuse, sorteuse, animée ». On donne ainsi un petit air européen à la Ville pour pas cher, car les petites villes européennes sont portées à pavoiser davantage qu'au Québec.

#### *Le village des artisans*

Lors de quelques éditions de l'IAV, des artisans et autres artistes visuels sont présents, mais cette pratique n'atteint pas la pérennité. En 1993, à la place du Flambeau, on présente comme « moderne »<sup>2809</sup> la technique d'un dessinateur de caricatures (Lionel-Noël Campeau, un retraité de 70 ans originaire de Sherbrooke) qui filme ses dessins avec sa caméra ce qui permet à la personne de regarder l'œuvre en direct. Il fait la tournée des festivals depuis vingt ans et se dit connu presque partout au Québec, mais c'est sa première fois à Trois-Rivières. On retrouve de tout à la Place du Flambeau : bijoux, tapis, objets sur bois, peinture, etc. Serge Thuot et sa famille, de Sutton, fabriquent des objets en cuir. On compte une vingtaine d'artistes et d'artisans qui exposent dans un espace dédié à cet effet. De plus, la banque alimentaire, les « Artisans de [la] paix », exploite

<sup>2807</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Enfin, un International éclaté », 7 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2808</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Perdue dans les trous des manches-à-air », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2809</sup> Stéphan RATELLE. « Lionel-Noël Comeau – Caricaturiste à la moderne », 2 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

un petit casse-croûte sur le site. Toutefois, les kiosques d'artisans provenant de l'extérieur de la ville sont déplacés, du parc Champlain à l'extrémité de la Terrasse Turcotte.

En 1995, les kiosques ne sont pas de retour, mais sont remplacés par des artistes locaux au coin du Jardin de l'enfance, comme l'année précédente<sup>2810</sup>. Toutefois, à côté du Manoir de Tonnancour, des milliers de visiteurs apprécient la présence de différents artistes : peintre, tisserand, joaillier, maroquinier, caricaturiste, céramiste, bijoutier, jouettier et poète<sup>2811</sup>.

En 1996, étant donné l'abandon par l'IAV du volet artisanal, les artisans fondent l'événement « Arts et métiers d'art ». Celui-ci réunit sous un chapiteau 45 artistes et artisans, en plus de présenter 99 spectacles<sup>2812</sup>. Ce rassemblement est parrainé par le Comité d'animation du Vieux Trois-Rivières. Parmi les métiers, on retrouve ceux de joaillier, modelleur, tisserand, photographe, peinture, couturière, dessinateur, maroquinier, jouettier, vitrailliste, tourneur de bois, caricaturiste, aquarelliste et bijoutier. En 1998, Martin Lafrenière souligne que l'installation de kiosques d'artisans le long de la rue Hart fait partie des bonnes décisions de l'IAV<sup>2813</sup>.

En 2000, pour une troisième année consécutive, les Centres de ressources humaines du Canada pour étudiants de la Mauricie permettent à des jeunes artisans étudiants d'exposer leurs œuvres aux publics. Le parc Champlain s'avère l'endroit le plus approprié pour permettre à ces jeunes de vendre leurs créations. Une trentaine sont sélectionnés et défilent chaque soir, entre 20h et 23h, lors des sept jours que dure l'IAV, comparativement à une dizaine l'année précédente<sup>2814</sup>. En 2004, les kiosques d'artisans sont relocalisés à l'angle de la rue des Casernes et Notre-Dame<sup>2815</sup>. En 2007, le journaliste Éric Langevin déplore que les galeries d'arts de la rue des Ursulines soient toutes fermées pendant l'IAV<sup>2816</sup>. Comme des artisans venant de partout louent des espaces sur

---

<sup>2810</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – La reconnaissance passe par le développement », 27 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2811</sup> Paul-André DESHAIES (lettre d'opinion). « L'avez-vous vu ce petit endroit fort sympathique ? », 7 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2812</sup> Roland PAILLÉ. « 45 artistes et artisans et 99 spectacles », 20 juin 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>2813</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Succès de foule – L'International de l'art vocal a atteint ses objectifs », 6 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2814</sup> Émilie VALLÉE. « Les artistes étudiants au parc Champlain », 30 juin 2000, *Le Nouvelliste*.

<sup>2815</sup> Réjean MARTIN. « ART VOCAL : La métamorphose se poursuit » (page-couverture), « L'International dévoile sa programmation principale : Ariane Moffatt, Daniel Bélanger, Kevin Parent, Grégory Charles et Wilfred s'ajoutent à Daniel Boucher et au Chœur de l'Armée rouge déjà annoncés », 24 avril 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 22.

<sup>2816</sup> Éric LANGEVIN. « Lettre à toi, mon lecteur », 8-9 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

cette même rue pour vendre leur créations, il se demande pourquoi ceux de la région ne font pas leur propre mise en valeur ?

#### 5.5.2.4 Vers une signature identitaire de l'IAV

Avant même la tenue de sa première édition, l'IAV est compris dans l'esprit des publics et des journalistes comme étant le « Festival des arts vocaux »<sup>2817</sup>. Jacques Lessard, président de la corporation, souhaite toutefois que l'événement devienne le « Festival international de chant choral de Trois-Rivières »<sup>2818</sup>. À ses débuts, les médias utilisent l'acronyme FIAV pour parler du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières<sup>2819</sup>. D'autres noms circulent, notamment le Festival international « d'art » vocal de Trois-Rivières<sup>2820</sup>, « L'Art vocal », « L'International », « le Festival d'art vocal », etc. En 1997, en devenant l'IAV, il subit une deuxième transformation d'appellation depuis sa fondation cinq années auparavant. La volonté des organisateurs de s'éloigner du registre populaire en supprimant la référence au « festival » tout en désirant attirer toujours davantage de public est plutôt un paradoxe. Cette contradiction peut être vue comme un frein à son institutionnalisation, mais pas suffisant pour nuire à sa réputation.

Dans son plan triennal 1993-1996, l'identité culturelle de l'IAV est soulevée<sup>2821</sup>. Tout d'abord, le sigle du festival est l'œuvre de la firme Egzakt, de Trois-Rivières<sup>2822</sup>. Si le logo est peu utilisé par les médias dans leurs articles, on le retrouve dans un article de Réjean Martin<sup>2823</sup>. Toutefois, on remarque l'absence d'informations sur son coût ou sa signification. Selon Jacques Lessard, l'IAV permet à la ville de se démarquer des autres festivals d'été. Selon lui, cet événement permet aux citoyens « de s'identifier fièrement à [leur] ville de par l'amour de la musique et du chant »<sup>2824</sup>.

<sup>2817</sup> Isabelle LÉGARÉ. « Le président de la SIDAC veut de l'animation », 24 mars 1993, *Le Nouvelliste*, p.11. Article trouvé en dehors du Fonds d'archives de l'IAV.

<sup>2818</sup> Roland PAILLÉ. « Pour étudier la faveur populaire – Le Festival d'art vocal adopte un plan triennal », 4 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>2819</sup> Roland PAILLÉ. « Festival international d'art vocal – Un rassemblement de 2 000 petits chanteurs pour l'édition 1995 », 11 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2820</sup> Claude A. PROULX (communiqué de presse). « La tournée des étoiles du lipsync » (1993), sans date.

<sup>2821</sup> Roland PAILLÉ. « Pour étudier la faveur populaire – Le Festival d'art vocal adopte un plan triennal », 4 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>2822</sup> Ginette GAGNON. « Un passeport-macaron pour le festival de Trois-Rivières », 2 avril 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13. Article trouvé en dehors du Fonds d'archives de l'IAV.

<sup>2823</sup> Réjean MARTIN. « Mot à mot : Un festival à part », 12 juillet 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2824</sup> LE NOUVELLISTE. « Un nouveau festival, un nouveau souffle », 23 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3A.

Pour le journaliste Roland Paillé, les organisateurs du festival doivent mettre sur pied un volet « congrès », c'est-à-dire qu'il devienne le théâtre d'ateliers et d'échanges entre les artistes<sup>2825</sup>. Par exemple, deux ou trois chorales étrangères peuvent donner des ateliers de formation durant la durée du festival; ce projet qu'on souhaite voir se réaliser « dans un avenir rapproché », à court terme, soit dans cinq ou dix ans. Le président pense déjà à l'implanter pour l'année suivante, notamment avec le chant choral et la musique rock. Pour y arriver, il faut viser un million de dollars pour le budget annuel<sup>2826</sup>.

Toutefois, un nouveau thème pour le festival nécessite un renouvellement de la programmation : « Je pense que la programmation du parc Champlain fait le lien avec l'ancien festival : on n'a pas complètement déstabilisé la niche d'intervention »<sup>2827</sup>. L'important est d'avoir du leadership, d'avoir une pleine confiance en l'équipe, « en nous-mêmes », comme corporation et comme comité organisateur. Pour cette raison, le président se dit optimiste quant au succès de l'IAV : « Il n'y a rien de mieux qu'un sentiment de fête pour attirer la fréquentation, et les gens vont venir parce qu'il va vraiment y avoir une atmosphère de fête »<sup>2828</sup>. Selon Jacques Lessard, l'art vocal est un thème rassembleur, auquel il a pleinement confiance. Il est approprié à « un festival d'envergure pour la capitale régionale », c'est « une valeur culturelle sûre »<sup>2829</sup> qui se retrouve au quotidien dans la fête : « Lors d'une fête, il y a toujours du chant : il n'y pas de fête sans chant »<sup>2830</sup>. De plus, il remarque que les gens ont un certain attachement à l'ancienne formule, qui n'est pas de la musique instrumentale. Selon lui, les festivals qui réussissent le mieux sont ceux qui s'appuient sur un sujet qui rejoint les citoyens d'une ville ou d'une région. En effet, la tradition de chant à Trois-Rivières est une histoire de familles, de regroupements. Il s'appuie sur cette tradition, celle de l'approche culturelle développée par les chorales. Par exemple, l'Orphéon, le chœur Bruckner, etc. Cette tradition est également présente dans les écoles<sup>2831</sup>.

---

<sup>2825</sup> Roland PAILLÉ. « Festival international de l'art vocal – Plus que du chant ! », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2826</sup> C'est déjà 389 000 \$ en 1993, 650 000 \$ prévu pour 1994.

<sup>2827</sup> *Ibid.*

<sup>2828</sup> *Ibid.*

<sup>2829</sup> *Ibid.*

<sup>2830</sup> *Ibid.*

<sup>2831</sup> Jacques Lessard est directeur de l'école secondaire Sainte-Ursule et prévoit que le festival aura des répercussions dans les institutions dont celle qu'il dirige. L'année suivante, le chant y est offert deux midis par semaine.

Selon la journaliste Nancy Massicotte, peu importe son nom et sa couleur, ce festival d'été « demeure le rendez-vous par excellence de la famille et un lieu de divertissement »<sup>2832</sup>. D'autres festivaliers, comme la citoyenne trifluvienne Danielle Duchesne, apprécient l'aspect décentralisé : « On peut circuler sans se sentir étouffé dans le monde ». Par contre, « [m]oins satisfaits, les jeunes se sont plaints d'avoir été délaissés »<sup>2833</sup>. Les ingrédients du succès semblent reposer sur : « [d]e l'animation à profusion et surtout beaucoup de monde pour en profiter, le premier Festival de l'art vocal est devenu à sa toute fin, non seulement international, mais aussi populaire. C'est ce qu'on attendait depuis le début »<sup>2834</sup>.

En juillet 1993, à la suite de la première édition, « M. Lessard semble relativement satisfait, tout en admettant que, pour une première année, sortant de huit années du Festival des trois rivières, il fallait s'attendre à un « Festival de bières... »<sup>2835</sup>. Le président Lessard confirme que la bière s'est deux fois moins vendue les premiers soirs que les autres années. Plutôt que de prendre une consommation, les gens préfèrent circuler d'un concert à l'autre. Néanmoins, les organisateurs dressent un bilan positif de cette première édition de l'IAV : « Mais dans le cœur de la plupart des gens, le souvenir du festival demeure agréable »<sup>2836</sup>.

En voulant s'inspirer des créneaux des autres régions, comme le country, le jazz, l'humour, le folklore, l'IAV se penche finalement sur les amuseurs publics, mais Cap-de-la-Madeleine l'a déjà fait. On pense aussi à l'opéra, « aux porteurs de tradition avec l'artiste et animateur Alain Fleurent »<sup>2837</sup>. Selon Réjean Martin, il semble que l'art vocal soit déjà pris à Châteauguay, mais aucun élément ne le corrobore. Selon lui, le choix du thème « vocal » est peut-être un peu trop « ordinaire »<sup>2838</sup>, mais il a d'autres atouts : un bon slogan, un logo, une bonne programmation, la qualité de l'équipe impliquée dans sa corporation, la cohésion de la première édition, etc. Enfin, le journaliste s'indigne que le Festival dit « international » ne dure que cinq jours.

---

<sup>2832</sup> Nancy MASSICOTTE. « Un début lent mais prometteur », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2833</sup> *Ibid.*

<sup>2834</sup> Jacinthe LAFRANCE. « Les enfants ont volé la vedette à la chanson », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2835</sup> Réjean MARTIN. « Un festival en mutation », 5 juillet 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2836</sup> Nancy MASSICOTTE. « En cette dernière journée – Enfin la fête au festival ! », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2837</sup> Réjean MARTIN. « On repart à zéro! », 14 octobre 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2838</sup> *Ibid.*

En 1995, Roland Paillé suggère que le festival puisse « bâtir son originalité et sa crédibilité dans l'avenir »<sup>2839</sup> grâce aux chants choral, ethnique ou traditionnel. En 1997, dans une publication anonyme, on décrit les festivaliers comme étant « attentifs, curieux et intéressés » à la recherche de divers talents : « Depuis quelques années, Trois-Rivières se forge une belle réputation grâce à son Festival international de l'art vocal »<sup>2840</sup>. On décrit également l'IAV comme « un fabuleux carrefour culturel, un lieu unique d'échanges et de découvertes des plus grands noms de la chanson francophone. C'est à nous d'en faire un autre succès et d'élargir nos horizons ». Pour la citoyenne Claudine Hébert, « Trois-Rivières, c'est bien sûr les pâtes à papier, mais c'est aussi une ville de chant! »<sup>2841</sup>, puis qu'on compte plus d'une trentaine de chorales en Mauricie, et que c'est la raison pour laquelle on a donné ce nom au festival. Pendant presque dix ans, c'était le Festival de Trois-Rivières, avec plusieurs artistes populaires. Mais, selon Alain Gamelin, « sans thématique, un festival ne va nulle part. [Et] il y a 1 000 façons d'exploiter la voix! ». La consultation de l'IAV auprès de la population permet de cerner les créneaux choisis : « Dire que le centre-ville était animé est un euphémisme... »<sup>2842</sup>. L'IAV offre aux musiciens de rue de partager leur musique avec les passants. Dans son éditorial, Roland Paillé pense qu'un festival thématique sur la voix est approprié, autrement, il faut peut-être établir un « gros festival de « chars »<sup>2843</sup> et de motos sur la rue des Forges. Il se demande s'il s'agit de la vraie « voie » à suivre. Selon lui, en tant que capitale régionale, il faut se ressaisir et « s'accorder au même diapason ».

En 1997, le festival fait peau neuve et change de nom avec l'International de l'art vocal<sup>2844</sup>. Pierre Simard est le coordonnateur nouvellement embauché. Selon Lucie Lavigne, il « vaut mieux être insomniaque sur le Prozac pour réussir à suivre tous les festivals d'été de la région montréalaise »<sup>2845</sup>. La citoyenne se demande ce qu'il faut faire pour tout voir à Trois-Rivières : une transfusion à l'espresso ? À 142 km de la métropole, en aval, le long du Saint-Laurent, peu de Montréalais savent qu'« une ville palpite tout l'été », de juin à septembre. Dans le Grand Trois-

<sup>2839</sup> Roland PAILLÉ. « Festival de l'art vocal – L'année des Pueri Cantores », 26 mai 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2840</sup> LE NOUVELLISTE. « Le Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières », 25 juin 1997, *Le Nouvelliste*.

<sup>2841</sup> Claudine HÉBERT. « Festival Voix multiples », 26 juin 1997, *La Presse*, p. D-2.

<sup>2842</sup> Marie-Josée MONTMINY. « La plus grosse foule du Festival – 16 000 spectateurs pour la Compagnie Créole », 2 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2843</sup> Roland PAILLÉ (éditorial). « L'art vocal manque de voix », 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>2844</sup> Roland PAILLÉ. « Karen Young sera de la partie – Le 3<sup>e</sup> Concours des petits ensembles vocaux aura lieu du 23 au 25 avril », 25 mars 1998, *Le Nouvelliste*, p. 29.

<sup>2845</sup> Lucie LAVIGNE. « Les nuits sont courtes à Trois-Rivières », 23 mai 1998, *La Presse*, p. H-15.

Rivières, « ses 128 000 bons vivants ne semblent jamais fermer l'œil de la nuit ». Elle nomme neuf festivals, dont le Festival funk, la Biennale nationale de sculpture de céramique et la Neuvaine à la Basilique Notre-Dame : « Tout un chacun y trouve un festival à son goût. Sa programmation de fêtes estivales est sûrement la plus éclectique au pays »<sup>2846</sup>. Toutefois, pour elle, « [l']un des festivals les plus variés de Trois-Rivières est sans contredit l'International de l'art vocal »<sup>2847</sup>.

Selon le DG Daniel Gélinas, il faut offrir « une programmation pour satisfaire la plus large clientèle possible », car « [c]e qui est essentiel, c'est d'innover, d'arriver avec des produits nouveaux et intéressants. L'International est avant tout un événement culturel »<sup>2848</sup>. Il faut miser sur ce qui lui donne son caractère unique et ce qui fait déplacer les foules : « Il faut toujours donner une bonne raison aux gens de sortir de chez eux pour venir assister au spectacle »<sup>2849</sup>. Selon le président Martin Leblanc : « On veut également créer un environnement qui se prête à la fête, une ambiance hors du commun »<sup>2850</sup>. Pour l'IAV, continuer de bâtir l'identité culturelle du festival autour des types de voix dans les concerts permet de se démarquer certainement des autres festivals culturels.

En 1999, Daniel Gélinas promet « une manifestation unique qui pourra se démarquer de ce qu'on a l'habitude de voir dans les « autres » festivals »<sup>2851</sup>. Selon Isabelle Légaré, l'IAV « annonce le début des vacances pour beaucoup de Trifluviens »<sup>2852</sup>. Daniel Gélinas rappelle que « [c]'est le plus gros événement d'art vocal au Québec. Il n'y a pas un événement au Québec où on met en présence autant de sortes de voix différentes ni autant de jumelages de voix »<sup>2853</sup>. Selon Daniel Gélinas, c'est beaucoup de travail de faire des spectacles mettant en scène plusieurs artistes, car la plupart sont en tournée. Il faut les convaincre de travailler avec d'autres artistes un soir, en

---

<sup>2846</sup> *Ibid.*

<sup>2847</sup> *Ibid.*

<sup>2848</sup> François HOUDE. « Un bilan positif et enthousiaste – Surplus budgétaire de 50 000\$ pour l'International de l'art vocal », 7 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2849</sup> *Ibid.*

<sup>2850</sup> Roland PAILLÉ. « Développer davantage l'exclusivité – L'International de l'art vocal présente son nouveau président du conseil d'administration », 4 mars 1999, *Le Nouvelliste*, p. 23.

<sup>2851</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Martin Leblanc à la présidence de l'International de l'art vocal », 7 mars 1999, *L'Hebdo Journal*, p. 3.

<sup>2852</sup> Isabelle LÉGARÉ. « Une 7<sup>e</sup> édition concluante pour ses organisateurs – L'International de l'art vocal continuera de mettre l'accent sur la diversité », 8 juillet 1999, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>2853</sup> Roland PAILLÉ. « Une programmation diversifiée – Kevin Parent, Éric Lapointe, Platinum Blonde et Marc Dupré seront de l'International de l'art vocal », 19 mai 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3.

plus de se réunir pour les répétitions. Habituellement, les artistes savent ce que les organisateurs recherchent. Pour cette raison, ils répondent bien aux objectifs liés aux spectacles exclusifs.

En 2000, le festival possède un thème évoquant « la virtuosité de l'art vocal »<sup>2854</sup>. Dans les médias, on fait référence à l'IAV en disant que les Trifluviens font la fête de la chanson avec cet événement musical, du 27 juin au 4 juillet : *Trois-Rivières en fête et en chanson*<sup>2855</sup>. Pour Anabelle Laberge, les festivals sont alors décrits comme plus que de simples activités, mais un « véritable mode de vie estival »<sup>2856</sup>. Tant en ville qu'en campagne, qu'on aime les chevaux, la bière, la chanson, et il y a toujours un festival pour la population. Les festivals sont aussi des synonymes de tourisme, de culture et de développement. En Mauricie, selon elle, ils sont devenus de véritables outils de promotion touristique. On remarque avec chaque implantation d'un nouveau festival, un accroissement de la demande touristique, ce qui augmente l'attrait pour une région donnée : « L'objectif premier de la majorité des festivals est donc de trouver un équilibre entre l'attrait touristique qu'il exerce et l'intérêt du public local pour sa programmation »<sup>2857</sup>. La combinaison de ces deux éléments permet à un festival de définir sa personnalité, investir son créneau particulier et trouver un public attaché et fidèle. Selon l'auteure, c'est surtout dans le domaine du sentiment d'appartenance que les festivals marquent le plus de points : « En effet, plus les habitants sont fiers de leur région, plus les activités qu'ils y développent la mettent en valeur »<sup>2858</sup>. C'est particulièrement le cas avec le Festival international de la poésie (FIP), avec 350 activités en 10 jours, qui attire près de 30 000 personnes annuellement en faisant appel à une centaine de poètes provenant d'au moins 30 pays. Ce festival rayonne aussi dans les revues et journaux qui en font la couverture, souvent à l'étranger.

Et que dire du grandiose International de l'art vocal qui, avec ses 800 artistes invités, sait certes mettre en valeur l'important bassin musical et culturel de la région. Pour la qualité de sa programmation, le festival s'est même fait comparer par plusieurs au Festival d'été de Québec et aux Francfolies de Montréal. Voilà qui fait certainement de Trois-Rivières une véritable ville de culture !<sup>2859</sup>

---

<sup>2854</sup> L'HEBDO JOURNAL. « L'International branché », 25 juin 2000, *L'Hebdo Journal*, p. 13.

<sup>2855</sup> LE CYBER-REPORTER. « Trois-Rivières en fête et en chanson », date inconnue, *Le cyber-reporter*.

<sup>2856</sup> Annabelle LABERGE. « Les festivals, source de développement régional – Une façon de voyager chez nous, les festivals de la Mauricie », 19 juin 2001, *La Gazette populaire* (71 000 exemplaires).

<sup>2857</sup> *Ibid.*

<sup>2858</sup> *Ibid.*

<sup>2859</sup> *Ibid.*

La venue d'un nouveau festival devient un « important facteur de développement local »<sup>2860</sup>. On peut puiser diverses choses dans la tenue des festivals en région : « Un plaisir certain, un gage de santé économique, une culture de la beauté, de la qualité et du plaisir, un attrait touristique indéniable, une promotion régionale hors pair »<sup>2861</sup>. Selon Jean-Marc Beaudoin, il est assez facile d'obtenir du succès en programmant des artistes populaires, comme le font tous les festivals d'été, mais il ne reste pas grand-chose une fois les grandes scènes démontées. Il faut chercher ailleurs « les valeurs intrinsèques d'un festival »<sup>2862</sup>.

En 2001, l'IAV se démarque avec la venue de Rick Wakeman, en créant un spectacle qui donne le sentiment d'être à un événement unique, un moment spécial, tout comme ils l'ont fait l'année précédente avec le spectacle hommage à Queen. Malgré l'importante prise de risque pour de tels concerts (lourds à monter, mobilisent beaucoup d'énergie et de moyens), « la portée sur l'assistance reste un coup de dé [mais ceux-ci] confèrent à un festival ses lettres de noblesse »<sup>2863</sup>. C'est ce qui fait que l'IAV de Trois-Rivières met de l'avant sa signature internationale. Enfin, n'oublions pas la série lyrique, qui apporte « une belle notoriété, un petit côté glamour et mondain et qui lui donne son sens d'art vocal »<sup>2864</sup>. Selon Beaudoin, cette qualité, ces exclusivités et cette ambiance de fête, c'est « l'âme du festival »<sup>2865</sup>.

En 2002, l'IAV mise sur son unicité : « L'été, c'est la fête de la voix – celle de la brise – et celle du chant – celui des oiseaux. [Or,] un seul festival fait de la voix sa matière première »<sup>2866</sup>. Même si l'été abonde en festivals de toutes sortes, l'IAV « demeure, sans aucun doute, l'un des plus recherchés au Québec »<sup>2867</sup>. Avec sa programmation variée, allant du chant sacré, classique, rock, blues, jazz jusqu'aux spectacles pour enfants, chaque festivalier y trouve son compte. On parle également de l'IAV comme d'un événement populaire destiné à toutes les générations : « le rendez-vous estival pour toute la famille, à moindre coût et pour tous les goûts! ».

---

<sup>2860</sup> *Ibid.*

<sup>2861</sup> *Ibid.* Il s'agit d'une expérience culturelle indéniable, car voici ce que les festivaliers font dans un festival : rire, réfléchir, goûter, etc.

<sup>2862</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International à maturité », 3 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>2863</sup> *Ibid.*

<sup>2864</sup> *Ibid.*

<sup>2865</sup> *Ibid.*

<sup>2866</sup> LA PRESSE (publi-reportage). « L'été vocal », 25 mai 2002, *La Presse* (Agenda culturel).

<sup>2867</sup> Mylaine PARADIS. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières, une programmation à la hauteur de son 10<sup>e</sup> anniversaire », juin 2002, journal inconnu (Première édition), p. 20.

Pour André Bouchard, l'IAV se veut « le rendez-vous estival par excellence pour les amateurs régionaux, nationaux et internationaux. Tous les types du genre faisant partie de la programmation »<sup>2868</sup>. Lors d'une conférence de presse, outre quelques membres de l'organisation, les artistes Sylvain Cossette et Raymond Perrin sont présents pour appuyer le festival. « À Trois-Rivières, les premiers rayons de soleil sont souvent associés à l'International de l'art vocal et à l'animation qui s'ensuit au centre-ville »<sup>2869</sup>. Les médias invitent la population à profiter de l'été pour vivre « au rythme de la culture »<sup>2870</sup>. Pour plusieurs, « l'arrivée de l'été s'officialise avec l'International de l'art vocal »<sup>2871</sup>.

En 2002, après dix ans d'existence, l'IAV sait se mettre en scène : « Fondé en 1993, cet événement avait d'abord comme objectif l'organisation et la réalisation d'un important concours de chant choral »<sup>2872</sup>. Après avoir mis l'accent sur le chant choral, classique, populaire et les voix du monde, le festival se dote de son appellation actuelle, en 1997, et se fait remarquer par ses « spectacles-concepts », tel le concours national *Chorus*. « Ces changements mineurs ont fait en sorte que cet événement s'est doté d'un créneau qui le démarque des autres »<sup>2873</sup>. On s'attend à recevoir 150 000 festivaliers « qui pourront vibrer au rythme de la chanson d'ici et d'ailleurs »<sup>2874</sup>. Pour la nouvelle DG, « le mot circule dans le milieu artistique que c'est l'*fun* à Trois-Rivières »<sup>2875</sup>.

En 2003, pour cette raison, on décrit l'IAV comme « le plus important événement vocal au Québec »<sup>2876</sup> puisqu'il s'agit d'un « festival incontournable »<sup>2877</sup>. Selon Guy Mercure, si Trois-Rivières se démarque par la création de spectacles concepts, cette pratique se répand à d'autres

---

<sup>2868</sup> André BOUCHARD. « Nombreux artistes au Festival de l'Art Vocal de Trois-Rivières », 8 au 14 juin 2002, *Allô Vedettes*.

<sup>2869</sup> LE NOUVELLISTE. « Un été du tonnerre – La région passe au rythme de la culture », 15 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1.

<sup>2870</sup> *Ibid.*

<sup>2871</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « L'été, le soleil et la culture – Plein d'activités en région pour se divertir sans partir au loin », 15 juin 2002, *Le Nouvelliste*.

<sup>2872</sup> LE JOURNAL DE MONTRÉAL (Info-Festival). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières – Trois-Rivières trouve sa « voix » : Entre le prestigieux *Festival de jazz de Montréal* et le *Festival d'été de Québec*, Trois-Rivières tire plus que jamais son épingle du jeu », 17 juin 2002, *Le Journal de Montréal*, p. 63.

<sup>2873</sup> *Ibid.*

<sup>2874</sup> *Ibid.*

<sup>2875</sup> Roland PAILLÉ. « L'Art vocal a dépassé ses objectifs – L'organisation de l'événement crie « succès » », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 25.

<sup>2876</sup> LE TRIFLUVIEN. « De bonnes raisons pour passer l'été à Trois-Rivières », date inconnue (2003), *Tourisme et congrès* ou dans *Le Trifluvien*, p. 26.

<sup>2877</sup> *Ibid.*

événements majeurs au Québec, en « soutirant du même coup le caractère singulier de l'International »<sup>2878</sup>. En effet, « [l]es shows concepts ont été un créneau qui a permis à l'International de l'art vocal de bien se positionner mais rapidement, on s'est aperçu qu'il faudrait trouver une autre particularité pour se distinguer »<sup>2879</sup>. De plus, Trois-Rivières a une « mentalité de choristes », surtout lorsqu'on regarde la popularité des Petits chanteurs et de la Maîtrise du Cap. Guy Mercure convient que l'IAV demeure une manifestation locale, malgré ses ambitions. Il rappelle qu'il possède le mandat de faire en sorte que l'événement dépasse la région. L'IAV n'est pas une simple fête de quartier, car il participe à la promotion de Trois-Rivières. Avec le virage chorale, l'organisation espère aussi se démarquer : « Nous pouvons être considérés comme une destination touristique, mais pas encore à grande échelle »<sup>2880</sup>. Toutefois, l'identification d'une communauté à son festival demeure un élément primordial. Si les résidents n'embarquent pas eux-mêmes, impossible d'attirer les gens de l'extérieur. Guy Mercure donne l'exemple du Mondial des cultures de Drummondville qui embarque la population dans son festival. Ensuite, les gens invitent leurs connaissances et leurs amis à venir le découvrir.

En août 2004, la journaliste Ginette Gagnon félicite l'IAV, car son « beau succès [...] confirme une fois de plus son rôle de premier plan dans les ligues touristiques régionales »<sup>2881</sup>. Il faut l'avouer, cela n'a pas été facile, étant donné la météo capricieuse et que « le robinet aux subventions gouvernementales coulait au compte-gouttes »<sup>2882</sup>. Il faut également prendre en compte le risque financier que représente le spectacle Kassa que les organisateurs veulent faire leur « produit d'appel », grand public, tels que le sont *La Fabuleuse histoire d'un royaume* pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean et *Les Légendes fantastiques* pour Drummondville. Toutefois, pour y arriver, il faut retravailler la formule, afin qu'elle devienne accessible à un plus large auditoire : « Le marché des seuls initiés est trop étroit. Même son concepteur, Jacques Crête, reconnaît que le spectacle n'était pas encore tout à fait à point »<sup>2883</sup>. Malgré tout, la popularité des ventes est étonnante, étant donné le prix élevé du billet. Si les organisateurs souhaitent le retour du

---

<sup>2878</sup> Linda CORBO. « L'International de l'art vocal affiche ses couleurs – Le festival prépare une ambiance de fête multicolore », 27 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>2879</sup> *Ibid.*

<sup>2880</sup> Guy VEILLETTE. « Être ou ne pas être un événement touristique – Les festivals de la région demeurent des manifestations régionales », 28 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 12.

<sup>2881</sup> Ginette GAGNON (opinion). « Les grandes ambitions », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>2882</sup> *Ibid.*

<sup>2883</sup> *Ibid.*

spectacle, il faut dépasser ces limites, car « [c]e festival est appelé à un bel avenir »<sup>2884</sup>. Selon elle, puisque les vacanciers québécois vieillissants se déplacent de moins en moins hors du Québec, il faut leur offrir un festival d'été qui les attire : « Trois-Rivières a beaucoup à offrir et le potentiel d'avenir est certainement impressionnant »<sup>2885</sup>. Puisque les festivals ne sont plus vus comme « de simples activités culturelles » alors qu'ils sont désormais perçus comme « des outils économiques »<sup>2886</sup>, surtout hors des grands centres, « [p]our les régions, notamment, ils deviennent des acteurs incontournables de vitalité et de développement pour peu qu'on les exploite avec originalité, charme, envergure et vision »<sup>2887</sup>.

En 2004, une quinzaine de participants viennent au Cégep pour le Séminaire de formation des chefs de cœurs du Québec, un événement susceptible de se tenir dans la région à chaque année, car « Trois-Rivières, se [veut], comme on le sait, la capitale de l'art vocal de la province »<sup>2888</sup>. Pour cette raison, l'objectif de l'IAV est de donner une personnalité unique à l'événement : « Il faut que cela devienne aussi connu que le Festival de jazz, les FrancoFolies, le Mondial des cultures »<sup>2889</sup>.

En 2005, l'IAV fait désormais partie « des 20 événements culturels majeurs du Québec »<sup>2890</sup>, ce qui apporte une bonne collaboration entre les organisateurs. Il est de plus en plus possible de faire des ponts pour aller chercher des artistes internationaux, « ce qui était autrefois impossible »<sup>2891</sup>. Selon Ginette Gagnon, « les gens de la région sont tombés en amour avec le Festival international de l'art vocal »<sup>2892</sup> qui vient de se terminer sous les signes du triomphe : « Les foules étaient enthousiastes, les spectacles mémorables, l'ambiance enivrante, même la température a fait corps avec l'événement »<sup>2893</sup>. Bref, une semaine haute en couleur pour le centre-ville de Trois-Rivières et l'économie locale. Une semaine éblouissante au parfum de vacances, qui a passée trop vite. « Les organisateurs qualifient d'ailleurs la treizième édition de

---

<sup>2884</sup> *Ibid.*

<sup>2885</sup> *Ibid.*

<sup>2886</sup> *Ibid.*

<sup>2887</sup> *Ibid.*

<sup>2888</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Chefs de cœurs », 21 août 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 35.

<sup>2889</sup> Roger LEVASSEUR. « Robert Aubin : Une vie toute musicale pour le directeur artistique de l'International de l'art vocal » (« Kassa a marqué sa vie »), 20 juin 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2890</sup> *Ibid.*

<sup>2891</sup> *Ibid.*

<sup>2892</sup> Ginette GAGNON. « Tous derrière le Festival », 13 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2893</sup> *Ibid.*

coup de cœur »<sup>2894</sup> et ils sont fiers de leur équipe et du travail accompli. Cherchant à créer une signature, ils croient que les petits ensembles vocaux sont « une caractéristique du festival »<sup>2895</sup>.

« Trois-Rivières est devenue une ville citée en exemple. Vu des États-Unis, le Festival de la poésie et son rayonnement au centre-ville de Trois-Rivières sont une réussite remarquable »<sup>2896</sup>. Ce succès semble même détrôner les efforts d'autres grandes villes américaines, telle que New York, qui planchent sur le défi de la revitalisation de son centre-ville. Ce dynamisme n'est pas que l'affaire des politiciens, car il repose sur l'énergie et l'engagement du milieu. Celui-ci doit faire preuve d'une vision de développement et soutenir les initiatives de la communauté, puis surtout compter avec la passion des organisateurs d'événements. Même si la Ville rénove ses infrastructures pour rendre son centre-ville plus invitant, « ce sont des citoyens passionnés qui lui ont donné son Grand Prix, son Festival de l'art vocal ou son Festival de danse Encore, par exemple »<sup>2897</sup>. À cela s'ajoutent des événements, tels que les Délices d'automne, le nouveau symposium de peinture au parc des Ursulines et le Festival urbain qui veut donner de la visibilité à la communauté hip-hop, contribuant à animer le cœur de la capitale régionale. « Ce climat, cette animation, projettent une image de dynamisme et suscitent la confiance des investisseurs et des commerçants »<sup>2898</sup>. Il faut un centre-ville qui donne le ton, afin qu'il puisse rayonner sur l'ensemble du territoire. Il est impossible de bâtir une ville d'envergure touristique sans soutenir son cœur. Selon un journaliste de Sherbrooke : « Ceux qui voyagent le moins ailleurs au Québec pourront effectivement constater qu'en dehors de Québec et de Montréal, Trois-Rivières a le plus beau centre-ville de la province »<sup>2899</sup>.

En 2006, en célébrant son 14<sup>e</sup> anniversaire, l'IAV entre dans sa phase adolescence : « L'événement a grandi au fil des éditions, il a pris du coffre en devenant l'une des principales attractions estivales du grand Trois-Rivières »<sup>2900</sup>. Selon l'expression de Stéphan Frappier, « sa garde-robe n'a pas suivi sa croissance », comme si l'IAV donne l'impression d'être limité dans

---

<sup>2894</sup> Lyne VALLIÈRES. « Des embûches qui passent inaperçues – L'International de l'art vocal présente des résultats positifs », 16 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>2895</sup> L'HEBDO JOURNAL (publi-reportage). « Les Rendez-vous Loto-Québec » (240 000 spectateurs), 16 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 13.

<sup>2896</sup> Ginette GAGNON. « Le regard des autres », 15 septembre 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2897</sup> *Ibid.*

<sup>2898</sup> *Ibid.*

<sup>2899</sup> *Ibid.*

<sup>2900</sup> Stéphan FRAPPIER. « Où s'en va l'Art vocal ? », 26 novembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

ses mouvements et qu'il ne peut envisager un développement efficace tant et aussi longtemps qu'on ne lui fournit pas des vêtements plus amples.

Pour continuer d'affirmer son identité culturelle, l'IAV confie à un peintre de la région la tâche de réaliser une toile qui sera par la suite reproduite sur l'affiche officielle de l'événement : « Cette année, c'est l'artiste Réjean Ladouceur qui a brillamment relevé le défi. Cette initiative devrait en principe être reconduite à chaque année »<sup>2901</sup>. Sur la photo publiée dans *Le Nouvelliste*, l'artiste local pose en compagnie du chanteur Raphaël Torr, du DG Stéphane Boileau et du président Denis Simard, autour de la toile qui sert d'affiche pour l'édition 2006<sup>2902</sup>. Le spectacle de Simple Plan permet aussi à l'IAV de se positionner dans l'histoire trifluviennne avec un concert qui « va s'inscrire dans les annales trifluviennes »<sup>2903</sup>. Selon le DG Stéphane Boileau : « Nous avons écrit l'histoire de la ville avec cette soirée. C'était magique »<sup>2904</sup>. Selon Jean-Marc Beaudoin, cette toile contribue à créer l'identité esthétique de l'IAV : « avec la grande scène qu'on y a aménagée, l'International a peut-être acquis la distinction qui faisait défaut d'avec les autres festivals d'été. Il a maintenant sa *signature* »<sup>2905</sup>. Le fleuve comme fond de décor, des talus paysagers, la rue des Ursulines, « cela donne un effet unique, qu'on ne peut pas retrouver ailleurs. C'est l'effet de l'International, c'est Trois-Rivières en carte postale »<sup>2906</sup>.

### 5.5.3 La réputation de l'IAV

#### 5.5.3.1 Les sondages auprès de la population

Pour mieux établir l'opinion de la population au sujet de l'IAV, les médias régionaux réalisent des sondages. Même s'ils ne sont pas annuels, ils permettent de saisir l'intérêt que suscite l'IAV. En 1999, un sondage commandité par trois institutions trifluviennes, *Le Nouvelliste*, l'UQTR et le Collège Laflèche, demande à la population : « Quel événement ou attrait touristique de la Mauricie ou du Centre-du-Québec recommanderiez-vous cet été à un ami visiteur ? »<sup>2907</sup>. Au total, 1 115 personnes sont jointes par téléphone, entre le 15 et 17 juin. Alors que 185 personnes

<sup>2901</sup> Stéphan FRAPPIER. « Un passeport de 20 \$ pour dix soirées », 25 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.

<sup>2902</sup> Roland PAILLÉ. « Gens d'ici : affiche de l'International de l'art vocal », 30 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 18.

<sup>2903</sup> Josiane GAGNON. « Nous avons écrit l'histoire de la ville » - L'International de l'art vocal flotte sur un nuage » (page couverture), « Un départ en lion – Le spectacle de Simple Plan a donné un élan à l'Art vocal », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>2904</sup> *Ibid.*

<sup>2905</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International est relancé », 8-9 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>2906</sup> *Ibid.*

<sup>2907</sup> Marie-Josée MONTMINY. « La Cité de l'énergie est la plus populaire », 21 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

refusent d'y répondre, 250 personnes acceptent, mais aucun n'est en mesure d'en recommander un seul. L'IAV atteint le deuxième rang, soit 97 personnes qui nomment l'événement en premier, alors que 211 choisissent la Cité de l'énergie. Les autres attraits recommandés dans le palmarès sont : le Parc national de la Mauricie (3<sup>e</sup> avec 58 répondants), le Grand Prix Player's (4<sup>e</sup> place avec 48 répondants), le Mondial des cultures de Drummondville (5<sup>e</sup> place avec 36 répondants), le Village québécois d'antan de Drummondville, la Classique de canots de Trois-Rivières, le Festival western de Saint-Tite, le parc des chutes de Sainte-Ursule et le Festival des montgolfières de Bécancour (11 répondants). Les Forges du Saint-Maurice, le Parc portuaire de Trois-Rivières et les Légendes fantastiques<sup>2908</sup> arrivent au 11<sup>e</sup> rang arrive, de manière ex-aequo, avec 10 répondants chacun.

Dans ce sondage, 35,1 % des répondants recommandent un attrait touristique et 25,9 % suggèrent un événement. Toutefois, la géographie est déterminante, car les dix premiers attraits touristiques en tête chez les citoyens de la Rive-Nord sont situés sur la Rive-Nord qui préfèrent, dans l'ordre, l'IAV, le Grand Prix, la Classique de canots, le Festival western de Saint-Tite et Trois-Rivières en blues. La compilation des deux régions couronne l'IAV, suivi du Grand prix, du Mondial des cultures, de la Classique et du Festival western de Saint-Tite. Selon Menouar Boulahfa, concepteur du sondage et chargé de cours au Département des sciences de la gestion et de l'économie à l'UQTR, les résidents sont les premiers ambassadeurs du tourisme<sup>2909</sup>. Selon un communiqué de presse, publié en 2002, les organisateurs s'appuient sur cette enquête de 1999 auprès de la population locale pour démontrer « la crédibilité de l'événement auprès du public régional ».

En 2001, un nouveau sondage est mené durant l'IAV, par dix personnes pendant trois soirs, afin de questionner environ 8 000 personnes pour connaître leur provenance et les dépenses qu'elles entendent consacrer à leur séjour dans la région. À l'aide des résultats obtenus, l'IAV espère obtenir une aide financière de la Société des événements majeurs internationaux du Québec

---

<sup>2908</sup> Un spectacle multimédia à propos d'une quinzaine de légendes québécoises interprétées par plus de 150 artistes et présentée à Drummondville depuis 1998. <http://culture.planete.qc.ca/jocelyne-tourangeau/legendes-fantastiques/>

<sup>2909</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Des compliments qui font plaisir », 21 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 3. David Montminy est l'étudiant en recherche opérationnelle qui supervise l'administration du sondage à partir du centre d'appels téléphoniques du Collège Laflèche. Les autres membres de l'équipe sont Karine Bérubé, Line Bourgeois, Chantale Cormier, Nassim El-Ayoubi, Amélie Gauthier, Maurice Houle et Dominic Pelletier. La marge d'erreur est de 3 %, 1 115 ménages sont sondés et le taux de non-réponse atteint 16,5 %.

(SÉMIQ) dans le volet « événement en émergence », en vue de supporter la mise en marché, en particulier pour attirer une clientèle extra-régionale<sup>2910</sup>. Toutefois, les résultats sont inconnus.

En 2002, des sondages sont de nouveau effectués auprès des visiteurs et sont analysés en septembre afin de continuer d'améliorer l'IAV. Selon la DG Jacinthe Ouellette : « L'International n'a pas fini de rassembler les gens »<sup>2911</sup>. En 2004, *L'Hebdo Journal* publie ce qu'en pensent des festivaliers rencontrés au centre-ville au cours de la semaine de festivités<sup>2912</sup>. Michel Diamond trouve les spectacles excellents et souhaite même que ce soit plus long, afin de permettre aux citoyens de sortir de chez eux. De plus, il apprécie les nouveaux changements, car c'est plus accueillant. Patricia Gagnon trouve ce festival bien, car ont réussi à attirer des touristes, sans oublier les artistes connus avec beaucoup de talents. Avec les nouveaux changements, elle trouve que le site semble plus grand. Selon Claude Plourde, « [c]e festival aide à faire connaître la ville et c'est très bon pour l'économie ». Andrée-Ann Jutras aime bien l'IAV, en plus de considérer qu'il s'agit d'une bonne opportunité financière pour les commerçants. Bilie Marier aime ces « beaux spectacles, car il y a de bons invités ». De plus, l'IAV touche plusieurs catégories de festivaliers. Enfin, Line Lanouette mentionne qu'elle reste à Trois-Rivières depuis neuf ans, mais qu'elle n'y est jamais allée. Par contre, elle connaît beaucoup de personnes qui adorent l'IAV. En juillet 2004, en bas de page, *Le Nouvelliste* demande à ses lecteurs de leur envoyer par lettres et par courriels « des suggestions ou des critiques à faire aux organisateurs » de l'IAV<sup>2913</sup>. Toutefois, aucune des réponses obtenues ne sont publiées par le quotidien.

Le 15 avril 2005, c'est au tour du site web de [Cyberpresse.ca](http://Cyberpresse.ca) de publier un sondage pour connaître l'opinion au sujet de la programmation de la grande scène à l'IAV<sup>2914</sup>. Sur un total de 160 répondants, 40 % (64 votes) se déclarent insatisfaits et 24 % satisfaits (38 votes), alors que « Ça m'indiffère » atteint 19 % (31 votes). Quant à l'option « Je ne sais pas », elle est retenue par 9 % (15 votes) et « Sans opinion » arrive au dernier rang avec 8 % (12 votes).

---

<sup>2910</sup> Réjean MARTIN. « Un *International* qui pourrait passer à l'histoire », 23 juin 2001, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2911</sup> Réjean MARTIN. « L'International de l'art vocal a attiré 175 000 personnes – Les organisateurs tracent un bilan positif de l'édition 2002 », 13 juillet 2002, *L'Hebdo Journal*, p. 17.

<sup>2912</sup> L'HEBDO JOURNAL (sondage). « Que retenez-vous de l'International de l'art vocal ? », 10 juillet 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

<sup>2913</sup> Ginette GAGNON (opinion). « Les grandes ambitions », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>2914</sup> CYBERPRESSE (sondage négatif). « La programmation de la grande scène à l'International de l'art vocal vous emballe-t-elle ? », 15 avril 2005, *cyberpresse.ca*

En juin 2005, selon le sondage STmarketing – Egzakt – *Le Nouvelliste*, le rendez-vous des cowboys à Saint-Tite est l'événement qui est le plus fréquenté par les gens de la Mauricie au cours des trois dernières années parmi les neuf activités suggérées. En effet, 51 % répondent qu'ils sont allés au festival western. L'IAV suit dans le classement avec 46 % des répondants alors que la Classique internationale de canots arrive troisième avec 40 %<sup>2915</sup>. Le Mondial des amuseurs publics (36 %) devance par un seul point le Festival de la galette de sarrasin de Louiseville (35 %). Selon le sondage, en plus de participer massivement, les citoyens de la Mauricie n'hésitent pas à recommander ces festivals à leurs parents et amis qui habitent à l'extérieur de la région.

Si le Festival western fait une intéressante percée auprès des professionnels (62 %) et des travailleurs (60 %), l'IAV fait de même dans des proportions égales de 56 %. L'événement de Saint-Tite attire aussi 58 % des gens âgés entre 16 et 34 ans et 56 % des personnes ayant un niveau élevé de scolarité. Toutefois, l'IAV arrive en première position pour les intentions de fréquentation au cours de l'été 2005 avec 29 % des répondants, alors que 20 % choisissent Saint-Tite. Par ailleurs, le Mondial des amuseurs publics et le Festival de la galette de sarrasin sont à égalité au troisième rang avec 13 %. En comparaison, seulement 4 % choisissent le Festival international de la poésie.

Néanmoins, 29 % des participants au sondage n'ont aucune intention de visiter l'un ou l'autre des neuf événements proposés et 11 % n'ont pas encore fait leur choix définitif. Quant aux événements vantés par les Mauriciens et les Mauriciennes auprès de leurs connaissances à l'extérieur de la région, l'IAV coiffe les autres activités : 26 % des répondants, soit plus du quart des répondants, recommandent le festival musical en premier. Ensuite, c'est le Festival western de Saint-Tite (17 %) et le Grand Prix (10 %). Si 13 % ont l'intention de participer au Festival de la galette de sarrasin, seulement 3 % d'entre eux le recommandent à leurs connaissances.

Selon Sylvain Tessier, patron de STmarketing, l'IAV « est véritablement en train de s'installer dans les habitudes de fréquentation d'événements »<sup>2916</sup>. En effet, il affirme : « Les gens commencent à s'approprier l'International de l'art vocal et le recommandent beaucoup. Mais très

---

<sup>2915</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Sondage tourisme – Le western et l'art vocal en tête », 27 juin 2005, *Le Nouvelliste*, p. 1, 10. L'enquête est menée entre le 28 mai et le 5 juin auprès de 300 résidents de la Mauricie âgés de 16 ans et plus. Les deux dernières places sont occupées par le Festival international de la poésie et le Festival international Danse Encore avec un taux de fréquentation respectif de 12 % et 6 %.

<sup>2916</sup> *Ibid.*

peu de gens recommandent le Festival de la galette. Et c'est encore plus bas avec le Festival de la poésie et la Classique internationale de canots, qui sont recommandés par 1 % des répondants »<sup>2917</sup>. Si 16 % des répondants ne conseillent aucun événement, les retraités et les personnes de 55 ans et plus sont représentés dans une proportion de 23 % parmi ceux qui ne font aucune recommandation. De plus, 9 % des gens ne savent pas quel événement recommander en premier à leurs visiteurs.

Les résultats de ce sondage touristique incitent les équipes respectives à se dépasser. Selon Denis Simard, le président de l'IAV, « [l]'événement a pris la direction qu'on voulait. De plus en plus de personnes nous demandent les dates de la tenue de l'événement afin de planifier leurs vacances ou pour savoir quand inviter leurs parents, leurs amis. Ces données vont nous permettre d'aller encore un peu plus loin »<sup>2918</sup>. De son côté, Guy Mercure croit que l'IAV récolte ce qu'il a semé au cours des années précédentes. Le DG est également fier que son événement côtoie, en termes de chiffres, un événement majeur comme le Festival western de Saint-Tite, ancré dans la région depuis les années 1960 : « Avec le prix *Coup de cœur* du gala de Tourisme Mauricie, on se doutait bien de la popularité de l'événement et le sondage confirme ce qu'on pensait. On est sur la bonne voie »<sup>2919</sup>.

Selon les données avancées par le DG de Saint-Tite, Luc Arvisais, 26 % des visiteurs au festival western proviennent de la Mauricie : « Cette donnée montre l'importance que le festival accorde aux gens d'ici. C'est ce qu'on doit faire. Les gens de la Mauricie sont les meilleurs ambassadeurs pour amener des amis, des parents à découvrir ou à redécouvrir le festival. Il faut continuer à accorder aux gens de la Mauricie tous les égards qu'ils méritent. On en est à notre 38<sup>e</sup> année, mais il ne faut jamais rien tenir pour acquis »<sup>2920</sup>. Par ailleurs, Québec est la destination par excellence pour les Mauriciens qui veulent passer des vacances à l'extérieur de la région. Sur les 131 répondants, 28 % déclarent vouloir prendre la direction de la vieille Capitale. Ensuite, c'est Montréal (17 %) puis, à égalité, les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie (10 %). Un sondage précédent démontre que 14,1 % des Trifluviens désirent vivre à Québec et seulement

---

<sup>2917</sup> *Ibid.* Le taux de réponse au sondage est de 56,3 % et la marge d'erreur est de 5,7 %, 19 fois sur 20.

<sup>2918</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Un incitatif pour aller plus loin », 27 juin 2005, *Le Nouvelliste*, p. 2. Martin LAFRENIÈRE. « Sondage aux citoyens sur la participation aux événements locaux », 27 juin 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2919</sup> *Ibid.*

<sup>2920</sup> *Ibid.*

4 % à Montréal (67,2 % ne veulent pas s'y établir). Sylvain Tessier reconnaît que « [l]a position centrale de Trois-Rivières favorise grandement les excursionnistes pour les visites d'un jour »<sup>2921</sup>. Si un peu plus du tiers des répondants quittent la Mauricie pour leurs vacances, la même enquête révèle que 50 % des répondants passent une partie de leurs vacances dans la région. Parmi eux, 26 % des répondants profitent de vacances en Mauricie pendant plus de dix jours. Le revenu familial semble également une donnée importante : 68 % des répondants qui ne prendront pas de vacances en Mauricie possèdent un revenu familial de moins de 20 000 \$.

Selon la journaliste Ginette Gagnon, on savait déjà que, par son affluence, l'IAV est apprécié, « qu'il s'est fait un nom, une niche »<sup>2922</sup>. Maintenant on sait qu'en plus d'être populaire, il est un rendez-vous chouchous des vacanciers de la Mauricie, tout de suite après le Festival western de Saint-Tite. Il s'agit d'une belle reconnaissance pour tous ceux qui œuvrent à sa réalisation « dans des conditions budgétaires qui restent toujours précaires »<sup>2923</sup>.

Le 2 juillet 2005, *L'Hebdo Journal* demande à ses lecteurs quel spectacle et quel artiste trifluvien ils ne veulent pas manquer dans la programmation de l'IAV, « l'un des événements artistiques les plus courus en Mauricie »<sup>2924</sup>. Ésaï Jutras souhaite voir Offenbach parce que, parmi tous les spectacles offerts, c'est le groupe qui correspond le plus au style de musique qu'il écoute. Katy Larouche veut vraiment aller voir Corneille, car elle aime beaucoup tous ses succès et en plus « il est tellement beau ! ». Réal Lemire ira sans doute voir Gilles Vigneault ou Les Grandes voix bulgares, car ce sont des grands de la musique qu'il apprécie depuis longtemps. Marc Gervais croit que Corneille et Loco Locass sont les plus populaires du festival et les plus actuels. Anne-Marie Chabot ne connaît pas beaucoup Gilles Vigneault, mais elle le trouve très bon. Selon elle, c'est le chanteur le plus intéressant de la programmation. David Sirois pense que Loco Locass est le groupe qui va intéresser le plus les jeunes.

Le même mois, le quotidien *Le Nouvelliste* sonde ses lecteurs dans la section opinion pour savoir ce qu'ils pensent de l'IAV<sup>2925</sup>. Toutefois, aucune réponse n'est publiée à leurs questions.

---

<sup>2921</sup> *Ibid.*

<sup>2922</sup> Ginette GAGNON. « Le nouveau *swing* des Trifluviens », 2 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>2923</sup> *Ibid.*

<sup>2924</sup> L'HEBDO JOURNAL (sondage). « Quel spectacle ne manquerez-vous pas à l'International de l'art vocal cette semaine ? », 2 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

<sup>2925</sup> LE NOUVELLISTE. « Que pensez-vous de la présente édition du Festival international de l'art vocal ? Avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire aux organisateurs ? Écrivez-nous ! », 7 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

Selon Jean-Marc Beaudoin, un autre récent sondage démontre que l'IAV se hisse aux premiers rangs des intentions de sortie estivale, et ce, même s'il n'est pas un événement nouveau. « Mais son avenir est devenu à un moment incertain »<sup>2926</sup>, soulignant sa précarité toujours présente. Après avoir piétiné pendant quelques années et s'être cherché un créneau, une couleur, une raison d'exister, la nouvelle équipe en place depuis trois ans « a gagné son pari [car] l'événement est aujourd'hui bien positionné parmi les grands événements régionaux et il attire les foules ».

*Le Nouvelliste* demande aux lecteurs s'ils participent aux événements et s'ils ont un coup de cœur pour une activité en particulier<sup>2927</sup>. Diane Boisvert affirme qu'elle ne participe pas vraiment : « On préfère rester chez nous pour prendre l'air et passer du temps avec nos amis. On n'aime pas les foules ». Jeannine Pagé visite un peu tous les festivals, mais n'a pas de coup de cœur en particulier. Elle aime surtout rencontrer les gens et participer à des événements différents. Toutefois, Johanne Rocheleau a bien hâte de voir Nanette Workman à l'IAV. Ainsi, elle achète les passeports et visite les différents événements. Elle ira également voir Garou : « C'est attrayant Trois-Rivières et j'aime ça sortir ». De son côté, Daniel Morin dit : « Nous n'irons pas à l'art vocal, ce n'est pas assez accessible avec les enfants. Nous allons plutôt aller aux Amuseurs publics, les activités sont mieux adaptées pour nous ». Mélissa Hubert adore également les Amuseurs publics : « On [y] rencontre plein de gens différents qui pratiquent différentes disciplines. Il y a aussi de bons spectacles le soir ». Enfin, Émilie B. Tousignant adore le centre-ville, car l'ambiance est plaisante et elle aime bien se promener au port : « Je compte bien aller faire un tour à l'art vocal cette semaine ». Sur les six répondants, seulement deux mentionnent leur désir et leur hâte de participer aux activités de l'IAV.

### 5.5.3.2 L'expérience du festivalier

La réputation d'un festival de musique repose essentiellement sur l'expérience positive du festivalier et la recommandation qui en découle. Lorsqu'une personne mécontente s'exprime dans les médias, les non-publics ou ceux qui ne participent pas au festival ont tendance à retenir cette impression négative. Cette aura sociale se reflète aussi dans les valeurs du festival comme la démocratisation de la culture grâce à une tarification juste, du moins une volonté de rendre accessible la culture. En 1993, les festivaliers semblent venir par curiosité et, surtout, en raison du

<sup>2926</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International s'éclate et fait s'éclater le monde », 5 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2927</sup> LE NOUVELLISTE (*On en parle, Vox pop*). « Participez-vous aux différentes activités proposées cet été ? », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.

beau temps. Les citoyens semblent apprécier le nouveau festival, mais s'ennuient des grosses foules du parc Champlain, présentes lors du Festival des trois rivières. Le citoyen Michel St-Amant s'y déplace, mais les activités ne l'enchantent pas. Si la programmation ne soulève pas d'intérêt chez lui, l'appellation du festival l'irrite, car le mot international lui semble un peu « pointu, ampoulé, un peu *snob* »<sup>2928</sup>. Selon ce citoyen, les festivaliers ont l'air de s'ennuyer, en ayant « l'impression de se retrouver en pleine atmosphère de festival de couvent »<sup>2929</sup>. Le seul spectacle qui l'intéresse est le concert de la Bande de Bob Saint-Pierre. Plutôt campagnard, il préfère l'ambiance du Festival western de Saint-Tite. Laisant sa fille avec ses trois amies, libres de se promener sur le site, il dit payer un dollar pour assister au concert du parc Champlain, car le site offre des commodités (toilettes) : « Vive le festival, alors ! »<sup>2930</sup>. La semaine suivante, il rédige une deuxième lettre d'opinion qui est publiée dans le quotidien *Le Nouvelliste* : « Je vous l'ai déjà dit la semaine dernière : je ne l'aime pas, ce festival-là »<sup>2931</sup>, puisque l'ambiance qui y règne n'est pas à la hauteur de ses attentes :

Une fois sorti de là, j'ai cru que ce serait une bonne idée d'aller me remonter le moral en allant faire un tour au Festival international de l'art vocal (c'est fou comme je l'aime, ce nom-là). Rien de mieux en effet, qu'un bon spectacle au parc Champlain pour se changer les idées et rompre sa triste solitude. [...] L'ambiance du parc Champlain était encore plus déprimante que celle de l'hôpital Saint-Joseph.<sup>2932</sup>

Ce festivalier, qui n'apprécie pas le spectacle du chanteur Corse, quitte le site après trente minutes : « Ce n'était pas de la musique de festival ce concert-là, mais une trame sonore pour un film de Gérard Depardieu ou un film pornographique sur un bateau en Méditerranée. [Comme] plusieurs autres [...], j'ai vite fait d'aller voir ailleurs »<sup>2933</sup>. Mais, selon lui, c'était du pareil au même. Pour le dernier samedi, il accuse Jacques Lessard d'avoir « concocté un autre programme très carnavalesque »<sup>2934</sup> avec le Chœur du Rocher au Flambeau et le Trio lyrique

---

<sup>2928</sup> Michel ST-AMANT. « Vive le festival ! », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2929</sup> *Ibid.*

<sup>2930</sup> *Ibid.*

<sup>2931</sup> Michel ST-AMANT. « De l'hôpital au festival », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2932</sup> *Ibid.*

<sup>2933</sup> *Ibid.*

<sup>2934</sup> *Ibid.*

Mistral sur la rue des Forges : « Il paraît que c'est hier que le festival a passé en ville. Dommage, j'ai tout manqué. On ne peut pas tout avoir, je travaille encore le dimanche... »<sup>2935</sup>.

Selon Édith Groleau, de Trois-Rivières Ouest : « J'aime mieux ça que le Festival des trois rivières parce que c'est plus diversifié. Il y en a pour tous les goûts. Et puis, il nous permet de découvrir des cultures différentes, de voir des choses nouvelles »<sup>2936</sup>. Selon la journaliste Nancy Massicotte, l'opinion des festivaliers est assez positive, en général. Elle rapporte qu'un citoyen fait la comparaison suivante : « C'est une formule gagnante comme celle du Festival de jazz de Montréal ou le Festival de folklore de Drummondville ». D'autres festivaliers ou citoyens se déclarent toutefois déçus de la disparition des feux d'artifice. Selon Véronique Savard, « c'est pour ça que je venais entre autres au festival ». Même le prix d'un dollar en dérange plusieurs : « On s'est également plaint parce qu'il n'y avait pas assez de gros noms, que les chanteurs n'étaient pas suffisamment connus »<sup>2937</sup>.

En 1995, dès les premières notes, l'atmosphère de fête s'installe : « Évidemment, les gens sont un peu rouillés, mais rapidement ils piqueront une jasette avec ceux qui les entourent. Au hasard d'une conversation, il n'est pas rare d'entendre de vieilles amitiés ressurgir, des liens de parenté se retracer, sans oublier les nouvelles que, spontanément, on se met à demander à tout ce beau monde que l'on semble connaître. C'est ça le festival »<sup>2938</sup>. Avec le concert inspiré du style *negro spiritual* du quatuor vocal Opus-3, à la chapelle des Ursulines, l'endroit devient « sans doute le sauna du festival »<sup>2939</sup>. Selon le journaliste Martin Francoeur : « J'aurais aimé tout voir, tout entendre. J'aurais aimé que le Festival ne se termine pas »<sup>2940</sup>.

Pour Nancy Massicotte, sortir au centre-ville pour prendre l'air et « faire du social »<sup>2941</sup> est une chose, mais le festival devient également « [u]ne excuse finalement pour découvrir des artistes de chez nous et d'ailleurs, pour se prélasser sur une terrasse, pour exhiber sa rutilante moto ou sa

---

<sup>2935</sup> *Ibid.*

<sup>2936</sup> Nancy MASSICOTTE. « En cette dernière journée – Enfin la fête au festival ! », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2937</sup> *Ibid.*

<sup>2938</sup> Martin FRANCOEUR. « Festival international de l'art vocal – Les foules déjà au rendez-vous », 30 juin 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2939</sup> *Ibid.*

<sup>2940</sup> Martin FRANCOEUR. « De l'action à toute heure du jour », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2941</sup> Nancy MASSICOTTE. « Le centre-ville de Trois-Rivières une fois de plus envahi – Le Festival sur la voie d'un grand succès », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

voiture neuve, pour regarder les filles et les gars, pour tenter de séduire, pour boire, pour avoir du plaisir, pour...»<sup>2942</sup>. Selon elle, l'IAV est bien « sur la voie d'un grand succès »<sup>2943</sup>.

En 1996, la journaliste Linda Corbo parle du « festivalier nomade »<sup>2944</sup>, qui se promène d'une scène à l'autre sans manquer les têtes d'affiches. Il « circule en se nourrissant de l'ambiance de l'amalgame de sites »<sup>2945</sup>. À l'opposé, il y a le « festivalier plus sédentaire », qui reste à la même place, souvent une petite scène, donc fidèle à un lieu où il aime découvrir de nouvelles musiques ou dans un genre musical qu'il recherche en particulier. C'est à ces deux « publics-types »<sup>2946</sup> que Robert Aubin pense lorsqu'il monte la programmation de manière équilibrée. Aubin lui-même définit l'expérience de l'IAV situé sur un site enchanteur, chaque été pendant dix jours, lors duquel la ville « vibre au son des chorales venues de partout »<sup>2947</sup>, les citoyens « sympathise[ent] avec des artistes populaires », « fraternise », « découvre » des nouveaux talents, « apprécie », « s'initie », etc.

En 2004, certains clients du Pub viennent écouter Daniel Boucher gratter sa guitare jusqu'à 4h AM après avoir donné son spectacle à l'IAV<sup>2948</sup>. Carmen Nadeau, une citoyenne trifluvienne, n'a « que des félicitations à faire aux organisateurs »<sup>2949</sup>, dont Guy Mercure et Denis Simard, mais aussi à Robert Aubin et à Jacques Crête pour le spectacle Kassa : « C'est toujours un plaisir d'assister à l'International »<sup>2950</sup>. Cependant, elle déplore le manque de couverture par *Le Nouvelliste* du spectacle de Grégory Charles : « Aucun commentaire, aucun reportage [...] Ce n'est pas normal ». En réponse, la rédactrice en chef Christiane St-Pierre précise que lorsqu'un festival a plusieurs concerts ou activités le même soir, le journal doit faire une sélection<sup>2951</sup>. Ils préfèrent assister à deux spectacles : Karen Young et les Frères Goyette. Quoiqu'elle partage

---

<sup>2942</sup> *Ibid.*

<sup>2943</sup> *Ibid.*

<sup>2944</sup> Linda CORBO. « Festival international de l'art vocal, du 25 juin au 1<sup>er</sup> juillet – Un choc des idées et une programmation des plus équilibrées », juin 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>2945</sup> *Ibid.*

<sup>2946</sup> *Ibid.*

<sup>2947</sup> Robert AUBIN. « Trois-Rivières, ville ouverte sur le monde », *CHANTER – La revue québécoise du chant choral*, vol. 30, no 3 (printemps 2004).

<sup>2948</sup> Émilie DESMARAIS-GIRARD. « Art vocal : bilan positif » (page couverture), « Mère nature n'aura pas eu le dessus – Un bilan positif pour l'International de l'art vocal », 17 juillet 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 15.

<sup>2949</sup> Carmen NADEAU (lettre d'opinion positive). « L'international: un beau festival ! », 21 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>2950</sup> *Ibid.*

<sup>2951</sup> Christiane ST-PIERRE (rédactrice en chef). « Réponse : », 21 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 11.

l'opinion de la citoyenne, que ce journal doit « assurer la couverture » d'un tel spectacle, elle termine en précisant que « plusieurs lecteurs ont manifesté leur déception à ce sujet. Nous tenterons de faire mieux à l'avenir »<sup>2952</sup>. En 2005, Jean-Marc Beaudoin dit qu'on va « brailler ce festival »<sup>2953</sup>, qu'il va nous manquer « comme un bon festin qui nous remémore de bons souvenirs autant gustatifs que de sensations intérieures ». Même pas besoin d'attendre la fin du festival pour dire :

qu'il en restera beaucoup dans nos têtes, que l'esprit en sera nourri pour un bon bout de temps, que le cœur qui en a palpité ne se débarrassera pas vite de sa petite arythmie, parce qu'il voudra en prolonger le doux plaisir ressenti, que cette édition inspirée induira ce qu'on appelle la nostalgie. Oui, on va le regretter, on va s'en ennuyer, on va souvenir se surprendre à rêvasser, à revoir et à réentendre ce qu'on a vu et entendu, à chercher à revivre les sensations vécues, à vouloir respirer à nouveau ce parfum de fête douce, merveilleuse et tellement inspirée qui a flotté dans l'air du centre-ville de Trois-Rivières.<sup>2954</sup>

Les journaux parlent également de l'ancienne secrétaire du recteur de l'UQTR, qui profite de sa retraite. Arrivée de Singapour et plongée depuis dix jours dans le livre *Da Vinci Code*, « seuls ses meilleurs amis sont parvenus cette semaine à la sortir de son roman pour aller à l'*International de l'art vocal* applaudir ses artistes préférés, Gilles Vigneault et Loco Locass »<sup>2955</sup>. La citoyenne Michelle Quintal s'exprime aussi sur son expérience : « Quelle belle semaine musicale vécue à Trois-Rivières... »<sup>2956</sup> : prestation très soignée des Petits chanteurs de Charlesbourg à la cathédrale, concert d'orgue enthousiasmant de Jean-Guy Proulx avec l'audition d'œuvres connues à la Basilique du Cap (série qui débute sa 36<sup>e</sup> saison). Vocalys et Cercamon offrent une représentation amusante et recherchée, la famille Beaudoin interprète un magnifique répertoire dans l'autobus Bric à Brac où même les chiens pouvaient entrer :

Mon âme d'enfant a pu admirer l'exceptionnelle ingéniosité des installations de Jacques Crête dans les autobus, le camion et particulièrement à l'impasse Montmartre, les toiles de Lise Barbeau (colloque de partitions musicales entre autres), les personnages costumés qui nous accueillaient et nous informaient, ainsi que les détails accessoires, souci du détail qui fait toute la différence. Bravo à ces organisateurs, particulièrement à ceux de l'*International de l'art vocal*.<sup>2957</sup>

<sup>2952</sup> *Ibid.*

<sup>2953</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Un festival qui restera inoubliable », 9 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2954</sup> *Ibid.*

<sup>2955</sup> L'HEBDO JOURNAL (clin d'œil). « Lise Bergeron... », 9 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 7.

<sup>2956</sup> Michelle QUINTAL (lettre d'opinion). « Grandiose! », 13 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2957</sup> *Ibid.*

À son tour, l'écrivain trifluvien Réjean Bonenfant remercie Mercure, Simard, Pinard et tous les autres qui s'investissent à l'IAV. Il félicite les organisateurs pour leur édition « pleine de charmes et de surprises. Les lieux sont judicieusement choisis, la programmation variée »<sup>2958</sup>. L'une de ses découvertes est l'Ontarienne Sarah Slean qui, malgré un concert entièrement anglophone, éblouit un public attentif et comblé grâce à son humour et la qualité de sa prestation. Il salut particulièrement l'initiative d'Aubin, de Crête et de Barbeau, celle des « concepts des petits concerts quasi privés dans des autobus ou des boîtes de *trucks* »<sup>2959</sup> qui permettent d'établir une proximité avec les artistes dans des décors « tout à fait dans l'esprit festif qui doit porter un tel festival »<sup>2960</sup>. Selon lui, on se croit presque à l'époque de la Roulotte de Paul Buissonneau. Réjean Bonenfant dit qu'il peine à rester sur place, à s'immobiliser pendant deux heures, surtout en plein air. Il préfère circuler d'un site et d'une émotion à l'autre. Il croit que ces « mini concerts de vingt minutes »<sup>2961</sup> sont une formule à conserver. Pour n'importe quel spectacle sur la grande scène, il y a toujours autant de festivaliers qui déambulent et se promènent que de spectateurs attentifs dans le stationnement de l'édifice Capitanal. Il suggère aux organisateurs des mini-prestations d'envisager la possibilité de présenter des textes dans l'une de ces roulottes : « La parole, la voix, qu'elle soit d'un poète ou d'un comédien, fait aussi partie de l'art vocal. Dans cette Capitale de la poésie, il s'agirait d'un bon clin d'œil à un autre festival »<sup>2962</sup>. Outre les poètes, selon lui, il s'agit d'une belle vitrine potentielle pour les écrivains, les troupes de théâtre, etc. C'est une initiative qui lui permet de rêver.

En 2006, selon la journaliste Paule Vermot-Desroches : « Pour bien vivre l'International de l'art vocal, il ne suffit pas juste de s'asseoir devant les grandes scènes et de laisser les têtes d'affiche nous en mettre plein les oreilles. La vraie saveur de l'événement, on la goûte en marchant dans le centre-ville de Trois-Rivières, en acceptant de faire le grand voyage des petits ensembles vocaux »<sup>2963</sup>. Cette formule, déjà présente depuis plusieurs années, continue de « séduire les

---

<sup>2958</sup> Réjean BONENFANT (lettre d'opinion, écrivain de Trois-Rivières). « Un festival qui fait rêver... », 14 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>2959</sup> *Ibid.*

<sup>2960</sup> *Ibid.*

<sup>2961</sup> *Ibid.*

<sup>2962</sup> *Ibid.*

<sup>2963</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Le grand voyage des ensembles vocaux – Un parcours très riche offert durant l'International de l'art vocal », 6 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 30.

festivaliers »<sup>2964</sup>. Malgré des soirées de pluie, les sept scènes réservées aux petits ensembles vocaux ne connaissent pas de répit depuis le début de l'édition : « À chaque 25 minutes, un nouveau spectacle prend place et la musique envahit le centre-ville d'une manière intime, chaleureuse où l'on fait de magnifiques découvertes »<sup>2965</sup>. Le parcours commence où l'on veut, que ce soit dans une remorque sur la rue Hart ou la rue Badeaux, en pleine nature sur la rue des Ursulines ou face au manoir Niverville sur la rue Bonaventure. Selon elle, l'important est de se préparer à voyager à travers le monde et les époques grâce à la musique et aux divers artistes.

Quant au journaliste François Houde, son meilleur souvenir du festival est le spectacle de musique cubaine offert en remplacement de Sol del Nene à la scène McDonald's – il s'excuse de ne pas se rappeler du nom de l'artiste – qui incite plusieurs couples à venir danser mambos et autres danses latines sur un site « absolument charmant »<sup>2966</sup>. Il suggère que l'IAV y fasse davantage d'espace dans les prochaines années. Les organisateurs doivent prendre compte de cette réflexion, mais « [o]n peut quand même les laisser souffler un peu. Ils l'ont mérité »<sup>2967</sup>.

### 5.5.3.3 L'achalandage comme mesure du succès de la programmation

La programmation et les activités de l'IAV dans les trois sites principaux représentent « le cœur de la fête »<sup>2968</sup>. Les impressions des publics et le rapport financier du festival apportent des indices de son succès, mais c'est notamment le biais de l'achalandage que les organisateurs peuvent mesurer la réussite de l'événement<sup>2969</sup>. En 1993, misant sur la variété des spectacles présentés dès la première édition, le président Denis Lessard anticipe la présence de festivaliers estimés entre 250 000 et 300 000 personnes, pour laquelle il va y avoir une « évaluation du festival »<sup>2970</sup>.

---

<sup>2964</sup> *Ibid.*

<sup>2965</sup> *Ibid.*

<sup>2966</sup> François HOUDE. « International de l'art vocal – Des acquis mais du travail à faire », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 10.

<sup>2967</sup> *Ibid.*

<sup>2968</sup> Michel HÉROUX et Lynn PAGÉ (lettre d'opinion). « Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières – rentabilité VS gratuité », 21 juin 1993, *La Gazette populaire*.

<sup>2969</sup> Il existe possiblement une volonté des festivals culturels de démontrer une surfréquentation dans l'optique : 1) d'obtenir davantage de fonds publics, surtout lorsque ceux-ci sont en corrélation avec le nombre de festivaliers ou de participants et 2) de permettre à l'organisation de se classer parmi les événements majeurs internationaux du Québec. Il s'agit de se situer numériquement de manière favorable dans la concurrence avec d'autres grands festivals.

<sup>2970</sup> Roland PAILLÉ. « Festival international de l'art vocal – Plus que du chant ! », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

Selon le lieutenant Louis Proulx, du service de police de la Ville de Trois-Rivières, les meilleurs évènements peuvent attirer 50 000 personnes<sup>2971</sup>. Si le beau temps est au rendez-vous, on peut atteindre 300 000. Toutefois, la réalité est différente des attentes. Selon un citoyen : « il y a beaucoup moins de monde que les autres années. C'est vrai que les spectacles sont divisés, mais encore. L'ambiance n'est pas là »<sup>2972</sup>. Cependant, même si le festival attire moins que les années précédentes, les participants sont satisfaits en grande majorité, notamment de la diversité des concerts et de la libre circulation<sup>2973</sup>. Au parc Champlain, l'ambiance est différente, moins populaire, plus tranquille. Le groupe Vilains Pingouins attire environ 15 000 personnes, lors de la soirée la plus populaire. En comparaison, au concert de l'OSTR et Joseph Rouleau, il n'y a que 3 000 personnes, mais plus de 10 000 un peu partout au centre-ville.

La festivalière Madeleine Paradis souligne le manque d'ambiance à la place du Flambeau. Se confiant à la journaliste Linda Corbo, elle affirme que les gens s'y rassemblent en petits groupes, assis « comme [dans] un vrai festival »<sup>2974</sup>. Néanmoins, Norma Milot, la responsable des communications à l'IAV, se dit « emballée par la réaction des gens »<sup>2975</sup>, alors qu'au moins 14 000 passeports-macarons sont en circulation. Après cinq soirs de spectacle, le compte atteint 52 000 spectateurs et visiteurs<sup>2976</sup>. Il est difficile d'atteindre les 240 000 personnes enregistrées en 1990, un record. Le président Jacques Lessard croit qu'on peut confirmer le nombre final avec le système des macarons ou des billets vendus à la porte des sites. Selon lui, « on sera au moins en mesure de certifier ces chiffres au contraire des évaluations approximatives de foule faites par les années passées et qui ont pu être parfois erronées (cela dit sans vouloir accuser personne) »<sup>2977</sup>.

Richard Séguin est retenu pour clore le festival : « l'un des seuls gros noms connus »<sup>2978</sup>. Selon Nancy Massicotte, « [j]amais le parc Champlain n'avait accueilli, cette année, un si grand nombre de spectateurs »<sup>2979</sup>. Ceux qui quittent le site, « c'était bien pour respirer, tant c'était

---

<sup>2971</sup> Guy VEILLETE. « Surveillance policière serrée durant le festival », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2972</sup> Nancy MASSICOTTE. « Un début lent mais prometteur », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>2973</sup> Nancy MASSICOTTE. « Moins d'ambiance... mais plus de diversité », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2974</sup> Linda CORBO. « Le soleil a fait fondre la patience de certains », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2975</sup> Stéphan RATELLE. « À la Place du flambeau – La musique comptait davantage que la fête de la Confédération », 2 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2976</sup> Réjean MARTIN. « Un festival en mutation », 5 juillet 1993, *L'Hebdo Journal*.

<sup>2977</sup> *Ibid.*

<sup>2978</sup> Nancy MASSICOTTE. « En cette dernière journée – Enfin la fête au festival ! », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2979</sup> *Ibid.*

achalandé »<sup>2980</sup>. Cette foule se ramasse dans les autres places : sur la rue des Forges, au Parc portuaire, sur la rue Saint-Georges et à la Place du Flambeau : « Bref, un moment idéal pour faire des rencontres et bavarder comme le Festival des trois rivières nous donnait la chance de le faire aussi souvent »<sup>2981</sup>. Enfin, elle se plaint de l'ambiance inégale toute la semaine, d'un concert à l'autre, tout dépend des spectacles présentés. Le Corse attire 5 500 personnes environ.

Le président de l'IAV est bien conscient que les citoyens veulent des gros noms sur la grande scène du parc Champlain, qui attire 64 700 spectateurs durant la période du festival. « Pourtant, le choix des sites et la diversité des spectacles a plu aux gens. Nous ne voulions pas faire un festival populaire »<sup>2982</sup>. Les deux sites les plus populaires qui surprennent les organisateurs, par la réponse favorable des publics, sont la Place du Flambeau et l'Agora du Parc portuaire qui accueillent respectivement 18 850 et 11 600 personnes. Quant à la scène de la rue des Forges, elle remporte un bon succès en attirant 10 100 spectateurs. Pour favoriser l'achalandage, l'équipe pense à recourir à « des panneaux de promotion qui devraient être installés à l'entrée de la ville et villages de la région afin de donner plus de visibilité au festival »<sup>2983</sup>. Cette première édition 1993 est, aux yeux des organisateurs, « un vif succès, tant au niveau de la réponse du public, que de la qualité de la programmation »<sup>2984</sup>. On parle d'environ 125 000 visiteurs en dix jours, alors que la Sécurité publique estime plutôt qu'il s'agit de « plus de 200 000 personnes [ayant] envahi le centre-ville »<sup>2985</sup>. Selon Réjean Martin, la participation moyenne des années précédentes est de 200 000 personnes<sup>2986</sup>. La présence d'un feu d'artifice suscite davantage l'achalandage au festival de musique, mais le retrancher du budget final permet d'économiser deux fois la somme de 14 000 \$. En résumé, l'IAV est un festival dont le début est plutôt lent, mais prometteur.

En 1994, l'IAV s'appuie sur son achalandage pour mousser sa promotion : « Le Festival de l'art vocal de Trois-Rivières attire un large public dans tous les sites enchanteurs du centre-

---

<sup>2980</sup> *Ibid.*

<sup>2981</sup> *Ibid.*

<sup>2982</sup> Nancy MASSICOTTE. « Bilan de la première édition du Festival international de l'art vocal – Les objectifs fixés ont été atteints », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2983</sup> Nancy MASSICOTTE. « On s'attend à essayer un léger déficit », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2984</sup> Nancy MASSICOTTE. « Bilan de la première édition du Festival international de l'art vocal – Les objectifs fixés ont été atteints », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>2985</sup> *Ibid.*

<sup>2986</sup> Réjean MARTIN. « Mot à mot : Un festival à part », 12 juillet 1993, *L'Hebdo Journal*.

ville »<sup>2987</sup>. Sans chiffres officiels, Alain Gamelin avance de 12 000 à 15 000 personnes présentes dans le parc Champlain<sup>2988</sup>. À la fin de la deuxième journée, « les trottoirs ne suffisaient plus pour accueillir les milliers de personnes qui se promenaient d'un site à l'autre »<sup>2989</sup>. Tellement, que plusieurs décident carrément d'occuper à pied une moitié de la voie pavée, exaspérant les automobilistes. La terrasse de la rue Badeaux refoule jusqu'à l'intersection Des Forges (coin Royale) pour le spectacle de Pierre Chaîné, qui attire surtout les jeunes. Les plus âgés sont au parc Champlain pour entendre la version symphonique de Brel par Pierrot Fournier accompagné de l'OSTR. Les premières estimations avancent le nombre de 8 000 personnes à cet endroit pour l'occasion. Au bar, on remarque qu'on y vend davantage de vin, de café et d'eau que de bière. Non seulement les terrasses sont bondées un peu partout, mais plusieurs bars et restaurants affichent complet en début de soirée.

Plus de 17 000 personnes sont réunies au parc Champlain pour Daniel Bélanger, qui « a livré la marchandise avec intensité et magnétisme »<sup>2990</sup>. Tant les jeunes et que les vieux sont présents, l'artiste est déjà dans le palmarès des classiques, car tous chantent ses paroles : « Ils étaient enthousiastes et bourrés d'énergie »<sup>2991</sup>. Plusieurs dansent sur place, ce qui fait hausser la vente de bière. Le spectacle africain de Pierre Belkos attire environ 4 000 personnes<sup>2992</sup>. En clôture de la deuxième édition, « [l]e populaire Robert Charlebois n'a pas déçu la foule qu'on estimait à 20 000 »<sup>2993</sup>, peut-être un peu plus. Le côté du parc donnant sur la rue Royale est moins bondé que des soirées mémorables (les B.B. ou Laurence Jalbert), d'il y a quelques années, avec 30 000 personnes<sup>2994</sup>. Cette année, la clôture est reculée jusqu'à l'évêché. Parfois, l'affluence n'est pas chiffrée. Par exemple, la chorale Suisse remplit la Terrasse Turcotte.

---

<sup>2987</sup> LE NOUVELLISTE (publi-reportage). « Trois-Rivières, ta voix m'enchanté – Festival international de l'art vocal », 29 juin 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2988</sup> Roland PAILLÉ. « Début du Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Sous le signe de l'enthousiasme », 1<sup>er</sup> juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2989</sup> Guy VEILLETTE. « Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Les rues du centre-ville volent la vedette », 2 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2990</sup> Nancy MASSICOTTE. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – Le public se laisse transporter par la musique », 4 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2991</sup> *Ibid.*

<sup>2992</sup> *Ibid.*

<sup>2993</sup> Roland PAILLÉ. « Clôture du Festival de l'art vocal – Charlebois soulève ses 20 000 fans », 5 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>2994</sup> Roland PAILLÉ. « Clôture du Festival de l'art vocal – Charlebois soulève ses 20 000 fans », 5 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

D'autres fois, il y a des contradictions. En 1995, selon François Lahaye, l'un des responsables du festival, le groupe Beatles Forever attire 10 000 personnes<sup>2995</sup>. Toutefois, selon le journaliste Martin Francoeur, les policiers estiment qu'il y en a le double. Par ailleurs, il y a moins de festivaliers le samedi que le jeudi soir, ce qui est problématique. La tête d'affiche Sylvain Cossette attire plus de 5 000 personnes au parc Champlain alors que Sylvain Lelièvre, « a séduit une foule considérable qui s'était massée »<sup>2996</sup> à la place Niverville. Un autre problème dans l'achalandage est que les artistes prennent des pauses d'environ dix minutes sur les scènes moins populaires, ce qui a pour conséquence qu'elles sont rapidement désertées.

On estime à 22 000 le nombre de personnes qui sont présentes au parc Champlain pour accueillir Marjo. C'est la plus importante foule depuis le début du festival, qui déborde du parc, en « s'appropriant le parvis de la cathédrale, le stationnement de la caisse populaire de Trois-Rivières, de même que les rues Hart et Bonaventure au grand complet »<sup>2997</sup>. Uniquement le samedi, la foule du centre-ville est estimée à 40 000 personnes. De plus, 15 000 personnes accueillent Marie Carmen au parc Champlain, sur une mise en scène de Louise Forestier qui est présente à Trois-Rivières pour l'occasion<sup>2998</sup>. On précise que les spectateurs ne sont pas déçus. Vers minuit, la foule commence à se dissiper, transformant le parc Champlain en un « tapis de verres en plastique vides et de débris de toutes sortes »<sup>2999</sup>. Au total, près de 120 000 personnes visitent le vieux Trois-Rivières pendant les six jours d'activité du festival, soit une augmentation de 16 000 personnes<sup>3000</sup>. Après cette édition, une source anonyme constate que l'IAV est toujours « régional »<sup>3001</sup>, car on ne compte pas tellement de visiteurs de l'extérieur, du moins peu de nuitées sont enregistrées lors de l'évènement dans les motels, hôtels et autres lieux d'hébergement trifluviens.

---

<sup>2995</sup> Martin FRANCOEUR. « Festival international de l'art vocal – Les foules déjà au rendez-vous », 30 juin 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2996</sup> Martin FRANCOEUR. « Deuxième journée du Festival international de l'art vocal – La peur de la pluie, sans doute... », 1<sup>er</sup> juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2997</sup> Martin FRANCOEUR. « Festival international de l'art vocal – Après l'orage, l'ouragan Marjo balaie tout », 3 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2998</sup> Nancy MASSICOTTE. « Le centre-ville de Trois-Rivières une fois de plus envahi – Le Festival sur la voie d'un grand succès », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>2999</sup> Martin FRANCOEUR. « De l'action à toute heure du jour », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>3000</sup> Éric LANGEVIN. « Bilan provisoire d'Alain Gamelin – Pas de déficit pour le Festival de l'art vocal », 7 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>3001</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Festival international de l'art vocal – La participation a augmenté de 15 % », 9 juillet 1995, *L'Hebdo Journal*.

En 1996, l'objectif d'assistance visé est fixé à 120 000 personnes<sup>3002</sup>. Selon Nancy Massicotte, il s'agit du même objectif que l'année précédente; 120 000 lors des quarante spectacles en six soirs<sup>3003</sup>. La première grosse soirée de cette édition attire près de 20 000 festivaliers sur sept sites, dont 16 000 pour voir et entendre Kevin Parent, « l'enfant chéri du showbiz »<sup>3004</sup>. Il chante plusieurs pièces populaires en plus d'offrir une reprise de Bruce Springsteen, une chanson à la française et une autre pièce inédite, écrite par son gérant, qui annonce son deuxième album.

Alors que le groupe Equinoxe chante du Plume Latraverse, les Gospel Heirs forment « le deuxième plus gros attroupement de la soirée »<sup>3005</sup>, soit 1 200 spectateurs. Plus tôt en soirée, une centaine de spectateurs vont voir « Noir sur Blanc ». Grégory Charles attire l'une des plus grosses foules de la soirée avec 1 650 spectateurs sur un total de près de 5 000 personnes sur l'ensemble des sept sites, selon l'évaluation faite par les organisateurs<sup>3006</sup>. À la place Niverville, 200 personnes sont présentes pour Caroline Dufour, mais l'orage fait fuir la plupart des festivaliers.

Quelques 16 000 personnes foulent les rues du centre-ville et les différents sites dans la journée du 28 juin<sup>3007</sup>. L'achalandage au spectacle de Marie-Claire Séguin est si important que le terrain se fait trop petit. À 21h30, environ 12 000 personnes envahissent le parc Champlain pour Plume Latraverse et sa « Chorale des salauds de Trois-Rivières » qui offre, entre autres, une reprise de Jimi Hendrix. Quelque 300 amateurs vont entendre Jean Laprise, accompagné d'une dizaine d'enfants de la chorale La clé des champs de Nicolet<sup>3008</sup>. Sylvie Royer attire, quant à elle, environ 250 personnes, Eval Manigat et Tchaka rassemblent 650 personnes à l'Agora, Joane Bellemare attire 110 mélomanes au CMI avec « Vocalise » de Rachmaninoff et « Alleluia » de Mozart. La veille, Mark Dubois charme son auditoire avec ses airs populaires, tels que « La Donna E Mobile », l'« Ave Maria » de Schubert, « La fleur que tu m'avais jetée » de l'opéra Carmen de Bizet et la

---

<sup>3002</sup> Réjean MARTIN. « Festival international de l'art vocal – Quatre scènes extérieures bien animées pendant six soirées », 9 juin 1996, *L'Hebdo Journal*, p. 36.

<sup>3003</sup> Nancy MASSICOTTE. « Une initiative du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières – Premier concours des petits ensembles vocaux », 19 janvier 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>3004</sup> *Ibid.*

<sup>3005</sup> Linda CORBO. « Parent fidèle à lui-même », 27 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>3006</sup> Linda CORBO. « Seulement 5 000 personnes en tout et partout – Une douche froide sur le Festival », 28 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>3007</sup> Linda CORBO. « Soirée coups de cœur », 29 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>3008</sup> Julie GRAVEL. « Un pur délice! », 1<sup>er</sup> juillet 1996, *L'Hebdo Journal*, p. 3.

célèbre pièce « O sole moi ». Enfin, 800 personnes apprécient la prestation de l'Ensemble vocal de Drummondville.

La quatrième édition (1997) se termine sur une note positive, avec environ 14 000 visiteurs au centre-ville pour la dernière soirée<sup>3009</sup>, dont 10 000 spectateurs de tous les âges pour Gildor Roy, qui attire la complicité des publics par son humour et sa simplicité. Il fait également quelques reprises, dont « Sympathy for the Devil ». Du côté de l'Agora du Parc portuaire, le groupe La Galvaude – cinq musiciens-chanteurs âgés d'une moyenne de 24 ans – convie 1 600 spectateurs dans un répertoire de musique traditionnelle québécoise. Les spectateurs en profitent « pour se défouler en dansant, chantant, tapant du pied et des mains »<sup>3010</sup>. Quant à Isabelle Longnus, elle attire l'attention de 500 spectateurs et se démarque par l'usage de son corps dans son expression musicale. Celle-ci descend de scène afin d'avoir un contact plus intime avec les publics. Malgré les 75 000 visiteurs, on parle d'un déficit d'opération de 60 000 \$ pour l'IAV, attribuable directement à la température (pluie), doublé d'une baisse de fréquentation importante (40 000 personnes de moins que l'année précédente, soit une foule établie à environ 115 000 spectateurs, en 1995)<sup>3011</sup>. Certains sites, telle que la scène des chorales, suscitent davantage d'engouement, ce qui confirme, selon Alain Gamelin, que la thématique du festival est « un bon choix ». Les concerts de la place Niverville et de l'Agora permettent aux publics de découvrir des voix et des rythmes différents, tout en étendant le circuit du festival. Ces spectacles qui attirent quelques bonnes foules permettent de donner tout son sens à la vocation première de l'IAV : mettre en valeur les différents aspects de l'art vocal.

Selon le journaliste Réjean Martin, le 107 000 festivaliers fréquentent l'édition 1995<sup>3012</sup>. Ce qui constitue une réduction du nombre de spectateurs (120 000) de l'ordre de 35 %<sup>3013</sup>. Pourtant, le nombre de spectateurs aux chorales a presque doublé<sup>3014</sup>. Pour les succès des

---

<sup>3009</sup> Nancy MASSICOTTE. « Une finale en beauté – Le Festival de l'art vocal se termine sur une note positive », 2 juillet 1996, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>3010</sup> *Ibid.*

<sup>3011</sup> Martin FRANCOEUR. « Un festival qui n'aura duré que trois jours – La pluie est devenue synonyme de déficit », 3 juillet 1996, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3012</sup> Réjean MARTIN. « La pluie et la fraude mettent l'Art vocal dans le rouge », 7 juillet 1996, *L'Hebdo Journal*, p. 36.

<sup>3013</sup> Martin LAFRENIÈRE. « ART VOCAL – La pluie vient jouer les trouble-fêtes », 7 juillet 1996, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*, p. 2.

<sup>3014</sup> Nancy MASSICOTTE. « Finis les macarons – Le Festival international de l'art vocal veut éliminer les fraudes », 16 octobre 1996, *Le Nouvelliste*.

spectacles en salle, on parle plutôt de 3 500 entrées, en 1995, comparativement à 6 000, en 1996<sup>3015</sup>.

En 1997, environ 12 000 personnes sont présentes « au spectacle du meilleur groupe folklorique du Québec »<sup>3016</sup>, la Bottine souriante. Ce groupe mélange des airs traditionnels à des sonorités jazz, salsa et folk. Avec ses talents de conteur, Yves Lambert sait transporter les publics dans son univers. Malgré aucun entracte et presque deux heures de musique festive, la foule est au rendez-vous. Notamment, on compte 12 000 personnes pour Daniel Bélanger et 13 000 pour Jean Leloup<sup>3017</sup>. Chez les organisateurs, on espère pourtant au moins 20 000 spectateurs. Quant aux petites scènes, avec Les Colibris de Belgique et l'orchestre de chambre Inventio, elles fonctionnent bien. Le chansonnier Pierre Calvé joue au Maquisart devant plusieurs dizaines de personnes, accompagné d'un guitariste et d'un bassiste. Karen Young attire au moins un millier de personnes à la scène de l'Agora. À 21h30, le spectacle de Jean Leloup, « l'enfant terrible du showbiz québécois », attire une foule très jeune, « possiblement la plus jeune de tout le festival ». Les terrasses sont pleines à craquer et font des affaires d'or, dès 22h30. « La chaleur et l'ambiance du festival aidant, les gens ont convergé vers le centre-ville, question de profiter de l'occasion pour prendre un bon bain... de foule ». Or, il n'y pas de grande foule, loin des 40 000 personnes de l'année précédente.

La chorale d'une trentaine de choristes accompagnée de cinq musiciens présente mazurkas antillaises, biguines et autres chansons traditionnelles des Caraïbes. Sans en préciser le nombre, les médias précisent que les autres sites du festival attirent de bonnes foules<sup>3018</sup>. Les publics relativement âgés de la scène des chorales atteignent près de 1 000 personnes. Offrant des séances cinématographiques, le film « Madame Butterfly » attire environ 200 personnes. Plus de 16 000 personnes assistent au spectacle de clôture de l'IAV, avec la plus grosse foule de cette édition, aux

---

<sup>3015</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Le macaron disparaîtra », 19 octobre 1996, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*, p. 8.

<sup>3016</sup> Linda CORBO. « Le spectacle de la Bottine Souriante au parc Champlain – Habile mélange bien assaisonné », 28 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3017</sup> Roland PAILLÉ. « Des foules qui suscitent des interrogations – Leloup et Bélanger n'ont pas attiré autant de spectateurs que souhaité au Festival international de l'art vocal », 30 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3018</sup> Martin FRANCOEUR. « Une belle et noble tentative – Georges Hamel n'attire que 2 500 personnes au parc Champlain », 1<sup>er</sup> juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 3.

accents multigénérationnels. Le parc Champlain se transforme « en une immense cour de banlieue où auraient été conviés une multitude d'inconnus unis par leur désir de faire la fête »<sup>3019</sup>.

Bref, toutes les scènes (ethnique, chorales, art lyrique, Maquisart) ont une réponse favorable de la part des publics, sauf celle du parc Champlain, la scène principale<sup>3020</sup>. Sur les 70 000 visiteurs attendus à l'IAV, certains viennent deux ou trois fois. Selon Alain Gamelin, « c'est décourageant! »<sup>3021</sup>. Pour l' élu municipal, « [s]i les gens n'en veulent pas du festival, on ne va pas leur rentrer dans la gorge! ». C'est pourquoi, le message doit être clair auprès de la population : « Si vous voulez un festival, il faut que vous veniez, sinon on ferme les livres! », puisque l'achalandage est un facteur déterminant.

En 1998, la première fin de semaine est à rêver pour les organisateurs. Les foules ayant participé ces trois jours dépassent les espérances du festival<sup>3022</sup>, notamment lors des concerts de Paul Piché (12 000), Michel Pagliaro (14 000) et de Dubmatique et cie (16 000). À la scène des chorales, il faut enlever des bancs, car on manque de places. Il y a de 2 000 à 3 000 personnes à cet endroit. Cette réussite est attribuable à l'implantation d'un « esprit de fête ».

Gospangels de Drummondville offre un concert devant le plus large public recueilli jusque-là, à la scène des Chorales, sur le terrain de l'Évêché<sup>3023</sup>. On ajoute 125 chaises et une estrade supplémentaire, avant de tourner du côté de la scène deux estrades préalablement conçues pour faire face au parc Champlain, puis six. La foule est estimée à 3 000 festivaliers. Sous la direction de Tony Turgeon, avec une trentaine de voix et quatre musiciens, la formation offre divers clins d'œil au cinéma : « Rock and Nonnes », « Le mariage de mon meilleur ami », « La femme du prédicateur », « Roméo et Juliette », « Trois petits cochons » (Dan Bigras) et « Bohemian Rhapsody » de Queen. Ils reçoivent de généreux applaudissements et plusieurs rappels.

L'estimation officielle de la direction est de 25 000 personnes, mais certains avancent le chiffre de 30 000 spectateurs. Ces chiffres confirment la capacité d'accueil du parc Champlain

---

<sup>3019</sup> Marie-Josée MONTMINY. « La plus grosse foule du Festival – 16 000 spectateurs pour la Compagnie Créole », 2 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>3020</sup> Roland PAILLÉ. « Menacé de disparaître – « *L'an prochain, c'est une année de vérité* », clame Alain Gamelin » (couverture), 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>3021</sup> Réjean MARTIN. « « Si les gens n'en veulent pas du Festival, on ne va pas leur rentrer dans la gorge! » - Alain Gamelin », 6 juillet 1997, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>3022</sup> Roland PAILLÉ. « Au-delà des espérances », 29 juin 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>3023</sup> Linda CORBO. « Musique aux multiples accents signée Karnak – Parfum brésilien sur le parc Champlain », 3 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.

depuis son réaménagement. Même avec le beau temps, les organisateurs n'ont pas prévu un achalandage aussi intense. Selon Daniel Gélinas, le principal problème de la soirée est que l'IAV manque de billets aux différentes guérites : « On a dû prendre des écussons restants de l'année précédente ». Le concept de spectacle de clôture n'est pas étranger à cette popularité. Selon le DG, qui n'a jamais vu une foule aussi nombreuse malgré ses années d'expérience au festival et à l'OSTR, c'est « l'ensemble de la programmation de l'événement qui a vraiment aidé à créer un lien entre le public et l'International »<sup>3024</sup>. À 23h45, les artistes chantent encore sur la scène principale.

Selon le journaliste Martin Lafrenière, il faut considérer la sixième édition comme une « année charnière »<sup>3025</sup>. Pour les organisateurs, ce record d'affluence jette les fondements des présentations futures de l'événement, car selon Daniel Gélinas, 130 000 personnes viennent faire un tour au centre-ville, soit presque deux fois plus que l'année précédente (70 000). La variété de la programmation et l'exclusivité de certains artistes sont considérés comme des facteurs déterminants. Concentrer les spectacles autour du parc Champlain permet aux gens de se sentir dans une atmosphère de fête, une ambiance à toutes les scènes. Environ 2 000 personnes assistent en moyenne à la scène des chorales à l'Évêché. Pour sa première année à la direction, Daniel Gélinas se déclare très satisfait. Alain Gamelin retrouve aussi le sourire, ravi d'avoir atteints les objectifs de fréquentation. L'IAV réussit à « recré[er] un esprit festif qu'on avait peut-être un peu perdu au fil des dernières représentations »<sup>3026</sup>. Avec huit jours d'activités, les citoyens ont davantage de temps pour se plonger « dans une véritable atmosphère de fête populaire »<sup>3027</sup>. Les organisateurs parlent d'une assistance globale de 143 000 spectateurs, soit une augmentation de 80 % par rapport à l'année précédente<sup>3028</sup>. Selon le journaliste François Houde, ces chiffres peuvent être trompeurs, car ils reposent sur de vagues estimations et dépendent de la méthode utilisée pour dénombrer les festivaliers.

---

<sup>3024</sup> François HOUDE. « Le parc Champlain était trop petit ! », 4 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>3025</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Succès de foule – L'International de l'art vocal a atteint ses objectifs », 6 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>3026</sup> *Ibid.*

<sup>3027</sup> *Ibid.*

<sup>3028</sup> François HOUDE. « Un bilan positif et enthousiaste – Surplus budgétaire de 50 000\$ pour l'International de l'art vocal », 7 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 5.

En 1999, on affirme que l'IAV, « cette grande fête de la chanson, l'un des rares événements de la région à caractère exclusivement culturel »<sup>3029</sup>, et le Grand Prix Player's attirent chaque année plus de 200 000 visiteurs. L'année précédente, les 143 500 entrées représentent un chiffre record, qui est plus que le double de l'année 1997 avec 79 000 festivaliers<sup>3030</sup>. Environ 10 000 personnes, peut-être plus, sont présentes pour l'ouverture du festival<sup>3031</sup>. Au début de la soirée, on compte 12 000 personnes. Toutefois, il y en a moins lors de la deuxième partie. Selon le journaliste, « en aucun moment a-t-on senti le *party* lever ». Pendant ce temps, les citoyens se promènent sur la rue Hart pour voir les kiosques d'artistes et artisans. Néanmoins, les organisateurs se déclarent très satisfaits. Pour l'un des spectacles sur la grande scène, la foule est estimée à près de 16 000 personnes. Selon François Houde, il s'agit d'une foule « plutôt assez bigarrée, soit autant de cheveux blancs que de cheveux verts. Bigarrée mais disciplinée »<sup>3032</sup>. Sur les autres scènes, 2 000 personnes assistent à La Bande Magnétik. Plus de 6 000 personnes sont aussi présentes pour les Gitans de Sarajevo, un groupe à la musique aux influences multiethniques (tzigane, russe, arabe)<sup>3033</sup>. De son côté, Mario Simard séduit 200 festivaliers à la salle Anaïs-Allard-Rousseau. Pendant ce temps, l'Orphéon célèbre les aînés « devant un parterre rempli à pleine capacité »<sup>3034</sup>. S'il y a un moment marquant, c'est la « grande fiesta » du groupe Les Colocs qui attire environ 18 000 personnes<sup>3035</sup>. Selon la journaliste Marie-Ève Lafontaine, les artistes sont « électrisants » malgré qu'il ne soit pas facile de créer une ambiance survoltée lors d'un spectacle en plein air. Le chanteur Dédé Fortin dit à la foule : « On se promène en masse pendant l'été. Ici, c'est gros. Il y a beaucoup de monde à Trois-Rivières ! »<sup>3036</sup>. Jusqu'à maintenant, c'est la plus grosse assistance de cette édition du festival.

---

<sup>3029</sup> LE NOUVELLISTE. « Un été bien rempli à Trois-Rivières – De l'International de l'art vocal au Grand Prix Player's » 27 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 11-A.

<sup>3030</sup> Réjean MARTIN. « De grands noms à *L'international* » (page couverture), « L'International, l'incontournable ! », 20 juin 1999, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 30.

<sup>3031</sup> Roland PAILLÉ. « 10 000 personnes pour entendre Garolou – Début torride de l'International de l'art vocal », 25 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 4.

<sup>3032</sup> François HOUDE. « Un mariage à quatre réussi », 26 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3033</sup> Roland PAILLÉ. « Les Gitans sèment leur entrain contagieux – Le mauvais temps pourrait perturber les prochains jours de l'International de l'art vocal », 28 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>3034</sup> *Ibid.*

<sup>3035</sup> Marie-Ève LAFONTAINE. « Les Colocs enflamment le parc Champlain », 28 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 24.

<sup>3036</sup> *Ibid.*

Le samedi, environ 3 000 personnes assistent au spectacle de Bémol 9<sup>3037</sup>. À mi-chemin de la septième édition, le bilan est presque déjà celui de l'année d'avant<sup>3038</sup>. Les organisateurs espèrent plus de monde pour Claude Dubois, mais le mauvais temps en fait fuir quelques milliers. Il pleut à 20h. Heureusement, il reste encore de grosses soirées au festival pour se renflouer. Environ 5 000 personnes se massent au parc Champlain pour entendre le Chœur de l'Armée rouge et la soprano québécoise, Natalie Choquette<sup>3039</sup>. Outre les 5 000 spectateurs, quelques centaines d'autres peuvent aussi écouter à l'extérieur des clôtures entourant la scène. André-Philippe Gagnon attire quelque 19 000 personnes, selon l'estimation des organisateurs, ce qui en fait la meilleure assistance de la semaine<sup>3040</sup>. Selon Martin LeBlanc, le bilan provisoire est de 123 000 personnes.

En 2000, la soirée est parfaite pour le concert d'ouverture, car le temps est « on ne peut mieux ». La foule est estimée à quelque 3 000 personnes<sup>3041</sup>. La clientèle est principalement féminine pour les groupes Infini-T et Latino Glam, un ensemble d'une douzaine de membres latins dont deux couples de danseurs (dont une fille très sexy, selon Roland Paillé), une section de cuivres et des percussions, une chanteuse et des choristes<sup>3042</sup>. Ils sont environ 5 000 festivaliers présents au son de la musique *salsa*, *merengue*, *cha cha*, pop latin et ténors de la vague latine : Santana, Jennifer Lopez, Gloria Estefan, etc., ainsi que des reprises en salsa de chansons de Jacques Brel. Selon Roland Paillé, le groupe Latino Glam « a semé l'hystérie dans la foule »<sup>3043</sup>.

On compte quelque 20 000 spectateurs pour entendre et voir le trio composé d'Éric Lapointe, Boum Desjardins et Dan Bigras<sup>3044</sup>. Pour le concert de Marc Dupré, le duo avec le chœur du festival insuffle de l'originalité, notamment pour un medley disco particulièrement réussi ou la pièce « Le temps des cathédrales ». Environ 5 000 personnes bravent le mauvais temps et la

<sup>3037</sup> Marie-Ève LAFONTAINE. « Une comtesse attachante – Joe Bocan a séduit les tout-petits », 28 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 25.

<sup>3038</sup> Roland PAILLÉ. « Il a plu sur la grande scène – La programmation de l'International de l'art vocal a dû subir des modifications », 29 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>3039</sup> Roland PAILLÉ. « Conquis par le Chœur de l'Armée rouge », 30 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>3040</sup> François HOUDE. « Foule record » (page couverture), « Les plus grands y étaient – André-Philippe Gagnon clôture l'International de l'art vocal », 2 juillet 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.

<sup>3041</sup> Roland PAILLÉ. « Soirée magique » (page couverture), « Une soirée parfaite – L'International de l'art vocal prend son envol », 28 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.

<sup>3042</sup> Roland PAILLÉ. « Rio... de Trois-Rivières – La contagion de Latino Glam atteint le parc Champlain », 29 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>3043</sup> *Ibid.*

<sup>3044</sup> Roland PAILLÉ. « À un train d'enfer – [Éric] Lapointe, Bigras et compagnie soulèvent la foule au parc Champlain », 1<sup>er</sup> juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 11.

pluie<sup>3045</sup>. Enfin, Kevin Parent (15 000) et Éric Lapointe (20 000) attirent plus de festivaliers qu'estimés<sup>3046</sup>. L'année précédente, il n'y a pas d'aussi grands achalandages comme ces deux-là. La programmation du festival porte sur une clientèle potentielle de 17 000 personnes<sup>3047</sup>. Selon le journaliste Roland Paillé, il faut toutefois revoir à la baisse certains chiffres comme les 20 000 spectateurs d'Éric Lapointe. On estime également à 10 000 spectateurs la perte encourue lors de la grosse soirée de Marc Dupré, en raison de la pluie. En point de presse, les organisateurs revendiquent près de 100 000 spectateurs malgré deux jours de moins que l'année précédente et deux jours de pluie. Selon le DG Daniel Gélinas, c'est « une excellence performance et prouve hors de tout doute possible l'engouement du public pour l'événement »<sup>3048</sup>. Selon lui, au prorata des marchés desservis, l'IAV remporte autant de succès que le Festival de jazz de Montréal ou le Festival d'été de Québec : « Quand il y a 15 000 personnes au Parc Champlain, pour un bassin de 180 000 personnes, c'est aussi bon, sinon meilleur que 100 000 personnes à Montréal pour un bassin de deux millions »<sup>3049</sup>.

En 2001, dans un communiqué émis le 28 mai, l'IAV précise qu'on s'attend à de la visite provenant de Los Angeles, de la Nouvelle-Angleterre, de l'Indiana, du Massachussets, de Portland (Maine), de l'Écosse, de Cambridge en Angleterre, du Brésil en Amérique du Sud<sup>3050</sup>. Une étude indique ensuite que 62 % des festivaliers sont des habitants de Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières, 22 % de la Mauricie et 16 % de l'extérieur. On parle de « miracle »<sup>3051</sup> à propos de son achalandage qui passe de 30 000 festivaliers en 1992 à 81 000, en 1998. Cette situation montre qu'un sentiment d'appartenance est de plus en plus présent au sein de la population d'une région, où le tourisme est un gage de dynamisme et de croissance. De plus, l'IAV fait la promotion des

---

<sup>3045</sup> Marie-Ève LAFONTAINE. « Chanter sous la pluie – Le spectacle de Marc Dupré marqué par le mauvais temps », 3 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3046</sup> Roland PAILLÉ. « « On va équilibrer le budget » – Un bilan provisoire satisfaisant pour l'International de l'art vocal », 4 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>3047</sup> Roland PAILLÉ. « Talentueux, mais pas toujours connu », 5 juillet 2000, *Le Nouvelliste*.

<sup>3048</sup> Roland PAILLÉ. « L'accent mis sur le talent – Le défi de l'International de l'art vocal est d'équilibrer la programmation », 7 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>3049</sup> François MORIN. « Bilan positif pour l'International de l'Art vocal », 9 juillet 2000, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>3050</sup> Roland PAILLÉ. « Du monde de partout », 29 mai 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>3051</sup> Annabelle LABERGE. « Les festivals, source de développement régional – Une façon de voyager chez nous, les festivals de la Mauricie », 19 juin 2001, *La Gazette populaire* (71 000 exemplaires).

produits et des talents locaux tout en favorisant leur visibilité. Selon Daniel Gélinas, « [l]a participation du public est pour nous autres l'élément majeur »<sup>3052</sup>.

Jean Leloup se produit pendant 90 minutes devant 8 000 ou 9 000 personnes<sup>3053</sup>. Plus de 10 000 personnes enthousiastes assistent à la prestation « fort énergique »<sup>3054</sup> du concert mettant en vedette l'invité-surprise, Luck Mervil, qui se joint vers 22h, soit immédiatement après sa répétition avec Wakeman. Le Jeune opéra du Québec se produit devant un parterre plein à l'Évêché, pour lequel on ajoute des sièges, en raison d'une clientèle toujours croissante.

En première partie, avec leur folklore moderne, en interprétant des personnages (curé, diable, indien, coureur des bois, etc.), le groupe Mes Aïeux attire environ 6 000 spectateurs avec leur musique mélangeant *reggae* et *ska*, ce qui rappelle un peu Les Colocs. Lorsqu'ils quittent la scène, « le public était en délire »<sup>3055</sup>. En début de soirée, Nuance est salué par une ovation d'un millier de spectateurs. Ces prestations permettent à l'IAV de « récolte[r] enfin l'impact international qu'il recherchait tant »<sup>3056</sup>, soit après huit années de travail. Sur les 4 000 personnes présentes à la première mondiale mettant en vedette Rick Wakeman, 10 % proviennent des États-Unis. D'autres viennent du Brésil ou d'Hawaï. Selon Daniel Gélinas, 40 % des spectateurs viennent de l'extérieur de la région. Jusqu'à maintenant, l'achalandage est estimé entre 50 000 et 60 000 personnes pour l'ensemble des activités, sans compter ceux qui assistent aux feux d'artifice. Environ 9 000 assistent au spectacle de Daniel Boucher qui, accueilli comme une *star*, en profite même pour faire du *bodysurfing* « presque dans un état de transe »<sup>3057</sup>. Même si les organisateurs avancent des chiffres prometteurs d'achalandage, Beaudoin précise :

Il faut se méfier des chiffres d'assistances. Ils sont souvent sujets à caution. On sent qu'il y a parfois une guerrette (sic) de chiffres qui se joue entre l'International de l'art vocal et le Festival d'été de Shawinigan-Sud, qui ont lieu en même temps. La

---

<sup>3052</sup> Roland PAILLÉ. « La fraîcheur d'une nouvelle et un rebelle d'expérience – L'International de l'art vocal prend son envol », 27 juin 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>3053</sup> Roland PAILLÉ. « Leloup n'a pas réussi à transmettre son énergie », 28 juin 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>3054</sup> Roland PAILLÉ. « Art vocal – Robert Marien ravit son public » (page couverture), « Une prestation fort énergique – La Chicane, Laurence Jalbert et Luck Mervil ont littéralement soulevé la foule », 29 juin 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 11.

<sup>3055</sup> Roland PAILLÉ. « Des chaudes voix qui font oublier le froid », 2 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>3056</sup> Roland PAILLÉ. « L'International de l'art vocal obtient son impact... international », 2 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3057</sup> Roland PAILLÉ. « Art vocal : Le parc Champlain hypnotisé par Daniel Boucher » (page couverture), « Boucher, tout simplement décapant – Le public a été en alerte du début à la fin », 3 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 17.

tentation peut être forte de faire un peu d'inflation. Pour faire plaisir aux grands commanditaires et pour se montrer plus fort que l'autre.<sup>3058</sup>

Même s'ils restent une « valeur de référence », ces chiffres sur l'achalandage ne signifient pas tout, car selon le journaliste, l'édition 2001 de l'IAV en est une qui respire la « maturité », car il semble s'établir. Avant le spectacle de Diane Dufresne, on parle de 120 000 spectateurs pour l'ensemble des activités faisant partie de cette programmation<sup>3059</sup>. Environ 2 000 personnes sont présentes pour Martine Bolduc, inconnue des publics, qui réussit à « cré[er] une bonne impression dans la foule »<sup>3060</sup>. L'unique « diva » québécoise se produit devant environ 5 000 personnes. En temps normal, l'organisation en attend facilement le double voire le triple. Diane Dufresne livre néanmoins « la marchandise avec un spectacle énergique, à la hauteur de sa réputation et des attentes des spectateurs qui ont bravé le temps menaçant »<sup>3061</sup>.

Le grand spectacle exclusif « Return to the center of the Earth » bénéficie d'une clientèle composée à 50 % de spectateurs en provenance de Québec, de Montréal, des États-Unis, de l'Amérique du Sud et de l'Europe<sup>3062</sup>. Les hôtels et les restaurants ne sont pas en reste. Selon Daniel Gélinas, cette première mondiale est « une visibilité grandiose »<sup>3063</sup>. Il est clair que sur le plan du rayonnement, « plus de 800 interventions médiatiques à travers le pays ont été profitables pour le festival »<sup>3064</sup>, tant dans le *Globe and Mail* (Toronto) que dans les interventions à la radio, au Québec et au Canada. On confirme le chiffre de 120 000 spectateurs malgré une température parfois menaçante.

En 2002, la première mondiale sur Jules Verne permet à l'IAV « de se démarquer nettement en permettant d'attirer un nombre de touristes et d'excursionnistes jamais vu. Une étude réalisée par l'UQTR a notamment évalué la proportion de touristes à près de 11 % et d'excursionnistes à 38 % pour cette soirée »<sup>3065</sup>. L'IAV, avec ses multiples activités, amène une

<sup>3058</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International à maturité », 3 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>3059</sup> Roland PAILLÉ. « Investir pour rayonner », 5 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>3060</sup> Roland PAILLÉ. « Art vocal : Diane Dufresne, bête de scène » (page couverture), « La reine Diane trône toujours – Dame Nature fait des siennes », 5 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.

<sup>3061</sup> *Ibid.*

<sup>3062</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Art vocal : Le festival a maintenant atteint sa maturité » (page couverture), « Un rayonnement exceptionnel – L'International de l'art vocal fait le bilan de la neuvième édition », 10 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.

<sup>3063</sup> *Ibid.*

<sup>3064</sup> *Ibid.*

<sup>3065</sup> Communiqué de presse officiel de l'IAV, non daté (2002), trouvé dans les archives du FestiVoix.

« ambiance de fête dans le centre-ville de Trois-Rivières » qui rassemble 150 000 festivaliers chaque année, en huit jours, en étant « l'événement culturel le plus rassembleur en Mauricie »<sup>3066</sup>. Puisque sa dixième édition chevauche deux fins de semaine, on s'attend à une forte croissance de la participation. Selon l'IAV, les événements majeurs attirent jusqu'à 18 000 spectateurs par soir. Au cours des trois années précédentes, l'IAV « consolid[e] son achalandage en conservant une moyenne journalière de 16 550 visiteurs »<sup>3067</sup>. La différence repose sur les « conditions climatiques »<sup>3068</sup>. Concernant l'achalandage touristique, l'étude réalisée en 2001 sur trois soirs permet de conclure que 15 % des visiteurs proviennent de l'extérieur de la région. La grande production du parc Champlain et le concours Chorus sont les principales activités qui attirent une clientèle extra-régionale, avec des spectateurs venant du reste du Québec, de l'est de l'Ontario et des États-Unis.

Pour l'édition 2002 en cours, l'IAV estime à 150 000 festivaliers ceux « qui pourront vibrer au rythme de la chanson d'ici et d'ailleurs »<sup>3069</sup>. La direction du festival se déclare satisfaite des quatre premiers jours du festival<sup>3070</sup>. L'achalandage est comparable à celui qui est enregistré l'année précédente, au même moment. L'IAV est aussi satisfait en général de l'achalandage, même si l'on souhaite davantage de festivaliers. Toutefois, en période de canicule, les citoyens sont moins présents. Le spectacle des Beatles de Sylvain Cossette et ses invités attire entre 5 000 et 7 000 personnes, peut-être davantage, venues « revivre avec frénésie ce moment unique »<sup>3071</sup>. Pour ses dix ans, l'IAV présente 66 spectacles sur cinq scènes différentes et les organisateurs espèrent rejoindre 130 000 visiteurs (comme en 2001)<sup>3072</sup>. De plus, il faut dire que 80 % des spectacles sont gratuits. L'artiste international Steven Hackett attire environ 3 000 personnes<sup>3073</sup>, dont des « irréductibles » et une « légion de fidèles admirateurs ». L'artiste demeure authentique, évoluant

---

<sup>3066</sup> *Ibid.*

<sup>3067</sup> *Ibid.*

<sup>3068</sup> *Ibid.*

<sup>3069</sup> LE JOURNAL DE MONTRÉAL (Info-Festival). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières – Trois-Rivières trouve sa « voix » : Entre le prestigieux *Festival de jazz de Montréal* et le *Festival d'été de Québec*, Trois-Rivières tire plus que jamais son épingle du jeu », 17 juin 2002, *Le Journal de Montréal*, p. 63.

<sup>3070</sup> Roland PAILLÉ. « Un week-end plutôt satisfaisant – L'International de l'art vocal attend de grosses foules ce soir et demain », 2 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.

<sup>3071</sup> Roland PAILLÉ. « Un festival... de surprises – La magie des Beatles a réuni Sylvain Cossette, Garou, José Théodore, l'OSTR et compagnie » (page couverture), 3 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>3072</sup> Roger LEVASSEUR (collaboration spéciale). « Martin Leblanc – Au cœur de l'International de l'art vocal » (page couverture), « Tête d'affiche : Martin Leblanc – Selon son président, l'International de l'art vocal est devenu l'événement rassembleur par excellence en Mauricie », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 17.

<sup>3073</sup> Roland PAILLÉ. « Hackett n'a pas déçu ses fans », 4 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 25.

sans céder aux pressions des pièges du commercial. Au total, pour l'édition 2003, l'achalandage est estimé à 200 000 personnes<sup>3074</sup>.

En 2004, l'achalandage général se maintient autour de 200 000 festivaliers : « L'International est devenu l'affaire de tout le monde du nouveau Trois-Rivières. On l'a senti. Le sentiment d'appartenance s'est développé »<sup>3075</sup>. Selon Jean-Marc Beaudoin, en incluant le spectacle Kassa, 300 artistes trifluviens contribuent à la fête. « Ce n'est pas rien ! ». Rendu à la « mi-festival », on estime qu'il s'agit de « l'une des plus grandes éditions de l'International de l'art vocal »<sup>3076</sup>, surtout si l'achalandage représente « un critère valable » pour évaluer le succès de l'événement. Selon le journaliste Beaudoin, le succès semble reposer sur le spectacle-concept Kassa, pour lequel le festival a « le vent dans les voiles ».

En 2005, on estime à 70 000 personnes présentes lors des deux premiers jours du festival, soit un samedi et un dimanche, selon une estimation des organisateurs. Les festivaliers apprécient la proximité avec les artistes lorsque ceux-ci se rapprochent : « Prouesse, le chanteur Corneille, samedi soir, a marché dans la foule pendant une vingtaine de minutes vers la fin de son spectacle; ce qui a été fort goûté »<sup>3077</sup>. Même si le festival est ramené de neuf à huit jours, on estime avoir fracassé le record d'achalandage en dépassant le nombre de 240 000 visiteurs tout au long de cette période<sup>3078</sup>. En 2007, c'est :

Un peu plus de 100 000 personnes [qui] ont assisté à l'une ou l'autre des activités de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières l'été dernier. C'est du moins ce que révèle une étude sur les retombées économiques de l'événement. Les résultats publiés lundi indiquent que l'International a engendré près de 14 millions de dollars en retombées. On constate aussi que plus de la moitié des visiteurs proviennent de l'extérieur de Trois-Rivières. L'achalandage total de l'édition 2007 se chiffre à près de 300 000 visites. L'étude a été réalisée par Festivals et Événements Québec auprès d'une dizaine de festivals québécois.<sup>3079</sup>

<sup>3074</sup> LE NOUVELLISTE. « Rita Mitsouko à l'International de l'art vocal », 7 juillet 2003, *Le Nouvelliste*.

<sup>3075</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Perdue dans les trous des manches-à-air », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3076</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Enfin, un International éclaté », 7 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3077</sup> Réjean MARTIN. « Affluence à l'International – Les petits ensembles vocaux font fureur », 4 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3078</sup> Lyne VALLIÈRES. « Des embûches qui passent inaperçues – L'International de l'art vocal présente des résultats positifs », 16 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>3079</sup> Claudia CARON. « Étude sur les retombées économiques de l'International de l'art vocal », 21 janvier 2008, *TVA Canoë* via *CHEM – station régionale*. Les autres festivals ciblés par cette étude québécoise, en 2001 : Festival du Cochon de Sainte-Perpétue, la Traversée internationale du lac Saint-Jean, le Festival de chanson de Tadoussac, la Fête des nations de Sherbrooke, le Festival en chanson de Petite-Vallée, le Festival des rythmes du Monde de Chicoutimi, le Festival des Traditions du Monde et la Classique de Sherbrooke ainsi que le Tour de Beauce de Saint-Georges.

Néanmoins, l'édition se termine sur une note amère avec la pluie et le déficit comme thèmes les plus populaires. Selon Romain Genod, « les mots qui revenaient le plus souvent au lendemain d'une manifestation dont on attendait beaucoup »<sup>3080</sup>. Les résultats dévoilés concernant en majorité l'affluence et les retombées économiques, des chiffres tirés de l'étude de FEQ, ont de quoi « donner un baume au cœur à toute l'équipe » de l'IAV, puisqu'ils donnent un nouvel élan pour l'édition 2008. L'achalandage de l'édition 2007 se chiffre à 294 900 festivaliers. Sur ce total, on dénombre 160 609 visiteurs Québécois (soit 54 %), c'est-à-dire des personnes résidentes à plus de 40 km de Trois-Rivières. L'IAV attire aussi 3 000 personnes provenant de l'extérieur du Québec. Quant aux visiteurs locaux, leur participation moyenne se chiffre à près de trois jours de festivités. Ce résultat positif montre l'intérêt des Trifluviens pour l'IAV. On estime que 105 625 personnes différentes, dont 2 006 touristes hors Québec, fréquentent l'IAV.

En janvier 2008, on annonce qu'une première étude d'impact économique de dix festivals et événements régionaux québécois (les villes de Montréal et de Québec sont exclues) sera réalisée par la FEQ, afin de projeter les données recueillies sur l'ensemble de l'industrie : « [s'i]l s'agit d'une toute première étude du genre mais qui ne sera certes pas la dernière puisqu'à partir de 2008, le ministère du Tourisme exigera ce type d'information pour s'inscrire au programme d'aide financière. On veut connaître la provenance de la clientèle, l'achalandage touristique et les impacts économiques de chaque événement »<sup>3081</sup>. Concernant l'indice de pertinence qui permet d'apprécier l'influence du festival dans la décision du visiteur de s'y rendre et de les dissocier de ceux qui s'y retrouvent par hasard. Si l'indice de l'IAV s'élève à 93 %, la moyenne pour les dix événements sondés est plutôt un taux de 86 %. De plus, alors que pour les autres événements répertoriés, on observe un achalandage extérieur de 43 %, l'IAV affiche un taux de 54 %, soit 11 % de plus que la moyenne.

La firme CFM Stratégies inc. est désignée par la FEQ pour réaliser l'étude. Dans son rapport final, Christian Morin indique que « la présente étude vient proposer une mesure, un ordre de grandeur à l'impact de cette industrie, et aussi un modèle de comparaison pour tout festival qui

---

<sup>3080</sup> Romain GENOD. « Art vocal : des chiffres qui redonnent le sourire », 21 janvier 2008, *Go-3r.com* (blogue).

<sup>3081</sup> Linda CORBO. « Étude favorable pour l'Art vocal », 22 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 19.

désirerait connaître son positionnement économique par rapport à l'ensemble »<sup>3082</sup>. De plus, le ministère du Tourisme du Québec exige désormais que chaque demandeur, dans le cadre du programme d'aide financière aux festivals et aux événements touristiques du Québec, réalise une étude dans les trois volets suivants : la provenance de la clientèle, l'achalandage touristique et les impacts économiques. L'indice de pertinence reliée aux visiteurs québécois (résidant à plus de 40 km) est de 93 %, ce qui représente « l'influence du festival dans la décision du visiteur de s'y rendre ». Malgré plusieurs soirées assombries par les mauvaises conditions météo, l'étude révèle que près de 300 000 personnes sont présentes à l'IAV.

Selon le journaliste François Houde, les lecteurs veulent connaître à combien de festivaliers la foule est évaluée. C'est légitime, parce qu'il y a beaucoup de monde : « Plus qu'à l'ouverture vendredi mais moins qu'à la joute finale de l'Euro 2008 à Vienne »<sup>3083</sup>. Au compteur, cela fait beaucoup de monde et quelques-uns de leurs amis : « C'est précis, clair et sans appel. Disons que c'était cordé assez serrés dans les rangées en avant et au centre du parterre. Au balcon, on respirait plus à l'aise ». Il confirme que Marco Calliari a pu faire du *bodysurfing* sur le lundi soir. À entendre la foule de Kaïn, le groupe économise aussi sur les frais de choristes. Leur musique folk-rock n'est pas trop compliquée, elle est facile à aimer. En plus, l'un d'eux, le guitariste Patrick Lemieux, est un Trifluvien d'adoption depuis un an et demi : « Si ça, ce n'est pas être proche de son public... ». Il avise son lectorat qu'il faut prévoir arriver plus tôt ou faire réparer sa montre parce qu'à l'entrée du tunnel du Parc portuaire, à 21h20, quelques dizaines de personnes attendent pour se faire estamper, ce qui occasionne 3 ou 4 chansons manquées.

Menacé de devoir mettre la clef dans la porte en 2007, les organisateurs de l'IAV gardent espoir pour 2008 : « L'an passé fut difficile pour l'International de l'Art Vocal. Cependant, cette année, l'objectif est d'augmenter de 25 % l'achalandage durant les festivités »<sup>3084</sup>. Le 5 juillet 2008, tous les objectifs initiaux d'achalandage sont en voie d'être dépassés de près de 25 %<sup>3085</sup>. Martin Sylvestre parle d'une « huitaine de gaieté » qui déferle dans le stationnement de l'édifice

---

<sup>3082</sup> René HOULE. « Près de 300 000 visiteurs à l'International de l'art vocal – Des retombées économiques de près de 14 M\$ pour l'économie locale », 21 janvier 2008, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3083</sup> François HOUDE. « Une soirée comme on les aime – Kaïn a attiré une belle foule allumée au Parc portuaire », 3 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 22.

<sup>3084</sup> Sandra JACOB. « Le FestiVoix dévoile ses voix populaires » (page couverture), 12 avril 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

<sup>3085</sup> Martin SYLVESTRE. « « Nous avons été bénis des dieux » - Stéphane Boileau. La première édition du Festivoix se dirige vers un immense succès », 5 juillet 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

Capitanaal. Même s'il reste encore deux jours à l'IAV, il se permet de qualifier « l'ensemble de l'œuvre de grand succès »<sup>3086</sup>. Que des milliers de personnes se massent sur un terrain en asphalte pendant des heures, cela signifie, « que le show en vaut la peine ». Il sent l'effort de l'IAV de plaire à différents publics dans sa programmation musicale. Son coup de cœur est les Triplettes de Kassa, avec Manu Trudel et Linda Lemay, qui méritent qu'on le présente à nouveau : « Quel malheur ils feraient! ». De leur côté, les organisateurs du festival sont vraiment ravis, car le travail de l'équipe technique est impeccable, les commanditaires sont également satisfaits et la foule semble très nombreuse<sup>3087</sup>.

#### 5.5.3.4 Les prix et récompenses de l'IAV

En octobre 2001, devant environ 650 personnes, Martin Leblanc (33 ans) reçoit le premier prix Bell Canada dans la catégorie Relève, lors de la quatrième édition du Gala des Radissons qui récompense les entrepreneurs les plus méritants de la région<sup>3088</sup>. D'origine trifluvienne, il œuvre à l'IAV depuis neuf années dont quatre à titre de président<sup>3089</sup>. En plus du président, l'IAV gagne aussi le Radisson Corporation de développement culturel de Trois-Rivières dans la catégorie de l'entreprise culturelle par excellence, décerné par le Centre local de développement (CLD) de Francheville et les chambres de commerce de la région<sup>3090</sup>.

En septembre 2004, Robert Aubin obtient le Prix Audace Télé-Québec pour sa contribution à la production du spectacle Kassa, créé par l'IAV. En allant chercher le prix, il souhaite longue vie au spectacle, en répétant que tel que présenté, il n'est pas encore dans sa forme définitive, « mais en constante création »<sup>3091</sup>. Avec l'argent du prix, il espère fournir aux artistes qui prennent part à cette production une copie vidéo souvenir qu'il désire offrir, mais que l'IAV ne peut se

<sup>3086</sup> Éric MALTAIS. « L'International de l'art vocal : un concept à développer », 9 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3087</sup> Lyne VALLIÈRES. « Des embûches qui passent inaperçues – L'International de l'art vocal présente des résultats positifs », 16 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 5.

<sup>3088</sup> Guy VEILLETTE. « Le gala de la réussite... et de l'émotion – Douze récipiendaires de Radissons comblés » (deux prix dont relève pour M. Leblanc), 27 octobre 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>3089</sup> Roger LEVASSEUR (collaboration spéciale). « Martin Leblanc – Au cœur de l'International de l'art vocal » (page couverture), « Tête d'affiche : Martin Leblanc – Selon son président, l'International de l'art vocal est devenu l'événement rassembleur par excellence en Mauricie », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 17. Pour la première fois, une catégorie Personnalité d'affaires féminine est créé : Sylvie Tardif obtient le Radisson Banque de développement du Canada.

<sup>3090</sup> Selon Lionel Arsenault, le CLD de Francheville a été créé en 1998 mais n'existe plus depuis 2002. C'est IDÉ Trois-Rivières qui a pris la relève. La MRC des Chenaux a été créée en 2002 dans la foulée des fusions municipales qui a détaché le rural de la MRC de Francheville pour créer la nouvelle MRC.

<sup>3091</sup> Linda CORBO. « La Mauricie salue la culture – Onze lauréats couronnés, un doublé pour « Kassa » aux Prix Arts Excellence 2004 », 24 septembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 25.

permettre jusque-là. Lors de la remise, sont présents les groupes musicaux : *Trop loin l'Irlande* et *Les Bebeats*. Selon Guy Mercure : « Si le petit Robert définit “audace” comme un mouvement qui porte à des actions extraordinaires, ainsi en fut-il de toute la démarche de création entourant Kassa »<sup>3092</sup>. De plus, le Prix d'interprétation en arts de la scène de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières est remis aux interprètes du spectacle Kassa. Selon Robert Aubin :

Rarement a-t-on vu autant d'artistes et de disciplines artistiques marier leur talent dans une prestation empreinte de poésie et de spiritualité. Musique, danse, théâtre étaient au rendez-vous dans une osmose rarement observée. Kassa c'est plus de quatre-vingts artistes de chez nous qui s'unissent et mettent de côté leur ego pour servir une œuvre.

Au printemps 2005, l'IAV est en nomination dans la section « Festival et événement touristique » (budget de plus de 500 000 \$) avec le Festival western de Saint-Tite<sup>3093</sup>. Ce dernier l'emporte dans cette catégorie, mais l'IAV obtient le « Prix Coup de cœur »<sup>3094</sup>. Sur la photo officielle sont présents Louise Gabias, présidente du jury et coordonnatrice du programme de stage au Département des sciences du loisir et de la communication sociale de l'UQTR, Denis Chapdelaine du Collège Laflèche, Yves Arsenault du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, membres du jury, en présence de Denis Simard et de Guy Mercure.

Le 25 mai 2005, lors de la 12<sup>e</sup> édition des Grands Prix culturels de Trois-Rivières, neuf prix sont remis au sein du milieu de la littérature, du théâtre, de la poésie, du patrimoine, de l'éducation, etc. Sur les neuf prix décernés, cinq mettent en nomination des finalistes dévoilés en conférence de presse. Selon la journaliste Paule Vermot-Desroches :

À noter que la production de l'International de l'art vocal Kassa aura été ignorée lors de cette mise en nomination. Rappelons que la production avait remporté deux des onze prix lors de la remise des Prix Arts Excellence du Conseil de la culture et

<sup>3092</sup> VOIR. « Lauréats Arts Excellence Mauricie 2004 » (6<sup>e</sup> édition), 7 octobre 2004, VOIR.

<sup>3093</sup> LE NOUVELLISTE. « Mises en nomination » (Prix du tourisme), 19 mars 2005, *Le Nouvelliste*. Dans la catégorie « budget d'exploitation de moins de 500 000 \$, on retrouve la Biennale nationale de sculpture contemporaine, le Mondial des amuseurs publics et la Pêche aux petits poissons des chenaux. Dans la catégorie attraction touristique (moins de 50 000 visiteurs), on retrouve le Musée québécois de culture populaire et Théâtre en rivière. Dany LANDRY. « Lauréats des Grands Prix du tourisme – volet régional Mauricie », mars 2005, *L'Écho du tourisme*, année 6, vol. 2.

<sup>3094</sup> INCONNU. « Le prix coup de cœur du jury : L'International de l'art vocal » (Grands prix du tourisme québécois – volet régional Mauricie), date inconnue [2005], source inconnue.

des communications de la Mauricie, soit le prix de l'interprétation des arts de la scène et le prix de l'audace.<sup>3095</sup>

Ces trois prix obtenus par l'IAV, dont deux pour le spectacle *Kassa*, permettent au festival de se distinguer. Selon Jean-Marc Beaudoin, ce « coup de cœur » aux Grands prix de tourisme de l'ATR ancre la conviction que le festival « a dépassé la phase d'un simple festival d'été où l'on programme les artistes de l'heure, comme ailleurs »<sup>3096</sup>. Lors du coup d'envoi de sa 13<sup>e</sup> édition, l'IAV s'appuie sur le prestige de ces prix pour se définir en tant que festival d'envergure : « L'événement canon du calendrier touristique trifluvien [grâce] au récent coup de cœur du jury aux Grand prix du tourisme québécois, section régionale »<sup>3097</sup>.

À l'automne 2005, la 5<sup>e</sup> édition des prix Coup d'éclat ! 2005 est remise à l'occasion du congrès de deux organismes, du 9 au 11 novembre, à Québec. Ce gala annuel est une initiative de Festivals et Événements Québec, ainsi que de la Société des attractions touristiques du Québec. Six attractions et événements de la Mauricie se partagent sept nominations dans ce concours national qui vise à récompenser la qualité de la promotion des activités et attractions touristiques québécoises<sup>3098</sup>. Dans la catégorie « Nouveauté et/ou activité originale », qui récompense pour leur originalité des activités proposées plutôt que pour la promotion et la visibilité, l'IAV fait face au Festival international des rythmes du monde et à Rêve d'automne, Festival paysage en peinture. Ce sont le Musée québécois de culture populaire, le Centre d'interprétation des mammifères marins et le Zoo sauvage de Saint-Félicien qui retiennent l'attention du jury<sup>3099</sup>. Il n'y a que deux catégories sur sept où la Mauricie ne figure pas, soit la « Publicité à la télévision » et la « Publicité à la radio ».

<sup>3095</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Pour célébrer les artistes trifluviens », 7 avril 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>3096</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « L'International de l'art... électoral ? », 15 avril 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3097</sup> Ginette GAGNON. « Le nouveau *swing* des Trifluviens », 2 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>3098</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Prix coup d'éclat 2005 : Sept nominations pour la Mauricie », 19 octobre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 14.

<sup>3099</sup> Le FIP obtient deux nominations, finaliste dans la catégorie « Affiche promotionnelle – Budget de plus de 500 000 \$ » et dans la catégorie « Article promotionnel – Budget de plus de 500 000\$ ». Deux institutions de la Mauricie, le Festival western de Saint-Tite et l'Office de tourisme et des congrès de Trois-Rivières, sont dans la catégorie « Site Internet – Budget de plus de 500 000 \$ » avec trois autres attractions et événements dont le Festival d'été de Québec. Le Grand Prix de Trois-Rivières est nommé pour la catégorie « Brochure ou dépliant promotionnel – Budget de plus de 500 000 \$ » à côté du FÉQ et du Zoo sauvage de Saint-Félicien, entre autres. En 2003, le Musée POP remporte la catégorie « Publicité à la télévision – Budget de plus de 500 000 \$ » pour la publicité de son exposition « Québec all dressed ».

La région de la Mauricie s'impose lors de cette soirée Coup d'éclat présentée à l'hôtel Hilton, à Québec. Sur les 13 prix, trois sont décernés à des candidatures trifluviennes<sup>3100</sup>. Le DG de l'IAV voit ses petits ensembles vocaux couronnés dans la catégorie « nouveauté et/ou activité originale » du côté des festivals : « Nous savions que nous avions un bon produit et la population nous le disait, mais là, nous sommes reconnus à travers la province ». Selon la journaliste, même le déficit annoncé de 32 000 \$ ne peut gâcher sa soirée : « Ce n'est rien ça. Et ça prouve qu'on a bien investi notre argent ». Stéphane Boileau reçoit le prix des mains de Marc Gélinas, le conseiller en ventes régionales pour Astral Média. L'IAV remporte ce prix en présence de la ministre Françoise Gauthier<sup>3101</sup>. La cérémonie vise à souligner l'excellence des réalisations dans le domaine de la promotion.

En mai 2006, Robert Aubin est parmi les 52 récipiendaires qui sont désignées « Têtes d'affiches » dans les pages du quotidien *Le Nouvelliste*, au cours de l'année précédente<sup>3102</sup>. C'est la cinquième édition de ce concours qui récompense des personnalités de la région qui se démarquent par la qualité de leur engagement dans la communauté et par la valeur d'exemple qu'ils représentent. Les lauréats sont choisis pour leur créativité, leur implication, leurs qualités humaines, leur courage ou leur réussite. Une personnalité « Coup de cœur » est couronnée au cours de la soirée. Toutefois, nous ne connaissons pas l'issue de ce concours régional.

Les 24 et 25 mars 2007, à l'Espace Shawinigan (l'ancienne aluminerie de Shawinigan), Tourisme Mauricie met son industrie en valeur. « Le gala des Grands Prix du tourisme québécois volet régional se tiendra au cœur du premier Rendez-vous touristique Desjardins de la Mauricie »<sup>3103</sup>. Une cinquantaine d'entreprises touristiques de la région présentent leurs produits et services, sous la forme d'un salon. « Cet événement vise à promouvoir l'offre touristique de la

---

<sup>3100</sup> Josiane GAGNON. « Trois prix touristiques pour Trois-Rivières », 11 novembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 9. Du côté des attractions, les séjours d'une nuit en prison organisés depuis l'été précédent à la Vieille prison sont honorés pour leur originalité. Le DG Benoît Gauthier est enchanté d'aller chercher ce prix. Selon lui, il n'y a rien de comparable au Québec et même en Amérique du Nord. Le Grand Prix 3R change son image avec un nouveau logo et de nouvelles couleurs. Le DG François Bordeleau confirme qu'ils ont fait un bon choix parce que leur brochure est parmi les finalistes. Cette reconnaissance arrive à point dans le contexte de relance de l'événement.

<sup>3101</sup> ATTRACTIONS ET ÉVÈNEMENTS (calendrier). « À l'honneur : International de l'art vocal », décembre 2005 / janvier 2006, *Attractions et Événements* – Bulletin de l'industrie, vol. 5, p. 3. La soirée est animée par Mireille Lévesque, animatrice de l'émission « Le Québec, c'est les vacances! », et présentée par Quebecor World, Le Québec c'est les vacances et Quebecvacances.com et Astral Média Radio, de même que Informatique Direct Impact, Lumière magique, Groupimage, Alizé conception graphique, Le Groupe DBSF et les Impressarios Alain Panneton.

<sup>3102</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Les Têtes d'affiche ont rendez-vous à Shawinigan » (Robert Aubin), 11 mai 2006, *Le Nouvelliste*. L'article mentionne les personnes qui composent le jury.

<sup>3103</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Un Rendez-vous et des Prix », 15 mars 2007, *Le Nouvelliste*, p. 38.

Mauricie aux Mauriciens eux-mêmes, afin qu'ils en deviennent des ambassadeurs auprès de leur entourage »<sup>3104</sup>. L'exposition des attraits, activités et ressources d'hébergements ou de restauration est fait de manière « participative », selon Tourisme Mauricie : les gens pourront « toucher, goûter, essayer des activités pour ainsi vivre l'expérience Mauricie ». Les gens peuvent aussi avoir un avant-goût du prochain spectacle nocturne de la Cité de l'énergie, Eclyps. Son auteur, Bryan Perro, est présent. Les premiers billets sont vendus à rabais pour l'occasion et un Passeport Découverte est remis à tous les participants.

C'est dans la soirée du samedi qu'on récompense les lauréats du volet régional des Grands Prix du tourisme québécois. Les nominations dans la section « Festival et événement touristique » (budget de plus de 1 million) sont le Festival western de Saint-Tite, le Grand Prix de Trois-Rivières et l'IAV<sup>3105</sup>. Le Prix de la Ville de Trois-Rivières est remis à l'IAV<sup>3106</sup>. Sur la photo, sont présents Denis Lacerte, président de Tourisme Mauricie, Michel Dorais, vice-président Soutien au développement des affaires pour Desjardins et président d'honneur de ce salon, André Nollet, DG de Tourisme Mauricie et Louise Gabias, présidente du jury du volet régional des Grands prix du tourisme québécois. Celle-ci procède à l'analyse de la candidature de 37 entreprises pour désigner les gagnants dans les 17 catégories officielles. Ces lauréats représentent ensuite la Mauricie au gala des Grand prix du tourisme québécois. De plus, chaque MRC remet un prix spécial à une entreprise touristique s'étant démarquée sur son territoire. Plus de 250 personnes sont attendues à ce gala qui inclut un souper cinq services, de l'animation musicale et des prestations d'acrobates. Ainsi, l'IAV gagne le Prix du tourisme de la Mauricie décerné par la Ville de Trois-Rivières<sup>3107</sup>. Sur une autre photo officielle, on aperçoit quatre employés de l'IAV, Cathy Béliveau, Stéphane Boileau, Marc Brunelle et Jean Lamarche, de même que la conseillère municipale Monique Leclerc, représentante de la Ville. En 2007, l'IAV se démarque également pour sa mise en

---

<sup>3104</sup> *Ibid.*

<sup>3105</sup> Dans la même catégorie (budget de moins de 1 million) : Biennale nationale de sculpture contemporaine, Mondial des amuseurs publics Desjardins de Trois-Rivières, l'Association des pourvoyeurs de la rivière Saint-Anne, Cyclo-Mauricie, Festival d'été de Shawinigan, L'Événement photo Zoom sur... Saint-Élie-de-Caxton, Rendez-vous des coureurs des bois. Attraction touristique (moins de 100 000 visiteurs) : Musée québécois de culture populaire, Aviation Mauricie, Lieu historique national du Canada des Forges du Saint-Maurice, Showtime, Vieux Presbytère de Batiscan (mention spéciale).

<sup>3106</sup> LE NOUVELLISTE. «Gagnants des Grands prix du tourisme de la Mauricie 2007 », 27 mars 2007, *Le Nouvelliste*.

<sup>3107</sup> LE NOUVELLISTE. « L'International de l'art vocal gagne le Prix de la Ville de Trois-Rivières », 27 mars 2007, *Le Nouvelliste*. INFO CENTRE-VILLE. « L'art vocal gagnant du prix de la Ville », mai 2007, *Info Centre-ville*.

nomination aux prix Loto-Québec, Les Vivats, pour les entreprises responsables, notamment grâce à son Plan vert mis en œuvre. Toutefois, c'est le FestiVoix à qui le prix est décerné<sup>3108</sup>.

#### 5.5.4 Discussion sur les résultats du sous-angle culturel

Les résultats du sous-angle culturel témoignent de la volonté de l'IAV de se démarquer par le développement d'une culture festive au centre-ville, notamment grâce au pavoisement et à l'animation de rues, et d'une signature visuelle qui lui permet d'acquérir une certaine personnalité. L'expérience du festivalier et l'achalandage des participants permet de mieux évaluer les succès de ce festival et de qualifier la réputation qu'il acquiert chez les festivaliers ou les citoyens locaux. Ces résultats sont significatifs et permettent aussi de comprendre comment l'IAV jongle avec les identités sociales et politiques et pour quelles raisons ce festival de musique reçoit des honneurs.

L'IAV tente de développer sa singularité et son identité tout au long de son histoire par l'émergence de symboles identitaires culturels (ex. : logo, slogan, concert exclusif, spectacle-concept, références à des fêtes, etc.) qu'il utilise de différentes manières. Tout en changeant de nom à trois reprises en quinze ans, entre 1992 et 2008, l'IAV est toujours à la recherche de son identité propre et unique après une décennie et demie. Par contre, malgré les quelques partenariats avec les société d'État et des entreprises privées ou sa dépendance relative à certaines subventions municipales, ce festival reste toujours fidèle à sa mission, sa vision et ses valeurs. Par exemple, l'IAV n'accrole jamais à son nom l'intitulé d'un partenaire, tel qu'une entreprise privée, une institution financière ou une autre corporation commerciale, comme doivent le faire d'autres festivals de musique au Québec<sup>3109</sup>. De plus, l'IAV résiste à une certaine tendance récente chez les festivals québécois, en général, d'angliciser leur appellation<sup>3110</sup>. En effet, l'IAV de Trois-Rivières

<sup>3108</sup> LES VIVATS. « Le FestiVoix de Trois-Rivières », date inconnue (vers 2007), site officiel de la remise des prix Loto-Québec pour les événements responsables : *Les Vivats*. <https://lesvivats.org/festivoix-2013/>

<sup>3109</sup> La Fête du lac des Nations Promutuel Assurance (1981) à Sherbrooke; le Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines (1993); le Festival des chansonniers Molson Dry (1994) de Rivière-du-Loup; L'Été Show Rock Budweiser (2001) de Rivière-du-Loup devient L'Été Show Rock / Les équipements Yves Landry; le Mondial de Laval Loto-Québec (2005) devient le Mondial Loto-Québec de Laval, en 2012; H20, le festival Coop IGA Extra d'Amos (2006); le Sud en fête (2006) devient le Sud en Fête Autosignature.ca; le Show de la rentrée Desjardins (2007) d'Acton Vale; les Grandes Fêtes du Saint-Laurent (2007) deviennent les Grandes Fêtes TELUS de Rimouski; le Rockstar Energy Drink – UPROAR Festival (2011); le BBQ Fest Richard's (2012) de Québec; le Wouelly Fest Desjardins (2014) de Thetford Mines; le Bud Light Villa Paradizio (2014) de Montréal; le Mondial des Jeux Loto-Québec (2014) à Montréal, le Micro-festival Belle-Gueule (2020) de Montréal; etc. On peut également penser au Mondial des cidres de glace (2015), qui devient le Mondial des cidres SAQ, et aux compétitions sportives hivernales Red Bull Crashed Ice (2006) et au Red Bull Ice Cross (2020) de Québec.

<sup>3110</sup> Le Festival de Jazz de Sutton (2001) devient Sutton Jazz; le Jimfest (2002) de Précieux-Sang; le Hackfest (2009) à Québec; le Zoofest (2009) à Montréal; la Poutine Week (2013); le Soreal Fest (2013) devient le Sorel Fest; le Rot Fest (2015) de Malartic; OhMyFest! (2016); le Food-Fest (2016) de Montréal; le Québec Bacon Fest (2016) de

n'a jamais tenté de devenir, par exemple, le « ChoralFest ». Le tableau 10 présente les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV, selon le sous-angle culturel.

Tableau 10  
Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV  
selon le sous-angle culturel

| Sous-angle à l'étude   | Facteurs qui nuisent à l'institutionnalisation   | Facteurs qui contribuent à l'institutionnalisation   |
|--|--|--|
| II) Relation entre l'IAV et les acteurs participant à une même idée de travail |  |  |
| Culturel   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- début lent, mais prometteur;</li> <li>- amputation de la dernière journée de programmation au calendrier de la programmation en faveur de l'Expo;</li> <li>- amputation de la journée du 1<sup>er</sup> juillet (Fête du Canada) au calendrier de la programmation;</li> <li>- 40 % des répondants du sondage de Cyberpresse se déclarent insatisfaits de la programmation de la grande scène;</li> <li>- place du patrimoine peu présente;</li> <li>- peu de slogans utilisés pour établir la signature de l'événement;</li> <li>- logo peu utilisé et quasi-absence de sa mise en valeur;</li> <li>- abandon du volet artisanal;</li> <li>- faible présence de la Fête nationale;</li> <li>- compétition forte entre les festivals et conflits dans le calendrier estival;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- intégration de la Fête nationale du Québec (24 juin) au calendrier de la programmation;</li> <li>- réintégration de la Fête du Canada (1<sup>er</sup> juillet) et de la Fête de Trois-Rivières (4 juillet) au calendrier de la programmation;</li> <li>- événement ou attrait touristique de la Mauricie classé au premier rang selon un sondage commandité;</li> <li>- 25 % des répondants du sondage touristique ST marketing recommandent le Festival à leurs connaissances;</li> <li>- tradition des chorales mise à l'avant-plan;</li> <li>- programmation variée et de nature internationale;</li> <li>- identité esthétique forte;</li> <li>- volet populaire d'animation musicale et clownesque de rues;</li> <li>- appréciation du pavoisement et de l'expérience des petits ensembles vocaux;</li> <li>- achalandage croissant;</li> <li>- événement culturel le plus rassembleur en Mauricie;</li> </ul> |

Québec; le Soda Fest (2016) de Chicoutimi; l'Acoustic Fest (2016) de Québec; le CosplayFest de Trois-Rivières (2017); le GeekFest; le Festival international des bâtiments en bois ronds (2015) devient le Logfest – Festival du bois rond; le Festival de la gibelotte de Sorel-Tracy (1977) devient le Gib Fest-t [Festival d'été de Sorel-Tracy], en mars 2018; le Festival du Thé de Montréal (2019) devient le BreuvFest en juin 2023; le Born From Death Festival (2018) de Québec; le Red Bridge Fest (2019) de Pont-Rouge; le Festival Nuits Blues Laurentides (2008) de Saint-Adolphe-d'Howard devient le Nuits Blues Fest, en 2019; le Pop-Up Fest (2020) de Québec; le Studio-Fest (2020) de Radio-Canada ICI Musique; le Rib-Fest; le Grand Poutinefest; le Café Fest, etc.

|  |                                       |   |
|--|---------------------------------------|---|
|  | - absence d'un porte-parole officiel; | - Prix « Coup de cœur » au Grand prix du tourisme québécois, section régionale; |
|--|---------------------------------------|---|

Selon Taliano-Des-Garets (1992), le festival Sigma passe du nomadisme à l'ancrage dans un lieu public et sert à la ville-hôte « pour conserver son rôle de grande métropole commerciale, industrielle et culturelle ». Dans le cas de l'IAV, ancré dans des lieux publics bien connus, dès sa première édition, ce festival de musique ne sert pas particulièrement la Ville de Trois-Rivières sauf pour démontrer qu'elle est véritablement une « ville d'histoire et de culture ». Toutefois, la culture du court terme qui touche la classe politique, plus occupée à se faire réélire pour un autre mandat, n'est pas un facteur qui influence durablement l'importance de développer un festival avec un créneau unique à l'échelle du Québec. C'est plutôt la reconnaissance dans l'opinion publique, telle qu'exprimée par Bellegarde (2003), qui met de la pression sur les élus pour qu'ils soutiennent de manière durable un festival aimé de la population et des citoyens de la région. Les nombreux sondages en sa faveur lui procurent une reconnaissance populaire avant celle provenant des acteurs politiques. En d'autres mots, la reconnaissance acquise par l'IAV se fait d'abord chez ses festivaliers et ses collaborateurs avant d'être acquise par les pouvoirs politiques. Ces résultats se situent en concordance avec ceux de Faure (2004), qui mentionne que la reconnaissance est d'abord obtenue de la part des publics. L'atteinte d'un auditoire plus large, démontrée par l'achalandage, et la présence d'artistes dans les écoles, ce que l'IAV ne développe pas pendant la période étudiée, sont des facteurs qui contribuent à son institutionnalisation.

De son côté, Brandl (2005) croit que l'émergence de nouveaux mots pour concrétiser ou rendre réel une légitimation culturelle est aussi un facteur du processus d'institutionnalisation. Dans le cas de l'IAV, il n'y a pas un vocabulaire spécifique, outre l'utilisation ponctuelle de slogans, très peu utilisés dans les médias ou dans la promotion de l'événement, ou l'appropriation par les citoyens de leur festival d'été, notamment par l'usage d'expressions familières, telles que « l'Art vocal » pour désigner le festival trifluvien, « leur » festival de musique. Les sondages positifs à l'égard de l'IAV viennent également appuyer cette prise de possession par les publics.

Chez Marigny (2005), la revalorisation d'une musique d'abord orale, qui permet entre autres de crédibiliser les pratiques des musiques traditionnelles et leur répertoire, décrit bien la mission de l'IAV, notamment à l'égard des musiques ethniques provenant d'autres pays dans le

monde, soit des musiques traditionnelles vocales, qu'elles soient chantées seul ou en groupe. De plus, l'importance de la fête comme élément soudeur d'une communauté et/ou d'une identité communautaire, révélé dans les travaux de Di Méo (2005), est un facteur qui contribue à son institutionnalisation, ce qui rejoint l'histoire de l'IAV, entre 1993 et 2007. À plusieurs reprises, le festival trifluvien oriente son discours public sur l'importance d'établir une ambiance festive dans le centre-ville pendant le festival et de transformer la ville-hôte en un espace de divertissements, de célébrations et de joie.

La durabilité des activités de l'IAV, que ce soit sur le plan des attitudes des acteurs ou sur le plan de la stabilité au fil du temps des normes, valeurs et idées véhiculées par les acteurs du milieu, rejoint la définition de l'institutionnalisation selon les travaux de Tomàs (2007). En effet, le CA de l'IAV tente de maintenir la même ligne directrice au fil des années, malgré les hauts et les bas de l'organisation, tout en misant sur certains aspects identitaires locaux ou nationaux. Par contre, la volonté de transcender les traditions locales et/ou régionales, par exemple en favorisant le créneau de l'art vocal peu importe son origine, donc au-delà des appartenances nationalistes, est un facteur contribuant à l'institutionnalisation, tel que mentionné par Borzakian (2012). En ce sens, selon Mazenc (2015), le choix de favoriser le chant vocal et des artistes internationaux brise certains préjugés à l'égard de la musique de d'autres pays et permet la sauvegarde d'un certain patrimoine culturel immatériel (PCI), sans que celui-ci soit de nature québécoise ou francophone. Cependant, les données sont trop fragmentaires pour affirmer que l'IAV permet l'émergence de nouvelles identités collectives ou la revalorisation de modèles de culture savante précoloniaux, deux facteurs culturels présents dans l'institutionnalisation, selon Le Gargasson (2020). En effet, pendant la période étudiée, la musique autochtone n'est aucunement valorisée par l'IAV.

Pour Lesage (2013), c'est lorsqu'un festival fait l'unanimité politique qu'il assoit son statut de manière définitive dans le paysage culturel local. Le fait que l'IAV soit le plus grand festival de chant choral au Québec, qu'il est le plus grand événement culturel de la Mauricie et qu'il attire un ensemble de personnes qui se comptabilise en plusieurs dizaines de milliers sont des marqueurs de sa popularité. Ils lui permettent de confirmer son rôle majeur et sa présence dans l'écosystème festivalier, en termes de notoriété et de taux de participation, en marquant son rayonnement ailleurs au Québec et à l'extérieur. Ces facteurs contribuent indubitablement à son institutionnalisation, car c'est cet angle culturel de l'art vocal qui lui permet de s'inscrire durablement dans le paysage

musical trifluvien, mauricien et québécois, tel que l'exprime Robineau (2014) dans ses travaux. En devenant un cadre d'action favorisant la création originale, la production et la transmission des arts (vocaux), l'IAV participe au processus de consécration culturelle favorisée par la critique. Chez Négrier et al. (2013), différents facteurs culturels peuvent contribuer à ce processus, que ce soit la présence de publics extra-régionaux, la dynamique inter-territorialité, l'émergence de sociabilités propres à l'écosystème festivalier, la saisonnalité (l'IAV a toujours lieu aux mêmes dates au début de l'été) et la localisation (le quartier historique du centre-ville de Trois-Rivières).

Néanmoins, au sens des travaux des Salgues (2014), l'IAV n'a pas l'ambition culturelle de faire découvrir ou redécouvrir un patrimoine national. Si des artistes trifluviens et québécois sont mis à l'honneur, il ne s'agit pas d'une volonté de consolider le PCI musical du Québec, mais plutôt d'orienter sa programmation artistique sur des artistes populaires et appréciés par la population. Pour mieux saisir l'identité culturelle valorisée à l'IAV, penchons-nous maintenant sur les trois fêtes identitaires que sont l'anniversaire de Trois-Rivières, la Saint-Jean-Baptiste puis la Confédération canadienne.

#### 5.5.4.1 La Confédération plutôt que la Saint-Jean-Baptiste

Il semble que l'IAV préfère développer une culture identitaire festive plutôt que de renforcer l'identité politique et sociale de la nation québécoise. Entre les deux fêtes nationales concurrentes, celles du Québec et celle du Canada, une préférence est accordée à la Confédération canadienne. Pourtant, selon Ouimet (2011), la Saint-Jean-Baptiste est un révélateur « et un lieu de synthèse puissant des dynamiques et tensions animant la société québécoise, notamment en regard de la question nationale »<sup>3111</sup>. Selon l'évolution politique du Québec et des francophones, le 24 juin est aussi un « lieu de production de discours et de symboles s'accordant au nationalisme »<sup>3112</sup> qui bifurque de son aspect religieux depuis la Révolution tranquille pour s'ancrer dans la langue française comme ciment social de la nation québécoise, comme « élément cohésif principal »<sup>3113</sup>.

Rappelons qu'à l'origine, l'IAV est fondé sur les quelques acquis et l'expérience du « Festival des trois rivières » qui a lieu durant la décennie 1980. Ces célébrations musicales et artistiques dans les lieux publics sont à connotation historique en raison du 4 juillet, la date

---

<sup>3111</sup> Marc OUIMET. « Le lys en fête, le lys en feu : la Saint-Jean-Baptiste au Québec de 1960 à 1990 ». Mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2011, 199 p. 168.

<sup>3112</sup> *Ibid.*

<sup>3113</sup> *Ibid.*

d'anniversaire de la création de Trois-Rivières, en 1634. L'IAV cherche davantage à inclure cette date dans sa programmation, ce qui éloigne les possibilités avec les célébrations entourant la Fête nationale du Québec, le 24 juin. Par conséquent, cela rapproche les possibilités de partenariat avec le gouvernement du Canada et les fêtes de la Confédération canadienne, le 1<sup>er</sup> juillet. De plus, il est probable que l'IAV n'ait pas à prendre en charge la célébration du 24 juin parce que celle-ci est déjà sous la responsabilité du Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ), depuis 1984, et de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, incorporée à Trois-Rivières, depuis 1934.

Toutefois, en s'éloignant d'une fête célébrant l'identité collective, l'IAV manque sa chance de s'inscrire dans un narratif au-delà du territoire local et régional. D'autres festivals de musique au Québec impliquent pourtant des célébrations d'envergure nationale autour de l'identité québécoise ou de la chanson francophone. « Moment de la fête, la Saint-Jean-Baptiste est également un moment de réflexion sur la nation québécoise, sur sa définition, son statut politique et aussi sur son avenir »<sup>3114</sup>. Considérant qu'il existe une « riche intrication existant entre la fête nationale et le contexte politique définissant le statut de celle-ci au sein de l'ensemble québécois, et aussi du Canada »<sup>3115</sup>, tout porte à croire que l'IAV peine à se positionner dans ce débat, car il ne vise pas à alimenter la mise en commun d'expériences et de points de vue sur le Québec, son passé et son devenir, en préférant axer son identité culturelle sur le plan de la musique vocale, par le biais des chorales et autres formations du genre. Or, « la Saint-Jean-Baptiste demeure d'abord et avant tout un espace de célébrations ouvert et en constant dialogue avec la société québécoise », et ce, malgré son potentiel revendicateur et politique en tant qu'« événement relevant sans conteste de la culture politique de la nation québécoise »<sup>3116</sup>.

En dehors du Québec, la Saint-Jean-Baptiste est perçue comme « un événement politique, mais non partisan, qui cherche à affirmer l'existence d'une culture distincte et un sentiment d'unité dans l'ensemble des communautés francophones au Canada »<sup>3117</sup>. Cette fête qui dépasse les clivages politiques et constitutionnels est aussi un contexte favorable au dialogue entre les cultures et la possibilité de démontrer la diversité culturelle inhérente à la démocratie québécoise.

---

<sup>3114</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>3115</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>3116</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>3117</sup> Jacques-André BLOUIN. « La Saint-Jean-Baptiste en Ontario français, une fête politique (1945-1980) », 20 juin 2014, *Société historique du Nouvel-Ontario*. <https://societehistorique.ca/saint-jean/>

Toutefois, l'IAV ne mise pas sur l'aspect rassembleur et symbolique de la Fête nationale du Québec, contrairement à la place qu'il réserve à la Fête du Canada. En effet, la cérémonie de citoyenneté qui a lieu lors de son dixième anniversaire, moins de sept ans après le référendum du 30 octobre 1995, témoigne d'un parti pris envers le fédéralisme plutôt que de prendre position dans le débat national québécois ou, du moins, de ne pas teinter politiquement ses activités festives.

#### 5.5.4.2 Les éléments identitaires trifluviens

De 1993 à 2007, la faible présence d'éléments patrimoniaux issus de l'identité trifluvienne est un autre élément qui indique que l'IAV ne veut pas s'immiscer dans la production d'un discours sur l'identité locale ou régionale, voire nationale. Outre la valorisation d'artistes locaux, ce festival de musique n'est pas d'abord là pour promouvoir la culture québécoise, à l'instar de d'autres événements au Québec, mais plutôt pour valoriser des genres musicaux (vocaux), en particulier, et certaines traditions musicales orales (folkloriques) issues d'ailleurs dans le monde.

Par ailleurs, l'absence prolongée du 4 juillet, l'anniversaire de Trois-Rivières, comme élément systématique de la programmation de l'IAV est un autre facteur qui ne lui permet pas de s'ancrer durablement dans l'imaginaire trifluvien pendant une certaine période. Alors que cette célébration est au centre des festivités depuis 1993, à l'image de l'événement qui le précède, le Festival des trois rivières, l'IAV n'inclut pas le 4 juillet pendant six années consécutives, de 1996 à 2001. Plusieurs commentateurs et éditorialistes soulignent l'importance de ramener cette date dans le calendrier officiel du festival, mais il faut attendre l'année 2002 pour renouer avec cette tradition.

Plutôt qu'une identité nationale reposant sur la spécificité québécoise, l'IAV mise alors sur l'identité locale et régionale d'une ville festive par excellence. Grâce au pavoisement, à l'exploitation du centre-ville dans l'animation de rues par les ensembles vocaux, à l'usage de slogans essentiellement musicaux ou apolitiques, l'IAV se fabrique une signature identitaire propre et unique, mais vide de contenu politique. De plus, malgré des sondages positifs auprès de la population dans les médias et des honneurs reçus à partir de l'année 2001, l'IAV semble avoir de la difficulté à se créer une image propre avec une identité esthétique et visuelle forte. La sous-utilisation du logo et des slogans, l'usage timide de pavoisement et l'absence d'un porte-parole officiel sont des facteurs nuisant à sa reconnaissance sociale auprès des publics, mais aussi à son

institutionnalisation. En effet, contrairement à l'IAV, plusieurs autres festivals au Québec favorisent l'utilisation de slogans<sup>3118</sup> ou même de mascottes<sup>3119</sup>.

C'est aussi par l'ancrage dans un espace que l'on peut mesurer l'implantation d'une culture festivalière. Par exemple, selon Désilets (2009), le Festival du cochon de Sainte-Perpétue est en continuité et en rupture avec les fêtes locales qui le précèdent. Même si l'abattoir est fermé depuis 1997, le festival fondé en 1978 subsiste et possède son identité propre. Cet événement est réalisé grâce à la construction d'infrastructures de loisirs qui témoignent de l'ancrage de l'événement dans sa municipalité. Par sa thématique, l'esprit communautaire et l'inscription territoriale, « ce festival relève de la spécificité d'un lieu, Sainte-Perpétue, et le transforme en lui donnant une identité distincte »<sup>3120</sup>. Désilets (2009) documente l'histoire du festival et veut comprendre son ancrage en examinant les activités à caractère traditionnel ou en examinant le rapport entre la thématique et la localité. Ce festival passe d'événement qualifié de « paroissial » à « régional », voire touristique. Ce passage se réalise grâce à des adaptations organisationnelles et thématiques. Son hypothèse est que « le Festival du Cochon est un lieu où s'expriment les représentations identitaires des Perpétuens »<sup>3121</sup>. Elle démontre que le festival « influence un lieu », le village, en transformant l'aménagement et l'esthétique de la municipalité d'une part par la construction d'infrastructures permanentes (« hydrome », gymnase, scène, etc.), mais aussi par la reproduction du logo sur les chandails des bénévoles ou les affiches à l'entrée des stationnement privés : « Ces marques

---

<sup>3118</sup> Parmi les slogans, nous retenons notamment celui du Festival western de Saint-Bruno-de-Guigues (« Guigues a soif de rodéo »), celui du Festival Vue sur la relève (« Découvrez-les avant que tout le monde en parle »), celui du Festival d'hiver Glisse et Régilisse de Rigaud (« Jouons dehors »), celui du Festival Grilled-Cheese (« Pain, fromage et amour »), etc.

<sup>3119</sup> Parmi les mascottes officielles, on peut penser au « Bonhomme Carnaval » du Carnaval de Québec; le « chat bleu Ste-Cat » du FIJM; Pincette la crevette du Festival de la crevette (1973-2001) de Matane; le clown Dézo du Festival du blé d'inde de Trois-Rivières (vers 1977); Gigoteau du Festival de la pêche aux petits poissons des chenaux à Ste-Anne-de-la-Pérade; le perroquet Carrou du Carrousel international du film de Rimouski; le personnage de couleur verte nommé Victor du Festival Juste pour rire de Montréal, imaginé en 1990 par Vittorio Fiorucci, et sa femme Rose, créée en 2007; Wowo du Festival western de Dolbeau-Mistassini; Westy du Festiroule country de Trois-Rivières; Toto du Festival d'automne de Ste-Agathe-de-Lotbinière; la vache Molly de l'Expo agricole de St-Hyacinthe; Frisquet du Festival des glaces de St-Sylvere; Atashtatuk du Festival Feu et Glace de Repentigny; Kapapakat (qui veut dire 40 once de gin en innu) du Joyeux Carnaval du Sasquatch de Ste-Rose-du-Nord; Pampan du Festival de l'oie blanche de Montmagny; Lou du Carnaval de Cacouna, etc.

<sup>3120</sup> Francesca DÉSILETS. *Le festival du cochon de Sainte-Perpétue comme une mise en scène de l'identité*. Université Laval, mémoire en ethnologie, 2009, 181 p.

<sup>3121</sup> *Ibid.*, p. 23.

pérennes matérialisent l'appropriation de l'événement en tant que patrimoine »<sup>3122</sup>. Comme il est difficile de s'approprier de l'éphémère, il faut passer par l'ancrage dans le territoire.

Non seulement les souvenirs et l'ancrage territorial subsistent à l'intensité des festivités, mais les profits sont également redistribués à la communauté. Certains lieux restent en activité toute l'année. Le festival permet donc à la ville de devenir une « cité du loisir »<sup>3123</sup> et c'est pourquoi il est un projet identitaire qui permet à un lieu de se différencier en mettant en valeur des traits singuliers (le cochon), ce qui permet de constituer son identité unique. Dans ce cas-ci, le festival (re)valorise des traditions propres au village comme l'abattage de porcs. Toutefois, on se contente d'attraper l'animal et de cacher sa mise à mort. Ainsi, l'organisation développe des activités dans le domaine alimentaire pour obtenir une image positive du porc. Le festival se démarque des anciennes veillées, jeux et tournois du village en suscitant une spectacularisation, plutôt que la participation comme concurrent à des jeux. Dans les années 1990, le festival réussit à transformer son événement, tout en conservant son thème central, en se réorientant vers la gastronomie et les spectacles.

Dans son étude en sciences de la gestion, Dusseault (2017) démontre que l'influence de l'expérience diffère en fonction du type de lieu et du niveau d'attachement. De plus, elle détermine « que l'expérience cognitive et l'expérience physique et sociale sont les plus influentes dimensions de l'expérience dans le domaine des festivals de musique et de cinéma »<sup>3124</sup>. Selon elle, « l'impact de l'expérience peut différer non seulement d'un type de lieu à l'autre, mais aussi en fonction du niveau d'attachement au lieu »<sup>3125</sup>. Enfin, Dusseault révèle que l'expérience cognitive influence la dépendance au lieu uniquement dans le cas du festival de musique. Par exemple, le festival créé en 2005 par Grégory Charles, le Mondial Choral de Laval, après sa venue à l'IAV, réussit à redorer l'image de cette ville avec la musique chorale, « tout en créant un esprit de communauté »<sup>3126</sup>. Peut-on en dire autant de l'IAV ? Les témoignages de quelques festivaliers sur leur expérience soulignent la grande qualité du festival de musique de Trois-Rivières, mais peu d'éléments

---

<sup>3122</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>3123</sup> *Ibid.*, p. 113-114. En annexe, on retrouve également une liste des slogans du festival entre 1981 et 2008, p. 144.

<sup>3124</sup> Pascale DUSSEAULT. *L'impact de l'expérience sur l'attachement au lieu : le cas des festivals*. UQÀM, mémoire en sciences de la gestion, 2017, p. 207.

<sup>3125</sup> *Ibid.*

<sup>3126</sup> Tanya LAPOINTE. « Le Mondial Choral : Le festival de Grégory Charles », reportage-vidéo (2min 34), *Radio-Canada*, 27 juin 2011. En 2011, pour sa septième édition, l'événement s'étend sur 17 jours avec 250 spectacles et 10 000 choristes. [www.youtube.com/watch?v=Zyt1g4Z4iyI&list=WL&index=56](http://www.youtube.com/watch?v=Zyt1g4Z4iyI&list=WL&index=56)

concourent à y développer un fort sentiment d'appartenance. Les seuls indices qui pointent en ce sens sont lorsque les répondants à un sondage commandité indiquent en majorité que l'IAV est l'événement suggéré à leurs connaissances extrarégionale, en 2005, ou lorsque les chiffres concernant l'affluence atteignent des records année après année.

#### 5.5.4.3 Le paradoxe de l'achalandage

L'achalandage comme mesure du succès d'un festival est un élément très important dans la compréhension de l'IAV. Étant donné que la participation est l'expression dynamique du lien social, le nombre de festivaliers devient un facteur qui contribue à son institutionnalisation. Rappelons que lors du Festival des trois rivières, selon le journaliste Réjean Martin, la moyenne d'achalandage est autour de 200 000 personnes. Après un creux historique, en 1997, l'IAV rassemble de plus en plus de festivaliers par la suite. Le Tableau 11 présente les chiffres de l'achalandage à l'IAV, de 1993 à 2007.

Tableau 11  
Chiffres de l'achalandage à l'IAV, de 1993 à 2007

| Éditions de l'IAV | Nb de jours | Nombre de festivaliers attendus | Nombre de festivaliers réels  |
|-------------------|-------------|---------------------------------|---|
| 1993              | 10          | Entre 250 000 et 300 000        | Environ 125 000 (+ de 200 000 visiteurs au centre-ville selon le Service de la sécurité publique de Trois-Rivières) |
| 1994              | 5           | N.D.                            | 104 000   |
| 1995              | 6           | N.D.                            | 107 000 à 120 000   |
| 1996              | 7           | N.D.                            | 75 000 spectateurs (100 000 visiteurs)  |
| 1997              | 6           | N.D.                            | 70 000  |
| 1998              | 8           | N.D.                            | 130 000 à 143 000   |
| 1999              | 8           | N.D.                            | 123 000   |
| 2000              | 7           | N.D.                            | Près de 100 000   |
| 2001              | 8           | N.D.                            | 130 000 (15 000 par jour)   |
| 2002              | 10          | 150 000                         | 175 000   |
| 2003              | 9*          | N.D.                            | 200 000   |

|      |    |      |  |
|------|----|------|--|
| 2004 | 9  | N.D. | 200 000  |
| 2005 | 8  | N.D. | 240 000 (30 000 par soir)  |
| 2006 | 11 | N.D. | Plus de 140 000<br>(dont 7 000 dans les bars)                        |
| 2007 | 11 | N.D. | 294 900 (dont 160 609 visiteurs du Québec résidant à plus de 40 km). |

À titre comparatif, en 2008 le FestiVoix rassemble 320 000 personnes en dix jours. La comparaison de l'achalandage entre l'IAV et d'autres festivals de musique sur le territoire québécois permet de comprendre l'importance de la fréquentation par les festivaliers dans les facteurs qui contribuent à son institutionnalisation. Par exemple, le Festival international de la poésie attire de 18 000 à 39 000 visiteurs, entre 1993 et 2001. Quant au Festival ou Festi-Beach de Shawinigan, il attire 35 000 spectateurs, en 2007. Ces chiffres confirment qu'on peut considérer l'IAV comme étant l'événement culturel le plus rassembleur de la région de la Mauricie<sup>3127</sup>. La comparaison avec les autres festivals de musique au Québec<sup>3128</sup> confirme également que l'IAV se démarque sur le plan de l'achalandage, car seuls des événements se déroulant dans les grands centres urbains de Montréal et de Québec, tels que le FIJM qui obtient un record Guinness, en 2004, attirent davantage de festivaliers. Le FÉQ se démarque également, avec ses 1,7 millions de spectateurs, à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, en 2008. La seule exception est le Festival western de Saint-Tite, qui attire 650 000 visiteurs dans un village de 4 000 habitants, soit 152 fois plus, et atteint son apogée avec 725 000 personnes pour célébrer ses 40 ans, en 2017.

Par ailleurs, il faut préciser que le dénombrement d'une foule dans un grand événement est une technique complexe et, parfois, controversée. Selon Brisson Duchesne (2014), parmi la douzaine de méthodes qui existent pour calculer la foule et l'achalandage, les festivals du Québec en utilise surtout trois types : la billetterie, la technique par association (sondage local) et l'emploi de compteurs (tourniquets mécaniques ou électroniques)<sup>3129</sup>. De plus, il existe quatre dimensions

<sup>3127</sup> Nous référons le lecteur à l'appendice 6 pour comparer l'achalandage entre les festivals culturels en Mauricie.

<sup>3128</sup> Nous référons le lecteur à l'appendice 7 pour comparer l'achalandage entre les festivals de musique au Québec. Cependant, il reste encore à développer des outils adéquats permettant de classer ou de comparer ces événements selon différents indicateurs tels que le nombre total de personnes, la référence selon l'année ou selon la région québécoise.

<sup>3129</sup> Véronique BRISSON DUCHESNE. *Op. cit.*, p. 130.

qui conditionnent ou facilitent l'estimation de la fréquentation d'un lieu (le contexte spatial, festif, temporel et participatif)<sup>3130</sup>. D'ailleurs, Brisson Duchesne préconise différentes méthodes quant à savoir si le lieu est fermé, semi-fermé ou si c'est un site ouvert. Ensuite, il s'agit de déterminer la provenance des festivaliers : « Pour être touristique, un festival ou un évènement doit dénombrer la présence de 50 % de touristes et d'excursionnistes, selon Spindler (2009). Au Canada et plus particulièrement au Québec, le nombre total d'entrées/visites requis varie d'un organisme subventionnaire à un autre et selon le type de festivals ou d'évènements »<sup>3131</sup>. Au Québec et au Canada, la proportion minimale de gens de l'extérieur doit atteindre entre 15 et 20 % de l'achalandage total. D'ailleurs, « [c]e n'est qu'au Québec que le terme achalandage est employé pour désigner la fréquentation en grand nombre d'un lieu public »<sup>3132</sup>. Quant au financement public, ils sont respectivement « voués à soutenir le caractère émergent, innovant, ponctuel, ou le fort rayonnement international de ces organisations »<sup>3133</sup>. Toutefois, selon le résultat de ses travaux, l'estimation de l'achalandage dans les festivals québécois est un objet de recherche très peu documenté, qui ne vise pas à juger de la validité des méthodes proposées. Par contre, la technique par association ne peut que surestimer les résultats, voire les quintupler<sup>3134</sup>. De plus, comme la plupart des statistiques proviennent d'études sur la provenance des clientèles, qui sont produites en vue d'obtenir des subventions, les chiffres peuvent aussi différer de la réalité. Or, cette estimation est « une donnée indispensable aux études d'impacts économiques »<sup>3135</sup>.

En mai 2006, en raison de la venue du groupe Simple Plan, un scandale éclate dans la région entourant le gonflement de certaines assistances. Selon le journaliste Stéphane Frappier, « [C]e n'est pas un secret, les dirigeants d'évènements ne sont pas les plus fiables quand vient le temps de dévoiler leurs assistances. Pour attirer plus de monde ou pour aller chercher une subvention supplémentaire ou le commanditaire rêvé, certains y vont souvent d'un petit mensonge »<sup>3136</sup>. Par exemple, la capacité totale du stationnement de l'édifice Capitanal est ramenée à 6 000 et 7 000 personnes après des estimations de 10 000 spectateurs l'année précédente. Selon Josée Rioux, directrice du Mondial des amuseurs publics, il est facile de tomber

---

<sup>3130</sup> *Ibid.*, p. 85-107.

<sup>3131</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>3132</sup> *Ibid.*, p. 21

<sup>3133</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>3134</sup> *Ibid.*, p. 126

<sup>3135</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>3136</sup> Stéphan FRAPPIER. « Des assistances gonflées », 31 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.

dans la surenchère des assistances, puisque cette façon de faire est valorisée par les partenaires financiers qui y voient des bénéfices en termes publicitaire. C'est pourquoi, après une réprimande, l'événement parle des passeports vendus plutôt que du nombre d'entrées sur le site, le parc des Chenaux, car sa capacité n'est pas évaluée. Les chiffres « non officiels » sont entre 10 000 et 15 000 spectateurs. D'ailleurs, un total de 10 000 billets sont en vente pour le concert de Garou, en 2006. C'est un chiffre « réaliste » qui permet à tout le monde de bien voir et de bien entendre, notamment grâce aux deux écrans géants. L'année précédente, 17 000 passeports sont vendus pour les adultes et les enfants à cet endroit, mais ce n'est pas tout le monde qui assiste aux spectacles.

Derrière les chiffres de l'achalandage se cache ainsi le paradoxe de sa pertinence. Les chiffres servent aux festivals de musique pour démontrer leur étendue et leur rayonnement, mais ils sont parfois contestés ou dénigrés ouvertement. C'est pourquoi, selon Négrier et Jourda (2007), il faut relativiser l'affluence réelle des festivals, surtout dans le cas des spectacles gratuits<sup>3137</sup>. De nos jours, les plus grands festivals de musique, comme Glastonbury en Grande-Bretagne ou Lollapalooza aux États-Unis, attirent des foules de 170 000 à 200 000 personnes, mais ils se déroulent dans des pays beaucoup plus peuplés. Considérant plusieurs variables dans le calcul des foules lors des festivals, les records d'assistance sont des indicateurs de popularité d'un événement, mais caractérise partiellement le degré d'institutionnalisation d'un festival de musique. Nous abordons maintenant les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV selon le sous-angle administratif.

## **5.6 Le monde festivalier, une administration complexe**

La présentation débute par l'analyse et l'interprétation des résultats portant sur la relation entre le festival et les acteurs chargés de la gestion des ressources humaines, de la sécurité et du bénévolat. Nous enchaînons avec la relation entre le festival et les acteurs décisionnels, tels que la direction générale. Enfin, nous terminons avec la relation avec les acteurs en charge des bureaux administratifs, du quartier général et de dossier spécifique, tel que le rapport à l'environnement.

### **5.6.1 La direction générale**

Les résultats portant sur le sous-angle artistique sont symboliques, mais peu représentatifs de tout le processus de renouvellement des membres et des employés de l'organisation de l'IAV,

---

<sup>3137</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals*. Op. cit., 2007, p. 141.

des données assez peu présentes dans les médias. Par conséquent, le peu d'information à l'égard du nombre de personnes engagées rendent difficile la compréhension de ce phénomène qui touche toutes les organisations festivalières. À l'opposé, d'autres dossiers sont révélés par ces résultats. En effet, la direction générale d'un festival doit administrer beaucoup de dossiers reliés à la gestion interne, externe ou aux ressources humaines, tels que le déménagement des bureaux administratifs et du quartier général, défendre la réputation du festival dans les médias, développer un Plan vert en environnement, gérer les cas de fraudes à l'entrée des sites de spectacles, de même que les enjeux reliés à la sécurité, l'embauche puis la formation des employés et des bénévoles, etc.

#### 5.6.1.1 Les bureaux administratifs et le quartier général

En janvier 1995, la Ville de Trois-Rivières décide de loger les bureaux administratifs de l'IAV et ceux de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières (OSTR) au Manoir de Niverville<sup>3138</sup>. Ceux-ci rejoignent les bureaux de la Chambre de commerce du district de Trois-Rivières, qui n'occupent maintenant que le deuxième étage et y partagent une salle de conférence. Selon le président, Michel Bigué, la Chambre se dit bousculée par cette situation, car elle n'est ni consultée, ni informée préalablement de cette décision. Elle demande à la municipalité de la réviser, mais sans succès.

Selon Alain Gamelin, conseiller du district Des Chenaux et responsable des dossiers à caractère culturel, il faut faire de la place pour accueillir six nouveaux organismes au Centre culturel dans « l'incubateur culturel »<sup>3139</sup>. Toutefois, puisque la Ville estime que le Manoir, cet immense lieu patrimonial, est sous-utilisé, et ce, surtout depuis que la Chambre ne s'occupe plus du dossier du tourisme, rapatrié par la Ville, ses espaces doivent être partagés<sup>3140</sup>. Enfin, puisque durant le festival, le deuxième étage du Centre culturel devient momentanément le « quartier général »<sup>3141</sup>, ses bureaux doivent être localisés ailleurs pour être pleinement fonctionnels. Ils sont ensuite déménagés dans un local situé au-dessus de la banque HSBC, au coin des rues Royale et Bonaventure.

<sup>3138</sup> Réjean MARTIN. « La Chambre de Commerce de Trois-Rivières bousculée! », 22 janvier 1995, *L'Hebdo Journal*. À l'époque, l'IAV est désigné comme la Corporation du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières.

<sup>3139</sup> *Ibid.*

<sup>3140</sup> De plus, les coûts d'entretien et de chauffage de la bâtisse par la Ville, de 8 000 à 9 000 \$, doivent être rentabilisés, étant donné que la Chambre ne débourse qu'un loyer symbolique, de 700 \$ à 800 \$ par année.

<sup>3141</sup> Martin FRANCOEUR. « De l'action à toute heure du jour », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*. C'est là que se retrouvent les vendeurs de macarons et de bières pour comptabiliser toutes les ventes. Une fois leur dû payé, les équipes se partagent les pourboires.

En 2000, les bureaux administratifs de l'IAV sont réaménagés temporairement à la salle régionale de la Maison de la culture<sup>3142</sup>. En 2006, de retour au-dessus de la banque HSBC, les bureaux administratifs de l'IAV doivent à nouveau être relocalisés avant le 20 février. Pour des raisons d'espace, les locaux occupés depuis quelques années sont réquisitionnés par l'institution financière. Selon Stéphan Frappier, cette situation permet leur déménagement dans un lieu plus vaste situé au deuxième étage de la rue Saint-Pierre<sup>3143</sup>, devant l'édifice Capitalanal, où l'on prévoit installer la grande scène pour une troisième année<sup>3144</sup>. Ballotté d'un lieu à l'autre, il faut attendre l'existence du FestiVoix pour que ses bureaux et son quartier général déménagent pour de bon au 800, rue du Fleuve, sur la terrasse Turcotte, à proximité de la scène principale au Parc portuaire.

#### 5.6.1.2 Les coordonnateurs, les DG et les élus municipaux au CA de l'IAV

Au cours de ses 15 années d'existence, l'équipe de l'IAV se renouvelle fréquemment, notamment à la direction générale, soit : François Lahaye (1993-1997); Daniel Gélinas (1998-2001); Jacynthe Ouellette (2002); Guy Mercure (2003-2005); et Stéphane Boileau (2006-). À la tête du CA, se succèdent également plusieurs présidents : Jacques Lessard (1993), Alain Gamelin (1994-1999), Martin Leblanc (2000-2002), une personne non identifiée (2003-2005), Denis Simard (2006), Marc Brunelle (2007<sup>3145</sup>). Pendant la période étudiée, le nombre d'administrateurs du CA oscille entre neuf et treize membres. Par ailleurs, le nombre d'employés et de bénévoles varie avec le temps.

En 1993, la liste du CA de l'IAV rassemble dix personnes et la liste du personnel de la première édition s'élève à 19 personnes. La Corporation veut aussi aller se chercher un DG permanent grâce aux programmes d'emploi, car il faut « délaissier bientôt l'implication quotidienne des employés de la ville de Trois-Rivières »<sup>3146</sup>. La municipalité souhaite aussi « que la Corporation devienne autonome dans ses opérations sans le support du personnel de la ville ».

<sup>3142</sup> Roland PAILLÉ. « Rideau sur l'International 2000 », 4 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3. Après le dernier concert, les documents du festival sont transportés à leurs locaux permanents.

<sup>3143</sup> Stéphan FRAPPIER. « Des suggestions pour l'Art vocal », 11-12 février 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>3144</sup> Linda CORBO. « Virage marqué du côté des jeunes – « L'International de l'art vocal » s'étendra sur 11 jours cet été », 10 mars 2006, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>3145</sup> Marc Brunelle (2007-2013), Paul Jordan (2014), Jean Lamarche (2015-2017) et Myriam Lavallée (2018...). Quant au poste officiel de directeur général, il émerge officiellement en 1998, avec cinq personnes successives après le passage à la direction de François Lahaye (1993-1997) : Daniel Gélinas (1998-2001), Jacynthe Ouellette (2002), Guy Mercure (2003-2005), Stéphane Boileau (2006-2014) et Thomas Grégoire (2015...), lui-même devenu directeur adjoint dès juillet 2008.

<sup>3146</sup> Roland PAILLÉ. « Pour étudier la faveur populaire – Le Festival d'art vocal adopte un plan triennal », 4 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.

En 1995, le conseiller municipal Alain Gamelin<sup>3147</sup> est le plus impliqué dans les politiques culturelles et le développement de l'IAV. Après la troisième édition, il mentionne aux médias avoir déjà le sentiment « du devoir accompli »<sup>3148</sup>. L'année suivante, on le retrouve en large plan sur la photo publiée dans les journaux en compagnie de « la magnifique affiche de l'événement »<sup>3149</sup>.

En janvier 1996, l'IAV fait connaître la composition de son CA qui totalise onze membres : Alain Gamelin, président, Robert Aubin, vice-président, Martin Leblanc, trésorier, Patricia Powers, secrétaire, Richard Tremblay, administrateur au comité exécutif, et Chantal Croteau, Soula Pelletier, Daniel Gélinas, Jacqueline Gervais, Claude Trudel et Michel Boileau<sup>3150</sup>. Aussi, un étudiant au baccalauréat en récréologie à l'UQTR, Steve Brunelle, âgé de 21 ans et originaire de Sainte-Cécile-de-Lévrard, est le coordonnateur de l'IAV<sup>3151</sup>. Depuis le printemps, il travaille à l'organisation et à la promotion d'activités d'autofinancement. L'étudiant de premier cycle assure la coordination des bénévoles issus d'une douzaine d'organismes différents. De plus, il s'implique dans la prévente des milliers de laisser passer sous la forme de macarons.

En juillet 1997, l'OSTR et l'IAV partagent le même DG, Daniel Gélinas, et le même secrétariat. François Lahaye, le DG sortant du festival, retourne au Service des affaires culturelles de la ville de Trois-Rivières, puisqu'il « avait été prêté par les services de la municipalité »<sup>3152</sup>. Daniel Gélinas siège au CA de l'IAV depuis trois ans et dirige l'OSTR depuis huit ans. Son nouveau mandat débute le 1<sup>er</sup> septembre. La solution est de retenir les services d'une personne d'expérience qui a fait ses preuves avec des concerts. Gélinas veut apporter une « philosophie de gagnant » pour attirer d'autres partenaires ainsi qu'accroître le cachet culturel et populaire (très important) du festival qui atteint alors « une renommée à l'échelle nationale »<sup>3153</sup>, à l'été 2007.

---

<sup>3147</sup> Il est élu dans le quartier Des Chenaux de novembre 1990 à novembre 2001, puis du quartier des Plateaux de janvier 2002 à novembre 2005.

<sup>3148</sup> Éric LANGEVIN. « Bilan provisoire d'Alain Gamelin – Pas de déficit pour le Festival de l'art vocal », 7 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>3149</sup> Réjean MARTIN. « Festival international de l'art vocal – Quatre scènes extérieures bien animées pendant six soirées », 9 juin 1996, *L'Hebdo Journal*, p. 36.

<sup>3150</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Nouveau conseil au Festival de l'Art vocal », 14 janvier 1996, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3151</sup> Michel MONTAMBEAULT. « Gens d'ici : Steve Brunelle », 23 juin 1996, *Le Courrier du Sud*, p. 14. Par le passé, il est de la cuvée 1990 de la Troupe des Seigneries [sic] de St-Pierre-les Becquets ainsi que celle de 1992, l'amenant à participer au spectacle « Magie folies », présenté à Carleton en Gaspésie. L'année précédente, il participe dans le cadre d'un projet de la Table de concertation jeunesse du CLSC Les blés d'or, à une pièce de théâtre ayant comme thème « La prévention de la toxicomanie chez les jeunes (6-12 ans) », vu par quelques 3 000 personnes.

<sup>3152</sup> Roland PAILLÉ. « Daniel Gélinas prend le relais – Il devient le nouveau directeur général du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières », 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 4.

<sup>3153</sup> *Ibid.*

En décembre 2001, la présentation aux médias de Jacinthe Ouellette comme nouvelle DG de l'IAV permet de préciser le contexte de la passation des pouvoirs. Selon le journaliste Marie-Josée Montminy, la fougue et la passion alimentent son élan et la motive à présenter sa candidature avec l'équipe déjà en place au festival. Martin Leblanc est convaincu qu'elle aura « une grande valeur ajoutée »<sup>3154</sup> au sein de l'équipe pour remplacer celui qui est devenu le DG du FÉQ.

En 2002, le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, procède à la nomination des élus aux CA de plusieurs organismes qui sont sous la juridiction de la ville ou qui en sont partenaires<sup>3155</sup>. Le conseiller municipal Alain Gamelin fait à nouveau partie du CA de l'IAV, à titre de président, assisté d'un autre conseiller, Guy Daigle<sup>3156</sup>. L'IAV compte « sur une équipe de cinq personnes qui travaillent pendant près de six mois »<sup>3157</sup>, mais l'on ignore dans les faits s'ils sont considérés comme des employés de l'événement. En juin, le maire Yves Lévesque est officiellement invité à inaugurer le festival sur la grande scène du parc Champlain. Ce dernier communique aux publics « l'immense fierté »<sup>3158</sup> qui l'habite. En 2003, le CA de l'IAV est composé d'Alexandra Caron, Guylaine Cossette, Soula Pelletier, Jean Aubé, Jean Beauchesne, Pierre Catellier, Guy Daigle, Éric Dubé, Alain Gamelin, Rénauld Laquerre, Louis Milette Jr. et Claude Roussin<sup>3159</sup>.

En 2004, évincé de la présidence de la CDC et ayant remis sa démission comme représentant de la ville au sein du CA, Alain Gamelin songe aussi à démissionner de la présidence du groupe de travail Arts, culture et événement<sup>3160</sup>, soit l'un des sept groupes de la municipalité où siègent exclusivement des élus. Le conseiller estime qu'il ne peut présider l'un sans l'autre, car la CDC se veut le comité exécutif du dossier municipal de la culture. Il poursuit toutefois son

<sup>3154</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Nouvelle chef d'orchestre pour l'art vocal – Jacinthe Ouellette est nommée directrice générale de l'International », 15 décembre 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>3155</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Scène politique – Les comités municipaux en marche », 23 février 2002, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3156</sup> Les autres membres du CA de l'IAV sont Martin Leblanc, Richard Tremblay, Denis Simard, Soula Pelletier, Jean Aubé, Jean Beauchesne, Pierre Catellier, Rénauld Laquerre, Julie Rousseau, Éric Dubé et Louis Milette Jr.

<sup>3157</sup> Roger LEVASSEUR (collaboration spéciale). « Martin Leblanc – Au cœur de l'International de l'art vocal » (page couverture), « Tête d'affiche : Martin Leblanc – Selon son président, l'International de l'art vocal est devenu l'événement rassembleur par excellence en Mauricie », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 17.

<sup>3158</sup> Roland PAILLÉ. « La nouveauté fait son effet – Le maire Lévesque et le centre-ville sont imprégnés de l'art vocal », 29 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3159</sup> LE TRIFLUVIEN (publi-reportage). « International de l'art vocal de Trois-Rivières dit MERCI à trois grands bénévoles : Martin Leblanc, Julie Rousseau et Richard Tremblay », date inconnue (2003), *Le Trifluvien ?*, p. 16.

<sup>3160</sup> Louise PLANTE. « Gamelin quitterait la présidence du groupe de travail municipal sur les arts », 22 décembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6. Siègent aussi sur ce groupe Guy Daigle, Monique Leclerc, Jean-Pierre Ayotte, Claude Lacroix et Françoise Viens.

mandat à la présidence de l'IAV, parce qu'il a contribué à le mettre sur pied, mais aussi parce qu'il le juge moins près de l'hôtel de ville. Il observe aussi un changement de tendance et de philosophie au sein du milieu culturel municipal, davantage axé sur une approche populaire, notamment avec Showtime avant Kassa.

En 2005, Alain Gamelin, sollicite un nouveau mandat de conseiller municipal. Depuis son premier mandat, en novembre 1990, il est affecté au développement culturel municipal, notamment à titre de président-fondateur de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, fondateur et président de l'IAV<sup>3161</sup>. Défait aux élections municipales de novembre, huit personnalités artistiques de la région signent une lettre pour remercier Alain Gamelin qui « s'est dévoué pour le mieux-être de la culture à Trois-Rivières et en Mauricie »<sup>3162</sup>. De novembre 1990 à sa retraite anticipée en novembre 2005, selon les auteurs, il accompagne les artistes et les créateurs. Dès 1991, avec le Comité consultatif, sous la gouverne du maire Guy Leblanc, il jette les bases de ce qui devient la première politique culturelle, adoptée en 1992. Dans ces « années glorieuses »<sup>3163</sup>, il s'investi à l'IAV, au Musée des arts et des traditions populaires du Québec, dans divers comités, dont celui des Loisirs et culture. C'est le conseiller Claude Landry (Chavigny) qui prend sa relève à l'IAV. En 2007, les conseillers responsables de l'IAV sont Michel Veillette et Françoise Viens<sup>3164</sup>.

### 5.6.1.3 La réputation du festival (plaintes citoyennes)

Les lettres d'opinion citoyennes diffusées dans les journaux locaux permettent de prendre connaissance des plaintes pouvant nuire à la réputation de l'IAV. Les citoyens qui s'expriment orientent leurs doléances sur des thèmes précis, tels que les décors entourant les scènes musicales,

---

<sup>3161</sup> Louise PLANTE. « Alain Gamelin sera sur les rangs », 1<sup>er</sup> octobre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 50. Il est aussi président de la Société de conservation et d'animation du patrimoine (SCAP) de Trois-Rivières, de 1985 à 1987, et un artisan de la première heure de la relance du Musée québécois de culture populaire, inauguré le 26 juin 2003, également connu sous le nom de Musée des arts et des traditions populaires du Québec (juin 1996) et devenu le Musée POP (mai 2018). Il travaille également en harmonie avec des centaines de fonctionnaires et de bénévoles, que ce soit comme membre du comité des ressources humaines, vice-président de l'Office municipal de l'habitation, membre des CA de la STTR, de la Corporation de l'Île Saint-Quentin, de l'Office municipal du tourisme et des congrès, et plusieurs autres. Titulaire d'un baccalauréat spécialisé en histoire et d'un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en études québécoises de l'UQTR, il travaille comme professionnel de recherche au Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR, de 1987 à 2018.

<sup>3162</sup> COLLECTIF (lettre d'opinion). « Merci Alain Gamelin! – Hommage à un grand défenseur de la culture », 16 novembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 46. Les huit signataires sont Diane Chabot, Monique Parent (poète), Fabiola Toupin (interprète), Gilles Devault (poète), Réjean Bonenfant (écrivain), Gérald Gaudet (président de la SEM), Daniel Robert (président de la SCAP), Hélène Arseneau (ex-présidente de la CCCM).

<sup>3163</sup> *Ibid.*

<sup>3164</sup> Martin FRANCOEUR. « Daigle, Bronsard et Courteau accèdent à l'exécutif », 18 décembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 8.

la location des chaises, l'obstruction faite aux automobilistes par la fermeture des rues, l'exclusion d'une artiste anglophone à un concours, etc.<sup>3165</sup>

Dès 1993, selon la citoyenne Julie Gravel, l'IAV « ne plaît pas à tout le monde ». Il s'agit d'un nouveau concept « fort intéressant pour les uns, [mais] contesté par les autres »<sup>3166</sup>. Elle trouve « déplorable, indignant et totalement injuste »<sup>3167</sup> que cinq ou six jeunes soient payés au salaire minimum pour faire ce que d'autres font gratuitement, en raison du manque de bénévoles pour la vente de macarons. En effet, le CA octroie 25 sous par macaron vendu, mais seulement à partir du dimanche 27 juin : « Pas fou le conseil ! La majorité des macarons se sont vendus les deux jours précédents. Bref, le festival a amusé, ébloui, diverti et aussi terriblement déçu »<sup>3168</sup>.

En 1994, le festival aménage un espace piétonnier, ce qui occasionne des restrictions sur le plan de la circulation automobile. Des espaces de stationnement font également défaut : « Indirectement reliées au festival, d'autres activités ont fait jaser. On parlait entre autres du stationnement, toujours la source de maux de tête, des automobilistes qui tentaient tant bien que mal de se frayer un passage parmi les piétons [...] »<sup>3169</sup>.

En 2003, dans une lettre ouverte, une artiste s'adresse directement à la direction de l'IAV. Il s'agit d'une jeune chanteuse de jazz, âgée de 16 ans, qui est refusée à un concours, en raison qu'elle chante en anglais. Elle débute avec la définition du mot « international » c'est-à-dire « qui se passe entre nations »<sup>3170</sup>. Pour cette raison, elle dénonce le fait de ne pas pouvoir exprimer son talent dans une autre langue que le français. Elle doit participer à la soirée *Secondaire en spectacle*, mais affirme avoir « été forcée de rebrousser chemin sous prétexte que [s]a chanson était interprétée en anglais ». Elle est pourtant recrutée comme membre de l'un des petits ensembles vocaux, avec un répertoire d'une dizaine de chansons, la plupart jazz, mais toutes en anglais. Elle souligne que d'autres groupes d'artistes ont également un répertoire anglophone : des chorales gospels et Bet.e. & Stef : « Pourquoi, dans ce cas, refuser une jeune chanteuse qui tente d'élargir ses horizons en chantant dans une autre langue ? Parce que nous sommes au Québec ? Et que nous

<sup>3165</sup> La critique professionnelle de l'art vocal n'existe pas, tout comme dans le cas des expositions de musée.

<sup>3166</sup> Julie GRAVEL (lettre d'opinion). « Le festival n'a pas enchanté tout le monde », 15 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>3167</sup> *Ibid.*

<sup>3168</sup> *Ibid.*

<sup>3169</sup> Nancy MASSICOTTE. « Artistes connus ou pas, les spectacles valent le détour », 4 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>3170</sup> Sophie DESCÔTEAUX. « L'International sonne faux », 1<sup>er</sup> juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 4.

baptisons nos festivals de noms tels que “international” ? »<sup>3171</sup>. Son dernier argument est que divers artistes québécois chantent en anglais, comme Céline Dion, qui peut compter sur une carrière mondiale en interprétant un répertoire de succès québécois et anglophone. Enfin, elle cite « Vive le Québec libre ! » du général de Gaulle, en invoquant cette fois une liberté d’expression qu’elle pense désormais munie d’œillères. Selon le président du CA, l’IAV est un événement dans lequel « non seulement toutes les langues sont les bienvenues, mais tous les courants musicaux font partie de la fête. Plus encore, nous y accueillons tant les géants d’aujourd’hui que les étoiles de demain »<sup>3172</sup>.

En juillet 2004, deux incidents sont publiés par les médias. D’abord, certains festivaliers dénoncent un problème sur le plan sanitaire (manque de toilettes sur le site), une absence « suffisamment perceptible pour causer quelques inconvénients »<sup>3173</sup>. Ensuite, Diane Martel, une citoyenne trifluvienne dit « bien aim[er] le choix des artistes cette année »<sup>3174</sup>. Elle achète la passe à 15 \$ pour toute la durée du festival et « particip[e] comme tout le monde au beau spectacle d’Ariane Moffatt ». Par contre, elle exprime sa déception au sujet de la deuxième partie, le concert principal donné par Kevin Parent. Elle apporte sa chaise, comme la veille, « mais on avait mis des barrières pour laisser la place à ceux qui voulaient payer pour des chaises louées. Je trouve ça vraiment décevant de donner priorité, devant la scène, aux gens qui louent leur chaise »<sup>3175</sup>. Elle comprend que lorsqu’on vient de l’extérieur, louer une chaise devient un atout évident, mais elle désire avoir la même priorité dans l’espace devant la scène : « Lorsqu’on s’attend à premier arrivé, premier servi, c’est très décevant. Je ne trouve pas cela très équitable pour tout le monde »<sup>3176</sup>. Enfin, elle espère que son message sera « pris en considération » par les responsables de l’IAV.

---

<sup>3171</sup> *Ibid.*

<sup>3172</sup> Denis SIMARD (président du CA, en réponse). « Mauvaise adresse », 3 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 3. Il rappelle également que *Secondaire en spectacle* possède ses propres valeurs, règlements et façons de faire et qu’il ne veut pas s’immiscer dans la gestion de ce spectacle, par respect à ce partenariat. Par contre, il souligne qu’ils font beaucoup pour les jeunes talents de la chanson d’expression française et c’est dans cet esprit qu’ils offrent la scène Télus à cette organisation. D’ailleurs, malgré le mauvais temps, ce spectacle est un total succès. Il affirme comprendre sa déception mais que sa requête n’est pas adressée à la bonne adresse. De plus, il souligne que les organisateurs sont « très satisfait » des prestations offertes dans la langue de Shakespeare sur la rue des Forges.

<sup>3173</sup> Jean-René PHILIBERT. « L’International de l’art vocal – Un départ en force » (page couverture), 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>3174</sup> Diane MARTEL (lettre d’opinion négative, Trois-Rivières). « Priorité pour chaises louées ? », 24 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>3175</sup> *Ibid.*

<sup>3176</sup> *Ibid.*

En juillet 2005, selon Gilles Leblanc, citoyen trifluvien : « Une seule ombre au tableau, mais elle est de taille. À gauche de la scène, la vue sur le fleuve Saint-Laurent était complètement obstruée par la présence du bateau rebut Canadian Mariner. Pourtant, monsieur le maire Yves Lévesque nous avait assuré, lors de la rencontre d'informations de Trois-Rivières sur Saint-Laurent, que le monstre "marin" serait déplacé vers l'est »<sup>3177</sup>. D'où ses deux questions : 1) À qui ce bateau appartient-il ?; et 2) Pourquoi se trouve-t-il dans cette section du port en été ? Selon Guy Mercure : « Tant de la part du public que des utilisateurs on n'a reçu aucune plainte, ce qui est très rare »<sup>3178</sup>. Selon lui, l'IAV est « une équipe formidable qui a fait de l'excellent travail d'un bout à l'autre »<sup>3179</sup>, pour lequel seuls des commentaires formulés par les publics sont positifs, notamment sur la qualité de l'accueil des préposés aux entrées du site.

En juin 2006, après plusieurs plaintes formulées au sujet des chaises, surtout de la part de personnes âgées, l'IAV décide de faire marche arrière et de permettre aux festivaliers de les apporter lors de certains spectacles<sup>3180</sup>. L'IAV souhaite dorénavant en faire la location, ce qui occasionne de l'insatisfaction. Un communiqué de presse est publié en vue d'informer sur les nouvelles modalités entourant la question des chaises, sauf pour les concerts de la scène principale (Simple Plan, Nelly Furtado et Quiet Riot).

Le concert de Simple Plan, qui fait la renommée de l'IAV, reçoit aussi son lot de critiques. Nathalie Mercier et sa fille, de Drummondville, désirent assister au spectacle de Simple Plan. Arrivée à 16h, la mère entend louer des chaises, mais aucune place n'est disponible puisque qu'elles sont déjà toutes réservées pour les *VIP* et les commanditaires. Et puisqu'il n'est pas possible d'apporter sa propre chaise : « Donc, si tu veux assister au spectacle, il faut rester debout »<sup>3181</sup>. Malgré le fait que la soirée se déroule sous la pluie : « Elle me fait comme réponse que je ne suis pas obligée d'assister au spectacle. Quelle diplomatie! »<sup>3182</sup>. Elle accuse l'organisation du festival de s'en : « mettre plein les poches en vendant des billets pleine capacité,

<sup>3177</sup> Gilles LEBLANC (lettre d'opinion, citoyen trifluvien). « Beauté et laideur », 7 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>3178</sup> François HOUDE. « Succès sans bavure – Le directeur général Guy Mercure trace un premier bilan enthousiaste de la 13<sup>e</sup> édition », 11 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

<sup>3179</sup> *Ibid.*

<sup>3180</sup> Stéphan FRAPPIER. « Art vocal – Apportez vos chaises ! », 28 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 39. Stéphane Boileau veut bien répondre aux demandes des aînés, mais il ne veut pas hypothéquer tout l'avant de la scène. L'endroit n'est pas encore fixé. Chose certaine, cet espace est limité et les premiers arrivés sont les premiers servis. Lorsque l'endroit est complet, ils doivent laisser leur chaise au vestiaire.

<sup>3181</sup> Nathalie MERCIER (lettre d'opinion, Drummondville). « Coup de massue », 5 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>3182</sup> *Ibid.*

en interdisant les chaises pour avoir plus de places. Huit heures debout, à l'humidité[,] voire même la pluie, toujours à la même place, c'est dur pour les pieds surtout lorsque plusieurs chaises vides te narguent dans la section commanditaires »<sup>3183</sup>. Bref, elle félicite l'IAV pour le « beau coup de chapeau » pour Simple Plan, mais dénonce le « coup de massue » pour l'organisation, car « ils étaient bien assis dans leur chaise *VIP* »<sup>3184</sup>.

À l'opposé, une autre lettre, de René Guillemette, est ouvertement un appui au DG de l'IAV. Au concert des Temptations, plusieurs spectateurs munis de leur chaise sont en furie, parce qu'ils sont relégués près du fleuve. Selon lui, les spectacles extérieurs ne sont pas faits pour les chaises. Il croit que la majorité des artistes adorent la présence de gens debout près d'eux : « Ils aiment voir un public qui bouge, ce qui est loin d'être le cas lorsqu'on est assis »<sup>3185</sup>. Pendant la performance du groupe Mes Aïeux, le groupe présente la foule en disant « il y a une section avec des gens debout et il y a l'autre section »<sup>3186</sup>. Bob Walsh précise même : « Hé ! Vous êtes loin, il y a de la place ici en avant, approchez-vous »<sup>3187</sup>. Il croit aussi que si Nanette Workman n'a pas fait de rappel, c'est en raison d'un public amorphe assis sur des chaises, ce qui ne lui plait pas : « Ces personnes qui se croient tout permis parce qu'ils ont acheté un passeport [et] ont manifesté haut et fort en disant qu'ils ne reviendront plus »<sup>3188</sup>. À ceux-là, il leur dit de rester chez eux, « car nous qui avons le goût de bouger, de danser, avons le droit d'être proche de la scène. Et ne vous en faites pas, vous pourrez toujours vous reprendre en salle, là il y a de confortables fauteuils »<sup>3189</sup>. Sa conclusion : « Donc bravo au comité de l'art vocal qui ose prendre les bonnes décisions dans le but de plaire à la majorité des gens »<sup>3190</sup>. Parfois, il s'agit de remerciements publiés dans les médias par une entreprise, partenaire ou non : « Félicitations de la part de Charles Turcotte et fils, garage local fondé en 1944 »<sup>3191</sup>.

---

<sup>3183</sup> *Ibid.*

<sup>3184</sup> *Ibid.*

<sup>3185</sup> René GUILLEMETTE (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Se tenir debout », 6 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 8. La photo de François Gervais dans *Le Nouvelliste* permet de voir la foule au Parc portuaire.

<sup>3186</sup> *Ibid.*

<sup>3187</sup> *Ibid.*

<sup>3188</sup> *Ibid.*

<sup>3189</sup> *Ibid.*

<sup>3190</sup> *Ibid.*

<sup>3191</sup> L'HEBDO JOURNAL (publicité). « Bravo à toute l'équipe de l'International de l'art vocal et à l'administration du maire Yves Lévesque pour ses succès exceptionnels », 8 juillet 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 31.

Si certains attendent déjà la prochaine édition, d'autres poussent un soupir de soulagement, comme Josiane Gagnon. Avec les spectacles qui se terminent tard et les barrières de sécurité qui compliquent l'accès aux *bed and breakfast* situés dans le périmètre du festival. Alors que le gîte touristique Le Huard affiche habituellement complet en juillet, une chambre sur cinq est louée, en raison du périmètre de sécurité qui limite l'accès à l'établissement<sup>3192</sup>. Logé directement sur la Terrasse Turcotte, L'Émérillon doit aussi composer avec le périmètre de sécurité. Toutefois, selon le copropriétaire Denis Marchand : « Nous perdons un peu de clientèle, mais ce sera notre contribution à l'Art vocal »<sup>3193</sup>. Un autre irritant est l'heure à laquelle les spectacles se terminent, soit 23h, minuit ou même 1h AM, qui limite la quiétude des clients : « Le volume est aussi souvent plus élevé que nécessaire »<sup>3194</sup>. Parfois, « la maison vibre parce que le gars du son veut impressionner le monde avec la basse... »<sup>3195</sup>. De son côté, Yves Adams, le propriétaire du gîte Le Fleurvil, situé sur la rue des Ursulines, voit également sa clientèle diminuer en raison des difficultés d'accès et du bruit : « Ce qui me dérange, c'est qu'il n'y ait pas de réglementation sur l'heure où doivent se terminer les spectacles. Mercredi, ils ont joué jusqu'à au moins 1h du matin »<sup>3196</sup>. Comme il doit se lever à 5h AM pour préparer les déjeuners, les nuits sont courtes. Pour ces raisons, seules cinq chambres sur neuf sont louées au Fleurvil : « L'été ne dure que deux mois et l'IAV me vole dix jours »<sup>3197</sup>. Selon le propriétaire : « Je suis d'accord sur le fait que je doive avoir une certaine tolérance. Mais personne ne nous a jamais approchés pour nous demander notre opinion »<sup>3198</sup>. La solution pour le bruit, selon lui et d'autres propriétaires, est de fixer une heure limite à laquelle les spectacles se terminent, une sorte de couvre-feu à 22h45, ce qui implique de les débiter plus tôt en soirée. De plus, les bénévoles qui contrôlent la barrière qui restreint l'accès doivent recevoir la consigne claire de laisser passer les clients des gîtes. Dans une deuxième lettre, Josiane Gagnon mentionne que certaines soirées se terminent un peu trop tard et que cette

---

<sup>3192</sup> Josiane GAGNON. « Près des spectacles, mais loin des clients – Le périmètre de sécurité de l'Art vocal nuit aux gîtes touristiques », 8-9 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 8. Les touristes voient les barrières et des gens qui leur font signe qu'ils ne peuvent pas passer, alors ils font demi-tour. Certains bénévoles acceptent de laisser entrer ses clients potentiels à la suite de ses demandes fréquentes, mais d'autres ne sont pas sensibilisés à son problème. Des cartes d'accès sont aussi distribuées à l'Office du tourisme et des congrès, mais tous les touristes n'y font pas nécessairement halte.

<sup>3193</sup> *Ibid.*

<sup>3194</sup> *Ibid.*

<sup>3195</sup> *Ibid.*

<sup>3196</sup> *Ibid.*

<sup>3197</sup> *Ibid.*

<sup>3198</sup> *Ibid.*

situation est à revoir pour l'année suivante. Selon le DG Stéphane Boileau, qui se dit ouvert à discuter, l'une des solutions préconisées est d' « envoyer quelques artistes [loger] chez eux »<sup>3199</sup>. Quant à la Trifluvienne Fernande St-Onge, l'IAV « fait beaucoup de bruit et occupe beaucoup d'espace dans les médias »<sup>3200</sup>.

De son côté, selon Carmen Nadeau, il y a un manque de civisme chez certains festivaliers qui se tiennent debout devant les personnes âgées qui sont assises : « [Un jour,] c'est vous, messieurs, qui serez assis »<sup>3201</sup>. Elle formule toutefois le souhait d'une amélioration pour les éditions futures : « Avant de finir, je m'en voudrais d'oublier le comité de l'Art vocal pour le magnifique festival. Nous pouvons être fiers d'avoir un si beau site. Pour ma part, il y a eu quelques lacunes, mais il faut laisser la chance au coureur. C'est la première année pour les entrées du site, peut-être qu'il pourrait y avoir amélioration. Merci encore et à l'an prochain »<sup>3202</sup>.

Parfois, ce sont les journaux eux-mêmes, tel que *Le Nouvelliste*, qui se permettent de publier des encouragements dans des encadrés anonymes, tels que le Prix orange : « À toute l'équipe de l'International de l'art vocal qui a épaté la galerie avec sa programmation... et les résultats préliminaires en ce qui a trait à l'assistance et aux ventes de passeports et de boisson »<sup>3203</sup>.

En 2007, dans une lettre d'opinion, selon le Trifluvien Alain Gaudet ; « Tout est possible si on le veut »<sup>3204</sup>, pour réduire le bruit des voitures<sup>3205</sup>. Il remercie le Maire « de penser aux plus jeunes »<sup>3206</sup>. Pour la Trifluvienne Geneviève Verreault, le spectacle de musique latine présenté au Parc portuaire est : l' « un des meilleurs spectacles de musique latine que j'ai vus »<sup>3207</sup>. Toutefois, l'achat du CD lui pose un problème : « La pochette a l'air d'avoir été faite de façon artisanale. Elle

---

<sup>3199</sup> Josiane GAGNON. « Toute bonne chose a une fin – Mario Pelchat clôture l'International de l'art vocal », 10 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 17.

<sup>3200</sup> Fernande SAINT-ONGE (lettre d'opinion, Trois-Rivières), « Chanter la vie! », 14 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 10.

<sup>3201</sup> Carmen NADEAU (lettre d'opinion en réponse à René Guillemette, Trois-Rivières). « Le civisme », 14 juillet 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>3202</sup> *Ibid.*

<sup>3203</sup> LE NOUVELLISTE (*prix orange*). « À toute l'équipe de l'International de l'art vocal qui a épaté la galerie avec sa programmation... et les résultats préliminaires en ce qui a trait à l'assistance et aux ventes de passeports et de boisson », 15 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>3204</sup> Alain GAUDET (lettre d'opinion positive, Trois-Rivières). « L'homme de la situation », 8 février 2007, *Le Nouvelliste*.

<sup>3205</sup> *Ibid.*

<sup>3206</sup> *Ibid.*

<sup>3207</sup> Geneviève VERREAULT (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « La pochette était vide », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 12.

a l'air d'avoir été imprimée par une imprimante à jet d'encre comme on en trouve dans plusieurs foyers. Est-ce une erreur ? Le groupe a-t-il tout simplement oublié de mettre un CD dans la pochette ou me suis-je fait arnaquer ? »<sup>3208</sup>. Selon elle, la vigilance est de mise, car : « [J]'ai voulu bien faire. J'ai aimé leur musique et je voulais la réécouter chez moi »<sup>3209</sup>. Pour la citoyenne Carmelle Périgny, du secteur Shawinigan : « L'art avec un grand A était au rendez-vous, mercredi le 4 juillet, à l'International de l'art vocal avec la prestation de Fabiola Toupin [et l'OSTR] »<sup>3210</sup>. Selon son appréciation, l'IAV « a su nous faire vivre de beaux moments [avec Edith Butler, Elvis Lajoie et Claude Dubois] » :

Je dis merci aux organisateurs de cet événement car grâce à eux je peux vivre un peu plus mon été, même si parfois je dois apporter mon parapluie et ma couverture. Comme toute chose n'est pas parfaite, je regrette les soirées où mes tympanes se sont désagrégés au son d'une musique trop forte et où je n'ai même pas été mise dans une certaine ambiance grâce à un présentateur qui parle le français. Nous sommes dans une ville francophone avec un public francophone, je sais que la musique et ses paroles n'appartiennent pas à une langue en particulier, mais la présentation oui.<sup>3211</sup>

Selon cette citoyenne, le déficit de l'IAV ne doit pas décourager les organisateurs : « car l'argent ça peut toujours se trouver, mais les souvenirs de nos étés à Trois-Rivières où l'on retrouve parents et amis pendant l'International et où nos oreilles et notre mémoire se remplissent de belles choses, ça, on ne peut pas le trouver. J'espère vivre un International en 2008 avec chaleur et succès »<sup>3212</sup>. Quant au journaliste Éric Langevin :

L'année 2007 aura été difficile pour les dirigeants de l'Art vocal. Mauvais choix de spectacle en billetterie avec Good Charlotte, maigre affluence, le mauvais temps qui s'en est mêlé aussi, le conseil municipal qui requiert un redressement des finances... bref, une année à oublier. Je souhaite donc aux dirigeants de l'Art vocal de trouver l'inspiration qu'il faut pour concocter une édition intéressante malgré toutes les contraintes. Je sais qu'ils se sont donné [sic] les moyens de palper le pouls du public, notamment en tenant des groupes de discussions. Je leur souhaite que tout cela soit profitable.<sup>3213</sup>

---

<sup>3208</sup> *Ibid.*

<sup>3209</sup> *Ibid.*

<sup>3210</sup> Carmelle PÉRIGNY (lettre d'opinion, secteur Shawinigan-Sud). « De l'art avec un grand A », 12 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>3211</sup> *Ibid.*

<sup>3212</sup> *Ibid.*

<sup>3213</sup> Éric LANGEVIN. « Pas de résolutions... des souhaits », 12-13 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. E2.

Selon lui, Stéphane Boileau est l'homme de la situation, car : « [i]l se démène corps et âme pour l'International de l'art vocal, personne n'en doute. Je [lui] souhaite [...] de trouver la sagesse qu'il faut pour accepter la critique de son événement, sans qu'il en fasse une question personnelle. Critiquer fait partie du travail des journalistes, il faut juste savoir conjuguer avec ce fait »<sup>3214</sup>.

#### 5.6.1.4 La sécurité et la fraude

En 1993, la direction du Service de la sécurité publique de la ville élabore un plan de prévention depuis le mois de janvier, afin d'assurer le bon déroulement de la première édition. Selon le lieutenant Louis Proulx, les effectifs sont doublés toute la semaine<sup>3215</sup>. Des mesures spéciales sont aussi adoptées pour faciliter la circulation. Par exemple, on bloque la rue Bonaventure aux automobilistes à chaque jour, entre 18h30 et 23h, entre Royale et Notre-Dame, de même que la rue Hart, entre Radisson et Laviolette. La place du Flambeau est également réservée aux piétons. La rue des Forges est fermée entre Notre-Dame et du Fleuve. Au besoin, comme en cas d'urgence, la principale artère du centre-ville est aussi fermée entre Royale et Notre-Dame. Les policiers portent une attention particulière à la consommation d'alcool<sup>3216</sup>. Aucune bouteille de verre ou canette n'est permise sur le terrain où se déroule l'IAV. Toutefois, de l'alcool est en vente dans des verres de plastique partout sur le site. Sept lieux font l'objet de surveillance, soit la rue des Forges, la Place du Flambeau, le Vieux-Port et la rue St-Georges en plus de la Cathédrale, le Centre culturel et la salle J.-A.-Thompson. Mais la volonté de l'organisation n'est pas de faire du parc Champlain un « bunker »<sup>3217</sup>.

Par souci de clarté, Jacques Tétrault suggère aussi d'ajouter des pancartes pour indiquer les espaces de stationnement à l'intention des visiteurs qui sont moins familiers avec la ville<sup>3218</sup>. Il suggère également d'aménager des amarres supplémentaires au quai pour éviter que les navigateurs du Saint-Laurent passent d'abord par l'Île Saint-Quentin pour arriver à l'IAV en taxi. Selon la journaliste Nancy Massicotte, il y a de la fraude aux entrées, car certains festivaliers ne payent pas leurs droits d'entrée à 5 \$ : « Le précieux petit plastique rond était régulièrement

---

<sup>3214</sup> *Ibid.*

<sup>3215</sup> Guy VEILLETE. « Surveillance policière serrée durant le festival », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3216</sup> L'année précédente, lors du Festival des trois rivières, pas moins de 59 contraventions sont données à des personnes qui fêtaient un peu trop fort, et pas seulement les conduites avec facultés affaiblies, car sur ce plan il y a aussi de la surveillance.

<sup>3217</sup> Nancy MASSICOTTE. « Moins d'ambiance... mais plus de diversité », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*. Auparavant, c'est deux sites à surveiller : le parc Champlain et le Parc portuaire.

<sup>3218</sup> Jacques TÉTRAULT. « Un bien beau spectacle », 9 juillet 1995, *L'Hebdo Journal*.

échangé entre les clôtures »<sup>3219</sup>. En 1994, aucun incident n'est rapporté par les forces de l'ordre : « Le plus étonnant, c'est que la plupart des gens ne trouvaient pas une raison pour se plaindre »<sup>3220</sup>.

En 1995, la circulation pose un problème aux automobilistes et le Service de police est mis à contribution aux intersections, avec une équipe de 18 policiers affectée à la sécurité du centre-ville. À ce nombre s'ajoutent les gardes-barrières, des bénévoles qui font respecter le plan de sécurité qui gèrent les laissez-passer orange fluo, notamment pour garantir l'accès au bureau de poste ou au port. D'autres sont engagés pour surveiller le matériel pendant la nuit<sup>3221</sup>. Il faut compter au moins trente minutes pour parcourir la rue des Forges, depuis Royale jusqu'à Notre-Dame. De plus, comme les piétons sont à l'étroit sur les trottoirs, en raison de l'empiètement des terrasses, plusieurs descendent dans la rue et se faufilent entre les automobiles : « On devrait peut-être songer à fermer la rue des Forges à la circulation les soirs du festival »<sup>3222</sup>. Par conséquent, « [l]a marche demeure sans doute le meilleur moyen de transport pour se rendre au festival »<sup>3223</sup>. Parmi les autres moyens de transport, des citoyens se déplacent en patins à roulettes au Parc portuaire, en calèche dans le Vieux Trois-Rivières, à vélo, etc. On signale trois jeunes qui descendent la rivière Saint-Maurice sur des chambres à air à partir du secteur des rapides des Forges. Selon Jacques Tétrault, il faut ajouter des pancartes pour indiquer les espaces de stationnement à l'intention des visiteurs qui sont moins familiers avec la ville<sup>3224</sup>.

En 1996, d'autres cas de fraude sont recensés pendant le festival<sup>3225</sup>. Un seul macaron sert à plus d'une personne : elles entrent en groupe et l'une d'elles sort avec tous les macarons pour les refiler à d'autres<sup>3226</sup>. Ce mécanisme frauduleux est surtout recensé au parc Champlain. D'autres personnes passent le macaron à travers une brèche dans la clôture. Selon Alain Gamelin, le but n'est pas de créer une police et de transformer le parc Champlain en « une espèce de camp de concentration »<sup>3227</sup>. Pour cette raison, l'IAV songe à remplacer le macaron par un système de

<sup>3219</sup> Nancy MASSICOTTE. « En cette dernière journée – Enfin la fête au festival ! », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>3220</sup> Nancy MASSICOTTE. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – Le public se laisse transporter par la musique », 4 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.

<sup>3221</sup> Martin FRANCOEUR. « De l'action à toute heure du jour », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>3222</sup> Martin FRANCOEUR. « Festival international de l'art vocal – Après l'orage, l'ouragan Marjo balaie tout », 3 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

<sup>3223</sup> *Ibid.*

<sup>3224</sup> Jacques TÉTRAULT. « Un bien beau spectacle », 9 juillet 1995, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3225</sup> Martin FRANCOEUR. « Les formules des macarons à revoir », 3 juillet 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>3226</sup> Réjean MARTIN. « La pluie et la fraude mettent l'Art vocal dans le rouge », 7 juillet 1996, *L'Hebdo Journal*, p. 36.

<sup>3227</sup> *Ibid.*

marquage au moyen d'un tampon-encreur pour les personnes qui sortent du site temporairement, de même qu'une carte à poinçonner chaque soir.

En octobre 1996, l'IAV annonce que les macarons disparaissent au profit d'une nouvelle formule d'entrée moins propices aux fraudes. On envisage le port du bracelet ou un passeport à tamponner<sup>3228</sup>. Afin d'assurer un bon volume de vente et diminuer la fraude, on envisage également des bracelets ou des passeports. Selon Nancy Massicotte, l'IAV accuse « surtout les jeunes » de fraude<sup>3229</sup>.

En 1998, la chanteuse Lili Fatale fait « avancer les clôtures protectrices de quelques pieds devant la scène, ce qui a obligé les membres de Sauvetage Mauricie à s'y mettre à plusieurs pour les retenir avec leur physique imposant. Mais tout s'est bien passé »<sup>3230</sup>. Selon Pierre Simard, coordonnateur de l'IAV, aucun incident majeur n'est déploré : « Comme à chaque année, des rumeurs d'émeutes ont surgi notamment le soir de la présentation du spectacle de Dubmatique, mais sans suites réelles »<sup>3231</sup>. Sur les 18 000 personnes présentes, seule une escarmouche entre adolescents survient. Selon Claude Trudel, membre du CA de l'IAV, une seule bagarre entre jeunes est enregistrée au cours des cinq années précédentes, soit lors de la troisième édition. De plus, aucun vol d'équipements n'est constaté. Par contre, le nombre des premiers soins est plus important que par les années précédentes, soit quelques pertes de conscience, durant le concert de Dubmatique. Le soir d'Helmut Lotti, 130 bénévoles sont appelés en renfort pour diriger la foule, à l'ouverture des guichets. Selon la journaliste Linda Corbo, une certaine grogne règne parfois entre les spectateurs pour le partage de l'espace. Certains viennent tôt en après-midi pour placer leur chaise de parterre en première rangée, dont certains n'hésitent pas à l'attacher à la barrière de sécurité. Les chaises incommodes ceux qui, debout, veulent être libres de leurs mouvements. Selon le coordonnateur Denis Simard : « Les gens se plaignent et on cherche encore une solution mais la situation est délicate. [...] Ce sont des habitudes qui ont été prises de longue date. On ne peut

---

<sup>3228</sup> Nancy MASSICOTTE. « Finis les macarons – Le Festival international de l'art vocal veut éliminer les fraudes », 16 octobre 1996, *Le Nouvelliste*.

<sup>3229</sup> Martin LAFRENIÈRE. « Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Le macaron disparaîtra », 19 octobre 1996, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*, p. 8.

<sup>3230</sup> Roland PAILLÉ. « Sous le charme » / « La plus grosse foule – La Torontoise Alannah Myles était en vedette à l'International de l'art vocal », 2 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3231</sup> Linda CORBO. « Aucun incident majeur – La sécurité est assurée avec brio à l'International de l'art vocal », 4 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.

pas être drastique en ce sens, il faudrait à tout le moins une période de transition »<sup>3232</sup>. L'interdiction des chaises à l'avant des scènes est envisagée par les organisateurs, mais n'est pas appliquée. En 2000, les policiers estiment entre 15 000 et 20 000 personnes au centre-ville lors des célébrations des Fêtes du Canada, mais il n'y a pas de « casse »<sup>3233</sup>.

En 2001, concernant le périmètre et les barrières de sécurité : « [l]a direction du festival assure que ces mesures sont essentielles afin d'assurer la sécurité de tous les festivaliers et des résidents des quartiers concernés »<sup>3234</sup>. Un événement comme l'IAV « nécessite une équipe solide en charge de la sécurité »<sup>3235</sup>. Le principal problème est la circulation automobile et sur la rue Des Forges et le nombre restreint de places de stationnement<sup>3236</sup>.

En 2004, les Diablos du Cégep assurent la sécurité au centre-ville et un soutien logistique<sup>3237</sup>. En 2005, selon les organisateurs, le phénomène de transfert de bracelets est très « populaire »<sup>3238</sup>. L'écusson vendu se divise en bracelets qui peuvent être facilement répartis entre différentes personnes. Pour contrer cette pratique, le retour au macaron fait partie des solutions envisagées, car il est plus difficilement « transférable »<sup>3239</sup>. L'IAV souhaite « trouver une solution pour éviter que les festivaliers se transfèrent les laissez-passer »<sup>3240</sup>, car cette situation fait perdre beaucoup d'argent à l'organisation.

En 2007, la Sécurité publique de Trois-Rivières recrute de nouveaux policiers auprès de qui l'on vante : « les différents attraits de la ville comme la qualité et le coût de la vie, la présence du centre-ville, les événements d'envergure comme l'International de l'art vocal et le Grand Prix, les divers sites touristiques, la proximité des grands centres, l'absence de trafic, etc. »<sup>3241</sup>.

---

<sup>3232</sup> *Ibid.*

<sup>3233</sup> Marie-Ève LAFONTAINE. « Résurrection du pop à la fête du Canada – Platinum Blonde et un feu d'artifice étaient au menu », 3 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 21.

<sup>3234</sup> Roland PAILLÉ. « Fermeture de rues pour l'International de l'art vocal », 26 juin 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>3235</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Des gens actifs et impliqués – Les bénévoles de l'International de l'art vocal sont à l'œuvre jour et nuit », 30 juin 2001, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>3236</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Retombées importantes pour le centre-ville », 4 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

<sup>3237</sup> Jean-René PHILIBERT. « L'International de l'art vocal – Un départ en force » (page couverture), 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.

<sup>3238</sup> Stéphan FRAPPIER. « La vente d'écussons en baisse – L'International de l'art vocal se dirige vers un autre léger déficit », 27 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.

<sup>3239</sup> *Ibid.*

<sup>3240</sup> Stéphan FRAPPIER. « Vers une tarification plus élevée – L'Art vocal fait un sondage sur sa politique de prix », 30 mars 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>3241</sup> Nancy MASSICOTTE. « Trois-Rivières tient une opération charme – Le service de police participe à la journée portes ouvertes de l'ÉNPQ pour faire du recrutement », 7 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 10.

La venue de Simple Plan représente un défi du côté de la sécurité. Par exemple, deux jeunes admiratrices, Stéphanie Paré et Audrey Lépine, partent de Joliette pour venir camper dans le parc des Ursulines dans l'espoir d'avoir les meilleures places au spectacle, mais le règlement municipal l'interdit<sup>3242</sup>. Lors de leur première nuit passée à la belle étoile, l'une d'elle est réveillée par des voix, mardi vers 1h AM, au moment où des individus s'emparent de leurs bagages<sup>3243</sup>. Elles se font voler leur sac à dos et leurs billets, mais la direction de l'IAV leur en donne de nouveaux : « Même le maire Lévesque est allé leur serrer la main »<sup>3244</sup>. Même si les filles ont l'intention de rester dans le coin, elles savent qu'elles doivent quitter le parc pour le spectacle de Mes Aïeux et attendre dans la rue des Ursulines : « On veut être certaines d'être en avant »<sup>3245</sup>. Pinard s'attend à ce que des gens fassent la file aux entrées dans la nuit après le spectacle de jeudi, mais ils vont devoir attendre debout à proximité de la rue.

Parmi quelques-unes des mesures de sécurité prises par l'IAV : clôtures antiémeutes, clôtures de chantier de six pieds de hauteur à dix pieds du bord du fleuve, policiers, agents de sécurité, surveillance constante du site et des barricades<sup>3246</sup>. Un couloir d'évacuation est également aménagé entre la clôture et le fleuve. Des segments peuvent être ouverts par la sécurité, au besoin, et les véhicules d'urgence peuvent y circuler. Selon Pinard, entre 20 et 25 policiers sont affectés au spectacle. L'IAV prévoit doubler ce nombre avec des agents de sécurité bénévoles. Le tunnel sous la Terrasse Turcotte et une quinzaine de rues sont fermées à la circulation automobile par des barricades et des agents. Une attention particulière est accordée à l'évacuation du site principal, après la clôture du spectacle de Mes Aïeux. Selon Pinard, il faut s'assurer que personne ne reste sur le site pour assister au concert de Simple Plan le lendemain. Le périmètre est clôturé et parsemé

---

<sup>3242</sup> Dominique LEMOINE. « Concert de Simple Plan – Des campeuses s'acharnent malgré l'interdiction municipale » (page couverture), « Les campeuses s'acharnent – Il est interdit de camper dans les parcs de la ville », 29 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>3243</sup> Pascal BERNIER-ROBIDAS. « Elles ont obtenu une rencontre avec les membres de Simple Plan! Après s'être fait voler leurs billets », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *Le Journal de Trois-Rivières*. Les deux filles sont elles-mêmes musiciennes, et non pas des groupies. C'est un collègue de la télévision de Radio-Canada, Pierre Catellier, de passage au Parc portuaire, qui fait les démarches auprès des organisateurs de l'IAV afin de leur procurer deux autres billets. Les filles le rencontrent le mardi matin pour lui raconter leur histoire. Aussi, Stéphan Frappier donne un prix orange à Denis Simard, président de l'IAV, qui n'hésite pas à jouer les téléphonistes pour prendre la relève d'une employée foudroyée par une bactérie : « Parlez-moi d'un homme polyvalent! Beau geste aussi d'avoir donné deux nouveaux billets aux campeuses qui ont été victimes d'un vol en début de semaine. Stéphan FRAPPIER. « Le sens du timing ! », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *Le Nouvelliste*.

<sup>3244</sup> *Ibid.*

<sup>3245</sup> *Ibid.*

<sup>3246</sup> Dominique LEMOINE. « De la sécurité mur à mur – Un périmètre étroitement surveillé dès aujourd'hui », 29 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 2.

d'agents de sécurité qui surveillent les allées et venues sur le terrain. Les consommations sont vendues en canettes et sont ouvertes par les serveurs, afin qu'elles ne servent pas de projectiles.

Les fans affluent par centaines sur l'heure du souper pour entrer sur le site. Après la déchirure de leur billet, le contenu de leur sac est vérifié, puisque aucun alcool, chaise pliante et bouteille de verre n'est accepté à l'intérieur du périmètre de sécurité. Des patrouilles nautiques de la GRC, de la Sûreté du Québec et de la Garde côtière naviguent sur le fleuve, face au site principal<sup>3247</sup>. À la Sécurité publique de Trois-Rivières, 40 policiers sont mobilisés en temps supplémentaire pour l'occasion. Selon eux, il y a davantage de festivaliers qu'à l'habitude. Selon le sergent Luc Mongrain, le niveau de « menace » est qualifié de faible. Près de la scène, une douzaine de bénévoles s'assurent de la sécurité et veillent à ce que personne ne franchisse les barrières de sécurité pour se rendre à l'arrière, là où se trouvent les loges. Au centre-ville, la circulation est au ralenti, des policiers prennent en charge les intersections pour assurer davantage de fluidité.

Le 2 juillet 2007, à l'aube du concert, une centaine de fans envahissent la rue des Ursulines et douzaine campent sur le site durant la nuit. Une section spéciale est aménagée pour eux, à l'écart des préparatifs<sup>3248</sup>. Selon Véronique Pelletier, de Rimouski, qui accompagne sa nièce toute la nuit sur le site, les premiers festivaliers sont arrivés vers 6h AM. Ils proviennent de divers horizons : Rimouski, Causapscal, La Plaine, Valleyfield, Montréal, Blainville et le Brésil. Selon Mélissa Zawahri, 17 ans, de Blainville, les vrais fans numéro un sont « ceux qui sont prêts à passer des nuits dehors pour les voir »<sup>3249</sup>. Pour Audrey Lépine : « Faut être prêt à tout faire pour aller voir Simple Plan »<sup>3250</sup>. Pour certaines qui souffrent de froid pendant la nuit, c'est une expérience « vraiment pénible »<sup>3251</sup>. Certains campeurs s'installent à côté des toilettes chimiques, sur laquelle est inscrit : « réservée aux fans numéro un de Simple Plan »<sup>3252</sup>.

Une place rapprochée de la scène est souvent synonyme de plusieurs heures d'attentes. En conséquence, déshydratés et le ventre creux, quelques-uns ont des malaises. Certains disent qu'ils

---

<sup>3247</sup> Josiane GAGNON. « Un spectacle en toute sécurité », 1<sup>er</sup>-2 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 2.

<sup>3248</sup> Dominique LEMOINE. « Une longue file d'attente dès 8 h hier matin – Les fans numéro un du groupe sont débarqués à l'aube », 1<sup>er</sup>-2 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.

<sup>3249</sup> *Ibid.*

<sup>3250</sup> *Ibid.*

<sup>3251</sup> *Ibid.*

<sup>3252</sup> *Ibid.*

ne bougeront pas, « quitte à se faire sortir par les premiers soins »<sup>3253</sup>. Selon Yanick Giguère, responsable du groupe de premiers intervenants, quatre personnes sont évacuées de la foule à l'heure du souper pour cause de faiblesses. Après un premier week-end couronné de succès, les organisateurs flottent sur un nuage. Malgré quelques gouttes de pluie, la température ne nuit pas aux événements majeurs. Les inquiétudes concernant la sécurité, qui est améliorée, et la capacité d'accueil du Parc portuaire sont maintenant dissipées<sup>3254</sup>.

En juillet 2007, lors du spectacle de Good Charlotte, des interventions sont effectuées par une dizaine de secouristes : « En plus des cas de déshydratation, ceux-ci ont dû faire face à des spectateurs blessés en dansant un peu trop violemment. Ils ont été transportés sur des civières dans une roulotte médicale installée à l'arrière du site »<sup>3255</sup>.

Certains échanges avec des policiers s'avèrent désagréables. Par exemple, Colette Gilbert qui désire plus de précisions sur le coin des artisans se fait répondre : « Ce n'est pas ma job ! »<sup>3256</sup>. La citoyenne invite le policier impoli à lire la chronique du matin de Bryan Perro, intitulée : « Petit guide de l'hospitalité ». Selon elle, « [l]a courtoisie se doit d'être une règle de tout citoyen et particulièrement d'un policier à qui s'adresse, dans un premier temps, un visiteur en quête d'informations »<sup>3257</sup>. De son point de vue, ce policier « manqu[e] de civisme, de patience, de courtoisie, de connaissance des activités de votre ville (qui assure votre salaire) et surtout d'altruisme »<sup>3258</sup>. Elle souhaite qu'il soit une exception au sein du corps policier dont il fait partie.

#### 5.6.1.5 De l'importance du bénévolat et des contrats d'échanges de services

En 1993, les médias parlent d'un « nouveau tournant » pour le festival avec 400 bénévoles présents pour soutenir l'organisation<sup>3259</sup>. Le recrutement s'amorce dès avril. Des contrats

<sup>3253</sup> Josiane GAGNON. « Déshydratés, les fans... - Une vingtaine d'intervenants médicaux étaient sur place hier », 1<sup>er</sup>-2 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4. Elles sont amenées à la roulotte médicale, située derrière la scène. Toute la journée, une vingtaine de secouristes et deux infirmières sont sur place pour aider ceux qui en ont besoin. Ils ne sont pas nourris, mais les services d'urgence les invite sérieusement à se mettre quelque chose dans le ventre.

<sup>3254</sup> Josiane GAGNON. « Nous avons écrit l'histoire de la ville » - L'International de l'art vocal flotte sur un nuage » (page couverture), « Un départ en lion – Le spectacle de Simple Plan a donné un élan à l'Art vocal », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>3255</sup> Josiane GAGNON. « Une soirée magique pour les inconditionnels de Good Charlotte », 2 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.

<sup>3256</sup> Colette GILBERT (lettre d'opinion, Shawinigan). « Monsieur l'agent, avez-vous lu Bryan Perro ? », 3 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>3257</sup> *Ibid.*

<sup>3258</sup> *Ibid.*

<sup>3259</sup> Ginette GAGNON. « Un passeport-macaron pour le festival de Trois-Rivières », 2 avril 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13. Article trouvé en dehors du Fonds d'archives de l'IAV.

d'échanges de services sont donnés par l'IAV à la Maison Carignan qui nettoie les sites comme le parc Champlain. Tout doit être propre pour le lendemain et les sites sont propres vers six heures du matin. D'autres sont engagés pour surveiller le matériel pendant la nuit<sup>3260</sup>. Les échafaudages et les infrastructures de la scène principale au parc Champlain sont aussi également érigés par huit bénévoles de la Maison Carignan. Selon un intervenant œuvrant au sein de cet organisme : « Nous faisons cela en guise de reconnaissance envers un commanditaire de notre récent spectacle-bénéfice de Michel Rivard »<sup>3261</sup>. Par l'entremise des médias, l'IAV remercie les « quelque 300 bénévoles qui ont été assignés dans six secteurs d'intervention durant le festival : l'information, l'accueil, les bars, la vente de macarons, la surveillance et la technique »<sup>3262</sup>. De son côté, la citoyenne Julie Gravel dénonce que de charmantes jeunes filles (bénévoles) tentent de vendre le macaron sur place comparativement aux garçons (payés) qui font la sécurité et la surveillance<sup>3263</sup>.

Selon le journaliste Réjean Martin, on doit être fier que ce festival ne soit pas « une organisation soutenue entièrement par du bénévolat », puisque « ce n'est pas si pire comme travail, ce n'est pas les galères ou les travaux forcés ». De plus, « [f]aire du bénévolat pour un évènement du genre, ce n'est quand même pas comme d'aller humblement servir la soupe aux artisans ou de secourir les sinistrés d'un incendie »<sup>3264</sup>.

En 1995, des t-shirts bleus permettent d'identifier les quelques 300 bénévoles du festival, comme les vendeuses de macarons à l'entrée des sites. Ces bénévoles « ont un important rôle à jouer dans le succès de l'évènement »<sup>3265</sup>. La communication interne est essentielle pour gérer trois centaines de bénévoles, permise par 25 walkie-talkie, quatre cellulaires et quelques télé-avertisseurs.

---

<sup>3260</sup> Martin FRANCOEUR. « De l'action à toute heure du jour », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*. La personne qui fait le dépôt à 3h30 du matin est accompagné par la Sécurité publique de Trois-Rivières. Une équipe de 18 policiers est affectée à la sécurité du centre-ville, incluant la gestion des intersections. À eux s'ajoutent les gardes-barrières, des bénévoles qui font respecter le plan de sécurité présenté en février à la Sécurité publique. Ils gèrent les laissez-passer orange fluo notamment pour les camions de courrier du bureau de poste ou pour les remorques chargées pour le quai.

<sup>3261</sup> Marc ROCHETTE. « Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières – Le centre-ville se transforme en aires de spectacles », 25 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>3262</sup> Nancy MASSICOTTE. « Bilan de la première édition du Festival international de l'art vocal – Les objectifs fixés ont été atteints », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>3263</sup> Julie GRAVEL (lettre d'opinion). « Le festival n'a pas enchanté tout le monde », 15 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

<sup>3264</sup> Réjean MARTIN (éditorial). « Le cri de l'art vocal! », 27 juin 1994, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3265</sup> Martin FRANCOEUR. « De l'action à toute heure du jour », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.

« Dès que les activités du festival auront pris leur envol, l'organisation et les bénévoles vivront à un rythme peu commun »<sup>3266</sup>. En 1996, selon Éric Langevin, « plus de 300 bénévoles [sont entraînés] à sillonner les rues, les scènes de spectacle », afin de répondre aux questions des visiteurs ou à servir des rafraîchissements. Ils ont des gilets distinctifs aux couleurs du festival et un carton accroché à leur cou. Recrutés depuis quelques années chez des organismes communautaires de la région, ils font partie du « personnel-bénévole ». Selon Diane Pelletier, la coordonnatrice de l'IAV, Prévention suicide et Sauvetage Mauricie ont la tâche de recruter près de 250 personnes pour assurer la sécurité sur les différents sites, vendre des macarons et assurer le service dans les bars. L'objectif double est de : 1) de donner une implication communautaire au festival; et 2) permettre à ces organismes d'amasser des fonds, ce qui permet à l'organisation de se concentrer sur d'autres aspects.

Une partie de leur formation est assurée par l'IAV, mais chaque organisme gère son secteur. Ces organismes bénéficient d'un pourcentage des recettes sur les macarons vendus et les pourboires du parc Champlain. En échange, ils assument la responsabilité complète de la sécurité sur l'ensemble des sites, des sièges *VIP* et des artistes. Selon Marcus Morin, l'un des responsables de l'organisme Sauvetage Mauricie (OBNL), ce montant permet le financement de leurs équipements. On parle d'un « rythme peu commun », soit une journée qui débute vers 11h et se termine à 3h AM. Selon Diane Pelletier : « On va s'ennuyer de cette ambiance spéciale ». Les cinquante autres bénévoles sont recrutés par l'IAV et doivent renseigner les festivaliers au sujet des différents kiosques d'information, s'occuper de la billetterie des spectacles payants et de la réception des publics. La tenue du festival dépend de l'implication des bénévoles qui s'impliquent dans le succès de l'événement.

En 1997, la Maison Carignan s'ajoute à deux autres organismes bénévoles réguliers (Prévention suicide et Sauvetage Mauricie) dans la préparation des emplacements, la vente des écussons, l'estampillage et la gestion des bars<sup>3267</sup>. Selon Réjean Martin, les bénévoles s'occupent de la sécurité, de la gestion des sites et de leur aménagement. À quelques reprises, des personnes

---

<sup>3266</sup> Éric LANGEVIN. « Au cœur des activités – Indispensables, les bénévoles du Festival de l'art vocal », 24 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 3, 4.

<sup>3267</sup> Roland PAILLÉ. « Les spectacles auront lieu à la nouvelle salle Le Maquisart – Une programmation en salle inspirée », 16 mai 1997, *Le Nouvelliste*, p. 31.

remercient les organisateurs et leur « armée de bénévoles »<sup>3268</sup> qui investissent temps et énergie pour la réussite de l'IAV.

En 1998, environ 230 bénévoles sont répartis sur le site de l'IAV<sup>3269</sup>. Pour certains, ils y investissent 12 heures, voire 16, de travail par jour. Outre la vingtaine de bénévoles de la Maison Carignan, une dizaine d'autres s'occupent des postes stratégiques, soit le volet sécurité. Vingt-deux membres de Sauvetage Mauricie et près de 200 bénévoles répondent à l'appel pour occuper divers postes (accès aux sites, fouille des sacs, fermeture des rues, surveillance de nuit, vente d'écussons, services aux bars, premiers soins, etc.).

Depuis déjà cinq ans, la chaîne de bénévoles s'étend autour de Sauvetage Mauricie, qui obtient près de la moitié de son financement lors de l'IAV, et ce, sans avoir nécessairement besoin de recruter. À la première édition, on demande alors une trentaine de bénévoles. L'engouement se répand ensuite par le « bouche à oreilles ». Certains d'entre eux participent à l'événement depuis les cinq dernières années. Selon Philippe Trudel, responsable des relations extérieures et du financement à Sauvetage Mauricie, « sur les 196 bénévoles accrédités, on peut compter environ 80 réguliers », et ce, pendant les huit jours du festival. Les postes à l'avant-scène sont les plus convoités, afin de profiter des spectacles. Il y a parfois quelques surprises<sup>3270</sup>. Selon Soula Pelletier, à la coordination des bénévoles depuis quatre ans et secrétaire du CA de l'IAV, les bénévoles sont très disciplinés.

En 2000, selon le journaliste Roland Paillé : « Il faut lever notre chapeau à l'armée – en fait, c'est un petit régiment, mais il déploie l'énergie et le courage de toute une armée – d'employés [bénévoles] qui a encore une fois accompli une tâche remarquable »<sup>3271</sup>. Selon lui, ce n'est pas la première fois que les bénévoles l'impressionnent, mais il veut le souligner. En 2001, l'IAV publie des remerciements s'adressant aux bénévoles<sup>3272</sup>. Selon Réjean Martin, 250 bénévoles sont

---

<sup>3268</sup> Roland PAILLÉ (éditorial). « L'art vocal manque de voix », 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>3269</sup> Linda CORBO. « Plus de 200 volontaires sur le terrain », 4 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.

<sup>3270</sup> L'année précédente, au Festival de Blues, le chanteur du groupe Moist décide de faire du *body surfing* sur la foule. Malgré trente personnes à l'avant, la sécurité était débordée avec trois jeunes déferlant par minute; on les ramène alors à la barrière et ils retournent à l'arrière, sans tracas. Avec le temps, la logistique devient de plus en plus facile, la nervosité diminue, mais la fierté augmente. Plusieurs continuent leur implication au Festival de Blues, au Festival Rock sans frontières ou à Sainte-Perpétue.

<sup>3271</sup> Roland PAILLÉ. « Talentueux, mais pas toujours connu », 5 juillet 2000, *Le Nouvelliste*.

<sup>3272</sup> QUÉBEC PLUS (publi-reportage). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières », 5 juin 2001, *Québec Plus*.

chapeautés par Sauvetage Mauricie et sont reliés à la bonne marche de l'IAV<sup>3273</sup>. De plus, les bénévoles de la Maison Carignan sont également requis pour des travaux d'aménagement du site.

L'équipe de bénévoles de Sauvetage Mauricie est composée d'environ 225 bénévoles et se partage la surveillance jour et nuit. Ils sont postés à différents endroits autour du parc Champlain et à l'intérieur du site. Les services sont variés : sécurité, points d'accès pour le public, service de bar, divers kiosques sur le site, etc.<sup>3274</sup> Selon leur responsable depuis trois ans, Sylvain Henri : « Les gens intéressés avaient donné leur nom à l'International de l'art vocal ou sur le site Internet de Sauvetage-Mauricie plus tôt dans l'année »<sup>3275</sup>. Les tâches sont réparties lors d'une réunion au cours du mois juin. Lors de la rencontre de groupe, le message est qu'il y a « un travail à faire et une image à préserver »<sup>3276</sup>.

En 2001, on brosse un portrait des raisons de l'engagement des bénévoles. Parmi eux, trois sont des « habitués de l'endroit », soit : 1) Michel Beauchemin (29 ans), bénévole sur le site depuis huit ans, adjoint du responsable des bénévoles. Cette année, il se promène sur le site pour voir à ce que tout fonctionne bien. Quand Sylvain Henri doit s'absenter, Beauchemin devient responsable et il en est assez fier. Il revient chaque année parce que l'ambiance de travail est très bonne. L'équipe est solide et « les gens sont corrects » avec eux. Il adore faire cela. Étant bénéficiaire de l'aide sociale et ayant de modestes revenus, il profite de l'événement. Il est aussi bénévole au Grand Prix, au Salon du livre et au Festival de blues; 2) Manon Vigneault-Gosselin (17 ans), bénévole sur le site depuis six ans, débute à l'IAV à onze ans à l'entrée des sites et s'occupe de la sécurité : « J'étais dans d'autres festivals avant, mais je les ai tous laissé tomber. C'est jamais pareil comme ici ». Elle investit seize heures de travail par jour au cours des journées de spectacle. Elle est à son poste à 7h le matin pour ne le quitter qu'à minuit. Elle revient ensuite le lendemain; et 3) Maryse Langevin (22 ans), bénévole aussi depuis six ans, décrit l'ambiance comme « une grande fête ». Postée à la sécurité, elle affronte parfois certains incon vénients, comme des jeunes qui sautent par-dessus la clôture. Elle doit prévenir cette situation, mais « [c]e n'est pas toujours évident »<sup>3277</sup>.

---

<sup>3273</sup> Réjean MARTIN. « Un *International* qui pourrait passer à l'histoire », 23 juin 2001, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3274</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Des gens actifs et impliqués – Les bénévoles de l'International de l'art vocal sont à l'œuvre jour et nuit », 30 juin 2001, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>3275</sup> *Ibid.*

<sup>3276</sup> *Ibid.*

<sup>3277</sup> *Ibid.*

En 2002, l'IAV cherche des bénévoles pour faire tenir un recensement sur le site, afin de connaître la provenance et les caractéristiques des festivaliers. En échange, « [c]haque bénévole se verra remettre un passeport gratuit pour toute la durée du festival »<sup>3278</sup>. Le 4 juillet, *Le Nouvelliste* publie que « le festival a un grand besoin de bénévoles »<sup>3279</sup>, car plusieurs semblent avoir été dissuadés par la chaleur torride. Il en manque la moitié, alors que normalement il y en a trop. En plus d'ajouter du travail à ceux qui sont présents, dans des conditions météorologiques difficiles, d'autres quittent en raison de la déshydratation. Par conséquent, il faut prévoir de la relève pour les bénévoles qui travaillent jusqu'à dix-huit heures par jour. De son côté, Roger Levasseur parle de 150 bénévoles pour la gestion des bars, de la sécurité et du contrôle des accès<sup>3280</sup>. Puisque Sauvetage Mauricie n'existe plus, il faut se tourner vers d'autres OBNL.

En 2003, trois bénévoles quittent leur poste pour des raisons personnelles. Par le biais d'un publi-reportage, l'IAV les remercie pour « leur précieuse collaboration qui a contribué à faire de l'IAV l'un des événements culturels les plus réputés au Québec »<sup>3281</sup>. Il s'agit de : 1) Martin Leblanc, membre du CA pendant neuf ans, dont les quatre dernières comme président; 2) Julie Rousseau<sup>3282</sup>; 3) Richard Tremblay<sup>3283</sup> : membre du CA de l'IAV depuis dix ans, dont les quatre précédentes années comme vice-président.

À titre comparatif, on estime à 40 000 le nombre de bénévoles sollicités par les festivals du Québec<sup>3284</sup>. Selon Guy Mercure, « [l]a recherche de bénévoles a été particulièrement difficile cette année, avec l'absence sur le site de Sauvetage Mauricie »<sup>3285</sup>. Il souhaite compter sur un plus

<sup>3278</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Besoin de bénévoles à l'art vocal », 28 juin 2002, *Le Nouvelliste*.

<sup>3279</sup> Roland PAILLÉ. « Hackett n'a pas déçu ses fans », 4 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 25.

<sup>3280</sup> Roger LEVASSEUR (collaboration spéciale). « Martin Leblanc – Au cœur de l'International de l'art vocal » (page couverture), « Tête d'affiche : Martin Leblanc – Selon son président, l'International de l'art vocal est devenu l'événement rassembleur par excellence en Mauricie », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 17.

<sup>3281</sup> LE NOUVELLISTE (publi-reportage). « International de l'art vocal de Trois-Rivières dit MERCI à trois grands bénévoles : Martin Leblanc, Julie Rousseau et Richard Tremblay », date inconnue (2003), *Le Nouvelliste*, p. 16.

<sup>3282</sup> Membre du CA pendant les six dernières précédentes, elle assume dorénavant la présidence du club Kiwanis et de la Fondation du Centre hospitalier de Trois-Rivières en plus d'être administratrice au CA du Collège Marie-de-l'Incarnation, de la Jeune chambre de commerce et à la nouvelle Chambre de commerce. C'est une femme d'affaires très impliquée dans sa communauté qui gagne le prix Radisson de la relève en 1999.

<sup>3283</sup> Pilier du domaine de l'éducation, il siège aussi au comité consultatif sur la culture de la Ville de Trois-Rivières et participe à l'élaboration de la première Politique culturelle municipale. Il est aussi président du Parti québécois à Trois-Rivières pendant quelques années.

<sup>3284</sup> Guy VEILLETTE. « La région, terre de festivals – Les retombées économiques appelées à prendre plus d'importance », 28 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>3285</sup> Paule VERMOT-DESROCHES. « Tous les objectifs sont atteints – 200 000 personnes ont participé à l'International de l'art vocal », 8 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 20.

grand nombre de bénévoles pour son événement et « mieux les encadrer »<sup>3286</sup>, car au cours de l'une des soirées, le maire Lévesque se présente sans son laissez-passer et se voit interdire l'accès par l'un des bénévoles<sup>3287</sup>.

En 2004, 52 bénévoles offrent leur aide sur le site de l'IAV<sup>3288</sup>. À titre comparatif, au même moment, le spectacle *Les légendes fantastiques* à Drummondville, qui rassemble une centaine d'artistes sur scène et comprend une mise en scène revue et corrigée, peut compter sur l'aide ponctuelle d'environ 350 à 400 bénévoles dévoués<sup>3289</sup>. L'embauche d'organismes de soutien pour assurer des tâches diverses, auparavant occupées par des bénévoles, reçoit un accueil positif<sup>3290</sup>. Le citoyen André Beauchesne écrit des remerciements à Guy Mercure, aux membres du CA ainsi qu'aux nombreux bénévoles « qui ont eu leur mot à dire dans cette mélodie d'activités »<sup>3291</sup>. Parmi les autres organismes qui s'y impliquent, il y a les Diablos du Cégep de Trois-Rivières, l'Association du hockey mineur, Ski Élite Mauricie et la Maison Carignan, qui s'occupent de la gestion des bars, des guérites, des stationnements, de la sécurité, du nettoyage des sites et des fermetures de rues<sup>3292</sup>. À la fin de l'édition, trois bénévoles membres du CA annoncent leur départ. Pour les « remercier vivement et souligner leur précieux apport au succès de ses activités »<sup>3293</sup>, l'IAV brosse leur portrait dans un publi-reportage : 1) Soula Pelletier<sup>3294</sup> est la doyenne en tant que membre du CA depuis dix ans dont sept à titre de membre du conseil exécutif;

<sup>3286</sup> Réjean MARTIN. « UN FESTIVAL EN MUTATION », 12 juillet 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

<sup>3287</sup> L'HEBDO JOURNAL (*sur la sellette*). « Yves Lévesque », 12 juillet 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

<sup>3288</sup> Jean-René PHILIBERT. « L'International de l'art vocal – Un départ en force » (page couverture), 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

<sup>3289</sup> Catherine BILODEAU. « Les légendes fantastiques – Nouveau départ : le spectacle multimédia revient en force cet été à Drummondville », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 15.

<sup>3290</sup> Catherine BILODEAU. « Tous les objectifs atteints – La 12<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal couronnée de succès », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 31.

<sup>3291</sup> André BEAUCHESNE. « Trifluveries... », 17 juillet 2004, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 14.

<sup>3292</sup> Émilie DESMARAIS-GIRARD. « Art vocal : bilan positif » (page couverture), « Mère nature n'aura pas eu le dessus – Un bilan positif pour l'International de l'art vocal », 17 juillet 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 15.

<sup>3293</sup> LE TRIFLUVIEN (publi-reportage). « Trois bénévoles de l'International de l'art vocal passent le flambeau », « Un été explosif » (programmation), *Le Trifluvien*, vol. 16, no 1 (avril 2005), p. 27.

<sup>3294</sup> Originaire de Grèce, elle a notamment été vice-présidente du Comité d'accueil aux néo-Canadiens de Trois-Rivières. Très impliquée dans le Noël du pauvre de la Société canadienne du cancer et du Téléthon Jean Lapointe. « En plus de siéger au c.a. du Festival des nations, de l'Association des consommateurs du Québec, de l'Association des aînés en action du Cœur-du-Québec, elle a assuré la présidence de l'UNICEF pour la région 04 de 1991 à 1996. » Elle a reçu plusieurs prix : néo-Canadienne de l'année en 1987 et personnalité de la Semaine interculturelle du gouvernement du Québec en 1994, décorée de la Médaille du gouverneur général du Canada en 1993 et de l'Ordre de La Vérendrye en 1995 et a reçu le Prix méritas Reconnaissance du Comité d'accueil aux néo-C. en 1997. C'est une « femme exceptionnelle ».

2) Éric Dubé<sup>3295</sup> siège au CA de 2002 à 2004; 3) Louis Millette Jr.<sup>3296</sup> est membre du CA et du conseil exécutif de l'IAV de 2002 à 2005.

Enfin, l'IAV remercie ces bénévoles et « leur précieuse collaboration, qui a aidé à faire de cet événement l'une des manifestations culturelles les plus réputées au Québec ». Grâce à ses bénévoles dévoués, l'IAV bénéficie de leur sens de l'accueil, en affichant « leurs plus beaux sourires puis répond[ent] aux besoins des visiteurs et discrètement maint[iennent] l'ordre sur le site »<sup>3297</sup>. En 2005, l'IAV souligne le travail de bénévolat de Suzanne Bordeleau, de Cap-de-la-Madeleine, qui assure le transport chaque soir de personnes âgées sur le site du festival<sup>3298</sup>.

En 2006, la période de recrutement des bénévoles pour la saison estivale commence en mai : « On est à la recherche de volontaires courtois, débrouillards, ponctuels et rigoureux. Il y a des postes à combler dans les catégories : billetterie, sécurité, signalisation, service aux loges et service aux scènes »<sup>3299</sup>. Dans les locaux de l'École d'art et de méditation de Trois-Rivières, des jeunes de l'école primaire Sainte-Thérèse s'affairent à confectionner différents éléments décoratifs dans la cadre du programme « Culture à l'école » en collaboration avec le ministère de la Culture<sup>3300</sup>. Ces décors doivent servir lors de la prochaine édition de l'IAV. Pendant une dizaine de semaines, à raison de deux heures par semaine, les jeunes artistes peuvent laisser aller leur imagination sur des thèmes comme les fonds marins, la Nouvelle-France, le pays imaginaire ou le

---

<sup>3295</sup> Son expérience repose sur l'exploitation d'un café-restaurant au centre-ville de Trois-Rivières pendant dix ans. Il l'a transformé en « véritable centre de diffusion artistique » de spectacles dont la série Jazz en ville. Il a aussi siégé à la Société de développement commercial, notamment le président pendant un an, et participé à la jeune Chambre de commerce et au concours des jeunes entrepreneurs. Sa « générosité exceptionnelle » contribue depuis plusieurs années à la Nuit des sans-abris, accueillant des spectacles, recrutant des clients et aidant au montage des installations au parc Champlain. En 2004, il était président d'honneur de la campagne de financement du centre d'accueil Le Havre. Depuis trois ans, il enseigne au Collège Laflèche au programme Management de golf du Centre de formation continue et au programme Techniques de gestion hôtelière. « Engagé et rassembleur », il joue un rôle majeur en se consacrant au développement des jeunes dans le cadre d'activités parascolaires.

<sup>3296</sup> Il débute sa carrière à Statistique Canada comme analyste-programmeur entre 1982 et 1985 puis retourne aux études. Après un baccalauréat en administration (option finances) en 1988 et une maîtrise en économie et gestion des PME en 1990. Devenu directeur de comptes PME à Trois-Rivières pour la Banque Royale (1990-94) puis directeur principal des comptes à La Tuque pendant un an et à Montréal pendant deux ans. En 1997, il est nommé DG de Dussault inc. à Montréal et occupe depuis novembre 2000 le poste de directeur principal du service aux entreprises de la Banque Nationale à Trois-Rivières. En plus, il siège au CA du Noël du pauvre et de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières et participe activement au Comité Famille de la Ville de Trois-Rivières.

<sup>3297</sup> Éric MALTAIS. « L'International de l'art vocal : un concept à développer », 9 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3298</sup> L'HEBDO JOURNAL (*sur la sellette*). « Félicitations », « Gagnant », 16 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 8.

<sup>3299</sup> François HOUDE. « Bénévoles pour l'art vocal », 15 mai 2006, *Le Nouvelliste*. Il faut contacter Jean Rheault, responsable des bénévoles, 857 Saint-Pierre, 819-372-4635 ou [benevole@artvocal.com](mailto:benevole@artvocal.com)

<sup>3300</sup> François HOUDE. « International de l'art vocal – Des décors créés par des jeunes », 31 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 31.

cirque. Ils ont la contrainte des thèmes et des dimensions des pièces de tissus à réaliser<sup>3301</sup>. Au cours des jours précédant l'édition 2006, une quarantaine de bénévoles de l'IAV doivent faire fi de la pluie pour compléter le montage des scènes extérieures<sup>3302</sup>. Ils commencent à 7h AM pour terminer à minuit. Le DG salue le travail des 180 bénévoles et la collaboration exceptionnelle des policiers et autres agents de sécurité<sup>3303</sup>.

En 2007, les citoyens René et Lise Hamel remercient les bénévoles de l'IAV : « Félicitations à tous les organisateurs et tous les bénévoles qui étaient très aimables, polis et souriants, malgré cette vilaine température. Bravo et merci à vous. Longue vie au Festival »<sup>3304</sup>. Selon Jean-Marc Beaudoin, la récompense de ce bénévolat repose sur « un peu de prestige, bien éphémère, rarement une reconnaissance qui dure, de minuscules avantages personnels, lorsqu'il y en a »<sup>3305</sup>.

#### 5.6.1.6 Environnement et développement durable

En 2005, pour une deuxième année consécutive, grâce à l'équipe du Consortium Écologique, les déchets et matières recyclables générés par les festivaliers sont récupérés<sup>3306</sup>. Depuis trois ans, cette organisation s'intéresse à la problématique de la masse très importante de déchets produits au Québec, lors des festivals. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC, Boissons gazeuses environnement et la Ville de Trois-Rivières, il s'agit d'un système efficace et rapide de récupération des déchets produits par les spectateurs qui s'est mis en place.

---

<sup>3301</sup> Sylvie Leblanc – qui a déjà gagné le prix de l'initiative Éducation-culture lors de la présentation des Grands Prix culturels de Trois-Rivières pour le projet « La route de l'éclosion artistique » – a initié une centaine d'élèves à la peinture des tissus. Les œuvres sont exposées en avril au Musée québécois de culture populaire dans le cadre de la P'tite semaine culturelle. De ce groupe, 14 sont retenus parmi les groupes réguliers et de francisation selon leur capacité à collaborer et à respecter les autres. Cet outil pédagogique permet aux jeunes de se valoriser et apprendre la collaboration et à s'ajuster aux autres. Selon l'article, 12 sur 14 sont des garçons dont six des élèves sont issus du groupe de francisation.

<sup>3302</sup> Stéphan FRAPPIER. « Ne manque que le beau temps! Samantha Fox au Festival d'été de Shawinigan et Mes Aïeux à l'Art vocal de Trois-Rivières », 29 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 31.

<sup>3303</sup> Réjean MARTIN. « Déjà un succès! » (page couverture), « Le "nouvel" Art vocal : un succès », 8 juillet 2006, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

<sup>3304</sup> René HAMEL et Lise HAMEL (lettre d'opinion positive, Trois-Rivières). « Il y avait beaucoup de bons spectacles », 14-15 juillet 2007, *Le Nouvelliste*.

<sup>3305</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Une revocalise incertaine », 23 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5. Selon lui, c'est avant tout un don de soi, de son temps, plus souvent qu'autrement un peu d'argent pour assumer certaines petites dépenses. Et quand ça va mal, quand la critique s'installe, à tort ou à raison, c'est leur image personnelle qui se voit entachée, alors que chacun mérite beaucoup mieux.

<sup>3306</sup> Maude BOURQUE-DUGRÉ. « Vision environnementale à l'International de l'art vocal », 9 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.

Selon Mélanie Lacombe, coordonnatrice aux événements et responsable des communications, l'entreprise « cible les aires publiques en général, mais aussi les festivals, car ce sont des événements qui génèrent énormément de déchets et de matières recyclables »<sup>3307</sup>. Une cinquantaine de barils de récupération sont en place au centre-ville et sur les quatre sites de l'IAV afin de récupérer le plastique, le métal, le verre et les fibres, ce qui représente plus de la moitié de tous les déchets produits lors de l'événement, soit les canettes, bouteilles de plastique ou de carton, etc. Selon l'équipe de Consortium Écho-Logique, présente dans 28 festivals en 2004, 30 % de ce qui est récupéré consiste en du carton et 20 % des contenants consignés. D'autres événements de la région suivent l'exemple de l'IAV et installent eux aussi des bacs de récupération sur leurs sites, tels que le Mondial des amuseurs publics et l'Exposition agricole de Trois-Rivières.

En juillet 2007, l'IAV se dote de son premier puits de carbone, afin de contrer les GES pendant la durée du festival. Jean-Pierre Désy, responsable de l'aménagement et de l'environnement, est l'instigateur du projet en deux volets<sup>3308</sup>. L'IAV procède à la plantation de 460 arbres sur le terrain de l'église Saint-Patrick. Selon Désy, l'environnement est devenu un sujet social d'envergure, c'est pourquoi : « Nous avons fait le bilan de tous les déplacements motorisés qui seraient effectués durant le festival. Cela nous a permis d'évaluer la quantité d'émissions de GES et d'estimer combien d'arbres nous avons besoin pour faire un puits de carbone ».

Le premier volet concerne la collecte et le traitement des déchets d'une manière responsable, tandis que l'autre axe tente de trouver une solution aux GES. Ils se sont inspirés des pratiques des autres événements pour monter le projet, que ce soit le Congrès de l'ACFAS ou le Mondial des cultures de Drummondville qui ont chacun leur plan vert. Ce projet à saveur régionale valorise l'implication locale. Le but est de trouver des gens le plus près possible qui peuvent effectuer ce travail. L'association forestière de la Vallée du Saint-Maurice fournit 460 arbres de trois espèces différentes (érables à sucre, cerisiers, épinettes de Norvège). L'église Saint-Patrick prête ses terrains pour accueillir les arbres sur la rue Whitehead, dans le quartier Saint-François-d'Assise.

Enfin, la troupe de scouts, les Asters Tricolores du 36<sup>e</sup> groupe de Trois-Rivières, participent au projet dans les deux volets. C'est le point culminant du projet dont l'IAV espère devenir un fer

---

<sup>3307</sup> *Ibid.*

<sup>3308</sup> Marie-Ève BEAUDOIN. « Un plan vert pour l'International de l'art vocal », 4 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 43.

de lance dans le domaine du développement durable. Selon Désy : « Cela fera évoluer les autres événements autour ». La Ville de Trois-Rivières se dit satisfaite de cette initiative de l'IAV. Selon Yves Toutant : « Pour le Maire Yves Lévesque, l'environnement est une priorité. Quand des organisations comme l'IAV posent un geste comme celui-ci, nous sommes heureux de voir que notre message passe. Nous allons évaluer les résultats du projet cette année et peut-être demander aux autres événements de faire le même effort ». Le Plan vert se poursuit pour les années suivantes.

#### *Les acquis environnementaux*

En 2007, la mise en place du Plan vert de l'IAV est le point de départ de l'engagement du festival dans le développement durable. Selon ses communiqués officiels, l'ensemble de l'équipe « s'engage avec passion » dans le déploiement de plusieurs actions environnementales, économiques et sociales, telles que : la gratuité du transport en commun, le service de vélos-taxis, la capsule durable sur la WebTV et les prestations gratuites d'artistes dans plusieurs centres d'hébergement longue durée. Grâce à cet engagement vert, l'organisation est fière de dire qu'au fil des années, leurs festivaliers « sont devenus de véritables éco-festivaliers! ». Parmi les mesures environnementales mises en place, il y a la gratuité du transport en commun, le service de vélos-taxis, le site fermé aux automobilistes pendant dix jours ainsi que les navettes de la STTR gratuites, le service de navettes électriques, la mise en place d'un parc à vélos, la diffusion d'un lien de réseau de covoiturage sur le Web, des mesures de sensibilisation visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre des utilisateurs (page complète dans le dépliant) et l'utilisation de voiturettes électriques. Partenaire de l'événement En ville sans ma voiture, le festival entreprends depuis diverses mesures d'économie d'énergie et l'entretien de quatre puits de carbones, soit 1 140 arbres plantés dans les années antérieures.

Parmi les autres impacts, on peut compter notamment l'augmentation des heures de service et du nombre de navettes de la STTR gratuites mises à la disposition des automobilistes lors de l'édition 2012, la hausse de la fréquentation gratuite des autobus empruntant le circuit régulier de la STTR par les détenteurs de passeports (fréquentation en hausse de 100 %), l'augmentation de l'utilisation du service de navettes électriques entre les sites, l'augmentation de l'utilisation de voiturettes électriques par l'équipe de permanence du festival et par l'équipe d'aménagement, etc. L'environnement devient un enjeu majeur, une situation qui se reflète dans cette culture écologique défendue par l'IAV, ainsi que la conscience face aux changements climatiques. Durant l'édition 2007 de l'IAV, grâce à ses actions écologiques, la STTR se distingue le 29 mai 2008 lors du

premier gala des grands prix d'excellence en transport de l'Association québécoise du transport et des routes, au Musée de la civilisation de Québec :

La société trifluvienne a reçu un prix dans la catégorie Optimisation des ressources et des services aux usagers pour un projet d'amélioration qui a permis d'enregistrer 41 130 passagers de plus qu'en 2007 et de réduire de 400 tonnes l'émission de GES. Le projet en question incluait une consultation de la clientèle, l'élaboration d'un plan d'amélioration de l'offre de services et une campagne de promotion.<sup>3309</sup>

Sur la photo publiée dans une brochure produite par la Ville de Trois-Rivières, soulignant cet engagement majeur, on retrouve Pascal Recco, à la direction de l'aménagement et du développement du territoire de la Ville de Trois-Rivières, Isabelle Gervais, directrice du district des scouts Saint-Maurice, Évelyne Gélinas, membre de la troupe des Asters bicolores, Paul Jordan, vice-président de l'IAV et sœur Estelle Lacoursière, professeure émérite de l'UQTR et environnementaliste bien connue dans la région. Selon elle, ce projet « est la preuve qu'il ne faut pas désespérer parce qu'il y a encore des gens prêts à s'engager pour le mieux-être présent et futur de la communauté »<sup>3310</sup>. L'aide des scouts, au cours des onze jours de festivités, permet à l'IAV de prendre un virage vert remarquable. Pas moins de 1 007 kilos de matières recyclables sont récupérées, soit 352 kg de canettes (4 656 canettes consignées), 188 kg de plastique et 467 kg de papier. Selon un bilan de Récupération Mauricie, ces matériaux rapportent un montant de 596,82 \$. Pour Pascal Recco, « [c]e montant a permis d'ouvrir un fonds vert qui devrait dorénavant servir à récompenser des initiatives à caractère environnemental »<sup>3311</sup>. À cela s'ajoute les 450 arbres

<sup>3309</sup> Louise PLANTE. « Paule Brunelle qualifie la session de décevante – Triste bilan pour la députée de la capitale du chômage », 26 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 39.

<sup>3310</sup> Brigitte TRAHAN. « L'Art vocal et les scouts : mariage vert », 16-17 février 2008, *Le Nouvelliste*, p. 38. ESPACE CULTUREL. « L'International de l'art vocal et la 36<sup>ième</sup> troupe des Asters tricolores, unis pour la protection de l'environnement », *Espace culturel* - Bulletin annuel de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, année 6, no 40 (mars 2008), p. 19. « Le FestiVoix de Trois-Rivières est un pionnier dans la région de la Mauricie en termes de développement durable. Depuis 2007, le FestiVoix a mis en place de nombreuses actions qui ont tracé le chemin que plusieurs organisations de la Mauricie empruntent aujourd'hui. Chaque année, le festival met en place de nouvelles structures ou de nouveaux services, invitant les festivaliers à emprunter les services offerts afin de devenir des éco-festivaliers. L'organisation du festival a d'ailleurs intégré cette année un nouveau service de vélos-taxis qui a été très apprécié du public, assurant le transport entre le site de la scène Loto-Québec et le site de la scène Desjardins. Produite et réalisée par le FestiVoix en collaboration avec Cogeco, la minute durable est une nouvelle capsule Web ajoutée à la programmation régulière de la WebTV du FestiVoix. L'objectif premier de cette nouveauté étant d'inciter le public à devenir des éco-festivaliers à travers les actions durables mises en place par l'événement, elle a été diffusée sur les réseaux sociaux du FestiVoix et sur les ondes de Cogeco pendant le festival. Les festivaliers ont ainsi pu en apprendre davantage sur les pratiques environnementales du FestiVoix et y participer à leur tour, faisant du festival un événement responsable et durable ».

<sup>3311</sup> *Ibid.*

plantés au cours de l'année afin de pallier les émissions de gaz à effet de serre générées par l'IAV. Pour cette raison, le festival reçoit aussi le prestigieux écusson Panda, sur lequel on aperçoit la fleur de lys violette, emblème mondial du scoutisme, et un panda géant, emblème du Fonds mondial pour la nature.

Ce partenariat est possible grâce à la collaboration avec les Scouts du district de la St-Maurice pour la mise en place d'actions afin de réduire les impacts du festival sur l'environnement<sup>3312</sup>. Durant l'événement, la collaboration avec la troupe des Asters tricolores est une référence en matière de préservation et de protection de l'environnement. Elle permet aux jeunes éclaireurs de mériter avec une grande fierté le Brevet mondial de protection de la nature, le badge Panda. Cet insigne reconnu mondialement souligne l'engagement et l'implication des jeunes scouts par leurs initiatives concrètes vouées à la protection de l'environnement, ce qui représente une réalisation des plus valorisantes pour ces jeunes<sup>3313</sup>. Les actions réalisées dans le cadre des festivités de l'IAV leur permettent d'amasser des fonds pour un camp d'été des plus enrichissants dans la belle région de la Gaspésie.

À plusieurs reprises, l'IAV rappelle publiquement que ce « partenariat entre l'International de l'art vocal et la 36<sup>e</sup> troupe des Asters tricolores est une référence en matière de prévention de l'environnement »<sup>3314</sup>. Lors de l'édition 2007, l'IAV s'efforce de respecter le principe des 3R, c'est-à-dire : 1) réduire à la source; 2) réutiliser ce qui peut l'être; et 3) recycler le reste. Pour réduire à la source, l'organisation a remplacé les bouteilles de bières et les verres en de plastique pour des cannettes<sup>3315</sup>.

Parmi les autres enjeux, les changements climatiques et l'augmentation des gaz à effet de serre sont également au cœur des préoccupations de l'IAV. Grâce à un partenariat avec

---

<sup>3312</sup> 36<sup>e</sup> TROUPE DES ASTERS TRICOLORES (pamphlet sur les scouts). « L'International de l'art vocal et la 36<sup>e</sup> troupe des Asters tricolores, unis pour la protection de l'environnement », date et source inconnues, p. 17.

<sup>3313</sup> Lancé en 1974 par l'Organisation mondiale du Mouvement scout, en collaboration avec le Fonds mondial pour la nature, le badge Panda est diffusé dans plus de 40 pays. En le portant sur l'uniforme, le jeune scout prend conscience qu'il doit davantage respecter l'environnement et inciter les autres à le faire. Cet honneur est un symbole d'engagement et d'implication pour protéger l'environnement. Selon un proverbe chinois relaté par Sœur Estelle Lacoursière lors de la remise des badges : « Celui qui n'a planté qu'un seul arbre n'a pas perdu sa vie ».

<sup>3314</sup> *Ibid.*

<sup>3315</sup> En plus de réduire considérablement la quantité de déchets produits sur le site pendant l'événement, ces cannettes sont également recyclables. Des barils d'olives sont réutilisés et convertis en bacs de récupération pour les contenants d'aluminium et de plastique. Afin d'augmenter l'efficacité de la récupération sur les lieux du festival, les scouts prennent aussi en charge la collecte des matières recyclables comme les cannettes, le verre, le plastique et le carton.

l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, les scouts procèdent à la plantation de 450 arbres avant la tenue de l'événement. Cette pratique appelée puits de carbone permet de purifier l'air en absorbant les émissions de gaz à effet de serre qui sont produites en 2007 mais également celles produites en 2008 et en 2009. Ce projet rassembleur de l'IAV est possible notamment grâce à la participation de la Ville de Trois-Rivières et de la firme EducAction Environnement.

### 5.6.2 Discussion sur les résultats du sous-angle administratif

Les résultats du sous-angle administratif révèlent l'importance pour un festival de musique d'avoir une équipe expérimentée à sa gouvernance, tant les employés (permanents, temporaires, élus municipaux, etc.) que les bénévoles qui font un travail extraordinaire dans la tenue d'un tel événement de masse. Ces résultats nous permettent également d'apercevoir la complexité de certains enjeux, tels que la fraude à l'entrée, la sécurité des sites, les plaintes citoyennes ou l'empreinte écologique, des éléments qui ont un impact direct sur la réputation d'un festival.

Sous l'angle administratif, les éléments qui nuisent à son processus d'institutionnalisation sont la querelle entre les promoteurs d'événements estivaux, que ce soit à propos du partage du calendrier estival ou du financement inéquitable entre les régions, et les tensions avec le comité de la Fête du Canada. À l'interne, l'IAV doit aussi gérer les cas de fraudes sur les droits d'entrées, et ce, pendant quelques années. Ce manque à gagner perturbe le déroulement du festival et son équilibre budgétaire. De plus, les déménagements fréquents des bureaux administratifs, le départ du président-fondateur Alain Gamelin, ainsi que l'alternance des coordonnateurs, des DG et des élus municipaux au CA viennent fragiliser le comité exécutif et la cohésion de l'équipe derrière l'organisation de l'IAV. Enfin, les plaintes citoyennes concernant les chaises, le bruit (pollution sonore), ainsi que l'accès à l'arrondissement historique contribuent à ternir sa réputation.

Cependant, la professionnalisation continue des responsables de la sécurité et la rétention des bénévoles permet de solidifier la solidarité sur le plan de la direction et de la gestion de l'événement. Ainsi, la sécurité hors-pair du festival et l'implication accrue de ses bénévoles sont des facteurs favorables à sa reconnaissance sociale, ainsi qu'à l'établissement de sa légitimité en tant que festival mature. L'expérience acquise par les membres principaux de la direction de l'IAV, des personnes recrutées pour leur ancrage dans le milieu artistique, ajoute au professionnalisme et à la cohésion de l'équipe. Les nombreuses félicitations témoignées à l'égard de l'organisation, publiées notamment dans les journaux locaux par des citoyens ou des collaborateurs, renversent

l'opinion minoritaire d'un festival mal-aimé à Trois-Rivières. Ces lettres d'opinion contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV autant que les succès des contrats d'échanges de services avec des OBNL. Enfin, les efforts du festival pour devenir un événement éco-responsable, par son virage écologique et son Plan vert, deviennent d'autres facteurs qui contribuent à son institutionnalisation. Le Tableau 12 présente les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV, selon le sous-angle administratif.

Tableau 12

Facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV  
selon le sous-angle administratif

| Sous-angle à l'étude   | Facteurs qui nuisent à l'institutionnalisation   | Facteurs qui contribuent à l'institutionnalisation   |
|--|--|--|
| II) Relation entre l'IAV et les acteurs participant à une même idée de travail |  |  |
| Administratif  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- querelle entre les promoteurs d'événements estivaux;</li> <li>- tensions avec le comité de la Fête du Canada;</li> <li>- déménagements fréquents des bureaux administratifs;</li> <li>- départ du président-fondateur et alternance des coordonnateurs, DG et élus municipaux au CA;</li> <li>- plaintes citoyennes concernant les chaises, l'accès à l'arrondissement historique et le bruit;</li> <li>- fraudes sur les droits d'entrées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- félicitations et appréciation par les citoyens témoignées à l'égard de l'organisation;</li> <li>- sécurité hors-pair;</li> <li>- implication accrue des bénévoles;</li> <li>- succès des contrats d'échanges de services avec des OBNL;</li> <li>- expérience de l'équipe de direction;</li> <li>- événement éco-responsable, virage et Plan vert;</li> </ul> |

Après la dimension juridique d'un festival, le sous-angle administratif est le facteur d'institutionnalisation le plus sous-estimé par les auteurs, car seulement cinq auteurs en font mention dans leurs travaux. Alors que Bellegarde (2003) mentionne le développement d'une bureaucratie, ce qui est le cas de l'IAV, qui emploie davantage de personnes au fil des années, Brandl (2005) axe ses recherches sur la division du travail et des procédures bureaucratisées, des facteurs contribuant à l'institutionnalisation, tout comme la transformation du CA en instance de contrôle et de régulation. On peut aisément apercevoir cette dynamique dans l'histoire de l'IAV.

De son côté, Tomàs (2007) insiste davantage sur le développement des décisions individuelles (au niveau micro), ce qui ne semble pas être le cas de l'IAV où une équipe se partage les décisions finales. En plus de l'existence de cette bureaucratie, présente également chez Borzakian (2012), la création d'un « corps » de spécialistes distincts des pratiquants peut avoir écho dans l'organisation de l'IAV où, par exemple, les techniciens du son ne sont pas les artistes qui montent sur scène. D'ailleurs, la croissance du bénévolat révélée par Négrier et al. (2013) contrebalance le manque d'effectifs temporaires ou de salariés que peut vivre une organisation festivalière comme l'IAV. Par contre, l'absence d'un porte-parole, souligné par Brandl (2005), devient un facteur nuisant au processus d'institutionnalisation.

### **5.7 Synthèse des résultats**

Cette section présente la synthèse des résultats sur les facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV. Elle vise à répondre aux questions de recherche. La première question générale de recherche tente de déterminer quelle est l'histoire du festival de musique québécois du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle au Québec. Le chapitre deux, consacré au contexte historique, démontre que le modèle festival est d'origine européenne (anglaise, française, allemande) et il est intimement lié à la musique. Au Québec, les festivals existent au moins depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et s'inspirent du modèle du carnaval d'hiver ou des concours de fanfares, qui sont très populaires à cette époque. Ensuite, l'émergence dans les années 1960, en Angleterre et aux États-Unis, de festivals de musique populaire, d'un nouveau mouvement social mondial (les jeunes) et le développement d'une contre-culture dans le sillage de la Révolution tranquille (1960-1980) permet au Québec le déploiement de nouveaux rassemblements de masse durant lesquels la musique tient une place fondamentale. Les artistes y affirment, entre autres, l'identité culturelle de la nation québécoise et son ouverture au monde par l'accueil de nombreux artistes internationaux.

La question générale de recherche qui en découle est de déterminer les facteurs qui favorisent l'émergence du modèle festivalier propre au Québec. Tout d'abord, le néonationalisme québécois vient appuyer l'épanouissement de ces événements festifs qui s'ancrent de plus en plus dans la société en tant que rendez-vous pour la population. L'intervention du gouvernement québécois en culture et en loisirs, surtout à partir des années 1970, permet l'institutionnalisation des premiers festivals de musique au Québec, que ce soit à Québec, à Sherbrooke, à Chicoutimi, à Montréal ou à Granby. La prise en charge graduelle de la culture par l'État devient l'un des facteurs

essentiels du financement de ces organisations, fer de lance de leur épanouissement et, par conséquent, de la place croissante qu'ils prennent dans l'écosystème culturel québécois.

Toutefois, il faut attendre la première politique culturelle du Québec, en 1992, pour que l'État s'intéresse à la transformation des festivals en plateformes de rayonnement de la culture québécoise à travers le monde, en tant que tremplin pour les artistes du Québec, tout en étant une porte d'entrée pour accueillir des artistes internationaux et échanger avec les autres nations. Au fil des années, les festivals sont accaparés par la dynamique touristique afin de mousser l'économie des régions et profiter des retombées économiques de ces événements festivaliers majeurs. Cette « festivalisation » de la société et de ses événements majeurs se fait parfois au détriment de la qualité ou de l'unicité propre à l'identité de chacun de ces festivals de musique ou culturels, car la surabondance de festivals vient briser l'essence même d'un événement, soit la création d'un espace temporaire dédié ou d'une manière propre d'entrer en contact avec la musique hors du quotidien.

La deuxième question générale de recherche cherche à déterminer quels sont les facteurs contribuant à l'institutionnalisation du festival de musique québécois, sous les deux angles retenus, soit les relations entre le festival et l'État ainsi que les relations entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail. Pour mieux orienter notre analyse, nous avons sélectionné pour chacune de ces relations trois sous-angles qui permettent d'éclairer la nature des liens entre les festivals et la société. De plus, nous avons orienté l'analyse sur le plus ancien et le plus grand festival de musique de la Mauricie, soit le Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières (1993-2007). Il s'agit de comprendre par quel processus les festivals de ce type atteignent avec succès une reconnaissance institutionnelle. Ainsi, nous avons identifié les principaux facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de ce festival de musique.

Sous l'angle politique, nous déterminons de quelle manière l'IAV consolide sa position face aux trois paliers gouvernementaux. Cette relation semble affectée notamment par l'emprise que la municipalité possède sur son festival d'été, alors que la relation avec les gouvernements provincial et fédéral sont quasi-absentes. L'absence de lobbying auprès des paliers supérieurs du pouvoir politique et le manque de financement public explique, en partie, cette relation difficile entre l'IAV et l'État (provincial et fédéral).

Sous l'angle juridique, nous déterminons de quelle manière l'IAV se distingue des autres événements de même nature au Québec. Or, la grande majorité des festivals québécois sont

reconnus comme des OBNL, ce qui ne permet pas de conclure à une particularité de l'IAV face à ses concurrents. Aussi, le statut juridique, sous-représenté dans les facteurs selon les auteurs à propos du processus d'institutionnalisation, n'est pas un élément essentiel, voire incontournable, dans l'obtention d'une reconnaissance de la part des différents ministères. Par contre, l'absence de conflits juridiques lui permet d'ancrer de manière positive sa réputation face aux publics, aux partenaires et aux différents acteurs du projet, ce qui contribue à son institutionnalisation.

Négrier et Jourda (2007) soulignent que « la question des captations soulève des enjeux juridiques assez spécifiques à propos du rôle que peut jouer (ou non) un festival dans la négociation »<sup>3316</sup>, mais aucun contexte dans la période étudiée ne se rapporte à l'IAV, car aucune captation vidéo n'est mise en place au cours des quinze années de son existence. Autrement, dans un tel cas, l'accord préalable est une condition essentielle, afin d'éviter toute « insécurité juridique » qui peut se retourner contre le festival et mener à un conflit juridique. Pour toutes ces raisons, l'aspect juridique est un facteur qui contribue à l'institutionnalisation de l'IAV, car aucun événement ne vient ternir ni son image, ni sa réputation, tant aux yeux des publics que de l'État.

Sous l'angle économique, le financement représente pour les organisateurs « le nerf de la guerre », car un festival sous-financé peine à se développer, voire à s'institutionnaliser, au fil des années. Pour mieux saisir cette réalité et cette relation, voici en détails les aspects concernant le prix du billet d'entrée aux spectacles comme facteur contribuant à l'institutionnalisation de l'IAV alors que le manque de financement public devient un facteur nuisant à son institutionnalisation.

#### 5.7.1 Le prix du billet d'entrée comme facteur contribuant à l'institutionnalisation

D'emblée, l'accessibilité et les coûts relativement bas liés à la fréquentation d'un festival de musique sont des facteurs qui contribuent à son institutionnalisation, car ils sont synonymes de succès, tant chez les organisateurs que les festivaliers. Du côté de l'IAV, le bas coût du passeport ou d'un macaron qui donne accès à tous les spectacles est important pour contrer la concurrence, mais aussi pour s'affirmer comme un festival accessible pour tous. En prenant la relève des fêtes trifluviennes des années 1980, et surtout en rompant avec la gratuité, l'IAV prend un risque d'être critiqué par plusieurs citoyens. Toutefois, pour présenter les meilleures productions possibles, cette tarification permet de partager les coûts et d'attirer les festivaliers des autres régions, c'est-à-dire

---

<sup>3316</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals*. Paris, Éditions Michel de Maule, 2007, p. 170.

des touristes. Cette juste répartition et la politique d'une tarification familiale (gratuité offerte aux 12 ans et moins accompagnés d'un parent) permet aux dirigeants d'augmenter les revenus du festival sans imputer les hausses de coûts aux familles trifluviennes. Au cours de la période visée, l'IAV se justifie à de nombreuses reprises au sujet du coût d'entrée, en divisant le prix exigé par le nombre de spectacles musicaux offerts, afin de conclure qu'il est l'un des festivals de musique les plus abordables au Québec.

La question de la tarification alimente la volonté de « démocratisation culturelle », même si plusieurs autres facteurs influencent la participation des festivaliers, tels que la distance à parcourir pour fréquenter le spectacle (financière, spatiale, sociale, psychologique, etc.). En étant au centre de l'économie des festivals et en représentant une bonne partie de son budget, la tarification est un élément crucial dans la création de recettes propres à un événement. Par contre, selon Négrier et Jourda (2007), la pratique de la gratuité semble controversée, tout en étant l'objet d'un débat qui divise en deux camps, en France : « Ceux qui estiment qu'elle est une juste contrepartie du fait que les festivals sont financés sur deniers publics à plus de 50 % et ceux qui considèrent notamment que, le prix n'étant pas un facteur essentiel d'ouverture sociale, il reste un marqueur symbolique et pratique de tout spectacle »<sup>3317</sup>.

Dans le cas de l'IAV, étant donné que ce festival ne reçoit pas beaucoup de financement public, le forçant à multiplier les commanditaires privés et les partenaires financiers, la gratuité de certaines scènes se veut surtout un engagement social envers les citoyens trifluviens qui le financent par le biais de leurs impôts. De plus, le bas coût du passeport ou du macaron se situe dans le sens d'une démocratisation de la culture au profit des Québécois.es. Ainsi, la politique de bas prix de l'IAV et la gratuité de quelques scènes, qui accentuent l'accessibilité du festival, deviennent un facteur qui contribue à son institutionnalisation, de même qu'à sa reconnaissance de la part des partenaires, mais aussi auprès des publics. Or, un festival n'est pas un « supermarché de la culture » et il n'existe pas de corrélation entre une tarification équitable, liée à d'autres justifications qu'à un simple calcul commercial, de même qu'à une fréquentation importante : « Plus un festival dispose d'un public payant nombreux, plus ses tarifs sont élevés ! »<sup>3318</sup>. De plus, il n'existe pas de lien de causalité entre la fréquentation et le coût moyen du spectacle, davantage

<sup>3317</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals*. Paris, Éditions Michel de Maule, 2007, p. 138-139.

<sup>3318</sup> *Ibid.*, p. 141-142.

en « fonction des genres et des capacités à attirer des recettes (subventions, mécénat) plus que de la seule fréquentation »<sup>3319</sup>.

Par contre, selon Négrier et Jourda (2007), si les festivals dont les subventions sont majoritaires ont une tarification basse, ceux dont les subventions sont plutôt maigres n'ont pas pour autant de tarifs élevés. Les écarts de tarification n'étant « liés ni à la fréquentation, ni à la part des frais artistiques »<sup>3320</sup>, mais aux subventions, car plus un festival est subventionné, plus l'événement possède généralement une politique de prix modestes, voire accessibles.

### 5.7.2 L'absence de financement public comme facteur nuisant à l'institutionnalisation

Le financement public est ce qui permet à un événement culturel d'exister, mais aussi de se développer de manière adéquate et durable. Comme au Québec, les festivals de France sont divisés en deux catégories par le gouvernement, soit les 30 festivals majeurs, pour lesquels sa contribution avoisine ou dépasse les 100 000 euros annuellement, qui représentent les deux tiers de l'aide de l'État aux festivals. Le tiers restant se partage des aides en moyenne dix fois moins élevées, pour lesquelles l'État mène des finalités artistiques et territoriales d'intervention<sup>3321</sup>. Selon Négrier et Jourda (2007), les festivals attirent une multiplicité de partenaires : en moyenne près de six. La tendance est à l'augmentation de leur nombre, sans un lien apparent avec la croissance des budgets. En effet, des festivals majeurs peuvent compter peu de partenaires, alors que les événements de moindre envergure peuvent en attirer beaucoup, pour de petites sommes<sup>3322</sup>.

Dans le cas de l'IAV, même si le festival augmente le nombre de partenariats au fil des années, l'événement ne développe pas d'associations, telles qu'une fondation des « amis du festival », qui servent de piliers à son financement. Il n'accentue pas non plus le rôle de mécènes, car il mise plutôt sur sa relation privilégiée avec la municipalité, afin d'éponger ses déficits récurrents, ce qui lui permet de survivre dans le contexte d'absence de subventions gouvernementales provinciales et fédérales pendant plusieurs années. Le développement souhaité des partenariats avec les commerçants du centre-ville et des collaborations sporadiques avec diverses entités paragouvernementales permet toutefois à l'IAV de se maintenir en bonne santé

---

<sup>3319</sup> *Ibid.*, p. 144. « Parmi les 26 festivals de musique dont le coût par spectateur est inférieur à 25 €, seuls 4 ont une affluence supérieure à la moyenne. Inversement, parmi les 21 festivals de musique dont le même coût est supérieur à 75 €, seuls 6 ont une affluence supérieure à la moyenne ».

<sup>3320</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>3321</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals*. Op. cit., 2007, p. 88.

<sup>3322</sup> *Ibid.*, p. 181.

financière, à l'exception des dernières années de son existence où son déficit devient insurmontable.

Sur le plan provincial, les sociétés d'États permettent à l'IAV d'assurer un minimum de financement dans l'attente d'une reconnaissance par le MCCQ ou la simplification des critères de financement par le ministère du Tourisme. Même si la fréquence du partenariat ne recoupe pas exactement son intensité, la majorité des partenaires des festivals (2/3 en France) sont issus du territoire local ou de la région où ils s'inscrivent<sup>3323</sup>. L'IAV ne diffère pas quant à cet aspect. De plus, l'échelle territoriale se reflète sur plusieurs autres dimensions : action pédagogique, partenariat, retombées économiques, programmation d'artistes locaux, etc. Cette tendance à la recherche de partenaires, ancrés dans le territoire local ou régional permet à l'IAV de rayonner dans ce même espace géographique.

Sur le plan fédéral, la Société canadienne des postes, l'École internationale de français ou la Fête du Canada viennent combler les lacunes économiques et le manque de financement public de la part de ce palier de gouvernement. Enfin, il ne faut pas négliger le rôle de la SÉMIQ avant sa disparition, en 2003, et le rôle de son successeur, le RÉMI, dans la recherche et l'obtention de financements aux festivals :

Les festivals et les événements majeurs du Québec reçoivent 7,5 millions du ministère du Tourisme, qui rapatrie dans son périmètre comptable les sommes autrefois allouées à la Société des événements majeurs internationaux (SÉMIQ), un organisme sans but lucratif présidé par Pierre-Marc Johnson. L'an dernier, la SÉMIQ avait distribué un peu moins de dix millions et en réclamait une douzaine par année à Québec. Tourisme Québec accorde aussi 2,5 millions au soutien des festivals et événements régionaux.<sup>3324</sup>

Dès sa deuxième année d'activité (2001-2002), selon une étude de la firme KPMG commandée par le RÉMI, le gouvernement du Québec regagne en recettes fiscales la quasi-totalité de son investissement pour l'année<sup>3325</sup>. Les 11 organismes retenus pour fins de comparaison (sur les 21 membres du RÉMI) touchent 6,9 M \$ de la SÉMIQ, mais génèrent une activité touristique jugée si importante que l'État en récupère, soit 6,2 M \$ en recettes fiscales. Par conséquent, il ne

<sup>3323</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>3324</sup> Stéphane BAILLARGEON. « Les artistes sont épargnés », 14 juin 2003, *Le Devoir*.  
<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/29950/les-artistes-sont-epargnes>

<sup>3325</sup> Brian MYLES. « L'industrie du festival s'accroche à ses millions publics », 4 juillet 2002, *Le Devoir*.  
<https://www.ledevoir.com/culture/musique/4744/l-industrie-du-festival-s-accroche-a-ses-millions-publics>

faut pas sous-estimer l'importance de l'investissement par l'État dans la culture et la sphère festivalière, car : « chaque fois que le gouvernement injecte 1 \$, l'événement va chercher 2,50 \$ de plus dans le marché »<sup>3326</sup>. Ainsi, l'apport de l'État suscite un « effet de levier » sur le budget des grands festivals. Toutefois, l'IAV semble exclu de ce regroupement d'événements majeurs qui en bénéficient. Pour cette raison, en l'absence d'appui substantiel de la SÉMIQ, la municipalité trifluvienne tient un rôle majeur, voire crucial, dans la survie de son festival d'été.

L'investissement dans un festival d'été rapporte beaucoup aux divers paliers de gouvernements et à la société. En janvier 2008, selon les chiffres transmis par Kathy Béliveau, la responsable aux communications de l'IAV, on estime à 13 954 000 \$ les retombées économiques de l'événement trifluvien. C'est l'équivalent de la création de 219 emplois à temps plein et de 8 500 000 \$ versés en salaires. Au niveau provincial, l'IAV représente des revenus de l'ordre de 2 100 000 \$ et de 1 100 000 \$ à l'échelle du Canada. Ce bilan est loin d'être négligeable lorsqu'on pense aux conditions météorologiques auxquelles le festival est soumis; un impondérable qui représente un facteur très important dans l'achalandage, que même une excellente programmation ne peut assurer. C'est à ce titre que Romain Genod souhaite que les conditions météorologiques soient au rendez-vous pour l'édition 2008 car : « [c]oncernant la programmation, on peut faire confiance à Stéphane Boileau et toute son équipe pour nous offrir encore une fois un savoureux mélange de musique internationale »<sup>3327</sup>.

L'analyse des facteurs d'institutionnalisation porte, dans un deuxième temps, sur la relation entre les acteurs participant à une même idée de travail. Sous l'angle artistique, les résultats permettent notamment de saisir le rôle majeur de la programmation musicale et des espaces musicaux dans la définition d'une signature unique. Non seulement la programmation est importante pour la signature d'un événement, mais elle est cruciale pour un déploiement à long terme de l'organisation festivalière. C'est pour cette raison que la direction artistique appuie toutes les démarches entreprises dans un sens ou dans un autre, notamment par la création de spectacles-concepts ou le développement de concerts exclusifs, favorisant la croissance grâce à des plans triennaux ou quinquennaux à la faveur des publics :

Ainsi, au-delà des stricts enjeux artistiques, la programmation est régulièrement pensée en termes d'impact sur le public. Les programmeurs partent du constat que

---

<sup>3326</sup> *Ibid.*

<sup>3327</sup> Romain GENOD. « Art vocal : des chiffres qui redonnent le sourire », 21 janvier 2008, *Go-3r.com* (blogue).

leurs spectateurs sont friands de propositions culturelles diversifiées, et qu'ils ont des pratiques culturelles régulières durant l'année. L'équilibre est parfois délicat.<sup>3328</sup>

Dès son origine, l'IAV sait équilibrer son offre avec sa volonté de se démarquer comme un festival destiné à la promotion de l'art vocal sous toutes ses formes et des divers genres musicaux associés à la voix. En se positionnant comme un festival de la voix, en faisant une place de choix à des chorales, d'ici et d'ailleurs, l'IAV s'impose d'abord auprès de la population locale, des instances politiques municipales et des artistes. En écartant certains genres musicaux, tels que le jazz, le *blues* et le *western*, les dirigeants ne veulent pas empiéter sur le terrain artistique de d'autres festivals. De plus, miser pendant sept années consécutives sur les concours de chorales (amateurs, scolaires, professionnelles, etc.), en dehors de la période habituelle des activités du festival lui permet d'asseoir son autorité dans ce genre, tout en développant des relations à long terme avec ces chorales. Non seulement l'IAV souhaite que son concours devienne de portée nationale, mais en faisant une place aux gagnants sur ses scènes, il s'assure d'un suivi avec ces artistes et leur public.

En puisant dans le répertoire des artistes populaires au Québec, notamment ceux reconnus par l'ADISQ, l'IAV se garantit aussi de la fidélité d'une large partie des publics, étant donné que « la programmation et la connaissance de l'artiste programmé deviennent ainsi deux variables permettant d'identifier et de qualifier plus précisément les parcours des spectateurs »<sup>3329</sup>. En effet, il faut envisager l'influence de la programmation « sur la sociologie des publics et sur la fréquentation des festivals »<sup>3330</sup>. Considérant l'importance accordée à une « programmation festivalière qui soit en phase avec le nouvel espace politique qui la finance »<sup>3331</sup>, l'IAV n'a eu d'autre choix que de contourner ce défi, en raison d'une absence d'appuis financiers majeurs au cours de ses dix premières éditions. Cette situation ne l'empêche pas de parfaire ses exigences artistiques, non seulement en attirant des artistes représentatifs de la culture québécoise, qui rallient la majorité de la population, mais aussi en créant des concerts uniques et des spectacles-concepts qui lui confèrent une certaine aura sociale. Toutes ces initiatives lui permettent le « maintien et [le]

---

<sup>3328</sup> Emmanuel NÉGRIER, Aurélien DJAKOUANE et Marie JOURDA (dir.). *Les publics des festivals*. Paris, Éditions Michel de Maule, France festival, 2010, p. 56.

<sup>3329</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>3330</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>3331</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals*. Op. cit., 2007, p. 63.

développement d'une identité singulière de la programmation »<sup>3332</sup>. De plus, le spectre géographique de programmation de ce festival témoigne de l'évolution progressive des lieux de diffusion en faveur d'une meilleure adéquation entre l'organisation, les divers espaces, les partenaires et les participants du festival. L'arrivée de la programmation en salle est aussi un facteur qui contribue à son institutionnalisation, en raison qu'elle lui amène de nouveaux partenariats, mais favorise également la possibilité de se rapprocher de nouveaux publics. De cette manière, l'IAV se classe parmi les festivals de musique dont « la programmation de plusieurs registres est assez partagée, mais la multiplication de ces registres (plus de 5) reste limitée »<sup>3333</sup>. Pour contribuer à son institutionnalisation, l'IAV répond à la « double tendance à la diversification [de la programmation], d'une part, et au maintien d'autre part d'une singularité thématique »<sup>3334</sup>.

Tout au long de ses 15 éditions, l'IAV ne mise pas, comme les festivals européens, sur des lieux patrimoniaux, afin d'attirer ses publics ou ancrer sa programmation dans un esprit des lieux (Turgeon, 2010). Outre le Jardin des Ursulines, une scène ajoutée lors de la seizième année du festival, il n'y a pas d'espaces liés au patrimoine trifluvien. Selon Négrier et Jourda (2007), plusieurs festivals se situent au sein d'un seul lieu patrimonial. Sur un total de 65 festivals, 61 utilisent majoritairement ce genre de lieux alors que seulement quatre d'entre eux ne sont pas localisés sur lieu patrimonial<sup>3335</sup>. De tels lieux, en revanche, induisent certaines contraintes (inadaptation des jauges, trop petites ou techniquement insatisfaisantes; difficultés croissantes de négociation avec leurs titulaires, etc.) auxquelles l'IAV ne souhaite pas faire face pour asseoir sa reconnaissance et sa légitimité sociale.

Enfin, la définition de sa mission et de sa vision sur lesquelles le développement de l'IAV est basé, en faisant intervenir de nouveaux moyens de diffusion, contribuent à son institutionnalisation. Toutefois, l'absence de moyens complémentaires, tels que la captation audio et vidéo, nuit à son institutionnalisation, en l'empêchant de cristalliser sa position sur l'échiquier des festivals. En écartant l'enregistrement sonore ou vidéo de ses spectacles, l'IAV se met à dos « la mémoire des événements créés au fil des ans. Loin de n'être qu'une concession au temps, l'enregistrement, la vente de disques et l'édition sont des pratiques qui inscrivent aussi les festivals

---

<sup>3332</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>3333</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>3334</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>3335</sup> *Ibid.*, p. 162-163.

dans le contexte actuel de la diffusion et, plus largement, de l'économie de la création musicale »<sup>3336</sup>.

Dans le cas de la relation aux médias traditionnels, cette dépendance n'est pas toujours négative. Selon Autissier (2008), les festivals cherchent à intensifier leurs contacts avec les médias, voire en faire des partenaires stratégiques. C'est pour cette raison que les médias associent leur logo à celui du festival sur les affiches promotionnels, les dépliants, la programmation ou les scènes. En donnant accès gratuitement aux médias à son site, l'IAV s'attend à des obligations mutuelles et des synergies permettant une publicité accrue et une couverture adéquate du festival. « La plupart du temps, les médias se contentent de donner de l'espace ou du temps à la promotion d'un festival, soit une espèce de parrainage en nature »<sup>3337</sup>. Dans certains cas en Europe, les médias peuvent soutenir une activité spécifique (conférence, lecture, podcast, etc.), mais une telle situation dans la période à l'étude pour l'IAV n'attire pas l'attention des chercheurs.

Par ailleurs, selon Négrier et Jourda (2007), l'omission d'élaborer une stratégie ayant le potentiel de développer une relation d'intermédiaire entre « diffuseurs (radiophoniques ou de l'industrie du disque) et interprètes »<sup>3338</sup> nuit à l'institutionnalisation de l'IAV. Si certains médias publient effectivement des suppléments au sujet d'un festival dans les principaux supports (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, etc.), il n'est pas question ici de production d'un programme radiophonique ou audiovisuel spécifique, comme le fait France Culture, régulièrement depuis Avignon, soit durant le festival cinématographique, le plus ancien festival en France. Toutefois, son ancrage dans les nouveaux réseaux sociaux, tels que Facebook, à partir de l'année 2007, permet à l'IAV de Trois-Rivières de développer ses publics et de s'inscrire durablement dans l'espace culturel trifluvien, voire québécois.

Sous l'angle culturel, plusieurs facteurs nuisent à l'institutionnalisation de l'IAV. En plus de connaître un début lent, mais prometteur, des modifications au calendrier et à la durée du festival mettent en jeu son rayonnement : l'amputation à quelques reprises de la dernière journée de programmation au profit de l'Expo de Trois-Rivières et l'amputation de la journée du 1<sup>er</sup> juillet en raison du refus des Fêtes du Canada de s'intégrer à la programmation, en 2005, en constituent

---

<sup>3336</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>3337</sup> Anne-Marie AUTISSIER. « Une petite histoire des festivals en Europe », *Op. cit.*, p. 107.

<sup>3338</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals*. *Op. cit.*, 2007, p. 169.

l'essence. Pour ces raisons, les sondages à la population dans les médias ne sont pas toujours du côté de l'IAV. Par exemple, 40 % des répondants d'un sondage de Cyberpresse se déclarent insatisfaits de la programmation de la grande scène. De plus, on s'attend à davantage de présence ou à la valorisation d'éléments patrimoniaux de la part d'un festival qui se tient à proximité voire à l'intérieur du quartier historique. Alors que la majorité des festivals de musique en Europe mise leur ancrage dans un lieu à haute valeur patrimoniale, la place du patrimoine est très peu présente dans les discours de l'IAV, au cours de la période étudiée. Il faut attendre plusieurs années, soit plus de quinze ans, avant que les organisateurs misent sur le potentiel patrimonial de certains lieux historiques. Enfin, c'est sur le plan de sa signature que l'IAV a plusieurs manquements qui nuisent à son institutionnalisation : l'événement utilise peu de slogans pour établir son identité et son logo est très peu présent dans les médias, constatant même la quasi-absence de sa mise en valeur. Le dernier facteur qui nuit au festival est l'abandon du volet artisanal et des kiosques d'artisans sur son site.

À l'opposé, plusieurs facteurs du sous-angle culturel contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV. Par exemple, en intégrant à quelques reprises la Fête nationale du Québec (24 juin) au calendrier de la programmation ainsi que la réintégration de la Fête du Canada (1<sup>er</sup> juillet) et de la Fête de Trois-Rivières (4 juillet), ces initiatives permettent d'ancrer le festival de musique dans une identité davantage politique, qu'elle soit régionale (trifluvienne), nationale (québécoise) ou fédérale (canadienne). Toutefois, l'abandon successif de ces fêtes commémoratives au fil des années vient briser l'élan permettant de cristalliser cette association avec des identités particulières. Néanmoins, l'IAV se démarque dans l'opinion populaire en devenant l'événement ou l'attrait touristique de la Mauricie classé au premier rang selon un sondage commandité et lorsque 25 % des répondants du sondage touristique ST marketing recommandent le Festival à leurs connaissances.

D'autres facteurs culturels contribuent à son institutionnalisation. En effet, en mettant de l'avant la tradition des chorales et grâce à sa programmation variée de nature internationale, l'IAV développe une identité esthétique forte. Ensuite, c'est en occupant l'espace du centre-ville qu'il réussit à s'imposer visuellement ou physiquement, notamment en valorisant un volet populaire d'animation musicale et clownesque de rues. Cette imposition survient également parfois en

collaboration avec le Mondial des amuseurs publics<sup>3339</sup>, en proposant une expérience des petits ensembles musicaux (vocaux), ainsi qu'en embellissant les rues principales du centre-ville par l'entremise du pavoisement et des décorations temporaires. Ces éléments décoratifs ou ces expériences participatives sont très appréciés des publics et des visiteurs. Par conséquent, grâce à un achalandage croissant, l'IAV devient l'événement culturel le plus rassembleur en Mauricie. Les prix reçus, dont le « Coup de cœur » au Grand prix du tourisme québécois, section régionale, soutiennent la réputation de ce festival de musique, une notoriété qui s'ancre dans les mœurs locales et qui favorise directement son institutionnalisation au regard des autorités et des publics. Sous l'angle administratif, nous attirons ci-devant l'attention sur l'importance du bénévolat.

### 5.7.3 L'importance du bénévolat comme facteur contribuant à l'institutionnalisation

Le festival de musique est un événement culturel qui nécessite une très large équipe d'employés, de techniciens, de gardiens de sécurité, de spécialistes en communication, des connaisseurs en arts pour la programmation, mais surtout de personnes bénévoles. Selon Huard (2001), « [l]e bénévolat [québécois] est sans contredit le maître d'œuvre de ces manifestations festives »<sup>3340</sup>. Pour mieux saisir l'ampleur du phénomène, il faut comparer les effectifs de l'IAV avec les autres festivals. L'IAV, avec ses quelques 250 bénévoles, dépasse la plupart des autres festivals de musique au Québec en nombre de bénévoles impliqués. À l'exception de la Saint-Jean-Baptiste et ses 15 000 bénévoles, car il s'agit d'un festival d'envergure nationale, l'écart se situe généralement entre zéro et 2 000 bénévoles pour un festival de musique québécois. Le Tableau 13 présente une synthèse du nombre de bénévoles dans les principaux festivals de musique au Québec.

Tableau 13

#### Synthèse du nombre de bénévoles dans les principaux festivals du Québec

| Nom du festival   | Nombre de bénévoles | Nom du festival                                | Nombre de bénévoles |
|---|---------------------|--|---------------------|
| Fête nationale du Québec                                    | 15 000              | Mémoire et racines                             | 350                 |
| Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec | 400                 | Festival des traditions du monde de Sherbrooke | 600                 |

<sup>3339</sup> Le MAP c'est une moyenne de 50 000 visiteurs en 4 jours, près d'une quarantaine d'artistes multidisciplinaires, plus de 80 spectacles et cinq scènes spécialement aménagées au Parc Des Chenaux. « Au programme : acrobates, magiciens, jongleurs, clowns, échassiers, hypnotiseurs, cracheurs de feu et autres personnages indescriptibles ».

<sup>3340</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, 2001, p. 36.

|  |                     |   |                |
|--|---------------------|---|----------------|
| Festival international de la chanson de Granby               | Plus de 130         | Festival Rétro de Joly  | 250            |
| Festi Jazz International de Rimouski                         | 60                  | Festival de Shawinigan  | 175 (vise 200) |
| FestiVoix  | 420 à 450           | Festi-Grunge  | Entre 12 et 30 |
| Les symphonies portuaires                                    | Une trentaine       | Festival Montréal en lumière                                    | Aucun bénévole |
| Festival de musique émergente en Abitibi                     | 175 (en 2014) à 300 | OFF Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec | 80             |
| Festival musique du bout du monde de Gaspé                   | 250                 | Festival chants de vieilles                                     | Environ 150    |
| Festival Beauport en Blues                                   | 10                  | Festival Urbain   | 30             |
| Festival des guitares du monde en Abitibi-Témiscamingue      | 130                 | Festi-Plage   | Au moins 100   |
| H20, le festival Coop IGA                                    | 350                 | Festival d'été de Saint-Zacharie                                | 150            |
| Show de la rentrée Desjardins                                | 150                 | Grind Your Mind Open Air  | Entre 25 et 30 |
| Festival Folk Fest sur le canal                              | Une centaine        | Drummond Metalfest  | 1 ou 2         |
| Fête au Vieux Pont   | Plus ou moins 20    | Festival de l'accordéon   | Entre 20 et 25 |
| Festival Opéra de Saint-Eustache                             | Plus de 60          | Mont-Carmel en Fête   | Environ 80     |
| Sherblues & Folk   | Plus de 40          | Festival classique de l'Abitibi-Témiscam.                       | Une trentaine  |
| Festival Jazz'Art  | Une dizaine         | Fabuleux Festival international du folk sale                    | 150            |
| Week-End Country de Saint-Sauveur                            | 3 à 4               | Festival JAMM   | 30             |
| Festival Celtes et Cie                                       | Environ 75          | Le Jeune Archet   | Plus de 20     |
| Le Grand Tintamare à Tadoussac                               | Entre 30 et 60      | Girls can kick your ass   | 1 ou 2         |
| Fest Deiz  | Une dizaine         | Festival Coda   | Aucun          |
| RockFest de Saint-Pierre-Baptiste                            | Une centaine        | La Nuit du pont couvert à Gould                                 | 100            |
| Festival du violon traditionnel de Sutton                    | Entre 70 et 80      | Projet Lib>Show   | Plus de 20     |
| Born From Death Festival                                     | 5                   | Festival Grande Tribu   | Plus de 60     |
| L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu | 2 000               | Festival de montgolfières de Gatineau                           | Environ 1 500  |

Puisque le bénévolat permet aux personnes d'élargir leur réseau de sociabilité tout en contribuant au développement de la communauté, leur contribution permet d'affirmer une appartenance régionale. Selon les travaux de Négrier et Jourda (2007), il existe trois idéologies distinctes chez les organisateurs de festivals européens au sujet des bénévoles :

Celle qui considère qu'il s'agit d'un modèle illégitime pour un festival poursuivant des fins artistiques professionnelles ; celle qui considère qu'il ne peut s'agir là que d'une force d'appoint, même si elle peut-être numériquement importante; celle, enfin, qui voit dans le bénévolat, par principe ou faute de mieux, l'essentiel des forces vives d'un tel événement.<sup>3341</sup>

En France, le festival Jazz in Marniac emploie 750 bénévoles. Il fait partie de la troisième catégorie, alors que la première est plutôt typique de grands festivals urbains (Orange, Montpellier, Bordeaux, etc.). Les plus grands festivals de l'échantillon de Négrier et Jourda (2007) sont ceux qui utilisent le plus des bénévoles intermittents et comptent parmi ceux qui n'ont pas recours au bénévolat, notamment en fonction de l'envergure des spectacles programmés<sup>3342</sup>. Sur les 38 festivals de l'étude, 22 possèdent une structure reposant principalement sur le bénévolat. Ce sont des festivals « de bénévoles ». Alors que huit festivals connaissent une baisse du nombre de bénévoles, douze connaissent une augmentation et deux y ont recours pour la première fois. Les 12 autres sont stables, soit en absence de bénévolat, soit en recours plus ou moins important à ces derniers<sup>3343</sup>.

En résumé, les bénévoles ne représentent pas une force acquise. Leur maintien ou leur renouveau est un combat de tous les instants qui doit être recommencé sans cesse à chaque année. Toutefois, en 2007, même si 27 festival s'appuient principalement sur au moins un bénévole, les chercheurs témoignent d'un essoufflement de la pratique bénévole, voire d'une « relative crise du bénévolat »<sup>3344</sup>. Chose certaine, il s'agit d'un enjeu vital pour la majorité des organisations :

Le bénévolat reste un pilier de l'activité de bien des festivals, même si 15 festivals l'excluent totalement. Malgré des difficultés parfois exprimées, l'évolution positive

---

<sup>3341</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals. Op. cit.*, 2007, p. 121.

<sup>3342</sup> *Ibid.*

<sup>3343</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>3344</sup> *Ibid.*, p. 17, 126.

de l'emploi culturel reste supérieure pour le bénévolat (+20 %) que pour les emplois permanents (+15 %) sans réelle substitution des premiers par les seconds. Les festivals de danse se distinguent par un moindre recours au bénévolat en moyenne.<sup>3345</sup>

Dans le cas de l'IAV, la professionnalisation des bénévoles au fil des années, l'abandon du recours à certains organismes de charité et ses mesures de rétention des bénévoles au sein du festival contribue à son institutionnalisation. Cependant, selon Négrier et Jourda (2007), le recrutement qui sous-tend les différents projets festivaliers occasionne des inquiétudes qui se manifestent de plus en plus :

Une certaine difficulté est ressentie quant au fait de conserver un nombre suffisant de bénévoles, ou à le renouveler. C'est d'autant plus crucial que plusieurs d'entre eux s'appuyaient aussi sur des emplois-jeunes et doivent faire face à leur disparition. Le renouvellement des équipes est un objet de réflexion en soi, en dépit d'une tendance générale, que nous avons soulignée, à la progression de l'emploi culturel des festivals.<sup>3346</sup>

Dans l'étude de Négrier et Jourda (2007), « deux festivals témoignent d'un changement structurel, presque toujours lié à la confortation des équipes ou à leur renouvellement »<sup>3347</sup>. Toutefois, il semble que les festivals de danse, plus récents, soient davantage touchés par cette instabilité que les festivals de musique, bien ancrés et animés par une équipe présente aux commandes depuis plus d'un quart de siècle, « où les enjeux de succession, personnelle et artistique, se posent parfois avec acuité »<sup>3348</sup>.

Habituellement, ce sont les organisations plus modestes qui offrent la possibilité à certains spectateurs de s'impliquer par le bénévolat dans l'organisation de leur festival. Selon Négrier et Jourda (2007), ce phénomène, relativement important, « contribue ainsi à développer un public de bénévoles pour qui le « faire faire le festival » ne se limite pas à l'écoute des concerts »<sup>3349</sup>. Cette stratégie des festivals permet d'assurer non seulement l'assurance d'un développement ultérieur, mais aussi une certaine fidélisation de sa clientèle : « Ainsi, que ce soit grâce au bénévolat ou à

---

<sup>3345</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>3346</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals. Op. cit.*, 2007, p. 192.

<sup>3347</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>3348</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>3349</sup> Emmanuel NÉGRIER et Marie-Thérèse JOURDA. *Les publics des festivals. Op. cit.*, 2010, p. 47-48.

des offres spécifiques, la convivialité et la confiance qui se tissent entre un festival et son public constitue bien souvent la clef de voûte de la pérennité d'une manifestation et de la fidélité de ses spectateurs »<sup>3350</sup>.

De son côté, l'IAV doit aussi faire face à des renouvellement successifs sur le plan des ressources humaines, des changements perçus par les responsables comme des défis plutôt qu'une étape insurmontable. À preuve, le festival poursuit son recrutement souvent jusqu'à la veille d'une édition. Or, selon Négrier et Jourda (2007), la professionnalisation des équipes festivalières n'est pas généralisée parmi les organismes, mais leur dépendance à l'égard du bénévolat se révèle assez importante<sup>3351</sup>.

Enfin, selon FeStudy (2013), « la forme de participation aux événements est indissociable de l'histoire politique des pays et de sa répercussion contemporaine dans la vie associative et l'engagement civique des populations »<sup>3352</sup>. Alors que les festivals espagnols disposent seulement en moyenne de 19 bénévoles (21 % du total des salariés) et les français de 83 (56 % du total), les festivals flamands comptent en moyenne 377 bénévoles (97 % de son personnel total), les wallons 209 (92 % du total) et les suédois 189 (90 % du total). Avec sa tradition du mouvement coopératif, ancrée depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, on peut croire qu'au Québec le bénévolat est beaucoup plus grand, mais les chiffres indiquent une moyenne de 102 (55 % du total), soit tout juste en bas de la moyenne de cette étude. Aussi, 75 festivals de musique sur les 361 de l'échantillon n'ont aucune pratique du bénévolat<sup>3353</sup>. De plus, les festivals d'été comme l'IAV recrutent davantage de bénévoles, notamment en raison des vacances scolaires. Il s'agit d'une moyenne respectivement de 147 et 152 bénévoles pour les festivals en juillet / août et en juin / septembre, alors que les festivals de musique qui ont lieu entre octobre et mai comptent en moyenne 55 bénévoles.

Chose certaine, le haut taux de succès dans le recrutement de bénévoles à l'IAV est un facteur qui contribue à son institutionnalisation, car ces employés non rémunérés permettent d'avoir une équipe mieux répartie sur les divers sites, d'assurer une meilleure sécurité et un accueil

---

<sup>3350</sup> *Ibid.*

<sup>3351</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>3352</sup> Emmanuel NÉGRIER, Michel GUÉRIN et Lluís BONET (dir.). *Festivals de musique[s] : un monde en mutation – une comparaison internationale*. Paris, Éditions Michel de Maule, 2013, p. 137.

<sup>3353</sup> *Ibid.*, p. 147.

chaleureux. Pour mieux situer l'implication des bénévoles au sein de l'IAV, il importe maintenant de comparer sa situation avec d'autres festivals de musique.

#### 5.7.4 Des ressources humaines comme facteur contribuant à l'institutionnalisation

Dans l'étude FeStudy (2013), les auteurs confirment que les ressources humaines sont essentielles dans toute institution ou projet culturels, surtout lorsque la plupart des collaborateurs qui y travaillent ne s'impliquent que dans la phase finale, soit quelques semaines ou même seulement quelques jours avant l'événement : « Le fait qu'il n'existe guère de possibilité d'une formation préalable du personnel, et qu'il soit très difficile de revenir au dernier moment sur une erreur d'embauche pose de façon spécifique la question des risques encourus par les équipes, et celle de la manière dont elles s'assurent de la qualité des recrutements »<sup>3354</sup>.

Or, le nombre de personnes qui travaillent dans une organisation festivalière peut être très élevé. Dans certains cas, il dépasse les 2 000, tels qu'au Primavera Sound, Sweden Rock, festival Esperanzah ou Dour Festival en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'étude de 390 festivals permet de constater une moyenne de 180 personnes et une médiane de 51. De plus, il faut considérer le volume total de bénévoles, un facteur qui varie beaucoup, selon le pays et le moment de l'année où le festival se déroule. Néanmoins, il existe une certaine corrélation en termes de budget de nombre de spectateurs :

Ainsi, les festivals de moins de 3 000 entrées comptent en moyenne 45 collaborateurs, alors que ceux de plus de 80 000 spectateurs en ont 466. Avec un budget inférieur à 80 000 euros, un festival emploie 35 personnes, tandis que ceux qui ont un budget supérieur à 900 000 euros se situent à 500 personnes, en moyenne.<sup>3355</sup>

Un autre facteur qui facilite le recrutement des bénévoles repose sur le genre musical du festival. En effet, un festival de musique classique se situe à une moyenne de 65 bénévoles, comparativement aux événements de type *world/trad* qui atteignent 245 personnes et ceux de rock/Pop autour de 330 personnes. La saison d'activité influence aussi cette variable. Les festivals d'été dépassent 200 personnes, alors que les festivals non estivaux ont une moyenne de 110 bénévoles. Dans le cas de l'IAV, tout porte à croire que ce festival se situe en haut de la moyenne avec ses quelques 250 à 300 bénévoles et ses dizaines d'employés. Si ce haut nombre est un facteur

---

<sup>3354</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>3355</sup> *Ibid.*

qui contribue à son institutionnalisation, le renouvellement annuel du CA et le recrutement tardif des bénévoles peut y nuire. En fait, il faut considérer qu'une grande majorité du personnel ne participe à l'organisation que pendant la durée de l'événement :

De manière générale, sur 180 collaborateurs qui participent en moyenne à la mise en œuvre d'un festival, seuls 31 (17 %) commencent à travailler avant le début de l'événement; et 16 d'entre eux s'y impliquent seulement pendant le mois précédant l'inauguration. En réalité, seules 5 personnes (3 % du total) constituent le cœur même du personnel permanent, à l'année. [...] Globalement, sur 180 collaborateurs, 121 sont bénévoles, 25 salariés, 19 externalités ou mis à disposition par d'autres organisations, 13 sont freelance [travailleur indépendant] et 2 stagiaires.<sup>3356</sup>

À ce sujet, Aubry (2009) souligne d'ailleurs que les fêtes rituelles (*party* de bénévoles, *party* de l'équipe) « contribuent à rehausser le sentiment d'appartenance au projet et au groupe ainsi qu'à renforcer la solidarité des membres »<sup>3357</sup>. Toutefois, nous ignorons si de telles pratiques pour renforcer la cohésion d'équipe étaient courantes au sein de l'IAV pendant la période à l'étude. Pour son organisation, un festival engendre la participation et l'interaction de plusieurs personnes, de nombreux groupes et divers intervenants (ministre, représentants municipaux, présidents et directeurs d'entreprise ou de services communautaires, commerçants, résidents et autres) qui agissent comme organisateurs, administrateurs, commanditaires, bénévoles, etc. Selon Huard (2001), ils deviennent des « acteurs » au sein de leur communauté. Par contre, ces agents ne sont pas nécessairement socio-culturels, mais plutôt socio-économiques (industries culturelles et touristiques), car ces festivals participent et « deviennent eux-mêmes les produits d'une industrie qui a ses propres prérogatives (de succès, de visibilité, de rentabilité, etc.) »<sup>3358</sup>. Par conséquent, le sous-angle administratif et l'expérience des organisateurs confirment, selon les divers auteurs, que ces ressources humaines deviennent un facteur contribuant à l'institutionnalisation de l'IAV.

#### 5.7.5 L'étiquette du développement durable comme facteur contribuant à l'institutionnalisation

Dans ses travaux, Speck (2015) démontre par l'entremise de festivals montréalais comment les événements contribuent à la sensibilisation au développement durable et à la diffusion de

<sup>3356</sup> *Ibid.*, p. 135, 137.

<sup>3357</sup> Geneviève AUBRY. *Participation et mobilisation dans les événements culturels*. *Op. cit.*, p. 141.

<sup>3358</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 172.

pratiques durables<sup>3359</sup>. Selon lui, les pratiques durables ont une importance et un effet sur l'image de marque des festivals. Elles contribuent aux bénéfices économiques et à la compétitivité de l'entreprise, même si les employés n'en sont pas toujours conscients. Ceux-ci jugent plutôt ces démarches coûteuses et fastidieuses, donc peu compétitives, ce qui empêche que ces pratiques deviennent des réflexes. Si les festivals font des efforts considérables envers leur durabilité, ils n'ont pas encore pleinement intégré une « lecture tridimensionnelle (environnementale, sociale et économique) de leur activité »<sup>3360</sup>. Selon les enquêtes, les festivaliers savent que ces deux festivals montréalais sont durables mais, par manque de visibilité, ils ne sont pas capables de nommer des pratiques durables, sauf le recyclage. L'information sur les sites Internet ne suffisent pas à sensibiliser les festivaliers à une démarche intégrale de développement durable. Seule la politique d'achat des festivals est régie par une telle vision écologique. Donc malgré les nombreux efforts vers la durabilité, les résultats sont difficiles à mesurer. Tous les grands festivals qui sont capables de déployer des efforts considérables équivalents ou supérieurs au FIJM et aux Francfolies de Montréal peuvent être considérées comme « des vecteurs de développement durable »<sup>3361</sup>.

Certains facteurs négatifs comme le coût, le manque d'information, de sensibilisation et de savoir-faire, empêchent les festivals de jouer ce rôle. « Dans le but d'obtenir une certification, les festivals doivent se tourner vers des normes spécifiques, telles que ISO 20 121 pour les événements durables ou BNQ 9700-253 sur la gestion responsable d'événements. Les événements peuvent également se tourner vers le Global Sustainable Tourism Council (GSTC) et sa certification de destination touristique durable »<sup>3362</sup>. Une politique de développement durable ou un plan vert, en ayant comme objectif la normalisation et la certification place les festivals à l'avant-garde, en vue de répondre aux enjeux soulevés par l'environnement, selon Speck (2015).

Considérant l'engouement des municipalités pour accueillir et créer des événements de grande renommée, les conditions d'obtention de subventions doivent intégrer des critères de durabilité et une réflexion profonde sur l'empreinte écologique du passage de centaine de milliers de festivaliers. Ainsi, cette exigence permet aux festivals, malgré leur achalandage important, de

---

<sup>3359</sup> SPECK, Stefano. *Les grands festivals urbains comme vecteurs de développement durable : le cas des Francfolies de Montréal et du Festival International de Jazz de Montréal*. UQÀM, mémoire en études urbaines, 2015, 141 p.

<sup>3360</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>3361</sup> *Ibid.*

<sup>3362</sup> *Ibid.*, p. 70.

devenir « le quatrième pilier du développement durable, le pilier culturel »<sup>3363</sup>. Dans le cas de l'IAV, les actions écologiques entamées en 2007 contribuent à son institutionnalisation.

Le Tableau 14 présente la synthèse des facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV selon les deux angles de la recherche : 1) la relation entre l'IAV et l'État; et 2) la relation entre l'IAV et les acteurs participant à une même idée de travail. Le tableau-synthèse présente également les résultats relatifs aux six sous-angles (politique, juridique, économique, artistique, culturel et administratif).

Tableau 14

Synthèse des facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de l'IAV  
selon les deux angles et les six sous-angles de la recherche

| Sous-angles à l'étude              | Facteurs qui nuisent à l'institutionnalisation   | Facteurs qui contribuent à l'institutionnalisation  |
|------------------------------------|--|---|
| I) Relations entre l'IAV et l'État |  |   |
| Politique<br>a) municipal          | - trop grande proximité entre l'IAV et le pouvoir politique municipal;<br>- tensions au sein du pouvoir politique municipal au sujet de l'IAV;<br>- absence de collaboration entre l'IAV et les services municipaux; | - responsabilité accrue à titre d'organisme paramunicipal;<br>- transparence des rapports annuels;  |
| b) provincial                      | - tensions entre l'IAV et le maire;<br>- absence de reconnaissance par le MCCQ;  | - reconnaissance de la SEMIQ;   |
| c) fédéral                         | - tensions entre l'IAV et les députés provinciaux sur l'emplacement de la scène principale   | - appui du comité organisateur des célébrations entourant la fête de la Confédération canadienne  |
| d) local                           | - absence de reconnaissance par le MDPC;   | - appui citoyen;  |
| Juridique                          | - bris de contrat avec un groupe musical (entente hors-cour);<br>- absence de lobbying;  | - incorporation de l'organisation (lettres patentes) et inscription au Registraire des entreprises du Québec;<br>- absence de poursuites légales; |
| Économique                         | - financement public inadéquat;<br>- manque de revenus autonomes;<br>- endettement chronique;  | - appui indéfectible du principal bailleur de fonds;  |

<sup>3363</sup> *Ibid.*, p. 72.

|  |  |  |
|--|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- trop grande dépendance aux fonds publics municipaux;</li> <li>- quasi-absence de subventions provinciales et fédérales;</li> <li>- faible croissance des coûts d'entrée (macarons, passeports, écussons, billets, etc.);</li> <li>- manque de liquidités;</li> <li>- absence d'équilibre budgétaire;</li> <li>- important déficit accumulé;</li> <li>- timide contribution des commanditaires locaux;</li> <li>- absence d'appui citoyen au financement public;</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- contribution financière de sociétés d'État, de commanditaires et des commerces locaux;</li> <li>- partenariats avec des organismes locaux;</li> <li>- gratuité des activités publiques;</li> <li>- coûts abordables d'accès aux spectacles payants;</li> <li>- tarifs réduits aux aînés;</li> <li>- investissements majeurs sur le site principal de l'IAV (Parc portuaire);</li> <li>- signature d'un protocole d'entente;</li> </ul>  |
| II) Relation entre l'IAV et les acteurs participant à une même idée de travail |  |  |
| Artistique   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- approche artistique davantage élitiste que populaire;</li> <li>- abandon du concours de chorales et des classes de maître;</li> <li>- abandon du spectacle conçu par l'IAV (Kassa);</li> <li>- concurrence avec le Mondial choral de Laval;</li> <li>- absence de captation vidéo;</li> <li>- dépendance aux médias traditionnels;</li> <li>- abandon du site central de l'événement (parc Champlain);</li> <li>- déménagements fréquents des scènes avec localisation temporaire;</li> <li>- dispersion des scènes;</li> <li>- concentration des espaces scéniques au centre-ville;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- dates stratégiques du déroulement de l'événement;</li> <li>- mission et vision pluridisciplinaire qui se démarquent des autres festivals de musique québécois;</li> <li>- créneau unique de spectacles-concepts;</li> <li>- programmation de qualité;</li> <li>- développement ciblées de scènes;</li> <li>- présence variée d'artistes (de la relève, locaux, professionnels, etc.);</li> <li>- partenariats avec d'autres festivals, événements et bars du centre-ville;</li> <li>- augmentation du nombre de scène;</li> <li>- localisation durable de la scène principale;</li> <li>- qualité des équipements sonores;</li> </ul> |
| Culturel   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- début lent, mais prometteur;</li> <li>- amputation de la dernière journée de programmation au calendrier de la programmation en faveur de l'Expo;</li> <li>- amputation de la journée du 1<sup>er</sup> juillet (Fête du Canada) au calendrier de la programmation;</li> <li>- 40 % des répondants du sondage de Cyberpresse se déclarent insatisfaits de la programmation de la grande scène;</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- intégration de la Fête nationale du Québec (24 juin) au calendrier de la programmation;</li> <li>- réintégration de la Fête du Canada (1<sup>er</sup> juillet) et de la Fête de Trois-Rivières (4 juillet) au calendrier de la programmation;</li> <li>- événement ou attrait touristique de la Mauricie classé au premier rang selon un sondage commandité;</li> <li>- 25 % des répondants du sondage touristique ST marketing recommandent le Festival à leurs connaissances;</li> </ul>  |

|               |   |  |
|---------------|---|--|
|               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- place du patrimoine peu présente;</li> <li>- peu de slogans utilisés pour établir la signature de l'événement;</li> <li>- logo peu utilisé et quasi-absence de sa mise en valeur;</li> <li>- abandon du volet artisanal;</li> <li>- faible présence de la Fête nationale;</li> <li>- compétition forte entre les festivals et conflits dans le calendrier estival;</li> <li>- absence d'un porte-parole officiel;</li> </ul>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- tradition des chorales mise à l'avant-plan;</li> <li>- programmation variée et de nature internationale;</li> <li>- identité esthétique forte;</li> <li>- volet populaire d'animation musicale et clownesque de rues;</li> <li>- appréciation du pavoisement et de l'expérience des petits ensembles musicaux;</li> <li>- achalandage croissant;</li> <li>- événement culturel le plus rassembleur en Mauricie;</li> <li>- Prix « Coup de cœur » au Grand prix du tourisme québécois, section régionale;</li> </ul> |
| Administratif | <ul style="list-style-type: none"> <li>- querelle entre les promoteurs d'événements estivaux;</li> <li>- tensions avec le comité de la Fête du Canada;</li> <li>- déménagements fréquents des bureaux administratifs;</li> <li>- départ du président-fondateur et alternance des coordonnateurs, DG et élus municipaux au CA;</li> <li>- plaintes citoyennes concernant les chaises, l'accès à l'arrondissement historique et le bruit;</li> <li>- fraudes sur les droits d'entrées;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- félicitations et appréciation par les citoyens témoignées à l'égard de l'organisation;</li> <li>- sécurité hors-pair;</li> <li>- implication accrue des bénévoles;</li> <li>- succès des contrats d'échanges de services avec des OBNL;</li> <li>- expérience de l'équipe de direction;</li> <li>- événement éco-responsable, virage et Plan vert;</li> </ul>   |

#### 5.7.6 La signature identitaire comme facteur contribuant à l'institutionnalisation

Selon Huard (2001), le succès d'un festival et son organisation reposent principalement sur trois paramètres : les structures, le processus (préparation-programmation-promotion) et les objectifs (l'économique vise le tourisme, le social focalise sur les divertissements populaires et l'animation locale ou le culturel, afin de faire la promotion d'une expression sous diverses formes artistiques). Toutefois, on note la tendance à se désintéresser du sens de la fête et de sa vocation sociale et culturelle, au profit des moyens financiers et des possibilités d'épanouissement et de multiplication. Même la SFPQ, qui devient la Société des Fêtes et Festivals du Québec (SFFQ),

en 1988, entre dans cette « logique de l'efficacité »<sup>3364</sup> qui semble régir l'ensemble des actions et des pratiques individuelles et collectives propres aux festivals, dès le début des années 2000. Les festivals assurent leur présence et leur réussite par l'apport financier des commanditaires plutôt préoccupés de savoir si l'événement attire un plus grand nombre possible de personnes. On mise sur le développement socio-économique et la promotion touristique que les festivals engendrent au détriment d'une réflexion sur l'ancrage sociologique<sup>3365</sup>. Ainsi, en laissant de côté les célébrations liées à l'histoire de Trois-Rivières et à la Fête nationale du Québec, l'IAV ne canalise pas la culture locale et régionale, afin de l'intégrer à sa propre signification. « À cet égard, chaque festival porte en son nom un substantif territorial ; il s'agit toujours du *festival* (ou de la *fête*) de *quelque chose* de (ou à) *quelque part* »<sup>3366</sup>. Dans le cas de l'IAV, il s'agit tout d'abord d'un festival consacré à la voix, soit un genre artistique universel et atemporel, avant d'être représentatif de la culture présente à Trois-Rivières, comme peut l'être le Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny ou le Festival des petits poissons des chenaux à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Par ailleurs, le « festival » n'est pas un trait culturel spécifique du Québec. Selon Huard (2001), il est possible que « les structures organisationnelles et opérationnelles de ces fêtes [soient] relativement les mêmes partout au sein des sociétés socio-économiquement semblables à la nôtre »<sup>3367</sup>. De plus, les traits culturels sont plus convaincants dans les fêtes populaires que dans les festivals à connotation davantage commerciale ou capitaliste<sup>3368</sup>. « Si un festival est toujours une fête populaire, au sens d'un événement « public », le ou les organismes qui en sont à l'origine ne le sont pas nécessairement »<sup>3369</sup>. En effet, les autres fêtes du calendrier annuel occupent également des temps forts de la consommation (cartes de souhaits, chocolat, cadeaux, boisson, fleurs, bonbons, etc.), ce qui poussent les festivals à sortir de cette logique. Les fêtes peuvent devenir un bon moyen de faire ressortir les particularités d'un peuple : langue, religion, croyances, coutumes, chansons, mets, blagues, boissons, etc., mais ils doivent avoir la volonté de valoriser ce patrimoine.

[L]es festivals, malgré leur foisonnement et leur diversité phénoménale, sont des événements festifs empruntant la même logique organisationnelle, celle du

---

<sup>3364</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 4.

<sup>3365</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>3366</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>3367</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>3368</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>3369</sup> *Ibid.*, p. 36.

spectacle, et que cette logique tend à réduire la participation des individus comme véritables *acteurs*, relayant la participation à celle de la consommation et au simple divertissement. Par conséquent, l'expression culturelle ne serait plus que celle du « spectacle », c'est-à-dire celle que l'on met en scène ou, plus drastiquement, celle que l'on vend.<sup>3370</sup>

Parallèlement, les festivals de musique sont trop souvent analysés sous leurs aspects socio-économiques (budgets, subventions, commanditaires, retombées économiques, tourisme, profil de la clientèle). Cependant, leur grande popularité explique, toujours selon Huard (2001), qu'on puisse d'abord les considérer comme « des lieux de l'expression culturelle. [Puisque] c'est dans la manière dont les gens s'investissent ou peuvent s'investir au sein de cette forme festive contemporaine que la valeur et le sens de cette expression culturelle pourront être appréhendés significativement »<sup>3371</sup>. À ce titre, l'IAV participe à ce que Julien (2012) nomme dans ses travaux le processus de « popularisation »<sup>3372</sup> d'un produit et d'une culture francophone en particulier, mais aussi de la communauté francophone mondiale. Cependant, il faut préciser la distinction entre la « popularisation », qui est l'acte de populariser, soit de faire connaître au plus grand nombre, et « l'affirmation identitaire », qui est le processus qui consiste à établir des liens positifs avec les identités d'une personne. Dans le cas de l'IAV, outre quelques têtes d'affiches québécoises, c'est seulement l'identité locale (Trois-Rivières ; trifluvienne) ou régionale (Mauricie : mauricienne) qui semble directement valorisée par les organisateurs grâce à la programmation musicale. Ainsi, l'IAV n'est pas un festival de musique qui fait d'abord la promotion des artistes du Québec ou d'artistes de la Francophonie, contrairement à d'autres festivals déjà mentionnés, mais tend plutôt, par l'intermédiaire de la fête de Trois-Rivières (4 juillet), et surtout par la quasi-absence de la Fête nationale du Québec (24 juin) comparativement à celle du Canada (1<sup>er</sup> juillet), à mettre l'accent et à valoriser les artistes qui sont originaires de Trois-Rivières ou qui habitent alors la région.

Pour élargir et diversifier leurs publics, les festivals offrent une programmation variée et créent des outils promotionnels (site web, logo, affiches, programme, slogan, etc.). Même si l'IAV n'utilise pas certains autres outils disponibles à sa portée (chanson-thème, mascotte, porte-parole, etc.), il réussit à rassembler les gens et susciter des liens, tout en favorisant des échanges

---

<sup>3370</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>3371</sup> Janin HUARD. *Op. cit.*, p. 44.

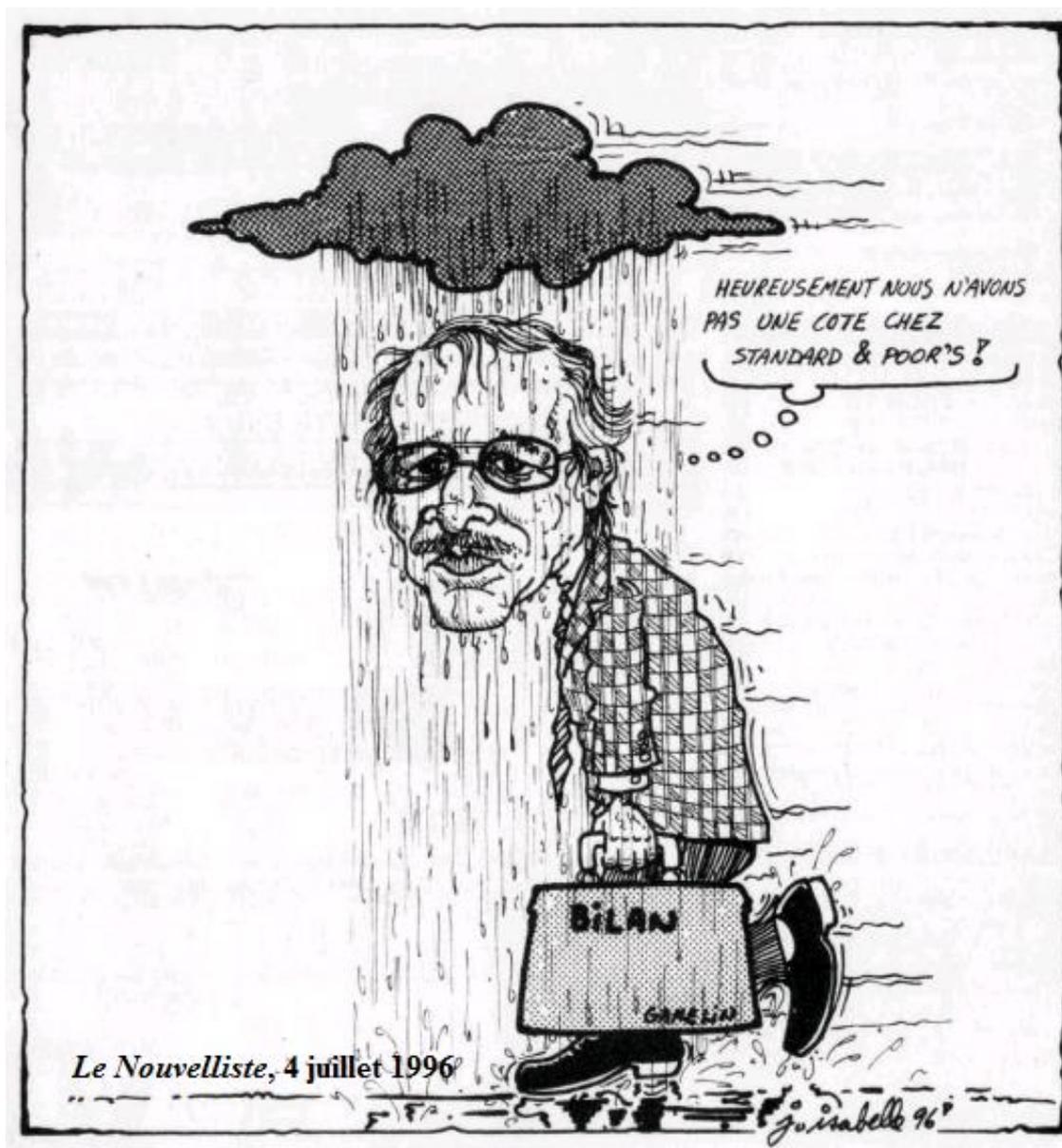
<sup>3372</sup> Anne JULIEN. *Les festivals francophones en Ontario : vecteurs de la vitalité culturelle d'une communauté minoritaire – une étude de cas multiples*. Thèse (sociologie), UdeM, octobre 2012, p. 242-243.

interculturels. L'événement devient une occasion pour les publics de voir et d'entendre des groupes d'artistes provenant de partout dans le monde, souvent issus de la Francophonie internationale qui rassemble 300 millions de locuteurs, ou en dehors de cet espace. L'IAV joue un rôle de « complétude institutionnelle » semblable aux centres culturels en contexte minoritaire.

Enfin, il y a quelques éléments ne sont pas soumis à l'analyse par manque de temps ou en raison des nombreuses lacunes dans la conservation des archives de l'organisation festivalière. La compétition féroce entre les festivals, notamment avec le Festival western de Saint-Tite, que ce soit sur le plan du financement public ou de la capacité d'attirer un bassin de population, et l'empiètement des événements dans le calendrier estival sont tous des facteurs qui nuisent à l'institutionnalisation de l'IAV. L'apogée du secteur de l'humour au Québec, dans les années 1990, est également un autre facteur qui joue de manière négative contre la reconnaissance de l'IAV en raison de la monopolisation des salles, telle que la salle J.-A.-Thompson, et de l'appétit de la population en faveur de ces spectacles humoristiques, au détriment du secteur musical.

Par ailleurs, les budgets et les déficits de l'IAV ne sont pas traités en détails, puisque la présente recherche se concentre sur les aspects qualitatifs plutôt que quantitatifs, soit sur l'étude des facteurs qui nuisent ou qui contribuent au processus d'institutionnalisation, dans sa relation avec l'État ou dans celle avec les acteurs participant à une même idée de travail. Que ce soit la fermeture des rues du centre-ville ou des détails supplémentaires concernant le CA de l'IAV, l'analyse de ces facteurs peuvent contribuer à mieux appréhender des enjeux comme la sécurité ou les relations entre le festival et ses publics. De plus, la programmation artistique est mise de côté volontairement, en raison de la très grande masse de données à ce sujet. Toutefois, d'autres éléments peuvent être traités séparément, soit : la place de la famille, les concerts pour la jeunesse et les adolescents, les artistes canadiens, les artistes québécois, les artistes trifluviens et les artistes internationaux. Chacun de ces groupes tient une place particulière au sein de la programmation artistique, et peuvent faire l'objet d'études ultérieures. Aux fins de la présente recherche, les résultats semblent indiquer qu'un manque d'artistes pour les jeunes adolescents peut devenir un facteur qui nuit à l'institutionnalisation de l'IAV. Enfin, le développement de concerts uniques et de spectacles exclusifs mérite une attention supplémentaire pour leur importance et leur rôle dans le développement d'une signature ou d'une identité culturelle propre à l'IAV.

Parmi d'autres facteurs, le rôle des conditions météorologiques (la température et les variations climatiques) représente des facteurs pouvant nuire à l'achalandage et, par conséquent, générer des déficits. À ce propos, en juillet 1996, deux caricatures représentent les conséquences d'une pluie qui s'éternise alors que les festivaliers débutent leurs vacances estivales. Ce facteur est nuisible à l'utilisation de leurs temps libres. La première, publiée le 4 juillet 1996, dans le quotidien *Le Nouvelliste*, représente Alain Gamelin sous la pluie, qui est surtout soulagé par le fait que son organisation ne peut pas perdre plus de valeur en bourse :



Caricature 7. Alain Gamelin doit se résigner à une pluie abondante et des nuages noirs.

La température est sans doute la bête noire ou l'ennemie numéro un de tous les festivals, causant parfois des déluges qui inondent les scènes ou provoquent parfois des pannes de courant. En plus d'être très dangereux, les orages électriques retardent les concerts et font fuir les foules. En raison de son incertitude et de son imprévisibilité, la météo fait souvent la différence ultime entre une édition fort achalandée et un profit substantiel (réussite) ou un déficit record (échec). La deuxième caricature, publiée trois jours plus tard, le 7 juillet 1996, dans le *Journal de Trois-Rivières*, exprime à quel point la pluie gâche la prestation des artistes et la vie des festivaliers :



Caricature 8 : La pluie s'invite comme artiste principal de la programmation de l'IAV.

L'ensemble de ces facteurs selon les six sous-angles témoignent de l'évolution historique de l'IAV, entre 1993 et 2007, dans son difficile processus d'institutionnalisation. Alors que les facteurs politique et économique supplantent le facteur juridique dans la relation du festival avec l'État, c'est plutôt le facteur artistique qui prend le dessus sur les facteurs culturel et administratif dans la relation entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail. Si certains facteurs contribuent davantage à l'institutionnalisation de l'IAV, comme le développement d'une

signature unique (thème lié au chant vocal, concerts exclusifs, spectacles-concepts uniques, etc.), d'autres facteurs, tels que l'absence de lobbying auprès des gouvernements provincial et fédéral, le manque de financement public et l'inégale répartition des subventions entre les régions du Québec, nuisent considérablement à la reconnaissance de l'IAV et à son institutionnalisation. Malgré une réputation qui lui est favorable de la part des publics, les instances politiques tardent à venir appuyer l'unique festival québécois consacré à la musique vocale et aux divers arts du chant.

## CONCLUSION

### Pour une synthèse de l'histoire du festival de musique au Québec

Depuis un demi-siècle, les festivals de musique sont omniprésents dans l'horizon culturel des Québécois.es et d'ailleurs. Les chercheurs s'y intéressent davantage comme en témoigne les divers travaux répertoriés de la dernière décennie. Ces événements sont de plus en plus populaires, ce qui stimule leur multiplicité et l'espace qu'ils occupent tant physiquement que dans l'imaginaire et les attentes des publics. Selon un sondage publié en mars 2021 par Événements Attractions Québec (ÉAQ) – un OBNL qui gère 450 événements et attractions, dont 250 festivals – 87 % des Québécois.es préfèrent assister en personne à un festival et vivre cette expérience en direct plutôt qu'à travers un écran<sup>3373</sup>. Alors que 32 % des répondants sont favorables à une offre hybride, 55 % ont l'intention d'assister à un festival seulement s'il y a une possibilité d'y aller en présentiel. À l'opposé, 4 % ont l'intention de participer à un festival uniquement s'il est offert virtuellement. Selon le DG d'ÉAQ, François-G. Chevrier, cette situation démontre que la formule numérique, offerte, en 2021, par 65 % de ses membres, est temporaire et que les festivals savent s'adapter.

Considérant l'importance que les festivals (de musique) tiennent dans le paysage culturel du Québec, il est important de comprendre leur processus d'institutionnalisation. Dans cette thèse, les facteurs d'institutionnalisation sont étudiés sous deux angles, soit : 1) la relation entre le festival et l'État; et 2) la relation entre le festival et les acteurs participant à une même idée de travail, au travers de l'étude de IAV de Trois-Rivières. De manière chronologique et thématique, plusieurs facteurs politiques, juridiques, économiques, artistiques, culturels et administratifs sont identifiés, à savoir s'ils nuisent ou s'ils contribuent à son institutionnalisation. Au-delà des résultats et de nos analyses, nous pouvons conclure que ces facteurs permettent effectivement à l'IAV d'acquiescer au Québec, en moins de vingt ans, un important poids culturel, économique et social. Depuis 2002, ce festival consolide sa position parmi les événements culturels majeurs du Québec.

---

<sup>3373</sup> Jessica BEAUPLAT. « Festivals : 87 % des Québécois préféreraient pouvoir y assister en personne », 19 mars 2021, *La Presse canadienne* via *Le Soleil*. [www.lesoleil.com/2021/03/19/festivals-87--des-quebecois-prefereraient-pouvoir-y-assister-en-personne-45a9e6b13b5e2f2637640d4c5ddb7f7d](http://www.lesoleil.com/2021/03/19/festivals-87--des-quebecois-prefereraient-pouvoir-y-assister-en-personne-45a9e6b13b5e2f2637640d4c5ddb7f7d)

Nous avons ainsi survolé les relations entre les événements festivaliers de masse, leurs partenaires et l'achalandage par les publics, en vue de dégager le poids de chaque facteur, dans le but de mieux connaître et comprendre le processus d'institutionnalisation du festival de musique au Québec. Nos travaux permettent de comprendre qu'il représente une forme privilégiée de diffusion massive de la culture populaire, mais aussi un outil d'affirmation de l'identité nationale. Nos données s'appuient sur les articles rédigés par divers chroniqueurs dans les journaux locaux, principalement Jean-Marc Beaudoin, François Houde, Linda Corbo, Stephan Frappier, Rolland Paillé et Paule Vermot-Desroches dans *Le Nouvelliste* et Réjean Martin dans *L'Hebdo journal*.

Entre 1993 et 2007, l'IAV a su développer plusieurs stratégies d'adaptation pour survivre et s'épanouir en tant qu'institution culturelle majeure, en ayant contribué à sa consolidation, tout en se taillant une place majeure sur le plan local et régional, voire national. Nous entendons « national » au sens de « nation québécoise », de « société » et de « culture » québécoises. Parmi ces initiatives, le développement de concerts exclusifs, la volonté de créer un « produit d'appel » pour la région avec le spectacle-concept Kassa, les concours de chorales à la grandeur du Québec, l'idée d'accentuer l'animation de rues au centre-ville par des ensembles vocaux gratuits et grâce à des partenariats avec d'autres festivals, le développement de nouvelles scènes à l'esthétique à l'italienne (jardin des Ursulines) et la venue de plusieurs artistes ou groupes internationaux permet à l'IAV et à sa programmation artistique de se démarquer sur le plan local, régional et national.

L'IAV ne résiste toutefois pas à la tendance forte de la disparition des festivals au Québec et sa survie est menacée à plusieurs reprises entre 1993 et 2007. Au cours de cette période et jusqu'à nos jours, divers festivals de musique disparaissent en Mauricie<sup>3374</sup>. Plusieurs facteurs expliquent la disparition de l'IAV, soit au premier chef son absence de reconnaissance par les instances politiques, ce qui ne lui permet pas de stabiliser sa posture économique et d'atteindre ses objectifs en termes de développement continu. Toutefois, au terme de 15 années de travail et d'efforts acharnés, il permet à un nouveau festival de bénéficier de son expertise pour repartir sur de nouvelles bases. Les nombreux déficits accumulés, voire récurrents ou cycliques, nuisent à son

---

<sup>3374</sup> Le Festival international de ragtime de Maskinongé (1994-1996), le Festival de la relève de Grand-Mère (2007), le Festival d'été de Shawinigan (1990-2010), le Mondial des amuseurs publics (1992-2011), le Festival ou Festi-Beach de Shawinigan (2000-2015) au Lac-à-la-Tortue, le Festival international de musique universelle (2000-2015) de Trois-Rivières, le Trois-Rivières Métalfest (2000-2018), le Festival Urbain (2005-2014) de Trois-Rivières, les Nuits polaires (2007-2018) de Trois-Rivières, le Festival de musique sacrée de Shawinigan (2011), le Festival rythmes et cultures du monde (2016-2017) de Trois-Rivières, etc.

institutionnalisation, de même que sa trop grande proximité relative avec le pouvoir municipal. Paradoxalement, ce soutien de la part des élus municipaux s'avère essentiel, afin de rayonner dans sa ville-hôte; une relation généralement appuyée par la population et les médias. À cet effet, les journalistes, les éditorialistes et les chroniqueurs sont une référence majeure dans la connaissance et la compréhension du phénomène festivalier, car ils deviennent au fil des années, voire des décennies, des experts d'un événement en particulier. Dans l'exemple de l'IAV de Trois-Rivières, la contribution de plusieurs journalistes et chroniqueurs des médias locaux affectés à la couverture du festival, permet une analyse fine du festival de musique le plus rassembleur de la Mauricie. À l'opposé, le départ du quotidien *Le Nouvelliste*, en janvier 2016, de Linda Corbo, Louise Plante, Ginette Gagnon et Jean-Marc Beaudoin, crée parfois un « grand vide »<sup>3375</sup>.

#### De l'IAV au FestiVoix : un nom en transformation

Au printemps 2008, en se transformant en FestiVoix, en raison du fait que l'IAV ne parvient pas à s'imposer, voire à s'institutionnaliser, cette mutation devient un passage obligé. Après maintes consultations et rencontres avec des groupes de discussion composés de personnes d'horizons et de tranches d'âges divers (18-30 ans; 30-50 ans; et 50 ans et plus), groupes de médias et de partenaires, l'organisation délaisse sa vocation élitiste pour devenir davantage populaire, afin de séduire un plus large bassin de publics trifluviens. Une grande tendance se dégage de ces consultations au sujet de l'IAV : 1) il est difficile pour les citoyens de se reconnaître dans le nom de l'événement; et 2) ils ne s'associent pas ou très difficilement aux endroits où sont présentés les spectacles, notamment celui de la scène principale qui connaît plusieurs déménagements. C'est dans cet état d'esprit que le CA de l'IAV prend la décision de changer de nom, mais également de mission, vision et valeurs, en avril 2008<sup>3376</sup>. Selon Marc Brunelle : « C'est très important pour nous car de cette façon on précise notre mission et nos scènes tout en ayant un nom plus populaire. Nous allons faire un événement à la hauteur de nos moyens et on va le faire pour les gens de Trois-Rivières »<sup>3377</sup>. Si ce dernier explique les raisons de la transformation du festival, Stéphane Boileau

<sup>3375</sup> Sylvie TARDIF (lettre). « Le départ de quatre journalistes laissera un grand vide », 21 janvier 2016, *Le Nouvelliste*. <https://www.lenouveliste.ca/2016/01/22/le-depart-de-quatre-journalistes-laissera-un-grand-vide-6c3f8ba0d95be30ad93bf3fcb91be53>

<sup>3376</sup> Voix populaires (scène principale), voix publiques (les ensembles vocaux), voix multiples (caisses Desjardins), voix de la relève (scène McDonald's), voix nocturnes (Ludoplex), voir émergentes (l'Embuscade), voix rock (Nord-Ouest Café), voix jazz (De la coupe au livre), voix poétiques et voix lyriques (salle Anaïs-Allard Rousseau).

<sup>3377</sup> Émilie VALLÉE. « L'Art vocal devient le FestiVoix » (page couverture), « L'International de l'Art vocal change de nom – Place au FestiVoix de Trois-Rivières pour un côté plus populaire », 5 avril 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

confirme la satisfaction de ses collaborateurs : « Nous avons annoncé la nouvelle à nos partenaires principaux et jusqu'à maintenant nous avons eu seulement des réactions positives »<sup>3378</sup>.

En vue que le nom du festival évoque davantage sa mission première, c'est-à-dire de « présenter la voix sous toutes ses formes », l'IAV change de nom après avoir pris connaissance des résultats d'une enquête menée par une firme indépendante auprès de groupes représentatifs de la population trifluvienne. Selon Marc Brunelle, l' « International de l'art vocal n'était pas assez évocatrice »<sup>3379</sup>, une observation faite par chacun des groupes consultés. Avec ce nouveau nom viennent aussi de nouvelles appellations pour les différentes scènes où se tiendront les spectacles. Ces particularités qui font référence au type d'art vocal présenté sont déjà connues depuis quelques années, mais sont dorénavant mises de l'avant. La scène Molson Dry qui produit les artistes populaires devient « Les voix populaires », la scène McDonald qui présente des artistes émergents devient « Les voix de la relève » alors que la scène La Caisse Desjardins des Trois-Rivières, qui présente des ensembles vocaux, devient « Les voix multiples ». Les autres lieux comme le Nord-Ouest Café et la Maison de la culture reçoivent de nouveaux noms éventuellement.

« L'International de l'art vocal n'existe plus »<sup>3380</sup>. Les études réalisées au cours de l'hiver 2008 auprès de la population démontrent que la perception des publics quant à la nature de l'événement et sa vocation sont ambiguës : « Les différents termes utilisés pour différents volets de l'événement créaient également une confusion. On doit rendre l'événement plus accessible aux gens »<sup>3381</sup>. La nouvelle appellation entend conserver « la focalisation sur la voix, la raison d'être de l'événement, tout en lui accolant une notion de festivité, absente de l'ancien nom »<sup>3382</sup>. Chacun des plateaux auront aussi une vocation particulière ainsi qu'une couleur attribuée pour aider à localiser les lieux sur le vaste site de l'événement.

Selon le citoyen Lawrence Dufresne, l'IAV change de nom « pour avoir plus de succès et sauver les meubles, car depuis quelques années l'intérêt du public n'était plus là. Pourquoi

---

<sup>3378</sup> *Ibid.*

<sup>3379</sup> Mathieu LAMOTHE. « Place au Festivoix de Trois-Rivières – L'International de l'art vocal de Trois-Rivières change de nom », 5 avril 2008, *Journal de Trois-Rivières*, p. 14.

<sup>3380</sup> François HOUDE. « L'International de l'art vocal change de nom – Le FESTIVOIX aura un rayonnement local et régional » (page couverture), « Bienvenue au Festivoix – L'International de l'art vocal change de nom », 5-6 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 1, 6.

<sup>3381</sup> *Ibid.*

<sup>3382</sup> *Ibid.*

FestiVoix ? Pourquoi pas simplement Festival de la chanson de Trois-Rivières ? »<sup>3383</sup>. Ce dernier est simple, clair tout en précisant que le rayonnement est local et régional, à la hauteur des moyens. Dans *Le Nouvelliste*, Ginette Gagnon trouve « bizarre »<sup>3384</sup> que les organisateurs décident, 15 ans plus tard, de changer le nom du festival en raison que la population ne s'identifie pas au nom de l'événement : « Si le festival s'est enlisé dans les déficits et s'éloignait de sa clientèle, ce n'est pas à cause de son nom, mais bien parce que son virage jeunesse n'a pas marché. Ce n'est certainement pas un changement de nom qui va donner un nouveau souffle à l'événement ». Sceptique, elle s'étonne que les dirigeants dépensent pour changer de carte d'affaires après toutes ces années. Peut-être voulait-on faire « oublier les déboires de la dernière édition qui ont suscité beaucoup de critiques »<sup>3385</sup>. Il aurait fallu faire davantage preuve d'originalité : « Le nom FestiVoix est déjà associé à plusieurs événements en Europe, notamment à un festival de chorales »<sup>3386</sup>. Les organisateurs doivent vivre avec ce nouveau nom et l'imposer.

De son côté, Romain Genod croit que la nouvelle appellation est en phase avec la tangente choisie par les organisateurs cette année : « diversité, festivité, popularité et chanson au sens large »<sup>3387</sup>. Dans *L'Hebdo Journal*, on demande aux lecteurs ce qu'ils pensent du changement de nom<sup>3388</sup>. Selon Christine Guillemette : « Je crois que c'est un plus que le festival se nomme FestiVoix puisque les gens vont pouvoir se reconnaître davantage et être au courant des différents sites de spectacles »<sup>3389</sup>. Selon Marc Chevrette : « Ça décrit bien la ligne directrice du festival et je crois que l'organisation a fait ce changement de nom pour se rapprocher davantage de la population ». Selon Guillaume Gravel : « Pour ma part, cela ne fait pas de différence. Lors du festival, j'assiste à des spectacles dont j'aime les artistes un point c'est tout ! »<sup>3390</sup>. Selon François Pilon : « Avec le mot FestiVoix, je crois que l'événement sera plus familial, plus rassembleur et plus populaire que ce qu'était l'International ! »<sup>3391</sup>. Selon Carmen Bournival : « J'aimais bien l'International qui donnait un côté plus grandiose à l'événement. Par contre, je pense que les

<sup>3383</sup> Lawrence DUFRESNE (lettre d'opinion). « En avant le FestiVoix », 8 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>3384</sup> Ginette GAGNON (section opinion). « La recette populaire », 9 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 14.

<sup>3385</sup> *Ibid.*

<sup>3386</sup> *Ibid.*

<sup>3387</sup> Romain GENOD. « Des grands noms de la chanson... », 9 avril 2008, *Go-3r.com* (blogue).

<sup>3388</sup> L'HEBDO JOURNAL (*vox pop*). « Que pensez-vous du changement de nom pour l'International de l'Art vocal pour celui de FestiVoix ? », 12 avril 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>3389</sup> *Ibid.*

<sup>3390</sup> *Ibid.*

<sup>3391</sup> *Ibid.*

artistes locaux auront plus de place au sein du FestiVoix ! »<sup>3392</sup>. Selon Guillaume Massicotte : « Je ne trouve pas le nom très beau, mais je vais attendre de voir le festival pour me faire une meilleure idée. J’espère que les organisateurs vont plus axer sur la relève ! »<sup>3393</sup>.

Quant au journaliste Éric Langevin, il rédige une notice nécrologique : « Est décédé à l’âge de quinze ans et huit mois, à la suite d’une courte agonie, l’International de l’art vocal. L’événement laisse dans le deuil ses idéateurs qui avaient travaillé fort à l’élaboration de son concept, quelques organisateurs qui y croyaient, des bénévoles acharnés ainsi que des milliers de festivaliers et amis »<sup>3394</sup>. Après cette entrée en matière, il précise que les funérailles n’auront pas lieu, remplacées par un baptême en juin afin de souligner que la mort de l’événement n’est pas la fin, mais plutôt le début d’une aventure. On demande de ne pas envoyer de dons mais de se procurer le passeport à 25 \$ en guise de soutien. Il ne faut pas s’attrister, car le centre-ville trifluvien sera tout de même animé cet été. « Exit l’Art vocal, place au FestiVoix, une opération que je considère bien plus cosmétique qu’idéologique »<sup>3395</sup>. Selon lui, comme il plane au-dessus de l’IAV un « nuage déficitaire un peu agaçant »<sup>3396</sup>, il est temps de se renouveler. On explique que le concept « art vocal » laisse trop de flou, mais pour qui ? « Les gens de la région – ceux qui constituent la plus grande majorité des visiteurs du festival – avaient bien intégré le nom dans leur vocabulaire »<sup>3397</sup>. En effet, on disait l’expression populaire « On vas-tu à l’Art vocal ? ».

Si les touristes ne comprennent pas la signification de l’IAV, c’est qu’ils ne s’attardent pas vraiment aux mots. L’auteur pense que les organisateurs réfléchissent longuement avant de s’attaquer au changement de nom : « Techniquement, ce n’est pas banal de changer de dénomination. De plus, il faudra se refaire une crédibilité auprès du public, des commanditaires, des artistes... »<sup>3398</sup>. Cependant, le journaliste se questionne sur le choix retenu, même si on assure que ce sont des professionnels qui le suggèrent : « Il suffit pourtant de *googler* FestiVoix pour voir que c’est loin d’être très original. Espérons que les touristes ne confondront pas notre festival avec celui qui se tient exactement aux mêmes dates en Bourgogne ou encore avec l’événement

---

<sup>3392</sup> *Ibid.*

<sup>3393</sup> *Ibid.*

<sup>3394</sup> Éric LANGEVIN. « R.I.P. l’Art vocal », 12-13 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>3395</sup> *Ibid.*

<sup>3396</sup> *Ibid.*

<sup>3397</sup> *Ibid.*

<sup>3398</sup> *Ibid.*

FestiVoix qui se définit comme le “Festival européen des chorales de personnes handicapées” »<sup>3399</sup>. Chose certaine, les dirigeants prennent, selon lui, une bonne décision en adoptant des créneaux très spécifiques pour chacune des scènes. La récurrence du concept de voix auquel on ajoute un adjectif qui définit le type de spectacles présentés sur les scènes permet de mieux orienter les visiteurs dans leurs choix. « Encore faudra-t-il ne pas oublier de bien les guider à travers les rues vers les différentes scènes du festival, une lacune observée l’an dernier »<sup>3400</sup>. Dans une lettre d’opinion, la citoyenne Monique Lefebvre se demande :

FestiVoix, ça comprend qui, quoi ? Lesquelles voix ? Les voix francophones de la Mauricie, du Québec, les voix qui collent à notre identité, celles que nous avons plaisir à fredonner ou bien celles qui viennent de nulle part, sans intérêt à nos oreilles et qui n’incitent pas à se déplacer ? “Le Festival de la chanson québécoise à Trois-Rivières”, titre simple, significatif, clair et concis. Tellement plus invitant !<sup>3401</sup>

Dans un autre article, Éric Langevin consacre l’une des trois parties au FestiVoix – un nom auquel l’auteur « ne s’est pas encore habitué ni le dictionnaire de Word qui le souligne toujours en rouge à chaque fois »<sup>3402</sup>. D’après ce qu’il comprend, Marc Brunelle explique qu’après les grandes prétentions d’événement international suggéré par l’ancien nom, « on allait avec FestiVoix s’en tenir à un événement de portée régionale et tant mieux s’il y vient des gens d’ailleurs »<sup>3403</sup>. Le défi est d’autant plus grand dans le contexte financier. Même si cette situation paraît « insurmontable » selon Jean-Marc Beaudoin, et fait craindre un « festival à bon marché ». Pourtant, ce n’est pas l’impression dégagée par la programmation : « On n’a pas que changé le nom du festival, comme une entreprise qui déclarerait faillite pour repartir sur un autre nom. On a changé l’approche et un peu le concept d’ensemble mais, le moins qu’on puisse dire, c’est que ça semble vouloir marcher, peut-être même très fort »<sup>3404</sup>. Si la nouvelle mouture du festival ne connaît pas de succès, s’il « s’était solidement enfargé »<sup>3405</sup>, Jean-Marc Beaudoin imagine le genre de commentaires

---

<sup>3399</sup> *Ibid.*

<sup>3400</sup> *Ibid.*

<sup>3401</sup> Monique LEFEBVRE (opinion, Sainte-Genève-de-Batiscan). « Quelles voix ? », 12-13 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 18.

<sup>3402</sup> Éric LANGEVIN. « Banana Split : FestiVoix / La tournée en France des Petits chanteurs de la Maîtrise du Cap / La fin de l’église Sainte-Cécile », 31 avril – 1<sup>er</sup> mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>3403</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « FestiVoix : ça s’annonce fort », 28-29 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>3404</sup> *Ibid.*

<sup>3405</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Les charmeuses voix du FestiVoix », 12-13 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.

sarcastiques qui rebaptisent l'événement l'*ExtinctiondeVoix*. Il suggère plutôt une expression, banale, il le reconnaît, mais sincère : l'*ExplosiondeVoix*.

Dans le magazine culturel *VOIR*, Karine Gélinas écrit que « [l]e FestiVoix s'est finalement terminé sur une note positive »<sup>3406</sup>. L'année 2008 est décisive pour le festival. Selon elle, ce succès est obtenu, en partie, grâce à la clémence de la météo, mais aussi à une clarification de son concept, notamment le type de voix, l'identification par couleur et le changement de nom du festival :

FestiVoix, ça comprend qui, quoi ? Lesquelles voix ? Les voix francophones de la Mauricie, du Québec, les voix qui collent à notre identité, celles que nous avons plaisir à fredonner ou bien celles qui viennent de nulle part, sans intérêt à nos oreilles et qui n'incitent pas à se déplacer ? "Le Festival de la chanson québécoise à Trois-Rivières", titre simple, significatif, clair et concis. Tellement plus invitant !<sup>3407</sup>

L'édition 2008 est une année de consolidation pour le nouveau festival, notamment en raison du déficit de l'année 2007. Pour cette raison, l'organisation n'y présente pas de nouveautés. Toutefois, un nouveau partenariat fait son apparition, des classes de maîtres gratuites sont offertes aux artistes de la Mauricie : « L'auteur-compositeur-interprète Paul Kunigis, qui mélange les rythmes de l'occident, de l'orient, de l'Europe centrale et de l'Afrique du Nord, tiendra une classe le 27 juin à 12h30 au Musée québécois de culture populaire. Le London Quartet Cantabile tiendra une activité semblable le 4 juillet de 13h à 15h, aussi au Musée »<sup>3408</sup>.

Les dirigeants défendent la direction de leur programmation : « On a adopté un budget sur trois ans et on va faire ce qu'il faut pour le respecter »<sup>3409</sup>. De plus, les spectacles en billetterie sont suspendus et le prix des passeports donnant accès à tous les spectacles demeure à 25 \$. Selon le président, le FestiVoix de Trois-Rivières est un événement au rayonnement local et régional : « [...] à la hauteur de nos moyens pour les gens de la région »<sup>3410</sup>. S'il demeure le même type de

---

<sup>3406</sup> Karine GÉLINAS. « Le FestiVoix chante juste », 17 juillet 2008, *VOIR Mauricie*.

<sup>3407</sup> Monique LEFEBVRE (opinion, Sainte-Genève-de-Batiscan). « Quelles voix ? », 12-13 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 18.

<sup>3408</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Classes de maître au FestiVoix », 13 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 39.

Pour s'inscrire, il faut composer le 819-374-3242, poste 231.

<sup>3409</sup> François HOUDE. « L'International de l'art vocal change de nom – Le FESTIVOIX aura un rayonnement local et régional » (page couverture), « Bienvenue au FestiVoix – L'International de l'art vocal change de nom », 5-6 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 1, 6.

<sup>3410</sup> *Ibid.*

festival auquel les publics sont habitués, au cours des années, les objectifs ne sont plus les mêmes : « Il est clair pour nous que FestiVoix a trouvé sa voix. On peut dire mission accomplie »<sup>3411</sup>.

Le FestiVoix de Trois-Rivières : un modèle qui gagne à s'institutionnaliser

En avril 2008, Éric Langevin mentionne la fermeture de l'église Sainte-Cécile, qui présente son dernier concert printanier, comme une occasion à saisir, puisque l'acoustique y est excellente<sup>3412</sup>. *L'Hebdo Journal* demande à ses lecteurs s'ils comptent acheter un passeport pour assister aux spectacles estivaux du FestiVoix<sup>3413</sup>. D'emblée, on parle du FestiVoix comme « le festival d'été de Trois-Rivières ». Outre la « brochette d'artistes bien connus », on précise qu'ils sont accompagnés « des talents de la relève souvent originaires de la région ». Jessica Labrie : « Je n'achèterai pas le passeport, car ce dernier ne serait pas rentable pour moi. Mon horaire de travail de convient pas pour l'heure des spectacles ! ». Annie Gélinas : « C'est certain que je vais m'en procurer un. Les artistes m'intéressent et une grande place a été attribuée à la relève. Il faut encourager les festivals de chez nous ! ». Alain Huber : « Je ne crois pas acheter le passeport, car je vais être en vacances à l'extérieur pendant cette période ! ». Esther Gaudreault : « Je vais seulement acheter des spectacles à l'unité. De cette façon, je vais pouvoir économiser mon argent et voir seulement ceux qui m'intéressent vraiment ! ». Katryn Lafontaine : « À part Kaïn, je ne connais pas les autres artistes qui seront présents alors la programmation m'intéresse moins ! ». Stéfanie Pellerin : « Je ne pense pas acheter le passeport. Toutefois, je vais quand même me promener sur le site pour profiter de l'ambiance ! ». Sur les six répondants au sondage, seulement un affirme vouloir acheter le passeport alors qu'un autre va se limiter aux billets journaliers.

En avril 2008, l'International de l'art vocal devient officiellement le FestiVoix de Trois-Rivières, pour un côté davantage populaire. Les passeports sont disponibles dès le 1<sup>er</sup> mai au coût de 25 \$, mais sont vendus 35 \$ à partir du 16 juin. L'objectif est d'augmenter d'au moins 25 % les chiffres de l'an dernier, « un but très accessible parce que toute la programmation va être connue dès le 1<sup>er</sup> mai, bien en avance sur 2007 »<sup>3414</sup>. L'année précédente, l'IAV vend 5 600 passeports,

<sup>3411</sup> François HOUDE. « “Le FestiVoix a trouvé sa voix” – Stéphane Boileau dresse un bilan très positif de l'édition 2008 », 8 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 32.

<sup>3412</sup> Éric LANGEVIN. « Banana Split : FestiVoix / La tournée en France des Petits chanteurs de la Maîtrise du Cap / La fin de l'église Sainte-Cécile », 31 avril – 1<sup>er</sup> mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. E 2.

<sup>3413</sup> L'HEBDO JOURNAL (*vox pop*). « Achèterez-vous un passeport pour assister aux spectacles du FestiVoix ? », 31 mai 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

<sup>3414</sup> François HOUDE. « FestiVoix dévoile sa programmation » (page couverture), « De Loco Locass à Joël Denis – Une programmation variée pour la grande scène du FestiVoix », 9 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 1, 35.

une chute dramatique par rapport aux 9 000 de l'année d'avant. Les dirigeants sont satisfaits d'en vendre 7 000, en 2008. Accusant deux semaines de retard sur l'objectif, le passeport est mis en vente à la mi-mai<sup>3415</sup>, mais le passeport journalier diminue de 20 \$ à 15 \$ pour que chacun puisse profiter de la nouvelle formule du FestiVoix, le festival des différents arts vocaux. « Trois-Rivières va encore vivre au rythme de la chanson et des voix. Au plaisir de retrouver le maximum de personnes! »<sup>3416</sup>, selon le journaliste Stéphane Boileau. Pour l'instant, il faut surtout cesser de croire qu'on peut accueillir les plus grands noms sans en payer le prix : « Comment comprendre que les gens trouvent trop dispendieux d'acheter un passeport à 25 \$ pour se prévaloir du droit d'assister à une dizaine de spectacles en plein air ? Résultat : 2,50 \$ par show. Pourtant, ce même spectateur accepte de défrayer entre 35 et 50 \$ pour une présentation en salle »<sup>3417</sup>.

Les seuls spectacles qui exigent un déboursé à l'entrée sont ceux de la Maison de la culture, encore à 5 \$ avec passeport ou à 10 \$ pour les autres<sup>3418</sup>. La prévente du passeport au coût de 35 \$<sup>3419</sup>, que l'on peut se procurer dans les supermarchés IGA de Trois-Rivières, les pharmacies Jean Coutu et les restaurants McDonald's de la Mauricie, se termine le 15 juin. Après cette date, le prix augmente à 35 \$ pour assister à plus de 80 spectacles présentés dans dix sites et profiter du transport en commun gratuitement à des heures déterminées pendant tout le festival<sup>3420</sup>. On précise pour la première fois qu'il peut être acheté en ligne sur le site du festival<sup>3421</sup>.

Selon les estimations à la mi-juin, les ventes de « passeports hebdomadaires »<sup>3422</sup> sont supérieures aux quelques 4 000 ou 4 500 vendus l'année précédente<sup>3423</sup>. Plus de 8 000 passeports sont vendus en prévente et ce résultat surpasse les ventes totales de 2007, qui se chiffrent à près de 5 600, et celles de la prévente record de 2006 avec environ 7 000 laissez-passer. « C'est au-delà de nos espérances, car nous avons un objectif total de 7 000 passeports »<sup>3424</sup> selon Boileau. Il croit

<sup>3415</sup> Jessica THIFFAULT. « Le passeport du FestiVoix est en vente », 16 mai 2008, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3416</sup> Romain GENOD. « Des grands noms de la chanson... », 9 avril 2008, *Go-3r.com* (blogue).

<sup>3417</sup> Éric MALTAIS (*section opinion*). « Un été pour nostalgiques ou un été de transition ? », 12 avril 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>3418</sup> François HOUDE. « Le FestiVoix quitte la rue des Forges – La scène McDonald's s'installe au parc de Niverville », 28 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. 30.

<sup>3419</sup> *Ibid.*

<sup>3420</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Le FestiVoix double sa prévente de passeport », 28 juin 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 19.

<sup>3421</sup> Marie-Josée MONTMINY. « Prévente de passeports pour le FestiVoix », 13 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 18.

<sup>3422</sup> L'HEBDO JOURNAL. « Le FestiVoix double sa prévente de passeport », 28 juin 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 19.

<sup>3423</sup> Mathieu LAMOTHE. « Le transport en commun gratuit pour les festivaliers – Le FestiVoix et la STTR s'associent », 20 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 20.

<sup>3424</sup> Mathieu LAMOTHE. « FestiVoix : meilleure prévente de l'histoire – Les 8 000 passeports vendus jusqu'ici dépassent déjà les ventes totales de l'an dernier », 21-22 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 11.

que cette hausse importante est attribuable au fait que le programmation 2008 rejoint un plus large public : « Nous sommes revenus à notre recette de 2006 en proposant des spectacles destinés à tous les groupes d'âge »<sup>3425</sup>. La stratégie de vente repose également sur une campagne de publicité qui démarre plus tôt, ce qui a une incidence sur elle :

Nous avons commencé la promotion plus tard en 2007 car les confirmations de certains artistes avaient tardé. De plus, nous avons bien informé la population sur les endroits où ils pouvaient acheter les passeports. Ça a mieux été, et ce, même si nous n'avions qu'une trentaine de points de vente comparativement à une soixantaine l'an dernier.<sup>3426</sup>

Le premier indice du succès est la prévente de 8 500 passeports, en plus de doubler les chiffres. Il s'agit d'un record : « On pensait hier avoir atteint les 10 000 passeports vendus »<sup>3427</sup>. En attendant les ventes journalières, on peut saisir que « si les gens ont voulu acheter tôt leur laissez-passer, c'est que la programmation leur plaisait beaucoup et que les ventes quotidiennes grimperont dans les mêmes proportions »<sup>3428</sup>. En prévente à 25 \$, et même au prix de 35 \$ « pour une soixantaine de spectacles, c'est une aubaine »<sup>3429</sup>. Malgré la renonciation à un grand spectacle en billetterie, les organisateurs du festival gagnent leur pari. Parfois, c'est un succès, comme avec Simple Plan, ou c'est de la malchance : « On peut se planter d'aplomb, comme avec Good Charlotte »<sup>3430</sup>. Ils décident d'agir par prudence en ne prenant aucun risque financier. En juin, avant même que la première édition du FestiVoix débute, Jean-Marc Beaudoin conclut son article : « Il y a quelque chose qui me dit qu'on va beaucoup s'amuser au centre-ville de Trois-Rivières dans les dix jours qui viennent. Ça sentait déjà hier après-midi l'air festif »<sup>3431</sup>.

En 2008, la liste des collaborateurs corporatifs du FestiVoix se compose de neuf partenaires majeurs, dont deux médias : Hydro-Québec, la Ville de Trois-Rivières, Molson Dry, Desjardins Caisse des Trois-Rivières, McDonald's, Loto-Québec, Tourisme Québec, « Énergie 102,3 FM Monte le son ! » et la station radiophonique « La vie est Rock détente 94,7 FM ». Elle se compose

---

<sup>3425</sup> *Ibid.*

<sup>3426</sup> *Ibid.*

<sup>3427</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « FestiVoix : ça s'annonce fort », 28-29 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>3428</sup> *Ibid.*

<sup>3429</sup> *Ibid.*

<sup>3430</sup> *Ibid.*

<sup>3431</sup> *Ibid.*

également de trente partenaires réguliers<sup>3432</sup>. De ce côté, les médias sont au nombre de neuf : Radio de *Radio-Canada*, *L'Hebdo Journal*, CHEM, TVA, *Le Nouvelliste*, Omnimedia, *Radio-Canada*, TQS et 106,9 FM.

Lorsque *L'Hebdo Journal* demande à ses lecteurs quelles activités trifluviennes vont participer pendant l'été, on mentionne le FestiVoix, le GP3R, l'Exposition agricole et les Délices d'automne<sup>3433</sup>. En effet, les Trifluyiens ont le loisir de choisir parmi une panoplie d'événements et d'activités qui prennent place dans divers endroits. Selon la citoyenne Katherine Beaulieu : « Je vais aller au FestiVoix, car ça bouge énormément et plein de monde se rassemble au centre-ville. De plus, une de mes amies fait un spectacle ! ». Julie Bibeau ajoute : « Je vais aller au Beach party à l'île Saint-Quentin et au FestiVoix pour l'ambiance ! » alors que David Noreau dit : « Je vais certainement aller à l'Expo, au Grand Prix et au FestiVoix parce que ces activités cadrent dans mon horaire de travail ! ». Pour Karine Arsenault : « Je vais sûrement assister au Grand Prix, car je n'y suis jamais allé. De plus, je vais aller au spectacle de Kaïn au FestiVoix. Avec mes amis, c'est un rituel annuel d'assister à un spectacle de cet événement ! ». Nathalie Veillette : « Je vais aller dans les restaurants de la rue des Forges, à la nouvelle piscine à vagues, au FestiVoix et à l'île St-Quentin pour ainsi prendre part à un maximum d'activités ! ». Sur les six répondants publiés dans *L'Hebdo Journal*, cinq mentionnent le FestiVoix, le sixième parle plutôt des activités au centre-ville, ce qui démontre l'importance du festival estival dans le paysage culturel trifluvien.

Concernant la valorisation du patrimoine local, c'est seulement en 2008, dans la description du FestiVoix de Trois-Rivières, qu'on souligne que ce « festival est établi en plein cœur de la ville sur le site du vieux Trois-Rivières afin de promouvoir le patrimoine architectural trifluvien ». On adopte le slogan suivant : « Mille et une voix » avant d'être reformulé « Le festival des mille et une voix » pour les éditions 2009 à 2014, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mandat de Stéphane Boileau comme DG.

---

<sup>3432</sup> Alex Coulombe Ltée, L'Audi-C Sonorisation Inc., Bail Mauricie, Café-Galerie L'Embuscade, Le Charlot, Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, Emploi Québec, Groupe Berger, Librairie Clément-Morin, De la Coupe au livre, La Maison de la culture de Trois-Rivières, ministère du patrimoine canadien, STTR, Tourisme Trois-Rivières, VATL, restaurant Angéline, Aqua, Casablanca, Célébrations Canada, Collège Marie-de-l'Incarnation, Culture Mauricie, Emploi d'été Canada, Gestion en coulisses, Groupe Robert, Île St-Quentin, Mondial Chorale Loto-Québec, Nord-Ouest Café, Sœurs Ursulines, Le Rouge Vin, Tourisme Mauricie.

<sup>3433</sup> L'HEBDO JOURNAL (*vox pop*). « À quelles activités trifluviennes participerez-vous cet été ? », 28 juin 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 6.

Dans sa revue de presse, en 2008, le FestiVoix se décrit comme un festival au visage multiple avec « du *blues*, du pop, de l'art lyrique, du punk, des voix du monde, des chorales, du jazz, du folklorique, des chants de gorge, du métal... La voix devient un art à travers différents genres musicaux ». De plus, « [l]e FestiVoix de Trois-Rivières offre une programmation riche et variée pour tous les goûts qui touche aussi bien la communauté locale que la clientèle touristique ». En proposant dix jours de festivités, plus de 80 spectacles répartis sur trois scènes extérieures et six scènes intérieures, le festival accueille chaque année plus de 320 000 spectateurs et présente autant des artistes locaux qu'internationaux. Les festivaliers peuvent profiter de cet éventail de spectacles pour aussi peu que 25 \$ (en prévente) pour les dix jours de festivités. Dispersés sur une artère principale, les ensembles vocaux « animent et allument » le centre-ville. « Le FestiVoix de Trois-Rivières, c'est également de multiples partenariats avec des entreprises et des associations locales, un plan vert, un bilan social, des installations adéquates pour l'accueil des personnes handicapées et des bénévoles qualifiés pour informer les festivaliers ». Les organisateurs défendent aussi que faire la promotion du festival, c'est faire la promotion de la renommée de la Ville :

Étant donné la notoriété de l'événement, le fait d'afficher le FestiVoix à la une d'un journal constitue un excellent moyen d'attirer l'attention des lecteurs. Avec sa renommée et son achalandage, ce festival musical est un atout majeur à la promotion de la vie culturelle de Trois-Rivières. À chaque année, l'événement réussit à attirer des artistes qui sont reconnus par une grande majorité de la population. Que ce soit la simple annonce de leur arrivée en sol trifluvien ou leur prestation qui attire des milliers de personnes, la popularité de ces artistes est une source d'attraction certaine pour les médias. C'est pourquoi les scènes du FestiVoix donnent aux chefs de pupitres de belles occasions de mettre en première page des événements haut en couleur qui suscitent l'intérêt du public.

Le 9 juin 2008, le FestiVoix est toujours à la recherche de bénévoles<sup>3434</sup>. On précise que le festival est « à la recherche de bénévoles adultes pour aider à la tenue de l'événement. Les personnes intéressées doivent être disponibles du 27 juin au 6 juillet »<sup>3435</sup>. À l'automne, le DG se réjouit de compter sur le soutien de 350 bénévoles<sup>3436</sup>. Le 1<sup>er</sup> juillet 2008, la Fête du Canada est

---

<sup>3434</sup> François HOUDE. « Bénévoles recherchés », 9 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 26. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Jean Richard au 819-693-3332 ou au [jean.richard@uqtr.ca](mailto:jean.richard@uqtr.ca) On peut le rencontrer au bureau du FestiVoix, 857, Saint-Pierre, le samedi 7 juin entre 10h et 12h et entre 13h et 16h, ou s'inscrire au <https://www.festivoix.com>

<sup>3435</sup> François HOUDE. « FestiVoix cherche des bénévoles », 23 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 16.

<sup>3436</sup> Linda CORBO. « Le FestiVoix se paye un surplus de 50 000 \$ », 1<sup>er</sup> novembre 2008, *Le Nouvelliste*.

célébrée avec la jeune chanteuse trifluvienne de 16 ans, Marie Alexe Morin, suivie de Jean-François Bastien et de Marie-Chantal Toupin<sup>3437</sup>. La chanteuse Élodie Cyrenne, de Bécancour, est choisie pour effectuer l'ouverture. C'est la jeune interprète de 13 ans qui chante l'hymne national du Canada. Sa prestation précède le spectacle de Marie-Chantal Toupin. Les festivités de la Fête du Canada ont lieu sur la grande scène du FestiVoix et débutent à 19h<sup>3438</sup>. Pour la fête du Canada, le journaliste François Houde termine son article en souhaitant « bonne fête d'érable à tous »<sup>3439</sup>.

Le 2 juillet 2008, avant la fin du festival, les organisateurs se déclarent satisfaits de la Promenade des ensembles vocaux sur la rue Hart et du succès des spectacles en salle<sup>3440</sup>. Par contre, le journaliste Martin Sylvestre regrette la pause que prennent les petits ensembles vocaux et les voix lyriques, deux volets qui doivent reprendre du service. Parmi la douzaine de petits ensembles vocaux, on retrouve La Bande Sonore, Java, Le trio Mélôdia, La Horde Vocale, Les Blaireaux, Les Improbables, Le trio Minka, Coda, Southern Bad Ass, Bye Bye Nuages, Le Jazz Pop Trio et Rap Slam et compagnie<sup>3441</sup>. Ils se produisent à tour de rôle, à raison de cinq par soir pendant les dix soirs de l'événement avec une pause les 1<sup>er</sup> et 2 juillet. Cependant, les petits ensembles sont déplacés vers la rue Hart. Selon le journaliste Éric Langevin :

Artistiquement, c'est une excellente décision parce que le brouhaha des restos et des bars sur des Forges enterrait la plupart du temps les prestations des artistes. Dans un deuxième temps, on va aussi créer une sorte de circuit qui fera le lien entre la rue des Forges et la scène des voix multiples dans la cour du monastère des Ursulines. C'était un vide constaté l'an dernier et qui est comblé cette année. Force est de constater que le FestiVoix a été à l'écoute des critiques formulées l'année dernière. Reste à espérer maintenant que le public va être de la partie.<sup>3442</sup>

Le 5 juillet, une mauvaise nouvelle plombe l'organisation : Éric Lapointe est absent. Le DG croit pouvoir satisfaire tout de même sa clientèle : « Je pense que les gens vont comprendre et

---

<sup>3437</sup> François HOUDE. « La programmation se précise – On a dévoilé les spectacles des voix multiples et des voix lyriques au FestiVoix », 30 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 31.

<sup>3438</sup> LE COURRIER DU SUD. « Élodie Cyrenne à l'ouverture de Célébrations Canada », 14 juin 2008, *Le Courrier du Sud*, p. 8.

<sup>3439</sup> François HOUDE. « Assaisonnements à l'italienne – Marco Calliari a donné un petit air italien au FestiVoix », 1<sup>er</sup> juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 6.

<sup>3440</sup> Martin SYLVESTRE. « Le FestiVoix et ... la météo répondent aux attentes des festivaliers », 2 juillet 2008, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3441</sup> François HOUDE. « Le FestiVoix quitte la rue des Forges – La scène McDonald's s'installe au parc de Niverville », 28 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. 30.

<sup>3442</sup> Éric LANGEVIN. « Banana Split : FestiVoix / La tournée en France des Petits chanteurs de la Maîtrise du Cap / La fin de l'église Sainte-Cécile », 31 avril – 1<sup>er</sup> mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. E2.

qu'ils vont se présenter quand même au spectacle, aujourd'hui »<sup>3443</sup>. C'est un coup dur pour l'objectif de vente des billets. « C'est un fait, Éric Lapointe a les meilleurs scores dans les festivals du Québec »<sup>3444</sup>. Tous les espoirs sont permis et les dirigeants sont confiants que la soirée soit un succès. En fait, le FestiVoix aurait pu réaliser un profit additionnel évalué entre 40 000 \$ et 50 000 \$ si Éric Lapointe n'avait pas annulé son spectacle, par la vente d'environ 2 000 billets journaliers (30 000 \$) supplémentaires et, en tant que « grand gourou du houblon »<sup>3445</sup>, faire exploser la vente de bière. Si le spectacle de Kaïn s'est soldé par la vente de 17 000 \$ de bière, un mercredi soir, les dirigeants imaginent le potentiel lors d'un samedi soir avec « ces adeptes venus vénérer leur seigneur avec une bière à la main »<sup>3446</sup>.

Si la tendance se maintient, selon le journaliste Martin Sylvestre, la première édition du FestiVoix est un très grand succès. Selon le DG : « On s'enlignait vers environ 25 % d'augmentation par rapport à nos objectifs de départ, et ce, à tous les niveaux tels que la prévente de passeports, les passeports au prix régulier, les passeports journaliers et la vente de produits rafraîchissants »<sup>3447</sup>. Pour le « Grand Manitou »<sup>3448</sup>, la recette est bonne, il faut préserver sa qualité. La vente des billets quotidiens dépasse déjà l'objectif total fixé à 2 300. Kaïn en fait vendre 1 500 « à lui tout seul »<sup>3449</sup> sans parler des ventes générées par le groupe pour les jeunes, Loco Locass.

Lors du bilan final, une autre preuve positive est la prévente de passeports qui dépasse les prévisions chiffrées à 7 200. En 2018, 56 % des festivaliers du FestiVoix sont des locaux alors que 44 % sont considérés comme des visiteurs en raison qu'ils proviennent d'une région située à plus de 50 kilomètres de Trois-Rivières. Selon la même étude commandée par le FestiVoix, 50 % des visiteurs proviennent du Québec, 46 % proviennent de la Mauricie, 2 % proviennent d'ailleurs au Canada et 2 % proviennent de l'extérieur du Canada. Cette édition permet aussi de confirmer la valeur du concept des loges corporatives qui connaissent du succès : « Les gens ont apprécié la formule et plusieurs nous ont dit qu'ils vont revenir ou alors que leur entreprise va en acheter l'an prochain. C'est un autre élément qui va demeurer, d'autant que la nouvelle orientation de la scène

---

<sup>3443</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Même sans le vendeur de bière », 5-6 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>3444</sup> Marc-André PELLETIER. « Éric Lapointe se désiste » (page couverture), 5-6 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 1, 5.

<sup>3445</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Les charmeuses voix du FestiVoix », 12-13 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>3446</sup> *Ibid.*

<sup>3447</sup> Martin SYLVESTRE. « “Nous avons été bénis des dieux” – Stéphane Boileau. La première édition du FestiVoix se dirige vers un immense succès », 5 juillet 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>3448</sup> *Ibid.*

<sup>3449</sup> *Ibid.*

principale le favorise »<sup>3450</sup>. Concernant les passeports, 8 632 sont vendus, c'est seulement 5 565 en 2007, soit une hausse de 55 %. Du côté des passeports journaliers, 2 190 laissez-passer de plus sont vendus<sup>3451</sup>. Dans un article publié dans *Le Nouvelliste*, François Houde parle plutôt de 4 290 passeports journaliers vendus contre 2 100, en 2007, face à un objectif de 2 500<sup>3452</sup>. Cette information est confirmée par Linda Corbo qui écrit que les bracelets journaliers ont la cote puisqu'on double leur vente par rapport à l'année précédente, avec 4 290 au total<sup>3453</sup>. Si les spectacles à la Maison de la culture ont plus de succès qu'en 2007, Marc Brunelle rappelle que l'absence d'Éric Lapointe fait perdre autour de 40 000 \$ en vente de bière et de passeports journalier. Toutefois, on est assuré d'avoir un équilibre budgétaire et un possible surplus : « L'objectif premier était d'augmenter la vente des passeports, ce que nous avons fait »<sup>3454</sup>. Le 8 juillet, le caricaturiste Jean Isabelle représente le DG attendant impatiemment le bilan définitif de l'édition 2008 du FestiVoix de Trois-Rivières, qui scellera le sort du renouveau et de la transformation identitaire de l'IAV d'un festival plutôt élitiste à un festival davantage populaire :

---

<sup>3450</sup> François HOUDE. « “Le FestiVoix a trouvé sa voix” – Stéphane Boileau dresse un bilan très positif de l'édition 2008 », 8 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 32.

<sup>3451</sup> Martin SYLVESTRE. « Succès inespéré du FestiVoix » (page couverture), « Une recette gagnante », 12 juillet 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

<sup>3452</sup> François HOUDE. « Thomas Grégoire devient directeur adjoint à FestiVoix - 8 632 passeports ont été vendus pour l'édition 2008 », 12-13 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>3453</sup> Linda CORBO. « Le FestiVoix se paye un surplus de 50 000 \$ », 1<sup>er</sup> novembre 2008, *Le Nouvelliste*.

<sup>3454</sup> François HOUDE. « Thomas Grégoire devient directeur adjoint à FestiVoix », *Op. cit.*



Caricature 9. En attendant le bilan de l'édition 2008, Stéphane Boileau transpire.

À l'été 2008, parmi les initiatives de développement durable afin de faciliter l'accessibilité aux différents sites de spectacles, l'organisation offre gratuitement un service de navette à tous les soirs durant le FestiVoix, à partir de 20h, soit deux véhicules électriques pour relier la scène Caisse Desjardins des Trois-Rivières (dans la cour du monastère des Ursulines) et la Maison de la culture, et l'espace entre la scène Caisse Desjardins et Molson Dry au Parc portuaire<sup>3455</sup>.

En 2008, plus de quinze ans après sa fondation, la réputation du festival n'est plus à faire :

Le FestiVoix de Trois-Rivières est l'événement culturel majeur en Mauricie, attirant près de 320 000 visiteurs. Ce qui attire les visiteurs, c'est l'ambiance du festival, le décor enchanteur dans lequel ils sont accueillis, mais surtout la qualité,

<sup>3455</sup> LE NOUVELLISTE. « Des navettes électriques pour faciliter l'accessibilité aux sites du FestiVoix », 28-29 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.

la diversité et la renommée des artistes invités. Comme les spectacles attirent un grand nombre de visiteurs, les artistes sont encensés par les journalistes et jouissent d'une excellente couverture médiatique, tandis que d'autres ont droit à une rétrospective de leur parcours ou à une revue de leur spectacle. La popularité culturelle de la programmation du FestiVoix contribue encore une fois à la fierté trifluvienne et la couverture médiatique de la programmation en fait bonne foi.

Ainsi, la fierté d'être Trifluvien est soutenue par le rayonnement de ce festival :

Grâce à ses bénévoles, ses infrastructures et son organisation, le FestiVoix est en mesure d'offrir un événement d'une grande qualité qui se veut une attraction régionale majeure pour les gens d'ici et d'ailleurs, ainsi qu'un moteur économique important pour la ville et la région. Que ce soit via son directeur général, l'exécution de travaux au niveau des infrastructures du site ou même par le biais du personnel responsable de la réalisation sonore, les journalistes sont curieux de s'infiltrer dans les coulisses de l'événement. Les actions sociales et les nominations du festival à différents galas suscitent également l'intérêt de la population.

Sur son blogue, Romain Genod souhaite « un bon succès et une belle notoriété au nouveau FestiVoix. Un événement qui porte les couleurs de notre ville, capitale de la culture ! »<sup>3456</sup> Selon le journaliste François Houde, le volet de l'événement reposant sur la création de concerts exclusifs, comme la venue de Denis De Young, donne tout son sens au FestiVoix qui, sans lui, « serait un festival comme tant d'autres au Québec »<sup>3457</sup>. La soirée d'ouverture de l'édition 2008 porte le sceau officiel et certifié « Soirée de festival d'été »<sup>3458</sup>. Il affirme que les Trifliviens « sont en gros manque de ce côté-là », nombreux sont présents pour Kaïn, certifié « Groupe de festival d'été ».

Selon Jean-Marc Beaudoin, le FestiVoix est sur une très bonne lancée : « Après être descendu au fond des enfers l'an dernier, [le festival] se retrouve au septième ciel cette année. [...] Mais surtout, quand on organise la fête, on veut que la fête lève. Et la fête s'est véritablement installée dans tout le centre-ville de Trois-Rivières, pas juste dans les gradins des scènes, depuis

<sup>3456</sup> Romain GENOD. « Des grands noms de la chanson... », 9 avril 2008, *Go-3r.com* (blogue).

<sup>3457</sup> François HOUDE. « D'un festival... à l'autre ! » (page couverture), « Le cœur à défaut de la voix – Diminué, Dennis De Young a quand même assuré un départ canon pour le FestiVoix », 28-29 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 1, 9.

<sup>3458</sup> François HOUDE. « Une soirée comme on les aime – Kaïn a attiré une belle foule allumée au Parc portuaire », 3 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 22.

une semaine »<sup>3459</sup>. En conclusion, la signature culturelle de l'IAV s'impose de plus en plus dans cette idée répandue que, grâce à son festival de musique, Trois-Rivières est la ville de la fête.

En 2008, outre la programmation, des changements physiques sont prévus pour la première édition du FestiVoix de Trois-Rivières. Autrefois installée au Parc portuaire, au bout de la rue des Forges, la scène McDonald's est montée au parc Niverville sur la rue Bonaventure devant le manoir du même nom. De plus, les petits ensembles vocaux quittent aussi la rue des Forges :

[o]ù ils étaient bien mal situés pour se retrouver sur la rue Hart. Cinq petites estrades seront installées le long de la rue ce qui donnera non seulement un environnement mieux adapté à ce volet du festival mais qui permettra de faire d'une pierre deux coups en suggérant un axe déambulatoire menant à la scène Desjardins isolée du reste des sites l'an dernier.<sup>3460</sup>

Du côté des bars, le Charlot s'ajoute au Nord-Ouest Café, à l'Embuscade, à De la coupe au livre et à la terrasse du Rouge Vin de l'Hôtel des Gouverneurs, afin d'offrir des spectacles gratuits aux détenteurs de passeports<sup>3461</sup>. Au dévoilement de la programmation des scènes secondaires, on mentionne comme sites extérieurs des spectacles, la Maison de la culture, cinq bars et des mini scènes circulaires<sup>3462</sup>, sans oublier les ensembles vocaux le long de la rue Hart<sup>3463</sup>.

La nouvelle scène de la relève soulève beaucoup de commentaires positifs, notamment sur la prestation de Cindy Bédard, la gagnante d'UQTR en spectacle. Selon Stéphane Boileau : « La scène de la relève est un nouveau site qui donne beaucoup de visibilité aux jeunes et qui gagne à être connue. C'est le début d'une belle histoire d'amour avec la relève »<sup>3464</sup>. Des citoyens formulent également des commentaires positifs :

Les scènes sont bien identifiées avec le code des couleurs et le programme sur un dépliant avec différentes couleurs pour chaque scène et en fonction de chaque journée a été très apprécié également. L'information a bien circulé. Par

<sup>3459</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Même sans le vendeur de bière », 5-6 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>3460</sup> François HOUDE. « Le FestiVoix quitte la rue des Forges – La scène McDonald's s'installe au parc de Niverville », 28 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. 30.

<sup>3461</sup> *Ibid.*

<sup>3462</sup> René HOULE. « Le FestiVoix dévoile l'ensemble de sa programmation », 31 mai 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 19.

<sup>3463</sup> LE NOUVELLISTE. « Des navettes électriques pour faciliter l'accessibilité aux sites du FestiVoix », 28-29 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>3464</sup> Élisabeth MARINEAU. « FestiVoix : succès sous la pluie », 1<sup>er</sup> juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 6.

ailleurs, les commentaires des artistes ont été unanimement positifs quant à la qualité de l'accueil. Ça fait toujours très plaisir à entendre.<sup>3465</sup>

À l'opposé, des citoyens s'expriment de manière négative sur la nouvelle formule. Le citoyen trifluvien Lawrence Dufresne remarque notamment l'éléphant blanc, le Ludoplex, qui sert dorénavant pour les voix nocturnes et tous les autres petits cafés, tels que l'Embuscade et le Nord-Ouest Café dans lesquels « on va s'y piler sur les pieds, mais ce n'est pas grave. Que va donc nous offrir ce FestiVoix tout neuf et tout nouveau ? Je leur souhaite beaucoup de succès »<sup>3466</sup>.

Tout le monde n'apprécie pas le FestiVoix

En janvier 2008, le citoyen Denis Marchand publie une « [l]ettre à mon cher festival »<sup>3467</sup> qui veut faire part de ses idées « au nom des babyboomers » : « Nous ne sommes pas sourds »<sup>3468</sup>. Selon lui : « Si le public adulte et payant est moins nombreux, c'est parce que comme moi il n'aime pas se faire donner une volée à coups de décibels »<sup>3469</sup>. Avoir l'impression de « recevoir des coups de poing dans le ventre et avoir mal aux oreilles »<sup>3470</sup> lorsqu'on va voir un spectacle, n'est pas une recette gagnante pour les attirer. Il précise aller « voir » un spectacle. Il suggère d'investir davantage de budget dans l'aspect visuel de l'IAV (éclairage, décor, effets spéciaux) et mettre moins d'argent sur la « quincaillerie d'amplificateur et de haut-parleurs qui crachent jusqu'au sanctuaire tellement c'est trop fort »<sup>3471</sup>. Pour lui, un son de qualité « est un son qui s'entend bien, pas trop fort, car qualité n'est pas synonyme de quantité »<sup>3472</sup>. Ce qu'il souhaite plutôt voir : un bon spectacle, être ébloui, partir en se disant que ça valait la peine d'être vu et non se sentir malade avec le ventre tout retourné et les oreilles qui bourdonnent pendant deux heures. Denis Marchand se dit toutefois convaincu que c'est plus facile à dire qu'à réaliser puisque cela demande de l'imagination, de l'innovation et de la créativité. Malgré sa plainte à l'égard du son de l'IAV, il termine sur une note positive : « Merci beaucoup, et bon festival »<sup>3473</sup>.

<sup>3465</sup> François HOUDE. « "Le FestiVoix a trouvé sa voix" – Stéphane Boileau dresse un bilan très positif de l'édition 2008 », 8 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 32.

<sup>3466</sup> Lawrence DUFRESNE (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « En avant le FestiVoix », 8 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 8.

<sup>3467</sup> Denis MARCHAND. « L'Art vocal exagère les décibels », 24 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 11.

<sup>3468</sup> *Ibid.*

<sup>3469</sup> *Ibid.*

<sup>3470</sup> *Ibid.*

<sup>3471</sup> *Ibid.*

<sup>3472</sup> *Ibid.*

<sup>3473</sup> *Ibid.*

En juillet 2008, Hélène LeBoeuf publie une lettre pour affirmer qu'elle est soulagée que le « cirque » soit parti, qu'enfin, « la rue des Ursulines aura été rendue à ses résidents. Nous avons été les otages, encore une fois, du Festival de Trois-Rivières durant 11 jours et 11 nuits »<sup>3474</sup>. Ils récupèrent aussi leur beau petit parc : « C'est censé être un parc public, mais impossible d'y entrer sans un passeport du Festival, durant ces 11 jours-là. Nos maisons sont envahies par le son de cette musique que nous ne voulons pas entendre. Chez moi, je n'entends même pas sonner le téléphone, pas plus que je peux écouter la télé »<sup>3475</sup>. Pour le parc, il faut attendre que le gazon « dévasté par le grand plancher de bois » pour accueillir une immense tente blanche hideuse, « horrible », afin de permette aux hautes instances de prendre l'apéro : « Dommage que le ridicule ne tue pas »<sup>3476</sup>. Si elle avait les moyens, elle engagerait 11 groupes différents et les enverrait jouer et chanter – le mot est fort pour qualifier la plupart des chanteurs selon elle – durant 11 jours et 11 nuits devant la résidence du maire et de celle de Stéphane Boileau. L'auteure leur parle personnellement à eux : « votre résidence, monsieur le maire, et aussi devant chez toi, Stéphane Boileau. Je prendrais, moi aussi, les moyens pour bloquer vos rues respectives. Je vous donnerais des laissez-passer pour que vous puissiez y entrer, mais je vous les ferais courir vous autres aussi vos laissez-passer »<sup>3477</sup>. Cette menace témoigne de sa grande amertume à l'égard de l'IAV.

Elle croit également qu'une minorité de personnes est contente dans cette rue d'entendre la musique qu'on les force à écouter comme une torture : « Et le bon peuple applaudit. On lui donne des jeux. On lui dit comment s'amuser. Le bon peuple est heureux. Aucun effort cérébral. On pense pour lui. Quand j'écoute la musique que j'aime, je n'ai pas besoin que tout le monde à côté de moi l'entende aussi »<sup>3478</sup>. Le festival ne dure pas seulement deux heures par jour, c'est une partie de l'avant-midi pour la pratique, une partie de l'après-midi, encore de la pratique et ensuite ça commence pour de vrai : « L'horreur commence. Ils se pensent bons. Ils y vont donc à fond de train. Nous sommes en pleine saison touristique. On a défiguré la rue des Ursulines durant 11 jours et 11 nuits. On a défiguré notre beau petit parc. On y a mis de hautes clôtures de métal toutes rouillées. Une horreur. Bienvenue les touristes ! »<sup>3479</sup>. Elle imagine un dialogue absurde : comment montrer fièrement ce qui est supposé être le quartier historique ? « Ordinairement, c'est

---

<sup>3474</sup> Hélène LEBOEUF (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Le cirque s'en va », 8 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>3475</sup> *Ibid.*

<sup>3476</sup> *Ibid.*

<sup>3477</sup> *Ibid.*

<sup>3478</sup> *Ibid.*

<sup>3479</sup> *Ibid.*

beau et c'est paisible, sauf durant le festival d'horreur de Trois-Rivières »<sup>3480</sup>. Ah vous aussi vous trouvez ça moins attirant ? Nous aussi on trouve ça : « Mais il y a deux personnes qui prennent plaisir à venir défigurer ce si beau coin de Trois-Rivières, chaque année »<sup>3481</sup>. Il paraît que ça fait vendre de la bière sur la rue des Forges. D'ailleurs, peut-être faut-il renommer cet endroit « la rue des Terrasses ». Sûrement que le maire va y voir, afin de situer l'endroit plus vite possible. En conclusion : « Bon séjour à Trois-Rivières, les touristes. Revenez vous promener sur la rue des Ursulines. Elle redeviendra normale. Le cirque s'en va. Du moins nous l'espérons »<sup>3482</sup>.

Le 10 juillet 2008, en réponse, le président Denis Simard est heureux qu'Hélène LeBoeuf puisse rester en permanence sur la rue des Ursulines. Ce n'est pas tout le monde qui peut avoir cette chance, celle de demeurer dans un des plus beaux quartiers de la ville, le plus visité et le plus hautement historique : « C'est un plaisir que de le faire visiter à des jeunes et des moins jeunes étrangers. Il y a de tout, ce fut et c'est toujours le cœur d'une ville fière, active, portuaire et visionnaire »<sup>3483</sup>. Déjà au 19<sup>e</sup> siècle, on avait créé la Terrasse Turcotte pour permettre à la population de s'y promener tout en admirant le fleuve, une tradition qui se perpétue aujourd'hui. Là où il a un problème avec ses remarques (il spécifie qu'elle leur écrit souvent pour leur en faire lire de toutes sortes), c'est lorsqu'elle s'attribue la propriété du Parc des Ursulines. Selon Denis Simard, cet endroit :

appartient à toute la population de Trois-Rivières, ce parc c'est tout son environnement et celle-ci peut en profiter quand et comme bon lui semble. Il en est de même de la rue des Ursulines qui nous appartient à tous ainsi qu'aux touristes. C'est un legs de nos ancêtres. Et ils l'ont fait magnifique, c'est pourquoi il faut en profiter. Le FestiVoix ne peut être sans voix. Les citoyennes et les citoyens ont besoin d'un festival, l'été, à Trois-Rivières. Ils l'ont démontré de très belle façon en assistant en grand nombre. FestiVoix est réellement une des belles fêtes de l'été à Trois-Rivières. Il y a eu des événements avant, il y en aura d'autres tout aussi captivants. Depuis 1984, il y a un festival d'été organisé à Trois-Rivières.<sup>3484</sup>

Beaucoup de personnes se dévouent par leur bénévolat à l'IAV, d'autres sont engagés parce qu'ils sont compétents et savent faire plaisir à la population en lui faisant passer de bons moments.

---

<sup>3480</sup> *Ibid.*

<sup>3481</sup> *Ibid.*

<sup>3482</sup> *Ibid.*

<sup>3483</sup> Denis SIMARD (lettre d'opinion en réponse à LeBoeuf, Trois-Rivières). « C'est pour tout le monde », 10 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.

<sup>3484</sup> *Ibid.*

Évidemment, il y a des désagréments, et Hélène LeBoeuf l'exprime longuement, selon Denis Simard : « Mais rendre le maire Lévesque et le directeur général du FestiVoix, Stéphane Boileau, responsables de ces désagréments c'est complètement démagogique de votre part. C'est la population qui veut participer et se détendre dans un événement, peu importe lequel »<sup>3485</sup>. Les responsables du tourisme travaillent déjà très fort pour attirer des gens pour le GP3R. Le président de l'IAV termine sa réplique sur l'idée fondamentale du devoir de faire rayonner la culture et l'histoire québécoise. Pour lui, c'est bien normal pour une ville comme Trois-Rivières qui est :

riche de culture, de sport, d'économie, de sociologie et d'éducation puisse, et surtout, sache attirer des visiteurs. Trois-Rivières ne peut accepter d'être une ville terne, sans voix, non intéressée à montrer ses richesses, ses valeurs. Tout comme Champlain, en 1634, a eu la vision de déléguer le Sieur de Laviolette pour fonder notre ville, sa population doit faire en sorte que tout le monde sache que Trois-Rivières est la deuxième ville fondée en Amérique.<sup>3486</sup>

Le 13 juillet 2008, le citoyen trifluvien Luc Meunier écrit également une lettre d'opinion destinée au comité organisateur du FestiVoix. Il est d'accord avec madame Hélène LeBoeuf, qui s'exprime dans une autre lettre publique, lorsqu'elle affirme que le FestiVoix « envahit » le Vieux-Trois-Rivières pendant les jours les plus longs et achalandés de l'année au niveau touristique :

Je ne veux en aucun temps contester le Festival et ses activités, mais apporter une idée positive sur le sujet. Pour moi, le site qui conviendrait le mieux pour ce genre de festival serait le Parc Pie-XII au rond-point de la couronne. C'est un endroit magnifique avec du stationnement à proximité et surtout moins de personnes habitant près du site qui seraient dérangées par la musique.<sup>3487</sup>

Il propose de s'entendre avec des entreprises, tels que le RONA et le Carrefour Trois-Rivières, pour utiliser leur stationnement et se doter d'un système de navette jusqu'au festival, situé au cœur du centre-ville trifluvien. Pour faire suite à la lettre d'opinion de la citoyenne Anne-Marie Côté, il propose d'aménager un îlot de verdure au lieu de construire des résidences pour aînés, à l'angle de la rue Saint-Paul et du boulevard Saint-Maurice, car le quartier Sainte-Cécile a

---

<sup>3485</sup> *Ibid.*

<sup>3486</sup> *Ibid.*

<sup>3487</sup> Luc MEUNIER (lettre d'opinion). « Le FestiVoix au parc Pie-XII », 15 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.

besoin davantage d'un parc que d'autres résidences : « Plus nous plantons d'arbres, plus nous améliorons la qualité de l'air et la qualité de vie »<sup>3488</sup>.

Le 12 juillet 2008, le citoyen trifluvien Fernand Pagé répond aussi à madame LeBoeuf. Même si le « cirque » est parti, faut surtout dire qu'il n'est ici que pour quelques jours : « 11 jours sur une année de 365 jours n'est pourtant pas un gros supplice à endurer, mais ça semble encore plus vous déprimer de vous priver de votre petit parc des Ursulines et de votre environnement que de constater le succès qu'a connu ce petit cirque, comme vous vous plaisez à appeler le FestiVoix »<sup>3489</sup>. Profitez-en bien du petit parc, il est à vous pour les 354 prochains jours : « Il aurait été plus agréable de lire que vous aviez félicité les organisateurs de l'événement au lieu d'y apporter des critiques négatives et de lancer vos flèches à l'endroit du maire et du conseil municipal »<sup>3490</sup>. La pelouse sera revenue comme neuve dans quelques semaines. Faites attention, « si des critiques négatives comme les vôtres arrivent à détruire ces événements, vous serez peut-être la première à vous plaindre qu'il ne se passe rien à Trois-Rivières »<sup>3491</sup>. Selon lui, « critiquer, c'est facile », mais organiser un festival demande de nombreuses heures de travail de la part des organisateurs ainsi que des bénévoles qui « méritent beaucoup plus de félicitations que de critiques »<sup>3492</sup>. D'autant plus que les critiques arrivent toujours après l'événement, et jamais avant, comme si « certaines personnes préfèrent endurer pendant l'événement pour mieux critiquer après »<sup>3493</sup>. Il fait ce que LeBoeuf aurait dû faire, soit remercier les personnes qui travaillent pour organiser ces événements qui, malgré les critiques de certaines personnes, sont des « succès ».

Le 16 juillet 2008, Jean-François Huppé défend le festival dans sa lettre publiée dans *Le Nouvelliste*. Chaque fois qu'il rencontre des gens de l'extérieur de la région, il n'arrête pas de dire que le centre-ville trifluvien est unique. La rue des Forges est remplie de restaurants ayant des cuisines exceptionnelles, des bars pour tous les goûts, une vue splendide sur le fleuve « et un

---

<sup>3488</sup> *Ibid.*

<sup>3489</sup> Fernand PAGÉ (en réponse à Hélène LeBoeuf, Trois-Rivières). « Mieux vaut féliciter », 12-13 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 12.

<sup>3490</sup> *Ibid.*

<sup>3491</sup> *Ibid.*

<sup>3492</sup> *Ibid.*

<sup>3493</sup> *Ibid.*

centre-ville qui grouille de monde »<sup>3494</sup>. Il transmet également son opinion à l'égard du festival de musique :

Je ne suis pas un grand amateur du FestiVoix, les artistes invités ne m'intéressent pas, mais, par contre, j'y suis allé au moins trois ou quatre fois. Même si je n'aimais pas la musique, j'aimais me promener avec ma copine au centre-ville pour vivre l'ambiance qui s'en dégage. Une ambiance qui fait remplir le centre-ville de citoyens et de visiteurs heureux de s'y promener.<sup>3495</sup>

Selon ce citoyen, si le festival déménage plus à l'Ouest de la ville, au parc Pie-XII, il y aura sûrement moins de spectateurs. Bien sûr que cet endroit est beau et grand, mais il est beaucoup moins attirant que le centre-ville avec ses mérites et ses nombreux attraits. Il est conscient que cela peut déranger les citoyens locaux mais « ce n'est pas de la grosse musique rock qui joue jusqu'aux petites heures de la nuit. Et ce n'est que quelques jours par année »<sup>3496</sup>. Donc si les gens cherchent de la tranquillité, le centre-ville n'est certainement pas la meilleure place pour leurs besoins. Or, c'est un « endroit remarquable »<sup>3497</sup>. Ainsi, pourquoi ne pas en faire profiter la population de la région au lieu de toujours dire la phrase célèbre : « pas dans ma cour »<sup>3498</sup>.

Le 31 juillet 2008, Karl Dingfeld observe qu'il existe trois festivals musicaux majeurs disponibles lors de la période des fêtes du Québec, de Trois-Rivières et du Canada. Lequel est le plus intéressant ? Au départ, il croit que c'est le FIJM, parce qu'il est originaire de Montréal et qu'il s'agit d'un festival international. « Cependant, je pense que le FestiVoix est plus relaxe (moins achalandé) et intéressant pour les gens que veulent vivre une bonne expérience sans dépenser trop d'argent »<sup>3499</sup>. Mais lorsqu'il visite ce festival, il note que « les gens étaient vraiment gentils et il y avait une bonne ambiance sur tous les sites »<sup>3500</sup>. De plus, le passeport est très abordable, il n'est « pas cher pour le nombre d'événements auquel il donne accès »<sup>3501</sup>. Alors qu'une entrée pour une seule journée est 15 \$, on peut profiter des activités toute la semaine pour seulement 35 \$ (25 \$ en prévente) : « Le festival trifluvien est plus accessible que ceux de

---

<sup>3494</sup> Jean-François HUPPÉ (lettre d'opinion en réponse à Meunier, Trois-Rivières). « Le FestiVoix est à l'endroit idéal », 16 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 13.

<sup>3495</sup> *Ibid.*

<sup>3496</sup> *Ibid.*

<sup>3497</sup> *Ibid.*

<sup>3498</sup> *Ibid.*

<sup>3499</sup> Karl DINGFELD. « Les avantages du FestiVoix », 31 juillet 2008, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3500</sup> *Ibid.*

<sup>3501</sup> *Ibid.*

Montréal ou de Québec »<sup>3502</sup>. En plus d'un tarif moins cher, « il y a une meilleure accessibilité aux sites. On accorde même un soin particulier aux personnes avec mobilité réduite »<sup>3503</sup>. Selon lui, bien sûr qu'il y a plus d'événements à Montréal, mais « il y a trop de personnes et les foules sont vraiment compactes »<sup>3504</sup>. En plus, le festival de Trois-Rivières « amène une meilleure diversité musicale »<sup>3505</sup>. Outre le jazz, il y a du rock, du hip-hop, de la musique tropicale, du populaire, de la musique poétique et plusieurs autres genres. Il dit avoir assisté gratuitement au spectacle du groupe montréalais Bran-Van 3000, « sans aucun danger pour ma démophilie (la peur des foules) ! »<sup>3506</sup>. Qui a dit que les grands rassemblements de Québec sont très accessibles ? La semaine précédente, il anticipe de se rendre avec des amis dans la Capitale Nationale pour assister au spectacle de Paul McCartney aux Plaines d'Abraham, dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec. Il s'agit d'une chance unique de voir l'ex-membres des Beatles : « Imaginez un concert et vous n'avez pas la chance de voir le chanteur. Ce n'est vraiment pas mon genre ! »<sup>3507</sup>. Enfin, il y a le stationnement. S'il veut aller à un événement en voiture, « c'est impossible à Montréal et très difficile à Québec »<sup>3508</sup>. Il a déjà perdu sa voiture à Québec parce que toutes les rues se ressemblent. À Montréal, il faut plutôt marcher pendant au moins vingt minutes avant d'arriver au concert. « Par contre, vous pouvez trouver facilement un stationnement pour le FestiVoix et sinon, il y a même des stationnements privés pour seulement 5 \$ »<sup>3509</sup>.

La citoyenne Nadine Boisvert se plaint dans une lettre, car elle habite le quartier historique avec son garçon de sept ans et depuis plusieurs années, mais ils craignent ces jours charnières de juin et juillet<sup>3510</sup>. Ce n'est pas qu'ils ne sont pas heureux de voir les gens prendre d'assaut leur centre-ville, mais les beaux jours d'un été bref sont souvent opposés à de longues et pénibles nuits assommantes et sans fin : « C'est vraiment dommage de constater tout le degré de maturité et d'originalité de l'organisation du FestiVoix d'engager des groupes dits musicaux s'époumonant à fendre la plèvre, amplifiant de surcroît les décibels de leurs plaintes aliénantes qui feraient

---

<sup>3502</sup> *Ibid.*

<sup>3503</sup> *Ibid.*

<sup>3504</sup> *Ibid.*

<sup>3505</sup> *Ibid.*

<sup>3506</sup> *Ibid.* À l'opposé, l'agoraphobie est plutôt la « phobie des espaces libres et des lieux publics ».

<sup>3507</sup> *Ibid.*

<sup>3508</sup> *Ibid.*

<sup>3509</sup> *Ibid.*

<sup>3510</sup> Nadine BOISVERT (lettre d'opinion au maire et à Boileau, Trois-Rivières). « Infernal ! », 12-13 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 12.

percer d'horreur les tympans de n'importe quel être humain »<sup>3511</sup>. Elle fait ce qu'elle peut, mais son fils « délire » lorsque les « enceintes acoustiques crachent des basses telles des détonations secouant ses oreilles, sa tête et tout son corps au point de lui faire mal, là, j'atteins un point de non-retour »<sup>3512</sup>. C'est seulement vers 2h du matin qu'il finit par s'endormir. L'affreux cauchemar revient même le hanter encore. Bref, elle ne comprend pas comment il faut en arriver là pour faire apprécier un festival. Il y a sûrement d'autres moyens pour faire découvrir tant de talents et de beautés sonores à une population réceptive et avide de nouveautés : « Je vous prête mon paisible quartier pendant plus d'une semaine, sachez vous conduire, messieurs, comme des citoyens respectueux de leurs semblables »<sup>3513</sup>.

#### La désignation de Trois-Rivières comme capitale culturelle

En janvier 2008, un événement majeur vient changer la donne dans la célébration de l'anniversaire de la fondation de la ville trifluvienne. Pour l'année 2009, Trois-Rivières est choisie capitale culturelle du Canada dans la catégorie des villes de 125 000 habitants et plus :

Cette distinction va permettre à 14 organismes de bénéficier d'un fonds de deux millions de dollars pour mettre sur pied des projets culturels dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières. La Ville en ajoutera près de 700 000 \$. Ces projets devront répondre aux critères d'Ottawa, mais le maire Yves Lévesque assure que la subvention devrait être dépensée au complet.<sup>3514</sup>

C'est le 21 janvier 2008 que l'honorable Josée Verner, ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles, dévoile que la Ville de Trois-Rivières obtient le titre de Capitale culturelle du Canada pour l'année 2009. Grâce à l'aide financière obtenue, la municipalité trifluvienne procède à l'actualisation de la Politique culturelle et l'élaboration d'un plan d'action pour la période 2009-2014<sup>3515</sup>. Après Vancouver, Régina, Saskatoon, Toronto, Edmonton et Surrey, Trois-Rivières devient la première grande ville du Québec à obtenir ce titre. À l'occasion de la désignation de Trois-Rivières comme capitale culturelle, le DG de l'IAV, Stéphane Boileau, en profite pour exprimer son point de vue dans *Le Nouvelliste* :

---

<sup>3511</sup> *Ibid.*

<sup>3512</sup> *Ibid.*

<sup>3513</sup> *Ibid.*

<sup>3514</sup> Mélanie BERGERON. « Trois-Rivières choisie capitale culturelle du Canada pour l'année 2009 », 21 janvier 2008, *TVA Canoë* via *CHEM – station régionale*.

<sup>3515</sup> ESPACE CULTUREL. « Trois-Rivières, Capitale culturelle du Canada 2009 », *Espace culturel* - Bulletin annuel de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, année 6, no 39 (février 2008), p. 1, 20-21.

C'est une nouvelle extraordinaire, d'abord pour la visibilité à travers le Canada. C'est majeur comme événement pour une ville du Québec. Au-delà de la visibilité, ça représente aussi des retombées pour le milieu culturel. Il y a des montants d'argent qui vont être alloués à des créateurs et à des diffuseurs culturels. Je pense que ça va venir aider le milieu culturel, qui livre toujours de durs combats pour le financement. C'est un baume et une tape dans le dos. Ça vient reconnaître le travail des créateurs, mais de tous ceux qui les ont précédés pour faire de Trois-Rivières ce qu'elle est aujourd'hui.<sup>3516</sup>

Un vox pop<sup>3517</sup> de *L'Hebdo Journal* permet d'en connaître davantage sur l'importance de cette nouvelle et ce que représente le nouveau titre honorifique pour les festivals culturels de la municipalité. Stéphane Boileau est le premier à mentionner qu'il souhaite que son organisation puisse en profiter : « Au-delà du montant c'est un événement extraordinaire et c'est l'occasion de démontrer tout le savoir-faire de Trois-Rivières. Nous espérons bénéficier d'une partie du projet en 2009 ! ». Du côté du Mondial des amuseurs publics, Josée Rioux indique « [l]e nom de Trois-Rivières va circuler à travers le Canada. Les retombées vont être non négligeables pour tous les événements notamment pour le Mondial des amuseurs publics ! ». Au FIP, Gaston Bellemare affirme : « C'est très important à la fois pour la ville et pour l'ensemble du milieu culturel. Lorsque tous les acteurs se réunissent, on peut accomplir de grandes choses ! ». À l'OSTR, Thérèse Boutin croit que « [c]'est la concrétisation d'une réalité. Finalement, on reconnaît Trois-Rivières comme une grande ville ! ». Jean Fournier, du comité des Fêtes du 375<sup>e</sup>, pense que « [c]e titre se veut une belle récompense pour les efforts investis depuis tant d'années. De plus, un volet important de la subvention sera alloué au budget des Fêtes du 375<sup>e</sup> ! ». Enfin, pour Stella Montreuil, de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières : « Ce sont tous les acteurs du milieu culturel qui vont bénéficier de ce titre. Je suis prête à être la meneuse de claques pour que tous puissent en bénéficier ! ».

Si certains intervenants espèrent que le nouvel amphithéâtre du projet Trois-Rivières sur Saint-Laurent soit au centre des festivités de 2009, il est assez difficile de terminer sa construction. Chose certaine, les élus croient qu'il est rentable : « Les études de faisabilité parlent par elles-mêmes. Il n'y a pas de doute pour la rentabilisation des opérations, même dans les scénarios les

<sup>3516</sup> Stéphane BOILEAU. 22 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 18.

<sup>3517</sup> L'HEBDO JOURNAL (Vox pop). « À vos yeux, que représente le titre de Capitale culturelle du Canada en 2009 ? », 26 janvier 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

plus pessimistes »<sup>3518</sup> indique le maire Lévesque, qui souhaite que le financement fédéral suive le provincial. C'est pourquoi, « notre travail est de convaincre Québec »<sup>3519</sup>. Selon Michel Jutras, c'est une occasion de positionner la ville comme aucune autre ville ne peut le faire au Québec. L'amphithéâtre comprend 3 500 places assises et il est possible d'ajouter 6 500 places dans le terrain gazonné derrière les sièges.

Toutefois, la Ville prévoit organiser un grand spectacle racontant l'histoire de ses citoyens, l'un des 14 projets présentés dans le dossier de candidature pour l'obtention du titre. Selon Michel Jutras : « On ne veut pas un spectacle historique. On veut un spectacle moderne qui va raconter notre histoire. On a les paramètres de base, le reste est à définir avec les concepteurs qui seront approchés bientôt »<sup>3520</sup>. De plus, l'IAV en devient le diffuseur officiel, même si la charge du contenu est confiée à des créateurs externes à l'organisation. Selon Michel Jutras : « Comme c'est l'International de l'art vocal qui a le lieu le plus approprié et que tout va déjà être en place, on va s'associer à eux. Ça permettra de mettre le maximum des fonds alloués directement dans la création du spectacle »<sup>3521</sup>. Comme le concert est en juillet, il a lieu à l'extérieur. On prévoit un spectacle de 90 minutes, sans entracte, pour lequel on souhaite une captation télévisuelle et pourquoi pas une retransmission en direct. Radio-Canada se montre déjà intéressée par le projet. On prévoit une place pour les premières nations autochtones, les personnages historiques et pour la relève. On souhaite du multimédia et d'autres techniques modernes. Le spectacle est prévu pour une prestation unique et non pour devenir une sorte de « Fabuleuse histoire d'un royaume ». L'appel aux concepteurs de ce spectacle est fait avant la fin du mois de février.

Quant aux spectacles d'ouverture et de fermeture du 375<sup>e</sup>, on veut amorcer les festivités dès le 1<sup>er</sup> janvier, mais on ne sait pas trop de quelle manière. Un spectacle le 31 décembre pour souligner la nouvelle année est possible. Un rassemblement familial en journée et un spectacle en soirée au complexe Alphonse-Desjardins (qui peut accueillir 8 000 personnes) est aussi sur la table. On attend surtout de savoir dans quelle mesure les gouvernements vont s'impliquer financièrement avant d'élaborer les concepts. C'est la même chose pour la cérémonie de fermeture, car on souhaite

---

<sup>3518</sup> Éric LANGEVIN. « Fêtes du 375<sup>e</sup> de Trois-Rivières – Amphithéâtre : on croit toujours qu'un legs est possible », 9-10 février 2008, *Le Nouvelliste*, p. 10.

<sup>3519</sup> *Ibid.*

<sup>3520</sup> Éric LANGEVIN. « Un spectacle historique avec une facture moderne – Le 4 juillet 2009, les Trifluviens verront leur histoire sur scène », 9-10 février 2008, *Le Nouvelliste*, p. 12.

<sup>3521</sup> *Ibid.*

que les festivités se terminent avant la tenue des élections de novembre 2009. On va probablement faire coïncider le spectacle de fermeture avec la clôture du Festival international de la poésie.

En ce sens, comme l'exprime Éric Maltais, le 375<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Trois-Rivières culmine « le 4 juillet pendant le festival d'été »<sup>3522</sup>. Pour cette fête de Trois-Rivières, Fabiola Toupin est accompagnée du Grand Orchestre de la Mauricie. Ensemble, ils reprennent le spectacle présenté l'hiver précédent à la Maison de la culture<sup>3523</sup>. Selon Éric Langevin, le milieu artistique trifluvien est petit et tout le monde se connaît. Or, depuis l'annonce des concepteurs sélectionnés pour les fêtes du 375<sup>e</sup>, il y a une certaine suspicion dans ce milieu. Dans le cas du spectacle du 4 juillet, avec un budget de 250 000 \$, on a déjà établi que ce sont les productions FIDEL qui sont les producteurs délégués, soit Yvon Laplante et Stéphane Boileau<sup>3524</sup>. Certains froncent les sourcils parce que Boileau est aussi le DG du FestiVoix au sein duquel est présenté ce spectacle. Le président des fêtes du 375<sup>e</sup>, Jean Fournier, n'est pas en mesure de justifier pourquoi FIDEL produit le spectacle. Selon Michel Jutras, DG de la CDC, il s'agit d'une question pratique puisque Boileau siège simultanément sur les deux organisations. Le problème est qu'un représentant de FIDEL, Stéphane Boileau, est sur le comité de sélection et que le créateur choisi, Christian Laflamme, est musicien sur une autre production de FIDEL. Pour Michel Jutras, le comité de sélection est assez varié pour permettre d'avoir le meilleur des choix. Le concepteur sélectionné pour le spectacle d'ouverture et de fermeture est Jean-François Bastien, qui présente un concept avec les productions Accès-Cible que dirige Steve Dubé. Ce dernier est propriétaire d'un bar qui présente de bons concerts et c'est lui qui produit les deux spectacles totalisant un demi-million de dollars. « Là où tous les muscles de nos visages se crispent, c'est quand on apprend, une semaine plus tard, que c'est Dubé qui devient le nouveau dg des fêtes du 375<sup>e</sup> de Trois-Rivières... »<sup>3525</sup>. Le scandale est que Steve Dubé produit les spectacles d'une organisation qu'il dirige. Selon le journaliste, s'il avait été DG au moment de l'appel de soumissions, on ne lui aurait pas permis d'être dans la course. Alors pourquoi l'inverse est-il possible ? Comment pourra-t-il être critique des *shows* dont il est le producteur ? Ce n'est pas illégal, mais ça laisse « un drôle de goût »<sup>3526</sup>. Éric Langevin demeure

---

<sup>3522</sup> Éric MALTAIS (*section opinion*). « Un été pour nostalgiques ou un été de transition ? », 12 avril 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 4.

<sup>3523</sup> François HOUDE. « La programmation se précise – On a dévoilé les spectacles des voix multiples et des voix lyriques au FestiVoix », 30 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 31.

<sup>3524</sup> Éric LANGEVIN. « La grande famille », 17-18 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. E 4.

<sup>3525</sup> *Ibid.*

<sup>3526</sup> *Ibid.*

convaincu que les spectacles seront de qualité, mais il y a un malaise perceptible dans le milieu depuis trois semaines, la perplexité semble partout. Il termine en disant que le journal tente de discuter du sujet avec au moins une dizaine de personnes, mais aucune ne veut se prononcer publiquement. « C'est véritablement l'*omerta*. Probablement que dans la grande famille, les petits cousins ont peur que leurs sœurs, leurs frères ou leur mère... ne leur donnent plus à manger ! »<sup>3527</sup>.

Le 4 juillet 2008, le FestiVoix a une « programmation de circonstance » avec Jeunesse Hip hop Mauricie sur la rue Bonaventure, Fabiola Toupin et le Grand orchestre de la Mauricie à la scène des Ursulines et Nancy Groleau à la Maison de la culture. « Trois-Rivières ne manque pas de talent »<sup>3528</sup>. Dès la fin du festival, « la poussière retombe à peine »<sup>3529</sup> que Stéphane Boileau et son équipe travaillent « d'arrache-pied » sur la programmation de 2009. « C'est certain que nous allons revenir avec un artiste de la trempe de Dennis DeYoung et peut-être même un deuxième en raison des Fêtes du 375<sup>e</sup> »<sup>3530</sup>. Peu de changements sont à prévoir pour 2009 sinon quelques surprises pour la célébration du 375<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières<sup>3531</sup>.

Le gouvernement fédéral, un partenaire de moins en moins présent

Le grand gagnant de l'annonce fédérale pour la capitale culturelle du Canada est le Comité organisateur des fêtes du 375<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières, en pouvant bénéficier des fonds disponibles dans le programme de 4,6 M, réservé à ce genre d'événement. Jean Fournier, président de ce comité, précise que leur demande est déjà soumise, pour laquelle ils espèrent obtenir 2 M \$. Danielle St-Amand dit que Développement économique Canada les aide à dénicher tous les programmes fédéraux qui peuvent les aider financièrement.

De son côté, la députée fédérale trifluvienne interpelle la ministre Josée Verner au sujet d'une subvention pour l'IAV. Paule Brunelle, députée du Bloc québécois, s'explique mal le refus du ministère du Patrimoine canadien d'accorder une subvention de 150 000\$ dans le cadre du programme « Présentation des arts ». Elle estime que l'IAV fait ses devoirs et présente un dossier qui correspond aux critères du programme, même si le ministère juge plutôt du contraire :

---

<sup>3527</sup> *Ibid.*

<sup>3528</sup> François HOUDE. « Loco Locass vole le show! » (page couverture), « Loco Locass était affamé – Ils ont pris toute la place en première partie de Bran Van 3000 », 5-6 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 1, 4.

<sup>3529</sup> Martin SYLVESTRE. « Succès inespéré du FestiVoix » (page couverture), « Une recette gagnante », 12 juillet 2008, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

<sup>3530</sup> *Ibid.*

<sup>3531</sup> Linda CORBO. « Le FestiVoix se paye un surplus de 50 000\$ », 1<sup>er</sup> novembre 2008, *Le Nouvelliste*.

On joue sur les mots. L'ex-ministre du patrimoine, Bev Oda, avait promis une somme supplémentaire de 7 M \$ pour soutenir les grands événements culturels en région. Or, malgré le fait que l'International de l'art vocal reçoit une très bonne note du ministère, l'argent ne suit pas. Ce n'est pas avec des encouragements qu'on établit une programmation de calibre, mais avec des ressources financières adéquates.<sup>3532</sup>

La députée constate également que depuis l'attribution du titre de Capitale culturelle du Canada, décerné à Trois-Rivières pour l'année 2009, le ministère semble vouloir laisser en suspend les grandes demandes du milieu culturel trifluvien. La ministre Verner s'engage à vérifier le dossier et à donner une réponse à la députée Brunelle. Celle-ci fait aussitôt savoir qu'elle désire davantage qu'une vérification, soit une révision des critères du programme et une bonification de l'enveloppe destinée au soutien des grands événements culturels dans les régions du Québec<sup>3533</sup>.

Quant à la députée bloquiste, elle dresse un constat d'échec des réalisations du gouvernement conservateur, puisque sa circonscription reprend son titre de « capitale nationale du chômage »<sup>3534</sup>. Selon elle, le premier ministre Stephen Harper n'adopte pas de mesures pour contrer ce problème. Pour le journaliste Martin Sylvestre, la députée Brunelle « n'a pas mâché ses mots » et « tire à boulet rouge » devant l'inertie du gouvernement fédéral face aux diverses crises qui affectent les Trifluviens, telles que la hausse du prix de l'essence et les situations précaires des secteurs manufacturier et forestier. La députée déplore également le manque de volonté des conservateurs dans le dossier du financement de la Technopole de la Vallée du St-Maurice, de la maigre subvention de 5 000 \$ accordée au FestiVoix, sans oublier la vente du réseau TQS : « Je trouve que le gouvernement conservateur est décevant, car il est principalement centré sur l'Ouest canadien. On dirait que les ministres Josée Verner et Jean-Pierre Blackburn ont vendu leurs âmes de Québécois »<sup>3535</sup>. Boileau n'est pas davantage satisfait de la subvention au fonctionnement de 5 000 \$ :

---

<sup>3532</sup> *Ibid.*

<sup>3533</sup> Louise PLANTE. « Paule Brunelle plaide pour l'Art vocal », 3 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 36.

<sup>3534</sup> Martin SYLVESTRE. « Un bien triste bilan – Paule Brunelle dénonce l'inertie du gouvernement conservateur dans certains dossiers », 25 juin 2008, *L'Hebdo Journal*. « En 2009, le taux de chômage moyen dans la région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières était de 9 %, le plus élevé au Québec. Il a été de 5,5 % en 2019, près de la moyenne québécoise de 5,1 %. [...] La notoriété de Trois-Rivières, son image de marque, a aussi été revue, notamment grâce à la culture ». Sarah DÉSILETS-ROUSSEAU. « De « capitale du chômage » à ville entrepreneuriale », 19 janvier 2020, Radio-Canada / Ici Mauricie-Centre-du-Québec.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1480773/economie-trois-rivieres-chomage-assistance-sociale-nouvelle-decennie>

<sup>3535</sup> Martin SYLVESTRE. *Op. cit.*

On a eu la réponse il y a deux semaines. On avait demandé 48 000 \$ dans le cadre du développement des communautés et 75 000 \$ du programme de présentation des arts. Le montant reçu couvre à peine les frais qu'on encourt pour gérer le dossier. C'est comme si on ne recevait rien. À la rigueur, si on avait eu 15 000 \$, on aurait pu dire qu'on avait 10 000 \$ pour nous aider mais 5 000 \$ pour un événement avec un budget de près de 1 500 000 \$, c'est très peu<sup>3536</sup>.

Malgré tout, le DG se déclare satisfait de l'attribution d'une subvention au montant de 100 000 \$ au Festival western de Saint-Tite et de 65 000 \$ au Mondial des cultures de Drummondville. À sa connaissance, il n'y a que ces deux événements trifluviens qui reçoivent des montants substantiels : « Dans les deux cas, c'est tant mieux, mais je me demande ce qu'on fait avec l'enveloppe de 6 à 7 millions de dollars prévue pour le Québec. De nombreux événements sont dans notre situation et se sont dit très insatisfaits de l'argent reçu »<sup>3537</sup>. Après avoir demandé des explications au ministère du Patrimoine canadien sur les motifs du refus de la subvention à l'IAV, « [o]n ne nous a même pas retourné notre appel. Comme on arrive à la présentation de l'événement comme tel, on n'a pas de temps pour réagir »<sup>3538</sup>.

Face à la situation, certains organismes suggèrent de *boycotter* la subvention fédérale, pour marquer leur désapprobation face au sous-financement des festivals. « On en a parlé à notre conseil d'administration mais la chose n'a pas été proposée officiellement »<sup>3539</sup> selon Stéphane Boileau. À cet effet, il précise que Pierre-Paul Leduc, DG de Festivals et Événements Québec « évoque la possibilité d'une action commune des organismes membres. On serait intéressé à y participer, mais il faudrait d'abord voir les modalités »<sup>3540</sup>.

Lors du bilan annuel devant les médias, en juin 2008, l'amertume caractérise la fin de la session parlementaire à Ottawa pour la députée Brunelle, alors que Trois-Rivières vient d'être recoiffé du « titre peu enviable » de capitale nationale du chômage : « [c]'est toujours très dur d'apprendre ça »<sup>3541</sup>. Elle accuse le gouvernement Harper d'être plus soucieux de l'Ouest canadien et n'a pas été tendre envers les députés conservateurs québécois qui semblent oublier qu'ils

---

<sup>3536</sup> François HOUDE. « FestiVoix est moins chanceux », 26 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 37.

<sup>3537</sup> *Ibid.*

<sup>3538</sup> *Ibid.*

<sup>3539</sup> *Ibid.*

<sup>3540</sup> *Ibid.*

<sup>3541</sup> Louise PLANTE. « Paule Brunelle qualifie la session de décevante – Triste bilan pour la députée de la capitale du chômage », 26 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 39.

proviennent du Québec. Elle s'inquiète pour le sort du projet de Technopole de la vallée du Saint-Maurice et ne comprend pas comment un ministre responsable du développement économique du Québec puisse couper graduellement l'aide à un organisme voué au développement d'emplois de pointe. Elle dit faire le maximum dans ce dossier, mais puisque personne ne se mobilise, « cela ne lui appartient plus comme débat »<sup>3542</sup>.

La députée bloquiste reproche surtout à la ministre Verner d'avoir laissé tomber le FestiVoix : « Une maigre subvention de 5 000 \$ à quelques jours de l'événement, ce n'est pas une aide quand on demande 50 000 \$, c'est une claque en plein visage! »<sup>3543</sup>. Enfin, comble de l'insulte, Paule Brunelle se montre désolée que la motion proposée par son parti visant à concrétiser la reconnaissance de la nation québécoise par la Chambre des communes ait été rejetée<sup>3544</sup>.

Selon Jean-Marc Beaudoin, si Ottawa consent à verser la subvention de 50 000 \$ demandée « au lieu de sa maigrelette aumône de 5 000 \$ »<sup>3545</sup>, cette situation fait une grande différence pour l'IAV, sur le plan financier. De plus, cette situation crée un fossé avec les deux autres paliers gouvernementaux : « Trois-Rivières donne en tout 300 000 \$ au festival, Québec 60 000 \$ et Ottawa... 5000 \$. La contribution du fédéral est révoltante »<sup>3546</sup>. Il se questionne également sur l'attribution du budget de 30 M \$ destinée à soutenir les festivals en région : « En région? Les subventions fédérales du Festival de jazz de Montréal et du Festival Juste pour rire sont passées de 250 000 \$ à 1 M \$ et atteint maintenant 500 000 \$ pour le Festival d'été de Québec »<sup>3547</sup>. À ce titre, la définition de région du fédéral ne semble pas la même que celle donnée par les deux autres paliers gouvernementaux, car avec 5 000 \$, Trois-Rivières est plutôt considéré « comme un *bled* ou une vague bourgade installée quelque part le long du Saint-Laurent »<sup>3548</sup>. Selon le président du FestiVoix : « Je ne suis pas très politique. Je n'ai pas déchiré ma chemise sur la place publique, elle était neuve »<sup>3549</sup>, en faisant référence au montant de cette première subvention fédérale obtenue. Il croit que sont les grands événements montréalais qui sortent les grands gagnants, en réussissant à s'accaparer les sommes destinées aux régions du Québec.

---

<sup>3542</sup> *Ibid.*

<sup>3543</sup> *Ibid.*

<sup>3544</sup> Ce n'est pas la motion du Bloc québécois récupérée et adoptée par le gouvernement Harper, le 27 novembre 2006.

<sup>3545</sup> Jean-Marc BEAUDOIN. « Les charmeuses voix du FestiVoix », 12-13 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.

<sup>3546</sup> *Ibid.*

<sup>3547</sup> *Ibid.*

<sup>3548</sup> *Ibid.*

<sup>3549</sup> *Ibid.*

Au début du mois de septembre 2008, plusieurs organisateurs de festivals trifluviens reprochent au ministère du Patrimoine canadien des réponses tardives pour annoncer l'octroi de sommes dérisoires, alors que le gouvernement fédéral dispose annuellement de 30 M \$ pour leur venir en aide<sup>3550</sup>. Par exemple, la Traversée du lac Memphrémagog, qui permet à des artistes locaux de se produire sur scène, fait une demande de 100 000 \$ mais ne reçoit que 5 000 \$ sans explication, selon la directrice générale de l'événement, Sonia Quirion. Le FIMAV de Victoriaville ne reçoit aucune réponse du gouvernement fédéral au sujet de sa subvention, au moment de son déroulement, en mai. Le directeur général et artistique de l'événement, Michel Levasseur, apprend après sa tenue qu'il obtient 10 000 \$ plutôt que les 30 000 \$ demandés, provoquant automatiquement un déficit de 20 000 \$. Selon lui, il est difficile d'obtenir des informations : « Il y a très peu de communications. C'est la loi du silence »<sup>3551</sup>. Plusieurs organisateurs d'événements reprochent au ministère fédéral de donner peu d'informations sur la manière dont le programme est géré. Pierre-Paul Leduc, directeur de FEQ, se demande si la gestion de ce programme « peut se faire de façon transparente [...] ». Où est la ministre pour s'assurer que le programme fonctionne bien? »<sup>3552</sup>. De plus, il assure que des cas comme celui du FIMAV, il y en a beaucoup au Québec : « On a l'impression que les programmes d'Ottawa sont gérés tout croches »<sup>3553</sup>.

Le problème semble exister depuis 2007, « alors que Bev Oda était à la tête du ministère du Patrimoine, ces sommes n'ont pas été allouées puisque les critères d'attribution n'ont pas été déterminés à temps »<sup>3554</sup>, privant plusieurs événements d'une aide financière fédérale substantielle. Le RÉMI et le FEQ dénoncent la gestion chaotique de ces programmes. Quant à Leduc, il émet l'hypothèse que la ministre Verner n'a pas dépensé le quart de son budget. Quant au président du RÉMI, Luc Fournier, il affirme que le ministère a une définition très limitée de ce qu'est une manifestation culturelle. Il devient difficile pour des organisations, tels que le Festival du fromage ou le Festival des montgolfières, de prouver qu'ils sont admissibles aux divers programmes, et ce, même s'ils présentent des artistes sur scène.

---

<sup>3550</sup> Nathaëlle MORISSETTE. « Subventions d'Ottawa : les festivals déchantent », 4 septembre 2008, *La Presse*.  
<https://www.lapresse.ca/arts/200809/19/01-668586-subventions-dottawa-les-festivals-dechantent.php>

<sup>3551</sup> *Ibid.*

<sup>3552</sup> *Ibid.*

<sup>3553</sup> *Ibid.*

<sup>3554</sup> *Ibid.*

Une embûche supplémentaire dans le financement fédéral par le ministère du Patrimoine canadien a trait à la date limite devancée au 31 août pour soumettre une demande de subvention pour l'année d'ensuite. En conséquence, plusieurs festivals doivent organiser leur édition 2009 au même moment que le déroulement de l'édition 2008. « Devant la multiplication des plaintes, le Ministère a annoncé [le 3 septembre] sur son site internet qu'il prolongeait la période de demandes jusqu'au 30 septembre »<sup>3555</sup>. Selon la directrice générale du Mondial des cultures de Drummondville, Marie-France Bourgeois, ce délai laisse très peu de temps pour finaliser une programmation et ne permet que d'en donner un aperçu. Au cabinet de la ministre Verner, le porte-parole Dominic Gosselin est conscient qu'il y a un retard dans l'attribution des subventions aux festivals, mais répond que Patrimoine Canada est « victime de son succès » pour expliquer les délais occasionnés : « La ministre a trouvé cette situation totalement inacceptable et elle nous a demandé de faire un suivi serré »<sup>3556</sup>. Malgré la hausse des demandes financières adressées au gouvernement fédéral, la journaliste de *La Presse*, Nathaëlle Morissette se dit incapable d'évaluer si la totalité des 30 millions de dollars est allouée ou dépensée pour l'année en cours.

De son côté, le FestiVoix se réorganise afin de boucler son budget. En novembre 2008, il se réjouit de la contribution du privé qui atteint 70 % de son budget total. Ainsi, 30 % provient du secteur public, dont 322 000 \$ de la Ville et 0,9 % du gouvernement fédéral. Selon Stéphane Boileau : « Ce n'est pas facile en région d'avoir sa juste part »<sup>3557</sup>. Il rappelle que le financement fédéral des festivals du Québec correspond, en moyenne, à 15 % de leur budget total.

Dans le rapport annuel 2008 du FestiVoix, le gouvernement du Canada n'apparaît pas comme l'un des neuf partenaires majeurs, mais comme l'un des 38 partenaires de l'événement, dont le ministère du Patrimoine canadien, Célébrations Canada et Emploi d'été Canada. L'IAV évalue à 100 000 \$ le manque à gagner en termes de subventions fédérales, qu'il attribue soit au manque de collaboration financière d'Ottawa ou à la très forte compétition avec les festivals montréalais qui grugent le budget destiné aux régions du Québec.

---

<sup>3555</sup> *Ibid.*

<sup>3556</sup> *Ibid.*

<sup>3557</sup> Linda CORBO. « Le FestiVoix se paye un surplus de 50 000\$ », 1<sup>er</sup> novembre 2008, *Le Nouvelliste*.

Bilan du FestiVoix depuis sa création en 2008

Le succès financier de l'édition 2008 oriente les choix de programmation du festival pour 2009, tout en mettant l'accent sur la vente accrue de passeports<sup>3558</sup>. Avec un surplus budgétaire de 50 000 \$, un achalandage de 320 000 visiteurs et des retombées économiques estimée à 14 millions de dollars, les dirigeants sont heureux de ce bilan. Les conditions météorologiques sont identifiées comme étant l'un des facteurs de réussite, car cette édition est « choyée par la température »<sup>3559</sup>. En novembre 2008, le surplus est estimé à 35 000 \$, soit 15 000 \$ de plus que prévu. Il est affecté en totalité au paiement du déficit qui atteint 286 000 \$, selon le président du CA du FestiVoix<sup>3560</sup>.

Depuis qu'il est devenu le FestiVoix, en 2008, afin de refléter sa nouvelle identité artistique, l'événement est en perpétuelle croissance. Cette progression fulgurante s'appuie, entre autres, sur trois valeurs : 1) qualité (des sites en plein cœur du quartier historique, lieux patrimoniaux près du fleuve); 2) accessibilité (une tarification accessible pour tous, gratuité pour les enfants âgés de dix ans et moins, plusieurs concerts gratuits); et 3) diversité (100 spectacles de styles musicaux variés, des artistes de renoms et émergents). De plus, sa mission se précise : « Mettre en scène la ville de Trois-Rivières et son patrimoine, en offrant une diversité musicale et culturelle accessible, afin de faire vivre une expérience originale à tous ses festivaliers »<sup>3561</sup>.

Désormais, ce festival attire annuellement plus de 305 000 festivaliers lors de neuf jours de festivités avec près de 100 spectacles sur 15 scènes. De nombreux artistes internationaux montent sur les scènes de ce festival en vingt ans : Les Rita Mitsouko (2003), Quiet Riot (2006), Gregg Rolie, le premier chanteur de Santana, ainsi que Vince Neil de Mötley Crüe (2007), Dennis DeYoung (2008), CCR (2009), Jason Bonham et son Led Zeppelin Experience (2013), Gloria Gaynor (2014), The Wall – théâtre expérience (2016), Billy Talent (2017), Three Days Grace ainsi que Bad Religion (2018). Parmi les grands spectacles, quelques-uns attirent un nombre record, soit 17 000 personnes lors des Cowboys Fringants et Creedence Clearwater Revival (CCR), en 2010; et Éric Lapointe, en 2017. En 2019, le groupe The Offspring marque une page d'histoire avec un spectacle à guichets fermés, en attirant une foule record évaluée entre 18 000 et 20 000 personnes

<sup>3558</sup> François HOUDE. « Thomas Grégoire devient directeur adjoint à FestiVoix », *Op. cit.*

<sup>3559</sup> Linda CORBO. « Le FestiVoix se paye un surplus de 50 000 \$ », 1<sup>er</sup> novembre 2008, *Le Nouvelliste*.

<sup>3560</sup> *Ibid.*

<sup>3561</sup> <https://festivoix.com/fr/a-propos/>

au Parc portuaire, provoquant une rupture des stock de bières en fin de soirée<sup>3562</sup>. L'événement se peaufine et se bonifie à chacune de ses éditions pour en faire un joueur majeur dans l'industrie touristique et événementiel du Québec.

Cette croissance est soulignée et reconnue tant au niveau régional que national. Depuis sa transformation en 2008, le FestiVoix accumule les récompenses et les prix : deux fois le Prix Gestion des ressources humaines – Gestion des bénévoles (2017, 2018), le Prix Tourisme durable (2017), le Prix Initiative en tourisme accessible (2019), trois fois le Prix Radisson Entreprise culturelle de l'année (2016, 2018, 2019), sept Prix Vivats soit le Prix Transport et efficacité énergétique (2013, 2016), le Grand Prix Vivat (2014), le Prix Engagement socio-économique pour un événement grand public (2014, 2015, 2016), une mention du jury pour le Grand Prix Vivat (2015). Enfin, le FestiVoix obtient également le Grand Prix de la culture de Trois-Rivières (2018), le prix Radisson Entreprise culturelle et touristique et le prix hommage Ambassadeur centre-ville (février 2020), offert lors du Gala Radisson de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, ainsi que le prix Initiatives en développement durable (mai 2023) reçu lors de la 11<sup>e</sup> édition du Gala Edis, un évènement qui célèbre les entreprises et les entrepreneur(e)s de la région qui ont un impact positif dans la communauté d'affaires de la Mauricie.

Évidemment, il aurait été intéressant de couvrir toute la période active du festival, soit d'inclure également les éditions de 2009 à nos jours, afin d'entrevoir non seulement le rôle joué par les médias sociaux dans l'institutionnalisation de l'IAV de Trois-Rivières, mais aussi l'émergence de nouveaux lieux potentiels de diffusion, l'élargissement probable du rayonnement culturel de la ville, de mieux saisir la venue d'autres genres musicaux ou d'apercevoir la popularité grandissante de têtes d'affiches de certaines programmations musicales ainsi que leur provenance.

Depuis sa création, le FestiVoix développe de nouveaux espaces scéniques et de nouveaux créneaux. Par exemple, en 2018, le festival ajoute une nouvelle scène sur le site de la Vieille Prison<sup>3563</sup> et sort, pour la première fois, du centre-ville trifluvien en inaugurant la scène des Voix maritimes du côté de Bécancour, au Quai de Sainte-Angèle. Le FestiVoix y présente des spectacles

<sup>3562</sup> François HOUDE. « The Offspring : le plus gros succès de l'histoire », 28 juin 2019, *Le Nouvelliste*. Josée BOURASSA. « The Offspring écrit une page d'histoire », 29 juin 2019, *Radio-Canada / Mauricie-Centre-du-Québec*.

<sup>3563</sup> François HOUDE. « À l'ombre de la prison », 16 mai 2018, *Le Nouvelliste*. <https://www.lenouvelliste.ca/arts/a-lombre-de-la-prison-15a2f69bcce0545060726b1b5adaf557> MAG 2000. « 3 évènements marquants de la semaine à Trois-Rivières », 17 mai 2018, *MAG 2000*.

pour enfants<sup>3564</sup>. En 2019, on ajoute une scène 100 % hip-hop dans l'église Saint-James<sup>3565</sup>. Ensuite, on inaugure une radio du festival grâce à un partenariat avec iHeart<sup>3566</sup>.

En 2019, Trois-Rivières bat des records d'achalandage sur le plan touristique, mais le FestiVoix bat également son propre record avec une hausse entre 10 et 12 % depuis un an<sup>3567</sup>. Non seulement la ville acquiert une bonne réputation par sa richesse culturelle, c'est-à-dire une ville « où un festival n'attend pas l'autre »<sup>3568</sup> selon Lucie Daigle, mais Trois-Rivières occupe le cinquième rang sur un total de 103 villes dans un palmarès du magazine *L'Actualité*<sup>3569</sup>. À ce titre, la capitale de la Mauricie passe de « capitale du chômage » à ville entrepreneuriale<sup>3570</sup>. En mars 2021, Trois-Rivières se classe en troisième place des lieux où il fait le mieux vivre au Canada<sup>3571</sup>.

Le FestiVoix atteint une certaine notoriété nationale au Québec, notamment dans les médias traditionnels, grâce à son modèle pour traverser la crise sanitaire étant donné qu'il est le premier festival de musique à ouvrir ses portes après le déconfinement du milieu culturel<sup>3572</sup>. Il semble si bien ancré à Trois-Rivières qu'il procède, sous la bannière FestiVoix Production, à la création d'un « microFestiPunk » dans la piscine de l'Expo<sup>3573</sup>, le 3 octobre 2022, et un festival de musique de culture électronique et d'innovation, ArtikFest, prévu en février 2023<sup>3574</sup>. L'équipe du

<sup>3564</sup> Marie-Ève VEILLETTE. « “C'est l'été de Bécancour” », 29 mai 2018, *Le Courrier Sud*.

<https://www.lecourriersud.com/culture/cest-lete-de-becancour/>

<sup>3565</sup> Marie-Ève B. ALARIE. « FestiVoix – Du hip-hop à l'église », 20 mars 2019, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3566</sup> Balado de la radio FestiVoix (2022) : <https://www.iheart.com/podcast/962-la-radio-festivoix-iheart-98608992/>

<sup>3567</sup> Olivier CARON. « Plusieurs records d'achalandage en 2019 à Trois-Rivières », 17 octobre 2019, *Énergie 102.3*.  
Stéphanie PARADIS. « Tourisme : Trois-Rivières bat encore des records d'achalandage », 17 octobre 2019, *L'Hebdo Journal*.

<sup>3568</sup> Marie-Hélène PROULX. « Trois-Rivières : le second souffle d'une ville », 6 novembre 2019, *L'Actualité*.

<sup>3569</sup> Brigitte TRAHAN. « Villes où il fait bon vivre au Québec : Trois-Rivières occupe la 5<sup>e</sup> position », 7 novembre 2019, *Le Nouvelliste*.

<sup>3570</sup> Sarah DÉSILETS-ROUSSEAU. « De “capitale du chômage” à ville entrepreneuriale », 19 janvier 2020, *Radio-Canada / Mauricie-Centre-du-Québec*.

<sup>3571</sup> Olivier CARON. « Qualité de vie : Trois-Rivières au sommet d'un palmarès canadien », 12 mars 2021, *Énergie 102.3 FM, iHeartRadio.ca*. Eddy VERBEEK. « Un sondage place Trois-Rivières en troisième place des lieux où il fait le mieux vivre au Canada », 27 mars 2021, *Agence QMI via TVA Nouvelles*.

<sup>3572</sup> Matt BIBEALULT. « 35 photos de la réouverture des festivals au Québec au FestiVoix 2021 avec Franklin Electric, Elisapie, Plants and Animals et plus (photos) », 26 juin 2021, *99 Scene.com*

<sup>3573</sup> Josée MARCOUX. « MicroFestiPunk signé FestiVoix 2020 », 7 octobre 2020, *Daily-Rock.ca*. Matthieu MAX-GESSLER. « Un concert punk dans la piscine de l'Exposition de Trois-Rivières », 11 septembre 2020, *Le Nouvelliste*.  
<https://www.lenouvelliste.ca/2020/09/11/un-concert-punk-dans-la-piscine-de-lexposition-de-trois-rivieres-0f61775fa80a5790616de46622008ea6>

<sup>3574</sup> Matt BIBEALULT. « Il y aura un nouveau festival électro sur le bord du Fleuve à Trois-Rivières en février 2023 », 6 décembre 2022, *99 Scene.com* <https://99scenes.com/nouveau-festival-electro-bord-du-fleuve-a-trois-rivieres-en-fevrier-2023/>

festival produit également le clip vidéo et la chanson « Noël Noël des Frères Lemay »<sup>3575</sup>, en décembre 2020; un concert virtuel filmé dans divers endroits trifluviens dont l'aéroport<sup>3576</sup>, en mars 2021; une chanson de Noël interprétée par Fabiola Toupin, « Dis-moi Noël », en décembre 2021<sup>3577</sup>; et, enfin, un documentaire de trente minutes, intitulé : « Noël, pour toi, c'est quoi ? », qui témoigne d'une initiative de médiation culturelle du festival trifluvien, réalisé par Dany Janvier et publié gratuitement sur la page YouTube du FestiVoix, en décembre 2022<sup>3578</sup>. Le FestiVoix a également développé différents partenariats avec d'autres festivals tels que Le Festif de Baie-Saint-Paul, en avril 2023, pour amener la musique québécoise dans trois écoles de la région.

Enfin, la tension avec la municipalité n'existe plus car, en septembre 2022, le FestiVoix réitère sa satisfaction des changements annoncés par la Ville avec l'adoption d'une grille d'analyse qui aide les événements à déterminer les montants de subvention à leur être octroyés, qui reposent sur des critères professionnels non discrétionnaires, soit : 1) les bénéfiques pour la qualité de vie des citoyens; 2) les retombées économiques; 3) le développement durable; 4) l'expérience du promoteur; 5) la créativité et l'innovation; et 6) la santé et sécurité des événements.

Depuis 2009, le FestiVoix reçoit 400 000 \$ annuellement de la part de la Ville, un montant qui n'a pas été revu à la hausse malgré le coût de la vie. À l'époque, cette contribution représente 20 % du budget de l'organisation alors qu'elle représente, en 2022, environ de 7 à 9 % de son budget<sup>3579</sup>. Même si un montant limite est dorénavant établi, le festival peut obtenir une subvention allant jusqu'à 12 %. En 2022, le FestiVoix fracasse plusieurs records, notamment en termes de fréquentation. Non seulement l'organisation écoule tous ses passeports en une période record et connaît une hausse de 15 % des ventes de billets journaliers réguliers et prestiges, mais les données de l'achalandage sont aussi en augmentation. En 2022, plus de 334 476 visiteurs sont comptés sur

---

<sup>3575</sup> Marie-Ève B ALARIE. « Un cadeau de Noël du FestiVoix et des Frères Lemay », 4 décembre 2020, *L'Hebdo Journal*. François HOUDE. « Noël Noël des frères Lemay : le cadeau de Noël du FestiVoix », 4 décembre 2020, *Le Nouvelliste*. La chanson est en ligne sur la chaîne du FestiVoix. <https://www.youtube.com/watch?v=5CILwQFIM38>

<sup>3576</sup> Claudia CANTIN. « Bleu Jeans Bleu et Damien Robitaille en concert virtuel à Trois-Rivières », 2 mars 2021, *Radio-Canada / Ici Mauricie-Centre-du-Québec*.

<sup>3577</sup> Article du 16 novembre 2021, <https://festivoix.com/fr/blogue/la-nouvelle-chanson-de-noel-du-festivoix/>

<sup>3578</sup> François HOUDE. « “Noël pour toi c'est quoi ?” : le cadeau des Fêtes du FestiVoix », 1<sup>er</sup> décembre 2022, *Le Nouvelliste*. <https://www.lenouvelliste.ca/2022/12/02/noel-pour-toi-cest-quoi-le-cadeau-des-fetes-du-festivoix-videos-3eaa2e47680cfd5845f6533e39ab7ed1>

<sup>3579</sup> RADIO-CANADA. « Le Festival de la poésie et le FestiVoix ravis du nouveau calcul des subventions », 22 septembre 2022, *Radio-Canada*. Mylène GAGNON. « Le Festivoix, optimiste pour 2022 », 16 décembre 2021, *Radio-Canada / Ici Mauricie-Centre-du-Québec*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1848010/festival-musique-trois-rivieres-financement-grands-evenements-budget-2022>

le site alors que le chiffre d'affaires connaît également une augmentation de plus de 79 % lors des cinq années régulières précédentes, passant de 2,9 M \$ à 5,2 M \$ entre 2016 et 2022, excluant les années 2020 et 2021<sup>3580</sup>. Parmi les 116 concerts offerts en neuf jours de festivités, en 2022, pour la première fois trois soirées affichent complet et deux autres le sont presque, à quelques dizaines de billets près. En décembre 2022, le DG Thomas Grégoire prend les rênes de l'Amphithéâtre Cogeco en devenant le nouveau DG de la Corporation des événements de Trois-Rivières<sup>3581</sup>.

En 2023, le FestiVoix de Trois-Rivières célèbre ce qu'il considère comme sa 30<sup>e</sup> édition en présentant 115 spectacles d'artistes internationaux, connus ou émergents sur 15 scènes en seulement 9 jours, dont 38 concerts et performances offertes gratuitement. Au total, selon les organisateurs, plus de 60 % de la programmation musicale est entièrement francophone. De plus, l'évènement offre désormais sa propre application sur les téléphones mobiles, présentée par Bell, la plus grande entreprise en télécommunications du Canada, qui permet au festivalier de créer son horaire personnel des spectacles, recevoir des alertes pour ses concerts préférés, avoir la carte complète du site et bien d'autres offres. Les enfants de dix ans et moins peuvent entrer gratuitement en admission générale s'ils sont accompagnés d'un adulte détenant un droit d'entrée. Le FestiVoix innove également en faisant une place au Groupe de recherche et d'intervention psychosociale (GRIP), l'organisme qui propose de tester gratuitement les drogues des festivaliers lors de l'évènement, grâce à un laboratoire mobile, pour mieux les informer sur leur consommation. Enfin, le FestiVoix fait aussi un partenariat avec 35 entreprises ou musées de la Mauricie qui offrent des rabais exclusifs dans leur établissement sous présentation du passeport ou du billet de ce festival trifluvien, entre les mois de mai et de septembre 2023. En d'autres mots, devenir un collaborateur corporatif du FestiVoix est devenu un symbole de prestige et cette image de marque s'ancre dans la région plus longtemps que la seule durée du festival de musique.

### Des recherches potentielles sur les festivals

Par l'étude de l'IAV, devenu la première mouture du FestiVoix de Trois-Rivières, nous avons dressé un état des lieux des nombreux facteurs qui nuisent ou qui contribuent à l'institutionnalisation de ces rendez-vous estivaux majeurs au Québec, que sont les festivals de

<sup>3580</sup> Charles-Antoine BOULANGER. « Le FestiVoix célèbre une année record sur tous les plans », 14 juillet 2022, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1898206/festival-mauricie-spectacles-centre-ville>

<sup>3581</sup> RADIO-CANADA. « Le dg du FestiVoix prend les rênes de l'Amphithéâtre Cogeco », 6 décembre 2022, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1939171/corporation-evenements-trois-rivieres-thomas-gregoire>

musique. Ceux-ci s'affirment notamment grâce à leur interaction avec divers médiums (radio, télé, médias sociaux). L'introduction des récents médias de masse comme outil de dialogue, par les grands festivals, et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à l'ère des médias sociaux virtuels (Facebook, Twitter, Instagram), afin de maintenir vivante leur relation avec les festivaliers, annonce de grands défis méthodologiques pour la suite<sup>3582</sup>. L'ère numérique permet d'effectuer plus rapidement certaines recherches avec des mots-clés et cette technologie favorise l'accès aux journaux internationaux pour connaître leur opinion. Par contre, dans le cadre de cette recherche, nous avons mis de côté leur analyse pour nous concentrer sur la presse écrite, au cours de cette période.

Par contre, on peut toujours référer à d'autres sources de données, telles que des archives judiciaires concernant les lois sur les concerts ou les procès contre la pollution sonore (ex. : entre les villes de Saint-Lambert et Montréal, de mai 2014 à novembre 2020). De telles sources provenant d'enquêtes policières permettront d'éclairer l'aspect sécuritaire des sites de festivals et quelques rares cas, tels que des émeutes. Pour une époque antérieure à la Révolution tranquille, nous pouvons également référer à des archives religieuses, telles que de possibles mandements des évêques contre les contacts corporels chez les jeunes, qui dénoncent les fêtes populaires ou la danse, des éléments ou des facteurs qui nuisent à l'institutionnalisation de ces événements.

De plus, il est pertinent de s'intéresser à l'analyse des émotions ressenties par les acteurs en traversant certains obstacles ou embûches dans leur parcours. Non seulement l'opinion des organisateurs doit être mise en lumière, mais également la part subjective des autres partenaires tels que les commanditaires, les artistes, les élus et les festivaliers. Une approche qualitative complémentaire permet de mettre en mots des réactions, des attentes, des émotions (joie, tristesse, peur, surprise, dégoût, colère, attachement, tendresse, extase, désir), des sentiments (admiration, satisfaction, déception, amour, haine, confiance, méfiance, bonheur, envie, insécurité, crainte, honte, jalousie, mépris, panique, respect, stupeur, compassion, mélancolie, gaieté, terreur), etc. Bref, beaucoup de sujets liés aux festivals de musique au Québec permettent de traduire l'expérience humaine vécue chez les publics. Nous proposons également l'étude des

---

<sup>3582</sup> Internet permet d'entrer en contact avec les festivals de musique, dont plus de 95% possède au moins un site web ou une page Facebook selon notre recensement. À l'avenir, il sera de moins en moins rare de voir des sites Internet dans les sources, car les institutions étatiques ont elles aussi, depuis quelques années, entrepris ce virage numérique.

représentations identitaires de ces principaux acteurs qui peut découler sur une typologie de l'imaginaire collectif, en lien avec le phénomène de la festivalisation.

Enfin, les modèles théoriques concernant la puissance de l'art musical ou sa fonction sociale (Elias, Bourdieu, Peterson, Leroux, Goldman, Lacasse)<sup>3583</sup> peuvent éclairer sur la nature des liens sociaux qui relient l'être humain à la musique. En effet, afin de réussir à expliciter la place du corps humain dans l'espace du concert musical, nous devons mieux connaître et comprendre les modèles théoriques des grands penseurs de la musique, de l'Antiquité à nos jours. Platon et Aristote ont déjà mis en branle les bases de ce que l'on connaît à propos de l'effet de la musique sur la transe et son potentiel extatique ou même cathartique. Plus récemment, des experts en « sociologie historique », tels que David Le Breton, défendent l'idée que le corps doit être saisi comme une construction sociale et culturelle, une « matière de symbole, objet de représentations et d'imaginaires »<sup>3584</sup> loin d'être de simples aptitudes innées. En ce sens, le nécessaire dialogue interdisciplinaire entre des modèles analytiques issus de la « psycho-acoustique »<sup>3585</sup> et des perspectives socio-anthropologiques viennent enrichir notre réflexion sur la phénoménologie du corps vocal, sur sa perception ainsi que sur la conception de son espace de diffusion.

#### D'autres pistes éventuelles de recherche

Nos données peuvent éventuellement servir à d'autres chercheurs qui s'intéressent au développement exponentiel des festivals au Québec, surtout depuis les années 2000. De plus, il y a aussi des considérations philosophiques et éthiques au sujet de la prolifération des festivals. Par la commercialisation de la culture, mais surtout de la musique et de la fête, qui tend ainsi à dénaturer son sens et sa pertinence, se dirige-t-on vers une saturation des espaces festifs ? Est-ce que la festivalisation de la société fait en sorte que tous les festivals vont se ressembler ? Au final, quel est l'héritage légué par ces rassemblements musicaux populaires et très festifs ?

---

<sup>3583</sup> Pierre Bourdieu et la double culture : *élitiste* dite légitime et *populaire* dite non-légitime, Peterson sur les pratiques culturelles selon les classes sociales, Norbert Elias sur la *sociabilité* et la *civilisation des mœurs*, Alain Corbin sur les sensibilités, Jacques Le Goff sur le corps comme objet d'histoire, Le Breton sur le corps comme rapport au monde.

<sup>3584</sup> David LE BRETON. *La sociologie du corps* [1992]. Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2014, 127 p.

<sup>3585</sup> Il s'agit d'une branche de la psychophysique (ou sensorimétrie) qui cherche à mesurer les rapports entre les phénomènes physiques et les réactions ou sensations qu'ils provoquent, en particulier par le sens de l'ouïe. En un sens, « la psycho-acoustique se situe à la frontière entre l'acoustique, la physiologie et la psychologie ». <https://www.claudegabriel.be/Acoustique%20chapitre%208.pdf> / <https://www.universalis.fr/encyclopedie/audition-psycho-acoustique/> Voir aussi : <https://culturesciencesphysique.ens-lyon.fr/ressource/conference-PP2009-psycho-acoustique-NGrimault.xml>

En vue de répondre aux exigences du cadre que nous nous sommes fixés, nous avons focalisé notre recherche sur les festivals de musique en particulier, mais sans analyser les autres festivals de la région qui présentent également des spectacles de musique. Lors d'éventuelles recherches, nous aimerions comprendre qui sont les concurrents directs du festival trifluvien, mais surtout comprendre la logique compétitive entre ces événements festifs de masse. D'autre part, grâce à des études annuelles effectuées sur la vingtaine de festivals musicaux majeurs du Québec, nous désirons procéder à des analyses comparatives avec d'autres grands festivals de musique situés ailleurs au Québec, qui sont eux aussi membres du RÉMI, tels que le Festival d'été de Québec ou le Festival international de jazz de Montréal. Grâce à ces données, il est possible d'ancrer l'action dynamique du FestiVoix de Trois-Rivières dans le système culturel du Québec.

Une dernière piste éventuelle de recherche consiste à mieux connaître et comprendre les publics des festivals musicaux québécois. Les définir depuis au moins un quart de siècle permettrait la consolidation de l'écosystème festivalier du Québec, notamment sur le rôle joué par l'État et ses politiques culturelles, voire sur les habitudes québécoises d'entrer collectivement en relation avec la musique. Il serait pertinent de catégoriser les publics musicaux du FestiVoix grâce aux données sociodémographiques (profil socioéconomique des participants, portrait générationnel, origines géographiques) issues des archives institutionnelles et médiatiques. Ce portrait permettrait d'investiguer les attitudes, les réactions et les actions des acteurs face aux publics, afin de permettre au festival trifluvien de musique de mieux entrer en relation avec eux, au moyen d'une recherche qualitative, quantitative, voire mixte<sup>3586</sup>. Selon nous, l'important est de placer l'activité humaine au cœur de la compréhension du phénomène festivaiesque notamment dans le domaine de la création artistique et de la cohésion sociale<sup>3587</sup>.

Un aspect qui n'a pas pu être développé au cours de la présente recherche, mais qui mériterait à lui seul tout un projet doctoral est l'inscription des artistes québécois dans le réseau

---

<sup>3586</sup> Marc CORBÈRE et Nadine LARIVIÈRE. *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes : dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2<sup>e</sup> édition, 2020, p. 16-17. Par exemple, un tableau peut présenter les émotions dominantes (fierté, courage, joie, colère, peur, stress), la façon dont les personnes expriment ces émotions, les circonstances où elles sont ressenties, les réactions et le regard que chacun des participants porte sur son expérience.

<sup>3587</sup> Il s'agit de mieux saisir l'attitude qui permet de créer différents partenariats entre les festivals, malgré l'existence sous-jacente d'une rivalité ou l'opinion des acteurs lors d'une tentative de règlement des conflits qui peuvent éclore entre les nombreux acteurs impliqués autour de l'organisation d'un festival musical, qu'ils soient civils ou politiques. Ces attitudes varient dans un spectre sentimental allant de l'entière collaboration à la mauvaise foi.

international des festivals musicaux. En effet, en août 1964, Pauline Julien représente la Société Radio-Canada et gagne le deuxième prix au Festival international de la chanson de Sopot, en Pologne, avec une pièce de Gilles Vigneault, intitulée « Jack Monoloy »<sup>3588</sup>. Trois ans plus tard, en 1967, elle représente le Québec au Primera Festival de la Cancion Popular à Cuba<sup>3589</sup>. Elle se produit également au Festival de folklore Mariposa en Ontario (1971), au Festival du printemps de Guelph (1977) et au Festival des Nations tenu au Glenson College à Toronto (1978). D'autres exemples sont intéressants à divers égards.

Par exemple, Robert Charlebois se taille une place dans l'industrie de la musique grâce aux prix qu'il remporte : le prix du meilleur disque de l'année (catégorie chansonnier) au Festival du disque pour son premier album, enregistré en 1965; le trophée de l'auteur-compositeur-interprète de l'année au Festival du disque, en mai 1968; le prix d'interprétation au Festival de Spa en Belgique, pour sa pièce « California », en juillet 1968; le prix Félix-Leclerc au Festival du disque canadien pour sa chanson « Lindberg », en juin 1969, avant de se produire au Festival pop de Toronto; et le premier prix à la dixième édition du Festival international de la chanson à Sopot, en Pologne, avec la pièce « Ordinaire », en août 1970, tout en participant au *Festival Express*, une tournée pancanadienne aux côtés d'artistes célèbres, tels que Janis Joplin et Ten Years After<sup>3590</sup>. En juillet 1994, Charlebois reçoit le prix Miroir hommage du Festival international d'été de Québec (FÉQ) où il présente son spectacle à de nombreuses reprises (1986; 1989; 1992).

Autres exemples, le chanteur René Simard reçoit le Grand prix du Festival international de la chanson de Tokyo, le 2 juillet 1974 et la chanteuse Céline Dion se fait reconnaître mondialement au Festival de la chanson Yamaha de Tokyo, en remportant la médaille d'or à l'âge de 14 ans pour sa chanson « Tellement j'ai d'amour pour toi »<sup>3591</sup>, devant 115 millions de spectateurs, le 30 octobre 1982. Elle gagne ensuite l'Eurovision<sup>3592</sup> sous la bannière de la Suisse, par un seul point, en Irlande, en avril 1988. À ce titre, il serait pertinent d'analyser le rayonnement de ces artistes, de

<sup>3588</sup> Le classique « Mon pays », interprété par Monique Leyrac, reçoit le premier prix de la chanson de Sopot en 1965.

<sup>3589</sup> Christian RIOUX et Betty NYGAARD KING. « Pauline Julien », *Encyclopédie canadienne*, 20 janvier 2009. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/pauline-julien-emc>

<sup>3590</sup> Archives BAnQ. [https://www.banq.qc.ca/collections/collection\\_numerique/losstidcho/acteurs/robert\\_charlebois/](https://www.banq.qc.ca/collections/collection_numerique/losstidcho/acteurs/robert_charlebois/)

<sup>3591</sup> Université de Sherbrooke, Le Bilan du siècle : <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/3064.html>

<sup>3592</sup> Le Concours Eurovision de la chanson existe depuis 1956. C'est événement annuel organisé par l'Union européenne de radio-télévision (UER) réunit ses membres dans le cadre d'une compétition musicale, diffusée en direct et en simultané par tous les diffuseurs participants. En mai 2022, notamment grâce au soutien du vote populaire, la 66<sup>e</sup> édition a été remportée par un groupe musical d'origine ukrainienne. <https://eurovision.tv/>

même que ceux davantage, tels que La Bottine souriante, Le Vent du Nord, Les Cowboys Fringants, Mes Aïeux, Pierre Lapointe, Mononc' Serge ou Klô Pelgag, dans l'écosystème des festivals de musique. Enfin, on peut penser aux nombreux festivals européens qui font la promotion de la musique francophone ou des artistes provenant spécifiquement du Québec<sup>3593</sup>.

---

<sup>3593</sup> Québecofolies (aux Francofolies de Spa en Belgique), Festival des Québecofolies de Huy (Belgique), FrancoFaune (Belgique), Festival de musique de Huy (Belgique), Paléo Festival (Suisse), Festival voix de fête (Suisse), Festival Pully-Lavaux à l'heure du Québec (Suisse), le Tabarnak de Festival à Lausanne (Suisse), Les Francofolies de spa (Suisse), Festival chansons en stock! (Suisse), Festival des cultures francophones (France), Festival franco-québécois « la vache et le caribou » de Verneuil-sur-Avre (France), Festival québécois d'Île-de-France à Longjumeau (France), Festimusiques de Pralognan-La Vanoise (France), Festival Aurores Montréal (France) anciennement connu comme le Festival de Musiques actuelles québécoises et canadiennes à Paris (France), Festival interceltique de Lorient (France), Festival la cité de Nantes (France), Festival Avec le Temps (France), Pan Piper (France), Festival Pause Guitare Sud de France d'Albi (France), Les Transes Cévenoles de Sumène (France). On peut également penser à l'éphémère première édition du Festival d'Arts du Québec en Chine, organisé par le Centre d'Échange Culturel Chine-Canada (CÉCCC), qui a eu lieu du 13 octobre au 6 novembre 2015, dont la mission était de « créer un grand festival annuel du Canada en Chine, partager l'esprit d'innovation à travers la culture et contribuer à la promotion d'un partenariat global », Gouvernement du Québec. <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i=5785.html> et <http://ceccc.ca/premiere-edition-du-festival-darts-du-quebec/>

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources premières : fonds d'archives de l'IAV (1993-2008)

- 7 JOURS (publicité). « Le Yogourt Activia de Danone présente l'art vocal », date inconnue [2004], *7 jours*, p. 31.
- ALLARD, Marc. « Le grand ménage se poursuit au 400<sup>e</sup> de Québec – Jean Marois rejoint Daniel Gélinas », 25 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 24.
- ALLÔ VEDETTES. « Gilles Vigneault à l'honneur à l'International de l'art vocal » (par les Charbonniers de l'enfer), date inconnue [2005], *Allô Vedettes*, p. 7.
- ARCAND, Marjolaine. « Sur la terrasse avec... Manon Brunet », 8 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- ATTRACTIONS ET ÉVÈNEMENTS (calendrier). « International de l'art vocal », mai 2005, *Attractions et Événements*.
- ATTRACTIONS ET ÉVÈNEMENTS (calendrier). « À l'honneur : International de l'art vocal », décembre 2005 / janvier 2006, *Attractions et Événements – Bulletin de l'industrie*, vol. 5, p. 3.
- AUBIN, Robert. « Trois-Rivières, ville ouverte sur le monde », *CHANTER – La revue québécoise du chant choral*, vol. 30, no 3 (printemps 2004).
- AUBIN, Robert. « Sur les voix publiques », *CHANTER*, vol. 31, no 3 (printemps 2005).
- AUBIN, Robert. « Trois-Rivières en 14<sup>e</sup> vitesse! », *CHANTER*, vol. 34, no 4 (automne 2005).
- BACON, Myriam. « Une formule gagnante au centre-ville », 31 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 20.
- BACON, Myriam. « « La créativité et la rigueur » - Daniel Gélinas est un autodidacte de la gestion », 2 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. A7.
- BACON, Myriam. « La Ville reprend les locaux du Portofino », 10 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- BACON, Myriam. « Pas le temps de se tourner les pouces! – Le Grand orchestre de la Mauricie accompagnera Mario Pelchat et Richard Séguin », 4 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- BADEAUX, Stéphane. « Isabelle Lehoux », 20 juin 1996, *La Gazette populaire*.
- BARBEAU, Lise (lettre d'opinion). « Là, c'est trop! », 16 décembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- BARIBEAU, Jean-Guy (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Belles activités », 24 août 2007, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- BEAUCHAMP, Patrick. « Un festival qui enchante », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

- BEAUCHESNE, André. « Trifluveries... », 10 juillet 2004, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 12.
- BEAUCHESNE, André. « Trifluveries... », 17 juillet 2004, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 14.
- BEAUCHESNE, Hélène (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Décor enchanteur », 4 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- BEAUDOIN, Jean-Marc (éditorial). « Et si nous étions des champions », 28 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « L'International : un retour en force », 4 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « L'International à maturité », 3 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Des B.B. au génie du chef Bellemare », 1<sup>er</sup> juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Une grande gueule et un fêlé », 3 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « L'International : le meilleur est à venir », 8 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Les gens ne rêvent plus », 10 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Trois-Rivières décomplexée », 11 février 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « De Kassa à Guernica », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Enfin, un International éclaté », 7 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Perdue dans les trous des manches-à-air », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Un downton [sic] effervescent », 17 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Est-ce qu'on s'amuse trop ? », 18 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Il faudra un peu plus de clarté », 21 octobre 2004, *Le Nouvelliste*.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « De Kassa à Guernica (bis) », 8 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « L'International de l'art... électoral ? », 15 avril 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « L'International s'éclate et fait s'éclater le monde », 5 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Un festival qui restera inoubliable », 9 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « La pointe d'un iceberg ? », 9 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.

- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Puisque Rudy Giuliani le dit dans *Leadership* », 7 décembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Les illusions perdues », 16 mars 2006, *Le Nouvelliste*.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Une brèche à élargir », 14 avril 2006, *Le Nouvelliste*.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « L'idée de singe les musées », 23 juin 2006, *Le Nouvelliste*.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « L'International est relancé », 8-9 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Pourquoi une telle urgence ? », 27 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Dans la chaleur de l'été », 28-29 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Il faut ressouffler sur le centre-ville », 21 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Le temps des vocalises », 17 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Une revocalise incertaine », 23 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « FestiVoix : ça s'annonce fort », 28-29 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Marie-Ève. « Un plan vert pour l'International de l'art vocal », 4 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 43.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Même sans le vendeur de bière », 5-6 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BEAUDOIN, Jean-Marc. « Les charmeuses voix du FestiVoix », 12-13 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BÉLIVEAU, Kathy (en réponse). « Nos choix étaient justes », 5 novembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- BERGERON, Mélanie. « Trois-Rivières choisie capitale culturelle du Canada pour l'année 2009 », 21 janvier 2008, *TVA Canoë via CHEM – station régionale*.
- BERNIER-ROBIDAS, Pascal. « Tout simplement brillant », « Mais un prix citron... », 9 juillet 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*.
- BERNIER-ROBIDAS, Pascal. « Elles ont obtenu une rencontre avec les membres de Simple Plan! Après s'être fait voler leurs billets », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *Le Journal de Trois-Rivières*.
- BERNIER-ROBIDAS, Pascal. « Claude Bolduc veut rendre un vibrant hommage à Bécaud », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *Le Journal de Trois-Rivières*.
- BILODEAU, Catherine. « Les légendes fantastiques – Nouveau départ : le spectacle multimédia revient en force cet été à Drummondville », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- BILODEAU, Catherine. « Le public trifluvien sous le charme – Manon Brunet et ses invités ont envoûté l'International de l'art vocal », 5 juillet 2004, *Le Nouvelliste*.

- BILODEAU, Catherine. « Une riche diversité – Harmonicoeur et Jurassik Rock transportent la foule sur des airs connus d’hier et d’aujourd’hui à l’International de l’art vocal », 7 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 31.
- BILODEAU, Catherine. « International de l’art vocal – À chaque spectacle son ambiance » (page couverture), « International de l’art vocal – À chacun son ambiance », 8 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 23.
- BILODEAU, Catherine. « Un art qui frôle la perfection – Le Chœur de l’Armée Rouge se produit finalement sur la scène principale de l’International de l’art vocal », 9 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- BILODEAU, Catherine. « De la chanson “itinérante” – L’ensemble vocal Coda anime le centre-ville de Trois-Rivières », 9 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- BILODEAU, Catherine. « Un percussionniste discret – Jacques Livernoche vit sa passion à sa façon », 10 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 14.
- BILODEAU, Catherine. « Art vocal – Boucher et Vallières : le courant passe » (page couverture), « Le courant passe – Boucher et Vallières à l’International de l’art vocal », 10 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 35.
- BILODEAU, Catherine. « Tous les objectifs atteints – La 12<sup>e</sup> édition de l’International de l’art vocal couronnée de succès », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 31.
- BILODEAU, Émilie. « Rémi-Pierre Paquin secoue encore Shawinigan », 27 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BILODEAU, Émilie. « Newton n’a plus rien à envier à quiconque – Une coopérative florissante de la Mauricie se spécialise dans la réalisation sonore et visuelle », 9 août 2007, *Le Nouvelliste*, p. 37.
- BILODEAU, Michel. « *Return to the center of the earth* – Beau défi : Première mondiale à Trois-Rivières, le 30 juin », 9 juin 2001, *Le Soleil*, p. D-9.
- BIRON, Richard. « International de l’art vocal : Le Chœur de l’Armée rouge répond présent », 22 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- BIRON, Richard. « Une température *caliente* pour Kevin Parent – Le Gaspésien attire une importante foule à l’International de l’art vocal », 5 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- BIRON, Richard. « ART VOCAL : Un bilan qui s’annonce encourageant » (page couverture), « Un bilan qui s’annonce encourageant – L’International de l’art vocal a pris fin samedi », 12 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 25.
- BOILEAU, Pauline L. (lettre d’opinion, Trois-Rivières). « C’est blessant », 23 décembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- BOILEAU, Pauline L. (lettre d’opinion). « Divine Fabiola », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 13.

- BOILEAU, Stéphane. Réponse du DG de l'International de l'art vocal à propos de la désignation de Trois-Rivières comme capitale culturelle, 22 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 18.
- BOISVERT, Ann. « Jacinthe Ouellette au Kiwanis », 2 septembre 2002, *Le Nouvelliste*.
- BOISVERT, Nadine (lettre d'opinion au maire Yves Lévesque et à Stéphane Boileau, Trois-Rivières). « Infernal ! », 12-13 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- BOIVIN, Charles A. « Live » (*Métro sur scène*), juin 2003, *Trois-Rivières Métro*, p. 12.
- BOLDUC, Claude. « L'International de l'art vocal au centre-ville », 26 mars au 23 avril 2004, *Trois-Rivières Métro*, p. 5.
- BONENFANT, Louise (lettre d'opinion, Cap-de-la-Madeleine). « “Vous avez rejoint mon cœur” », 31 juillet 2004, *Le Nouvelliste*.
- BONENFANT, Réjean (lettre d'opinion, écrivain de Trois-Rivières). « Un festival qui fait rêver... », 14 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- BOUCHARD, André. « Nombreux artistes au Festival de l'Art Vocal de Trois-Rivières », 8 au 14 juin 2002, *Allô Vedettes*.
- BOUCHARD, André. « Gilles Vigneault à L'International de l'art vocal », 18 au 25 juin 2005, *Allô Vedettes*, Vol.24, No.38, p. 27.
- BOUCHARD, Christian (lettre d'opinion). « Secouons nos chaînes! » (*Kassa*), 13 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- BOUCHARD, Guylaine (lettre d'opinion en réponse à François Houde, Trois-Rivières). « Quelle critique ! », 12 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- BOUDREAULT, Julien. « Enivrante tournée des bars », 7 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 18.
- BOUDREAULT, Julien. « Les tenanciers de bar profitent du festival », 8-9 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- BOUDREAULT, Julien. « Quiet Riot a réussi son pari », 10 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 17.
- BOUDREAULT, Julien. « Bon départ pour l'Expo de Trois-Rivières », 10 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- BOURQUE-DUGRÉ, Maude. « Vision environnementale à l'International de l'art vocal », 9 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- BOURQUE-DUGRÉ, Maude. « Le groupe André : du pop... brun! – Le groupe sera de passage au Maquisart le 1<sup>er</sup> juillet », 30 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 31.
- BOURQUE-DUGRÉ, Maude. « Le Festival d'été de Shawinigan : un succès ! », 1<sup>er</sup>-2 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 6.

- BOURQUE-DUGRÉ, Maude. « Les finalistes de l'Art vocal dévoilés », 7 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- BOURQUE-DUGRÉ, Maude. « Garou : le cap des 1 000 billets atteint », 14 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- BROSSEAU, Serge (lettre d'opinion). « Kassa: unicolore », 24 juillet 2004, *Le Nouvelliste*.
- BROSSEAU, Serge (lettre d'opinion en réponse à Lise Barbeau, Trois-Rivières). « Là, ça suffit! », 20 décembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- BROSSEAU, Serge. « Un cas de démission », 1<sup>er</sup> février 2008, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- BRUNEAU, Claude. « Les Pueri Cantores au cœur du festival », 1<sup>er</sup> juillet 1995, *Le Nouvelliste*.
- BRUNET, Alain. « Rick Wakeman en première à Trois-Rivières », 4 mai 2001, *La Presse*, p. C9.
- BRUNET, Francine. 9 juin 1996, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*, p. 29.
- CARON, Claudia. « Des rues fermées pour l'International de l'art vocal », 21 juin 2005, *Le Nouvelliste*.
- CARON, Jean-François. « Simple Plan à l'International de l'art vocal » (page couverture), « Train d'enfer », mai 2006, *VOIR* Mauricie.
- CARON, Claudia. « L'International de l'art vocal jusqu'au 8 juillet », 30 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 28.
- CARON, Claudia. « L'International de l'art vocal jusqu'à dimanche », 7 juillet 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 21.
- CARON, Claudia. « Étude sur les retombées économiques de l'International de l'art vocal », 21 janvier 2008, *TVA Canoë via CHEM – station régionale*.
- CAUX, Patrick. « Groove humaine : Bauchklang », 29 juin 2006, *VOIR* Mauricie.
- CHAMPOUX, Bernard. « Un événement qui doit avoir des suites », 5 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.
- CHANTER (publicité). « 8<sup>e</sup> congrès provincial des Pueri Cantores [mai 2003] », *CHANTER*, vol. 29, no 4 (printemps 2003).
- CHANTER. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières : Ils préparent leur invasion... ils vous en feront voir de toutes les couleurs... les petits ensembles vocaux de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières... débarquent en ville! », *CHANTER*, vol. 31, no 3 (printemps 2005).
- CHAPUT, André (lettre d'opinion). « Bravo Trois-Rivières! », 15 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- CHÂTELAIN (publicité). « Festival – La diva chante Queen », juillet 1997, *Châtelaine*, p. 12.
- CHEM. « Lancement de la programmation de l'International de l'art vocal », 24 mai 2005, station régionale CHEM.

- CHEM. « De petits théâtres mobiles pour l'International de l'art vocal », date inconnue [2005], station CHEM.
- CHEM. « 30 000 personnes à l'International de l'art vocal », date inconnue [2005], station CHEM.
- CHEM. « L'Internationale [sic] de l'art vocal : un succès », date inconnue [2005], station CHEM.
- CHIASSON, Nicole (lettre d'opinion). « Pas mal déçue... », 13 décembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- CLIN D'OEIL. « Symphonie rock », *Clin d'œil*, no 205 (juillet 1997), p. 34.
- CORBO, Linda. « Le soleil a fait fondre la patience de certains », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « En prévision du Festival international de l'art vocal – Le premier Concours des petits ensembles vocaux débute ce soir », 19 avril 1996, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Festival international de l'art vocal, du 25 juin au 1<sup>er</sup> juillet – Un choc des idées et une programmation des plus équilibrées », juin 1996, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Trois voix féminines pour “L'homme au piano” », 24 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- CORBO, Linda. « Au Centre culturel – “Blanc sur Noir” », 24 juin 1996, *Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Qui d'autre qu'une diva pour l'ouverture ? », 26 juin, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Kevin Parent, ce soir, sur la grande scène du Parc Champlain – De pigeon d'argile à pigeon voyageur », 26 juin 1996, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Parent fidèle à lui-même », 27 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- CORBO, Linda. « Pour le « magasinier » de vedettes, il ne reste qu'à croiser les doigts » (Robert Aubin : responsable de la programmation et VP du CA), 27 juin 1996, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Seulement 5 000 personnes en tout et partout – Une douche froide sur le Festival », 28 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 21.
- CORBO, Linda. « Soirée coups de cœur », 29 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- CORBO, Linda. « Gestion en coulisses au Festival – Jean Marois dans le tourbillon technique », 29 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 20.
- CORBO, Linda. « Vaste orchestration technique – Plus de 100 artistes enveloppés de 180 000 watts de lumière et de 40 000 watts de son », 24 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- CORBO, Linda. « Le Festival s'ouvre ce soir sur “Classique... Queen” - Les trois solistes répètent sur la note commune de l'enthousiasme », 26 juin 1997, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Avis aux festivaliers », 26 juin 1997, *Le Nouvelliste*.

- CORBO, Linda. « Sous le charme – “Classique... Queen”, une chic célébration de l’art vocal » (couverture), 27 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- CORBO, Linda. « Le spectacle de la Bottine Souriante au parc Champlain – Habile mélange bien assaisonné », 28 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- CORBO, Linda. « La Fête du Canada avec “Évangéline” – Les Acadiens à l’honneur à la salle J.-Antonio-Thompson », 1<sup>er</sup> juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- CORBO, Linda. « Des Forges convertie en allée piétonnière – L’International de l’art vocal se propage du côté des bars », 10 juin 1998, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Un vent d’exotisme qui n’a pas levé – “Un siècle de tango” donne la note à l’International de l’art vocal », 26 juin 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- CORBO, Linda. « Sites comblés et publics charmés – Claudine Côté et les Petits Chanteurs de Trois-Rivières en simultanément à l’International de l’art vocal », 27 juin 1998, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « “Voix pour elles” vibre une seconde fois », 30 juin 1998, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « L’OSTR et Helmut Lotti s’échangent les fleurs », 1<sup>er</sup> juillet 1998, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Sept anglophones se joignent à l’équipe de l’International », 1<sup>er</sup> juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 17.
- CORBO, Linda. « Le rendez-vous des contrastes », 3 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- CORBO, Linda. « Musique aux multiples accents signée Karnak – Parfum brésilien sur le parc Champlain », 3 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Plus de 200 volontaires sur le terrain », 4 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Aucun incident majeur – La sécurité est assurée avec brio à l’International de l’art vocal », 4 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Dubois, Gagnon, Les Colocs, Gowan et compagnie – L’International de l’art vocal complète son menu estival », 20 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- CORBO, Linda. « Des voix de toutes les couleurs pour la Série lyrique 2000 – Les « incontournables » de l’International de l’art vocal », 5 mai 2000, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- CORBO, Linda (Plus magazine). « Un petit air de Notre-Dame-de-Paris sur le parvis du parc Champlain », 24 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- CORBO, Linda. « “Le sommet de ma gloire est en arrière de moi au Québec” - Kevin Parent veut retrouver sa liberté », 1<sup>er</sup> juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- CORBO, Linda. « “La Roue” : un premier album pour Pragma » (page couverture), « “La Roue” tourne pour Pragma – Un premier album qui salue les grandes valeurs sociales », 6 avril 2002, *Le Nouvelliste*.

- CORBO, Linda. « L'International de l'art vocal affiche ses couleurs – Le festival prépare une ambiance de fête multicolore », 27 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- CORBO, Linda. « Festival International de l'art vocal – Bruno Pelletier et Isabelle Blais donnent le ton », 28 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- CORBO, Linda. « Fête du Canada – Les B.B. sous le thème du “Je me souviens” » (page-couverture), « Les B.B. sous le thème “Je me souviens” - La Fête du Canada prend les couleurs de l'arc-en-ciel », 2 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.
- CORBO, Linda. « Du parc Champlain à la cour de l'édifice Capitalan – L'International de l'art vocal y présenterait des spectacles », 18 février 2004, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « L'International de l'art vocal s'inquiète pour la cour de l'édifice Capitalan – Les organisateurs fondent leurs espoirs en la ministre de Julie Boulet », 25 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- CORBO, Linda. « La SIQ donne son accord – L'International de l'art vocal s'installera dans le stationnement de l'édifice Capitalan », 27 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- CORBO, Linda. « “Comme un chien qui va chercher un canard” – Le défi du Festival d'été de Québec, un confit de canard pour Daniel Gélinas », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- CORBO, Linda. « KASSA : Le rideau est tombé » (page couverture), « Le rideau est tombé sur Kassa – Une aventure d'exception pour les artistes », 13 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 19.
- CORBO, Linda. « La Mauricie salue la culture – Onze lauréats couronnés, un doublé pour “Kassa” aux Prix Arts Excellence 2004 », 24 septembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- CORBO, Linda. « Vent de renouveau à L'Eskabel en 2005 », 8 décembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- CORBO, Linda. « La fin de Kassa, une question de gros sous », 21 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 55.
- CORBO, Linda. « La Cité de l'énergie a les yeux sur Kassa – La production trifluvienne pourrait être présentée deux soirs par semaine à Shawinigan », 21 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- CORBO, Linda. « La culture hip-hop s'organise – Jeunesse Hiphop Mauricie voit le jour à Trois-Rivières », 9 mars 2005, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- CORBO, Linda. « International de l'art vocal – L'International de l'art... électoral ? », 14 avril 2005, *Le Nouvelliste*.
- CORBO, Linda. « Une palette de couleurs chaudes », 15 avril 2005, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- CORBO, Linda. « Manon Brunet chantera la portion douce de Léo Ferré », 3 mai 2005, *Le Nouvelliste*, p. 23.

- CORBO, Linda. « Public touché et critiques mitigées – *Un éternel hiver* termine son séjour français au Casino de Paris » (Fabiola Toupin et Manon Brunet), 16 juin 2005, *Le Nouvelliste*, p. 29.
- CORBO, Linda. « Trois-Rivières avait déjà pensé au Mondial Choral », date inconnue, station CHEM.
- CORBO, Linda. « La visite de la 13<sup>e</sup> édition s'en vient – Les chanteurs mettent le cap sur l'International de l'art vocal », 1<sup>er</sup> juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 7.
- CORBO, Linda. « La glace d' "Un éternel hiver" se brisera ce soir à Trois-Rivières », 14 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- CORBO, Linda et Stéphan FRAPPIER. « Guy Mercure dit non – C'est la fin pour le Festival des montgolfières de Bécancour », 21 février 2006, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- CORBO, Linda. « Virage marqué du côté des jeunes – "L'International de l'art vocal" s'étendra sur 11 jours cet été », 10 mars 2006, *Le Nouvelliste*, p. 20.
- CORBO, Linda. « Un corridor est aménagé pour l'achat des billets », 22-23 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- CORBO, Linda. « Sur scène, sur album et en Europe : "Trop loin d'Irlande" fait rayonner sa musique cet été », 29 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 31.
- CORBO, Linda. « L'International 2006 a commencé la fête – Mes Aïeux baptisent la grande scène trifluvienne avant de quitter le Québec », 30 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 30.
- CORBO, Linda. « "Showtime" a ouvert la coquille », 8 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. E3.
- CORBO, Linda. « Étude favorable pour l'Art vocal », 22 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- CORBO, Linda. « Le FestiVoix se paye un surplus de 50 000 \$ », 1<sup>er</sup> novembre 2008, *Le Nouvelliste*.
- COSSETTE, Martin (lettre d'opinion, Saint-Maurice). « Prix citron au *Nouvelliste!* » suivie d'une réplique sans titre de Stéphan FRAPPIER, 24 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- CÔTÉ, Léo (lettre d'opinion). « Suggestion pour le Festival de Trois-Rivières », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.
- COUTURE, François. « Heureux qui comme Pépé », 29 juin 2006, *VOIR Mauricie*, p. 12.
- CRÊTE, Jacques. « La grande Fabiola », 4 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- CYBERPRESSE (sondage négatif). « La programmation de la grande scène à l'International de l'art vocal vous emballe-t-elle ? », 15 avril 2005, *cyberpresse.ca*
- DEMERS, Maxime. « L'art vocal ratisse large », 25 mai 2002, *Le Journal de Montréal*, p. 17.

- DEMONTIGNY, Geneviève (communiqué de presse). « 10<sup>e</sup> édition, 10 jours, 10 thèmes, 10 \$ », 22 mai 2002.
- DEMONTIGNY, Geneviève (communiqué de presse). « 12 heures d'activité à la Fête du Canada », 22 mai 2002.
- DEMONTIGNY, Geneviève (communiqué de presse). « Une série lyrique envoûtante! », 22 mai 2002.
- DEMONTIGNY, Geneviève (communiqué de presse). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières : Sylvain Cossette / Beatles en symphonie, un spectacle unique », 22 mai 2002.
- DEMONTIGNY, Geneviève (communiqué de presse). « Concours CHORUS 2002 – Un avenir très prometteur ! », 22 mai 2002, *Sommaire des chroniques ?*
- DESCÔTEAUX, Josée (lettre d'opinion). « Les enfants ensoleillent la fin du festival », 5 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.
- DESCÔTEAUX, Sophie. « L'International sonne faux », 1<sup>er</sup> juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- DESHAIES, Paul-André (lettre d'opinion). « L'avez-vous vu ce petit endroit fort sympathique ? », 7 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.
- DESMARAIS-GIRARD, Émilie. « Art vocal : bilan positif » (page couverture), « Mère nature n'aura pas eu le dessus – Un bilan positif pour l'International de l'art vocal », 17 juillet 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 15.
- DESROCHERS, Stéphan (lettre d'opinion). « L'âme de l'art vocal », 5 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- DINGFELD, Karl. « Les avantages du Festivoix », 31 juillet 2008, *L'Hebdo journal*.
- DROUIN, Serge. « Bruno Pelletier avec l'OSTR », 17 février 1997, *Le Journal de Québec*, p. 59.
- DROUIN, Serge. « Tournée en Europe pour Natalie Choquette », 26 juin 1999, *Le Journal de Montréal*.
- DUCHARME, André. « FESTIVAL Chant chaud », 15 juin 1996, *L'Actualité*, p. 71.
- DUCHARME, André. « Ne nous quitte pas », juillet 2003, *L'Actualité*, p. 111.
- DUFRESNE, Gilles (lettre d'opinion, Shawinigan). « Quand nos penseurs pensent... », 28 juin 2003, *Le Nouvelliste*.
- DUFRESNE, Lawrence (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Pas questions d'éponger ça! », 20 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- DUFRESNE, Lawrence (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « En avant le Festivoix », 8 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 8.

- DUPUIS, Denis (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Bob Walsh », 5 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- ÉCHOS-VEDETTES. « Luck Mervil: Des vacances? Connaît pas! », 23 au 29 juin 2001, *Échos-Vedettes*.
- EN PRIMEUR (publicité). « L'international [sic] de l'art vocal de Trois-Rivières », juillet-août 2005, *En Primeur*.
- ESPACE CULTUREL. « Trois-Rivières, Capitale culturelle du Canada 2009 », février 2008, *Espace culturel* - Bulletin annuel de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, Année 6, no.39, p. 1, 20-21.
- ESPACE CULTUREL. « L'International de l'art vocal et la 36<sup>ième</sup> troupe des Asters tricolores, unis pour la protection de l'environnement », mars 2008, *Espace culturel* - Bulletin annuel de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, an 6, no 40, mars 2008, p. 19.
- FORTIER, Christine. « Retour au calme : Sarah Slean », 7 juillet 2005, *VOIR Mauricie*, p. 5.
- FORTIER, Christine. « Quitte ou double », 29 juin 2006, *VOIR Mauricie*.
- FORTIER, Pierre (lettre en réponse à Serge Brosseau, citoyen de Bécancour). « Un cas de réflexion », 7 février 2008, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- FOUCAULT, Denis. « Festival international de l'art vocal », 11 juin 1995, *L'Hebdo journal*.
- FRANCOEUR, Martin. « Trois-Rivières a 360 ans », 5 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.
- FRANCOEUR, Martin. « Festival international de l'art vocal – Les foules déjà au rendez-vous », 30 juin 1995, *Le Nouvelliste*.
- FRANCOEUR, Martin. « Deuxième journée du Festival international de l'art vocal – La peur de la pluie, sans doute... », 1<sup>er</sup> juillet 1995, *Le Nouvelliste*.
- FRANCOEUR, Martin. « Festival international de l'art vocal – Après l'orage, l'ouragan Marjo balaie tout », 3 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.
- FRANCOEUR, Martin. « De l'action à toute heure du jour », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.
- FRANCOEUR, Martin. « Après avoir précédé les Rolling Stones à Paris – Éric Lapointe retrouve avec joie "son" public », 6 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.
- FRANCOEUR, Martin. « Kévin Parent, Plume, Ferland et les autres... Programmation du Festival international de l'art vocal », 6 juin 1996, *Le Nouvelliste*.
- FRANCOEUR, Martin. « Doublé trifluvien au concours des petits ensembles vocaux », 22 avril 1996, *Le Nouvelliste*.
- FRANCOEUR, Martin. « Un festival qui n'aura duré que trois jours – La pluie est devenue synonyme de déficit », 3 juillet 1996, *Le Nouvelliste*, p. 3.

- FRANCOEUR, Martin. « Les formules des macarons à revoir », 3 juillet 1996, *Le Nouvelliste*.
- FRANCOEUR, Martin. « Une belle et noble tentative – Georges Hamel n’attire que 2 500 personnes au parc Champlain », 1<sup>er</sup> juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- FRANCOEUR, Martin. « “L’enfant terrible” - L’irrésistible retour de Jean Leloup », 5 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. P-2.
- FRANCOEUR, Martin. « Pas de changement à l’Office de tourisme et à la Corporation culturelle », 6 décembre 2005, *Le Nouvelliste*.
- FRANCOEUR, Martin. « Alain Gamelin avait raison », 27 janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- FRANCOEUR, Martin. « La Ville efface le déficit de l’Art vocal – Une subvention spéciale de 150 000 \$ est versée à l’organisme », 7 mars 2006, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- FRANCOEUR, Martin. « Excédents et déficits dans les sociétés paramunicipales », 4 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- FRANCOEUR, Martin. « Le vérificateur doit fournir ses rapports », 13 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- FRANCOEUR, Martin. « Parc Portuaire : Des travaux dès le 17 mai », 11 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- FRANCOEUR, Martin. « Sens dessus dessous ! », 19 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- FRANCOEUR, Martin. « Le loyer du prochain restaurateur doublera », 19 mai 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRANCOEUR, Martin. « 1,3 M \$ pour le parc portuaire » (page couverture), 16 mars 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.
- FRANCOEUR, Martin. « La Ville accorde une avance de 100 000 \$ à l’Art vocal – L’organisation du festival recevra un [sic] part de sa subvention de 2008 », 16 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- FRANCOEUR, Martin. « Trois-Rivières indexera les subventions aux événements – L’International de l’art vocal pourrait se retrouver avec une contribution de la Ville plus élevée », 17 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- FRANCOEUR, Martin. « Un rapport sans réserve pour l’International de l’art vocal – Le vérificateur note que la survie de l’événement dépend d’un support continu de la Ville », 20 novembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- FRANCOEUR, Martin. « Daigle, Bronsard et Courteau accèdent à l’exécutif », 18 décembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 8.

- FRANCOEUR, Martin. « Organismes et événements culturels – Trois-Rivières bonifie ses contributions » (de 145 000 à 322 000 \$ pour l'Art vocal), 22 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 7.
- FRANCOEUR, Martin. « Parc portuaire – Le pavillon de service sera construit au coût de 772 450 \$ », 4 mars 2008, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- FRAPPIER, Stéphan. « Un spectacle estival de grande envergure – De la nouveauté pour la 12<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal », 11 décembre 2003, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Kassa ou l'histoire musicale d'un continent – L'International de l'art vocal dévoile les grandes lignes du mégaspectacle présenté cet été à la salle J.-Antonio-Thompson », 11 février 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Passion et sentiment d'appartenance », 11 février 2004, *Le Nouvelliste*, p. 34.
- FRAPPIER, Stéphan. « Des talents prometteurs », 11 février 2004, *Le Nouvelliste*, p. 34.
- FRAPPIER, Stéphan et François HOUDE. « Et les citoyens ? », 26 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- FRAPPIER, Stéphan. « Un “non” qui se transforme en “peut-être” - Le dossier de l'édifice Capitalan n'est pas clos », 26 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Vers Kassa – Un défi technique imposant », 29 mars 2004, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Moffat, Parent, Charles, Boucher, LeBouthillier et compagnie – L'International de l'art vocal dévoile sa programmation principale », 21 avril 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Beaucoup... pour tous les goûts – L'International de l'art vocal dévoile sa programmation complète », 27 mai 2004, *Le Nouvelliste*, p. 16.
- FRAPPIER, Stéphan. « Kassa : le spectacle de l'été à Trois-Rivières », 29 mai 2004, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Marie-Luce Béland – La Trifluvienne dans la peau de Kassa » (page couverture), « Dans la peau de Kassa », 5 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. I1, I11.
- FRAPPIER, Stéphan. « Un contact privilégié et douloureux avec ses racines », 5 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. I11.
- FRAPPIER, Stéphan. « Vers Kassa – Une épopée musicale novatrice et impressionniste », 5 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. I18.
- FRAPPIER, Stéphan. « Dan Volj et son # 9 », 12 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. 18.
- FRAPPIER, Stéphan. « Vers Kassa : Une ode à la beauté », 12 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- FRAPPIER, Stéphan. « Les jumelles... fabuleuses ! », 12 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. 18.

FRAPPIER, Stéphan. « “Ça me fait plaisir d’aider des artistes à être autonomes” - Manon Brunet est à la tête des Disques Méga » (spectacle du 4 juillet), 12 juin 2004, *Le Nouvelliste*.

FRAPPIER, Stéphan. « Vers Kassa : Au cœur de la musique » (page couverture), « Vers Kassa : Dans le chœur de Kassa », 19 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. I1, I11.

FRAPPIER, Stéphan. « La vente de billets va bon train – Plus de 3 000 places sont déjà réservées pour les débuts de Kassa », 21 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. 29.

FRAPPIER, Stéphan. « La magie de Kassa », 26 juin 2004, *Le Nouvelliste*.

FRAPPIER, Stéphan. « Un remplaçant de luxe – Roger Tabra à la Terrasse Turcotte le 3 juillet dans le cadre de l’International de l’art vocal », 29 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. 2.

FRAPPIER, Stéphan. « Kassa : magiquement audacieux », 1<sup>er</sup> juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

FRAPPIER, Stéphan. « De retour en 2005 ? », 1<sup>er</sup> juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 19.

FRAPPIER, Stéphan. « Tendre et spirituelle GioAria – La soprano italienne sera sur la scène de l’International de l’art vocal le 8 juillet en compagnie du Chœur de l’Armée rouge », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 14.

FRAPPIER, Stéphan. « Un été musical haut en couleur », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 11.

FRAPPIER, Stéphan. « Kassa résistera à la critique – Le spectacle sera de toute évidence de retour l’été prochain », 21 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 21.

FRAPPIER, Stéphan. « Où ira la scène principale ? », 21 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 21.

FRAPPIER, Stéphan. « International de l’art vocal – Où sera la scène principale en 2005 ? », 25 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 15.

FRAPPIER, Stéphan. « “Notre événement est en bonne santé” – Le vérificateur général recommande aux dirigeants de l’International de l’art vocal de présenter un plan de redressement », 10 septembre 2004, *Le Nouvelliste*.

FRAPPIER, Stéphan. « Kassa se dirige vers un cul-de-sac », 23 septembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

FRAPPIER, Stéphan. « Imparfaitement exquis ! », 14 octobre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 29.

FRAPPIER, Stéphan. « Prudence justifiée ou excessive ? Pourquoi le spectacle « Desjardins symphonique » n’a pas été présenté à Trois-Rivières ? », 16 octobre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

FRAPPIER, Stéphan. « L’International de l’art vocal sur la bonne voie – Le plan de redressement de l’événement a été accepté par le Comité arts et culture », 2 novembre 2004, *Le Nouvelliste*.

FRAPPIER, Stéphan. « “Trois-quatre” impressionne Dan Bigras – Le “Boys band” de Kassa fera finalement sept interventions au Show du Refuge », 3 novembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 24.

- FRAPPIER, Stéphan. « Show du refuge au Métropolis – Le jour J pour « Trois-quatre » », 10 novembre 2004, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « “Trois-quatre” fait tourner les têtes – Ginette Reno, Pascalin et Lulu Hughes intéressés par le travail de la formation trifluvienne », 15 novembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- FRAPPIER, Stéphan. « *Showtime* en permanence à la salle Thompson à partir de l’été 2006 ? », 16 décembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Kassa ou *Showtime* ? », 24 décembre 2004, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Les artistes pris en otage ? », 4 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- FRAPPIER, Stéphan. « La longue route de *Kassa* », 4 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- FRAPPIER, Stéphan. « Pour nous, il n’y a aucune compétition entre ces deux spectacles », 5 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- FRAPPIER, Stéphan. « Adieu *Kassa*! », 14 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- FRAPPIER, Stéphan. « La fin de *Kassa* : *j’ai trouvé ça colon!* » (page couverture), « *Je trouve ça colon!* – Fabiola Toupin et Manon Brunet souhaitent le retour de *Kassa*... à Shawinigan! », 24 janvier 2005, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « *Showtime* à Lévis ou au port de Québec ? », 17 février 2005, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- FRAPPIER, Stéphan. « L’art vocal amputé par la fête du Canada », 24 février 2005, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Du trafic et de la nouveauté – Une programmation culturelle 2005 bien remplie à Trois-Rivières », 24 février 2005, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- FRAPPIER, Stéphan. « Marge de crédit à l’International de l’art vocal », 9 mars 2005, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Les Triplettes de Trois-Rivières », 9 mars 2005, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- FRAPPIER, Stéphan. « L’art vocal de nouveau à l’édifice Capitanal », 17 mars 2005, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « *Showtime* reste à Trois-Rivières », 17 mars 2005, *Le Nouvelliste*, p. 7.
- FRAPPIER, Stéphan. « Desjardins symphonique au Festival d’été de Québec », 4 avril 2005, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- FRAPPIER, Stéphan. « Pas d’entente en vue – L’International de l’art vocal officiellement amputé d’une journée », 14 avril 2005, *Le Nouvelliste*.

- FRAPPIER, Stéphan. « Un second souffle pour Offenbach – Une série de spectacles et un nouvel album pour le groupe rock québécois », 23 avril 2005, *Le Nouvelliste*, p. D6.
- FRAPPIER, Stéphan. « Quatre membres de la formation Trois-quatre sur disque avec Dan Bigras », 4 mai 2005, *Le Nouvelliste*, p. 29.
- FRAPPIER, Stéphan. « “Un éternel hiver” à Trois-Rivières », 11 mai 2005, *Le Nouvelliste*, p. 29.
- FRAPPIER, Stéphan. « Ne manque plus que le beau temps! L’International de l’art vocal dévoile sa programmation complète », 25 mai 2005, *Le Nouvelliste*, p. 27.
- FRAPPIER, Stéphan. « *Showtime* : vers un produit d’appel », 28 mai 2005, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « “Sur les voix publiques” - Les ensembles vocaux se produiront dans une ambiance théâtrale durant l’International de l’art vocal », 14 juin 2005, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Début de la ronde des festivals », 23 juin 2005, *Le Nouvelliste*, p. 17.
- FRAPPIER, Stéphan. « L’International de l’art vocal – Où aboutira la grande scène ? », 5 août 2005, *Le Nouvelliste*, p. 17.
- FRAPPIER, Stéphan. « La vente d’écussons en baisse – L’International de l’art vocal se dirige vers un autre léger déficit », 27 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- FRAPPIER, Stéphan. « International de l’art vocal – Gabias juge la subvention de Québec « honnête » », 28 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- FRAPPIER, Stéphan. « Sept chanteurs trifluviens ont fait la tournée canadienne avec Helmut Lotti », 6 octobre 2005, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Où s’en va l’Art vocal ? », 26 novembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Ménage à l’International de l’art vocal », 6 décembre 2005, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Une question de temps ! », 10-11 décembre 2005, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Souhais pour 2006... », « La vie artistique en Mauricie en 2005 », 31 décembre 2005 et 1<sup>er</sup> janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Les dossiers chauds de 2006 », 7-8 janvier 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Rencontre importante – Il sera proposé que Jean-François Pinard assure l’intérim à la direction générale de l’Art vocal », 18 janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. 34.
- FRAPPIER, Stéphan. « Guy Mercure officiellement écarté », 20 janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- FRAPPIER, Stéphan. « Des supplémentaires... mal placées ? » (*Showtime*), 28-29 janvier 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Stéphane Boileau succède à Guy Mercure », 2 février 2006, *Le Nouvelliste*, p. 41.

- FRAPPIER, Stéphan. « Un gouffre sans fond! Stéphane Boileau confirmé au poste de directeur général de l'International de l'art vocal », 3 février 2006, *Le Nouvelliste*, p. 34.
- FRAPPIER, Stéphan. « Des nouvelles dates ? », 3 février 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Gamelin avait (encore) raison », 4-5 février 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Des suggestions pour l'Art vocal », 11-12 février 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Shawinigan 1, Trois-Rivières 0 », 25 février 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Kaïn au Mondial des amuseurs publics », 14 mars 2006, *Le Nouvelliste*, p. 27.
- FRAPPIER, Stéphan. « Que reste-t-il de Kassa ? », 25 mars 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Vers une tarification plus élevée – L'Art vocal fait un sondage sur sa politique de prix », 30 mars 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Shawinigan 1, Trois-Rivières 1 », 1<sup>er</sup> avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Dans la cour du maire », 8 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Les Beatles de l'an 2000 ! », 21 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- FRAPPIER, Stéphan. « Simple Plan sur le bord du fleuve devant 30 000 spectateurs ? – Trois-Rivières songe à entreprendre les travaux au parc portuaire dès cette année », 25 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- FRAPPIER, Stéphan. « Fini la brouille – Fête du Canada présentera son spectacle sur la même scène que l'Art vocal », 25 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- FRAPPIER, Stéphan. « Woodstock en Beauce bon joueur – Plus de 12 500 billets vendus pour Simple Plan », [26] avril 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Simple Plan à Trois-Rivières en juin – La vente de billets connaît un ralentissement – L'Art vocal songe encore à déplacer la scène principale au parc portuaire », 2 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 18.
- FRAPPIER, Stéphan. « « Une opportunité en or » - Le groupe trifluvien The New Cities fera la première partie de Simple Plan », 4 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 36.
- FRAPPIER, Stéphan. « Continuer autrement » (Elvis Lajoie), 11 mai 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Autre gros coup pour l'Art vocal – La célèbre formation vocale des Petits chanteurs de Saint-Marc de Lyon sera en spectacle le 3 juillet », 12 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Pas seulement pour les jeunes », 13 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.

- FRAPPIER, Stéphan. « L'Art vocal frappe encore! – Après Simple Plan et Les Choristes, Nelly Furtado se produira à Trois-Rivières » (page couverture), « Plus international que jamais – L'Art vocal attire Nelly Furtado à Trois-Rivières le 7 juillet », 16 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Mario Pelchat clôturera l'Art vocal », 17 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 36.
- FRAPPIER, Stéphan. « Art vocal: un véritable feu roulant », 19 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 40.
- FRAPPIER, Stéphan. « Un été palpitant en perspective », 20 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Variété, audace et renommée – L'Art vocal dévoile sa programmation principale », 25 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- FRAPPIER, Stéphan. « Un passeport de 20 \$ pour dix soirées », 25 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- FRAPPIER, Stéphan. « Une région qui s'exporte », 27 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Mario Pelchat – Par ici le marché français! », 27 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. E3.
- FRAPPIER, Stéphan. « 5 000 billets de trop pour le parc portuaire ? » (page couverture), « Trop petit pour 20 000 personnes ? » 31 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.
- FRAPPIER, Stéphan. « Des assistances gonflées », 31 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- FRAPPIER, Stéphan. « « Ç'aurait pu être plus catastrophique » – Le stationnement du Capitanal n'aurait jamais pu accueillir 15 000 personnes », 31 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- FRAPPIER, Stéphan. « Simple Plan – Encore 1000 billets à vendre! », 1<sup>er</sup> juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 37.
- FRAPPIER, Stéphan. « Dans ma cour arrière », 3 juin 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Prix citron : l'Art vocal », 3 juin 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Simple Plan : 5 000 billets en moins », 14 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 38.
- FRAPPIER, Stéphan. « Trop petit pour 15 000 personnes ? », 17 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- FRAPPIER, Stéphan. « Que la fête commence ! », 23 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- FRAPPIER, Stéphan. « Art vocal : plus de 4 000 passeports vendus », 23 juin 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRAPPIER, Stéphan. « Art vocal – Apportez vos chaises! », 28 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 39.
- FRAPPIER, Stéphan. « Ne manque que le beau temps! Samantha Fox au Festival d'été de Shawinigan et Mes Aïeux à l'Art vocal de Trois-Rivières », 29 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 31.

- FRAPPIER, Stéphan. « C'est le moment rêvé pour se faire de nouveaux fans » - Le groupe *The New Cities* prêt à faire la première partie de Simple Plan », 30 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 32.
- FRAPPIER, Stéphan. « Spectacle de Simple Plan : 15 000 personnes sont attendues », 30 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 32.
- FRAPPIER, Stéphan. « Un nouvel album en préparation », 30 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 32.
- FRAPPIER, Stéphan. « Le sens du timing ! », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *Le Nouvelliste*.
- FRIGON, Pierre (lettre d'opinion). « Un maire qui va dans la bonne direction », 17 septembre 2007, *Le Nouvelliste*.
- GAGNON, Alain (lettre d'opinion). « Le festival n'est plus populaire », 24 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- GAGNON, Ginette. « Un passeport-macaron pour le festival de Trois-Rivières », 2 avril 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- GAGNON, Ginette. « Trois-Rivières met le pied sur le frein », 14 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- GAGNON, Ginette (opinion). « Les grandes ambitions », 14 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- GAGNON, Ginette. « Un *show* sur mesure », 13 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- GAGNON, Ginette. « La galette et les bolides », 28 juin 2005, *Le Nouvelliste*.
- GAGNON, Ginette. « Le nouveau *swing* des Trifluviens », 2 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- GAGNON, Ginette. « Tous derrière le Festival », 13 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- GAGNON, Ginette. « Le regard des autres », 15 septembre 2005, *Le Nouvelliste*.
- GAGNON, Ginette. « La purge », 14 décembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- GAGNON, Ginette (section opinion). « Atterrissage forcé », 22 février 2006, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- GAGNON, Ginette (section opinion). « Pas droit à l'échec », 23 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- GAGNON, Ginette (section opinion). « La recette populaire », 9 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 14.
- GAGNON, Johanne. « La Bottine Souriante – Le folklore fait partie intégrante de notre culture », 17 juin 1997, *La Gazette populaire*, p. 1-2.
- GAGNON, Josiane. « La fête du Canada à Trois-Rivières : Les B.B. sur la scène du parc Champlain », 11 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- GAGNON, Josiane. « INTERNATIONAL DE L'ART VOCAL : Rues fermées », 26 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 7.
- GAGNON, Josiane. « Un charisme envoûtant – David Usher était à Trois-Rivières hier dans le cadre de la Fête du Canada », 2 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 3.

- GAGNON, Josiane. « Un silence religieux – Les Grandes voix bulgares ont attiré quelque 10 000 personnes hier soir à la place Capital de l’International de l’art vocal », 4 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- GAGNON, Josiane. « La première édition du Festival urbain fait mouche – Plus de 4 000 personnes se sont déplacés au parc portuaire », 12 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- GAGNON, Josiane. « Trois prix touristiques pour Trois-Rivières », 11 novembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- GAGNON, Josiane. « En file dès 4 h du matin », 24 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- GAGNON, Josiane. « Une soirée magique » (page couverture), 1<sup>er</sup>-2 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1.
- GAGNON, Josiane. « Un spectacle en toute sécurité », 1<sup>er</sup>-2 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- GAGNON, Josiane. « Le « superfan » - Gary Greenbaum en était à son 66<sup>e</sup> spectacle de Simple Plan », 1<sup>er</sup>-2 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- GAGNON, Josiane. « Déshydratés, les fans... - Une vingtaine d’intervenants médicaux étaient sur place hier », 1<sup>er</sup>-2 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- GAGNON, Josiane. « Nous avons écrit l’histoire de la ville » - L’International de l’art vocal flotte sur un nuage » (page couverture), « Un départ en lion – Le spectacle de Simple Plan a donné un élan à l’Art vocal », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- GAGNON, Josiane. « Célébrations de la fête du Canada: Fidèles et curieux pour voir les *Stills* – Quelques milliers de personnes ont assisté à leur spectacle », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 21.
- GAGNON, Josiane. « Près des spectacles, mais loin des clients – Le périmètre de sécurité de l’Art vocal nuit aux gîtes touristiques », 8-9 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- GAGNON, Josiane. « Toute bonne chose a une fin – Mario Pelchat clôture l’International de l’art vocal », 10 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 17.
- GAGNON, Josiane. « De grands souliers à chausser – Good Charlotte n’a pas réussi à attirer la même foule que Simple Plan l’an dernier », 2 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- GAGNON, Josiane. « Un paparazzi à l’Art vocal », 2 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- GAGNON, Josiane. « Une soirée magique pour les inconditionnels de Good Charlotte », 2 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- GAGNON, Mylèn. « Colonel Moutarde va au front », 8 juillet 2006, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 17.
- GAUCHER, Claire (lettre d’opinion). « Humiliée », 8-9 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 13.

- GAUDET, Alain (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « L'homme de la situation », 8 février 2007, *Le Nouvelliste*.
- GAUDETTE, Jean-Pierre (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « C'était exceptionnel! », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- GAUTHIER, Lise (lettre d'opinion). « Ouvrez tous les rideaux », 5 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- GAUTHIER, Nancy (lettre d'opinion, Trois-Rivières), « Expo décevante », 15-16 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- GAUTHIER, Suzanne. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – De David Palmer à Natalie Choquette, en passant par Marie-Denise Pelletier », 25 juin 1997, *Le Journal de Montréal*, p. 52.
- GÉLINAS, Karine. « Tout sur les festivals » (page couverture), « Évènements : L'International de l'art vocal se déchaîne » (Tourisme Été 2002), juin 2002, *Le Sorteux - Tourisme et culture en Mauricie*, p. 9.
- GÉLINAS, Karine. « Kassa – Manon Brunet : Terre-Mère » (page couverture), 1<sup>er</sup> au 7 juillet 2004, *VOIR Mauricie*, p. 1, 5.
- GÉLINAS, Karine. « L'International de l'art vocal : voix sans frontières », 1<sup>er</sup> au 7 juillet 2004, *VOIR Mauricie*.
- GÉLINAS, Karine. « Les Zalarmes : Performance de rues », 8 au 14 juillet 2004, *VOIR Mauricie*.
- GÉLINAS, Pierre (lettre d'opinion). « Les contribuables n'ont pas à éponger ça! », 14 septembre 2004, *Le Nouvelliste*.
- GÉLINAS, Karine. « LA VOIX DE L'INTERNATIONAL », juin 2005, *VOIR Mauricie*.
- GÉLINAS, Karine. « Un chemin d'épines : Nancy Dumais », 30 juin 2005, *VOIR Mauricie*, p. 6
- GÉLINAS, Karine. « L'âge de raison », 30 juin 2005, *VOIR Mauricie*, p. 6
- GÉLINAS, Karine. « Maîtres chanteurs ! », « L'International à Thompson », 30 juin 2005, *VOIR Mauricie*.
- GÉLINAS, Karine. « Les étoiles de l'International », mai 2006, *VOIR Mauricie*.
- GÉLINAS, Karine. « Sur le pouce : Nanette Workman », 29 juin 2006, *VOIR Mauricie*, p. 9.
- GÉLINAS, Karine. « Ça rocke! », 31 mai 2007, *VOIR Mauricie*, p. 7.
- GÉLINAS, Karine. « Un aperçu de la 15<sup>e</sup> édition de l'International », 28 juin au 4 juillet 2007, *VOIR Mauricie*, p. 6.
- GÉLINAS, Karine. « De grandes attentes », 28 juin au 4 juillet 2007, *VOIR Mauricie*, p. 4.
- GÉLINAS, Karine. « Le Festivoix : la clarté avant tout », 19 juin 2008, *VOIR*.

- GÉLINAS, Bernard (lettre d'opinion). « Un scandale! », 21 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 20.
- GÉLINAS, Karine. « Le Festivoix chante juste », 17 juillet 2008, *VOIR Mauricie*.
- GENOD, Romain. « Art vocal : des chiffres qui redonnent le sourire », 21 janvier 2008, *Go-3r.com* (blogue).
- GENOD, Romain. « Des grands noms de la chanson... », 9 avril 2008, *Go-3r.com* (blogue).
- GENOD, Romain. « Le passeport qui rapporte ! », 30 avril 2008, *Go-3r.com* (blogue).
- GILBERT, Colette (lettre d'opinion, Shawinigan). « Monsieur l'agent, avez-vous lu Bryan Perro ? », 3 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- GILBERT, Pascale. « L'International de l'art vocal se dévoile », 24 avril 2004, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 19.
- GILBERT, Pascale. « Airs de fête pour l'International de l'art vocal », 29 mai 2004, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 18.
- GILBERT, Pascale. « International de l'art vocal, 12<sup>e</sup> édition réussie », 10 juillet 2004, *Le Journal de Trois-Rivières*.
- GILBERT, Pascale. « L'Art vocal se dévoile », 16 avril 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 12.
- GILBERT, Pascale. « Retour de la Place de la famille McDonald's », 25 juin 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 13.
- GILBERT, Pascale. « L'International pense aux aînés », 25 juin 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*.
- GILBERT, Pascale. « Se faire couper les cheveux... à 3h du matin! », 2 juillet 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 6.
- GILBERT, Pascale. « Fermeture de rues durant les festivités », 2 juillet 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 9.
- GILBERT, Pascale. « Des foules record pour l'International de l'art vocal », 9 juillet 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 11.
- GILBERT, Pascale. « Dubois réinvente les duos », 2 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 20.
- GILBERT, Pascale. « La trentaine d'Hugo Lapointe », 30 juin 2007, *Journal de Trois-Rivières*, p. 29.
- GILBERT, Pascale. « Tout n'est pas joué, il reste le week-end – Le 15<sup>e</sup> International de l'art vocal de Trois-Rivières se termine demain », 7 juillet 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 18.
- GILBERT, Pascale. « L'Assemblée s'arrête au Maquisart », 7 juillet 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 19.

- GINGRAS, Philippe (lettre d'opinion). « Série lyrique élargie ? », 14 mai 2003, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- GIRARD, Marie-Claude (loisirs). « Le chant sous toutes ses formes », 7 juin 1997, *La Presse*, p. 21.
- GODIN, Guy (lettre d'opinion). « Tu parles d'un bel été... » 11 septembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- GODIN, Guy (lettre d'opinion). « Des remises en question », 21 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 21.
- GRAVEL, Julie (lettre d'opinion). « Le festival n'a pas enchanté tout le monde », 15 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.
- GRAVEL, Julie. « Grégory Charles a volé la vedette », 28 juin 1996, *Le Nouvelliste*.
- GRAVEL, Julie. « Un pur délice! », 1<sup>er</sup> juillet 1996, *L'Hebdo journal*, p. 3.
- GROLEAU, Sylvie (lettre d'opinion). « Le respect d'autrui », 12 août 2005, *Le Nouvelliste*.
- GUILLEMETTE, René (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Se tenir debout », 6 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- HAMEL, Jean. « Quinze cents petits chanteurs au Festival de l'art vocal de Trois-Rivières », 6 juin 1995, *27<sup>e</sup> Congrès international des Pueri Cantores*.
- HAMEL, René et Lise HAMEL (lettre d'opinion positive, Trois-Rivières). « Il y avait beaucoup de bons spectacles », 14-15 juillet 2007, *Le Nouvelliste*.
- HARDY, France et Karyne DUBÉ. « Commentaires sur la venue de Simple Plan », 6 au 12 juillet 2006, *VOIR* (no 427).
- HARVEY, Roxanne (*collaboration spéciale*). « Ne touchez pas à Claude Dubois », 16 juillet 2007, *Le Nouvelliste*.
- HÉBERT, Amélie. « Des voix populaires au FestiVoix – L'évènement dévoile sa programmation », 12 avril 2008, *Journal de Trois-Rivières*, p. 19.
- HÉBERT, Amélie. « Les artistes locaux en vedette », 3 mai 2008, *Journal de Trois-Rivières*, p. 18.
- HÉBERT, Claudine. « Festival Voix multiples », 26 juin 1997, *La Presse*, p. D-2.
- HÉROUX, Michel et Lynn PAGÉ (lettre d'opinion). « Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières – rentabilité VS gratuité », 21 juin 1993, *La Gazette populaire*.
- HÉROUX, Roland (*collaboration spéciale*). « Le Chœur classique de Montréal au festival – L'évocation de tout un monde de souvenirs / Festival en images », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 21.
- HÉROUX, Roland (*collaboration spéciale*). « Vivaldi et Bach: œuvres d'une sublime festivité », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

- HINCE, Denis. « Festival international de l'art vocal – Pour une chanson! », 27 juin 1994, *L'Hebdo journal*.
- HINCE, Denis. « La musique prend l'air » (page couverture), « Retour au centre de la scène pour Fabiola Toupin », *Le Journal Trois-Rivières-Métro*, vol. 2, no 7 (juin 2001), p. 4.
- HINSE, Jean-François. « Présenter l'art vocal sous toutes ses formes », 2 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 21.
- HOUDE, François. « Fabiola Toupin explore la musique techno – Un petit virage dans une longue courbe », 23 juin 1998, *Le Nouvelliste*.
- HOUDE, François. « Le rap a sa relève – La Gamic : des poètes de la rue », 25 juin 1998, *Le Nouvelliste*.
- HOUDE, François. « Un Piché chaleureux dans une soirée frisquette », 27 juin 1998, *Le Nouvelliste*.
- HOUDE, François. « Le parc Champlain était trop petit ! », 4 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- HOUDE, François. « Un bilan positif et enthousiaste – Surplus budgétaire de 50 000\$ pour l'International de l'art vocal », 7 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- HOUDE, François. « Surplus de 70 000\$ – L'International de l'art vocal en remet une bonne partie à la Ville de Trois-Rivières », 9 janvier 1999, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- HOUDE, François. « Alain Gamelin quitte son poste de président – Son successeur sera nommé plus tard », 9 janvier 1999, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- HOUDE, François. « La Fête du Canada en musique – L'International de l'art vocal y consacre une journée », 15 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- HOUDE, François. « Un mariage à quatre réussi », 26 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- HOUDE, François. « Une fête sans frontières – « Les Gitans de Sarajevo » seront sur la grande scène demain soir », 26 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 48.
- HOUDE, François. « Foule record » (page couverture), « Les plus grands y étaient – André-Philippe Gagnon clôture l'International de l'art vocal », 2 juillet 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.
- HOUDE, François. « Les employés veulent être consultés – Les opinions sont partagées chez les usagers du stationnement de l'édifice Capitanal », 26 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- HOUDE, François. « Lynda Lemay présente Fabiola Toupin », 29 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- HOUDE, François (sondage). « Quelle est votre appréciation de *Kassa* ? », 1<sup>er</sup> juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- HOUDE, François. « Des souvenirs pleins d'émotions – *Jurassik Rock* fera revivre le rock des années 70 à l'International de l'art vocal », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 13.

- HOUDE, François. « La nouvelle salle fait l'unanimité – Les créateurs apprécient la rénovation de la salle Anaïs-Allard-Rousseau », 11 septembre 2004, *Le Nouvelliste*.
- HOUDE, François. « « On est juste avec les deux » - Stella Montreuil ne comprend pas la réaction des concepteurs de *Kassa* », 5 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 18.
- HOUDE, François. « Trois fois le plaisir pour le même prix – Les Triplettes de Kassa fêtent l'anniversaire de Trois-Rivières avec éclat », 5 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- HOUDE, François. « Swing, nœuds papillon et talons hauts – Voxart a fait gala sur la scène des chorales », 5 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- HOUDE, François. « L'International amorce le sprint final », 7 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 7.
- HOUDE, François. « Du bagout, du rythme et de la conviction – Loco Locass a amené les jeunes à l'International de l'art vocal », 7 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- HOUDE, François. « La rue chante aussi – Les petits ensembles vocaux ont trouvé leurs théâtres bien à eux à l'International », 7 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- HOUDE, François. « Le meilleur spectacle de la semaine – Richard Desjardins présentait *Kanasuta* sur la grande scène de l'International », 8 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- HOUDE, François. « Du sur mesure pour Nancy Dumais – Elle était au Bistro Tourisme Québec de l'International hier soir », 8 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- HOUDE, François. « Le beau risque n'a pas payé – Une petite foule est venue entendre l'excellente Muna Mingole à l'International », 9 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- HOUDE, François. « Succès sans bavure – Le directeur général Guy Mercure trace un premier bilan enthousiaste de la 13<sup>e</sup> édition », 11 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- HOUDE, François. « Un peu de nostalgie pour finir – Offenbach en fusion a clôturé l'International sur la scène Hydro-Québec », 11 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- HOUDE, François. « Un bilan parfait... ou presque – Succès sans précédent pour la 13<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal », 13 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 35.
- HOUDE, François. « Un manque de communication – La SDC réagit aux propos de Guy Mercure », 15 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 16.
- HOUDE, François. « De la folle musique festive au Maquisart – Oztara présente son spectacle demain », 1<sup>er</sup> septembre 2005, *Le Nouvelliste*.
- HOUDE, François. « Robert Aubin ne sera pas de retour », 20 janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- HOUDE, François. « Superstars sans prétentions – Le succès n'a pas changé les membres de Simple Plan », 21 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- HOUDE, François. « Bénévoles pour l'art vocal », 15 mai 2006, *Le Nouvelliste*.

HOUDE, François. « International de l'art vocal – Des décors créés par des jeunes », 31 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 31.

HOUDE, François. « Deux albums et de plus en plus de fans », 1<sup>er</sup> juin 2006, *Le Nouvelliste*.

HOUDE, François. « Maintenir les acquis d'un succès monstrueux – Le défi de l'édition 2006 du Festival d'été de Québec », 16 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 33.

HOUDE, François. « Concours *Le plus beau rythme de la Mauricie* », 28 juin 2006, *Le Nouvelliste*.

HOUDE, François. « La nostalgie ne se démode pas – Quiet Riot et The Temptations font encore courir les foules », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. E4.

HOUDE, François. « Une soirée pour l'histoire – Simple Plan a viré Trois-Rivières à l'envers », 1<sup>er</sup>-2 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.

HOUDE, François. « L'expérience d'une carrière – The New Cities a goûté à la gloire des grands », 1<sup>er</sup>-2 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.

HOUDE, François. « ParHasard Jazz à l'Art vocal », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 22.

HOUDE, François. « The Wheels aux Mardis de l'agora », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 22.

HOUDE, François. « De futurs Trifluviens ? », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 22.

HOUDE, François. « Tuxedos rouges et steppettes synchronisées – The Temptations featuring Dennis Edwards ont replongé les baby-boomers dans leur jeunesse », 5 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.

HOUDE, François. « Pas assez grand pour Fabiola Toupin – Les caprices de la météo n'ont pas perturbé le déroulement de l'International de l'art vocal », 6 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 31.

HOUDE, François. « Entre Sudbury et Bamako – Une soirée exploration à l'International de l'art vocal », 7 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 18.

HOUDE, François. « Un deuxième spectacle de grande envergure – Nelly Furtado a été fidèle à son statut de star à l'International de l'art vocal », 8-9 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.

HOUDE, François. « Condamné à faire mieux que l'an dernier – Le spectacle de Simple Plan s'est soldé par un profit de quelque 30 000 \$ », 2 février 2007, *Le Nouvelliste*, p. 36.

HOUDE, François. « Stéphane Boileau en poste pour trois ans – Déficit de 13 965\$ pour l'édition 2006 de l'International de l'art vocal », 2 février 2007, *Le Nouvelliste*, p. 36.

HOUDE, François. « Une année plus rock à l'International », 17 mai 2007, *Le Nouvelliste*, p. 35.

HOUDE, François. « Art lyrique et chorales au menu », 29 mai 2007, *Le Nouvelliste*, p. 29.

HOUDE, François. « Traiter les régions équitablement – L'International de l'art vocal souhaite recevoir son dû en subventions », 29 mai 2007, *Le Nouvelliste*, p. 29.

- HOUDE, François. « Des shows d'été... bien emmitouflés » (page couverture), « La vedette de la soirée : Environnement Canada – Au tour de la pluie de gâcher la deuxième soirée de l'art vocal », 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 9.
- HOUDE, François. « Good Charlotte : À 100 miles à l'heure » (page couverture), « De simples musiciens ? Good Charlotte vit dans l'œil d'une tornade de popularité », 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. E1, E3.
- HOUDE, François. « Des fans plus passionnés – Benji Madden aime beaucoup le Québec », 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. E3.
- HOUDE, François. « Deux Fabiolas pour une soirée d'exception – Des airs de Carmen en plus des chansons de Piaf avec l'OSTR », 5 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- HOUDE, François. « Place au King ! Le ciel s'ouvre sur Elvis Lajoie » (page couverture), « Comme à Las Vegas – Elvis Lajoie s'est offert un gros spectacle sur la grande scène de l'International », 6 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 21.
- HOUDE, François. « La magie des rencontres », 6 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- HOUDE, François. « International de l'art vocal – Des acquis mais du travail à faire », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- HOUDE, François. « Une soirée fortissimo – Vince Neil n'a pas attiré une grosse foule », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- HOUDE, François. « Année de consolidation pour UQTR en spectacle » (nouveau partenariat), 22 février 2008, *Le Nouvelliste*, p. 30.
- HOUDE, François. « Val Salva, avec un gros boni », 17 mars 2008, *Le Nouvelliste*, p. 16.
- HOUDE, François. « L'International de l'art vocal change de nom – Le FESTIVOIX aura un rayonnement local et régional » (page couverture), « Bienvenue au Festivoix – L'International de l'art vocal change de nom », 5-6 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 1, 6.
- HOUDE, François. « FestiVoix dévoile sa programmation » (page couverture), « De Loco Locass à Joël Denis – Une programmation variée pour la grande scène du FestiVoix », 9 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 1, 35.
- HOUDE, François. « La programmation se précise – On a dévoilé les spectacles des voix multiples et des voix lyriques au FestiVoix », 30 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 31.
- HOUDE, François. « Le Festivoix quitte la rue des Forges – La scène McDonald's s'installe au parc de Niverville », 28 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. 30.
- HOUDE, François. « Bénévoles recherchés », 9 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 26.
- HOUDE, François. « Festivoix cherche des bénévoles », 23 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 16.
- HOUDE, François. « FestiVoix est moins chanceux », 26 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 37.

- HOUDE, François. « D'un festival... à l'autre! » (page couverture), « Le cœur à défaut de la voix – Diminué, Dennis De Young a quand même assuré un départ canon pour le FestiVoix », 28-29 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 1, 9.
- HOUDE, François. « Une soirée comme on les aime – Kaïn a attiré une belle foule allumée au parc portuaire », 3 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- HOUDE, François. « Loco Locass vole le show! » (page couverture), « Loco Locass était affamé – Ils ont pris toute la place en première partie de Bran Van 3000 », 5-6 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 1, 4.
- HOUDE, François. « « Le FestiVoix a trouvé sa voix » – Stéphane Boileau dresse un bilan très positif de l'édition 2008 », 8 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 32.
- HOUDE, François. « Thomas Grégoire devient directeur adjoint à FestiVoix - 8 632 passeports ont été vendus pour l'édition 2008 », 12-13 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- HOULE, Nicolas. « Les festivals de l'été – Piquer une fête », du 7 au 13 juin 2001, *VOIR*.
- HOULE, Norman (lettre d'opinion). « Norman content », 30 juin 2006, *Le Nouvelliste*.
- HOULE, René. « Près de 300 000 visiteurs à l'International de l'art vocal – Des retombées économiques de près de 14 M \$ pour l'économie locale », 21 janvier 2008, *L'Hebdo journal*.
- HOULE, René. « Le Festivoix dévoile l'ensemble de sa programmation », 31 mai 2008, *L'Hebdo journal*, p. 19.
- HUPPÉ, Jean-François (lettre d'opinion en réponse à Luc Meunier, Trois-Rivières). « Le FestiVoix est à l'endroit idéal », 16 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- HYDRO-QUÉBEC (publicité). « Rabais de 2 \$ », *HydroContact – bulletin d'information de la clientèle d'Hydro-Québec*, no 4 (mi-mai / mi-juin 1997).
- INFO CENTRE-VILLE. « L'art vocal gagnant du prix de la Ville », mai 2007, *Info Centre-ville*.
- ISABELLE, Jacques. « Elle nous a charmés » (lettre d'opinion, Shawinigan), 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- ISABELLE, Jean (caricature). « Des voix discordantes entre la ministre Julie Boulet et le député André Gabias, dans un dossier de l'International de l'art vocal, a laissé transpirer des tensions susceptibles de s'intensifier dans un éventuel remaniement ministériel », 30 décembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- ISABELLE, Jean (caricature). « Sortie de Guy Mercure », 14 décembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- ISABELLE, Jean (caricature). « Bon ! Astheure quelle direction on prend ? », 21-22 janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- ISABELLE, Jean (caricature). « Stéphane à bien frapper », 14 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 10.

- ISABELLE, Jean (caricature). « Boileau éponge le déficit », juillet 2007 (en rappel le 27 juillet 2007), *Le Nouvelliste*.
- ISABELLE, Jean (caricature). « En attendant le bilan... », 8 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- JACOB, Émilie. « L'opéra canadien au-delà des frontières – Aline Kutan en spectacle au Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières », 26 juin 2003, *Le Nouvelliste*.
- JACOB, Émilie. « Ferland chante... Brel », 27 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- JACOB, Émilie. « Un parc Champlain sous le charme – Brel captive toujours », 30 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- JACOB, Sandra. « Le FestiVoix dévoile ses voix populaires » (page couverture), 12 avril 2008, *L'Hebdo journal*, p. 1, 3.
- LABBÉ, Nicole (calendrier). « Le calendrier de l'été », juin 1997, *Femme Plus*, p. 14.
- LABERGE, Annabelle. « Les festivals, source de développement régional – Une façon de voyager chez nous, les festivals de la Mauricie », 19 juin 2001, *La Gazette populaire – 71 000 exemplaires*.
- LACHAPELLE, Jacques (coordonnateur). « Formation pour les chefs de chœur » (Alliance des chorales du Québec), *CHANTER*, vol. 34, no 4 (automne 2005).
- LAFONTAINE, Marie-Ève. « Les Colocs enflamment le parc Champlain », 28 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 24.
- LAFONTAINE, Marie-Ève. « Une comtesse attachante – Joe Bocan a séduit les tout-petits », 28 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- LAFONTAINE, Marie-Ève. « Fermeture de rues », 26 juin 2000, *Le Nouvelliste*.
- LAFONTAINE, Marie-Ève. « La grande ouverture de la 8<sup>e</sup> édition » (page couverture), « La fusion des genres – L'International de l'art vocal débute aujourd'hui », 27 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.
- LAFONTAINE, Marie-Ève. « Chanter sous la pluie – Le spectacle de Marc Dupré marqué par le mauvais temps », 3 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- LAFONTAINE, Marie-Ève. « Résurrection du pop à la fête du Canada – Platinum Blonde et un feu d'artifice étaient au menu », 3 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 21.
- LAFONTAINE, Marie-Ève. « La fin d'une tradition – Les spectacles de l'International de l'art vocal ne seront plus présentés au parc Champlain », 2 octobre 2003, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- LAFONTAINE, Marie-Ève. « International de l'art vocal – Gabias affirme avoir bien fait son travail », 26 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- LAFRANCE, Jacinthe. « Les enfants ont volé la vedette à la chanson », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

- LAFRANCE, Jacinthe. « Aux Fleurs du festival – Peu de monde, et pas plus de fleurs », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.
- LAFRENIÈRE, Martin. « Festival de l'art vocal – Meilleur accès pour le grand public / Des artistes à découvrir », 9 juin 1996, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*, p. 22.
- LAFRENIÈRE, Martin. « ART VOCAL – La pluie vient jouer les trouble-fêtes », 7 juillet 1996, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*, p. 2.
- LAFRENIÈRE, Martin. « Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Le macaron disparaîtra », 19 octobre 1996, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*, p. 8.
- LAFRENIÈRE, Martin. « Festival de l'art vocal – Une soirée d'ouverture « royale » », 22 février 1997, *Le Journal du Grand Trois-Rivières*.
- LAFRENIÈRE, Martin. « Du tonnerre ! Michel Pagliaro en grande forme devant 14 000 personnes », 29 juin 1998, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- LAFRENIÈRE, Martin. « Les voix et les talents prennent leur place – Da Capo et Jazz Vocal ont ravi les connaisseurs », 29 juin 1998, *Le Nouvelliste*.
- LAFRENIÈRE, Martin. « Succès de foule – L'International de l'art vocal a atteint ses objectifs », 6 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- LAFRENIÈRE, Martin. « Sondage tourisme – Le western et l'art vocal en tête », 27 juin 2005, *Le Nouvelliste*, p. 1, 10.
- LAFRENIÈRE, Martin. « Un incitatif pour aller plus loin », 27 juin 2005, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- LAFRENIÈRE, Martin. « Sondage aux citoyens sur la participation aux événements locaux », 27 juin 2005, *Le Nouvelliste*.
- LAFRENIÈRE, Martin. « Art vocal – Des airs de Bourbon Street ? – André Gabias propose de faire appel à des musiciens louisianais », 9 mars 2007, *Le Nouvelliste*, p. 21.
- LA GAZETTE POPULAIRE. « Le Chœur et les solistes de l'Armée Rouge à Trois-Rivières », 27 avril 1999, *La Gazette populaire*, p. 23.
- LALIBERTÉ, Jean-Marc (lettre d'opinion en réponse à Stéphan Frappier du 6 décembre). « Il faut arrêter l'hémorragie », 8 décembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- LALLIER, Éric. « International de l'art vocal : Une fin magistrale avec Claude Dubois – Déficit anticipé de 250 000 \$ » (page couverture), « Déficit anticipé de 250 000 \$ : Quelques moments faibles et une météo peu collaboratrice », 9 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 14.
- LALLIER, Éric. « Du grand Dubois ! 10 000 personnes au rendez-vous pour cette soirée de clôture », 9 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 14.
- LALLIER, Éric. « Art vocal – Déficit monstre et remises en question » (page couverture), « Les organisateurs dressent le bilan de la quinzième édition », 13 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.

- LALLIER, Éric (ÉLA). « Des changements à prévoir – La scène Desjardins et les spectacles en salle sont devenus des incontournables », 13 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- LALLIER, Éric. « International de l'art vocal – Pas de « chèque en blanc » » (page couverture), « L'art vocal fera l'objet d'un débat à l'hôtel de ville », 24 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- LALLIER, Éric. « Art vocal – La Ville épongera le déficit et augmentera le financement » (page couverture), « La Ville passe l'éponge – Subvention de 175 000 \$ accordée et hausse du financement à prévoir », 28-29 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 5.
- LALLIER, Éric. « “Ça va changer la façon de parler” - Après l'épisode de l'Art vocal, d'autres organisations souhaitent un traitement équitable à Trois-Rivières », 10 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- LAMARCHE, Judy (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Un événement international chez-nous », 25 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- LAMBERT, Guy et Louis MILETTE Jr. « On va remettre ça l'an prochain! », 14-15 juillet 2007, *Le Nouvelliste*.
- LAMOTHE, Mathieu. « André : une belle histoire », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 24.
- LAMOTHE, Mathieu. « Stéphane Larivière remonte sur scène avec son matériel original – Une première en près de trois ans », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *Le Journal de Trois-Rivières*.
- LAMOTHE, Mathieu. « Good Charlotte s'amène en ville », 5 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 4.
- LAMOTHE, Mathieu. « Une programmation solide et diversifiée », 5 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*.
- LAMOTHE, Mathieu. « L'art vocal attire le chanteur de Motley Crue » (page couverture), « Vince Neil rockera Trois-Rivières », 12 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 20.
- LAMOTHE, Mathieu. « La présence de The Tragically Hip confirmée », 12 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 20.
- LAMOTHE, Mathieu. « Programmation diversifiée pour l'International de l'art vocal », 19 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 21.
- LAMOTHE, Mathieu. « Emplois d'été Canada : les demandes seront révisées – Les critères font jaser », 26 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 4.
- LAMOTHE, Mathieu. « Art vocal : la programmation enfin complète », 16 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 22.
- LAMOTHE, Mathieu. « Place au FestiVoix de Trois-Rivières – L'International de l'art vocal de Trois-Rivières change de nom », 5 avril 2008, *Journal de Trois-Rivières*, p. 14.

- LAMOTHE, Mathieu. « Finales régionales de Secondaire en spectacle », 5 avril 2008, *Journal de Trois-Rivières*, p. 16.
- LAMOTHE, Mathieu. « Le transport en commun gratuit pour les festivaliers – Le FestiVoix et la STTR s’associent », 20 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 20.
- LAMOTHE, Mathieu. « FestiVoix : meilleure prévente de l’histoire – Les 8 000 passeports vendus jusqu’ici dépassent déjà les ventes totales de l’an dernier », 21-22 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- LANDRY, Dany. « Lauréats des Grands Prix du tourisme – volet régional Mauricie », *L’Écho du tourisme*, année 6, vol. 2 (mars 2005).
- LANGÉVIN, Éric. « Bilan provisoire d’Alain Gamelin – Pas de déficit pour le Festival de l’art vocal », 7 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.
- LANGÉVIN, Éric. « Au cœur des activités – Indispensables, les bénévoles du Festival de l’art vocal », 24 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 3 et 4.
- LANGÉVIN, Éric. « Beaucoup de spectacles et de gros noms », 1<sup>er</sup> juin 2007, *Le Nouvelliste*, p. S5.
- LANGÉVIN, Éric. « Lettre à toi, mon lecteur », 8-9 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LANGÉVIN, Éric. « Soulagement et réserves en région », 13 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 26.
- LANGÉVIN, Éric. « International de l’art vocal – La Ville exige un plan de redressement : aucun déficit ne sera toléré » (page couverture), « Une grosse commande pour l’Art vocal – L’organisation doit garantir l’équilibre budgétaire et résorber le déficit accumulé en trois ans », 20-21 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.
- LANGÉVIN, Éric. « Un événement à la hauteur des moyens – Pas question de baisser les bras, dit Marc Brunelle », 20-21 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- LANGÉVIN, Éric. « Occupé doublement », 27-28 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LANGÉVIN, Éric (en réponse). « Madame Béliveau », 5 novembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- LANGÉVIN, Éric. « Vérificateur et Art vocal », 24-25 novembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LANGÉVIN, Éric. « Pas de résolutions... des souhaits », 12-13 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LANGÉVIN, Éric et Marie-Josée MONTMINY. « Subvention à l’International de l’art vocal – Une augmentation qui fait jaser », 23 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 34.
- LANGÉVIN, Éric. « C’est trop, c’est pas trop... », 26-27 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LANGÉVIN, Éric. « Fêtes du 375<sup>e</sup> de Trois-Rivières – Amphithéâtre : on croit toujours qu’un legs est possible », 9-10 février 2008, *Le Nouvelliste*, p. 10.

- LANGEVIN, Éric. « Un spectacle historique avec une facture moderne – Le 4 juillet 2009, les Trifluviens verront leur histoire sur scène », 9-10 février 2008, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- LANGEVIN, Éric. « Secondaire en spectacle – vers les finales régionales », 2 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- LANGEVIN, Éric. « R.I.P. l'Art vocal », 12-13 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LANGEVIN, Éric. « Banana Split : FestiVoix / La tournée en France des Petits chanteurs de la Maîtrise du Cap / La fin de l'église Sainte-Cécile », 31 avril – 1<sup>er</sup> mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LANGEVIN, Éric. « La grande famille », 17-18 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. E4.
- LANGEVIN, Raynald (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Un sceptique confondu », 16 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- LANGLOIS, Erich. « Le monde selon André », 29 juin 2006, *VOIR Mauricie*, p. 12.
- L'APPEL. « Les plus belles voix du Québec sont-elles ici ? », 14 avril 1996, *L'Appel*.
- L'APPEL. « Le CNDF chante juste pour des débutants », 28 avril 1996, *L'Appel*.
- LA PRESSE. « L'art vocal élit domicile à Trois-Rivières », 22 juin 1996, *La Presse*, p. D 10.
- LA PRESSE. « Classique... Queen », 18 février 1997, *La Presse*.
- LA PRESSE (publi-reportage). « L'été vocal », 25 mai 2002, *La Presse* (Agenda culturel).
- LA PRESSE. « Bon bilan pour l'International de l'art vocal », 11 juillet 2002, *La Presse*, p. C-6.
- LA PRESSE (*vacances / voyages*). « Pour les mordus des festivals », 29 mai 2004, *La Presse*.
- LA PRESSE. « En bref – Nelly Furtado à Trois-Rivières », 24 mai 2006, *La Presse*.
- LA PRESSE. « Nelly se refait une beauté », « Douceur et belles voix », 24 juin 2006, *La Presse*, p. E8.
- LA PRESSE CANADIENNE. « Grégory Charles, président [du premier Concours des petits ensembles vocaux] », 19 janvier 1996, *La Presse canadienne* via *Le Journal de Québec*, p. 35.
- LA PRESSE CANADIENNE. « Premier Festival International de l'Art Vocal : Le Campus Notre-Dame-de-Foy remporte la palme en classe débutante », 22 avril 1996, *La Presse canadienne* via *Le Soleil*, p. C12.
- LA PRESSE CANADIENNE. « L'International de l'art vocal dévoile sa programmation extérieure », 24 mai 2001, *La Presse canadienne*.
- LA PRESSE CANADIENNE. « Je pense que Dieu a aimé ça... » - Rick Wakeman, 3 juillet 2001, *La Presse canadienne* via *Le Soleil*.

- LA PRESSE CANADIENNE. « L'International de l'art vocal présentera de gros noms cet été à Trois-Rivières », 17 avril 2005, *La Presse canadienne* via *Le Journal de Montréal*, p. 48.
- LA PRESSE CANADIENNE. « L'International de l'art vocal présente sa programmation estivale », 21 avril 2005, *La Presse canadienne* via *Showbizz.net* et/ou *Canöe*.
- LA PRESSE CANADIENNE. « Simple Plan à Trois-Rivières : près de 10 000 billets vendus », 24 avril 2006, *La Presse canadienne* via *Le Journal de Montréal*, p. 61.
- LA SCENA MUSICALE (publicité). « Festivals d'été », *La Scena Musicale*, vol 4.9 (juin 1999), p. 23-24.
- LAROCHE, Louise (lettre d'opinion). « Artiste accomplie », 29 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- LAVIGNE, Lucie. « Les nuits sont courtes à Trois-Rivières », 23 mai 1998, *La Presse*, p. H-15.
- LAVOIE, Patricia (lettre d'opinion), « Cessez de crier au génie! », 10 juillet 2004, *Le Nouvelliste*.
- LAVOIE, Kathleen (*Le Soleil*). « Le CD-réalité de Nelly Furtado », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. E11.
- LE BEL ÂGE. « Festival – Chansons pour tous », juin 1996, *Le Bel âge – le magazine de notre temps*.
- LEBLANC, Évelyne. « Du pur divertissement pour petits et grands – Les enfants ont été ravis de la présence d'Annie Brocoli et des Baby Spice », 3 juillet 2000, *Le Nouvelliste*.
- LEBLANC, Gilles (lettre d'opinion). « Beauté et laideur », 7 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- LEBOEUF, Hélène (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Le cirque s'en va », 8 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- LE COURRIEL DE GROULX. « Folie en 5 parmi les finalistes », 14 avril 1996, *Le Courrier de Groulx*.
- LE COURRIED DU SUD. « Le Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières, une vague d'artistes, une marée de plaisir », 23 juin 1996, *Le Courrier du Sud*.
- LE COURRIED DU SUD. « Élodie Cyrenne à l'ouverture de Célébrations Canada », 14 juin 2008, *Courrier du Sud*, p. 8.
- LE CYBER-REPORTER. « Trois-Rivières en fête et en chanson », date inconnue, *Le cyber-reporter*.
- LE DEVOIR. « Susie Arioli Band : en spectacle ce soir », 30 juin 2006, *Le Devoir*, p. B10.
- LEFEBVRE, Monique (opinion, Sainte-Genève-de-Batiscan). « Quelles voix ? », 12-13 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 18.
- LÉGARÉ, Isabelle. « Le président de la Sidac veut de l'animation », 24 mars 1993, *Le Nouvelliste*, p. 11.

- LÉGARÉ, Isabelle. « Une fraîche soirée d'été et quelques gouttes de pluie – Seuls les inconditionnels appréciaient la diversité », 29 juin 1993, *Le Nouvelliste*.
- LÉGARÉ, Isabelle. « La Bande Magnétik a conquis la foule – Haute voltige vocale au Parc Champlain », 30 juin 1993, *Le Nouvelliste*.
- LÉGARÉ, Isabelle. « *Les Messagères de Notre-Dame* chantent l'amour et gagnent le cœur du public », 1<sup>er</sup> juillet 1993, *Le Nouvelliste*.
- LÉGARÉ, Isabelle. « Une 7<sup>e</sup> édition concluante pour ses organisateurs – L'International de l'art vocal continuera de mettre l'accent sur la diversité », 8 juillet 1999, *Le Nouvelliste*, p. 21.
- LE JOURNAL DE MONTRÉAL. « Échos touristiques », 25 juin 1996, *Le Journal de Montréal*, p. 30.
- LE JOURNAL DE MONTRÉAL. « Bruno Pelletier avec l'OSTR », 13 février 1997, *Le Journal de Montréal*, p. 59.
- LE JOURNAL DE MONTRÉAL. « Festival de l'Art vocal de Trois-Rivières », 29 juin 1999, *Le Journal de Montréal*, p. 46.
- LE JOURNAL DE MONTRÉAL. « Le retour d'Allan Theo » (Festival d'Art vocal), 11 juin 2002, *Le Journal de Montréal*.
- LE JOURNAL DE MONTRÉAL. (Info-Festival). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières – Trois-Rivières trouve sa « voix » : Entre le prestigieux *Festival de jazz de Montréal* et le *Festival d'été de Québec*, Trois-Rivières tire plus que jamais son épingle du jeu », 17 juin 2002, *Le Journal de Montréal*, p. 63.
- LE JOURNAL DE MONTRÉAL. « Steve Hackett : Live Archive », 29 juin 2002, *Le Journal de Montréal*, p. 22.
- LE JOURNAL DE TROIS-RIVIÈRES. « Événements » (plan de la ville), 2 juillet 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 16.
- LE JOURNAL DE TROIS-RIVIÈRES (*top 5 sorties mauriciennes*). « International de l'Art Vocal », 2 juillet 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 25.
- LE JOURNAL DE TROIS-RIVIÈRES. « Une semaine de rêve pour l'International de l'art vocal », 8 juillet 2006, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 18.
- LE JOURNAL DE TROIS-RIVIÈRES (publi-reportage). « Ne cherchez pas vos voisins ce week-end, ils sont à l'International de l'art vocal ! », 2 juillet 2005, *Le Journal de Trois-Rivières*.
- LE JOURNAL DE TROIS-RIVIÈRES (publicité). « L'International de l'art vocal », 9 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 21.
- LE JOURNAL DE TROIS-RIVIÈRES (publicité). « L'International de l'art vocal », 16 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 23.

- LE JOURNAL DE TROIS-RIVIÈRES (publicité). « L'International de l'art vocal », 23 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 22.
- LE JOURNAL DE TROIS-RIVIÈRES (publicité). « L'International de l'art vocal », 30 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 29.
- LE JOURNAL DE TROIS-RIVIÈRES. « Art vocal : Boileau implore dame nature » (page couverture), 7 juillet 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p.1
- LE JOURNAL TROIS-RIVIÈRES MÉTRO. « La musique prend l'air », *Le Journal Trois-Rivières-Métro*, vol. 2, no 7 (juin 2001).
- LEMAY, Hugo. « Une bonifacienne à la tête de l'art vocal », 5 janvier 2002, *L'Hebdo du St-Maurice*.
- LEMAY, Hugo. « Empreinte Galactique se lance dans la prophétie » (2<sup>e</sup> album), 17 juin 2006, *L'Hebdo du Saint-Maurice* (Shawinigan), p. 20.
- LEMOINE, Dominique. « Concert de Simple Plan – Des campeuses s'acharnent malgré l'interdiction municipale » (page couverture), « Les campeuses s'acharnent – Il est interdit de camper dans les parcs de la ville », 29 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- LEMOINE, Dominique. « De la sécurité mur à mur – Un périmètre étroitement surveillé dès aujourd'hui », 29 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- LEMOINE, Dominique. « Une longue file d'attente dès 8 h hier matin – Les fans numéro un du groupe sont débarqués à l'aube », 1<sup>er</sup>-2 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Au cœur de ma région : Trois-Rivières ta voix m'enchante! », 12, 19 juin 1993, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (publi-reportage). « La fête au centre-ville : Bonne fête Trois-Rivières! », 23 juin 1993, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Un nouveau festival, un nouveau souffle », 23 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3A.
- LE NOUVELLISTE (publi-reportage). « Trois-Rivières, ta voix m'enchante – Festival international de l'art vocal », 29 juin 1994, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Métamorphose », 14 juin 1995, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières », 25 juin 1995, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Gagnants du concours de l'Art vocal », 12 décembre 1995, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Gagnante du passeport culturel Festival Art Vocal », 20 décembre 1995, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Sauvé par les Pueri Cantores », 29 décembre 1995, *Le Nouvelliste*.

- LE NOUVELLISTE (publicité). « Appel d'offres – Festival international de l'art vocal », 9 mars 1996, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Jazz vocal, Sainte-Ursule et Da Capo raflent les honneurs », 22 avril 1996, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- LE NOUVELLISTE (publi-reportage). « Le festival international de l'art vocal – La voix du centre-ville » (vente de trottoir – 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet), « Le centre-ville de Trois-Rivières : En bref », « Rues fermées à Trois-Rivières », 26 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. 36.
- LE NOUVELLISTE. « La vie régionale en images » (concours), 10 janvier 1996, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « La vie régionale en images », 17 avril 1997, *Le Nouvelliste*, p. 29.
- LE NOUVELLISTE. « Le Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières », 25 juin 1997, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Échos-art » (Refuel et Alannah Myles), 1<sup>er</sup> juillet 1998, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « La vie culturelle en images : gagnants du 4<sup>e</sup> Concours des petits ensembles vocaux », 4 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 26.
- LE NOUVELLISTE. « De grands noms à l'International de l'art vocal cet été » (présence de Joe Bocan à la conférence de presse), 23 mai 1999, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Un été bien rempli à Trois-Rivières – De l'International de l'art vocal au Grand Prix Player's » 27 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 11-A.
- LE NOUVELLISTE. « D'évènements en évènements » (calendrier), 27 mai 1999, *Le Nouvelliste*, p. 30-A.
- LE NOUVELLISTE. « Pluie sur les petits chanteurs », 5 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 21.
- LE NOUVELLISTE. « Personnalité du mois de juin : Martin Leblanc », juin 2002, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Un été du tonnerre – La région passe au rythme de la culture », 15 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1.
- LE NOUVELLISTE. « Un tout premier Festival de l'aviation », 12 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- LE NOUVELLISTE. « Rita Mitsuko à l'International de l'art vocal », 7 juillet 2003, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Gagnez un voyage à Cuba (10\$) », date inconnue [2003], *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Voici le numéro gagnant du voyage à Cuba : 24 389 », 10 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « L'IAVTR se poursuit... », 16 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 17.
- LE NOUVELLISTE. « Kassa tient de nouvelles auditions », 20 février 2004, *Le Nouvelliste*.

- LE NOUVELLISTE. « Kassa... parce que tout naît d'une rencontre », revue inconnue, section « arts et culture », date inconnue [2004], *Le Nouvelliste* ?, p. 20.
- LE NOUVELLISTE. « Trois-Rivières – Le Salon du voyage dimanche au Delta », 18 mars 2004, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- LE NOUVELLISTE (*sur la sellette*). « Guy Mercure vante le festival », date inconnue[2004], *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Denis Simard », « Isabelle Leclerc », 8 mai 2004, *Le Nouvelliste*, p. 7.
- LE NOUVELLISTE. « J'ai ma carte de la FADOQ » (2\$ de rabais), 18 mai 2004, *Le Nouvelliste*, p. 7A.
- LE NOUVELLISTE (*demain*). « Stéphan Frappier à propos de Kassa », 4 juin 2004, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (calendrier). « Les sorties d'ici » (Kassa), 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (*demain*). « Catherine Bilodeau fera un reportage sur le bilan du festival », 13 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 2.
- LE NOUVELLISTE (*Les arts, en bref*). « Les Petits ensembles vocaux de retour au centre-ville », 6 août 2004, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (*Les arts, en bref*). « Les Petits ensembles vocaux de retour », 10 août 2004, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- LE NOUVELLISTE. « Maître et chanteur, membre en règle », 13 octobre 2004, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (*Les gens d'ici*). « Concert-bénéfice Vocalys », 3 novembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- LE NOUVELLISTE. « Elle partira pour Cuba » (concours estival), 11 novembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- LE NOUVELLISTE. « International de l'Art vocal », 13 novembre 2004, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Kassa : l'évènement marquant 2004 pour Breen Leboeuf, Alain Gamelin, Jacques Crête, Guy Mercure et Stella Montreuil », 31 décembre 2004, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « «Kassa» ou «Showtime» ? Les deux productions trifluviennes devront faire leurs preuves en 2005 pour espérer occuper la salle Thompson à l'été 2006 », 31 décembre 2004, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (*Les arts, en bref*). « Passage de l'ensemble vocal Soinninkajo de Finlande », 16 mars 2005, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « LES ARTS EN IMAGES », 19 mars 2005, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Mises en nomination » (Prix du tourisme), 19 mars 2005, *Le Nouvelliste*.

- LE NOUVELLISTE. « Fête du Canada » (David Usher), 28 mai 2005, *Le Nouvelliste*, p. C2.
- LE NOUVELLISTE. « Chantal Hallé », 24 juin 2005, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Les hôtes à l'Art vocal », 25 juin 2005, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Jean Marois » (*Showtime* et l'Art vocal), 2 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (sortie culturelle). « Manu Mingole à l'Art vocal », 7 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (section opinion). « Que pensez-vous de la présente édition du Festival international de l'art vocal ? Avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire aux organisateurs ? Écrivez-nous ! », 7 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (*les arts, en bref*). « Concert des chefs de chœur », 29 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- LE NOUVELLISTE. « Mandat renouvelé » (Guy Mercure), 3 septembre 2005, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Les Triplettes de Kassa », 24 septembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. A6.
- LE NOUVELLISTE (lettre d'opinion collective). « Merci Alain Gamelin! – Hommage à un grand défenseur de la culture », 16 novembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 46.
- LE NOUVELLISTE. « Robert Aubin, directeur artistique de l'International de l'art vocal : De 2005... Pour 2006... », 31 décembre 2005 et 1<sup>er</sup> janvier 2006, *Le Nouvelliste*, p. E6.
- LE NOUVELLISTE. « Salle J. Antonio-Thompson », 13 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 30.
- LE NOUVELLISTE. « Prix citron : Yves Lévesque », 22 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LE NOUVELLISTE. « Prix orange », 29 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LE NOUVELLISTE. « Prix orange (bis) : The New Cities », 6 mai 2006, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Ça négocie en grande », 27-28 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 39.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Succombez à The Temptations », 14 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p.6.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Envolez-vous ! Nelly Furtado à 3-R », 14 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Prochain départ : 29 juin. Avez-vous votre passeport ? », 14 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 53.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Soignez votre santé « métal » : Quiet Riot à Trois-Rivières », 14 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 20.

- LE NOUVELLISTE. « Prix citron : organisation de la Fête du Canada », 17 juin 2006, *Le Nouvelliste* p. E2.
- LE NOUVELLISTE. « Les artistes de la région dans nos festivals », 23 juin 2006, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Prix orange : campagne publicitaire de l'International de l'art vocal », 24 juin 2006, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. (*On en parle, Vox pop*). « Participez-vous aux différentes activités proposées cet été ? », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- LE NOUVELLISTE. « Pauline Boileau », 3 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 34.
- LE NOUVELLISTE. (*La Tribune*). « Simple Plan : congé mérité », 8 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LE NOUVELLISTE. « *Le Nouvelliste* à Woodstock en Beauce », 12 juillet 2006, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (*prix orange*). « À toute l'équipe de l'International de l'art vocal qui a épaté la galerie avec sa programmation... et les résultats préliminaires en ce qui a trait à l'assistance et aux ventes de passeports et de boisson », 15 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LE NOUVELLISTE. « 5 à 7 au profit de la Fondation du centre Le Havre », 25-26 novembre 2006, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (calendrier). « Mario Pelchat revient en spectacle », 15 mars 2007, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Gagnants des Grands prix du tourisme de la Mauricie 2007 », 27 mars 2007, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « L'International de l'art vocal gagne le Prix de la Ville de Trois-Rivières », 27 mars 2007, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « L'International de l'art vocal », 2 juin 2007, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « L'International de l'art vocal », 9-10 juin 2007, *Le Nouvelliste*, p. 16.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Plus que 4 jours pour acheter votre passeport en prévente à 25 \$ », 14 juin 2007, *Le Nouvelliste*, p. 39.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « L'International de l'art vocal », 20 juin 2007, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Good Charlotte », 23-24 juin 2007, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Ce soir sur la scène Molson Dry : Gregg Rolie chanteur original du groupe Santana », 28 juin 2007, *Le Nouvelliste*.

- LE NOUVELLISTE (publicité). « À surveiller ce week-end », 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2007, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE. « Ce soir : Afro-cubal all stars », 2 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 24.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Ce soir : Piaf en symphonie », 4 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- LE NOUVELLISTE (*sorties*). « Spectacle du groupe L'Assemblée », 5 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 24.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Ce soir : Elvis Lajoie », 5 juillet 2007, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « International de l'art vocal » (horaire), 5 juillet 2007, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Ce soir : Vince Neil », 6 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 24.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Ce soir : Tragically Hip, Demain soir : Claude Dubois », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (rétrospective culturelle en images). « L'art vocal dans le rouge », « Le Maquisart n'est plus », 5-6 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. E2.
- LE NOUVELLISTE (*Gens d'ici*). « À Stéphane Boileau / À Kathy Bélanger », 9-10 janvier 2008, *Le Nouvelliste*.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du FestiVoix », 21 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. 33.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du FestiVoix », 24-25 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p.17.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du FestiVoix », 28 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p.17.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du FestiVoix », 31 mai-1<sup>er</sup> juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 16.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du FestiVoix », 4 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 27.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du FestiVoix », 7-8 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 24.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du FestiVoix », 11 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 32.
- LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du FestiVoix », 14-15 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 48.

- LE NOUVELLISTE (publicité). « Programmation du FestiVoix », 21-22 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 30.
- LE NOUVELLISTE. « Des navettes électriques pour faciliter l'accessibilité aux sites du FestiVoix », 28-29 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- LE SORTEUX. « Les festivités du 15 juin au 15 juillet », *Le Sorteux*, 1996.
- LE SORTEUX. « Évènements à venir en Mauricie », « Le Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières : Le rendez-vous musical de l'été » (couverture), « L'écusson », « Lancement au Maquisart », *Le Sorteux*, vol. 2, no 1 (1<sup>er</sup> au 30 juin 1997), p. 3, 5 et 22.
- LE SORTEUX. « Chorus 2000 : Concours national de chorales », mars 2000, *Le Sorteux*, p. 5.
- LES VIVATS. « Le FestiVoix de Trois-Rivières », date inconnue [vers 2007], site officiel de la remise des prix Loto-Québec pour les événements responsables : *Les Vivats*.
- LÉTOURNEAU, Patrick (lettre d'opinion, Ex-président du Mondial des Amuseurs publics Desjardins de Trois-Rivières). « Que ferez-vous cet été ? », 20 février 2006, *Le Nouvelliste*.
- LE TRIFLUVIEN. « Festival international de l'art vocal – Votre prochain rendez-vous estival », *Le Trifluvien*, vol. 7, no 2 (mai 1996), p. 13.
- LE TRIFLUVIEN. « Le Festival international de l'art vocal – Profil d'un organisme culturel », *Le Trifluvien – bulletin municipal d'information*, vol. 8, no 2 (mai 1997).
- LE TRIFLUVIEN. « 10<sup>e</sup> édition de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières », mars 2002, *Le Trifluvien*.
- LE TRIFLUVIEN (publi-reportage ?). « International de l'art vocal de Trois-Rivières dit MERCI à trois grands bénévoles : Martin Leblanc, Julie Rousseau et Richard Tremblay », date inconnue [2003], *Le Nouvelliste ou Le Trifluvien?*, p. 16.
- LE TRIFLUVIEN. « De bonnes raisons pour passer l'été à Trois-Rivières », date inconnue [2003], *Tourisme et congrès, Le Trifluvien ?*, p. 26
- LE TRIFLUVIEN. « Détails et programmation » (page couverture), *Le Trifluvien*, vol. 15, no. 1 (avril 2004), p. 1, 20.
- LE TRIFLUVIEN (publi-reportage). « Trois bénévoles de l'International de l'art vocal passent le flambeau », « Un été explosif » (programmation), *Le Trifluvien*, vol. 16, no 1 (avril 2005), p. 27.
- LE TRIFLUVIEN. « « V » pour « Vocal ! » », *Le Trifluvien*, vol. 17, no 1 (avril 2006).
- LEVASSEUR, Roger (collaboration spéciale). « Martin Leblanc – Au cœur de l'International de l'art vocal » (page couverture), « Tête d'affiche : Martin Leblanc – Selon son président, l'International de l'art vocal est devenu l'événement rassembleur par excellence en Mauricie », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 17.

- LEVASSEUR, Roger. « Robert Aubin : Une vie toute musicale pour le directeur artistique de l'International de l'art vocal » (« Kassa a marqué sa vie »), 20 juin 2005, *Le Nouvelliste*.
- LÉVEILLÉE, Antoine. « International de l'art vocal : Pépé pas trop cuit, bien saignant » (page couverture), 28 juin au 4 juillet 2007, *VOIR Mauricie*, p. 1, 6.
- LEWIS, Isabelle. « La Rue des arts - Un succès satisfaisant », 11 août 1993, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- L'HEBDO. « «L'homme (sic) au piano» et « Blanc sur noir » », 23 juin 1996, *L'Hebdo*.
- L'HEBDO DU SAINT-MAURICE (culturel). « Art vocal », mai 1996, *L'Hebdo du Saint-Maurice*.
- L'HEBDO JOURNAL. « L'union fait la force – le Festival des fleurs change de nom », 21 juin 1993, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « Richard Séguin sur la scène du Parc Champlain : Une présence remarquable sur scène, une présentation Jean Coutu », 28 juin 1993, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « Festival international de l'art vocal – La participation a augmenté de 15 % », 9 juillet 1995, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « Nouveau conseil au Festival de l'Art vocal », 14 janvier 1996, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « Art Vocal : des noms ! », 7 avril 1996, *L'Hebdo journal*, p. 2.
- L'HEBDO JOURNAL. « Concours des petits ensemble vocaux », 14 avril, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « Art Vocal », 12 mai 1996, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « Au Festival de l'Art vocal, l'une des plus belles surprises : L'homme au piano », 7 juillet 1996, *L'Hebdo journal*, p. 30.
- L'HEBDO JOURNAL. « Classique Queen », 6 avril 1997, *L'Hebdo journal*, p. 12.
- L'HEBDO JOURNAL.. « Des voix locales sur la grande scène » (1<sup>ère</sup> page), « Tout est en place pour le Festival de l'art vocal », 8 juin 1997, *L'Hebdo journal*, p. 1, 11.
- L'HEBDO JOURNAL. « Martin Leblanc à la présidence de l'International de l'art vocal », 7 mars 1999, *L'Hebdo journal*, p. 3.
- L'HEBDO JOURNAL. « L'Armée Rouge au Parc Champlain », 11 avril 1999, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « Jazz vocal », 9 mai 1999, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « Mise en vente de la série Lyrique », 9 mai 1999, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « L'International de l'art vocal – Une cuvée 2000 variée et... complètement branchée », 21 mai 2000, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « L'International branché », 25 juin 2000, *L'Hebdo journal*, p. 13.

- L'HEBDO JOURNAL. « Achalandage extra-régional et envoûtante Série lyrique », 13 mai 2001, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « Scène politique – Les comités municipaux en marche », 23 février 2002, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « Le Duo Impromptu gagnant », 7 juin 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 17.
- L'HEBDO JOURNAL (*sur la sellette*). « Guy Mercure présente le CA », 14 juin 2003, *L'Hebdo Journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « André-Philippe Gagnon s'ajoute à l'International », 14 juin 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 16.
- L'HEBDO JOURNAL (*sur la sellette*). « Yves Lévesque », 12 juillet 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 6.
- L'HEBDO JOURNAL (cahier spécial). « Programme officiel – L'International de l'art vocal de Trois-Rivières » (annoncé en page couverture), 26 juin 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1.
- L'HEBDO JOURNAL. « Changements à l'horaire de l'art vocal », 26 juin 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 26.
- L'HEBDO JOURNAL (sondage). « Que retenez-vous de l'International de l'art vocal ? », 10 juillet 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 6.
- L'HEBDO JOURNAL. « Chefs de chœurs », 21 août 2004, *L'Hebdo journal*, p. 35.
- L'HEBDO JOURNAL. « Automnia en ville », 2 octobre 2004, *L'Hebdo journal*, p. 27.
- L'HEBDO JOURNAL. « Nature et mûrs » (Offenbach), 30 avril 2005, *L'Hebdo journal*, p. 29.
- L'HEBDO JOURNAL (*sur la sellette*). « Guy Mercure », 4 juin 2005, *L'Hebdo journal*, p. 7.
- L'HEBDO JOURNAL (*cahier spécial*). « La programmation officielle de l'International de l'art vocal dans votre publi-sac », 25 juin 2005, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL (*sur la sellette*). « Hélène Ménard », 25 juin 2005, *L'Hebdo journal*, p. 7.
- L'HEBDO JOURNAL (sondage). « Quel spectacle ne manquerez-vous pas à l'International de l'art vocal cette semaine ? », 2 juillet 2005, *L'Hebdo journal*, p. 6.
- L'HEBDO JOURNAL (clin d'œil). « Lise Bergeron... », 9 juillet 2005, *L'Hebdo journal*, p. 7.
- L'HEBDO JOURNAL (*sur la sellette*). « Félicitations », « Gagnant », 16 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 8.
- L'HEBDO JOURNAL (publi-reportage). « Les Rendez-vous Loto-Québec » (240 000 spectateurs), 16 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 13.
- L'HEBDO JOURNAL. « L'International renonce à Kassa », 31 décembre 2005, *L'Hebdo journal*, p. 7.

- L'HEBDO JOURNAL. « Boileau confirmé à la direction de l'art vocal », 4 février 2006, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL (*en bref... scène politique*). « 150 000\$ à l'art vocal », 11 mars 2006, *L'Hebdo journal*, p. 10.
- L'HEBDO JOURNAL. « L'International et la fête du Canada, un mariage réussi », 8 juillet 2006, *L'Hebdo journal*, p. 8.
- L'HEBDO JOURNAL. « Quelles richesses culturelles à Trois-Rivières! – André Gabias. Le député dévoile un éventail de subventions », 8 juillet 2006, *L'Hebdo journal*, p. 18.
- L'HEBDO JOURNAL (publicité). « Spectacles Maison de la culture », 23 juin 2007, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL (publicité). « Spectacles Maison de la culture », 30 juin 2007, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL (publicité). « Horaire de la Fête du Canada », 30 juin 2007, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « La circulation perturbée pendant l'International », 30 juin 2007, *L'Hebdo journal*, p. 6.
- L'HEBDO JOURNAL. « Des artistes de qualité à l'International », 10 novembre 2007, *L'Hebdo journal*, p. 19.
- L'HEBDO JOURNAL. « Triste bilan pour l'International de l'art vocal », 29 décembre 2007, *L'Hebdo journal*, p. 14.
- L'HEBDO JOURNAL (*Vop pop*). « À vos yeux, que représente le titre de Capitale culturelle du Canada en 2009 ? », 26 janvier 2008, *L'Hebdo journal*, p. 4.
- L'HEBDO JOURNAL (*Vox pop*). « Que pensez-vous du changement de nom pour l'International de l'Art vocal pour celui de FestiVoix ? », 12 avril 2008, *L'Hebdo journal*, p. 4.
- L'HEBDO JOURNAL (*Vox pop*). « Achèterez-vous un passeport pour assister aux spectacles du Festivoix ? », 31 mai 2008, *L'Hebdo journal*, p. 6.
- L'HEBDO JOURNAL. « Suivez le Festivoix sur : [www.lhebdojournal.com](http://www.lhebdojournal.com) », 7 juin 2008, *L'Hebdo journal*, p. 9.
- L'HEBDO JOURNAL (publicité). « Programmation du FestiVoix », 7 juin 2008, *L'Hebdo journal*, p. 12-13.
- L'HEBDO JOURNAL. « Fermeture de rues au centre-ville pendant les fêtes », 27 juin 2008, *L'Hebdo journal*.
- L'HEBDO JOURNAL. « Le FestiVoix double sa prévente de passeport », 28 juin 2008, *L'Hebdo journal*, p. 19.

- L'HEBDO JOURNAL (*Vox pop*). « À quelles activités trifluviennes participerez-vous cet été ? », 28 juin 2008, *L'Hebdo journal*, p. 6.
- L'HEBDO MÉKINAC. « Loto-Québec appuie les cowboys et les pêcheurs », 10 juin 2006, *L'Hebdo Mékinac – Des Chenaux* (St-Tite), p. 12.
- L'INFO-FLÈCHE. « Festival de l'art vocal », 29 avril 1996, *L'Info-Flèche* (Collège Laflèche).
- LORANGER, Claude. « Marie-Luce Béland », 4 septembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 32.
- LORANGER, Claude. « En vitesse », 11 mai 2005, *Le Nouvelliste*, p. 24.
- LORANGER, Claude. « En vitesse », 22 juin 2005, *Le Nouvelliste*.
- LOTO-QUÉBEC. « Festivals », *Loto Hebdo – bulletin d'information de Loto-Québec*, vol. 14, no 12 (22 juin 1997).
- LOTO-QUÉBEC. « Juillet 2005 : L'International de l'art vocal de Trois-Rivières », édition 2005-2006, brochure *Les Rendez-vous Loto-Québec*.
- LOTO-QUÉBEC. « Sans hasard, pas de rendez-vous. », *Rendez-vous Loto-Québec*, 2008/2009, juillet.
- L&SI ONLINE. « Adamson featured at international art festival », source inconnue, vers 2007.
- LUPIEN, Valérie (tourisme). « Pour ne rien manquer de votre Mauricie! », 20 août 2007, *La Gazette de la Mauricie*, p. 24.
- MAGAZINE BELLE VIE. (publi-reportage). « L'International pour les 50 ans et plus » (membres de la FADOQ), *Magazine Belle Vie*, vol. 1, no 1 (mai-juin 2005), p. 24.
- MALTAIS, Éric. « « Si on « flush » le grand prix, est-ce qu'on va « flusher » toutes les autres activités ? – Yves Lévesque », 6 novembre 2004, *L'Hebdo journal*, p. 5.
- MALTAIS, Éric. « Fête du Canada ou art vocal ? », 9 avril 2005, *L'Hebdo journal*, p. 6.
- MALTAIS, Éric. « Chanceux de vivre à Trois-Rivières en été... », 25 juin 2005, *L'Hebdo journal*, p. 4.
- MALTAIS, Éric. « L'International de l'art vocal : un concept à développer », 9 juillet 2005, *L'Hebdo journal*.
- MALTAIS, Éric. « Ménage à venir en loisir et culture », 11 février 2006, *L'Hebdo journal*, p. 4.
- MALTAIS, Éric (*section opinion*). « Un été pour nostalgiques ou un été de transition ? », 12 avril 2008, *L'Hebdo journal*, p. 4.
- MARCHAND, Denis. « L'Art vocal exagère les décibels », 24 janvier 2008, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- MARCHAND, Jean-Pierre. « Pour tous les goûts », 20 juin 1996, *La Gazette populaire*, p. 9.
- MARCHAND, Jean-Pierre. « Pour sortir cet été », 20 juin 1996, *La Gazette populaire*.

- MARCOTTE, Véronique. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières » (couverture), « L'International de l'Art Vocal en pleine forme », *Le Sorteux* – 30 000 exemplaires, vol. 3, no 1 (1<sup>er</sup> au 30 juin 1998), p. 1, 5.
- MARINEAU, Élizabeth. « Festivoix de Trois-Rivières – Ciccone chasse les nuages et les jeunes s'éclatent » (page couverture), 30 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p.1, 22.
- MARINEAU, Élizabeth. « Festivoix : succès sous la pluie », 1<sup>er</sup> juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- MARINEAU, Élizabeth. « Kathy Béliveau succède à Geneviève Dallaire », 11 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- MARTEL, Diane (lettre d'opinion négative, Trois-Rivières). « Priorité pour chaises louées ? », 24 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- MARTIN, Réjean. « Festival International de l'art vocal de Trois-Rivières : toute une semaine! », 21 juin 1993, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières : Une programmation qui enchante », 21 juin 1993, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Un festival en mutation », 5 juillet 1993, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Parler pour jizzer «Câline» de Festival », 5 juillet 1993, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Mot à mot : Un festival à part », 12 juillet 1993, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « On repart à zéro! », 14 octobre 1993, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean (éditorial). « Le cri de l'art vocal! », 27 juin 1994, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « La Chambre de Commerce de Trois-Rivières bousculée! », 22 janvier 1995, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Le Festival de l'art vocal du 29 juin au 4 juillet – Une grande fête pour tous! », date inconnue [1995], *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Le Festival sans Specta », 1<sup>er</sup> décembre 1995, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Déjà des billets en vente », 19 mai 1996, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Festival international de l'art vocal – Quatre scènes extérieures bien animées pendant six soirées », 9 juin 1996, *L'Hebdo journal*, p. 36.
- MARTIN, Réjean. « L'art vocal s'empare de Trois-Rivières », 23 juin 1996, *L'Hebdo*.
- MARTIN, Réjean. « La pluie et la fraude mettent l'Art vocal dans le rouge », 7 juillet 1996, *L'Hebdo journal*, p. 36.
- MARTIN, Réjean. « Le Festival de l'art vocal veut sonner un grand coup à son ouverture, le jeudi 26 juin », 16 février 1997, *L'Hebdo journal*, p. 7.

- MARTIN, Réjean. « Le Festival de l'art vocal adopte l'écusson », mai 1997, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « L'appel de l'art vocal – 40 spectacles en 6 jours », 22 juin 1997, *L'Hebdo journal*, p. 10.
- MARTIN, Réjean. « Art vocal : suite et fin », 29 juin 1997, *L'Hebdo journal*, p. 32.
- MARTIN, Réjean. « « Si les gens n'en veulent pas du Festival, on ne va pas leur rentrer dans la gorge! » - Alain Gamelin » (déficit de 30 000 à 40 000\$), 6 juillet 1997, *L'Hebdo journal*, p. 4.
- MARTIN, Réjean. « International de l'art vocal – Tout est dévoilé ou presque... », 24 mai 1998, *L'Hebdo journal*, p. 20.
- MARTIN, Réjean. « Barrer la rue Des Forges rapporte 10 000\$ à l'International de l'art vocal », 21 juin 1998, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Au tour d'Helmut », 21 juin 1998, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « De grands noms à *L'international* » (page couverture), « L'International, l'incontournable ! », 20 juin 1999, *L'Hebdo journal*, p. 1, 30.
- MARTIN, Réjean. « Un dernier festival au parc Champlain ? », 27 juin 1999, *L'Hebdo journal*, p. 5.
- MARTIN, Réjean. « Mardi 27 juin, grand soir au Parc Champlain », 26 mars 2000, *L'Hebdo journal*, p. 33.
- MARTIN, Réjean. « La meilleure programmation de *L'International* depuis ses débuts », 3 juin 2001, *L'Hebdo journal*, p. 21.
- MARTIN, Réjean. « Un *International* qui pourrait passer à l'histoire », 23 juin 2001, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Sylvain Cossette et 100 artistes sur scène – Le grand spectacle de l'International de l'art vocal aura lieu le mardi 2 juillet », 18 mai 2002, *L'Hebdo journal*, p. 26.
- MARTIN, Réjean. « Un dixième anniversaire sous le signe de la nouveauté – L'international de l'art vocal barre la rue des Forges, offre des « 5 à 7 » et des shows du Casino de Montréal », 22 juin 2002, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « L'International de l'art vocal a attiré 175 000 personnes – Les organisateurs tracent un bilan positif de l'édition 2002 », 13 juillet 2002, *L'Hebdo journal*, p. 17.
- MARTIN, Réjean. « UN AIR D'ÉTÉ » (page-couverture), « Un petit bijou de festival – L'International de l'art vocal agite le centre-ville toute la semaine », 28 juin 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.

- MARTIN, Réjean. « Gros programme pour la fête du Canada – Rallye, baseball-poche, peinture, B.B. et feux d'artifices », 28 juin 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 5.
- MARTIN, Réjean. « L'International de l'art vocal : le public heureux » (page-couverture), « Un festival qui satisfait ses organisateurs – L'International de l'art vocal 2003 s'achève aujourd'hui », 5 juillet 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 10.
- MARTIN, Réjean « UN FESTIVAL EN MUTATION », 12 juillet 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 6.
- MARTIN, Réjean. « Pour redéfinir l'art vocal », 14 février 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 5.
- MARTIN, Réjean. « ANIMÉS PAR L'AMBITION » (page-couverture), « Dans le peloton des 20 grands événements du Québec ? – Les dirigeants de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières pleins d'ambition », 6 mars 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 5.
- MARTIN, Réjean. « ART VOCAL : La métamorphose se poursuit » (page-couverture), « L'International dévoile sa programmation principale : Ariane Moffat, Daniel Bélanger, Kevin Parent, Grégory Charles et Wilfred s'ajoutent à Daniel Boucher et au Chœur de l'Armée rouge déjà annoncés », 24 avril 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 22.
- MARTIN, Réjean. « On met le paquet pour l'International de l'art vocal – Du 2 au 10 juillet, le centre-ville va vibrer », 29 mai 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 5.
- MARTIN, Réjean. « KASSA : Le compte à rebours est commencé ! » (page couverture) « KASSA : Le compte à rebours est commencé ! – Le spectacle à grand déploiement de l'International se précise », 5 juin 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 16.
- MARTIN, Réjean. « Kassa, 250 000\$, 70 artistes et créateurs : le défi relevé » (page couverture), « Trois-Rivières sait faire! Kassa est d'un franc professionnalisme », 3 juillet 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.
- MARTIN, Réjean. « Un *International* à tous ! », 10 juillet 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 6.
- MARTIN, Réjean. « Les terrains de Tripap à la ville le 20 septembre – Le maire veut un Centre de foire coûte que coûte », 11 septembre 2004, *L'Hebdo journal*, p. 5.
- MARTIN, Réjean. « *Showtime* contre *Kassa* ? », 24 décembre 2004, *L'Hebdo journal*, p. 6.
- MARTIN, Réjean. « 2005 sera l'année Fabiola – La Trifluvienne mûre pour la consécration », 8 janvier 2005, *L'Hebdo journal*, p. 3.
- MARTIN, Réjean. « L'*International* renonce à *Kassa* – Il en aurait coûté peut-être encore 200 000 \$ pour reprendre le spectacle en 2005 », 15 janvier 2005, *L'Hebdo journal*, p. 9.
- MARTIN, Réjean. « Pensons à l'après-*Kassa* », 29 janvier 2005, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Tour de chant attrayant à l'International – Corneille, Vigneault, Loco Locass et Desjardins au programme », 14 et 16 avril 2005, *L'Hebdo journal*.

- MARTIN, Réjean. « Toutes les voies de l'art vocal – Riche programmation des petites scènes de l'International », 28 mai 2005, *L'Hebdo journal*, p. 14.
- MARTIN, Réjean. « Au prix de la persévérance », 4 juin 2005, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Théâtre chantant pendant l'International – «Sur les voix publiques» dans les rues gratuitement », 13 juin 2005, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Des spectacles mobiles pendant l'International – Camionnette, remorque et deux autobus en guise de scènes », 18 juin 2005, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Affluence à l'International – Les petits ensembles vocaux font fureur », 4 juillet 2005, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Un festival à succès », 5 juillet 2005, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Les Trifluviens sous le charme de l'art vocal » - La qualité des présentations et le beau temps prédisent un reluisant bilan », 9 juillet 2005, *L'Hebdo journal*, p. 3.
- MARTIN, Réjean. « L'art vocal en liesse – *On va certainement défoncer les prévisions* », 11 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*.
- MARTIN, Réjean. « Crête ferme son Eskabel le cœur léger », 3 décembre 2005, *L'Hebdo journal*, p. 18.
- MARTIN, Réjean. « La porte de sortie pour Guy Mercure – « Le prochain dg de l'International de l'art vocal sera Stéphane Boileau », prédit Alain Gamelin », 10 décembre 2005, *L'Hebdo journal*, p. 5.
- MARTIN, Réjean. « Lévesque nomme son équipe », 10 décembre 2005, *L'Hebdo journal*, p. 4.
- MARTIN, Réjean. « Guy Mercure congédié », 21 janvier 2006, *L'Hebdo journal*, p. 3.
- MARTIN, Réjean. « Simple Plan, pour rajeunir l'art vocal », 22 avril 2006, *L'Hebdo journal*, p. 3.
- MARTIN, Réjean. « Prolongation de l'International en fin de soirée – Des spectacles dans les bars jusqu'aux petites heures », 18 mai 2006, *L'Hebdo journal*, p. 29.
- MARTIN, Réjean. « Prolongation de l'International en fin de soirée – Des spectacles dans les bars du centre-ville jusqu'aux petites heures » (2 pour 1/3jours), 20 mai 2006, *L'Hebdo journal*.
- MARTIN, Réjean. « Des Forges, piétonnière et animée », 3 juin 2006, *L'Hebdo journal*, p. 22.
- MARTIN, Réjean. « Plus de 120 spectacles à l'Art vocal », 17 juin 2006, *L'Hebdo journal*, p. 22.
- MARTIN, Réjean. « Rejoindre tout le monde pour la fête du Canada – Militaires, musiciens, amuseurs et feux d'artifices au Parc portuaire », 1<sup>er</sup> juillet 2006, *L'Hebdo journal*, p. 6.
- MARTIN, Réjean. « Déjà un succès! » (page couverture), « Le « nouvel » Art vocal : un succès », 8 juillet 2006, *L'Hebdo journal*, p. 1, 3.

- MARTIN, Réjean. « « Je suis épuisé » - Stéphane Boileau met en doute son retour à l'Art vocal l'an prochain », 15 juillet 2006, *L'Hebdo journal*, p. 5.
- MARTIN, Réjean (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Redonner de l'espoir à l'Art vocal », 27 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- MARTIN, Robert. « La Ville dit oui au Grand Prix », 6 novembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- MASSICOTTE, Nancy. « Un début lent mais prometteur », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- MASSICOTTE, Nancy. « Moins d'ambiance... mais plus de diversité », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Le Festival de l'art vocal ne réussit pas à faire augmenter leurs ventes – Les commerçants du centre-ville sont très déçus », 29 juin 1993, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Enfin du monde à la Place des jeunes – Il aura fallu la présence des Co-Locs [sic] », 3 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « En cette dernière journée – Enfin la fête au festival ! », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « On s'attend à essayer un léger déficit », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Bilan de la première édition du Festival international de l'art vocal – Les objectifs fixés ont été atteints », 6 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Des rues fermées pendant le festival », 29 juin 1994, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – Le public se laisse transporter par la musique », 4 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Artistes connus ou pas, les spectacles valent le détour », 4 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy et Linda CORBO. « Ouverture du Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Prêt à accueillir une marée humaine », 29 juin 1995, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Le centre-ville de Trois-Rivières une fois de plus envahi – Le Festival sur la voie d'un grand succès », 4 juillet 1995, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Une initiative du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières – Premier concours des petits ensembles vocaux », 19 janvier 1996, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Art vocal de Trois-Rivières – Natalie Choquette présente le concert d'ouverture du Festival », 14 mai 1996, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Une finale en beauté – Le Festival de l'art vocal se termine sur une note positive », 2 juillet 1996, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

- MASSICOTTE, Nancy. « Finis les macarons – Le Festival international de l’art vocal veut éliminer les fraudes », 16 octobre 1996, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Rien n’arrête Natalie Choquette – La pluie n’a pas assombri sa performance sur la scène des chorales », 2 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « 21 nouveaux citoyens canadiens assermentés », 2 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « De la tire sur la neige pour la Fête de la Confédération », 2 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.
- MASSICOTTE, Nancy. « Le festival du fast-food », 2 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- MASSICOTTE, Nancy. « Trois-Rivières tient une opération charme – Le service de police participe à la journée portes ouvertes de l’ÉNPQ pour faire du recrutement », 7 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- MAURICIE EXPRESS (publicité). « L’International de l’art vocal », 9 juin 2007, *Mauricie Express*, p. 10.
- MAURICIE EXPRESS. « Programmation du FestiVoix », 14 juin 2008, *Mauricie Express*, p. 14-15.
- MAYRAND, Maud. s.p. (lettre d’opinion, Louiseville) « Bravo à la chorale La Mi-Temps », 16 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- MCMAHON, Claudia (lettre d’opinion, Trois-Rivières). « Longue vie à l’Art vocal », 27 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- MELNBARDIS, Robert. “*Ex-Genesis Guitarist Hackett Still Dares to Explore*”, 5 juillet 2002, *Yahoo! News Canada*.
- MÉNARD, C. « L’International de l’art vocal de Trois-Rivières », 1<sup>er</sup> au 7 juin 2002, *Échos Vedettes*.
- MÉNARD, C. « Un été d’écriture et de golf pour Sylvain Cossette », 1<sup>er</sup> au 7 juin 2002, *Échos Vedettes*.
- MERCIER, Nathalie (lettre d’opinion, Drummondville). « Coup de massue », 5 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- MEUNIER, Luc (lettre d’opinion au comité organisateur du FestiVoix, Trois-Rivières). « Le FestiVoix au parc Pie-XII », 15 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- MILES, Bryan. « Les jeunes Russes chantent Plamondon », 1<sup>er</sup> juillet 1994, *Le Nouvelliste*.
- MODO (calendrier). « L’International de l’Art Vocal », été 2006, *MODO*, p. 27.
- MONGRAIN, Marie-Claude. « Tout en musique », 29 juin 1998, *Le Nouvelliste*.

- MONGRAIN, Marie-Claude. « Petits et grands sont charmés – Lancement des spectacles familiaux de l'International de l'art vocal », 29 juin 1998, *Le Nouvelliste*.
- MONTAMBEAULT, Michel. « Gens d'ici : Steve Brunelle », 23 juin 1996, *Le Courrier du Sud*, p. 14.
- MONTMINY, Marie-Josée. « La plus grosse foule du Festival – 16 000 spectateurs pour la Compagnie Créole », 2 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- MONTMINY, Marie-Josée. « La Cité de l'énergie est la plus populaire », 21 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- MONTMINY, Marie-Josée. « Des compliments qui font plaisir », 21 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- MONTMINY, Marie-Josée. « La ronde des festivals », été 2001, *Tourisme*.
- MONTMINY, Marie-Josée. « Nouvelle chef d'orchestre pour l'art vocal – Jacinthe Ouellette est nommée directrice générale de l'International », 15 décembre 2001, *Le Nouvelliste*.
- MONTMINY, Marie-Josée. « L'art vocal frappe fort : Simple Plan à Trois-Rivières » (page couverture), « « Trois-Rivières dans les ligues majeures » – L'International de l'art vocal accueillera Simple Plan le 30 juin », 21 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2 et 3.
- MONTMINY, Marie-Josée. « Les Têtes d'affiche ont rendez-vous à Shawinigan » (Robert Aubin), 11 mai 2006, *Le Nouvelliste*.
- MONTMINY, Marie-Josée. « Deux scènes et sept sites », 14 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 38.
- MONTMINY, Marie-Josée. « Une édition mouvementée mais intense – Les ventes de passeports ont presque doublé par rapport à 2005 » 13 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 30.
- MONTMINY, Marie-Josée. « Un Rendez-vous et des Prix », 15 mars 2007, *Le Nouvelliste*, p. 38.
- MONTMINY, Marie-Josée. « Passeports pour le Festivoix », 29 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. 28.
- MONTMINY, Marie-Josée. « Les festivals attirent les « gros » spectacles! », 30 mai 2008, *Le Nouvelliste*, p. S10.
- MONTMINY, Marie-Josée. « Prévente de passeports pour le Festivoix », 13 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 18.
- MONTMINY, Marie-Josée. « Classes de maître au Festivoix », 13 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 39.
- MONTMINY, Marie-Josée. « La scène principale change d'angle », 26 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 34.
- MONTMINY, Marie-Josée. « Le rock-a-billy des Mallèchés – Le trio trifluvien s'abreuve de la culture des années 1950 », 28-29 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. E4.

- MORIN, Christian. « Retombées économiques de L'International de l'art vocal de Trois-Rivières, édition 2007 », CFM Stratégies Inc., *Festival et Événements Québec*, novembre 2007.
- MORIN, François. « Bilan positif pour l'International de l'Art vocal », 9 juillet 2000, *L'Hebdo journal*, p. 4.
- MORIN, François. « Un bon été pour le tourisme – Des établissements affichent complets », 3 juillet 2004, *L'Hebdo Journal*, p. 3.
- MORISSETTE, Claudette (lettre d'opinion). « Armée rouge », 24 mars 2004, *Le Nouvelliste*.
- MORISSETTE, Étienne. « Trois-Rivières au rythme du FESTIVOIX – Loco Locass : rassembler plutôt que diviser », 28-29 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. E3.
- MORISSETTE, Étienne. « Loco Locass et Bran Van 3000 au Festivoix – Pas de collaboration en vue », 28-29 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. E3.
- MORISSETTE, Étienne. « Finir en beauté – Le FestiVoix s'est terminé hier soir avec un hommage à Supertramp et avec une météo des plus favorables », 7 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- MORISSETTE, Étienne. « Tourisme en Mauricie – Pas d'effet 400° [de la ville de Québec] jusqu'à maintenant », 9 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- NADEAU, Carmen (lettre d'opinion positive). « L'international: un beau festival! », 21 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- NADEAU, Carmen (lettre d'opinion en réponse à René Guillemette, Trois-Rivières). « Le civisme », 14 juillet 2006, *Le Nouvelliste*.
- NADEAU, Carmen (lettre d'opinion). « Longue vie à l'Art vocal », 28 février 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- PAGÉ, Fernand (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Très facile de critiquer », 4-5 août 2007, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- PAGÉ, Fernand (en réponse à Hélène LeBoeuf, Trois-Rivières). « Mieux vaut féliciter », 12-13 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- PAGEAU, Mélanie. « Queen renaît en version symphonique – Coup d'envoi du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières », 23 juin 1997, *Le Soleil*.
- PAILLÉ, Roland. « Pour étudier la faveur populaire – Le Festival d'art vocal adopte un plan triennal », 4 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- PAILLÉ, Roland. « Pour le premier Festival d'art vocal, une programmation agréablement surprenante », 16 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- PAILLÉ, Roland. « Festival international de l'art vocal – Plus que du chant ! », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*.

- PAILLÉ, Roland. « Festival d'art vocal – Un autre gros déficit « serait grave » », 12 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland. « Festival international d'art vocal – Un rassemblement de 2 000 petits chanteurs pour l'édition 1995 », 11 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland. « Richard Verreau, en 1995 – 50 ans de chant », 25 juin 1994, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Le Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Une seule inquiétude : le mauvais temps », 30 juin 1994, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Début du Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Sous le signe de l'enthousiasme », 1<sup>er</sup> juillet 1994, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Claudine Côté enchante « sa ville » », 1<sup>er</sup> juillet 1994, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Clôture du Festival de l'art vocal – Charlebois soulève ses 20 000 fans », 5 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland (commentaire). « Le Festival d'art vocal – Un succès d'équipe », 6 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Festival de l'art vocal – La Sidac se retire mais le centre Les Rivières prend le relais », 18 mai 1995, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Festival de l'art vocal – L'année des Pueri Cantores », 26 mai 1995, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Festival de l'art vocal de Trois-Rivières – La reconnaissance passe par le développement », 27 mai 1995, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « La vocation internationale du Festival d'art vocal – Sauvée par les Pueri Cantores », 7 juin 1995, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Le festival finira le 1<sup>er</sup> juillet », 27 février 1996, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Premier Concours des petits ensemble vocaux – Les finalistes sont connus », 27 février 1996, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « L'objectif du Festival de l'art vocal : une percée en région », 30 mai 1996, *Le Nouvelliste*, p. 5A.
- PAILLÉ, Roland. « 45 artistes et artisans et 99 spectacles », 20 juin 1996, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « La « world music » de Geoffroy Oryema », 29 juin 1996, *Le Nouvelliste*, p. P4.
- PAILLÉ, Roland. « Le Festival doit rebondir plus musclé », 11 juillet 1996, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- PAILLÉ, Roland. « Passeport culturel », 12 novembre 1996, *Le Nouvelliste*.

- PAILLÉ, Roland. « Concert Queen avec David Palmer et l'OSTR – Un grand coup du Festival de l'art vocal », 14 février 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- PAILLÉ, Roland. « « L'affection de toute une vie » – David Palmer renoue avec la ville [sic] de Trois-Rivières », 14 février 1997, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- PAILLÉ, Roland. « Classique Queen : les billets en vente demain », 11 avril 1997, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- PAILLÉ, Roland. « Les spectacles auront lieu à la nouvelle salle Le Maquisart – Une programmation en salle inspirée », 16 mai 1997, *Le Nouvelliste*, p. 31.
- PAILLÉ, Roland. « L'OSTR et le chœur : nouvelles locomotives du Festival de l'art vocal », 29 mai 1997, *Le Nouvelliste*, p. 9-A.
- PAILLÉ, Roland. « Tout à fait dans son créneau – 5<sup>e</sup> Festival international de l'art vocal », 4 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- PAILLÉ, Roland. « Un spectacle royal de David Palmer », 24 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- PAILLÉ, Roland. « « Classique... Queen » fait des petits – Le spectacle sera présenté à Montréal et Québec », 24 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- PAILLÉ, Roland. « « Une expérience exceptionnelle » - Les membres du chœur du festival sont fin prêts pour ce soir », 26 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- PAILLÉ, Roland. « Des foules qui suscitent des interrogations – Leloup et Bélanger n'ont pas attiré autant de spectateurs que souhaité au Festival international de l'art vocal », 30 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland. « Menacé de disparaître – « *L'an prochain, c'est une année de vérité* », clame Alain Gamelin » (couverture), 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- PAILLÉ, Roland. « Daniel Gélinas prend le relais – Il devient le nouveau directeur général du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières », 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- PAILLÉ, Roland (éditorial). « L'art vocal manque de voix », 3 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- PAILLÉ, Roland. « Karen Young sera de la partie – Le 3<sup>e</sup> Concours des petits ensembles vocaux aura lieu du 23 au 25 avril », 25 mars 1998, *Le Nouvelliste*, p. 29.
- PAILLÉ, Roland. « L'International de l'art vocal dévoile une partie de sa programmation – Helmut Lutti [sic], Dubmatique, Éric Lapointe et Paul Piché en grande vedette », 24 avril 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- PAILLÉ, Roland. « Karen Young pique la curiosité – Une quarantaine de personnes assistent à sa classe de maître », 24 avril 1998, *Le Nouvelliste*, p. 27.
- PAILLÉ, Roland. « Trois-Rivières se distingue – Deux formations l'emportent au Concours des petits ensembles », 29 avril 1998, *Le Nouvelliste*.

- PAILLÉ, Roland. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières – Alannah Myles, Pagliaro, Dubmatique et cie », 20 mai 1998, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland. « Programmation variée dans un cadre plus centralisé », 28 mai 1998, *Le Nouvelliste*, p. 6-A.
- PAILLÉ, Roland. « Soprano « made in Trois-Rivières » » : Claudine Côté à l'ouverture de l'International de l'art vocal », 20 juin 1998, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland. « Michel Pagliaro: Le calme avant la tempête », 27 juin 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- PAILLÉ, Roland. « Une musique brésilienne éclatée », 27 juin 1998, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Au-delà des espérances », 29 juin 1998, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- PAILLÉ, Roland. « Zebda préconise la fête – Le groupe revendique pourtant un message politico-social », 29 juin 1998, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Une expérience musicale contagieuse : Zebda partage son énergie », 30 juin 1998, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « La merveille chantante – Helmut Lotti : une machine rodée au quart de tour », 1<sup>er</sup> juillet 1998, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « « Je ne suis pas un ténor »: Helmut Lotti tient à rétablir les faits », 1<sup>er</sup> juillet 1998, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Sous le charme » / « La plus grosse foule – La Torontoise Alannah Myles était en vedette à l'International de l'art vocal », 2 juillet 1998, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland. « L'art lyrique à son meilleur – Louis Quilico emballe son auditoire à l'International de l'art vocal », 3 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Alannah Myles : complexe et multiple », 11 juillet 1998, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Développer davantage l'exclusivité – L'International de l'art vocal présente son nouveau président du conseil d'administration », 4 mars 1999, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- PAILLÉ, Roland. « Expérience « Magnétik » - Le Concours des petits ensembles vocaux sera encore plus ouvert au public », 31 mars 1999, *Le Nouvelliste*, p. 26.
- PAILLÉ, Roland. « Trois-Rivières accueillera le Chœur de l'Armée rouge – L'International de l'art vocal en fait son mégaspectacle », 8 avril 1999, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland. « Le Chœur de l'Armée rouge, à la hauteur de sa réputation », 17 avril 1999, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Le Conseil des arts du Maurier distribue 1,9 million \$ », 29 avril 1999, *Le Nouvelliste*, p. 18.

- PAILLÉ, Roland. « Des Boky, mère et fille, à Karina Gauvin et Daniel Taylor – L’International de l’art vocal dévoile sa série lyrique », 29 avril 1999, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « De la musique, du cirque, du théâtre et de la danse – Le Festival international de Lanaudière en est à sa 22<sup>e</sup> présentation », 10 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- PAILLÉ, Roland. « 10 000 personnes pour entendre Garolou – Début torride de l’International de l’art vocal », 25 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- PAILLÉ, Roland. « Un chrétien dans la fosse aux lions – Le ténor Mario Simard se frotte ce soir aux Dubois, Lapointe et Workman », 25 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- PAILLÉ, Roland. « De Gowan... à Styx – La carrière du chanteur canadien prend un virage imprévisible », 26 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- PAILLÉ, Roland. « Les Gitans sèment leur entrain contagieux – Le mauvais temps pourrait perturber les prochains jours de l’International de l’art vocal », 28 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- PAILLÉ, Roland. « Parlez-vous le russe ? Les *Kamarades* du Chœur de l’Armée rouge sont en ville », 29 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- PAILLÉ, Roland. « Il a plu sur la grande scène – La programmation de l’International de l’art vocal a dû subir des modifications », 29 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 21.
- PAILLÉ, Roland. « Un rêve d’enfance qui se réalise – Natalie Choquette chante avec le Chœur de l’Armée rouge ce soir », 29 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- PAILLÉ, Roland. « Conquis par le Chœur de l’Armée rouge », 30 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- PAILLÉ, Roland. « Arrivée de la Caravane hip-hop », 30 juin 1999, *Le Nouvelliste*, p. 39.
- PAILLÉ, Roland. « La Caravane hip-hop attire la plus petite foule », 1<sup>er</sup> juillet 1999, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Gowan : un parfait gentleman – Sass Jordan a offert une prestation honnête, mais la foule n’y était pas », 2 juillet 1999, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland. « La vie russe à Trois-Rivières », 2 juillet 1999, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland. « Hélène Ségara en exclusivité – Elle sera la vedette du spectacle-événement de l’International de l’art vocal », 22 mars 2000, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Une programmation diversifiée – Kévin Parent, Éric Lapointe, Platinum Blonde et Marc Dupré seront de l’International de l’art vocal », 19 mai 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland (Plus magazine). « En mégaspectacle à l’International de l’art vocal : Étoile montante et mère comblée », 27 mai 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

- PAILLÉ, Roland. « L'été le plus «chaud» de l'OSTR – Dix-sept engagements l'attendent », 8 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- PAILLÉ, Roland. « Échos-art / Des changements », 15 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 24.
- PAILLÉ, Roland. « Premier trio féminin québécois depuis Toulouse – Infini-T sur la grande scène de l'International de l'art vocal mercredi », 26 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 23.
- PAILLÉ, Roland. « Soirée magique » (page couverture), « Une soirée parfaite – L'International de l'art vocal prend son envol », 28 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.
- PAILLÉ, Roland. « Rio... de Trois-Rivières – La contagion de Latino Glam atteint le parc Champlain », 29 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- PAILLÉ, Roland. « L'imprévisible Kevin Parent – Il plonge le parc Champlain dans un énorme party », 29 juin 2000, *Le Nouvelliste*, p. 5.
- PAILLÉ, Roland. « À un train d'enfer – [Éric] Lapointe, Bigras et compagnie soulèvent la foule au parc Champlain », 1<sup>er</sup> juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- PAILLÉ, Roland. « Marc Dupré – Le défi de se renouveler », 1<sup>er</sup> juillet 2000, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « « On va équilibrer le budget » – Un bilan provisoire satisfaisant pour l'International de l'art vocal », 4 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- PAILLÉ, Roland. « Rideau sur l'International 2000 », 4 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 3. PAILLÉ, Roland. « Talentueux, mais pas toujours connu », 5 juillet 2000, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « L'accent mis sur le talent – Le défi de l'International de l'art vocal est d'équilibrer la programmation », 7 juillet 2000, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- PAILLÉ, Roland. « L'éventail culturel sera passé en revue », 7 juillet 2000, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Première mondiale à Trois-Rivières – Présentation de « Return to The Center of The Earth » », 3 mai 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- PAILLÉ, Roland. « « Une brochette exceptionnelle » - Suzie LeBlanc, Marie-Nicole Lemieux, Odette Beaupré et Robert Marien enchanteront le public », 8 mai 2001, *Le Nouvelliste*, p. 21.
- PAILLÉ, Roland. « International de l'art vocal: dévoilement de la programmation extérieure », « Programmation pour tous les goûts – Les spectacles extérieurs de l'International de l'art vocal », 25 mai 2001, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- PAILLÉ, Roland. « Du monde de partout », 29 mai 2001, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Une première mondiale – « Return to the center of the earth » » (page couverture), « Je ne peux penser à un meilleur endroit » - Rick Wakeman heureux de présenter la première mondiale de « *Return to the center of the earth* », 23 juin 2001, *Le Nouvelliste*, p. P-1.

- PAILLÉ, Roland. « Fermeture de rues pour l'International de l'art vocal », 26 juin 2001, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « La fraîcheur d'une nouvelle et un rebelle d'expérience – L'International de l'art vocal prend son envol », 27 juin 2001, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Rick Wakeman : une invitation difficile à refuser » (page couverture), « Wakeman n'a pas pu résister à l'invitation de Trois-Rivières », 28 juin 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 25.
- PAILLÉ, Roland. « Leloup n'a pas réussi à transmettre son énergie », 28 juin 2001, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Art vocal – Robert Marien ravit son public » (page couverture), « Une prestation fort énergique – La Chicane, Laurence Jalbert et Luck Mervil ont littéralement soulevé la foule », 29 juin 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 11.
- PAILLÉ, Roland. « Suzie Leblanc contribue à la "baroquomania" », 29 juin 2001, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- PAILLÉ, Roland. « Un privilège – Le spectacle de Wakeman est une expérience exceptionnelle » (page couverture), 30 juin 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- PAILLÉ, Roland. « Le délire dans le parc Champlain – Les imitateurs Michaël Rancourt et Steeve Diamond de même que le ténor Louis-Philippe Beaulieu ont littéralement conquis les spectateurs », 30 juin 2001, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Vivement une tournée ! Tout le monde veut « retourner au centre de la terre » » (page couverture), 2 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- PAILLÉ, Roland. « Une première mondiale grandiose – Le spectacle de Rick Wakeman a comblé tout le monde », 2 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Des chaudes voix qui font oublier le froid », 2 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « L'International de l'art vocal obtient son impact... international », 2 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland. « Art vocal : Le parc Champlain hypnotisé par Daniel Boucher » (page couverture), « Boucher, tout simplement décapant – Le public a été en alerte du début à la fin », 3 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 17.
- PAILLÉ, Roland. « Justin remplacera Gerry – Le fils Boulet joue avec les anciens complices d'Offenbach », 3 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « L'Ensemble vocal de l'UQTR l'emporte », 3 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « La foule a adopté Justin Boulet », 4 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 26.
- PAILLÉ, Roland. « Investir pour rayonner », 5 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.

- PAILLÉ, Roland. « Art vocal : Diane Dufresne, bête de scène » (page couverture), « La reine Diane trône toujours – Dame Nature fait des siennes », 5 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.
- PAILLÉ, Roland. « Daniel Gélinas – Adieu à l’International de l’art vocal » (page couverture), « Daniel Gélinas quitte l’International de l’art vocal – Il sera directeur général du Festival d’été de Québec », 15 novembre 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 25.
- PAILLÉ, Roland. « L’International de l’art vocal – Une place au talent régional » (page couverture), « La série lyrique élargit sa voix – L’International de l’art vocal réserve une place au talent régional », 26 avril 2002, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- PAILLÉ, Roland. « Sylvain Cossette chantera les Beatles avec l’OSTR – L’International de l’art vocal présente son spectacle-événement », 15 mai 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- PAILLÉ, Roland. « Une fête du Canada à saveur traditionnelle – On mangera de la tarte sur la neige le 1<sup>er</sup> juillet dans le parc Champlain », 17 mai 2002, *Le Nouvelliste*, p. 14.
- PAILLÉ, Roland. « De l’art vocal pour tous les goûts – Steven Hackett, Zachary Richard, Pag, Nanette et Yelo Molo à Trois-Rivières du 28 juin au 7 juillet », 23 mai 2002, *Le Nouvelliste*, p. 26.
- PAILLÉ, Roland. « L’International de l’art vocal enfin reconnu – Après dix ans d’attente, Québec lui consent une subvention substantielle », 22 juin 2002, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « TOUT UN SON ! » (page couverture), « L’International de l’art vocal étrenne un nouveau système de son », 28 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 19.
- PAILLÉ, Roland. « Steve Hackett se souvient – L’ex-guitariste de Genesis à Trois-Rivières » (couverture du cahier spécial arts et spectacle), « “J’ai hâte d’arriver” Selon Hackett, le Québec a toujours été réceptif au rock progressif anglais », 29 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.
- PAILLÉ, Roland. « La nouveauté fait son effet – Le maire Lévesque et le centre-ville sont imprégnés de l’art vocal », 29 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PAILLÉ, Roland. « Un week-end plutôt satisfaisant – L’International de l’art vocal attend de grosses foules ce soir et demain », 2 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Une première pour Andrea Quinn – La chef d’orchestre dirigera “L’hommage aux Beatles” », 2 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 18.
- PAILLÉ, Roland. « Un festival... de surprises – La magie des Beatles a réuni Sylvain Cossette, Garou, José Théodore, l’OSTR et compagnie » (page couverture), 3 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- PAILLÉ, Roland. « Hackett n’a pas déçu ses fans », 4 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- PAILLÉ, Roland. « Un party ado et rétro – Les Tubes et Allan Théo attirent des clientèles différentes », 5 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.

- PAILLÉ, Roland. « Une journée aussi active qu'enlevante », 6 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- PAILLÉ, Roland. « Les commerçants du centre-ville sont soulagés – La rue des Forges fermée seulement le week-end », 6 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « L'Art vocal a dépassé ses objectifs – L'organisation de l'événement crie "succès" », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- PAILLÉ, Roland. « Clôture en force », 8 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « International de l'art vocal – Jean-Pierre Ferland et cie chanteront Brel » (page couverture), « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières vent rendre hommage à l'illustre disparu », 1<sup>er</sup> mai 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.
- PAILLÉ, Roland. « À 7 ans, elle voulait être chanteuse – Marie-Chantal Toupin montera sur la grande scène du parc Champlain le 2 juillet », 7 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- PAILLÉ, Roland. « International de l'art vocal - Un rare spectacle d'André-Philippe Gagnon », 12 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 26.
- PAILLÉ, Roland. « Nouveau c.a. de l'International de l'art vocal », 11 février 2004, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Une retraite occupée » (Denis Simard), 6 novembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- PAILLÉ, Roland (*vie de star... d'ici*). « Soula Pelletier », 12 mars 2005, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland (*vie de star... d'ici*). « International de l'art vocal », 28 mai 2005, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Une invitation VIP », 23 juin 2005, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Gens d'ici » (Stéphane Boileau), 4-5 février 2006, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Gens d'ici » (Guy Mercure), 15-16 avril 2006, *Le Nouvelliste*.
- PAILLÉ, Roland. « Gens d'ici », 20-21 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 52.
- PAILLÉ, Roland. « Gens d'ici : affiche de l'International de l'art vocal », 30 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 18.
- PAQUIN-BOUTIN, Marie-Pierre. « Les déconfitures de 2007 : Une édition endettée de l'International de l'art vocal », 31 décembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- PARADIS, Mylaine. « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières, une programmation à la hauteur de son 10<sup>e</sup> anniversaire », juin 2002, journal inconnu (Première édition), p. 20.
- PARÉ, Jean-François (*Les arts en bref*). « Jeunes talents recherchés », 23 juin 2005, *Le Nouvelliste*, p. 20.
- PARÉ, Jean-François. « Trois-Rivières à l'honneur », 22 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 9.

- PARENTEAU, Karine. « Surghjenti : quand l'« île de beauté » se dévoile », 27 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- PARENTEAU, Karine. « De l'Ohio à Trois-Rivières avec un brin de folie », 5 juillet 1997, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PARENTEAU, Karine. « Évènement : À l'International de l'art vocal – L'Art vocal exploité sous toutes ses facettes », *Le Sorteux*, vol. 4, no 1 (juin 1999).
- PARENTEAU, Karine. « Événements : L'International de l'art vocal se surpasse », juin 2001, *Le Sorteux*.
- PARENTEAU, Karine. « Rick Wakeman et *Return to the Centre of the Earth* : Première à Trois-Rivières », juin 2001, *Le Sorteux*.
- PARENTEAU, Karine. « Sur scène: Pour le concert-événement de l'International de l'art vocal – Hélène Segara [sic] et Notre-Dame-de-Paris réunis » (page couverture), *Le Sorteux* – 40 000 exemplaires, vol. 4, no 12 (mai 2000), p. 1.
- PARENTEAU, Karine. « L'International de l'art vocal – Branché sur tous les âges », juin 2000, *Le Sorteux*, p. 7.
- PARENTEAU, Karine. « Diversité et musiques festives », 2 juin 2005, *VOIR Mauricie*, p. 5.
- PAYETTE, Francine (lettre d'opinion positive, Brossard). « Showtime et Art vocal : une formule gagnante », 11 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- PELLETIER, Marc-André. « Éric Lapointe se désiste » (page couverture), 5-6 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 1, 5.
- PÉRIGNY, Carmelle (lettre d'opinion, secteur Shawinigan-Sud). « De l'art avec un grand A », 12 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- PICHÉ, Pierre-Paul (lettre d'opinion). « L'or vocal... », 28 juin 1997, *Le Nouvelliste*.
- PHILIBERT, Jean-René « L'International de l'art vocal – Un départ en force » (page couverture), 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1-2.
- PLANTE, Louise. « « *Un risque à prendre* », dit le maire Leblanc », 3 juillet 1996, *Le Nouvelliste*.
- PLANTE, Louise. « Lévesque veut garder la rue des Forges fermée le soir », 3 juillet 2002, *Le Nouvelliste*.
- PLANTE, Louise. « Politique culturelle centrée sur la modernité », 14 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. A-8.
- PLANTE, Louise. « Un centre-ville plus animé que jamais », 4 juin 2004, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- PLANTE, Louise. « Ultimatum du Grand Prix – « Un chantage injustifié », dénoncent des conseillers », 4 novembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.

- PLANTE, Louise. « Gamelin quitterait la présidence du groupe de travail municipal sur les arts », 22 décembre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- PLANTE, Louise. « Trois-Rivières : 600 000 \$ pour les organismes culturels » (page couverture), 24 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 24.
- PLANTE, Louise. « Gamelin se plaint du vérificateur général – Il écrit à la ministre des Affaires municipales au sujet de la non-disponibilité de certains documents », 30 mars 2005, *Le Nouvelliste*.
- PLANTE, Louise. « Alain Gamelin sera sur les rangs », 1<sup>er</sup> octobre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 50.
- PLANTE, Louise. « Cure de beauté au parc portuaire – Trois-Rivières entreprendra une réflexion sur son avenir », 29 mars 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- PLANTE, Louise. « De 7 cents à 2,75 \$ », 18 mai 2006, *Le Nouvelliste*, p. 20.
- PLANTE, Louise. « Paule Brunelle plaide pour l'Art vocal », 3 avril 2008, *Le Nouvelliste*, p. 36.
- PLANTE, Louise. « Paule Brunelle qualifie la session de décevante – Triste bilan pour la députée de la capitale du chômage », 26 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 39.
- POIRIER, Dominique. « Chrystel Demers aux côtés de Nanette Workman », 24 juin 2006, *La Revue (Gatineau)*, p. 16.
- POISSON, Yannick (collaboration spéciale). « Un Festival country musique plus long », 3 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 22.
- POITRAS, Marie-Hélène. « Chaises musicales : The Stills », 29 juin 2006, *VOIR Mauricie*.
- POWERS, Maurice (lettre d'opinion). « En attente de Kassa 2 », 17 juillet 2004, *Le Nouvelliste*.
- PRÉVOST, Claudine. « Rendez-vous avec un dieu... », juin 2001, *Mag 2000*, p.7.
- PROULX, Claude A. (communiqué de presse). « La tournée des étoiles du lipsync », sans date [1993].
- PROULX, Marie-Ève. « Coup de maître pour l'International de l'art vocal : Good Charlotte » (page couverture), « Good Charlotte pour les 15 ans de l'International », 5 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 23.
- PROULX, Marie-Ève. « Trois-Rivières frémit au rythme de l'art vocal – Du 28 juin au 8 juillet, ça va rocker au centre-ville », 19 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 25.
- PROULX, Marie-Ève. « Édith Butler, les Bebeats et Ashley Maclsaac pour la Fête du Canada », 26 mai 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 19.
- PROULX, Marie-Ève. « Yann Perreau, Pépé et sa guitare et la Volée d'Castors débarquent en ville », 16 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 17.

- PROULX, Marie-Ève. « Elvis Lajoie sur la grande scène – Le Trifluvien et ses 14 musiciens à l’International de l’art vocal », 30 juin 2007, *Le Journal de Trois-Rivières*, p. 18.
- PROULX, Marie-Ève. « Le parc Portuaire accueille un nouveau restaurant » (page couverture), 7 juillet 2007, *L’Hebdo journal*, p.1, 14 et 15.
- PROULX, Marie-Ève. « Réflexion à l’International – La prochaine édition ressemblera à celle de 2006 », 27 octobre 2007, *L’Hebdo journal*, p. 4.
- PROULX, Marie-Ève. « UQTR en spectacle revient pour une quatrième année », 23 février 2008, *Journal de Trois-Rivières*, p. 19.
- QUÉBEC PLUS (publi-reportage). « L’International de l’art vocal de Trois-Rivières », 5 juin 2001, *Québec Plus.ca*
- QUINTAL, Michelle (lettre d’opinion). « Grandiose! », 13 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- QUOI FAIRE EN MAURICIE. « Calendrier des événements », *Quoi faire en Mauricie*, vol. 4, no 6 (juillet 2005).
- RADIO-CANADA. « Le spectacle Kassa et le Festival de danse Encore seront de retour en 2005 », 9 novembre 2004, *Radio-Canada / Mauricie*.
- RADIO-CANADA. « Jean-François Pinard serait un candidat sérieux à la succession de Guy Mercure », 17 janvier 2006, *Radio-Canada*.
- RADIO-CANADA. « Guy Mercure intéressé à la direction » du Festival de montgolfière de Bécancour (qui a cumulé un déficit de 60 000 \$ en deux ans), 17 février 2006, *Radio-Canada*.
- RADIO-CANADA. « Trois-Rivières succombe au phénomène Simple Plan », 24 avril 2006, *Radio-Canada / Mauricie*.
- RADIO-CANADA. « Un événement aux retombées importantes », 22 janvier 2008, *Radio-Canada*.
- RADIO-CANADA. « L’International de l’art vocal se métamorphose », 8 avril 2008, *Radio-Canada*.
- RAICHE, Monique (lettre d’opinion en réponse à Patricia Lavoie, Saint-Mathieu-du-Parc), « Critique farfelue », 13 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- RAÏCHE-ROY, Micheline (lettre d’opinion, Saint-Élie-de-Caxton), « Ça frôle la perfection », 13 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- RAINVILLE, Virginie (lettre d’opinion, Trois-Rivières). « “Où s’en va notre ville ?” », 19 janvier 2005, *Le Nouvelliste*, p. 10.
- RATELLE, Stéphan. « À la Place du flambeau – La musique comptait davantage que la fête de la Confédération », 2 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.

- RATELLE, Stéphan. « Lionel-Noël Comeau – Caricaturiste à la moderne », 2 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.
- REZZONICO, Philippe. « Classique Queen à Montréal », 10 juillet 1997, *Le Journal de Montréal*, p. 41.
- RICHARD, Xavier K. « Bien chez-soi : Tricot Machine », 28 juin au 4 juillet 2007, *VOIR Mauricie*, p. 7.
- RICHARD, Xavier K. « Poupée! » (Call Me Poupée), 5 juillet 2007, *VOIR Mauricie*, p. 6.
- ROBILLARD LAVEAUX, Olivier. « Tour de Pise – Marco Calliari », 7 juillet 2005, *VOIR Mauricie*, p. 5.
- ROCHETTE, Marc. « Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières – Le centre-ville se transforme en aires de spectacles », 25 juin 1993, *Le Nouvelliste*.
- ROCHETTE, Marc. « Surplus de 100 000 \$ envisagé », 9 mars 1994, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- ROCHETTE, Marc. « Nouvel outil d'information touristique cet été – Trois-Rivières s'enrichit d'un triporteur », 4 juin 1994, *Le Nouvelliste*.
- ROCHETTE, Marc. « Avec les Charlebois, Jalbert et Bélanger – Le Festival de l'art vocal prend une saveur populaire », 13 mai 1994, *Le Nouvelliste*.
- ROCHETTE, Marc. « Un bon c.v. », 17 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 16.
- ROUSSIN, Claude (lettre d'opinion). « Un été de réflexions », 12 juillet 2005, *Le Nouvelliste*.
- ROY, Jean-Pierre (communiqué de presse). « Loto-Québec s'associe à l'International de l'art vocal de Trois-Rivières », 24 mai 2005, *Loto-Québec.com*
- SAINT-AMANT, Michel. « Vive le festival ! », 28 juin 1993, *Le Nouvelliste*.
- SAINT-AMANT, Michel. « De l'hôpital au festival », 5 juillet 1993, *Le Nouvelliste*.
- SAINT-AMANT, Michel. « En attendant "Classique...Queen" », 21 juin 1997, *Le Nouvelliste*, p. 6.
- SAINT-PIERRE, Christiane (rédactrice en chef). « Réponse : », 21 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- SAINT-YVES-DURAND, Samuel. « Cet été, redécouvrez la Mauricie! À ne pas manquer cet été en Mauricie », juin 2005, *La Gazette de la Mauricie*.
- SIMARD, Denis (lettre d'opinion du président du CA, en réponse). « Heureux mariage des genres », 16 mai 2003, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- SIMARD, Denis (président du CA, en réponse à Sophie Descôteaux). « Mauvaise adresse », 3 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 3.

- SIMARD, Denis (lettre d'opinion en réponse à LeBoeuf, Trois-Rivières). « C'est pour tout le monde », 10 juillet 2008, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- SIMONEAU, Marie-Pierre. « Ses compositions ont fait l'unanimité - Marie-Josée Létourneau: grande gagnante de l'International de l'art vocal de Trois-Rivières », 9 juillet 2000, *L'Express Drummondville*, p. 22.
- SORTIR SUR LE TERRITOIRE. « Hélène Ségara et ses invités seront à l'International de l'art vocal », 26 mars 2000, *Sortir sur le territoire des MRC Bécancour – Nicolet/Yamaska*, p. 30.
- SOULINE, Carolle (lettre d'opinion en réponse à Ginette Gagnon, Trois-Rivières). « Dictature! », 15 décembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- SYLVAIN, Jean-Paul. « Marie-Denise Pelletier parraine Chanson en fête », 1<sup>er</sup> mars 1997, *Le Journal de Québec*, p. 10.
- SYLVESTRE, Martin. « Un bien triste bilan – Paule Brunelle dénonce l'inertie du gouvernement conservateur dans certains dossiers », 25 juin 2008, *L'Hebdo journal*.
- SYLVESTRE, Martin. « Le Festivoix et ... la météo répondent aux attentes des festivaliers », 2 juillet 2008, *L'Hebdo journal*.
- SYLVESTRE, Martin. « “Nous avons été bénis des dieux” - Stéphane Boileau. La première édition du Festivoix se dirige vers un immense succès », 5 juillet 2008, *L'Hebdo journal*, p. 4.
- SYLVESTRE, Martin. « Succès inespéré du FestiVoix » (page couverture), « Une recette gagnante », 12 juillet 2008, *L'Hebdo journal*, p. 1, 3.
- TELLIER, Denise (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Voxart en valait la peine », 18 juillet 2007, *Le Nouvelliste*.
- TÉTRAULT, Jacques. « Un bien beau spectacle », 9 juillet 1995, *L'Hebdo journal*.
- TERRIEN, Michel. « Trois-Rivières trouve sa “voix” », 30 mai 2002, *Le Journal de Montréal*, p. 59.
- THÉRIAULT, Rollande (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Transport gratuit », 5 juin 2008, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- TERRIEN, Michel. « Le Guide du festivalier » (activités culturelles), 30 juin 2003, *Le Journal de Montréal*, p. 52.
- THIFFAULT, Jessica. « FestiVoix fera entendre les voix d'ici », 3 mai 2008, *L'Hebdo journal*, p. 23.
- THIFFAULT, Jessica. « Le passeport du Festivoix est en vente », 16 mai 2008, *L'Hebdo journal*.
- TOUPIN, Gilles. « Ottawa versera 30 millions \$ pour les festivals », 13 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 26.

- TOURING CAA (publicité). « L'International de l'art vocal de Trois-Rivières », été 2005, *Touring CAA Québec*.
- TOURISME QUÉBEC (communiqué de presse du gouvernement du Québec). « 60 000 \$ pour l'International de l'art vocal de Trois-Rivières », 10 juillet 2007, *Tourisme Québec*.
- TRAHAN, Brigitte. « “Je veux être le pendant masculin de Natalie Choquette” - Le Louisevillois Louis-Philippe Beaulieu vit le rêve de sa vie », 21 juin 2001, *Le Nouvelliste*.
- TRAHAN, Brigitte. « L'Art vocal et les scouts : mariage vert », 16-17 février 2008, *Le Nouvelliste*, p. 38.
- TRANSCONTINENTAL (publicité). « L'International de l'art vocal », 16 juin 2007, *Transcontinental Mauricie*, p. 11.
- TRANSCONTINENTAL (publicité). « Programmation du FestiVoix », 21 juin 2008, *Transcontinental Mauricie*, p. 20, 21.
- TREMBLAY, Régis. « Rick Wakeman revient », 4 mai 2001, *Le Soleil*.
- TREMBLAY, Richard (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Vive l'audace de *Kassa!* », 22 juillet 2004, *Le Nouvelliste*.
- TREMBLAY, Serge (lettre d'opinion). « Parlons de nos élites », 19 décembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 17.
- TROIS-RIVIÈRES / SHAWINIGAN MÉTRO (*personnalité*). « Nous sommes très heureux d'avoir comme administrateur M. Jean Aubé un partenaire solide et fiable! », 16 juillet au 27 août 2004, *Trois-Rivières / Shawinigan Métro*.
- TRUDEL, Claude (lettre d'opinion). « Il faut privatiser les festivals – Trois-Rivières y consacre trop de fonds publics », 20-21 octobre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 17.
- TVA CANOË. « Treizième édition de l'International de l'art vocal », 14 avril 2005, *TVA Canoë*.
- TVA / LCN. « Les billets de Simple Plan s'envolent en 17 heures », 24 avril 2006, *TVA / LCN*.
- TURCOTTE ET FILS, Charles (publicité). « Bravo à toute l'équipe de l'International de l'art vocal et à l'administration du maire Yves Lévesque pour ses succès exceptionnels », 8 juillet 2006, *L'Hebdo journal*, p. 31.
- VACANCES. « L'International de l'art vocal », été / automne 2006, *Vacances*, 13<sup>e</sup> édition.
- VALLÉE, Émilie. « Les artistes étudiants au parc Champlain », 30 juin 2000, *Le Nouvelliste*.
- VALLÉE, Émilie. « De grands projets pour l'International de l'art vocal – Jacinthe Ouellette entre en poste en janvier », date inconnue [2000], *L'Hebdo journal*, p. 3.
- VALLÉE, Émilie. « Une trifluviennne réalise son rêve – Sophie Beauchemin, pour l'amour de la scène », 1<sup>er</sup> juin 2002, *L'Hebdo journal*, p. 27, 29.

- VALLÉE, Émilie. « L'ÉTÉ EN FÊTE » (page-couverture), « Les chorales à l'honneur – L'International de l'art vocal réserve plusieurs nouveautés », 31 mai 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 1, 3.
- VALLÉE, Émilie. « Animation et ambiance estivale – La Rue des Forges fermée jusqu'au 31 août », 28 juin 2003, *L'Hebdo Journal*, p. 9.
- VALLÉE, Émilie. « “Je ne suis pas dans le « mood » pour prendre ces risques-là sur mes épaules” - Guy Mercure – Faute de sauveur, le Festival de montgolfières devra fermer les livres », 26 février 2006, *Le Courrier du Sud*, p. 7.
- VALLÉE, Émilie. « L'Art vocal devient le FestiVoix » (page couverture), « L'International de l'Art vocal change de nom – Place au FestiVoix de Trois-Rivières pour un côté plus populaire », 5 avril 2008, *L'Hebdo journal*, p. 1, 3.
- VALLIÈRES, Lyne. « Des embûches qui passent inaperçues – L'International de l'art vocal présente des résultats positifs », 16 juillet 2005, *L'Hebdo Journal*, p. 5.
- VALLIÈRES, Lyne. « Le transport en commun de Trois-Rivières fête ses 25 ans », 20 mai 2006, *L'Hebdo journal*, p. 6.
- VALLIÈRES, Lyne. « Une plongée dans le temps avec Ciné-Campus », 26 août 2006, *L'Hebdo journal*, p. 28.
- VALOIS, Suzanne (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « L'Expo laisse sur sa soif », 23 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 8.
- VEILLETE, Guy. « Surveillance policière serrée durant le festival », 26 juin 1993, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- VEILLETTE, Guy. « Festival d'art vocal de Trois-Rivières – Les rues du centre-ville volent la vedette », 2 juillet 1994, *Le Nouvelliste*.
- VEILLETTE, Guy. « Le gala de la réussite... et de l'émotion – Douze récipiendaires de Radissons comblés » (deux prix dont relève pour M. Leblanc), 27 octobre 2001, *Le Nouvelliste*.
- VEILLETTE, Guy. « Plus de festivals », 14 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. A10.
- VEILLETTE, Guy. « La région, terre de festivals – Les retombées économiques appelées à prendre plus d'importance », 28 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- VEILLETTE, Guy. « Trouver le filon payant – À Saint-Tite, l'explosion des rodéos a permis de doubler les retombées économiques », 28 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- VEILLETTE, Guy. « Être ou ne pas être un événement touristique – Les festivals de la région demeurent des manifestations régionales », 28 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- VEILLETTE, Guy. « “La Ville ne respecte pas son festival d'été” » (Shawinigan), 13 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 7.

- VEILLETTE, Guy. « “Je ne suis pas à l’aise” - Yves Bordeleau » 17 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 16.
- VEILLETTE, Guy. « Rendez-vous des arts de la rue – Un nouveau rival pour le festival ? », 9 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 15.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Des gens actifs et impliqués – Les bénévoles de l’International de l’art vocal sont à l’œuvre jour et nuit », 30 juin 2001, *Le Nouvelliste*, p. 11.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « La voix du cœur – Le chœur de l’International travaille fort », 30 juin 2001, *Le Nouvelliste*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Dans les “coulisses” du festival », 3 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « La scène des chorales toujours plus grande », 4 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Retombées importantes pour le centre-ville », 4 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « La simplicité fait la perfection – Le récital d’Odette Beaupré est un pur délice », 5 juillet 2001, *Le Nouvelliste*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Art vocal : Le festival a maintenant atteint sa maturité » (page couverture), « Un rayonnement exceptionnel – L’International de l’art vocal fait le bilan de la neuvième édition », 10 juillet 2001, *Le Nouvelliste*, p. 1, 20.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Dix ans de rayonnement – L’art vocal attire de plus en plus les gens de l’extérieur », 1<sup>er</sup> juin 2002, *Le Nouvelliste*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Nouvelle scène pour l’art vocal », 1<sup>er</sup> juin 2002, *Le Nouvelliste*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « L’été, le soleil et la culture – Plein d’activités en région pour se divertir sans partir au loin », 15 juin 2002, *Le Nouvelliste*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Fermeture de rues durant l’International de l’art vocal », 19 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Ces gens qui font l’événement », 27 juin 2002, *Le Nouvelliste*, p. 26.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Besoin de bénévoles à l’art vocal », 28 juin 2002, *Le Nouvelliste*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Un son tout à fait unique – Mogilny en première partie de Steve Hackett », 1<sup>er</sup> juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 20.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Un air de jeunesse à l’Évêché – Gospangels déborde d’énergie, malgré un public un peu froid », 1<sup>er</sup> juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 2.

- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Soirée énergique – Yelo Molo et Noir Silence attirent un public de tous les âges », 1<sup>er</sup> juillet 2002, *Le Nouvelliste*, p. 4.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Une ville d'histoire et de culture – La concentration fait la force du milieu culturel », 14 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. A-8.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Place à un géant » (page couverture), « Un géant à l'International – Le parc Champlain plein à craquer pour André-Philippe Gagnon », 1<sup>er</sup> juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1, 12.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « L'International de l'art vocal – La pluie écourte la soirée de filles » (page-couverture), « Une soirée de filles... arrosée – Le mauvais temps a eu raison de la finale du spectacle de Marie-Chantal Toupin », 3 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1, 21.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Le gospel fait vibrer le parc Champlain – Les Campbell Brothers et le Montreal Jubilation Choir s'illustrent à l'International de l'art vocal », 4 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 25.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Le talent trifluvien se déchaîne – L'International de l'art vocal présente « Trois-Rivières en fête » » (avec photos), 5 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Tous les objectifs sont atteints – 200 000 personnes ont participé à l'International de l'art vocal », 8 juillet 2003, *Le Nouvelliste*, p. 20.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Deux cents choristes en congrès à Trois-Rivières », 1<sup>er</sup> octobre 2004, *Le Nouvelliste*, p. 16.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Pour célébrer les artistes trifluviens » (12<sup>e</sup> édition des Grands Prix culturels de Trois-Rivières, Kassa ignoré), 7 avril 2005, *Le Nouvelliste*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Une visite toute musicale – Les Petits Chanteurs de Lyon au Mondial des amuseurs publics », 28 juillet 2005, *Le Nouvelliste*, p. 9.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Prix coup d'éclat 2005 : Sept nominations pour la Mauricie », 19 octobre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 14.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Paule Brunelle en piste dans Trois-Rivières », 8 décembre 2005, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Du jamais vu à Trois-Rivières : 10 000 billets pour *Simple Plan* vendus en moins de 17 heures » (page couverture), « Trois-Rivières attrape la fièvre *Simple Plan* », 24 avril 2006, *Le Nouvelliste*, p. 1, 3.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Feu vert aux travaux au parc portuaire – La Ville donne son aval même si le transfert du spectacle de *Simple Plan* n'est pas confirmé », 27 avril 2006, *Le Nouvelliste*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « *Simple Plan* : 5 000 nouveaux billets en vente », 19 mai 2006, *Le Nouvelliste*.

- VERMOT-DESROCHES, Paule. « International de l'art vocal – Plusieurs rues du centre-ville seront fermées », 28 juin 2006, *Le Nouvelliste*, p. 7.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Une prestation du « tonnerre » - Le spectacle des Petits chanteurs de Saint-Marc de Lyon écourté par la pluie », 4 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Au cœur de la musique Motown- Trois musiciens de la Mauricie remplacent des membres des Temptations », 5 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 3.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Le grand voyage des ensembles vocaux – Un parcours très riche offert durant l'International de l'art vocal », 6 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 30.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Les artistes de l'ombre – Un défi quotidien pour les sonoriseurs et techniciens à l'International de l'art vocal », 7 juillet 2006, *Le Nouvelliste*, p. 19.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « ART VOCAL : Une première vraie belle soirée! » (page couverture), « Enfin une belle soirée! », 2 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 1, 2.
- VERREAULT, Geneviève (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « La pochette était vide », 7-8 juillet 2007, *Le Nouvelliste*, p. 12.
- VERSION MAGAZINE (publi-reportage). « 2 au 9 juillet 2005 – L'International de l'art vocal de Trois-Rivières », *Version magazine*, vol. 2, no 2 (juin 2005).
- VIGNEAULT, Alexandre. « TARMAC – Le début de la fin ? », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 13.
- VIGNEAULT, Alexandre. « Gilles Vigneault tournera avec les Charbonniers », 16 mars 2006, *La Presse*.
- VOIR. « Lauréats Arts Excellence Mauricie 2004 » (6<sup>e</sup> édition), 7 octobre 2004, *VOIR*.
- VOIR (publicité). « Good Charlotte », 21 juin 2007, *VOIR*, p. 18.
- VOIR MAURICIE (calendrier). « Événements » (cinq lignes), 1<sup>er</sup> au 7 juillet 2004, *VOIR Mauricie*.
- VOIR MAURICIE (*VARIÉS*). « Rue des Forges : une rue piétonne animée comme jamais! », 23 juin 2005, *VOIR Mauricie*.
- VOIR MAURICIE. « L'ART « LOCAL » », 29 juin 2006, *VOIR Mauricie*.
- VOIR MAURICIE (publicité). « Hydro-Québec présente l'International de l'art vocal : 15<sup>e</sup> édition – sur la scène Molson Dry » (couverture arrière), 7 juin 2007, *VOIR Mauricie*.
- VOIR MAURICIE (publicité). « L'International de l'art vocal : plus que 4 jours de prévente » (couverture arrière), 7 juin 2007, *VOIR Mauricie*.
- VOIR MAURICIE. « Événements: Festivoix de Trois-Rivières », 26 juin 2008, *VOIR Mauricie*, p. 15.

YELLE, Gaétan (lettre d'opinion, Trois-Rivières). « Romains et Trifluviens », 20 juillet 2007, *Le Nouvelliste*

### Documents institutionnels (rapports, études, etc.)

ASSEMBLÉE NATIONALE DE FRANCE. *Commission des affaires culturelles et de l'éducation*, Paris, XIVe législature, compte-rendu no 66, séance du 11 septembre 2013 à 9h30 sous la présidence de Patrick Bloche, 16 p.

BEAUDOIN, Louise. « Remettre l'art au monde : première politique de diffusion des arts de la scène », décembre 1996, 70 p.

BRODER Peter (dir). *Guide à l'intention des administrateurs des sociétés à but non lucratif – Droits, Fonctions et Pratiques*. Gouvernement du Canada, Industrie Canada, 2002, 130 p.  
[http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incilppdci.nsf/vwGeneratedInterF/h\\_cl00020f.html](http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incilppdci.nsf/vwGeneratedInterF/h_cl00020f.html)

CHARTRÉ, Danielle-Claude. *La politique culturelle du gouvernement du Québec de 1992, un événement phare de l'action du gouvernement du Québec en matière culturelle*, ministère de la Culture, 2010, 9 p.

EDDIE, Christine. « Le 20<sup>e</sup> siècle de la culture québécoise : la quête d'une identité », Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2000, 30 p.  
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/50861>

EDUCALOI. « Organisme sans but lucratif incorporé : Administrateurs et directeur général... qui fait quoi ? », [https://educaloi.qc.ca/capsules/organisme-sans-but-lucratif-incorpore-administrateurs-et-directeur-general-qui-fait-quoi/?fbclid=IwAR1FV2y9HsaF1eAHrr0XJUmORkRvdGAQoixNEI8bEQOg\\_hwOfW6sozjDDs](https://educaloi.qc.ca/capsules/organisme-sans-but-lucratif-incorpore-administrateurs-et-directeur-general-qui-fait-quoi/?fbclid=IwAR1FV2y9HsaF1eAHrr0XJUmORkRvdGAQoixNEI8bEQOg_hwOfW6sozjDDs)

FORTIER, Claude. « La fréquentation des arts de la scène en 2012 », *Optique culture*, Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), vol. 21, no 28 (septembre 2013), 20 p.

GAGNON, Gilbert. « La culture en pantoufles et souliers vernis : rapport d'enquête sur les pratiques culturelles du Québec ». Les publications du Québec, Gouvernement du Québec, MCCQ, 1997, 197 p.

GARON, Rosaire. « Pleins feux sur les publics de spectacles », rapport d'étude pour le Ministère de la Culture et des Communications, Québec, février 1996.

GENEST, Bernard et Camille LAPOINTE. *Le Patrimoine culturel immatériel. Un capital social et économique*. Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2004, 77 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. « La politique québécoise du développement culturel », 1978, vol. 1 (144 p.) et vol. 2 (466 p.).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (communiqué de presse). « Plan de relance économique du milieu culturel – La ministre Nathalie Roy annonce une aide supplémentaire de 2,5 M \$ pour les festivals de musique et de variétés », 20 mai 2021. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/plan-de-relance-economique-du-milieu-culturel-la-ministre-nathalie-roy-annonce-une-aide-supplementaire-de-25-m-pour-les-festivals-de-musique-et-de-varietes-31587>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Aide financière aux festivals et aux événements touristiques », Ministère du Tourisme. <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/services-a-lindustrie-touristique/aide-financiere/tenue-festivals-evenements/festivals-evenements-touristiques#c18804>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Dictionnaire des entités géographiques au gouvernement du Québec*, première édition, Québec, juin 1993.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.. « Projet de loi no 119 », site officiel de l'Assemblée nationale du Québec. <http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-119-37-1.html>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Thésaurus de l'activité gouvernementale*. <https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=7703>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Cabinet de la ministre du Tourisme. « Aide financière aux festivals et aux événements touristiques », 2021. <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/services-a-lindustrie-touristique/aide-financiere/tenue-festivals-evenements/festivals-evenements-touristiques#c18804>

GUÉRIN-LAJOIE, Paul. Discours prononcé le 12 avril 1965 : <https://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/Ministere/Historique/Doctrine-Paul-Gerin-Lajoie/allocation-discours-officiels/pg11965/>

L'ALLIER, Jean-Paul. « Pour l'évolution de la politique culturelle », ministère des Affaires culturelles, Gouvernement du Québec, document de travail, mai 1976, p. 99.

LASALLE-LEDUC, Annette. *La Vie musicale au Canada français*, Québec, ministère des Affaires culturelles du gouvernement du Québec, no 4, 1964, 104 p.

MASSEY, Gilberte. *Les festivals populaires du Québec*. Étude réalisée pour la confédération des loisirs du Québec et le Ministère des affaires culturelles du gouvernement du Québec, préface de Michel Bellefleur, UQTR, 1974, 253 p.

MARTINEAU, Claude et V. GASCON et al. « Une soupe à l'ancienne servie à la moderne: analyse des contenus traditionnels dans les festivals populaires ». Québec, U. Laval, Programme d'arts et traditions populaires, 1984, 52 p.

OBSERVATOIRE INTERDISCIPLINAIRE DE CRÉATION ET DE RECHERCHE EN MUSIQUE. Document de présentation du projet universitaire *Développement des Publics de la Musique au Québec* (DPMQ), 2015, 6 p. <https://p2m.oicrm.org/p2mrecherche/presentation-du-projet/>

PINARD, Diane (dir.). *Que la fête commence ! Actes du colloque national sur la fête populaire organisé par la Société des Festivals Populaires du Québec*, Montréal, 1982, 190 p.

RENAUD, Philippe (journaliste). « Un portrait de la chanson québécoise » présenté dans le cadre du *Forum sur la chanson québécoise* organisé par le Conseil des arts et des lettres du Québec, janvier 2013, 57 p.

ROBERT, Paul. *Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*. Paris, 1977, p. 774.

SANTERRE, Lise (rédaction) et Micheline COLLIN (édition). « De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle », rapport d'étude produit par la direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique pour le ministère de la Culture et des Communications du Québec, novembre 1999, 31 p.

SAIRE, Pierre-Olivier (dir.), Rosaire GARON, Martin TÉTU, Sophie DUBOIS PARADIS et George KRUMP. « Étude des publics des arts de la scène au Québec », étude réalisée pour le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS), Montréal, décembre 2020, 498 p. <https://bit.ly/3g8A7N1>

SAIRE, Pierre-Olivier et Pascale DAIGLE. Dans « Profil de l'industrie du spectacle de chanson francophone au Canada », janvier 2016, 111 p.

STENOÛ, Katérina. *Déclaration universelle sur la diversité culturelle : une vision, une plateforme conceptuelle, une boîte à idées, un nouveau paradigme*. UNESCO, Série Diversité culturelle no 1 (2002), 61 p. [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000127162\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000127162_fre)

### **Mémoires et thèses**

ALDAMA, Amada Francisca. *Le sens de la participation sociale chez les immigrants de première génération dans le cadre d'un festival multiculturel durant leur processus d'intégration : le cas des bénévoles de la Fête de la diversité culturelle de Drummondville*. Mémoire de maîtrise (loisir, culture et tourisme), UQTR, 2019, 281 p.

AUBRY, Geneviève. *Participation et mobilisation dans les événements culturels : le cas du festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue*. Mémoire de maîtrise (gestion de projets), UQAM, 2009, 167 p.

- AUDET, Véronique. *La scène musicale populaire autochtone au Québec – Dynamiques relationnelles et identitaires*. Thèse de doctorat (anthropologie), UdeM, 2015, 534 p.
- AZZAOUI, Saida. *La promotion de la diversité et du dialogue dans les festivals culturels – Étude de cas du festival de Fès des musiques sacrées du monde*. Mémoire de maîtrise (communication), UQAM, 2019, 114 p.
- BARETTE, Yannick. *Le Quartier des spectacles à Montréal : la consolidation du spectaculaire*. Mémoire de maîtrise (géographie), UdeM, avril 2011, 68 p.
- BEAUCHAMP, Anne-Marie. *Le développement socio-économique régional au Québec par les festivals : analyse comparative des festivals comme dynamique économique et mise en valeur locale à Victoriaville et Coaticook de 1983 à 1997*. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 1999, 219 p.
- BERGERON, Mario. « *Changements sociaux et culturels du Québec à Trois-Rivières, par la voie d'un événement rassembleur : le cas de l'exposition de Trois-Rivières de 1896 à 2005* », thèse de doctorat (études québécoises), UQTR, septembre 2006, 464 p.
- BERTHIER, Jean-Baptiste. *La motivation des usagers à participer sur Facebook : étude de la promotion numérique du festival Coup de cœur francophone*. Mémoire de maîtrise (communication), UQAM, 2015, 213 p.
- BRISSON DUCHESNE, Véronique. *L'estimation de l'achalandage dans les festivals et événements touristiques du Québec*. Mémoire de maîtrise (loisir, culture et tourisme), UQTR, décembre 2014, 167 p.
- CHAMPAGNE-POIRIER, Olivier. *Être non-public d'organismes culturels de la Mauricie : une analyse communicationnelle des raisons de ne pas fréquenter des offres culturelles régionales*. Thèse de doctorat (communication sociale), UQTR, 2019, 282 p.
- COCHARD, Magali. *Trois-Rivières et le Festival International de la Poésie : L'inscription de la poésie dans la ville industrielle*. Mémoire de maîtrise (urbanisme), UdeM, août 2007, 183 p.
- CORMIER, Mélanie. *Identification des déterminants de la prise de risques sexuels dans le cadre du Festival Burning Man*. Mémoire de maîtrise (sexologie), UQAM, 2019, 185 p.
- DE COSTER, Louis. *L'évaluation des degrés de satisfaction des touristes et des locaux face à un événement culturel*. Mémoire de maîtrise (administration des affaires), UQAM, 1998, 174 p.
- DÉSILETS, Francesca. *Le festival du cochon de Sainte-Perpétue comme une mise en scène de l'identité*. Mémoire de maîtrise (ethnologie), Université Laval, 2009, 181 p.

- DURAND, Caroline. *Chanson québécoise et redéfinition identitaire, 1960-1980*. Mémoire de maîtrise (histoire de l'art), UdeM, 2004, 134 p.
- DUSSEAULT, Pascale. *L'impact de l'expérience sur l'attachement au lieu : le cas des festivals*. Mémoire de maîtrise (sciences de la gestion), UQAM, 2017, 292 p.
- FALARDEAU, Marie-Chantal. *L'impact du climat social et économique sur la musique francophone et anglophone au Québec*. Mémoire de maîtrise (communication), UQTR, août 2014, 108 p.
- FRANCE, Céline. *La diversité culturelle au sein des festivals internationaux – Étude de cas du cinéma marocain*. Mémoire de maîtrise (communication), UQAM, 2008, 144 p.
- GIROUX, Alex. *La musique populaire et la contre-culture au Québec (1967-1973)*. Mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2015, 203 p.
- HUARD, Janin. *Fête société et culture, Les festivals comme profil culturel de la société québécoise contemporaine*. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 2001, 212 p.
- HOUDE, Dominic. *De Woodstock à Manseau : Manifestations musicales et contre-culture aux États-Unis et au Québec, (1967-1970)*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, février 2014, 112 p.
- JULIEN, Anne. *Les festivals francophones en Ontario : vecteurs de la vitalité culturelle d'une communauté minoritaire – une étude de cas multiples*. Thèse de doctorat (sociologie), UdeM, octobre 2012, 353 p.
- KAMMER, Éva. *Usages et représentations de l'espace public urbain dans le contexte du Festival International de Jazz de Montréal*. Mémoire de maîtrise (communication), UQAM, janvier 2006, 142 p.
- LAFRENIÈRE, Marilyne. *Les représentations de la femme dans l'œuvre scénique de Diane Dufresne, 1975-1984*. Mémoire de maîtrise (histoire), UQTR, 2008, 291 p.
- LAPOINTE, Olivier. *Le discours de patrimonialisation de la chanson canadienne-française : identité, légitimité, valorisation. L'exemple des Festivals de la Chanson et des Métiers du Terroir de Québec*. Mémoire de maîtrise (littérature), Université Laval, 2009, 102 p.
- LARAMÉE, Alain. *Le festival de l'oie blanche de Montmagny : étude de la symbolisation et de la ritualisation*. Mémoire de maîtrise (communication), UdeM, 1981, 190 p.
- MAZENC, Loïc. *Le street-art ou l'institutionnalisation problématique d'une pratique contre-culturelle*. Mémoire de maîtrise (sociologie), Université Toulouse Jean Jaurès, 2015, 101 p.

- MORISSET, Sophie. *L'exotisme à consommer : tourisme chez soi et identité globale. Le festival nuits d'Afrique à Montréal*. Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université Laval, mars 1997, 101 p.
- NHIÊM, Công Huyen TônNũY. *L'influence d'un événement sur l'image d'une destination. Le cas du festival de Hué, Vietnam*. Mémoire de maîtrise (tourisme), UQAM, 2013, 218 p.
- OUIMET, Marc. « Le lys en fête, le lys en feu : la Saint-Jean-Baptiste au Québec de 1960 à 1990 ». Mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2011, 199 p.
- PALARDY, Marianne. *Les foufounes électriques : de l'underground à l'overground, étude de cas d'une sous-culture urbaine de Montréal*. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 2009, 169 p.
- PERREAULT, Alex. *Les rationalisations du médium numérique – exemples de modes distincts de rationalisation des pratiques sociales et musicales dans un contexte de mondialisation*. Mémoire de maîtrise (sociologie), UdeM, 2010, 142 p.
- PERRON-BRAULT, Alexis. *Les festivals de musiques populaires au Québec : des liens entre la programmation musicale d'un festival et ses publics*. Mémoire de maîtrise (loisir, culture et tourisme), UQTR, novembre 2016, 133 p.
- ROBINEAU, Anne. *Étude sociologique de la musique actuelle au Québec : le cas des Productions Supermusique et du Festival International de Musique Actuelle de Victoriaville*. Thèse de doctorat (sociologie), UdeM, 2004, 256 p.
- SAINT-LAURENT, Mei-Ra. *Le métal noir québécois : l'analyse du récit identitaire d'une communauté black métal marginale*. Thèse de doctorat (musicologie), Université Laval, 2019, 623 p.
- SAINT-PIERRE, Diane. *La « Politique culturelle du Québec » de 1992 : continuité ou changement ? Les acteurs, les coalitions et les enjeux*. Thèse de doctorat, ENAP, 2001, 636 p.
- SIMARD, Émilie Julie. « Montréal, ville de festivals » entre culture et tourisme culturel : le cas de Montréal en lumière. Mémoire de maîtrise (sociologie), UQAM, 2010, 174 p.
- SPECK, Stefano. *Les grands festivals urbains comme vecteurs de développement durable : le cas des Francofolies de Montréal et du Festival International de Jazz de Montréal*. Mémoire de maîtrise (études urbaines), UQAM, 2015, 141 p.
- TREMBLAY, Alexandra. *La chanson en tant que discours sur elle-même : l'autoreprésentation dans la chanson québécoise de 1957 à aujourd'hui*. Mémoire de maîtrise (études littéraires), UQAM, août 2007, 187 p.

VAILLANCOURT-CHARTRAND, Alexis. *Enjeux de la poéticité dans la chanson folklorique québécoise de langue française*. Mémoire de maîtrise (études littéraires), UQAM, août 2011, 119 p.

VAUTRIN-NADEAU, Marie-Ève. *La patrimonialisation au Québec : Ethnographie d'un milieu associatif dédié à la musique traditionnelle*. Mémoire de maîtrise (communication), UdeM, 2017, 92 p.

WERMEILLE, Anaïs. *Le « Festivable » ou conceptualisation de l'expérience des festivals de cinéma : Exemple du Festival du Nouveau Cinéma de Montréal*. Mémoire de maîtrise (communication), UdeM, août 2008, 146 p.

## Monographies

### Histoire culturelle du Québec

AIRD, Robert. *L'histoire de l'humour au Québec – De 1945 à nos jours*. Montréal, VLB Éditeur, 2004, 164 p.

AMTMANN, Willy. *La musique au Québec : 1600-1875*. Montréal, Éditions de l'Homme, traduction de Michelle Pharand, 1976, 420 p.

AUSSANT, Jean-Martin. *La Fin des exils : résister à l'imposture des peurs*, Montréal, ATELIER 10 éditeur, no 12, 2017, 104 p.

BAILLARGEON, Richard, CÔTÉ, Christian. *Une histoire de la musique populaire au Québec – Destination Ragou*. Montréal, Éditions Tryptiques, 1991, 179 p.

BASTIEN, Frédéric. *La Bataille de Londres – Dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel*. Montréal, Éditions Boréal, 2013, 480 p.

BAZZO, Marie-France (dir.), Jean BARBE et Vincent MARISSAL. *De quoi le Québec a-t-il besoin ? Fragments d'un dialogue essentiel*. Montréal, Leméac éditeur, 2011, 184 p.

BEAUDOIN, René (dir.). *Rencontrer Trois-Rivières, 375 ans d'histoire et de culture*. Trois-Rivières, Les éditions d'art Le Sabord, 2009, 228 p.

BEAUDOIN-BÉGIN, Anne-Marie. *La langue racontée – s'appropriier l'histoire du français*. Montréal, éditions Somme toute, 2019, 152 p.

BÉGIN, Pierre-Luc. *ANTI-QUÉBEC : La haine du Québec et des francophones de la Confédération à aujourd'hui*. Québec, Les Éditions du Québécois, 2021, 128 p.

BOICEL, Rouè-Doudou. *L'Histoire du Rising Sun et ses légendes jazz & blues*. Montréal, Michel Brûlé éditeur, 2008, 263 p.

BOILEAU, Josée. *J'ai refait le plus beau voyage*. Montréal, Éditions Somme toute, 2019, 160 p.

- BOUCHARD, Roméo et André LAROCQUE. « Décentralisons-nous ! Pour une sortie de crise digne du Québec ». Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Lambda, 2020, 118 p.
- BOUCHARD, Gérard et Alain ROY. *La culture québécoise est-elle en crise ?* Montréal, Boréal, 2007, 220 p.
- BRAULT, Simon. *Le facteur C – l'avenir passe par la culture*. Montréal, Éditions voix parallèles, 2009, 166 p.
- CABANA, Serge. *Le Pari québécois : heureux mais sans projet, le Québec peut-il rêver mieux ?* Montréal, Éditions Québec Amérique, 2017, 200 p.
- CAZELAIS, Normand. *Boire et déboires – Histoires d'alcool au Québec*. Montréal, Les Éditions Transcontinental, 2014, 183 p.
- CHARTIER, Daniel et Catherine VAUDRY (dir.). *La fête nationale du Québec : un peuple, une fierté*. Montréal, Michel Brûlé Éditeur, 2007, 256 p.
- CHICOINE, Marie (dir.), Louise DE GROSBOIS, Evelyne FOY et Francine POIRIER. *Lâchés louses : Les fêtes populaires au Québec, en Acadie et en Louisiane*. Montréal, VLB éditeur, 1982, 316 p.
- COUTURE GAGNON, Alexandre et Alexandre SIROIS. *Le délire de l'empire américain*. Montréal, Éditions La Presse, 2022, 258 p.
- COGNARD, Alain. *La Belle Province des satisfaits*. Montréal, VLB Éditeur, 2003, 264 p.
- COLLECTIF. *Histoire et origines de la ceinture fléchée traditionnelle dite de L'Assomption*. Québec, Éditions Septentrion, 1994, 127 p.
- COURNOYER, Jean. *La mémoire du Québec, de 1534 à nos jours*. Montréal, Éditions Stanké, 2001, 1861 p.
- CROCHETIÈRE, Jacques. *Le Woodstock Pop Festival de Manseau*. Québec, Les Éditions GID, 2020, 188 p.
- DERBAS THIBODEAU, François R. *Stratégies d'intégration du loisir culturel au système culturel québécois*. Mémoire de maîtrise (Loisir, culture et tourisme), UQTR, 2014, 177 p.
- DUCEPPE, Gilles. *Question d'identité*. Montréal, Lanctôt Éditeur, 2000, 250 p.
- DUHAIME, Éric. *La SAQ pousse le bouchon !* Montréal, VLB éditeur, 2014, 164 p.
- DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Éditions Boréal, 1993, 393 p.

- DUVAL, Laurent. *L'étonnant dossier de la place des arts : 1956-1967*. Verdun, Louise Courteau éditrice, préface de Jean-V. Dufresne, 1988, 427 p.
- FOOT, David K. *Entre le boom et l'écho – comment mettre à profit la réalité démographique*. Montréal, Éditions du Boréal, 1996, 388 p.
- FRÉGAULT, Guy. *Frégault : Chronique des années perdues*. Montréal, LEMÉAC, 1976, 251 p.
- GALLAT-MORIN, Élizabeth et Jean-Pierre PINSON. *La vie musicale en Nouvelle-France*. Québec, Éditions Septentrion, Cahiers des Amériques, 2003, 582 p.
- GAUTHIER, Serge. *Marius Barbeau – Le grand sourcier*. Montréal, XYZ Éditeur, 2001, 144 p.
- GIGUÈRE, Guy. *Honteux personnages de l'histoire du Québec*. Montréal, Stanké, 2002, 240 p.
- GILMORE, John. *Une histoire du jazz à Montréal [1989]*. Montréal, Lux Éditeur, 2009, 416 p.
- GOLDMAN, Jonathan (dir). *La création musicale au Québec*. Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, coll. « PUM », 2014, 408 p.
- HARVEY, Fernand. « La vision culturelle d'Athanase David ». Montréal, Del Busso Éditeur, 2012, 265 p.
- HEURTEL, David. *Journées de ministre*. Montréal, VLB éditeur, 2020, 232 p.
- IMBEAULT, Sophie. *Une histoire de la télévision au Québec*. Anjou, Éditions Fides, 2020, 530 p.
- KANTOROWSKI, Frédéric. *En scène ! 1865-1979 – aux limites de la mémoire*. Québec, les publications du Québec, gouvernement du Québec, 2016, 205 p.
- KEABLE, Jacques. *Le dossier noir des commandites – L'industrie de l'unité nationale contre la démocratie québécoise*. Outremont, Lanctôt Éditeur, 2004, 178 p.
- LA ROCHELLE, Réal. *Le patrimoine sonore du Québec – la Phonothèque québécoise*. Montréal, Éditions Triptyque, 2009, 188 p.
- LAMONDE, Yvan et Raymond MONTPETIT. *Le parc Sohmer de Montréal, 1889-1919 : un lieu populaire de culture urbaine*, Québec, IQRC, 1986, 231 p.
- LAPORTE, Gilles et Michel SARRA-BOURNET (dir.). *L'autre 150<sup>e</sup> : L'Histoire derrière l'anniversaire*. Montréal, Éditions Québec Amérique, 2017, 338 p.
- LEFEBVRE, Marie-Thérèse (dir). *Chroniques des arts de la scène à Montréal durant l'entre-deux-guerres : Danse, théâtre, musique*. Québec, Éditions Septentrion, Cahiers des Amériques, 2016, 328 p.

- LÉGER, Jean-Marc (dir.), Jacques NANTEL et Pierre DUHAMEL. *Le Code Québec – les sept différences qui font de nous un peuple unique au monde*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2016, 246 p.
- LEMAY, Daniel. *Guy Latraverse – 50 ans de showbiz québécois*. Montréal, Éditions La Presse, préface d'Yvon Deschamps, 2013, 221 p.
- LEVASSEUR, Roger. *Loisir et culture au Québec*. Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1982, 192 p.
- LEVASSEUR, Roger (dir). *La sociabilité : spécificités et mutations*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1990, 354 p.
- LISÉE, Jean-François. *Chroniques impertinentes*. Montréal, Éditions Stanké, 2011, 224 p.
- LOCAT, Raymond. *La tradition musicale à Joliette – 150 ans d'histoire*. Joliette, Joliette MédiaPresse inc., 1993, 475 p.
- LONGPRÉ, Tania. *Québec cherche québécois pour relation à long terme – comprendre les enjeux de l'immigration*. Montréal, Éditions Stanké, 2013, 170 p.
- MAINVILLE, Amélie. *La vie musicale à Trois-Rivières (1920-1960)*. Québec, Septentrion, 2009, 130 p.
- MARCOUX, Albertine. *Musicien et paysan, fatal destin d'un agriculteur-musicien*. Broché, 1957, 427 p. <https://www.glanureshistoriquesduquebec.blogspot.ca/2016/12/joseph-desire-marcoux-agriculteur-et.html>
- MARTIN, Claude, Michel DE LA DURANTAYE, Jacques LEMIEUX et Jason LUCKERHOFF (dir). *Enjeux des industries culturelles au Québec: identité, mondialisation, convergence*. Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Temps libre et culture », 2011, 435 p.
- MERCIER, Johanne. *Raconte-moi l'Expo 67*. Montréal, Les Éditions Petit Homme, 2017, 129 p.
- NANTEL, Marie-Ève. *Extinction de voix – plaidoyer pour la sauvegarde de l'information régionale*. Montréal, Éditions Somme toute, préface de Michel Nadeau, 2018, 216 p.
- PAQUIN, Stéphane. *L'invention d'un mythe : le pacte entre deux peuples fondateurs*. Montréal, VLB Éditeur, 1999, 176 p.
- PARENTEAU, François. *Censure à Radio-Canada. Délits d'opinion : chroniques d'humeur et rien d'autre*. Montréal, Lanctôt éditeur, préface de François AVARD, 2006, 196 p.
- PERRREAULT, François. *Raconte-moi Montréal*. Montréal, Les Éditions Petit Homme, 2017, 144 p.

- PION, Marylène. *Le Cabaret* (roman historique). Saint-Jean-sur-Richelieu, Les éditeurs réunis, 2020, 400 p.
- RICHARD, Louis-André (dir.). *La nation sans la religion ? – Le défi des ancrages au Québec*. Québec, PUL, p. 203.
- RIVIÈRE, Sylvain et Gilles MATHIEU. *La butte à Mathieu – un lieu mythique dans l'histoire de la chanson au Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 2010, 175 p.
- ROBINEAU, Anne. « La scène musicale anglo-québécoise : institutionnalisation, mutations et représentations ». *Recherches sociographiques*, vol. 55, no 3 (septembre-décembre 2014), p. 559-581. <https://doi.org/10.7202/1028379ar>
- ROY, Bruno. *Et cette Amérique chante en québécois*. Montréal, Éditions Leméac, 1978, 296 p.
- ROY, Bruno. *Pouvoir chanter*. Montréal, VLB Éditeur, 1991, 446 p.
- ROY, Bruno. *L'Osstidcho ou le désordre libérateur*. Montréal, XYZ Éditeur, coll. « documents », Essai, 2008, 210 p.
- STÉVANCE, Sophie et Serge LACASSE. *Les enjeux de la recherche-crédation en musique – institution, définition, formation*. Québec, PUL, 2013, 222 p.
- THÉRIAULT, Louise. *Serge Fiori : s'enlever du chemin*. Montréal, Éditions CRAM, 2012, 388 p.
- TURGEON, Laurier. *L'esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel*. Québec, PUL, 2010, 436 p.
- TURI, Giuseppe. *Une culture appelée québécoise*. Montréal, Éditions de l'Homme, 1971, 123 p.
- VOYER, Simonne et Gynette TREMBLAY. *La danse traditionnelle québécoise et sa musique d'accompagnement*. Québec, Éditions de l'IQRC, 2001, 160 p.
- WARREN, Jean-Philippe et Andrée FORTIN. *Pratiques et discours de la contreculture au Québec*. Québec, Éditions Septentrion, 2015, 268 p.

#### Histoire internationale des festivals

- BESANÇON, Julien. *Festival de musique : analyse sociologique de la programmation et de l'organisation*. Paris, Éditions L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2000, 268 p.
- BOURRIAUD, Nicolas. *Esthétique relationnelle*. Dijon, Les Presses du réel, 1998, 123 p.
- BROSSE, Jean-Stéphane. *Le jazz*. Toulouse (France), Les Essentiels Milan, 1996, 64 p.
- DIAZ, Frédéric. *L'ordre et la fête*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2015, 198 p.

- DI MÉO, Guy (dir.). *La géographie en fêtes*. Paris, Éditions GÉOPHRYS, 2001, 270 p.
- DEUTSCH, Lorant. *Romanesque – La folle aventure de la langue française*. Neuilly-sur-Seine, Éditions Michel Lafon, 2018, 397 p.
- FLÉCHET, Anaïs (dir.), Pascale GOETSCHÉL et Sophie JACOTOT. *Une histoire des festivals, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire contemporaine », 2013, 354 p.
- GENEST, Bernard-André, Tyra W. HILLARD, Cathy BEAUSOLEIL et François BÉDARD. *Gestion d'événements : principes et pratiques*. Laval, Éditions Sigma Delta, 2009, 383 p.
- GUAY, Louis, Pierre HAMEL, Dominique MASSON et Jean-Guy VAILLANCOURT (dir.). *Mouvements sociaux et changements institutionnels: l'action collective à l'ère de la mondialisation*, Québec, Éditions PUQ, 2005.
- LE BRETON, David. *L'interactionnisme symbolique*. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige – essais de sociologie », 2004, 4<sup>e</sup> édition, 2016, 250 p.
- MAUSS, Marcel. *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris, collection Quadrige (4<sup>e</sup> édition), PUF, 1968, 482 p.
- NÉGRIER, Emmanuel, Michel GUÉRIN et Lluís BONET (dir.). *Festivals de musique[s] : un monde en mutation – une comparaison internationale*. Paris, Éditions Michel de Maule, 2013, 333 p.
- NÉGRIER, Emmanuel et Marie-Thérèse JOURDA. *Les Nouveaux territoires des festivals*. Paris, Éditions Michel de Maule, 2007, 207 p. <https://www.archives-ouvertes.fr/hal-01439256/document>
- NÉGRIER, Emmanuel (dir.), Aurélien DJAKOUANE et Marie JOURDA. *Les publics des festivals*. Paris, Éditions Michel de Maule, France festival, 2010, 282 p. <https://www.hal.archives-ouvertes.fr/hal-01439297>
- PALAHNIUK, Chuck. *Le Festival de la couille et autres histoires vraies*. Paris, Éditions Folio Gallimard, 2009, 368 p.
- ROMÉAS, Nicolas et Lisa PIGNOT. *Planète Festival, Les grands rendez-vous internationaux*. Paris, Actes Sud-AFAA, 1996.
- THIBAUT, Gérard. *Chez Gérard : la petite scène des grandes vedettes (1938-1978)*. Québec (Sainte-Foy), Éditions Spectaculaires, 1988, 542 p.

#### Chapitre d'un ouvrage collectif

- BARKA, Bana et Harouna BARKA. « Les festivals au Cameroun et leurs enjeux identitaires et politiques : Festik (2000) et Festa (2003) » dans Anaïs FLÉCHET et al., p. 188-201.

- BOURDIEU, Pierre. « Comment peut-on être sportif ? » [1984] dans *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 2002, p. 173-195.
- CHARNAY, Amélie. « Au cœur de la construction de l'identité autrichienne : le festival de Salzbourg, 1917-1950 », dans Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 203-216.
- DAL POZZOLO, Luca et Luisella CARNELLI. « Pour une taxonomie des festivals en Italie – Caractéristiques fondamentales » dans Emmanuel NÉGRIER (dir.) *Op. cit.*, p. 224-225.
- GAUTHIER, Madeleine. « La sociabilité des jeunes chômeurs », dans Roger LEVASSEUR (dir.) *La sociabilité : spécificités et mutations*. Montréal, Boréal, 1990, p. 153-166.
- GUILLON, Laurence. « La naissance de deux festivals de culture juive dans le Berlin divisé », Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 175-185.
- HIDIROGLOU, Patricia. « Le KlezKamp de New York et le festival de Culture juive de Cracovie : modèles d'une culture yiddish réinventée » dans Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 161-174.
- LAPOINTE, Marie-Claude. « L'écoute et la consommation de la musique » dans Claude MARTIN, Michel de la DURANTAYE, Jacques LEMIEUX et Jason LUCKERHOFF. *Enjeux des industries culturelles au Québec : identité, mondialisation, convergence*. Québec, PUQ, 2011, p. 57-87.
- LESAGE, Sylvain. « Angoulême, « la ville qui vit en ses images » ? Politisation de la culture et institutionnalisation du festival » dans Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 251-264.
- MELANÇON, Johanne. « La chanson québécoise, vecteur de l'histoire, de la mémoire et de l'identité », dans *Mémoires canadiennes*. France, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Des Amériques », 2018, p. 197-206.
- PARLEBAS, Pierre. « La mise en ordre sportive » dans J.-P. AUGUSTIN et J.-P. CALLÈDE (dir.). *Sport, relations sociales et action collective*. Talence, MSHA, 1995, p. 39-46.
- TAMAGNE, Florence. « Les festivals « pop » et « rock » en Europe : débats et enjeux (fin des années 1960-début des années 1980) » dans Anaïs FLÉCHET et al. *Op. cit.*, p. 89-97.
- VIGARELLO, Georges. « Le temps du sport » [1995] dans Alain CORBIN. *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Flammarion, 2009, p. 253-290.

## Dictionnaires

- BEAUCHESNE, Jacques. *Dictionnaires des cooccurrences*. Montréal, Éd. Guérin, 2001, 402 p.
- BERGERON, Léandre. *Dictionnaire de la langue québécoise* [1980]. Montréal, Éditions TYPO, 1997, 572 p.

DAUZAT, Albert, Jean DUBOIS et Henri MITTERAND. *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*. Paris, Librairie Larousse, 1971, p. 302.

*Le Petit Larousse illustré*, Paris, Éditions Larousse, 1997, p. 254, 435, 555, 685, 956.

*Le Petit Larousse illustré*, Paris, Éditions Larousse, 2008, p. 385, 415.

*Grand Larousse Encyclopédique*. Paris, Larousse, 1961, vol. 4.

## Articles

### Histoire culturelle du Québec

24 HEURES. « La lettre d’amour de Catherine Éthier à la langue française », vidéo (2 min 21), 10 février 2022, *24 heures*. <https://www.24heures.ca/2022/02/10/la-lettre-damour-de-catherine-ethier-a-la-langue-francaise?>

BAILLARGEON, Stéphane. « La fièvre de l’hyperfestif », 25 juin 2005, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/84969/la-fievre-de-l-hyperfestif>

BAILLARGEON, Stéphane. « L’émeute qui a suivi l’annulation d’un concert – Punk un jour... », 16 octobre 2003, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/38386/l-emeute-qui-a-suivi-l-annulation-d-un-concert-punk-un-jour>

BAILLARGEON, Stéphane. « Scandale des commandites – Les festivals s’organisent à l’échelle canadienne », 10 mars 2004, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/49451/scandale-des-commandites-les-festivals-s-organisent-a-l-echelle-canadienne>

BEAUCAGE, Réjean. « Réinventer le rituel du concert : entretien avec Marc Couroux », *Circuit : musiques contemporaines*, vol. 15, no 1 (2004), p. 57-64.

BEAUDOIN, Sylvain. « Le carnaval et le mardi-gras », UQTR, 2016, 1 p. [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa\\_no\\_site=4080&owa\\_no\\_fiche=18](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=4080&owa_no_fiche=18)

BÉLAIR-CIRINO, Marco. « Le Québec attractif, mais peu pour sa langue », 18 juin 2022, *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/politique/quebec/724530/rerelations-internationales-le-quebec-attractif-mais-peu-pour-sa-langue?utm\\_source=infolettre-2022-06-18&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=infolettre-quotidienne](https://www.ledevoir.com/politique/quebec/724530/rerelations-internationales-le-quebec-attractif-mais-peu-pour-sa-langue?utm_source=infolettre-2022-06-18&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-quotidienne)

BÉLANGER, Cédric. « Voivod : les pionniers du métal enfin reconnus », 23 mars 2019, *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2019/03/23/les-pionniers-du-metal-enfin-reconnus>

BERGERON, Mario. « *Publicité et salles de cinémas à Trois-Rivières, le premier film sonore à Trois-Rivières, le premier film français à Trois-Rivières* » : <https://mariobcinema.unblog.fr>

- BERTRAND, Jacques. « *Les premières salles de cinéma à Trois-Rivières* » : <https://public.sogetel.net/ninibe/>
- BLOUIN, Jacques-André. « La Saint-Jean-Baptiste en Ontario français, une fête politique (1945-1980) », 20 juin 2014, *Société historique du Nouvel-Ontario*. <https://societehistorique.ca/saint-jean/>
- BOURGAULT-CÔTÉ, Guillaume. « Au moins 40 % de l'aide d'Ottawa arrivera plus tard », 12 mai 2020, *Le Devoir*.
- BOURCIER, Nicolas. « *Festival du solstice d'été* : Québec et la mairesse Plante rabrouent le Sud-Ouest », 13 juin 2019, *La Presse*.
- BOYKO, John et Andrew McINTOSH. « Scandale du programme des commandites », 30 novembre 2021, *L'Encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/scandale-des-programme-de-commandites>
- BROUSSEAU-POULIOT, Vincent. « Pas besoin de quotas francophones dans la loi, disent les producteurs », 7 novembre 2020, *La Presse*.
- BROWN, Thomas C.. « La musique à Expo 67 », *L'Encyclopédie canadienne*, 7 février 2006. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-musique-a-expo-67>
- BRUNET, Alain. « Le Rising Sun : Doudou se souvient », 27 septembre 2008, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/musique/entrevues/200809/27/01-24127-le-rising-sun-doudou-se-souvient.php>
- CADIEUX, Alexandre. « La commission Massey et le début de l'affirmation culturelle canadienne », à l'émission *Aujourd'hui l'histoire* avec Jacques Beauchamp (23 min), 19 mai 2021, Radio-Canada.
- CARON, Olivier. « Qualité de vie : Trois-Rivières au sommet d'un palmarès canadien », 12 mars 2021, *Énergie 102.3 FM*, iHeartRadio.ca
- CASTONGUAY, Alec. « Scandale des commandites – Le coût des enquêtes : 75 millions... au bas mot », 12 mai 2005, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/canada/81615/scandale-des-commandites-le-cout-des-enquetes-75-millions-au-bas-mot>
- CINÉ-BULLES. « Hommage à Léo Cloutier : Léo Cloutier, 1915-1993 », *Ciné-Bulles*, vol. 12, no 3 (été 1993), p. 41.
- CLAIROUX, Jacques. « Du spectacle de la force à l'athlétisme théâtral : Louis Cyr et le cirque au Québec », *L'Annuaire théâtral – Revue québécoise d'études théâtrales*, no 4 (printemps 1988), p. 111.

- CLICHE, Pierre. « L'impasse entre l'identité québécoise et la diversité canadienne », 7 septembre 2022. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/753387/idees-l-impasse-entre-l-identite-quebecoise-et-la-diversite-canadienne>
- CLOUTIER, Valérie. « L'été magique de la SuperFrancoFête », reportage-vidéo, 12 août 2020, *Radio-Canada*.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE. « Lettre d'appui à la mise en place d'un Cadre national d'action pour la culture », 27 septembre 2019, *Conseil québécois du Théâtre*.
- CORNELLIER, Manon. « Programme de commandites – Ottawa élimine les intermédiaires », 4 juillet 2002, *Le Devoir*.
- DAGENAIS, Lucie France. « L'hyperfestif montréalais », 11 mai 2017, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/498441/l-hyperfestif-montrealais>
- DE REPENTIGNY, Alain. « Les leçons d'Édimbourg », 22 août 2011, *La Presse*.
- DESFOSSÉS, Félix B. « Le Pop Festival de Rouyn, un petit Woodstock en Abitibi-Témiscamingue », 6 juillet 2020, *Radio-Canada / OHdio*, 12 min. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/region-zero-8/segments/entrevue/187787/pop-festival-rouyn-noranda-mashmakhan-april-wine>
- DESFOSSÉS, Félix B. « Kosmos, Pink Floyd et l'ascension d'Alain Simard vers le FIJM », 29 décembre 2021, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1850742/kosmos-pink-floyd-alain-simard-fijm-genesis-andre-menard-clef>
- DÉSILETS-ROUSSEAU, Sarah. « De “capitale du chômage” à ville entrepreneuriale », 19 janvier 2020, *Radio-Canada / Mauricie-Centre-du-Québec*.
- DESLOGES, Josianne. « 40 ans de la SuperFrancoFête : trois géants à la conquête des Plaines », 9 août 2014, *Le Soleil*.
- DESLOGES, Josianne. « Souvenirs de la FrancoFête », 9 août 2014, *Le Soleil*.
- DESROCHERS, Annie. « La brève histoire du Carnaval de Montréal », entrevue avec Jean-François NADEAU (7 min), 22 février 2017, *Radio-Canada*.
- DESROCHERS, Annie. « Le carnaval de Montréal, théâtre de luttes entre anglophones et francophones », entrevue avec Jonathan LIVERNOIS (7 min 50), 10 février 2020, *Radio-Canada*.
- DIONNE CHAREST, Antoine. « Qu'est-ce que l'interculturalisme ? », 16 août 2019, *La Presse*.
- DUCEPPE, Gilles. « Ne comptons pas sur Graham Fraser, Jean-Marc Fournier et le NPD pour la promotion du français », 12 mai 2015, *Le Journal de Montréal*.

<https://www.journaldemontreal.com/2015/05/12/ne-comptons-pas-sur-graham-fraser-jean-marc-fourrier-et-le-npd-pour-la-promotion-du-francais>

DUCHESNEAU, Michel. « Montréal/Nouvelles musiques : perspectives », *Circuit musiques contemporaines*, vol. 14, no 2 (2004), p. 9-21.

DUMAS, Hugo. « Le festival du malaise », 17 septembre 2012, *La Presse*.  
<https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/hugo-dumas/201209/17/01-4574631-le-festival-du-malaise.php>

DUMONT, Fernand. « Pour situer les cultures parallèles », *Questions de culture*, IQRC, no 3 (1982), p. 15-34.

DURIVAGE, Pierre-Marc. « Montréal, ville métal », 16 avril 2019, *La Presse*.  
<https://www.lapresse.ca/arts/musique/2019-04-16/montreal-ville-metal>

DUTRISAC, Robert. « La clarté de la question séduit Couillard », 14 mars 2014, *Le Devoir*.  
<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/402642/r>

FERLAND, Catherine. *Les confréries gastronomiques au Québec, de l'Ordre de Bon Temps à la Chaîne des rôtisseurs*, 14 mai 2019.  
<https://catherineferlandhistorienne.com/2019/05/14/confreries-gastronomiques-quebec-ordre-bon-temps-chaine-rotisseurs/>

GAGNÉ, Jean-Simon. « Patrimoine immatériel : les 10 ans d'une convention mal-aimée », 19 mai 2016, *Le Soleil*.

GAGNON, Lysiane. « Médecins spécialistes en CHSLD : le festival de la démagogie », 18 avril 2020, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-04-18/medecins-specialistes-en-chsld-le-festival-de-la-demagogie>

GAGNON, Mylène. « Le Festivoix, optimiste pour 2022 », 16 décembre 2021, *Radio-Canada / Ici Mauricie-Centre-du-Québec*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1848010/festival-musique-trois-rivieres-financement-grands-evenements-budget-2022>

GALARNEAU, Claude. « Sociabilité et associations volontaires à Québec, 1770-1859 », *Les Cahiers des Dix*, no 58 (2004), p. 171-212.

GARON, Rosaire. « Vingt ans de pratiques culturelles au Québec » [2002], *SURVOL*, no 12 (mars 2004), 16 p.

GARON, Rosaire. « Les pratiques culturelles du Québec – La fin de la démocratisation ? », *Le Devoir*, 22 novembre 2006, 2 p.

GAUDREAU, Mélissa. « Le gouvernement invite les Québécois à encourager la culture québécoise », 28 août 2021, *Hebdo Rive Nord*.

<https://www.hebdorivenord.com/article/2021/08/28/le-gouvernement-invite-les-quebecois-a-encourager-la-culture-quebecoise>

GAUTHIER, Jacques. « Deux poids, deux mesures pour la culture et la relève », 22 février 2021, *Le Devoir*.

GÉLINAS, Philippe. « Histoire et traditions musicales en Nouvelle-France », *Traces*, revue d'histoire de la Société des professeurs d'histoire du Québec, vol. 54, no 2 (printemps 2016), p. 6 à 8.

GENEST, Catherine. « Festival d'été de Québec : une rencontre avec les grands oubliés », 3 juillet 2014, *Voir*. <https://voir.ca/musique/2014/07/03/festival-dete-de-quebec-une-rencontre-avec-les-grands-oublies/>

GIRARD, Joëlle. « Débat en anglais : « La nation québécoise est attaquée », dit François Legault », 10 septembre 2021, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1823160/racisme-yves-francois-blanchet-debat-chefs-anglais-quebec-bashing>

GIRARD, Mario. « Quel genre de spectateur êtes-vous ? », 30 janvier 2019, *La Presse*.

GIRARD, Mario. « Accès limité pour la SuperFrancoFête », 23 août 2022, *La Presse*.

GIROUX, Monique. « *J'ai vu le loup, le renard, le lion*, un spectacle mythique », à l'émission *Aujourd'hui l'histoire* avec Jacques Beauchamp (23 min), 29 mai 2020, *Radio-Canada / Ici Première*.

GODIN, Sandra. « La culture québécoise rayonne à l'international », 24 juin 2017, *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/06/25/la-culture-quebecoise-rayonne-a-linternational>

GODIN, Sandra, Yves LECLERC et Cédric BÉLANGER. « La touche québécoise », 24 juin 2017, *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/06/24/la-touche-quebecoise>

GRENIER, Line. « « Crise » dans les industries de la musique au Québec ébauche d'un diagnostic », *Recherches sociographiques*, vol. 52, no 1 (2011), p. 27-48.

GROULX, Patrice et Alain ROY. « Les lieux historiques de la région de Québec comme lieux d'expression identitaire, 1965-1985 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 48, no 4 (printemps 1995), p. 527-541.

GUILLEMETTE, Mélissa. « 100 ans de culture au Québec – Le « droit d'exister », du Refus Global à l'Expo 67 », 10 novembre 2010, *Le Devoir*.

HARVEY, Fernand. « *La politique culturelle d'Athanase David, 1919-1936* », *Les Cahiers des Dix*, no 57 (2003), p. 31-83.

- HARVEY, Fernand. « Athanase David, précurseur des politiques culturelles au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 21, no 2 (2013), p. 89-106.
- HÉBERT, Vanessa. « Un gros festival québécois se classe dans le top 10 des meilleurs au monde », 11 octobre 2016. <https://nightlife.ca/2016/10/11/un-gros-festival-quebecois-se-classe-dans-le-top-10-des-meilleurs-au-monde/>
- HOUDE, François. « Culture Trois-Rivières : nouvelle appellation, nouvelle image », 22 novembre 2017, *Le Nouvelliste*. <https://www.lenouvelliste.ca/2017/11/23/culture-trois-rivieres-nouvelle-appellation-nouvelle-image-1b3b468a312892b7a1092bad8b21a625>
- HOULE, Marc-André. « La dissolution de l'identité canadienne préfigure un triste destin », 20 novembre 2018, *Le Devoir*.
- HUSS, Christophe. « Mondial Choral 2007 : trois ans et déjà grand! », 9 mai 2007, *Le Devoir*.
- HUSS, Christophe. « La «Symphonie du millénaire» garde le meilleur pour la fin », 27 février 2017, *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/culture/musique/492714/la-symphonie-du-millenaire-garde-le-meilleur-pour-la-fin?utm\\_source=infolettre-2017-02-28&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=infolettre-quotidienne](https://www.ledevoir.com/culture/musique/492714/la-symphonie-du-millenaire-garde-le-meilleur-pour-la-fin?utm_source=infolettre-2017-02-28&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-quotidienne)
- ICI ARTV. « Le Grand spectacle de la fête nationale – La célébration mémorable de 1975 », 21 juin 2022, *Ici ARTV* <https://ici.artv.ca/blogue/grand-spectacle-fete-nationale-quebec-1975/>
- KUKOVICA, Nancy. « Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières ». <https://obs.agenda21culture.net/fr/good-practices/politique-culturelle-de-la-ville-de-trois-rivieres>
- LA PRESSE. « La Bolduc désignée comme “personnage historique” du Québec », 20 février 2016, *La Presse*.
- LA PRESSE CANADIENNE. « Près de la moitié des artistes québécois installés à Montréal », 9 février 2010, *La Presse canadienne*.
- LACHAUSSÉE, Catherine. « La grande réussite du carnaval de 1894 », 9 février 2020, *Radio-Canada / Ici Québec*.
- LACHAUSSÉE, Catherine. « L'été magique de la SuperFrancoFête », reportage-vidéo et photos historiques (fonds BANQ Jean-Marie Villeneuve), 11 août 2020, *Radio-Canada*.
- LACHAUSSÉE, Catherine. « Il y a 40 ans, la Super FrancoFête! », 13 août 2014, *Radio-Canada*. [http://ici.radio-canada.ca/emissions/radio-canada\\_cet\\_apres-midi/2011-2012/chronique.asp?idChronique=346218](http://ici.radio-canada.ca/emissions/radio-canada_cet_apres-midi/2011-2012/chronique.asp?idChronique=346218)
- LAFONTAINE, Thomas. « Comment l'humour juif a contribué à faire de Montréal la capitale du rire », 28 juillet 2021, *Radio-Canada / Arts*.

- LAFONTAINE, Marie-Ève. « Trois-Rivières affronte Ottawa et Vancouver – En lice pour le titre de capitale culturelle du Canada », 18 février 2003, *Le Nouvelliste*, p. 1.
- LALONDE, Catherine. « L'ADISQ revendique le respect des quotas francophones », 31 mars 2021, *Le Devoir*.
- LALONDE, Catherine. « Cri du cœur du patrimoine vivant », 1<sup>er</sup> septembre 2017, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/507004/politique-culturelle>
- LALONDE, Catherine. « L'occasion ratée du Canada », 1<sup>er</sup> décembre 2016, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/485970/clalonde-patrimoine>
- LAMONDE, Yvan. « La sociabilité et l'histoire socio-culturelle : le cas de Montréal, 1760-1880 », *Historical Papers*, vol. 22, no 1 (1987), p. 86-111.
- LANGLOIS, Sophie. « Quand le joul a pris les devants de la scène québécoise », reportage-vidéo (4 min 58), 16 mai 2018, *Radio-Canada / Le Téléjournal 22h*. <https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-7900512/quand-joul-a-pris-devants-scene-quebecoise>
- LAURENCE, Jean-Christophe. « Il était une fois les débuts du disque québécois... », 6 février 2010, *La Presse*.
- LAVOIE, Pierre. « Qui chante la nation? La patrimonialisation de la chanson au Québec depuis la Révolution tranquille », *Revue d'études canadiennes*, vol. 52, no 1 (2018), p. 149-175.
- L'EXPRESS. « La musique indépendante : reine de l'automne à Montréal », 20 novembre 2018, *L'Express.fr* [https://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/la-musique-independante-reine-de-l-automne-a-montreal\\_2049299.html](https://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/la-musique-independante-reine-de-l-automne-a-montreal_2049299.html)
- L'ÉCHO DE MASKINONGÉ. « Tourisme : Été record à Trois-Rivières », 10 octobre 2018, *L'Écho de Maskinongé* via *L'Hebdo Journal*.
- LE CANADIEN. « Projet de Centre musical canadien », *Le Canadien*, 4 décembre 1952, p. 6. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4208781>
- LE DEVOIR. « Connaissez-vous l'histoire du Festival d'été de Québec? », 28 juin 2017, *Le Devoir*.
- LE DEVOIR. « Le rapport de la vérificatrice générale – Commandites : du jamais vu », 11 février 2004, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/non-classe/47150/le-rapport-de-la-verificatrice-generale-commandites-du-jamais-vu>
- LE JOURNAL DE QUÉBEC. « Festival du solstice d'été à Montréal : « Quelle erreur de jugement! » dit François Legault », vidéo (3 min), 13 juin 2019, *Agence QMI* via *Le Journal de Québec*.

LE MONDE OUVRIER, no 103 (septembre-octobre 2013), p. 7.

LEMIEUX, Marc-André. « Musimax n'est plus : la fin d'une époque », 29 août 2016, *Le Journal de Montréal*.

LEMIEUX, Marc-André. « MusiquePlus rendra officiellement l'âme cet été, après 33 ans en ondes », 14 février 2019, *Le Journal de Montréal*.

LESSARD, Denis. « Les 60 ans du ministère de la Culture – Un outil d'émancipation pour le Québec », 25 mars 2021, *La Presse*.

LISÉE, Jean-François. « Le podium de la démagogie », 9 février 2022, *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/671604/le-podium-de-la-demagogie?utm\\_source=infolettre-2022-02-09&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=infolettre-quotidienne](https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/671604/le-podium-de-la-demagogie?utm_source=infolettre-2022-02-09&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-quotidienne)

LOISEL, Mélanie. « Placer la culture au cœur du développement des Québécois », 28 juillet 2014, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/414548/plint-chaud-placer-la-culture-au-coeur-du-developpement-des-quebecois>

MARTINEAU, André. « Le parc Sohmer, l'idée de génie d'Ernest Lavigne (première partie) », 24 mars 2015, *Radio-Canada*. [http://ici.radio-canada.ca/emissions/a\\_rebours/2013-2014/chronique.asp?idChronique=367308](http://ici.radio-canada.ca/emissions/a_rebours/2013-2014/chronique.asp?idChronique=367308)

MARTINEAU, Richard. « COVID: le festival des Ti-Joe Connaissant », 14 janvier 2021, *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2021/01/14/covid-le-festival-des-ti-joe-connaissant>

MATHIEU, Isabelle et Pierre-André NORMANDIN. « Fête nationale : une violence en dents de scie depuis 20 ans », 24 février 2011, *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/2011/02/24/fete-nationale-une-violence-en-dents-de-scie-depuis-20-ans-f527e403bb89dc096a648e65bfee0061>

MELANÇON, Benoit. « Capitale(s) », 24 juillet 2009, *Oreille tendue*.

MÉNARD, Élisabeth. « Il y a 50 ans : Claude Léveillé, premier Québécois à la Place des arts », 24 avril 2014, *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2014/04/24/il-y-a-50-ans-claude-leveillee-premier-quebecois-a-la-place-des-arts>

MONTPETIT, Caroline. « Au seuil de la Révolution tranquille », 24 mars 2021, *Le Devoir*.

MONTPETIT, Caroline. « Le patrimoine immatériel n'est pas inventorié à Montréal », 25 avril 2018, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/526068/etat-des-lieu-du-patrimoine>

MORISSETTE, Nathaëlle. « *Les libéraux sont corrompus* – Layton », 9 février 2005, *Le Devoir*, p. A-2.

- MOULIN, Anik. « Le plus grand rassemblement musical au Canada revient pour une 87<sup>e</sup> année à Sherbrooke », 21 avril 2016, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/777290/festival-harmonies-orchestres-symphoniques-quebec-rassemblement>
- NORMANDEAU, Robert. « Qu'est-ce concert? », *Circuit : musiques contemporaines*, vol. 13, no 1 (2002), p. 43-50.
- OHL, Paul. « De curiosité à légende d'un peuple », 26 mars 2005, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/78025/de-curiosite-a-legende-d-un-peuple>
- PAGÉ, Pierre. « 75 ans de radio », UQAM, 1997. <https://www.phonothèque.org/radio/ckac.html>
- PAPINEAU, Philippe. « Une culture diversifiée, financée, mais fragile et saturée », 9 mai 2020, *Le Devoir*.
- PAPINEAU, Philippe. « Le milieu culturel québécois réfléchit au-delà de sa survie », 11 mai 2020, *Le Devoir*.
- PARENT, Olivier. « Festival d'été de 1992 : nouvelle salle, récession et exit le six-pack », 4 juillet 2012, *Le Soleil*.
- PARENT, Olivier. « Une œuvre d'art en souvenir de la SuperFrancoFête », 17 août 2014, *Le Soleil*.
- PELLETIER, Guillaume. « Un festival du solstice d'été au lieu de la Fête nationale, la mairesse réagit », reportage-vidéo (2min), 12 juin 2019, *Agence QMI via 24 heures.ca*
- PERETZ, Isabelle et Pascale LIDJI. « Une perspective biologique sur la nature de la musique », *Revue de Neuropsychologie*, vol. 16, no 4 (2006), p. 335-386.
- PERRON, Gilles. « Le territoire de la chanson québécoise ». *Québec français*, no 154 (2009), p. 54, 56.
- PORTER, Isabelle. « SuperFrancoFête de 1974 : y étiez-vous ? », 15 août 2014, *Le Devoir*.
- PROULX, Caroline. « Le Québec, une destination de calibre mondial », 27 septembre 2019, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/563583/le-quebec-une-destination-de-calibre-mondial>
- PROULX, Marie-Hélène. « Trois-Rivières : le second souffle d'une ville », 6 novembre 2019, *L'Actualité*.
- RADIO-CANADA. « Montréal, capitale mondiale du livre », 24 avril 2005, *Radio-Canada*.
- RADIO-CANADA. « Les idées de l'ADISQ pour augmenter la présence de musique francophone sur les ondes », 31 mars 2021, *La Presse canadienne via Radio-Canada / Arts*.

- RADIO-CANADA. « La Butte à Mathieu, le rendez-vous des chansonniers québécois de 1959 à 1976 », 2 juillet 2021, *Radio-Canada / Arts* (archives).
- RADIO-CANADA. « Scandales sans frontières », 17 mai 2011, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/494928/financement-scandales>
- RADIO-CANADA. « Nouvelle victoire de Chrétien contre Gomery », 26 octobre 2010, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/491554/chretien-gomery-cour>
- RADIO-CANADA. « Ode au groupe métal Voïvod, par Pierre Lapointe », 22 octobre 2019, *Radio-Canada / Arts*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1357145/pierre-lapointe-voivod-adisq-animation-premier-gala-prix>
- REPENTIGNY, Alain de. « Gilles Vigneault : le bonheur total sur les Plaines », 14 décembre 2016, *La Presse*. [www.lapresse.ca/arts/musique/201612/14/01-5051296-gilles-vigneault-le-bonheur-total-sur-les-plaines.php](http://www.lapresse.ca/arts/musique/201612/14/01-5051296-gilles-vigneault-le-bonheur-total-sur-les-plaines.php)
- ROCHETTE, Marc. « Enjeux touristiques à la CCI3R : « connecter les régions au monde » », 31 octobre 2019, *Le Nouvelliste*.
- ROCHMAN, Tobias. « À Montréal aussi, il y a des émeutes », 17 mai 2010, *Vice*. <https://www.vice.com/fr/article/a-montreal-aussi-il-y-a-des-emeutes>
- ROUSSEAU, Guillaume et François CÔTÉ. « Vers une politique de la convergence culture et des valeurs québécoises », Montréal, *Institut de recherche sur le Québec*, octobre 2014, 31 p.
- ROY, Alexandra. « Les pratiques culturelles au Québec en 2009 selon la taille de la population des municipalités », *Survól*, no 25 (juin 2013), 36 p.
- ROUTHIER, Adolphe-Basile. « Festival des fêtes cardinalices », Québec, Éditeurs-proprétaires du journal *Le Canadien*, imprimerie de L.J. Demers, 1886, 13 p. [https://fr.wikisource.org/wiki/Festival\\_des\\_fêtes\\_cardinalices](https://fr.wikisource.org/wiki/Festival_des_fêtes_cardinalices)
- ROUTHIER, Christine. *L'Observatoire.com*, vol. 2, no 1 (juillet 2002), Institut de la statistique du Québec, p. 1.
- SAINT-ARNAUD, Pierre. « Statut de l'artiste – Québec amorce la révision des deux lois », 10 décembre 2019, *Le Nouvelliste*.
- SCOTT, Marianne, Guy SYLVESTRE et Lorraine SNYDER. « Bibliothèque nationale du Canada », *L'encyclopédie canadienne*, 7 février 2006. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/bibliotheque-nationale-du-canada>
- TANGUAY, Sébastien. « «Un Woodstock de la liberté» promis à Québec », 7 février 2022, *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/societe/670512/bernard-gauthier-invite-les-manifestants-a-quitter-quebec?utm\\_source=infolettre-2022-02-07&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=infolettre-quotidienne](https://www.ledevoir.com/societe/670512/bernard-gauthier-invite-les-manifestants-a-quitter-quebec?utm_source=infolettre-2022-02-07&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-quotidienne)

- TARDIF, Dominic. « MusiquePlus n'est plus », 24 août 2019, *Le Devoir*.
- TARDIF, Sylvie (lettre). « Le départ de quatre journalistes laissera un grand vide », 21 janvier 2016, *Le Nouvelliste*. <https://www.lenouvelliste.ca/2016/01/22/le-depart-de-quatre-journalistes-laissera-un-grand-vide-6c3f8ba0d95be30ad93bf3fcb91be53>
- TEISCEIRA-LESSARD, Philippe. « Exit la fête nationale, le Sud-Ouest fêtera le «Festival du solstice d'été» », 13 juin 2019, *La Presse*.
- TEISCEIRA-LESSARD, Philippe. « Le Québec déménage », 1<sup>er</sup> juillet 2019, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2019-07-01/le-quebec-demenage>
- THOMAS, Suzanne et Benoît L'HERBIER. « Festival de la chanson de Granby ». *L'encyclopédie canadienne*, 2007. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/festival-de-la-chanson-de-granby>
- TOUPIN, Gilles. « Ottawa versera 30 millions \$ pour les festivals », 13 septembre 2007, *Le Nouvelliste*, p. 26.
- TRAHAN, Brigitte. « Villes où il fait bon vivre au Québec : Trois-Rivières occupe la 5<sup>e</sup> position », 7 novembre 2019, *Le Nouvelliste*.
- TREMBLAY, Karine. « Martin Matte : festival de malaises », 27 décembre 2014, *La Tribune*. <https://www.latribune.ca/2014/12/27/martin-matte--festival-de-malaises-f99f899c867b46313b717a5c74c9c41f>
- VEILLETTE, Guy. « Plus de festivals », 14 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. A-10.
- VEILLETTE, Martine. « Emma Albani reconnue personnage historique », 15 mars 2020, *Le Journal de Chambly*.
- VEILLEUX, Jean-François. « Brève histoire culturelle de Trois-Rivières », juin 2019, *Gazette de la Mauricie* <https://gazettemauricie.com/histoire-culturelle-trois-rivieres/>
- VEILLEUX, Jean-François. « 37 ans pour la Ligue d'improvisation Mauricienne », septembre/octobre 2019, *Gazette de la Mauricie*. <https://gazettemauricie.com/37-ans-ligue-improvisation-mauricienne/>
- VERBEEK, Eddy. « Un sondage place Trois-Rivières en troisième place des lieux où il fait le mieux vivre au Canada », 27 mars 2021, *Agence QMI via TVA Nouvelles*.
- VERMOT-DESROCHES, Paule. « Une ville d'histoire et de culture – La concentration fait la force du milieu culturel », 14 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. A-8.
- WARREN Jean-Philippe et Simon LANGLOIS. « Le Québec comme société distincte », 21 décembre 2020, *L'Encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/le-quebec-comme-societe-distincte>

## Histoire générale des festivals

AGENCE FRANCE-PRESSE. « Espagne : l'effondrement d'une plateforme fait plus de 300 blessés », 13 août 2018, *Agence France-Presse*.

AGENCE FRANCE-PRESSE. « Tsunami en Indonésie : un concert submergé par une vague », vidéo (18 sec.) 23 décembre 2018, *Agence France-Presse / Carita*.

AGENCE FRANCE-PRESSE. « Croatie : 10 000 fêtards évacués en raison d'un incendie de forêt » (Festival Fresh Island sur l'île de Pag), 16 juillet 2019, *Agence France-Presse / Zagreb*.

AGENCE FRANCE-PRESSE. « Un nid d'oiseau protégé menace le Bluesfest », 26 juin 2018, *Agence France-Presse (Ottawa)*.

AGENCE FRANCE-PRESSE. « Panique dans une discothèque en Italie : 6 morts, des dizaines de blessés » (concert de rap), 8 décembre 2018, *Agence France-Presse / Rome*.

ALARIE, Marie-Ève B. « Un cadeau de Noël du FestiVoix et des Frères Lemay », 4 décembre 2020, *L'Hebdo Journal*.

ARTIGOT, Florencio. « La scène s'embrase : un concert de rock finit tragiquement aux États-Unis », 22 février 2003, *Le Temps*. <https://www.letemps.ch/societe/scene-sembrase-un-concert-rock-finit-tragiquement-aux-etatsunis>

ATTRACTIONS ET ÉVÉNEMENTS (calendrier). « À l'honneur : International de l'art vocal », décembre 2005 / janvier 2006, *Attractions et Événements – Bulletin de l'industrie*, vol. 5, p. 3.

AUTISSIER, Anne-Marie. « Une petite histoire des festivals en Europe, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours » dans *L'Europe des festivals – De Zagreb à Édimbourg, points de vue croisés*. Toulouse (France), Éditions de l'attribut, 2008, p. 21-42.

BAILLARGEON, Stéphane. « Les artistes sont épargnés », 14 juin 2003, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/29950/les-artistes-sont-epargnes>

BALSAMO, Michael et Martha MENDOZA. « Plusieurs morts dans une fusillade lors d'un festival culinaire en Californie », 29 juillet 2019, *Agence France Presse* via *Le Devoir*.

BEAUMONT, Tanya. « Un festival de musique de Québec dans le métavers », 25 janvier 2022, *Radio-Canada / Ici Québec*.

BEAUPLAT, Jessica. « Festivals : 87 % des Québécois préféreraient pouvoir y assister en personne », 19 mars 2021, *La Presse canadienne* via *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/2021/03/19/festivals-87--des-quebecois-prefereraient-pouvoir-y-assister-en-personne-45a9e6b13b5e2f2637640d4c5ddb7f7d>

- BÉLANGER, Cédric. « C'EST LA FIN ? L'avenir de Woodstock en Beauce est menacé », 20 décembre 2010, *Canöé.ca*.
- BERGERON, Ulysse. « Lutter contre l'exploitation sexuelle, mais pas à n'importe quel prix », 10 août 2021, *Le Devoir*.
- BELLEHUMEUR, Zoé, Laurence VACHON et Perrine BULLANT. « La pénurie de main-d'œuvre n'épargne pas les festivals de l'Est-du-Québec », 2 juin 2022, *Radio-Canada / Ici Côte-Nord*.
- BIBEAULT, Matt. « Woodstock en Beauce tire sa révérence après 20 ans », 17 octobre 2014, *99 Scene.com* <https://99scenes.com/woodstock-en-beauce-tire-sa-reverence-apres-20-ans/>
- BIBEAULT, Matt. « Le festival Expo-Québec est loin d'être sûr de revenir en 2016 », 28 août 2015, *99 Scene.com* <https://99scenes.com/le-festival-expo-quebec-est-loin-detre-sur-de-revenir-en-2016/>
- BIBEAULT, Matt. « Plusieurs festivals du Québec pourraient disparaître suite aux coupures gouvernementales », 21 septembre 2015, *99 Scene.com* <https://99scenes.com/plusieurs-festivals-du-quebec-pourraient-disparaitre-suite-aux-coupures-gouvernementales/>
- BIBEAULT, Matt. « Le gouvernement du Québec investira 110 M\$ dans les festivals de musique au Québec lors des 5 prochaines années », 16 janvier 2017, *99 Scene.com* <https://99scenes.com/gouvernement-quebec-investira-110m-festivals-de-musique-quebec-lors-5-prochaines-annees/>
- BIBEAULT, Matt. « Il y aura un nouveau festival électro sur le bord du Fleuve à Trois-Rivières en février 2023 », 6 décembre 2022, *99 Scene.com* <https://99scenes.com/nouveau-festival-electro-bord-du-fleuve-a-trois-rivieres-en-fevrier-2023/>
- BIBEAULT, Matt. « 35 photos de la réouverture des festivals au Québec au Festivoix 2021 avec Franklin Electric, Elisapie, Plants and Animals et plus (photos) », 26 juin 2021, *99 Scene.com*
- BLAIS-POULIN, Charles-Éric. « À la conquête du métavers », 26 février 2022, *La Presse*.
- BOUCHARD, Geneviève. « Bilan du FEQ : le défi des femmes et du franco », 16 juillet 2018, *Le Soleil*.
- BOULANGER, Charles-Antoine. « Le FestiVoix célèbre une année record sur tous les plans », 14 juillet 2022, *Radio-Canada / Ici Mauricie-Centre-du-Québec*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1898206/festival-mauricie-spectacles-centre-ville>
- BOULANGER, Luc. « Le Festival Fauv reporte ses spectacles ce week-end », 8 juillet 2020, *La Presse*.

- BOUGRAT, Clémentine. « Carnaval d'hiver », 31 janvier 2003.  
[https://www.routard.com/mag\\_evenement/113/carnaval\\_d\\_hiver.htm](https://www.routard.com/mag_evenement/113/carnaval_d_hiver.htm)
- BROUSSEAU-POULIOT, Vincent. « L'Europe plus généreuse envers ses festivals », 27 février 2014, *La Presse*.
- BROUSSEAU-POULIOT, Vincent. « Quel festival génère le plus de retombées au Québec ? », 3 juillet 2018, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201807/03/01-5188054-quel-festival-genere-le-plus-de-retombees-au-quebec.php>
- BULLANT, Perrine. « Le Festi-Plage reviendra sur sa programmation pour inclure plus d'artistes féminines », 9 mars 2022, *Radio-Canada / Ici Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*.
- BUSSIÈRES, Ian. « Ottawa hausse de 50 % le financement des festivals au Québec », 21 juin 2019, *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/actualite/politique/ottawa-hausse-de-50-le-financement-des-festivals-au-quebec-9aa4a195d25c3d6086a76e41cdd338af>
- CANTALOUBE, Thomas. « Polémique après l'incendie de la salle de concerts », 23 février 2003, *Le Parisien*. <https://www.leparisien.fr/faits-divers/polemique-apres-l-incendie-de-la-salle-de-concerts-23-02-2003-2003845820.php>
- CANTIN, Claudia. « Bleu Jeans Bleu et Damien Robitaille en concert virtuel à Trois-Rivières », 2 mars 2021, *Radio-Canada / Ici Mauricie-Centre-du-Québec*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1774457/cloue-au-sol-spectacle-aar-trois-rivieres-festivoix>
- CARON, Olivier. « Plusieurs records d'achalandage en 2019 à Trois-Rivières », 17 octobre 2019, *Énergie 102.3*.
- CASEY, Liam. « Un homme nu saute dans un bassin de requins à Toronto », 15 octobre 2018, *La Presse canadienne*.
- CHAFIK, Kenza. « Les festivals de la région s'arrachent les techniciens de scène », reportage-vidéo, 7 juin 2022, *Radio-Canada / Ici Saguenay-Lac-St-Jean*.
- CHAPUIS, Manon, Anja DIMITRIJEVIC et Quentin THOME. « Festivals de musique : derrière le succès, un modèle économique encore fragile », 15 octobre 2014, *Agence France-Presse* via *L'Express.fr* [https://www.lexpress.fr/actualites/1/culture/festivals-de-musique-derriere-le-succes-un-modele-economique-encore-fragile\\_1611994.html](https://www.lexpress.fr/actualites/1/culture/festivals-de-musique-derriere-le-succes-un-modele-economique-encore-fragile_1611994.html)
- CHARPENTIER, Lounan. « Ensemble à nouveau: le Stampede a officiellement commencé », 8 juillet 2022, *Radio-Canada / Ici Alberta*. Voir aussi : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Stampede\\_de\\_Calgary](https://fr.wikipedia.org/wiki/Stampede_de_Calgary)
- CLÉMENT, Éric. « Collectif de festivals montréalais : Montréal sur les pas d'Édimbourg », 31 mai 2010, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et->

[theatre/festivals/201005/31/01-4285302-collectif-de-festivals-montrealais-montreal-sur-les-pas-dedimbourg.php](http://theatre/festivals/201005/31/01-4285302-collectif-de-festivals-montrealais-montreal-sur-les-pas-dedimbourg.php)

CNW. « Le Collectif de Festivals Montréalais voit le jour », 31 mai 2010. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-collectif-de-festivals-montrealais-voit-le-jour-544082652.html>

CONTE, Charles. « Sur le Conseil international des organisations des festivals de folklore », 26 juillet 2021, *Mediapart*. <https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite/article/260721/sur-le-conseil-international-des-organisations-de-festivals-de-folklore>

CORBO, Linda. « « Comme un chien qui va chercher un canard » – Le défi du Festival d'été de Québec, un confit de canard pour Daniel Gélinas », 3 juillet 2004, *Le Nouvelliste*, p. 12.

CÔTÉ, Daniel. « Les festivals indépendants se regroupent », 7 juillet 2020, *Le Quotidien*. <https://www.lesoleil.com/2020/07/08/les-festivals-independants-se-regroupent-88b8ad2a524b11c57e9f43af81ea3118>

CÔTÉ, Marianne. « Le festival western de St-Tite en 15 chiffres qui vous feront tomber en bas de votre cheval », 23 août 2019, *Tourisme Mauricie*. <https://www.tourismemauricie.com/article/le-festival-western-de-st-tite-en-15-chiffres-qui-vous-feront-tomber-en-bas-de-votre-cheval/>

CROTEAU, Laurianne. « Festivals de musique québécois : où sont les femmes ? », 1<sup>er</sup> août 2019, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/info/2019/08/festivals-musique-femmes-programmation-artistes-quebec-osheaga/>

DESTINÉ, Vanessa. « Voici tout ce qui cloche avec cette tenue de festival », 11 septembre 2019, *Tabloïd*.

DI MÉO, Guy. « Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques ». *Annales de géographie*, Paris, Éditions Armand Colin, vol. 3, no 643 (2005), p. 227-243.

DUCHESNE, André. « Montréal Festimania forcé de suspendre ses activités », 26 juin 2014, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/festivals/201406/25/01-4778897-montreal-festimania-force-de-suspendre-ses-activites.php>

DUROCHER, Sophie. « Le festival de la controverse », 11 mars 2022, *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2022/03/11/le-festival-de-la-controverse>

ELLE. « Concert d'Elton John au Mexique : la scène s'effondre ! », 2 avril 2010, *Elle.fr*. <https://www.elle.fr/Loisirs/Musique/News/Concert-d-Elton-John-au-Mexique-la-scene-s-effondre-!-1205542>

FERLAND, Catherine. « Festivals régionaux au Québec », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, 2010. [https://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-510/Festivals\\_régionaux\\_au\\_Québec](https://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-510/Festivals_régionaux_au_Québec)

- FIMBRY, Myriam. « Le spectre du déficit zéro plane sur les festivals d'été », 26 mai 2014, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/668833/festivals-ete-deficit-zero-remi-tourisme-dominique-vien>
- FRITH, Simon. « La musique live, ça compte... » (traduit de l'anglais par Sébastien François), *Lavoisier*, vol. 2, no 141-142 (2007), p. 179-201.
- GENDRON-MARTIN, Raphaël. « Les sœurs Boulay et d'autres musiciennes lancent *femmes en musique* », 1<sup>er</sup> juin 2017, *Le Journal de Montréal / Le Sac de Chips*.
- GERBET, Thomas. « Des employés des Francos se plaignent de devoir utiliser l'anglais au travail », 17 juin 2022, *Radio-Canada / Société*.
- GERBET, Thomas. « Un comité de francisation aux Francos de Montréal, après une enquête de l'OQLF », 16 décembre 2022, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1941615/comite-francisation-spectra-francos-office-langue-francaise>
- GIBERT, Vincent. « Chicago : le tireur de Las Vegas, Stephen Paddock, avait réservé une chambre pendant le festival Lollapalooza », 6 octobre 2017, *Agence France Presse via Huffington Post France*. [https://www.huffingtonpost.fr/2017/10/05/chicago-le-tireur-de-las-vegas-stephen-paddock-avait-reserve-une-chambre-pendant-le-festival-lollapalooza\\_a\\_23234386/](https://www.huffingtonpost.fr/2017/10/05/chicago-le-tireur-de-las-vegas-stephen-paddock-avait-reserve-une-chambre-pendant-le-festival-lollapalooza_a_23234386/)
- GILBERT, Nicolas. « Montréal / Nouvelles Musiques : compte rendu », *Circuit musiques contemporaines*, vol. 14, no 2 (2004), p. 35-47.
- GIRARD, Mario. « La vente de « notre » entreprise », 4 novembre 2017, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201803/22/01-5158251-un-prix-reduit-pour-juste-pour-rire.php>
- GOESCHEL, Pascale et Julie VERLAINE, co-autrices du collectif sur l'histoire des festivals et leur origine européenne, publié le 3 octobre 2013. <https://publications-chs.eklablog.com/une-histoire-des-festivals-xxe-xxie-siecle-entretien-video-avec-pascal-a100453721>
- GUTHRIE, Jennifer. « Les réseaux sociaux à la rescousse des festivals », 24 mars 2011, *Journal Métro*. <https://journalmetro.com/actualites/montreal/34979/les-reseaux-sociaux-a-la-rescousse-des-festivals/>
- HÉBERT, Claudine. « Financer les festivals, un casse-tête », 5 juin 2015, *Les Affaires*. <https://www.lesaffaires.com/dossier/le-quebec-des-grands-evenements/financer-les-festivals-un-casse-tete-/579396>
- HOUDE, François. « Noël Noël des frères Lemay : le cadeau de Noël du FestiVoix », 4 décembre 2020, *Le Nouvelliste*.

- HOUDE, François. « “Noël pour toi c’est quoi ?” : le cadeau des Fêtes du FestiVoix », 1<sup>er</sup> décembre 2022, *Le Nouvelliste*. <https://www.lenouvelliste.ca/2022/12/02/noel-pour-toi-cest-quoi-le-cadeau-des-fetes-du-festivoix-videos-3eaa2e47680cfd5845f6533e39ab7ed1>
- JACQUES, Louka et CBC. « Le Rockfest, un voisin incommodant pour un résident de Montebello », 18 juin 2015, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/726120/rockfest-montebello-resident-otage-festivaliers-vandalisme>
- KRAFT, Luisa. *Les festivals, réseaux de collaboration et leviers d’internationalisation : une étude de cas des Francos de Montréal en tant que grappe temporaire*. Mémoire (sciences de la gestion), HEC Montréal, 2020, 195 p.
- LA PRESSE. « Un musicien est blessé par balle lors d’un festival aux États-Unis », 31 juillet 2021, *Associated Press* via *La Presse*.
- LA PRESSE. « Le groupe MGM poursuit 1 000 victimes du massacre de Las Vegas », 17 juillet 2018, *Agence France-Presse* à Los Angeles. <https://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201807/17/01-5189905-massacre-de-las-vegas-mgm-demande-labandon-des-poursuites-contre-elle.php>
- LABROSSE, Martin. « Inquiétudes pour l’avenir des festivals au Québec – Les festivals québécois en difficulté », reportage-vidéo (4min 03), 20 septembre 2015, *La Presse canadienne* via *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/739901/remi-financement-festivals-quebec-disparition>
- LALIBERTÉ, Michèle. « Les événements ont la vie dure! », 9 décembre 2005, *Réseau Veille Tourisme*. <https://veilletourisme.ca/2005/12/09/les-evenements-ont-la-vie-dure/>
- LAMBERT, Julie. « Les festivals en arrachent par manque de financement », 3 mars 2016, *Les 2 Rives*. <https://www.les2rives.com/les-festivals-en-arrachent-par-manque-de-financement/>
- LAMOUREUX, Julie-Anne. « Un mort dans l’effondrement de la scène qui devait accueillir Radiohead à Toronto », reportage-vidéo (2min 09), 16 juin 2012, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/566226/downsview-scene-effondrement>
- LANGLOIS, Sophie. « Fusillade à Las Vegas : 59 morts et plus de 500 blessés », reportage-vidéo (3min 10), 2 octobre 2017, *Radio-Canada*.
- LAUZON, Véronique. « Festivals de musique : où sont les femmes (bis) ? », 15 mai 2018, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/festivals/201805/15/01-5181879-festivals-de-musique-ou-sont-les-femmes-bis.php>
- LAVALLÉE, Jean-Luc. « Des grues appelées en renfort : La scène du Grand Rire s’effondre », 30 juin 2009, *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2009/06/30/la-scene-du-grand-rire-seffondre>

- LAVILLE, Yann. « Festivalisation? Esquisse d'un phénomène et bilan critique », *Cahiers d'ethnomusicologie* – Anciennement Cahiers de musiques traditionnelles, vol. 27 (2014), p. 11-25.
- LE DEVOIR. « Des festivals pourraient disparaître faute de financement », 21 septembre 2015, *La Presse canadienne* via *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/450560/des-festivals-pourraient-disparaitre-faute-de-fonds>
- LE DEVOIR. « Le 25<sup>e</sup> Festival de jazz a été « magique » », 13 juillet 2004, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/musique/58890/le-25e-festival-de-jazz-a-ete-magique>
- LE DEVOIR. « Cinq personnes sont mortes dans l'affaissement d'une scène en Indiana », 14 août 2011, *Associated Press* via *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/329322/cinq-personnes-sont-mortes-dans-l-affaissement-d-une-scene-en-indiana?jwsourc=c>
- LE DEVOIR. « Le 25<sup>e</sup> Festival de jazz a été « magique » », 13 juillet 2004, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/musique/58890/le-25e-festival-de-jazz-a-ete-magique>
- LE DEVOIR. « Les festivals demandent une révision du modèle financier », 29 mai 2016, *La Presse canadienne* via *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/472068/quebec-les-festivals-demandent-une-revision-du-modele-financier>
- LE DEVOIR. « Woodstock en Beauce inc. se dissout – l'avenir du festival sera évalué pendant les fêtes », 22 décembre 2010, *Le Devoir* via *La Presse canadienne*.
- LE JOURNAL DE MONTRÉAL. « Le festival Jonquière en musique célèbre ses 25 ans », 3 juin 2014, *Agence QMI* via *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2014/06/03/le-festival-jonquiere-en-musique-celebre-ses-25-ans>
- LE JOURNAL DE MONTRÉAL. « Le spectacle d'un groupe d'extrême droite annulé après une manifestation », 26 novembre 2016, *Agence QMI* via *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2016/11/26/groupe-de-musique-dextreme-droite-a-montreal-des-militants-antifascistes-manifestent>
- LE JOURNAL DE MONTRÉAL. « Mondial 2018 : Les hooligans russes promettent un festival de violence », 17 février 2017, *Agence France Presse* via *Le Journal de Montréal*.
- LE JOURNAL DE QUÉBEC. « L'effondrement d'une scène dans un festival fait des blessés et un mort », 13 août 2022, *Agence France Presse* via *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2022/08/13/leffondrement-dune-scene-dans-un-festival-fait-des-blesses-et-un-mort>
- LECLERC, Stéphane. « Le fiasco du Woodstock québécois en 1970 », 3 août 2014, *Radio-Canada*. <http://ici.radio->

[canada.ca/emissions/a\\_vos\\_disques\\_et\\_vinyles/2012/chronique.asp?idChronique=345472](http://canada.ca/emissions/a_vos_disques_et_vinyles/2012/chronique.asp?idChronique=345472)

LESSARD, Denis et Isabelle MASSÉ. « Un prix réduit pour Juste pour rire », 22 mars 2018, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201803/22/01-5158251-un-prix-reduit-pour-juste-pour-rire.php>

LEMAY, Daniel. « Montréal FestiMania : onze festivals, une carte », 5 juillet 2012, *La Presse*.

LORTIE, Marie-Claude. « Les festivals, le beurre et l'argent du beurre », 20 janvier 2018, *La Presse*. [https://plus.lapresse.ca/screens/3a92ceb7-fe05-4c88-b6e3-27e98214f9f1%7C\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/3a92ceb7-fe05-4c88-b6e3-27e98214f9f1%7C_0.html)

LORTIE, Myriam. « 18<sup>e</sup> édition du Festival International de Musique Universelle (FIMU) : Un éclectisme artistique accessible à tous », 25 septembre 2013, *Zone Campus* (UQTR).

LOUIS, Stéphanie-Emmanuelle. « Pour une histoire des festivals (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », *1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze – Revue de l'association française de recherche sur l'histoire du cinéma*, vol. 66 (printemps 2012), p. 155-159. <https://journals.openedition.org/1895/4478>

MANIACCI, Bruno. « Annulation de la Messe des Morts : Démocratie, anti-fascisme, amalgames et black métal », 28 novembre 2016, *Sorstu.ca* <https://www.sorstu.ca/annulation-de-la-messe-des-morts-democratie-anti-fascisme-amalgames-et-black-metal/>

MARCOUX, Josée. « MicroFestiPunk signé Festivoix 2020 », 7 octobre 2020, *Daily-Rock.ca*

MARIN, Stéphane. « Woodstock en Beauce ne reviendra pas », 17 octobre 2014, *La Presse canadienne*.

MELBOURNE DUFOUR, Philippe. « Louis-Jean Cormier s'excuse d'avoir tenu des propos jugés sexistes », 10 mars 2018, *Le Journal de Montréal*.

MERCIER, Noémi et Philippe DESROSIERS. « L'inaccessible parité (jusqu'à maintenant) des festivals musicaux – Table ronde sur la place des femmes dans la programmation des festivals », entrevue audio (23 min), 7 août 2019, *Radio-Canada / Ici Première*.

METEOMEDIA. « Un festival de glace à North Pole...annulé par manque de glace! », 26 novembre 2019, *Meteomedia*.

MINARDI, Jean-François. « La question du financement public des festivals », 10 juillet 2008, *Institut Fraser*. <https://www.fraserinstitute.org/fr/article/la-question-du-financement-public-des-festivals>

- MONTPETIT, Caroline. « La vraie histoire du premier festival de jazz de Montréal », 27 septembre 2008, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/lire/207721/la-vraie-histoire-du-premier-festival-de-jazz-de-montreal>
- MONTVALON, Pierre Chapdelaine et Joane BÉRUBÉ. « Tollé contre la programmation du Festi-Plage de Cap-d'Espoir », 8 mars 2022, *Radio-Canada / Ici Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*.
- MORISSETTE, Ghislain. « Le Festival Western de Saint-Tite parmi les meilleurs du monde », 15 novembre 2016, *TVA Nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2016/11/15/le-festival-western-de-saint-tite-parmi-les-meilleurs-du-monde>
- MYLES, Brian. « L'industrie du festival s'accroche à ses millions publics », 4 juillet 2002, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/musique/4744/l-industrie-du-festival-s-accroche-a-ses-millions-publics>
- NOCHE, Queenie-Marie. « Un méga festival avec plus de 180 shows arrive à grand pas à Montréal », 10 juin 2015, *Narcity*. <https://www.narcity.com/fr/montreal/un-mega-festival-avec-plus-de-180-shows-arrive-a-grands-pas-a-montreal>
- ORFALI, Philippe. « Divertissement : des Américains mettent la main sur 49 % d'Evenko », 19 décembre 2019, *Le Journal de Montréal*.
- PAPINEAU, Philippe. « Un regroupement réclame une aide plus généreuse du fédéral aux festivals », 1<sup>er</sup> juin 2018, *Le Devoir*.
- PARADIS, Odile. *Le Coteillage*, revue de la SCAP, vol. 2, no 3 (avril/mai/juin 1983), p. 22.
- PARADIS, Stéphanie. « Tourisme : Trois-Rivières bat encore des records d'achalandage », 17 octobre 2019, *L'Hebdo Journal*.
- PELLETIER, Émilie. « Le Carnaval de Québec deuxième meilleur festival, selon le USA Today », 14 mars 2020, *Le Soleil*.
- PETERSON, Richard A. « Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives ». *Sociologies et Sociétés*, vol. 36, no 1 (2004), p. 145-164.
- PICARD, François. « Mouvement de foule mortel au Texas – « On ne pouvait pas bouger » », 6 novembre 2021, *Agence France-Presse via La Presse*.
- PORTER, Isabelle. « Les chiffres d'assistance du Festival d'été de Québec ne seront plus dévoilés », 20 juillet 2010, *Le Devoir*.
- RACINE, Nicolas. « Festival country Route 91 à Las Vegas : Un tireur fait plus de 50 morts et 200 blessés », 2 octobre 2017, *MusikUniverse*. <https://www.musikuniverse.mu/nouvelles/item/8101-festival-country-route-91-a-las-vegas-un-tireur-fait-plus-de-50-morts-et-200-blesses>

RADIO-CANADA. « Le Festival de BD d'Angoulême s'ouvre dans un climat de controverse », 30 janvier 2014, *Radio-Canada* / Arts.

RADIO-CANADA. « Un documentaire se penche sur la tuerie de masse à Las Vegas », 26 septembre 2022, *La Presse canadienne* et *ABC* via *Radio-Canada* / Arts. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1919246/las-vegas-11-minutes-paramount-ashley-hoff-route-91-harvest>

RADIO-CANADA. « Fusillade dans un festival d'art au New Jersey : un mort et 20 blessés », 17 juin 2018, *Associated Press Trenton* via *Radio-Canada*. <https://ici.radiocanada.ca/nouvelle/1107567/fusillade-dans-un-festival-dart-au-new-jersey-1-mort-et-20-blesses>

RADIO-CANADA. « Tragédie dans un festival country », 2 août 2009, *La Presse canadienne* et *CBC* via *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/442899/camrose-bilan>

RADIO-CANADA. « Trois blessés dans l'effondrement de la scène du Bluesfest », 17 juillet 2011, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/523768/bluesfest-scene-degats>

RADIO-CANADA. « Des fraudeurs ciblent le public du festival de musique de Cavendish », 28 juin 2018, *Radio-Canada* / Île-du-Prince-Édouard.

RADIO-CANADA. « Au moins huit morts et plusieurs blessés durant un festival de musique au Texas », 6 novembre 2021, *Agence France-Presse* via *Radio-Canada*.

RADIO-CANADA. « Une enquête pour comprendre le mouvement de foule fatal à Houston », 7 novembre 2021, *Associated Press* via *Radio-Canada*.

RADIO-CANADA. « Faith No More de retour à Montréal pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis l'émeute au Stade en 1992 », 22 janvier 2015, *Radio-Canada* / Grand Montréal. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/703394/faith-no-more-heavy-mtl-2015>

RADIO-CANADA. « Vente de musique : la pandémie provoque la pire chute en 10 ans », 8 juillet 2021, *Radio-Canada* / Arts. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1807646/vente-musique-pandemie-pire-chute-10-ans>

RADIO-CANADA. « Quota de chansons françaises : le festival de Granby se dit “désolé” », 1<sup>er</sup> mars 2022, *Radio-Canada* / Espaces autochtones.

RADIO-CANADA. « Femmes en musique : plusieurs organisations réclament une relance inclusive », 16 mars 2022, *Radio-Canada* / Arts.

RADIO-CANADA. « Devant le tollé, Mélissa Lavergne renonce à être porte-parole de Nuits d'Afrique », 27 mai 2022, *Radio-Canada* / Arts.

- RADIO-CANADA. « Une 40<sup>e</sup> édition pour le plus grand festival de jazz au monde », 27 juin 2019, *Radio-Canada / Arts*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1201881/festival-jazz-montreal-anniversaire-archives>
- RADIO-CANADA. « Un nouveau site du REFRAIN pour améliorer la découvrabilité des festivals », 14 mai 2022, *Radio-Canada / Arts*.
- RADIO-CANADA. « Foule record pour les Black Eyed Peas », 17 juillet 2010, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/480566/blackeyedpeas-quebec-record>
- RADIO-CANADA. « Le dg du FestiVoix prend les rênes de l'Amphithéâtre Cogeco », 6 décembre 2022, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1939171/corporation-evenements-trois-rivieres-thomas-gregoire>
- RADIO-CANADA. « Le Festival de la poésie et le FestiVoix ravis du nouveau calcul des subventions », 22 septembre 2022, *Radio-Canada*.
- RÉMILLARD, David. « Des barrières anti-véhicules béliers installés au Carnaval de Québec », une première en Amérique du Nord, 3 février 2018, *Le Soleil*.
- RENAUD, Philippe. « La majorité des femmes se sentent dévalorisées dans l'industrie musicale », 29 mars 2022, *Le Devoir*.
- RETTINO-PARAZELLI, Karl. « Un nouveau comité s'attaquera à la question du financement », 30 mai 2016, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/472095/festivals-et-evenements-un-nouveau-comite-s-attaquera-a-la-question-du-financement>
- RHÉAUME, Martine. « Réflexions sur les festivals, la musique contemporaine et l'identité culturelle québécoise », Montréal, *Circuit: musiques contemporaines*, vol. 15, no 2 (2005), p. 73-82.
- RICHER, Catherine et Fanny BOUREL. « Québec bonifie son aide aux festivals et aux événements touristiques », 10 juin 2022, *Radio-Canada / Arts*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1890219/quebec-aide-festivals-evenements-touristiques-35-millions>
- RICHER, Catherine. « Un festival hip-hop annulé à Laval pour des raisons de sécurité », 10 septembre 2021, *Radio-Canada / Ici Grand Montréal*.
- RICHTERICH, Rachel. « Les festivals adaptent leur dispositif de sécurité aux risques terroristes, de manière parfois discrète », 22 juillet 2017, *La Liberté*. <https://www.issue.ch/penser-ensemble-securite-et-urbanisme-contre-le-terrorisme/>
- RIOUX, Christian. « Festival d'été de Québec : la polémique est relancée – Charest veut que le Festival d'été programme plus d'artistes québécois », 6 octobre 2011, *Le Devoir*.
- RODGERS, Caroline. « Musique : la reine des festivals », 7 juillet 2014, *La Presse*.

- RODINEAU, Claire. « Un attentat commandité par Daech et visant un festival de musique déjoué [en 2016] par les services allemands », 18 octobre 2018, *BFM TV*.
- RONSTRÖM, Owe (traduit en français par Youlik Cornman). « Festivals et festivalisations », *Cahiers d'ethnomusicologie – Anciennement Cahiers de musiques traditionnelles*, vol. 27 (2014), p. 34.
- ROUYER, Charles-Antoine. « Festimania, le festival des festivals de Montréal », 28 juin 2011, *L'express.ca* <https://l-express.ca/festimania-le-festival-des-festivals-de-montreal/>
- SABOURIN, Benoit et Yves BERGERAS. « Faillite d'Outaouais Rock : des grands noms pas entièrement rémunérés », 8 mars 2019, *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/arts/musique/faillite-doutaouais-rock-des-grands-noms-pas-entierement-remunereres-9b149e3c3649c87970efb4c8a1aa290d>
- SAINT-PIERRE, Diane et Claudine AUDET. « Les défis d'une étude sur les festivals de musique en Europe et au Québec : leçons d'une enquête de terrain ». *Sciences du territoire : défis méthodologiques*, Tome 2, Québec, PUL, 2014, p. 249-273.
- SAINT-PIERRE, Diane et Claudine AUDET. « Les festivals de musique du Québec : résultats d'une enquête », *Survол – bulletin de la recherche et de la statistique*, ministère de la Culture et des Communications du Québec, no 26 (mars 2015), 48 p.
- SALGUES, Bruno. « Anaïs FLÉCHET, Pascale GOETSCHÉL, Patricia HIDIROGLOU, Sophie JACOTOT, Caroline MOINE, Julie VERLAINE (dir.), Une histoire des festivals, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle », *Questions de communication*, no 26 (2014), 5 p.
- SEMLEY, John. « Il y a 24 ans à Montréal, le concert de Guns N' Roses avec un Axl Rose chigneux s'est changé en émeute », 21 juillet 2016, *Vice*. [https://www.vice.com/fr\\_ca/article/il-y-a-24-ans-montreal-le-concert-de-guns-n-roses-avec-un-axl-rose-chigneux-sest-changee-en-emeute](https://www.vice.com/fr_ca/article/il-y-a-24-ans-montreal-le-concert-de-guns-n-roses-avec-un-axl-rose-chigneux-sest-changee-en-emeute)
- SHIELDS, Alexandre. « Les défis de l'industrie de la musique », 28 octobre 2020, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/musique/2020-10-28/les-defis-de-l-industrie-de-la-musique.php>
- SIMARD, Cyril. « C'était en 1967 à Baie-Saint-Paul » (Festival folklorique de Baie-Saint-Paul), 17 août 2017, *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/2017/08/18/cetait-en-1967-a-baie-saint-paul-c03fa5f461335a26d4f89515beb19739>
- SYLVESTRE, Paul-François. « Il y a 40 ans déjà... le premier Woodstock », 18 août 2009, *L'express.ca*. <https://l-express.ca/il-y-a-40-ans-deja-le-premier-woodstock/>
- TEISCEIRA-LESSARD, Philippe. « Une scène s'écroule à Toronto », 18 juin 2012, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/201206/18/01-4535968-une-scene-secroule-a-toronto.php>

- THURIOT, Fabrice. « La mise en musique du développement: l'exemple de festivals à Reims », Université de Reims Champagne-Ardenne, conférence au 54<sup>e</sup> colloque de l'ASRDLF (juillet 2017), résumé de la séance, mars 2017, 3 p.
- TOULGOAT, Martin. « Des retombées économiques importantes durant le Festival musique du bout du monde », 8 août 2019, *Radio-Canada / Ici Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1253497/festival-musique-bout-monde-retombees-economiques-employes-heures-travaillees-gaspe>
- TURBIDE, Nadia. « Charles A. E. Harriss », dans le *Dictionnaire biographique du Canada* (vol. 15) : [https://www.biographi.ca/fr/bio/harriss\\_charles\\_albert\\_edwin\\_15E.html](https://www.biographi.ca/fr/bio/harriss_charles_albert_edwin_15E.html)
- UGUEN-CSENGE, Eva. « L'escroquerie en ligne en tête des pires fraudes de 2017 », 28 février 2018, *Radio-Canada / Colombie-Britannique*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1086390/fraude-arnaque-tromperie-canada-internet-crime>
- VAILLES, Francis. « Les festivals des fonds publics », 5 juillet 2018, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/francis-vailles/201807/04/01-5188317-les-festivals-des-fonds-publics.php>
- VALLET, Stéphanie. « Comment calculer la popularité d'un artiste? », 1<sup>er</sup> novembre 2018, *La Presse*.
- VEILLETTE, Marie-Ève. « "C'est l'été de Bécancour" », 29 mai 2018, *Le Courrier Sud*. <https://www.lecourriersud.com/culture/cest-lete-de-becancour/>
- VERSAILLES, Claire, Nancy McGREGOR, Patricia WARDROP et Gilles POTVIN. « Récompenses » (Festival du disque canadien), *L'Encyclopédie canadienne*, 19 mars 2012. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/recompenses>
- VIOT, Pascal. « Quand les festivals pensent ensemble sécurité et urbanité contre le terrorisme », 25 février 2018, *ISSUE*. <https://www.issue.ch/penser-ensemble-securite-et-urbanisme-contre-le-terrorisme/>
- WATERMAN, Stanley. « Carnivals for Elites? The Cultural Politics of Arts Festivals ». *Progress in Human Geography*, vol. 22, no 1, 1998, p. 54-74.
- YASSIR, Amal. « La musique au cœur du Stampede annuel de Calgary », 23 juin 2015, *Magazine SOCAN.ca* <https://www.magazinesocan.ca/features/la-musique-au-coeur-du-stampede-annuel-de-calgary/>
- ZAPPA, Pierre-Olivier. « Les festivals demandent 5 millions \$ aux commerçants [du quartier des spectacles] », reportage-vidéo (2min 56), 26 février 2019, *TVA Nouvelles*.

## Institutionnalisation et politiques culturelles

- ADORNO, Théodore W. « L'industrie culturelle », *Communications*, vol. 3, 1964, p. 12-18.
- ALLAMANO-KESSLER, Renaud et Anne MIONE. « Qui fixe la norme ? Le genre dans l'institutionnalisation d'une pratique sportive ». *Innovations*, vol. 3, no 57 (2018), p. 85-107.
- AZOULAY, Vincent. *Périclès : La démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme*. Paris, Armand Colin, 2010, p. 123.
- AVRITZET, Leonardo et Zander NAVARRO. *A inováçiao democrática no Brasil*, Cortez Editora, 2003.
- BANKEN, Reiner. *Strategies for Institutionalizing HIA*, Bruxelles, Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé, 2001.
- BARBÉRIS, Isabelle et Martial POIRSON. *L'économie du spectacle vivant*. Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2013, 128 p.
- BAZIN, Yoann. *L'institutionnalisation des pratiques organisationnelles : le cas du diagnostic en psychiatrie*. Thèse de doctorat (psychologie), Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, 2011, 199 p.
- BELLEGARDE, Patrick. « Institutionnalisation, implication, restitution – Théorisation d'une pratique associative ». *L'Homme & la Société*, vol. 1, no 147 (2003), Éditions L'Harmattan, p. 95-114.
- BERGEVIN-ARMAND, Marilyn. *L'institutionnalisation des organisations de mouvements sociaux au Brésil. Analyse comparative de deux organisations de lutte à l'habitation à Sao Paulo*. Mémoire de maîtrise (science politique), UQAM, 2016, 150 p.
- BÖDEKER, Hans Erich et Patrice VEIT. *Les sociétés de musique en Europe 1700-1920. Structures, pratiques musicales, sociabilités*. Berlin, Berliner Wissenschafts-Verlag, 2007.
- BOLTANSKI, Luc. *Les cadres. La constitution d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982, 523 p.
- BORZAKIAN, Manouk. « L'espace de l'institutionnalisation ludique ». *Géographie et cultures*, no.82, (2012). <http://journals.openedition.org/gc/1304>
- BRANDL, Emmanuel. « L'institutionnalisation des musiques amplifiées : de l'interaction à l'institution » dans *OPuS*, vol. 1, no 6 (2005), p. 121-153.
- BROUSSEAU, Guy. *Théories des situations didactiques*. Grenoble, La pensée Sauvage, 1998.
- CEFAÏ, Daniel. *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*. Paris, La découverte, coll. Mauss, 2007.
- COLLECTIF. « La mise en œuvre de l'institutionnalisation des évaluations d'impact sur la santé en Europe ». *Télescope* (printemps-été 2008), 15 p.

- COULANGEON, Philippe. « La stratification sociale des goûts musicaux. Le modèle de la légitimité culturelle en question », *Revue française de sociologie*, vol. 44, no 1 (2003), p. 3-33.
- DEBORD, Guy. *La Société du Spectacle*. Paris, Éditions Gallimard, coll. « folio », no 2788, 1992, 213 p.
- DIALLO, Kesso. « MySpace a perdu 12 ans de morceaux de musique », 18 mars 2020, *Le Figaro*.
- DROUIN, Jean-Marc. « La naissance du concept d'écosystème », 1987, article en ligne, 10 p.
- DUBOIS, Vincent. *Action publique et processus d'institutionnalisation : sociologie des politiques culturelle et linguistique et du traitement bureaucratique de la misère*. Mémoire de maîtrise (sociologie), Université Panthéon Sorbonne - Paris I, 2001, 267 p.
- ELIAS, Norbert et Eric DUNNING. *Sport et civilisation: la violence maîtrisée*. Paris, Fayard, 1994, 392 p.
- FAURE, Sylvia. « Institutionnalisation de la danse hip-hop et récits autobiographiques des artistes chorégraphes ». *Genèses*, vol. 2, no 55 (juin 2004), p. 84-106.
- FISHER, Julie. *Nongovernments: NGOs and the political development of the Third World*, Connecticut: Kumarian Press, 1998.
- FORGET, Alexia. « Importer le concept d'institutionnalisation en classe de français : peut-on créer les conditions d'une migration heureuse ? ». *Les dossiers des sciences de l'éducation*, no 20 (2008), p. 75-88.
- FOURNIS, Yann. « L'institutionnalisation des communautés minoritaires au Canada : des communautés politiques aux politiques communautaires ? ». *Politique et Sociétés*, vol. 36, no 3 (2017), p. 93-114. <https://id.erudit.org/iderudit/1042237ar>
- FRANÇOIS, Étienne et Rolf REICHARDT. « Les formes de sociabilité en France du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 34, 1987, p. 453-472.
- FREIBENBERG, Flavia et Steven LEVITSKY *Informal Institutions and Party Organization in Latin America* dans Gretchen Helmke et Steven Levitsky: *Informal Institutions and Democracy: Lessons from Latin America*. Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2006, p. 178-197.
- GUILLEUX, Céline. *Musique : patrimoine immatériel? XVI<sup>e</sup> journée du patrimoine culturel immatériel dans le cadre du 23<sup>e</sup> Festival de l'imaginaire*, Paris, 2019. <https://calenda.org/701994>
- H. LEE, Jennifer et Nathalie RÖBBEL et Carlos DORA. « Analyse transnationale sur l'institutionnalisation de l'évaluation d'impact sur la santé », Organisation mondiale de la Santé, 2014, 61 p.
- JUMEL, Fred. *Scènes de musiques actuelles et amplifiées : entre institutionnalisation et professionnalisation, quelle place pour le militantisme?* SMAC, France, DESS, 2002-2003, 110 p.

- LA PRESSE. « Les musiciens reçoivent la plus maigre part des revenus de l'industrie », 7 août 2018, *La Presse*.
- LALONDE, Catherine. « L'enveloppe de la culture s'épaissit un peu », 5 mai 2020, *Le Devoir*.
- LAPLANTE, Coralie. « Relance des festivals et grands événements – Ottawa précise son investissement en culture », 28 juin 2021, *La Presse*.  
<https://www.lapresse.ca/arts/spectacles/2021-06-28/relance-des-festivals-et-grands-evenements/ottawa-precise-son-investissement-en-culture.php>
- LE GARGASSON, Ingrid. *Les enjeux de l'institutionnalisation des savoirs musicaux*. Appel d'articles pour la *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 2018, 5 p.
- LE GARGASSON, Ingrid. « Les enjeux de l'institutionnalisation des savoirs musicaux ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 14, no 2 (2020), 20 p.  
<http://journals.openedition.org/rac/6556>
- LE SOLEIL. « Culture : trois chefs de cabinet en 11 mois pour la ministre Nathalie Roy », 3 septembre 2019, *La Presse canadienne* via *Le Soleil*.
- LEDENT, David. « L'institutionnalisation des concerts publics ». *Appareil*, no.3 (2009), 15 p.  
<https://doi.org/10.4000/appareil.809>
- LEMPEREUR, Françoise. « Définir le patrimoine culturel immatériel... une gageure? », *Rabaska*, vol. 3 (2005), 8 p.
- LEPAGE, Jean-François. « L'institutionnalisation de la sociologie au Québec. Entre rupture et continuité ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 44 (septembre 2007), p. 117-130.  
<https://doi.org/10.7202/1002493ar>
- MARIGNY, Dominique. *L'institutionnalisation des musiques traditionnelles du Centre-France : Quelle place pour le musicien traditionnel dans les institutions ?* France, CEFEDM Rhône-Alpes, promotion 2005-2007, 44 p.
- MYLES, Brian. « L'industrie du festival s'accroche à ses millions publics », 4 juillet 2002, *Le Devoir*. <https://info-tabac.ca/la-loi-sur-le-tabac-federale-a-un-tournant-decisif/>
- OFFENSTADT, Nicolas (dir). *Les mots de l'historien* [2004]. Toulouse, Presses de l'Université du Mirail (PUM), édition revue et corrigée, 2009, 125 p.
- ORY, Pascal. *L'histoire culturelle* [2004]. Paris, PUF, 2011, 128 p.
- PALCZYNSKI, Clara. Les enjeux de l'institutionnalisation de la danse hip-hop dans la région Rhône-Alpes. Les modifications identitaires d'un mouvement culturel », Thèse de doctorat (science politique), Université Grenoble Alpes, 2016, 74 p.
- PICAUD, Myrtille. « Les salles de musique à Paris : hiérarchies de légitimité et manières d'entendre les genres musicaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1-2, no 206-207 (2015), p. 68-89. <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2015-1-page-68.htm>

- PLANTE, Louise. « Politique culturelle centrée sur la modernité », 14 juin 2003, *Le Nouvelliste*, p. A-8.
- PLANTE, Caroline. « Les partis d'opposition à Québec dénoncent l'absence d'un plan de relance en culture », 7 mai 2020, *La Presse canadienne* via *La Presse*.
- POIRRIER, Philippe. « Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde ». Paris, La Documentation française, 2011, p. 13-18.
- POIRRIER, Philippe. « *Festivals et sociétés en Europe, XIXe-XXIe siècles* ». Dijon, Centre Georges Chevrier, coll. « Territoires contemporains », 2012. [http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Festivals\\_societes/Festivals.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Festivals_societes/Festivals.html)
- RADIO-CANADA. « Québec promet que son plan de relance en culture sera annoncé « incessamment » », 7 mai 2020, *Radio-Canada*.
- RADIO-CANADA. « La culture n'est pas un divertissement, selon la ministre Nathalie Roy », 29 janvier 2022, *Radio-Canada / Arts*.
- RADIO-CANADA. « Une coalition demande à Québec de doubler son budget en culture », 7 septembre 2022, *Radio-Canada / Arts*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1914285/coalition-la-culture-coeur-du-quebec-100-000-artistes-budget-culture-plan-main-oeuvre>
- RADIO-CANADA. « Myspace a perdu 12 ans de musique téléversée sur son site », 19 mars 2019, *BBC* via *Radio-Canada*.
- RICHER, Jocelyne. « Culture : le PLQ dénonce « le vide abyssal » de la ministre Nathalie Roy », 6 mai 2020, *La Presse canadienne* via *Le Soleil*.
- ROLAND, Noé. « Du Spectacle au Festivisme : petite histoire de la diversion contemporaine », Paris, *Le Comptoir*, 1<sup>er</sup> décembre 2014, chronique société. <https://comptoir.org/2014/12/01/du-spectacle-au-festivisme-petite-histoire-de-la-diversion-contemporaine/>
- SAINT-PIERRE, Diane. « Les politiques culturelles au Canada et au Québec : identités nationales et dynamiques croisées » dans *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde (1945-2011)*, Philippe POIRRIER (dir.), La Documentation Française, coll. « Travaux et documents », 2011, 485 p. (19 p.)
- SAMSON, William. « La stratégie du Québec en matière de rayonnement culturel à l'International », École nationale d'administration publique, Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales (GREFI), 21 avril 2017.
- SEMO, Marc. « Le « soft power », une force d'attraction qui se conjugue avec la séduction », 27 novembre 2019, *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/27/le-soft-power-une-force-d-attraction-qui-se-conjugue-avec-la-seduction\\_6020658\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/27/le-soft-power-une-force-d-attraction-qui-se-conjugue-avec-la-seduction_6020658_3232.html)
- TALIANO-DES GARETS, Françoise. « Le festival Sigma de Bordeaux (1965-1990) » dans *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, no 36 (octobre-décembre 1992), p. 43-52.

TOMÀS, Marionna. *Penser métropolitain ? L'institutionnalisation des pratiques de coopération dans la région métropolitaine de Montréal*. Thèse de doctorat (études urbaines), INRS / UQAM, 2007, 503 p.

VIGNEAULT, Alexandre. « Culture : Ottawa au front, Québec en retrait », 18 avril 2020, *La Presse*.

WALLON, Emmanuel. « Les enjeux de la reconnaissance publique des festivals », *Observatoire des politiques culturelles*, vol. 2, no 48 (2016), p. 3-8.

WALLON, Emmanuel. « Le festival international : un système relationnel » dans Anne DULPHY (dir.), Robert FRANK, Marie-Anne MATARD-BONUCCI, Pascal ORY. *Les relations culturelles internationales au XXe siècle. De la diplomatie culturelle à l'acculturation*. Bruxelles, Éditions Peter Lang, 2008, p. 363-383.

#### COVID-19 et crise du coronavirus

BÉLAIR-CIRINO, Marco et Nathalie WYSOCKA. « Québec promet près de 400 millions de dollars à l'industrie culturelle québécoise », 1<sup>er</sup> juin 2020, *Le Devoir*.

BELLEHUMEUR, Zoé et Laurence GALLANT. « 59 nouveaux cas de COVID-19 en trois jours au Bas-Saint-Laurent », 12 septembre 2020, *Radio-Canada / Ici Bas-Saint-Laurent*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1733336/eclosion-nombre-combien-bsl-coronavirus-test-party-kamouraska>

BIBEAULT, Matt. « Le premier festival majeur sans distanciation de la pandémie s'est tenu ce weekend (vidéo) », 17 novembre 2020, *99 Scenes.com*

BIBEAULT, Matt. « Les festivals du Québec pourront avoir 15 000 personnes dès le 1<sup>er</sup> août 2021 », 26 juillet 2021, *99 Scenes.com*

BIBEAULT, Matt. « Le gouvernement du Québec et l'Université Laval tiendront un concert test de 20 000 personnes à Québec », 19 juillet 2021, *99 Scenes.com*.

BOUREL, Fanny et Catherine RICHER. « Budget 2022 : le milieu culturel soulagé d'avoir été entendu », 24 mars 2022, *Radio-Canada / Arts*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1871423/budget-2022-milieu-culturel-soulage-quebec>

BOURGAULT-CÔTÉ, Guillaume. « Québec bonifie le plan de relance du secteur culturel », 26 mars 2021, *Le Devoir*.

COURRIER INTERNATIONAL. « Contagion. À la Nouvelle-Orléans, le carnaval a répandu le coronavirus », 29 mars 2020, *Courrier international*. <https://www.courrierinternational.com/article/contagion-la-nouvelle-orleans-le-carnaval-repandu-le-coronavirus>

CRÊTE, Mylène. « Deux grands spectacles tests en vue au Québec cet automne », 20 juillet 2021, *Le Devoir*.

- DANHIER, Antoine. « Coronarivus : Les lieux culturels sont les lieux publics où le risque de contamination est le plus faible, selon une étude allemande », 18 février 2021, *RTBF.be*
- DUBÉ, Isabelle. « COVID-19 : financement en péril pour les OBNL », 23 mars 2020, *La Presse*.
- GENDRON-MARTIN, Raphaël. « Annonces en culture : une lettre pour la ministre Nathalie Roy signée par 250 artistes », 26 mai 2020, *Le Journal de Montréal*.
- GENDRON-MARTIN, Raphaël. « Pandémie : les salles de concert se regroupent », 21 mai 2020, *Le Journal de Montréal* via *TVA Nouvelles*.  
<https://www.tvanouvelles.ca/2020/05/21/pandemie-les-salles-de-concert-se-regroupent>
- GROGUHÉ, Marissa et Hugo PILON-LAROSE. « Québec annule son concert-test », 18 août 2021, *La Presse*.
- LALONDE, Catherine. « Les festivals malades de la pandémie », 20 avril 2021, *Le Devoir*.
- LANGÉVIN, Guy (lettre d'opinion d'une artiste). « Y a-t-il une ministre à la Culture ? », 21 avril 2020, *Le Nouvelliste*.
- LE DEVOIR. « Un rassemblement de motards au Dakota du Sud lié à plus de 200 000 cas », 9 septembre 2020, *Agence France-Presse* (Washington) via *Le Devoir*.  
<https://www.ledevoir.com/monde/etats-unis/585565/un-rassemblement-de-motards-au-dakota-du-sud-lie-a-plus-de-200-000-cas>
- LE DEVOIR. « Musiciens pigistes dans l'incertitude », 25 mai 2020, *Le Devoir*.
- PAPINEAU, Philippe et Guillaume BOURGAULT-CÔTÉ. « Rencontre "réjouissante" entre Québec et le milieu culturel », 21 avril 2020, *La Presse*.
- PERRON-LANGLAIS, Michaële. « Les festivals artistiques indépendants inventent le REFRAIN », 8 juillet 2020, *Radio-Canada / Ici Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*.
- RADIO-CANADA. « En Angleterre, un festival de musique rassemble des milliers de personnes sans masque », 4 mai 2021, *Agence France-Presse* via *Radio-Canada / Arts*.
- RADIO-CANADA (C'est encore mieux l'après-midi). « L'annulation du concert test sur les plaines d'Abraham – entrevue avec Caroline Proulx (13 min) », 18 août 2021, *Radio-Canada / OHdio*.
- RADIO-CANADA. « Les écrivains et écrivaines solidaires du cri du cœur du milieu des arts vivants », 29 mai 2020, *Radio-Canada / Arts*.
- RÉMILLARD, David. « COVID-19 : Québec annonce un concert-test extérieur de 20 000 personnes », 19 juillet 2021, *Radio-Canada / Ici Québec*.

RÉMILLARD, David. « COVID-19: Québec annule le concert-test sur les Plaines d'Abraham », 18 août 2021, *Radio-Canada / Arts*.

RÉMILLARD, David. « Les festivals sont-ils des super-propagateurs de la COVID-19 ? Québec sommé de tranché », 19 août 2021, *Radio-Canada / Ici Québec*.

ROYER, Laurence. « "C'est la femme invisible!" dit Eudore Belzile au sujet de la ministre de la Culture », 27 mai 2020, *Radio-Canada / Ici Radio-Bas-Saint-Laurent*.

SIAG, Jean. « Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications : "On travaille sans relâche" », 18 avril 2020, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/2020-04-18/nathalie-roy-ministre-de-la-culture-et-des-communications-on-travaille-sans-relache>

TREMBLAY, Odile. « La culture dans les limbes », 30 avril 2020, *Le Devoir*.

TVA NOUVELLES. « Mardi Gras fatal à La Nouvelle-Orléans », 23 février 2020, *Agence QMI* via *TVA Nouvelles*.

TVA NOUVELLES. « Le carnaval, probable bombe à coronavirus de La Nouvelle-Orléans », 26 mars 2020, *Agence France-Presse* via *TVA Nouvelles*.

#### Méthodologie

ALAMI, Sophie, Dominique DESJEUX et Isabelle GARABUAU-MOUSSAOUI. *Les méthodes qualitatives* [2009]. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2019 (3<sup>e</sup> édition), 126 p.

BARDIN, Laurence. *L'analyse de contenu*. Paris, Presses universitaires de France, coll. Quadrige, 2<sup>e</sup> édition, 2013, 291 p.

BÉDARIDA, François. « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *Vingtième siècle – Revue d'histoire*, Les Presses de Sciences Po, Paris, no 69 (2001), p. 153-160.

DOUCET, Hubert. *L'éthique de la recherche*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2002, 265 p. Chapitre dix, « la recherche qualitative » (p. 225-248). <https://books.openedition.org/pum/13766?lang=fr>

DROGLAND, Joël. Compte-rendu de l'ouvrage de Jean-François SOULET, *L'Histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes* (Armand Colin, 246 p.), 2009. <https://www.clio-cr.clionautes.org/spip.php?article2593>

FORTIN, Marie-Fabienne et Johanne GAGNON. *Fondements et étapes du processus de recherche, méthodes quantitatives et qualitatives* [2006]. Montréal, Éditions Chenelière éducation, 3<sup>e</sup> édition, 2016, 536 p.

GOHIER, Christiane. « La recherche théorique en sciences humaines : réflexions sur la validité d'énoncés théoriques en éducation », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 24, no 2 (1998), p. 267-284.

- GONÇALVES, Cécile. « Qu'est-ce que l'histoire du temps présent ? Tentative de définition ». *Imprensa da Universidade de Coimbra*, no 11, 2011, p. 31-39.
- MARTINEAU, Stéphane, Denis SIMARD et Clermont GAUTHIER. « Recherches théoriques et spéculatives : considérations méthodologiques et épistémologiques », *Recherches qualitatives*, vol. 22 (2001), p. 3-32.
- PELLETIER, Marc. L. et Marthe DEMERS. « Recherche qualitative, recherche quantitative : expressions injustifiées », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 20, no 4 (1994), p. 757-771.
- PROGNON, Nicolas. « Évolution et apports de l'histoire immédiate en France depuis les années soixante-dix », *Historiografias*, no 15, 2018, p. 93-109.
- RAÏCHE, Gilles et Monique NOËL-GAUDREAU. « Article de recherche théorique et article de recherche empirique : particularités », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 34, no 2 (2008), p. 485-490.
- SABOURIN, Paul. « L'analyse de contenu », publié dans M. CANTO-KLEIN et N. RAMOGNINO, *Les faits sociaux sont pourvus de sens* [1974], 4<sup>ième</sup> édition, Presses de l'Université du Québec.
- SCHAFER, Valérie. « Aborder l'histoire du temps présent », date inconnue, 13 p. [https://histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/3\\_Aborder\\_l\\_histoire\\_du\\_temps\\_present.pdf](https://histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/3_Aborder_l_histoire_du_temps_present.pdf)
- WALSH, Francis. « L'historiographie française et le temps présent. Processus de légitimation et remise en question de l'historien », *Tangence – L'histoire littéraire du contemporain*, no 102, 2013, p. 95-111.

### **Médias vidéo (entrevues, émissions, reportages, documentaires, etc.)**

- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. Allocution de Nathalie Roy enregistrée le 27 mai 2020, publiée en ligne le 22 juin 2020, 16 min. 13 sec. [https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=7&v=sKW3A5-Xp\\_U&feature=emb\\_title](https://www.youtube.com/watch?time_continue=7&v=sKW3A5-Xp_U&feature=emb_title)
- BAnQ. Les rares archives (audio) retrouvées du mythique spectacle de l'Osstidcho. [https://www.banq.qc.ca/collections/collection\\_numerique/losstidcho/losstidcho/theatre\\_d\\_e\\_quatsous.html](https://www.banq.qc.ca/collections/collection_numerique/losstidcho/losstidcho/theatre_d_e_quatsous.html) ou <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3448786>
- BERGERON, Jérémie. « Depuis 10 ans, la Petite-Nation vibre au rythme du Rockfest », reportage-vidéo (2min 02), 20 juin 2015, *Radio-Canada / Ottawa-Gatineau*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/726332/rockfest-dix-ans-montebello-petite-nation-festival>
- BISSONNETTE, BOB. « J'haïs Montréal ». <https://www.youtube.com/watch?v=UOgmQpx5Fsk>

- BRUNET, Alain. « Jazz : le dernier festival de deux grands bâtisseurs », vidéo (1min), 22 juin 2019, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/musique/201906/21/01-5231208-jazz-le-dernier-festival-de-deux-grands-batisseurs.php>
- CORMIER, Alexandre. Émissions de sa chaîne Nomos.tv. <https://nomos-tv.com/emissions/37392> et <https://www.youtube.com/watch?v=eP5INhA7B-s>
- COUTIÉ, Maxime. « Voivod : une légende québécoise du métal au Festival de jazz », entrevue vidéo avec Daniel Mongrain et Michel Langevin (11 min, 43 sec), 25 juin 2019, *Radio-Canada*.
- COWBOYS FRINGANTS. « Has been ». [https://www.youtube.com/watch?v=a56YD9\\_S2a4](https://www.youtube.com/watch?v=a56YD9_S2a4)
- CRAWFORD, Jamie. *Chaos d'anthologie : Woodstock 99*, Netflix, 2022, 143 min.
- DAILY MOTION. « Une tornade emporte toutes les tentes pendant un festival », vidéo (1min 18), août 2018. <https://www.dailymotion.com/video/x6q54c0>
- DIDEK, Pierre-François. « La musique du futur », série télé à Explora, 2016, 52 min.
- FESTIVAL CRASH'N'BURN. Version live à Saint-Jean-de-Matha, en 2012, de la pièce « Au festival ». [https://www.youtube.com/watch?v=In\\_Pib\\_ZYfl](https://www.youtube.com/watch?v=In_Pib_ZYfl)
- FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC (YouTube). <https://www.youtube.com/user/infestival/videos>
- GRAVEL, Alain. « Le dernier Festival de jazz d'André Ménard », entrevue vidéo (10 min, 52 sec), 20 juin 2019, *Radio-Canada* (Émission *Tout un matin*). <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/gravel-le-matin/segments/entrevue/122599/festival-international-jazz-montreal-fondateur-retraite-40-ans>
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Mise à jour sur la COVID-19 au Québec », conférence de presse, 22 mai 2020, 64 min. <https://www.youtube.com/watch?v=XpxmDtxShyU>
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Le point sur le plan de déconfinement post-COVID du Québec », 18 mai 2021, 72 min. <https://www.youtube.com/watch?v=VtyzEIYOkYg>
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Règles pour la tenue de festivals d'été au Québec », conférence de presse, 19 mai 2021, 45 min. <https://www.youtube.com/watch?v=19BkSLxIjco>
- LAROCQUE, Paul. Émission électorale. <https://www.facebook.com/watch/?v=1482166562206471>
- LEGAULT, François. Conférence de presse. <https://www.youtube.com/watch?v=VtyzEIYOkYg>

LÉGER, Nicolas. « FEQ 68.17 – L’histoire d’un grand festival ». Productions Ciné-Scènes, 2018, 52 min. <https://ici.tou.tv/feq-68-17-l-histoire-d-un-grand-festival>

LEPAGE, Guy A. « Tout le monde en parle », *Radio-Canada*, 26 avril 2020.

LOCO LOCASS. « Hymne à Québec : la fierté d’une ville », 2010, 3 min. 32. <https://www.youtube.com/watch?v=Ek5NeEmGvs4&list=WL&index=86>

MONONC’ SERGE. « Woodstock en Beauce ». <https://www.youtube.com/watch?v=2UR-gGRFo0>

OUIMET, Louis-Philippe. « Festival de jazz de Montréal : deux fondateurs à la retraite », reportage-vidéo (2min 54), 11 juin 2019, *Radio-Canada*.

QUEBEC REDNECK BLUEGRASS PROJECT. <https://qrbp.bandcamp.com/track/vivre-sumon-vieux-gagn>

PERKEL, Chris. *Coachella: 20 Years In The Desert*, 2020, 104 min.

PRICE, Garret. *Woodstock 99 : Peace, Love and Rage*, HBO Max, 2021, 110 min.

RADIO-CANADA. « Impact économique de l’industrie des événements à Québec », 7 août 2017, *Radio-Canada* / OHdio, entrevue avec Alain Aubut (18 min). <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/radio-canada-cet-apres-midi/segments/entrevue/33819/festivals-evenements-affaires-quebec-aubut>

RADIO-CANADA. Archives vidéo. <https://ici.radio-canada.ca/info/videos>

RADIO-CANADA. Archives vidéo (FB). <https://www.facebook.com/pg/ArchivesRadioCanada/videos>

RICHARD, Olivier et Fabrice GERARDI. *Hellfest : 15 ans de bruit et de fureur*, Arte, 2020, 93 min.

ROBITAILLE, André. « Revue culturelle de l’année 2020 », *Radio-Canada*, janvier 2021.

SIMARD, Alain. Entrevue vidéo (2min 40) avec BANQ / Grande bibliothèque publiée sur *Facebook* le 19 septembre 2021 dans la *playlist* « Fragments d’histoire ». <https://www.facebook.com/banqweb20/posts/10159467760034116>

SMITH, Chris. *FYRE. Le meilleur festival qui n’a jamais eu lieu (The greatest party that never happen)*, réalisé par Chris SMITH, 2019, 97 min.

STAR WARS. L’épisode no 584 « Les codes des femmes » (S27, E10), diffusé le 3 janvier 2016.

TREMBLAY, Louis. Blague de l'humoriste québécois Louis T sur la pandémie : [https://www.facebook.com/watch/live/?v=246013699794722&ref=watch\\_permalink](https://www.facebook.com/watch/live/?v=246013699794722&ref=watch_permalink)

WARD, Mike. « Entrevue avec Yvon Deschamps et Lise Dion », *Sous écoute*, no 347, 14 novembre 2021, 100 min. <https://www.youtube.com/watch?v=aK-R93JOahg>

WARD, Mike. *Mike Ward Sous Écoute* et son spécial Rockfest (émission no 68), mis en ligne sur sa chaîne le 13 juin 2016. <https://www.youtube.com/watch?v=y9xalOojoFA>

WINAND, Annaëlle. « Exploitation des archives et impensé : pistes de réflexions archivistiques et historiques », conférence virtuelle donnée à l'occasion des « Midis du CIEQ », Université Laval, 18 novembre 2021.

YOUTUBE. Deux vidéos de la tragédie d'une scène qui s'embrase aux États-Unis, en 2003 : [https://www.youtube.com/watch?v=9e\\_19dUezCQ](https://www.youtube.com/watch?v=9e_19dUezCQ) / <https://www.youtube.com/watch?v=bknYdprA9ug>

YOUTUBE. « Une scène s'effondre sur des spectateurs » et fait cinq morts en Indiana (vidéo), 2011. <https://www.youtube.com/watch?v=Ykct-Y-7OQY>

À Radio-Canada : *Les grands reportages* (depuis 1996), *Tout le monde en parle* (depuis 2004), *En direct de l'univers* (depuis 2009), *Les enfants de la télé* (depuis 2010).

À Télé-Québec : *Belle et Bum* (depuis 2003), *Cette année-là* (depuis 2018), *Kebec* (depuis 2019).

## Sites Internet

Agenda 21. <https://www.agenda21culture.net/fr/documents/agenda-21-de-la-culture>

Amigo express. <https://www.amigoexpress.com/events/>

Association canadienne des organismes artistiques. <https://capacoa.ca/fr/recherche/donnees-statistiques/>

Association des professionnels des arts de la scène du Québec. <https://apasq.org/portrait-de-lapasq/>

Association européenne des festivals. <https://www.efa-aef.eu/en/news/86-france-festivals-le-nouveau-nom-et-site/>

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo. <https://www.adisq.com/agendADISQ/>

Association RIDEAU. <https://associationrideau.ca/fr/association/a-propos#historique>

Arts. Les arts vivants. <https://www.artsvivants84.fr/>

Bande annonce officielle par Les Films Opale. <https://www.youtube.com/watch?v=igu-k3VaZUs>

BAnQ. <https://www.banq.qc.ca/accueil/>

- BAnQ. Conférence de Patrick DESROSIERS et Myriam GENEST, bibliothécaires à la Collection nationale de musique, 2011-2012. [https://www.banq.qc.ca/collections/collections\\_patrimoniales/musique/](https://www.banq.qc.ca/collections/collections_patrimoniales/musique/)
- BAnQ. Historique. [https://www.banq.qc.ca/a\\_propos\\_banq/historique/](https://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/historique/)
- Blogue du Minarchiste. « Les festivals subventionnés sans but lucratif ? », 3 juin 2016. <https://minarchiste.wordpress.com/2016/06/03/les-festivals-subventionnes-sans-but-lucratif/>
- Cairn. <https://www.cairn.info>
- Canal Z. Une série sur Beachclub, 2015. <https://www.bellmedia.ca/fr/salle-de-presse/presse/beachclub-une-serie-documentaire-sur-le-plus-grand-club-exterieur-en-amerique-du-nord-des-le-27-aout-sur-z/>
- Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL). <https://www.cnrtl.fr/definition/concert>
- Chanson-thème du Carnaval de Québec. <https://latramesonoredenosvies.ca/carnaval-carnival-fra>
- Chantier de l'économie sociale. <https://chantier.qc.ca/chantier/a-propos/>
- Cirano. Le Québec économique. <https://qe.cirano.qc.ca/theme/demographie/population/graphique-proportion-population-quebec-lontario-canada>
- Congrès de l'Institut des Amériques. <https://congresida2021.sciencesconf.org/>
- Conseil québécois du patrimoine vivant. <https://www.patrimoinevivant.qc.ca/a-propos#historique>
- Cowboys Fringants. Paroles de la chanson *Has been*. <https://www.paroles.net/les-cowboys-fringants/paroles-hasbeen>
- Culture Trois-Rivières. <https://www.cultur3r.com/a-propos/>
- Cyberpresse. Le site de convergence des principaux médias québécois. <https://www.cyberpresse.ca>
- De Concert ! <http://deconcert.org/>
- Définition du « soft power ». <https://www.vie-publique.fr/fiches/38155-quest-ce-que-le-soft-power>
- Définition de manifestation artistique. <https://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/manifestation+artistique>
- Définition de manifestation. <https://www.dicolink.com/mots/manifestation>
- Définition de festivaesque. <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/festivaesque>
- Développement des publics de la musique au Québec (DPMQ). <https://p2m.oicrm.org/Lexique/festival/>

Dictionnaire en ligne. <https://www.1jour1actu.com/france/manifestations-a-quoi-ca-sert>

Éditions d'art Le Sabord. <https://www.lesabord.qc.ca>

Équipe Spectra (prix). <https://www.equipespectra.ca/equipe-fr/prix-distinctions.aspx>

Équipe Spectra (historique). <https://www.equipespectra.ca/equipe-fr/qui-nous-sommes.aspx>

Érudit. <https://www.erudit.org/fr/>

Eurêka. <https://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/5301>

Évènement Facebook du Gothfest, 2018. <https://m.facebook.com/events/460502954392596>

Événements Attractions Québec. <https://www.evenementsattractions.quebec/devenir-membre/>  
[https://www.evenementsattractions.quebec/evenements-attractions-quebec/nos\\_membres](https://www.evenementsattractions.quebec/evenements-attractions-quebec/nos_membres)

Evenko. [https://www.evenko.ca/fr/page/about\\_evenko](https://www.evenko.ca/fr/page/about_evenko)

Evenko (membres). <https://www.evenko.ca/fr/festivals>

Everfest. Fest300. <https://www.everfest.com/fest300>

Festival Classica. <https://jbourbonnais.org/festival-classica/>

Festival des couilles. <https://fr.yourtripagent.com/9915-what-you-need-to-know-about-testy-fest-montana-s-testicle-eating-festival>

Festival d'été de Québec. <https://www.feq.ca/FEQ/Historique>

Festival d'été de Québec. <https://www.feq.ca/FEQ/Les-laureats-du-FEQ>

Festival d'été de Québec (liste des prix reçus par le festival).  
[https://www.experience3e.com/3E/prix-et-distinctions\(prix\)](https://www.experience3e.com/3E/prix-et-distinctions(prix))

Festival d'été de Québec sur le site de la Ville de Québec.  
[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/saint\\_jean\\_baptiste/interet/festival\\_international\\_ete\\_quebec.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/saint_jean_baptiste/interet/festival_international_ete_quebec.aspx)

Festival d'été de Québec sur le site de Tourisme Québec. <https://www.quebec-cite.com/fr/quoi-faire-quebec/evenements/festival-dete-de-quebec>

Festival Fierté Val-d'Or. <https://tourismevaldor.com/evenements/fierte-val-dor>

Festival Haïti en folie. <https://montreal.haitienfolie.com/a-propos/historique/>

Festival international de la bande dessinée d'Angoulême.  
<https://www.citebd.org/spip.php?rubrique2>

Festival international du court métrage au Saguenay. <https://www.unifrance.org/festivals-et-marches/934/regard-festival-international-du-court-metrage-au-saguenay>

Festival international de jazz de Montréal (prix). <https://www.montrealjazzfest.com/fr-CA/About/Prix>

Festival Heavy Montréal. <https://www.heavymontreal.com/fr/experience>

Festival allemand Wacken. <https://www.wacken.com/en/all-information/history/>

France Festivals. <https://www.francefestivals.com>

Fédération des actrices de la chanson francophone.

<https://www.fedechanson.org/adherents/> et <https://www.fedechanson.org/lhistorique/>

Festival Jackalope. <https://www.journaldemontreal.com/2016/08/13/jackalope-un-evenement-rempli-dadrenaline>

Festival Stella Musica. <http://stellamusica.org/>

Festival western de Saint-Tite. <https://www.festivalwestern.com/le-festival/historique/>

Festivolant. <https://www.festivolant.com>

Gouvernement du Canada. Document d'information – *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* (Loi BNL). <https://www.ic.gc.ca/eic/site/cd-dgc.nsf/fra/cs05170.html#bref>

Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/structure-organisation/organigramme.html>

Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/culture-communications/organigramme/>

Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/tourisme/organigramme/>

Gouvernement du Québec. *L'organisation municipale au Québec en 2018*. Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, 2018, 21 p. <https://www.mamot.gouv.qc.ca>

Gouvernement du Québec. Ministère du Tourisme : <https://www.bonjourquebec.com>

Gouvernement du Québec. Le projet de loi 96 : <https://mcmillan.ca/fr/perspectives/projet-de-loi-96-dates-a-retenir-et-cinq-amendements-notables-au-projet-de-loi/>

Gouvernement du Québec. Site officiel du ministère du Tourisme. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/tourisme>

Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et des Communications. La politique culturelle du Québec : notre culture, notre avenir. Partout, la culture. <https://partoutlaculture.gouv.qc.ca/politique/>

Gouvernement du Québec. Ministère du Tourisme. <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/services-a-lindustrie-touristique/aide-financiere/tenue-festivals-evenements/festivals-evenements-touristiques/firmes-qualifiees>

Gouvernement du Québec. Ministère de la Santé. <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/plan-deconfinement/festivals-evenements>

Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène. <https://laissezvouséblouir.ca/>

Igloofest. <https://igloofest.ca/a-propos/>

INFOMAN, Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/infoman/emission/2020/06/19/les-evenements-annules-de-l-ete-en-mode-distanciation/>

- Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/institut/notre-organisation>
- Institutionnalisation selon Julien Fretel. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/institutionnalisation>
- Juridictionnaire, Bureau de la traduction du gouvernement du Canada. <https://www.btb.termiumplus.gc.ca>
- La Chanson du Québec et ses cousines. <https://www.chansonduquebec.com>
- La Fabrique culturelle de Télé-Québec. <https://www.lafabriqueculturelle.tv/capsules>
- La toile « Le Festival des Oiseaux ». <https://www.art-kelen.com/galerie-virtuelle-serge-mienandi>
- La politique canadienne du multiculturalisme de 1971. <https://quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/la-politique-canadienne-du-multiculturalisme-de-1971>
- La règle des trois unités au théâtre. <https://meilleuresquestions.com/archiver/article/read/80337-qui-a-redige-la-regles-des-3-unites>
- Le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. <https://partoutlaculture.gouv.qc.ca/plan-daction/>
- Le projet de Centre musical canadien (1952). <https://www.chapitre.com/BOOK/charles-emile-gadbois/musique-et-musiciens-n-1-octobre-1952-projet-de-centre-musical-canadien,57018513.aspx>
- Les fusiliers de Mont-Royal. Le régiment du 65<sup>e</sup> bataillon. <http://lesfusiliersmont-royal.com/blog/du-65e-bataillon-au-carabiniers-mont-royal/>
- Les scènes de musique alternative du Québec. <https://lessmaq.ca/les-smaq/>
- Liste des régions administratives du Québec. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Région\\_administrative\\_du\\_Québec](https://fr.wikipedia.org/wiki/Région_administrative_du_Québec)
- Liste des régions touristiques du Québec. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Région\\_touristique\\_du\\_Québec](https://fr.wikipedia.org/wiki/Région_touristique_du_Québec)
- Loi sur les compagnies du Québec. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-38/>
- Loi sur le patrimoine culturel du Gouvernement du Québec. <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i=5121.html>
- Loi québécoise sur les OBNL. [https://educaloi.qc.ca/capsules/organisme-sans-but-lucratif-incorpore-administrateurs-et-directeur-general-qui-fait-quoi/?fbclid=IwAR1FV2y9HsaF1eAHrr0XJUmORkRvdGAQoixNEI8bEQOg\\_hwOfW6sozjDDs](https://educaloi.qc.ca/capsules/organisme-sans-but-lucratif-incorpore-administrateurs-et-directeur-general-qui-fait-quoi/?fbclid=IwAR1FV2y9HsaF1eAHrr0XJUmORkRvdGAQoixNEI8bEQOg_hwOfW6sozjDDs)
- Maison du festival à Montréal. <https://www.montrealjazzfest.com/fr-CA/About/Maisondufestival>
- Mouvement national des québécoises et des québécois. <https://mnq.quebec/historique/>
- Ministère du Tourisme du Québec. <https://www.bonjourquebec.com/fr-ca/quoi-faire/festivals-et-evenements/concerts-et-musique>

Ministère de l'Immigration du Québec. <https://www.quebec.ca/immigration/installer-integrer/valeurs-cles#c77767>

Motion sur la nation québécoise adoptée à Ottawa. <https://www.sqrc.gouv.qc.ca/secretariat/salle-de-nouvelles/communiqués/détails-en.asp?id=152>

NVivo. <https://www.qsrinternational.com/nvivo-qualitative-data-analysis-software/home>

Orchestre symphonique de Montréal. <https://www.osm.ca/fr/histoire-osm/>

Patrimoine canadien. Liste des capitales culturelles du Canada. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Capitale\\_culturelle\\_du\\_Canada](https://fr.wikipedia.org/wiki/Capitale_culturelle_du_Canada)

Professeur André Bougaieff (UQTR). [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw051.afficher\\_texte?owa\\_no\\_site=1869&owa\\_no\\_fiche=19&owa\\_no\\_recueil=&owa\\_no\\_texte=12&owa\\_imprimable=N&owa\\_aperçu=N&owa\\_brouillon=N&owa\\_bottin=w](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw051.afficher_texte?owa_no_site=1869&owa_no_fiche=19&owa_no_recueil=&owa_no_texte=12&owa_imprimable=N&owa_aperçu=N&owa_brouillon=N&owa_bottin=w)

Quartier des spectacles à Montréal. <https://www.quartierdesspectacles.com/fr/a-propos/histoire-et-vision/>

Québec Vacances. [https://www.quebecvacances.com/danse-musique\\_rimouski](https://www.quebecvacances.com/danse-musique_rimouski)

Registraire des entreprises du Québec. <https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/default.aspx>

Regroupement des événements majeurs internationaux. <https://www.remi.qc.ca>

Répertoire des artistes québécois. <https://www.repertoiredesartistesquebecois.org/détailscomp.asp?comp=132>

Répertoire du patrimoine culturel du Québec. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?methode=afficher>

Réseau canadien d'information archivistique. <https://archivescanada.accesstomemory.ca/la-chantaout>

Société des attractions touristique du Québec. <https://www.attractionsevenements.com>

Société de développement des entreprises culturelles. <https://sodec.gouv.qc.ca/a-propos/la-sodec-en-bref/mission-vision-valeurs/>

Société de musique contemporaine du Québec. <https://www.smcq.qc.ca/smcq/fr/symphonie/> et [www.smcq.qc.ca/mnm/fr/2017/prog/concert/36800/](https://www.smcq.qc.ca/mnm/fr/2017/prog/concert/36800/)

Société québécoise de recherche en musique. <https://www.sqrm.qc.ca>

Sors-tu? Blogue touristique et culturel. <https://www.sors-tu.ca>

Tourisme Express. <https://tourismexpress.com/nouvelles/39e-edition-du-congres-des-festivals-evenements-et-attractions-touristiques>

- Tourisme Montréal. « Montréal accueille plus de congrès internationaux que toute autre ville des Amériques », 2018. <https://congresmtl.com/montreal-accueille-plus-de-congres-internationaux-que-toute-autre-ville-des-ameriques/>
- TurboFest. <https://monlimoilou.com/activites-evenements/aucune/turbofest-12-convention-de-jonglerie/>
- UNESCO. Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. <https://ich.unesco.org/fr/les-tats-parties-00024>
- UNESCO. Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, conférence mondiale du 26 juillet au 6 août 1982. <https://ich.unesco.org/fr/1982-2000-00309>
- Union des artistes. <https://www.uda.ca/devenir-membre>
- Université de Sherbrooke. Bilan du siècle. « Adoption d'une résolution à la Chambre des communes reconnaissant la nation québécoise », 2006. <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/23776.html>
- Université de Sherbrooke. Bilan du siècle. « C'est arrivé en 1939. Fondation des Festivals de Montréal ». <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/22860.html>
- Université de Sherbrooke. Bilan du siècle. « Début du festival Musicanada en Europe » (1977). <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/22756.html>
- Université de Sherbrooke. Bilan du siècle. « Début de carrière de la chanteuse populaire Mary Travers, surnommée La Bolduc » (1927). <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/422.html>
- Université de Sherbrooke. Bilan du siècle. « Ouverture de la Chant'Août à Québec » (1975). <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/2707.html>
- Université de Sherbrooke. Bilan du siècle. « Ouverture de la SuperFrancoFête à Québec » (1974). <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/2647.html>
- Université de Sherbrooke. Bilan du siècle. « Ouverture officielle de la station radiophonique CKAC » (1922). <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/344.html>
- Ville de Marseille, Arts vivants. Présentation. <https://www.marseille.fr/culture/arts-vivants/arts-vivants-presentation>
- Ville de Montréal. Financement du collectif de festivals montréalais. <http://ville.montreal.qc.ca/culture/collectif-de-festivals-montrealais>
- Ville de Montréal. Patrimoine. « Le site du patrimoine de l'Île Sainte-Hélène », [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=6377,97025619&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6377,97025619&_dad=portal&_schema=PORTAL)
- Ville de Trois-Rivières. <https://www.v3r.net/fusion#la-fusion>
- Vivre en ville – la voie des collectivités viables. <https://vivreenville.org/thematiques/espace-public.aspx>

Wikipédia. Site sur l'histoire du ministère du Tourisme du Québec.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministère\\_du\\_Tourisme\\_\(Québec\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministère_du_Tourisme_(Québec))

Wikipédia. Site sur l'histoire des ministres du ministère de la Culture et des communications.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministère\\_de\\_la\\_Culture\\_et\\_des\\_Communications#Liste\\_des\\_ministres](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministère_de_la_Culture_et_des_Communications#Liste_des_ministres)

## Appendices

### Appendice 1

#### Les différentes modélisations des festivals au Québec

##### Modélisation des festivals selon la Théorie des cinq sens

L'une de nos premières tentatives de modélisation des différentes catégories de festivals s'appuie sur les notions entourant les « cinq sens » humains, tels que définis par Aristote et les autres philosophes grecs de l'Antiquité d'après nos organes sensoriels inhérents : oreilles, yeux, langue, nez et peau. En effet, toucher, sentir, goûter, entendre et regarder, par l'entremise de nos récepteurs sensoriels, sont les actes qui nous permettent effectivement d'appréhender la réalité qui nous entoure et saisir notre environnement. Ils sont les principaux outils de notre rapport au monde. Pour Aristote, l'expérience est la source de la connaissance et la logique en donne la structure<sup>3594</sup>. Dans son *Éthique à Eudème*, il affirme que nous partageons avec les animaux les plaisirs du toucher et du goût alors qu'ils sont insensibles à l'harmonie et à la beauté. L'humain possède donc une capacité à jouir du sens de l'ouïe en lui-même, sans utilité outre le simple plaisir sensible<sup>3595</sup>.

Dans un festival de musique, nos cinq sens sont indéniablement stimulés : la vue (effets de lumières, décors), l'ouïe (la musique elle-même, les applaudissements des autres spectateurs), l'odorat (parfum, sueur, déodorants, odeur de marijuana), le goût (bières, drogues, *foodtruck*), le toucher (le contact involontaire de la peau des autres participants). Les festivals permettent de redonner au corps sa primauté et (re)valoriser les pratiques épicuriennes voire hédonistes. Or, si la vue et l'oreille trônent au sommet des sensations, il est possible de pousser plus loin la réflexion.

En réalité, la musique elle-même est un élément fondamental de l'expérience humaine. Étant donné que le festival est d'abord une expérience liée aux stimulus et au sensible, donc avant tout quelque chose de physiologique, nous avons eu l'idée de les catégoriser selon ceux-ci. Par exemple, sur le plan de l'ouïe, on pourrait y placer les festivals de musique et tous les événements qui donnent une priorité aux arts de la parole : festivals d'humour, de contes, de théâtre, de poésie (orale) et de littérature (orale). Ensuite, pour le goût, on pourrait y placer bien sûr tous les festivals

---

<sup>3594</sup> Peter J. KING. *100 philosophes – Guide des plus grands penseurs de l'humanité*. Montréal, Éditions Hurtubise, 2005, p. 26-27.

<sup>3595</sup> Sébastien TANGUAY. *L'éducation civique par l'enseignement de la musique chez Aristote*. Mémoire de maîtrise (philosophie), UdeM, 2007, 82 p. (p. 31, 67-68).

gastronomiques ainsi que ceux liés à l'alcool. Pour l'odorat, il s'agit plutôt des festivals proches de la nature, de la flore et de la faune. Du côté du toucher, on pense surtout à tout ce qui nécessite l'intermédiaire du corps comme les festivals sportifs, l'artisanat, la technologie et l'informatique, l'agriculture, les matières premières, les animaux et, dans une moindre mesure, même la météo. Enfin, pour la vue, nous pensons surtout aux arts vivants tels que le théâtre, le cirque et la danse mais aussi à d'autres domaines comme les festivals de feux d'artifices, le cinéma, les jardins, la littérature (écrite), la poésie (écrite), l'astronomie, le divertissement, la mode, le journalisme, la photo, l'artistique ou les arts visuels. Toutefois, cela apporte son lot de difficultés lorsqu'on tente d'y classer des festivals liés plutôt au pédagogique, au féminisme, à la sexualité (LGBTQ2S+), à la santé, au bien-être, etc. À quel sens attribuer des événements festifs de masse qui impliquent le religieux, le spirituel, l'environnement, la météo et tous ces festivals qui sont multidisciplinaires ?

#### Modélisation selon la théorie des cinq éléments

Cependant, la complexité derrière cette classification ne doit pas arrêter notre élan et notre désir de compréhension des différentes catégories festivalières. Notre deuxième conception, elle aussi héritée des philosophes présocratiques, notamment Empédocle<sup>3596</sup>, est de miser sur les éléments fondamentaux de la nature. C'est Aristote qui va ajouter la quintessence ou l'éther, le constituant des astres, comme étant le cinquième élément, mais contentons-nous des quatre premiers éléments pour illustrer notre propos d'une adéquation entre certains festivals et la nature.

---

<sup>3596</sup> Philosophe, poète, ingénieur et médecin, Empédocle a vécu cinq siècles avant notre ère. Il est né en -494 en Italie.

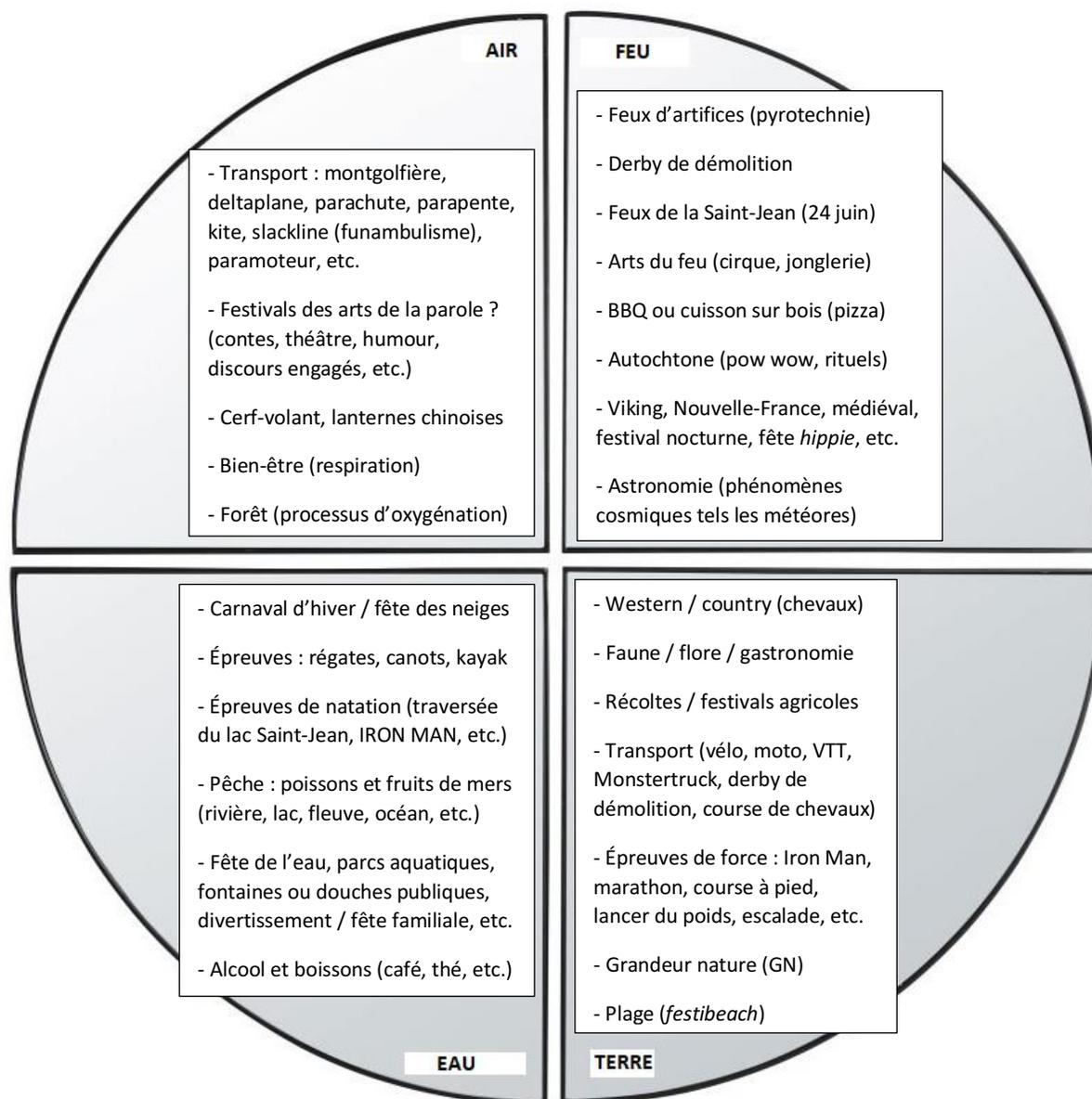


Fig. 9. Modélisation des festivals québécois selon la Théorie des éléments.

La classification des festivals reliés à la gastronomie, au yoga, au bien-être, au cinéma, à la danse, à l'informatique, aux *e-sports* (sports virtuels ou en ligne), à des idéologies (antiracisme, féminisme, LGBTQ2S+), etc., occasionne plusieurs difficultés. De nombreux festivals artistiques ou multidisciplinaires complexifient cette potentielle classification. Par exemple, est-ce que le festival féministe « crevez les eaux » devrait être dans la catégorie H<sup>2</sup>O ?

### Modélisation des festivals selon les saisons

Il serait également intéressant de conceptualiser les festivals selon les saisons dans lesquels ils sont imbriqués. Par exemple, nous avons vu que la majorité des festivals de musique ont lieu pendant la période estivale. Alors que certains événements comme les rodéos ou les courses de voitures n'ont pas le choix de se tenir pendant la saison chaude, du mois d'avril à septembre, certains événements comme les carnivals, les courses de canots sur le fleuve gelé, la pêche sur glace (dite pêche blanche) ou les nombreuses fêtes des neiges ne peuvent se tenir que pendant la saison hivernale, entre décembre et mars. D'autres comme les festivals agricoles ou entourant les fêtes des récoltes se tiennent évidemment près de l'automne, autour du mois de septembre. Malgré l'enchevêtrement des festivals et parfois leur extension sur plusieurs semaines ou mois, il est intéressant de s'interroger sur les lignes de démarcation ou les frontières entre ces rassemblements.

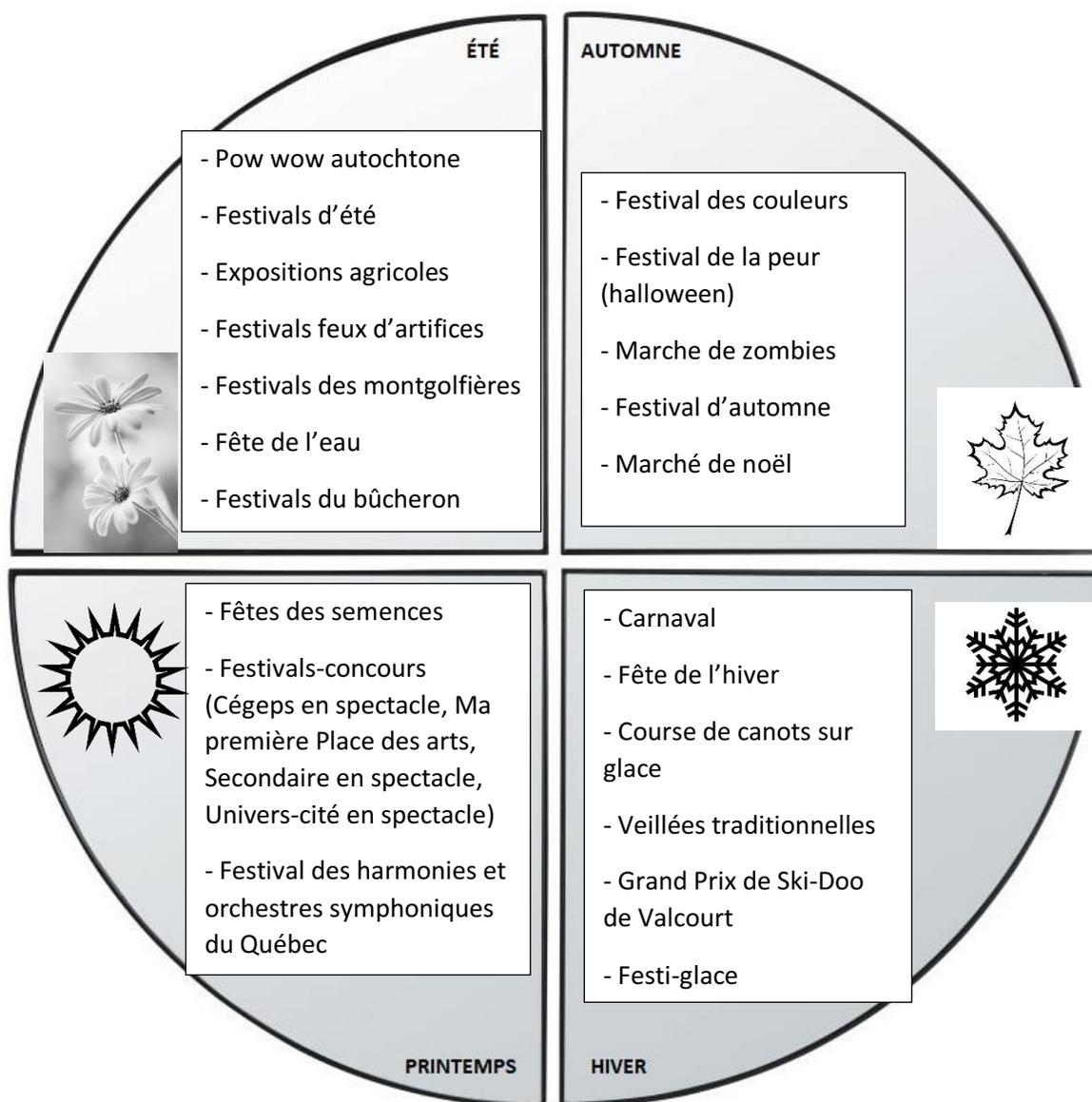


Fig. 10. Modélisation des thématiques des festivals québécois selon les saisons.

Cette modélisation est toutefois impossible à généraliser. Par exemple, au moins trois Pow-wow autochtones se tiennent au printemps – tandis que le reste est plutôt concentré entre la Journée nationale des Autochtones (21 juin au Canada, solstice) et la Journée internationale des populations autochtones (9 août), célébrée par l'ONU depuis 1994. Il y a aussi certains festivals qui peuvent se tenir à toutes les saisons selon les régions malgré des thématiques bien spécifiques : humour, musique, cinéma, théâtre, conte, artistique, danse, informatique, sportif, littéraire, alcool, gastronomie, etc. Même certains festivals de pêche se tiennent autant l'été que l'hiver. Au niveau

musical, on ne peut pas non plus réduire un style musical à une saison en particulier. Par exemple, il y a des festivals de musique rock ou métal tout au long de l'année sur le territoire du Québec.

### Modélisation des autres types de festivals en huit génériques

Autour de ce premier tableau, nous pouvons y greffer tous les autres types de festivals au Québec qui offrent parfois des spectacles de musique selon des thématiques bien précises. Cette modélisation complémentaire ne présente pas des genres ou des styles musicaux mais différentes catégories de festivals qu'on retrouve au Québec et que nous avons tenté d'amalgamer en huit types distincts pour illustrer les rapprochements possibles entre certaines thématiques récurrentes.



Fig. 11. Modélisation des festivals selon diverses catégories.

## Appendice 2

### Les salles de spectacles ou espaces de musicalité au Québec

| Ville          | Nom de la salle                                       | Date d'ouverture<br>* = début des spectacles | Date de fermeture  | Capacité  | Particularité  |
|----------------|---|--|--------------------|---|--|
| Montréal       | Parc du Mont Royal                                    | 24 mai 1876                                  | -                  |   |  |
| Montréal       | Le Parc Sohmer  | 1 <sup>er</sup> juin 1889                    | 24 mars 1919 (feu) |   | Fondé par Ernest Lavigne et Louis-Joseph Lajoie.                                   |
| Montréal       | Monument-National populaire                           | Inauguré le 25 juin 1893                     |                    |   | Fondé par la SSJB de Montréal et son directeur Laurent-Olivier David               |
| Montréal       | Édifice Robillard (Boul. Saint-Laurent)               | 27 juin 1896                                 |                    |   | Première projection de cinéma en Amérique du Nord                                  |
| Québec         | Le Théâtre Capitole                                   | 1903   | -                  | 1 106 personnes   |  |
| Québec         | Plaines d'Abraham                                     | 17 mars 1908                                 |                    | 80 000 personnes selon le F.É.Q. (environ 200 000 personnes total sur la Grande plaine) | Parc fédéral inauguré pour le 300 <sup>e</sup> de Québec                           |
| Montréal       | Le Forum  | 29 novembre 1924                             | 11 mars 1996       | 17 959 au hockey  | Converti en mai 2001 en complexe d'amusement : Forum Pepsi                         |
| Montréal       | Le parc Belmont                                       | 9 juin 1923                                  | 13 octobre 1983    |   | Parc d'attractions qui fut un lieu-culte de Montréal                               |
| Trois-Rivières | Théâtre Capitol (devient J.-Antonio-Thompson en 1979) | 7 avril 1928                                 | -                  | 1 037 places  | Lieu de tournage pour deux films étatsuniens                                       |
| Montréal       | Auditorium Le Plateau (parc LaFontaine)               | Début des années 1930                        | -                  | 1307 places (807 au parterre, 500 à la galerie)   | En 1962, c'est toujours la plus grande salle de spectacle de la métropole          |
| Montréal       | El Morocco  | 1931   | ?                  |   |  |
| Québec         | Pavillon de la Jeunesse                               | 1931   | -                  | 4 200 à 6000 personnes  | Rénové en 2014 pour 14 millions de dollars   |
| Québec         | L'Impérial (sous ce nom de 2003 à 2015)               | 1933   | -                  | 416 en cabaret ou 900 debout  | Acheté par le Festival d'été de Québec (2014) devient l'Impérial Bell en fév. 2015 |
| Montréal       | Auditorium de Verdun                                  | 1938   |                    | 4 043 places assises ou 5 212 places maximum  | Troisième plus grand aréna de l'île de Montréal                                    |
| Montréal       | Au Faisan Doré  | Automne 1947                                 | 1950               |   | À sa fermeture, le cabaret devient le Café et Cabaret Montmartre                   |

|           |  |  |                                    |   |   |
|-----------|--|--|------------------------------------|---|---|
| Québec    | Chez Gérard  | 6 novembre 1948*   | 1 <sup>er</sup> février 1978 (feu) |   | Boîte à chanson célèbre de Gérard Thibault (1 / 5)  |
| Québec    | Le Colisée Pepsi   | 1949, rénové en 1981                                     | 13 sept. 2015                      | 15 176 places   | Le dernier spectacle est celui du groupe Metallica!   |
| Québec    | Chez Émile   | 3 janvier 1950*  | Mars 1964                          |   | Boîte à chanson célèbre 2   |
| Québec    | À la porte St-Jean   | 15 octobre 1951*   | Sept. 1967                         |   | Boîte à chanson célèbre 3   |
| Montréal  | Cabaret Saint-Germain-des-Prés                                 | Octobre 1953   | ?                                  | 150 places  | L'édifice est démoli dans les années 1970 pour faire place au complexe Desjardins                         |
| Montréal  | Comédie-canadienne   | 1956 (inaugurée en février 1958 selon André Gervais)     |                                    |   | Dans un théâtre ouvert en 1912, Le Gayety, par <b>Gratien Gélinas</b> , le père du théâtre québécois.     |
| Québec    | À la page blanche  | 22 sept. 1958*   | Juillet 1965                       |   | Boîte à chanson célèbre   |
| Montréal  | Café Saint-Jacques   | 1958 (Boîte à chanson)                                   |                                    |   | Le Café a ouvert en 1924  |
| Montréal  | Chez Bozo  | 15 mai 1959  |                                    |   |   |
| Val-David | La Butte à Mathieu   | 28 ou 29 novembre 1959                                   | Nov. 1976                          | 200 places en 1960  | Boîte à chanson célèbre   |
| Québec    | À la boîte aux chansons (5 <sup>e</sup> et dernière de Gérard) | 11 juillet 1960*   | Mars 1965                          |   | Devient à sa fermeture la première discothèque de Québec : La Madrague.                                   |
| Montréal  | Le Cabaret Chat Noir   | Janvier 1961   |                                    |   | Situé au sous-sol du Centre d'art l'Élysée, un cinéma   |
| Montréal  | La Place des Arts  | 21 sept. 1963 (rénové plusieurs fois entre 1967 et 2011) | -                                  | 3 000 places. Ses 6 salles de spectacle comptent au total 7 787 sièges. | La salle Wilfrid-Pelletier serait la plus grande salle polyvalente au Canada + scandale à sa construction |
| Longueuil | La boîte à Clémence  | 1964   |                                    |   | Clémence DesRochers   |
| Montréal  | Le Patriote  | Janvier 1965   |                                    |   |   |
| Montréal  | La Place des Nations   | 1967   | 1981                               | L'ensemble peut accueillir environ 7 000 personnes.                     | Cœur protocolaire d'Expo 67, en rénovation depuis 2014 pour accueillir 22 000 personnes en 2024           |
| Montréal  | Île St-Hélène  | 1967   | -                                  | De 45 000 à 65 000 personnes  | Renommé en 1999 le parc Jean-Drapeau  |
| Montréal  | Café Campus  | 1967   | -                                  | 600 places + 300 places pour le Petit Campus                            | Fondé par l'Association générale des étudiants de l'UdeM, 1981:coopérative                                |
| Montréal  | Le Bistro à Jojo   | 1975   | -                                  |   | bistroajojo.com/le-bistro   |
| Québec    | Le Dagobert  | 1977   | -                                  | 1 185 personnes   | Discothèque à l'origine   |
| Montréal  | Le Spectrum  | 17 octobre 1982  | 2007                               | 1 200 places  | Démoli à l'automne 2009 « peut-être pour rien ! »   |
| Montréal  | Les Fougones électriques                                       | 1983   | -                                  | 615 personnes   | Bar très marginal ayant vu des grosses vedettes !   |

|                 |  |  |                 |   |  |
|-----------------|--|--|-----------------|---|--|
| Montréal        | Le Club Soda   | Octobre 1983   | 30 juillet 1999 | 850 places (dans le plus récent lieu)                   | Le 21 mars 2000, un 2 <sup>e</sup> Club Soda est inauguré au coût de 3,5 M \$. Capacité : 900 personnes.                   |
| Trois-Rivières  | Café-Bar Le Zénob  | 25 octobre 1985 (incorporation), lieu transformé en coop en 2022 | -               | Environ 150 personnes avec les terrasses (80 personnes) |  |
| Québec          | L'agora du Vieux-Port  | 1984, rénové en 2008   | -               | 4 062 places  |  |
| Joliette        | Amphithéâtre de Lanaudière (renommé en 2010 Fernand Lindsay) | Juillet 1989   | -               | 2 000 sous abris + 8 000 sur le gazon                   | Permet au Festival d'été de Lanaudière de devenir « le plus grand festival de musique du Québec » !                        |
| Montréal        | Le Medley  | Vers 1996 (ancien Le Vieux Munich)                               | 31 déc. 2009    | 1 800 places  | Deviendra par la suite le Petit Medley...  |
| Montréal        | Centre Bell (Molson)   | 16 mars 1996   | -               | 21 273 places   | C'est le plus grand amphithéâtre dans la LNH   |
| Montréal        | Métropolis   | 1997   | -               | 2 200 à 2 300 personnes                                 | Inauguré par l'Équipe Spectra, il devient le M-Telus en mai 2017...  |
| Trois-Rivières  | Le Maquisart   | 26 avril 1997  | Sept. 2007      | 350 sièges ou 700 personnes parterre                    | Réouverture en mai 2016 : <i>Le Satyre</i> , faillite en janvier 2017. Mais réouverture en 2018 : <i>Cabaret Memphis</i> . |
| Trois-Rivières  | Rock Café Le Stage   | 2000-2001  | -               | 150 places max.   | Fait vivre la scène rock et métal locale / internat.   |
| Lac-Mégantic    | Le Musi-Café   | 2002   | 6 juillet 2013  |   | Repaire festif à l'épicentre de la tragédie du train de pétrole qui a fait 47 morts  |
| Saint-Hyacinthe | Le Zaricot   | 2003   | -               | 200 personnes   |  |
| Montréal        | Les Katakombes   | 2006   | 31 déc. 2019    | 325 personnes   | 350 000 spectateurs pour 2 000 concerts présentés  |
| Shawinigan      | Le Salon Wabasso de la Shop du Trou du Diable (TDD)          | 2014   | -               | 180 personnes en formule debout                         | La brasserie industrielle a ouvert à l'automne 2013.   |
| Trois-Rivières  | L'Amphithéâtre COGECO  | 10 juillet 2015  | -               | 9 000 places dont 3 500 sous abris                      | Construction controversée coûts à ce jour : 62,5 M \$  |
| Québec          | Centre Vidéotron   | 8 septembre 2015   | -               | 18 482 assis et au total 20 396 places                  | A coûté 370 M de \$ 16 sept. 2015 : Metallica !  |
| Trois-Rivières  | Colisée Vidéotron  | 12 septembre 2021  | -               | 4 390 places ou 4 500 loges incluses                    |  |
| Trois-Rivières  | Le Backstore   | 6 mai 2023   | -               | 80 places   | Ouvert par Pierre Brouillette-Hamelin  |

## Appendice 3

### Les festivals de musique dans les 17 régions du Québec

Pour chacune des régions, les festivals en activité sont suivis des festivals disparus ou en pause pour une durée indéterminée. Nous indiquons entre parenthèses l'acronyme du festival et sa date de fondation, et nous soulignons en gras les événements incontournables qui se démarquent.

#### 01) Bas Saint-Laurent

- **Festi Jazz international de Rimouski** (FJIR, créé en 1986), attire environ 30 000 festivaliers par an.
  - Festival country de Matane / L'International country de Matane (1992), 3 000 personnes en 2017.
  - Festival de chanson et de l'humour Le Tremplin de Dégelis (FCHLT, 2000).
  - L'Été Show Rock / Les Équipements Yves Landry (2001) de Rivière-du-Loup.
  - Festival-concours Trois-Pistoles en chanson (2004) de Saint-Mathieu-de-Rioux.
  - Festival-concours de musique de Rivière-du-Loup et de la région du Bas-St-Laurent (2004).
  - Fête des guitares de Lac-au-Saumon (2005).
  - **Les Grandes Fêtes TELUS** (2007) de Rimouski.
  - Festival Éole en musique (EEM, 2009) de Matane.
  - Festival des chansonniers (2009) de Témiscouata-sur-le-Lac.
  - Underground Fest (2010) de Rimouski.
  - La Fresque'Ô Fête de Mont-Joli (2010).
  - **Le Jeune Archet** - Festival de musique et des arts traditionnels (2012) de St-Godard (Témiscouata).
  - Propulse ta voix (2013) de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.
  - Festival régional de l'accordéon (2014) de Dégelis.
  - Le Permafest (2015) de Lapocatière
  - Festival international Eurochestries (2015) de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.
  - Cacouna en concerts (2016).
  - Gaspesian Metal Fest (2017) de Matane.
  - Skate Jam de Rimouski (2017).
  - Jazz sous Zéro - Expériences musicales chaleureuses (2017) de Rimouski.
  - Slam ton Pirate (2020, anciennement Slam ton Festival) de Saint-Fabien.
- 
- Festival des chansonniers Molson Dry (fondé vers 1994, en pause depuis 2017) à Rivière-du-Loup.
  - **L'ÉchoFête de Trois-Pistoles** (2003-2013), disparaît en raison du retrait de subventions par le PLQ.
  - Festival Rythmes et Saveurs de Saint-Donat (2005-2016).
  - Centre-Ville en Blues ou « RDL en Blues » (2012-2014) de Rivière-du-Loup.

#### 02) Saguenay Lac-Saint-Jean

- Concours de musique du Canada - Section Saguenay-Lac-Saint-Jean (1960), anciennement le Festival national de musique (1958-1960) à Chicoutimi.
- **Jonquière en Musique** (1989) de Saguenay, « le plus long festival de musique gratuit au Canada ».

- Festival de musique du Royaume – concours (1989).
  - **Festival des musiques de création** (FMC) du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1989) à Saguenay.
  - Festival de la chanson de Saint-Ambroise (1991).
  - Festival Jazz & Blues de Saguenay (1995)
  - Festival Tam Tam Macadam (1997) d'Alma.
  - Festival international des rythmes du monde de Saguenay ou « FIRM » (2003) de Chicoutimi, possède également son OFF « La veille du FIRM » (2018) : *world music*, rock, rap, alternatif.
  - **Les Grandes Veillées** (LGV) - Festival de musique et culture traditionnelles (2006) à La Baie (Saguenay), fait la promotion de la musique trad.
  - Rendez-vous musical de Laterrière (2007) de Chicoutimi.
  - Festival Tang-aux-foins (2010) de Saint-Fulgence, fait la promotion de la musique et danse tango.
  - Festival L.M. Country de St-Nazaire (vers 2012)
  - Festival Virage (2015) de Ste-Rose-du-Nord. Festival engagé qui veut combattre le néolibéralisme vers la transition socio-écologique: ambiance festive, spectacles, théâtres, ateliers et conférences.
  - Soda Fest (2016) de Chicoutimi, fait la promotion de la musique punk et rock.
  - Homefest (2016) de Saint-Honoré, fait la promotion du métal (thrash, power, black, etc.), punk.
  - Festi-Frette (2016) de La Baie, festival de musique électronique.
  - Festival La Noce (2017) de Chicoutimi, porte un nom différent à chaque année (de coton, de cuir).
  - Le Déluge - festival de musique alternative (2017) de Jonquière (Saguenay), fait la promotion de l'alternatif, le punk-rock, le métal.
  - Skogen Fest (2018) fait la promotion de la musique black métal.
  - Saguenay Fuzz Fest (2019) de Chicoutimi : rock alternatif, stoner rock, grunge, rock, etc.
- 
- Festival western de Dolbeau-Mistassini (1972-2015).
  - Festival Les Nuits Blanches de l'Anse-de-Roche (2001-2011)
  - Festival Sacré-Blues (2004-2017) d'Alma.
  - Le Coup de grâce de Saint-Prime (2008-2016).
  - Festival de Musique d'Alma (FMA, 2009-2013).
  - **Festival Dédé Fortin de Normandin** (2009-2016), valorise la musique francophone et la relève.
  - Fabuleux Festival international du folk sale (2011-2014) de Sainte-Rose-du-Nord, fait la promotion de la musique underground.
  - INNERFEST (2012-2019) de Jonquière (Saguenay), fait la promotion de la musique métal.
  - La Funéraille des Beaux Jours - Carnaval funèbre et festif (2012-2017) de Sainte-Rose-du-Nord.

### 03) Capitale-Nationale

- **Festival d'été de Québec** (FÉQ, 1968), valorise surtout les musiques populaire, rock, francophone.
- Festival international du Domaine Forget (1978) à Saint-Irénée : classique, jazz, danse. Il organise l'Académie internationale de musique et de danse (29 000 étudiants de 23 pays depuis 1978).
- Musique de chambre à Sainte-Pétronille (1983) sur l'île-d'Orléans : musique baroque et classique.
- Concours de musique de la Capitale (1985) à Québec.
- Festival DécouvrArts de Cap-Rouge (1985), l'un des 35 quartiers de la Ville de Québec.
- **RIDEAU** (1987) à Québec, festival organisé par l'association professionnelle des diffuseurs de spectacle qui organise aussi le plus important congrès francophone du spectacle en Amérique.
- **Les Rendez-vous ès TRAD** (1991), anciennement Veillées, contes et violons / Festival international des arts traditionnels (FIAT). Sous ce nom depuis 2008, Ès TRAD se veut un « centre de valorisation du patrimoine vivant »! Il serait le plus grand happening de musique traditionnelle au Québec.

- Envol et Macadam (EEM, 1995), valorise notamment la musique rock, métal, alternatif, ska, etc. Depuis 2006, a lieu le concours international "PLANETROX" de musique alternative. L'édition 2016 regroupe le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la République Tchèque, le Japon, la Chine, l'Indonésie et le Mexique.
- Festival des journées d'Afrique - danses et rythmes du monde (1995), valorise la *world music*.
- **Festival OFF de Québec - Festival indépendant de découvertes musicales** (2004), valorise la musique québécoise et la musique de la relève. « Né en 2004 d'un certain ras-le-bol des propositions exclusivement radiophoniques des grands festivals », mais plus officiel depuis 2009.
- Festival Terra Incognita (2004) à Québec, festival qui valorise la musique progressive.
- **Festival celtique de Québec** (2005), au cœur du Vieux-Québec, est le plus grand festival celtique francophone en Amérique du Nord.
- Festival de Blues de Donnacona (FBD, 2006).
- Festival international de jazz de Québec (FIJQ, 2006), valorise le jazz et la musique québécoise.
- **Fête de la Musique de Québec** (2008). Il s'agit d'un mouvement international commencé d'abord en France, en 1982. Fondé pour le 400<sup>e</sup> de la Ville de Québec : première édition le 23-24 juin 2008.
- Limoilou en Musique (2008) à Québec : hip-hop, rock, musique francophone, chanson, etc.
- Les Tambours de Portneuf (2009).
- **Le Festif!** (2009) de Baie-St-Paul, festival écoresponsable fondé par cinq jeunes de la région gagne plusieurs prix. 55 artistes et 70 spectacles sur plus de 20 sites (2018). Voir également la fondation en contexte pandémique de « La Petite Affaire » et de « Les tournées de portes » (2020).
- Festival Jazz'Art (2010).
- Festival d'Opéra de Québec (2011).
- Les Nuits Psychédéliquies de Québec (2014), valorise la musique psychédélique.
- Timeless Festival (2014), valorise la musique électronique.
- Festival de folklore de l'Isle-aux-Coudres (FFIC, 2014), valorise la musique traditionnelle.
- Drum Fest International Ralph Angelillo (2014), valorise la musique percussive et les percussions, première édition au Campus Notre-Dame de Foy de Saint-Augustin-de-Desmaures.
- Le Petit Festival d'accordéon de Québec (2015) à Limoilou, valorise la musique traditionnelle.
- **Le Phoque OFF** (2015) valorise la musique jazz, populaire, Hip-Hop, francophone, etc. Ce « festival déjanté de diffusion alternative » est un spectacle de fin de soirée qui se déroule en marge de RIDEAU. En 2020, collaboration avec le festival POP Montréal.
- Acoustic Fest (2016) à Québec, il valorise : rock, punk-rock, métal, grunge, pop, ska, jazz, etc.
- Saint-Roch XP - Festival Saint-Roch Expérience (2016), 24 artistes musicaux font chacun 3 performances dans le quartier Saint-Roch. Inclut un volet gastronomique. Devient FEQXP en 2020.
- Le Printemps de la musique de Québec (2016) : rock classique, chanson française, hip-hop, etc.
- **KWE ! À la rencontre des peuples autochtones** (2017), valorise la musique autochtone.
- Festi-MusiQ - Festival de Musique Tradi-Urbaine (2017), valorise la musique du monde (ethnique).
- Festival Avant Garde (2018) de Québec, valorise les musiques électroniques, visuels, jeux vidéo : thématique cyberpunk (2018). Le festival a également une émission radiophonique à CKRL 89,1.
- Québec Deathfest (2018) présenté par le Maryland Deathfest !
- Festival Folk Expression de Québec (2018).
- Born From Death Festival (2018), valorise la musique métal.
- Red Bridge Fest (2019), valorise la musique punk rock. En 2019, il y a un afterparty musical à Montréal. Du 4 au 7 juin 2020, dans trois villes différentes : Montréal, Victoriaville et Pont-Rouge.
- Agora Fest (2019) valorise le populaire, rock et rap. « Le mythique Agora de Québec retrouvera sa traditionnelle vocation en présentant trois soirs de spectacles musicaux grandioses » (2019).
- Toboggan Festival (2019)
- Festival Québec Jazz en Juin (2019) à Québec.

- Québec Rock Contest (2019) à Québec.
- **Le FestEvil** (2019). Pour sa première édition, le chapitre Quebec City Women Metal Fest est proposé au public en produisant sept orchestres de musique métal avec des membres féminins.
- Mini festiv@l numérique (2020), valorise la musique classique.
- Festival country de Québec (2021).
- **Festival de folklore de Baie-Saint-Paul** (1967-1975), il serait « le premier festival de masse au Québec associant urbanisme et culture populaire » (*Le Soleil*).
- **L'International des musiques sacrées de Québec** (IMSQ, 1997-2017) valorise musique religieuse.
- **Festival international des musiques militaires de Québec** (FIMMQ, 1998-2013).
- Métalfest de Québec (2000-2014), valorise la musique extrême et métal.
- La ChantEauFête de Charlevoix (2001-2015) valorise la musique populaire. En mars 2017, met un terme à ses activités en raison de problèmes financiers (faillite de 430 000\$) dont fraude en 2010.
- Festival Beauport en Blues (2005-2013) à Beauport.
- L'Évènement l'Île en Blues (2006-2018) à Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans.
- Woodland Festival (2015-2019) à Québec, valorise la musique électronique.
- Space Carnival (2015-2019) à Québec, valorise la musique électronique.
- Punkrock BBQ (2016-2017), valorise le punk rock. La première édition s'est produite dans un « lieu inédit », soit le Hangar du 2968 boulevard Sainte-Anne.
- Knock Out! Fest (2016-2018), valorise le rock et l'alternatif.
- MammiFest (2016...) à Québec.

#### 04) Mauricie

- **FestiVoix de Trois-Rivières** (1992) : populaire, classique, jazz, pop, rock, blues, opéra, etc.
- **WideWood - Festival de la solidarité musicale** (WW, 2002), attire 700 personnes en 2019.
- Festival country-western de Saint-Paulin (2002).
- Noël en Lumière! (2003) au Cap-de-la-Madeleine (Trois-Rivières).
- Les Voix de chez-nous - jeudi musical (2005) de Saint-Tite : populaire, relève musicale locale, etc.
- Festiroule country de Trois-Rivières (2008).
- Le Sud en Fête AutoSignature.ca (2009) de Shawinigan.
- **Trois-Rivières en Blues** (2009).
- Festival Énergie Country de la Mauricie (2009) de Shawinigan.
- Jamboree Saint-Alexis-des-Monts Country Bluegrass (2009).
- Mont-Carmel en Fête (2010) à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 2 000 spectateurs en 2010, 16 000 personnes en 2015 (trois fois la population locale).
- Festival de l'Assomption (2010) au Cap-de-la-Madeleine (Trois-Rivières), ce festival religieux attire 45 000 personnes en 9 jours, la plupart proviennent d'Haïti, des États-Unis, de la France et d'Asie.
- « Un été signé Shawinigan » (2011).
- Les "Jeudis centre-ville" (2012) de La Tuque.
- Festival country du camping Saint-Roch-de-Mékinac (FCCSRDM, 2012) de Saint-Roch-de-Mékinac.
- Thrash Metal Fest (2014) de Trois-Rivières.
- SUNSATIION - Festival de musique électronique (2017).
- Rassemblement Essence (2017) de Saint-Boniface. Sans alcool, sans drogues et sans déchets, ce festival a lieu au Camp Carcajou. Musique ascendante, atelier, partage, animation pour enfant et espace artistique !

- Festival country de Louiseville (2017).
- Festival du Plaisir (2018) de Shawinigan, organisé par la microbrasserie Le Trou du Diable.
- Festival mars en musique avec l'OSTR (2018)
- Le Courant (2019) de Trois-Rivières, anciennement Frida Festival Arts et Musique (2019).
- Festival de musique de rue (2019) de Shawinigan.
- Festival Les Cousines (2020) de Sainte-Anne-de-la-Pérade, valorise la musique country.
- Festival Jazzistique (2020) de Trois-Rivières, valorise la musique jazz et expérimentale.
  
- Fête de la solidarité de Saint-Narcisse (1982-2012) : musique populaire, rock francophone.
- Festival des Deux-Rivières de Saint-Stanislas (1989-2008). Après 19 ans d'existence, le festival a laissé son nom au « Manoir des deux rivières ».
- Festival d'été de Shawinigan (1990-2010), met fin à ses activités à cause d'une dette de 80 000\$ (édition 2010) et un déficit accumulé (240 000\$).
- Festival international de ragtime de Maskinongé (1994-1996).
- Musique en fête - Fête du district de La-Vérendrye (vers 2000) : rock, rétro, populaire, country.
- Festival (2000-2017) à Lac-à-la-Tortue, anciennement Festi-Beach de Shawinigan (jusqu'en 2016), 35 000 personnes en 2007. Vise 30 000 visiteurs, 800 coureurs et 400 joueurs de volleyball (2017).
- **Trois-Rivières Métalfest** (2000-2021) attire entre 500 et 600 personnes en moyenne par soir, record de 900 (2010) ou 1 300 en 2 jours (2007). L'événement attire des vedettes internationales.
- **Festival International de Musique Universelle** (FIMU, 2004-2015) à l'Atelier Silex de Trois-Rivières. Se veut « le festival musical le plus court au monde » (une soirée)! Près de 30 artistes d'horizons multidisciplinaires.
- Festival Urbain (2004, en pause depuis 2015) de Trois-Rivières, valorise le rap, reggae, dancehall, r'n' b, house, slam, etc.
- Les Nuits polaires (2007-2020) de Trois-Rivières.
- Festival de musique sacrée de Shawinigan (2011).
- Festival rythmes et cultures du monde (2016-2017) de Shawinigan, valorise musique du monde.
- Festival rythmes et cultures du monde de Trois-Rivières (FRCM, 2016-2017).

## 05) Estrie

- **Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec** (FHOSQ, 1927) à Sherbrooke, le plus grand rassemblement musical au Canada.
- **Festival Orford Musique** (FOM, 1951), valorise la musique Classique.
- La Fête du lac des Nations Promutuel Assurance (FLDN, 1981), valorise musique populaire, folk, rock, rap. Compétition pyromusicale de niveau nord-américain, jeux gonflables et grand parc de manèges temporaires, section d'artisans.
- **Festival des traditions du monde de Sherbrooke** (FTMS, 1997), valorise la musique du monde. En 2018 : 150 spectacles, ateliers et activités, 17 restaurants, 70 exposants.
- Festival Saint-Zénon-De-Piopolis (1999), valorise la musique populaire et trad.
- **Off Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec** (2003), anciennement Sherbrooke en musique. Valorise tous les genres musicaux. Présente des centaines de spectacles musicaux gratuits de talents 100% sherbrookoïses sur différents sites du centre-ville ainsi que dans certains hôpitaux. En 2018, c'était environ 200 activités.
- **Festival des rythmes d'Afrique de Sherbrooke** (2003) : musique du monde et musique africaine.

- Festival country de Wotton (2004).
- **ShazamFest** (2006) : performances de cirque, des marionnettes, de la comédie, du burlesque, numéro de scènes, talents musicaux, lutte, compétitions de moustaches, etc. 2021 : zéro déchet.
- Songe d'été en musique - École de musique et festival (2006).
- Sherblues & Folk (2010) à Sherbrooke.
- Vomit Fest (2010), valorise la musique métal, punk et folk.
- Festival de Jazz du Centre d'Art de Richmond (FJCAR, 2010).
- La Nuit du pont couvert à Gould (2014) à Lingwick.
- Rock'n Blues La Patrie (2014) à La Patrie.
- Sherbrooke Deathfest (2015).
- Punk Fest ! (2017) à Sherbrooke.
- Danse de la Tortue - Earthdance (2017) à Marston.
- Festival Sherbeach (2017) à Sherbrooke, « le plus gros événement de musique électronique en Estrie ».
- ShazamFest en folk (2018) à Barnston-Ouest.
- Chido Carnal Fest (2021) à Magog : métal, stoner, grunge et psychédélique. « Ce projet [avec le Festival Underground de Waterloo] est une communion de festivals et de salles de spectacle qui visent à créer un circuit musical entre les scènes du Mexique et du Québec principalement ».
- Owl's Head Festival (vers 2010 à 2014) de Potton (Mansonville).
- La Nuit des Tambours (2017-2019) de Sainte-Catherine-de-Hatley, « Festival de percussions participatif ».
- Gloom Fest (2017-2019)
- HHQG : Festival de Création Hip-Hop (2018-2019) de Sainte-Catherine-de-Hatley.
- Percu-Phonie - Festival mondial des percussions (vers 2002-2005) à Valcourt (Saint-Mathias-sur-Richelieu).
- Punkfest dit Melbourne - Festival de l'art underground (vers 1991 à environ 2004) à Melbourne.

## 06) Montréal

- Veillée québécoise / "Tour du monde" (1975) à Montréal.
- Festival écossais de Montréal ou les Jeux Écossais de Montréal (1977).
- Festival de musique de Lachine (1977) à Montréal.
- Festival de l'Inde de Montréal (Ratha-Yatra) (1978).
- **Festival International de Jazz de Montréal** (FIJM, 1980). Le plus grand festival de jazz de la planète... peut-être aussi « le plus gros festival de musique au monde » ! Programmation : 50% d'artistes de chez-nous. En 2019 : nouveau site satellite à Verdun.
- Festival Séfarad (1980), valorise la musique juive et klezmer.
- La Veillée de Noël d'Espace Trad (1981) à Montréal. A lieu depuis 35 ans dans une grande salle du boul. Saint-Joseph à Montréal. Ce "rituel festif" se répète afin de "maintenir le patrimoine vivant".
- Les Veillées du Plateau (1981).
- **Festival International Nuits d'Afrique** (FNA, 1987) de Montréal. Présente aussi le Festival du Monde Arabe (15 éditions) et/ou Festival de Musique du Maghreb et le concours musical Syli d'Or.
- **Coup de coeur Francophone** (CCF, 1987). Présenté à Montréal chaque année, mais aussi dans 45 villes canadiennes. « Une programmation axée sur l'émergence, l'audace et la création. »

- **Franco de Montréal** (1989) ou FrancoFolies (jusqu'en 2017) : musique francophone (pop, rock, hip-hop, blues et jazz). Concept originaire de La Rochelle en France. Pendant dix jours, c'est 70 spectacles en salle et 180 concerts extérieurs gratuits.
- **Présence autochtone - Montréal First Native Peoples Festival** (1991) est un rassemblement d'autochtones du monde entier : grands concerts extérieurs, projections de films, spectacles de danse et de théâtre, conférences, expositions et activités sociales (débats, rencontres, etc.).
- FringeMTL (1991), anciennement Festival St-Ambroise Fringe de Montréal. Concept pancanadien fondé en 1982 à Edmonton, mais importé d'Édimbourg (1947). « La fête originale des arts multidisciplinaires indépendants de Montréal ». (Théâtre, danse, humour, musique, arts visuels).
- Festival Trad Montréal (1992), anciennement La Grande Rencontre / Conférence Trad (jusqu'en 2020), organisé par la Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise (SPDTQ).
- Ma première Place des arts (1994).
- Le Bal en Blanc (1994), valorise la musique électronique, près de 15 000 personnes annuellement.
- Festival RU – Réappropriation Urbaine (1995), anciennement Festival Nuit Blanche sur Tableau Noir (FNBTN, jusqu'en 2016). A lieu sur le Mont-Royal depuis sa première édition.
- **Francouvertes** (1995) de Montréal.
- Festival de musique de chambre de Montréal (FMCM, 1995).
- Festival Vue sur la relève (1996) à Montréal, valorise la musique de la relève.
- La Veillée de l'avant-veille (VAV, 1996).
- Festival MEG – MTL Électronique Groove (1998) : musique électronique, hip-hop, musique indie.
- Festival Arménien de Laval (1998) : musique arménienne.
- Festival international d'art numérique ELEKTRA (1999)
- OFF jazz (2000) à Montréal, anciennement L'OFF Festival de Jazz.
- **Festival du Monde Arabe de Montréal** (FMA, 2000), évènement unique en Amérique du Nord dans lequel se rencontre la musique arabe et le monde occidental.
- Festival Montréal en lumière (2000). 2019 : 200 activités réparties dans 140 lieux, 9 pôles qui attirent plus de 300 000 noctambules, 80% d'activités gratuites. Arts de la scène et gastronomie.
- Festival de musique classique de Montréal (2000), anciennement Festival des Arts et Lettres de Notre-Dame-de-Grâce.
- Concours musical international de Montréal (CMIM, 2001), valorise la musique classique.
- Festival Suoni per il Popolo (2002) à Montréal, valorise la musique du monde et d'avant-garde.
- Festival POP Montréal (2002). Fondé par des amis, il rassemble chaque année plus de 400 à 450 groupes et artistes présentés en 5 jours et 5 nuits dans 30 salles de spectacles ou bars.
- Festival Montréal/Nouvelles Musiques (MNM, 2003), anciennement Festival international "Montréal/Musiques Nouvelles" (FIMMN), valorise musique classique, 40 000 personnes par an.
- **Concours d'interprétation Chante en français** (2003) à Montréal, valorise chansons francophones pour les jeunes en mémoire de Charles Émile Gadbois « Père de la bonne chanson » au Québec.
- **Piknic Électronik Montréal** (PEM, 2003). Exporte son festival en dehors du Québec depuis 2012 (Barcelone), 2014 (Melbourne, Dubaï), 2015 (Santiago au Chili). Selon Pascal Lefebvre : « Montréal est la capitale de la musique électronique en Amérique du Nord »!
- Festival de musique baroque de Montréal (2003).
- Festival international de Tango de Montréal (2003).
- Festival d'art vocal de Montréal (2004).
- **Festival international Reggae de Montréal** - Montréal International Reggae Festival inc. (2004). C'est le plus grand festival extérieur de musique reggae au Canada réunissant plus de 100 artistes.
- Festival Hip Hop et des arts urbains / Hip Hop & Urban arts Festival (2005) de Montréal.
- Festival AKOUSMA (2005) de Montréal, valorise la musique électroacoustique.
- Festival Bach de Montréal (FBM, 2005).

- Festival M pour Montréal (2006), « devenu le plus important tremplin québécois dans l'exportation musicale vers le reste de la planète ».
- Osheaga - Festival musique et arts (2006). « Peut-être le festival musical estival le plus attendu en ville, voire au Canada. »
- **Igloofest** (2006) de Montréal, c'est « le festival de musique le plus froid au monde! ». Igloofest Québec sera présenté pour une première fois, du 2 au 4 mars 2023, dans la capitale nationale.
- Festival Haïti en folie (2007) de Montréal. Aussi présent à New York depuis 2016. Ce festival est « le plus important festival pluridisciplinaire, en dehors d'Haïti, dédié à la culture haïtienne » : musique *live*, foires culinaire et d'artisanat, ateliers de cuisine et lectures littéraires.
- La Grande Guignolée Underground (GGU, 2007), valorise la musique métal.
- Festival international des rythmes d'Afrique et des Antilles de Montréal – Festiraam (2008).
- Festival Kinetik (2008), valorise la musique électro, harsh industriel, noise, hardcore, etc.
- Festival Folk Fest sur le canal (2008) de Montréal : folk, bluegrass, trad, roots, etc.
- Festival Ska de Montréal / Montreal Ska Festival (MSF, 2008).
- **Heavy Montréal** (2008), anciennement Heavy MTL (2008-2014) : métal, rock, punk, hardcore, heavy rock. 70 000 spectateurs en 2014 (Metallica), en moyenne 45 à 50 000 personnes (27 000 / jour). Depuis la faillite du Rockfest de Montebello, c'est le plus grand festival de musique métal au Canada. Il a accueilli plus de 300 000 adeptes depuis sa création en 2008 jusqu'en 2018.
- **Concours international d'orgue du Canada** (CIOCM, 2008) à Montréal : c'est « le seul concours international d'orgue des Amériques ».
- Festival de musique juive de Montréal (FMJM, 2009) organisé par KlezKanada, l'une des principales organisations culturelles juives au monde). C'est un festival anglophone.
- L'autre Saint-Jean (2009) à Montréal.
- Zoofest & OFF-JFL - Festival alternatif multidisciplinaire (2009), attire plus de 100 000 festivaliers, environ 130 000 en 2017. « 500 artistes locaux et internationaux, 150 shows et 350 représentations en 24 jours » (le plus long festival en Amérique du Nord) ainsi qu'un volet anglophone intitulé OFF-JFL depuis 2016.
- Festival Cabane Panache et Bois rond - Festival d'érable musical gratuit (2010) à Verdun.
- Messe des Morts (2010) à Montréal, valorise la musique métal.
- MUZ, le Rendez-vous des musiques métissées (2011) à Montréal, anciennement La vitrine des musiques locales et métissées.
- **Festival Mondial Montréal** (FMM, 2011), « Le seul évènement du genre entièrement consacré aux musiques du monde en Amérique du Nord ». « Le rendez-vous nord-américain des musiques du monde. »
- Le Pouzza Fest - Festival punk de Montréal (2011),
- Festival Orientalys (2011), valorise la musique orientale, jazz manouche, trad, etc.
- Afropolitan Nomad Festival – Festival Nomade Afropolitain (2011) à Montréal.
- OUMF : Festival de l'intégration (rentrée scolaire) (2011) à Montréal.
- Festival mondial de musique des femmes d'ici et d'ailleurs (FMMF, 2012) à Montréal.
- Festival Flamenco de Montréal (FFLAM, 2012) à Montréal.
- Festival La Virée Classique de l'OSM (2012) à Montréal.
- Revolution Fest (2013) de Montréal, valorise la musique engagée et l'art politique.
- Montréal Oi! Fest (2013), valorise la musique punk, hardcore, oi, ska, etc.
- Festival de la Voix (2013) à Pointe-Claire, valorise la musique vocale.
- Festival Mizik Rasin de Montréal (2013).
- Festival MRCY (2014) de Laval.
- Bud Light Villa Paradizo (2014) de Montréal, valorise la musique électronique de danse (EDM).
- Festival Montréal Country (2014).

- Festival CODA (2014), valorise la musique classique, jazz, musique populaire. Il regroupe tous les concerts des finissants en musique de l'UQAM et propose plusieurs prestations de divers styles.
- ÎLESONIQ (2014) à Montréal, valorise la musique électronique avec projection haute technologie.
- Festival international Mizik Kreyòl de Montréal (2014).
- Grimposium (2014) : événement interdisciplinaire annuel sur le thème de la musique métal. « Tables rondes, projection de films et spectacles musicaux en direct sont au programme. »
- **Festival Stella Musica** (2015) à Beaconsfield, festival pour « promouvoir et célébrer les réalisations des femmes du monde de la musique. »
- FIKA(S) ou FIKAFEST - Festival Immersif de Kultur et d'Art Scandinave (2015) à Montréal.
- Weekend Blues International de Montréal (2016).
- Gothfest de Montréal (2016), c'est le plus grand festival de musique gothique au Québec.
- Distorsion Psych Fest (2016) de Montréal, valorise le psychédéisme sous toutes ses formes.
- Festival Vincent-d'Indy (2016), c'est « le seul événement musical du genre à proposer un Tournoi d'interprétation où les jeunes musiciens ont l'opportunité de participer en tant qu'équipe. »
- Not Your Babe Fest (2017) à Montréal, valorise le punk féminin.
- Mile Ex End Musique Montréal (2017), valorise l'alternatif, rock indie, hip-hop, etc.
- Festival Mexique à Montréal ou MEX MTL (2017), valorise la musique et gastronomie du Mexique.
- Festival sonore - Festival de guitare de Montréal (2017).
- 77 Montréal (2017), valorise la musique punk la veille du Heavy Montréal.
- Festival des musiciens du monde (2018) de Montréal.
- HOLI - Festival des Couleurs de Montréal (2018), valorisation de la musique indienne.
- LVL UP - Lab numérique et musique urbaine (2019) de Laval, valorise la musique rap et hip-hop.
- Festival Métro Métro (2019) à Montréal, valorise la musique rap, hip-hop, R&B, musique latine, 20 000 festivaliers par jour ou 40 000 personnes en 2019.
- SLUSH (2019) à Montréal, valorise le stoner, doom, sludge et post-toute québécoise...
- Ride of the Valkyries - Mtl's Female Fronted Bands Fest (2019) à Montréal : vive le metal féminin!
- LASSO Montréal (2019), valorise la musique country.
  
- **Festival International de musiciennes innovatrices** (FIMI, 1988), une seule édition.
- Festival international de rock de Montréal (1988-1991).
- **Festival MMM - Musiques du monde à Montréal ou Musiques Multi-Montréal** (1989-2013).
- Festival de Musique du Maghreb (1992-2016), valorise la musique maghrébine.
- Drum Fest de Montréal (1993-2014).
- **Festival international de percussions de Longueuil** (FIPL, 1993-2018).
- Les Symphonies portuaires (1995-2018) à Montréal.
- Festival des couleurs de l'orgue français (1995 à 2019 ?).
- FestiBlues international de Montréal (1997-2016).
- Festival Orgue et Couleurs (1999 à 2017 ?) de Montréal.
- Jusqu'aux oreilles - Up to your ears (vers 1999 à vers 2008), valorise la musique contemporaine.
- MusiMars (2002-2010) à Montréal, valorise la musique contemporaine.
- C.O.M.A. - Festival Électro Noise de Montréal (2004-2007), valorise EBM (electronic body music).
- Festival international de musique haïtienne de Montréal (2006 à 2009).
- **Festival des musiques progressives de Montréal** (FMPM, 2006 à 2009).
- Festival Anachronik - Vintage, fashion et Rock'n Roll (2012-2017) à Montréal.
- Festival Musique Yoga de Montreal (Montreal ChantFest) (2012-2018).
- Girls can kick your ass (2013-2017) à Montréal.
- Festival Ancient Future (2015-2017), valorise la musique électronique.

## 07) Outaouais

- **L'Outaouais en fête** (OEF, 1976), anciennement le Festival de la Francophonie (jusqu'en 2010) à Gatineau, environ 50 000 festivaliers, organisé en collaboration avec Impératif Français, valorise la musique francophone et la musique québécoise.
  - Festival country du Grand Gatineau (FCGG, 1992) de Gatineau.
  - Festival country Bowman Val-des-Bois (2002) de Val-des-Bois.
  - Festival Country de Papineauville (2003) de Papineauville, anciennement le Festival Country de Plaisance (avant 2019).
  - L'Épopée : le Festival de Bois-Francs (2003), anciennement le Festival country de Bois-Franc (jusqu'en 2019).
  - Eclipse Festival (2004) de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, valorise la musique électronique.
  - Montebello Rock, anciennement Petite-Nation Rockfest (2005, 2007-2010), D-Tox Rockfest (2011-2012), Amnesia (2013-2017), Montebello **RockFest** (2018) : rock, punk, métal, alternatif, folk, ska.
  - Festival Guitare Alla Grande du Conservatoire de musique de Gatineau (GAG, 2006) de Gatineau.
  - Festival country Wakefield (?) de La Pêche.
  - Festival country de Val-des-Monts (2010).
  - Festival de piano du Conservatoire de musique de Gatineau (2012), valorise la musique classique.
  - Festival Afro-Latino Kafé-Karamel (2013) de Gatineau.
  - **Riverside** (2013) de Gatineau, environ 15 000 personnes par an. Premier festival électro de l'Outaouais, il se veut « le deuxième plus grand festival de musique électronique au Québec ». Il serait aussi le plus grand festival de musique électronique géré par des promoteurs québécois.
  - Festival Folk et Guitares d'Aylmer (2015) de Gatineau.
  - Festival Country Fort-Coulonge/Mansfield (2016).
  - Transistor - Festival de la radio numérique (2017) de Gatineau (Vieux-Hull), valorise le podcast.
  - **Festival de musique traditionnelle de Papineau** (2018) de Ripon, valorise la musique folklorique et trad. À sa première édition, attire plus de 900 personnes dans un village de 1 500 habitants.
  - Festival de violon traditionnel des collines de Gatineau (2018) à Chelsea.
  - Festival rock de Gatineau (2019), valorise la musique rock.
  - Festiloups (juin 2018) au Lac-des-Loups. Très peu d'informations sur cet événement.
  - Freaks Paradise - Electronic Arts & Music Festival (2019) à Bryson, valorise la musique électro.
  - Festival Musika (2019) de Montebello, valorise la musique québécoise, jazz, rock et blues.
  - Festival country Notre-Dame-de-la-Salette (2020), valorise la musique country et populaire.
  - Concerts au volant (2020) de Gatineau.
  - Groove & Bass Festival (2020) à Bryson, valorise la musique électronique.
  - Metal Minded In Your House (2021) à Gatineau, festival virtuel qui valorise le métalcore, stoner, grindcore, death, hardcore, crust, etc.
- 
- Buckingham en Fête (1990-2016) de Gatineau.
  - Musiqu'en Nous (MEN, 1994-2011) de Saint-André-Avellin.
  - **Festival de l'Outaouais emergent** (FOÉ, 2008-2017) de Gatineau.
  - Folklore en Fête - Festival de musique traditionnelle, contes et danses folkloriques (2015) de Gatineau, organisé par l'Association québécoise des loisirs folkloriques de l'Outaouais (AQLF) pour ses 40 ans.
  - Festival La Dérive (2018), anciennement le Festival d'été de Maniwaki (vers 2006 à 2017).
  - Magic Garden Festival - Musique, art et nature (2018) à Notre-Dame-de-la-Paix, musique électro.

## 08) Abitibi-Témiscamingue

- **Festival de musique émergente en Abitibi** (FME, 2003) de Rouyn-Noranda.
  - Osisko en Lumière (2004) de Rouyn-Noranda, avec feux pyrotechniques d'envergure.
  - **Festival de la relève indépendante musicale en Abitibi-Témiscamingue** (FRIMAT, 2005) : relève musicale, folk, rap, etc.
  - **Festival des guitares du monde en Abitibi-Témiscamingue** (2005) de Rouyn-Noranda.
  - H2O, le festival Coop IGA Exta d'Amos (2006), attire près de 55 000 festivaliers : rock, country, etc.
  - **Festival des Langues sales** (FLS, 2007) de La Sarre : musique francophone et musique québécoise.
  - Kipawa CountryFest (2008), festival anglophone.
  - Festival classique de l'Abitibi-Témiscamingue (FCAT, 2010), valorise la musique classique.
  - Music Fest de Belleterre (2010).
  - **Fête Éclectique Envahissante de l'Abitibi-Témiscamingue** (FÉE-AT, 2013) d'Amos : musique alternative.
  - Festival Blues Eldorado (2014) de Val-d'Or.
  - Rot Fest (2015) de Malartic (Rivière-Héva) : Punk, Rock, Stoner, Metal, Sludge, Grind, Hardcore.
  - Les Francotibi (2018) de Val-d'Or.
  - Trad Val-d'Or (2018).
- 
- Festival d'été Westdome de Val-d'Or (2000-2012), valorise le rock, le country et le métal.
  - Show NorAndBlues (2000-2017) à Rouyn-Noranda : Southern Rock, Swamp Blues, Folk Blues, etc.
  - Festival Rock&Blues en Abitibi (2012-2013) d'Amos.
  - Festival de musique country de l'Abitibi-Témiscamingue (2012-2018) d'Amos.

## 09) Côte-Nord

- **Festival de la chanson de Tadoussac** (FCT, 1984), population locale de 900 habitants x 5 pendant les 4 jours (4 000 à 4 500), environ 25 000 au total. Valorise la musique populaire, rock, rap, folk.
  - **INNU NIKAMU** (1985) à Sept-Îles, le plus important festival de musique autochtone du continent.
  - Vieux-Quai en fête (VQEF, 1993) de Sept-Îles, valorise le populaire, écoresponsable depuis 2010.
  - Festival intime de musique classique (vers 2006) de Les Bergeronnes, valorise le classique.
  - Festival country des Nord-Côtiers (vers 2009) de Pointe-aux-Outardes.
  - Le Grand Tintamare à Tadoussac - festival de musique et d'art étudiant (GTT, 2012) de Tadoussac.
  - Festival Eau Grand Air de Baie-Comeau (FEGA, 2013), 9 000 personnes en 2017.
  - Festival des Hivernants (2016) de Sept-Îles, valorise la musique punk, folk et trad.
  - Mamu Tshika Minupanu (2020) de Sept-Îles, valorise la musique autochtone.
- 
- Festival interculturel de percussions (2018) de Sept-Îles, disparaît après une seule édition...

## 10) Nord-du-Québec

- Agpik Jam Music Festival - Festival de musique de Kuujjuaq (1994) : musique autochtone.
- **Festival en août** (1998) à Chibougamau, valorise principalement la musique populaire. C'est le « plus grand événement culturel du Nord-du-Québec (75 artistes), présenté sur une scène extérieure ». Programmation : « spectacles professionnels, journée familiale, spectacle pyromusical, tournoi de volley-ball de plage, un triathlon et plus encore! ».

- **La Débâcle musicale** (2015) à Chibougamau : musiques folk, country, rock, blues, funk, rétro, etc. Encourage la musique émergente. La création de l'OSBL en 2015 fait suite aux fêtes du 60<sup>e</sup> anniversaire de Chibougamau (2014). Première édition en tant qu'organisme enregistré fut 2016.
- Festival Maamuu Nikamutaau (chanter ensemble) (1992-1998) à Chisasibi : musique autochtone.
- Festival Eenous'chee Bhaadhaagoosh'shoon (« Les voix de nos terres ») (1995-1997) de Oujé-Bougoumou, est le premier festival de musique crie. En 1997, il fut décidé de repousser l'événement jusqu'à l'automne de manière à le faire coïncider avec le Cree Language and Culture Conference (la conférence sur la langue et la culture crie). Source : Bilan du Siècle, U. Sherbrooke.
- Quévillon Métal Fest (2007-2012) de Lebel-sur-Quévillon.

## 11) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

- **Festival en chanson de Petite-Vallée** (FCPV, 1983), plus de 15 000 festivaliers en 10 jours (record en 2019), valorise la musique francophone (populaire, folk). La salle principale de concert, le Théâtre de la vieille forge, brûle en août 2017. Le cœur du festival est encore en reconstruction.
- **Festival La Virée Trad** (FLV, 2001) de Carleton-sur-Mer, 7 500 festivaliers en 2019, valorise le trad et la chanson traditionnelle. Le festival valorise également le conte et la danse.
- Festival Bluegrass de New Richmond (FBNR, 2003), valorise les musiques bluegrass, country, folk.
- **Festival Musique du bout du monde** (FMBM, 2004) de Gaspé, valorise les musiques populaires, la musique du monde, le cirque, 25 000 personnes en 2016.
- Festi-Plage (2005) de Cap d'Espoir, anciennement le Beach Party (1990-1997), environ 20 000 personnes en 2022.
- Le festival de musique de Shigawake / Shigawake Music Festival and Agricultural Faire (2008) de Shigawake.
- Douglastown Country Festival - Festival country de Douglastown (2012) : musique country.
- CountryFest New Richmond (2016).
- Festival de Petit-Cap (2017), 2 200 personnes attendues en 2022 en 3 jours : populaire, country.
- **Festival BleuBleu** (2019) de Carleton-sur-Mer.
- Country Fest Transacadienne (2019) aux Îles-de-la-Madeleine : musique country, acadienne.
- Festival country de Grande-Vallée (2019), valorise la musique country.
- Racines-Roots Gaspésie Festival (2022), anciennement CountryFest New Richmond, valorise désormais les musiques blues, bluegrass, folk, country, gospel, etc.
- **Festival International Maximum Blues** (FIMB, 1993-2012) de Carleton-sur-Mer.
- Festival Country Western Des Îles (2015-2018) aux Îles-de-la-Madeleine.
- Festival de musique traditionnelle (1999 ?) aux Îles-de-la-Madeleine, anciennement le Festival des violoneux et des steppeux (avant 2004), 6<sup>e</sup> édit. en 2003. Après 7 ans d'absence, le festival revient sous un autre nom en 2011 au Centre Culturel de Havre-Aubert, mais ne survit pas longtemps.

## 12) Chaudière Appalaches

- Les Fêtes de Chez Nous (vers 1974), valorise les musiques populaire, rap et folk.
- Festivent de Lévis (FL, 1982), valorise les musiques populaire, alternatif, rap, punk, pop. Festival de montgolfières *son, lumières et couleurs*. Cinq soir de spectacles et une trentaine d'activités. Le OFF est commandité par Hydro-Québec. Dès le début de 2010, il y avait une scène urbaine.
- **Festival Clermont-Pépin** (FCP, 1986) de Saint-Georges, anciennement le Concours de musique Clermont-Pépin (1986 à 2011), 10 000\$ remis en bourses aux gagnants des différents catégories.
- Le Carrefour mondial de l'accordéon (CMDA, 1989) de Montmagny. Cinq journées intenses de festivités « où l'accordéon est roi et maître ». Présenté aussi dans plusieurs villes canadiennes.
- Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines (FPRTM, 1993), plus de 30 spectacles sur trois scènes. En 2016, 2e édition des grands feux : compétition pyromusicale de niveau nord-américain.
- **Woodstock en Beauce** (WEB, 1995) à Saint-Éphrem-de-Beauce : rock, punk, populaire, ska. Dès 2005, 78 000 festivaliers. En moyenne 60 000 visiteurs dont près de 25 000 campeurs. Prend une pause en raison de problèmes financiers et le manque de collaboration de la municipalité (2015).
- Festival des Cailloux (1996) de Saint-Aubert.
- Les violons d'automne (vers 1997) de Saint-Jean-Port-Joli : jazz, flamenco, trad, classique, breton, tzigane.
- **Fête des chants de marins** (FCM, 1999) de Saint-Jean-Port-Joli.
- Festival Rétro de Joly (1999) à Lotbinière, plus de 23 000 personnes en 2017 : musique rétro.
- Festival country western de Thetford Mines (vers 2003), plus de 3 000 personnes en 2019.
- **Festival JAZZ Etcetera de Lévis** (FJEL, 2007).
- Nashville en Beauce (2008) de Saint-Prosper, valorise la musique country.
- Fête au Vieux Pont (2009) à Notre-Dame-des-Pins, 3 000 personnes attendues en 2017.
- Festival celtique de Kinnear's Mills (2009), valorise la musique celtique.
- **Festival Guitares en Fête** (2010) de L'Islet-sur-Mer.
- Festival Celtes et Cie de Saint-Malachie (FCC, 2011), valorise la musique celtique.
- **Fest Deiz** (2010) de Saint-Antoine-de-Tilly, près de 1 000 visiteurs en moyenne, valorise la musique celtique ou bretonne. Fondé pour les 10 ans de la Crêperie, spectacles gratuits, cornemuse, atelier de danses bretonnes, kiosques agroalimentaires (crêpes, cidre, kouign amann, fromages et autres délices locaux), kiosques d'artisanat des Fermières, etc.
- Festival country de Montmagny (vers 2013).
- **Les Rendez-vous sur le parvis** (2015) de Saint-Antoine-de-Tilly, soit trois jours de concerts gratuits et un marché agroalimentaire.
- Festival country de Lotbinière (2015) de Saint-Agapit : country. 1 000 à 2 000 personnes en 2015, 20 000 personnes lors des quatre premières éditions, 12 000 personnes en trois jours en 2022.
- Festival western Saint-Joseph de Corelaine (2016) à Saint-Joseph de Corelaine : musique western.
- Les Rendez-vous country de Saint-Agapit (2016).
- Festival de la Terre Sacrée (FTS, 2017) à Irlande : musique autochtone et spirituelle.
- Metalelujah Fest (2017) de Beaumont, valorise la musique métal.
- Good Vibes Festival (2018) de Sainte-Agathe-de-Lotbinière : musique électronique. Le festival est bisannuel car il alterne avec le Timeless Festival, mais la 2e édition est reportée à septembre 2021.
- Triskel Festival (2018) de Sainte-Agathe-de-Lotbinière : musique électronique (électro-folk).
- **La Dégelée! La musique dans tous ses éclats!** (2019) est fondé dans cette région, mais a lieu dans plusieurs villes du Québec, valorise les musiques jazz, folk-rock, classique, trad, etc.
- Festival L'Alternative (2019) à Thetford Mines, valorise les musiques populaires et rap.
- Fest'île de Beauceville (2019).
- Country Storm de Saint-Étienne-de-Lauzon (2021), valorise le « new country ».

- Wolfest (2021) à Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown, festival-camping folk et gitan.
- **Festival de musique incroyable de Saint-Fortunat** (FIMI, vers 1990 à 2004), anciennement le Festival le plus long du monde (plus long que l'été), soit 18 semaines à l'auberge de Saint-Fortunat.
- Evolution Radar One Festival (1999?) de Saint-Sylvestre-de-Lotbinière, valorise la musique house et techno.
- Space Gathering (2004-2017?) de Ste-Agathe-de-Lotbinière : électro, ethno, tribal, psychédélique, acoustique, etc.
- **Festival choral, patrimonial et culturel de St-Michel-de-Bellechasse** (vers 2004 à 2014), anciennement Festival du chant choral de Saint-Michel-de-Bellechasse : folklore et chant lyrique.
- Festival d'été de Saint-Zacharie (2007-2012), 2 000 personnes en 4 jours (2009). « Le succès des fêtes du 125<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité incite des bénévoles d'organiser une fête familiale. »
- Festival d'été des Etchemins (2007-2018) à Lac-Etchemin, ou Wake it up Festival (avant 2016) : populaire, DJ, folk, etc. « Musique, sports extrêmes et nautiques, plage, activités sportives et familiales ».
- FunFest Weekend Rockabilly Swing & Blues (FFW, 2013-2017) de Saint-Georges.
- Le Wouellay Fest (2014-2017) de Thetford Mines : musique punk, chansonnier, ska, rock, etc.
- **Rock Jam La Renaissance** (RJLR, 2014-2017) de Beauceville, environ 2 000 festivaliers. Organisé par des jeunes depuis 2014, il se déroule sur l'île Ronde de Beauceville.
- Festival Bivouak'aloosa (FBA, 2016-2017?) de St-Jean-Port-Joli : rock, ska-punk, rap, folk, reggae.
- Festival de la Relève de Lévis (2017-2018?) : valorise la musique de la relève.
- **La Gigue en fête - un festival au goût du monde!** (vers 2000 à 2010 environ) à Sainte-Marie-de-Beauce, anciennement Festival folklorique international de Sainte-Marie. Valorise les musique folklorique, les percussions et la musique du monde. « La corporation du festival a comme mission très précise la mise en valeur des arts d'expression que sont la gigue et les percussions et de favoriser la transmission de ce patrimoine. À ce titre, Gigue en fête se présente comme la seule manifestation principalement consacrée à la gigue et aux percussions au Québec. »
- Festival des générations (vers 2007 à 2017) à East Broughton. Programmation : poker, spectacles d'humour et de musique, kermesse et une variété de compétitions.

### 13) Laval

- Festival musical indépendant diapason (FMID, 2009), valorise la musique alternative.
- LVL UP - Lab numérique et musique urbaine (LVL UP, 2019), festival multidisciplinaire qui valorise la musique hip-hop.
- **Mondial Loto-Québec de Laval** (2005-2014), anciennement le Mondial Choral Loto-Québec (jusqu'en 2012). 500 000 spectateurs en 2005 avec 12 000 choristes dans 300 prestations, 55 000 en 2013, 100 000 en 2014. C'est à cette époque le plus important rassemblement de chœur en Amérique ! Pour ses deux premières éditions : un million de spectateurs et 30 000 choristes.

### 14) Lanaudière

- **Festival & Concours de musique classique de Lanaudière** (1962) de Joliette : musique classique. Festival-concours fondé en 1962, mais le volet festival est créé seulement en 2011.
- **Festival de Lanaudière** (FDL, 1978), 53 000 entrées en 2016 (en hausse), valorise la musique classique. « Le plus grand festival de musique classique au Canada ». Figure parmi les plus grands

festivals du genre en Amérique du Nord. L'édition 2020 ne pouvait pas être reportée parce que la programmation prend jusqu'à deux ans et demi de travail à bâtir.

- Festival Centre-ville en fête de Berthierville (1994), anciennement Festival Tout pour la musique (1994 à 2017). La plus récente édition du festival présente des spectacles de groupes et d'artistes pendant trois jours. En réalité, le festival « Tout pour la musique » est fondé en Suisse en 1993...
- **Mémoire et racines** (1995) de Joliette, 1 902 entrées en 1995 (1<sup>ère</sup> édition), 9 600 en 2009, 10 736 en 2013 et 7 936 en 2014. Ce festival valorise les musiques traditionnelles, folkloriques et le conte.
- Festival de blues de Joliette (2004), environ 40 spectacles en 4 jours : musique blues.
- Camp Violon Trad Québec (2007) de Saint-Côme.
- Concours musique (2011) de Crabtree.
- Festival country Saint-Lin (vers 2011) de Saint-Lin-Laurentides, anciennement Festival country du printemps (2011-2019), valorise la musique country.
- Festival country de St-Roch-de-l'Achigan (vers 2012), valorise la musique country.
- Le rendez-vous country de Saint-Michel-des-Saints (2012).
- **Rock Fest pour la santé mentale** (2014) à L'Épiphanie, valorise le rock pour amasser des fonds.
- Cowboy Fest de Berthierville (2014).
- Festival au rythme du country (2014) de Saint-Gabriel-de-Brandon.
- **Le Festitrad** (2016) de Saint-Jean-de-Matha. Festival intérieur de musique traditionnelle. Spectacles prévus pour les enfants. Avant 2020, le festival a lieu à Saint-Gabriel dans Lanaudière.
- Festival Grande Tribu (2016) de Mascouche / Terrebonne : musiques folk, rap, DJ, populaire, etc.
- Festival d'été de Saint-Gabriel (FESG, 2016), plus de 15 000 personnes à la première édition.
- **Festival de Manawan** (Manawanfest) (2016) à Manawan, valorise la musique autochtone. Fondé à l'occasion du 110<sup>e</sup> anniversaire de Manawan. « Belle occasion de découvrir des talents musicaux atikamekw et autochtones en plein coeur de la communauté ».
- Festival LV3 (2017) de Lavaltrie, valorise la musique populaire. Festival célébrant la chanson, l'humour, la culture, la technologie (techno-geek) et la gastronomie.
- La Sinfonia (2020) L'Assomption, valorise la musique classique.
- Festival Montcalm en fête (2020) de Sainte-Julienne : populaire, country, musique québécoise.
  
- **L'Assomption en Fête** (1993-2010) à L'Assomption, anciennement Festival des moissons - OBNL fondé en 1978 (sous ce nom avant 1993), 8 000 personnes en 2001 puis de nouveau en 2002.
- Festi-Grunge (2001-2010) de Saint-Jean-de-Matha : musiques grunge, folk, rock, punk, etc. Au début, le festival attire entre 100 et 300 personnes et vers la fin entre 500 et 1 500 personnes. Le festival, indépendant financièrement des gouvernements, a produit trois albums musicaux et un documentaire de 70 minutes disponible en ligne. Le grill-cheese est le plat officiel et un sport compétitif interdit (jeux de boisson) : le freeze-bière...
- Festi-Chertsey (2002-2016?) : arts visuels et gourmands, sentier de l'anomalie, etc.
- Festival Ma Rivière en Chanson (MREC, 2003-2018) de Saint-Côme.
- L'Épiphanie Métal Fest (2006-2007) à L'Épiphanie.
- Festival Gabstock (2008-2016) de Rawdon, valorise les musiques rock, punk et grunge. « Festival de musique présentant la relève musicale ».
- Festival crash'N'burn (2012) de Saint-Jean-de-Matha : rock, musique québécoise, punk, folk, etc.
- Festival country et folklorique de Saint-Ambroise-de-Kildare (2014-2016?) : country et trad.
- Festival Matha Musique (2014-2015) de Saint-Jean-de-Matha : musique de la relève.
- Projet Lib>Show (2016-2019) de Sainte-Julienne : musique francophone, multi-styles.
- Nameless Music Festival (2018) à Saint-Zénon, anciennement Portail Festival (jusqu'en 2017) : musique électro. S'agit-il d'un clin d'œil au Nameless Music Festival en Italie ?
- Free Life Festival (2019) à Saint-Zénon, clin d'œil au festival électro d'Irlande, le Life Festival ?

- Miracle Gospel (2019) à Sainte-Julienne, valorise la musique gospel.

## 15) Laurentides

- Festival international du blues de Tremblant (FIBT, 1993) de Mont-Tremblant, 100 000 festivaliers.
- **Festival International Hautes-Laurentides / Festival Stradivaria** (1998), anciennement Carrefour Bois-Chantants / Festival Classique des Hautes-Laurentides. Le festival attire environ 6 000 personnes par édition, valorise la musique classique. Directeur artistique : Alexandre Da Costa. Ancien président d'honneur : Bernard Landry. Le festival a 9 lieux de diffusion dans 9 villes.
- **La Fête de la Musique de Tremblant** (FMT, 1998) de Mont-Tremblant. Directrice artistique : Angèle Dubeau. Plus de 35 concerts gratuits en 2017 sur les scènes du village piétonnier.
- **Les Rythmes Tremblant - Festival d'été de Tremblant** (2003) de Mont-Tremblant, 10 jours de musique avec des spectacles gratuits (127 en 2014) en plein air par des artistes d'ici et d'ailleurs.
- **Festi-Jazz de Mont-Tremblant** (FJMT, 2008), valorise la musique jazz, plus de 40 concerts gratuits sur deux scènes extérieures et dans dix lieux de diffusion.
- Festival du Monde de Saint-Jérôme (2008), spectacles de musique ou danse provenant de 20 pays, ateliers et kiosques de cuisine et d'artisanat. But : promouvoir la richesse de la diversité culturelle.
- Nuits Blues Fest (2008) anciennement Festival Nuits Blues Laurentides (FNBL, jusqu'en 2019) de Saint-Adolphe-d'Howard.
- **Festival Opéra de Saint-Eustache** (FOGL, 2009), valorise la musique classique et l'opéra.
- **Music 4 Cancer** (2010) de Sainte-Thérèse. Punk, folk et musique québécoise pour amasser fonds.
- Week-End Country de Saint-Sauveur (2011), anciennement Festival country de Saint-Sauveur. À ne pas mélanger avec le Festival des Arts de Saint-Sauveur.
- DesBouleaux Fest (2011) de Saint-Augustin (Mirabel).
- **Festival de musique électronique AIM (Art, Innovation, Mouvement)** (AIM, 2014) : musique électronique. C'est le seul festival au Canada qui offre plus de 32 heures de musique en continu (pendant trois jours) avec camping sur le site. Festival écologique !
- Saint-Jérôme Folk - Festival folk de Saint-Jérôme (SJF, 2015), anciennement Les Estivales de Saint-Jérôme (1<sup>ère</sup> édition).
- Festival country-western d'Argenteuil (2016) de Saint-André-d'Argenteuil.
- **Festival Manitou : célébration des cultures autochtones** (2017) de Mont-Tremblant.
- **Festival Santa Teresa** (2017) de Sainte-Thérèse, valorise les musique Indie, alternatif, pop, etc.
- SuperFolk Morin-Heights (2017) un festival familial qui valorise la musique folk, éco-responsable et gratuit à Morin-Heights. Jeux pour les enfants et zone alimentaire de marchands locaux.
- Festival Dimanche en musique (2017) anciennement Festival CAMMAC au lac MacDonald (2006-2017) à Harrington, valorise les musiques baroque, jazz et classique. Ce centre a aussi participé anciennement à la création du Festival du Lac à la Loutre près de Huberdeau. Un brunch est servi avec les concerts. Festival anglophone avec son journal *Le Musicien amateur* (1998-2008).
- Big Bang Fest (2017) à Val-David et Val-Morin, valorise l'alternatif, le populaire et le rock.
- Hip-hop 101 - Festival de rap au Beachclub (2018) à Pointe-Calumet : rap 100 % québécois.
- Festival des chansonniers du Québec (2018) de Sainte-Agathe-des-Monts.
- Festival Country de Notre-Dame-du-Laus (2018) valorise la musique country.
- **FrancoFest Pontmain - Festival de musique francophone** (2020) de Notre-Dame-de-Pontmain, valorise les musiques populaire, rock, musique francophone.
- Contre-courant (2021), valorise la musique populaire et la musique québécoise, a lieu dans les Laurentides et à Montréal. « Présenté par Bonsound et Hublot51, Contre-Courant ne se décrit pas comme un festival, mais plutôt comme une série de spectacles intimes sur l'eau. » (*Le Devoir*)

- Festival Focus (2021) de Saint-Adolphe-d'Howard. Certaines activités sont entièrement gratuites comme le yoga (détenir un billet FOCUS), le soccer en pente, le Jenga géant, l'escalade, la randonnée, et la baignade, vélo de montagne ; d'autres comme le canot/paddle/kayak et la location de vélo de montagne sont payantes.
- La Grande Virée (1980-1983) de Lachute.
- Festival de la Rouge de Nominique (fondé en 2008 - l'événement fait faillite en 2017). Fondé par deux enseignants, le festival est chapeauté par l'organisme « Gardiens du patrimoine » (fraude en 2010). « Grande Traite des gosseux et patenteux » (6e édition en 2017).
- Festival Lumières sur le lac (2012-2014) de Sainte-Agathe-des-Monts, anciennement Festival d'été de Sainte-Agathe (agathois)
- Fête de la musique de Sainte-Agathe-des-Monts (2012-2016).
- Festival de la chanson des Laurentides (FU, 2013-2015) de Sainte-Adèle : musique populaire.
- Sainte-Thérèse Métalfest (STM, 2017) de Sainte-Thérèse.
- **Festi Rock** (2017) de Saint-Coloman, anciennement Thousand Islands Fest (2017-2018) de Saint-Eustache. « Festival 100% gratuit ». Né en 2017 par une collaboration avec le Pouzza Fest pour secourir les sinistrés des inondations du printemps.

## 16) Montérégie

- **Festival international de la chanson de Granby** (FICG, 1969), 50 000 spectateurs en 2016 (en hausse), 72 000 en 12 jours (2017) ! Fait la promotion des artistes de la relève, festival intérieur et international depuis 1989. En 2017, s'ajoute le Petit Festival de la chanson de Granby (PFICG).
- Festival Saint-Lambert en fête (1975), plus de 80 000 visiteurs (2017), rec. 12 000 à Loud (2019).
- **JazzFest des Jeunes du Québec** (1978-) de Longueuil, anciennement Montreal Regional Jazzfest festival (jusqu'en 1992), rassemble chaque année environ 2 000 jeunes musiciens.
- Festival western du camping Sainte-Madeleine (renaissance depuis 2016) (FCCSM, 1983).
- Festival Country de Longueuil (FCL, 1998) de Saint-Hubert (Longueuil).
- Festival western de Saint-Robert (vers 1998) anciennement Festival folklorique country de Saint-Robert.
- Festival international harmonies celtiques (sous ce nom depuis 2011) (fondé en 2000) de Lac-Brome (Knowlton), anciennement Festival celtique international de Montréal (2000 à 2002).
- Sutton Jazz (2001) de Sutton, anciennement Festival de Jazz de Sutton.
- Chantez-vous bien chez nous (2004) de Saint-Bernard-de Michaudville, anciennement le Festival de musique traditionnelle de Saint-Bernard-de Michaudville.
- **Festival chants de vieilles** (FCDV, 2004) de Saint-Antoine-sur-Richelieu : musiques trad et folk. En 2016, une cinquantaine d'artistes de la scène folk trad (acoustique) du Québec, d'Europe et d'Amérique du Nord attirent quelques 5 000 festivaliers.
- Festibel en musique (2006) de Beloeil, anciennement Festival d'été de la Vallée-du-Richelieu, Festival d'été de Beloeil, Festibel (sous ce nom jusqu'en 2018), valorise la musique populaire.
- Show de la rentrée Desjardins (2007) d'Acton Vale, valorise les musiques populaire et québécoise.
- Festival de musique de Hudson - The Hudson Music Festival (HMF, 2007) : jazz, folk, blues, pop. 9 jours de musique de tous genres. En concert, sous chapiteau et dans les rues du village de Hudson.
- **Festival de l'accordéon** (FDA, 2009), anciennement Festival de l'accordéon et du folklore québécois, valorise la musique traditionnelle.
- Festival country de Sainte-Anne-de-Sorel (2009), valorise la musique country.

- **Festival Classica** (2011) de Saint-Lambert, valorise la musique classique, 75 000 à 100 000 spectateurs attendus en 2017. « Le plus important festival urbain consacré à la musique classique! » 50 concets en 2017 et un nouveau concours musical.
- Festival VIP en blues & Rue gourmande (VIP en Blues, 2011) à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.
- Festival JAMM : Jardin des Arts et Musiques du Monde (JAMM, 2011) de Sutton : *world music*.
- Festival de musique Artefact (2011) à Vaudreuil-Dorion : Indie, populaire, rock, folk, etc. À Valleyfield jusqu'en 2017 (pour les 6 premières éditions). « Mission : diffuser et démocratiser la musique émergente francophone et anglophone à l'extérieur du grand Montréal. » (Facebook).
- **Festival du violon traditionnel de Sutton** (FVTS, 2014), valorise la musique traditionnelle. En 2016 : 24 artistes du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Louisiane attirent 1 500 festivaliers.
- **L'underground - Festival de musique underground** (FMUW, 2014) ou Festival Underground de Waterloo : métal, rock, punk, alternatif. 700 festivaliers en 2016, 1 000 personnes en 2017 (dont 900 pour Anonymus), 1 375 en 2018. Presque tous les événements sont gratuits et ouverts à tous!
- A1 Festival Country de Venise-en-Québec (2015), valorise la musique country.
- **Sorel Trad Fest** (STF, 2016), valorise les musiques traditionnelles. L'édition 2019 est reportée de mai à septembre, mais fut annulée finalement selon l'organisateur par "manque de financement".
- Festival Arts et Musique (2016, en pause depuis 2019 ?) de Rivière-Beaudette.
- Jam des neiges NDIP (2016) de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Outre les compétitions sportives pour skieurs et planchistes, il y a DJ, musique, animation, grignotines et rafraichissements (\$).
- AWAKE Summer Festival - Bass Music & Trance Festival (2017) à Sainte-Pie (camping) : électro.
- Festival country de Saint-Amable (2017) partenariat avec le Festival Eurochestreries au Kamouraska.
- Festival d'été (et derby de démolition) de Saint-Amable (2017). Ouverture du site à 10h am, jeux gonflables pour toute la famille, animation pour enfants, derby de démolition, spectacle musical.
- Festirock des îles à Pierreville (2017) à Sainte-Anne-de-Sorel : musiques rock, métal, populaire.
- CountryFest Mira (2018) à Sainte-Madeleine, anciennement MusiqueFest Mira, valorise les musiques country et populaire. Un premier test avait été fait en juillet 2017. La deuxième édition se passe au Camping Domaine de Rouville de Saint-Hilaire (2019) et récolte 42 000\$.
- Festival Rock des Tentes (2018) à Saint-Théodore-d'Acton.
- Soif de musique (SDM, 2019) à Cowansville : populaire, rock, folk, blues
- Festival à Franky (au camping Liberté) (2019) à Saint-Liboire, anciennement Festival country-western d'amour et d'amitié St-Liboire, valorise la musique country.
- Festival d'été des îles (2020) à Sainte-Anne-de-Sorel, valorise les musiques rock et populaire.
- **Festival Unisson** (2020) à Saint-Bruno-de-Montarville. « Le Festival Unisson permet une expérience immersive de 15 minutes entre un.e auditeur.trice et un.e musicien.ne. » « Notre mission : remettre l'humain au centre de l'expérience de concert. »
- Festi-Parc (2021) de Chambly.
  
- **Festival Musique en Vue de Cowansville** (1992-2014), anciennement Festival des musiciens de la rue (1992-2000), valorise la musique rock. Le festival ne célèbre pas son 24e anniversaire en juillet 2015, l'évènement prévu a été annulé à cause du déficit d'opération accumulé (10 000\$) et l'impossibilité d'arriver à une entente avec la Ville de Cowansville.
- Festival de Knowlton (2008-2009), anciennement Festival de bel canto : opéra, bel canto, symphonique. Partenariat avec l'OSM et son chef K. Nagano, l'entente est brisée dès janvier 2010.
- **Musique sur le fleuve** (2008-2013) à Verchères, concerts gratuits en plein air (23 artistes, 8 spectacles, 2 000 mélomanes, 4 jours). Seulement cinq éditions : 2008-2009-2010-2011-2013.
- Festi-Foin (vers 2009 à 2013), anciennement Festival du foin : garage, punk, métal, oi, ska, rock.
- Jean-Marc Fest (vers 2009 à 2018) à Saint-Hyacinthe, valorise musique métal, punk-rock, grind.

- La Virée Blues de Sorel-Tracy (2009-2013), « née en 2009 de la volonté des tenanciers de bars de s'unir afin de présenter un évènement musical festif de type blues-rock dans les bars du centre-ville de Sorel-Tracy. »
- Le Grand Show (2012-2013) à Sorel-Tracy, festival qui valorise le sport et la chanson. « Le comité organisateur a toutefois laissé tomber le volet des spectacles pour se consacrer entièrement à sa vocation principale grâce notamment à l'Expo Agricole et à un nouvel évènement de rodéo. »
- Sorel Fest (2013-2015), anciennement Soreal Fest : musiques coustique, punk, métal, folk, rock. « Tous les fonds amassés dans le festival serviront à faire la promotion des groupes de la région. »
- Trailer Thrash Fest (2013-2016), 400 festivaliers par édition dont environ 110 musiciens : métal. Ce « festival métal underground de l'année » a lieu au camping Saint-Pie.
- Festival familial country de Saint-Rémi (2014-2015). Le festival a mis un terme à ses activités en plein milieu de la 2e édition de l'évènement !
- **Grosse Lanterne - Festival en forêt** (2014-2023) à Béthanie. En 2020, l'édition est remplacée par une petite version avec « Les Petites lanternes ».
- Festival Thématika (2016) de Chambly, valorise les musiques populaire, rock québécois et folk.
- Festival La Trace (2018) à Sorel-Tracy, valorise les musiques punk, rock, métal, hardcore, etc. Toutefois, il est en pause depuis 2019, car les deux bars associés au festival ont fermé leurs portes.

## 17) Centre-du-Québec

- **Festival international de musique actuelle de Victoriaville** (FIMAV, 1983), 12 000 visiteurs pour les installations sonores puis entre 4 000 et 5 000 spectateurs, valorise la musique contemporaine.
- Les Fêtes du Lac William (1987) à Saint-Ferdinand, anciennement Festival country du lac William. Gala folklorique et musical, humour, bingo, parade de mascottes, messe, randonnée, souper spaghetti, feux d'artifice, autres divertissements, etc.
- **Quai en fête** (1994) de Bécancour, anciennement Fête de la musique de Bécancour (jusqu'en 2016 environ), 12 000 visiteurs en 2019, valorise les musiques classique, gospel, folk, rap, pop, etc.
- Week-end Country-Rétro-Pop (1996) à Drummondville, anciennement Festival country camping La Détente, valorise les musiques country, pop et rétro.
- Festival Country chez ti-père (1997) à Drummondville, valorise la musique country. A lieu en collaboration avec le restaurant/cabane à sucre « Chez ti-père »!
- Concours Solistes et petits ensembles (2001) de Victoriaville, accueille chaque année 1 300 musiciens de partout au Québec.
- Jimfest 2.0 (2002) de Précieux-Sang (Bécancour) : rock, punk, métal, alternatif, folk. Fondé pour célébrer l'anniversaire du promoteur, c'est un festival « de biker et de band de tout style ».
- Festival des 5 sens (2007) à Sainte-Sophie-de-Lévrard.
- Rendez-vous Ô Fleuve (2008) à Sainte-Angèle-de-Laval.
- **Grind Your Mind Open Air** (2009) à Notre-Dame-du-Bon-Conseil : métal, punk, hardcore, grind, crust, ska, etc. vendredi : punk/rock/ska/folk/hardcore et samedi : metal/grind/crust/metalcore
- Festival western de Notre-Dame-de-Pierreville (2010), valorise la musique country.
- Festival country de Sainte-Monique (2012), valorise la musique country.
- RockFest de Saint-Pierre-Baptiste (2013), valorise les musiques rock, populaire et la musique québécoise. Fondé à l'initiative du Festival des sucres de Saint-Pierre-Baptiste, près de Princeville. A lieu annuellement dans une érablière. Ils font tirer une guitare.
- Fête de la musique de Notre-Dame-de-Lourdes (2013), valorise le country et le populaire. Entrée gratuite, cinq scènes et plus de 125 artistes en 2018. Environ 1 000 à 1 200 personnes par année.

- **Rockaganza! Musique et arts visuels** (2013) de Drummondville : rock, folk, ska, pop-punk-rock. « Festival de musique mettant en valeur les artistes émergents sous une ambiance festive et amicale. » Avant 2018, le festival se passe l'été (juillet/août), ensuite à l'automne (novembre).
- Le rendez-vous country de St-Louis-de-Blandford (2014), valorise le country, le western et le rétro. Le site web est aussi une radio : « la radio des festivals ».
- Festival country de Laurierville (2016), valorise la musique country.
- L'Action d'Trad (2016) de Drummondville, valorise les musiques traditionnelles.
- Concours Rockstar Junior (2017) de Saint-Pierre-Baptiste : musique de la relève, populaire, rock Organisé par la même équipe que le RockFest de Saint-Pierre-Baptiste.
- Country Fest chez ti-père (2017) de Saint-Nicéphore, anciennement Festival country rétro de Durham-Sud, valorise la musique country.
- JPL Victo Jazz (2018) de Victoriaville fondé en hommage au passionné musicien et réputé directeur musical Jean-Pierre Lambert, le premier festival de jazz de la région. Porte-parole : Pierre Verville.
- Festival Artscène (2020) de Drummondville, valorise les musiques pop, jazz et breakdance (danse).
  
- **Le Mondial des Cultures** (MDC, 1982 à 2017), anciennement Festival mondial du folklore de Drummondville (1982-1998), valorise les musiques ethniques dite musique du monde et le pop.
- Festival jeunesse de Victoriaville (1994-2008) : garage, métal, émo, ska, hardcore, punk, etc.
- Festival Country et Folklorique de Plessisville Inc. (FCFP, vers 1995 à 2017) : country et folk.
- Festival Blues de Drummondville (fondé vers 1995, dernière édition ?), valorise le blues.
- Festival de Blues de Victoriaville (1998-2017), valorise le blues.
- Festival country de Durham-Sud (vers 2003 à 2011 ?), valorise la musique country et le western.
- Victoriaville en chansons (VEC, 2006 à 2010 ?), valorise la musique francophone.
- **Noël du Métalleux** (2007-2013) de Drummondville : métal, hardcore, thrash, death, etc. Collecte de denrées non-périssables sur place et prix à gagner pour ceux qui font un don.
- Drummond Metalfest (2009-2013) à Drummondville.
- Festicadie de Saint-Grégoire ou Festival Acadien (2009-2014), valorise la musique acadienne.
- Festival folklorique de Saint-Edmond-de-Grantham (2009-2010), valorise la musique trad.
- Festival country-western de St-Pierre-les-Becquets (date de fondation inconnue, actif en 2016).
- **Diva MetalFest** (2010-2011) de Drummondville, valorise des groupes métal avec des chanteuses.
- Festival Rock and Blues (2012) de Drummondville, valorise les musiques blues et rock.
- Southside Musique Festival (2016-2017) de Bécancour.
- Drummond Terreur Fest (2017) à Drummondville.
- Illusion Festival (2017-2019) de Val Chester (Chesterville) : musique électronique. Ils organisent aussi l'événement PULSAR (16 novembre 2019).
- NEVERLAND (2018) de Nicolet, valorise la musique électronique. Premier festival BASS de l'Est du Québec. Le nom est un clin d'œil au célèbre festival belge Tomorrow.

## Appendice 4

### Lettre de confidentialité signée avec le FestiVoix de Trois-Rivières



Trois-Rivières, le 11 novembre 2019

Monsieur Jean-François Veilleux  
Détenteur d'une maîtrise en philosophie (esthétique musicale)

***Objet : Lettre de consentement***

Par la présente, le FestiVoix de Trois-Rivières autorise Monsieur Jean-François Veilleux à consulter nos archives conformément à notre politique de confidentialité dûment signée. De plus, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes questions lors d'un entretien face à face avec quelques membres de notre organisation.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout renseignement complémentaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "T. Grégoire", is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive.

Thomas Grégoire  
Directeur général

TG/cg

***C.P. 1316 – 800, rue du Fleuve - Trois-Rivières, (Québec) G9A 4W3  
Téléphone : (819) 372-4635 - Télécopieur : (819) 372-1393  
Courriel : t.gregoire@festivoix.com***

---

## Appendice 5

### L'horaire des publicités et diffusion des entrevues avec les médias pour l'International de l'art vocal de Trois-Rivières (2002)

Cette liste comprend l'horaire des publicités et diffusions des entrevues avec les médias entre le mercredi 22 mai et le lundi 17 juin 2002. Pour une rare fois, on peut suivre de manière détaillée les démarches entreprises au jour le jour par l'organisation.

Le 22 mai, la programmation est annoncée par Érick Rémy dans l'émission « Véronique dans le trafic » à *Cité Rock Détente* (17h12), annonce de la programmation et diffusion d'extraits d'entrevues à Rythme FM (entre 16h et 18h), un topo de Valérie Guibbaud, annonce de la programmation et diffusion d'extraits d'entrevues à Info 690 et un dernier topo de Valérie Leboeuf, annonce la programmation et diffusion d'extraits d'entrevues à TQS dans l'émission *Flash* (18h30), annonce de la programmation et diffusion d'images captées à la conférence de presse dans le bulletin de nouvelle de Radio-Canada.

Le 23 mai, un article avec photo paraît dans *La Presse*, annonce la programmation et diffusion d'extraits d'entrevues à Rythme FM (entre 6h et 9h AM), un topo de Valérie Guibbaud et annonce de la programmation et la diffusion d'images captées à la conférence de presse à Salut Bonjour de TVA.

Le 24 mai, une entrevue téléphonique en direct avec Sylvain Cossette à l'émission « Sonnez les matines » de *Cité Rock Détente* (8h40).

Le 25 mai, parution d'un article avec photo dans le cahier week-end du *Journal de Montréal*.

Le 27 mai, un topo avec Sylvain Cossette passe à Flash (TQS) à 18h30.

Le 28 mai, parution de deux articles avec photos dans le journal *Échos Vedettes*. Le 7 juin, après une pause de dix jours, parution d'un article avec photo dans le journal *Allô Vedettes*.

Le 10 juin, a lieu une entrevue de Sylvain Cossette à l'émission « L'île de Gildor Roy » de Radio-Canada (21h) et de nouveau, le 17 juin, à l'émission « Sucré Salé » de TVA (18h30).

## Appendice 6

### Chiffres d'achalandage des festivals culturels en Mauricie

| Nom du festival à Trois-Rivières / en Mauricie        | Nombre de festivaliers (en nombre croissant)  |
|---|---|
| WideWood – Festival de la solidarité musicale         | Record d'environ 700 personnes en 2019  |
| Trois-Rivières Métalfest                              | Moyenne de 500 à 600 personnes par soir<br>Record de 900 (2010), 1 300 en 2 jours (2007)  |
| Festival Urbain de Trois-Rivières                     | 2 500 personnes sur trois jours   |
| Festival country-western de Saint-Paulin              | 3 000 personnes attendues en 2019   |
| SUNSATIION – Festival de musique électro              | 4 000 personnes en 2022   |
| Mont-Carmel en Fête                                   | 2 000 personnes en 2010, 16 000 personnes en 2015 (soit trois fois la population locale). |
| Un été signé Shawinigan                               | Près de 20 000 personnes par année  |
| Noël en Lumière! Au Cap-de-la-Madeleine               | Plus de 20 000 personnes en 2016  |
| Festival ou Festi-Beach de Shawinigan                 | 35 000 spectateurs en 2007  |
| Festival international de la poésie de Trois-Rivières | De 18 000 à 39 000 entre 1993 et 2001   |
| Festival de l'Assomption                              | 45 000 personnes en neuf jours  |
| Le Mondial des amuseurs publics                       | Une moyenne de 50 000 visiteurs en 2009   |

## Appendice 7

### Chiffres d'achalandage des festivals de musique au Québec

| Nom du festival de musique                     | Nombre de festivaliers   | Année de la statistique |
|--|--|-------------------------|
| Festival Orford Musique                        | Entre 20 000 et 25 000 annuellement                                      | N.D.                    |
| Festival de folklore de Baie-St-Paul           | 25 000 personnes   | 1967                    |
| Festival international de la chanson de Granby | 50 000 spectateurs (en hausse)<br>72 000 spectateurs en 12 jours         | 2016<br>2017            |
| Festival western de Dolbeau-Mistassini         | Plus de 50 000 personnes   | N.D.                    |
| Festival Saint-Lambert en fête                 | Plus de 80 000 personnes (record)  | 2017                    |
| L'Outaouais en fête                            | Environ 50 000 festivaliers  | N.D.                    |
| Festival d'été de Québec                       | 350 000 personnes  | 2017                    |
| Festival de Lanaudière                         | 53 000 entrées (en hausse)   | 2016                    |
| Festival de l'Inde de Montréal                 | 10 à 15 000 personnes en moyenne   | 2017                    |
| Festival international de jazz de Montréal     | 2,1 millions de visiteurs en dix jours<br>dont plus de 100 000 touristes | 2004                    |
| La Grande Virée                                | 60 000 spectateurs dans une ville de<br>12 000 habitants, plus de 80 000 | 1980<br>1981            |
| La Fête du lac des Nations                     | Entre 150 000 et 200 000 en six jours                                    | N.D.                    |
| Le Mondial des Cultures                        | 300 000 visiteurs  | 2011                    |
| Festival en chanson de Petite-Vallée           | Plus de 15 000 festivaliers en dix<br>jours (record)                     | 2019                    |
| Festival de la chanson de Tadoussac            | Environ 25 000 personnes pour une<br>population locale de 900 habitants  | N.D.                    |
| INNU NIMAKU                                    | Près de 20 000 personnes par année                                       | N.D.                    |
| Festival Jazz International de Rimouski        | 31 500 personnes<br>Plus de 30 000 spectateurs                           | 2015<br>2018            |

|   |   |              |
|---|---|--------------|
| Francos de Montréal   | 1,3 millions de personnes<br>1 million de personnes   | 2013<br>2018 |
| Festival International<br>Maximum Blues                       | Apogée de 20 000 spectateurs puis<br>baisse constante par la suite                                      | N.D.         |
| Festival Musique en Vue de<br>Cowansville                     | Entre 30 000 et 32 000 spectateurs  | 2011         |
| Festival international de blues<br>de Tremblant               | 100 000 festivaliers  | N.D.         |
| Festival international de<br>percussions de Longueuil         | 175 000 visiteurs ou plus de 257 000<br>selon les organisateurs   | 2015         |
| L'Assomption en Fête  | 8 000 personnes   | 2001 / 2002  |
| Quai en fête  | 12 000 visiteurs  | 2019         |
| Envol et Macadam  | Plus de 20 000 annuellement   | N.D.         |
| Festival international de<br>musique militaire de Québec      | 200 000 visiteurs   | 2012         |
| MUTEK Montréal  | Plus de 35 000 visiteurs par année  | N.D.         |
| Festival Rétro de Joly  | Plus de 23 000 personnes  | 2017         |
| Festival Orgue et Couleurs                                    | 7 000 visiteurs   | 2001         |
| Festival international<br>harmonies celtiques                 | 20 000 à 30 000 visiteurs par année   | 2000 à 2002  |
| Soif de musique   | Près de 15 000 festivaliers   | 2019         |
| 77 Montréal   | 8 000 personnes   | 2017         |
| Festival POP Montréal   | Environ 60 000 spectateurs par année  | N.D.         |
| Festival international des<br>rythmes du monde de<br>Saguenay | 75 000 personnes dès le départ<br>210 000 festivaliers (record)<br>C'est 2 millions d'entrées en 15 ans | 2003<br>2008 |
| Festival Montréal /<br>Nouvelles Musiques                     | Environ 40 000 personnes  | N.D.         |
| Woodstock en Beauce   | 78 000 festivaliers. En moyenne<br>60 000 visiteurs (25 000 campeurs)                                   | 2005         |